



HAL
open science

L'Espagne, un nouveau pays d'immigration : l'exemple des immigrées roumaines (analyse comparative)

Anne-Elisabeth Treffot

► **To cite this version:**

Anne-Elisabeth Treffot. L'Espagne, un nouveau pays d'immigration : l'exemple des immigrées roumaines (analyse comparative). Sociologie. Université de Bourgogne, 2013. Français. NNT : 2013DIJOL028 . tel-00998655

HAL Id: tel-00998655

<https://theses.hal.science/tel-00998655>

Submitted on 2 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

ETUDES HISPANIQUES

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Bourgogne

Présentée et soutenue publiquement par

ANNE-ELISABETH TREFFOT

le 18 décembre 2013

L'ESPAGNE, UN NOUVEAU
PAYS D'IMMIGRATION:
L'EXEMPLE DES IMMIGREES
ROUMAINES (ANALYSE
COMPARATIVE)

Jury:

Madame Anne CHARLON, professeur émérite, Université de Bourgogne, directrice de recherches,

Madame Mercé PUJOL, professeur à l'Université de Paris-X Nanterre,

Madame Florence BELMONTE, professeur à l'Université de Montpellier II

Remerciements

Je voudrais remercier les personnes qui ont contribué au développement de cette recherche.

Tout d'abord Madame Anne Charlon ma directrice de recherche qui m'a orientée et soutenue tout au long de la réalisation de la thèse.

Un grand merci également à:

Ramona et Maria,

Anna Maria, Ruxandra, Ioana, Silvia, Irina, Simona, Judit, Leticia, Kati, Lorena, Mariana, Vasilica, Catalina, Arina, Maria, Nini, Elena, Diana, Monica, Alina, Emi, Denisa, Marian, Doina, et Lucia.

Je tiens également à remercier:

L'équipe de FEDROM Madrid, et en particulier Miguel Fonda et Vasilica Stir,

Ana Maria Marinescu du Centre Hispano-Roumain de Coslada,

Anka Moldovan, de la C.A. de Madrid («Consejería de Inmigración de la Comunidad de Madrid»),

Piedad Perea, («Fundación Secretariado Gitano»),

Mihaela Petrache, du Centre Hispano-Roumain d'Alcalá de Henares,

Fernando qui m'a mis en contact avec des détenues,

David Marañon Badaya, du Centre documentaire de la «Fundación Secretariado Gitano» de Madrid,

Carlos Igual, de la Guardia Civil,

Camelia Teodorescu, de l'Ambassade de Roumanie en Espagne,

Dana Oprica, professeur de roumain à l'Institut Culturel Roumain de Madrid (traductions du roumain), et Sandrine Bazin (anglais),

et toutes les personnes qui m'ont aidé dans mes recherches en Espagne...

En France:

Un grand merci à:

Coralia, Michele, Gabriela, Monica, Cornelia Petrescu, Liliana, Mariana, Irina, Maria, Ioana, Roxana, Wanda, Linda Maria, Violeta, Diana, Ana Maria, Nicoleta et Cristina,

Anca Visdei pour l'agréable moment passé chez elle,

Magda Carneci, de l'Institut Culturel roumain de Paris,

Mylène Lenfant du Journal de Saint-Denis,

Saimir Mile, de l'association La Voix des Rroms,

Valérie Fialais (migrants ethniques / « Aussiedler »),

Vasile Iorgulescu de la Paroisse orthodoxe de Strasbourg,

Domnica Gorovei de l'Ambassade de Roumanie en France,

Claude Pernin, de l'association Dacia-Méditerranée,

Violeta Athea, de l'association Doina finistère-Roumanie,

Oana Balan de l'Association Grenoble-Isère-Roumanie,

Ioana Ioan, de l'Association des étudiants et doctorants roumains,

Prune, de l'Association Ac-sé de Nice.

En Allemagne:

Elke Cybulla (données statistiques).

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.15
---------------------	------

PREMIÈRE PARTIE OUTILS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

I.1.Outils théoriques	p.23
I.1.1. Le phénomène migratoire	p.24
I.1.2. Etude de genre	p.34
I.1.3. Analyse des représentations mentales	p.44
I.2. Méthodologie	p.49
I.2.1. Démarches préparatoires et choix de la terminologie	p.49
I.2.2. Recherche documentaire	p.54
I.2.3. Etude de terrain	p.65
1. Les questionnaires	p.67
2. L'échantillon	p.70
3. Entretiens	p.73
I.2.4. Corpus journalistique	p.76

SECONDE PARTIE
L'EXIL ROUMAIN EN ESPAGNE A PARTIR DE 1947

II.1. Contexte historique de l'exil roumain	p.85
II.1. 1. La société espagnole entre 1940 et 1977	p.85
II.1.2. Les circonstances de l'exil roumain	p.94
II.2. Caractéristiques des exilés roumains en Espagne	p.98
II.2.1.Un exil idéologique	p.98
II.2.2. Les Roumaines en exil dans la société espagnole de l'époque	p.102
II.2.3.Conséquences de l'évolution des relations hispano-roumaines sur l'exil roumain en Espagne	p.121
II.2.4. L'Exil roumain en Espagne à partir des années soixante	p.126
II.3. Présence roumaine et exil roumain en France	p.129
II.3.1. Historique de la présence roumaine en France	p.129
II.3.2. L'exil roumain des années cinquante: brefs portraits	p.133
II.3.3. L'exil roumain en France à partir des années soixante	p.138

TROISIEME PARTIE
L'IMMIGRATION FEMININE ROUMAINE DANS LE CONTEXTE DE
L'IMMIGRATION EN ESPAGNE

III.1.Caractéristiques de l'immigration en Espagne	p.147
III.1.1 Singularité du phénomène migratoire vers l'Espagne	p.147
III.1.2. Causes principales de l'émigration vers l'Espagne	p.151
III.1.3. Nationalités étrangères majoritaires	p.160
III.1.4. Population étrangère: répartition selon l'âge et le sexe	p.162
III.1.5. Localisation des étrangers en Espagne	p.165
III.1.6. Installation en Espagne: rôle des réseaux d'entraide migrants	p.173
III.1.7. L'insertion sur le marché du travail espagnol	p.176
III.2. L'immigration féminine roumaine en Espagne	p.184
III.2.1. Causes de l'immigration roumaine	p.184
III.2.2. Caractéristiques de l'immigration roumaine en Espagne	p.190
III.2.3. Localisation	p.196
III.2.4. Conditions de vies des Roumaines et Roumains installés en Espagne	p.209
1. Rôle des réseaux migrants roumains en Espagne	p.209
2. Problèmes de logement	p.210
3. Insertion sur le marché du travail espagnol	p.214

III.3. Comparaison avec la France	p.224
III.3.1. L'immigration en France	p.224
1. L'immigration en France en chiffres	p.224
2. Nationalités étrangères majoritaires	p.226
3. Population étrangère: répartition selon l'âge et le sexe	p.230
4. Localisation des immigrés en France	p.232
III.3.2. L'immigration roumaine en France	p.236
1. Historique de l'immigration roumaine en France	p.236
2. Caractéristiques de l'immigration roumaine en France	p.239
3. Localisation de l'immigration roumaine en France	p.247
4. Le logement	p.247
5. Insertion sur le marché du travail	p.249

QUATRIEME PARTIE
MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL EN MATIERE
D'IMMIGRATION

IV.1. Contrôle des flux migratoires et entrées sur le territoire espagnol	p.261
IV.1.1. Bref aperçu des lois en vigueur	p.261
IV.1.2. Les « Centres d'internement »	p.268
IV.1.3. Le moratoire pour les citoyens bulgares et roumains	p.270
IV.2. Cadre juridique pour l'intégration des étrangers qui vivent en Espagne	p.273
IV.2.1. La « Loi Organique » 4/2000 (Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social)	p.273
IV.2.2. La domiciliation sur les registres des mairies (« Padrón »). Accès aux soins et à l'éducation	p.282
IV.2.3. Les « Processus de régularisations massives »	p.285
IV.2.4. La réforme de la loi sur le service domestique	p.286
IV.2.5. Droit de vote et naturalisation	p.289
IV.2.6. Programmes d'aides au retour	p.291

IV.3. Conséquences de ces mesures sur l'immigration roumaine en Espagne

IV.3.1. Entrée en Espagne et situation administrative	p.293
1. Situation entre 1989 et 2007	p.293
2. Situation à partir de 2007 et de l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne	p.298
IV.3.2. Les nouvelles Européennes: les étudiantes roumaines en Espagne	p.304
IV.3.3. Droit de vote et naturalisation	p.312
1. Droit de vote	p.312
2. Naturalisation	p.316
IV.3.4. Aides au retour dans le pays d'origine	p.317
IV.4. Comparaison avec la situation en France	p. 321
IV.4.1. Lois en vigueur en France	p.321
IV.4.2. Impact de la législation française sur l'immigration roumaine	p.326
1. 1990-2002	p.326
2. 2002-31 décembre 2007	p.328

3. Situation administrative et accès aux soins depuis le 1 ^{er} janvier 2007	p.330
IV.4.3. Les étudiantes roumaines en France	p.335

CINQUIEME PARTIE CAS PARTICULIERS

V.1. La situation des Roumaines roms	p.359
V.1.1. La situation des Roms en Roumanie	p.359
V.1.2. L'émigration vers l'Espagne et la France	p.378
1. L'émigration vers la France	p.379
2. L'émigration vers l'Espagne	p.380
V.1.3. Conditions de vie des Roumains roms en Espagne et en France	p.383
1. Situation administrative	p.384
2. Logement	p.389
3. Marché du travail	p.398
4. La santé des femmes roms et de leurs enfants	p.401
V.1.4. Mesures prises pour améliorer les conditions de vie des Roms	p.404
1. Mesures prises par la Communauté Européenne	p.404
2. Initiatives en Espagne	p.408
3. Initiatives prises en France	p.418

V.2. Marginalisation et exclusion: les Roumaines prostituées ou détenues	p.426
V.2.1. Prostitution	p.426
1. Situation en Espagne	p.426
2. Situation en France	p.439
V.2.2. les femmes roumaines incarcérées en Espagne et en France	p.445
1. Situation en Espagne	p.445
2. Situation en France	p.456

SIXIEME PARTIE REGARDS CROISES

VI.1. Regards croisés en Espagne	p.468
VI.1.1. Pluralités de profils	p.470
1. Portraits de femmes	p.470
2. L'intégration en Espagne	p.476
VI.1.2. Perception de l'immigration roumaine dans la société espagnole: analyse du corpus journalistique	p. 485
1. L'immigration en Espagne.	p.485
2. Perception de l'immigration roumaine: Thèmes récurrents	p.515
VI.1.3. Regards roumains sur la société réceptrice	p.555
1. Premières impressions	p.555
2. Regard sur l'Espagne et les Espagnols	p.557
3. Bilan de l'expérience migratoire et idée de retour	p.560
VI.2. Regards croisés en France	p.567
VI.2.1. Analyse de l'échantillon	p.567
1. Portraits de Roumaines	p.567
2. L'intégration en France: rapports avec les institutions du pays d'accueil et engagement politique et civique	p.570

3. L'intégration au quotidien	p.572
VI.2.2. Image des Roumains dans la société française. Analyse du corpus journalistique	p.574
VI.2.3. Regards roumains sur la France	p.584
1. La société réceptrice	p.584
2. Bilan de l'expérience migratoire et idée de retour	p.589
CONCLUSION	p.602
BIBLIOGRAPHIE	p.618

INTRODUCTION

AR TREBUI

Ar trebui să ne naștem bătrâni,
Să venim înțelepți,
Să fim în stare de-a hotărî soarta noastră în lume,
Să știm din răscrucea primară ce drumuri pornesc
Și iresponsabil să fie doar dorul de-a merge...

Anna Blandiana

DEBERÍAMOS

Deberíamos nacer ancianos,
Despiertos, capaces de decidir
Nuestro destino en la Tierra,
Saber desde la primera encrucijada
Qué camino tomar
Y que irresponsable sólo sea
El deseo de ir lejos...

NOUS DEVRIONS

Nous devrions naître vieux,
Eveillés, capables de décider
Notre destin sur la terre,
Savoir depuis le premier croisement
Quel chemin prendre
Et que seul le désir de partir loin
soit irresponsable

Elles se nomment Ramona, Maria, Anca, Arina ou Ruxandra. Elles vivent et travaillent depuis quelques années en Espagne, ou viennent de s'y installer.

Cornelia, Gabriela, Ioana et Mihaela vivent entre Sète, Grenoble, Paris, et Strasbourg. Parfois, une pointe d'accent trahit l'origine de quelques unes d'entre elles. Ces femmes sont roumaines et résident, elles, en France.

Je m'appelle Anne, suis française, germaniste et hispaniste, et vis depuis vingt ans en Espagne.

Qu'ai-je en commun avec Ramona, Maria, Ioana ou Mihaela ? A priori rien de particulier. Quoique... Je viens d'un pays d'immigration, vers lequel se sont dirigés, tout au long du XXème siècle, des personnes originaires des quatre coins du monde. Mes amis d'enfance s'appelaient Rosalia, María-José, Amal, Rachid, Mohamed, Sefgui ou Tuley. Je vis en Espagne, pendant longtemps pays d'émigration qui est devenu également durant les deux décennies précédentes pays d'accueil de nombreux immigrés. Après quelques années passées dans un autre pays européen au climat moins clément, j'ai entrepris, en 1993, une « expérience migratoire » vers l'Espagne. Immigration à priori « de luxe », puisque je suis ressortissante européenne, française, originaire, donc, de l'un des pays fondateurs de la Communauté Européenne considéré comme un pays riche, développé, dont le rayonnement culturel était encore perceptible à mon arrivée en Espagne.

J'ai pu constater, pendant toutes ces années, que la réalité de l'immigration est parfois un peu différente de ce que laissent supposer les textes officiels ou les décrets: en théorie, une citoyenne européenne peut circuler librement dans les autres pays de la Communauté européenne, et n'a besoin que d'une carte de séjour, document, en général facile à obtenir. La réalité est cependant très différente: Problèmes bureaucratiques en tout genre avant d'obtenir la dite carte de séjour, interdiction de figurer sur un compte commun avec un ressortissant espagnol, exigence d'un « aval espagnol » lors de l'achat d'une voiture, refus d'une compagnie d'assurance d'accepter le permis de conduire français comme document et, depuis peu, nouvelles difficultés administratives puisque nous n'avons plus besoin de carte de séjour, mais d'un « Certificado de registro de ciudadanos de la Unión ». Ce document n'est pas considéré comme une pièce d'identité. La carte d'identité (dans mon cas française) est le seul document valable à présenter en cas de contrôle. Jusque là, aucun problème me direz-vous... C'est sans compter les employés de banque, et les fonctionnaires de l'administration espagnole, puisque le numéro de ma carte d'identité est « trop long et ne rentre pas dans l'ordinateur », et la carte de séjour est encore souvent exigée...

Par ailleurs, il est parfois un peu pesant de se retrouver, lors des élections municipales et régionales (elles ont parfois lieu le même jour), « talonnée » par de gentils citoyens qui veulent à tout prix nous faire comprendre que nous ne pouvons PAS voter lors des élections régionales (pour le parlement régional de chaque Communauté Autonome). Et de nous indiquer la bonne table électorale...

Ces petits désagréments inhérents à l'immigration dans un autre pays sont peu de chose par rapport aux difficultés auxquelles sont confrontés les ressortissants de pays hors Communauté Européenne.

Je réside dans la Communauté de Madrid et vis dans un village de la *sierra* madrilène. La vie dans cette petite municipalité favorise les rencontres et m'a permis de faire la connaissance de nombreuses femmes étrangères: Certaines sont mères de famille, et nous nous retrouvons souvent chez le médecin où lors d'activités destinées à nos enfants. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Dominicaines, de Colombiennes, de Marocaines, et de Roumaines. Elles travaillent souvent dans l'hôtellerie, le service domestique ou le commerce. A première vue, nous partageons un quotidien très semblable, mais les réflexions de certaines d'entre elles, les récits de leur vie en Espagne, m'ont donné très vite envie d'en savoir plus sur leur expérience migratoire – visiblement si différente de la mienne– et surtout, sur l'accueil qui leur est réservé en Espagne. Mon mémoire de Master 2 a donc porté sur « L'immigration féminine dans la région de Madrid¹ ». J'ai souhaité poursuivre et approfondir ce premier travail de recherches dans le cadre des études ibériques car il me semble que l'étude de l'arrivée de nombreux migrants en Espagne permet de rendre compte de l'évolution de la société espagnole: D'une part en analysant comment et pourquoi un pays traditionnellement exportateur de main d'œuvre a pu attirer des immigrants; d'autre part en observant ce que l'Espagne a fait pour intégrer ces flux migratoires.

J'ai choisi de centrer cette étude sur l'immigration féminine roumaine car, comme nous le verrons dans ce travail, les Roumains sont, depuis quelques années, la minorité étrangère la plus importante en Espagne. Il s'agit, de plus d'un mouvement migratoire intra-européen. C'est une réalité parfois méconnue et qui mérite donc qu'on s'y intéresse. Des études statistiques ont permis de connaître le nombre de Roumains qui résident dans ce pays. Quelques travaux scientifiques se sont penchés sur les caractéristiques générales de l'immigration roumaine vers l'Espagne. Ces documents, au demeurant très intéressants, évoquent l'immigration roumaine dans son ensemble, ou certains aspects de cette

¹ TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, Mémoire de Master2 « Etudes Hispaniques», Université de Bourgogne, septembre 2007

immigration. J'ai voulu, dans ce travail, ajouter à une documentation très précise sur les chiffres, la localisation des immigrants, sur les aspects législatifs etc., un autre type de document, plus concret, plus précis, plus « humain », en enquêtant auprès de migrantes roumaines.

Le premier axe de mon travail consiste donc à analyser le phénomène migratoire en direction de l'Espagne, et son impact dans la société espagnole contemporaine: Quelles sont les raisons d'un tel phénomène? Pourquoi les immigrants qui vivent en Espagne ont-ils choisi ce pays? Quelles perspectives d'emploi leur offrait l'Espagne? Quel cadre juridique y fut mis en place, afin d'accueillir et d'intégrer au mieux ces nouveaux résidents?

L'analyse de ce phénomène passe par un prisme particulier, celui des femmes roumaines. Je présenterai les différentes étapes de l'immigration roumaine en Espagne et ses caractéristiques afin de déterminer si l'immigration féminine est différente de l'immigration masculine ou bien si elle est intimement liée à elle. Je m'intéresserai essentiellement au parcours vital et professionnel de Roumaines qui, un jour, ont décidé de quitter leur pays pour s'installer en Espagne. Je veux en effet, à travers leur expérience, mettre en lumière certains aspects importants de la société espagnole contemporaine dans la mesure où ils sont révélateurs de l'attitude de cette société face à des problèmes nouveaux, et des solutions qu'elle propose.

Mais un autre axe d'analyse m'est très vite apparu. Les réactions de la société réceptrice à l'égard des migrantes roumaines m'ont semblé surprenantes. En effet, la grande majorité des Roumaines que j'avais l'occasion de rencontrer se distinguait bien peu d'autres ressortissantes européennes tandis que l'opinion publique –qui me parvenait à travers les médias ou les commentaires entendus ici et là– renvoyait une image très particulière. J'ai donc voulu vérifier si ces femmes correspondent vraiment toutes à l'image, assez répandue en Espagne, de la Roumaine « immigrée économique », c'est-à-dire pauvre, sans formation. J'ai cherché à savoir combien de Roumaines ont, parmi elles, une expérience migratoire différente. Mais il m'a semblé tout aussi essentiel de déterminer la vision que la société espagnole a des immigrants, et en particulier des Roumains. L'analyse d'un corpus journalistique qui reflète la période comprise entre la fin des années 90 et 2013 permet d'en savoir plus. Nous verrons que cette image est très partielle, souvent liée aux Roms, aux réseaux de proxénétisme mafieux d'Europe de l'est ou à la mendicité.

Cette image diffère beaucoup de l'image de normalité que j'avais des Roumaines. C'est pourquoi je reviendrai en détail sur le cas particulier des Roumaines roms, afin d'en connaître toute la spécificité, et d'en donner une image plus complète.

Je me suis également intéressée de près à la situation des Roumaines détenues en Espagne, situation souvent méconnue, et pourtant, nous venons de le voir, assez médiatisée. Mes recherches m'ont permis de constater que la présence de Roumaines dans les prisons espagnole est à relativiser.

La presse espagnole relate régulièrement la situation de Roumaines victimes de réseaux de proxénétisme qui opèrent en Espagne. J'ai voulu dresser également un bilan récent de la situation, afin de relativiser, une fois encore, les généralités qui associent Roumaines et prostitution.

L'immigration roumaine en Espagne est récente, puisqu'elle a eu lieu essentiellement ces quinze dernières. J'ai pourtant découvert au cours de mes recherches des traces beaucoup plus anciennes de la présence roumaine dans ce pays. A partir des années 50, une partie de l'exil roumain a choisi en effet de s'installer dans l'Espagne franquiste. Méconnu, l'exil roumain en Espagne est encore très inédit et très rarement objet de recherches. Je l'évoquerai donc également dans ce travail. C'est un sujet très intéressant car l'exil roumain vers l'Espagne a eu lieu bien avant l'arrivée des récents flux migratoires roumains, et s'est intégré dans une société espagnole à l'époque bien différente.

J'ajouterai à ce travail qui porte essentiellement sur l'immigration en Espagne une comparaison ponctuelle avec la situation en France et ce pour deux raisons principales: D'une part il m'a semblé intéressant de comparer, en particulier pour ce qui concerne l'aspect juridique et légal, un pays depuis longtemps récepteur de flux migratoires à un pays où le phénomène est récent. D'autre part, j'ai pu constater que l'image stéréotypée que la presse espagnole transmet des Roumains est également très répandue en France et que la vision qui en est donnée reste assez caricaturale. Or, comme nous le verrons, les caractéristiques de cette immigration y sont très différentes ne serait-ce que dans la mesure où l'immigration roumaine est, en France, très minoritaire.

J'ai donc voulu savoir qui sont les immigrées roumaines résidant dans ce pays, si leur situation est comparable à celle des Roumaines en Espagne. Cette brève analyse permet de découvrir la réalité de l'immigration roumaine en France, afin de pouvoir nuancer et comparer ce qui, dans l'expérience migratoire des Roumaines en Espagne et en France est semblable, ou foncièrement différent.

L'analyse de la situation des détenues roumaines et des victimes de réseaux de proxénétisme dans ce pays, ainsi que les témoignages des Roumaines de mon échantillon en France aident à en dresser un tableau plus nuancé.

La diversité des angles d'approche que j'ai voulu utiliser dans ce travail, afin de rendre compte de la manière la plus précise possible du phénomène migratoire des Roumaines en Espagne et de ce qu'il révélait de la société espagnole contemporaine, ainsi que la multiplicité des sources m'a conduite à organiser ma thèse en six parties.

Dans une première partie, je présenterai les divers outils théoriques qui m'ont permis d'élaborer ce travail. J'ai consulté, entre autre, la base de données SCOPUS² qui recense de nombreux travaux et articles scientifiques. J'en citerai quelques uns, publiés sur les migrations vers l'Espagne et qui m'ont orientée dans mes recherches.

J'ai voulu traiter, dans la seconde partie de ce travail, puisqu'il s'agit d'un phénomène très antérieur au mouvement migratoire commencé en 1990, la diaspora roumaine: l'exil roumain en Espagne à partir des années 50 qui, comme je l'ai signalé plus haut est méconnu. Il me semblait en effet très intéressant de revenir sur la présence de Roumains (et de Roumaines) dans l'Espagne des années 50 et 60, en parallèle avec la présence actuelle de Roumains dans ce pays.

Afin d'offrir un tableau précis de l'immigration en Espagne, j'ai choisi de présenter dans une troisième partie les principales caractéristiques de l'immigration roumaine actuelle. Les premiers chapitres de cette partie proposent des réponses aux questions suivantes: Quelle est la réalité de l'immigration en Espagne, et dans quelle mesure peut-on dire que l'immigration roumaine est majoritaire en Espagne ? Quelle est la part des femmes dans l'immigration roumaine, et qui sont réellement les immigrées roumaines ? Après avoir dressé également un bilan rapide de l'immigration en France, nous aborderons l'immigration roumaine, très minoritaire dans ce pays. Nous tenterons de savoir qui sont les Roumaines qui résident en France, quelles sont les caractéristiques de cette immigration, et ce qui les rapproche, ou les distingue, de leurs compatriotes en Espagne.

J'aborderai, dans la quatrième partie de ce travail la réponse institutionnelle au phénomène de l'immigration en Espagne. Quel cadre légal existe dans ce pays pour réguler l'entrée des étrangers, et quelles mesures ont été prises afin d'aider à leur intégration? J'évoquerai, entre autre, la Loi 4/2000, la domiciliation, les processus exceptionnels de régularisation, analyserai l'influence de ces mesures sur l'immigration roumaine et effectuerai une comparaison ponctuelle avec la France.

La cinquième partie prétend compléter les informations que nous avons pu obtenir sur les Roumaines qui vivent en Espagne et en France. Elle évoque certains cas particuliers qui méritaient, à eux seuls, qu'on leur consacre une recherche spécifique. Les Roumaines roms ont, par exemple, vécu un peu différent des Roumaines non roms. J'ai longuement hésité, avant de choisir de traiter ce thème à part. Valait-il mieux analyser leur situation au même titre que celle de leurs compatriotes non roms, et les considérer tout simplement Roumaines (et refuser, en cela, de cautionner le rejet que beaucoup –et notamment quelques unes de leurs compatriotes– ont envers elles), ou les considérer dans leur spécificité? J'ai en fait adopté les deux démarches; j'ai choisi la première démarche dans la troisième

² www.info.sciverse.com

partie où je présente les témoignages de Roumaines et, entre autres, quelques témoignages de Roumaines roms vivant en Espagne (puisqu'elles sont partie intégrante de la réalité de l'immigration roumaine). Toutefois, j'ai choisi de m'arrêter un peu plus longuement sur la situation des Roms roumaines, et de les considérer dans leur spécificité, afin de présenter de la façon la plus objective possible la réalité de leur vie quotidienne. Toujours dans le but d'aborder la réalité des Roumaines qui vivent en Espagne ou en France, j'ai voulu revenir dans cette partie sur la situation de femmes roumaines en situation de marginalisation. Précisons-le encore une fois: le fait que ce thème soit abordé juste après la description de la situation des femmes roumaines roms s'inscrit dans une seule et même logique: Cette partie présente des cas particuliers, afin, notamment, d'aller au-delà des stéréotypes, et de présenter l'immigration roumaine dans toute sa diversité. J'ai donc voulu savoir si les réseaux de proxénétisme de l'Est de l'Europe sont aussi nombreux qu'on le dit, et quelle est la part de Roumaines qui en sont victimes. Ce milieu est très opaque, et il est très difficile d'obtenir des chiffres fiables qui décrivent l'ampleur de la prostitution et de la traite des êtres humains. J'ai tenté, néanmoins, d'analyser la situation des Roumaines victimes de traite en Espagne et en France. Je l'ai également signalé plus haut, les Roumains sont, dans l'opinion publique et les médias espagnols ou français, souvent associés à la délinquance. J'ai voulu en savoir davantage, et me suis intéressée, pour terminer cette cinquième partie, à la situation des Roumaines, très minoritaires, qui sont détenues dans ces deux pays.

Je trace enfin, dans la sixième partie, un profil, ou plutôt des profils de Roumaines qui vivent en Espagne, et qui sont très différentes les unes des autres: elles sont en effet immigrées « économiques », mais également chercheuses ou artistes. En France aussi, les Roumaines peuvent être d'horizons très divers, nous tenterons donc, comme nous l'avons fait pour les Roumaines en Espagne, d'analyser leur diversité grâce aux résultats de l'enquête de terrain. Je confronterai ces portraits avec l'image de l'immigration roumaine transmise généralement par la presse espagnole. Je laisserai enfin, pour terminer de nouveau la parole aux Roumaines de l'échantillon qui porteront à leur tour un regard très personnel sur la société espagnole.

PREMIÈRE PARTIE

OUTILS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

I.1. OUTILS THÉORIQUES

I.1.1. Le phénomène migratoire

Il m'a semblé indispensable, pour mener à bien ma propre recherche, de faire le point sur les travaux publiés, dans différents domaines, sur le phénomène migratoire. L'étude des migrations en Europe est un domaine de recherches d'une grande ampleur, puisque le chercheur peut s'y intéresser d'un point de vue sociologique, anthropologique, ou économique. Les approches sont multiples: études des flux migratoires du sud vers le nord de l'Europe, analyse des causes de l'émigration, typologie et caractéristiques des flux migratoires.

Les flux migratoires vers l'Espagne deviennent objet d'étude à la fin des années 1980, lorsque le phénomène migratoire commence à prendre de l'ampleur:

En la década de los ochenta el debate académico sobre la inmigración era inexistente, pero las tendencias en la recepción de inmigrantes comenzaban a justificar la presencia de algunos centros de investigación, tanto públicos como privados, académicos o no³.

Les ouvrages antérieurs étaient plus rares. Citons par exemple Carlota Solé⁴, ou l'analyse plus générale du phénomène migratoire en Espagne publié par le groupe Colectivo IOÉ⁵. Dans les années 1980-1990 en effet, des institutions publiques, des fondations et des associations avaient été créées, des centres de recherches avaient vu le jour: L'Institut Universitaire des Etudes sur les Migrations à l'Université privée madrilène Comillas (« *Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones* »), Andalousie Accueil (« *Andalucía Acoge* »), l'Observatoire Permanent de l'Immigration etc⁶. Les axes de recherches proposés par ces institutions sont variés: Causes des flux migratoires, réponse institutionnelle et intégration⁷, marché du travail espagnol⁸, logement des immigrés, réaction de la société espagnole face au phénomène de l'immigration⁹, genre¹⁰, origine des migrants (les études

³COROCHANO, David H., *Guía bibliográfica sobre inmigración en España (1990-2009). Datos y reflexiones sobre la institucionalización de una comunidad académica*, Documentos de Trabajo, Instituto de Políticas y Bienes públicos, CSIC, 2010, p. 9

⁴ SOLÉ PUIG, Carlota, *Los inmigrantes en la sociedad y en la cultura catalanas*, Barcelona, Ed. Península, 1982

⁵ COLECTIVO IOÉ, *Los inmigrantes en España*, Madrid, Caritas Diocesana, 1987

⁶ COROCHANO, David H., *op. cit.*, p. 10

⁷ MARTÍNEZ VEIGA, Ubaldo, *La integración social de los inmigrantes en España*, Madrid, Trotta, 1996 / CARRILLO, Ernesto / DELGADO, Leticia, *El entorno, los instrumentos y la evolución de la política de inmigración en España 1985-1996*, Instituto Ortega y Gasset, *Documentos de trabajo*, Madrid, 1998

⁸ SOLÉ PUIG, Carlota / HERRERA, E., *Trabajadores extranjeros en Cataluña*, Madrid, CIS, Colección Monografías n°116, 1991 / CACHÓN RODRÍGUEZ, Lorenzo, «Marco institucional de la discriminación y tipo de inmigrantes en el mercado de trabajo en España», *Revista Española de Investigaciones Sociológicas* n°69, 1995

⁹ COLECTIVO IOÉ, «Discurso de los españoles sobre los extranjeros. Paradojas de la alteridad», Madrid, CIS, *Colección Opiniones y Actitudes* n°8, 1995

¹⁰ GREGORIO GIL, Carmen, *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*, Narcea S.A. de Ediciones, Madrid, 1998 / OSO CASAS, Laura, *La migración hacia España de las mujeres jefas de hogar*, Ministerio de Trabajo y

s'intéressèrent aux premiers migrants originaires du Maroc, de République Dominicaine ou de Colombie) ainsi qu'aux réseaux de migrants... C'est une étape importante dans l'étude scientifique sur les migrations, comme le souligne David Corochano:

*Más allá de sus posibles críticas, a toda esta literatura le debemos las primeras tipologías de los sujetos y los procesos, clarificaciones conceptuales, hallazgos y contacto directos con la realidad institucional, social y pública. Esto es, el campo de un fenómeno novedoso y en crecimiento*¹¹.

A partir des années 90, les publications à ce sujet (quelques unes seront citées à titre d'exemples) sont de plus en plus nombreuses, et vont de pair avec l'apparition d'un débat sur l'immigration (ce que David Corrochano nomme «*el surgimiento del debate*»¹²). Et, comme il le souligne également, le monde scientifique commence à s'intéresser à ce phénomène: «*Estas conclusiones indican que en apenas dos décadas la inmigración se ha transformado en un tema capaz de sustentar una comunidad académica fructífera, autónoma y con capacidad de situarse en el debate internacional*»¹³.» Comme le remarque Lorenzo Gabrielli dans *La construction de la politique d'immigration espagnole: ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*, ils sont un excellent indicateur de l'évolution de ce pays: «*L'analyse de la question migratoire est révélatrice des changements qui ont touché l'Espagne en l'espace de trois décennies*»¹⁴. »

L'augmentation du nombre des travaux sur l'immigration se poursuit durant les années 2000-2010 et l'on trouve également de nombreuses publications sur les immigrés par communauté ou nationalité (ouvrages qui reflètent l'origine beaucoup plus diversifiée de migrants en provenance du Maroc, d'Afrique, d'Amérique, mais également d'Europe de l'Est et de Chine), et d'intéressants ouvrages sur la législation espagnole en vigueur¹⁵, le marché du travail espagnol, l'intégration des immigrés, et les débats que l'immigration entraîna dans la société espagnole¹⁶.

Asuntos Sociales, Instituto de la Mujer, Madrid, 1998 / SOLÉ PUIG, Carlota, *La mujer inmigrante*, Instituto de la Mujer, Madrid, 1994

¹¹ COROCHANO, David H., *op.cit.*, p. 12

¹² *Ibid.*, p. 10

¹³ *Ibid.*, p. 5

¹⁴ GABRIELLI, Lorenzo, *La construction de la politique d'immigration espagnole: ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*, <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/59/91/04/Pdf>, juin 2011, p. 10

¹⁵ IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio, «La política de extranjería y el control de los flujos migratorios en España», *Economistas* n°86, 2000 / AIERBE, Peio, «La irrupción de los sin papeles», *Mugak* n°14, 2001

¹⁶ CAMPUZANO, Carles, «El debate sobre la inmigración en España ¿Una oportunidad doblemente perdida?», *Revista CIDOB d'AFERS* núm.53, 2001 / COLECTIVO IOÉ, «La opinión pública española ante los inmigrantes», *Papeles de Economía* n°104, 2005

Je citerai ici un choix de travaux scientifiques qui m'ont aidée à appréhender la réalité de l'immigration en Espagne. Je rejoins l'approche de certains sur quelques points, m'inscris parfois seulement partiellement dans la même optique que d'autres. Je vais donc présenter ces diverses approches, afin de bien expliquer ma démarche. La plupart sont des publications dont l'objet principal est l'Espagne, la société espagnole et l'immigration dans ce pays. Quelques travaux s'inscrivent dans une démarche un peu différente et s'intéressent plutôt aux flux migratoires, mais me furent également très utiles.

Les ouvrages suivants m'ont permis, pour commencer, de connaître avec plus de précision le début d'un phénomène que je percevais déjà à mon arrivée en Espagne. Je fus en effet un témoin privilégié de ce changement puisque je suis arrivée en 1993 dans ce pays.

Antonio Izquierdo Escribano analyse les premières années du phénomène migratoire vers l'Espagne dans son ouvrage *La inmigración en España 1980-90*¹⁷. Dans son article « España país de acogida »¹⁸, il souligne la présence encore modeste d'immigrés en Espagne à cette époque, mais évoque déjà le thème de l'intégration qui sera plus récurrent quelques années plus tard. La démarche de Vicente Gozávez Pérez est similaire¹⁹.

Eliseo Aja et Joaquín Arango se sont intéressés au phénomène d'un point de vue essentiellement sociologique et juridique. Leur étude *Veinte años de inmigración en España, perspectivas jurídicas y sociológicas (1985-2004)*²⁰ décrit l'évolution de ce phénomène depuis son apparition mais s'intéresse également à la législation espagnole en matière de politique migratoire.

De nombreuses publications analysent les caractéristiques du phénomène migratoire en Espagne (rapidité du phénomène, effets de l'immigration sur la démographie et le PNB espagnols), et le rôle important de l'économie souterraine pour l'insertion des immigrés sur le marché du travail espagnol. Ce courant de recherches m'a permis d'élaborer un « état des lieux » de l'immigration en Espagne qui tient compte de ces différents aspects et de préparer mon propre travail d'enquêtes. Ce sont en effet des thèmes qui reviendront souvent lors des entretiens avec les personnes de l'échantillon.

Le Colectivo IOE souligne le fait que l'immigration vers l'Espagne fut plus tardive que dans d'autres pays européens comme la France ou l'Allemagne²¹. María Palma Martos et José Martín Navarro

¹⁷ IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio, *La inmigración en España 1980-90*, Centro de Publicaciones, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, 1992

¹⁸ IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio, « España país de acogida », *Cuenta y razón*, n°73-74, 1992, p.28-34

¹⁹ GOZÁLVEZ PÉREZ, Vicente, « L'immigration étrangère en Espagne 1985-1994 », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12-n°1, 1996, p.11-38

²⁰ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín, *Veinte años de inmigración en España, perspectivas jurídicas y sociológicas*, Fundación CIDOB/ Bellaterra, Barcelona, 2006

²¹ COLECTIVO IOÉ, « La inmigración extranjera en España: sus características diferenciales en el contexto europeo », in: CONTRERAS, Jesús (dir): *Los retos de la inmigración*, Madrid, Talasa Ediciones, p.83-119

analysent également les causes et la rapidité du phénomène²². Miguel Pajares revient, dans son étude *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña* sur les causes de l'immigration vers l'Espagne: certaines sont liées à la situation du pays d'origine des immigrés, d'autres au pays de destination: « *Los inmigrantes tienen unas razones para salir de su país, pero si se dirigen a otro país concreto es por razones intrínsecas de éste* »²³. Selon lui, les perspectives d'emploi que l'Espagne offrait à partir des années 90 expliquent l'arrivée de nombreux flux migratoires²⁴, nous verrons cela plus en détail dans la troisième partie de ce travail. L'article d'Arón Cohen, « *España en la encrucijada migratoria (trans)-mediterránea. Una revisión sociogeográfica* »²⁵ va dans ce sens. Il souligne lui aussi la spécificité du phénomène migratoire vers l'Espagne, son importance et son caractère récent, mais aborde également d'autres thèmes qui me permirent d'orienter mon travail: la localisation des étrangers sur le territoire espagnol, et le poids de l'économie souterraine. Il souligne l'importance des publications statistiques pour les recherches scientifiques sur l'immigration. Elles sont publiées régulièrement et permettent de mieux appréhender le phénomène migratoire et certains de ses aspects (J'ai moi-même utilisé, j'expliquerai plus loin comment et pourquoi, de nombreuses données statistiques dans ce travail).

Pour sa part, Sara de la Rica s'intéresse essentiellement aux conséquences économiques de l'immigration: « *My intention is to offer an economic overview of the phenomenon of immigration in Spain* »²⁶. Elle analyse l'insertion des immigrés dans l'économie souterraine et les emplois auxquels ils accèdent en priorité: construction, hôtellerie, service domestique... Vicente Gozávez Pérez²⁷, Christine Catarino et Laura Oso²⁸, María Baganha et Emilio Reyneri²⁹, ainsi que Carlota Solé, Natalia

²² PALMA MARTOS, María / MARTÍN NAVARRO, José Luis, « Globalización and Migration flows. Some effects of immigration on the spanish labour market in the last decada », *Analele științifice ale universității « Alexandru Ioan Cuza » din Iași, științe Economice*, Număr Special 2010

²³ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, Universitat de Barcelona, Departament d'Anthropologia Cultural i Història d'Amèrica i d'Àfrica, Tesis Doctoral, 2006, p. 15

²⁴ *Ibid.*, p. 24

²⁵ COHEN, Arón, « España en la encrucijada migratoria (trans)-mediterránea. Una revisión sociogeográfica », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], 4 | 2009, mis en ligne le 21 juin 2011, consulté le 28 février 2012. URL : <http://ccec.revues.org/2718> ; DOI : 10.4000/ccec.2718

²⁶ De la RICA, Sara, « Recent immigration in Spain: facts, economic outcomes and Lessons, n°V, *Annual Migration Meeting*, 2008

²⁷ GOZÁLVEZ PÉREZ, Vicente, *op.cit.*

²⁸ CATARINO, Christine / OSO CASAS, Laura, « La inmigración femenina en Madrid y Lisboa: hacia una etnización del servicio doméstico y de las empresas de limpieza », *Papers, revista de Sociologia*, núm.60, 2000, p. 183-207

²⁹ BAGANHA, María / REYNERI, Emilio, « La inmigración en los países del sur de Europa y su inserción en la economía informal », SOLÉ, Luisa Carlota, *El impacto de la inmigración en la economía y en la sociedad receptora*, Rubí, Anthropos, 2001

Ribas et W.Bergall³⁰ analysent également de façon très détaillée la présence de travailleurs immigrés dans l'économie souterraine espagnole.

Comme je l'ai dit, mon propos est de donner à voir la société espagnole, d'analyser la réponse institutionnelle face au phénomène de l'immigration. Je m'inscris partiellement dans une approche semblable à celle de Lorenzo Gabrielli qui veut « rendre compte de la "politique d'immigration" espagnole mise en place depuis 1985, en examinant ses éléments constitutifs et en retraçant ses différents phases³¹. » Il analyse le récent phénomène migratoire en Espagne en insistant sur « l'apparition tardive de la question migratoire sur la scène politique espagnole par rapport aux pays traditionnels d'immigration d'Europe occidentale³². » Il présente une analyse détaillée des mesures prises pour contrôler les flux migratoires³³ et mettre en place un cadre juridique qui tienne compte de la nouvelle réalité de l'immigration (il évoque notamment le contexte dans lequel furent votées les Lois Organiques 4/2000 et 8/2000). Il expose enfin les différentes opérations exceptionnelles de régularisation, dont les caractéristiques sont spécifiques à l'Espagne. Comme lui, je me suis appuyée sur des sources statistiques quantitatives et, s'il a réalisé son étude de terrain auprès d'immigrés africains, j'ai mené la mienne auprès des migrantes roumaines.

L'article d'Ignacio García Victoria, « Denegación de entrada y salidas obligadas del país. Las garantías del procedimiento en la jurisprudencia (enero 2010-junio 2011) »³⁴, analyse la récente politique migratoire espagnole et permet d'en comprendre les grandes lignes. Monique Héritier propose également, dans son article « Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? »³⁵, une analyse très intéressante des opérations de régularisations. Sylvia Desazars de Mongaillard³⁶ revient, elle aussi sur la politique migratoire espagnole.

Ces trois publications m'ont aidée à présenter le cadre normatif dans lequel s'inscrit l'immigration – notamment roumaine – en Espagne. Miguel Pajares analyse, dans *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña* la politique espagnole et ses « éléments

³⁰ SOLÉ, Carlota / RIBAS, Natalia / BERGALL, W. / PARELLA, S., El empleo irregular entre los inmigrantes en las ciudades españolas, *Journal of ethnic and migrations studies*, vol.24, issue 2, 1998

³¹ *Ibid.*, p. 9

³² *Ibid.*, p. 10

³³ *Ibid.*, p. 129

³⁴ GARCÍA VICTORIA, Ignacio, « Denegación de entrada y salidas obligadas del país. Las garantías del procedimiento en la jurisprudencia (enero 2010-junio 2011) », AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

³⁵ HERITIER, Monique, « Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? », BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011, p.55-68

³⁶ DESAZARS de MONGAILLARD, Sylvia, « L'évolution de la politique migratoire espagnole dans le contexte de la présidence française de l'Union Européenne (1er juillet–31 décembre 2008) », BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011

d'exclusion » (« *elementos de exclusión de la sociedad receptora* »³⁷): les contrôles de plus en plus rigoureux aux frontières qui ont souvent pour conséquence une entrée illégale sur le territoire espagnol. Il analyse, lui aussi, et souvent de façon critique, la réponse des institutions du pays d'accueil face au phénomène de l'immigration:

*Lo importante es que la inmigración se maneja, en muchas de esas situaciones, sin conocer bien sus causas, ni los derechos que la amparan, ni los problemas reales o los beneficios que comporta, es decir, sin conocer con profundidad los procesos que contiene la inmigración. Está generando leyes, políticas fronterizas, políticas urbanísticas o políticas sociales, que a menudo no responden al conocimiento profundo del fenómeno, y que atienden, más bien, a la necesidad de dar respuestas a las actitudes sociales y discursos públicos que van surgiendo en torno a este asunto, actitudes y discursos que, por otra parte, tampoco responden al conocimiento del mismo*³⁸.

Il analyse également les conditions de l'intégration des immigrés et en quoi l'Etat espagnol aide à cette intégration, et revient également sur le caractère de plus en plus multiculturel de l'Espagne:

*El marco teórico del que parte esta investigación contempla la integración, básicamente como un proceso de equiparación entre la población inmigrante y la receptora: equiparación de derechos, de acceso a la igualdad de oportunidades y de trato, equiparación en cuanto a posibilidades de acceso a los servicios, a los espacios públicos, a los cauces de participación que ofrece la sociedad [...] No se trata de una integración de las personas inmigrantes en la sociedad receptora, sino de una integración entre aquellas*³⁹.

En ce qui concerne plus précisément l'immigration roumaine, les travaux scientifiques publiés sur l'immigration en provenance d'Europe de l'Est (et plus spécialement de Roumanie) sont récents. Les flux migratoires vers les pays d'Europe de l'Ouest ont débuté dans les années 90 après la chute du bloc socialiste. Dans son étude *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Mirjana Morokvasic analyse cette nouvelle migration Est-ouest différente des flux migratoires Sud-Nord: Il s'agit de personnes originaires de zones urbaines (ou rurales) appartenant à diverses classes sociales, avec ou sans formation:

³⁷ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, Universitat de Barcelona, Departament d'Anthropologia Cultural i Història d'Amèrica i d'Àfrica, Tesis Doctoral, 2006, p. 27

³⁸ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, op.cit., p. 10

³⁹ *Ibid.*, p. 26, 27

*Autant de schémas différenciés et évolutifs dans une Europe qui, paradoxalement, rigidifie ses politiques autour de l'intégration des installés et de la réglementation des entrées dans un cadre unifié, tout en réglant au cas par cas par accords bilatéraux chaque type de flux dérogatoire à la règle générale [...] Présence de classes moyennes scolarisées et sans perspectives, de jeunes à la recherche de l'aventure occidentale*⁴⁰.

Nouray Ibryamova analyse les migrations de l'Est de l'Europe et les mesures prises par les Gouvernements de l'Union Européenne en matière de sécurité⁴¹. Klaus Zimmermann et Thomas Bauer étudient l'impact des migrations en provenance d'Europe de l'Est sur le marché de travail de l'Union Européenne élargie⁴². K.Groenendijk⁴³ s'est intéressé aux migrations « ethniques » des années 90. D'autres chercheurs ont centré leurs recherches sur les migrations roumaines: Irina Culic a analysé les conditions d'entrée de l'immigration roumaine et moldave dans l'Union Européenne⁴⁴ Ramona Frunza, Liviu Maha, Claudiu Mursa et Mihaela Nedelcu s'intéressent plus particulièrement aux causes de l'immigration roumaine vers les pays de l'Union Européenne et analysent le niveau d'études et de formations des migrants⁴⁵. Constantin Popa décrit l'ampleur de l'émigration des chercheurs roumains⁴⁶. Tous ces travaux m'ont bien sûr fourni des renseignements précieux et ont complété les résultats de mes propres enquêtes et analyses.

L'immigration roumaine vers la France est thème de recherches pour R. Lagrave et Dana Diminescu qui analysent dès 1998 l'immigration roumaine vers la France⁴⁷. La sociologue Dana Diminescu travaille sur les circulations migratoires de l'Europe de l'Est et a analysé tout particulièrement l'immigration roumaine. L'ouvrage collectif *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires*

⁴⁰ MOROKVASIC, Mirjana / RUDOLPH, Hedwig, *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Editions l'Harmattan, 1996, p. 62, 63

⁴¹ IBRYAMOVA, Nouray, «Migration from Central and Eastern Europe and societal security in the European Union», *Jean Monnet –Robert Schuman Paper Series*, vol.1, n°2, 2002

⁴² ZIMMERMANN, Klaus F. / BAUER, Thomas, K. , «Assessment of possible Migration pressure and its labour market impact following EU enlargement to Central and Eastern Europe», *IZA Research Report* n°3, July 1999

⁴³ GROENENDIJK, K. «Regulating ethnic immigration: the case of the Aussiedler», *New Community*, L3(4), 1997, p.461-482

⁴⁴ CULIC, Irina, «Eluding exit and entry controls. Romanian and Moldovan immigrants in the European Union», *East European Politics & Societies*, vol.22, n°1, p.145-170

⁴⁵ FRUNZA, Ramona / MAHA, Liviu /MURSA, Claudiu, «Reasons and effects of the Romanian labour force migration in European Union countries», *CES Working Papers I*, (2), 2009 / FLORINA NEDELICU, Mihaela, «Les migrations internationales des professionnels roumains hautement qualifiés», *Ad Astra Young Romanian Scientists Journal*, 1(1) 2001, www.ad-astra.ro

⁴⁶ POPA, Constantin, «The migration of the Romanian researchers», Université de Poitiers. Septembre 2008, http://scees.univ-poitiers.fr/P2006/w112_constantin_popa

⁴⁷ LAGRAVE, R.M. / DIMINESCU, D., *Faire une saison. Pour une anthropologie des migrations roumaines en France. Le cas du pays d'Oaș*, MIRE, DPM, Rapport de recherches, Paris, 1998

roumaines présente les résultats d'un programme de recherches des années 2000-2002 qu'elle a dirigé en 2003. Bénédicte Michalon analyse les migrations roumaines des « Aussiedler » (qu'elle nomme « saxons de Transylvanie »), l'ethnologue Alain Reyniers les « migrations tsiganes », et Sébastien Lazaroïu et Louis Ulrich les réseaux de proxénétisme⁴⁸. Susan Terrio s'intéresse à la situation des mineurs roumains qui vivent seuls en France⁴⁹. Raluca Prelipceanu analyse pour sa part la présence de Roumains dans ce pays et leur répartition sur le territoire national⁵⁰, ainsi que l'influence qu'exerce le groupe familial sur la décision d'émigrer des Roumaines⁵¹. Elle a analysé également la présence d'étudiants roumains en France. Hélène Pastre a, elle aussi, fait des recherches sur les flux d'étudiants roumains vers Paris. Son article « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux guerres et après 1989. Perspectives comparatives »⁵² présente une « immigration » spécifique et souvent méconnue. Swanie Potot a publié plusieurs travaux de recherches sur l'immigration roumaine⁵³ et plus particulièrement sur les réseaux migrants roumains⁵⁴. Comme dans le cas des travaux publiés sur l'émigration roumaine en général, j'ai trouvé dans ces ouvrages des informations et des pistes de recherches, en particulier dans le cas spécifique des étudiants.

Dans la mesure où l'immigration de l'Est de l'Europe vers l'Espagne est récente, les publications scientifiques à ce sujet reflètent progressivement ce phénomène. Joaquín Arango, María Jesús Criado et Paloma Gómez furent les premiers à s'intéresser aux flux migratoires roumains en Espagne. Leur étude *La población de origen extranjero en Coslada, informe de investigación* est un premier « état des lieux » de l'immigration roumaine dans ce pays⁵⁵ et analyse tout spécialement leur insertion sur le marché du travail espagnol et leur accès au logement.

Certaines publications sont plus générales: Ruth Ferrero Turrión analyse par exemple les nouveaux flux migratoires de l'Est de l'Europe dans *Nuevos Socios, nuevas fronteras. Los procesos migratorios desde Europa Central y Oriental* et s'intéresse, entre autre, aux causes de l'immigration roumaine en

⁴⁸ DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003

⁴⁹ TERRIO, Susan J., «Migration, Displacement and violence: prosecuting Romanian street children at the Paris Palace of justice», *International Migration*, Vol.42, issue 5, december 2004, p.5-33

⁵⁰ PRELIPCEANU, Raluca, «Highly-skilled Migration and Societal transformation in Romania: implications for EU integration», *Changing Europe Summer School III, central and Eastern Europe in a globalized world*, Bremen, 28 July-2 August 2008, (Forschungsstelle Osteuropa an der Universität Bremen)

⁵¹ PRELIPCEANU, Raluca, «A gender approach to temporary labour migration and cultural norms. The case of migration from Romania», *Romanian Journal of Regional Science*, Vol.4, n°1, september 2010

⁵² PASTRE, Hélène, « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux guerres et après 1989. Perspectives comparatives », in: DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p.301-322

⁵³ POTOT, Swanie, *Vivre à l'est, travailler à l'ouest: les routes roumaines de l'Europe*, Editions l'Harmattan, Paris, 2007

⁵⁴ POTOT, Swanie, « Mobilité en Europe, Etudes de 2 réseaux migratoires roumains », *Romanian sociology*, n°2, 2000, p.101-121

⁵⁵ ARANGO, Joaquín / CRIADO, María Jesús / GÓMEZ CRESPO, Paloma, *La población de origen extranjero en Coslada, informe de investigación*, Madrid, Centro de Estudios sobre Ciudadana y Migraciones, Instituto Ortega y Gasset, 2001

Espagne⁵⁶. Vincent Maisongrande, du laboratoire de recherches « migrations internationales, espaces et société » de l'Université de Poitiers (qui travaille sur les migrations internationales, les différentes diasporas et réseaux de migrants) a analysé les différentes étapes de l'immigration roumaine vers l'Espagne, et la localisation des Roumains dans ce pays⁵⁷. Tilm Elrick et Oana Ciobanu analysent les réseaux migrants roumains⁵⁸. Rafael Viruela a étudié tout spécialement la localisation de cette immigration, et son introduction sur le marché du travail espagnol⁵⁹. L'*Instituto Universitario de Estudios Sobre Migraciones* de l'Université privée *Pontificia ICAI-ICADE de Comillas* a publié en juin 2007 un numéro spécial de sa revue *Migraciones* consacré à l'immigration roumaine en Espagne qui, lui aussi, permet de bien comprendre ce phénomène⁶⁰. Ses auteurs analysent notamment les conditions d'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, et la spécificité du moratoire.

Silvia Marcu, chercheuse de l'Institut « de Economía, Geografía y Demografía del Centro de Ciencias humanas y Sociales » du Conseil Supérieur des recherches Scientifiques (Consejo Superior de investigaciones Científicas) a consacré ses recherches aux migrations internationales (et tout spécialement à la mobilité humaine) et aux changements géopolitiques et sociaux en Europe Orientale. Elle a publié des articles et différents travaux très intéressants sur la Roumanie (*Rumania, territorio olvidado. Proceso de transición e integración: 1989-2005*⁶¹) et les relations entre la Roumanie et l'Espagne⁶². Elle travaille actuellement sur les migrations de l'Est de l'Europe vers l'Espagne (« Migraciones de la Europa del Este a España en el contexto geopolítico fronterizo: movilidad circulatoria y retorno »⁶³). Elle a également publié des travaux sur quelques aspects « spécifiques » de l'immigration roumaine en Espagne: les exilés ou les étudiants par exemple⁶⁴, mais également les flux plus difficiles à définir des réseaux de proxénétisme. Son étude de terrain sur les réseaux de

⁵⁶ FERRERO TURRIÓN, Ruth, *Nuevos Socios, nuevas fronteras. Los procesos migratorios desde Europa Central y Oriental*, Documentos CIDOB, serie Migraciones número 5, CIDOB ediciones, mayo de 2005

⁵⁷ MAISONGRANDE, Vincent, *Les circulations migratoires roumaines en Europe: réseaux sociaux et inscription dans l'espace*, MIGRINTER, Université de Poitiers, 2008 (Master2 en Migrations internationales)

⁵⁸ ELRICK, Tilm / CIOBANU, Oana, «Migration networks and policy impacts: insights from Romanian-Spanish migrations», *Global Networks*, vol.9, Issue I, 2009, p.100-116

⁵⁹ VIRUELA MARTÍNEZ, Rafael, «Inmigrantes rumanos en España: aspectos territoriales y procesos de sustitución laboral», *Scripta Nova, Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, vol.10, n°222, 2006

⁶⁰ *Migraciones*, número 21, junio de 2007, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, Universidad Pontificia ICAI-ICADE Comillas

⁶¹ MARCU, Silvia, *Rumania, territorio olvidado. Proceso de transición e integración: 1989-2005*, Universidad de Valladolid, 2005 (Tesis doctoral)

⁶² MARCU, Silvia, *Un puente latino sobre Europa: Las relaciones Rumania-España en el nuevo contexto europeo*, Institutul Cultural Român, Bucarest, 2005

⁶³ www.cchs.csic.es/es/personal/silvia.marcu

⁶⁴ MARCU, Silvia, -« La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », artículo publicado en ISLA FERNANDEZ, Amancio (coord.) *Invasión, exiliados y desplazados en la historia*, Instituto universitario de Historia Simancas, Universidad de Valladolid, 2009, p. 165-203

prostitution roumains en Espagne⁶⁵, et surtout les entretiens maintenus avec leurs victimes m'a permis d'en savoir un peu plus sur ce sujet et d'en compléter l'analyse dans la cinquième partie de ce travail. Miguel Pajares s'est intéressé plus spécialement aux immigrés roumains installés en Catalogne⁶⁶. Son étude *Procesos migratorios y integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña* est une référence en ce qui concerne l'analyse de l'immigration roumaine en Espagne. Il souligne l'ampleur des flux migratoires roumains en Espagne, pourtant encore peu analysés et qui constituent, pour cela, un objet d'études récent et, donc doublement intéressant:

Se estudia algo sucedido en un período de tiempo muy breve y, además, muy reciente [...] La inmigración procedente de la Europa del Este es, quizás, la menos estudiada de entre las procedencias más importantes que tenemos [...] Pero el abrupto crecimiento que ha tenido en pocos años la convierte en merecedora de su estudio al mismo nivel que las demás [...] Sus dimensiones están muy por encima de las de cualquier otro país de la zona⁶⁷.

Son étude *Inmigrantes del Este Procesos migratorios de los rumanos* publié postérieurement reprend les résultats de ses travaux, aborde aussi les flux migratoires d'autres pays de l'Est vers l'Espagne et inclut une analyse de la situation des Roms roumains en Catalogne⁶⁸.

Nous venons de voir que les publications au sujet de l'immigration en Espagne sont très nombreuses et abordent divers aspects de ce phénomène. Le guide élaboré par David Corrochano en présente beaucoup. Elles apportent toutes des données de grande valeur à l'étude des migrations en Espagne. Pour ma part, je n'ai cité ici que les ouvrages ou articles qui m'ont offert des pistes pour élaborer ce travail qui prétend donner à voir la transformation de la société espagnole face au phénomène de l'immigration.

J'ai choisi d'illustrer mon propos à travers une analyse de l'immigration féminine roumaine. De nombreux travaux scientifiques, dont l'objet d'étude est la femme immigrée ont été publiés. Je ne présenterai ici que quelques uns de ces travaux.

⁶⁵ MARCU, Silvia, « El tráfico y la trata de mujeres rumanas en la Comunidad de Madrid », *Investigaciones Geográficas*, n°48, Instituto Universitario de Geografía, Universidad de Alicante, mayo-agosto de 2008 p.159-177

⁶⁶ PAJARES, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, Universitat de Barcelona, Departament d'Anthropologia Cultural i Història d'Amèrica i d'Àfrica, Tesis Doctoral, 2006

⁶⁷ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, Universitat de Barcelona, Departament d'Anthropologia Cultural i Història d'Amèrica i d'Àfrica, Tesis Doctoral, 2006, p. 10

⁶⁸ PARAJES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial s.a., Barcelona, 2007

I.1.2. Etude de genre

Rappelons, pour commencer, la définition de la notion de genre donnée par Christine Guionnet dans l'article « Sexe et genre »:

*Il s'agissait avant tout de compenser une vision scientifique jusqu'alors « androcentrée», c'est-à-dire essentiellement fondée sur le rôle des hommes dans l'histoire et l'organisation des sociétés [...] Une nouvelle notion devait être utilisée. Dès 1972, dans son essai *Sex, Gender and Society*, la sociologue féministe britannique Ann Oakley, s'inspirant notamment du psychanalyste Robert Stoller, proposa le terme *gender* afin de distinguer le sexe, donné biologique, et le genre, construit social variable et évolutif*⁶⁹.

Françoise Picq, professeure de Sciences Politiques, définit le genre comme «*la construction sociale des différences et des inégalités entre les sexes*»⁷⁰, et Nicole Mosconi, professeure en Sciences de l'Education à l'Université de Paris X-Nanterre montre ce qu'est un stéréotype de genre:

*Ces mécanismes sont liés à ce que la psychologie sociale appelle stéréotypes de sexe, des croyances simplificatrices et même caricaturales en des caractéristiques très différenciées et rigides des hommes et des femmes, et ces stéréotypes ont pour fonction non seulement de différencier, mais surtout de hiérarchiser les groupes de sexe. Ils sont valorisants pour le groupe masculin et dévalorisants pour le groupe féminin. Ils guident nos perceptions, nos attentes, nos jugements et nos conduites*⁷¹.

Parmi les nombreuses publications consultées sur ce sujet, je retiendrai l'article de Linda Guerry, «Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche»⁷² qui me fut très utile, puisqu'il trace les grandes lignes de l'introduction de la notion de genre dans la recherche en histoire. Linda Guerry analyse en effet la naissance et l'évolution de la « femme immigrée » comme sujet de recherches pour les historiens, compare la situation de la France avec celle des Etats-Unis et étudie parallèlement l'évolution théorique de ce thème en sociologie. Selon Linda Guerry, l'intérêt plus spécifique pour les migrantes commence à se manifester lorsque les

⁶⁹ GUIONNET, Christine, «Sexe et genre», Encyclopédie Universalis, www.universalis.fr/encyclopedie

⁷⁰ PICQ, Françoise, «De la mixité au genre», Quelle mixité pour l'école, scérén, CNDP, Editions Albin Michel, 2004, p.115, TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, Master2, Université de Bourgogne, septembre 2007

⁷¹ MOSCONI, Nicole, « Les mécanismes de l'inégalité», Quelle mixité pour l'école, scérén, CNDP, Editions Albin Michel, 2004, p.29, TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, op.cit.

⁷² GUERRY, Linda, «Femme et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche», *Genre et Histoire* [en ligne], n°5, Automne 2009, mis en ligne le 18 janvier 2010, <http://genrehistoire.revues.org/index808.html>

immigrés s'installent dans le pays d'accueil et font venir leurs familles à travers le regroupement familial. Elle montre que cette étape des migrations «*rend visibles les immigrantes*»⁷³. Le féminisme d'alors «*impulse des recherches centrées sur les femmes [...] la recherche des immigrantes a émergé par des travaux de féministes au sein de la recherche sur l'immigration*», et permet d'élargir les thèmes de recherches. On découvre ainsi peu à peu que les «*femmes immigrées ne sont pas toutes mères de famille inactives et analphabètes, comme on a tendance à les représenter dans l'imagerie de la migration*»⁷⁴. En effet, les immigrées s'intègrent dans la société réceptrice, la participation de certaines d'entre elles à la vie associative de leur quartier ou de leur municipalité contribue à cette visibilité progressive⁷⁵.

Le travail de Linda Guerry permet de voir le cheminement de la recherche sur le sujet. Quand elle étudie la situation en France, elle montre, en effet, qu'il n'y avait, dans les années 1970, que peu de travaux consacrés spécifiquement aux femmes immigrées. Elle rappelle également que dans les années 1980 le discours sur l'immigration en France devient plus «*ethnalisé*», et le débat sur l'intégration des immigrés est récurrent. Et c'est par l'analyse sociologique des rapports entre culture, origine et intégration, qui accorde une plus grande place aux enfants et aux femmes, que commencent vraiment les recherches sur les migrantes⁷⁶.

Le schéma qui associe l'homme à la sphère publique économique et productive, et la femme à la sphère privée, sociale et privée est peu à peu remis en cause et jugé erroné. De plus en plus de chercheurs incorporent le genre comme un élément fondamental dans l'analyse des migrations⁷⁷ et proposent, comme le souligne Linda Guetty dans l'article cité plus haut, une «*relecture sexuée du phénomène migratoire*»⁷⁸. Il devient, explique-t-elle, catégorie d'analyse et ouvre de nouvelles perspectives de recherches⁷⁹.

Carmen Gregorio Gil, qui s'inscrit dans ces nouvelles perspectives explique que, grâce à l'approche du genre, la femme est considérée dans sa spécificité:

Bajo los presupuestos básicos de este modelo, algunas investigaciones buscan las causas específicas que diferencian la emigración femenina de la masculina. Desde estos trabajos se pretende estudiar la participación de la mujer en diferentes procesos socioeconómicos y políticos, entre los que se incluyen los movimientos migratorios. Entre sus objetivos centrales

⁷³ GUERRY, Linda, *op.cit.*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 4

⁷⁵ *Ibid.*, p. 4

⁷⁶ GUETTY, Linda., *op.cit.*, p. 5

⁷⁷ *Ibid.*, p. 21

⁷⁸ Guetty, Linda, *op.cit.*, p.10

⁷⁹ *Ibid.*, p. 9

*está sacar de la invisibilidad en la que se había dejado a la mujer en lo referente a su participación en las migraciones*⁸⁰.

Linda Guetty insiste sur le fait qu'à la même période, les publications des historiens portent encore essentiellement sur l'histoire de « l'immigration ». La « femme immigrée » n'y apparaît encore qu'occasionnellement comme sujet de recherche⁸¹ et c'est surtout à partir de la fin des années 1980 qu'elle le devient pleinement. Au début des années 80, certains travaux sur l'immigration avaient été publiés, mais ils s'intéressaient encore peu aux femmes. En effet, selon les analyses de Linda Guetty, la recherche sur les migrations en histoire a, pendant longtemps, utilisé une approche « androcentrique » et s'est essentiellement intéressée à la figure de l'homme immigré⁸². Par ailleurs, les recherches sur l'histoire des femmes ne traitaient pas encore de la femme immigrée: « *L'histoire de l'immigration s'est peu intéressée aux femmes, et, de son côté, l'histoire des femmes s'est peu penchée sur la question de l'immigration*⁸³. »

Ce sont donc les sociologues qui, les premiers, ont analysé certains aspects de l'expérience migratoire des femmes. Parmi les nombreux sujets abordés –rôle de la famille, influence de la culture d'origine, femme immigrée sur le marché du travail– Linda Guerry insiste sur un nouvel axe de recherches: Le rôle des femmes immigrées dans l'intégration de leur famille, puisqu'elles furent enfin considérées « *véritables actrices sociales de l'intégration*⁸⁴. » Ce sujet m'intéressait particulièrement dans la mesure où je voulais analyser le quotidien des Roumaines en Espagne, afin de connaître leur degré d'intégration.

Je ne citerai ici que quelques travaux qui montrent dans quelle mesure l'incorporation du concept de genre a permis d'élargir les domaines de recherche sur l'immigration féminine. James Fawcett, Henrietta Moore ou Wendy Izzard ont mené des recherches diverses, mais soulignent, dans leurs travaux respectifs, que les femmes immigrèrent, elles aussi (individuellement ou en couple) essentiellement pour des raisons économiques⁸⁵. L'étude de l'Institut In straw s'intéresse pour sa part aux femmes immigrées qui, même si elles émigrent en tant que conjointes, profitent de la migration

⁸⁰ *Ibid.*, p. 22

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*, p. 8

⁸³ *Ibid.*, p.7

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ FAWCETT, James T. / KHOO, Siew-Ean / SMITH, Peter (ed.), «Women in the cities of Asia. Migration and urban adaptation», Westview Press, 1984 / MOORE, Henrietta L., *Antropología y feminismo*, Ed. Cartedra, Madrid, 1991 / IZZARD, Wendy, « Migrants and mothers: case-studies from Botswana », *Journal of Southern African Studies* 2, 1985, p.258-280, GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p.25

pour trouver un travail et améliorer leurs conditions de vie⁸⁶. D'autres chercheurs analysent les conditions de travail des femmes immigrées: Sallie Westwood et Parminder Bhachu s'intéressent par exemple aux immigrantes qui travaillent dans la société réceptrice (ici en Grande-Bretagne) et aux inégalités ethniques, de classe et de genre auxquelles elles sont confrontées⁸⁷.

D'autres tentent de définir les raisons de l'immigration féminine par rapport aux structures patriarcales de la société d'origine. Quelle position les femmes occupent-elles dans leur famille, ou dans la société dans laquelle elles vivent? Quels facteurs exercent une influence sur leur décision d'émigrer? Tenir compte de ces paramètres, dans certains travaux sur l'immigration féminine permet de savoir s'ils sont réellement décisifs: «*Se evidencia la necesidad de situar la emigración “dentro del contexto socioestructural y cultural por el que los roles de los hombres y de las mujeres vienen determinados”*»⁸⁸.

En 1984, la sociologue Mirjana Morokvasic est l'une des premières à remettre en question, dans son article «*Birds of passage are also women*»⁸⁹, les stéréotypes existant sur les immigrées. Elle montre qu'elles ne correspondent pas toutes à l'image qu'on a généralement d'elles, qui les présente passives et dépendantes. En effet, les premiers travaux qui prennent en compte la participation des femmes dans les processus migratoires analysent encore souvent les immigrées en tant que mère de famille ou épouses, comme le souligne Carmen Gregorio Gil:

*El papel que toman las mujeres va a venir muy determinado por la dicotomía entre los ámbitos público/privado que caracterizó en este período el enfoque feminista [...] Como consecuencia, la mujer va a aparecer dentro de las migraciones como un ser social y privado, y el hombre como un ser económico y público. A pesar de ello, estos trabajos significan una superación con respecto a los estudios más generales sobre migraciones*⁹⁰.

Cette dernière citation montre que l'étude de genre appliquée aux phénomènes migratoires s'est également très vite développée en Espagne. Carmen Gregorio Gil a analysé en 1996 l'immigration dominicaine dans la Région de Madrid⁹¹. Son livre, *Migración femenina. Su impacto en las relaciones*

⁸⁶ UN-INSTRAW (UN-International Research and Training Institut Advancement of Women), «The migration of Women. Methodological Issues in the measurement and Analysis of International migration», Santo Domingo, Instraw, 1994

⁸⁷ WESTWOOD, Sallie / BHACHU, Parminder (ed.), *Enterprising Women. Ethnicity, Economy, and Gender relations*, Routledge, London, 1988, GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p.29

⁸⁸ TRAGER, Lilian, «Family Strategies ans the Migration of Women: Migrants to Dagupan City, Philippines», *International Migration Review*, 18(4), 1984, GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p30

⁸⁹ MOROKVASIC, Mirjana, «birds of passage are also women», *International Migration Review*, vol.18, n°68, 1984

⁹⁰ GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p.23

⁹¹ GREGORIO GIL, Carmen, *Sistemas de género y migración internacional: la inmigración dominicana a la Comunidad de Madrid*, Tesis Doctoral, 1996 (disponible en micro-fichas)

de género⁹², présente également une analyse des différents modèles théoriques de la recherche sur les migrations. Elle rappelle que dans les années 1960 et 70, la recherche portait essentiellement sur les raisons économiques des migrations et sur leurs effets positifs (passage d'une société souvent plutôt traditionnelle à une société réceptrice plus moderne, conséquences que cette modernité a ensuite sur les immigrés qui se forment, découvrent d'autres valeurs, et les transmettent ensuite dans leur pays d'origine...)⁹³. A cette époque on considère que les femmes n'existent qu'à travers leur rôle d'épouses, elles accompagnent leur conjoint immigré et sont reléguées à la sphère privée. Si la femme émigre à titre individuel, l'analyse des raisons de cette immigration adopte les critères employés pour décrire l'émigration masculine, on ne perçoit pas encore de différences significatives.

Laura Oso Casas analyse, dans son article «Migración, género y hogares transnacionales»⁹⁴, la place que les femmes immigrées ont pris peu à peu comme thème de recherche et elle m'a éclairée quant à l'orientation que je voulais donner à ce travail. Elle remarque, en effet, qu'à partir des années 1990 la production scientifique sur l'immigration féminine est plus abondante, et reflète souvent la féminisation progressive des migrations. Laura Oso Casas souligne également que l'incorporation du genre comme catégorie d'analyse a ouvert la voie à des recherches qui prennent en compte la spécificité des femmes immigrées et s'intéressent à des domaines jusqu'alors peu envisagés: «¿Realmente estamos ante una feminización de la migración, o más bien ante una feminización del discurso migratorio?»⁹⁵.

L'immigration originaire de certains pays (notamment, pour l'Espagne, de République Dominicaine ou de Colombie) est très féminine, ce sont souvent les femmes qui partent les premières et sont les « pioneras de la cadena migratoria »⁹⁶, comme les définit Laura Oso.

La recherche scientifique a analysé cet aspect de l'immigration: il est important, puisque les femmes émigrent pour des raisons économiques en Europe et trouvent un travail dans la société réceptrice. La décision d'émigrer est prise au sein du groupe familial, et ces femmes partent souvent en laissant des enfants ou un conjoint dans leur pays: « *La emigración pasa a constituirse en una estrategia del grupo doméstico dentro del contexto internacional* »⁹⁷. Elles sont les « protagonistes » de ce processus migratoire et n'arrivent plus seulement à travers le regroupement familial. Elles gardent des liens très forts avec leur pays d'origine, puisqu'elles y ont laissé des enfants aux soins d'autres membres de leur famille. Ce sont elles qui subviennent à l'économie familiale, en envoyant régulièrement de l'argent à

⁹² GREGORIO GIL, Carmen, *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*, Narcea, S.A.De Ediciones, Madrid, 1998, p. 9-30

⁹³ *Ibid.*, p. 22

⁹⁴ OSO CASAS, Laura, «Migración, género y hogares transnacionales», Universidad da Coruña, septembre de 2009

⁹⁵ OSO CASAS, Laura, «Migración, género y hogares transnacionales», Universidad da Coruña, septembre de 2009

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p.31

leurs proches. Ce personnage de la femme immigrée « chef de famille » qui émigre pour travailler a été au centre de nombreuses analyses, de même que de nombreux chercheurs se sont intéressés au rôle et à l'influence que la famille a dans ce processus.

Dans l'article déjà cité, Linda Guetty rappelle que dans les années 90 la recherche historique commence également à intégrer le concept du genre et les catégories de race et d'ethnicité. Cette nouvelle approche « *revisite certaines analyses* »⁹⁸ des migrations et permet d'élargir les thèmes de recherches: « *Le genre éclaire cette histoire dans différents domaines*⁹⁹. » Selon elle, l'utilisation de la notion de genre « *comme catégorie analytique* » fut « *une évolution théorique importante* » et permit d'analyser les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes migrantes (notamment celles de migrantes appartenant à des minorités ethniques). Le « transnationalisme » (liens entre l'immigrée et son pays d'origine), les réseaux familiaux et sociaux des migrants, la sexualité, ou le mariage deviennent ainsi des domaines de recherches en histoire¹⁰⁰.

Carmen Gregorio Gil tente de résumer ce qu'est le transnationalisme, en s'inspirant des travaux de différents chercheurs:

[Es] *el proceso por medio del cual los inmigrantes forjan y mantienen relaciones sociales multitrenzadas que encadenan sus sociedades de origen y asentamiento [...] el proceso por medio del cual los inmigrantes construyen campos sociales a través de las fronteras geográficas, culturales y políticas*¹⁰¹.

Laura Oso cite, elle, Mirjana Morokvasic: « *Los individuos circulan entre las fronteras, construyen su identidad en varios espacios nacionales, estableciendo relaciones, circulando y moviéndose entre ellos*¹⁰². » Tous ces travaux (et ceux d'E. Zontini par exemple¹⁰³) analysant l'aspect transnational de l'immigration féminine m'ont aidée à formaliser ce que mes enquêtes m'avaient montré.

Les immigrées qui sont venues travailler en Espagne ont fait, dans ce pays, l'objet de nombreuses analyses qui prennent en compte la catégorie du genre et l'aspect « transnational » de leur histoire. Nous ne pouvons citer ici toutes les productions scientifiques à ce sujet publiées en Espagne, mais

⁹⁸ *Ibid.*, p.12

⁹⁹ *Ibid.*, p.12

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.12

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 35

¹⁰² OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹⁰³ ZONTINI, E., «Immigrant women in Barcelona, coping with the consequences of transnational lives», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.30, n°6, November 2004, p.1113-1144, in: OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

pouvons mentionner par exemple les travaux de Natalia Ribas¹⁰⁴, Carmen Gregorio Gil¹⁰⁵, A. Escrivá¹⁰⁶, ou A. Ramírez¹⁰⁷. On trouve dans ces travaux des études sur la situation familiale des migrantes: celles qui sont parties seules laissant enfants (et parfois) conjoint dans leur pays d'origine, celles (moins nombreuses) qui sont parties après une séparation, d'autres encore qui étaient célibataires lors de leur migration. Carmen Gregorio Gil, P. Gainza¹⁰⁸, Daniel La Parra Casado et Miguel Mateo Perez¹⁰⁹, P. Hondagneu Sotelo et E. Avila¹¹⁰ ou J. Barou¹¹¹ ont analysé plus spécifiquement les conséquences que cette immigration de la « chef de famille » a sur sa situation matrimoniale, sur sa vie de famille et sur ses propres enfants. Les immigrées s'occupent souvent, dans la société réceptrice, des enfants des autres, et sont séparées des leurs par des milliers de kilomètres; cette situation, souvent mal vécue, peut avoir des répercussions sur leur santé (dépressions, maladies psychosomatiques...): «*Tienen que dejar sus descendientes a cargo de otras mujeres, renunciando a la realización de sus propias tareas reproductivas para asumir "las de otras"*»¹¹².

La maternité des immigrées est sujet d'analyse récurrent, mais, curieusement, comme l'ajoute Laura Oso, il existe peu de travaux sur le rôle du père immigré dont les enfants sont restés dans le pays d'origine: «*La paternidad en el marco de los hogares transnacionales no es cuestionada, no hay referencias a la figura del mal padre*»¹¹³. Laura Oso souligne également le fait que peu de chercheurs se sont vraiment intéressés à l'impact des sommes envoyées par les immigrées dans leurs pays. Les études à ce sujet portaient généralement sur l'envoi d'argent ou de biens en nature des immigrés par pays, mais ne faisaient pas la distinction entre les envois effectués par des femmes et ceux effectués par des hommes. Pourtant, ce sont souvent les femmes qui subviennent, grâce à leurs envois, à l'économie familiale. Quel est réellement l'impact économique de leurs envois sur la situation de leur pays d'origine? Ce domaine semble avoir été encore peu exploité.¹¹⁴.

¹⁰⁴ RIBAS, Natalia, *Las presencias de la inmigración femenina, un recorrido por Filipinas, Gambia y Marruecos en Cataluña*, Icaria, Barcelona, 1999, OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹⁰⁵ GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*

¹⁰⁶ ESCRIVÁ, A., *Empleadas de por vida. Peruanas en el servicio doméstico de Barcelona*, Papers, 2000, in: OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹⁰⁷ RAMÍREZ, A., *Migraciones, género e islam. Mujeres marroquíes en España*, Mundo Árabe e Islámico, Educación y Cultura, Madrid, 1998, OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹⁰⁸ GAINZA, P., «La feminización de la migración y las familias transnacionales», *Pueblos, Revista de información y debate*, www.revistapueblos.org/article.php3?iq_article=396, OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹⁰⁹ LA PARRA CASADO, Daniel / MATEO PEREZ, Miguel A., *La migración ecuatoriana a España desde la visión de los familiares de los migrantes*, Studi Emigrazione, XLI n°154, OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹¹⁰ HONDAGNEU SOTELO, P. / AVILA, E., «I'm here, but I'm there, the meanings of Latina Transnational Motherhood», *Gender and Society*, vol.11, n°5, p.548-571, OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹¹¹ BAROU, J., «La famille à distance, nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique Sahélienne», *Hommes et Migrations 1234*, juillet-août, 2001, p.16-25, OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹¹² OSO CASAS, Laura, *op.cit.*

¹¹³ *Ibid.*, p.7

¹¹⁴ *Ibid.*, p.14

L'entrée de la femme sur le marché du travail des sociétés réceptrices a eu des répercussions importantes sur l'organisation familiale des foyers qui ont recours à de la main d'œuvre étrangère, essentiellement féminine. Les productions scientifiques à ce sujet soulignent les inégalités de classe, de race ou d'ethnie qui existent entre les femmes des sociétés réceptrices, et les immigrées qu'elles emploient: « *La reflexión queda así plantada : ¿Acaso la inserción laboral de las mujeres en el Norte, vista como una posible vía de emancipación/empoderamiento no se está realizando a través de la explotación de las mujeres del Sur?* »¹¹⁵

L'existence et l'importance des réseaux migrants sont également un sujet de recherche qui a permis de connaître davantage certains aspects des migrations féminines. Carmen Gregorio Gil cite le travail de Glenn Hendricks¹¹⁶ comme l'un des premiers ouvrages sur le sujet. Cristina Garrison, Carol Weiss¹¹⁷ et Patricia Pessar¹¹⁸ ont analysé les réseaux des immigrés dominicains aux Etats-Unis, Rosa Aparicio Gómez et André Tornos les réseaux sociaux des migrants en Espagne¹¹⁹ Carmen Gregorio Gil a, elle aussi, beaucoup analysé ces réseaux migrants dominicains, qu'elle définit ainsi:

*Para que se den y mantengan las migraciones internacionales, se hace necesaria la activación de una serie de contactos que forman parte de una red de relaciones preexistente-de parentesco, amistad o vecindad [...] A través de estas redes fluirá información, recursos y todo tipo de bienes y servicios materiales y no materiales orientados a que la inmigración se lleve a cabo*¹²⁰.

Ses recherches lui ont également permis de distinguer ces réseaux d'autres plus ou moins « opportunistes » qui profitent financièrement de l'émigration¹²¹. J'aborderai également ce problème dont j'ai perçu l'importance en lisant l'ouvrage de Gregorio Gil.

J'ai choisi de m'intéresser aux Roumaines. Je rejoins en cela Joaquín Giró et Alicia Fernández, auteurs d'une étude sur les femmes immigrées à Logroño¹²² et qui expliquaient le choix d'une étude

¹¹⁵ *Ibid.*, p.7

¹¹⁶ HENDRICKS, Glenn, «The dominican Diaspora:From the Dominican Republic to New York City, Villagers in Transition», Teachers College Press, Columbia University, New York, 1974, GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p. 34

¹¹⁷ GARRISON, Vivian / WEISS, Carol I., «Dominican Family networks and United States Immigration Policy: a Case Study », *International Migration Review*, 13 (2), 1979, GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p. 35

¹¹⁸ PESSAR, Patricia, «The linkage between the Household and Workplace of Dominican Women in the U.S.», *International Migration Review*, 18 (4), 1984, GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p. 35

¹¹⁹ APARICIO GOMEZ, Rosa / TORNOS, André, *Las redes sociales de los inmigrantes extranjeros en España. Un estudio sobre el terreno*, Documento del Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 2005

¹²⁰ GREGORIO GIL, *op.cit.*, p. 35

¹²¹ *Ibid.*, p.7

sur les femmes par leur présence de plus en plus importante au sein des flux migratoires¹²³: «*El estudio que presentamos a continuación es fruto del interés de los autores hacia realidades sociales en las que convergen los conceptos de género junto a los de inmigración, ciudadanía y vida cotidiana*¹²⁴.» Je m’inscris également dans la démarche similaire des auteurs de l’ouvrage collectif *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*¹²⁵:

*Vivimos en una sociedad en construcción y el fenómeno migratorio tendremos que lograr interpretarlo como un factor más de esa construcción, no como un problema [...] Y para esa nueva sociedad todos somos importantes e imprescindibles, pero, no me cabe la menor duda, las mujeres –más que nunca– vendrán a jugar un rol decisivo en los procesos de modernización y desarrollo, las mujeres extranjeras, en especial, en la integración de los colectivos*¹²⁶.

Certains articles de cet ouvrage m’ont permis de connaître notamment davantage la situation quotidienne des femmes immigrées sur le marché du travail espagnol¹²⁷, ou leurs stratégies migratoires¹²⁸.

En ce qui concerne l’utilisation que je fais de l’étude de genre, il me semble important de préciser que je l’envisage en la mettant en regard de la société espagnole, puisque c’est précisément cette société espagnole qui m’intéresse. Celle-ci fut pendant longtemps jugée rétrograde vis-à-vis des femmes et de la condition féminine (nous reviendrons sur la période du Franquisme dans la seconde partie de ce travail), mais de grands changements ont eu lieu, transformant le rôle des femmes dans la société espagnole (droits acquis, insertion sur le marché du travail...). L’insertion des femmes espagnoles sur le marché du travail a entraîné, nous l’avons vu, un besoin de main d’œuvre dans certains domaines, besoin pallié par l’arrivée de travailleurs immigrés, notamment des femmes. Cet objet de recherches m’intéressait, c’est pourquoi j’en ai fait tout d’abord le sujet de mon mémoire de Master2 consacré à la

¹²² GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *Mujeres inmigrantes. Invisibilidad y práctica cotidiana*, Instituto de Estudios Riojanos, Logroño, 2004

¹²³ *Ibid.*, p. 13, 17

¹²⁴ *Ibid.*, p.13

¹²⁵ CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005

¹²⁶ *Ibid.*, p. 7

¹²⁷ MESTRE I MESTRE, Ruth M., «Trabajadoras de cuidado. Las mujeres de la ley de Extranjería», CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p.139-167 / COLECTIVO IOÉ, «Mujeres inmigradas y trabajo», CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 15-55

¹²⁸ RIBAS, Natalia, « Todo por la familia. La emigración de las mujeres desde el origen », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 105-117

situation des femmes immigrées dans la C.A. de Madrid¹²⁹. Comme je le précisais alors, le but de ce travail était: *d'analyser les différents aspects de la vie quotidienne des femmes qui immigreront dans la Région de Madrid, en cherchant à connaître les éléments qui les rendent parfois plus vulnérables que les hommes*»; je désirais également «*évoquer la réaction des institutions régionales face au phénomène de l'immigration et les aides dont les femmes immigrées disposent, en tentant d'en analyser l'efficacité*». Cette étude visait enfin à «*analyser dans quelle mesure les femmes qui immigreront dans la région de Madrid s'intègrent dans la société espagnole*¹³⁰. » Après avoir présenté divers aspects de l'immigration féminine dans la région (la santé, la situation administrative, la diversité des projets migratoires de ces femmes...), j'ai tenté d'analyser ce phénomène dans sa spécificité: les femmes immigrées sont discriminées sur le marché du travail espagnol, sont en général beaucoup plus vulnérables que les hommes et plus souvent victimes de l'image stéréotypée que la société espagnole a d'elles. Introduire l'approche du genre comme thème de réflexion et d'analyse de ce phénomène permet d'appréhender tous ces aspects de leur vie en Espagne de façon beaucoup plus pertinente, me semble-t-il. Pourtant, il est important de souligner que les femmes immigrées ont également beaucoup de ressources et luttent quotidiennement pour s'intégrer au mieux dans la société espagnole.

J'ai pu constater également que les femmes immigrées étaient souvent prisonnières de l'image stéréotypée que la société réceptrice –ici l'Espagne– avait d'elles. J'évoquais par exemple, dans le mémoire dont nous venons de parler, la situation des femmes musulmanes, souvent associées à l'intégrisme, l'oppression ou l'archaïsme, et encore très méconnues en Espagne.

Les Roumaines constituent presque 50% de l'immigration roumaine en Espagne, et pourtant, ces flux migratoires sont traités, à de rares exceptions près de façon plus générale. L'analyse porte sur les flux migratoires dans leur totalité, ses caractéristiques principales (nombre, caractère familial, présence sur le territoire) ou quelques parcours spécifiques (Adventistes, Roms...), mais peu de publications présentent les résultats d'une étude de terrain dont l'échantillon est constitué uniquement de Roumaines.

Swanie Potot avait introduit la perspective du genre dans ses recherches, mais son analyse portait surtout sur «*la place des femmes dans les réseaux migrants roumains*»¹³¹. Seules Liliana Suárez et

¹²⁹ TREFFOT, Anne-Elisabeth, *op. cit.*

¹³⁰ *Ibid.*, p.3

¹³¹ POTO, Swanie, «*La Place des femmes dans les réseaux migrants roumains*», CATARINO, Christine / MOROKVASIC, Mirjana, «*Femmes, genre, migrations et mobilités*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.21-n°1-2005, p243-257, mis en ligne le 08 septembre 2008. URL : <http://remi.revues.org/2335>

Paloma Crespo ont publié un article¹³² sur les Roumaines en Espagne. Mon travail prétend combler ce manque et présenter un échantillon de Roumaines varié et éclairant sur la situation des immigrées roumaines en Espagne. Je rejoins en cela les objectifs de Joaquín Giró et Alicia Fernández qui ont choisi également un échantillon de femmes immigrées pour leur étude *Mujeres inmigrantes. Invisibilidad y práctica cotidiana*:

El concepto de mujer inmigrante remite a una mujer desconocida, con atributos cuantitativos como la edad o el estado civil o incluso el país de origen, sin presencia o con imágenes estereotipadas, rodeadas de incógnitas, dibujada por el prejuicio y el desconocimiento; en definitiva, invisible a la mirada del ciudadano. Por eso hemos decidido recrear sus vivencias, sus pasiones, sus deseos, sus ilusiones, para de esa forma darle contenido a esa imagen imprecisa o difuminada con la que nos habíamos acostumbrado a entender las noticias que hablan de mujeres inmigrantes. Un contenido sin nombres propios (porque queremos guardar el anonimato de sus identidades) pero cargado de situaciones cotidianas¹³³.

Ces auteurs soulignent le pragmatisme des femmes immigrées dans le processus d'adaptation et d'intégration dans la société réceptrice¹³⁴ («*Es la encargada de establecer un puente entre ambas [culturas]*»¹³⁵). Mon objectif est similaire puisque je prétends montrer qui sont les Roumaines en Espagne et quel est leur degré d'intégration dans le pays récepteur.

I.1.3. Analyse des représentations mentales

Les auteurs de l'ouvrage collectif *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine* ont travaillé sur le concept de « l'altérité »:

La rencontre, voulue ou forcée, subie ou cherchée avec "l'autre" être humain crée de nouvelles réalités sociales et individuelles qui peuvent être sources soit d'enrichissement, de complémentarité, de changement, soit motif d'opposition, de refus, d'affrontements¹³⁶.

¹³² SUÁREZ NAVAZ, Liliana / CRESPO BORDONABA, Paloma, «Familias en movimiento. El caso de las mujeres rumanas en España », Revista *Migraciones* número 21, *op.cit.*

¹³³ *Ibid.*, p. 73

¹³⁴ *Ibid.*, p. 12

¹³⁵ *Ibid.*, p. 13

¹³⁶ BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011, p. 8

Ils veulent donc « *étudier l'évolution d'une telle rencontre [...] savoir comment se réalise l'approche vers l' "émigrant" et avec quels résultats*¹³⁷. » L'Espagne est devenue pays récepteur de nombreux immigrés et la rencontre avec l'autre peut être vue comme un problème, ou entraîner la formation d'idées reçues et de clichés sur ces nouveaux arrivants: « *L'imaginaire social espagnol s'est enrichi ainsi de nouvelles images, concepts et stéréotypes*¹³⁸. »

Arón Cohen évoque aussi, dans son article cité plus haut, la répercussion médiatique de l'immigration dans le pays d'accueil. Elle occupe souvent le devant de la scène et fait oublier les faits concrets que nous livrent, entre autres, les études scientifiques et les publications statistiques: « *A menudo, en los imaginarios y en los discursos sobre la inmigración, el valor de las estadísticas en la aceptación válida de la palabra es muy relativo y claramente subordinado* ».

Ces articles m'ont donné quelques pistes de recherches: je tenterai en effet de savoir, à travers l'analyse de mon corpus journalistique, comment l'immigration –et en particulier l'immigration roumaine– est perçue dans l'opinion publique espagnole. Je rejoins en cela l'approche de nombreuses publications qui ont analysé la façon dont l'immigration est perçue dans le pays récepteur: Thierry Desrues, Manuel Pérez et Oscar Molina analysent l'image sociale des immigrés et les divers facteurs qui sont à l'origine de certains préjugés les concernant¹³⁹. Ils soulignent que l'amalgame immigration = délinquance est fréquent, et de nombreux ouvrages tentent d'aller au-delà de ce cliché pour présenter une analyse plus nuancée de la situation: César Alonso, Nuno Garroupa et Pablo Vázquez analysent le taux de criminalité des étrangers en Espagne entre 1999 et 2006¹⁴⁰, María Ángeles Cea d'Ancona et Miguel Valles présentent un rapport annuel sur la xénophobie et le racisme en Espagne, très complet en la matière¹⁴¹ (Je le citerai à plusieurs reprises dans ce travail).

Les articles et publications suivants m'ont également donné plusieurs pistes de recherches et ont orienté l'élaboration de la sixième partie de mon travail, notamment l'analyse du corpus journalistique. Mercè Pujol Berché¹⁴² et María Martínez Lirola¹⁴³ ont analysé l'image des immigrés dans la presse

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*, p. 7

¹³⁹ DESRUES, Thierry / PÉREZ YRUELA, Manuel / MOLINA MOLINA, Oscar, «Public opinion about immigration in Spain: utilitarian, cultural and pluralist trends », http://www.iesa.csic.es/archivos/documentos-trabajo/2009/Working_Paper_Public_opinion_about_immigration_in_spain.pdf

¹⁴⁰ ALONSO BORREGO, César / GARROUPA, Nuno / VÁZQUEZ, Pablo, *Immigration and crime in Spain. 1999-2006, Documentos de Trabajo 2008-34, Serie Immigration*, Cátedra FEDEA, Banco Popular, october 2008

¹⁴¹ CEA D'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTÍNEZ, Miguel S., *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2008*, Observatorio español del Racismo y la Xenofobia, Ministerio de Trabajo e inmigración, Secretaría de estado de inmigración e emigración, Dirección General de integración de los inmigrantes, NIPO: 201-08-123-3, 2008 / *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2009*, Observatorio español del Racismo y la Xenofobia, Ministerio de Trabajo e inmigración, 2009 / *-Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2011-2012*, Editorial Oberaxe, 31 de julio de 2012

¹⁴² PUJOL BERCHÉ, Mercè, « La representación del individuo en sociedad: inmigración y prensa en España, in: TORRES, M. / OLMOS, M.(ed.), *Individu et société, représentation, rapports, conflits*, Rouen, 1989

espagnole (María Martínez Lirola s'est centrée sur la presse gratuite). Leur approche linguistique leur permet d'analyser dans le détail les titres, les textes des articles choisis, les photos qui les accompagnent, et le vocabulaire utilisé. Elles peuvent ainsi montrer la récurrence d'une image de l'immigration liée encore trop souvent à la précarité et l'exclusion. Mary Nash a également étudié l'image de l'immigration dans la presse espagnole et souligné le rôle des médias dans la formation de représentations mentales et la transmission de stéréotypes au sujet de l'immigration. Elle consacre une partie de cet ouvrage à l'image de la femme immigrée transmise par les médias¹⁴⁴. Estela Rodríguez s'intéresse aussi à l'image des migrantes dans la presse espagnole¹⁴⁵: Il s'agit d'une image souvent partielle et « victimisante » qui ne prend pas assez en compte d'autres aspects de leur vie quotidienne: « *Las iniciativas propias de estas mujeres, la autogestión, la acción política, la investigación o la educación, no son cubiertas por los reportajes diarios de los últimos siete años*¹⁴⁶. »

J'analyserai un corpus de la presse espagnole, afin de comprendre comment l'immigration, et notamment l'immigration roumaine, est habituellement perçue et présentée. Ceci m'a amenée à analyser comment ces journaux participent à la construction d'une représentation dans les mentalités des lecteurs.

Mon propos est également de présenter, à travers mon échantillon, une variété de portraits de Roumaines, afin d'aller au-delà des clichés récurrents présents, nous le verrons, dans la presse espagnole. Je rejoins en cela, une fois de plus, la démarche de Miguel Pajares qui souligne l'image souvent partielle qui circule sur l'immigration de l'est, et en particulier roumaine:

*Que haya sido menos estudiada no impide (más bien favorece) que sobre ella circulen cierto número de mitos, o ideas preconcebidas, entre la población de la sociedad receptora [...] Otro mito ampliamente instalado: el que los conecta con “las mafias” o la delincuencia organizada*¹⁴⁷.

¹⁴³ MARTÍNEZ LIROLA, María, « Una aproximación a cómo se construye la imagen de los inmigrantes en la prensa gratuita », Tonos Digital, n°14, diciembre de 2007, ISSN 1577-692, <http://www.tonosdigital.es/ojs/index.php/tonos/article/view/139>

¹⁴⁴ NASH, Mary, *Inmigrantes en nuestro espejo, inmigración y discurso periodístico en la prensa española*, Icaria editorial, s.a., 2005

¹⁴⁵ RODRÍGUEZ, Estela, «Representaciones cotidianas de la alteridad femenina. Mujeres inmigrantes y de otras culturas en la prensa española », *Arenal. Revista de historia de las mujeres*, vol. 9, núm. 1, enero-junio 2002/ RODRÍGUEZ, Estela, «Mujeres inmigradas y medios de comunicación. Movimientos sociales en búsqueda de una representación propia», CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005,

¹⁴⁶ RODRÍGUEZ, Estela, *op.cit.*, p. 177

¹⁴⁷ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, *op.cit.*, p.11

J'ai analysé, entre autre, le cas particulier des Roumaines roms, leur spécificité et leur expérience migratoire en Espagne. Quelques chercheurs se sont intéressés à la spécificité de l'immigration rom roumaine en Espagne, et me furent très utiles dans mes recherches. Almudena Macía León a analysé de façon détaillée les migrations roumaines roms vers l'Espagne¹⁴⁸. Les travaux de l'institut Vincle¹⁴⁹ et de Koen Peters Grietens¹⁵⁰ analysent la situation des Roms roumains dans la région de Barcelone, tout comme Miguel Pajares qui veut avant tout aller au-delà de l'image partielle que la société espagnole a, selon lui, des Roms roumains¹⁵¹. Manuela Cantón Delgado¹⁵² et Liliana Suárez¹⁵³ se sont intéressées à l'immigration rom adventiste, intéressante puisque celle-ci constitua un des premiers flux migratoires roumains en Espagne. Choisir cette approche m'a ainsi permis de pouvoir analyser la situation des Roms roumaines dans toute sa spécificité (influence importante du groupe familial, rôles sexués attribués aux femmes roms, aspect ethnique...) afin de tenter d'aller au-delà des stéréotypes les plus récurrents à leur sujet.

La partie consacrée aux détenues roumaines en Espagne va dans le même sens. Les chercheuses Natalia Ribas, Elisabet Almeda et Encarna Bodelón avaient consacré leur ouvrage *Rastreando lo invisible, mujeres extranjeras en las cárceles*¹⁵⁴ aux détenues étrangères en Espagne, et présentaient une analyse de leur situation carcérale très intéressante. Les chiffres que je présenterai concernent essentiellement les Roumaines et sont le plus souvent inédits.

L'analyse des réseaux de proxénétisme qui opèrent en Espagne, et dont les victimes sont, entre autres, des Roumaines se veut informatif, afin de faire le point sur une situation réellement complexe. J'y présenterai des données chiffrées assez récentes.

Pour terminer, je donnerai de nouveau la parole aux Roumaines de mon échantillon, et confronterai ainsi leurs propos à l'image générale transmise par la presse. Ces regards croisés présentent des profils de Roumaines plus nuancés et révèlent également la présence, encore minoritaire, d'étudiantes roumaines dans l'enseignement supérieur espagnol. Hélène Pastre¹⁵⁵, Mónica Roman et Christina

¹⁴⁸ MACIA LEÓN, Almudena, *Flujo migratorio de la minoría étnica gitana desde Rumania hacia España. Factores condicionantes de las migraciones internacionales*, Tesis Doctoral, Universidad Pública de Navarra, junio de 2008

¹⁴⁹ VINCLE, *Informe sobre els gitanos romanescos a Barcelona*, 2002, inédit

¹⁵⁰ GRIETENS, Koen Peters, *Entre tenebres. Gitanos inmigrantes, els roms de l'Est d'Europe a Barcelona i el seu accés a l'educació*, Barcelona, Fundació Bofill

¹⁵¹ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, *op.cit.*

¹⁵² CANTÓN DELGADO, Manuela, *Gitanos pentecostales, una mirada antropológica a la Iglesia de Filadelfia en Andalucía*, Sevilla, Signatura Demos, 2004

¹⁵³ SUÁREZ, Liliana, « Inmigración rumana en España: Adventistas, ortodoxos y gitanos », grupo de investigaciones sobre migraciones y transnacionalismos, (BS 02002-033) Departamento de Antropología social, Madrid, Universidad Autónoma, 2004

¹⁵⁴ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *Rastreando lo invisible, mujeres extranjeras en las cárceles*, Cuadernos "Temas de Innovación Social", Anthropos, 2005

¹⁵⁵ PASTRE, Hélène, *op.cit.*

Suciu ont analysé les mouvements des étudiants roumains vers l'Europe de l'Ouest, flux souvent confondus (surtout avant 2007) avec les flux migratoires roumains: « *Mobility goes in many cases together with migration and for each them there is not a widely spread and accepted definition [...] the interface between mobility and migration is blurred*¹⁵⁶. » Je présenterai des données chiffrées inédites sur la présence d'étudiantes roumaines dans plusieurs universités espagnoles.

Le travail d'enquête auprès de migrantes roumaines constitue, nous le verrons, une part essentielle et originale de ce travail. Les témoignages présentés portent un regard parfois critique sur la société d'accueil. Ils sont ponctuels, mais néanmoins « réalistes » par ce qu'ils révèlent de l'Espagne contemporaine. Je présenterai donc maintenant brièvement toutes les démarches entreprises pour mener à bien mes recherches, et exposerai ensuite la méthodologie que j'ai utilisée, afin de valider mes hypothèses et de pouvoir répondre à la problématique posée.

¹⁵⁶ « Dans la plupart des cas, la mobilité va de pair avec la migration, mais il n'existe pas de définition unanime pour aucune d'entre elle [...] la limite entre mobilité et migration est floue », ROMAN, Mónica / SUCIU, Christina « Internacional Mobility of Romanian Students in Europe. From statistical evidence to policy measures », *Romanian Journal of european Studies*, issue 5-6/2007, vol.1, p.167-178, publicado en julio de 2009

I.2. Méthodologie

I.2.1. Démarches préparatoires et choix de la terminologie

Le matériel, très informatif, que j'avais consulté et que je viens de présenter m'ayant permis de mieux cerner le phénomène de l'immigration roumaine en Espagne et d'en dégager les caractéristiques principales, j'ai pu préciser les différents axes de ma problématique.

La seconde étape de mon travail fut essentiellement constituée de prises de contact directes avec les institutions, les associations et les personnes susceptibles de m'aider à rencontrer des Roumaines, afin de constituer l'échantillon de Roumaines que j'allais interroger. J'ai pris contact, entre autre, avec l'Ambassade de Roumanie en Espagne, l'Institut Culturel roumain de Madrid, les associations roumaines ou hispano-roumaines, et les paroisses orthodoxes.

J'ai rencontré, en janvier 2008, Horia Barna, alors directeur du Centre Culturel Roumain de Madrid qui m'a mise en contact avec l'Ambassade de Roumanie. A travers cette institution, et surtout par l'intermédiaire de Cornelia Teodorescu, j'ai pu obtenir les adresses de nombreuses associations roumaines en Espagne. J'ai rencontré également Anka Moldovan à la «*Consejería de Inmigración de la Comunidad de Madrid*» (Secrétariat d'immigration de la Communauté Autonome de Madrid) qui, très intéressée par mon projet, m'a mise en contact avec de nombreuses associations et les centres hispano-roumains d'Alcalá de Henarés et de Coslada, afin que je puisse leur présenter mon projet.

Anka Moldovan m'a également mise en contact avec l'organisation «*Fundación Secretariado Gitano*» qui possède un centre de documentation très complet où j'ai trouvé de nombreux ouvrages récents sur les femmes roms roumaines. Par ailleurs, j'ai pu, grâce aux membres de la fondation, rencontrer au printemps 2008 les personnes responsables de différents projets destinés aux Roms roumains en Espagne.

Mes recherches sur la prostitution et les victimes roumaines de traite des êtres humains m'ont amenée à prendre directement contact avec la «Guardia Civil» qui a mis certains de ses dossiers à ma disposition.

En ce qui concerne les Roumaines incarcérées, la démarche fut plus longue, puisqu'une autorisation spéciale est nécessaire afin de consulter les archives et les dossiers de l'Administration Pénitentiaire espagnole. Cela prend quelques mois, mais les documents mis ensuite à ma disposition en 2010 me furent d'une grande utilité. J'ai également fait des démarches auprès de l'Administration Pénitentiaire espagnole et d'associations diverses, afin de pouvoir rencontrer des Roumaines incarcérées ou ex-

détenues. Ce furent les démarches les plus compliquées de tout mon travail de recherches, puisqu'il est difficile d'entrer en contact avec des Roumaines incarcérées si elles n'en font pas elles-mêmes la demande (La loi sur la protection des données interdit de divulguer leurs coordonnées). Au printemps 2011, j'ai quand même obtenu une autorisation afin de pouvoir rencontrer des détenues roumaines incarcérées dans un centre pénitentiaire espagnol.

Les démarches poursuivies en France ont été assez similaires. J'ai pris contact, au début de l'été 2008 avec l'ambassade de Roumanie en France. Domnica Gorovei, attachée de l'Ambassade, m'a transmis de nombreuses adresses d'associations franco-roumaines, ainsi que les adresses d'associations d'étudiants roumains en France. J'ai pu ainsi les contacter assez rapidement et leur présenter mon projet. J'ai contacté parallèlement quelques paroisses orthodoxes de France, afin de pouvoir entrer en contact avec d'autres Roumaines.

Magda Cârneci, poète, et à l'époque directrice du Centre Culturel Roumain de Paris, m'a mise en contact dès juillet 2008 avec des Roumaines du monde culturel et scientifique français, et fut une interlocutrice importante pendant toutes mes recherches. Dès 2008, j'ai contacté également de nombreuses personnes qui travaillent avec les Roms roumains en Ile-de-France, et en particulier à Saint-Denis.

Pour la partie consacrée à la prostitution, j'ai contacté plusieurs fois le Ministère de l'Intérieur et plus spécialement l'Office Central de Répression de la Traite des êtres Humains (OCRTEH), sans grand succès. C'est pourquoi les données apportées proviennent essentiellement d'associations qui travaillent avec les victimes de prostitution. J'ai contacté aussi l'Administration Pénitentiaire qui m'a fait parvenir des données chiffrées sur le nombre de détenues roumaines dans les prisons françaises. J'ai pu également contacter plusieurs Roumaines qui choisirent l'exil en France.

Il me semble important de préciser pour terminer les termes principaux que j'utiliserai dans ce travail.

Dans la première partie de ce travail, j'évoque l'exil roumain en Espagne. *Le nouveau Petit Robert* nous donne la définition suivante de ce terme: « *Expulsion de quelqu'un hors de sa patrie, avec défense d'y rentrer; Situation de la personne ainsi expulsée* »¹⁵⁷.

Dans son ouvrage sur l'exil des Républicains espagnols en France, Geneviève Dreyfus-Armand associe les termes « exil » et « migration »:

¹⁵⁷ *Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la Langue Française, Nouvelle édition millésime, 2008*

L'exil politique est, par définition, une migration. De nombreux travaux ont montré qu'il est difficile de distinguer nettement émigration « politique », dont relève l'exil, et émigration « économique ». Les deux phénomènes sont souvent liés et se recoupent partiellement¹⁵⁸.

Je rejoins cette approche, puisque j'évoquerai, dans ce travail, l'exil roumain en Espagne avant de m'intéresser plus spécifiquement à la situation actuelle de l'immigration roumaine dans ce pays. Notons cependant que l'exil roumain en Espagne fut essentiellement une « émigration politique ». Geneviève Dreyfus-Armand précise cette définition:

Au XXème siècle, la notion d'exilé tend à se confondre avec celle de réfugié politique qui devient prédominante [...] mais la notion de réfugié est plus vaste que celle d'exilé: un réfugié peut avoir quitté son pays pour des raisons qui ne sont pas directement politiques, par exemple pour échapper à une guerre, alors que la notion d'exil comporte généralement une motivation politique¹⁵⁹.

Elle précise plus loin cette définition et y ajoute un aspect qui me semble important, dans la mesure où j'évoquerai certains membres de l'exil roumain en Espagne à travers des témoignages: « *Comme tout phénomène humain, un exil est une addition de destins et de parcours individuels¹⁶⁰.* »

J'analyserai, dans ce travail, le phénomène de l'immigration en Espagne. Les rapports et dossiers consultés en Espagne présentent les chiffres des « étrangers » (« *extranjero* ») par rapport aux chiffres des « Espagnols » (« *españoles* »). Le terme « étranger » définit, dans ces publications, toutes les personnes qui n'ont pas la nationalité espagnole. Le *Diccionario de la Lengua Española de la Real Academia Española* nous donne une définition un peu plus large de ce terme: « *que es, o viene de país de otra soberanía¹⁶¹.* » Je parlerai souvent d'« immigrés » (« *inmigrante* »). Le *Diccionario de la Lengua Española de la Real Academia Española* donne, du verbe « immigrer » la définition suivante: « *llegar a otro país para establecerse en él* » (Ce terme est à distinguer du terme « émigrer », qui évoque surtout le départ du pays d'origine: [significa] « *dejar o abandonar su propio país con ánimo de establecerse en otro extranjero* »).

L'Institut National des Statistiques espagnol (*Instituto Nacional de Estadística*) définit un « immigré » de la façon suivante: « *Por inmigrante se entiende la persona de 16 y más años que ha nacido fuera de*

¹⁵⁸ DREYFUS-Armand, Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France. De la guerre civile à la mort de Franco*, Albin Michel, 1999, p. 10

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 12

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 18

¹⁶¹ *Diccionario de la Lengua Española*, Real Academia Española, Vigésima Segunda Edición, 2001

España¹⁶².» Cette dernière définition se rapproche plus de la distinction faite, en français, entre les termes « étranger », et « immigré ». Miguel Pajares distingue le terme « *inmigrante* » (« *Se llaman inmigrantes a personas que llevan mucho tiempo instaladas en la sociedad receptora, pero siguen cargando con esa definición por el hecho de proceder de otro país* ») du terme « *personas inmigradas* » (« *sinónimo de haber inmigrado*¹⁶³.»)

Le *Nouveau Petit Robert Dictionnaire de la Langue Française* définit l' « *immigration* » comme « *L'entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi*¹⁶⁴.»

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (l'INSEE), d'où procèdent quelques unes des données que j'apporte dans ce travail, propose une définition similaire: Est « *immigré(e) toute personne née étrangère, dans un pays étranger, qui vit en France* ». Un « étranger » est une « *personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française*¹⁶⁵. » Un « Français par acquisition » est « *un étranger qui a obtenu la nationalité française* ». Dans les tableaux de l'INSEE, certains « étrangers » nés en France ne sont pas recensés comme immigrés. La « *Population immigrée* » se réfère à « *La caractéristique invariable qui est le lieu de naissance. Une personne née étrangère à l'étranger continue d'appartenir à la population immigrée, même si elle devient française par acquisition*¹⁶⁶.» Pour l'Institut National de la Démographie (INED), les « immigrants » sont des « *personnes qui s'installent pour une durée d'au moins 1 an dans un pays autre que celui où elles avaient leur résidence principale*¹⁶⁷. » Ce sont donc les termes correspondant à ces définitions que j'utiliserai dans ce travail.

J'utiliserai également les termes de « femmes roumaines » ou « Roumaines » pour évoquer les femmes qui ont toujours la nationalité roumaine et vivent en Espagne (ou en France). Certaines ont choisi de demander, et ont obtenu, la nationalité du pays dans lequel elles vivent. Nous nous référerons à elles comme « femmes d'origine roumaine ».

J'évoquerai, dans la cinquième partie de mon travail, la vie des femmes roms roumaines qui vivent en France et en Espagne. Jean-Pierre Liegeois, auteur de l'ouvrage *Roms en Europe*¹⁶⁸, analyse la terminologie utilisée (en français) depuis quelques années pour évoquer la communauté rom en

¹⁶² *Encuesta nacional de inmigrantes 2007. Avance de resultados, Notas de Prensa*. Instituto nacional de Estadística, 22 de mayo de 2008

¹⁶³ PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, op.cit., p. 48

¹⁶⁴ *Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la Langue Française*, op.cit.

¹⁶⁵ www.insee.fr

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ www.ined.fr

¹⁶⁸ LIEGEOIS, Jean-Pierre, *Roms en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe, janvier 2007

Europe. Dans les années 70, on parlait encore de « tsiganes et autres nomades », ou de « nomades ». Pendant les années 80, on utilisait le terme de « tsigane », et le terme « Rom » n'est utilisé vraiment que depuis 1989. Les termes de « nomades » et de « tsiganes » furent remplacés à partir de 1995 par les expressions « roms et voyageurs ». Depuis 2005, on utilise surtout les termes de « Roms » et de « Gens du voyage » (Le « Comité d'experts sur les Roms et les Gens du voyage »¹⁶⁹ créé en 2006 au Conseil de l'Europe utilise notamment ces termes). Le terme « Roms » est le plus fréquent, et « *ne minimise ni ne réduit en aucune façon la diversité et l'originalité des communautés considérées qui sont nombreuses et variées*¹⁷⁰. »

En France, on utilise encore le terme de « gens du voyage » qui reste un terme assez marginal, puisqu'il « *concerne seulement les personnes mobiles et ne concerne pas un groupe considéré comme culturel ou ethnique, ou une minorité*¹⁷¹. »

Dans ce travail, j'utiliserai parfois la terminologie proposée dans le livre de Jean-Pierre Liegeois, puisque cet ouvrage permet de « *définir certains principes linguistiques* » même s'ils peuvent éventuellement « *sembler arbitraires*¹⁷². » Je parlerai en français d'un « Rom », d'une « Rom », des « Roms » et utiliserai l'adjectif « rom ». Ce travail analyse la situation des « femmes roms migrantes originaires de Roumanie », mais l'on peut trouver dans certains documents les termes « femmes roms roumaines » « Roumaines roms », ou « femmes roms » (ce dernier terme uniquement dans cette cinquième partie qui leur est consacrée).

On utilise, en espagnol, le terme « *gitanos* » pour parler des Gitans espagnols. J'utiliserai donc en français le terme de « Gitans », traduit directement de l'espagnol, afin de le distinguer du terme « rom » que je garderai, dans ce cas, pour évoquer les Roumains.

Le terme de « *gitanos rumanos* » est souvent utilisé dans les ouvrages ou articles de presse qui évoquent, eux, la situation des Roms roumains en Espagne. Miguel Pajares, auteur de l'ouvrage *Inmigrantes del Este, procesos migratorios de los rumanos*, explique ce choix :

Hemos optado por utilizar el término gitanos, cuando hay investigadores que están señalando que debería utilizarse otro término como róma (o rrom, en la caligrafía propia), que es como ellos mismos se definen a escala internacional, y lo hemos hecho porque los españoles de la misma etnia a sí mismos se llaman gitanos (incluso en los marcos más oficiales ése es el término al uso). Cabría llamar gitanos a los gitanos españoles y llamar róma a los gitanos que

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 12

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 13

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 12

¹⁷² *Ibid.*

*nos llegan de la Europa del Este, pero con ello estaríamos introduciendo una brecha en su unidad étnica que los payos no debemos introducir*¹⁷³.

Cependant, on peut trouver parfois, dans la presse espagnole, le terme de « *Gitanos europeos* »¹⁷⁴. Dans quelques uns des rapports consultés pour ce travail, on trouve également les termes « *Romá /Gitanos de Europa Oriental* »¹⁷⁵, « *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est* »¹⁷⁶, « *Gitanos immigrants* », « *Rroms de l'est d'Europa* »¹⁷⁷ et « *Comunidad Gitana Rromà inmigrante*¹⁷⁸. » En ce qui concerne les femmes roms, c'est le terme « *mujeres gitanas rumanas* » qui est le plus souvent utilisé.

Je ferai également beaucoup référence aux diverses institutions espagnoles (Communautés Autonomes, institutions municipales, institutions nationales) et à de nombreuses organisations et associations. Je citerai également des textes officiels et des lois en vigueur en Espagne. Dans la mesure du possible, je traduirai en français le terme espagnol utilisé, mais laisserai le terme original entre parenthèses.

I.2.2. Recherche documentaire

Je me suis beaucoup documentée, afin de pouvoir présenter des informations actuelles et fiables sur l'immigration en Espagne, et notamment sur l'immigration roumaine.

Ce travail de documentation (rassemblement de données statistiques, lectures approfondies d'ouvrages et de dossiers divers sur l'immigration en Espagne, collectage d'articles...) a débuté fin novembre 2007 et a duré pratiquement un an. J'ai consulté, entre autres, la bibliothèque de l'Université privée madrilène «Pontificia ICAI-ICADE Comillas» (qui possède de nombreux ouvrages sur l'immigration), les sites web des différentes régions espagnoles, l'Institut National des Statistiques espagnol, ou les dossiers de l'Observatoire de l'Immigration.

¹⁷³ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 131

¹⁷⁴ MORA, Miguel, « Berlusconi declara la guerra a los "sin papeles". Italia se plantea suspender Schengen para expulsar a miles de gitanos europeos », *El País*, domingo 11 de mayo de 2008

¹⁷⁵ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Róma / Gitanos de Europa Oriental? Documento de análisis elaborado por la Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía, Delegación de Córdoba en coordinación con el Área de Inmigración de la APDH, febrero de 2005

¹⁷⁶ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya*, dades CID Catalunya, Departament de Benestar i Família, Generalitat de Catalunya, 1^a edició, març de 2006 (en catalan)

¹⁷⁷ PEETERS GRIETERS, Koen, *Finestra oberta entre tenebres. Gitanos immigrants: els Rrom de l'est d'Europa a Barcelona i el seu accés a l'educació*, Fundació Jaume Bofill, juliol 2005 (en catalan)

¹⁷⁸ *La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Bizkaia*, Asociación gitana Kale Dor Kayito, Bilbao, 2004

Pour la partie consacrée à l'exil roumain en Espagne, j'ai obtenu assez rapidement l'autorisation de consulter les Archives du Ministère des Affaires Etrangères espagnol. Ces documents reflètent les relations diplomatiques entre l'Espagne et la Roumanie, ou les courriers envoyés aux chancelleries. J'y ai trouvé également quelques articles de presse. L'ouvrage *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989* consacré à l'exil roumain mis à ma disposition à l'Institut Culturel Roumains de Madrid me fut également très utile¹⁷⁹.

J'ai lu, par ailleurs des ouvrages sur l'histoire de l'Espagne, et plus précisément sur l'époque franquiste, puisque l'exil roumain vers l'Espagne débuta dans les années 50. Il me semblait fondamental d'analyser la société espagnole de l'époque, et notamment le rôle assigné aux femmes, afin de savoir comment les Roumaines exilées s'inséraient dans une société aussi patriarcale. Je citerai ponctuellement *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle* de Bartolomé Bennassar¹⁸⁰, *Histoire de l'Espagne* d'Anne Dulphy¹⁸¹, *La República. La era de Franco* de Ramón Tamames¹⁸², ou *Historia de España* de José Antonio Biescas (et notamment le vol. X. «España bajo la dictadura franquista»¹⁸³). L'analyse de nombreux articles de la presse de l'époque (Dans *ABC*, ou certaines revues féminines par exemple), des extraits de quelques discours de Pilar Primo de Rivera¹⁸⁴, ainsi que des livres et des articles consacrés plus spécifiquement à la condition de la femme sous le Franquisme permettent de contextualiser au mieux cet exil roumain. Citons par exemples les ouvrages *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste*¹⁸⁵ et l'article «La Section Féminine: Un appareil d'encadrement et de contrôle»¹⁸⁶ de Marie-Aline Barrachina ou *Femmes et démocratie: les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*¹⁸⁷ dirigé par Florence Belmonte. Dans son livre *¿Eternas menores? las mujeres en el franquismo*¹⁸⁸, Ruiz Franco analyse plus particulièrement les lois de la Seconde République concernant les femmes, mais surtout les lois franquistes et leur impact sur la condition féminine. Citons, pour terminer l'article «Education et féminité sous le Franquisme: la représentation

¹⁷⁹ MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989*, Ed. Compania, 2003

¹⁸⁰ BENNASSAR, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle*, Robert Laffont, 1985, p.835-979

¹⁸¹ DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, Hatier, 1992, p.347-369

¹⁸² TAMAMES, Ramón, *la República. La era de Franco*, Historia de España Alfaguara VII, Alianza Universal, 1973

¹⁸³ BIESCAS, José Antonio, *Historia de España*, dirigida por Manuel Tuñón de Lara, vol. X. «España bajo la dictadura franquista»

¹⁸⁴ PRIMO de RIVERA, Pilar, Discurso en el III Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S., Zamora, 1939 /Discurso en el IV Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S., Madrid, 1941/ Discurso en el VI Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S., Granada, 1942

¹⁸⁵ BARRACHINA, Marie-Aline, «La Section Féminine: Un appareil d'encadrement et de contrôle», *Femmes et Démocratie. Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Paris, Sedes-CNED, 2007

¹⁸⁶ BARRACHINA, Marie-Aline, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, 1988

¹⁸⁷ BELMONTE, Florence, (direction et introduction de l'ouvrage) *Femmes et démocratie: les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, ellipses, Paris, 2007

¹⁸⁸ RUIZ FRANCO, Rosario, *¿Eternas menores? las mujeres en el franquismo*, Colección Historia, Editorial Biblioteca Nueva, S.L., Madrid, 2007

archétypale de la femme dans les écrits de la Section Féminine de la Phalange »¹⁸⁹, très utile également pour comprendre ce que la propagande attendait des femmes espagnoles à l'époque.

Miguel Fonda Stefanescu, président de l'organisation «FEDROM » (« Federaci3n de asociaciones de emigrantes rumanos en Espa1a ») et d'origine roumaine m'a livré un témoignage très intéressant sur la vie des Roumains en Espagne dans les années 50 et 60. Il m'a aimablement cédé les photos qui illustrent la seconde partie de ce travail consacré à l'exil roumain. «FEDROM » m'a mis en contact également avec une Roumaine exilée en Espagne dans les années 80.

L'exil roumain en France est beaucoup mieux documenté. J'ai consulté notamment les mémoires de Stolojan, *Au balcon de l'exil roumain à Paris. Avec Cioran, Eugène Ionesco, Mircea Eliade, Vintila Horia*¹⁹⁰, et *La Roumanie revisitée (journal 1990-1996)*¹⁹¹, ouvrages très intéressants puisque Stolojan fut un personnage important de l'exil roumain en France. Elle vécut à Paris, fréquenta de nombreux autres exilés tels que Cioran, Ionesco, ou Eliade et décrit ses années d'exil de façon détaillée. J'ai consulté le livre témoignage de Cornelia Petrescu, Roumaine exilée en France dans les années 80¹⁹² et ai rencontré Anca Visdei, dramaturge française d'origine roumaine exilée en France dans les années 70 qui m'a longuement raconté son expérience et a mis certains de ses écrits à ma disposition¹⁹³.

J'ai fait appel à de nombreuses sources statistiques, afin d'analyser le phénomène de l'immigration en Espagne. Les chiffres que je cite sont issus de rapports de l'administration espagnole, de comptes rendus d'activité d'associations, ou d'articles de presse. Les registres d'inscriptions des mairies (« *El Padr3n* ») sont une source importante d'informations. Cette formalité obligatoire de domiciliation (« *empadronamiento* ») permet de recenser toutes les personnes qui vivent dans un quartier ou une municipalité, indépendamment de leur situation administrative. La domiciliation a ses limites, puisque, parfois, certaines personnes sont inscrites sur les registres d'une municipalité et vont vivre ailleurs, sans informer la mairie de leur changement de domicile ni s'inscrire forcément sur les registres de la municipalité de leur nouveau lieu de résidence. D'autres vivent parfois dans une municipalité sans être inscrites sur les registres de la mairie. Pourtant, même si sa précision est parfois mise en doute, le registre du « *Padr3n* » est une source importante de statistiques: « *Tiene reconocido valor científico*

¹⁸⁹ BERGES, Karine, « Education et féminité sous le Franquisme: la représentation archétypale de la femme dans les écrits de la Section Féminine de la Phalange », DELRUE, Elisabeth (coord.), *Femmes et Démocratie. Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Indigo et Côté-femmes éditions, Paris, 2008

¹⁹⁰ STOLOJAN, Sanda, *Au balcon de l'exil roumain à Paris. Avec Cioran, Eugène Ionesco, Mircea Eliade, Vintila Horia...*, Collection "Aujourd'hui l'Europe", L'Harmattan, 1999

¹⁹¹ STOLOJAN, Sanda, *La Roumanie revisitée (journal 1990-1996)*, L'Harmattan, 2001

¹⁹² PETRESCU, Cornelia, *Semper stare. Roman témoignage*, Lettres Danubiennes, L'Harmattan, 2006

¹⁹³ VISDEI, Anca, « Ma Suisse- Mes Suisses. Arrêts sur images et péroraison », www.ancavisdei.com/
VISDEI, Anca, *L'exil d'Alexandra*, Actes Sud, 2008, p. 12

también para medir la evolución de la población y las migraciones, y es la base para elaborar el censo¹⁹⁴.» J'ai utilisé de nombreuses données chiffrées du « Padrón » publiées régulièrement en Espagne (Les articles « Avance del Padrón Municipal a 1 de enero », et les publications *Notas de Prensa*, *Cifras INE*, ou *Encuesta nacional de Inmigrantes*).

En ce qui concerne l'immigration en Espagne, les publications sont nombreuses et les données statistiques régulièrement actualisées. Je citerai par exemple les rapports *Anuario estadístico de extranjería*¹⁹⁵, *Anuario estadístico de la inmigración*¹⁹⁶, ou *Boletín Estadístico de Extranjería e Inmigración*¹⁹⁷ publiés chaque année par le Ministère du travail (et jusqu'en 2000 par le Ministère de l'Intérieur).

J'ai utilisé également de nombreuses sources statistiques issues de plusieurs Communautés Autonomes espagnoles, qui me furent très utiles pour analyser la localisation de l'immigration en Espagne. La Communauté de Madrid a publié par exemple le dossier *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*¹⁹⁸, très complet qui m'a, entre autre, aidée à élaborer certains tableaux présentés dans ce travail. Je citerai, pour la Catalogne, les dossiers suivants: *Datos de la inmigración en Cataluña. Perfiles demográficos*¹⁹⁹, *La inmigración ahora y aquí. Cataluña 2008*²⁰⁰, *La immigració en xifres, Butlletí Secretaria per a immigració*²⁰¹. J'ai consulté aussi des publications de la Communauté de Valence, parmi lesquels *La inmigración en la Comunitat Valenciana. Principales resultados de la Encuesta nacional de Inmigrantes 2007*²⁰², *La población inmigrante en la ciudad de Alicante en 2008*²⁰³, *Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana*²⁰⁴, *Datos generales*

¹⁹⁴ GAREA, Fernando, «Padrón: no es "buenísimo", es un medio de control », *El País*, domingo 24 de enero de 2010

¹⁹⁵ *Anuario estadístico de extranjería. Año 2000*, Delegación para la extranjería y la inmigración, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería

¹⁹⁶ Par exemple: *Anuario estadístico de inmigración 2004*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración

¹⁹⁷ *Boletín Estadístico de Extranjería e Inmigración*, Ministerio de Trabajo e inmigración / Observatorio permanente de la inmigración

¹⁹⁸ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Comunidad de Madrid, enero de 2010 / *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Consejería de Empleo, Mujer e Inmigración, Comunidad de Madrid, enero de 2011

¹⁹⁹ *Datos de la inmigración en Cataluña. Perfiles demográficos*, generalitat de Catalunya, Departament de benestar Social i Família, Direcció per a la Immigració, Xifres provisionals a 1 de juliol de 2011

²⁰⁰ *La inmigración ahora y aquí. Cataluña 2008*. Datos estadísticos, Generalitat de Catalunya, instituto de Estadísticas de Catalunya, enero de 2009

²⁰¹ *La immigració en xifres, Butlletí Secretaria per a immigració*, número 6, juliol de 2010, Observatori de la immigració a Catalunya, www.migra.cat.cat

²⁰² REHER SULLIVAN, David (dir.), *La inmigración en la Comunitat Valenciana. Principales resultados de la Encuesta nacional de Inmigrantes 2007*, Generalitat Valenciana

²⁰³ GÓMEZ GIL, Carlos, *La población inmigrante en la ciudad de Alicante en 2008*, Documento Informativo, Observatorio de la inmigración en Alicante, Universitat d'Alacant, Vicerectorat d'extensió universitària, 2008

²⁰⁴ *Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana*, Centro de Estudios para la integración social y formación de inmigrantes, Fundación de la Comunidad Valenciana, 2006

sobre población extranjera en la Comunidad Valenciana²⁰⁵, ou encore *Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana*²⁰⁶.

Les dossiers publiés en Espagne présentent par ailleurs des chiffres de la population étrangères par sexe, ce qui me fut évidemment très utile pour ce travail. J'ai consulté également des publications sur l'immigration féminine: *La mujer inmigrante en la Comunidad Valenciana*²⁰⁷, *Mujeres inmigrantes. Factores de exclusión e inserción en una sociedad multiétnica. La situación en España*²⁰⁸, ou encore *Mujeres inmigradas en la Comunidad Valenciana. Algunas paradojas sobre su papel*²⁰⁹. Ces publications complètent souvent les données citées plus haut.

Miguel Pajares a publié plusieurs rapports intitulés *Inmigración y Mercado de trabajo* consacrés à l'insertion des immigrés sur le marché du travail espagnol dont sont issus de nombreuses données présentées dans ce travail²¹⁰. Eliseo Aja, Joaquín Arango et Josep Oliver publient chaque année l'excellent rapport *Anuario de la inmigración*²¹¹ qui analyse divers aspects de l'immigration en Espagne. Ils seront également ponctuellement cités.

J'ai complété les sources citées par quelques études ou ouvrages concernant essentiellement l'immigration roumaine. Il s'agit, cette fois encore de dossiers statistiques (Citons par exemple *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, de Ramón Tamames²¹², *Les persones de nacionalitat romanesa a Catalunya*²¹³). J'ai consulté également l'étude *Comunitatea Românească în Spania. Condiții Sociale, Valori, Așteptări. Sondaj de opinie realizat în rândul comunității românești din Spania*²¹⁴ publiée récemment en Roumanie et qui analyse les principales caractéristiques des Roumains immigrés en Espagne. Pour terminer, citons le livre de Miguel Pajares *Inmigrantes del Este*.

²⁰⁵ *Datos generales sobre población extranjera en la Comunidad Valenciana*, Generalitat Valenciana, segundo trimestre de 2010

²⁰⁶ *Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana*, Fundación Ceim, diciembre de 2008

²⁰⁷ *La mujer inmigrante en la Comunidad Valenciana*, Colección *Miradas sobre la Inmigración* nº8, Observatorio Valenciano de las Migraciones, Fundación Ceim, 2005

²⁰⁸ *Mujeres inmigrantes. Factores de exclusión e inserción en una sociedad multiétnica. La situación en España*, Departamento Confederal de la Mujer, Comisión ejecutiva confederal de UGT, febrero de 2001

²⁰⁹ GÓMEZ GIL, Carlos, *Mujeres inmigradas en la Comunidad Valenciana. Algunas paradojas sobre su papel*, Observatorio de la inmigración en Alicante, Universitat d'Alacant, Vicerectorat d'extensió universitària, octubre de 2007

²¹⁰ PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de trabajo*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo e Inmigración, Gobierno de España

²¹¹ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

²¹² TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, Agencia para Estrategias Gubernamentales en Madrid, Gobierno de Rumania, campaña «Hola soy rumano», 2008

²¹³ *Les persones de nacionalitat romanesa a Catalunya. La immigració en xifres*, Butlletí *Secretaria per a immigració*, número 3, nov. De 2009, Observatori de la immigració a Catalunya, www.migra.cat

²¹⁴ *Comunitatea Românească în Spania. Condiții Sociale, Valori, Așteptări. Sondaj de opinie realizat în rândul comunității românești din Spania*, Guvernul României, Agenția pentru, Strategii Guvernamentale, aprilie 2008

Procesos migratorios de los rumanos qui m'a permis d'avoir une vue d'ensemble de cette immigration, et de connaître notamment un peu mieux la situation des Roms roumains en Espagne²¹⁵. Je citerai enfin les articles de Silvia Marcu²¹⁶, chercheuse espagnole d'origine roumaine au CSIC (Consejo Superior de Investigaciones Científicas), articles qui furent également une source privilégiée d'informations.

Pour pouvoir comparer ponctuellement la réalité de l'immigration en Espagne avec la situation en France, j'ai consulté principalement le site de L'Insee. La revue *Insee Première*, les *Fiches thématiques*, les *Dossiers Insee* ou les *Enquêtes annuelles de recensement* offrent en effet de nombreuses données statistiques. J'ai utilisé également des articles qui présentent des chiffres sur l'immigration par région ou par nationalité. J'ai consulté aussi le site de l'Institut National des Etudes Démographiques (notamment le dossier *Statistiques sur les flux d'immigrés en France rapports 1994-2006*²¹⁷) et ai obtenu également des données du Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation du Ministère de l'Intérieur. Par ailleurs, deux ouvrages me furent également très utiles: Il s'agit du dossier *Immigration, marché du travail, intégration*²¹⁸, et de l'étude *Immigration et présence étrangère en France en 2008, Rapport de Sopemi pour la France*²¹⁹ publiée en 2009.

Outre les sources déjà citées, l'Insee m'a fait parvenir les chiffres des « immigrés d'origine roumaine au 1^{er} janvier 2006 »²²⁰ qui complétaient les données statistiques dont je disposais sur l'immigration roumaine (données en général peu faciles à trouver puisque les Roumains sont, nous le verrons, minoritaires en France). Les articles « Les entrées d'étrangers en France: évolutions statistiques et bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997 »²²¹ et « Evolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni »²²² de Xavier Thierry contenaient de

²¹⁵ PARAJES, Miguel, *Immigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial s.a., Barcelona, 2007

²¹⁶ MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », en: *Migraciones*, número 21, junio de 2007, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones / « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », artículo publicado en ISLA FERNANDEZ, Amancio (coord.) *Invadidos, exiliados y desplazados en la historia*, Instituto universitario de Historia Simancas, Universidad de Valladolid, 2009, p.165-203

²¹⁷ *Statistiques sur les flux d'immigrés en France, rapports 1994-2006*, INED, www.ined.fr

²¹⁸ HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002

²¹⁹ REGNARD, Corinne, *Immigration et présence étrangère en France en 2008, Rapport de Sopemi pour la France*, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Département des statistiques, des études et de la documentation, Division des Enquêtes et des Etudes Statistiques, novembre 2009

²²⁰ « Immigrés d'origine roumaine au 1^{er} janvier 2006 », Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, Ministère de l'Intérieur

²²¹ THIERRY, Xavier, « Les entrées d'étrangers en France: évolutions statistiques et bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997 », INED, 2000, vol.5, n°3, p.567-619

²²² THIERRY, Xavier, « Evolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni, Population, 59(5), 2004, INED, Paris

nombreuses données statistiques par nationalité et qui me furent très utiles pour analyser l'immigration roumaine en France. Mais c'est surtout dans l'ouvrage de Dana Diminescu *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*²²³, cité précédemment, que j'ai trouvé le plus d'informations sur les récents flux migratoires roumains vers la France. Je les citerai donc ponctuellement dans la partie qui les évoque.

La quatrième partie de ce travail s'intéresse plus particulièrement à la réponse institutionnelle face au phénomène migratoire en Espagne. Je citerai de nombreux textes officiels ou des lois en vigueur en Espagne, notamment les différentes lois sur l'immigration (*Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*, *Ley Orgánica 8/2000 de 22/12 de reforma de la Ley Orgánica 4/2000 de 11/1 sobre los derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*) et les plans d'intégration mis en place dans toute l'Espagne (Je citerai par exemple les plans *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010*²²⁴ et *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2010-2014*²²⁵), dans plusieurs Communautés Autonomes et dans les principales villes espagnoles. Je citerai également l'article de José Montilla, José Rodríguez et Manuel Lancha («Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011»²²⁶) très informatif à ce sujet. D'autres textes précisent plus spécialement le statut des Roumains, notamment leur entrée en Espagne à partir de 2007 (*Ciudadanos búlgaros y rumanos. Entrada, estancia y residencia en España tras el ingreso de Bulgaria y Rumanía en la Unión Europea el 1 de enero de 2007*²²⁷ et *Instrucción DGI/SGRJ/08/2006, sobre Régimen de entrada, permanencia y trabajo en España de los trabajadores por cuenta ajena nacionales de los estados que se incorporan a la Unión Europea el 1 de enero de 2007 y de sus familiares*²²⁸).

Pour analyser la présence d'étudiantes roumaines en Espagne, j'ai utilisé, une fois encore, les données statistiques des *Anuario estadístico de extranjería*²²⁹ et *Anuario de la inmigración*²³⁰ déjà cités,

²²³ DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, *op.cit.*

²²⁴ *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010*, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Integración de los Inmigrantes, Ministerio de trabajo e Inmigración, febrero de 2007

²²⁵ *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2010-2014*, Secretaría de Estado de inmigración y emigración, Dirección General de Integración de los inmigrantes, 2011

²²⁶ MONTILLA MARTOS, José Antonio / RODRÍGUEZ CANDELA, José Luis / LANCHA MUÑOZ, Manuel, «Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

²²⁷ *Ciudadanos búlgaros y rumanos. Entrada, estancia y residencia en España tras el ingreso de Bulgaria y Rumanía en la Unión Europea el 1 de enero de 2007*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Inmigración

²²⁸ *Instrucción DGI/SGRJ/08/2006, sobre Régimen de entrada, permanencia y trabajo en España de los trabajadores por cuenta ajena nacionales de los estados que se incorporan a la Unión Europea el 1 de enero de 2007 y de sus familiares*, Secretaría de Estado de Inmigración e Emigración / Dirección General de Inmigración / Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 26 de diciembre de 2006

²²⁹ *Anuario estadístico de extranjería. Año 2000*, *op.cit.*

puisqu'ils sont très complets et présentent des données chiffrées sur plusieurs années. Les informations sur les étudiantes roumaines inscrites dans l'enseignement supérieur espagnol me furent transmises essentiellement par les universités espagnoles contactées pour ce travail, ce qui m'a permis d'élaborer les tableaux présentés dans cette partie.

Je ferai de même pour décrire la situation en France et citerai des textes de loi sur l'immigration, l'accès des immigrés à la santé ou à l'emploi. Certains textes régulent l'immigration roumaine, notamment en ce qui concerne le moratoire en vigueur jusqu'à fin 2013 (Circulaire du 22 décembre 2006 NOR INT/D/06/00115/C sur les *Modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares à partir du 1^{er} janvier 2007*²³¹, ou Arrêté du 18 janvier relatif à la *délivrance sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux ressortissants des Etats de l'Union Européenne soumis à des dispositions transitoires*²³² et leur insertion sur le marché du travail (*Circulaire relative aux autorisations de travail délivrées aux ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne pendant la période transitoire et des Etats tiers, sur la base de listes de métiers connaissant des difficultés de recrutement*²³³).

La partie sur les étudiantes roumaines en France présente des données statistiques inédites mises à ma disposition, comme pour l'Espagne, par les universités citées ou consultées sur le site du Ministère de l'Education (citons par exemple *Les étudiants étrangers en France*²³⁴ ou *Les étudiants étrangers*²³⁵).

Pour la cinquième partie de ce travail consacrée, entre autre, aux Roms roumains, j'ai essentiellement trouvé des données statistiques et des informations à ce sujet dans des études publiées par des organisations qui travaillent auprès des Roms dans leur pays d'origine ou dans les pays d'accueil des Roms qui émigrent, notamment en Espagne. L'intéressante étude de Laura Surdu et Mihai Lurdu sur les femmes roms roumaines (*Broadening the agenda. The status of Romani Women in*

²³⁰ *Anuario estadístico de inmigración 2004, op.cit. /Anuario estadístico de inmigración 2005, op.cit./Anuario estadístico de inmigración 2008, op.cit. / Anuario estadístico de inmigración 2009, op.cit.*

²³¹ Circulaire du 22 décembre 2006 NOR INT/D/06/00115/C sur les *Modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares à partir du 1^{er} janvier 2007*, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques, décembre 2006

²³² *Arrêté du 18 janvier relatif à la délivrance sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux ressortissants des Etats de l'Union Européenne soumis à des dispositions transitoires*, Nor: IMID 0800327A, 1^{er} juillet 2008

²³³ *Circulaire relative aux autorisations de travail délivrées aux ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne pendant la période transitoire et des Etats tiers, sur la base de listes de métiers connaissant des difficultés de recrutement*, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Co-développement / Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, 20 décembre 2007

²³⁴ *Les étudiants étrangers en France*, Note d'information 04/23, septembre 2006, Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance, Ministère de l'Education Nationale

²³⁵ *Les étudiants étrangers, édition 2010*, Repères et références statistiques, [www.education.gouv](http://www.education.gouv.fr)

Romania. *A Research Report Prepared for the Roma Participation Program*²³⁶), ainsi que l'ouvrage de Jean-Pierre Liegeois (*Roms en Europe*) permettent de connaître de plus près la culture rom, et la situation des femmes roms en Roumanie. Grâce aux données issues des rapports de diverses organisations et institutions espagnoles, j'ai pu compléter cette analyse de la situation des Roms roumains dans ce pays. Je citerai, entre autre, les rapports suivants: *¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa Oriental?*²³⁷, *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya*²³⁸, *Informe Anual 2006*²³⁹, *Informe Anual 2010*²⁴⁰ et *Informe-Diagnostico sobre la Cañada real Galiana*²⁴¹ de la Fondation *Secretariado Gitano*, les rapports d'activité annuels de l'organisation ACCEM²⁴² ou encore *La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Bizkaia*²⁴³. Je citerai également quelques textes officiels (plans nationaux, municipaux ou régionaux) en faveur de l'intégration des gitans espagnols –et des Roms immigrés roumains– dans ce pays (notamment le *Plan de Acción para el desarrollo de la población gitana 2010-2012*²⁴⁴ et les mesures annoncées dans le texte *Estrategia nacional para la Inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020*²⁴⁵). Pour pouvoir comparer la situation des Roms roumains immigrés en Espagne avec celles des Roms en France, j'ai obtenu bon nombre des données chiffrées et des informations citées dans les rapports des organisations Romeurope et Médecins du Monde, et dans le livre de Xavier Rothea *France, pays des droits des Roms?* Je citerai également quelques textes publiés par le Parlement européen (*Rapport sur la situation des Femmes roms dans l'Union Européenne*²⁴⁶) ou la Commission Européenne (*Vaincre*

²³⁶ SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *Broadening the agenda. The status of Romani Women in Romania. A Research Report Prepared for the Roma Participation Program*, Open Society Institute-Budapest, New York, 2006

²³⁷ *¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa Oriental?*, documento de análisis elaborado por la Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía, Delegación de Córdoba en coordinación con el Área de Inmigración de la APDH, febrero de 2005

²³⁸ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya*, dades CID Catalunya, Departament de Benestar i Família, Generalitat de Catalunya, 1^a edició, març de 2006

²³⁹ *Informe Anual 2006*, Fundación Secretariado Gitano, 2006

²⁴⁰ *Informe Anual 2010*, Fundación Secretariado Gitano, 2010, www.gitanos.org

²⁴¹ *Informe-Diagnostico sobre la Cañada real Galiana*, ACCEM y Fundación Secretariado Gitano, octubre de 2010

²⁴² *Memoria 2006*, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM) / *Memoria 2007*, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM) / *Memoria 2008*, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM)

²⁴³ *La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Bizkaia*, Asociación gitana Kale Dor Kayito, Bilbao, 2004

²⁴⁴ *Plan de Acción para el desarrollo de la población gitana 2010-2012*, Ministerio de Sanidad, Política Social e Igualdad, www.msc.es/politicaSocial/InclusionSocial/docs/planDefinitivoAccion.pdf

²⁴⁵ *Estrategia nacional para la Inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020*, Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e Igualdad, 2011, http://www.msc.es/politicaSocial/inclusionSocial/poblacionGitana/docs/EstrategiaNacional_es.pdf

²⁴⁶ *Rapport sur la situation des Femmes roms dans l'Union Européenne*, Parlement Européen, 27 avril 2006

les obstacles. *L'accès des femmes roms à la santé publique*²⁴⁷, *Résolution du Parlement Européen sur la situation des Roms dans l'Union Européenne*²⁴⁸).

Lorsque j'évoquerai également la situation des femmes roumaines victimes de traite des êtres humains, je citerai des informations issues de rapports de la « Guardia Civil » espagnole (*Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual*²⁴⁹), ce qui ne minimise en aucun cas l'énorme travail de la Police nationale et des Polices Autonomes basque et catalane dans ce domaine. Toujours dans le but de montrer la réponse des institutions espagnoles face à ce phénomène, je citerai quelques unes des mesures prises dans ce pays pour lutter contre les réseaux de proxénétisme dont de nombreuses Roumaines sont victimes (je citerai notamment le *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual*²⁵⁰ et l'instruction *Aplicación transitoria a las víctimas de la trata de seres humanos del artículo 59.bis* de la L.O. 4/2000²⁵¹).

En ce qui concerne la France, je m'appuierai en revanche plutôt sur des chiffres de la Police Nationale et d'associations d'aide aux victimes de traite des êtres humains (Associations Ac-Sé et Fondation Celles).

J'ai consulté les rapports statistiques annuels de l'Administration Pénitentiaire espagnole publiés entre 1990 et 2009²⁵², rapports dont j'ai extrait les principales données présentées dans le chapitre consacré aux Roumaines détenues en Espagne. Ils avaient l'avantage de présenter les données statistiques par sexe et par nationalité, ce qui me fut très utile. D'autres publications de l'Administration Pénitentiaire présentent des données récentes sur la situation carcérale en Espagne, et notamment sur la présence de détenues étrangères (Je citerai par exemple le rapport annuel *Informe general*²⁵³).

²⁴⁷ *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique*, Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes de l'Union Européenne / Haut Commissariat aux Minorités de l'OSLE / Division des Migrations et des Roms/Tsiganes du Conseil de l'Europe, 11 septembre 2003

²⁴⁸ *Résolution du Parlement Européen sur la situation des Roms dans l'Union Européenne*, 28 avril 2005

²⁴⁹ *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2006*, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la Guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior / *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2007*, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la Guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior / *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2008*, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la Guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior

²⁵⁰ *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual 2009-2012*, aprobado el 12 de diciembre de 2008 en el Consejo de Ministros, Gobierno de España

²⁵¹ *Aplicación transitoria a las víctimas de la trata de seres humanos del artículo 59.bis de la L.O. 4/2000. Instrucción 1/2010 de la Secretaría de Estado de Seguridad*, Gobierno de España, Ministerio de Interior, Secretaría de Estado de Seguridad, enero de 2010

²⁵² *Estadística General de población penitenciaria. Administración central*, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico

²⁵³ *Informe general 2010*, Secretaría General de Instituciones Penitenciarias, Gobierno de España, Ministerio de Interior, 2009 / *Informe general 2011*, Secretaría General de Instituciones Penitenciarias, Gobierno de España, Ministerio de Interior, 2011

L'Administration Pénitentiaire et le Ministère de la Justice français furent mes principales sources statistiques pour la France. Leurs publications présentent régulièrement des données actualisées sur la situation carcérale en France (je citerai notamment les publications suivantes: *L'Administration Pénitentiaire en chiffres*²⁵⁴, *Les 10 chiffres clés de l'Administration Pénitentiaire*²⁵⁵, *Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée*²⁵⁶ ou l'*Annuaire Statistique de la Justice*²⁵⁷). Par ailleurs, le rapport *Centres et locaux de rétention administrative, Rapport 2009*²⁵⁸ publié par l'ONG La Cimade présentent des données chiffrées par nationalité qui me furent également très utiles, afin d'analyser la situation des Roumaines détenues en France.

Je présenterai, pour terminer, quelques unes des sources statistiques citées pour compléter l'analyse de la perception que la société espagnole a de l'immigration en général, et de l'immigration roumaine en particulier (J'analyserai surtout, dans cette partie, la presse espagnole et présenterai les résultats de mon étude de terrain). Il s'agit notamment de l'étude sur le racisme et la xénophobie en Espagne *Evolución del racismo y la xenofobia en España*²⁵⁹ publiée par Cea d'Ancona et Valles, du rapport *Informe Raxen. Especial 2011. Populismo xénofobo y Racismo criminal en Europa* publié par l'organisation Mouvement contre l'Intolérance²⁶⁰, de l'étude de Nicolás Marugán *La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación*²⁶¹, et de l'article de Franco-Guillén qui analyse plus spécialement le contenu des discours politiques lors de la campagne pour les élections municipales de 2011²⁶².

Je présenterai maintenant les grandes lignes de l'étude de terrain que j'ai effectuée en Espagne.

²⁵⁴ *L'Administration Pénitentiaire en chiffres au 1 janvier 2010*, Ministère de la Justice et des Libertés, Direction de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

²⁵⁵ *Les 10 chiffres clés de l'Administration Pénitentiaire au 1^{er} janvier 2010*, Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

²⁵⁶ *Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée*, Direction Général de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

²⁵⁷ *Annuaire Statistique de la Justice. Edition 2008*, Secrétariat Général, Service support et moyens du Ministère, Sous-direction de la statistique et des études, *La Documentation Française*, Paris, janvier 2009

²⁵⁸ *Centres et locaux de rétention administrative, Rapport 2009*, La Cimade

²⁵⁹ CEA D'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTÍNEZ, Miguel S., *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2008*, Observatorio español del Racismo y la Xenofobia, Ministerio de Trabajo e inmigración, Secretaría de estado de inmigración e emigración, Dirección General de integración de los inmigrantes, NIPO: 201-08-123-3, 2008 / *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2009*, Observatorio español del Racismo y la Xenofobia, Ministerio de Trabajo e inmigración, 2009 / *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2011-2012*, Editorial Oberaxe, 31 de julio de 2012

²⁶⁰ *Informe Raxen. Especial 2011. Populismo xénofobo y Racismo criminal en Europa*, Movimiento contra la Intolerancia, Ministerio de trabajo e Inmigración, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración

²⁶¹ MARUGÁN, Nicolás, *La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación*, www.ayto-fuenlabrada.es/recursos/doc/bienestar_social/10109_2132132012125921.pdf

²⁶² FRANCO-GUILLEN, Núria, et de SANCHEZ-MONTIJANO, Elena, «Entre la exclusión y la inclusión. Los discursos políticos en las elecciones municipales de 2011 en Cataluña», en: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

I.2.3. Etude de terrain

Comme je l'ai déjà souligné, mon principal objectif est de donner à voir, à travers l'exemple de l'immigration féminine roumaine, certains aspects de la société espagnole face au phénomène de l'immigration en Espagne. J'ai choisi de réduire mon « *champ d'observation*²⁶³ » à un « *type particulier de parcours ou de contexte*²⁶⁴ » afin de déterminer comment les Roumaines vivent au quotidien leur expérience migratoire, si elles ont un vécu semblable à celui d'immigrées originaires d'autres pays, ou s'il est foncièrement différent. J'ai donc effectué une enquête de terrain auprès d'un échantillon de Roumaines immigrées en Espagne, afin de compléter mon analyse de l'immigration dans ce pays. Dans *La construction de la politique d'immigration espagnole: ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*, Lorenzo Gabrielli soulignait l'intérêt de l'étude de terrain pour appréhender la réalité de l'immigration en Espagne (et, dans son cas, la politique migratoire espagnole): « *Le temps passé en compagnie des personnes qui ont partagé avec nous leurs expériences migratoires a été fondamental pour nous aider à saisir les effets de la politique d'immigration espagnole*²⁶⁵. »

Mon approche est également similaire à celle de Miguel Pajares qui a effectué une étude de terrain dans le pays récepteur lors de ses recherches sur l'immigration roumaine en Catalogne:

*También creo importante señalar que ésta no es una investigación bifocal, realizada a medias entre el lugar de origen y el lugar de destino de la migración, como lo son buena parte de los trabajos sobre los procesos migratorios [...] En este caso el trabajo de campo ha sido hecho, básicamente, en el lugar de destino [...] En el estudio se incluyen muchas referencias al origen, a las relaciones y redes sociales establecidas entre origen y destino etc., pero son cosas extraídas, principalmente, del trabajo de campo hecho en destino*²⁶⁶.

J'ai effectué mon étude de terrain dans la Communauté Autonome de Madrid: dans la capitale, Madrid, à Coslada et Alcalá de Henarés (municipalités situées à l'est de la région), ainsi qu'à San Agustín del Guadalix, El Vellón et Pedrezuela, municipalités situées au nord de la capitale. Cette étude de terrain a eu lieu essentiellement entre 2008 (début des prises de contact dont je parlais plus haut) et début 2011.

²⁶³ BERTAUX, Daniel, *Le récit de vie*, collection *L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2010, p. 19

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 22

²⁶⁶ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 40

Il ne s'agit pas d'un travail quantitatif. Je ne suis pas sociologue mais hispaniste, et un axe qualitatif correspond mieux aux objectifs que je me suis fixés et à la problématique énoncée. Dans son ouvrage *L'enquête et ses méthodes*, Daniel Bertaux soulignait l'intérêt de la méthode qualitative:

Il serait trop simple d'en conclure que seules les méthodes qui portent sur de grands échantillons peuvent aborder l'étude des phénomènes macro-sociaux. Les méthodes par études de cas ont des propriétés très différentes des méthodes quantitatives. Ces dernières apportent un petit nombre d'informations standardisées sur, potentiellement, un très grand nombre d'individus dont on ne sait rien d'autre; les études de cas au contraire apportent un grand nombre d'informations approfondies et « croisées » sur un petit nombre de cas (quelques dizaines, voire moins; parfois un seul cas). Le regard des méthodes quantitatives balaie « en extension » une très large surface, mais sans pouvoir y pénétrer en profondeur. Celui des études de cas se concentre sur un champ bien délimité d'activités sociales; et il plonge avec « intensité » dans l'épaisseur des couches successives du social²⁶⁷.

J'ai consulté, dans un premier temps, de nombreuses données statistiques récentes très utiles pour appréhender le phénomène migratoire en Espagne. Il me semble qu'une étude de terrain complète bien ce travail de documentation: Je veux en effet décrire des comportements, une pluralité de profils, et interpréter certains aspects de la vie des Roumaines. D'où l'utilité de l'échantillon représentatif que j'ai élaboré (35 personnes en Espagne et 30 en France). Je rejoins en ce sens l'approche de Daniel Bertaux qui souligne la complémentarité de plusieurs méthodes selon les objectifs de la recherche menée:

Il ne s'agit pas de plaider ici pour un recours exclusif aux récits de vie; mais pour leur articulation avec d'autres formes d'observation, et d'autres sources documentaires [...] Le fonctionnement même des sociétés contemporaines produit de nombreuses sources documentaires (statistiques, documents officiels, presse écrite...). Chaque source, chaque technique productrice de nouvelles sources apporte sa pierre à l'édifice²⁶⁸.

J'ai élaboré un questionnaire que j'ai soumis ensuite aux Roumaines de l'échantillon entre fin 2008 et fin 2010. L'objectif de ce questionnaire était d'approcher l'objet de ma recherche par des indicateurs pertinents, afin de mieux cerner la réalité de cette immigration et de pouvoir en dresser un profil nuancé.

²⁶⁷ BERTAUX, Daniel, *Le récit de vie*, collection *L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2010, p. 8

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 22

Certaines Roumaines ont répondu uniquement au questionnaire, d'autres se sont prêtées avant à un entretien en profondeur. L'entretien permettait de compléter cette première étape de l'analyse, et d'aborder plus longuement certains thèmes liés à la vie quotidienne en Espagne des immigrées roumaines. Les entretiens eurent lieu essentiellement en 2009 et 2010.

Le questionnaire et les entretiens se complètent. Ce sont des formes d'observation différentes, mais qui m'ont permis d'affiner mes recherches, de préciser le profil des Roumaines qui ont participé à cette enquête, et d'aller au-delà de certaines idées reçues.

J'ai effectué une démarche parallèle en France, afin de comparer ponctuellement la situation des Roumaines dans ce pays à celle de leurs compatriotes en Espagne.

1. Les questionnaires

Pendant l'été 2008, j'ai élaboré le questionnaire que je voulais soumettre aux Roumaines choisies pour mon échantillon (j'expliquerai plus loin la constitution de cet échantillon). Ce questionnaire, « sans problématique apparente » prétend établir un profil général des Roumaines en Espagne, être une première description d'un phénomène collectif. Je l'ai élaboré après avoir consulté de nombreuses sources documentaires sur l'immigration en Espagne, et après avoir rassemblé bon nombre de données récentes sur l'immigration roumaine dans ce pays (études statistiques, sources bibliographiques...). J'avais rencontré également des responsables d'associations roumaines, ou de l'ambassade de Roumanie en Espagne qui m'avaient permis de connaître davantage certains aspects de cette immigration en Espagne.

Je désirais repérer, ou mettre à jour, certains facteurs qui influent sur le comportement des migrantes, mais également définir les éléments qui permettent d'analyser la force et les ressources de ce groupe « cible », la situation des Roumaines dépendant en effet de nombreux facteurs. Le questionnaire que j'ai élaboré comporte trois parties:

La première partie porte « *sur l'objet proprement dit* », comme le nomme François de Singly dans son ouvrage *L'Enquête et ses Méthodes. Le questionnaire*²⁶⁹.

J'ai choisi un objet d'études, les Roumaines qui vivent en Espagne et en France, et veux définir cet objet au moyen de questions: les réponses à ces questions permettent en effet de sélectionner des éléments jugés pertinents qui me permettront ensuite d'« affiner » le profil de ces femmes. Il faut donc trouver des indicateurs qui soient susceptibles d'approcher l'objet de la recherche. J'ai intitulé cette

²⁶⁹ de SINGLY, François, *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*, 128 Sociologie, Armand Colin, 2005, p. 27

première partie « situation personnelle et professionnelle » et elle comporte 18 questions. J'ai privilégié, dans cette partie, les indicateurs suivants: l'âge tout d'abord. Les réponses possibles proposent différentes tranches d'âge dans lesquelles je supposais que ces femmes se retrouveraient. J'ai introduit une question sur ce que François de Singly appelle « *l'état matrimonial actuel* »²⁷⁰ (et que je nomme tout simplement « situation personnelle »): la migrante est-elle mariée, célibataire, veuve, séparée, célibataire, célibataire vivant en couple ? J'ai continué par des questions sur la durée de la vie de couple, la nationalité du partenaire (cet indicateur est jugé pertinent dans la mesure où, nous l'avons vu, de nombreuses Roumaines viennent dans le cadre du regroupement familial). Cela me permet d'introduire ensuite plus facilement un autre indicateur jugé également pertinent: la migrante a-t-elle ou non des enfants, et combien ?

La question n° 9 concerne le « capital scolaire » de la personne interrogée, notamment le diplôme en sa possession. Les questions n°10 à n° 18 s'intéressent plutôt à la situation professionnelle de la personne interrogée: les indicateurs qui permettent d'approcher cette notion sont les suivants: travaille-t-elle ? (et si oui, à temps complet ou partiel ?), ou est-elle chômeuse, retraitée, femme au foyer ou étudiante ? Est-elle salariée, ou travaille-t-elle à son compte ? Dans quel domaine travaille-t-elle ? Quel type de contrat possède-t-elle ? Les réponses sont multiples. La question posée sur le type de contrat inclut une réponse « je ne possède pas de contrat » et une réponse « contrat oral », afin d'inclure dans cette enquête toutes les personnes qui, éventuellement, travaillent dans l'« économie souterraine » sans contrat de travail et pourraient, dans le cas contraire, se sentir exclues d'une telle enquête.

Cette partie compte surtout des questions de fait fermées, mais possèdent très souvent des réponses multiples. Aucune autre précision n'est demandée. Pourtant, à la fin de cette première partie, deux questions portent sur le degré de satisfaction des Roumaines par rapport à leur emploi actuel et je leur demande ici leur avis sur ce point.

La seconde et la troisième partie de ce questionnaire portent plus sur les « pratiques » et les « comportements » de l'objet d'étude. Je tente de saisir ici, par mes questions, le sens donné à ces pratiques et pose beaucoup plus de questions « d'opinion ». Les Roumaines interrogées sont, dans les deux parties, invitées indirectement à prendre position par rapport à ces pratiques.

La seconde partie s'intitule « La inmigración en España » dans la version espagnole et « L'immigration en France » dans la version française. Elle est beaucoup plus longue que la première partie, puisqu'elle contient 25 questions. Je tente d'approcher, dans cette partie, les facteurs qui ont influencé l'immigration en Espagne ou en France, ainsi que les circonstances de l'immigration. Par exemple, l'un des indicateurs choisis (« raisons de l'immigration ») permet d'évaluer combien de

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 56

Roumaines ont immigré, mais permet également, car les réponses sont multiples, de préciser les circonstances de l'immigration (regroupement familial ou non etc.).

L'indicateur sur la « situation administrative » des personnes interrogées propose plusieurs réponses, dont l'une est « je préfère ne pas répondre », afin d'éviter que la personne se sente « obligée » de répondre à ce type de questions si elle ne le désire pas. Le principe des réponses multiples laisse plus de marge aux personnes qui remplissent le questionnaire, et évite le cloisonnement entre « bonnes réponses » et mauvaises réponses ». François de Singly ajoute même :

Proposer des réponses multiples augmente les chances d'obtenir des réponses plus personnelles. Avec cette ouverture, les personnes sentent moins la pression, imaginaire, de chercher la bonne solution : dès qu'une question a plusieurs « solutions », elle ressemble moins à un problème scolaire. Cette possibilité accroît la probabilité de voir apparaître des réponses moins conformistes, ou plus précisément un mixte entre réponses conformistes et autres²⁷¹.

La plupart des indicateurs suivants (questions 4-8) évoquent les différences perçues, à l'arrivée, entre le pays d'accueil et le pays d'origine, le temps libre et les loisirs (9-10). J'ai utilisé également d'autres indicateurs, afin d'approcher au mieux la situation du logement (11-15): nombre de personnes qui vivent avec la personne interrogée, type de logement (location ou propriété, colocation...), évaluation du budget que représente le loyer (ou les traites à payer).

Après avoir évoqué leur temps libre et leurs loisirs (9-10), et avoir évoqué brièvement leur foyer, la question n°16 sur les tâches domestiques à la maison (les réponses, multiples, permettent de savoir qui s'occupe des tâches ménagères, et avec quelle fréquence) introduit d'autres indicateurs, sans pour autant imposer une problématique: le thème de la condition féminine en Espagne et en Roumanie (questions 17-20) est introduit sous forme de questions d'opinion, afin que les personnes interrogées puissent donner leur avis sur le sujet. Les réponses « sans opinion » et « ne répond pas » permettent à chacune de choisir, le cas échéant, de ne pas exprimer d'avis sur la question.

Les indicateurs choisis dans les questions 21 à 25 veulent connaître de plus près la relation des Roumaines avec les différents services du pays d'accueil: l'éducation, l'administration, le système de santé, la justice, le système politique, puisque la troisième partie du questionnaire est consacrée à l'intégration dans la société du pays d'accueil.

Les deux dernières questions font allusion à la situation des Roumains depuis le 1^{er} janvier 2007, date de l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne, et tente de savoir dans quelle mesure les

²⁷¹ *Ibid.*, p.73

Roumaines se sentent des citoyennes européennes à part entière. Le questionnaire fut élaboré en 2008, et le moratoire prit fin le 1^{er} janvier 2009 en Espagne. Les derniers questionnaires furent remplis, en Espagne, à l'automne 2010, et pourtant, cet élément était encore assez pertinent à l'époque. En France, le moratoire était toujours en vigueur fin 2010.

La troisième partie du questionnaire porte sur « L'intégration dans la société » (espagnole ou française) et comporte 28 questions.

Les indicateurs sur la formation effectuée dans le pays d'accueil (questions 1-8) tentent d'approcher la réalité des Roumaines qui vivent dans ces deux pays. Ils introduisent des précisions sur l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et le jugement que les Roumaines font de leur propre apprentissage.

Les questions 8 à 13 s'adressent aux femmes interrogées en tant que mère de famille (question 9-13), et cherchent à définir ainsi leur attitude face à la scolarité des enfants (question 10-11-12).

L'indicateur « religion », introduit dans les questions 14 à 17, permet d'évaluer le degré de valeur qu'elles accordent à cet aspect de leur vie. D'autres indicateurs permettent également de savoir quels sont les problèmes qui les inquiètent le plus, et dans quelle mesure un « retour en Roumanie » est envisagé.

Les dernières questions de cette troisième partie abordent le thème la participation des Roumaines à la vie politique et de leur engagement ou non, dans différentes organisations. Les indicateurs des questions 26 à 28 nous permettent de savoir, à la fin de ce questionnaire, comment les Roumaines évaluent leur expérience migratoire.

Tous les facteurs que nous avons tenté d'approcher par différents indicateurs et qui, d'une façon ou d'une autre, influent sur l'objet de notre étude, doivent nous aider à répondre à la problématique énoncée plus haut, à savoir : qui sont, et comment sont vraiment les Roumaines qui vivent en Espagne, et sont-elles si différentes de celles qui vivent en France ?

Le questionnaire est un « cadre fixé à l'avance », j'ai décidé des éléments que je voulais mettre en avant, afin de servir mes objectifs. Cela permet d'élaborer un profil général des femmes qui y répondent. Ce questionnaire a pourtant ses limites, auxquelles j'ai voulu palier en effectuant parallèlement des entretiens en profondeur. J'ai dû pour cela constituer un échantillon de Roumaines que je vais maintenant rapidement présenter.

2. L'échantillon

Miguel Pajares définissait ainsi la démarche utilisée pour constituer l'échantillon de son étude :

La elección de la muestra no responde a criterio estadístico alguno [...] responde a la imbricación del investigador con la realidad humana con que se ha ido encontrando en su propio proceso de indagación. Para seleccionar las personas rumanas a entrevistar el punto de partida han sido las que ocupan cierta posición de liderazgo: responsable de asociaciones, mediadores interculturales y líderes religiosos principalmente. Estas personas han sido las primeras en ser entrevistadas, y las que me han ido abriendo el camino para entrevistar a otras de menor « relevancia » -en el sentido de no imbuidas de ningún sentido de la representatividad a la hora de brindar su punto de vista²⁷².

J'ai effectué une démarche similaire, même si mon objet d'étude était plus général : La personne « observée » ou « interviewée » (ou les deux dans certains cas) devait être une femme de nationalité roumaine ou d'origine roumaine, et qui résidait en Espagne (et en France). Je me suis donc mise en contact avec les personnes susceptibles de participer aux entretiens en profondeur et/ou de remplir le questionnaire de la façon suivante :

-Echantillon en Espagne

J'ai pris tout d'abord contact avec des Roumaines à travers les centres hispano-roumains (« Centros Hispano-rumanos ») des villes de Coslada et Alcalá de Henarés, et rejoins en cela la démarche effectuée par Miguel Pajares. J'ai ainsi fait la connaissance de Roumaines qui ont accepté de participer à mon enquête. La structure même de ces centres, lieux de passage habituels pour elles, ainsi que la médiation des Roumaines qui travaillaient là-bas, furent fondamentales, puisque les personnes interrogées se sentaient en confiance et participèrent plus volontiers à mon enquête.

J'ai pris contact également avec le monde associatif (essentiellement à travers FEDROM, la Fédération des associations de Roumains en Espagne), la paroisse Orthodoxe de Madrid, des Roumaines universitaires, des journalistes, des musiciennes d'orchestres nationaux et régionaux, ainsi qu'avec des Roumaines qui résident dans le Nord de Madrid, essentiellement dans les municipalités d'El Molar, Pedrezuela et San Agustín del Guadalix. Il m'était facile de rencontrer des Roumaines dans ces municipalités, puisque nous étions souvent présentées l'une à l'autre par l'intermédiaire d'autres personnes. Au total, 35 Roumaines participèrent à mon enquête.

Elles ont toutes répondu à mon questionnaire. J'avais envoyé, comme je l'ai expliqué précédemment, mon questionnaire à de nombreuses personnes actives dans le milieu associatif, afin qu'elles

²⁷² PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, op. cit., p. 43

transmettent ma demande aux membres de leurs associations respectives. J'ai obtenu, (entre début 2009 et fin 2010) seulement 12 réponses de Roumaines actives dans le milieu associatif. 8 Roumaines habituées des Centres hispano-roumains de Coslada et d'Alcalá de Henarés ont répondu également à mon questionnaire. Par ailleurs, 7 personnes résidant dans le Nord de Madrid, ainsi que deux universitaires, deux journalistes, et une femme rencontrée à la paroisse Orthodoxe de Madrid ont répondu au questionnaire. Deux autres Roumaines qui me furent présentées par des amis, et une Roumaine occupant un poste dans l'administration régionale l'ont également rempli. J'ai rencontré la plupart d'entre elles (13) dans les centres hispano-roumains de Coslada et d'Alcalá de Henares, ainsi que dans les locaux madrilènes de FEDROM. D'autres m'ont reçue chez elles (3) ou sur leur lieu de travail (4). J'ai rencontré quelques unes d'entre elles (6) dans des lieux plus neutres (cafés, écoles de leurs enfants), et d'autres ont reçu le questionnaire par mail et me l'ont renvoyé (9).

Je leur ai, à chaque fois, expliqué la nature de mon travail de recherches, leur ai présenté un document de ma directrice de recherches, afin de donner un peu plus de poids à ma demande. J'ai toujours précisé qu'il s'agissait d'un travail universitaire et que je ne touchais aucun salaire pour cela et ne disposais pas non plus d'un budget pour rémunérer les personnes qui participaient à cette recherche (précision importante, car certains chercheurs en Espagne rémunèrent les personnes qui font partie de leur échantillon). Je dois dire que je n'ai jamais eu de problèmes majeurs quant à la confiance accordée à ma démarche. Toutes les Roumaines qui ont répondu à mon questionnaire l'ont fait en toute confiance. Il convient de rappeler que la médiation des Roumaines qui travaillent dans les centres hispano-roumains de Coslada et d'Alcalá, ainsi qu'à FEDROM, fut fondamentale. Par ailleurs, les Roumaines qui résident dans les municipalités d'El Molar, Pedrezuela et San Agustín del Guadalix sont des voisines ou des connaissances et, dans ce cas, ma démarche fut beaucoup plus simple. Dans certains cas, ce sont les enseignantes de leurs enfants qui m'ont aidée à prendre contact avec elles.

-Echantillon en France

En ce qui concerne mon échantillon en France, j'ai pris contact avec des Roumaines à travers les associations roumaines ou franco-roumaines dont j'avais obtenu les adresses à l'ambassade de Roumanie en France. Parmi elles, deux associations du Sud-est de la France collaborèrent activement à mon enquête, ainsi que des Roumaines d'autres associations. La paroisse Orthodoxe de Strasbourg me mit également en contact avec quelques personnes. Les Roumaines que j'ai contactées par l'intermédiaire de la directrice du Centre Culturel Roumain ont complété mon échantillon en France. Pour terminer, j'ai rencontré également des étudiantes roumaines en France (à travers, entre autres,

«l'Association des Etudiants et Doctorants Roumains en France ») qui ont, elles aussi, accepté de participer à cette enquête.

J'ai donc constitué un échantillon de 30 personnes roumaines résidant en France. Ce sont essentiellement des personnes qui, contactées directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'associations ou de connaissances), ont bien voulu participer à cette enquête. Elles présentent des caractéristiques « objectives » (âge, situation personnelle...) variées.

Les 30 personnes qui constituaient mon échantillon ont répondu à mon questionnaire entre fin 2008 et début 2010, 29 d'entre elles par mail, et une à l'issue de notre rencontre, chez elle à Paris, en juin 2009.

Le questionnaire permettait de dresser un profil général de l'objet de mes recherches (les Roumaines y ont répondu en donnant des faits²⁷³ –date de naissance, formation, religion etc.), mais révélait également une pluralité de profils. A travers le questionnaire, je voulais définir quelques pratiques et comportements des Roumaines résidant en Espagne ou en France, et saisir le sens donné à ces pratiques. Cependant, comme nous l'avons évoqué plus haut, le questionnaire a ses limites, et les entretiens en profondeur, plus personnels, plus subjectifs, ont permis d'approfondir certains aspects évoqués dans le questionnaire, mais également d'aborder d'autres thèmes qui leur tiennent à cœur.

3. Entretiens

Les entretiens introduisent un élément « *humain*²⁷⁴ » supplémentaire au profil ébauché grâce au questionnaire. Je voulais que les Roumaines de l'échantillon décrivent leur expérience individuelle, qu'elles me racontent de vive voix leur vie quotidienne, leurs difficultés, mais aussi leurs désirs ou leurs projets. J'ai donc pris le temps de les rencontrer et de les écouter.

Comme le souligne François de Singly, un entretien en profondeur permet d'être plus précis sur certains points, mais laisse surtout (et c'est en cela qu'il est intéressant) la parole à la personne qui y participe : « *Les questionnaires rendent visibles certains déterminants sociaux des trajectoires, les entretiens la construction individuelle de ces trajectoires, et notamment l'appréhension de certains moments clés*²⁷⁵. »

²⁷³ BERTAUX, Daniel, *op.cit.*, p.24

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 6

²⁷⁵ *Ibid.*, p.112

Les Roumaines de l'échantillon se trouvent dans une « situation sociale similaire²⁷⁶ », l'immigration, et font un récit de leur expérience lors de l'entretien. Daniel Bertaux appelle cela un « récit de vie » : « *Il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue*²⁷⁷. » Ce récit oral est plus spontané et a, selon lui, une « *dimension temporelle*²⁷⁸ » : « *Parce qu'un récit de vie raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'événements, de situations, de projets*²⁷⁹. »

Le chercheur peut mettre en relation plusieurs témoignages qui se recoupent ou qui abordent des thèmes communs récurrents. Les personnes qui constituent l'échantillon choisi peuvent avoir, en revanche, des « *visions différentes (voire opposées) des mêmes réalités sociales*²⁸⁰. » Un récit de vie reste en effet très subjectif. (Ce fut parfois le cas pour certaines personnes de mon échantillon, qui faisaient un bilan très subjectif de leur expérience migratoire, bilan qui pouvait être très différent d'une personne à l'autre).

Sur les 35 personnes qui constituent mon échantillon en Espagne, 16 ont accepté de me raconter leur vie lors d'un entretien en profondeur individuel. Elles ont rempli, ensuite, le questionnaire. Les entretiens eurent lieu entre janvier 2009 et fin 2010, mais essentiellement au printemps et à l'automne 2010.

Une rencontre fut également organisée au centre hispano-roumain de Coslada le 9 mars 2010, un jour après la journée internationale de la femme (également jour de la fête des mères en Roumanie). Elle s'intitulait « Notre vie en Espagne. Table ronde de femmes actives » (« *Nuestras vivencias en España. Mesa redonda con mujeres trabajadoras* ») et était ouverte à toute femme intéressée par les thèmes proposés. Elle réunit finalement 7 Roumaines résidant en Espagne, 1 cubaine (employée du centre), une espagnole, et moi-même et permit un échange très intéressant. Cette table ronde, qui eut lieu dans une ambiance très conviviale, permit d'aborder des thèmes généraux, mais également certains aspects très personnels de leur vie en Espagne.

Une Roumaine, hispaniste et résidant depuis de nombreuses années en Espagne m'a également reçue chez elle fin octobre 2010, et m'a accordé un long entretien. Deux Roumaines m'ont envoyé leur témoignage par mail.

J'ai rencontré également 3 détenues dans une prison espagnole (Sa., C., et R.). Elles m'ont raconté leur expérience en prison (C. a assisté à l'entretien, mais n'est pas intervenue pendant le temps qui nous était alloué). Elles ont accepté de participer à cette enquête, car je leur ai promis de ne citer ni le nom

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 36

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 14

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 22

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 36

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 26

du centre, ni la Région Autonome dans laquelle il se trouve, ni les intermédiaires qui m'ont permis d'obtenir une autorisation de l'Administration Pénitentiaire espagnole.

Pour terminer, deux Roumaines roms résidant à Madrid m'ont accordé un entretien en profondeur en mai 2011.

Comme je l'avais fait pour le questionnaire, j'ai présenté aux Roumaines de l'échantillon qui ont participé aux entretiens l'objet de mes recherches. Selon Bertaux, cela «oriente» le témoignage²⁸¹ de la personne qui participe à l'entretien :

*Le sujet a en effet été informé des intérêts de connaissance du chercheur soit par lui, soit par un intermédiaire, au moment de la prise de contact [...] Cette entrée en matière équivaut à proposer une sorte de contrat pour l'entretien [...] Ce pacte fait filtre, oriente et pré-centre l'entretien*²⁸².

J'ai effectué des entretiens semi-guidés qui permettaient d'aborder avec chacune sa trajectoire personnelle, sans pour autant imposer une direction à notre conversation. Je ne disposais que d'un « script » succinct, qui contenait certains thèmes, certaines notions que je voulais aborder, et qui prétendait réorienter, le cas échéant, la conversation, si je jugeais qu'elle s'éloignait de son objectif premier. De nombreuses idées et d'autres thèmes surgirent, thèmes plus personnels ou plus importants à leurs yeux que ceux abordés dans le questionnaire: la frustration de beaucoup d'entre elles en ce qui concerne leur emploi en Espagne, ou le regard qu'elles portent sur la société du pays d'accueil, et sur les Espagnols en général. Les questions, ponctuelles, étaient plus ouvertes, et les réponses à ces questions beaucoup plus subjectives et plus précises.

Le fait que les personnes qui participèrent à ces entretiens n'aient pas souhaité être enregistrées fut une difficulté supplémentaire. J'ai suivi l'une des consignes de Bertaux (« *Ni la retranscription ni l'enregistrement ne sont indispensables; la prise de notes en cours d'entretien peut suffire* »²⁸³), et j'ai pris des notes ponctuelles sur les thèmes abordés. Je citerai certaines de leurs remarques que j'ai retranscrites littéralement à ce moment là et qui me semblaient pertinentes. J'ai repris leurs propos tels quels, en respectant leur style ou les expressions utilisées, parfois un peu familiers.

Toutes parlent très bien espagnol, ce qui a beaucoup facilité nos entretiens. Une seule femme ne parlait pas très bien et fut traduite par sa fille. Une des deux femmes roms qui ont participé à mon enquête ne parlait pas très bien espagnol, mais italien, ce qui nous a permis de nous comprendre sans avoir besoin de traduction.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 48

²⁸² *Ibid.*, p. 38

²⁸³ *Ibid.*, p.73

La plupart des Roumaines qui ont accepté de participer à un entretien en profondeur ont en effet pris le temps de me raconter leur vie, de « se raconter », et cela donne à ces témoignages un aspect un peu plus « authentique ».

L'échantillon en France a été constitué, à de rares exceptions près, à distance, ce qui ne facilitait pas toujours un contact direct entre nous. 10 Roumaines parmi les 30 personnes choisies pour mon échantillon ont témoigné de leur vie en France. Tous les entretiens eurent lieu entre janvier 2009 et février 2010. La plupart m'ont raconté leur expérience par mail (8 personnes sur 10) ont envoyé leur récit par mail. Cela peut paraître à priori un peu surprenant, mais elles m'ont tout simplement fait confiance et m'ont souvent livré une grande partie d'elles mêmes par écrit, cela à des milliers de kilomètres de distance. Ces témoignages sont donc moins « spontanés » que les témoignages en Espagne. Les Roumaines de l'échantillon ont néanmoins rebondi sur certains thèmes concernant leur expérience migratoire et certaines m'ont raconté en toute confiance leur vie en France.

Quelques unes ont préféré me livrer leurs écrits (articles, extraits de travaux universitaires, romans), car, selon elles, ils reflétaient leurs sentiments et leur expérience générale en France. Une Roumaine m'a accordé un entretien par téléphone, et une autre m'a reçue chez elle en juin 2009. Une des Roumaines de l'échantillon en France a un profil très intéressant, puisqu'elle avait immigré tout d'abord en Espagne (où elle a vécu quelques années), avant d'aller continuer ses études en France, où elle vit actuellement. Son témoignage présente l'avantage d'évoquer certains aspects de sa vie dans les deux pays.

I.2.4. Corpus journalistique

J'ai analysé trois des plus grands quotidiens nationaux espagnols : *ABC*, *El País* et *El Mundo*. J'ai limité mon analyse à ces trois quotidiens, puisque mon travail s'intéresse plus généralement à l'immigration en Espagne. Je n'ai pas analysé non plus de publications régionales en catalan, basque ou galicien, et n'ai cité que ponctuellement et à titre illustratif certains articles de *La Vanguardia* ou d'autres journaux. J'ai analysé les articles publiés dans ces trois quotidiens au sujet de l'immigration roumaine entre 1990 et 2013. Les mots clé qui ont orienté mes recherches furent « immigration roumaine » (« inmigración rumana »), « immigration roumaine en Espagne » (« inmigración rumana en España »), « Roumains en Espagne » (« rumanos en España ») et « Roumains » (« rumanos »). Nous

verrons dans la sixième partie de ce travail comment ce corpus rend compte de l'immigration en Espagne, et plus spécialement de l'immigration roumaine.

ABC est un quotidien conservateur, monarchique²⁸⁴ fondé en 1903 par Torcuato Luca de Tena et Alvarez-Osorio. Il fut au début hebdomadaire, et devint quotidien en 1905. Lors de sa création en 1903, son fondateur en précisait la ligne éditoriale:

*En política no seguirá bandera alguna para no mermar su independencia, dentro de la cual se propone vivir sin abdicar uno solo de sus fueros, siendo éstos la defensa de la nación española y de su unidad y pluralidad; la de la monarquía parlamentaria, la de la derecha liberal y conservadora y la de la cultura y los principios que inspiran un orden basado en los valores del humanismo cristiano*²⁸⁵.

Ana María Córdoba Hernández a publié en 2009 un travail intéressant sur ces trois quotidiens, et plus spécialement sur leurs différentes lignes éditoriales²⁸⁶. Elle souligne la « partialité » des informations publiées dans *ABC*, son ton « exagéré et apocalyptique²⁸⁷ » et une ligne éditoriale clairement conservatrice: « *ABC es un periódico "predecible" por su marcado españolismo, liberalismo conservador, su defensa del Ejército y del orden público, su arraigado catolicismo y su lealtad a la monarquía*²⁸⁸. »

El País fut créé en 1976 par José Ortega Sottorno, Jesús de Polanco et Juan Luis Cebrián:

*El País es por antonomasia el periódico de la Transición española [...] El País nació sin una vinculación política concreta, se trataba más de una necesidad progresista de la sociedad española, deseosa de libertad de expresión y de un periodismo de calidad, que del brazo informativo de un partido político*²⁸⁹.

El País était un nouveau « produit » qui représentait à l'époque le changement, une rupture certaine avec la presse d'alors: « *Rompían esquemas, utilizaban un estilo directo [...] Desde 1975, el equipo dirigido por Cebrián tomó una postura comprometida con el progresismo e hizo de El País un diario*

²⁸⁴ HERNÁNDEZ MÁRQUEZ, Belamar, *El papel de la prensa en las etapas de transición a la democracia (el caso español)*, Universidad Complutense de Madrid, Facultad de Ciencias de la Información, Departamento de Periodismo I, Madrid, 2001 (tesis doctoral), p. 34

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ CÓRDOBA HERNÁNDEZ, Ana María, *La línea editorial de ABC, El País, El Mundo y La Vanguardia frente al conflicto Palestino-israelí: 1993-2004*, Universidad de Navarra, Facultad de Comunicación, Departamento de Comunicación Pública, Servicio de Prensa de la Universidad de Navarra, Pamplona, mayo de 2009 (Tesis Doctoral)

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 238

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 226, 227

*rupturista, agresivo, militantemente laico*²⁹⁰.» Les premiers lecteurs de ce quotidien furent en effet attirés par ce nouveau style journalistique: «*Al nacer justo después de 1975, muchos lectores apostaron por él equiparando su andadura periodística con el nuevo cambio político que sufría España*²⁹¹.» *El País* se voulait tolérant et ouvert à tous: «*Comenzó su rodaje enarbolando la bandera de la tolerancia y la libertad de expresión*²⁹².» Selon Córdoba, il fut pourtant ponctuellement ouvertement pro PSOE, et pas toujours très critique envers ce parti²⁹³.

El Mundo est plus récent puisqu'il fut créé en 1989 par Pedro J. Ramirez. Il tend à une « perspective universelle²⁹⁴», publie de nombreux articles de fond (« periodismo de investigación ») sur certains thèmes d'actualité²⁹⁵. Il est plutôt de tendance libérale, souvent critique avec le PSOE. Dans sa « déclaration d'indépendance » publiée en décembre 1990, il présentait ainsi ses objectifs:

*El Mundo será un órgano radical en la defensa de sus convicciones, pero moderado y sereno en la exposición de sus argumentos. Jamás recurrirá al insulto ni a las descalificaciones personales [...] Seremos intransigentes en cuanto a los derechos humanos, las libertades públicas [...] el respeto a la opinión de las minorías*²⁹⁶.

El Mundo a pourtant un style bien à lui, parfois un peu radical, souvent agressif et critique envers le pouvoir²⁹⁷. Il sera considéré « anti-philipiste » (« antifelipista ») pendant le gouvernement de Felipe González et soutiendra ouvertement Aznar en 1996²⁹⁸.

La presse joue un grand rôle dans la transmission de stéréotypes, d'images partielles sur un sujet donné, comme le souligne María Corpas Aguirre dans son article «*Imágenes, percepciones e identidad. Una perspectiva de análisis de la inmigración en España*»: «*[Es un] cauce privilegiado para la formación de opinión*²⁹⁹.» Un journal suit, nous venons de le voir, une ligne éditoriale bien précise, destinée à ses lecteurs, lecteurs qui appartiennent eux-même à une couche sociale ou une idéologie

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 228

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² *Ibid.*, p. 231

²⁹³ *Ibid.*, p. 233

²⁹⁴ GARCÍA-ALONSO MONTOYA, Pedro, *El Mundo del siglo XXI (19989-1994): Unidad Editorial, S.A. Lanzamiento y desarrollo de una empresa informativa*, 25 de octubre de 2004, <http://eprints.ucm.es/tesis/19911996/5/3/53008601.pdf> (Tesis doctoral), p. 64

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 65

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 256

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 259

²⁹⁸ CÓRDOBA HERNÁNDEZ, Ana María, *op.cit.*, p. 244

²⁹⁹ CORPAS AGUIRRE, María de los Ángeles, «*Imágenes, percepciones e identidad. Una perspectiva de análisis de la inmigración en España*», *Scripta Nova, Revista electrónica de geografía y Ciencias Sociales*, Universidad de Barcelona [ISSN 1138-9788], n°94 (42), 1 de agosto de 2001

particulière. Les articles publiés ne sont en général pas complètement neutres: « *Resulta importante prestar atención no sólo a lo que se dice, sino a los motivos de quien lo dice*³⁰⁰. »

Les auteurs d'une étude sur le racisme et la xénophobie en Espagne abondent dans ce sens :

*No se puede analizar seriamente el racismo contemporáneo sin interrogar sobre la influencia de los medios de comunicación en la progresión, la difusión y también la regresión del fenómeno [...] Lo que los medios dan a conocer transita por dos registros profundamente diferentes: el de la emoción, los afectos, la pasión, el miedo o la seducción [...] el del análisis, los argumentos y la información, que se pretende factual. Esta dualidad, de la que cada soporte dispone a su manera [...] deja abierto el espacio para crear distancias, tensiones o una dinámica en la manera en que los datos transmitidos por los medios son percibidos*³⁰¹.

Nous verrons dans l'analyse du corpus journalistique choisi que, malgré les déclarations d'intention des quotidiens analysés, l'immigration roumaine en Espagne est traitée de façon souvent partielle.

C'est précisément pour éviter ces divers stéréotypes que j'ai choisi d'analyser l'immigration roumaine en Espagne et ses principales caractéristiques. Après avoir exposé les outils théoriques et méthodologiques qui m'ont permis d'élaborer ce travail, je vais donc entrer dans le vif du sujet et revenir tout d'abord, dans une seconde partie, sur la présence d'une petite partie de l'exil roumain des années cinquante dans l'Espagne franquiste, avant d'aborder, dans les parties suivantes, les récents flux migratoires roumains vers ce pays.

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Informe Raxen. Especial 2011. Populismo xenofobo y Racismo criminal en Europa*, Movimiento contra la Intolerancia, Ministerio de trabajo e Inmigración, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, p. 320, 321

SECONDE PARTIE

L'EXIL ROUMAIN EN ESPAGNE A PARTIR DE 1947

Je vais aborder, dans ce chapitre, un aspect encore assez méconnu de l'histoire de l'immigration en Espagne, en lien, toutefois, avec l'immigration roumaine dans ce pays: il s'agit de l'exil roumain.

Les personnes qui quittèrent la Roumanie entre 1947 –date de l'instauration du régime communiste en Roumanie– et 1989, date de la fin du régime de Ceaușescu (1965-1989) étaient essentiellement des opposants au régime. Cette « immigration » roumaine vers l'Espagne avant 1989 est anecdotique d'un point de vue quantitatif, mais intéressante dans la mesure où elle eut lieu bien avant l'actuelle immigration roumaine vers l'Espagne et qu'elle présente des caractéristiques tout à fait spécifiques.

Pour analyser ce phénomène j'ai consulté les Archives du Ministère des Affaires Etrangères espagnol, et j'ai rencontré des exilées.

J'ai consulté également les archives du quotidien espagnol *ABC* (journal conservateur, qui, à l'époque, soutenait clairement le régime franquiste) en privilégiant les années 1948 et 1949 (beaucoup de Roumains arrivèrent à partir de 1947), 1952 et 1956 (afin de savoir comment était perçue cette communauté près d'une dizaine d'années plus tard), 1964 et 1968 (époque à laquelle la situation économique de l'Espagne commence à s'améliorer), et les années 1972 et 1975 (qui correspondent à la fin du Franquisme)³⁰² afin de savoir comment ce journal reflétait la présence de l'exil roumain, mais également les relations politiques et économiques entre l'Espagne et la Roumanie. Les articles que j'ai trouvés à ce sujet sont, ponctuellement, très révélateurs de la société espagnole de l'époque, de sa situation économique, politique et sociale en particulier.

³⁰² Voir bibliographie

II. L'EXIL ROUMAIN EN ESPAGNE A PARTIR DE 1947

Le choix d'un pays d'accueil pour les exilés politiques ou les émigrés économiques peut correspondre à diverses motivations.

La première peut être simplement la proximité géographique. Ainsi, au long du XIX^{ème} siècle³⁰³ et au gré des *pronunciamientos*, libéraux ou conservateurs passaient la frontière pyrénéenne pour trouver refuge en France, en attendant que leur parti revienne au pouvoir. Geneviève Armand-Deyfus décrit ces premiers exilés dans son ouvrage *L'exil des Républicains espagnols en France*:

*Ce sont d'abord les "Afrancesados", partisans de Joseph Bonaparte, en 1813, suivis des libéraux en 1814 et en 1823, des carlistes en 1833, en 1849 et en 1876, des progressistes en 1866 et des républicains en 1874 [...] Des anarchistes émigrent également vers la France à la fin du XIX et au début du XX^e pour fuir la répression, notamment après la "Semaine tragique" de Barcelone de juillet 1909 [...] Le dernier exode politique important avant celui de la Guerre civile est provoquée, en septembre 1923, par le coup d'État du général Primo de Rivera qui met fin à la monarchie constitutionnelle établie un demi-siècle auparavant*³⁰⁴.

En 1931, lorsque la Seconde République est proclamée, le roi Alfonso XIII et sa famille s'exilent également en France, ainsi que des membres du clergé et de congrégations religieuses³⁰⁵.

Entre 1936 et 1938, de nombreux Espagnols s'exilèrent en France³⁰⁶. Beaucoup fuyaient la violence de la guerre, d'autre la répression politique³⁰⁷. A partir de l'été 1936, de nombreux Basques (on estime leur nombre à environ 15000 personnes) fuirent en France après la reprise du Pays Basque par les Nationalistes³⁰⁸. Entre juin et octobre 1937, de nombreux Espagnols fuirent au fur et à mesure des victoires nationalistes lors de la « campagne du Nord » (prise de Bilbao en juin 1937, de Santander en août 1937, d'Irún et de Saint Sébastien en septembre 1937 et prise de Gijón en octobre 1937³⁰⁹). On

³⁰³ DREYFUS-Armand, Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France. De la guerre civile à la mort de Franco*, Albin Michel, 1999, p. 26, 27

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 27

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 28

³⁰⁶ OSO CASAS, Laura, *Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales*, Edicions Bellaterra, 2004, p. 24

³⁰⁷ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op. cit.*, p. 33

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 30

³⁰⁹ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op. cit.*, p. 35 / «Guerra Civil», *La Enciclopedia*, Salvat / *El País*, 2003, p.7257-7259

estime leur nombre à plus de 120 000 personnes³¹⁰. En 1938, après l'occupation du haut Aragon, environ 25000 passèrent également en France³¹¹. Fin 1938, on estimait le nombre total de réfugiés espagnols (population civile ou opposants au régime³¹²) en France à 40 000³¹³.

Mais c'est surtout entre décembre 1938 et février 1939, lorsque la Catalogne tombe aux mains des Franquistes, que l'exil vers la France est le plus important (cet exode est connu sous le terme de « Retirada »)³¹⁴. Geneviève Dreyfus-Armand en décrit l'importance dans son ouvrage déjà cité: « *Par son ampleur et sa soudaineté, il s'agit de l'exode le plus considérable qui se soit jamais produit à une frontière française* »³¹⁵. Elle parle également d'« *exode massif et soudain* »³¹⁶. Les autorités françaises ouvrirent les frontières aux civils le 28 janvier 1939³¹⁷, et aux militaires début février 1939 (soldats et autorités républicaines)³¹⁸. Un rapport du Quai d'Orsay de mars 1939 estime les réfugiés espagnols à environ 440 000³¹⁹. Selon la sociologue espagnole Laura Oso Casas, 500000 personnes prirent le chemin de l'exil à la fin de la Guerre Civile³²⁰.

Dans une moindre mesure, on peut citer également l'arrivée de réfugiés espagnols à partir de 1945, réfugiés qui obtiendront un statut juridique plus rapidement, grâce au décret du 15 mars 1945. Ils sont importants dans le Languedoc-Roussillon (800 dans le Gars, 6000 dans l'Hérault), les Pyrénées-Orientales et la région de Toulouse³²¹.

La seconde motivation peut être d'ordre linguistique ou culturel. Si nous pensons aux exilés républicains de 1939, nous avons l'exemple de ceux qui partirent, quand ils le purent, pour l'Amérique hispanique (Mexique, Chili etc.) où il leur semblait plus facile de retrouver une profession similaire à celle qu'ils exerçaient en Espagne puisqu'ils ne se heurteraient pas au barrage de la langue.

Une troisième motivation peut être d'ordre idéologique, et le choix du pays est établi en fonction des options personnelles de l'exilé. Enfin, et cette dernière motivation concerne surtout les migrants

³¹⁰ *Ibid.*, p. 35

³¹¹ *Ibid.*

³¹² *Ibid.*, p. 12

³¹³ *Ibid.*, p. 35

³¹⁴ COMPAGNON, Olivier, «Guerre Civile espagnole», *Encyclopedia Universalis* [en ligne], consulté le 27 mars 2013, URL:<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/guerre-civile-espagnole-1936-1939/>

³¹⁵ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op. cit.*, p. 42

³¹⁶ *Ibid.*, p. 19

³¹⁷ *Ibid.*, p. 44

³¹⁸ *Ibid.*, p. 45

³¹⁹ *Ibid.*, p. 53

³²⁰ OSO CASAS, Laura, *op.cit.*, p. 23

³²¹ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op. cit.*, p. 186-189

économiques, un critère important est celui du besoin (réel ou supposé) de main d'œuvre dans le pays d'accueil choisi, de la possibilité (réelle ou supposée) d'améliorer son niveau de vie.

Afin d'éclairer les motivations des Roumains qui choisirent de s'exiler en Espagne à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, je vais rappeler brièvement la situation de l'Espagne à cette époque. Pour ce faire je m'appuierai sur différentes sources : l'ouvrage de l'hispaniste Bartolomé Bennassar *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle*³²², le livre de Ramon Tamames *La República. La era de Franco*³²³, et celui d'Anne Dulphy *Histoire de l'Espagne*³²⁴. Je citerai également «España bajo la dictadura franquista» de José Antonio Biescas³²⁵.

II.1. Contexte historique de l'exil roumain

II.1. 1. La société espagnole entre 1940 et 1977

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la situation économique de l'Espagne ne s'est pas réellement améliorée par rapport à ce qu'elle était en 1939, au sortir de la Guerre civile: celle d'un pays détruit. Selon le journaliste espagnol Isaiás Lafuente, auteur d'un ouvrage sur les détenus pendant le franquisme³²⁶, les routes et les installations ferroviaires sont en très mauvais état (40% des locomotives et des wagons de trains marchandises sont inutilisables. Sur les 52 000 wagons de trains voyageurs comptabilisés, 1000 wagons sont détruits et 2700 en mauvais état), 40% des voitures inutilisables. Isaiás Lafuente précise:

La red de carreteras, las líneas ferroviarias y obras civiles de carácter estratégico resultaron seriamente dañadas. Sólo en Cataluña, más de 1400 puentes fueron volados. En el resto de

³²² BENNASSAR, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle*, Robert Laffont, 1985, p. 835-979

³²³ TAMAMES, Ramón, *la República. La era de Franco*, Historia de España Alfaguara VII, Alianza Universal, 1973

³²⁴ DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, Hatier, 1992, p. 347-369

³²⁵ BIESCAS, José Antonio, *Historia de España*, dirigida por Manuel Tuñón de Lara, vol. X. «España bajo la dictadura franquista»

³²⁶ LAFUENTE, Isaiás, *Esclavos por la patria. La explotación de los presos bajo el franquismo*, Colección Historia Viva, Ediciones Temas de Hoy, S.A., 2002, p. 23

*España el panorama de las infraestructuras era desolador: puentes en ruinas, estaciones de tren pulverizadas, centenares de kilómetros de carreteras y vías férreas arrasadas*³²⁷.

De nombreux bâtiments furent détruits. Anne Dulphy parle de « 40% à 70% du parc immobilier³²⁸. » Lafuente évoque la destruction de villages entiers:

*La destrucción material fue brutal. Casi 200 pueblos y ciudades sobre los que se había dibujado el frente de guerra quedaron prácticamente borrados del mapa, destruidos en más de un 60 por ciento. En todo el país, 250 000 viviendas fueron reducidas a escombros, otras tantas quedaron en tal situación que no podían ser habitadas [...] Cuatro millones de personas quedaron sin hogar*³²⁹.

Les installations agricoles sont également endommagées. Dulphy parle par exemple de « 30% à 50% du bétail » détruits³³⁰. La situation de l'économie espagnole est difficile: La production stagne dans tous les secteurs et la population a du mal à s'approvisionner³³¹. La production est, entre 1947 et 1950, « au-dessous des niveaux des années 41-43 ». Tout est encore très archaïque (taux de mécanisation peu élevé, absence d'engrais et de machines agricoles).

L'indice de production (calculé sur la base de 100) était de 109 en 1935 et n'est plus que de 75 en 1942³³². L'Espagne manque de matières premières, de biens d'équipement et d'énergies³³³. Cependant, José Antonio Biescas précise: « las zonas industriales se beneficiaron de su alejamiento del frente durante la mayor parte de la guerra », « las pérdidas en equipo industrial fueron escasas »³³⁴. Pourtant, ajoute-t-il: « la actividad económica [...] tardó más de una década en recuperar los niveles de renta de la preguerra. La Renta Nacional de 1935 no se logró superar hasta el año 1951³³⁵ ».

De fait, cette situation est due en grande partie au choix d'une économie autarcique imposé par le général Franco:

³²⁷ *Ibid.*, p. 24

³²⁸ DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, *op.cit.*, p. 351

³²⁹ LAFUENTE, Isafías, *op.cit.*, p. 23-24

³³⁰ DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, *op.cit.*, p. 351

³³¹ GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., « España durante el Franquismo », *Demos, ciencias sociales, historia, cuarto curso*, Ediciones Vicens Vives, S.A. Educación Secundaria, p. 232

³³² DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, *op.cit.*, p. 351

³³³ BENASSAR, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle*, *op.cit.*, p.869

³³⁴ BIESCAS, José Antonio, *Historia de España*, dirigida por Manuel Tuñón de Lara, vol. X. « España bajo la dictadura franquista », p. 22

³³⁵ *Ibid.*, p. 21, et pour la note suivante.

Hasta que terminó la segunda guerra mundial, adoptar una política con pretensiones autárquicas era algo completamente necesario. En cambio, en los años siguientes, el modelo autárquico se mantuvo voluntariamente y no porque así lo escogiera el pueblo español, sino por decisión del régimen político del general Franco.

Cette autarcie n'a cependant jamais été totale, car elle s'est avérée impossible à tenir: « *Las malas cosechas obligaron a incrementar fuertemente las importaciones de trigo en el período 1941-1945* » et il fallut également importer d'autres produits de base « *como el petróleo, los abonos, el algodón y el caucho*³³⁶ » qui faisaient totalement défaut. Selon Bennassar, l'Espagne a encore à la fin des années 1940, un « *niveau de productivité caractéristique des pays sous-développés*³³⁷. »

La pauvreté augmente. Bennassar parle de « *pénurie généralisée* »³³⁸, l'Espagne connaît des périodes de disette en 1940, 1941, 1945 et 1947. Anne Dulphy parle également de « *misère* » et d'une période de famine en 1944³³⁹. Tamames souligne le fait que l'Espagne « *arrastró una larga postguerra de miseria*³⁴⁰ ». Le Gouvernement a recours aux tickets de rationnement pour des aliments comme l'huile, le riz, le sucre, les légumes secs ou le café³⁴¹. Dans un article publié dans *ABC* en septembre 1940, le gouvernement justifie ce rationnement :

*Es constante preocupación de los organismos y personas que encarna el Estado español dar solución equitativa al grave problema de la distribución de artículos alimenticios, dentro de los estrechos márgenes de la escasez originada, como derivación inmediata de la guerra y de una producción deficitaria. Al tal fin se vienen dictando medidas actuales y en constante lucha contra el egoísmo doloso de agrotistas y acaparadores, que más que entorpecer impiden el normal funcionamiento de un suministro eficaz y adecuado a las necesidades*³⁴².

La ration de pain par jour et par personne est, selon cet article, de 250 grammes. Un autre article préconise la consommation de légumes secs³⁴³. En 1947, le rationnement dure toujours. Un article publié dans *ABC* précise les conditions de ce rationnement dans certains quartiers de Madrid:

El suministro semanal de víveres: arroz, puré de habas, dulce de fruta, chocolate, aceite y mantequilla [...] 200 gramos de arroz especial, al precio de 0,90 pesetas ración. 100 gramos

³³⁶ *Ibid.*, p. 25

³³⁷ BENNASSAR, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle*, Robert Laffont, 1985, p. 869

³³⁸ *Ibid.*, p. 866

³³⁹ DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne, op.cit.*, p. 351

³⁴⁰ TAMAMES, Ramón, *la República. La era de Franco*, p.460

³⁴¹ GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., « *España durante el Franquismo* », p. 233

³⁴² « *Informaciones del Gobierno Civil* », *ABC*, 25 de mayo de 1940

³⁴³ SOROA, de, José María, « *Conveniencias para el abastecimiento* », *ABC*, 1 de febrero de 1940, p. 12

de puré de habas, al precio de 0,35 pesetas ración, 100g de dulce de fruta al precio de 1,10 pesetas ración.

On prévoit, pour les enfants, « 500 gramos de sémola, al precio de 2,00 pesetas, 250 gramos de galletas, al precio de 3,25 pesetas³⁴⁴. » En 1948, un article annonce une distribution de viande congelée contre un ticket de rationnement (100 grammes par personne au prix de 15,45 pesetas le kilo)³⁴⁵. Ce rationnement ne sera supprimé qu'en 1951: «*Pendant une douzaine d'années, au moins jusqu'en 1951, la majorité des Espagnols vont vivre dans la pauvreté*³⁴⁶. »

La situation démographique est, elle aussi, dramatique. De nombreux hommes jeunes sont morts pendant la guerre. En 1941, le taux de mortalité est de 18,7%0 et le taux de mortalité infantile de 143%0³⁴⁷. Les maladies, notamment la tuberculose, font des ravages Lafuente avance le chiffre de 30 000 morts par an à cause de la tuberculose³⁴⁸. (Pour l'anecdote: j'ai trouvé, dans la presse de l'époque, une publicité pour un médicament (« Antisárnico Martí ») contre la teigne³⁴⁹, cette maladie semblait en effet être courante à l'époque).

La situation politique n'est pas plus brillante ; en effet, le régime qui s'installe dans toute l'Espagne en 1939 ne tolère aucune opposition et, comme il l'a fait depuis 1936 dans les territoires qu'il a conquis durant les trois années de guerre, il réprime durement tous les opposants qui n'avaient pas pris le chemin de l'exil. Certains historiens parlent d'« institutionnalisation de la répression³⁵⁰ » (« *institucionalización de la represión* ») contre ceux que la dictature qualifie d'« ennemis de l'Espagne » (« *enemigos de España* »³⁵¹). La *Loi des Responsabilités politiques* de 1939 a en effet entraîné une répression politique très importante. Lafuente analyse l'ampleur de cette Loi: « *Esta ley no sólo preveía durísimas penas de prisión sino multas extraordinarias y la incautación, parcial o total de los bienes, lo que supuso una condena derivada para las familias de los perseguidos*³⁵². » Une autre loi, la « *Loi de répression de la Franc-Maçonnerie et du communisme* » (« *Ley de Represión de la Masonería y el Comunismo* ») eut pour conséquence l'arrestation de nombreuses personnes

³⁴⁴ ABC, 1 de junio de 1947

³⁴⁵ «*Reparto de carne congelada*», ABC, 8 de mayo de 1948

³⁴⁶ BENNASSAR, Bartolomé, *Historie des Espagnols. VIème-XXème siècle*, Robert Laffont, 1985, p. 835-979, p. 866

³⁴⁷ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., *op.cit.*, p. 376

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 26

³⁴⁹ «*Sarna, antisárnico Martí*», ABC, 1 de febrero de 1940, p. 14

³⁵⁰ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., «*Franquismo y democracia*», *Hispania. Historia de España*, Ediciones Vicens Vives/Bachillerato, primera edición 2009, p. 376

³⁵¹ *Ibid.*, p. 376

³⁵² LAFUENTE, Isafas, *op.cit.*, p. 29

soupçonnées d'être « francs maçons » (Lafuente avance le chiffre de 80 000 arrestations³⁵³). La *Ley para la seguridad del Estado* interdisait toute dissidence (dissidence qui pouvait être punie par la peine de mort)³⁵⁴. La population pénitentiaire était évaluée à 280 000 en 1940 (dont 23 000 femmes)³⁵⁵, Anne Dulphy avance également le chiffre de 230 000 personnes en 1941³⁵⁶. Lafuente avance un chiffre semblable (270 000 personnes détenues en prison et dans des camps), et parle de plus de 100 000 personnes fusillées³⁵⁷. Il avance également le chiffre de 280 000 personnes arrêtées entre 1939 et 1940³⁵⁸.

En 1939, Franco est le vainqueur de la guerre et il impose à l'ensemble du pays le système politique qu'il a commencé à mettre en place à partir de l'été 1936 : dissolution de toutes les institutions de la République et suppression de la constitution de 1931³⁵⁹. Il lui a substitué « *sa propre légalité, un ordre dont il est à la fois la source et l'accomplissement*³⁶⁰. » Franco s'était fait investir « Caudillo de España » le 29 septembre 1936 à Salamanque, puis le 1^{er} octobre, à Burgos, « chef de l'état » et, le 2, « Generalísimo ». Depuis le 30 janvier 1938 il était à la fois chef d'état, chef de gouvernement, chef du parti unique et généralissime. En 1939, Franco règne donc en maître absolu et concentre tous les pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) : « *El franquismo instituyó un Estado legitimado tan sólo por la Guerra Civil y caracterizado por un autoritarismo extremo*³⁶¹. » L'idéologie dont il s'inspire est une idéologie « *contre-révolutionnaire et religieuse*³⁶². » L'armée, le parti unique et l'Eglise catholique aident à la légitimation et à la construction de ce nouveau régime. L'Eglise « *dans son ensemble apporte un appui sans faille au régime*³⁶³. » La religion catholique redevient religion officielle en Espagne et exerce une grande influence sur la société espagnole, notamment dans l'enseignement. Bennassar souligne qu' « *on assistait alors dans tout le pays à une resacralisation de nombreux aspects de la vie quotidienne*³⁶⁴. »

Tous les partis, syndicats et associations qui existaient avant la guerre sont déclarés illégaux. Franco est le chef du « Movimiento Nacional » qui réunit en un parti unique la « Falange Española

³⁵³ *Ibid.*, p. 30

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., *op.cit.*, p. 376

³⁵⁶ DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, *op.cit.*, p. 348

³⁵⁷ LAFUENTE, Isafas, *op.cit.*, p. 26

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 31

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 861

³⁶⁰ BENNASSAR, Bartolomé, *op.cit.*, p. 835

³⁶¹ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., *op.cit.*, p. 374

³⁶² DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, Hatier, 1992, p. 347-369

³⁶³ BENNASSAR, Bartolomé, *op.cit.*, p. 854

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 855

Tradicionalista » (FET) et les « Juntas de Ofensiva Sindicalista » (JONS), ainsi que toutes les institutions de l'Etat, et les organisations de jeunesse (« Frente de juventudes », « Sección Femenina », « Auxilio Social »). Le parti unique « *se encargó de dotar al régimen de sus bases ideológicas, de controlar los medios de comunicación y de suministrar una buena parte de los cargos de la administración* »³⁶⁵. L'affiliation à la « Central Nacional Sindicalista » (ensemble d'organisations corporatives de type vertical qui dépend directement de Franco) est obligatoire³⁶⁶. Ce syndicat vertical est officiellement institué dans le *Fuero de los trabajadores* (promulgué le 9 mars 1938), ensemble de décrets fixant les droits et les devoirs des travailleurs (la grève est interdite, c'est la famille qui constitue la « première cellule naturelle et le fondement de la société »).

L'Espagne de 1939 est donc idéologiquement très proche des puissances de l'Axe auxquelles elle propose d'ailleurs son soutien au début de la Deuxième Guerre mondiale dès la mi-juin 1940. Cependant l'Espagne se déclare officiellement « non belligérante » et Franco tente de maintenir des relations avec les deux camps : le 24 juillet 1940, des accords économiques sont signés entre l'Espagne et la Grande Bretagne selon lesquels la première continue de vendre des matières premières à la seconde ; le 23 octobre 1940 a lieu l'entrevue entre Franco et Hitler à Hendaye et, à partir de juillet 1941, la « División azul », troupe de volontaires espagnols, part sur le front russe combattre avec l'armée allemande. Cependant, à mesure que la victoire de l'Axe devient plus douteuse, Franco a la grande habileté de se rapprocher des Alliés : des Etats Unis après le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942 ; de la « France Libre » dont il autorise une représentation à Madrid, un mois après la capitulation allemande devant Stalingrad. En novembre 1943 l'Espagne retire la « División azul » et cesse ses exportations de wolfram vers l'Allemagne. A partir de 1944, Franco accentue encore son rapprochement avec les alliés. Parallèlement, il essaie de donner à son régime une apparence plus légale et démocratique. La première tentative date de 1942, la *Ley Constitutiva de las Cortes Españolas* annonce la constitution des « Cortes » : Ces « Cortes » sont présentées comme « *l'organe essentiel de la démocratie organique* ». Une petite partie des représentants de cette nouvelle institution « parlementaire » est élue « *au suffrage restreint et par degrés* »³⁶⁷, tandis que la majorité de ses membres est soit nommée directement par Franco, soit a le droit de siéger du fait de ses fonctions (ministre, maires, conseillers nationaux de la Phalange etc.). Les « Cortes » sont surtout, selon Ramón Tamames, auteur de l'ouvrage *la República. La era de Franco*, « l'institutionnalisation politique du régime » (« *institucionalización política del régimen* »). Le pouvoir exécutif exerce

³⁶⁵ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., *op.cit.*, p. 375

³⁶⁶ DULPHY, Anne, *op.cit.*, p. 861

³⁶⁷ BENASSAR, Bartolomé, *op.cit.*, p. 864

toujours un rôle important dans leur désignation: « *El jefe de Estado siguió conservando su plena capacidad de legislar mediante leyes o decretos-leyes en caso de urgencia [...] las cortes son básicamente un órgano deliberante*³⁶⁸. » Les « Cortes » sont donc un organe consultatif sans aucun pouvoir législatif: « *jusqu'aux réformes de 1966 au moins, les Cortes ne furent pas autre chose qu'un chœur de voix unanimes dans l'approbation du Gouvernement*³⁶⁹. »

Malgré tout, en 1945 l'horizon s'obscurcit pour le général Franco:

*La primavera de 1945 presenciaba el desplome definitivo de la Alemania nazi. [...] El caudillo observaba la marcha de los acontecimientos y el 11 de abril llegó a romper las relaciones diplomáticas con el Japón. [...] Mientras tanto estaba reunida en San Francisco de California la Conferencia de la que saldría la Organización de las Naciones Unidas. [...] La Asamblea decidió la "no admisión de España porque su gobierno ha obtenido el poder con ayuda de los países del Eje y ha colaborado con él" [...] Se aproximaba la operación "revolco de fachada", cuyo origen no se sabe si partió del mismo dictador o si le fue aconsejada por amigos de cancillerías extranjeras o del aparato eclesiástico*³⁷⁰.

Et c'est précisément en 1945, que paraît le *Fuero de los Españoles* qui rassemble officiellement les droits civils des Espagnols. La presse de l'époque rapporte le discours du président des « Cortes », Estebán Bilbao, et sa définition du *Fuero*: « *No se trata de una constitución, sino de algo mucho más noble y más soberano que eso; que implica el reconocimiento de unos principios que tienen su virtualidad por encima de cualquier derecho positivo*³⁷¹. » Un autre article souligne également l'importance de ce texte: « *En esos preceptos están enunciados y legalmente definidos todos los derechos y deberes que conciernen al hombre en cuanto, como el primero de los artículos define, portador de valores eternos y ciudadano libre de un Estado jurídicamente concertado*³⁷². »

Selon Tamames « *se intentó cubrir la falta de un sistema de derechos que no existía desde 1936*³⁷³. » C'est également en 1945 (le 22 octobre) que Franco établit le « *Referéndum de todos los españoles de*

³⁶⁸ TAMAMES, Ramón, *la República. La era de Franco*, Historia de España Alfaguara VII, Alianza Universal, 1973, p. 477

³⁶⁹ BENNASSAR, Bartolomé, *op.cit.*, p. 864

³⁷⁰ BIESCAS, José Antonio, *op.cit.*, p. 212-213.

³⁷¹ ABC, 14 de julio de 1945

³⁷² « Dos leyes importantes. Una ley decisiva », ABC, 17 de julio de 1945

³⁷³ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 482

ambos sexos mayores de 21 años » et prépare une loi de succession. Il s'agit dans les deux cas d'organiser une illusion de démocratie.

Cependant les républicains en exil continuent de présenter à l'ONU, alors en cours de constitution, des demandes de condamnation du régime franquiste et sont soutenus par certains pays vainqueurs (en particulier l'URSS, la France). Mais « *Franco comprende que ni la Gran Bretaña ni los Estados Unidos tienen el menor deseo de que se produzcan sacudidas en la península ibérica* ³⁷⁴. » Il s'agit donc d'attendre car, dans l'immédiat, ces deux puissances doivent faire quelques concessions à leurs alliés, et de manœuvrer habilement. Le 2 février 1946 l'Assemblée Générale de l'ONU déclare que « *le gouvernement du général Franco imposé par la force avec l'aide des puissances de l'axe ne représente pas le peuple espagnol ce qui rend impossible sa participation aux affaires internationales* ³⁷⁵. » Le 27 février le gouvernement français présente à ce même Conseil Général une mise en garde contre l'Espagne considérée comme pays dangereux pour la paix. Le 4 mars, une note sur l'Espagne, signée par la France, la Grande Bretagne et les USA, condamne le régime franquiste tout en promettant de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne et en demandant au général Franco de se retirer. La France ferme alors sa frontière avec l'Espagne. Enfin, la résolution de l'ONU du 13 décembre 1946 interdit à l'Espagne de participer aux organismes et réunions de l'ONU tant qu'un nouveau gouvernement acceptable n'y sera pas constitué ; elle recommande aux pays membres de rappeler leurs ambassadeurs et déclare que « *si dans un délai recommandable aucun gouvernement émanent de la volonté nationale n'a été constitué, elle étudiera les mesures adéquates permettant de remédier à la situation* ³⁷⁶. »

Il s'agit en fait de « déclaration d'intentions » et Franco entreprend alors le « ravalement » (« *revolco de fachada* ») susceptible de rendre son régime acceptable. C'est ce qui est fait avec la Loi de succession de mars 1947 qui institutionalise sa présence à la tête de l'état, définit l'Espagne comme un état « catholique, social et représentatif (« *católico, social y representativo* »), comme une monarchie sans roi, gouvernée par Franco jusqu'à sa mort et qui se réserve le droit de désigner son successeur. Le 6 juillet 1947 a lieu le référendum sur cette Loi de succession:

Todos los aparatos de propaganda desarrollan el lema de "O Franco o el Caos" y "O Franco o el Comunismo" con machacona evocación de la guerra civil [...] Por si la propaganda no bastaba se utilizó también la coacción; fue necesario un certificado de la mesa electoral o un

³⁷⁴ BIESCAS, José Antonio, *op.cit.*, p. 225

³⁷⁵ Version française de la résolution de l'ONU

³⁷⁶ *Ibid.*

*sello puesto en la cartilla de abastecimiento u otro documento de identidad, sin el cual no se podría percibir haber, sueldo o salario alguno, además de sufrir otras sanciones*³⁷⁷.

On compte 78% de oui, et le régime peut donc se présenter comme « émanant de la volonté nationale ».

Franco tire parti du climat de guerre froide en se présentant comme le premier pays du monde occidental à avoir lutté contre le communisme: Les extraits suivants de quelques uns de ses discours nous montrent quelle était alors sa position. L'un est de février 1946:

*Nuestra revolución es de signo contrario a lo que en el mundo se lleva. Hay una revolución que avanza por el mundo, que se ha hecho vieja y que ha fracasado: me refiero a la revolución marxista [...] la doctrina del marxismo se mantiene como doctrina de exportación, como doctrina para destruir naciones, para enfrentar a unos hombres contra otros, como doctrina que debilita y como arma de destrucción [...] En todos aquellos países donde se atacaron estos principios, como en Rusia, los obreros y trabajadores bajaron al más bajo de los niveles; después de haber pasado por el calvario de millones de hombres muertos por el hambre. Esta es la realidad que no se quiere que se conozca [...] y por eso yo os digo que nuestra revolución está llena de vida, porque todavía no hemos hecho más que empezar*³⁷⁸.

L'autre article, publié en avril 1946, insiste sur le danger que constitue, selon son auteur, en parfait accord idéologique avec le général Franco, le communisme pour le monde entier:

En primer lugar, ¿quiénes son hoy nuestros enemigos? Por el hilo sacaremos el ovillo. España tiene tres enemigos irreconciliables y resabiados de cuya manifiesta turbiedad y contumacia, más razones de orgullo que de apocamiento extraemos. Tiene en frente a Rusia, a los satélites de Rusia y a los menguados, pero viciosos, magnates de la llamada España roja, si maltrecha, todavía apuntalada por el oro que nos robaron. Rusia es –digámoslo a la inglesa– nuestro «enemigo público número 1» y nosotros lo somos de ella Nuestra guerra tuvo el carácter de guerra anticomunista, que es decir antirrusa. Esta espina que es el cuartel más espléndido de nuestro escudo, está clavada para siempre en el banderín de enganche de la hoz y el martillo, y

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 230-231.

³⁷⁸ «Discurso del Caudillo», ABC, 10 de febrero de 1946

*por eso su propaganda se hace a base de España. Pero hay más. Rusia sabe que la destrucción de España le suministra una nueva oportunidad para implantar aquí su garra tentacular y, desde aquí, rumbo a América y al África dominar dos mares y socavar, por el Mediterráneo las posiciones estratégicas de Gran Bretaña. ¡Qué botín y bureo para los bolcheviques si pusieran su zarpa en el litoral español!*³⁷⁹

Le régime franquiste va donc tenter de se rapprocher des démocraties occidentales et deviendra un allié des Etats-Unis contre l'Union Soviétique³⁸⁰.

Il va en obtenir rapidement des bénéfices : prêt de 62,5 Millions de dollars accordé par le Congrès des Etats Unis le 25 août 1950, annulation des décisions de l'ONU le 4 novembre de la même année, retour des ambassadeurs en 1951, entrée de l'Espagne à l'Unesco en 1952 et, en 1953, le Gouvernement signe un *Traité d'assistance économique et militaire* avec les Etats-Unis, plus connu sous le nom de « Pacte de Madrid ». Cet accord autorise les Etats-Unis à installer des bases militaires en Espagne en échange d'une aide économique.

Au vu de ces différents éléments, nous pouvons affirmer que les personnes qui quittèrent la Roumanie à partir de 1947 – date de l'instauration du régime communiste en Roumanie – ne choisirent pas l'Espagne parce qu'elles étaient attirés par sa situation économique; ce furent essentiellement des opposants au régime communiste qui éprouaient de la sympathie pour le régime franquiste. Ainsi, l'exil roumain en Espagne est-il lié aux bouleversements politiques que ce pays a connus et qui remontent à la première moitié du XXème siècle.

II.1.2. Les circonstances de l'exil roumain

Dans les années 30, la Roumanie a connu une montée importante du fascisme. L'homme politique Corneliu Codreanu s'est défait peu à peu des partis traditionnels et est devenu le leader de la « Garde de Fer », parti fasciste « dont le programme est un mélange de christianisme de croisade, de

³⁷⁹ «Frente a nuestros enemigos », *ABC*, 14 de abril de 1946

³⁸⁰ GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., p. 231

*nationalisme intransigeant et d'antisémitisme virulent*³⁸¹. » Le régime parlementaire est faible et le clergé, certains milieux bourgeois et même des ouvriers issus des milieux populaires appuient la « Garde de Fer » qui fait, à partir de 1933 de la propagande pour le régime national-socialiste allemand³⁸².

En 1938, le roi Carol II se voit confier le pouvoir: il « *promulgue une nouvelle constitution d'inspiration mussolinienne, supprime les partis politiques* »³⁸³ » et fait arrêter et exécuter Codreanu.

En septembre 1940, le maréchal Antonescu est « *appelé au gouvernement et force le roi à abdiquer au profit de son fils Michel* ». Le légionnaire Horia Sima, successeur de Codreanu, dirige le pays. C'est « *un régime de terreur* » dominé par « *une persécution antisémite féroce* » et ponctué de nombreux assassinats d'opposants³⁸⁴. Lorsque l'Allemagne envahit l'Union Soviétique, la Roumanie se joint à elle et y envoie des troupes. De nombreux soldats roumains mourront ainsi lors du siège de Stalingrad.

En 1944, le roi Michel fait arrêter le maréchal Antonescu. L'armistice est signé avec l'Union Soviétique, la Roumanie « *adopte de nouveau la constitution démocratique de 1923 et le gouvernement est dirigé par un militaire, le général Sanatescu* ». L'Union Soviétique occupe la Roumanie qui doit lui payer de lourdes réparations.

Un régime communiste est instauré en 1947 et de nombreux Roumains prennent le chemin de l'exil pour fuir les mesures d'épuration qui s'en suivent. Parmi eux, le roi, qui s'exile en 1948, en Angleterre tout d'abord, et ensuite en Suisse³⁸⁵.

Le dirigeant légionnaire Horia Sima choisit de s'exiler dans l'Espagne franquiste, où il part avec sa femme, Elvira Sima, c'est-à-dire dans un pays qui présente d'évidentes affinités idéologiques avec le régime qu'il avait lui-même dirigé (Le chercheur Miguel Pajares estime le nombre de Roumains exilés en Espagne à cette époque à environ 10000³⁸⁶).

La presse espagnole de l'époque, qui reflète l'idéologie franquiste, soutient tacitement le choix des Roumains exilés. Certains articles évoquent –dans un style qui leur est propre– la situation en Roumanie : on peut citer par exemple l'article « *Rumania se convierte en una República popular* » :

³⁸¹BERZA, Mihai (coord.), *Roumanie, Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php...

³⁸²BERANGER, Jean, «Garde de fer», *Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php

³⁸³BERZA, Mihai, *op.cit.*

³⁸⁴*Ibid.*

³⁸⁵*Ibid.*

³⁸⁶PARAJES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial s.a., Barcelona, 2007, p. 17

« *La abdicación del Rey Miguel pone al descubierto los planes comunistas* »³⁸⁷, ou celui de l'article « *Comienzan la depuraciones* »³⁸⁸ publié en 1948 ou enfin l'article « *Rumania* » publié en 1949:

*Las elecciones parlamentarias rumanas fueron falsificadas en 1948; se suprimieron entonces los partidos de la oposición, cuyos jefes desaparecieron definitivamente; quedo abolida la Monarquía, empezaron los encarcelamientos, las matanzas, las bárbaras persecuciones religiosas...Rumania dejó sencillamente de existir como nación*³⁸⁹.

(Soulignons au passage l'humour involontaire de la remarque concernant les élections « falsificadas » compte tenu des conditions dans lesquelles a eu lieu le vote sur le référendum de 47). Un article publié en 1949 au sujet d'une exposition qui a lieu à Paris évoque les exilés roumains « *que han podido huir del marxismo ruso y viven en Francia como desterrados*³⁹⁰. » L'article « *Felicitaciones de los rumanos al Caudillo* »³⁹¹ publié en 1952 évoque les réfugiés (« *refugiados* ») roumains et leur cruel destin (« *cruel destino* »). Un autre article publié la même année à l'occasion de la célébration de la fête nationale roumaine (au sein de la communauté roumaine à Madrid) décrit la difficile situation de « *la nación rumana que vive actualmente tristes vicisitudes, víctima de las fuerzas del Este, contra las que combatió durante la pasada guerra* », et ajoute, que la communauté roumaine en exil « *no ha abandonado la esperanza en su próxima liberación del yugo bolchevique*³⁹². »

D'autres articles, tout aussi subjectifs, saluent en revanche sans ambages les décisions du régime, ou sont à la gloire de Franco. Un article de 1946 évoque les critiques de la Pologne envers l'Espagne de Franco, et prend la défense du régime: « *Prensa de varios países recoge informativamente el mentís español a la insidia comunista [...] Pero el caso es [...] todo ello no constituirá más que una contribución importante al fortalecimiento del Regimen del General Franco*³⁹³. » Deux articles publiés le même jour ont le communisme pour cible: L'un s'intitule « *Acto cínico y desvergonzado del comunismo*³⁹⁴ »; l'autre dénonce les « *horrores detrás del telón de acero* »³⁹⁵. Les termes qui décrivent

³⁸⁷ « *Rumania se convierte en una República popular* », *ABC*, 31 de diciembre de 1947, p. 4

³⁸⁸ « *Comienzan las depuraciones* », *ABC*, 2 de enero de 1948

³⁸⁹ « *Rumania* », *ABC*, 20 de septiembre de 1949

³⁹⁰ « *Muñecas rumanas en el salón de la infancia de París* », *ABC*, 9 de diciembre de 1949

³⁹¹ « *Felicitaciones de los rumanos al Caudillo* », *ABC*, 29 de septiembre de 1952, p. 24

³⁹² « *La colonia rumana celebra hoy su fiesta nacional* », *ABC*, 10 de mayo de 1952, p. 25

³⁹³ « *La propuesta polaca se interpreta en Londres como dirigida contra Inglaterra y Estados Unidos* », *ABC*, 17 de abril de 1946, p. 17

³⁹⁴ « *Acto cínico y desvergonzado del comunismo* », *ABC*, 30 de abril de 1946, p. 21

³⁹⁵ « *Se cree que la conferencia de París tendrá que afrontar sin dilación los problemas más espinosos* », *ABC*, 30 de abril de 1946, p. 21

le régime franquiste dans le quotidien *ABC* sont, en général, beaucoup plus flatteurs, comme nous le montre l'extrait de l'article suivant:

*Mientras en otras latitudes hay quienes se empeñan en hablar de la belicosidad de un pueblo que no tiene más deseo que trabajar en paz y en gracia de Dios, la realidad auténtica, indiscutible, es esta bandada incontable de blancos pañuelos que rasgan el aire con un velo alegre*³⁹⁶.

Dans l'extrait suivant, daté de 1949, les termes qui décrivent le régime franquiste sont à l'opposé de ceux qui étaient utilisés pour décrire le régime roumain: «*Doce países se han unido con el fin de preservar su patrimonio común de libertad [...] Democracia frente al totalitarismo; libertad frente a opresión; derechos humanos frente al Estado absorbente, inhumano y anticristiano*³⁹⁷. »

Qui faisait partie de l'exil roumain? Certains documents trouvés aux archives permettent de dresser un profil général des Roumains qui vivaient en Espagne à partir de 1947.

³⁹⁶ «El Caudillo se traslada a Murcia y recorre la vega inundada del Segura, recibiendo el homenaje enardecido de las gentes damnificadas por los desbordamientos», *ABC*, 30 de abril de 1946, p. 1

³⁹⁷ «Los doce países del pacto atlántico cran el comité de defensa contra la amenaza de la agresión rusa», *ABC*, 18 de septiembre de 1949

II.2. Caractéristiques des exilés roumains en Espagne

II.2.1. Un exil idéologique

Les archives du Ministère des Affaires Etrangères espagnol conservent des documents intéressants sur cet exil roumain en Espagne. Ils reflètent les décisions prises par le Gouvernement espagnol face à cette communauté, et l'évolution du Régime quant à ses relations avec le gouvernement roumain d'alors.

Les Roumains qui vivent en Espagne font partie de groupes très divers. Certains sont membres de l'église orthodoxe, autour du pape Alexandru Mircea³⁹⁸, d'autres sont des diplomates de la Légation roumaine, mais beaucoup d'entre eux sont d'anciens membres de la « Garde de Fer », comme le souligne en 1954 le Directeur des Affaires Politiques d'Europe Orientale en Espagne: « *Los rumanos residentes en España en su gran mayoría (quizás el 80%) son legionarios de Sima que no reconocen tampoco la autoridad real*³⁹⁹. » Le groupe des légionnaires fut dirigé jusqu'en 1954 par Horia Sima. Après 1954, Horia Sima ne dirigera plus qu'une fraction du mouvement, le « groupe simiste », et publiera en Espagne la revue *țara și exilul* (Pays et exil)⁴⁰⁰. Ce groupe jouit d'une relative prospérité financière.

Quelques documents évoquent néanmoins la « *gran pobreza de los rumanos en España*⁴⁰¹. » Pourtant, en 1959, le Gouvernement espagnol relativise la situation de pauvreté des réfugiés roumains en Espagne. En effet, dans une lettre adressée à Luis Carrero Blanco, Ministre sous-secrétaire de la Présidence espagnole, Fernando Maria Castiella Maiz fait allusion à la situation économique précaire de certains réfugiés roumains, mais souligne le fait que la majorité d'entre eux n'ont pas de gros problèmes économiques: « *Es cierto que hay algunos casos en que la situación económica de estas personas es precaria [...] por otra parte puede afirmarse que la mayoría de ellas, y concretamente de los rumanos es francamente buena, ya que incluso algunos han mejorado la que tenían en su país de*

³⁹⁸ MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989*, Ed. Compania, 2003

³⁹⁹ *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg.R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴⁰⁰ MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989*, *op.cit.*

⁴⁰¹ *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg.R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid, *op.cit.*

origen»⁴⁰². En 1959, le Gouvernement espagnol souligne le fait que les réfugiés roumains résident en Espagne depuis de nombreuses années et n'ont, à de rares exceptions près, plus besoin d'une aide financière de l'administration espagnole:

*Un grupo reducido atraviesa, como todos los refugiados, una difícil situación [...] y es mecedora de ayuda [...] su asilo político es tan anticuado, por datar de 1944, que ha llegado a ser inoperante en nuestros días [...] La realidad es que la inmensa mayoría de los refugiados rumanos que han querido encajar en la vida española, han conseguido encontrar, de una manera o de otra un puesto de trabajo, en los negocios, en la enseñanza, en el periodismo, como traductores etc. etc., habiendo contado siempre con el apoyo de la Administración y la comprensión de la población española. No son pocos aquellos que han conseguido una situación económica próspera, muy superior a la que disfrutaron en su país de origen*⁴⁰³.

Certains documents évoquent le cas de Nicolas Dimitrescu, ministre plénipotentiaire de Roumanie et personnage important de l'exil roumain⁴⁰⁴, qui a sollicité une aide économique que le gouvernement ne veut pas lui accorder, puisqu'il vit depuis longtemps en Espagne et ne peut plus être considéré comme un réfugié récemment arrivé et dépourvu de toute ressource économique. Par ailleurs les autorités espagnoles considèrent que sa situation économique est essentiellement due à son train de vie en Espagne: « *por desear seguir ostentando su rango, ya que no su "status" diplomático, no mantiene ninguna actividad privada lucrativa, al menos de manera declarada* ». Les autorités lui offriront toutefois un poste dans l'administration espagnole⁴⁰⁵.

« La Nouvelle Position Roumaine », groupe de Roumains qui se veulent au-dessus de tout critère de partis, vit et publie à Madrid la revue « de pensée et d'action roumaine » *Libertatea* (à ne pas confondre avec la revue *Libertatea* du « Front de la Liberté publique », proche des légionnaires). Ce groupe s'est en effet démarqué très vite des légionnaires de Horia Sima. Vintilă Horia, qui réside à Madrid à partir de 1953 fait partie de ce groupe qui a publié également la revue *Fapta*. Un article publié en France à son sujet souligne qu'il sut se faire une place dans l'Espagne franquiste, et fut professeur à l'Université d'Alcalá de Henarés et à l'Université Complutense de Madrid, et jouit

⁴⁰² CASTIELLA MAIZ, Fernando María, *Carta a Luis Carrero Blanco, Ministro Subsecretario de la Presidencia*, 21 de noviembre de 1959, Ministerio de Asuntos Exteriores, Dirección General de Política Exterior, en: *Refugiados políticos rumanos en España*, Leg. R5438, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴⁰³ *Ayuda económica a refugiados rumanos*, 20 de noviembre de 1959, en: *Refugiados políticos rumanos en España*, Leg. R5438, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴⁰⁴ *Refugiados políticos rumanos*, Leg. R4457 / expediente 25, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴⁰⁵ CASTIELLA MAIZ, Fernando, *op.cit.*

longtemps d'un grand prestige intellectuel: « *En Espagne où la colonie roumaine est solidement noyautée par les survivants de la Garde de Fer [...] l'ancien diplomate trouva sans difficultés une situation dans les émissions roumaines de la radio franquiste*⁴⁰⁶ ». Horia Stamatu, qui réside à Madrid entre 1951 et 1960, a participé, en compagnie de Vintilă Horia, à la publication des revues citée⁴⁰⁷.

Eftimie Gherman, ancien député socialiste roumain a choisi, lui aussi, de résider en Espagne et publie une revue mensuelle, *Romania Muncitoare* («La Roumanie travailleuse»). Il existe par ailleurs d'autres groupes indépendants plus minoritaires et une colonie roumaine à Melilla.

Un groupe plus réduit, proche du prince Nicolas, vit à la même époque en Espagne. Il est intéressant de voir comment ce groupe est perçu, en 1957, par le Gouvernement espagnol et Horia Sima, qui maintient à l'époque d'excellentes relations avec le Secrétariat Général de la Phalange espagnole: « *Existe un grupo reducido que rodea al Príncipe Nicolás de Rumania y que aparece, según Horia Sima, ante los propios rumanos como representantes de las fuerzas internacionales, oscuras, masónicas y judías que trabajan en beneficio de la política de coexistencia movida por el comunismo*⁴⁰⁸. » On apprenait déjà en 1956 que le prince Nicolas, en contact avec les immigrés roumains d'Espagne, n'entretient pas toujours de bonnes relations avec eux: « *Las relaciones con la emigración rumana son algo tirantes*⁴⁰⁹. »

Les Roumains qui résident en Espagne sont assez divisés, les rapports du gouvernement espagnol parlent d'une « *atomización política de la inmigración rumana*⁴¹⁰. »

Nicolas Dimitrescu, dont nous avons déjà évoqué le cas plus haut, ne semble pas représenter tous les Roumains d'Espagne:

No representa sino a una de las facciones en discordia [...] [está] en malos términos con el propio rey Miguel y por otro lado con los elementos más liberales que componen la organización, numéricamente la más fuerte y económicamente la más responsable, con sede en

⁴⁰⁶ GHEORGIU, Constantin Virgil, *Journal Paris-Presses, L'Intransigeant*, 24 novembre 1960, In: MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989, op.cit.*

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p.457

⁴⁰⁸ *Actividades de los rumanos en el exilio. Manifestación del Señor Horia Sima*, Oficina de información diplomática, Nota para el Señor ministro, 8 de abril de 1957, Leg.R5662 / Expediente 23, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴⁰⁹ *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg.R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴¹⁰ *Refugiados políticos rumanos en España*, Leg. R5438, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴¹⁰ *Refugiados políticos rumanos*, Leg. R4457 / expediente 25, *op.cit.*

*Estados Unidos, respaldados por el príncipe Nicolas y por los elementos más reaccionarios del antiguo fascismo rumano*⁴¹¹.

L'association « Comunidad de los rumanos en España » tente pourtant de regrouper la majorité des Roumains exilés en Espagne. Cette organisation existe depuis 1952 et compte 99 membres fin avril 1954. Elle a pour objectifs de trouver du travail aux réfugiés roumains en Espagne, de les aider à obtenir une assistance médicale, et veut promouvoir la renaissance de la culture roumaine (elle prévoit notamment l'organisation d'expositions, la célébration d'une semaine roumaine à Madrid, la célébration de la fête nationale roumaine etc.⁴¹²) et publie également une revue, le *Bulletin Roumain (Boletín Rumano)*⁴¹³.

Cette organisation se déclare neutre et apolitique: « *Políticamente, la Comunidad rumana se sitúa muy por encima de toda discusión, disensión u opinión política, como lo preceptúa su estatuto en el artículo 4*⁴¹⁴. »

Le Gouvernement espagnol a reconnu en 1956 trois institutions roumaines en exil: l'église roumaine, la Légation et la « Comunidad de Rumanos ». Franco les reçut même dans son palais du Pardo en 1955.

Un article publié dans *ABC* en 1956 rend compte de l'activité de la « Comunidad de Rumanos » et souligne leur rejet sans faille du gouvernement roumain de l'époque: « *La asamblea ha protestado unánimamente contra el ingreso de la República popular de Rumanía en la ONU y ha renovado su decisión inquebrantable de continuar la lucha por la liberación de su patria*⁴¹⁵. »

On relève également à cette époque la présence de quelques étudiants roumains boursiers (visiblement surtout des hommes) proches de l'exil roumain, mais qui sont en Espagne pour terminer leurs études. L'un d'entre eux, George Uscatescu, avait obtenu, pour l'année universitaire 1946-1947

⁴¹¹ CASTIELLA MAIZ, Fernando, *op.cit.*

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ *Revistas y boletines rumanos en España*, Leg.R5009 / expediente 10, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴¹⁴ *Actividades de los exiliados rumanos en España*, *op.cit.*

⁴¹⁵ «Nueva junta directiva de la comunidad rumana», *ABC*, 1 de febrero de 1956, p. 28

une bourse de 600 pesetas par mois. Elle a été prolongée à sa demande, puisqu'il touchait 1500 pesetas par mois entre le 1^{er} janvier 1949 et le 1^{er} janvier 1950⁴¹⁶. Il restera toute sa vie en Espagne, et deviendra un professeur universitaire de renom dans le pays d'accueil⁴¹⁷. Un article publié dans le quotidien *El País* en 1990 lui rendra hommage à sa mort⁴¹⁸.

II.2. 2. Les Roumaines en exil dans la société espagnole de l'époque

Dans les documents consultés qui évoquent certains aspects de l'exil roumain en Espagne, on devine la présence de femmes, qui sont le plus souvent les épouses des personnes les plus citées. Si j'en juge par les documents que j'ai consultés, il ne semble pas y avoir de Roumaines qui prennent seules le chemin de l'exil. L'exil roumain est visiblement un exil familial ou de couples, dans lequel la femme accompagne son mari (ou ses parents etc.). Il est cependant intéressant de voir comment ces femmes ont (ou non) trouvé leur place dans la société espagnole.

C'est surtout au sein de l'association « Comunidad de Rumanos » que l'on retrouve la trace de quelques Roumaines qui ont participé activement aux activités de l'exil roumain en Espagne. La princesse Zoé Sturdza, épouse du prince Sturdza, ancien ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, est l'une des femmes dont la présence est le plus souvent évoquée dans les archives qui se réfèrent à cette époque. Elle est membre de cette association, et participe régulièrement à ses activités (la présence de la princesse Zoé Sturdza est très souvent évoquée, un article de *ABC* paru en 1968 relate encore sa présence lors de la célébration de la fête Nationale roumaine à Madrid⁴¹⁹). Les Roumaines sont en effet essentiellement présentes lors de célébrations mondaines, à l'occasion de fêtes roumaines, ou participent à des actions caritatives.

Elena Porfireanu Beneyto, épouse de l'ex-consul d'Espagne à Bucarest, est également très active dans la vie associative des Roumains en exil, puisqu'elle s'engage elle aussi pendant des années pour l'association « Comunidad de los Rumanos ». Elle en est en effet encore membre actif en janvier 1969, date à laquelle a lieu une assemblée de l'organisation⁴²⁰. Elle et son mari étaient des gens aisés, sans enfants, qui vivaient à Madrid. Selon le témoignage de Miguel Fonda, Elena Porfireanu Beneyto avait

⁴¹⁶ *Estudiantes rumanos en España*, Leg. R3691 / expediente 7, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴¹⁷ MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989*, *op.cit.*

⁴¹⁸ QUIROGA, José, «Memoria de Uscatescu », *El País*, 23 de enero de 1990

⁴¹⁹ «Conmemoración de la fiesta nacional rumana», *ABC*, 11 de mayo de 1968, *ibid.*

⁴²⁰ *Ibid.*

une vie mondaine assez intense, et participait, nous l'avons vu, à l'association « Comunidad de los Rumanos »⁴²¹.

Ces femmes participent régulièrement aux différentes activités organisées par la communauté roumaine. Un article du quotidien *ABC* relate par exemple en 1956 (dans le style propre à l'époque!) l'organisation d'une tombola au profit des réfugiés roumains sous l'égide du prince Nicolas et de son épouse:

*Los españoles que sufrieron en su propio país la horrible invasión roja y que fueron los primeros en vencer al comunismo con el sacrificio de su sangre generosa al servicio de la cristiandad y de la libertad del mundo, comprenden mejor que nadie las penalidades por las que pasan sus hermanos de raza*⁴²².

La vie des réfugiés roumains est ponctuée de réceptions et d'événements mondains, mais aussi de moments plus tristes, lorsque l'un d'entre eux décède. Le prince Constantin Cantacuzeno, grand aviateur qui s'était installé en 1950 à Madrid et était une figure habituelle de l'exil roumain en Espagne, fut enterré de façon très solennelle à Madrid en mai 1958 en présence, entre autres, de sa tante Zoé Sturdza (dont nous avons déjà évoqué la présence fréquente dans la vie de l'exil roumain), de sa sœur la princesse Alicia Cantacuzeno, du ministre plénipotentiaire Nicolas Dimitrescu et d'Horia Sima, présenté comme « *ex vice-presidente del Consejo de Ministros de Rumania* »⁴²³.

Un document de 1971, consulté aux archives du Ministère des Affaires Etrangères espagnol, évoque la présence de nombreuses Roumaines qui vivaient en Espagne et sont décédées dans ce pays. C'est une invitation à une cérémonie religieuse en leur mémoire:

*...oficio de difuntos por el eterno descanso de los Rumanos fallecidos en España, desarraigados de sus tierras rumanas por la cruel invasión bolchevique, lejos de su patria, de sus hogares y de sus familiares, viviendo los últimos años de su vida en destierro y fallecidos en España*⁴²⁴.

⁴²¹ Entretien avec Miguel Fonda, vendredi 22 octobre 2010

⁴²² «Eco de sociedad. Rifa a beneficio de los refugiados rumanos», *ABC*, 8 de febrero de 1956, en: *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg.R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴²³ «Esta tarde se efectuará el sepelio del príncipe Cantacuzeno», *ABC*, 27 de mayo de 1958, en: *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg.R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁴²⁴ *Rumania, años 1968-1970, Dirección de Europa Oriental*, Leg.R10764 / expediente 4, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

On peut noter la présence, sur cette liste, de la princesse Ioana de Hohenzollern, l'ex-femme du prince Nicolas de Roumanie (ils avaient divorcé en 1954 et lui même mourra à Madrid en 1978), et de bien d'autres encore.

Il est cependant difficile d'en savoir davantage sur la vie des femmes roumaines exilées en Espagne à partir de 1947, puisqu'elles ne sont pas toujours citées dans les documents des Archives du Ministère des Affaires Etrangères espagnol. Elles sont, rappelons-le, souvent en Espagne parce qu'elles y ont suivi leurs conjoints. Seules les Roumaines déjà citées plus haut apparaissent régulièrement dans les documents consultés. Je n'ai trouvé aucune trace de Roumaines exerçant une fonction officielle au-delà d'une participation à l'association « Comunidad de rumanos ».

De plus, la Loi espagnole restreint l'accès à certains documents (*Ley de Patrimonio Histórico Español de 25 de junio de 1985*) puisqu'elle établit un délai de 50 ans entre la parution du document et son accès au public. S'il est question d'une personne dont on connaît la date de décès, le délai se réduit à 25 ans. Les documents sur certaines personnes concrètes sont soumis à cette Loi qui ne permet d'étudier les aspects de l'exil roumain que jusqu'en 1977, et limite donc beaucoup les informations que l'on pourrait obtenir sur certaines Roumaines.

Miguel Fonda Stefanescu, actuel président de l'association FEDROM à Madrid, m'a raconté les circonstances de l'arrivée de sa famille en Espagne. Ses parents avaient quitté la Roumanie en 1948 pour Paris, où ils vécurent jusqu'en 1951, avant de partir en Italie. En 1954, ils s'installèrent à Madrid. Le choix fut, dans ce cas, plus économique qu'idéologique:

Fueron a Italia porque le ofrecieron negocios a mi padre, que era a lo que se dedicaba, a negocios de Import-Export, como se decía entonces. Trás tres años de altibajos, la situación de mi padre era mejor, aunque a su socio le perseguía la administración italiana (fisco) por alguna transacción no muy clara. Mi padre decidió que no era una sociedad muy conveniente, y decidió trasladarse a España. Como se dice en madrileño castizo, no quería volver a Francia, porque en París mis padres pasaron «más ambre que dios talento»⁴²⁵.

⁴²⁵ Entretien avec Miguel Fonda, vendredi 22 octobre 2010

Il a évoqué pour moi –à travers ses souvenirs d'enfance– la figure de plusieurs Roumaines, parmi lesquelles Elena Beneyto, Ivoneta Sturdza, ou sa propre mère, Aiva Tamara Stefanescu, qui se faisait appeler Comtesse de Castelrosso⁴²⁶.

Elena Beneyto menait, selon lui *«une vie sociale intense, tout comme la princesse Ivoneta Sturdza, divorcée, et qui fut la maîtresse de l'architecte qui, à Madrid, construisit le quartier du Pilar⁴²⁷»*. Sa mère, Aiva Tamara Stefanescu possédait avec son mari une entreprise d'exportation de manteaux de fourrure et d'accessoires, l'entreprise « Foncastel ». C'était une femme « moderne » et indépendante, fait plutôt rare dans la société espagnole des années 50 et début des années 60. A l'époque où de nombreux Espagnols commençaient à émigrer vers la France ou l'Allemagne, une Roumaine exilée aisée employait des Espagnols dans ses ateliers.



428

⁴²⁶ *Ibid.*

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ Entreprise d'exportation de manteaux de fourrure «Foncastel», Madrid, début des années 60, photo cédée par Miguel Fonda Stefanescu



429

Elle était « la patronne », bien avant que l'inverse se produise au début du XXIème siècle, dans une société espagnole bien différente: L'Espagne devenu pays d'immigration accueille la communauté roumaine immigrée la plus importante d'Europe, comme nous le verrons dans le chapitre suivant (L'espagnol utilise, dans ce cas là, une expression assez pertinente: « la vida da muchas vueltas »).

Les Roumaines qui vivaient en Espagne étaient, selon Miguel Fonda, « *Mujeres muy igualadas a los hombres* », pleines de vie, très différentes des femmes espagnoles de l'époque. Elles étaient souvent issues de milieux aisés, « *conduisaient de belles voitures, sortaient beaucoup, étaient habituées à jouir d'une grande liberté* ». En effet, la période de l'entre deux guerre en Roumanie fut une époque très libérale (Le divorce et l'avortement notamment étaient permis dans la société roumaine d'alors).

⁴²⁹ Aiva Tamara Stefanescu dans son atelier, années 50, photo cédée par son fils, Miguel Fonda Stefanescu



430



431

⁴³⁰ Miguel Fonda et sa mère, Aiva Tamara Stefanescu, et une employée de maison, années 50, photo cédée par Miguel Fonda Stefanescu

⁴³¹ Aiva Tamara Stefanescu (à droite), Madrid, années 50, photo cédée par son fils Miguel Fonda Stefanescu



432

Les photos ci-dessus confirment les propos de Miguel Fonda. On remarque que les Roumaines que nous venons d'évoquer vivaient dans un milieu assez privilégié. Elles employaient des domestiques (espagnoles), avaient une vie sociale assez intense, et pouvaient se permettre d'aller en vacances, notamment au bord de la mer où elles arborent des tenues de bain peu conformes aux préceptes en vigueur dans l'Espagne franquiste.

En effet, l'Eglise catholique réprouvait, à l'époque, pour des raisons de morale, une activité aussi banale que les baignades et insistait sur l'obligation de porter un costume de bains décent, si la baignade était nécessaire pour raison de santé:

No es que el baño del mar resté prohibido, o de suyo se oponga a la moral cristiana; se trata de una cosa, en sí, indiferente, que puede resulta buena o mala según el fin o el modo como se realice [...] En la arena tostada por el sol y humedecida por el agua, el alma se desnuda de la vergüenza, a la vez que el cuerpo se desnuda del vestido [...] El impudor de las playas ha llegado a un extremo alarmante. El vestido se ha quedado reducido a su más mínima expresión. Mejor dicho, el vestido de playa amplio y completo que la mujer española ha usado

⁴³² Aiva Tamara Stefanescu (à gauche), années 50, photo cédée par son fils Miguel Fonda Stefanescu

*siempre ha sido desterrado y sustituido por una ridículo caricatura de desvestido impuesta por el extranjero y que carece de nombre en el idioma español: el maillot [...] La playa, tal como hoy se vive, viene a ser un inmenso pudridero moral donde entre montones de carnaza se revuelven los sapos de la sociedad*⁴³³.

Notons ici la dureté des propos et le lexique employé par Encisa au sujet d'une activité reliée essentiellement à d'agréables moments familiaux.

La société espagnole que les Roumaines ont découverte à leur arrivée en Espagne était, en fait, très différente, de celle qu'elles avaient quittée. Il convient de revenir un peu en arrière, afin de comprendre en quoi la situation des femmes espagnoles est différente de celles des Roumaines qui arrivèrent pendant la période de l'après guerre espagnole.

La Seconde République avait marqué un tournant dans l'histoire de l'Espagne, et avait entraîné de grands changements en ce qui concerne la situation de la femme⁴³⁴. La constitution de 1931 proclamait l'égalité de tous les Espagnols, et l'article 25 soulignait l'égalité de droits entre les deux sexes⁴³⁵. La constitution accordait également le droit de vote aux femmes⁴³⁶. Le mariage civil et le divorce furent autorisés⁴³⁷. Le Code Pénal subit également quelques changements: Le délit d'adultère pour la femme était supprimé, et les femmes pouvaient devenir membres d'une association ouvrière sans obtenir au préalable l'autorisation de leur mari⁴³⁸. La Constitution de 1931 reconnaissait également officiellement leur droit au travail, même si quelques domaines leur étaient encore interdits (notamment l'Armée, la justice, les douanes)⁴³⁹.

La Guerre Civile qui débuta peu après « ralentit » la mise en pratique effective de toutes ces mesures sociales et juridiques, pourtant fondamentales pour l'amélioration de la condition de la femme espagnole:

⁴³³ ENCISA, Emilio, *¡Muchacha!*, Ediciones Studium de Cultura, Madrid, 1941

⁴³⁴ RUIZ FRANCO, Rosario, *¡Eternas menores ? las mujeres en el franquismo*, Colección Historia, Editorial Biblioteca Nueva, S.L., Madrid, 2007, p. 31

⁴³⁵ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., *op.cit.*, p. 342

⁴³⁶ RUIZ FRANCO, Rosario, *op.cit.*, p. 32

⁴³⁷ *Ibid.*

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 33-34

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 33

Se puede pensar que la situación jurídica de las mujeres mejoró considerablemente durante el período republicano. Ciertamente no todo quedó solucionado y ello fue debido a dos razones, principalmente: la brevedad del régimen, que impidió materializar en leyes muchos de los principios expresados en la Constitución, y el peso de la tradición que hacía palpable la idea de que la igualdad ante la ley no era igualdad ante la vida. No obstante, el balance no puede resultar negativo ya que las mujeres españolas alcanzaron derechos y cotas de presencia y participación en la vida social y política no logradas hasta entonces⁴⁴⁰.

La réalité est cependant relativement différente durant la Guerre civile selon les zones (encore républicaines ou conquises par les rebelles).

Le régime franquiste va changer radicalement le statut juridique et social des femmes espagnoles. La *Ley de 12 de marzo* de 1938 promulgue de nouveau un texte du Code Civil espagnol datant de 1889 qui avait été aboli pendant la Seconde République. Cette loi déroge l'article 42 qui reconnaissait « *dos formas de matrimonio: el canónico, que deben contraer todos los que profesen la religión católica; y el civil, que se celebrará del modo que determina este Código* ⁴⁴¹ » et impose le mariage religieux catholique. Le divorce est supprimé (article n°52 de la *Ley de 12 de marzo de 1938*)⁴⁴². En 1941, une nouvelle loi interdit l'avortement et l'usage de moyens contraceptifs: « *Por la Ley de 24 de enero de 1941 se suprimían los artículos 417 al 420 del texto de 1932, y a través de sus dieciocho artículos se penalizaba el aborto, la venta de anticonceptivos así como la propaganda pública de su utilización* »⁴⁴³. L'adultère est considéré comme un délit (et condamné, particulièrement si c'est une femme qui le commet)⁴⁴⁴, comme le stipulent les articles 428, 449 et 452 du Code Pénal⁴⁴⁵.

Les femmes ont donc, dans la société franquiste, un rôle complètement différent de celui qu'elles avaient pendant la Seconde République, et elles deviennent des citoyennes inférieures à l'homme: « *La mujer que necesita e intenta crear el Franquismo es la "mujer-esposa-madre" que se va modelando a través de la legislación, la acción de la sección femenina y el apoyo ideológico y práctico de la iglesia*

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 34

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 36

⁴⁴² *Ibid.*, p. 37

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 42

⁴⁴⁴ GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., «España durante el Franquismo», *op.cit.*, p. 234

⁴⁴⁵ RUIZ FRANCO, Rosario, *op.cit.*, p. 42

católica⁴⁴⁶.» Le Code Civil officialise cette « inégalité légale »: l'article 57 stipule que « *El marido tiene que proteger a la mujer y ésta tiene que obedecer al marido* », l'article 59 précise que le mari « *es el administrador de los bienes de la sociedad conyugal* » et l'article 60 qu'il est le représentant légal de sa femme » (« *representante legal de su mujer* »⁴⁴⁷). L'article 321 stipule que, même si la femme est majeure –comme l'homme à 23 ans–, « *Las hijas de familia menores de veinticinco no podrán dejar la casa paterna sin licencia del padre, como no sea para tomar estado* »⁴⁴⁸.

Les différentes lois promulguées par Franco, notamment la Charte des Espagnols (*Fuero de los Españoles*) et la Charte du travail (*Fuero del Trabajo*) limitent leur activité professionnelle⁴⁴⁹:

*La Charte du Travail, qui insiste sur l'importance de la famille, affirme la volonté du régime de favoriser le travail à domicile et de « libérer la femme mariée de l'atelier et de l'usine ». Le travail des femmes à l'extérieur n'est alors conçu que de façon provisoire, jusqu'à ce qu'elles se marient, et il est, de plus, orienté vers des professions dites « féminines », en rapport avec les activités domestiques (santé, puériculture, secrétariat, couture...) pour qu'elles puissent tirer profit de cette expérience lorsqu'elles fonderont une famille*⁴⁵⁰.

Elles sont moins payées que les hommes et n'ont pas accès à toutes les professions. Elles ne peuvent, par exemple, pas travailler comme avocates (elles auront accès aux professions de la justice en 1970), notaires ou diplomates⁴⁵¹. Les femmes célibataires qui exercent une profession sont donc « invitées » à cesser toute activité professionnelle à leur mariage et reçoivent alors une allocation au nom assez révélateur, la « dote de nupcialité » (« *dote de nupcialidad* »⁴⁵²): « *La mayoría de las Reglementaciones de Trabajo desde 1942 establecían que al contraer matrimonio la trabajadora debía abandonar su puesto laboral a cambio de una "dote" estipulada previamente* »⁴⁵³.

⁴⁴⁶ ANDERSON, Bonnie, S. / ZINSSER, Judith P., « Franquismo: represión y letargo de la conciencia feminista, 1939-1977 », in: *Historia de las mujeres*, Crítica S.L., 1991, p. 1184-1192, p. 1185

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 234

⁴⁴⁸ FALCÓN, Lidia, *Mujer y sociedad, análisis de un fenómeno reaccionario*, Vindicación feminista publicaciones, Madrid, 1996, p. 344. (1^{re} édition, 1969)

⁴⁴⁹ RUIZ FRANCO, Rosario, *op.cit.*, p. 42

⁴⁵⁰ LAVAIL, Christine, « Les femmes et la Section déminine de la Phalange: entre espace privé et espace public (1934-1965) », BELMONTE, Florence, (direction et introduction de l'ouvrage) *Femmes et démocratie : les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, ellipses, Paris, 2007, p. 134-174

⁴⁵¹ ANDERSON, Bonnie, S. / ZINSSER, Judith P., « Franquismo : represión y letargo de la conciencia feminista, 1939-1977 », p.1185 / RUIZ FRANCO, Rosario, *op.cit.*, p. 44

⁴⁵² GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., « España durante el Franquismo », *op.cit.*, p. 234

⁴⁵³ RUIZ FRANCO, Rosario, *op.cit.*, p. 42

Par ailleurs, les femmes mariées ont besoin de l'autorisation de leur mari pour pouvoir exercer une activité professionnelle. Christine Lavail revient sur cette nouvelle législation:

La politique nataliste de l'Etat vise à persuader les femmes de rester chez elles et de s'occuper de leur famille: Aussi, cette politique nataliste associée à une législation du travail discriminatoire vise-t-elle à décourager les femmes de se lancer dans la vie active. Toute une série de mesures est adoptée, allant de la simple inégalité salariale à l'interdiction pour les femmes mariées d'occuper un poste dans l'Administration [...], en passant par la perte des allocations familiales lorsque la femme travaille⁴⁵⁴.

Franco s'appuie, comme nous l'avons vu plus haut, sur l'armée, l'Eglise catholique (de nouveau religion officielle de l'état espagnol), et la grande bourgeoisie (grands propriétaires, banquiers..) pour contrôler la société espagnole⁴⁵⁵.

La Phalange occupe également une place fondamentale dans le régime franquiste. Franco en devint le chef à la mort de José Antonio de Primo de Rivera en prison en 1936 et unifia tous les partis de droite: «*La Falange se convirtió en ese momento en el partido oficial y único del Estado*⁴⁵⁶.» L'influence de la Phalange est énorme à la fin de la guerre, et pendant la première partie du franquisme⁴⁵⁷. Nous ne prétendons pas faire ici une analyse du rôle de la Phalange dans l'Espagne de Franco, mais désirons en revanche évoquer le rôle de la Section Féminine de cette organisation qui exerça une grande influence sur les femmes espagnoles jusqu'en 1977.

La «*Sección Femenina*» de la Phalange fut créée en 1934 par Pilar Primo de Rivera, Mercedes Formica, Justina Rodríguez de Viguri, Syra Marterola, et Carmen Werner. Pilar Primo de Rivera fut nommée, en 1934, chef de la Phalange: «*En 1934, José Antonio nombró a su hermana jefe de la organización, y Pilar se convirtió en la primera y única líder de la SF, cargo que ocupó durante cuarenta y tres años*⁴⁵⁸». Ses fondatrices étaient, selon María Fernanda del Rincón, auteure d'un article sur la Section Féminine de la Phalange, «*jóvenes modernas [...] antiliberales, visceralmente*

⁴⁵⁴ LAVAIL, Christine, «Les femmes et la Section déminine de la Phalange: entre espace privé et espace public (1934-1965), *op.cit.*, p. 146

⁴⁵⁵ GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., «España durante el Franquismo», *op.cit.*, p. 231

⁴⁵⁶ RICHMOND, Kathleen, *Las mujeres en el fascismo español. La Sección Femenina de la Falange, 1934-1959*, Alianza Editorial, S.A., Madrid, 2004, p. 23

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 24

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 28

*antibolcheviques*⁴⁵⁹. » Elle cite à ce propos le discours d'une chef de section de la Phalange féminine en 1935: « *hemos de luchar contra ese feminismo imbécil, majadero y ridículo de la mujer diputada y directora de prisiones* »⁴⁶⁰. Karine Bergès souligne les objectifs de la Section Féminine dans son article « Education et féminité sous le Franquisme »:

*Jamais il n'a été question, dans l'esprit des sept fondatrices de la Section Féminine, de se constituer en organisation pour défendre la cause féministe, comme ce fut le cas pour certaines associations féminines au cours du siècle précédent. L'entreprise de la Section Féminine, loin d'être féministe, consistait plutôt à mettre les vertus féminines au service de l'idéologie virile de la Phalange*⁴⁶¹.

Avant la Guerre Civile, les volontaires de la Section Féminine aidaient essentiellement les membres masculins de la Phalange dans leurs campagnes politiques. Pendant la guerre, elles travaillèrent surtout comme infirmières, et aidèrent les franquistes qui étaient au front. Le nombre d'affiliées à la Section Féminine passa de 2500 en 1936 à 580 000 à la fin de la guerre⁴⁶².

La Section Féminine participa également à des « campagnes d'information sanitaire » pour lutter contre la mortalité infantile et améliorer les conditions d'hygiène des foyers espagnols les plus défavorisés. Ces campagnes avaient également, on s'en doute bien, un objectif clairement idéologique. J'ai trouvé, dans la presse étudiée, des articles sur ces volontaires de la Section Féminine qui « éduquèrent » les mères espagnoles, afin de les aider à lutter contre la malnutrition infantile et améliorer les conditions d'hygiène de leurs foyers. Tous font de la propagande pour le régime, et ne peuvent pas être pris pour argent comptant:

*Las mujeres de la SF serían obreras de vanguardia en la limpieza de España: y sus escobas y desinfectantes, la plasmación externa de una campaña moral y espiritual [...] Acabada la guerra, equipos de trabajadoras sanitarias de la SF siguieron suministrando en zonas pobres jabón, cal y artículos de limpieza*⁴⁶³.

⁴⁵⁹ RINCÓN, del, María Fernanda, «Mujeres azules de la Sección Femenina: formación, libros y bibliotecas para el adoctrinamiento político en España (1939-1945)», MEI, II, vol1, página 59

⁴⁶⁰ *Ibid.*

⁴⁶¹ BERGES, Karine, « Education et féminité sous le Franquisme: la représentation archétypale de la femme dans les écrits de la Section Féminine de la Phalange », in: DELRUE, Elisabeth (coord.), *Femmes et Démocratie. Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Indigo et Côté-femmes éditions, Paris, 2008, p. 99

⁴⁶² *Ibid.*, p. 29

⁴⁶³ RICHMOND, Kathleen, *op.cit.*, p. 44

Un article publié en 1941 souligne le travail effectué en ce sens par la Phalange: «*Por las tierras de España, la mujer falangista ha extremado sus cuidados con la infancia [...] tarea llena de abnegación, practicada con amor y ternura, cualidades típicamente femeninas*⁴⁶⁴. »

Le régime sut utiliser la Section Féminine à des fins de propagande:

*Pero, además de recurrir a la legislación, el régimen de Franco utilizó a las propias mujeres [...] para inculcar su mensaje reaccionario al conjunto de la población femenina. La función de la Sección Femenina consistió en intervenir en las vidas de las demás mujeres para conseguir su conformidad con los objetivos sociales y políticos del régimen y hacerlas servir como modelos de los roles tradicionales en función de su sexo*⁴⁶⁵.

L'historienne Rosario Ruiz Franco souligne également le rôle important de la Section Féminine:

*La SF fue el vehículo de transmisión de la ideología franquista sobre las mujeres, y el principal instrumento del que se sirvió la dictadura para intentar llevar a cabo dicha política de feminización. La institución femenina, dirigida por Pilar Primo de Rivera, reprodujo consignas del pensamiento tradicionalista español, enfatizando el papel reproductor de la mujer en una doble función; biológica y social, y supeditada a una jerarquía familiar que emulaba la propia jerarquía de la estructura social del régimen. Desde un punto de vista ideológico, la SF no aportó nada nuevo, sino que más bien fue el vehículo de transmisión del pensamiento sobre las mujeres, su papel en la familia y el hogar, y su función social*⁴⁶⁶.

En effet, le décret du 28 décembre 1939 « *accorda à la Section Féminine de la Phalange le monopole de l'encadrement et de la formation de la population féminine espagnole*⁴⁶⁷. » La législation en vigueur lui permet « *d'inculquer aux fillettes ces devoirs dès la petite enfance*⁴⁶⁸. » La loi contre la mixité de l'éducation imposée par décret le 28 décembre 1939 « *va renforcer le pouvoir de contrôle idéologique de la Section Féminine en lui confiant la formation morale, politique et professionnelle des fillettes et*

⁴⁶⁴ «Labor de la falange femenina y Auxilio Social», ABC, 1 de enero de 1941

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 42

⁴⁶⁶ RUIZ FRANCO, Rosario, *op.cit.*, p. 28

⁴⁶⁷ BARRACHINA, Marie-Aline, « La Section Féminine: Un appareil d'encadrement et de contrôle », *op.cit.*, p. 121

⁴⁶⁸ *Ibid.*

des jeunes filles, ainsi que leur formation ménagère⁴⁶⁹. » La Section Féminine diffuse cet idéal phalangiste de la femme espagnole à travers divers outils de propagande, comme le souligne Bergès :

Dans le but de forger un nouvel archétype féminin, celui de la "femme nouvelle" [...] la Section Féminine s'est efforcée de prêcher "la bonne parole" à travers tous les organes de propagande à sa portée: allocutions radiophoniques, affiches publicitaires, édition de calendriers, publication de revues féminines (Y, Teresa, Medina) et pédagogiques (Consigna), de traités idéologiques ou encore de manuels scolaires⁴⁷⁰.

Les extraits des discours de Pilar Primo de Rivera que nous citons ici sont assez révélateurs de la fonction de propagande de la Section Féminine: « *Empieza nuestra obra más difícil: la de la formación total de las mujeres*⁴⁷¹ », « *El verdadero deber de las mujeres con la Patria es formar familias con una base exacta de austeridad y de alegría, en donde se fomente todo lo tradicional*⁴⁷². »

L'élite de la Section Féminine, les « mandos » furent formées, à partir de 1942, à l'Ecole « Escuela mayor de Mandos José Antonio » située dans le château de La Mota, cédé par Franco à l'organisation⁴⁷³. Elles se consacraient entièrement à leur « mission » (Dans un article de 1940 on parle même de « cruzada »⁴⁷⁴, terme très en vogue à l'époque. Le coup d'état militaire et la guerre que Franco déclenche est rebaptisé « cruzada » par ses auteurs). Les dirigeantes politiques de la Section Féminine, (« mandos políticos») étaient responsables des centres provinciaux ou municipaux, les dirigeantes de service (« mandos de servicio ») étaient responsables des différents programmes sociaux et éducatifs de la Section Féminine⁴⁷⁵. Elles représentent, selon Barrachina, « l'idéal de la femme phalangiste » de la Section Féminine: « *Le premier, incarné par les cadres de la Section Féminine, était un idéal de femme active, énergique, indépendante, dévouée à la cause nationale et collective* ». Il est pourtant intéressant de constater que ces dirigeantes de la SF qui prônent le modèle de la

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 122

⁴⁷⁰ BERGES, Karine, *op.cit.*, p. 9

⁴⁷¹ PRIMO de RIVERA, Pilar, *Discurso en el IV Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S.*, Madrid, 1941

⁴⁷² PRIMO de RIVERA, Pilar, « Educación de las mujeres », *Arriba*, 26 de noviembre de 1938

⁴⁷³ RICHMOND, Kathleen, *op.cit.*, p. 90

⁴⁷⁴ « Labor social de la falange femenina », *ABC*, 28 de septiembre de 1940

⁴⁷⁵ RICHMOND, Kathleen, *op.cit.*, p. 31,32

« femme nouvelle »⁴⁷⁶ et le retour des femmes au foyer occupent des postes à responsabilité dans la sphère publique. Barrachina souligne cette contradiction:

Voilà un régime qui, pour propager une idéologie du retrait et du retour au foyer, s'appuie sur des cadres féminins qui occupent largement l'espace public, sur des cadres émancipés de fait [...] Les déléguées et secrétaires provinciales et locales de la Section Féminine sont des femmes qui agissent sur le monde social dans lequel elles évoluent, des femmes qui prennent des décisions, des femmes qui occupent l'espace public⁴⁷⁷.

La Section Féminine voulait éduquer les femmes espagnoles, futures mères de famille, afin qu'elles transmettent les valeurs du régime à leurs enfants. Pour cela, elle mit en place des programmes d'aide à l'éducation des femmes, programmes évidemment en accord avec son idéologie⁴⁷⁸ (n'oublions pas qu'en 1940, 23,2% des femmes –souvent issues de la campagne ou de familles ouvrières– étaient encore analphabètes, car beaucoup ont dû subvenir aux besoins de la famille et travailler, et ne sont pas allées à l'école. Elles étaient encore 12,3% en 1970. Par ailleurs, seules 35% d'entre elles sont scolarisées en 1950 contre 45% en 1970)⁴⁷⁹.

La Section féminine introduisit, dans les écoles, l'enseignement des « tâches domestiques » (« asignatura de hogar ») et créa les « écoles du foyer » (« escuelas de hogar ») qui proposaient des cours de couture, de cuisine, d'économie domestique, d'éducation physique, et enseignaient l'idéologie de la Phalange, et la religion. Elle instaura également un « Service Social » (Servicio Social). Les femmes devaient en effet accomplir un service social obligatoire, pendant lequel on leur inculquait les grandes lignes idéologiques de la « Sección Feminina ». Ce service social manquant, comme le souligne Barrachina, « *singulièrement d'attractivité* », beaucoup d'Espagnoles tentèrent d'y échapper. Le Régime eut alors recours à des « *mesures coercitives* », afin de lutter contre « *la désaffection vis-à-vis du Servicio Social* »: « *Le décret du 9 février 1944, enfin, subordonne à l'accomplissement du Servicio Social l'obtention du passeport, du permis de conduire, ou le droit*

⁴⁷⁶ LAVAIL, Christine, «Les femmes et la Section féminine de la Phalange: entre espace privé et espace public (1934-1965)», *op.cit.*, p. 149

⁴⁷⁷ BARRACHINA, Marie-Aline, *op.cit.*, p. 125,126

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 34

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p.190

*d'adhérer à une association*⁴⁸⁰. » Entre 1937 et 1977, 3 millions de femmes entre 17 et 35 ans durent faire leur service social à la « Sección Femenina⁴⁸¹. »

La Phalange voulait transmettre une image de la femme liée à la maternité. Tereixa Constenla cite Pilar Primo de Rivera dans son article: «*La vida de toda mujer, a pesar de cuanto ella quiera simular – o disimular – no es más que un eterno deseo de encontrar a quien someterse* ». Les femmes sont avant tout épouses et mères, mais ont une mission éducative importante, à l'intérieur du foyer exclusivement (c'est déjà ce rôle que la société conservatrice du XIX^{ème} siècle lui attribuait), comme le souligne l'ouvrage *Enciclopedia Elemental de la Sección Femenina*:

*El destino de la mujer es ser esposa y compañera del hombre, formar con él una familia y educar y cuidar bien a sus hijos. El lugar donde la mujer desarrolla sus actividades es la casa, porque allí vive la familia. Pero su misión no es sólo material; sus deberes no son sólo cuidar de los hijos y del marido corporalmente; sino que éste debe ser la compañera, y de aquellos, la primera educadora; por ello debe prepararse moral y materialmente, para ser capaz de lo que de ella se espera*⁴⁸².

On accorde beaucoup de valeur à la morale, et le modèle de femme que transmet la Phalange est « *un modelo femenino austero, sujeto a preceptos y normas*⁴⁸³. »

Les articles parus dans la presse espagnole reflètent cet état d'esprit. L'article «*Interesante y bella conferencia de José María Alfaro acerca de las mujeres de la Falange en la construcción moral de España*» est édifiant:

la gran misión de la mujer consiste en formar a los hombres [...] Corresponde a la mujer española, y de modo especial a la Sección Femenina de la Falange la gran obra que podríamos llamar de la reconstrucción moral de España [...] En la vida pública hay también una intervención de la mujer, que es la de conducir al hombre en su intimidad [...] Nada más importante para vosotras que llenar de sensibilidad estas horas que los hombres estamos

⁴⁸⁰ BARRACHINA, Marie-Aline, *op.cit.*, p. 125

⁴⁸¹ CONSTENLA, Tereixa, «Con un pequeño gemido, basta. En el sexo, el trabajo y la familia, la Sección Femenina de la Falange trató de cercenar la libertad de la mujer. Una exposición revive el adoctrinamiento», *El País*, 10 de mayo de 2009

⁴⁸² GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., *op.cit.*, p. 235

⁴⁸³ ANDERSON, Bonnie, S. / ZINSSER, Judith P., «*Franquismo : represión y letargo de la conciencia feminista, 1939-1977*», *op.cit.*, p. 1190

*condenados a vivir [...] Vuestra misión femenina [...] debe consistir en una constante purificación de la sensibilidad*⁴⁸⁴.

Un autre article, publié en 1952, évoque le parcours professionnel d'une institutrice en retraite, « *modelo de mujer cristiana y española* », et surtout l'importance de l'éducation religieuse: « *Supo sortear los temporales laicos, no dejando pasar un día de tan triste época sin hablar a sus alumnos de Dios, esparciendo sublime semilla en los tiernos corazones infantiles*⁴⁸⁵. » Les articles parus dans les revues de la Section Féminine ont également des titres évocateurs: « *La perfecta ama de casa*⁴⁸⁶ », ou « *Valor femenino*⁴⁸⁷. » Dans ce dernier, l'auteur évoque ce qui est, selon lui, la véritable mission des femmes espagnoles: « *La verdadera misión de la mujer es crear hombres valiosos. Saber infundir en los hombres este valor que ellas ni poseen ni deben poseer* ». L'article « *La voluntad y el sexo* » souligne la « nature » de la femme:

*En el hombre predomina de hecho el uso del corazón, a causa de los fines y deberes impuestos a cada uno de ellos por el sexo [...] esa misma sociedad debe a la mujer, más que al hombre, la educación del corazón humano [...] y todo aquel conjunto de sentimientos bellos y delicados que el hombre no puede adquirir sino sobre el regazo materno*⁴⁸⁸.

Un autre article, publié dans *Medina* et cité par Carmen Martín Gaité dans son ouvrage *Usos amorosos de la postguerra española* explique aux femmes espagnoles quel doit être leur comportement: « *Tú, calladita, recogida, sensata y buena [...] tienes magníficas materias primas para formar la felicidad de un señor de noble condición varonil*⁴⁸⁹. »

On constate que même si un certain nombre de femmes espagnoles avaient eu, jusqu'à la victoire franquiste, une vie active que ce soit sur le plan professionnel ou militant, à partir de 1940, tout est fait

⁴⁸⁴ «Interesante y bella conferencia de José María Alfaro acerca de las mujeres de la Falange en la construcción moral de España», *ABC*, 16 de enero de 1940

⁴⁸⁵ *ABC*, 22 de junio de 1952, p. 13

⁴⁸⁶ « La perfecta ama de casa », *Y*, n°65, marzo de 1943

⁴⁸⁷ «Valor femenino », *Medina*, 1° de mayo de 1941

⁴⁸⁸ «La voluntad y el sexo», *Y*, abril de 1938

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 88

pour qu'elles retournent dans leurs foyers et disparaissent de la sphère publique, sauf pour y jouer le rôle traditionnel d'épouses et de femmes du monde.

Or, comme le souligne Miguel Fonda dans son témoignage, ce n'était pas tout à fait ce à quoi étaient habituées les femmes roumaines qui arrivèrent en exil. Elles avaient une bonne formation et étaient souvent habituées à plus de liberté. Les Roumaines exilées étaient généralement issues de milieux aisés et, si la plupart n'avaient pas besoin de travailler, elles n'en avaient pas moins une vie sociale intense. L'exemple de sa mère, Aiva Tamara Stefanescu est en cela intéressant: elle exerçait une activité professionnelle (dans la mode, milieu traditionnellement plutôt féminin), mais jouissait d'une assez grande liberté de mouvement dans la société espagnole d'alors. Elle fréquentait en effet des Espagnols de classes aisées, de la haute bourgeoisie, des aristocrates, et menait une vie assez mondaine (Soulignons au passage que les Espagnoles qui appartenaient à ce milieu ou étaient proches du régime semblaient plus libres que le modèle prôné par la Section féminine, même si, dans les faits, elles restaient très traditionnelles). Miguel Fonda résumait le problème, lors de notre entretien, de la façon suivante: « *La elite, siempre podía hacer lo que quería, y en estas esferas más aún* »⁴⁹⁰.

La condition de la femme espagnole évoluera pourtant un peu à partir des années 60. En ce qui concerne le travail féminin, la loi « *sobre derechos políticos, profesionales y laborales de la mujer* », de juillet 1961⁴⁹¹ apportera quelques changements. En effet, il devient évident que de nombreuses femmes ont un emploi salarié (Le taux de population active féminine était de 8,3% en 1940, de 15,8% en 1950, et déjà de 20% en 1960⁴⁹² même s'il est encore inférieur à celui d'autres pays européens⁴⁹³). Comme le souligne Florence Belmonte dans son article « Pour sortir de la sphère privée: éducation et droits individuels (des années soixante à la Transition) » la loi du 15 juillet 1961

*Mettait fin à l'interdiction faite aux femmes de travailler, décision inapplicable dans la pratique. Elle faisait disparaître la discrimination professionnelle entre les sexes à l'exception de certains secteurs (Justice –sauf dans les secteurs du Travail et des Mineurs–, Forces armées, Marine marchande) et décrétait le principe de l'égalité des salaires*⁴⁹⁴.

⁴⁹⁰ Entretien avec Miguel Fonda, vendredi 22 octobre 2010

⁴⁹¹ *Boletín Oficial de las Cortes*, 24 de julio de 1961

⁴⁹² BENNASSAR, Bartolomé, *op.cit.*, p. 908

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 1191

⁴⁹⁴ BELMONTE, Florence, « Pour sortir de la sphère privée: éducation et droits individuels (des années soixante à la Transition) », BELMONTE, Florence, (direction et introduction de l'ouvrage) *Femmes et démocratie: les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, ellipses, Paris, 2007, p. 180, 181

Elle souligne toutefois le fait que les Espagnoles « *restaient cependant soumises, pour exercer une profession, à l'autorisation du mari* »⁴⁹⁵. Dans l'article suivant, Pilar Primo de Rivera fait allusion à cette nouvelle loi:

*Es sólo una ley de justicia para las mujeres que trabajan [...] El trabajo de la mujer es un hecho real y universal que no podemos desconocer [...] Lo que pedimos con esta ley es que la mujer empujada al trabajo por necesidad, lo haga en las mejores condiciones posibles [...] Yo os aseguro que si la vida familiar estuviera suficientemente dotada, el noventa por ciento de las mujeres no trabajarían*⁴⁹⁶.

La Section Féminine se voit donc en effet, comme le souligne Christine Lavail, obligée d'adapter son discours à cette « modernisation » du régime:

*L'organisation féminine orientera ou dira orienter son action vers l'accompagnement des femmes dans leur entrée dans l'espace public. Cependant, il s'agira là d'une véritable tentative, aux accents de prosélytisme, de s'adapter à une évolution de fait dans la vie des femmes, et non, comme tentera de le faire croire la Section féminine, d'un désir profond de faire évoluer leur condition: autrement dit, la Section féminine sera plus entraînée par l'inévitable évolution sociale des femmes qu'elle ne sera le moteur de leur évolution*⁴⁹⁷.

Par ailleurs, le Code civil est réformé en 1958⁴⁹⁸ et signifie une évolution dans les droits acquis par les femmes espagnoles (en cas de séparation notamment). Florence Belmonte souligne pourtant les limites de ces changements:

Le sort que le régime de Franco a réservé aux femmes est emblématique de l'évolution de la nature du régime franquiste à la même époque, quelques avancées technocratiques dans un univers idéologique immobilisé, anachronique qui ne revient pas sur sa conception traditionnelle du partage des rôles féminin/masculin, les maintient dans des emplois

⁴⁹⁵ *Ibid.*

⁴⁹⁶ « Intervención de Pilar Primo de Rivera », *La Vanguardia Española*, 16 de julio de 1961

⁴⁹⁷ LAVAIL, Christine, *op.cit.*, p. 147

⁴⁹⁸ BELMONTE, Florence, « Pour sortir de la sphère privée: éducation et droits individuels (des années soixante à la Transition) », *op.cit.*, p. 181

*subalternes et, sous couvert de modernité, leur impose la double journée de travail. Compléments de l'homme au sein du foyer, elles le restent dans le milieu professionnel*⁴⁹⁹.

Cette évolution du régime franquiste face à des changements qu'il n'a pas forcément souhaités a également des répercussions sur les relations hispano-roumaines. Nous allons voir maintenant comment et pourquoi elles ont évolué.

II.2.3. Conséquences de l'évolution des relations hispano-roumaines sur l'exil roumain en Espagne

La situation de l'Espagne changea progressivement à partir de 1957, année de son entrée au FMI, à l'OECE (Organisation Européenne de Coopération Economique) et à la Banque Mondiale⁵⁰⁰. Devant l'échec de sa politique d'autarcie, le régime franquiste dut revoir ses orientations économiques, afin d'améliorer la situation du pays.

Le remaniement ministériel qui eut lieu en 1957 « marqua un tournant » dans la politique espagnole⁵⁰¹. De nouveaux ministres entrèrent au gouvernement: Alberto Ullastres au commerce, et Mariano Navarro Rubio aux Finances⁵⁰². Anne Dulphy souligne l'excellente formation de ces nouveaux ministres qu'elle qualifie de « techniciens de l'économie »⁵⁰³. Ils appartiennent en effet à une génération plus jeune et mieux formée, et ont un profil « plus technique qu'idéologique »⁵⁰⁴. Proches de l'Opus Dei, ces nouveaux ministres menèrent une politique économique beaucoup plus libérale, afin de moderniser l'industrie espagnole. Un article publié dix ans plus tard souligne également l'importance d'Alberto Ullastres pour l'économie espagnole:

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 191

⁵⁰⁰ ESTEFANÍA, Joaquín, *op.cit.*

⁵⁰¹ DULPHY, Anne, *op.cit.*, p. 358

⁵⁰² «Toma de posesión», photo publiée dans *ABC*, le 27 février 1957 / « Sesión plenaria de las Cortes españolas », *ABC*, 21 de diciembre de 1960

⁵⁰³ DULPHY, Anne, *op.cit.*, p. 358

⁵⁰⁴ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., p. 372

Se encuentra indisolublemente unido por lazos técnicos a una etapa de la política española que abandonó el intervencionismo insistente del Estado en cuanto se refería a importación y exportación, y dio origen a la llamada política de liberalización [...] Su paso por le Ministerio de Comercio marcó no solamente un acusado cambio de rumbo en la política nacional, sino que influyó grandemente en los éxitos de la estabilización y de los primeros pasos del desarrollo⁵⁰⁵.

Le système de change multiple fut aboli et un taux de change unique de 42 pesetas contre 1 dollar fut établi en avril 1957⁵⁰⁶. Le tourisme se développa et permit l'entrée de devises⁵⁰⁷.

Le « Plan de estabilización » de 1959 avait pour but de redresser le budget de l'état. La monnaie fut dévaluée de 30%⁵⁰⁸. L'activité des entreprises privées augmenta. Ce « Plan » autorisa également les investissements de capital étranger et l'installation de filiales d'entreprises étrangères en Espagne⁵⁰⁹. La conjoncture économique en Europe fut favorable à l'Espagne, dont le Produit Intérieur Brut augmenta entre 1959 et 1973. Le secteur tertiaire, qui occupait 27% des actifs en 1960, en occupe déjà 40% en 1975⁵¹⁰.

Le Gouvernement espagnol développa ainsi progressivement son commerce extérieur, ce qui entraîna de nouvelles relations commerciales avec certains pays, notamment la Roumanie.

Autre enjeu, politique cette fois: Le Gouvernement espagnol tente de se rendre « populaire » auprès des institutions internationales et de certains gouvernements étrangers. En 1958, la « Ley de Principios fundamentales del Movimiento » fut promulguée (par Franco lui-même, sans délibération préalable des « Cortes »). Elle actualise les principes fondamentaux du régime franquiste. En 1966, la Loi « Ley orgánica del Estado » présentait le régime comme une « démocratie organique »⁵¹¹. Selon Tamames, le Gouvernement, dans une tentative d'institutionnaliser le régime⁵¹², veut réunir dans une même loi tous les textes publiés jusqu'alors (« Ley de Cortes », « Fuero de los Españoles », « Ley de

⁵⁰⁵ «Galería de hombres públicos», ABC, 10 de febrero de 1968

⁵⁰⁶ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p.488

⁵⁰⁷ GARCÍA DELGADO, José Luis, «La economía española durante el Franquismo », *Temas para el Debate*, noviembre de 1995

⁵⁰⁸ DULPHY, Anne, *op.cit.*, p. 360

⁵⁰⁹ DULPHY, Anne, *op.cit.*, p. 360

⁵¹⁰ DULPHY, Anne, *op.cit.*, p. 364

⁵¹¹ GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., *op.cit.*, p. 236

⁵¹² TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p.489

Sucesión » et « *Ley de Principios del Movimiento Nacional* »⁵¹³) et tente de « dissimuler » son appartenance fasciste⁵¹⁴.

Cette période marque ainsi un changement dans les relations hispano-roumaines. Le Gouvernement espagnol veut établir des relations diplomatiques plus régulières avec la République Socialiste de Roumanie. En effet, le gouvernement roumain, d'abord allié de l'URSS, se démarque un peu de Moscou, s'ouvre vers l'Ouest et devient ainsi un interlocuteur potentiel⁵¹⁵. Ce rapprochement diplomatique peut également permettre la signature d'accords économiques intéressants pour le régime de Franco.

La loi du 24 décembre 1964 sur les associations obligeait celles-ci à adapter leur statut à la législation en vigueur, ce que fit la « Comunidad de Rumanos ». Or, la Direction Générale de Politique intérieure obligea l'association « Comunidad de los Rumanos » à éliminer deux articles de son statut qui faisaient encore référence à la « *trágica situación en que se encuentra el pueblo rumano bajo la ocupación rusa* » (article 10, paragraphe f)⁵¹⁶ en alléguant un changement de situation en Roumanie et la fin de l'occupation russe.

La « Comunidad de Rumanos » protesta avec véhémence, en défendant sa position et soulignant le fait que cette organisation n'avait jamais eu, en 15 ans d'existence, de problèmes d'ordre politique avec les autorités espagnoles:

*No se ha producido ningún acto pudiendo molestar en cualquier forma, a la autoridad española [...] jamás se han producido o se producirán manifestaciones como las que se han visto en Estados Unidos, en Gran Bretaña, en Alemania Federal etc., manifestaciones que podrían crear dificultades a la nación Española, que tanto quieren y que tanto le han brindado su cordial hospitalidad*⁵¹⁷.

⁵¹³ *Ibid.*, p.490

⁵¹⁴ ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., p.383

⁵¹⁵ PHILIPPOT, Robert, «La Roumanie de 1944 à nos jours», *Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php

⁵¹⁶ *Nota informativa*, 10 de mayo de 1968, en: Rumania, años1968-1970, Dirección de Europa Oriental, Leg.R10764 / expediente 4, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

⁵¹⁷ *Nota pro Memoria*, sobre la situación de los rumanos en España, 5 de septiembre de 1967, en: Rumania, años1968-1970

La presse espagnole reflète ce changement. Un article publié en 1964 prévoit la visite d'une délégation roumaine «con el fin de llegar a un acuerdo de pagos con el Banco de Estado de Rumanía. Como resultado de este acuerdo habría un intercambio de mercancías entre los 2 países»⁵¹⁸.

Les autorités espagnoles se démarquent davantage des célébrations et des activités organisées par les Roumains en exil en Espagne, afin d'établir de meilleures relations avec l'Etat roumain:

*...Ha planteado el delicado problema político que presenta hacerse eco oficial de la celebración de estos actos, desde el momento en que se ha decidido establecer relaciones de hecho con la República Socialista de Rumania [...] Por estas razones y para sentar las bases de unas posibles relaciones sanas entre dos países, convendría que consideraciones afectivas y nostálgicas que pudiesen crear dificultades no interfiriesen en el naciente desarrollo de aquellas [...] si bien hay que guardar toda clase de consideraciones personales y afectivas a los rumanos residentes y amigos de España, hay que comenzar a distinguir claramente entre el tipo de relaciones que se venían habitualmente manteniendo con ellos, de las que se están trabando con los verdaderos representantes del actual Estado rumano*⁵¹⁹.

Certains articles publiés dans le quotidien ABC en 1964 et 1968, évoquent encore ponctuellement la communauté roumaine en Espagne⁵²⁰. Le ton des articles publiés sur la Roumanie n'est plus aussi belligérant (même si l'anticommunisme du régime franquiste est toujours perceptible dans le vocabulaire et le choix des titres), et les thèmes traités plus variés: ce sont des articles sur la littérature roumaine⁵²¹, des reportages sur la Roumanie⁵²² ou des articles qui saluent les changements qui se sont produits en Roumanie. L'article «Meridiano Mundial»⁵²³ souligne «l'ouverture à l'ouest» («la apertura al oeste») du gouvernement roumain, et un autre article décrit: «un país que está dejando de ser comunista para anclar en una política de “concreto realismo”»⁵²⁴.» Ceaușescu apparaît dans la presse comme le «presidente Nicolás Ceaușescu, jefe del Estado y del partido comunista rumano»⁵²⁵.

⁵¹⁸ «Llega a Madrid una misión de economistas rumanos», ABC, 21 de junio de 1964, p. 36

⁵¹⁹ Nota informativa, 10 de mayo de 1968, op.cit.

⁵²⁰ «Fiesta Nacional rumana», ABC, 12 de mayo de 1964, p.60 / «Fiesta Nacional rumana», ABC, 5 de mayo de 1968, p. 75

⁵²¹ USCATESCU, Jorge, «Un gran poeta para un pueblo», ABC, 19 de julio de 1964

⁵²² «Viaje al mar negro», ABC, 24 de mayo de 1968, p. 40

⁵²³ «Meridiano Mundial», ABC, 28 de febrero de 1968, p. 33

⁵²⁴ CORTES CABANILLAS, «Hay esperanzas de que la visita de Maurer a Pablo VI suavice las relaciones entre el Vaticano y Bucarest», ABC, 26 de enero de 1968, p. 18

⁵²⁵ «Rumanía contra la jefatura única del comunismo mundial», ABC, 28 de enero de 1968, p. 52

La politique de Ceaușescu explique en parti ce rapprochement, comme l'explique Robert Phillipot dans son article « *La Roumanie de 1944 à nos jours* » :

Dans l'ambiance des années de détente et d'Ostpolitik qui suivent le règlement de la crise de Cuba de 1962 et s'affirme avec la politique continentale européenne de De Gaulle, Bucarest a su jouer la carte d'un nationalisme qui fut compris comme une véritable dissidence d'avec l'Union Soviétique. La Roumanie devenait l'alliée rebelle de l'URSS, et, en ce sens, le bon interlocuteur de l'Ouest. En réalité, cette rébellion fut limitée à des discussions économiques et à de prises de position au sein du Pacte de Varsovie qui allaient dans la ligne de la doctrine définie en 1964: l'engagement du PCR pour la victoire de la cause socialiste est resté sans faille⁵²⁶.

En mars 1971, un accord commercial («*sobre intercambios comerciales, navegación, transporte y cooperación*») est signé avec la Roumanie⁵²⁷. Un article publié dans *ABC* en 1972 révèle que le Gouvernement espagnol importe depuis déjà quelques années du bois, des engrais, des tracteurs et de la viande de Roumanie. Le montant de ces importations était de 13,04 millions de dollars en 1967, de 8,99 millions en 1971, et de 9,20 millions en 1972.

L'Espagne exporte également ses produits vers la Roumanie, essentiellement des fibres textiles, de l'acier («*aceros aleados y finos*»), et des produits sidérurgiques. Le montant de ces exportations était de 11,90 millions de dollars en 1969, de 6,44 millions en 1971 et de 6,42 millions entre janvier et juin 1972⁵²⁸.

A partir de la fin des années soixante, les articles sur l'exil roumain en Espagne sont beaucoup moins nombreux dans la presse espagnole. Celle-ci, soumise au régime et à la censure, adopte la position souhaitée par l'état : éviter les sujets qui pourraient compliquer les relations avec la Roumanie. De plus, l'exil roumain vers l'Espagne a essentiellement eu lieu dans les années cinquante, et les Roumains qui sont restés en Espagne ne constituent plus une nouveauté ; l'exil qui eut lieu ensuite est plus anecdotique, moins massif et ne constitue en rien un événement journalistique.

⁵²⁶ PHILIPPOT, Robert, «La Roumanie de 1944 à nos jours», *Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php

⁵²⁷ «Próximas negociaciones con países del Este», *ABC*, 9 de septiembre de 1972, p. 51

⁵²⁸ «Comercio hispano-rumano», *ABC*, 20 de septiembre de 1972, p. 58

II.2. 4. L'Exil roumain en Espagne à partir des années soixante

Quelques Roumains prirent encore le chemin de l'exil dans les années 60 et 70. On parla à l'époque plutôt de « dissidents », de personnes mécontentes et critiques envers certains aspects du régime. Il s'agissait le plus souvent d'intellectuels, d'artistes ou de professionnels très qualifiés. Beaucoup profitaient d'une bourse d'études ou d'un mariage avec un(e) occidental(e) pour s'installer en Espagne (ou en France par exemple)⁵²⁹.

Silvia Marcu, chercheuse espagnole d'origine roumaine, décrit, dans son article « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica » la présence, à la même époque, de faux dissidents. Il s'agissait de personnes payées et envoyées par la *Securitate*, qui s'infiltraient dans les différents groupes d'exilés d'Espagne ou de France.

Certains de ces « dissidents » venaient avec leur famille, et l'on devine, là encore, la présence, plus anonyme, de Roumaines, bien différentes cependant des précédentes :

De esta manera, sólo en España llegaron alrededor de 40 personas, algunos delincuentes, recién salidos de la cárcel, reincidentes peligrosos, con el fin de socavar la credibilidad de los desplazados y refugiados rumanos, y comprometer a las organizaciones rumanas en el exilio. Y, mientras la mayor parte de los refugiados y desplazados llegaron a España, y en general al mundo libre, teniendo sólo escasas pertenencias, los infiltrados vinieron con toda la familia, con coches, con sus muebles, sus bibliotecas⁵³⁰.

Il fut difficile, à l'époque, de distinguer les vrais exilés des personnes infiltrées, recrutées parmi les diplomates, les scientifiques, les artistes, les sportifs et les religieux⁵³¹.

Certains se sont exilés en Espagne dans les années 70, mais se sont démarqués des grands groupes de l'exil roumain, et ont une trajectoire essentiellement personnelle, comme D. qui a participé à mon enquête. Elle était à l'époque une actrice assez renommée, mais était étroitement surveillée par le

⁵²⁹MARCU, Silvia, « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », *op.cit.*, p. 181

⁵³⁰*Ibid.*, p. 179

⁵³¹*Ibid.*, p. 186

régime: « *No podíamos salir, todo estaba controlado, tenía un círculo de amigos descontentos [...] Aprovechaban visitas al oeste, becas* ».

Elle profita d'un séjour en Allemagne pour rester à l'ouest : « *Viaje en tren. Me quedé en Alemania, en Munich. Pedí asilo político* ». Elle n'obtint pas l'asile politique et partit pour l'Espagne, car elle avait de la famille dans ce pays: « *Yo tenía familiares de mi marido en España [...] Salí de viaje y me quedé* ». Elle revint en Roumaine, afin de demander officiellement sa sortie de Roumanie, démarche qui avait alors des répercussions négatives pour elle et ses proches: « *Luego volví a Rumania y me quedé ahí año y medio. En febrero de 1985 pedí la inmigración legal, pero tenía que entregar antes todas mis propiedades. Mi marido fue castigado porque su mujer era una traidora, perdió su trabajo de actor y tuvo que trabajar en la administración* ». L'exil définitif en Espagne a entraîné une séparation avec son conjoint qui vivait encore en Roumanie: « *A los tres meses se lió con una sobrina de Ceaușescu, no vino a España, nos divorciamos* ». Elle m'a raconté son arrivée en Espagne, et les difficultés qu'elle a eues ensuite pour travailler de nouveau dans le monde du théâtre.

L'exil roumain, en Espagne est, à cette époque, beaucoup plus discret. J'en ai retrouvé quelques traces en 1983, date à laquelle les intellectuels Vintilă Horia, Radu Enescu et Aurel Răuta, ainsi que le pope Alexandru Mircea ont créé la « Fondation Culturelle roumaine ». Leurs propos ne laissent encore aucun doute sur leur position par rapport au régime de Ceaușescu, puisqu'ils font référence sans ambages à la « tyrannie communiste »: « *Ca șa conservăm enșețele pure ale crațieri culturale române, în plină libertate, în timp ce țara noastră România, zace în cea mai mare tiranie, pecare nu a cunoscut-o niciodată în tată istoria ei bimienară, tirania comunislui*⁵³².»

Dans les années 90, quelques articles publiés en Espagne évoquent l'arrivée ponctuelle de Roumains qui demandèrent l'asile politique. Un des articles que j'ai relevé faisait, curieusement, partie de la rubrique « faits divers ». Il décrit la situation de 7 Roumains venus illégalement en bateau. Visiblement, d'autres compatriotes étaient déjà arrivés en Espagne dans des conditions semblables et avaient demandé l'asile politique:

Declararon que no son delincuentes, sino trabajadores que decidieron huir de Rumanía por las malas condiciones económicas que padece este país balcánico [...] Este hecho viene a

⁵³² «Que así conservamos las puras esencias de las creaciones culturales rumanas, en plena libertad, mientras nuestro país Rumania yace en la mayor tiranía que ha conocido nunca en toda su historia milenaria, la tiranía del comunismo », MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989, op.cit.*, p.333 (Traduction: Dana Oprica)

*confirmar la existencia de un éxodo de ciudadanos rumanos hacia España, y que desde el mes de mayo vienen dándose casos como este*⁵³³.

En effet, demander l’asile politique permettait, à l’époque, de demeurer sur le territoire espagnol en attendant la résolution officielle de son dossier. Quelques Roumains (souvent membres de minorités ethniques) ont ainsi demandé l’asile politique tout de suite après la chute de Ceaușescu, lorsque la situation politique en Roumanie était encore assez troublée.

Je viens d’analyser ce qu’a été l’exil roumain en Espagne car il m’a semblé intéressant, dans la mesure où il nous informe sur ce qu’était la société espagnole qui l’a « accueilli ». J’ai également présenté, de façon assez brève toutefois, quelques portraits de Roumaines qui vécurent dans ce pays bien avant que l’Espagne devienne le pays d’immigration qu’il est aujourd’hui, et dont je reparlerai dans la partie suivante.

La situation de l’exil roumain en France est plus connue, et de nombreux écrits et documents révèlent la présence de femmes roumaines exilées en France après 1947, et dans les années 60, 70 et 80. Je ne prétends pas faire ici une analyse exhaustive de l’histoire de l’exil roumain en France, mais il me semblait intéressant d’évoquer la trajectoire personnelle et professionnelle de plusieurs Roumaines qui s’exilèrent en France, et de savoir comment elles vécurent cette période, surtout pour proposer une comparaison avec la situation de celles qui s’exilèrent en Espagne, car cela me semble éclairant quant aux motivations de ces deux exils et aux deux pays d’accueil concernés.

⁵³³ «Los siete polizones rumanos llegados a Sevilla pedirán asilo en España tras lograr bajar del barco donde pertenecían encerrados», *ABC*, 23 de julio de 1991

II.3. Présence roumaine et exil roumain en France

Je voudrais évoquer, dans un premier temps, la présence plus ancienne de Roumains en France. J'évoquerai en effet les cas particuliers de Roumains célèbres qui vécurent dans ce pays et qui, parfois, nous ont laissé des traces écrites de leur vie en France. La France n'était pas un pays totalement inconnu, lorsque de nombreux Roumains choisirent l'exil après la victoire communiste.

II.3.1. Historique de la présence roumaine en France

Il me semble ainsi important de décrire tout d'abord brièvement l'aspect historique des relations entre la France et la Roumanie, afin d'en analyser les principales caractéristiques. De nombreux Roumains (souvent de classes sociales aisées) vécurent en France au cours de l'histoire, et nous disposons de nombreux témoignages sur certains d'entre eux.

J'ai choisi d'évoquer dans cette partie la vie de Roumains célèbres qui vécurent en France au XX^{ème} siècle, ou avaient des relations privilégiées avec ce pays, car elles étaient le reflet d'une époque et illustrent bien la présence roumaine en France. J'évoquerai ainsi des figures de la culture ou de l'histoire tellement liées à la culture française qu'on en oublie parfois leur ascendance roumaine. De nombreux ouvrages témoignent des relations privilégiées qu'entretenaient la Roumanie et la France.

Mircea Goga, professeur à l'Université Paris-Sorbonne, nous donne, dans son livre *La Roumanie, culture et civilisation*, sa propre interprétation de ce phénomène : A partir du XVI^{ème} siècle, les Roumains semblent s'être rapprochés de l'Occident, car ils étaient désireux de « s'eupéaniser »⁵³⁴:

*Ils ont choisi et adopté le modèle français. La francophonie a ainsi remplacé le slavonisme auquel les dominations étrangères ont condamné les Roumains [...] Il ne s'agit pas de mimétisme culturel, ni d'obédience et d'opportunisme pro-occidental, mais d'affinités [...]*⁵³⁵.

⁵³⁴ GOGA, Mircea, *La Roumanie, culture et civilisation*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 43-44

Ces relations culturelles privilégiées entre Paris et Bucarest se prolongèrent pendant les années 1920 et 30, mais également après la seconde guerre mondiale. Pendant le régime de Ceaușescu, bon nombre de familles roumaines (dans les milieux intellectuels surtout) privilégiaient l'apprentissage du français.

Quelques Roumaines célèbres ont marqué leur époque et brillé dans des domaines aussi divers que le théâtre, les lettres, l'art ou la musique. Selon Mircea Goga, certaines avaient « *choisi la France comme pays d'expression de leur génie* ». Leur « *double appartenance culturelle* » fut un « *authentique pont entre les cultures et les civilisations de la Roumanie et de la France*⁵³⁶. »

J'évoquerai rapidement, sous forme de brefs portraits, quelques aspects de la vie de certaines d'entre elles, car ces femmes illustrent, à leur façon, la présence roumaine en France au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle.

Débutons cette « galerie de portraits » de Roumaines célèbres par Hélène Vacaresco (1864-1947), poétesse, romancière d'expression française, et présidente de l'« Académie Féminine des Lettres de Paris ». Elle reçut la Légion d'honneur en 1927⁵³⁷.

L'une des poétesses de langue française les plus connues de cette époque fut sans conteste Anna-Elisabeth de Noailles (1876-1933). Elle avait des racines roumaines puisque son père était un prince roumain, le prince Brancovan⁵³⁸. Anna de Noailles vécut à Paris où ses parents menaient une vie très mondaine et reçut l'éducation propre aux enfants aristocrates de l'époque. Elle n'entretint pas de relations étroites avec le pays d'origine de son père où elle n'effectua que très peu de séjours, et se sentait plus française que roumaine⁵³⁹. Anna de Noailles écrivit son œuvre en français, comme sa cousine Marthe Bibesco.

Marthe Bibesco, que nous venons d'évoquer, était la fille de l'homme politique roumain Jean Lahovary et d'Emma Mavrocordato, descendante d'une grande famille grecque installée en Moldavie⁵⁴⁰. Son père avait fait, comme de nombreux Roumains de familles aisées, ses études à Paris, mais était revenu dans son pays. Marthe Bibesco naquit en 1886 en Roumanie, mais passa une partie de sa jeunesse en France, essentiellement à Paris. Lorsque sa famille vivait en Roumanie, elle passait

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 49

⁵³⁷ de DIESBACH, *La princesse Bibesco, la dernière orchidée*, Terres des Femmes, Librairie Académique Perrin, 1986, p. 24

⁵³⁸ BROCHE, François, *Anna de Noailles, Un mystère en pleine lumière*, Biographies sans masque, Editions Robert Laffont, Paris, 1989, p. 18

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 24

⁵⁴⁰ de DIESBACH, *op.cit.*, p. 423

de nombreux étés en France, puisque « *L'Europe aristocratique tenait salon à Biarritz*⁵⁴¹. » Marthe Bibesco reçut une éducation française, mais parlait également l'allemand et l'anglais. Marthe Bibesco est célèbre pour ses œuvres littéraires écrites en français et publiés en France et elle était très connue dans les milieux mondains et intellectuels qu'elle fréquentait, car elle possédait une grande culture: « *Tant de savoir allié à tant de charme, une immense culture employée avec esprit, une connaissance, assez rare à l'époque, des problèmes internationaux et des langues étrangères qui fait d'elle " la seule européenne" [...] tout explique le succès de la princesse Bibesco* »⁵⁴². Elle mourut en France en 1973⁵⁴³.

Hélène Chussoveloni, la femme de l'écrivain Paul Morand, était, elle aussi, roumaine. Divorcée d'un prince roumain (le divorce était autorisé par l'Eglise Orthodoxe), elle tenait salon en France et était célèbre pour ses opinions politiques très conservatrices et l'influence qu'elle exerçait sur son mari qu'elle appelait « *mon toutou*⁵⁴⁴ ». On la jugeait souvent « *imprégnée des préjugés racistes qui fermentent dans les Balkans, d'un snobisme aujourd'hui inimaginable et [...] trop riche*⁵⁴⁵. »

La Roumaine Aristida Maria Ventura (1886-1954) fut une actrice célèbre à Paris. Elle tourna des films muets, mais fut surtout actrice de théâtre. Elle fut la première femme à assurer la mise en scène d'une pièce à la Comédie Française. Elle fut un peu inquiétée pendant l'occupation allemande, puisqu'elle dut même montrer un certificat de mariage de ses parents célébré selon le rite orthodoxe, sous peine d'être congédiée de la Comédie Française. Les Allemands avaient en effet exigé de l'administrateur de la Comédie Française l'exclusion de tous les acteurs juifs de la compagnie, et Marie Ventura fut alors « soupçonnée » de faire partie de cette confession⁵⁴⁶.

Mais la Roumaine la plus populaire de la scène théâtrale parisienne fut sans conteste Elvira Popescu, plus connue sous le nom d'Elvire Popesco. Elle fut actrice, directrice de théâtre et de tournées. Son interprétation de quelques uns de ses rôles fut mémorable. Née en 1894 à Bucarest, elle fut dès 1914 l'une des actrices du Théâtre National de la capitale roumaine⁵⁴⁷. Elle vint à Paris en 1923, débuta dans la pièce de Louis Verneuil (l'un des « rois » du théâtre de boulevard parisien) *Ma cousine de Varsovie*. Elle fit une grande carrière en France et bon nombre de ses pièces furent des succès retentissants⁵⁴⁸.

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 50-51

⁵⁴² *Ibid.*, p. 312

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 563

⁵⁴⁴ « Morand, l'abject Nourissier raconte », *Le Point*, n°1485, 22 janvier 2007

⁵⁴⁵ *Ibid.*

⁵⁴⁶ THIBAUDET, Jean-Pierre, « Le jour où Copeau a exclu les acteurs juifs du Français », *Libération*, 2 janvier 1995

⁵⁴⁷ FORD, Charles, *Elvire Popesco, reine du boulevard*, Editions France-Empire, 1989, p. 13-14

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 16

A la fin de la guerre, elle reprit ses activités théâtrales, dirigea de 1955 à 1965 le Théâtre de Paris, puis, à partir de 1965, le Théâtre Marigny.

Elvire Popesco, roumaine et française d'adoption reçut les insignes d'officier de la Légion d'Honneur en 1970⁵⁴⁹.

Quelques Roumaines, souvent moins connues que les précédentes, excellèrent dans le domaine de la musique. Clara Haskil (1895-1960) était roumaine. Ce fut une grande interprète musicale. Elle compléta sa formation de musicienne à Vienne, mais aussi à Paris puisqu'elle entra au conservatoire de Paris en 1907. Elle vécut dans la capitale française entre 1927 et 1940, mais dut s'exiler en Suisse puisqu'elle était juive⁵⁵⁰. Elle acquit la nationalité suisse et vécut à partir de 1942 dans ce pays⁵⁵¹. Concertiste célèbre, elle fit de nombreuses tournées mondiales. Un concours international de piano « Clara Haskil » fut créé en 1963 « *pour honorer et perpétuer le souvenir de l'incomparable pianiste suisse d'origine roumaine*⁵⁵². » Hariclea Darclée (de son vrai nom Hariclea Haricli) fut cantatrice et soprano. Elle était originaire de la ville roumaine de Braila où elle naquit en 1860. A l'âge de 26 ans, elle partit se former à Paris et débuta à l'Opéra de Paris en 1888 dans « Faust ». Hariclea Darclée fut très célèbre et effectua de nombreuses tournées dans le monde entier. Elle mourut pratiquement ruinée en 1939 en Roumanie. Depuis 1997, un concours de chant (le « Hariclea Darclée International Voice Competition ») a lieu chaque année dans sa ville natale⁵⁵³.

Au cours du XXème siècle, des Roumaines plus anonymes ont également choisi la France. Certaines s'y sont installées définitivement, d'autres n'y passèrent qu'une partie de leur vie.

Nous avons vu que certaines Roumaines durent s'exiler à partir de 1947 et choisirent la France comme pays d'accueil. J'évoquerai, à travers leurs témoignages, l'exil roumain en France, afin d'en comparer certains aspects avec l'exil roumain en Espagne, objet de ma recherche.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 104

⁵⁵⁰ « Célébrités en Suisse », www.switzerland.isyours.com

⁵⁵¹ www.wikipedia.org

⁵⁵² www.clara-haskil.ch

⁵⁵³ www.darclée.com

II.3. 2. L'exil roumain des années cinquante: brefs portraits

Pourquoi de nombreuses Roumaines ont-elles choisi la France? Nous allons tenter de répondre brièvement à cette question. Dans son article «Entre suspicion et confiance: les relations franco-roumaines dans les deux premières décennies de la Guerre froide», Serban Pavalescu analyse la nature de ces relations: «*De la confrontation à la détente, jusqu'à leur développement substantiel à la fin des années soixante, les relations entre les deux Etats ont été marqués par la confrontation Est-Ouest*». Il en souligne pourtant la relative continuité.

Pavalescu distingue ici différents niveaux de relations: les relations officielles entre les autorités des deux pays, mais également les relations entre les partis communistes français et roumains, les relations culturelles, et la relation entre le gouvernement français et les exilés roumains en France⁵⁵⁴.

Pendant la seconde Guerre Mondiale, la Roumanie devint «un satellite de l'Axe⁵⁵⁵» et les relations entre le gouvernement de Vichy et le gouvernement pro nazi d'Antonescu furent au beau fixe⁵⁵⁶. Lors de l'Armistice, les Roumains fascistes proches de la Garde de Fer prirent le chemin de l'exil, et, nous l'avons vu, beaucoup partirent vers l'Espagne franquiste.

En mars 1945, le gouvernement provisoire français reprend des relations avec le gouvernement roumain⁵⁵⁷. L'arrivée au pouvoir des communistes en Roumanie entraînera pourtant une certaine détérioration de ces relations: «*compte-tenu des orientations idéologiques diamétralement opposées des régimes au pouvoir dans les deux pays*»⁵⁵⁸. C'est pourtant en France (pour beaucoup de Roumains la «terre d'asile» par excellence) que beaucoup trouvèrent alors refuge.

Les autorités françaises sont, à cette époque, en contact avec les exilés roumains: «*La France encourage la construction d'une communauté roumaine en exil et soutient ses actions au détriment des intérêts de l'Etat communiste roumain*»⁵⁵⁹. »

Nous avons vu plus haut que les relations entre le gouvernement franquiste et le gouvernement roumain se sont améliorées à partir des années soixante. Entre 1958 et 1968, la France et la Roumanie

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ BERZA, Mihai (coord.), *Roumanie, Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php...

⁵⁵⁶ PAVELESCU, Serban, «Entre suspicion et confiance: les relations franco-roumaines dans les deux premières décennies de la Guerre froide», *Revue Historique des Armées*, n°244, 2006, p. 98-107

⁵⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁵⁹ *Ibid.*

ont des relations politiques et économiques plus régulières. La France cherche, à l'Est, des débouchés pour ses produits industriels, et le régime roumain, à l'époque moins « stalinien »⁵⁶⁰, une certaine « normalisation de ses relations avec les pays occidentaux »⁵⁶¹. Après 68, la « dérive totalitaire »⁵⁶² de Ceaușescu entraînera de nouveau un ralentissement des relations officielles entre les deux pays.

C'est dans ce contexte qu'auront lieu les différentes étapes de l'exil roumain en France. Les femmes que nous avons choisi d'évoquer ont parfois quelques points communs entre elles, notamment leur place relativement importante au sein de l'exil roumain en France, leur engagement pour les droits de l'Homme en Roumanie, leur réflexion par rapport à l'exil lui-même. Certaines d'entre elles ont écrit (en français ou en roumain) des témoignages ou des œuvres de fiction. Ces témoignages permettent de mieux cerner ce que fut leur vie en exil.

L'auteure dramatique Ana Novac, déportée pendant la seconde guerre mondiale à Auschwitz, récupéra la nationalité roumaine en 1945, mais s'enfuit dans les années 50 en Allemagne de l'Ouest, avant de s'installer définitivement en France en 1969. Elle est l'auteure du livre *Les plus beaux jours de ma jeunesse*, témoignage poignant de son séjour en camp de concentration lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant, ainsi que de nombreux ouvrages écrits en français (romans, pièces de théâtre....) et est décédée récemment en France.

Monica Lovinescu est l'une des plus célèbres Roumaines exilées en France. Etudiante en France, elle choisit de demeurer à Paris lorsque les communistes arrivèrent au pouvoir en 1947 et, malgré les difficultés rencontrées, elle réussit à se faire un nom dans les milieux littéraires français ; elle fut, surtout, une référence pour les opposants au régime communiste roumain. Sanda Stolojan, autre figure importante de l'exil roumain en France, évoque son amie Monica Lovinescu dans son ouvrage *Au balcon de l'exil roumain*: « Monica est une réfugiée de la première heure. Elle a traversé les premières années de l'exil, à la fin des années quarante début cinquante »⁵⁶³. Elle obtint l'asile politique en 1948 et ne pensait jamais retourner dans son pays. Monica Lovinescu a tenu une agence littéraire, écrit (parfois sous le pseudonyme de Monique Saint-Come) de nombreux articles, quelques essais et de nombreuses critiques littéraires (Des revues roumaines de l'exil comme *Caiete de Dor* ou *Luceafărul* ont vu le jour à cette époque). Elle a publié également des articles dans la revue *Les Cahiers de l'Est* et a travaillé à l'ORTF, mais elle est surtout célèbre pour ses émissions en roumain

⁵⁶⁰ PHILIPPOT, Robert, «La Roumanie de 1944 à nos jours, *op.cit.*

⁵⁶¹ PAVELESCU, Serban, *op.cit.*

⁵⁶² *Ibid.*

⁵⁶³ STOLOJAN, Sanda, *Au balcon de l'exil roumain à Paris. Avec Cioran, Eugène Ionesco, Mircea Eliade, Vintila Horia...*, Collection "Aujourd'hui l'Europe", L'Harmattan, 1999, p. 24-25

« Thèses et antithèses à Paris » et « L'Actualité culturelle roumaine » à la radio « Europe Libre » (la « Radio Free Europe » émettait depuis Munich vers l'Europe de l'Est) qui connurent un grand succès en Roumanie et cessèrent en 1992. Elle est considérée comme la « voix » qui permit pendant des années aux intellectuels roumains isolés en Roumanie d'obtenir des informations sur la vie culturelle et politique, comme le souligne son amie Sanda Stolojan:

Le rôle du poste, surtout de l'émission "Thèses et antithèses à Paris" a été considérable. Il a rempli un vide, il a entretenu la résistance intellectuelle, il a servi de soupape à un moment où la Roumanie était une prison, des milliers de gens isolés du monde l'ont écouté comme un message d'espoir. Le mérite de ses animateurs est immense⁵⁶⁴.

Elle fait également partie des personnes qui ont soutenu Paul Goma en 1977, lorsqu'il rédigea un texte dénonçant la situation en Roumanie et fut arrêté par la *Securitate*.

En 1989, elle retourna pourtant en Roumanie après la chute du dictateur Ceaușescu et fut décorée de l'ordre de l'étoile pour sa contribution à la vie politique et culturelle de son pays. Elle mourut en 2008 à Paris, ville où elle avait passé tant d'années d'exil.

Sanda Stolojan fut essayiste, poète et traductrice. Dans les années 50, elle fut incarcérée en Roumanie. Son mari fut également arrêté en 1958⁵⁶⁵. Ils furent « achetés » 4 ans plus tard par un Français pour 25000 dollars, et vécurent ensuite à Paris où elle fut interprète de conférence. Ses chroniques⁵⁶⁶, publiées en 1999, ont permis de mieux connaître la vie quotidienne des exilés roumains en « *Franco-Roumanie*⁵⁶⁷ ». Elle a elle-même été une figure importante de l'exil roumain à Paris, et s'est beaucoup engagée pour les droits de l'homme en Roumanie. Elle adhéra au « Comité français pour la défense des droits de l'homme » en Roumanie créée en 1977, soutint, comme Monica Lovinescu, Paul Goma, et fonda la revue *Les Cahiers de l'Est*. Entre 1984 et 1990, elle fut également présidente de la Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme en Roumanie (LDHR) fondée à Paris. Elle évoque dans ses écrits la vie des intellectuels roumains réfugiés à Paris, et leurs difficultés:

Rentrer dans les rangs une fois établis à Paris c'est l'obstacle psychologique le plus dur à franchir pour les nouveaux venus. Certains qui arrivent déjà humiliés par la vie sous le pouvoir

⁵⁶⁴ STOLOJAN, Sanda, *La Roumanie revisitée (journal 1990-1996)*, L'Harmattan, 2001, p. 176

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 9

⁵⁶⁶ *Ibid.*

⁵⁶⁷ *Ibid.*p. 192

*communiste, s'adaptent plus facilement. [...] Paris vous reçoit, mais vous remet à votre place, vous êtes inconnu, à vous de sortir de l'anonymat*⁵⁶⁸.

Son engagement contre le régime communiste roumain fut sans faille et lui valut, à elle aussi, d'être souvent injuriée par la presse roumaine et d'être menacée, en France, par la *Securitate*:

*L'expérience nous a appris que la présence des agents de la police secrète de Ceausescu à Paris n'est pas un fantasme. Au contraire*⁵⁶⁹.

*Nous sommes partis, nous avons recommencé une existence. Nous vivons en France en hommes libres. Mais nous ne sommes jamais à l'abri d'un signal qui réveille les fantasmes de la peur, ici en plein Paris*⁵⁷⁰.

La chercheuse Silvia Marcu évoque, elle aussi, les pressions du gouvernement roumain contre les opposants au régime qui avaient pris le chemin de l'exil:

*El exilio rumano fue controlado continuamente. Sus manifestaciones fueron registradas y fotografiadas; su correspondencia con el país censurada y abierta, sus llamadas telefónicas a Rumania escuchadas. El exilio fue manipulado, desinformado, desavenido por los agentes infiltrados que diseminaron desconfianza y suspicacia entre las personas*⁵⁷¹.

Sanda Stolojan a pourtant toujours été fidèle à ses engagements politiques, et pensait que les Roumains exilés avaient un rôle important à jouer:

vivre pour témoigner. Il faudrait ne vivre que pour cela. Nous sommes la génération du témoignage, humble et grandiose. Dévoiler, montrer derrière le grand mensonge, le visage de la vérité. Mais combien de force, quelle chaleur faut-il pour ébranler le mensonge, pour

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 76, 77

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 116

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 134

⁵⁷¹ MARCU, Silvia, *op.cit.*, p. 184

*persévérer ? Soljenitsyne a soulevé cette montagne. Mais nous, aussi, nous les petits, nous sommes appelés à la table du témoignage*⁵⁷².

Selon elle, l'expérience intérieure de l'exil « *doit être vue comme un drame collectif, appartenant à une époque qui appelle à l'action, au "nous" autant qu'au "je"* ⁵⁷³ ». Elle témoigne de la dureté de l'exil et des renoncements qu'il implique: « *Nous qui avons préféré l'exil, qui avons tout recommencé et gagné en liberté, nous avons aussi perdu une part invisible de nous. Il a fallu élaguer, annuler en nous des pousses vivantes, nous transformer, croître autrement* ⁵⁷⁴. » Sanda Stolojan écrira pourtant en 1984: « *J'ai trouvé ma place, je suis une étrangère francisée, une "outsider", état qui me laisse la respiration et les coudées libres* ⁵⁷⁵ ». Elle aussi ne pensait jamais retourner en Roumanie et pourtant, tout comme Monica Lovinescu, elle y retournera en 1990, dans le cadre de son travail en tant qu'interprète de conférence. Elle se considère une « *Roumaine de Paris* ⁵⁷⁶ ». La nouvelle situation de la Roumanie début 1990 marqua un tournant dans sa vie d'exilée: « *Tout est à reconsidérer, à commencer par notre imaginaire de gens en posture de résistants* ⁵⁷⁷ ». Sanda Stolojan fut interviewée en 1991 par de jeunes journalistes roumains. Ses réflexions au sujet de cet événement montrent le poids de toutes ses années d'exil passées à Paris et qui l'ont éloignée de son pays d'origine:

Une époque est révolue, l'exil est en train de devenir un chapitre d'histoire [...] l'exil appartient au passé, une nouvelle époque a commencé. Je suis une Roumaine de Paris, devenue Française. [...] Les gens de là-bas et ceux d'ici ont évolué différemment, nos chemins se sont séparés. Je suis une occidentale, qui aime le reflet de la Roumanie intemporelle [...] La Roumanie temporelle, actuelle, est loin de moi ⁵⁷⁸.

Si les Roumaines qui s'exilèrent en Espagne furent, elles, le régime communiste en compagnie d'un conjoint dont les idées politiques étaient proches de celles du régime franquiste, les Roumaines qui choisirent la France –elles aussi souvent victimes de répressions dans leurs pays d'origine– firent le choix de vivre en démocratie afin de continuer une œuvre artistique ou intellectuelle que le

⁵⁷² STOLOJAN, Sanda, *La Roumanie revisitée*, op.cit., p. 19

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 117

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 307

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 191

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 156

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 13

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 116

gouvernement roumain ne leur permettait pas. Quelques unes, comme par exemple le peintre Nathalie Dumitresco (grande amie de Constantin Brâncuși) s'exila également à Paris en 1947, afin de pouvoir créer en toute liberté.

II.3.3. L'exil roumain en France à partir des années soixante

De nombreux Roumains s'exilèrent également en France dans les années 60 et 70. Les femmes sont également présentes dans cette période de l'exil roumain. Dans les années 80, d'autres Roumains vinrent également en France. Parmi eux, certaines familles roms roumaines demandèrent également l'asile politique en France. La plupart, comme Rodica Iulian, fuyaient le régime de Ceaușescu et sa censure. Elle participa, entre 1980 et 1983, à des émissions de « Radio Libre Europe ». Elle a également écrit des romans en français qui, parfois, traitent du thème de l'exilé.

Dans les années 70, les milieux de l'exil roumain étaient, en France, également infiltrés par de faux dissidents, hommes et femmes. C'est pourquoi les Roumaines exilées en France à cette époque évitèrent les groupes de l'exil truffés d'informateurs et eurent un parcours plus individuel. Quelques unes sont écrivaines, comme Ioana Andreescu ou Anca Visdei, et ont choisi le français comme langue « de travail ». Cela a permis à certaines d'entre elles de raconter leur expérience en Roumanie et de dénoncer la situation de leur pays. D'autres ont choisi la fiction et sont devenues des références d'écriture féminine francophone.

Anca Visdei a quitté la Roumanie dans les années 70 en compagnie de son père et fut réfugiée politique en Suisse⁵⁷⁹, avant de s'installer en France. Son roman *L'exil d'Alexandra*, publié en 2008, raconte, sous forme épistolaire, l'expérience de deux sœurs dont l'une a demandé l'asile politique en Suisse. Elle a évoqué pour moi les circonstances de son exil:

Ce fut en décembre 1973 pour des raisons politiques (attaques contre mon père, ce qui a entraîné l'arrêt de la publication de mes livres, nous sommes qu'une très petite famille à nous appeler Visdei. [...] Ce fut un choix politique de survie, sinon mon père était sous les verrous en quelques jours⁵⁸⁰.

⁵⁷⁹ VISDEI, Anca, « Ma Suisse- Mes Suisses. Arrêts sur images et péroration », www.ancavisdei.com

⁵⁸⁰ VISDEI, Anca, *L'exil d'Alexandra*, Actes Sud, 2008, p. 12

Dans les années 80, les Roumains –dissidents ou non– purent demander officiellement l’autorisation de quitter leur pays pour retrouver des parents à l’Ouest⁵⁸¹, comme cela existait par exemple en RDA (les candidats à l’exil faisaient une demande officielle, un « Ausreiseantrag », et, si celui-ci était accordé, partaient à l’Ouest, en général en RFA, mais étaient déchus de leur nationalité est-allemande). Beaucoup de Roumaines plus anonymes que les précédentes partirent de cette façon pour la France. Certaines n’obtinrent pas cette autorisation et tentèrent de partir de façon illégale ou, comme nous l’avons vu précédemment, à travers un mariage avec un(e) occidental(e) ou une bourse d’études. Ils demandaient ensuite le statut de réfugiés politiques en France.

Beaucoup, comme Oana Orlea⁵⁸² ou Cornelia Petrescu, ont fait le choix de la liberté en partant en France. Cornelia Petrescu est arrivée en France en 1986 avec son mari et son fils. L’un de ses livres, *Semper stare*⁵⁸³ (qui signifie, en latin, « rester toujours debout »), traduit du roumain, est un « Roman témoignage » sur ses dernières années en Roumanie et son exil en France. Elle me l’a conseillé, lors de notre entretien, puisqu’elle se livre beaucoup dans cet ouvrage. Elle évoque les raisons de son exil: « *L’atmosphère autour de nous était devenue insupportable*⁵⁸⁴. » Son témoignage sur les circonstances de son départ en France est assez émouvant:

*Nous sommes partis avec deux valises contenant le strict nécessaire pour deux semaines de vacances. Nous sommes partis les poches vides et dans une voiture d’un âge redoutable. Nous sommes partis sans aucun diplôme, sans aucun papier qui pouvait attester nos études; c’était trop risqué. Nous sommes partis en laissant derrière nous le pécule d’une vie de travail acharné*⁵⁸⁵.

Leur départ marqua une rupture avec leur vie d’alors, et les premières années de leur vie en France furent difficiles.

⁵⁸¹ MARCU, Silvia, *op.cit.*, p. 183

⁵⁸² OKTAPODA-LU, Efstratia / LALAGIANNI, Vassiliki, «La francophonie dans les Balkans. Les voix/voies des femmes», dans: *Francophonie: le dialogue des cultures*, revue Lianes, n°2, www.lianes.org

⁵⁸³ PETRESCU, Cornelia, *Semper stare. Roman témoignage*, Lettres Danubiennes, l’Harmattan, 2006

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p.154

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p.157

Conclusion

Nous venons de le voir, à la fin de la seconde Guerre Mondiale, et surtout à partir de 1947 et de l'instauration d'un régime socialiste en Roumanie, de nombreux Roumains prirent le chemin de l'exil. L'exil roumain en Espagne est encore très méconnu, peu documenté, mais n'en demeure pas moins digne d'intérêt.

L'exil roumain en France, présenté ici à titre comparatif, fut important, et donc bien documenté. J'ai résumé brièvement quelques dates clés de cet exil, mais voulais surtout présenter les Roumaines qui appartiennent à ce milieu et leurs témoignages.

Les Roumains réfugiés en Espagne au début des années 50 s'intégrèrent assez rapidement dans la société espagnole, mais ne formèrent pas un groupe uni. L'exil roumain qui eut lieu dans les années 70 et 80 est, lui, très anecdotique, et relève d'une démarche essentiellement personnelle.

Si j'ai pu, grâce aux archives et à l'étude de la presse, dresser un tableau de l'exil politique roumain, il m'a été, on a pu le voir, un peu difficile de suivre la trace des Roumaines exilées en Espagne. On devine, en consultant les archives, qu'elles étaient souvent l'épouse, ou la fille d'un Roumain exilé, mais peu de textes font (à quelques exceptions près) clairement référence à elles et je n'ai pas trouvé d'ouvrages (biographies, articles, interviews...) dans lesquels l'une d'elles témoigne de sa vie d'exilée. Bon nombre d'entre elles semblent pourtant s'être installées pour toujours en Espagne.

Il ne m'a pas été non plus possible de connaître le chiffre de Roumaines exilées qui, après 1989, choisirent de retourner dans leur pays, mais elles ne semblent pas être très nombreuses.

On peut observer que le choix de l'Espagne (ou de la France) par ces exilés est essentiellement lié à leurs options politiques: dans les années 1940-50, ceux qui choisissent l'Espagne sont plutôt conservateurs, ou proches de l'idéologie franquiste (les anciens Légionnaires) et seront accueillis sans problème par le régime de Franco.

Les Roumains qui ne partageaient pas les idées des légionnaires, mais furent également victimes des répressions du régime socialiste, choisirent, nous l'avons vu, de s'exiler dans un pays démocratique,

afin d'y vivre en toute liberté. La France, pays apprécié de nombreux Roumains francophiles (et francophones), fut généralement choisie comme destination de cet exil roumain.

La majorité des Roumaines exilées en Espagne, à l'époque où la condition de la femme y demeure très « traditionnelle » (accès limité au travail salarié et à l'espace public en général), semblent se conformer au modèle officiel (même si beaucoup étaient considérées « modernes » pour l'époque et que certaines travaillaient), alors que les Roumaines exilées à la même époque en France occupent nettement plus l'espace public.

En effet, les Roumaines exilées en France dans les années 50 et 60 jouèrent visiblement un rôle important au sein de l'exil roumain, notamment à Paris. Certaines étaient, nous l'avons vu, journalistes, écrivaines, essayistes, et elles nous ont laissé de nombreux témoignages de cette époque. Quelques unes ont évoqué leurs luttes pour les droits de l'homme en Roumanie, mais aussi leur nostalgie d'un pays qu'elles ne pensaient jamais revoir. Doina Cornea, figure importante de la dissidence en Roumanie, a souligné le rôle très important de l'exil roumain en France, et notamment des Roumaines citées plus haut:

J'aimerais dire ici combien a signifié pour moi l'exil roumain. Il a représenté, par le biais des fréquences radio interdites, un contact avec le monde des idées exilées, avec les personnalités qui ont témoigné de notre histoire, de nos traditions, de notre identité, du déroulement de certains événements de ces cinquante dernières années. Il a représenté le soutien et la diffusion des actions de résistance de l'intérieur de la Roumanie. Pour tout cela, je nourris une grande gratitude à l'égard des Roumaines de l'exil. Notre véritable politique a été faite par l'exil⁵⁸⁶.

Certaines Roumaines exilées sont retournées en Roumanie après 1989, sans s'y installer pour autant, puisqu'elles vivaient définitivement en France.

D'autres, exilées dans les années 70 et 80, ont décrit elles aussi, dans leurs ouvrages en français ou en roumain, leur vie en exil. Certaines utilisent, comme Anca Visdei, la fiction, mais d'autres, comme Cornelia Petrescu, privilégient le récit témoignage. Les difficultés de la vie en exil, les sacrifices qu'il en résultait, la nostalgie d'un pays dans lequel elles ne pensent pas retourner, tous ces thèmes reviennent également dans ces ouvrages. Dans *L'exil d'Alexandra*, Anca Visdei y ajoute souvent une bonne dose d'humour qui atténue un peu la gravité des thèmes traités.

⁵⁸⁶ CORNEA, Doina, *La face cachée des choses. 1990-1999. Dialogues avec Rodica Palade*, Editions du Félin, 2000, p. 179

L'Espagne des années 1950, 60 et 70 n'était pas encore considérée « terre d'asile », d'où la singularité de l'exil roumain d'alors. Les choses ont un peu évolué depuis et les demandes d'asile en Espagne émanent de différents pays du monde. Les chiffres suivants présentent le nombre de demandeurs d'asiles depuis la fin des années 80, et leurs pays d'origine.

En 1989, 2721 personnes firent une demande pour obtenir le statut de « réfugiés » (seules 6 d'entre elles l'obtinrent) et 1183 demandèrent l'« asile politique » en Espagne (175 dossiers furent acceptés)⁵⁸⁷. En 1991 et 1992, les demandes d'asile (8138 demandes en 1991 et 11 708 en 1992⁵⁸⁸) furent présentées majoritairement par des Péruviens et des Polonais⁵⁸⁹. En 1999, il y eut 8405 demandes d'asile politique en Espagne (présentées majoritairement par des Algériens), et 7926 en 2000 (présentées majoritairement par des Colombiens, des Nigériens et des personnes originaires de Sierra Leone⁵⁹⁰).

Il n'y eut que 2378 demandes en 2010 (contre 9490 en 2001): Les contrôles aux frontières ont été renforcés depuis quelques années (surtout dans le Sud du pays) et ont rendu difficile l'arrivée en Espagne de personnes qui auraient voulu y présenter une demande. En 2010, la plupart furent présentés par des Cubains (406 demandes furent acceptées), des Nigériens, des Algériens, des Guinéens ou des Camerounais⁵⁹¹. Les demandes présentées par des Nigériens ou des Colombiens ont baissé depuis quelques années. Les démarches sont de plus en plus longues et beaucoup de demandes ne sont pas acceptées. Le cas des Cubains est un peu à part, beaucoup ont pu venir en Espagne grâce aux négociations engagées par les Gouvernement espagnol et cubain par l'intermédiaire de l'Eglise cubaine⁵⁹².

En 2011 on remarque en revanche une augmentation de 25% des demandes par rapport à l'année antérieure. La plupart des demandeurs de « protection internationale » (« solicitud de protección internacional ») viennent de Côte d'Ivoire (550 demandes contre 110 en 2010), de Cuba, du Nigéria, de Guinée, et, fait récent, de Palestine. 26% du total des demandes furent acceptées⁵⁹³.

⁵⁸⁷ MEDEROS, Alicia, «8000 extranjeros han pedido refugio y asilo político durante 1990», *El País*, 17 de diciembre de 1990

⁵⁸⁸ *Anuario estadístico de Extranjería. Año 2000*, Delegación del Gobierno para la Extranjería, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería, p. 168-169

⁵⁸⁹ *Ibid.*

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 162

⁵⁹¹ *La situación de las personas refugiadas en España. 2011*, Comisión Europea de Ayuda al Refugiado, www.cear.es, 2011, p.36

⁵⁹² AYLÓN, Daniel, «CEAR critica que España prime el asilo de cubanos», www.publico.es.

⁵⁹³ *Anuario estadístico del Ministerio del Interior 2011*, Gobierno de España, Ministerio del Interior/ Secretaría General Técnica, 2011, p. 318

Après la chute du régime de Ceaușescu en 1989, les Roumains semblent, au vu des chiffres suivants, avoir repris, des années plus tard, le chemin de l'exil vers l'Espagne: 813 Roumains présentèrent une demande d'asile en 1991 (soit 9,99% du total des demandes), 1478 en 1994 (12,11%), 1515 en 1997 (les Roumain constituaient, cette année-là 30,45% du total des demandeurs et occupaient la première place), 1033 en 1999 (22,03% du total) et 456 en 2000⁵⁹⁴. Les raisons de ces demandes sont, cependant, bien différentes: la plupart des demandes présentées par des Roumains au début des années 90 sont le fait de Roumains roms qui fuient la discrimination dont ils sont l'objet. Faire une demande d'asile permettait également de rester sur le territoire espagnol en attendant la résolution de sa demande d'asile. La plupart furent rejetées, puisque la Roumanie avait changé de régime.

Comparons maintenant brièvement avec la France considérée depuis très longtemps comme terre d'accueil. Les demandes présentées dans ce pays sont beaucoup plus nombreuses qu'en Espagne: 42 499 en 2008, et 47686 en 2009. La plupart sont présentées par des personnes originaires d'Afrique (du Congo, de Guinée, de Mauritanie, ou d'Algérie), d'Amérique (essentiellement d'Haïti, du Pérou, de République Dominicaine ou de Colombie), d'Asie (du Sri Lanka, du Bangladesh, de Chine ou d'Iran), et d'Europe (Du Kosovo, d'Arménie, d'Azerbaïdjan ou de Géorgie)⁵⁹⁵.

En 2009, 13 124 de ces demandes furent présentées par des femmes (on peut en effet obtenir maintenant des données chiffrées par sexe), 42% venaient du continent européen (40% du total des demandes d'asile présentées par des personnes originaires du continent européen en 2009 le furent par des femmes), 35% d'Afrique, 18% d'Asie, et 5% étaient Américaines. Le taux d'admission est plus élevé pour les femmes, puisqu'il est de 20,2% alors qu'il n'est que de 14,3% lorsqu'il s'agit des deux sexes. Parmi ces demandes, 2454 furent admises en 2009⁵⁹⁶.

Je vais aborder maintenant, dans la troisième partie de ce travail, les circonstances de l'arrivée, à partir de la fin des années 90, de flux migratoires vers l'Espagne. Nous verrons que la majorité d'entre eux viennent pour des raisons économiques et analyserons plus en détail les caractéristiques de cette immigration. Nous nous pencherons plus spécialement sur l'immigration roumaine, bien différente de l'exil que nous venons d'aborder, afin de savoir ce qu'elle nous apprend de la société espagnole contemporaine

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 168-169

⁵⁹⁵ BAUDOUIN, Pascal (coord.), *Rapport d'activités 2009. Office français de protection des Réfugiés et Apatrides*, Office français de protection des Réfugiés et Apatrides, 8 avril 2010, p.51-54

⁵⁹⁶ *Ibid.*

TROISIEME PARTIE

L'IMMIGRATION FEMININE ROUMAINE DANS LE CONTEXTE DE L'IMMIGRATION EN ESPAGNE

Il m'a semblé nécessaire d'inscrire le phénomène de l'immigration roumaine féminine dans le contexte plus général du phénomène des mouvements migratoires vers l'Espagne afin d'en éclairer l'analyse. Je commencerai donc par préciser depuis quand l'Espagne est devenue pays d'immigration et expliquerai brièvement les raisons de ce phénomène relativement récent. J'en examinerai ensuite les caractéristiques principales (nationalités étrangères majoritaires, répartition selon l'âge et le sexe, localisation sur le territoire espagnol, rôle des réseaux de migrants) et je traiterai également le thème de l'insertion des immigrés sur le marché du travail espagnol (secteurs d'activité principaux, et difficultés auxquelles les immigrés sont confrontés).

Je passerai, dans un second temps, à l'analyse plus spécifique de l'immigration roumaine dans son ensemble et de ses principales caractéristiques, pour étudier enfin les caractéristiques de l'immigration féminine roumaine. L'expérience migratoire des Roumains reflète en effet, (dans la limite de ses caractéristiques propres), la transformation récente de l'Espagne en pays d'immigration.

L'analyse de la presse espagnole permet également d'illustrer certains des points traités, puisque les articles que j'ai trouvés reflètent parfois la transformation de l'Espagne en pays d'immigration, ou évoquent la présence des immigrés sur le territoire espagnol et les difficultés auxquelles ils sont parfois confrontés. Je citerai donc ponctuellement quelques articles dans cette troisième partie. Un travail plus approfondi sur ce que la presse révèle de la perception qu'ont les Espagnols des migrants roumains fera l'objet de ma sixième partie.

Je comparerai pour terminer le phénomène de l'immigration en Espagne avec la situation en France. Cette comparaison ponctuelle m'a semblé éclairante, dans la mesure où l'immigration en France est beaucoup plus ancienne qu'en Espagne. Je présenterai donc brièvement les caractéristiques principales de l'immigration en France (nationalités étrangères majoritaires, répartition selon l'âge et le sexe, localisation), sans pour autant faire une analyse approfondie de la situation, puisque l'objet de mes recherches reste l'Espagne, et plus spécifiquement l'immigration roumaine dans ce pays. Je tenterai donc de faire le point sur deux réalités différentes (Nous verrons, entre autres choses que les Roumains, qui constituent la nationalité étrangère majoritaire en Espagne, sont très minoritaires en France) et de savoir également ce qu'elles ont en commun.

Cette partie présente de nombreuses données chiffrées (statistiques, pourcentages...).

J'ai choisi de les présenter le plus souvent possible sous forme de tableaux qui m'ont paru plus clairs, et permettent d'avoir une vue d'ensemble du phénomène.

III. 1. Caractéristiques de l'immigration en Espagne

L'immigration roumaine actuelle s'inscrit dans un phénomène plus vaste. En effet, l'Espagne qui fut traditionnellement un pays exportateur d'immigrés est devenue, depuis la fin des années 90, un pays qui accueille des immigrés du monde entier. Je vais analyser maintenant brièvement l'évolution du nombre d'étrangers qui vivent en Espagne, les causes de ce phénomène, et les caractéristiques principales de l'immigration en Espagne (nationalités majoritaires, répartition par âge et par sexe, localisation sur le territoire espagnol) avant de m'intéresser plus particulièrement à l'immigration roumaine en Espagne, puis plus précisément à l'immigration des Roumaines, pour ce qu'elle nous révèle de ce pays et de cette nouvelle situation sociale.

III.1.1 Singularité du phénomène migratoire vers l'Espagne

L'immigration en Espagne est un phénomène relativement récent. Entre 1998 et 2008, plus de 4 500 000 personnes sont arrivées en Espagne, seul pays d'Europe à connaître dans ces années un phénomène d'une telle ampleur. Ces chiffres sont en effet beaucoup plus importants que ceux enregistrés dans la plupart des autres pays de l'Union Européenne à la même époque⁵⁹⁷. En effet, l'Allemagne par exemple a une immigration plus ancienne. Le gouvernement allemand signa, entre 1955 et 1968, des accords avec différents pays, afin de faire venir de la main d'œuvre étrangère. De nombreux « Gastarbeiter » (« Travailleurs invités ») originaires de Turquie, d'Italie, d'Espagne, et de Grèce vinrent alors travailler en Allemagne. Le pourcentage d'étrangers par rapport à la population totale était de 0,9% en 1955, et passa à 6,4% en 1973. A partir de cette date, les accords entre l'Allemagne et les pays exportateurs de main d'œuvre furent suspendus. Les étrangers qui partirent vers l'Allemagne le firent ensuite plutôt à travers le regroupement familial, d'autres étaient demandeurs d'asile, ou appartenaient aux migrations ethniques (Les « Aussiedler » furent en effet très nombreux à partir de 1989. Entre 1990 et 2004, 2,4 millions de personnes arrivèrent ainsi en

⁵⁹⁷ TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, Agencia para Estrategias Gubernamentales en Madrid, Gobierno de Rumania, campaña «Hola soy rumano», 2008, p. 4

Allemagne)⁵⁹⁸. L'année 1992 fut une année de forte immigration pour l'Allemagne qui reçut environ 1,2 millions de personnes (dont 438 000 demandeurs d'asile)⁵⁹⁹. En revanche, depuis 1995, et contrairement à l'Espagne, le pourcentage d'étrangers en Allemagne est plus stable: il était de 7% en 1990, de 8,9% en 2000, de 8,8% en 2005⁶⁰⁰, de 8,9% en 2007⁶⁰¹ et de 8,8% en 2010⁶⁰².

Les chiffres pour la France –pays comme l'Allemagne, traditionnellement récepteur d'immigration– montrent que le pourcentage d'immigrés (les statistiques présentées présentent en effet, dans ce cas, plutôt le chiffre des immigrés que celui des étrangers) en France entre 1998 et 2008 est également assez constant, et ne connaît pas une évolution aussi rapide qu'en Espagne. Les immigrés constituaient 7,4% du total de la population en 1999⁶⁰³, 8,1% en 2004, et resta stable, puisqu'il était toujours de 8,3% en 2007⁶⁰⁴.

Pour revenir au cas de l'Espagne, le sociologue espagnol Miguel Parajes parle même, dans son étude *Inmigración y mercado de trabajo*, de la « singularité espagnole » (« *singularidad española*⁶⁰⁵):

*La singularidad viene precisamente del hecho de que esto no ha ocurrido en otros países de nuestro entorno europeo. Ha habido países de la Unión Europea que han sido también importantes receptores de inmigración en estos años, como Irlanda y el Reino Unido, pero ninguno ha alcanzado la magnitud inmigratoria del nuestro [...] Hemos sido el segundo país de la OCDE por la inmigración recibida en términos absolutos*⁶⁰⁶.

Le chercheur Vincent Maisongrande parle d'une « *progression hors du commun en moins d'une décennie*⁶⁰⁷ ». Arón Cohen souligne, dans son article « España en la encrucijada migratoria (trans)-mediterránea. Una revisión sociogeográfica », l'aspect récent de l'émigration vers l'Espagne, son

⁵⁹⁸ STRITZKY von, Johannes, « Política de inmigración alemana. De la negativa a la renuncia », ARI 93/2009, 28 de agosto de 2009, www.realinstitutoelcano.org

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ Tableau « Bevölkerung insgesamt und ausländische Bevölkerung 1871 bis 2011 », *Bevölkerung und Erwerbstätigkeit. Ausländische Bevölkerung: Ergebnisse des Ausländerzentralregisters*, Fachserie 1 Reihe 2, 2011. Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, 2012

⁶⁰¹ STRITZKY von, Johannes, *op.cit.*

⁶⁰² Tableau « Bevölkerung insgesamt und ausländische Bevölkerung 1871 bis 2011 », *Bevölkerung und Erwerbstätigkeit. Ausländische Bevölkerung: Ergebnisse des Ausländerzentralregisters*, *op.cit.*

⁶⁰³ *Insee Première* n°748, novembre 2000, www.insee.fr

⁶⁰⁴ « Recensements de population », 2007, INSEE, www.insee.fr

⁶⁰⁵ PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de trabajo. Informe 2009*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo e Inmigración, Gobierno de España, 2009, p. 24

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 25

⁶⁰⁷ MAISONGRANDE, Vincent, *Les circulations migratoires roumaines en Europe: réseaux sociaux et inscription dans l'espace*, MIGRINTER, Université de Poitiers, 2008 (Master2 en Migrations internationales)

ampleur, et son rythme très rapide⁶⁰⁸. Sara de la Rica évoque, elle aussi, la rapidité de ce phénomène: « *This rapid growth is a unique phenomenon that clearly deserves attention*⁶⁰⁹. »

Les chiffres que nous présentons ici reflètent ce phénomène. Les rapports consultés en Espagne font la différence entre les personnes qui ont la nationalité espagnole (« españolas ») et les étrangers (« extranjeros »). Il s'agit le plus souvent des chiffres des étrangers inscrits sur les registres des mairies (extranjeros « empadronados ») mais qui n'ont pas forcément encore réglé leur situation administrative en Espagne. Parfois, ces chiffres sont comparés à ceux des étrangers qui résident légalement en Espagne (qui ont donc, eux, réglé leur situation administrative et possèdent un titre de séjour). En effet, le nombre d'étrangers inscrits est généralement beaucoup plus important, et la comparaison des deux est souvent très éclairante sur la situation réelle des étrangers en Espagne.

En 1985, on comptait donc 158 211 étrangers inscrits sur les registres des mairies en Espagne, 474 711 en 1995⁶¹⁰ et déjà 748 953 en 1999⁶¹¹.

Au premier janvier 2000, 923 879 étrangers étaient inscrits (contre 801 329 étrangers résidant légalement en Espagne)⁶¹². Les étrangers qui résident légalement en Espagne ont doublé entre 1996 et 2001, mais c'est surtout entre 2001 et 2005 que leur progression fut la plus importante, puisqu'elle fut de 147%⁶¹³. En 2006, l'Espagne a accueilli 26,7% du total des immigrants accueillis dans toute l'Union Européenne⁶¹⁴.

Au 1^{er} janvier 2008, 5 268 762 étrangers étaient inscrits sur les registres des mairies, dont 3 979 014 résidaient à cette date légalement en Espagne⁶¹⁵.

On constate, en observant le tableau ci-dessous, que le nombre d'étrangers en Espagne a effectivement beaucoup augmenté depuis environ 10 ans : on passe de 1 370 657 étrangers inscrits en 2001 à plus du double en 2004 (3 034 326). Ce chiffre a augmenté régulièrement jusqu'en 2009⁶¹⁶.

⁶⁰⁸ COHEN, Arón, « España en la encrucijada migratoria (trans)-mediterránea. Una revisión sociogeográfica », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], 4 | 2009, mis en ligne le 21 juin 2011, consulté le 28 février 2012. URL : <http://ccec.revues.org/2718> ; DOI : 10.4000/ccec.2718

⁶⁰⁹ « *Cette croissance rapide est un phénomène unique qui mérite toute notre attention* » / De la RICA, Sara, « Recent immigration in Spain: facts, economic outcomes and Lessons », n°V, *Annual Migration Meeting*, 2008

⁶¹⁰ GOZÁLVEZ PÉREZ, Vicente, « L'immigration étrangère en Espagne 1985-1994 », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12-n°1, 1996, p. 11-38

⁶¹¹ Voir tableau n°1

⁶¹² *Ibid.*, p. 25

⁶¹³ HERITIER, Monique, « Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? », BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011, p. 56

⁶¹⁴ « España fue el país de la U.E. que recibió más inmigrantes en 2006 », *La Vanguardia*, 18 de noviembre de 2008

⁶¹⁵ PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de trabajo. Informe 2009, op.cit.*, p. 25

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 20

Tableau 1
Evolution du nombre d'étrangers inscrits sur les registres des mairies en Espagne entre 1999 et 2009
 (Tableau élaboré à partir des données présentées dans le rapport *Inmigración y Mercado de trabajo. Informe 2009*⁶¹⁷)

Année	Nombre d'étrangers inscrits sur registres des mairies (personas empadronadas)
1999	748 953
2000	923 879
2001	1 370 657
2002	1 977 945
2003	2 664 168
2004	3 034 326
2005	3 730 610
2006	4 144 166
2007	4 519 554
2008	5 268 762
2009	5 648 671

L' « Observatoire de l'Immigration » (Observatorio de la Inmigración) de la Région de Madrid évalue en effet le nombre d'étrangers en Espagne au 1^{er} janvier 2009 à 5 648 671, soit 12,08% de la population totale résidant en Espagne⁶¹⁸. Les Espagnols de naissance sont 41 097 136.

Les chiffres ont peu varié depuis. Au 1^{er} janvier 2010, les étrangers (inscrits en Espagne sur les registres des mairies) sont en effet 5 708 940, soit 12,2% de la population totale⁶¹⁹. Au 1^{er} janvier 2011, 5 730 667 étrangers vivent en Espagne. Ils constituent 12,2% de la population totale⁶²⁰.

Je vais maintenant tenter d'expliquer pour quelles raisons l'Espagne est devenue en un temps record un pays récepteur de flux migratoires en provenance du monde entier.

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, Observatorio de la Inmigración, Centro de estudios y datos, Comunidad de Madrid, enero de 2010, p. 6

⁶¹⁹ « Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2010. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 29 de abril de 2010, www-ine.es

⁶²⁰ « Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011, www-ine.es

III.1.2. Causes principales de l'émigration vers l'Espagne

Pour le sociologue Miguel Pajares, l'une des raisons principales de l'émigration vers l'Espagne fut l'évolution de son marché du travail. En 1985, le taux de chômage en Espagne était élevé: 21,6%⁶²¹. En 1994 (soit presque 10 ans après) ce pays comptait 12 millions d'actifs, et un taux de chômage encore très élevé (25,2%). En 1997, le taux de chômage était encore de 20,1%⁶²². En 2001, le taux d'actifs est passé à 46,8% et le taux de chômage a beaucoup baissé, puisqu'il n'est plus que de 10,9%⁶²³. Fin 2007, le taux de chômage n'était plus que de 8,%⁶²⁴.

Que s'est-il passé ? Cette évolution peut s'expliquer, entre autre, par le développement du secteur de la construction, comme le suggère Pajares: « *Ha actuado como auténtico motor de nuestra economía en estos años*⁶²⁵. » Fin 2006, le secteur de la construction⁶²⁶ était en plein essor et l'Espagne était le premier pays européen consommateur de ciment, et le 5^{ème} à l'échelle mondiale⁶²⁶. Les nombreuses entreprises de construction espagnoles ont eu de plus en plus besoin de main d'œuvre. Dans son étude *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, Ramón Tamames souligne également l'importance du développement des secteurs de la construction et du tourisme, qui expliquent, selon lui, la demande croissante de main d'œuvre en Espagne. Ce pays avait donc besoin de main d'œuvre peu qualifiée, et fit appel à l'immigration: « *Es evidente que ha sido la demanda de mano de obra poco cualificada la que ha contribuido en gran medida a generar la inmigración*⁶²⁷. »

L'immigration a permis de maintenir certains secteurs de l'activité économique abandonnés progressivement par les actifs espagnols qui tentaient d'obtenir des emplois mieux rémunérés et offrant de meilleures conditions de travail dans d'autres domaines⁶²⁸.

L'immigration en Espagne a eu des effets positifs sur l'économie du pays. Le chercheur Conde-Ruiz pense que 38% de la croissance moyenne du PIB annuel sont dus à l'immigration⁶²⁹, Tamames avance

⁶²¹ GOZÁLVEZ PÉREZ, Vicente, « L'immigration étrangère en Espagne 1985-1994 », *op.cit.*

⁶²² TAMAMES, *op.cit.*, p. 4

⁶²³ PAJARES, Miguel, *op. cit.*, p. 27

⁶²⁴ TAMAMES, *op.cit.*, p. 4

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 26

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 25

⁶²⁷ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, « Las políticas sociales y la integración de la población de origen immigrante en España », *op.cit.*, p. 179

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 178

⁶²⁹ CONDE-RUIZ, J. Ignacio / GARCÍA, Juan Ramón / NAVARRO, María, « The impact of immigration on the regional growth in Spain », *Serie inmigración Cátedra Fedea-Grupo Popular, Documento de trabajo, 2008-08*, abril 2008

le chiffre de 30%⁶³⁰. Moreno et Bruquetas présentent des chiffres similaires: Entre 1995 et 2000, 30% de la croissance du PIB espagnol était dû l'apport de l'immigration, et ce pourcentage s'élève à 50% entre 2000 et 2005⁶³¹. Pajares souligne également l'importance de l'immigration pour l'économie espagnole: « *La inmigración ha resuelto los desajustes del mercado laboral español, la falta de mano de obra autóctona*⁶³² » et ajoute: « *sin la inmigración no hubiera habido tal crecimiento*⁶³³. » Bruquetas et Moreno ont publié récemment un article, dont le titre souligne les aspects positifs de l'immigration : « Immigration: España sale ganando »:

*Los análisis del impacto de estos flujos migratorios sobre la economía y las finanzas públicas españolas arrojan un balance claramente positivo. La inmigración ha contribuido al desarrollo de nuestro país, favoreciendo el crecimiento del empleo y permitiendo la supervivencia de importantes sectores de la economía española*⁶³⁴.

Le taux d'activité de la population immigrée est élevé. Les immigrés qui sont affiliés à la Sécurité Sociale⁶³⁵ contribuent, par leurs cotisations, au maintien du système de retraites, et paient des impôts dans le pays récepteur. En 2008 par exemple, ils ont bénéficié de 5,4% des dépenses publiques, mais ont apporté, par leurs cotisations et leurs impôts, 6,6% du total des « recettes » publiques⁶³⁶.

Ils font, par ailleurs, un usage beaucoup moins régulier des services sanitaires que la population espagnole (7% de moins pour les visites chez le généraliste, et 16,5% de moins pour les spécialistes) :

*En el ámbito concreto del Estado de bienestar, los inmigrantes han actuado también como contribuyentes netos, fundamentalmente por su mayor juventud y alta tasa de actividad. Uno de los ejemplos más evidentes se refiere al sistema de Seguridad Social. En la actualidad, menos del 1% de los perceptores de pensiones son extranjeros, aunque estos representan más del 10% de los afiliados*⁶³⁷.

⁶³⁰ TAMAMES, Ramón, *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, *op.cit.*, p. 125

⁶³¹ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», *op.cit.*, p. 178

⁶³² PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de Trabajo. Informe 2009*, *op.cit.*, p. 90

⁶³³ *Ibid.*, p. 80

⁶³⁴ BRUQUETAS, María / MORENO, Francisco Javier, «Inmigración: España sale ganando », *El País*, 23 de mayo de 2011

⁶³⁵ GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / SANZ BERZAL, Bernardino (coord.), *op.cit.*, p. 38

⁶³⁶ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, *op.cit.*, p. 178

⁶³⁷ BRUQUETAS, María / MORENO, Francisco Javier, *op.cit.*

Certains articles de presse soulignent également l'apport de l'immigration pour l'économie espagnole. Isabel Repiso définit par exemple l'immigration comme un « *motor de las zonas de España con más crecimiento económico* »: « *La inmigración se está convirtiendo en un elemento fundamental del crecimiento económico español*⁶³⁸. »

L'étude *Inmigración y sistema productivo en la Comunidad de Madrid*⁶³⁹ analyse plus particulièrement l'impact de l'immigration sur l'économie de la région de Madrid, pôle économique important, et lieu de résidences de nombreux immigrés. Cette région occupait en 1995 la 67^{ème} place d'une liste de régions de l'Union Européenne établie en fonction de leur PIB (la région française Île-de-France occupait, la même année, la 7^{ème} place de cette liste). En 2001, la région de Madrid était passée à la 41^{ème} place. Le rythme de croissance de la région a en effet augmenté de 30,2% entre 1995 et 2002⁶⁴⁰.

Le bilan que cette étude dresse de l'immigration est, d'un point de vue économique, globalement positif: « *La inmigración ayuda a frenar el envejecimiento poblacional, aumenta la población activa contributiva, revitaliza ciertos sectores productivos, ayuda a la incorporación de la mujer al trabajo e incluso ha hecho que las empresas crezcan un 61,6%*⁶⁴¹. »

Ma., L'une des Roumaines de mon échantillon résumait, lors de notre entretien, l'apport de l'immigration à la société espagnole:

La inmigración rumana es importante y eso dice mucho, creo. Pienso que la razón principal es la buena acogida de aquí, las condiciones buenas de trabajo y también la necesidad del trabajo que ofrecen los inmigrantes en el mercado laboral español, estamos aquí porque nos necesitan, esto pienso yo. Los inmigrantes legales traen riqueza a un país.

Le vieillissement de la population espagnole explique également le besoin de main d'œuvre étrangère en Espagne. Le taux de natalité a beaucoup baissé ; il n'était, en 1999 que de 1,07 pour l'ensemble des

⁶³⁸ REPISO, Isabel, « La inmigración se convierte en el motor de las zonas de España con más crecimiento económico », *ABC*, 13 de julio de 2005, p. 74

⁶³⁹ GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / SANZ BERZAL, Bernardino (coord.), *op.cit*

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 119

femmes entre 15 et 49 ans: « *España es el país con menor tasa de fecundidad de la UE y ocupa este puesto desde 1997*⁶⁴². »

Entre 2001 et 2008, le taux de croissance des Espagnols de plus de 16 ans est encore très lent. Selon les chiffres de l'étude *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, les Espagnols en âge de travailler (16-64 ans) constituent 64% du total, et les personnes de plus de 64 ans déjà 18%. Le sociologue Miguel Pajares pense que cela risque, à long terme, de poser un problème de manque de main d'œuvre: « *Esto nos anunciaba ya que si el crecimiento económico y del empleo continuaba al mismo ritmo, no habría trabajadores españoles disponibles para satisfacerlo*⁶⁴³. »

Faire appel à l'immigration a aidé, en partie, à palier ce manque de main d'œuvre. Entre 2001 et 2008, les actifs augmentèrent ainsi de 4,5 millions, et déjà 2,3 millions d'entre eux étaient étrangers⁶⁴⁴. En 2009, 80% des étrangers qui résidaient en Espagne avaient entre 16 et 64 ans, et seulement 5% plus de 64 ans⁶⁴⁵. La majorité était donc en âge de travailler et occupaient un emploi. On trouve, dans la presse espagnole, des articles qui relient le phénomène migratoire vers l'Espagne à la situation démographique. Dans un article publié par *ABC*, le président de l'Université Complutense de Madrid, évoque, par exemple, les causes de l'immigration vers l'Espagne: « *El recurso a la inmigración, hay que verla como una solución económica para los países desarrollados cuya demografía no es capaz de abastecer su propio mercado de trabajo*⁶⁴⁶. » On peut constater que la population espagnole a effectivement augmenté, et cela grâce, en partie, à la présence de la population immigrée. Le taux de fécondité des femmes étrangères est en effet généralement un peu plus élevé que celui des femmes espagnoles:

*La inmigración es favorecedora del desarrollo de las sociedades europeas a través de su aportación demográfica, laboral y cultural. Mientras que un 42% de las mujeres de América central y del sur tienen dos hijos y más del 30% de las mujeres africanas tienen tres y más hijos, el 47% de las españolas no tiene ningún hijo*⁶⁴⁷.

⁶⁴² GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *Mujeres inmigrantes. Invisibilidad y práctica cotidiana*, Instituto de Estudios Riojanos, Logroño, 2004, p. 16

⁶⁴³ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 27

⁶⁴⁴ *Ibid.*

⁶⁴⁵ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Comunidad de Madrid, enero de 2010, p. 34

⁶⁴⁶ «Azurmendi dice que la inmigración es una oportunidad para refundar el Estado», *ABC*, 3 de septiembre de 2002

⁶⁴⁷ GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *op.cit.*, p. 176

On recensait 11 832 enfants nés de mères étrangères en 1996, et 33 076 en 2001. En 2000, les enfants nés de mères étrangères constituaient 8% du total des naissances en Espagne⁶⁴⁸. Les enfants nés de mères équatoriennes par exemple furent 50 000 entre 1998 et 2006, soit 15% du total des enfants nés de mères étrangères⁶⁴⁹. En 2002, la population en Espagne a connu une augmentation de 879 170 personnes dont 694 651 étaient étrangères⁶⁵⁰. La chercheuse Sara de la Rica souligne également la forte augmentation qu'a connue la population espagnole entre 1998 et 2008, puisqu'elle a augmenté de 5,4 millions d'habitants, dont 72,2% étaient étrangers⁶⁵¹. Un article publié dans *El País* en 2007 soulignait également ce phénomène et s'intitulait: «Cinco millones de extranjeros disparan la población española hasta los 45 millones⁶⁵².»

La répartition des immigrés qui vivent en Espagne selon l'âge nous a montré qu'ils sont jeunes, puisqu'ils ont majoritairement entre 25 et 29 ans, mais on peut constater que la tranche d'âge des 35-64 ans augmente un peu depuis 2009. En effet, de nombreux immigrés arrivés il y a plus de 10 ans se sont installés en Espagne, et font dorénavant partie de la tranche d'âge des 35-64 ans⁶⁵³. Par ailleurs, on peut remarquer également, que le taux de fécondité des femmes immigrées, généralement supérieur à celui des Espagnoles⁶⁵⁴, a tendance à baisser et à ressembler à celui des Espagnoles⁶⁵⁵.

La présence croissante de la femme sur le marché du travail espagnol explique également en partie le recours à la main d'œuvre étrangère en Espagne. En 1994, le taux de chômage féminin était de 31,4%. Seules 25,2% des femmes étaient actives⁶⁵⁶. Elles étaient 28,3% en 1997⁶⁵⁷, 33,9% en 2001⁶⁵⁸ et 43,9% en 2007⁶⁵⁹.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 16

⁶⁴⁹ COLECTIVO IOÉ, *Migración Ecuatoriana en España. Recopilación documental de investigaciones sobre migración ecuatoriana hacia España*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Ministerio de trabajo y Asuntos Sociales, Madrid, 2007

⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 17

⁶⁵¹ De la RICA, Sara, «Recent immigration in Spain: facts, economic outcomes and Lessons », n°V, Anual Migration Meeting, 2008

⁶⁵² «Cinco millones de extranjeros disparan la población española hasta los 45 millones», *El País*, 12 de junio de 2007

⁶⁵³ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

⁶⁵⁴ NOGUEIRA, Charo, «La población española registra su menor subida en este siglo», *El País*, 1 de enero de 2011

⁶⁵⁵ GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / SANZ BERZAL, Bernardino (coord.), *Inmigración y sistema productivo en la Comunidad de Madrid*, Departamento de Geografía Humana de la Universidad Complutense de Madrid, Comunidad de Madrid, Consejería de economía e innovación tecnológica, Dirección General de Economía y Planificación, 2004, p. 62

⁶⁵⁶ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 27

⁶⁵⁷ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 4

⁶⁵⁸ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 27

⁶⁵⁹ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 4

Le taux d'activité des femmes rejoint peu à peu celui des hommes, du moins pour les classes d'âge les plus jeunes. En 2008, 82% des femmes entre 25 et 29 sont actives (contre 90% des hommes), mais seulement 59% des femmes entre 50 et 54 ans (contre 89% des hommes)⁶⁶⁰.

Les femmes espagnoles furent longtemps, nous l'avons vu dans la partie précédente, confinées dans leur rôle de femmes au foyer. Elles se sont introduites peu à peu sur le marché du travail, mais travaillaient surtout dans des domaines professionnels traditionnellement « féminins » : enseignement, service domestique, gardes d'enfants, soins aux malades et aux personnes âgées, hôtellerie, mode...

Cependant, dans un pays où il existait encore, il y a peu, un « Ministère de l'Égalité » (il a été intégré fin 2010 au nouveau « Ministère de la Santé, de l'Égalité et des Politiques Sociales »), et où des lois pionnières en faveur de la femme ont été récemment adoptées (je citerai, à titre d'exemple, *La Loi pour l'Égalité*⁶⁶¹, la *Loi contre la violence de Genre*⁶⁶²), la division du travail est encore très sexuée. Les femmes sont encore discriminées sur le marché du travail et ont moins de possibilité de promotion que les hommes. Ce sont elles également qui ont le plus de mal à concilier vie professionnelle et vie familiale, et leur activité professionnelle ne signifie par automatiquement un partage équitable des tâches ménagères au sein de leur couple. Comme le soulignait Florence Belmonte dans l'ouvrage *Femmes et démocratie: les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*

*Avec la Constitution s'achevait le combat des femmes pour l'égalité juridique. Restait encore aux Espagnoles à mener celui de la parité avec les hommes ainsi qu'une lutte plus délicate, avec elles-mêmes, propre à les conduire à abandonner les schémas de comportement féminins traditionnels qu'elles ont intériorisés*⁶⁶³.

Des enquêtes récentes montrent en effet que la répartition égalitaire des tâches entre conjoints dans les foyers espagnols est encore loin d'être atteinte. Un rapport présenté par le Centre d'enquêtes Sociologiques (« Centro de Investigaciones Sociológicas ») et le groupe Electrolux montre par exemple que les femmes consacrent encore 5 heures par jour en moyenne aux tâches ménagères. Si les hommes font plus souvent les courses et la cuisine qu'avant, ils sont encore extrêmement peu nombreux à faire la lessive (3% contre 83% de femmes)⁶⁶⁴.

⁶⁶⁰ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 27

⁶⁶¹ *Ley Orgánica 3/2007, de 22 de marzo, para la Igualdad efectiva de mujeres y hombres*, BOE núm.71 /12611

⁶⁶² *Ley orgánica de Medidas de Protección Integral contra la Violencia de Género 1/2004 de 28 de diciembre* (BOE núm.313 de 29 de diciembre de 2004)

⁶⁶³ BELMONTE, Florence, *op.cit.*, p. 9

⁶⁶⁴ «En España, el reparto de tareas en el hogar sigue siendo un espejismo», www.que.es, 7 de junio de 2010

Le rapport Ipsos, publié en 2009 confirme ces données. 2000 personnes (de plus de 18 ans et qui vivaient en couple au moment de l'enquête) originaires d'Espagne, d'Italie, de France et du Royaume-Uni furent interrogées. Même si la majorité d'entre elles (75%) tentent d'habituer, selon leurs propos, leurs enfants à une répartition des tâches ménagères plus égalitaire, les chiffres sont là: 69% des hommes interrogés reconnaissent qu'ils «devraient collaborer plus», et la majorité des femmes interrogées pensent qu'ils collaborent moins que ce qu'ils prétendent⁶⁶⁵. D'après les résultats de cette enquête, c'est un thème fréquent de discussion au sein des couples interrogés (surtout en Italie et en Espagne). Les Français sont, avec les Britanniques, ceux qui collaborent le plus⁶⁶⁶.

Un autre rapport européen présente des chiffres précis qui mettent en évidence la répartition encore très «sexuées» des tâches ménagères au sein des couples: les femmes passent en moyenne 83 minutes par jour à la cuisine, et 43 minutes à faire le ménage, les hommes 21 minutes et 10 minutes respectivement. Elles s'occupent pendant 35 minutes en moyenne des enfants, et les hommes 13 minutes. Ils passent en moyenne 13 minutes à des tâches de bricolage, elles n'en passent que 3⁶⁶⁷. Ce rapport souligne également combien il est difficile, en Espagne, de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les Espagnols font partie de ceux qui travaillent le plus par jour, et le plus «mal» (horaires à rallonge, peu de «home working», peu de flexibilité...), ce qui rend cette répartition des tâches à la maison encore plus difficile. Les aides aux familles existent, mais sont assez réduites. Les mères espagnoles qui travaillent percevaient, depuis quelques années des allocations familiales (100 euros par mois) jusqu'à ce que l'enfant atteigne 3 ans, ou bien elles pouvaient déduire 1200 euros de leur déclaration d'impôts⁶⁶⁸. Certaines familles (monoparentales, familles nombreuses...) pouvaient, en plus (et selon leur situation économique), recevoir une somme unique de 1000 euros à la naissance d'un autre enfant, ou en cas d'adoption⁶⁶⁹. Par ailleurs, depuis 2007 existait la prestation connue comme «chèque bébé», prestation de 2500 euros accordés à toute famille à la naissance (ou lors de l'adoption) d'un enfant⁶⁷⁰. Ce paiement unique aux familles fut l'une des premières mesures sociales supprimées en janvier 2011 à cause de la crise économique⁶⁷¹.

⁶⁶⁵ «Las tareas del hogar dividen a las parejas», www.expansion.com, 5 de febrero de 2009

⁶⁶⁶ «En España, el reparto de tareas en el hogar sigue siendo un espejismo», *op.cit.*

⁶⁶⁷ ABELLÁN, Lucía / TERUEL, Ana, «Trabajamos como alemanes. Un estudio revela que el país que mejor capea la crisis tiene la jornada más corta de la OCDE. España suspendida en reparto de tareas entre sexo», *El País*, 13 de abril de 2011

⁶⁶⁸ www.agenciatributaria.es, «Ayudas por maternidad de la agencia tributaria», dernière consultation juin 2012

⁶⁶⁹ www.seg-social.es

⁶⁷⁰ *Ley 35/2007, de 15 de noviembre, por la que se establece la deducción por nacimiento o adopción en el Impuesto sobre la Renta de las Personas Físicas y la prestación económica de pago único de la Seguridad Social por nacimiento o adopción*, BOE número 275 de 16 noviembre de 2007, página 46987-46991

⁶⁷¹ «Adiós al cheque bebé», www.europapress.es. Enero de 2011

Les couples parent au plus pressé, évitent les discussions habituelles « politiquement incorrectes », et ont donc recours à une tierce personne, souvent une femme étrangère, à laquelle ils délèguent les tâches dont personne ne veut se charger:

La entrada masiva de mujeres migrantes en el trabajo doméstico nos señala que los cambios sociales, digamos en lo público, no han sido acompañados de cambios en lo privado. Es decir, el hecho de que las mujeres se hayan incorporado al trabajo en lo público no ha redefinido la esfera privada-doméstica ni ha supuesto que se deje de identificar ámbito doméstico con mujer⁶⁷².

Nous verrons en effet plus loin qu'à leur arrivée en Espagne, les femmes étrangères trouveront souvent un emploi dans le domaine des soins ou le service domestique.

L'arrivée massive d'immigrés en Espagne s'explique également par le fait que les pays européens traditionnellement récepteurs d'émigrés ont mis en place à partir des années 90 des politiques de contrôles des flux migratoires et de lutte contre l'immigration illégale qui réduisent les possibilités d'installation (l'Allemagne en 1993, la France en 1998⁶⁷³).

Par exemple, l'Allemagne, pays récepteur de nombreux immigrés –notamment espagnols, italiens, turcs ou yougoslaves arrivés dans les années 60– a reçu encore de nombreux émigrés en provenance d'Europe de l'Est au début des années 90 (il s'agissait, nous l'avons vu des migrations ethniques de Roumains ou de Russes de langue allemande), mais les flux migratoires vers ce pays diminuèrent ensuite, à cause de mesures de contrôles aux frontières plus restrictives. En 1993, la loi qui régissait les demandes d'asile politiques fut réformée et devint plus restrictive⁶⁷⁴. La loi sur l'immigration de 2004, entrée en vigueur en janvier 2005 a limité l'entrée des immigrés en provenance de pays tiers hors Union Européenne. Il est devenu plus difficile pour les immigrés installés dans ce pays de régler leur situation administrative⁶⁷⁵.

L'Espagne faisait, en revanche, figure de pays « plus souple » en la matière. Comme le rappelle Miguel Pajares, on invoque souvent, pour expliquer l'immigration vers l'Espagne, la « *política*

⁶⁷² MESTRE i MESTRE, Ruth M., «Trabajadores de cuidado. Las mujeres de la Ley de Extranjería», en: CHECA y OLMOS, Francisco, *Mujeres en el camino, el fenómeno de la migración femenina en España, op.cit.*, p. 148

⁶⁷³ MAISONGRANDE, Vincent, *op.cit.*

⁶⁷⁴ STRITZKY von, Johannes, «Política de inmigración alemana. De la negativa a la renuncia», *op.cit.*

⁶⁷⁵ *Gesetz zur Steuerung und Begrenzung der Zuwanderung und zur Regelung des Aufenthalts und der Integration von Unionsbürgern und Ausländern*, 5. August 2004, BGBl.IS.1950, GESTA B003

*generosa de concesión de derechos (a la asistencia sanitaria plena, a la educación obligatoria)*⁶⁷⁶.»

Nous en reparlerons dans la partie suivante de ce travail, consacrée aux mesures prises en Espagne en matière d'immigration (explication des lois existantes, mesures qui permettent aux étrangers de régulariser leur situation administrative, accès au monde du travail...), afin de savoir dans quelle mesure l'Espagne était effectivement un pays dans lequel on pouvait s'installer plus facilement.

L'immigration vers l'Espagne s'explique principalement par les possibilités de travail que ce pays offrait à l'époque, comme le soulignent Moreno Fuentes et Bruquetas Callejo: «*El "efecto llamada" existe, pero no corresponde a la existencia de generosos programas sociales en el país de acogida, sino que se asocia ante todo a la existencia de empleos a los que optar*⁶⁷⁷.» Il était plus facile d'y trouver un travail non déclaré (et de travailler en attendant de régler sa situation administrative) que dans d'autres pays européens. L'Espagne (et l'Italie également) apparaissent donc à l'époque comme deux pays d'accès plus facile, «*plus accueillants en terme de travail et de possibilité d'installation*⁶⁷⁸.»

Le développement économique de l'Espagne, et les perspectives d'emploi qu'il promettait, le fait que sa population fût «vieillissante» avec, comme conséquence, un manque de main d'œuvre dans certains domaines comme la construction, le tourisme ou l'hôtellerie, furent les causes principales de l'arrivée massive d'immigrés de différents pays du monde en Espagne. L'introduction des Espagnoles sur le marché du travail contribua également à ce phénomène, puisque, d'une part, elles accédaient à des emplois plus variés libérant ainsi de nombreux emplois traditionnellement «féminins» qui devaient être occupés rapidement et que, d'autre part, elles avaient besoin de personnel à domicile pour les suppléer dans les tâches ménagères. Ramón Tamames le résume ainsi: «*Hemos recibido la inmigración que hemos necesitado y en el momento preciso*⁶⁷⁹.»

D'où viennent les immigrés qui résident en Espagne? Quelle sont leurs principales caractéristiques? Où s'installent-ils en priorité? Nous allons tenter de répondre à ces questions, afin de présenter un état des lieux de l'immigration en Espagne.

⁶⁷⁶ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 25

⁶⁷⁷ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», in: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 183

⁶⁷⁸ *Ibid.*

⁶⁷⁹ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 125

III.1.3. Nationalités étrangères majoritaires

Les nationalités majoritaires en Espagne sont les Roumains, les Marocains, les Equatoriens, les Colombiens et les Dominicains. L'origine des étrangers qui vivent en Espagne a beaucoup évolué depuis les années 80. En 1981, 65% des étrangers qui vivaient en Espagne étaient d'origine européenne, en 2001 ils n'étaient plus que 29,4%⁶⁸⁰. En 1999, les Marocains étaient les plus nombreux, et les Britanniques occupaient la seconde place. La proximité géographique entre le Maroc et l'Espagne est l'une des raisons pour lesquelles les Marocains ont immigré nombreux dans ce pays:

La proximité facilitait les choses, tant en ce qui concerne la durée du voyage qu'en matière de coût. N'oublions pas non plus le rôle joué par les deux enclaves espagnoles au Maroc: Ceuta et Melilla. Malgré les nombreux obstacles, les enclaves offraient la possibilité d'atteindre l'Espagne sans quitter le continent africain. Ajoutons que la distance réduite entre les îles Canaries et les côtes marocaines constituaient également une tentation évidente⁶⁸¹.

La seconde place occupée par les Britanniques s'explique par le fait que beaucoup de Britanniques du 3^{ème} âge s'étaient également installés en Espagne (dans la province d'Alicante notamment), afin de profiter d'un climat plus clément. Les Allemands, venus souvent pour les mêmes raisons que les Britanniques, occupaient la 3^{ème} place. Les Français étaient également nombreux et occupaient, eux, la 4^{ème} place.

Les immigrants originaires d'Amérique (Colombie, République Dominicaine, Equateur, Brésil) sont également très nombreux. En ce qui concerne les Américains hispanophones, le fait de parler la même langue a joué un grand rôle dans leur décision de venir en Espagne. A partir de 2001, l'arrivée importante de personnes originaires d'Equateur a transformé le profil de la population étrangère en Espagne. Les Equatoriens sont, en 2003, la nationalité étrangère la plus importante (14,6% du total des étrangers), les Marocains occupent la seconde place (14,2%), et de nombreux Colombiens, arrivés en Espagne à la même époque, la 3^{ème} place (9,2%)⁶⁸². Les Britanniques ne constituent plus que 6,1% du total des étrangers inscrits en Espagne sur les registres des mairies. Les étrangers originaires

⁶⁸⁰ HERITIER, Monique, «Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? », *op.cit.*, p. 57

⁶⁸¹ *Ibid.*

⁶⁸² «Extranjeros en España», *Cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, marzo de 2004, www.ine.es

d'Amérique sont les plus nombreux en 2003, suivis des membres de la Communauté Européenne et des personnes originaires d'Afrique. Les immigrants de l'Europe hors Union Européenne occupent la 4^{ème} place de ce classement.

Le nombre de Roumains connaît une forte augmentation à partir de 2003 (ils sont 5,2% du total des étrangers en Espagne)⁶⁸³, et occupent la 4^{ème} place des nationalités étrangères majoritaires l'année suivante, en 2004. Nous évoquerons cette évolution de la population de nationalité roumaine en Espagne un peu plus loin.

Tableau 2

Nationalités étrangères majoritaires en Espagne entre 1999 et 2009

A partir de 2004, la nationalité roumaine apparaît pour la première fois comme l'une des nationalités étrangères majoritaires et passe de la 4^{ème} place en 2004 à la 1^{ère} place en 2008 et 2009

1999	2000	2001	2002
1- Maroc 2- Royaume-Uni 3- Allemagne 4- France	1- Maroc 2- Royaume-Uni 3- Allemagne 4- France	1- Maroc 2- Equateur 3- Royaume-Uni 4- Allemagne	1- Maroc 2- Equateur 3- Colombie 4- Royaume-Uni
2003	2004	2005	2006
1- Equateur 2- Maroc 3- Colombie 4- Royaume-Uni	1- Equateur 2- Maroc 3- Colombie 4- Roumanie	1- Maroc 2- Equateur 3- Roumanie 4- Colombie	1- Maroc 2- Equateur 3- Roumanie 4- Royaume-Uni
2007	2008	2009	
1- Maroc 2- Roumanie 3- Equateur 4- Royaume-Uni	1- Roumanie 2- Maroc 3- Equateur 4- Royaume-Uni	1- Roumanie 2- Maroc 3- Equateur 4- Royaume-Uni	

⁶⁸³ *Ibid.*

En janvier 2009, la situation a changé, puisque 44,20% des étrangers sont Européens, 32,63% originaires d'Amérique, 17,87% d'Afrique, et 5,25% d'Asie⁶⁸⁴. Cela est dû, notamment, à l'arrivée massive de ressortissants bulgares et roumains, devenus membres de la Communauté Européenne en 2007.

III.1.4. Population étrangère: répartition selon l'âge et le sexe

Selon les chiffres du « *Padrón de habitantes* » au 1^{er} janvier 2010, 52,98% des étrangers vivant en Espagne sont des hommes et 47,02% des femmes. Elles sont 2 656 035 et les hommes 2 992 636⁶⁸⁵ (le schéma s'inverse pour la population espagnole, puisque 48,97% des Espagnols sont des hommes contre 51,03% de femmes)⁶⁸⁶. Ces pourcentages ont peu varié depuis 1999. Les hommes ont toujours été un peu plus nombreux (entre 50,65% en 1999 et 53,46% en 2006) que les femmes (qui passent d'un minimum de 46,54%⁶⁸⁷ en 1999 à un pourcentage maximum de 49,35% en 2006).

La population marocaine est en général plus masculine (en 2003 par exemple, 67,4% des personnes originaires du Maroc étaient des hommes contre 32,6% de femmes). Les Marocaines émigrent plutôt à travers le regroupement familial.

En revanche, l'immigration latino-américaine est beaucoup plus féminisée. Les femmes représentaient, en 1997, 65% de cette immigration, 56% en 2001, et 54, 22%, en 2008. Cette baisse relative est due à l'arrivée croissante d'hommes originaires de ce continent, attirés, eux aussi, par les perspectives d'embauche en Espagne⁶⁸⁸. Le pourcentage de femmes reste, pourtant, relativement élevé. Les Dominicaines sont très nombreuses en Espagne. Gregorio Gil présente, dans son ouvrage déjà cité, un indice de féminisation de l'immigration dominicaine déjà très élevé en 1991, puisqu'il est de 532,9 (contre 20,63 pour les Marocaines). L'immigration philippine est également très féminine (l'indice de

⁶⁸⁴Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit., p. 43

⁶⁸⁵Ibid., p. 20

⁶⁸⁶Ibid., p. 24

⁶⁸⁷Ibid., p. 33

⁶⁸⁸GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / JIMÉNEZ BASCO, Beatriz / REDONDO GONZÁLEZ, ÁNGELA, «La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI», *Investigaciones Geográficas, Boletín del Instituto de Geografía*, UNAM, ISSN 0188-4611, Núm 70, 2009, p. 55-70

féménisation de cette immigration est, en 1991, de 206,6)⁶⁸⁹. Chez les Colombiens et les Péruviens, les femmes sont encore, en 2003, plus nombreuses que les hommes: les Colombiennes constituent 57,1% de la population colombienne en Espagne et les Péruviennes 57,3%.

La féménisation des flux migratoires est un phénomène récent. La plupart des femmes qui émigrent le font pour des raisons économiques. La situation économique de leur pays d'origine, les bas salaires, le chômage de leur conjoint obligent beaucoup de femmes à travailler⁶⁹⁰. Beaucoup vivent dans des conditions précaires, ce qui les conduit peu à peu à envisager l'émigration, afin d'améliorer leur situation économique et celle de leur famille: «*Las mujeres pretenden con su emigración la mejora de las condiciones de vida de sus hogares*⁶⁹¹.» Si des femmes émigrent à travers le regroupement familial, étant elles aussi partie prenante de l'émigration (elles prennent, avec leur conjoint, la décision de partir, ou assument la responsabilité du foyer si seul le conjoint émigre⁶⁹²), beaucoup émigrent seules pour des raisons économiques et personnelles, indépendamment, parfois, de leur situation matrimoniale:

*Cada vez más los flujos migratorios femeninos no sólo responden a una demanda específica del mercado laboral europeo, sino que además se producen fuera del contexto de la reunificación familiar atendiendo a decisiones de carácter independiente y autónomo*⁶⁹³.

C'est le cas de nombreuses femmes américaines: « Los flujos de migración femenina proveniente de América son los mejores ejemplos de proyecto autónomo, sobresaliendo el caso de aquellas mujeres que traen a sus parejas con posterioridad una vez que ellas se han insertado en la sociedad de acogida⁶⁹⁴.» Elles émigrent parfois également pour des raisons politiques, ou à cause de l'insécurité qui règne dans leur pays. Elles choisissent l'Espagne à cause des possibilités d'emploi que ce pays offre, mais l'aspect linguistique pèse également dans leur décision⁶⁹⁵.

Si l'on compare ces données avec les chiffres qui concernent la population espagnole, on remarque que globalement les Espagnoles sont moins nombreuses que les hommes. En revanche, la tendance s'inverse à partir de 55 ans. Les Espagnoles sont un plus nombreuses que les hommes à partir de 55

⁶⁸⁹GREGORIO GIL, Carmen, *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*, Narcea S.A.De Ediciones, Madrid, 1998, p. 61, 62

⁶⁹⁰*Ibid.*, p. 92

⁶⁹¹*Ibid.*, p. 97

⁶⁹²GIRO MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *op.cit.*, p. 178

⁶⁹³*Ibid.*

⁶⁹⁴*Ibid.*

⁶⁹⁵*Ibid.*, p. 33

ans, et ce phénomène s'accroît à partir de 75 ans (elles constituent 54,95% du total de la population espagnole entre 70 et 74 ans, 57,43% des Espagnols entre 75 et 79 ans, et 61% des Espagnols entre 80 et 84. Enfin, 69,07% des Espagnols de plus de 85 ans sont des femmes)⁶⁹⁶. Cela est dû, en général, à la plus grande espérance de vie des femmes dans les sociétés européennes.

La majorité des étrangers sont des personnes jeunes, en âge de travailler: 19,5% d'entre eux ont moins de 20 ans, 75,19% entre 20 et 64 ans, et seulement 5,01% plus de 65 ans.

L'âge moyen des étrangers résidents en Espagne varie parfois en fonction de leur nationalité: en 2002, la majorité des Colombiens avaient entre 20 et 39 ans, 1/3 d'entre eux entre 25 et 34 ans⁶⁹⁷. Au 1^{er} janvier 2008, 10,2% avaient entre 16 et 24 ans, 7% entre 25 et 54 ans, et seulement 4% plus de 55 ans⁶⁹⁸. Beaucoup d'enfants colombiens sont nés en Espagne, ou sont venus rejoindre un parent déjà installé dans ce pays. En 2002, 7 Équatoriens sur 10 avaient entre 20 et 39 ans⁶⁹⁹. En 2009, 10,3% ont entre 16 et 24 ans, 86,4% entre 25 et 54 ans, et 3,3% plus de 55 ans⁷⁰⁰.

En 2002, 6 Roumains sur 10 avaient entre 20 et 39 ans⁷⁰¹. En 2004, les pourcentages étaient similaires, puisque 49,5% d'entre eux avaient entre 25 et 39 ans, et seulement 1,8% plus de 55 ans. En 2008, le pourcentage des Roumains de plus de 55 ans était un peu plus élevé (2,8%), mais les Roumains entre 25 et 39 étaient toujours majoritaires et constituaient 47,8% du total⁷⁰².

En revanche, les Britanniques et les Allemands sont en moyenne beaucoup plus âgés. En 2002, plus de la moitié des Britanniques et des Allemands avaient plus de 50 ans⁷⁰³.

La population espagnole est un peu plus « vieille » que la population étrangère: 19,61% ont moins de 20 ans, 62,16% entre 20 et 64 ans et 18% ont plus de 65 ans⁷⁰⁴.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 38

⁶⁹⁷ «Los extranjeros residentes en España 1998-2002», INE, p. 45

⁶⁹⁸ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 86

⁶⁹⁹ «Los extranjeros residentes en España 1998-2002», INE, p. 45

⁷⁰⁰ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 86

⁷⁰¹ «Los extranjeros residentes en España 1998-2002», INE, p. 48

⁷⁰² TAMAMES, *op.cit.*, p. 29

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 48

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 35

III.1.5. Localisation des étrangers en Espagne

Les étrangers s'installent principalement dans les grandes villes dans lesquelles ils sont susceptibles de trouver plus facilement du travail. Selon les chiffres avancés par l'Institut National des Statistiques espagnol, 60% des étrangers vivaient, en 2003, dans la Communauté Autonome (C.A.) de Madrid, en Catalogne et dans la C.A. de Valence, 22,1 % en Andalousie, aux Iles Baléares et aux Canaries. Dans les régions du nord et de l'ouest, la population étrangère est moindre. Selon les chiffres de « l'Observatoire de l'Immigration », la situation en janvier 2009 est assez semblable à celle de 2003, puisque la majorité des étrangers vivent dans la C.A. de Madrid, en Catalogne et dans la C.A. de Valence⁷⁰⁵. (Voir tableaux page suivante.)

Tableau 3
*Régions autonomes dans lesquelles résident le plus de personnes étrangères*⁷⁰⁶

C.A. de Catalogne	1 189 279
C.A. de Madrid	1 063 803
C.A. de Valence	889 340

-Les étrangers dans la région de Madrid

La C.A. de Madrid accueille, nous l'avons vu, de nombreux immigrés. Ils étaient 1 063 803 personnes en 2009, soit 18,83% du total des étrangers qui vivent en Espagne. Selon les chiffres du « Padrón de habitantes » au 1^{er} janvier 2010, les étrangers qui résident dans la C.A. de Madrid sont 1 118 991⁷⁰⁷.

⁷⁰⁵ Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit., p. 6

⁷⁰⁶ Ibid.

⁷⁰⁷ Ibid., p. 5

Tableau 4
Nombre d'étrangers dans la C.A. de Madrid par rapport à la population totale
(Tableau élaboré à partir des données du « Padrón municipal de habitantes » au 1^{er} janvier 2010)

Total population de C.A. de Madrid	Espagnols	Etrangers
6 533 507	5 414 516	1 118 991

Les Equatoriens, les Colombiens, les Marocains et les Roumains sont les étrangers les plus nombreux dans la région de Madrid. Si l'on revient sur les nationalités majoritaires en Espagne, on remarque que la nationalité britannique n'est pas une nationalité majoritaire dans la C.A. de Madrid, ce qui confirme le fait que les Britanniques privilégient les zones méditerranéennes. En revanche, le nombre de Roumains a connu une augmentation de 352,20% entre 2003 et 2010 et la nationalité roumaine passe dès 2003 à la 4^{ème} place. Les Roumains sont, depuis 2007, la nationalité majoritaire de la région de Madrid et constituent 19,17% du total des étrangers de la région⁷⁰⁸.

Les Equatoriens occupèrent la 1^{ère} place des nationalités étrangères majoritaires entre 2003 et 2006. Leur nombre a beaucoup baissé: Il est passé de 184 262 en 2003 à 128 486 en 2010 (soit une baisse de 13,34%)⁷⁰⁹. Ils sont, en 2010, la seconde nationalité la plus présente après les Roumains et constituent 11,48% du total des étrangers de la région. Par ailleurs, des programmes d'aide au retour furent mis en place par le Gouvernement espagnol ou le gouvernement de la région de Madrid⁷¹⁰, et beaucoup d'immigrés équatoriens sont repartis ainsi dans leur pays d'origine. Les Marocains se sont maintenus pratiquement sans changement à la troisième place des nationalités majoritaires⁷¹¹.

Les tableaux suivants présentent un récapitulatif de l'évolution des nationalités étrangères majoritaires de la région entre 2003 et 2010, et les nationalités majoritaires en 2010:

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 398

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 399

⁷¹⁰ «Programas de retorno voluntario», www.madrid.org / «Programa de retorno voluntario de inmigrantes», Ministerio de trabajo e inmigración / «Más de 500 inmigrantes ecuatorianos se acogen a la oferta de repatriación», *El País*, 6 de febrero de 2001 / GUTIÉRREZ CALVO, Vera, «España pacta ayudas económicas para que los inmigrantes ecuatorianos vuelvan a su país», *El País*, 7 de agosto de 2007

⁷¹¹ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, p. 397

Tableau 5
Nationalités étrangères majoritaires dans la C.A. de Madrid
2003- janvier 2010
(Tableau élaboré à partir des données chiffrées du « Padrón de habitantes » au 1^{er} janvier 2010)⁷¹²

2003	2004	2005	2006
1- Equateur 2- Colombie 3- Maroc 4- Roumanie	1- Equateur 2- Colombie 3- Roumanie 4- Maroc	1- Equateur 2- Roumanie 3- Colombie 4- Maroc	1- Equateur 2- Roumanie 3- Maroc 4- Colombie
2007	2008	2009	Janvier 2010
1- Roumanie 2- Equateur 3- Maroc 4- Colombie	1- Roumanie 2- Equateur 3- Maroc 4- Colombie	1- Roumanie 2- Equateur 3- Maroc 4- Colombie	1- Roumanie 2- Equateur 3- Maroc 4- Colombie

Tableau 6
Nationalités étrangères majoritaires qui résident dans la C.A. de Madrid en pourcentages
Au 1^{er} janvier 2010⁷¹³

Roumains	19,17%
Equatoriens	11,48%
Marocains	8,20%
Colombie	6,52%

50,08% des étrangers qui résident dans la C.A. de Madrid sont des hommes, et 49,92% des femmes, pourcentages similaires à ceux des étrangers en Espagne, même si le pourcentage de femmes est plus élevé dans la C.A. de Madrid (49,92% contre 47,02% sur tout le territoire espagnol). Ce sont des

⁷¹²*Ibid.*

⁷¹³*Ibid.*, p. 273

personnes jeunes, puisque 44,72% d'entre elles ont entre 25 et 39 ans et seulement 3,33% ont plus de 60 ans⁷¹⁴.

Madrid est la capitale et la plus grande ville d'Espagne. Elle offre de grandes possibilités d'emplois dans l'hôtellerie ou le commerce. Par ailleurs, de nombreux couples madrilènes (ou résidants dans la région) travaillent à temps complet, les trajets entre leur lieu de travail et leur domicile sont longs, et ils ont besoin de quelqu'un qui s'occupe de leurs enfants après l'école (les horaires de travail espagnols sont, nous en avons déjà parlé, parmi les plus « tardifs » d'Europe) et des tâches ménagères, d'où le recours à une main d'œuvre féminine immigrée. Pendant les années du « boom » immobilier, les multiples chantiers en cours offraient également de grandes possibilités d'emplois.

-Les étrangers dans la région de Valence:

La région de Valence accueille de nombreux immigrés. La plupart sont venus, attirés par les emplois offerts dans le commerce, la construction, l'hôtellerie, l'agriculture ou le service domestique⁷¹⁵. Cette région a, en effet, connu une forte croissance économique jusqu'en 2008. C'est ce qu'indique par exemple le titre du *Periódico digital de la Comunidad Valenciana*: « *La economía valenciana registró un crecimiento superior a la media nacional durante el periodo 2000-2008* ». Le sous-titre de cet article précise: « *Creció un 3,04% durante el periodo frente al 2,98% del conjunto de España*⁷¹⁶. » 889 340 étrangers vivent dans la région de Valence au 1^{er} janvier 2009, soit 15,74% du total des étrangers qui vivent en Espagne⁷¹⁷ (En 2000, les étrangers qui résidaient dans la région de Valence représentaient 12,5% du total des étrangers en Espagne⁷¹⁸). Ils sont 884 622 au 1^{er} janvier 2010⁷¹⁹.

La province d'Alicante accueille 8,20% du total des étrangers qui vivent en Espagne (462 974 personnes), la province de Valence 5,58% et la province de Castellón seulement 1,97%⁷²⁰.

Le tableau suivant présente le nombre d'étrangers inscrits sur les registres des mairies de la région de Valence entre 2000 et 2006, ainsi que le nombre d'étrangers qui possèdent un permis de séjour:

⁷¹⁴*Ibid.*, p. 121

⁷¹⁵*Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana*, Fundación Ceim, diciembre de 2008 p.300

⁷¹⁶*El periodico.com, periódico digital de la Comunidad valenciana*, 28 de junio de 2012

⁷¹⁷*Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit.*, p. 8

⁷¹⁸*Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana*, Centro de Estudios para la integración social y formación de inmigrantes, Fundación de la Comunidad Valenciana, 2006, p. 25

⁷¹⁹*Situación de la población inmigrante en la Comunitat Valenciana*, mayo de 2010, Observatorio de la Inmigración de la Comunidad Valenciana, www.observatorioinmigración.gva.es

⁷²⁰*Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana.*, *op.cit.*, p. 13

Tableau 7
*Nombre d'étrangers de la région de Valence*⁷²¹

Année	Etrangers inscrits sur les registres des mairies (« Padrón de Habitantes »)	Etrangers qui possèdent un permis de séjour en vigueur
2000	156 207	80 594
2001	199 574	86 994
2002	301 143	101 368
2003	413 760	138 421
2004	464 317	180 011
2005	581 985	227 103
2006	657 500	340 528

On constate que de nombreux étrangers sont inscrits sur les registres des mairies, mais n'ont pas toujours réglé leur situation administrative. Le nombre d'étrangers en situation administrative encore irrégulière est assez important, ce qui pourrait s'expliquer par les secteurs offrant majoritairement des emplois qui pratiquent souvent le travail non déclaré.

Avant 1992, 60% des étrangers qui vivaient dans la région étaient originaires de l'Union Européenne et 15% d'Afrique du Nord et d'Amérique (du Sud ou Centrale). Entre 1992 et 2001, l'immigration à destination de la région de Valence a beaucoup augmenté et l'origine des immigrants s'est diversifiée⁷²². Entre 2002 et 2007 de nombreuses personnes originaires d'Europe de l'Est (hors Union Européenne) sont arrivées pour travailler dans la région de Valence.

En 2006, les Equatoriens sont la nationalité étrangère majoritaire (26% du total des étrangers), suivis des Colombiens (12,5%) et des Roumains (4,38%)⁷²³. En 2008, les Britanniques sont les plus nombreux (16%), suivis des Roumains (15%) et des Marocains (8%)⁷²⁴. En 2008, les Britanniques constituaient par exemple 19,23% du total des étrangers, et 6,80% du total de la population de la ville

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² REHER SULLIVAN, David (dir.), *La inmigración en la Comunitat Valenciana. Principales resultados de la Encuesta nacional de Inmigrantes 2007*, Generalitat Valenciana, p. 15

⁷²³ *Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana*, p. 50

⁷²⁴ *Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana*, Fundación Ceim, diciembre de 2008, p. 46

de Benidorm⁷²⁵. Cette tendance se maintient en 2010, puisque le classement par nationalité majoritaire de 2008 reste le même: Les Britanniques sont les plus nombreux suivis des Roumains et des Marocains⁷²⁶. En 2012, les Britanniques sont toujours la nationalité majoritaire de Benidorm et constituent 20,04 du total des étrangers et 7,57% de la population totale de cette ville⁷²⁷.

Le tableau suivant présente les nationalités majoritaires (et leur pourcentage par rapport au total d'étrangers dans la municipalité) dans les villes de Valence, Alicante et Castellón:

Tableau 8
Nationalité étrangères majoritaires dans les villes de Valence, Alicante et Castellón⁷²⁸

ville de Valence	1° Equateur (25,93%) 2° Colombie (12,46%) 3° Algérie (5,01%) 4° Roumanie (4,38%)
ville d'Alicante	1° Colombie (12,3%) 2° Equateur (11,7%) 3° Argentine (11,2%) 4° Algérie (7,3%)
Ville de Castellón	1° Roumanie (60%) 2° Maroc (7%) 3° Colombie (6%)

⁷²⁵ Benidorm en cifras 2008, Ayuntamiento de Benidorm, 2008, p. 20

⁷²⁶ Datos generales sobre población extranjera en la Comunidad Valenciana, Generalitat Valenciana, segundo trimestre de 2010

⁷²⁷ Benidorm en cifras 2012, Ayuntamiento de Benidorm, 2012, p. 21

⁷²⁸ FABRA, María, «La baja tasa de paro de Castellón atrae a una extensa colonia», *El País*, 2000 / LATORRE, Xavier, «La patronal necesita 4000 inmigrantes para paliar la escasez de trabajadores en Castellón», *El País*, 27 de junio de 2000 / GÓMEZ GIL, Carlos, *La población inmigrante en la ciudad de Alicante en 2008*, Documento Informativo, Observatorio de la inmigración en Alicante, Universitat d'Alacant, Vicerectorat d'extensió universitària, 2008, p. 10 / *Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana*, Fundación CeIM, diciembre de 2008

On remarque, en observant ce tableau, que les Roumains (hommes et femmes, car nous ne disposons pas toujours de données par sexe comme pour la région de Madrid) sont la nationalité majoritaire de la ville de Castellón. Les articles «La baja tasa de paro de Castellón atrae a una extensa colonia»⁷²⁹ et «La patronal necesita 4000 inmigrantes para paliar la escasez de trabajadores en Castellón»⁷³⁰ publiés dans *El País* en 2000 montrent que la province de Castellón a eu, elle aussi, besoin de beaucoup de main d'œuvre étrangère pour travailler dans l'industrie (de la céramique surtout), l'agriculture ou l'hôtellerie.

Dans la ville d'Alicante, la plupart des étrangers sont originaires de pays hors Communauté Européenne. En 2008, les Colombiens occupent la première place des nationalités étrangères et les Equatoriens la seconde (ces deux nationalités constituent 19,8% du total des étrangers qui résident à Alicante). Le nombre d'Equatoriens a augmenté régulièrement, et beaucoup sont venus à travers le regroupement familial⁷³¹. Ils étaient 5 en 1997, et sont 4520 en 2008.

Par ailleurs, le nombre d'Italiens et de Français a beaucoup augmenté depuis quelques années (Les Italiens, par exemple, étaient 215 en 1997, et 2746 en 2008⁷³²). On remarque que des Paraguayens et des Boliviens ont immigré en Espagne et se sont également installés dans cette ville. Les Marocains, les Argentins et les Algériens ont continué à arriver de façon régulière, puisqu'ils ont visiblement des réseaux migratoires stables, à destination, notamment, d'Alicante⁷³³. La nationalité équatorienne est également majoritaire dans la ville de Valence, elle constitue 26% du total des étrangers résidant à Valence, mais seulement 2,6% du total de la population de Valence (population espagnole et étrangère). La seconde nationalité majoritaire est la colombienne (nationalité qui constitue 12,5% des étrangers, et seulement 1,2% du total de la population)⁷³⁴.

-L'immigration en Catalogne

La Catalogne est, depuis longtemps, un pôle industriel important pour le pays⁷³⁵. Elle fut pendant longtemps une des régions espagnoles qui accueillit le plus d'émigrés « de l'intérieur » en provenance

⁷²⁹FABRA, María, *op.cit.*

⁷³⁰LATORRE, Xavier, *op.cit.*

⁷³¹GÓMEZ GIL, Carlos, *op.cit.*

⁷³²*Ibid.*, p. 14

⁷³³*Ibid.*, p. 12

⁷³⁴ *Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana*, Fundación Ceim, diciembre de 2008

⁷³⁵GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / SANZ BERZAL, Bernardino (coord.), *Inmigración y sistema productivo en la Comunidad de Madrid*, Departamento de Geografía Humana de la Universidad Complutense de Madrid, Comunidad de Madrid, Consejería de economía e innovación tecnológica, Dirección General de Economía y Planificación, 2004

d'autres régions espagnoles (Andalousie, Estrémadure et région de Murcie surtout). Depuis la fin des années 90, elle accueille également de nombreux immigrés en provenance de différents pays du monde⁷³⁶.

L'immigration en Catalogne est assez répartie, mais de nombreux étrangers vivent à Barcelone (un peu pour les mêmes raisons qui en ont poussé d'autres à s'installer à Madrid) et dans les principales villes de la région: Selon les chiffres présentés dans le rapport *Datos de la inmigración en Cataluña. Perfiles demográficos*, publié en 2011, 14,9% des immigrés de la région vivent à Barcelone⁷³⁷. Par ailleurs, beaucoup s'installent dans la province de Lérida, afin de travailler, comme saisonniers, pendant les campagnes agricoles de mai à mi octobre. (Luis Gomez relatait, dans l'article «Se busca mano de obra extranjera» publié en 2000 dans le quotidien *El País*, le besoin de main d'œuvre dans cette région⁷³⁸), 21,8% s'installent dans la province de Gérone (beaucoup participent aux récoltes de fruits en août et septembre) et 18,5%⁷³⁹ s'installent près de Tarragone où les besoins de main d'œuvre sont importants pour les vendanges⁷⁴⁰. Au 1^{er} janvier 2009, les étrangers représentent 15,9% de la population totale de Catalogne. Au 1^{er} janvier 2010, 1 234 068 personnes étrangères vivent en Catalogne, soit 16,4% de la population⁷⁴¹.

Si l'on analyse la localisation des étrangers en Espagne par nationalité, il en ressort que les Allemands et les Britanniques privilégient les régions touristiques: les premiers sont très présents dans la province d'Alicante (24,5%) sur les Iles Canaries (13,6%) et aux Baléares (17,6%), tandis que les Britanniques s'installent plutôt dans les provinces d'Alicante (33,1%) ou de Malaga (20,8%)⁷⁴². Les Equatoriens, les Colombiens et les Marocains vivent essentiellement à Madrid et à Barcelone. Les Roumains, dont nous reparlerons plus en détail un peu plus loin, vivent essentiellement dans la C.A. de Madrid et dans la province de Castellón (C.A. de Valence)⁷⁴³.

Le tableau suivant nous montre que la répartition par province varie un peu par rapport à la répartition par région autonome. C'est Madrid qui accueille le plus d'immigrés. La province de Barcelone occupe la

⁷³⁶ *La inmigración ahora y aquí. Cataluña 2008*. Datos estadísticos, Generalitat de Catalunya, Instituto de Estadística de Catalunya, enero de 2009

⁷³⁷ *Datos de la inmigración en Cataluña. Perfiles demográficos*, generalitat de Catalunya, Departament de benestar Social i Família, Direcció per a la Immigració, Xifres provisionals a 1 de juliol de 2011

⁷³⁸ GOMEZ, Luis, «Se busca mano de obra extranjera», *El País*, 14 de junio de 2000

⁷³⁹ *Ibid.*,

⁷⁴⁰ VANDELLÓS, I. / SOLÀ, Josep A., *la inmigración en Cataluña*, Centro de Investigaciones Sociológicas y Agencia Estatal, *Boletín del Estado*, 2011

⁷⁴¹ *La inmigració en xifres, Butlletí Secretaria per la immigració*, número 6, juliol de 2010, Observatori de la immigració a Catalunya, www.migra.cat/cat

⁷⁴² *Extranjeros en España*, Cifras INE, *Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, marzo de 2004

⁷⁴³ *Extranjeros en España*, Cifras INE, *op.cit.*

seconde place, et la province d'Alicante la troisième. Ces trois provinces accueillent à elles seules 41,23% du total de la population étrangère qui réside en Espagne⁷⁴⁴.

Tableau 9
Provinces espagnoles (et région dans le cas de Madrid) dans lesquelles résident le plus de personnes étrangères⁷⁴⁵

Madrid	1 063 803 (18,83%)
Province de Barcelone	802 006 (14,20%)
Province d'Alicante	462 974 (8,20%)

Les Européens sont majoritaires dans presque toutes les provinces espagnoles. Les Américains occupent la seconde place, et les étrangers originaires d'Afrique la troisième. Cependant, dans les Asturies, en Galice, en Cantabrie, en Catalogne et à Madrid, les étrangers originaires d'Amérique sont plus nombreux. Ceuta et à Melilla sont les seules régions dans lesquelles la population étrangère originaire d'Afrique est majoritaire (cela est dû, bien évidemment, à leur situation géographique)⁷⁴⁶. Les immigrants américains sont des immigrants « économiques » qui viennent en Espagne afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. C'est également le cas pour les immigrants africains. Cette immigration économique n'est pas perçue par les Espagnols de la même façon que l'immigration « de luxe » des Britanniques, des Allemands ou des Français qui s'installent en Espagne et sont souvent retraités ou mutés en Espagne par leur entreprise.

III.1.6. Installation en Espagne: rôle des réseaux d'entraide migrants

Les premiers immigrants ne disposaient pas d'aide à leur arrivée en Espagne. Mais, au cours des années, les personnes déjà installées dans ce pays ont servi de référence à des parents ou des amis qui voulaient immigrer. Ils les ont informés sur la vie en Espagne, les possibilités d'emploi dans ce pays.

⁷⁴⁴ *Ibid.*, p. 13

⁷⁴⁵ *Ibid.*

⁷⁴⁶ *Ibid.*, p. 44

-L'arrivée en Espagne

Les réseaux migrants fournissent des informations sur les démarches à entreprendre pour trouver un travail ou un logement: Des amis, des parents, ou d'autres compatriotes permettent d'obtenir des informations sur un éventuel emploi vacant, et servent parfois d'intermédiaire entre les éventuels employeurs et les arrivants. Les différents lieux de culte, les associations de migrants, les lieux de rencontre « habituels » des membres de certaines communautés jouent également un rôle important lors de l'arrivée en Espagne. La chercheuse Rosa Aparicio a étudié les réseaux migrants en Espagne. Les résultats d'une de ces études montrent que les immigrants s'adressent en priorité à un compatriote lorsqu'ils cherchent un emploi (dans 78,2% des cas), ou un logement (dans 75,2% des cas). Ils le font moins fréquemment s'il s'agit d'aide juridique (ils le font seulement dans 44,9% des cas), ou de la santé (28,9%)⁷⁴⁷. Dans son ouvrage *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*, Carmen Gregorio Gil a analysé les réseaux migrants dominicains, qu'elle définit ainsi:

*Para que se den y mantengan las migraciones internacionales, se hace necesaria la activación de una serie de contactos que forman parte de una red de relaciones preexistente-de parentesco, amistad o vecindad [...] A través de estas redes fluirá información, recursos y todo tipo de bienes y servicios materiales y no materiales orientados a que la inmigración se lleve a cabo*⁷⁴⁸.

Ses recherches lui ont également permis de distinguer ces réseaux d'entraide véritable d'autres plus « opportunistes » qui profitent financièrement de l'émigration. Il s'agit d'agences de voyages plus ou moins légales qui organisent (naturellement contre rémunération) le départ des personnes qui émigrent, s'occupent des démarches administratives (demande de visa, obtention du passeport...), et prennent parfois également contact avec d'autres membres de ce réseau dans le pays récepteur. Dans certains cas, ces agences (il s'agit aussi de particuliers) prêtent même l'argent nécessaire au voyage vers le pays récepteur, souvent à un taux très élevé⁷⁴⁹. Nous verrons, lorsque nous traiterons le cas particulier de l'immigration roumaine, que ce genre d'abus est assez courant.

⁷⁴⁷ GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *op.cit.*, p. 139

⁷⁴⁸ GREGORIO GIL, *op.cit.*, p. 35

⁷⁴⁹ *Ibid.*, p. 7

-Le logement

A leur arrivée, beaucoup d'immigrés sont aidés par leurs parents, leurs amis ou des compatriotes dans leur recherche de logement. Certains vivent quelque temps chez eux, avant de trouver un logement propre. Beaucoup de femmes qui exercent un emploi dans le travail domestique logent directement chez leurs employeurs. Quoi qu'il en soit, la recherche d'un logement s'avère souvent très ardue: les loyers sont chers, les immigrés parfois discriminés ou victimes d'agences immobilières sans scrupules. Les chercheurs Joaquín Giró et Alicia Fernández soulignent les difficultés auxquelles sont confrontés les immigrés en Espagne dans leur recherche d'un logement: « *En ciertas ocasiones se han demostrado hábitos xenófobos en el mercado de alquiler [...] los inmigrantes suelen pagar más que los españoles, tanto si alquilan como si compran*⁷⁵⁰. » Par ailleurs, le fait de ne pas parler espagnol, et la situation administrative (souvent irrégulière à leur arrivée) dans laquelle ils se trouvent sont autant d'obstacles à leur recherche d'un logement décent. Ils ont donc souvent recours à la colocation dans des logements moins chers, mais parfois en mauvais état⁷⁵¹. Les chercheurs Jesús Leal et Aitana Alguacil, auteurs d'une étude sur ce sujet, soulignent le fait que la colocation de chambres s'avère être une pratique habituelle, car « *este tipo de alquiler no requiere de papeles*⁷⁵² ». Les locataires « officiels » des appartements en question sont souvent des immigrés qui ont déjà réglé leur situation administrative et sous-louent des chambres. Les abus sont fréquents car le locataire « officiel » décide du règlement intérieur, et peut parfois tromper ses colocataires sur les factures à payer ou les espaces communs à leur disposition. La cohabitation s'avère parfois difficile, voire dramatique, car elle relève d'une contrainte économique et non pas d'un choix personnel⁷⁵³. En 2007, 33,63% des immigrés vivaient « entassés » dans des appartements trop petits (ce pourcentage fut calculé en fonction de la taille de l'appartement, du nombre de chambres et du nombre de personnes qui y vivent)⁷⁵⁴.

Lorsque leur situation se stabilise (situation administrative en Espagne résolue, emploi...), la plupart des immigrés cherchent un logement pour eux et leurs parents proches (conjointes et enfants).

En Espagne, la majorité des immigrés sont donc locataires (71% du total des immigrés en 2007⁷⁵⁵), alors que la plupart des Espagnols sont propriétaires (En 2007, seulement 17,4% des Espagnols étaient locataires). En 2007 la plupart des immigrés propriétaires étaient originaires de l'Union Européenne,

⁷⁵⁰ GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *op.cit.*, p. 130

⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 171

⁷⁵² LEAL, Jesús / ALGUACIL, Aitana, «Vivienda e inmigración: las condiciones y el comportamiento residencial de los inmigrantes en España», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 131

⁷⁵³ *Ibid.*, p. 134

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 141

⁷⁵⁵ *Ibid.*, p. 131

des Etats-Unis (58%) ou du Maroc (35,5%). Les Marocains sont en Espagne depuis plus longtemps, pensent y rester et choisissent un logement en propriété⁷⁵⁶.

Quelles sont les conditions de travail de la plupart des émigrés qui arrivent en Espagne? Dans quels domaines travaillent-ils principalement? Nous allons tenter de faire le point maintenant.

III.1.7. L'insertion sur le marché du travail espagnol

- Secteurs principaux d'activité

Les immigrés trouvent en général un emploi dans les secteurs qui ont un besoin pressant de main d'œuvre et demandent généralement peu de qualification: la construction, l'agriculture, l'industrie, l'hôtellerie, le service domestique ou le domaine des soins (gardes d'enfants, soins aux personnes âgées et handicapées). La chercheuse Monique Héritier avance les chiffres suivants: en 2002, 61,3% des immigrés travaillaient dans le secteur des services (service domestique, soins aux personnes âgées...), 15,4% dans le domaine de la construction, 14,2% dans l'agriculture, et 9,2% dans l'industrie⁷⁵⁷. Un rapport sur l'immigration latino-américaine en Espagne montre également qu'en 2007, 69,6% des immigrés latino-américains travaillaient dans le secteur des services, 20,51% dans la construction, 5,01% dans l'industrie, et 4,67% dans l'agriculture⁷⁵⁸. Beaucoup d'immigrés latino-américains travaillent par exemple dans l'hôtellerie (service des chambres) ou la restauration (en tant que serveurs ou aides cuisiniers). Ils représentent en effet 47% du total des étrangers de ce secteur⁷⁵⁹.

Le pourcentage de travail « au noir » est très important dans le secteur des services (service domestique, gardes d'enfants ou de malades...). Beaucoup d'immigrés travaillent sans être déclarés, souvent sans contrat de travail, ce qui entraîne fréquemment des abus: « *Se concentra en ocupaciones de baja cualificación, jornadas laborales que a veces incluyen los fines de semana, mala remuneración y escaso prestigio*⁷⁶⁰. » L'« économie souterraine » (« *economía sumergida* ») est en effet importante en Espagne. Selon Gabrielli, le pourcentage de l'économie souterraine dans le PNB de

⁷⁵⁶ *Ibid.*, p. 134

⁷⁵⁷ HERITIER, Monique, « Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? », *op.cit.*, p. 60

⁷⁵⁸ GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / JIMÉNEZ BASCO, Beatriz / REDONDO GONZÁLEZ, ÁNGELA, « La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI », *op.cit.*

⁷⁵⁹ *Ibid.*

⁷⁶⁰ *Ibid.*

l'Espagne était de 12,37% en 1976, et de 26,92 en 1995⁷⁶¹. Il semble plus facile de travailler illégalement en Espagne qu'en France par exemple. Vincent Maisongrande souligne également la présence habituelle des immigrés sur ce qu'il nomme « *le marché du travail parallèle*⁷⁶². »

Dans son article «*Imágenes, percepciones e identidad. Una perspectiva de análisis de la inmigración en España*», María de los Ángeles Corpas souligne les conditions de travail parfois précaires des immigrés: « *[Trabajan] en condiciones laborales de seguridad, estabilidad y remuneración muy por debajo de las que aceptarían sus homólogos españoles*⁷⁶³. » Les abus sont également fréquents dans l'agriculture: « *La estabilidad en este sector es nula y los salarios muy por debajo de lo estipulado en el convenio [...] En el caso de aquellos que están en situación irregular, la situación empeora, ya que se encuentran ante una total disponibilidad hacia el empresario*⁷⁶⁴. »

L'immigration a eu, nous l'avons vu, un impact positif sur la société espagnole. Pourtant, les immigrés ne sont pas toujours les premiers bénéficiaires de cet essor économique. En effet, ils trouvent un emploi dans des secteurs qui avaient un pressant besoin de main d'œuvre, mais qui n'offrent pas toujours de bonnes conditions de travail. De nombreux ont travaillé, ou travaillent encore sans contrat de travail, et ne sont pas affiliés à la Sécurité Sociale espagnole (au 1^{er} janvier 2002, seuls 30,6% des immigrés étaient affiliés⁷⁶⁵). L'«économie souterraine» emploie encore de nombreux immigrés. La situation est différente selon le type de profession exercée. Beaucoup de travailleurs étrangers employés dans l'hôtellerie et le commerce possèdent actuellement un contrat de travail, car les contrôles de l'inspection du travail se sont multipliés⁷⁶⁶. Il en est de même dans la construction, secteur dans lequel les abus étaient nombreux, comme nous avons pu le constater plus haut⁷⁶⁷. En revanche, la situation des immigrés employés dans le service aux particuliers (service domestique, gardes d'enfants et soins aux personnes âgées) est encore très précaire, puisque encore beaucoup d'entre eux ne possèdent pas de contrat de travail et sont plus vulnérables au moment de réclamer leurs droits. Or ce secteur emploie majoritairement des femmes.

⁷⁶¹ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p.93

⁷⁶² MAISONGRANDE, Vincent, *op.cit.*

⁷⁶³ CORPAS AGUIRRE, María de los Ángeles, «*Imágenes, percepciones e identidad. Una perspectiva de análisis de la inmigración en España*», *Scripta Nova, Revista electrónica de geografía y Ciencias Sociales*, Universidad de Barcelona [ISSN 1138-9788], n°94 (42), 1 de agosto de 2001

⁷⁶⁴ *Mujeres inmigrantes. Factores de exclusión e inserción en una sociedad multiétnica. La situación en en España*, Departamento Confederal de la Mujer, Comisión ejecutiva confederal de UGT, febrero de 2001

⁷⁶⁵ *Ibid.*, p. 126

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 120

⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 126

Par ailleurs, les différences de salaire entre nationaux et travailleurs immigrés sont encore trop souvent une réalité. Une enquête récente révélait que 33,6% des immigrés gagnent entre 601 et 900 euros par mois, 19,2% entre 451 et 600 euros, 12,1% entre 301 et 450 euros, et seulement 14% plus de 1201 euros⁷⁶⁸. Ils vivent généralement dans des conditions modestes: « *Más del 30% de ellos se encuentran por debajo del umbral del 60% de la mediana de la renta, frente a algo más del 18% de los españoles*⁷⁶⁹. »

-Emplois des femmes immigrées

Les auteurs de l'étude *Mujeres inmigrantes. Invisibilidad y práctica cotidiana* ont analysé de façon très pertinente les domaines dans lesquels travaillent majoritairement les femmes immigrées:

*La incorporación de la mujer al mercado laboral, el incremento de la renta familiar de las clases medias, el envejecimiento de la población y consecuentemente, el incremento de la dependencia y la no asunción por parte de los poderes públicos de los costes derivados del cuidado y atención de la familia que hasta ahora ostentaban las mujeres, han conllevado la cada vez mayor demanda de personas que cubran esta necesidad social. Esta demanda de mano de obra femenina se ha convertido en el yacimiento de empleo fundamental para la mujer inmigrante*⁷⁷⁰.

Les femmes immigrées travaillent essentiellement dans le service domestique (7 étrangères sur 10 selon un rapport publié en 2006). Ana Alfageme précise, dans son article «Más de la mitad de las empleadas domésticas son extranjeras» publié la même année, le fait que 52,2% des employées de maison sont étrangères⁷⁷¹. L'étude «Mujeres inmigradas y trabajo» réalisée par le Collectif IOE souligne l'énorme importance de ce secteur comme «*“puerta de entrada” al empleo en España*⁷⁷²»: la demande de main d'œuvre est grande, les femmes immigrées trouvent ainsi rapidement un emploi dans le service domestique (voire la garde d'enfants ou les soins aux personnes âgées), sans avoir toujours, au préalable, régularisé leur situation administrative. En effet, c'est un secteur qui emploie de

⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 131

⁷⁶⁹ BRUGUETAS, María / MORENO, Francisco Javier, *op.cit.*

⁷⁷⁰ GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *op.cit.*, p. 107

⁷⁷¹ ALFAGEME, Ana, «Más de la mitad de las empleadas domésticas son extranjeras», *El País*, 13 de marzo de 2006

⁷⁷² COLECTIVO IOE, «Mujeres inmigradas y trabajo», CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 38

nombreuses personnes sans contrat, après un accord tacite entre les deux parties sur les horaires et le salaire à percevoir. Selon une étude du Syndicat espagnol UGT publiée en 2003, l'Espagne ne fait pas figure d'exception dans ce domaine: « *El número de trabajadores domésticos no legalizados en la Unión Europea oscila entre un 50 y un 80*⁷⁷³. » En 2007, seules 12,13% des immigrées latino-américaines employées dans le service domestique étaient déclarées, alors que leur nombre est bien plus important dans ce secteur⁷⁷⁴. Certaines employées de maison logent chez leurs employeurs (ce sont les employées « internes »), d'autres vivent à l'extérieur et sont payées au mois ou à l'heure.

Le « *Real Decreto 1424/1985 de 1 de agosto* » régularise depuis 1985 le travail des employés de maison, et les devoirs des employeurs. La législation pour les employés de maison « Régimen especial de Empleados del Hogar » est différente de la législation des travailleurs salariés (« régime General »):

*El trabajo doméstico no está incluido en el Estatuto de los Trabajadores, al ser considerado una relación laboral de carácter especial. La especialidad reside en que se trata de un trabajo que se lleva a cabo en el domicilio familiar (no es extra domiciliario), íntimo (privado) y la relación laboral se basa en la confianza. De hecho, el gran problema del trabajo doméstico es esta cuestión de la confianza: prácticamente todas las condiciones laborales se dejan al acuerdo de las partes y en la práctica no se firman contratos que establezcan claramente cuáles son los derechos y obligaciones de las partes [...] El servicio doméstico no cotiza por desempleo y la base de cotización es el salario mínimo profesional, que normalmente se descuenta del salario de la trabajadora (es decir, lo paga íntegro la trabajadora, no el empleador). Las bajas por enfermedad siguen el régimen de autónomos, a pesar de ser un trabajo por cuenta ajena*⁷⁷⁵.

Les abus sont nombreux, de nombreux employeurs ne respectent pas cette législation (surtout en ce qui concerne les horaires qui sont officiellement de « *9 horas de trabajo efectivo más las horas de presencia acordadas por las partes* ». Le flou persiste souvent en ce qui concerne les heures de présence : « *En las horas de presencia la trabajadora no trabaja: ayuda*⁷⁷⁶. » Les employées

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 109

⁷⁷⁴ GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / JIMÉNEZ BASCO, Beatriz / REDONDO GONZÁLEZ, ÁNGELA, « La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI », *op.cit.*

⁷⁷⁵ MESTRE I MESTRE, Ruth M., « Trabajadoras de cuidado. Las mujeres de la ley de Extranjería », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 145,146

⁷⁷⁶ *Ibid.*, p. 146

« *internas* » manquent d'intimité, de liberté, leurs heures de repos et de repas ne sont pas toujours respectées, elles sont très vulnérables en cas de litige avec leurs employeurs:

La mayoría se ve indefensas para denunciar ciertos abusos e incluso para abandonar el domicilio por encontrarse en situación de dependencia del empleador [...] o por miedo a ser deportadas (aquellas que se encuentran en situación irregular); o miedo a perder el permiso de residencia si el empleador es quien lo solicitó para ella (en este caso están obligadas a mantener su empleo, al menos durante seis meses⁷⁷⁷.

Elles trouvent parfois, après plusieurs années dans le service domestique, un emploi mieux rémunéré: « *Hay una tendencia, lenta y que no se verifica en todos los casos, a una movilidad ocupacional ascendente hacia otras ramas o hacia otros empleos dentro de la misma actividad⁷⁷⁸.* » Mais cela n'est pas toujours le cas: « *Sin embargo, las posibilidades de cambio son limitadas⁷⁷⁹.* » Cela dépend beaucoup de leur formation, leur âge, ou leur niveau d'espagnol (ou d'autres langues officielles d'Espagne). D'autres femmes travaillent dans l'hôtellerie ou le commerce⁷⁸⁰, et également dans l'agriculture. Les Chinoises sont les plus nombreuses à travailler dans la restauration ou le commerce. Elles dirigent souvent un restaurant ou un magasin avec leur conjoint, et sont plus nombreuses à être à leur compte que les femmes d'autres nationalités. En général, elles travaillent au sein de la communauté chinoise⁷⁸¹.

Les emplois que la société réceptrice offre aux femmes immigrées sont donc souvent des emplois peu valorisants et mal payés, et elles sont soumises à une grande précarité (mauvaises conditions de travail, bas salaires, contrats à durée déterminée, voire absence totale de contrat...):

los empleos a los que se dirigen, en general son rutinarios, poco valorados, peor pagados y sujetos a una gran temporalidad [...] se someten a las condiciones no deseadas por la mujer

⁷⁷⁷ GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *Mujeres inmigrantes. Invisibilidad y práctica cotidiana*, Instituto de Estudios Riojanos, Logroño, 2004, p. 114

⁷⁷⁸ Colectivo IOÉ, «Mujeres inmigradas y trabajo », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 38

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 39

⁷⁸⁰ GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / JIMÉNEZ BASCO, Beatriz / REDONDO GONZÁLEZ, ÁNGELA, «La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI», *op.cit.*

⁷⁸¹ SAIZ LÓPEZ, Amelia, «Mujeres empresarias chinas en un contexto migratorio. Adaptación y continuidad », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 65

europea emancipada al encontrarse inmersas en una doble condición: ser trabajadoras del servicio a personas y mantener los roles tradicionales del ama de casa ⁷⁸².

La situation des immigrées employées dans le service domestique ou les soins aux particuliers (gardes d'enfants, soins aux personnes âgées ou malades) devrait être plus réglementée, comme le soulignent les chercheurs F. Javier Moreno et María Bruquetas:

También constituye un reto la formalización del amplio mercado del cuidado de niños y personas dependientes que ha crecido de forma exponencial en España en los últimos años, fundamentalmente a través de la economía informal y el empleo de mano de obra inmigrante femenina ⁷⁸³.

Nous verrons dans la quatrième partie de ce travail quelles mesures l'Etat espagnol a mis en place, afin d'améliorer la situation des immigrées qui travaillent dans ce domaine.

Il est possible également d'immigrer en Espagne en ayant déjà un contrat de travail obtenu avant le départ.

-Les contrats en origine

«Les contrats en origine» permettent l'entrée légale de travailleurs saisonniers étrangers. Les entreprises espagnoles recrutent les travailleurs dont elles ont besoin directement dans leur pays. Cela peut se faire à travers le « contingent » (« *el contingente* »), qui existe depuis 1993 en Espagne: Le Gouvernement espagnol définit chaque année le nombre de personnes nécessaires pour travailler dans l'agriculture, l'industrie alimentaire ou la construction, et transmet sa demande aux autorités du pays en question. Les personnes choisies obtiennent un contrat, un visa au consulat espagnol, et entrent en Espagne en toute légalité. Des accords sont signés avec certains pays comme la Colombie, la Roumanie ou la République Dominicaine⁷⁸⁴. La plupart des emplois proposés sont des emplois saisonniers, les travailleurs du « contingent » doivent donc s'engager par écrit à retourner chez eux à la fin de leur contrat. Depuis 1999, certaines organisations d'agriculteurs espagnoles (ASAJA ou COAG

⁷⁸² GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *op.cit.*, p. 177, 178

⁷⁸³ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», *op.cit.*, p. 183

⁷⁸⁴ «Inmigración firmará convenios para contratar colombianos, rumanos y dominicanos», *El Mundo*, 24 de abril de 2001

par exemple)⁷⁸⁵ ont également recruté des travailleurs étrangers directement dans leur pays pour des campagnes agricoles (indépendamment du « contingent » imposé par le gouvernement), ou à travers des entreprises de travail temporaires. Des entreprises privées d'autres secteurs recrutent dans les pays d'origine⁷⁸⁶.

Certaines institutions régionales ont également recours aux contrats en origine à travers leur agence pour l'emploi (« Agencia nacional para el Empleo, Servei d'ocupació de Catalunya... »)⁷⁸⁷. Le Gouvernement régional catalan a ainsi ouvert en 2006 une annexe du « Servei d'ocupació de Catalunya », afin de pouvoir recruter des travailleurs saisonniers colombiens (une annexe semblable existe déjà à Tanger et à Varsovie). Cette annexe doit servir d'intermédiaire entre les entreprises catalanes et les travailleurs colombiens potentiels⁷⁸⁸.

Certains articles de presse relatent les démarches entreprises par les entreprises agricoles catalanes de la province de Lérida, mais évoquent surtout le recrutement de travailleurs saisonniers pour la récolte des fraises à Huelva: « Más contratación de inmigrantes para la fresa⁷⁸⁹ », « Doscientos inmigrantes, de los que el 90% son mujeres, llegan mañana a Huelva para la campaña de la fresa » (Certains viennent avec un contrat de 9 mois – pour toute la durée de la saison –, d'autres avec un contrat de 2 mois seulement)⁷⁹⁰, « Freshuelva ultima la llegada de 1500 trabajadoras polacas con contratos en origen⁷⁹¹ ». En 2002, la région prévoyait des contrats en origine pour 7000 travailleurs immigrés⁷⁹². En 2003, les entreprises agricoles de la région ont besoin de 60 000 travailleurs saisonniers, et 12 000 obtinrent un contrat en origine (ils étaient majoritairement polonais et roumains)⁷⁹³. La région de Séville avait estimé le besoin de main d'œuvre pour 2005 à 80 000 saisonniers. De nombreux travailleurs saisonniers, dont 34 000 étrangers, furent alors engagés⁷⁹⁴. En juin 2006, 22 000 travailleurs saisonniers étrangers (surtout des Marocains et des Equatoriens) obtinrent un contrat⁷⁹⁵. Des Polonais, des Roumains et des Bulgares participent également aux campagnes agricoles⁷⁹⁶. Par ailleurs,

⁷⁸⁵ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 34

⁷⁸⁶ « Empresas de Valladolid solicitan permisos para que 200 rumanos y búlgaros trabajen », *El Mundo*, 31 de julio de 2008

⁷⁸⁷ PARAJES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial s.a., Barcelona, 2007, p. 199

⁷⁸⁸ « El Govern obrirà una oficina de contratación en origen de inmigrantes en Bogotá », *ABC*, 7 de agosto de 2006

⁷⁸⁹ « Más contratación de inmigrantes para la fresa », *ABC*, 8 de mayo de 2003

⁷⁹⁰ « Doscientos inmigrantes, de los que el 90% son mujeres, llegan mañana a Huelva para la campaña de la fresa », *ABC*, 3 de octubre de 2004

⁷⁹¹ « Freshuelva última la llegada de 1500 trabajadoras polacas con contratos en origen », *ABC*, 12 de enero de 2002

⁷⁹² *Ibid.*

⁷⁹³ « Comienza en Huelva la campaña de recolección de la fresa », www.diariocordoba.com, 1 de febrero de 2003

⁷⁹⁴ « Las campañas de la fresa y la aceituna prescindieron de la mano de obra inmigrante », www.elmundo.es, 21 de diciembre de 2009

⁷⁹⁵ CAPARRÓS, A., « La contratación en origen de temporeros para la vendimia se multiplica por treinta en cinco años », *ABC*, 13 de octubre de 2006

⁷⁹⁶ « Freshuelva prevé que la cosecha de fresa alcance este año 300 000 toneladas », *ABC*, 30 de enero de 2006

un accord avec le Maroc existe depuis 2005 et facilite les contrats en origine de femmes marocaines, de préférence mères de famille («*para asegurarse que vuelvan*»). Depuis la signature de cet accord, 12 000 Marocaines travaillèrent dans la région lors de la récolte des fraises⁷⁹⁷.

La crise qui sévit depuis 2008 a eu des conséquences directes sur les contrats en origine qui semblent très menacés, si l'on en croit un article paru en septembre 2008 dans *El Mundo* qui annonce la fin des contrats en origine⁷⁹⁸. Un article publié dans *El País* en 2008 est moins catégorique, mais annonce toutefois une baisse drastique du nombre de travailleurs saisonniers recrutées à travers le «Contingent»: de 15 731 personnes en 2008, à 1378 estimées pour la campagne 2009⁷⁹⁹. Dans la région de Séville, les contrats en origine ont été interrompus⁸⁰⁰. En 2008, 40 491 travailleurs étrangers avaient été engagés dans la région de Huelva (essentiellement des Marocains et des Roumains). En 2009, ils n'étaient plus que 14 367. Les entreprises de la région prévoient l'arrêt des contrats en origine pour 2011⁸⁰¹. Dans la région de Lérida, on estimait avoir besoin, en 2009, de 8000 travailleurs saisonniers. 50 % d'entre elles étaient étrangers (80% étaient Roumains). En 2010, seulement 650 personnes étrangères obtinrent un contrat en origine (la plupart des Colombiens)⁸⁰².

En règle générale, on remarque depuis 2008 une baisse importante des contrats en origine, quand ils ne sont pas complètement supprimés. Les entreprises agricoles qui employaient auparavant des saisonniers étrangers privilégient à présent les travailleurs espagnols et les étrangers qui résident déjà en Espagne.

Jusqu'à la crise de ces toutes dernières années, l'Espagne est devenue, nous venons de le voir, un pays d'immigration. La population roumaine, très minoritaire en Espagne avant 1990, est devenue la nationalité étrangère majoritaire en Espagne en 2010. Nous allons maintenant analyser cette immigration, dans le contexte de l'immigration en Espagne.

Quelles sont les causes de l'immigration roumaine en Espagne ? Correspondent-elles aux raisons du choix de ce pays évoquées plus haut ? Cette immigration est-elle due à d'autres facteurs ? Possède-t-elle des caractéristiques semblables à celles d'autres migrations, ou est-elle différente ?

Un pourcentage important de Roumains sont des femmes. J'analyserai en détail leur situation, et illustrerai cette analyse avec les témoignages des Roumaines de notre échantillon.

⁷⁹⁷ «La campaña de la fresa en Huelva, con rostro de mujer marroquí», www.marruecosdigital.net, 26 de agosto de 2008

⁷⁹⁸ «El Gobierno reducirá al punto cero las contrataciones en origen en 2009», *El Mundo*, 4 de septiembre de 2008

⁷⁹⁹ «El Gobierno rebaja el contingente de trabajadores extranjeros en un 91%», *El País*, 15 de diciembre de 2008

⁸⁰⁰ «Las campañas de la fresa y la aceituna prescindan de la mano de obra inmigrante», *op.cit.*

⁸⁰¹ VALLELLANO, Lucía, «La campaña de la fresa empezará sin inmigrantes contratados en origen», www.elmundo.es, 16 de julio de 2011

⁸⁰² VISA, Lluís, «Temporeros locales para la fruta», www.elmundo.es, 25 de julio de 2011

III.2. L'immigration féminine roumaine en Espagne

III.2.1. Causes de l'immigration roumaine

Le phénomène migratoire roumain vers l'Espagne est dû à plusieurs raisons. La situation en Roumanie à partir de 1989 a joué un grand rôle dans la décision de milliers de Roumains d'émigrer vers d'autres pays de l'Union Européenne. Pourquoi beaucoup d'entre eux ont-ils choisi plus particulièrement l'Espagne ? Nous allons tenter d'y voir plus clair.

C'est d'abord la situation en Roumanie à partir de 1989 qui explique le mouvement migratoire. Entre 1990 et 1995, la Roumanie a connu de grands bouleversements. L'économie socialiste était en crise et le pays fut confronté à des changements politiques, économiques et sociaux sans précédents: Il était urgent de créer des structures réellement démocratiques et de limiter les conséquences désastreuses de l'effondrement de l'économie socialiste pour la population roumaine. La situation économique était très mauvaise, comme le résume Silvia Marcu dans son article :

La inflación aumentó hasta llegar a cuotas históricas (295,5%) en 1993, y se perdieron muchos puestos de trabajo [...] Se aplicaron las terapias de choque, procediéndose a la total liberalización de los precios, el tipo de cambio y el régimen de comercio. Se empezó la gran privatización y reestructuración de la economía. En aquel periodo, fue cuando más puestos de trabajo se perdieron, llegando el desempleo a registrar en el año 1999 un record de 11,5%⁸⁰³.

Les conséquences furent dramatiques, ainsi 45% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Dans un tel climat de confusion, certains Roumains ont choisi d'immigrer. Ces flux étaient, pourtant, encore très modestes (on estime le taux d'émigration pendant cette période à 3%⁸⁰⁴) et se dirigèrent principalement vers Israël (18%), la Hongrie (9%) ou l'Allemagne (8%). Si les Roumains furent très nombreux à émigrer vers Israël, il ne s'agissait pourtant pas seulement d'une émigration ethnique. En effet, le gouvernement israélien avait besoin de main d'œuvre: « *Le début des années*

⁸⁰³ MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », artículo publicado en: Revista *Migraciones*, número 21, junio de 2007, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, p. 115-157, p. 120

⁸⁰⁴ MARCU, Silvia, « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », artículo publicado en ISLA FERNANDEZ, Amancio (coord.) *Invadidos, exiliados y desplazados en la historia*, Instituto universitario de Historia Simancas, Universidad de Valladolid, 2009, p. 165-203

1990, qui marque le changement politique à l'est de l'Europe et qui installe dans la mobilité ces populations, coïncide avec l'ouverture d'Israël à la migration de travailleurs étrangers non juifs⁸⁰⁵.» En 1991, 14 700 Roumains travaillèrent légalement en Israël⁸⁰⁶. En 1995, ils étaient 28 400 (et constituaient la première nationalité étrangère)⁸⁰⁷. Ils étaient employés principalement dans le secteur du bâtiment⁸⁰⁸.

L'émigration vers la Hongrie est essentiellement une émigration ethnique. Entre 1990 et 1994, 27 844 Roumains d'origine hongroise sont partis vers la Hongrie. Ionel Muntele, qui a analysé les migrations roumaines dans son article « Migrations internationales dans la Roumanie moderne et contemporaine », souligne le fait que leur « participation au processus de l'émigration a été plus importante que leur poids dans la population⁸⁰⁹. »

A partir de 1990, de nombreux Roumains choisirent (nous l'avons vu plus haut) d'émigrer vers l'Allemagne, mais également vers l'Autriche. Il s'agissait au début d'émigration ethnique (beaucoup de Roms, mais aussi des Roumains de langue allemande, les « Aussiedler », émigrèrent vers ces pays). D'autres flux de Roumains partirent également vers l'Allemagne, depuis longtemps pays d'émigration et pays prospère, et l'Autriche, pays géographiquement assez proche de la Roumanie. L'émigration roumaine vers la France, traditionnellement pays d'immigration, est, entre 1990 et 1995, beaucoup plus modeste (4%). Nous l'analyserons plus en détail un peu plus loin.

A cette époque, seuls 3% de Roumains vinrent en Espagne⁸¹⁰. Entre 1990 et 1995, l'Espagne n'apparaît pas encore comme un véritable pôle pour les Roumains. Ce sont des migrations essentiellement individuelles. On relève seulement, à l'époque, la présence de membres de la communauté adventiste:

Se trata de llegadas individuales, de proyectos de migración en solitario. Por ejemplo, la formación de una red importante de migración adventista constituida por cientos de rumanos afincados en Coslada tiene como origen el fracaso de una tentativa de migración hacia

⁸⁰⁵ DIMINESCU, Dana / BERTHOMIERE, William, «La saison prochaine à Jérusalem!», DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 127

⁸⁰⁶ *Ibid.*

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 128

⁸⁰⁸ ROSENHEK, Zeev, «Régimes de migration et perspectives pour la création d'associations de migrants. Le cas des travailleurs roumains en Israël», article publié dans: DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 137-147, p. 141

⁸⁰⁹ MUNTELE, Ionel, «Migrations internationales dans la Roumanie moderne et contemporaine», DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 33-48, p. 41

⁸¹⁰ MARCU, Silvia, «Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid», *op.cit.*, p. 121

*Estados Unidos. La salida en el barco fue interrumpida por un control de las autoridades en un puerto español, y el sueño americano se transformó en un desembarco español*⁸¹¹.

Mais la situation changea rapidement. Entre 1996 et 2001, le taux d'émigration des Roumains augmenta et se situa vers 7%⁸¹². Beaucoup partirent dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie. En effet, la situation en Roumanie était toujours très difficile. En 1996, le gouvernement roumain prit des mesures monétaires très restrictives qui n'eurent pas d'effets positifs pour les ménages. Les prix augmentèrent, tandis que le niveau de vie des Roumains baissait, que la différence entre riches et pauvres s'accroissait. Le secteur privé n'était encore qu'embryonnaire, mais le secteur public n'offrait plus autant d'emplois qu'avant 1989: « *La combinación de altas expectativas, aumento del desempleo y de los precios hizo de la emigración una opción muy atractiva* »⁸¹³.

Beaucoup allèrent en Italie (22%) et en Espagne (9%)⁸¹⁴ où ils pouvaient éventuellement disposer de contacts ou d'aide ponctuelle car, parfois, des amis ou des parents y vivaient déjà. De fait, 50% d'entre eux étaient accueillis ou aidés par des parents, et 20% par des amis⁸¹⁵.

Entre 2002 et fin 2006, la situation de la Roumanie s'aggrava encore et le chiffre de 49% de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fut atteint. C'est pourquoi de nombreux Roumains émigrèrent à cette époque (le taux d'émigration se situait à cette période entre 10 et 28%⁸¹⁶). L'ouverture de l'espace Schengen aux ressortissants roumains permit à ceux-ci de voyager sans avoir besoin d'un visa dans tous les pays de la Communauté Européenne. Le passeport suffisait pour pouvoir demeurer 3 mois en Espagne (nous y reviendrons un peu plus loin, dans la quatrième partie de ce travail). Ce pays devint donc à cette époque la destination privilégiée de bon nombre d'émigrés roumains (24% des Roumains qui émigrèrent choisirent cette destination). C'était un pays latin, facile d'accès, et dans lequel les Roumains pouvaient trouver, sans trop de difficultés, nous l'avons vu, un emploi non déclaré:

⁸¹¹ *Ibid.*, p. 139

⁸¹² MARCU, Silvia, « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », *op.cit.*, p. 194

⁸¹³ FERRERO TURRIÓN, Ruth, *Nuevos Socios, nuevas fronteras. Los procesos migratorios desde Europa Central y Oriental*, Documentos CIDOB, serie Migraciones número 5, CIDOB ediciones, mayo de 2005, p. 13

⁸¹⁴ MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », *op.cit.*, p. 123

⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 134

⁸¹⁶ MARCU, Silvia, « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », *op.cit.*, p. 194

*España se ha convertido en una economía dinámica; a finales de los noventa todavía no existían normas que regulasen los flujos migratorios; se han necesitado trabajadores para la economía sumergida en los sectores de la agricultura, la construcción y los servicios, y, por último, y muy importante, España, junto con Italia, han sido percibidas desde Rumania como países hermanos y latinos*⁸¹⁷.

A partir du 1^{er} janvier 2007 et de l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne, l'immigration roumaine en Espagne augmente notablement. Elle a connu en effet un taux de croissance de 10% en 2006 et de 185,8% en 2007⁸¹⁸. Au 31 décembre 2009, et lorsque les effets de la crise commencent à se manifester il n'est plus que de 4,6%⁸¹⁹.

En 2003, les Roumains constituaient 5,2% du total des étrangers qui vivaient en Espagne⁸²⁰. En 2004, ils occupaient la 4^{ème} place des nationalités étrangères majoritaires, en 2005 et 2006 la 3^{ème} place, en 2007 la 2^{nde} place, et sont, depuis 2008 la nationalité étrangère majoritaire en Espagne⁸²¹. Ils étaient en effet 527 019 en 2007 et 728 967 en 2008⁸²². En 2009, 798 892 Roumain inscrits sur les registres des mairies vivaient en Espagne⁸²³. Parmi les ressortissants de la Communauté Européenne, les Roumains occupent également la première place. Ils sont suivis par les Britanniques (374 600) et les Allemands (190 584)⁸²⁴.

La situation sociale et économique dans laquelle se trouvait leur pays semble avoir été décisive dans le choix d'émigrer fait par de nombreux Roumains. Un rapport publié par le gouvernement roumain en 2008⁸²⁵ a analysé les raisons qui ont poussé les Roumains immigrés en Espagne à choisir ce pays. 12 % des personnes interrogées évoquaient leur situation financière, les problèmes d'argent et la pauvreté

⁸¹⁷ FERRERO TURRIÓN, Ruth, *op.cit.*, p. 34

⁸¹⁸ PAJARES, Miguel, *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2010*, Documentos del Observatorio permanente de la inmigración, Ministerio de Trabajo e Inmigración, Subdirección General de Información Administrativa y Publicaciones, Gobierno de España, abril de 2010, p. 29

⁸¹⁹ *Ibid.*

⁸²⁰ *Extranjeros en España*, Cifras INE, *Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, marzo de 2004, www.ine.es

⁸²¹ Cf. tableau n°3

⁸²² « Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2008. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 20 de junio de 2008, www.ine.es

⁸²³ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, *op.cit.*

⁸²⁴ « Avance del padrón Municipal a 1 de enero de 2009. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 3 de junio de 2009, www.ine.es

⁸²⁵ *Comunitatea Românească în Spania. Condiții Sociale, Valori, Așteptări. Sondaj de opinie realizat în rândul comunității românești din Spania*, Guvernul României, Agenția pentru, Strategii Guvernamentale, aprilie 2008, p. 4

comme l'une des raisons de leur départ. 2% pensaient à leur avenir » (« un futuro mejor »), et seuls 1% d'entre eux citaient le chômage en Roumanie.

Si nous comparons ces données aux témoignages que j'ai recueillis, nous constatons que certaines des Roumaines de l'échantillon ont précisé, lors de nos entretiens, les raisons qui les avaient poussées à partir, raisons directement liées à la situation économique de leur pays. L'histoire de l'une d'entre elles reflète bien la situation de beaucoup de Roumains à la chute du régime de Ceaușescu:

Mi marido fue primero a Alemania y luego a Israel, yo me quedé en Rumanía, pero había mucho control social, no podía disfrutar de la vida, no tenía nada de perspectivas, éramos dos extraños mi marido y yo [...] En 1999 me fui de viaje a Israel. Volvimos en 2002 a Rumania pero no funcionó. Mi marido se fue a España, yo me vine a España en septiembre (S.V.)

Une autre des Roumaines de mon échantillon a choisi de venir travailler en Espagne, pays qui avait un besoin pressant de main d'œuvre, afin d'aider sa famille: « *Mi hermana necesitaba un transplante de riñón, tenían que pedir un préstamo para operarla en Alemania. Me vine a España para pagar la deuda, era una cosa urgente, dramática* » (L.). Ce témoignage est tout à fait révélateur: L'Allemagne est le pays choisi pour l'opération, mais pas pour réunir rapidement l'argent nécessaire. Pour ce faire, c'est l'Espagne qui semble offrir plus de facilités à l'emploi, d'où son départ vers ce pays.

C.1, une des femmes roms interrogées, évoque également la situation de son pays comme raison principale de son départ. Elle parle assez mal espagnol, mais parle italien, ce qui nous a permis de communiquer sans passer par une traduction: « *No más tenes casa. Yo no tenes. Yo no tengo para comer. Hago [en Roumanie] limpieza calles, cuarenta euros mes, nueve a nueve tarde* » (C.1).

Un autre élément explique, cette fois, le choix de l'Espagne : il s'agit de l'image de l'Espagne en Roumanie. L'Espagne est alors perçue comme un pays en pleine croissance économique et qui offre de réelles possibilités d'emploi. Beaucoup pensent (nous l'avons vu plus haut lorsque nous avons évoqué l'émigration vers l'Espagne en général) que ce pays est plus facile d'accès que d'autres : « *España se configuraba como el país donde resultaba más sencillo entrar y quedarse*⁸²⁶. » Il est en effet plus facile d'y trouver un travail dans « l'économie souterraine », et de s'y installer en attendant de régler sa situation administrative: « *España, en esos momentos, es considerado como el país con mayores posibilidades de obtención de tarjetas de residencia y trabajo, además de contar con una buena*

⁸²⁶ CRESPO ORDONABA, Paloma, «Los jóvenes rumanos no quieren ser diferentes. Una aproximación al estudio de las migraciones de jóvenes rumanos», en: *Migraciones n°21*, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, junio de 2007, Universidad Pontificia de Comillas ICAI-ICADE, p. 213-233, p. 228

*demanda de mano de obra*⁸²⁷.» Dans le rapport roumain cité plus haut, 38% des Roumains interrogés disent être venus en Espagne pour des raisons économiques (afin de gagner plus), 13% pour améliorer leurs conditions de vie, 10% pour travailler⁸²⁸.

La majorité des Roumaines qui ont répondu à mon questionnaire confirment ce fait: elles sont venues pour trouver en Espagne « un travail mieux rémunéré » (21).

Un des témoignages que j'ai recueillis va dans ce sens: «*Vinimos hace 7 años, decían que hay trabajo y que la gente es maja* » (L.1)

Par ailleurs, les premiers Roumains qui se sont installés en Espagne ont informé leurs parents ou leurs amis sur la situation économique de ce pays, et les possibilités d'emplois qu'il offrait. Le « bouche à oreille » a joué un grand rôle dans le choix de l'Espagne, comme le souligne Miguel Pajares: «*España está de moda en Rumanía, se ha convertido en algo próximo; está en los medios de comunicación; la gente se transmite información sobre gran número de aspectos relacionados con este país*⁸²⁹. »

La langue espagnole apparaît aussi comme une langue latine facile à apprendre. L'apprentissage de l'espagnol ne semble pas insurmontable et plus aisé que celui d'autres langues: «*La confianza en el idioma como elemento integrador potencia que estos elaboren sus propias estrategias de aprendizaje*⁸³⁰.» De nombreuses « telenovelas » colombiennes ou vénézuéliennes sont à la mode à l'époque en Roumanie. Elles passent en version originale à la télévision roumaine et sont souvent un premier contact avec la langue espagnole⁸³¹, comme le soulignait également l'une des femmes de mon échantillon: «*Es fácil aprender. En Rumania, las películas son en versión original. Las telenovelas estaban de moda después de 1989* » (A.M.1.)

Un article publié dans la presse espagnole en 2009 relate également ce phénomène: « miles de rumanos aprenden español con las telenovelas⁸³². »

L'immigration roumaine est essentiellement d'ordre économique, de nombreux Roumains sont venus en Espagne, afin d'y trouver un travail et d'améliorer des conditions de vie qui s'étaient beaucoup

⁸²⁷ *Ibid.*, p. 228

⁸²⁸ *Comunitatea Românească în Spania. Condiții Sociale, Valori, Așteptări. Sondaj de opinie realizat în rândul comunității românești din Spania, op.cit.*, p. 4

⁸²⁹ PAJARES; Miguel, *migraciones* p. 197

⁸³⁰ CRESPO ORDONABA, Paloma, «Los jóvenes rumanos no quieren ser diferentes. Una aproximación al estudio de las migraciones de jóvenes rumanos», *op.cit.*, p. 231

⁸³¹ *Ibid.*

⁸³² «Miles de rumanos aprenden español con las telenovelas latinoamericanas», *El Mundo*, 21 de marzo de 2009

détériorées en Roumanie. Nous allons voir maintenant que, dans le cas des Roumaines, les raisons familiales et économiques sont souvent intimement liées.

III.2.2. Caractéristiques de l'immigration roumaine en Espagne

Comme la plupart des immigrants originaires d'autres pays, les Roumains qui arrivent en Espagne sont jeunes. La plupart a entre 25 et 39 ans. Qu'en est-il des Roumaines de mon échantillon ? Le choix des femmes qui ont répondu à mon questionnaire n'était pas conditionné par leur âge ou leur situation familiale, mais il convient de préciser que toutes les femmes interrogées ont plus de 18 ans. 7 d'entre elles ont entre 25 et 29 ans (20%), et 13 entre 30 et 34 ans (soit 37,14%). 3 personnes ont entre 35 et 39 ans, 6 entre 40 et 44 ans, et 4 plus de 50 ans (11,42%).

Ces pourcentages rappellent la répartition par âge des Roumains résidant dans la Région de Madrid (les femmes de mon échantillon vivent toutes, sauf une, dans cette région): 31,83% ont entre 25 et 34 ans, 11% entre 35 et 39 ans, 15,54% entre 40 et 49 ans, et 9,92% plus de 50 ans. Les femmes de mon échantillon sont donc jeunes, puisque, au total, 57% ont entre 25 et 34 ans.

En ce qui concerne le niveau de formation des migrantes roumaines, l'étude de Gloria Lora-Tamayo d'Ocón montre que parmi les Roumains qui immigreront, 16,4% possédaient en 2006 un diplôme du Baccalauréat roumain (le *Liceo*), 46,5% un certificat d'études élémentaire (qui correspond dans ce cas au diplôme de « graduado escolar » espagnol), 16,1% n'avaient pas terminé l'école et 8,9% avaient suivi une formation professionnelle. 5,9% étaient analphabètes, seulement 4,1 % possédaient un diplôme universitaire et 2,2% un diplôme d'ingénieur⁸³³. Ceux qui obtenaient le Baccalauréat roumain continuaient à l'Université ou suivaient un cours de formation professionnelle qui leur permettait de se spécialiser dans un certain domaine (comme le tourisme, le commerce ou l'informatique). Le niveau des écoles et de la formation professionnelle était assez élevé⁸³⁴.

Le rapport publié par le gouvernement roumain en 2008 présentent les chiffres suivants: 43% des Roumains interrogés sont passés par le « *Liceu* », 28,5% par une école professionnelle, 10% ont fait des études supérieures, et 7% une formation post-« *liceu* » (écoles qui préparent les infirmiers ou les instituteurs pendant 2 ans après l'obtention de l'équivalent au Baccalauréat)⁸³⁵. En ce qui concerne les

⁸³³ LORA-TAMAYO D'OCÓN, Gloria, *Inmigración Extranjera en la Comunidad de Madrid. Evolución y situación actual*, Delegación Diocesana de Migraciones-A.S.T.I., Madrid, 2007, p. 77

⁸³⁴ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 210

⁸³⁵ *Comunitatea Românească în Spania. Condiții Sociale, Valori, Așteptări. Sondaj de opinie realizat în rândul comunității românești din Spania, op.cit.*, p. 69

femmes roumaines qui immigrèrent en Espagne, les enquêtes nous apprennent qu'elles possèdent souvent le Bac (le *Liceo*), les hommes ayant plutôt suivi une formation professionnelle⁸³⁶.

D'autre part, tous viennent d'horizons très divers, de régions rurales et urbaines, en particulier de la région proche de la Hongrie et de la capitale, Bucarest⁸³⁷. Les Roumaines de mon échantillon viennent également de différentes villes roumaines (Craiova, Bucarest, Cluj Napoca....), et certaines de régions plus rurales.

Comment émigrent les Roumains ? S'agit-il d'une émigration individuelle ou plutôt familiale ? Je vais tenter de répondre maintenant à cette question en m'appuyant à la fois sur les études publiées à ce jour et sur les résultats de l'enquête menée auprès de mon échantillon.

L'immigration roumaine est essentiellement familiale. Parfois, une personne immigré seule, et son parcours migratoire est individuel. Mais on devine souvent, derrière un projet individuel, l'influence ou l'appui de la famille restée au pays. La décision de partir est souvent prise avec les autres membres de la famille. C'est ce qui ressort, par exemple de l'enquête effectuée par Liliana Suárez Navaz et Paloma Crespo Bordonaba publiée en juin 2007:

La familia adquiere un papel relevante. La inserción y posición del individuo dentro de un grupo familiar condiciona el proceso migratorio: desde la toma de decisión sobre qué miembro debe o no emigrar, a las expectativas depositadas en la aventura o la inserción del migrante en la sociedad de acogida y el mantenimiento de los vínculos con la sociedad de origen. La fuerte incidencia de las redes y cadenas migratorias familiares en los flujos migratorios rumanos a España, influye de forma decisiva en su identificación con una migración cuya característica más relevante es su carácter familiar [...] La familia y las redes familiares tienen un papel preponderante en la provisión de información y apoyo material y emocional al potencial migrante⁸³⁸.

Les femmes n'étaient que 12% à émigrer entre 1990 et 1995, mais leur nombre a augmenté entre 1996 et 2001 (elles constituaient alors 15% des émigrés roumains). C'est pendant la période 2002-2006 que la présence des femmes dans *l'immigration* roumaine est la plus significative, puisqu'elles

⁸³⁶ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 54

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 26

⁸³⁸ SUÁREZ NAVAZ, Liliana / CRESPO BORDONABA, Paloma, «Familias en movimiento. El caso de las mujeres rumanas en España», artículo publicado en: Revista *Migraciones*, número 21, junio de 2007, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, p. 246,247

constituaient 44% des immigrés de cette nationalité⁸³⁹. Les chercheuses Liliana Suárez et Paloma Crespo ont souligné la présence croissante des femmes dans l'immigration roumaine:

*Las mujeres, que inicialmente eran invisibles en el colectivo rumano o simplemente incorporadas como elementos secundarios en una estrategia de integración del varón trabajador, se muestran a lo largo de los últimos años tomando un impulso propio. Un protagonismo que se evidencia tanto en trayectorias individuales como en protagonismo dentro de los proyectos migratorios familiares*⁸⁴⁰.

Leur nombre a augmenté de façon constante, comme nous le montre le tableau n°10 qui prend en compte le nombre de Roumaines de 1998 à 2008.

Certaines viennent seules, afin de trouver un emploi. Elles sont jeunes, et tentent l'aventure de l'émigration, afin d'améliorer leurs conditions de vie, tout en découvrant un autre pays. D'autres rejoignent un conjoint, mais cherchent rapidement un travail en Espagne. Elles travaillaient déjà souvent dans leur pays d'origine et désirent continuer en Espagne.

Même si certaines Roumaines avaient un projet migratoire individuel (recherche d'un travail, possibilité de faire une formation, apprentissage d'une langue étrangère, découverte d'un autre pays...) et sont venues seules en Espagne, la majorité d'entre elles sont venues accompagnées d'un parent (conjoint, parents, frère ou sœur...) ou l'ont rejoint plus tard grâce aux lois sur le regroupement familial. Dans ce cas, les enfants du couple restaient parfois en Roumanie sous la responsabilité des grands-parents, et, surtout, des grand-mères, en attendant que la situation de leurs parents se stabilise. Ces grand-mères ont joué un grand rôle dans de nombreuses familles roumaines d'émigrés, rôle dont nous reparlerons plus tard.

⁸³⁹ MARCU, Silvia, «Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid», *op.cit.*, p. 115

⁸⁴⁰ APARICIO, Rosa, SUÁREZ, Liliana, «Migración rumana en España. Retos del estudio de la Migración europea», *Revista Migraciones*, número 21, *op.cit.*, p. 21

Tableau 10
Femmes de nationalité roumaine inscrites sur les registres du « Padrón de Habitantes »
1998-2008

(Tableau élaboré à partir des chiffres du « Padrón de Habitantes »⁸⁴¹)

année	nombre de femmes roumaines en Espagne
1998	978
1999	1437
2000	2893
2001	12 264
2002	26 254
2003	58 517
2004	92 826
2005	144 050
2006	189 476
2007	249 061
2008	338 425

Selon une enquête de l’Institut National des Statistiques espagnol de 2007, 51,4% des Roumains (hommes) qui émigrèrent en Espagne avaient un conjoint lors du départ en Espagne, le pourcentage est un peu inférieur pour les femmes: 48,8% des Roumaines qui vinrent en Espagne avaient un conjoint. 59% d’entre elles émigrèrent avec lui, 32,1% l’ont retrouvé en Espagne dans le cadre du regroupement familial, et 8,9% attendaient encore, au moment de l’enquête, de le retrouver⁸⁴².

Silvia Marcu évoque dans son article « Dinámica y estructura migratoria laboral de los rumanos:1990-2006 » le nombre croissant de Roumaines célibataires immigrées: Même si elle présente des graphiques qui soulignent l’importance des couples mariés chez les immigrés roumains vers l’Espagne (ils étaient 88% entre 1990 et 1995, 76% entre 1996 et 2001, et un peu moins, quoique toujours majoritaires, entre 2002 et 2006), elle souligne également l’augmentation du pourcentage des

⁸⁴¹ Instituto Nacional de Estadística, «población por nacionalidad, sexo y año», www.ine.es, 2009

⁸⁴² PÉREZ DE PABLOS, Susana, «Separados a la fuerza», *El País*, 26 de diciembre de 2010

célibataires entre 1996 et 2001 (il est en effet passé de 7% à 19%), et était, entre 2002 et 2006, de 31%⁸⁴³.

Le caractère familial de l'immigration roumaine, que nous avons signalé se reflète dans l'échantillon ayant répondu à mon enquête. Les femmes de mon échantillon sont, pour la majorité d'entre elles, mariées (25 sur 35), 3 vivent en couple, 2 sont divorcées (l'une des deux femmes divorcées l'était avant de venir en Espagne) et 4 se déclarent célibataires (2 sont jeunes, ont déjà vécu en couple, mais sont célibataires au moment de l'enquête. Les 2 autres sont plus âgées). 18 femmes sur 35 sont mères, et la plupart a 1 ou 2 enfants. Aucune n'a plus de 2 enfants. 14 personnes de l'échantillon n'ont pas d'enfants, et 3 n'ont pas répondu à cette question. Les mères sont souvent des femmes mariées. Quelques unes vivent en couples mais n'ont pas d'enfants.

Le rapport cité plus haut a recensé le nombre d'enfants roumains scolarisés à l'école primaire et secondaire: ils étaient 75 599 pendant l'année scolaire 2007-2008, sur un total de 695 190 enfants étrangers scolarisés⁸⁴⁴. Les enfants roumains scolarisés occupent la troisième place après les enfants marocains et les enfants équatoriens. Pourtant, en 2008, les Roumains occupaient déjà la première place des nationalités étrangères en Espagne. Les Roumains ont en effet, en moyenne, moins d'enfants que les Marocains et les Équatoriens. Les familles roumaines sont plus réduites (1 ou 2 enfants), alors que les familles marocaines ont souvent plus de 2 enfants. Par ailleurs, de nombreux jeunes couples roumains n'ont pas encore d'enfants.

Interrogées sur les circonstances de leur venue en Espagne, les femmes de mon échantillon ont évoqué, nous l'avons vu, des raisons économiques, mais également souvent des raisons familiales. Par exemple, la majorité des femmes qui ont répondu au questionnaire sont venues pour trouver en Espagne « un travail mieux rémunéré », mais beaucoup d'entre elles ajoutent qu'elles sont venues pour « rejoindre leur conjoint » (9), comme le déclarent R. : « *Vine en febrero 2001 para encontrarme con mi marido, dejamos a B. [sa fille] a mi madre* » (R.) (Elle pleure tout en parlant),

N.: « *Mi marido vino en marzo de 2000, yo me vine con el niño en junio 2000. No tenía intención de quedarme, fue horrible* »,

ou E. : « *Mi marido vino en 2000, yo en agosto de 2001. Los niños en 2004. A. tenía 10 años, A. 5 años. Mis hijos vinieron con mi madre, ella se quedó 10 meses aquí* ».

⁸⁴³ MARCU, Silvia, «Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006 », *op.cit.*

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 96

A.M.1. a rejoint son ami. Elle a dû demander, pour cela, une disponibilité, puisqu'elle était fonctionnaire: « *Yo era funcionaria, profesora de inglés. Mi hermano se fue en 1995. Mi novio se fue a España en 1998 y me animó a venir* ». Finalement, elle est restée en Espagne, où elle vit avec son ami.

A. a rendu visite à son ami, avant de s'installer en Espagne : « *Mi novio vivía en España. Vine de vacaciones* ».

C. est venue en Espagne par amour: « *No tenía intención de migrar. Conocí a un español en Rumanía, me casé. Por eso me trasladé a España, por él* » (C.)

Il peut s'agir également de rejoindre des parents. Al. a en effet rejoint un frère installé en Espagne, mais elle est venue seule pour chercher du travail dans ce pays (ses parents sont restés en Roumanie): « *Mi hermano estaba aquí. Dejé mi trabajo en una peluquería [...] Era Navidad, todo bonito, decidí quedarme.* ».

L. rendait, enfant, souvent visite à ses parents immigrés en Espagne. Elle vivait en Roumanie avec ses grands-parents: « *Mis padres vivían aquí. Venía de vacaciones a España* ». Elle s'est finalement installée en Espagne où elle a rencontré son mari, également Roumain.

M., retraitée, est venue rejoindre sa fille installée en Espagne depuis quelques années. Son mari l'a accompagnée: « *Vine 2 años después de irse R. y mi yerno y de dejarme a la niña. Vine con B. (la niña)* ». Elle vit à présent en Espagne avec son mari, également retraité, et habite avec sa fille, son gendre et ses petits-enfants.

Si. est venue en Espagne encouragée par une amie. L'envie de découvrir un pays, et les possibilités de travail que l'Espagne offrait alors furent les principales raisons de son arrivée: « *Tenía una amiga aquí. Después conocí a mi novio aquí* ». Elle vit en couple en Espagne avec son ami, également roumain.

Les détenues interrogées évoquèrent également pour moi les circonstances de leur arrivée en Espagne: « *Me fui a Italia 4 meses, después volví a Rumania. Luego me fui con mi novio a España.* » (R.)

« *Yo llegué hace 12 años, porque tenía aquí una tía, fui a Málaga y me quedé* » (Sa.)

Deux des Roumaines interrogées, venues pour trouver un travail mieux rémunéré, ajoutent qu'elles sont venues également pour « découvrir un autre pays ».

Aucune des femmes de mon échantillon n'est venue en Espagne pour compléter sa formation universitaire, faire des études ou préparer un doctorat. Les Roumaines qui font leurs études ou une partie de leurs études en Espagne sont encore minoritaires, comme nous le verrons dans la quatrième partie de ce travail. En revanche, nous verrons aussi que certaines des femmes de l'échantillon ont repris des études en Espagne. Beaucoup ont une bonne formation, mais leurs diplômes ne sont pas toujours reconnus en Espagne. Elles recommencent donc « à zéro », dans un domaine qui n'est pas forcément le leur. Les emplois offerts par la société d'accueil ne correspondent en effet ni à leur formation, ni à leur expérience professionnelle, et elles tentent ainsi d'améliorer leur chances de trouver un emploi plus intéressant et mieux rémunéré.

La plupart d'entre elles sont arrivées il y a quelques années en Espagne: 14 y sont depuis « entre 6 et 10 ans ». Elles sont souvent venues rejoindre un conjoint.⁷ femmes sont arrivées il y a plus de 10 ans. Elles étaient arrivées dans le cadre des premiers flux migratoires roumains vers l'Espagne. D'autres sont venues à la fin des années 80. Comme on le voit, il s'agit ici essentiellement de trajectoires personnelles variées: conjoint espagnol, bourse d'étude en Espagne, exil.

Où s'installent les immigrés roumains en Espagne ? Certaines régions espagnoles sont privilégiées, comme nous allons le voir maintenant.

III.2.3. Localisation

Les Roumains résident essentiellement dans la C.A. de Madrid (où ils constituent 19% du total des étrangers de cette région), la C.A. de Valence (19,4%), en Andalousie (18,2%), et en Catalogne (9,5%). Ils sont également présents dans d'autres Communautés Autonomes: leur nombre y est bien inférieur à celui des régions que nous venons de citer, mais leur pourcentage par rapport à celui d'autres nationalités est très élevé. Par exemple, les Roumains constituent 43,5% du total des étrangers de la C.A. de Castille-la-Manche, 27,5% dans celle de la Rioja, 18,4 % dans celle de Castille-Léon, et 23,2% en Estrémadure (C.A. dans laquelle la population étrangère n'est pas très nombreuse)⁸⁴⁵.

Si l'on observe le pourcentage de Roumains (par rapport au total des étrangers) par province, on remarque qu'il est parfois très élevé: c'est le cas pour Saragosse (où les Roumains constituent 39,5%

⁸⁴⁵ TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, Agencia para Estrategias Gubernamentales en Madrid, Gobierno de Rumania, campaña «Hola soy rumano», 2008, p.19

des étrangers de cette province), Tolède (45,8%), Ciudad Real (51%), Cuenca (48%), Lérída (26,5%) ou Almería (25%). Le pourcentage de Roumains dans la province de Barcelone n'est que de 5,2%. Dans la province de Valence, 19,3% des étrangers sont Roumains (leur pourcentage varie peu du pourcentage de la Communauté autonome), à Madrid 19%.

La province de Castellón est une province qui accueille seulement 1,97% du total des étrangers qui vivent en Espagne⁸⁴⁶. En revanche, c'est l'une des provinces espagnoles dans laquelle vivent le plus de Roumains, puisqu'ils constituent 49,5% du total des étrangers⁸⁴⁷.

L'immigration roumaine est, nous l'avons vu, une immigration essentiellement familiale, les chiffres cités reflètent ce phénomène et prennent en compte la totalité des Roumains, hommes et femmes. Toutefois, il semble intéressant de connaître le nombre de femmes de nationalité roumaine installées dans les différentes régions autonomes du territoire espagnol. Le tableau suivant présente ainsi le nombre de Roumaines en Espagne en 1998, en 2002 (année de l'arrivée massive de Roumains en Espagne), et de 2006 à 2008.

Tableau 11
Femmes de nationalité roumaine par Communauté Autonome, année 1998, 2002, 2006-2008
*(Tableau élaboré à partir des chiffres du « Padrón de Habitantes »)*⁸⁴⁸

Région Autonome (Comunidad Autónoma)	1998	2002	2006	2007	2008
Andalousie	58	1416	18 496	24 232	36 749
Aragón	16	1963	13397	18910	25583
Asturies	4	32	941	1468	2617
Iles Balears	34	263	2326	3343	4788
Iles Canaries	45	187	1233	1792	2615
Cantabrie	4	52	1067	1377	2246
Castille-et-Léon	27	369	5189	6819	10 992
Castille-La Manche	24	1849	19 213	26 215	36 444

⁸⁴⁶ Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit., p. 13

⁸⁴⁷ TAMAMES, Ramón, op.cit., p. 22

⁸⁴⁸ Instituto Nacional de Estadística, «Mujeres rumanas por comunidad autónoma», www.ine.es, 2009

Catalogne	123	2448	23936	30 173	40 793
Pays valencien	153	5654	35 801	45 707	59 959
Estrémadure	0	31	1478	2038	3495
Galice	9	108	1161	1515	2446
Murcie	10	208	2618	3719	5543
Navarre	16	276	1221	1532	2342
Pays Basque	51	298	3080	4365	5880
La Rioja	8	603	3350	3737	5042
Ceuta	0	1	2	2	3
Melilla	0	0	0	0	5
Madrid	394	10 495	54 967	72 117	90 883

Nous remarquons que les plus nombreuses vivent dans les régions de Madrid, de Valence et en Catalogne dans lesquelles la présence de Roumains est importante. Leur présence est anecdotique à Ceuta y Melilla et elles sont moins nombreuses dans les Asturies, en Cantabrie et en Galice, en Navarre, en Estrémadure et sur les Iles Canaries que dans le reste de l'Espagne.

Je vais à présent analyser un peu plus dans le détail la distribution de la population roumaine dans les C.A. de Madrid, Valence, et en Catalogne.

-La population roumaine dans la C.A. de Madrid

Le pourcentage d'étrangers d'origine européenne est très élevé dans la région, comme nous le montre le tableau suivant:

Tableau 12
Pourcentage des étrangers résidents dans la C.A.de Madrid en provenance du continent européen
*Janvier 2010*⁸⁴⁹

Europe à 25	Nouveaux pays membres (Roumanie et Bulgarie)	Reste de l'Europe
31,54%	60,15%	8,31%

L'arrivée massive de ressortissants bulgares et roumains (membres de l'Union Européenne depuis le 1^{er} janvier 2007) explique le pourcentage élevé de citoyens de l'Union européenne dans la région. En 1999, 717 Roumains vivaient dans la C.A.de Madrid. En 2001, ils étaient déjà 17 943⁸⁵⁰. Si l'on observe le tableau suivant, on remarque que la population roumaine a augmenté de façon constante entre 2003 et 2010: Les Roumains sont 214 531 au 1^{er} janvier 2010⁸⁵¹. A l'échelle nationale, on constate que les Roumains sont passés presque à la même période de 67 279 en 2002 à 137 347 en 2003 (soit un peu plus du double). A partir de 2003, leur nombre a augmenté également de façon constante (ils étaient 207 960 en 2004, 527 019 en 2007, et 831 235 en 2010)⁸⁵².

Tableau 13
*Nombre de Roumains dans la C.A. de Madrid entre 2003 et janvier 2010*⁸⁵³

2003	2004	2005	2006
47 442	67 647	96 437	114 556
2007	2008	2009	Janvier 2010
148 906	189 472	201 208	214 531

⁸⁴⁹Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit., p. 215

⁸⁵⁰ LORA-TAMAYO D'OCÓN, Gloria, *Inmigración Extranjera en la Comunidad de Madrid. Evolución y situación actual*, Delegación Diocesana de Migraciones-A.S.T.I., Madrid, 2007

⁸⁵¹Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit., p. 69

⁸⁵²Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 20

⁸⁵³ *Ibid.*

La zone métropolitaine de Madrid (« *área metropolitana de Madrid* ») est constituée de 4 centres névralgiques, les 4 zones Nord, Sud, Ouest et Est (« *coronas metropolitanas* »), et de la municipalité de Madrid (« *municipio de Madrid* » ou « *Madrid capital* »). Les Roumains sont présents dans 171 des 179 municipalités citées dans le rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*. Ils vivent dans la capitale, mais sont surtout présents dans la zone Est (à Coslada, Alcalá, San Fernando de Henares, Torrejón de Ardoz) et la zone Sud (Pinto, Alcorcón, Móstoles, Leganés et Fuenlabrada), comme nous l'indique le tableau suivant:

Tableau 14
Nationalités étrangères majoritaires par zone / C.A. de Madrid
 (Tableau élaboré à partir des données chiffrées du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*)⁸⁵⁴

Madrid	1) Equatoriens: 15,25% 2) Roumains: 11,15%
Couronne Sud	1) Roumains: 16,92%
Couronne Nord	1) Equatoriens: 12,42% 2) Roumains: 9,03%
Couronne Est	1) Roumains: 52,30%
Couronne Ouest	1) Roumains: 12,86% (mais ils ne sont pas présents dans toutes les municipalités de la zone Ouest)
Municipalités non métropolitaines	1) Roumains: 33,61%

Si l'on s'arrête un peu sur les pourcentages de la zone Est, on constate que 81,86% des étrangers de la ville de Coslada sont Roumains. Ces derniers constituent 75,33% du total des étrangers à San Fernando de Henares, et 44,72% à Alcalá de Henares⁸⁵⁵.

La minorité roumaine adventiste fut à l'origine de la présence de nombreux Roumains dans cette ville, même si la plupart ne font pas, actuellement, partie de cette église. C'est pour cela qu'on trouve, dans cette ville, un centre culturel Hispano-roumain, de nombreux magasins d'alimentation roumaine, des restaurants, et une Eglise Adventiste. Le profil de la ville d'Alcalá est assez semblable à celui de Coslada. On y trouve également un centre culturel Hispano-roumain, de nombreux établissements qui

⁸⁵⁴ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Comunidad de Madrid, enero de 2010

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 283

vendent des produits roumains et/ou sont gérés par des Roumains, et également une paroisse de l'Eglise Orthodoxe.

En 2008, un article de *Courrier International* évoquait Madrid comme la « 2nde ville roumaine après Bucarest ⁸⁵⁶ ». Si l'on voulait être plus précis, il faudrait transformer ce titre et, éventuellement, intituler l'article « Madrid, Coslada et Alcalá, principales villes roumaines d'Espagne ». Deux autres articles publiés en 2007 et 2009 dans *El Mundo* soulignent l'importance de Coslada comme lieu de résidence de nombreux Roumains de la région de Madrid: «Coslada desbordada tras el ingreso de Rumanía y Bulgaria en la UE⁸⁵⁷ », et « De Bucarest a Coslada ⁸⁵⁸ ». Dans la zone Sud, les Roumains constituent 19,93% du total des étrangers qui vivent à Pinto. Ils sont 18,42% à Alcorcón, 17,65% à Leganés, 17,84% à Móstoles, et 16,69% à Fuenlabrada⁸⁵⁹. Dans les municipalités qui n'appartiennent pas à la zone métropolitaine, 33,61% des étrangers sont Roumains et 16,25% Marocains⁸⁶⁰.

On peut expliquer leur présence par le fait que, dans ces municipalités plus petites, les loyers sont souvent moins chers (il s'agit de vieilles maisons, ou de maisons assez grandes aux loyers un peu moins onéreux qu'à Madrid). Par ailleurs, des lotissements assez grands (« *Urbanizaciones* ») se trouvent aux alentours de ces municipalités, et leurs propriétaires emploient très souvent des personnes pour le service domestique (ménage et jardinage, gardiennage), domaine dans lequel travaillent souvent les immigrés.

Voyons maintenant plus précisément ce qu'il en est des Roumaines dans la C.A de Madrid. 48,99% des Roumains qui vivent dans la région sont des femmes⁸⁶¹. Comme nous l'avons dit, la plupart des Roumaines sont venues en Espagne pour trouver un travail et améliorer leurs conditions de vie. Comme la majorité des immigrées, elles sont jeunes (rares sont les personnes âgées qui émigrent), comme le montre le tableau n° 15: 45,64% d'entre elles ont entre 20 et 34 ans, 15,54% entre 40 et 49 ans, et 17,9% entre 0 et 19 ans. Seulement 2,11% des Roumaines ont 60 ans et plus⁸⁶² (N'oublions pas que l'immigration roumaine est récente, et que peu de Roumains qui se sont installés en Espagne ont plus de 60 ans). Les hommes roumains sont également assez jeunes, puisque 45,59% d'entre eux ont entre 20 et 34 ans, chiffre très similaire à celui des femmes.

Le tableau n°16 présente séparément le nombre de femmes et d'hommes de nationalité roumaine dans quelques municipalités de la région. Les Roumaines sont surtout présentes, comme nous l'avons vu

⁸⁵⁶ « Madrid, seconde ville roumaine après Bucarest », *Courrier International*, 3 janvier 2008

⁸⁵⁷ «Coslada desbordada tras el ingreso de Rumanía y Bulgaria en la UE», *El Mundo*, 8 de enero de 2007

⁸⁵⁸ «De Bucarest a Coslada», *El Mundo*, 20 de julio de 2009

⁸⁵⁹ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, op.cit.*, p.280-283

⁸⁶⁰ *Ibid.*, p.280-281

⁸⁶¹ *Ibid.*, p.288

⁸⁶² *Ibid.*, p. 296

précédemment, à Madrid, Alcalá, Coslada et Arganda, municipalités dans lesquelles vivent 52,53% des Roumains de la région, mais elles sont présentes également, tout comme leurs compatriotes masculins, dans la zone Sud et dans des municipalités non métropolitaines. Leur répartition ne varie pas de celles des hommes roumains.

Tableau 15

Roumains inscrits sur les registres des mairies de la C.A. de Madrid selon le groupe d'âge (en pourcentages)
 (Tableau élaboré à partir des données du rapport Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid)⁸⁶³

Groupe d'âge	hommes	Femmes
0-19 ans	17,53%	17,90%
20-24 ans	11,40%	13,81%
25-29 ans	16,37%	16,49%
30-34 ans	17,82%	15,34%
35-39 ans	13,30%	11%
40-49 ans	15,35%	15,54%
50-59 ans	6,86%	7,81%
60-69 ans	1,15%	1,65%
70 ans et +	0,22%	0,46%

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 296

Tableau 16
Nombre de Roumains par municipalité / C.A. de Madrid
 (Tableau élaboré à partir des tableaux du rapport Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid⁸⁶⁴)

Municipalité	Femmes	Hommes	Pourcentage de Roumains par rapport au nombre total de Roumains dans la région
Madrid capitale	32 419	31 274	29,69%
Alcalá de Henares	9 350	10 923	9,45%
Coslada	8 076	9 203	8,05%
Arganda	5 234	6 212	5,34%
Torrejón de Ardoz	3 974	4 351	3,88%
San Fernando de Henares	2 669	2 949	2,62%
Fuenlabrada	2 557	2 869	2,53%
San Agustín del Guadalix	415	459	0,40%
El Molar	233	224	0,21%
El Vellón	31	32	0,03%
Buitrago de Lozoya	89	64	0,07%

-La population roumaine dans la C.A. de Valence

Qu'en est-il dans la C.A. de Valence ? Les Roumains y sont 141 118 au 1^{er} janvier 2010⁸⁶⁵.

Si on analyse la présence roumaine par province (au 1^{er} janvier 2008), on remarque que les Roumains représentent 49% du total des étrangers dans la province de Castellón, 15,66% dans la province de Valence, et 6,83% dans la province d'Alicante⁸⁶⁶.

Les Roumains représentent 60% du total des étrangers qui vivent à Castellón, et 10% du total des habitants de cette ville⁸⁶⁷. Beaucoup sont arrivés là-bas, attirés par les possibilités de travail qu'offrait Castellón dans les domaines du tourisme, de la construction ou de la fabrication de céramiques.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 289-293

⁸⁶⁵ *Ibid.*

⁸⁶⁶ *Ibid.*

⁸⁶⁷ TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España, op.cit.*, p. 50

L'immigration roumaine est plus récente dans la ville d'Alicante. En 2006, les Roumains résidant à Alicante n'étaient que 1819 et n'occupaient que la 8^{ème} place des nationalités majoritaires derrière les Colombiens, les Equatoriens, les Argentins et les Marocains. En 2007, ils étaient 2335 et occupaient la 7^{ème} place. En 2008, ils occupaient déjà la 5^{ème} place et étaient 3287⁸⁶⁸. Les Roumains ne constituent que 4,38% du total des étrangers qui vivent dans la ville de Valence et seulement 0,4% du total de la population de ^{cette ville}⁸⁶⁹.

Certains articles de presse reflètent la présence des Roumains dans la province ou la ville de Castellón⁸⁷⁰, puisqu'ils sont estimés à 41 860 personnes⁸⁷¹. D'autres articles soulignent, plus généralement le nombre important de Roumains dans la C.A. de Valence (estimés, en 2007, à 95 000 personnes, soit 13% du total des étrangers de la région⁸⁷²).

En ce qui concerne les femmes, on remarque qu'en 2005, les Roumaines occupaient la 3^{ème} place des nationalités étrangères de la C.A. de Valence derrière les Britanniques et les Equatoriennes. Les Roumains hommes occupaient la seconde place derrière les Britanniques⁸⁷³ (Ce qui laisse supposer qu'il y a plus d'hommes que de femmes immigrés roumains). Les Roumaines vivent surtout dans la province de Castellón, comme la plupart de leurs compatriotes hommes⁸⁷⁴. Entre 1999 et 2005, le nombre de Roumains inscrits sur les registres des mairies a beaucoup augmenté, puisqu'il est passé de 503 en 1999 à 5666 en 2001. En 2002, le nombre de Roumains inscrits dans la région a plus que doublé, mais ils étaient encore loin derrière les Britanniques, les Allemands, les Colombiens et les Equatoriens. En 2003, leur nombre a doublé également, puisqu'il est passé de 13974 à 27950. En 2005 ils étaient la seconde nationalité majoritaire en nombre de personnes inscrites.

Beaucoup ne possédaient pas (encore) de permis de séjour en vigueur et étaient souvent dans une situation administrative irrégulière. Nous avons observé précédemment que c'était le cas pour de nombreux étrangers de la région (surtout les femmes étrangères). Les Roumains, hommes ou femmes, ont le même problème. Beaucoup possèdent un contrat à durée déterminée, ou travaillent sans contrat de travail dans la construction, l'hôtellerie ou le service domestique, et ont plus de mal à régler leur situation administrative:

⁸⁶⁸*Ibid.*, p. 12

⁸⁶⁹*Anuario. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana, op.cit.*

⁸⁷⁰ «El 10% de los vecinos de Morella son oriundos de Rumanía», *El Mundo*, 12 de diciembre de 2010

⁸⁷¹ «El desempleo frena la llegada de rumanos a Castellón», *El País*, 15 de agosto de 2011

⁸⁷² «La mitad de los rumanos de la Comunidad viven en la provincia de Castellón», *ABC*, 14 de agosto de 2007

⁸⁷³ *La mujer inmigrante en la Comunidad Valenciana*, Colección *Miradas sobre la Inmigración* nº8, Observatorio Valenciano de las Migraciones, Fundación CeiM, 2005

⁸⁷⁴*Ibid.*

Tableau 17
Nombre de Roumains inscrits sur les registres des mairies de la C.A. de Valence (« Padrón de habitantes »)
1999-2005⁸⁷⁵

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Roumains inscrits sur les registres du « Padrón de habitantes »	503	1010	5666	13 974	27 950	42 180	60 608

Tableau 18
Nombre de Roumains résidant dans la C.A. de Valence et qui possèdent un permis de séjour
1999- 2005⁸⁷⁶

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Roumains qui possèdent un permis de séjour en vigueur	705	1637	2366	4039	7899	13 984	32 371

Les Britanniques, les Equatoriens, et les Marocains sont les plus nombreux à posséder un permis de séjour en vigueur. Les Roumains arrivent à la 4^{ème} place: en 1999, seulement 705 Roumains avaient un permis de séjour en vigueur, ils étaient 32 371 en 2005.

-La population roumaine en Catalogne

Pour ce qui est de la Catalogne, en 2008, les Roumains étaient la seconde nationalité majoritaire après les Marocains. Leur nombre a beaucoup augmenté dans cette région depuis 1998, comme le montre le tableau n°19. Le tableau n°20 présente, lui, le nombre de Roumaines en Catalogne.

Les Roumaines constituent un peu moins de 50% des Roumains de Catalogne (elles constituaient par exemple 46% des Roumains de la région en 2008). Leur nombre a augmenté de façon constante depuis 2001: il a presque triplé entre 2001 et 2002 (Elles constituaient 36,38% du total des Roumains de la région en 2001 et 37,63% en 2002⁸⁷⁷), et entre 2002 et 2003, années d'arrivée massive de Roumains vers l'Espagne.

⁸⁷⁵ *Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana*, p. 58

⁸⁷⁶ *Ibid.*

⁸⁷⁷ *Ibid.*

Tableau 19
 Nombre de Roumains inscrits sur les registres des mairies en Catalogne⁸⁷⁸

Année	Nombres de Roumains inscrits sur les registres des mairies ⁸⁷⁹
1998	277
1999	344
2000	579
2001	2 347
2002	6 504
2003	15 508
2004	24 389
2005	39 328
2006	51 353
2007	63 534
2008	88 078
2009	96 448

⁸⁷⁸ *Les persones de nacionalitat romanesa a Catalunya. La immigració en xifres, Butlletí Secretaria per a immigració, número 3, nov. de 2009, Observatori de la immigració a Catalunya, www.migra.cat.cat*

Tableau 20
Nombre de Roumaines inscrites sur les registres des mairies en Catalogne

année	Roumaines inscrites en Catalogne sur les registres des mairies
2001	854
2002	2448
2003	6521
2004	10749
2005	17775
2006	23936
2007	30173
2008	40793
2009	45197

Le nombre de Roumaines qui s'installèrent en Catalogne à partir de 2004 est en hausse constante puisqu'elles sont passées de 10 749 en 2004, à 45 197 en 2009 (elles constituent, en 2009, 46,86% des Roumains de Catalogne)⁸⁸⁰. On peut donc en déduire qu'elles sont plus importantes au sein des flux migratoires roumains, et qu'elles se dirigent vers les régions où elles sont les plus sûres de trouver un emploi.

Les Roumains sont présents dans 78% des municipalités catalanes⁸⁸¹ et distribués de façon assez homogène dans des municipalités rurales, ou plus urbaines. Ils sont assez nombreux dans les Garrigues, à Montsià, dans le Pallars Sobirà ou le Pla d'Urgell. Dans certaines régions, les Roumains sont la nationalité étrangère majoritaire, mais constituent pourtant un pourcentage relativement bas par rapport à la population totale de la région:

⁸⁸⁰ *Ibid.*

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 4

Tableau 21
Localisation des roumains en Catalogne

« comarca »	% de Roumains par rapport au total de population étrangère de la « comarca »	% de Roumains par rapport au total de la population de la « comarca »
Garrigues	47,7%	5,3%
Montsià	44,7%	0,4%
Pallars Sobirà	30,7%	4,5%
Pla d'Urgell	30,5%	5,3%
Barcelones	2,6%	0,4%
Gironés	7,7%	1,6%
Tarragonés	10,3%	1,9%

Si l'on observe la répartition des Roumains par ville, on remarque que 0,4% seulement des Roumains immigrés en Catalogne vivent dans la ville de Barcelone où ils occupent la 5^{ème} place des nationalités majoritaires. Les Marocains occupent la première place⁸⁸².

1,9% vivent à Tarragone, 2,2% à Vilanova i la Geltru. Ils sont plus nombreux dans les villes de Lérida (3,8%), Tortosa (4,1%), et surtout Puigverd d'Agramunt (18,7%) ou la Sénia (18,7%)⁸⁸³. Dans les villes de Gérone et Tarragone, les Roumains occupent la seconde place derrière les Marocains, à Lérida la première. De nombreux Roumains participent en effet aux campagnes agricoles de la région. En septembre 2009, 75% des Roumains affiliés à la Sécurité Sociale en Catalogne sont salariés (ils sont affiliés dans la catégorie « *régimen general* »), 12% travaillent dans le secteur agricole (et sont affiliés au « *régimen agrario* »), et 9% comme travailleurs indépendants (« *autónomos* »)⁸⁸⁴. Ils sont présents, en tout, dans 204 municipalités et vivent surtout (pour environ 25% d'entre eux) à l'ouest de la région.

Les Roumains sont en général jeunes, puisque 17,3% d'entre eux ont entre 25 et 29 ans, et 15,5% entre 30 et 34 ans. L'âge moyen des Roumains (hommes et femmes, les chiffres présentés ne précisent pas s'il s'agit d'hommes ou de femmes) résidant en Catalogne est de 29 ans⁸⁸⁵.

⁸⁸² *Breu de dades. Mapes d'immigració abril 2009*, Gabinet d'Estudis Socials i Opinió Pública S.L., 2009

⁸⁸³ *Las personas de nacionalitat romanesa a Catalunya, op.cit.*, p.4

⁸⁸⁴ *Breu de dades. Mapes d'immigració abril 2009, op.cit.*

⁸⁸⁵ *Ibid.*

III.2.4. Conditions de vies des Roumaines et Roumains installés en Espagne

1. Rôle des réseaux migrants roumains en Espagne

Les premiers Roumains qui émigrèrent arrivèrent dans des pays qu'ils ne connaissaient pas, puisque le rideau de fer les avait séparés pendant des années des pays de l'ouest. Les premiers immigrés roumains n'avaient ainsi aucun appui dans le pays de destination et durent se charger seuls de trouver un travail et un logement à leur arrivée⁸⁸⁶. L'Eglise orthodoxe, présente depuis des années à Madrid joua, comme le souligne Silvia Marcu⁸⁸⁷, un rôle important pour les premiers immigrés roumains en Espagne qu'elle a aidés et orientés lors de leur arrivée.

Pour ce qui est des Roumaines de mon échantillon, quelques unes trouvèrent en effet de l'aide à la paroisse orthodoxe de Madrid, comme par exemple N.:

« Soy creyente. Aquí me ayudó la parroquia, era un centro de información. Encontré trabajo enseguida en una casa a través de la iglesia, dos días después de llegar. La parroquia es como mi casa »,

ou D. : *« Cuando yo vine en 1982 éramos muy pocos, unas 15 personas que nos conocíamos por la parroquia [...] Ahora, la gente ha venido para ganarse la vida.*

Pour sa part, l'église Adventiste, présente en Espagne depuis les années 90, notamment dans les villes de Coslada ou Castellón, fut à l'origine d'un grand réseau d'entraide pour les Roumains adventistes qui arrivaient dans ce pays:

El encuentro con otros conciudadanos, permitió encontrar un lugar para dormir, y una posible solución a la búsqueda de empleo La ayuda que se ofreció no necesita un esfuerzo mayor por parte de quien la ofrece, y tampoco una obligación. No obstante, sí, tuvo mucha importancia para quien la recibe, puesto que la recomendación para el primer puesto de trabajo, o encontrar una vivienda permite continuar la experiencia española⁸⁸⁸.

⁸⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁸⁷ MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid», *op.cit.*, p. 139

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p. 140

La plupart des Roumains qui vivent là-bas maintenant ont choisi ces villes, car ils y retrouvaient des membres de leur église, ou parce qu'ils y avaient des parents ou des amis. L'église n'a pas été la seule aide trouvée par les Roumains arrivant en Espagne. Entre 2002-2006, 30% des immigrants roumains furent en effet aidés à leur arrivée par un parent, et 24% par des amis⁸⁸⁹. Les témoignages que j'ai recueillis insistent sur ce rôle d'accueil, d'autant que souvent, les Roumains déjà installés furent la principale voie d'accès à un premier emploi en Espagne, et ils aidèrent également leurs compatriotes, notamment à trouver un logement. G. m'en a parlé lors de notre entretien: « *He conozco aquí a mucha gente, a rumanos de muchas regiones diferentes. Al principio tienes ayuda de vecinos, de familiares, pero no tienes amigo* ».

2. Problèmes de logement

Nous avons vu plus haut que beaucoup d'immigrés qui s'installent en Espagne ont du mal à trouver un logement. Les Roumains ne firent pas exception à la règle, et se heurtèrent aux difficultés évoquées plus haut: discrimination lors de la recherche d'un logement, prix élevés des loyers et des cautions exigées, situation irrégulière dans laquelle ils se trouvaient à leur arrivée...

Les réponses que j'ai obtenues au questionnaire présenté permettent de constituer un profil général de la situation du logement des Roumaines de mon échantillon: Leur foyer est constitué de 1 à 4 personnes maximum (30/35). En cela les femmes de mon échantillon sont parfaitement représentatives de la situation de la communauté roumaine immigrée puisque, généralement les foyers roumains sont constitués de 1 à 4 personnes maximum (30/35). Généralement, les foyers roumains sont constitués de 2 à 4 personnes et ce sont en général des parents proches (conjoints et enfants). Les foyers monoparentaux constituent 20,7% des foyers roumains, et seuls 1,4% sont des foyers de 5 personnes ou plus⁸⁹⁰. J'ai par exemple, dans mon échantillon, une Roumaine rom qui vit avec ses 3 enfants et son compagnon, et une Roumaine retraitée qui vit avec sa fille, son gendre, et leurs deux enfants.

Les Roumaines de l'échantillon sont pour la plupart locataires de leur logement (21/35, soit 60% de l'échantillon), mais certaines sont propriétaires de leur logement en Espagne (11/35, soit 31,42%

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 135

⁸⁹⁰ LEAL, Jesús / ALGUACIL, Aitana, «Vivienda e inmigración: las condiciones y el comportamiento residencial de los inmigrantes en España», *op.cit.*, p. 141

d'entre elles). 9 d'entre elles déclarent être propriétaires en Roumanie (25,71%). Elles jugent les prix des loyers ou des traites « très chers » (8), voire « trop chers » (15). Ils représentent pour 15 d'entre elles plus de 50% de leurs revenus, et pour 13 autres moins de 50%.

Leur opinion corrobore les résultats de l'étude de Leal et Alguacil sur le logement des immigrés en Espagne et qui montre en effet que les traites payées, notamment par les Roumains, sont assez élevées: 23,6% des Roumains propriétaires paient entre 550 et 699 euros par mois, 20,3% entre 400 et 549 euros, et 19% entre 700 et 849 euros. 75,8% des Roumains propriétaires ont un prêt sur le long terme (21-30 ans)⁸⁹¹. La crise à partir de 2008 a pu avoir des conséquences dramatiques, puisque parfois, certaines familles ne peuvent pas faire face à leurs dettes, l'une des Roumaines de mon échantillon est dans cette situation:

Tenía problemas de vivienda porque no tenía aval. Viví en una casa con 15 personas [...] Viví 6 años con gente [...] Luego trabajaba en una casa y la señora me hizo el aval [...] En 2006 compramos una casa, pero las letras pasaron de 800 a 1600 euros. Tengo letra de 1400 euros y 200 euros al mes de comunidad, trabajaba día y noche para pagar [...] Ahora (feb.2010) mi piso está en venta, trabajo para el piso. (N.)

Les chiffres présentés par l'Institut National des Statistiques espagnol sont similaires: le pourcentage de Roumains vivant en location est estimé à 79,4%, contre seulement 17,2% de propriétaires⁸⁹² (les auteurs de l'étude *Estudio relativo a la inmigración rumana a España* estiment, eux, que les Roumains propriétaires de leur logement ne sont que 14%)⁸⁹³. On constate que le pourcentage de personnes qui vivent en location est également élevé, même si le pourcentage de propriétaires est plus important que dans l'étude citée. Les réponses au questionnaire permettent également de constater que certaines familles roumaines possèdent un logement en Roumanie, acheté quelques années après leur arrivée en Espagne. Parfois, il s'agit également de maisons familiales héritées de leurs parents.

Parmi les femmes que j'ai rencontrées, peu d'entre elles évoquent dans le questionnaire « la recherche d'un logement » comme l'un des aspects de leur vie en Espagne qui leur posa le plus de problèmes (3 personnes seulement le mettent en avant). Pourtant, nous avons pu remarquer lors de l'analyse des entretiens, que cela constitue, à bien des égards, un thème récurrent: « *Me resultó un poco difícil encontrar un buen alquiler, hay gente que nos discriminan un poco por ser extranjero y a veces por ser rumanos.* » (Ma.).

⁸⁹¹ *Ibid.*, p. 140

⁸⁹² *Plan de Integración 2006-2008*, Comunidad de Madrid. www.madrid.org

⁸⁹³ TAMAMES, *op.cit.*, p. 111

On peut dessiner des trajets-type en ce qui concerne l'accès au logement: Pour la majorité des Roumaines interrogées (cela indépendamment de leur âge et de leur formation) la première étape a été la colocation. A leur arrivée en Espagne, elles se sont en effet vues obligées (tout comme beaucoup d'immigrés qui arrivent en Espagne) de partager un appartement avec des compatriotes, parents, amis, ou simples connaissances:

« *Por un contacto me fui a casa de una chica* » (S.)

« *Unos amigos me alojaron una semana, pero me acogieron un poco mal [...] Luego tenía una habitación en un piso compartido* » (L.)

C'est également le cas pour celles qui viennent avec leur conjoint, ou le rejoignent en Espagne :

« *Estuvimos 6 meses con mi hermana, luego con otra gente, sin problemas* [...] *Luego nos mudamos solos con el bebé, ahora hemos comprado un piso* » (A.M.)

« *Vivimos en un piso de 14 personas* » (E.)

« *Estábamos dos parejas en una casa* » (R.)

« *Al principio alquilamos piso con mi hermano* » (A.M.1)

« *Estuve 3 meses en casa de mi hermano [...] Luego estuve en una casa con 8 personas y una niña* » (Al.)

Ce type d'hébergement peut durer assez longtemps. Parfois, certains continuent à vivre en colocation, essentiellement pour des raisons financières, comme nous le raconte G. en évoquant ses parents: «*Mis padres comparten piso en C.* »

Les Roumaines de mon échantillon ont évoqué cet aspect de leur vie en Espagne, et les conséquences que ce type d'hébergement avait dans leur vie quotidienne (nombre excessif de colocataires, abus divers, cohabitation difficile...). C'est une expérience souvent mal vécue et principalement due aux circonstances (manque d'argent pour payer un loyer complet, situation administrative encore irrégulière...) :

«*La búsqueda de un piso es muy dura, tuve depresión* (L.)

« *La convivencia con otra gente machaca [...] Antes no podía alquilar porque no tenía aval ni recomendación* » (S.V.)

« *Compartir piso con gente conocida o no es complicado [...] Hay una serie de reglas no escritas: los que han alquilado el piso dirigen [...] Ahora vivo con mi novio, tenemos una ayuda para el alquiler para jóvenes de menos de treinta años de 210 euros al mes* » (Si.)

Quelques femmes de mon échantillon ont vécu également un certain temps directement chez leurs employeurs :

« *También trabajé de interna 2 meses* » (S.)

« *Trabajé también de interna, durmiendo en su casa 3 años y medio.* » (L.)

« *Trabajo de interna, vivo en su casa [...] Prefiero trabajar de interna que compartir piso.* » (G.)

A mesure que leur situation s'améliorait, les Roumaines en couple se sont installées avec leur conjoint (et leurs enfants) et ont abandonné la colocation. Elles ont vécu en location, et sont même, parfois, devenues propriétaires (les propriétaires de leur logement sont pourtant encore minoritaires au sein des Roumaines de mon échantillon):

« *Luego nos mudamos solos con el bebé, ahora hemos comprado un piso* » (A.M.)

« *Luego alquilamos una casa aquí, en E.V. para los cuatro, pero era vieja* » (E.)

« *Luego, dos años después, me mudé a una casa con mi marido y mi hija* » (R.)

« *Llegué en 2003, y en 2006 me mudé sola, a un piso compartido con compañeros de trabajo españoles. Antes, vivía en un entorno rumano* » (A.)

« *Luego viví con mi novio español, ahora vivo sola de alquiler, pago mucho de luz porque es una casa vieja* » (Al.)

« *En 2008 nos compramos un piso* » (A.M.1.)

M. est venue en Espagne lorsque sa fille et son gendre étaient enfin installés et vit avec eux dans un village. Elle vit dans un logement récent et en très bon état, mais critique l'état de certaines maisons ou appartements souvent loués à des étrangers: « *No me gustan las casas, son casas antiguas* » (M.)

La recherche d'un emploi est pour les Roumains, au même titre que pour la plupart des immigrés en Espagne, une étape difficile. Nous allons tenter d'analyser l'insertion des Roumains sur le marché du travail espagnol, afin de savoir si elle diffère beaucoup de celles des immigrés originaires d'autres pays.

3. Insertion sur le marché du travail espagnol

L'insertion des Roumains sur le marché du travail espagnol n'est pas très différente de celle des immigrés d'autres pays. Depuis le début des flux migratoires roumains vers l'Espagne, des agences de recrutement plus ou moins légales ont vu le jour en Roumanie. Elles jouaient le rôle d'intermédiaire entre les entreprises espagnoles qui désiraient recruter de la main d'œuvre sans passer par la voie du « contingent », et les Roumains qui désiraient partir travailler en Espagne. Il y eut parfois des abus, comme le relate Miguel Pajares, après avoir fait une étude de terrain et interviewé de nombreux Roumains:

*Otro aspecto de la cuestión es que la contratación en origen, aun tratándose de inmigración legal, no está exenta de irregularidades. La contratación en origen comporta una forma más legal de acceder al mercado laboral español que el venir como turista e insertarse después en la economía sumergida, pero no por ello se eliminan los riesgos de explotación y abusos por parte de los empresarios*⁸⁹⁴.

Il cite le cas de Roumains qui travaillaient 12 heures par jour et travaillaient même le week-end, ou qui touchaient beaucoup moins que ce qui avait été promis⁸⁹⁵.

Entre 2002 et 2006, 23% des Roumains ont trouvé un travail en contactant directement d'éventuels employeurs. La majorité des immigrés roumains de cette période (53%) trouvaient au départ un travail non déclaré dans l'agriculture, la construction, le service domestique ou l'hôtellerie⁸⁹⁶.

L'enquête annuelle *Inmigración y mercado de Trabajo*, dirigée par Miguel Pajares, montre qu'en 2010, 71% des Roumains en Espagne (hommes et femmes) sont actifs⁸⁹⁷. 391 281 étaient affiliés au 31

⁸⁹⁴ *Ibid.*, p. 193

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 194

⁸⁹⁶ MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », *op.cit.*, p. 135

décembre 2009 à la Sécurité Sociale espagnole, dont 115 662 femmes (soit 42, 2% du total des Roumains affiliés). Les Roumaines constituent toujours un pourcentage de personnes affiliées un peu moins élevé que les hommes de leur nationalité (entre 33% en 2004, et 42,2% en 2009). Les Roumaines affiliées sont bien moins nombreuses que les Boliviennes (63,8% du total des Boliviens affiliés), les Dominicaines (63,7%), ou les Colombiennes (57,1%). L'immigration dominicaine et colombienne est, nous en avons déjà parlé, très féminine.

Au 1^{er} janvier 2009 (soit pratiquement un an avant), les Roumains inscrits en Espagne sur les registres des mairies étaient 798 892. On remarque ainsi que la différence entre le nombre de Roumains inscrits sur les registres des mairies, et celui des Roumains affiliés à la Sécurité Sociale espagnole est encore importante. Cela rappelle la différence qui existe également entre le nombre de Roumains inscrits sur les registres des mairies (« empadronados ») et le nombre de Roumains qui possèdent un titre de séjour. Beaucoup continuent à travailler sans contrat de travail ou au noir.

La plupart des Roumains sont en effet affiliés à la Sécurité Sociale dans la catégorie « régime général » (qui correspond à celui des salariés employés par un tiers), comme le montre le tableau suivant qui présentent la répartition des roumains affiliés selon les différentes catégories existantes:

Tableau n°22
Roumains affiliés à la Sécurité Sociale espagnole selon la catégorie (en %)
(Tableau élaboré à partir des données présentées dans le rapport Inmigración y Mercado de Trabajo. Informe 2010)⁸⁹⁸

Catégorie	Nombre de Roumains affiliés au 31 janvier 2008	Nombre de Roumains affiliés au 31 janvier 2009
Régime général	59,6%	55,9%
Régime « agrario » (agriculture)	16,6%	29,9%
Etablis à leur compte	17,8%	8,7%
Régime spécial pour le service domestique	6%	5,5%

Entre 2007 et 2009, l'Espagne a maintenu un moratoire pour les ressortissants bulgares et roumains, moratoire qui les obligeait à obtenir un permis de travail s'ils voulaient travailler en Espagne comme employés (nous en reparlerons dans la quatrième partie de ce travail). C'est pour cela que quelques Roumains ont choisi de s'installer à leur compte, afin de pouvoir ainsi régulariser leur situation

⁸⁹⁷ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 69

⁸⁹⁸ PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de trabajo. Informe 2010, op.cit.*, p. 69

administrative, puisqu'ils n'étaient pas obligés, dans ce cas, d'avoir un permis de travail, ce qui simplifiait beaucoup les choses. Cela peut expliquer pourquoi le chiffre des personnes établies à leur compte était beaucoup plus élevé en 2008 qu'en 2009 (le moratoire a pris fin le 1^{er} janvier 2009).

En 2008, le nombre de Roumains affiliés dans la catégorie prévue pour les employés de maison est peu élevé (6%), ce qui prouve que beaucoup des Roumains qui travaillent dans ce domaine (la plupart sont des femmes) le font sans contrat de travail et au noir⁸⁹⁹. En effet, au 31 décembre 2008, seulement 8,6% des étrangères affiliées à la Sécurité Sociale espagnole en tant qu'employées de maison (« *regimen de empleadas del hogar* ») étaient roumaines (contre 65,3% latino-américaines)⁹⁰⁰.

Au 31 décembre 2009, la plupart des Roumaines affiliées à la Sécurité Sociale espagnole (au nombre de 65 640) étaient en effet affiliées en tant que manœuvres (« *peones* »), ou ouvriers (« *oficiales de 3^o* » ou « *oficiales de 1^a y 2^a* ») donc essentiellement dans des catégories professionnelles peu prestigieuses. 10,9% l'étaient en tant qu'auxiliaires administratifs (« *auxiliares administrativos* ») et seulement 1,7% en tant que diplômés (« *licenciados* »)⁹⁰¹.

Parmi les immigrés roumains, certains ont pu profiter des contrats en origine et s'insérer ainsi légalement sur le marché du travail espagnol. Nous avons analysé plus haut les possibilités de travail que les contrats en origine offrent aux immigrés qui travaillent en Espagne. Une minorité de Roumains a bénéficié également d'un accord signé en janvier 2002 entre le Gouvernement roumain et le Gouvernement espagnol (« *Convenio Bilateral* »), accord entré en vigueur en décembre 2002⁹⁰². Cet accord permettait de recruter de la main d'œuvre directement en Roumanie. Cela pouvait se faire à travers le « contingent » (« *el contingente* »), qui existe depuis 1993 en Espagne: Le Gouvernement espagnol définit chaque année le nombre de personnes nécessaires pour travailler dans l'agriculture, l'industrie alimentaire ou la construction par exemple, et transmet sa demande aux autorités roumaines compétentes (ici un bureau qui dépend du Ministère du Travail roumain) qui recrutent sur place les travailleurs qui sont inscrits dans leur base de données. Les personnes choisies obtiennent un contrat, un visa au consulat espagnol, et entrent en Espagne en toute légalité. La plupart des emplois étaient des emplois saisonniers, les Roumains du « contingent » devaient donc s'engager par écrit à retourner chez eux à la fin de leur contrat. En 2002, 2400 personnes furent recrutées de cette façon. En 2003 elles furent 16 400 et en 2004 10 485 (dont 3457 femmes)⁹⁰³.

⁸⁹⁹*Ibid.*

⁹⁰⁰ MORENO FUENTES, Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, *Estudio sobre inmigración y estado de Bienestar en España*, Obra Social la Caixa, Colección *Estudios Sociales* número 3, 2011, p. 134

⁹⁰¹*Ibid.*, p. 97

⁹⁰² PARAJES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial s.a., Barcelona, 2007, p. 188

⁹⁰³*Ibid.*

Depuis 1999, certaines organisations syndicales ou agricoles espagnoles ont recruté des Roumains directement dans leur pays pour des campagnes agricoles (indépendamment du « contingent » imposé par le gouvernement), ou à travers des entreprises de travail temporaires.

La presse analysée plus haut reflète l'importance de ces contrats en origine qui ont permis, entre autre, à de nombreux Roumains de travailler comme saisonniers en Espagne. Certains articles publiés par *ABC* en 2003 et 200⁹⁰⁴ évoquent plus précisément le cas de saisonniers roumains.

Nous allons voir à présent la situation professionnelle des immigrées de mon échantillon: La grande majorité des Roumaines qui ont répondu au questionnaire travaille à temps complet (27/35) ou à temps partiel (5/35), 2 sont femmes au foyer et une femme est retraitée. La plupart (27) sont salariées, et seules 5 d'entre elles sont à leur compte, mais n'ont pas d'employés. 20 personnes disposent d'un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée, 6 d'entre elles n'ont pas de contrat, et une personne a seulement un contrat « oral ». Les conjoints, pour celles qui en ont un, travaillent également ; la plupart sont salariés, mais on remarque que le nombre de personnes à leur compte est plus important chez les hommes (13 salariés contre 10 personnes qui travaillent à leur compte).

Actuellement, 6 d'entre elles travaillent dans le milieu associatif (résultat peu étonnant, puisque c'est précisément le monde associatif qui m'a mis en contact avec elles), 4 dans l'administration publique, 7 font des ménages ou gardent des enfants ou des personnes âgées, 5 travaillent dans le commerce ou l'hôtellerie, 4 dans l'enseignement (primaire, secondaire ou universitaire), 1 travaille dans le domaine culturel, deux sont journalistes et une musicienne. Deux ont leur propre entreprise, et seule une femme travaille dans l'agriculture. A noter également qu'une femme travaille dans la construction et qu'une seule femme est retraitée.

Les femmes que j'ai interrogées ont répondu également que « la recherche d'un emploi » (12) ou « l'obtention d'un contrat de travail » (9) fut l'aspect de la vie en Espagne qui leur posa, au début, le plus de problèmes après l'obtention de papiers en règle (24). 12 ont répondu que « la recherche d'un emploi fut simple », même s'il s'agissait d'un emploi souvent précaire et non déclaré. En effet, les emplois occupés au moment de l'enquête sont souvent le résultat de nombreuses années de recherche d'un emploi stable. Beaucoup ont travaillé avant dans un domaine différent et ont eu des emplois précaires et souvent non déclarés dans le service domestique.

⁹⁰⁴ «Más contratación de inmigrantes para la fresa», *ABC*, 8 de mayo de 2003 / «Doscientos inmigrantes, de los que el 90% son mujeres, llegan mañana a Huelva para la campaña de la fresa», *ABC*, 3 de octubre de 2004.

Lors des entretiens, les Roumaines interrogées ont volontiers raconté leur expérience professionnelle en Espagne, et la façon dont elles trouvèrent leur premier emploi dans ce pays, comme le fait par exemple R.: « *Busqué trabajo poniendo anuncios escritos a mano en los buzones de una urbanización de lujo* ». Leur insertion sur le marché du travail espagnol ressemble beaucoup à celle d’immigrées originaires d’autres pays, comme le souligne R.P.: « *La situación de las mujeres ecuatorianas es similar a la de las mujeres rumanas, son explotadas. Pero las ecuatorianas no tienen la barrera del idioma, conocen los códigos lingüísticos, pero la distancia entre su país y España es mayor.* » (R.P.) Elles évoquent leurs conditions de travail, souvent précaires, puisque la plupart ont commencé à travailler comme employées de maison, le plus souvent au noir et sans contrat de travail. Elles sont assez mal payées, et doivent donc travailler de nombreuses heures, afin d’obtenir un salaire souvent bien modeste:

« *Trabajaba doce horas diarias de lunes a domingo* » (R.)

« *Encontré trabajo en una casa [...] He tenido siempre mucho trabajo, trabajo de lunes a sábado, tengo poco tiempo* » (N.)

« *Trabajaba en casa, tres veces por semana, 7 euros la hora, me sacaba un poco de dinero [...] Luego encontré más casas, ganaba como 1000 euros al mes [...] Luego trabajé en una casa 5 horas al día, estuve ahí tres años, por la tarde iba a 5, 6 casas más.* » (Al.)

« *Trabajo de interna sin contrato, piden mucho. Encontré esta casa por una amiga rumana a través de la parroquia, trabajo 12, 14 horas al día [...] Antes trabajé también en una residencia de ancianos privada y también hice una suplencia 8 meses en un centro de día.* » (G.)

« *Era una vida dura, siempre corriendo de 9 a 9 de la noche, todo el día corriendo. Cuando trabajaba en el bar, trabajaba de noche, dormía de día, ya no tenía vida. He aguantado meses.* » (Al.)

Les femmes de mon échantillon ont trouvé le plus souvent, on le voit, un emploi lié à l’évolution de la société espagnole: les Espagnoles exerçant un emploi hors de leur foyer ont besoin de quelqu’un pour se charger des travaux domestiques.

Leur insertion sur le marché du travail espagnol est souvent limitée à certains secteurs, dont le service domestique, et cela est parfois source de frustration, comme le reconnaît S.V.: « *Trabajé en casa. Vine con la cosa asumida, era una circunstancia temporal. Pero se convirtió en eternidad.* »

Parfois, elles arrivèrent cependant à trouver un travail dans l'hôtellerie, le commerce, ou dans d'autres secteurs d'activités: « *Trabajé 2 semanas después de llegar en un bar, limpiando, y en dos casas* » (Si.)

Une des détenues interrogées a travaillé également quelques mois dans le commerce: « *Trabajé en cosas de limpieza, y en una tienda* » (Sa.)

Pour l'une d'elles, l'expérience fut plus variée: « *Trabajé en la vendimia, luego en una empresa de captación de mano de obra, pero me echaron. Estuve en paro una temporada.* » (A.)

Ma. a eu plus de chance et a toujours travaillé dans le domaine qui correspondait à sa formation:

He llegado en (sic) España en 2005 junto con mi marido, hemos venido especialmente para un concurso, se trata de las pruebas en la orquesta de E. [...] Para mí fue bastante fácil encontrar trabajo en el sentido de que no tuve que buscar mucho, he estado tres años en la Orquesta de E. y luego me trasladé a M.

A., coiffeuse, a ouvert, après quelques années en Espagne, son propre salon de coiffure:

He pedido préstamo para abrir esto [su salón de peluquería] es mi antiguo oficio. Gracias al programa A. puedo devolverlo en 5 años con pocas comisiones, pero tengo muchos gastos.

A.M., journaliste, a pu de nouveau exercer sa profession en Espagne:

Había dimitido de mi trabajo en R.N. de Rumania. Me fui con mi marido, mi hermana vivía aquí [...] En 2004 me volvieron a llamar de R.N. de Rumania a raíz del atentado del 11 de marzo para cubrirlo y volví a mi antiguo trabajo.

A.M.1, professeur d'anglais en Roumanie, enseigne maintenant l'espagnol et le roumain dans un centre culturel hispano-roumain: « *Aquí organizo eventos, doy clases de español a rumanos y clases de rumano.* »

Si. travaille dans le milieu associatif: « *Soy mediadora cultural, trabajo de auxiliar administrativa* », et L. évoque son travail actuel: « *Me gusta [mi trabajo]* ».

L., nommée directrice de l'*Institut Cervantes* de Bucarest en 2000 par le Gouvernement espagnol, décrit cette expérience comme une sorte de « retour au pays » provisoire très particulier:

Soy funcionaria del Ministerio de Cultura [...] Fue mi gran aventura española: Ser nombrada directora del Instituto Cervantes por España. Fue estupendo. Volví con la literatura rumana, volví a tener contactos con intelectuales rumanos. Se lo debo a España.

On le voit, les résultats que j'ai obtenus auprès des Roumaines ayant accepté de répondre à mon questionnaire offrent une image assez éloignée des stéréotypes généralement répandus. Cependant, même si elles travaillent dans des domaines officiellement plus intéressants, elles le font souvent dans des conditions encore précaires, soit parce qu'elles sont employées « au noir » comme le raconte A.: « *Ahora estoy en la Universidad pero no tengo contrato* », soit parce qu'elles ne sont pas très bien payées (ou parfois victimes d'employeurs malhonnêtes), comme le soulignent L.:

Trabajé en dos clínicas de estética, pagaban muy mal, no reconocían mis títulos, no había nada de higiene y muy mal trato. En un país tan rico no pensaba que podía existir [...] Abrí una clínica pero lo perdí todo [...] Trabajé de estética en unos cruceros para pagar la deuda, trabajé sin contrato 12 horas al día durante 4 meses y ganaba 8000 euros al mes.

ou E.: *Trabajaba de cocinera en un bar. Trabajaba 10 horas al día, con jornada partida y ganaba 650 euros. No me dieron de alta en la Seguridad Social. Tuve problemas con los dueños porque no me pagaron lo que me debían, tuve que ir a juicio. Luego me dieron lo que me debían.*

L.1 fut victime d'un intermédiaire sans scrupules: « *Al principio trabajamos en el campo, era duro. El intermediario era rumano, teníamos que pagarle 30 euros al día. Vivíamos en una casa abandonada esperando trabajo. No nos daba siempre trabajo.* » Depuis quelques mois, elle a du mal à trouver un travail: « *Antes trabajé en una casa [...] Ahora con la crisis no sale nada, es difícil con la chatarra, no sale nada, hay muchos. Mi cuñada trabaja de interna y no puede el fin de semana, a lo mejor puedo trabajar y gano 90 euros.* »

C.1 vit dans des conditions très précaires, et ne gagne pas suffisamment pour faire vivre sa famille: « *Yo trabaja (sic) para mis niños, me necesita del trabajo (sic). En la chatarra con mi padre. Gano 20, 30 euros para 200 kilos. De nueve (sic) a cuatro. De interna no puedo trabajar. El día para trabajar, la noche para mis niños.* »

Certains témoignages sont plus nuancés, ils émanent de Roumaines qui, aujourd'hui, ont amélioré leurs conditions de travail et portent un jugement plus positif sur leur expérience en Espagne, comme par exemple A.M.: « *Trabajé en casas a través de mi hermana [...] He aprendido que todos los trabajos son dignos.* »

Une autre a évoqué ses employeurs en des termes assez positifs: « *En la segunda casa eran muy majos, era como la niña de la casa, me daban regalos para mi cumpleaños.* » (A1.)

Pourtant, il faut souligner que la plupart des témoignages que j'ai recueillis sur leur expérience professionnelle en Espagne sont assez négatifs. Les Roumaines de mon échantillon évoquent fréquemment les problèmes qu'elles eurent pour trouver un emploi; elles évoquent surtout leurs employeurs espagnols, la façon dont elles furent traitées, mais aussi leur frustration, car beaucoup durent se contenter pendant des années d'un travail qui ne correspondait pas à leur formation. On devine ainsi parfois, derrière leurs témoignages, un peu d'amertume.

Certaines se plaignent de l'image négative que les employeurs ont des Roumaines en général: « *Cuando buscaba trabajo, me preguntaban si era europea, me decían que no cuando decía que era rumana.* » (A.M.1.)

Elles ont le sentiment d'être de la « main d'œuvre bon marché » dont les employeurs espagnols, souvent des particuliers, disposent de façon tout à fait subjective, comme le souligne R.: « *La gente que llamaba no era clara, no era honrada [...] En una casa no me cogieron porque le conté que mi niña estaba en Rumania. Decía que no podía ser buena porque no me ocupaba de mi hija. No podía explicarle nada, no hablaba* ».

Le fait de travailler au noir pour des particuliers les expose à de nombreux abus, et elles se plaignent souvent du manque de respect dont elles sont victimes, comme le montrent les témoignages suivants:

« Me veían como una criada, no te podías defender. Me sentí muy humillada, me daba esto mucha ansiedad. » (E.)

« Trabajar de interna es muy violento, estás en la intimidad de una casa [...] En esta casa hay mucha tradición de señorito, se aprovechan [...] Se aprende mucho por el trato con las personas, yo siempre sonrío. » (G.)

« En las casas tratan mal, también a los españoles, hay distancia, no les interesabas [...] Ahora hay mucha inseguridad, te mete miedo no saber lo que pasa mañana. Somos generaciones formadas, pero hay mucha intranquilidad. » (Si.)

« Era duro encontrar trabajo [...] La gente era poco seria, falsa, no cumplía con sus promesas. » (A.M.1)

Parfois, elles sont traitées comme des domestiques d'une autre époque, comme le souligne E.: « Trabajaba en una casa en el barrio de E., en una familia vasca. Me llamaban con la campanilla. »

Certains employeurs attendent de l'employée de maison des compétences supplémentaires: « Estaba sin trabajo al principio. Luego busqué trabajo en una casa dos días. Tenía que ocuparme de la casa, de los niños, darles clases de inglés, cocinar. Yo no sabía cocinar. » (A.M.1)

L'attitude de certains employeurs fut une surprise désagréable à leur arrivée, car l'image qu'elles avaient de l'Espagne et des Espagnols avant de travailler pour certains d'entre eux était plus positive: « Estaban todo el día puteándome (sic) [...] Somos esclavos del capitalismo. » (L.)

D'autres soulignent le fait qu'elles travaillent dans des domaines qui ne correspondent pas à leur formation, d'où une grande frustration:

« No te preguntan si vales para algo [...] No vale nada tu formación académica si eres extranjera. » (S.V.)

« Tardé bastante en convalidar mis estudios. » (C.)

« Tuve que empezar de nuevo [...] No estoy completamente satisfecha. Queda ahí el gusanillo del teatro, de actuar. » (D.)

La situation de crise économique les inquiète, puisque certaines travaillent encore souvent au noir dans le secteur des services (service domestique, soins aux particuliers...) sans protection sociale si elles perdent leur emploi. N. nous en parle: « *Tengo mucho estrés, estamos en un estrés continuo, tengo miedo a perder el trabajo por la crisis.* »

Ces témoignages reflètent bien, même s'ils sont subjectifs et n'évoquent que le cas des Roumaines, la situation des femmes immigrées cantonnées dans des domaines professionnels spécifiques souvent bien en-deçà de leur formation, et victimes d'abus de la part de leurs employeurs espagnols, qu'ils soient des particuliers ou des chefs d'entreprise.

Par ailleurs, il m'a semblé éclairant de mettre en regard l'immigration roumaine en Espagne et en France, dans la mesure où la France est depuis longtemps un pays récepteur de migrants. Je réside en Espagne depuis longtemps, et la France est mon pays d'origine. Je me sentais donc à même de mener une comparaison entre ces deux pays.

J'analyserai rapidement quelques aspects de l'immigration en France, avant de me pencher essentiellement sur la situation de l'immigration roumaine dans ce pays. Est-elle aussi importante que l'immigration roumaine en Espagne ? Est-elle plus ancienne ? Nous allons tenter d'y voir un peu plus clair.

III.3. Comparaison avec la France

III.3.1. L'immigration en France

1. L'immigration en France en chiffres

Au 1^{er} janvier 2010, la France comptait 64,7 millions d'habitants (64 667 374), dont 33 360 595 de femmes et 31 306 729 d'hommes⁹⁰⁵.

La France est un pays qui accueille depuis des années des personnes venues de tous les coins du monde. J'évoquerai brièvement les chiffres de l'immigration en France, mais ne ferai pas, ici non plus, une analyse détaillée du phénomène de l'immigration dans ce pays, puisque ce qui m'intéresse est de disposer d'éléments de comparaisons concernant l'immigration roumaine.

Je me suis appuyée pour cela essentiellement sur les tableaux, les statistiques et les articles publiés par l'INSEE et l'INED. Ils présentent la situation des « immigrés », mais évoquent parfois la « population étrangère » en France ou les « étrangers en France ». Il est utile de préciser à nouveau que dans les tableaux de l'INSEE ou de l'INED, sont considérés immigrés les étrangers nés à l'étranger et qui ont immigré en France, ainsi que les personnes nées à l'étranger qui ont immigré en France et ont acquis plus tard la nationalité française (Les « Français par acquisition » sont toujours considérés immigrés). Les étrangers sont les personnes qui n'ont pas acquis la nationalité française. Dans les tableaux cités, les personnes étrangères nées en France ne sont pas considérées comme immigrés.

Le « Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation » du Ministère de l'Intérieur a, lui, présenté des données statistiques sur les « immigrés d'origine roumaine » en précisant que ces personnes pouvaient avoir obtenu, depuis, la nationalité française (ils sont alors considérés « Français par acquisition »)⁹⁰⁶.

Ce sont donc ces termes que j'utiliserai dans cette première partie, même si parfois, les documents cités évoquent la situation des « immigrés » et, dans certains cas, celle des « populations étrangères » ou « des actifs étrangers », ce qui en complique un peu l'analyse.

⁹⁰⁵ « Evolution générale de la situation démographique », INSEE / « Estimations de population et statistiques de l'état civil » / France métropolitaine et départements d'outre-mer / Pour 2009-2010: résultats provisoires arrêtés fin 2009, INSEE, www.insee.fr

⁹⁰⁶ « Immigrés d'origine roumaine », Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, Ministère de l'Intérieur, données chiffrées mises à notre disposition le 25 novembre 2010. Source: recensement de la population 2006.

Je vais évoquer maintenant rapidement l'immigration vers la France, afin d'en connaître les principales caractéristiques. Le tableau suivant illustre l'évolution de la « population immigrée ou de nationalité étrangère » en France entre 1982 et 2007:

*Tableau 23
Immigrés en France de 1982 à 2007
(Tableau élaboré à partir des données de l'INSEE⁹⁰⁷ et les enquêtes annuelles de recensement⁹⁰⁸)*

	Total « immigrés »	« Etrangers nés à l'étranger » ou « immigrés étrangers »	« Français par acquisition » ou « immigrés français »
1982	4 037 036	2 869 668	1 167 368
1990	4 165 952	2 858 026	1 307 926
1999	4 306 094	2 750 051	1 556 043
mi-2004	4 930 000	2 960 000	1 970 000
1.1.2005	4 959 000	2 966 000	1 992 000
1.1.2006	5 040 367	2 361 567	2 678 800
2007	5 253 000		

En 1999, les immigrés constituaient 7,4% de la population totale⁹⁰⁹. En 2004, ils constituaient 8,1% de la population. En 2007, l'INSEE évaluait la population immigrée à 5 253 000, soit 8,3% de la population totale⁹¹⁰. Il s'agit donc d'une augmentation régulière mais d'ampleur relative. L'organisme européen de statistiques « Eurostat » estime la population « non nationale » en France en 2009 à 3 737 549 personnes. Il se réfère ici uniquement aux personnes qui n'ont pas la nationalité française (ce sont des étrangers nés en France et des étrangers nés à l'étranger et qui ont émigré en France)⁹¹¹.

En 2007, 1 486 140 immigrés, dont 832 186 hommes et 653 954 femmes, ont un travail. Ils représentent 5,4% de la population active totale. 44% d'entre eux viennent de l'Union Européenne⁹¹². 47% des femmes immigrées entre 15-64 ans ont un emploi. ¼ d'entre elles occupent des postes non

⁹⁰⁷ Population immigrée ou de nationalité étrangère depuis 1982, INSEE, www.insee.fr

⁹⁰⁸ BORREL, Catherine, « Près de 5 millions d'immigrés. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 », Insee Première n°1098, août 2006, Cellule Statistique et Etudes sur l'immigration, INSEE

⁹⁰⁹ Insee Première n°748, novembre 2000, www.insee.fr

⁹¹⁰ « Recensements de population », 2007, INSEE, www.insee.fr

⁹¹¹ *Populations non nationales dans les états membres de l'Union Européenne. Statistiques en bref. Population et conditions sociales*, août 2006, Eurostat, 2006

⁹¹² BREEM, Yves, « La population active étrangère », *Infos Migrations* n° 4, novembre 2008, Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, INSEE, www.insee.fr

qualifiés, 34% travaillent à temps partiel. 37% des hommes immigrés n'ont pas de diplômes, et le pourcentage de femmes immigrées ne possédant pas de diplômes est identique: 37%. Peu de femmes immigrées ont un diplôme d'études supérieures⁹¹³. En 2008, 2,15 millions d'immigrés avaient un travail en France. Ils viennent essentiellement de l'Espace Economique européen (UE à 27 + Islande + Norvège + Lichtenstein + Suisse)⁹¹⁴.

Je vais évoquer rapidement l'origine des immigrés vivant en France afin de voir si les nationalités étrangères majoritaires sont les mêmes qu'en Espagne.

2. Nationalités étrangères majoritaires

La majorité des immigrés résidant encore actuellement en France sont arrivés depuis longtemps et ils ne vinrent pas tous à la même époque. Les plus nombreux sont italiens, espagnols, portugais, algériens, marocains, turcs et polonais.

Les Italiens commencèrent à arriver en France avant la première guerre mondiale, entre 1880 et 1914. En 1906, ils étaient la première nationalité étrangère en France, et constituaient en 1911 30% des émigrés. Une nouvelle vague d'immigration italienne eut lieu après la Libération. L'Office National d'Immigration fut créé et de nombreux Italiens arrivèrent en France entre 1946 et 1960. En 1962, ils y constituaient environ 30% du total des immigrés⁹¹⁵. Depuis 1970, l'immigration italienne a beaucoup diminué et ne constituait plus, en 1999, que 1/10 du total des immigrés⁹¹⁶.

L'immigration espagnole est également ancienne. Beaucoup arrivèrent en France entre 1919 (au début de la Première Guerre Mondiale⁹¹⁷) et 1930. Ils travaillaient essentiellement dans l'industrie et l'agriculture⁹¹⁸. Les Espagnols étaient environ 255 000 en 1921⁹¹⁹, 351 864 en 1931 (soit 13% du total des étrangers en France⁹²⁰), et 253 599 en 1936. Dreyfus-Armand nous explique cette baisse significative du nombre d'Espagnols cette année-là: « *Les causes de cette décrue sont liées aux effets conjugués de*

⁹¹³ PERRIN-HAYNES, Jacqueline, « l'Activité des immigrés en 2007 », Cellule statistiques et études sur l'immigration, INSEE, www.insee.fr

⁹¹⁴ « L'insertion professionnelle des immigrés en 2008 », Revue *Infos Migrations* n°14, février 2010, Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, INSEE, www.insee.fr

⁹¹⁵ *Ibid.*, p. 27

⁹¹⁶ « Les immigrés en France », édition 2005, *Fiches Thématiques*, INSEE, www.insee.fr

⁹¹⁷ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op.cit.*, p. 20

⁹¹⁸ *Ibid.*

⁹¹⁹ *Ibid.*

⁹²⁰ *Ibid.*

la crise économique du début des années 1930 et aux naturalisations mais, aussi, dans une certaine mesure, aux retours occasionnés par l'avènement de la République en avril 1931 ».

Comme nous l'avons signalé plus haut, de nombreux républicains espagnols s'exilèrent en France, surtout à partir de 1939 (on estime qu'ils furent 500 000 cette année-là)⁹²¹.

Une nouvelle vague d'immigration espagnole de type économique eut lieu entre 1950 et 1970. En 1962, les Espagnols résidant en France étaient 442 000. En 1968 ils étaient 607 184 et constituaient 23,2% du total des étrangers. Ils occupaient ainsi la première place devant les Italiens, qui constituaient depuis des années la nationalité étrangère la plus importante en France. Les Espagnols n'étaient plus que 497 480 en 1975. En 1999 ils n'étaient plus que 161 762⁹²². En effet, beaucoup d'Espagnols sont rentrés en Espagne entre 1973 (année de crise économique) et 1977. En 1974, la France avait arrêté l'immigration des travailleurs, et avait instauré entre 1977 et 1980 un programme d'aide au retour⁹²³.

Par ailleurs, à la mort de Franco, certains républicains exilés en France sont rentrés dans leur pays après que le Gouvernement espagnol eut proposé une Loi d'Amnistie⁹²⁴. Pourtant, bon nombre d'entre eux sont restés en France ou dans les pays où ils résidaient depuis des années et où leurs enfants avaient grandi et fait leur vie:

La différence avec les exils précédents est que celui-ci s'est, pour beaucoup d'Espagnols, prolongé autant que le régime franquiste, c'est-à-dire près de quarante ans. Or quatre décennies représentent au moins la moitié d'une vie et le réfugié venu chercher un asile provisoire en France est amené, insensiblement, à s'y installer. L'exilé devient ainsi un immigré, voire un citoyen français comme ses enfants et petits-enfants, nés en France dans le temps⁹²⁵.

Au 1^{er} janvier 2009, l'INE (Instituto Nacional de Estadísticas) évalue les Espagnols résidant en France à 179 678 (dont 90 504 femmes)⁹²⁶. Le site « Portal de la Ciudadanía Española en el Exterior » du Gouvernement espagnol recense au 1^{er} mars 2011 165 943 Espagnols en France (soit 11,48% du total des Espagnols résidant à l'étranger recensés)⁹²⁷.

Les femmes espagnoles immigrèrent également vers la France, beaucoup travaillèrent (notamment à Paris) dans le service domestique. Laura Oso Casas souligne, dans son ouvrage *Españolas en París*, la

⁹²¹ OSO CASAS, Laura, *Españolas en París*. *op.cit.*, p. 23-27

⁹²² *Ibid.*, p. 25

⁹²³ www.sauce.pntic.mec.es

⁹²⁴ BARTOLI, Josep, *La retirada, exode et exil des républicains d'Espagne*, Actes Sud, 2009, p. 57

⁹²⁵ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op.cit.*, p. 10

⁹²⁶ «Españoles residentes en Francia a 1 de enero de 2009 », INE, www.ine.es

⁹²⁷ www.ciudadaniaexterior.mtin.es/es/estadisticas/htm/estadisticas

présence importante de femmes dans l'immigration espagnole des années 60: « *La migración económica de los años sesenta tiene un componente femenino mayor que los flujos anteriores de entrada, ya que las mujeres españolas censadas en 1962 ascienden al 44% y en 1968 al 47%* ». En 1999, les femmes constituaient 49,8% du total des Espagnols installés en France⁹²⁸. Actuellement, les immigrés espagnols sont âgés, puisque 46% ont 60 ans ou plus, 29% ont entre 40 et 59 ans. Les femmes espagnoles sont âgées, la majorité d'entre elles ont 60 ans ou plus⁹²⁹. Ce phénomène s'explique par le fait qu'il s'agit d'une immigration ancienne, et qu'à l'heure actuelle, peu d'Espagnols immigreront en France.

L'immigration portugaise est également assez ancienne puisqu'une première vague d'immigration vers la France eut lieu entre 1916 et 1931 (beaucoup de Portugais quittèrent également leur pays à partir de 1926 pour des raisons politiques). Mais c'est la seconde vague d'immigration portugaise qui fut la plus importante: en effet, de nombreux Portugais immigrèrent en France entre 1956 et 1970. Ils étaient 10 000 en 1961, 47 330 en 1965, et 500 000 en 1968⁹³⁰. En 1975, ils constituaient la nationalité la plus importante en France devant les Algériens et les Espagnols⁹³¹.

L'immigration polonaise vers la France date de l'entre-deux-guerres. Beaucoup de Polonais vinrent travailler dans les mines de l'Est et du Nord de la France entre 1920 et 1930⁹³². A la fin des années 50, certains immigrèrent vers la Franche-Comté⁹³³.

Les Algériens vinrent en France à la fin de la seconde guerre mondiale. Une deuxième vague d'immigration algérienne vers la France eut lieu à partir de 1962, et elle dura jusqu'au début des années 90.

Les Marocains immigrèrent en France plutôt entre 1970 et 1990 (tout comme les Tunisiens et les Turcs). Beaucoup d'Africains hors Maghreb immigrèrent également en France dans les années 70.

Le tableau ci-dessous présente les nationalités étrangères majoritaires en France entre 1982 et 2006:

⁹²⁸ *Ibid.*, p. 29

⁹²⁹ *Ibid.*, p. 33

⁹³⁰ VOLOVITCH-TAVARES, Marie Christine, « Les phases de l'immigration portugaise des années vingt aux années soixante-dix », Actes de l'Histoire de l'Immigration, mars 2001

⁹³¹ OSO CASAS, Laura, *op.cit.*, p.27

⁹³² *Atlas des populations immigrées de la région Nord-pas-de-Calais en 2004-2005*, INSEE

⁹³³ *Les immigrés de Franche-Comté*, Dossier Immigration, INSEE

Tableau 24
Les immigrés selon leur pays de naissance
(Tableau élaboré à partir des données chiffrées de l'INED⁹³⁴)

1982	1990
1) Portugal (638 492 personnes) 2) Algérie (597 644) 3) Italie (570 104) 4) Espagne (471 968) 5) Maroc (367 896) 6) Tunisie (202 564) 7) Pologne (157 712) 8) Turquie (121 212)	1) Portugal (599 661) 2) Algérie (555 715) 3) Italie (483 695) 4) Maroc (457 456) 5) Espagne (397 126) 6) Tunisie (207 127) 7) Turquie (168 359) 8) Pologne (129 401)
1999	2006
1) Algérie (576 000) 2) Portugal (571 874) 3) Maroc (522 504) 4) Italie (378 649) 5) Tunisie (317 000) 6) Turquie (202 000) 7) Espagne (176 000) 8) Royaume-Uni (125 000)	1) Algérie (691 361) 2) Maroc (633 736) 3) Portugal (569 285) 4) Italie (329 528) 5) Espagne (269 308) 6) Turquie (228 530) 7) Tunisie (226 684) 8) Royaume-Uni (133 522)

En 1982, les Portugais étaient la minorité étrangère la plus nombreuse en France. L'immigration en Espagne à cette époque était pratiquement inexistante. 65% des étrangers qui vivaient en Espagne en 1981 étaient, nous l'avons vu, de la Communauté Européenne⁹³⁵.

En 1999, 45% des immigrés en France viennent d'Europe (surtout du Portugal, d'Italie et d'Espagne comme nous venons de le voir). Les Algériens occupent la première place des nationalités étrangères majoritaires. L'immigration en provenance d'Afrique (Maghreb surtout) a augmenté et constitue 39,3% du total. 12,7% vient d'Asie.

Si l'on se rappelle le cas de l'Espagne, on constate que c'est seulement à cette époque (fin des années 90) que l'immigration vers ce pays a commencé à prendre de l'ampleur, même si elle était encore moins importante que l'immigration vers la France. L'immigration marocaine y était la plus nombreuse (elle occupa, nous l'avons vu, la première place des nationalités étrangères entre 1999 et 2002). Les Britanniques, qui apparaissent dans ce tableau à la 8ème place des nationalités étrangères

⁹³⁴ « Les immigrés selon leur pays de naissance », INED, Champ: France métropolitaine. Source: INSEE, recensements de la population

⁹³⁵ Voir plus haut

majoritaires en France en 1999 sont, en revanche, beaucoup plus nombreux en Espagne puisqu'ils ont constitué longtemps, nous l'avons vu, une nationalité majoritaire (ils occupaient la 2nde place des nationalités majoritaires en 1999 et 2000⁹³⁶).

Si l'on considère les chiffres des personnes « admises au séjour régulier » en France, on remarque qu'en 2006, 40 000 personnes viennent de l'Espace Economique Européen élargi, soit 19,6% du total. L'immigration africaine (dont 28% en provenance du Maghreb) est majoritaire, puisqu'elle constitue 45,2% du total contre 14,7% en provenance d'Asie et 7,6% en provenance d'Amérique.

Pour les femmes, les chiffres sont similaires: 16,4% viennent de l'Espace Economique Européen élargi, 44,2% d'Afrique, 16,4% d'Asie et 8,9% d'Amérique⁹³⁷.

En Espagne, la présence d'immigrés originaires du continent américain est l'une des caractéristiques de l'immigration. Depuis 2003, les Equatoriens constituent la nationalité majoritaire en Espagne (14,6%). Les Colombiens constituent eux aussi 9,2% du total des étrangers. On ne trouve en revanche aucune de ces nationalités parmi les nationalités étrangères majoritaires en France. Nous avons expliqué plus haut, par des raisons linguistiques et de liens historiques, l'importance du nombre des migrants venant de l'Amérique hispanique.

En 2008, 39,8% des autorisations de séjour pour « salariés permanents » furent accordées à des personnes originaires d'Afrique, 26,9% à des personnes originaires d'Europe et 9,2% à des personnes originaires d'Amérique, ce qui confirme la présence importante d'immigrés originaires d'Afrique en France (du Maghreb surtout, mais également d'autres pays d'Afrique). Cette forte présence peut s'expliquer par les liens linguistiques et historiques existant entre la France et ses anciennes colonies. En revanche, ces explications ne valent pas pour l'Espagne alors que les chiffres sont similaires. On peut proposer, comme premier motif, le fait que l'immigration clandestine en provenance d'Afrique arrive en Europe par les côtes espagnoles.

3. Population étrangère: répartition selon l'âge et le sexe

En 1982, l'INSEE recensait 2 107 116 hommes et 1 589 810 femmes parmi la « population étrangère » (étrangers nés en France et étrangers nés à l'étranger et immigrés en France). En 1999, la

⁹³⁶ Voir plus haut

⁹³⁷ « Immigration par groupe de nationalité admis au séjour », INED, 2006

différence entre hommes et femmes était moins grande puisque l'on comptait 1 732 288 hommes et 1 530 898 femmes étrangers en France⁹³⁸.

Depuis 1999, les femmes « immigrées » sont, elles, presque aussi nombreuses que les hommes. Cet équilibre fut confirmé en 2004-2005. En effet, l'immigration liée au regroupement familial a succédé, depuis 1974, à l'immigration « de travail », essentiellement masculine. En 2004, les femmes étaient majoritaires parmi les immigrés qui résident en France depuis moins de 30 ans, majoritaires parmi les immigrés de 20 à 52 ans, mais la tendance s'inverse pour les femmes immigrées entre 53 et 74 ans. Pourtant, les femmes qui firent partie des premières vagues d'immigration en provenance du Portugal, d'Italie, d'Espagne, ou de Pologne dominant, car elles sont maintenant âgées et ont une espérance de vie plus grande que leurs compatriotes masculins⁹³⁹. Les femmes âgées de 74 ans et plus sont en effet souvent plus nombreuses pour cette même raison.

En revanche, les hommes sont plus importants chez les immigrés de L' « Espace Economique Européen Elargi » (24,2% contre 17,9% de femmes) et chez les immigrés originaires d'Afrique (la différence entre hommes et femmes est, ici, peu importante⁹⁴⁰).

En 2006, les hommes et les femmes étrangers admis au séjour sont en général jeunes. Les hommes ont en majorité entre 20 et 34 ans. Les femmes sont également jeunes et sont majoritaires entre 20 et 34 ans, comme le montre le tableau n°25.

Les femmes âgées admises au séjour en 2006 sont peu nombreuses. Les personnes qui immigrèrent sont essentiellement jeunes et en âge de travailler. Les femmes immigrées âgées sont celles qui ont immigré dans les années 60-70, vivent en France depuis longtemps, et sont maintenant arrivées à l'âge de la retraite.

⁹³⁸ « Population immigrée ou de nationalité étrangère depuis 1982 », INSEE, www.insee.fr

⁹³⁹ « Trente ans d'immigration féminine pour arriver à l'équilibre hommes-femmes », INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005*, www.insee.fr

⁹⁴⁰ Tableau S1 *Immigration par groupes de nationalités selon le sexe. Admission au séjour régulier: 2006*, www.ined.fr

Tableau 25
Admission selon groupes d'âge/ Femmes
Année d'admission au séjour: 2006⁹⁴¹

Groupes d'âge	Effectifs	%
0-17 ans (mineurs du regroupement familial, enfants de mères réfugiées ou de ressortissantes de l'E.E.E.E)	6563	6,5%
18-19	4411	4,4%
20-24	23 308	23%
25-29	21 535	21,3%
30-34	16 019	15,8%
35-39	10 437	10,3%
40-49	10 432	10,3%
50-59	4 449	4,4%
60 et +	4 131	4,1%

Je présenterai maintenant les régions ou les villes françaises dans lesquelles s'installent la majorité des immigrés

4. Localisation des immigrés en France

Les immigrés qui résident en France vivent essentiellement dans trois régions: 37% des immigrés vivent en Ile-de-France, 11% dans la région Rhône-Alpes et 9% dans la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)⁹⁴². 51% des actifs immigrés travaillent en Ile de France, 9% dans la région Rhône-Alpes, 8% dans la région PACA, et 20% dans d'autres régions de France⁹⁴³. Comme nous l'avons vu

⁹⁴¹ *Ibid.*

⁹⁴² MELOUX, Stéphane / ROUX, Valérie, « La population immigrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004. *Rapport d'étude*, INSEE, décembre 2006, www.insee.fr

⁹⁴³ « L'insertion professionnelle des immigrés en 2008 », *Revue Infos Migrations*, numéro 14, février 2010, Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation

pour l'Espagne, le choix de certaines régions par les immigrés est dû aux possibilités d'emploi et à la situation géographique de ces régions.

La région Ile-de-France est la plus grande des trois. La métropole de Paris et de sa banlieue offrent depuis longtemps de nombreuses possibilités d'emploi. C'est également une région industrielle qui a employé depuis des décennies de nombreux ouvriers français et immigrés (grandes constructions de bâtiments officiels dans les années 60 et 70, présence de nombreuses usines qui avaient besoin de main d'œuvre...).

La région Rhône-Alpes est une région économiquement importante. La Savoie, la Haute-Savoie et l'Ain sont des départements frontaliers qui ont accueilli une forte immigration italienne. Les départements de l'Isère et du Rhône, également très industriels, accueillent 53% de l'immigration de cette région⁹⁴⁴. Les départements frontaliers avec l'Italie, ainsi que la proximité géographique avec l'Afrique du Nord expliquent la présence importante d'immigrés dans la région PACA.

La situation est un peu semblable en Espagne, puisque Madrid et sa région accueillent également de nombreux immigrés, comme nous l'avons vu plus haut.

En 1990, on comptait 10 644 665 habitants en Ile-de-France dont 1 377 488 immigrés, soit 12% de la population totale de la région. Les immigrés admis au séjour en Ile-de-France constituaient 39,6% du total des immigrés admis au séjour en 1994 et 47% en 1998⁹⁴⁵. Dans un article publié par l'INSEE, on apprend que 4 « étrangers » sur 10 vivent dans cette région en 1999: Ils sont 1,3 Millions, soit 11,9% de la population totale de la région⁹⁴⁶. En 2004, 17% de la population qui vit en Ile-de-France est immigrée⁹⁴⁷. Au 1^{er} janvier 2007, la population totale d'Ile-de-France était de 11 598 866 habitants, dont 19% d'immigrés⁹⁴⁸. Les immigrés vivent surtout en Seine-Saint-Denis, à Paris, dans les départements de la « petite couronne » et dans le Val d'Oise. Les Portugais sont les plus nombreux (sauf en Seine-Saint-Denis où les Algériens occupent la première place) suivis des Algériens, des Marocains et des Africains hors Maghreb.

La région Rhône-Alpes est la région qui accueille le plus d'immigrés après la région Ile-de-France. En 1994, 10% des immigrés admis au séjour vivaient dans cette région⁹⁴⁹. En 1999, cette région comptait 10,6% d'immigrés⁹⁵⁰. Le pourcentage des immigrés admis au séjour dans cette région était la même année de 10,2%⁹⁵¹. Au 1^{er} janvier 2005, la région compte 515 000 immigrés. 44% sont originaires

⁹⁴⁴ « Une immigration européenne moins marquée », *La Lettre*, n°157, décembre 2011, INSEE

⁹⁴⁵ *Statistiques sur les flux d'immigration en France, rapport 1994*, INED, www.ined.fr

⁹⁴⁶ « Quatre étrangers sur dix résident en Ile-de-France », *Insee Première* n°203, novembre 2001

⁹⁴⁷ « La population immigrée en PACA en 2004 », rapport d'études n°9 / décembre 2006, INSEE, www.insee.fr

⁹⁴⁸ « Les chiffres clés de la région Ile-de-France », www.ile-de-France.pref.gouv.fr

⁹⁴⁹ *Statistiques sur les flux d'immigration en France, rapport 1994, 1999, op.cit.*

⁹⁵⁰ « Territoire et population », www.rhone.gouv.fr/web

⁹⁵¹ *Statistiques sur les flux d'immigration en France, rapport 1999, op.cit.*

d'Europe, 39% d'Afrique et 14% d'Asie. 18% sont Algériens, 13% Italiens, 11% Portugais, 9% Marocains, 7% Turcs, 6% Tunisiens, 6% Espagnols et 4% Suisses (la proximité de ce pays explique le nombre important de Suisses dans la région)⁹⁵².

La région Provence Alpes Côte d'Azur occupe la troisième place des régions de France qui accueille le plus d'immigrés. En 1990, les immigrés représentaient 11,4% du total de la population régionale⁹⁵³. En 1999, 9,5% de la population totale de cette région était immigrée⁹⁵⁴. 9,1% des immigrés admis au séjour régulier le furent, en 1999, dans la Région PACA⁹⁵⁵. En 2004, les immigrés constituent 9,7% de la population totale de la région. 45% sont originaire d'Europe (41% de l'UE à 25), 39% du Maghreb. Ce sont surtout des Italiens (18% du total des immigrés) et des Algériens (16% du total des immigrés). Les immigrés présents depuis moins de 10 ans sont essentiellement Britanniques, Belges, Allemands, très peu viennent d'autres pays de l'UE à 25. On peut rapprocher cette immigration du cas espagnol: il s'agit souvent de migrations de retraités qui s'installent dans une région au climat plus agréable.

Le tableau suivant illustre l'importance de ces trois régions françaises comme lieu de résidence de la plupart des immigrés en 2005. Les nationalités majoritaires que nous venons d'évoquer apparaissent dans ce tableau. Nous avons ajouté le nombre de Roumains qui résident dans les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA, afin de comparer leur situation très minoritaire par rapport à celle des nationalités majoritaires.

⁹⁵² RODRIGUEZ, Nellie, « 515 000 immigrés en Rhône-Alpes », INSEE, www.insee.fr

⁹⁵³ MELOUX, Stéphane / ROUX, Valérie, *op.cit.*

⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 5

⁹⁵⁵ *Statistiques sur les flux d'immigration en France*, rapport 1999, *op.cit.*

Tableau 26
Immigrés par région, 2005
(Tableau élaboré à partir des données de l'INSEE)⁹⁵⁶

Région	Ile-de-France	Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nombre d'immigrés	1 916 000	537 000	458 000
Part dans population (%)	16,7%	9%	9,6%
Total UE à 27	503 000	198 000	168 000
Portugal	244 000	54 000	17 000
Italie	58 000	68 000	66 000
Espagne	54 000	29 000	28 000
Pologne	35 000	<i>Effectif inférieur à 4000, nombre non diffusé</i>	4 000
<i>Roumanie</i>	<i>18 000</i>	<i>Effectif inférieur à 4000, nombre non diffusé</i>	<i>Effectif inférieur à 4000, nombre non diffusé</i>
Total Afrique	919 000	209 000	226 000
Algérie	262 000	99 000	79 000
Maroc	207 000	47 000	66 000
Total Asie	338 000	76 000	36 000
Total Amérique	91 000	15 000	11 000

La région Languedoc-Roussillon occupe la 4^{ème} place après la région PACA. En 1999, elle comptait notamment 104 000 femmes immigrées, soit 8,7% de la population féminine totale. Elles étaient essentiellement originaires d'Europe (surtout d'Espagne, et de l'UE à 15) et du Maghreb⁹⁵⁷. 5,2% du total des immigrés admis au séjour régulier en 1999 résidaient en Languedoc-Roussillon⁹⁵⁸.

En 1999 on recensait en Alsace 128 381 immigrés, soit 7,4% de la population totale de cette région. 4% du total des immigrés admis au séjour régulier en 1999 résidaient en Alsace⁹⁵⁹. Les Turcs représentaient 22% de la population étrangère en Alsace, les Allemands 12,3%, les Marocains 11,7%, les Algériens 9,6%, les Italiens 9,1% et les Portugais 8,7%⁹⁶⁰. En 2005, les immigrés constituaient

⁹⁵⁶ « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, résultats au 1^{er} janvier 2005 », INSEE

⁹⁵⁷ « Les populations immigrées en Languedoc-Roussillon », INSEE

⁹⁵⁸ *Statistiques sur les flux d'immigration en France*, rapport 1999, *op.cit.*

⁹⁵⁹ *Ibid.*

⁹⁶⁰ « La présence étrangère en Alsace et l'enjeu linguistique », ORIV Alsace, juin 2007

10% de la population totale de la région, même s'ils ne sont pas aussi nombreux que dans les régions que nous venons d'évoquer (181 000)⁹⁶¹.

Les immigrés d'origine européenne qui s'installèrent en France furent d'abord essentiellement Espagnols, Portugais, Italiens et Polonais. A partir des années 80, les Européens qui immigrèrent en France vinrent également d'autres pays de l'Union Européenne, ou de pays tiers hors Union Européenne. Nous avons pu constater que les Roumains ne font pas partie des nationalités étrangères majoritaires en France. Nous allons analyser plus en détail les caractéristiques de cette immigration pour tenter de comprendre ses spécificités et les raisons de son caractère si minoritaire

III.3.2. L'immigration roumaine en France

Il convient de préciser tout d'abord que l'immigration roumaine vers la France est un peu différente de l'immigration roumaine vers l'Espagne. Si, comme nous venons de le voir, c'est un phénomène récent en Espagne, la présence roumaine en France est plus ancienne et présente d'autres caractéristiques.

L'immigration roumaine récente en France semble, en revanche, beaucoup plus anecdotique que l'immigration roumaine en Espagne. Il nous fut pour cela assez difficile de trouver des chiffres aussi précis que ceux apportés dans la partie sur l'immigration roumaine en Espagne en ce qui concerne le nombre de Roumains installés en France, les régions dans lesquelles ils sont installés, leur profil etc. Je vais donc tenter de dresser le portrait le plus précis possible des Roumains installés en France, même si, pour cela, nous avons dû varier un peu notre approche par rapport à la partie sur l'Espagne.

1. Historique de l'immigration roumaine en France

Les Roumains qui émigrèrent après la chute de Ceaușescu en 1989 se dirigèrent surtout vers l'Allemagne (8%). Entre 1990 et 1995, seuls 4% d'entre eux immigrèrent en France⁹⁶², comme nous l'avons vu lorsque nous avons évoqué l'immigration roumaine en Espagne. Entre 1996 et 2001 ils immigrèrent plutôt vers l'Italie (22%) ou l'Espagne (9%)⁹⁶³, et dans une moindre mesure en France

⁹⁶¹ « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, résultats au 1^{er} janvier 2005 », INSEE

⁹⁶² MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », *op.cit.*, p.121

⁹⁶³ *Ibid.*

(6%), même si l'immigration vers ce pays ne cessa pas. Entre 2002 et 2006, seulement 2% des nombreux émigrés roumains de cette période sont allés en France⁹⁶⁴.

Le tableau n°27 se base sur les données chiffrées contenues dans les rapports de l'INED *Statistiques sur les flux d'immigration en France* qui recensent les immigrés admis au séjour régulier en France chaque année. Ces rapports nous permettent d'avoir quelques informations sur le nombre de Roumains entrés légalement et « admis au séjour régulier » en France entre 1994 et 2006. Le nombre de Roumains « admis au séjour régulier » a ainsi augmenté de façon constante à partir de 2001-2002. Il a néanmoins connu une petite baisse en 2004 (les Roumains sont passés de 2774 en 2003 à 2653 en 2004), baisse qui s'est prolongée jusqu'en 2006 où les Roumains admis au séjour régulier étaient 2560. Le nombre de Roumains admis au séjour augmente un peu en 2007, puisqu'on recense 3326 Roumains admis au séjour régulier⁹⁶⁵.

⁹⁶⁴*Ibid.*

⁹⁶⁵PRIOUX, France / MAZUY, Magali, « L'évolution démographique récente en France. Dix ans pour le Pacs, plus d'un million de contractants », INED, www.ined.fr

Tableau 27
Nombre de Roumains (hommes et femmes) admis au séjour régulier en France entre 1994 et 2006
(Tableau élaboré à partir des données de l'INED)⁹⁶⁶

année	Total Roumains	Roumains/hommes	Roumains/femmes
1994	1049	431	618
1995	-	-	-
1996	-	-	-
1997	-	-	-
1998	-	-	-
1999	1511	616	894
2000	1959	758	1201
2001	2339	976	1364
2002	2494	988	1506
2003	2774	1028	1747
2004	2653	849	1803
2005	2585	876	1709
2006	2560	931	1629

D'autres articles présentent des chiffres sur le nombre de Roumains qui résident en France. Xavier Thierry évalue, dans son article « Evolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni », les Roumains en immigration régulière de longue durée en France à 928 personnes en 1995, 862 en 1996, 980 en 1997 et à 1366 personnes en 1998, ce qui nous permet de suivre un peu mieux l'évolution du nombre de Roumains en France⁹⁶⁷.

Dans son article « L'ouverture du rideau de fer: la France peu concernée », Anne de Tingly parle, elle, de 5114 Roumains recensés en 1990 (sans préciser leur statut administratif), et de 10510 en 1998

⁹⁶⁶ *Statistiques sur les flux d'immigration en France, rapport 1994-2006, op.cit.*

⁹⁶⁷ THIERRY, Xavier, « Evolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni », INED

(chiffre nettement supérieur à celui présenté par Xavier Thierry). Les Roumains sont, à l'époque, recensés dans le groupe des étrangers originaires d' « Europe de l'est ». En 1990, ce groupe « d'Europe de l'est » ne constitue que 1,7% des 3,6 millions d'étrangers présents en France⁹⁶⁸.

Entre 1995 et 1998 les Roumains n'apparaissent pas parmi les 25 nationalités étrangères les plus représentées. L'INSEE estime le nombre d'immigrés roumains en France à 39 000 en 2005⁹⁶⁹. Le Ministère de l'Intérieur estime, au 1^{er} janvier 2006, les immigrés d'origine roumaine en France (Roumains titulaires d'un titre de séjour et Roumains pouvant avoir entre-temps acquis la nationalité française) à 42 219, dont 19 237 hommes et 22 981 femmes⁹⁷⁰. Depuis 2007, et l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, « *seules les personnes majeures qui ont un emploi sont concernées par un titre de séjour. Elles sont peu nombreuses. Toutes les autres personnes n'ont pas l'obligation de détenir un titre de séjour et ne sont pas suivies par le Ministère* »⁹⁷¹, ce qui rend parfois difficile l'obtention de données plus récentes. Le rapport *Immigration et présence étrangère en France* évalue, lui, les « Roumains actifs salariés » à 3613 en 2008 (ils n'étaient que 81 en 1995)⁹⁷².

2. Caractéristiques de l'immigration roumaine en France

-Répartition selon l'âge et le sexe:

Les Roumains (hommes et femmes) sont en général jeunes, puisque la majorité d'entre eux a entre 20 et 34 ans. Les Roumaines ont surtout entre 20 et 24 ans (en 1994 pourtant, le pourcentage de Roumaines entre 25 et 29 ans était plus important) comme le montre le tableau n° 28.

En 1999, les Roumaines de plus de 50 ans admises au séjour régulier constituaient 8,4% du total. En 2006, seulement 3,7% des Roumaines admises au séjour régulier avaient plus de 50 ans. La plupart des Roumaines qui furent admises au séjour avaient entre 20 et 34 ans (74,8%)⁹⁷³.

⁹⁶⁸ De TINGLY, Anne, « L'ouverture du rideau de fer: la France peu concernée », in HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002

⁹⁶⁹ « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 », résultats au 1^{er} janvier 2005, INSEE, www.insee.fr

⁹⁷⁰ « Immigrés d'origine roumaine au 1^{er} janvier 2006 », Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, Ministère de l'Intérieur, *op.cit.*

⁹⁷¹ *Ibid.*

⁹⁷² REGNARD, Corinne, *Immigration et présence étrangère en France en 2008, Rapport de Sopemi pour la France*, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Département des statistiques, des études et de la documentation, Division des Enquêtes et des Etudes Statistiques, novembre 2009

⁹⁷³ Voir plus haut

Les Roumains hommes admis au séjour en France entre 1994 et 2006 ont souvent entre 25 et 29 ans, ou entre 20 et 24 ans. Ces pourcentages n'ont pas beaucoup varié depuis 1999. Le pourcentage d'enfants de moins de 17 ans (dans ce cas de filles) a beaucoup diminué puisqu'il est passé de 10,1% en 1994 à 1,9% en 2006. Le pourcentage de femmes plus âgées (de 60 ans et plus) a beaucoup diminué depuis 1999⁹⁷⁴.

Tableau 28
Roumaines admises au séjour régulier en France selon le groupe d'âge / pourcentages
 (Tableau élaboré à partir des rapports de l'INED⁹⁷⁵)

Année d'admission au séjour	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
0-17 ans	10,1%	-	-	-	-	3,1%	1,8%	2,3%	2,7%	2,5%	2,5%	2,9%	1,9%
18-19 ans	4,5%	-	-	-	-	3,7%	3,6%	2,1%	2,5%	2,4%	3,3%	3,2%	3,2%
20-24 ans	16,5%	-	-	-	-	28,6%	34,7%	32,1%	33,3%	32,1%	32,4%	29,9%	30,0%
25-29 ans	30,8%	-	-	-	-	27,4%	25,1	26,7%	27,6%	30,2%	27,7%	28,3%	26,7%
30-34 ans	14,1%	-	-	-	-	17,6%	16,1	18,5%	15,5%	14,0%	15,1%	17,0%	18,1%
35-39 ans	9,7%	-	-	-	-	4,3%	5,2%	4,8%	6,9%	7,9%	8,9%	8,3%	9,9%
40-49 ans	8,7%	-	-	-	-	6,7%	5,7%	6,7%	6,1%	5,7%	5,6%	6,3%	6,4%
50-59 ans	1,9%	-	-	-	-	2,6%	2,9%	2,7%	2,0%	2,3%	2,4	2,3%	1,9%
60 ans et +	3,6%	-	-	-	-	5,8%	4,8%	4,2%	3,4%	2,9%	2,1%	1,9%	1,8%

Si l'on observe le tableau 29, on peut constater que les femmes roumaines sont, visiblement, un peu plus nombreuses que les hommes: (Voir page suivante)

⁹⁷⁴Ibid.

⁹⁷⁵Statistiques sur les flux d'immigration en France, rapports 1994-2006, op.cit.

Tableau 29
Nombre de Roumains (hommes et femmes) admis au séjour régulier en France / pourcentages
(Tableau élaboré à partir des données de l'INED⁹⁷⁶)

Année	Total	Roumains/hommes	Roumains/ <u>femmes</u>
1994	100%	41,08%	58,92%
1995	100%	-	-
1996	100%	-	-
1997	100%	-	-
1998	100%	-	-
1999	100%	40,80%	59,20%
2000	100%	38,70%	61,30%
2001	100%	42%	58%
2002	100%	39,60%	60,40%
2003	100%	37%	63%
2004	100%	32%	68%
2005	100%	34%	66%
2006	100%	36,36%	63,64%

En 1994, les femmes roumaines constituaient 58,92% de l'immigration roumaine, entre 1999 et 2002 environ 60%. A partir de 2003, les Roumaines admises au séjour régulier en France sont encore plus nombreuses, puisqu'elles constituent entre 63% et 68% (en 2004) du total de l'immigration roumaine admise au séjour régulier. Beaucoup de Roumaines sont en effet admises au séjour, nous allons le voir maintenant, en tant que « conjoint de Français » ou « ascendants ou descendants » de personnes résidants déjà légalement en France. Leur pourcentage par rapport au total de la population roumaine admise au séjour est important.

En Espagne, les Roumains sont beaucoup plus nombreux. Le pourcentage de femmes (souvent arrivées à travers le rapprochement de conjoint) par rapport à celui des Roumains hommes est plus équilibré.

⁹⁷⁶*Ibid.*

-Statut/Situation légale des immigrés roumains en France:

Après la chute de Ceaușescu fin 89, d'autres Roumains quittèrent leur pays et demandèrent l'asile politique en France. Alain Reyniers recense, dans son article « Migrations tziganes de Roumanie » 3312 Roumains demandeurs d'asile en 1990 et 2486 en 1991⁹⁷⁷. Le nombre de Roumains demandeurs d'asile en France a beaucoup diminué depuis (l'obtention du droit d'asile est devenu très difficile en France) car la Roumanie est devenue un pays démocratique et il y a, dans ce cas, peu de chances que les demandes aboutissent.

Si l'on observe les tableaux n°30 et 31 (voir page suivante), on remarque que les Roumains demandeurs d'asile admis au séjour en 2006 sont très minoritaires: seulement 6 Roumains sur 2562 furent admis au séjour en 2006 comme « réfugiés et apatrides », seulement 2 étaient des femmes.

La majorité des Roumains (hommes et femme, y compris mineurs) admis au séjour en 2006 le sont à travers le regroupement familial, ce qui illustre bien le caractère familial de l'immigration roumaine. L'étranger qui fait la demande de regroupement familial doit être en situation régulière en France depuis 18 mois et avoir des ressources suffisantes et un logement. Un grand nombre d'entre eux (434 sur 1141 personnes admises en tant que « membre de famille ») furent admis au séjour en 2006 et obtinrent une carte « vie privée et familiale ». Ce sont des personnes régularisées après plusieurs années de résidence en France⁹⁷⁸. Sur les 423 personnes admises au séjour comme « conjoints de Français », 20,9% sont des femmes et 8,9% seulement des hommes. 114 personnes furent admises en tant que « conjoint d'étranger », dont une majorité de femmes (93 sur 114). 99 Roumains furent admis au séjour en tant qu' « ascendants ou descendants » (dont 75 femmes) ou parce que ce sont des enfants mineurs (71 personnes). Les Roumains qui obtiennent une autorisation de séjour comme « travailleurs » sont essentiellement des hommes. Ils furent 314 en 2006.

⁹⁷⁷REYNIERS, Alain, « Migrations tziganes de Roumanie », dans: DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 58

⁹⁷⁸REGNARD, Corinne, *op.cit.*

*Tableau 30
 Nombre de Roumains admis au séjour en 2006 par motif d'admission / effectifs
 (Tableau élaboré à partir des données chiffrées de l'INED)⁹⁷⁹*

Motifs d'admission au séjour	Nombre de Roumains (hommes et femmes) selon motif d'admission	Nombre de Roumains/hommes	Nombre de Roumaines/femmes
Total « membre de famille »	1141		
mineur	71	35	36
conjoint d'étranger	114	21	93
conjoint de Français	423	83	340
ascendant/descendant	99	25	75
carte « vie privée et familiale »	434	194	239
Total Travailleur	314	217	97
Total Etudiant	894	247	647
Total protection humanitaire	69		
Réfugié et apatride	6	4	2
Carte « étranger malade »	63	31	32
Total Indépendant économique	120		
Carte « visiteur »	120	58	61
Carte « retraité »	0	0	0
Total régularisation	18	13	5
Total motif indéterminé	6	4	2

⁹⁷⁹ *Statistiques sur les flux d'immigration en France, rapports 1994-2006, op.cit.*

Tableau 31
Pourcentages de Roumains admis au séjour en 2006 par motif d'admission / pourcentages
(Tableau élaboré à partir des données chiffrées de l'INED)⁹⁸⁰

Motifs d'admission au séjour	Nombre de Roumains (hommes et femmes) selon motif d'admission	% hommes	% femmes
Total « membre de famille »	1141		
mineur	71	3,8%	2,2%
conjoint d'étranger	114	2,3%	5,7%
conjoint de Français	423	8,9%	20,9%
ascendant/descendant	99	2,6%	4,6%
carte « vie privée et familiale »	434	20,9%	14,7%
Total Travailleur	314	23,3%	6%
Total Etudiant	894	26,5%	39,7%
Total protection humanitaire	69		
Réfugié et apatride	6	0,4%	0,2%
Carte « étranger malade »	63	3,3%	2%
Total Indépendant économique	120		
Carte « visiteur »	120	6,3%	3,8%
Carte « retraité »	0	0%	0%
Total régularisation	18	1,4%	0,3%
Total motif indéterminé	6	0,4%	0,1%

On voit donc que ce sont majoritairement des femmes qui rejoignent leur conjoint immigré précédemment. Dans une optique d'étude de genre, je peux en déduire que le choix de partir s'installer en France n'est pas fait par des femmes seules (ou par la femme dans un couple). Il s'agit soit d'une décision commune : le mari part le premier puis sa femme le rejoint. Soit d'une décision masculine que la femme accepte et entérine.

⁹⁸⁰ *Ibid.*

Les Roumains qui émigrent en France après 1989 ne disposent pas, au départ, de réseaux de compatriotes déjà installés qui peuvent les aider à leur arrivée en France, comme le souligne Violette Rey, dans son article « Les Roumains sur les chemins de l'Europe »:

*Nouveaux venus sur la scène de la mobilité depuis 1990, ils manquent d'un capital d'expérience de la mobilité et n'ont pas de réseaux anciens à réactiver [...] Nouveaux venus, ils n'ont pas non plus de pratiques "diasporiques"; cela éclaire la singularité de leurs comportements. Sur leur lieu d'arrivée, ils se constituent peu ou pas du tout en communauté de quartier*⁹⁸¹.

Sur les 30 personnes qui ont rempli le questionnaire, 1 personne a entre 20 et 24 ans, 7 entre 25 et 29 ans (23,33%), et 5 entre 30 et 34 ans (16,66%). 7 femmes ont entre 35 et 39 ans (23,33%), 3 femmes entre 40 et 44 ans (10%), 2 femmes entre 45 et 49 ans (6,66%), et 6 ont plus de 50 ans (20%).

Le pourcentage de Roumaines de mon échantillon ayant plus de 50 ans est donc assez élevé, même si la majorité d'entre elles sont jeunes (43,30% du total des femmes interrogées ont entre 20 et 34 ans).

La plupart des femmes de mon échantillon est mariée (67,74% d'entre elles), seules 7 d'entre elles sont « célibataires », 2 « vivent en couple » et une femme est « séparée ». La plupart d'entre elles vivent en couple « depuis plus de 15 ans », ou « depuis au moins 10 ans », mais 5 sont en couple depuis peu (« entre 0 et 2 ans »). 17 Roumaines de l'échantillon ont un conjoint français (soit environ 61% du total) et 10 un conjoint roumain (36%). Nous avons vu que les Roumaines qui obtiennent un permis de séjour en France l'obtiennent souvent en tant que « conjoint de Français » ou à travers le regroupement familial. Le pourcentage de mariages mixtes franco-roumains est, ici, assez important. I.1, l'une des femmes de mon échantillon en France évoque les mariages mixtes franco-roumains, visiblement plus nombreux entre des Roumaines et des Français que l'inverse:

Je connaissais un ami français qui avait vécu en Roumanie. Il m'a permis de connaître des gens [...] Mes amis français sont des gens qui ont vécu en Roumanie ou qui sont mariés avec des Roumains. Ce sont surtout des Roumaines mariées avec des Français. Les Roumains mariés à des Françaises, c'est plus rare.

⁹⁸¹ REY, Violette, « Les Roumains sur les chemins de l'Europe, dans DIMINESCU, Dana (dir.), *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 30

16 d'entre elles sont mères de famille, elles ont entre 1 et 2 enfants, et seules trois femmes ont des enfants d'une relation antérieure.

Dans la seconde partie du questionnaire nous abordions les raisons pour lesquelles ces femmes étaient venues en France. Les questions étaient le plus souvent à choix multiple. 18 ont répondu être venues pour « faire des études », « compléter leur formation », « faire une thèse », ou « dans le cadre d'un échange », 12 « pour rejoindre leur conjoint » ou/et « par amour ». 4 déclarent également être venues en France « pour découvrir un autre pays ». 2 personnes invoquent des « problèmes politiques » pour expliquer leur venue en France. 3 seulement des Roumaines de l'échantillon en France sont venues « pour trouver un travail mieux rémunéré ». On constate que les Roumaines qui viennent en France le font fréquemment pour y faire ou y compléter leurs études. C'est le cas notamment de L.M: « *J'ai eu la chance de m'installer en France en compagnie de ma mère qui avait reçu une bourse d'études de la part du Gouvernement français* ».

(Ce phénomène est moins courant en Espagne, même si les choses évoluent depuis quelques années⁹⁸². Nous reparlerons plus en détail des étudiantes roumaines en France dans la quatrième partie de ce travail).

Seulement 3 Roumaines de mon échantillon en France sont venues « pour trouver un emploi mieux rémunéré ». Elles étaient en revanche majoritaires dans mon échantillon en Espagne, car les raisons économiques priment dans leur décision d'émigrer vers ce pays. Les Roumaines de mon échantillon en France sont venues également à travers le regroupement familial, en tant que « conjoint de Français », comme c'est le cas pour Ioana Thierry: « *En janvier 2000 [...] j'arrivais en France pour rejoindre mon mari et intégrer donc une famille française* »⁹⁸³ ou parce qu'elle fut adoptée par des Français, comme le raconte M.M.: « *Moi, je suis une fille adoptée de Roumanie (sic) à l'âge de 7 ans* ».

14 des personnes interrogées sont en France « depuis plus de 10 ans » (parfois même « depuis plus de 20 ans »). D'autres sont arrivées plus récemment, puisque 9 sont arrivées il y a « entre 3 et 10 ans ». 7 sont en France depuis 3 ans maximum, et une seule personne « depuis moins d'un an ».

Les Roumaines de l'échantillon possédaient généralement une carte de séjour lorsqu'elles ont rempli le questionnaire (14), mais beaucoup ont acquis la nationalité française (9). 5 sont étudiantes, une personne n'a pas de carte de séjour et 3 autres n'ont pas répondu à cette question.

⁹⁸² Voir plus haut

⁹⁸³ THIERY, Ioana, *Premiers contacts avec la France*, p. 3.

3. Localisation de l'immigration roumaine en France

Comme on peut le constater en observant le tableau 33 des « immigrés par région » correspondant à l'année 2005, 18 000 Roumains sont recensés dans la région Ile-de-France, chiffres très inférieurs à ceux des immigrés d'autres nationalités (les Polonais par exemple constituent eux aussi une nationalité assez minoritaire par rapport aux autres nationalités présentes dans cette région et sont deux fois plus nombreux que les Roumains).

Les Roumains sont beaucoup moins nombreux dans la région Rhône-Alpes, où leur nombre est inférieur à 4000. L'INSEE estime en 2006 la population roumaine dans la région Rhône-Alpes à 1820 personnes. La majorité d'entre eux vivent dans les départements du Rhône (708), de l'Isère (382) et en Haute-Savoie (222)⁹⁸⁴. Le nombre de Roumains qui résident dans la région Provence Côte d'Azur est également inférieur à 4000 personnes, comme nous l'avons vu dans le tableau 33. 8% seulement des immigrés présents dans cette région viennent de l'Europe hors CEE : ils sont roumains, bulgares ou originaires de l'ex-Yougoslavie⁹⁸⁵.

Il est difficile de savoir avec précision combien de Roumains vivent dans les autres régions françaises car la nationalité roumaine n'apparaît pas toujours dans les tableaux de données présentés sur les sites officiels des régions et dans les tableaux de l'INSEE.

Nous allons maintenant nous intéresser brièvement à leurs conditions de logement.

4. Le logement

La recherche d'un logement peut se révéler ardue pour les immigrés qui s'installent dans la société réceptrice. Ils peuvent, nous l'avons vu pour l'Espagne, être victimes de discrimination, et avoir des difficultés à trouver un logement bon marché, surtout s'ils n'ont pas encore réglé leur situation administrative. Une enquête effectuée en 2007 par l'Insee révélait en effet que 12% des immigrés de 18 à 50 interrogés (l'échantillon était constitué d'immigrés vivant à Paris) déclaraient avoir subi des discriminations dans leur recherche d'un logement⁹⁸⁶.

Je présente ici les résultats des questionnaires auxquels ont répondu les Roumaines de mon échantillon en France et n'aborderai pas dans le détail la situation générale du logement des immigrés en France,

⁹⁸⁴« Population par nationalité actuelle détaillée et département en 2006 », INSEE, www.insee.fr/fr/insee_regions/rhonealpes/nat_2006_detail_ra_dep.xls

⁹⁸⁵ MELOUX, Stéphane / ROUX, Valérie, *op.cit.* p. 7

⁹⁸⁶ BIDOUX, Pierre-Emile / VIROT, Pauline, « L'accès à l'emploi et au logement s'améliore pour les immigrés à Paris, mais les inégalités et les discriminations persistent », INSEE, 2007, www.insee.fr

puisque mon travail porte essentiellement sur l'Espagne, mais il est intéressant de préciser un peu quelle est la situation des immigrés en France en terme de logement comme élément de comparaison. En 2000, on comptait 2 millions de ménages immigrés (soit 8,4% de l'ensemble des ménages). 63% d'entre eux vivaient en appartement (contre 44% de l'ensemble des ménages). La plupart (54%) vivaient en location, et seuls 5,8% étaient propriétaires. Les immigrés devenus propriétaires sont souvent d'origine italienne ou espagnole. Il s'agit en effet d'une immigration installée depuis longtemps en France⁹⁸⁷.

En 2007, la majorité des immigrés était locataires. 20% sont propriétaires, 41% vivent dans des logements privés et 20% dans des logements sociaux (HLM...). Les pourcentages d'immigrés qui vivent dans des logements sociaux a augmenté (ils étaient 8% en 1982, et 17% en 1999) et les auteurs de cette enquête soulignent le fait que « *le parc social facilite leur accès au logement* »⁹⁸⁸ : les logements sont généralement moins chers, et l'administration a des critères de sélection plus objectifs et moins discriminatoires.

Le foyer des Roumaines de mon échantillon est constitué majoritairement de 1 à 4 personnes (27 personnes sur 31) et leur logement leur semble « meilleur que celui qu'elles avaient en Roumanie », ou assez « semblable » (9). La plupart sont « locataires » (17 sur 31, soit presque 55%) ou « colocataires » (3 sur 31, soit 9,67%), 11 personnes (35,48%) déclarent être « propriétaires » et une seule femme a répondu qu'elle est locataire en France et propriétaire en Roumanie. Le loyer ou les traites de leur logement sont jugés « très chers » (9), voire « trop chers » (2), mais 8 pensent qu'ils sont « corrects ». Ils constituent (pour 17 des 22 personnes qui ont répondu à cette question) moins de 50% de leurs revenus.

Certaines (très peu) m'ont raconté leurs difficultés à trouver un logement:

Au début j'étais en sous-location, après j'ai cherché un appartement pour vivre avec mon ami. C'est dur, il faut avoir un garant français, avoir des revenus trois fois supérieurs au prix du loyer. C'est un processus long. En mars 2008 j'ai changé et j'ai trouvé un logement à travers une agence. C'est un studio de 30m2 et je paie 700 euros de loyer, mais j'ai obtenu une aide de 300 euros. Les charges sont assez élevées. (I.1)

⁹⁸⁷ BOËLDIEU, Julien / THAVE, Suzanne, « Logement des immigrés en 1996 », *INSEE Première*, Cellule Statistiques et études sur l'immigration, août 2000, n°730, www-insee.fr

⁹⁸⁸ BIDOUX, Pierre-Emile / VIROT, Pauline, *op.cit.*

Les difficultés de la vie en France vous les connaissez, je pense: difficulté de trouver un logement à cause des garanties. (C.2)

Cornelia Petrescu et sa famille (dont nous avons parlé dans la seconde partie de ce travail) furent accueillies tout d'abord chez des amis français, avant de pouvoir trouver un appartement: « *J'ai fermé les yeux tout en me laissant conduire, en supposant qu'ainsi il m'empêchait de voir la montée sale et les murs avec des graffitis du HLM que nous habitons*⁹⁸⁹. »

L'insertion des Roumains sur le marché du travail français est moins documentée qu'elle ne l'est en Espagne, puisque la nationalité roumaine est assez minoritaire en France. Là encore, les témoignages des Roumaines de mon échantillon m'ont permis d'en savoir un peu plus.

5. Insertion sur le marché du travail

Le rapport *Immigration, marché du travail, intégration* publié en 2002 révèle la présence de « pratiques discriminatoires pénalisantes » à l'embauche⁹⁹⁰. Les immigrés occupent le plus souvent des emplois temporaires (CDD et emplois intérimaires). En effet, un emploi temporaire sur 10 est pourvu par un immigré⁹⁹¹. L'auteur de cet article souligne leur « *fragilité sur le marché du travail* ». Les immigrés entre 20 et 29 ans occupent ¼ des emplois salariés temporaires. Beaucoup d'immigrés sont à temps partiel (37% des immigrés employés à temps partiel sont des femmes).

Les immigrés non communautaires sont souvent, comme en Espagne, confinés dans certains secteurs d'activités: la plupart sont ouvriers (53% des hommes immigrés, et seulement 20% des femmes), travaillent dans l'hôtellerie, le service domestique (86%, soit 1 femme immigrée sur 5, travaillent dans les services aux particuliers) ou la construction. Peu sont fonctionnaires, car les emplois de la fonction publique sont réservés aux personnes de nationalité française ou aux membres de l'Union Européenne⁹⁹².

⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 179

⁹⁹⁰ HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002

⁹⁹¹ De TINGLY, Anne, *op.cit.*, p. 114

⁹⁹² *Ibid.*, p. 114

Nous avons vu plus haut que la majorité des Roumains viennent en France à travers le regroupement familial, ou viennent faire leurs études en France. D'autres viennent travailler en France. C'est le cas, entre autres, de bon nombre de médecins roumains (hommes et femmes). Ils sont venus, afin de parer au manque qui existe dans certaines régions (et en milieu hospitalier c'est-à-dire dans les postes que les étudiants en médecine français « rechignent » à occuper). Plus de 1000 médecins roumains se sont ainsi installés en France entre 2007 et 2008. Au départ, des agences de recrutement spécialisées préparaient leur arrivée en France. Aujourd'hui, ce sont souvent les collectivités locales et les hôpitaux qui font directement les démarches afin de recruter des médecins roumains⁹⁹³. Au 1^{er} janvier 2009, 1063 médecins vivaient et exerçaient ainsi en France, surtout en Alsace⁹⁹⁴. Ils exercent en zone rurale ou à l'hôpital, et seulement 10% d'entre eux en libéral. 16,37% des médecins étrangers qui exercent en France sont Belges, les médecins roumains occupent la seconde place et constituent 12,04% du total des médecins étrangers en France⁹⁹⁵.

L'une des femmes de notre échantillon est venue, elle aussi en France en tant que médecin:

J'ai passé ma thèse et j'ai réussi à l'examen national classant pour l'internat du premier coup. J'ai choisi la neurologie et j'ai commencé l'internat à Bucarest. J'ai fait 3 ans. Une amie m'avait parlé de la possibilité de travailler en France comme FFI (faisant fonction d'interne). J'ai pensé que ça serait une expérience intéressante, passer 6 mois dans un autre pays, apprendre le français, tester ma capacité d'adaptation [...] J'avoue que l'argument financier ne m'a pas trop influencé, car je n'imaginai pas ce que ça voulait dire avoir (sic) 1800 euros par mois avec les gardes, ici j'avais 200 euros par mois [...] J'ai passé mon examen de spécialiste en Roumanie en novembre 2006 et le 1^{er} janvier 2007 la Roumanie est entrée dans l'UE. J'ai eu mes certificats de conformité et à partir du 1^{er} mai 2007 je suis venue travailler comme Praticien Attaché dans le service de neurologie à B. En février 2009 j'ai passé mon concours de Praticien Hospitalier à P. et je travaille comme tel depuis août 2008. (C.)

Le système médical de l'Espagne est différent de celui de la France. En France le système des quotas à la fin de la 1^{ère} année de Médecine, et la liberté laissée aux médecins libéraux de s'installer où ils le souhaitent a eu pour conséquence l'apparition de déserts médicaux et la désaffection de la médecine hospitalière, ce qui explique le besoin croissant de médecins étrangers. La situation est différente en Espagne et le pourcentage de médecins étrangers est inférieur. En 2010, seulement 12,5% des

⁹⁹³ BIENVAULT, Pierre, « La France recrute ses médecins en Roumanie », 9 mars 2010, www.la-croix.com

⁹⁹⁴ COURAUD, Raymond, « Les médecins sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux », www.l'alsace.fr, 25 octobre 2010

⁹⁹⁵ BIENVAULT, Pierre, *op.cit.*

médecins exerçant dans ce pays étaient étrangers⁹⁹⁶. Les étudiants en médecine étrangers non communautaires peuvent se présenter au concours qui permet l'accès au système de Santé public (il s'agit du concours MIR « Médico Interno Residente ») s'ils possèdent un visa d'étudiants en règle, mais ne peuvent occuper que 10% des places disponibles. En 2010, 45% des places de médecins généralistes furent occupées par des médecins étrangers, mais des spécialités plus prisées telles que la pédiatrie ou la gynécologie furent occupées dans 75% des cas par des médecins espagnols⁹⁹⁷.

Analysons maintenant les résultats du questionnaire en ce qui concerne le travail:

La plupart des femmes de mon échantillon travaillent « à temps complet » (16), peu à « mi-temps » (4), 6 sont « étudiantes », une est « au chômage » et une « retraitée ». La plupart sont « salariées » (16), et 7 « à leur compte » (une seule déclare avoir des employés). Leurs conjoints sont également majoritairement salariés. 11 ont « un contrat à durée indéterminée » et 5 « un contrat à durée déterminée ». 2 femmes « ne possèdent pas de contrat ».

Elles se déclarent majoritairement « satisfaites » (18), voire « très satisfaites » (3) de leur emploi, mais 4 d'entre elles se déclarent « insatisfaites » et une « très insatisfaite » (les raisons invoquées sont le plus souvent un « emploi qui ne correspond pas à leur formation » ou « moins payé que celui qui correspondrait à leur formation »).

Lors de nos entretiens, quelques unes ont en effet évoqué les difficultés qu'elles ont eues à trouver un emploi ou, parfois, sa précarité, même si elles travaillent dans le domaine qu'elles ont choisi. Elles ont également souvent eu du mal à faire reconnaître leurs diplômes roumains, comme le suggère la réponse suivante: « *Mes parents m'aidaient, et j'ai fait des petits boulots de courte durée, comme serveuse [...] J'ai fait un remplacement comme enseignante.* » (I.1).

Cornelia Petrescu a raconté, dans son livre témoignage dans lequel elle évoque son expérience⁹⁹⁸, les difficultés qu'elle eut à trouver un travail qui corresponde à sa formation de chimiste et à son expérience professionnelle. Elle a dû, peu après son arrivée en France, travailler dans l'agriculture:

Nous sommes montés dans l'utilitaire blanche et nous nous sommes assis silencieux sur un des bancs, à côté d'un espace étroit rempli d'outils destinés aux travaux des champs [...] Je ne sais pas quand je me suis retrouvée en faisant, comme un robot, le travail avec lequel j'essayais de m'habituer depuis quelques jours [...] Et dans ce vide, dans ce néant, le travail

⁹⁹⁶ KAPLINSKY, Edgardo J., « Sociedad española de médicos extranjeros », 1 de julio de 2010, www.revistacatalina.com

⁹⁹⁷ BARCALA, Diego, « Los inmigrantes van a los MIR que los españoles rechazan », 26 de febrero de 2011, www.publico.es

⁹⁹⁸ PETRESCU, Cornelia, *SEMPER STARE*, op.cit.

*dur de la terre comme solution unique pour survivre [...] D'abord, en faisant ce travail, nous sommes arrivés à accepter le fait qu'aucun travail ne soit humiliant*⁹⁹⁹.

Elle eut du mal, par la suite, à trouver un emploi qui corresponde à sa formation:

*Pour moi, ingénieur chimiste, aucune chance de trouver du travail, à part quelques heures de repassage par semaine [...] Aucune réponse favorable aux dizaines de demandes d'emploi*¹⁰⁰⁰.

Et même lorsqu'elle a trouvé un poste correspondant à sa formation, ce fut dans des conditions plus précaires que celles de ses collègues français:

*Ce ne fut pas facile de dépasser cette période où j'avais perdu tout espoir d'avoir une situation égale à celle de mes collègues qui avaient eu la chance de naître du côté fleuri du "rideau de fer" dont l'existence virtuelle persistait*¹⁰⁰¹.

D'autres Roumaines de l'échantillon ont occupé des emplois précaires souvent en-deçà de leur formation, comme le montrent les témoignages suivants:

J'avais un master en histoire de l'art. J'ai dû reprendre un master ici (celui de Roumanie pas reconnu), ensuite DEA et PHD [...] J'enseigne à Paris, mais en tant que vacataire, tous mes contrats de recherche ou enseignement ont été temporaires. (C.1)

A ce moment [à son arrivée en France en 2004], j'étais chercheuse à l'Académie roumaine et rédactrice à mi-temps à la Télévision roumaine [...] Depuis, mon statut initial de chercheuse boursière a changé en étudiante ayant le droit de travailler à mi-temps. Ma bourse post-doctorale était de 2000 euros par mois, mais j'ai constaté que les salaires n'avaient pas du tout le même niveau. J'ai également constaté qu'un emploi à mi-temps était forcément un emploi non qualifié –et payé au smic. C'est-à-dire que mon salaire pouvait tourner vers 600-700 euros

⁹⁹⁹*Ibid.*, p. 164, 168

¹⁰⁰⁰*Ibid.*, p. 173

¹⁰⁰¹*Ibid.*, p. 323

[...] *J'ai travaillé presque deux ans en tant qu'hôtesse sur les bateaux qui font la croisière sur la Seine: horaires décalés, travail le week-end [...] Difficulté de trouver un emploi stable et conforme aux compétences, préférence accordée au relationnel et non aux concours. Pour un étranger, c'est d'autant plus difficile. Même pour moi, adaptée, intégrée et avec un statut légal impeccable [...] Entre temps, j'ai pu trouver un poste administratif contractuel à l'institut où je suis inscrite en doctorat. Bien sûr que le salaire est toujours très petit, mais disons que maintenant je suis dans une situation de précarité qui est spécifique aux Français, pas uniquement aux étrangers. (C.2)*

Ma perception générale est que le système américain [de recrutement] est plus dynamique et plus pragmatique par rapport au système français, plus conservateur, où les gens accordent encore plus de valeur aux titres obtenus et aux garanties syndicales ou étatiques qu'à l'adaptation flexible aux exigences du monde du travail¹⁰⁰² (Magda Carneci)

Ces témoignages montrent que certaines d'entre elles sont également passées par une période plus précaire, avant de trouver un travail mieux rémunéré. Aucune n'évoque un travail non déclaré, même si deux Roumaines de l'échantillon disent ne pas avoir de contrat. On peut donc en déduire que, dans le cas des femmes ayant répondu à mon questionnaire, l'accès à l'emploi a été plus facile en France qu'en Espagne. Le nombre réduit de Roumaines ayant choisi de venir en France explique sans doute cette différence. Nous verrons dans la 5^{ème} partie de ce travail qu'il en va tout autrement pour les femmes roms.

¹⁰⁰² VAILEANU, Ingrid, *op.cit.*, p. 2

Conclusion

Nous avons vu avec quelle rapidité l'Espagne était devenue un pays d'immigration: le nombre des immigrés doubla presque entre 1995 et 2000 puisqu'il passa de 474 711 à 923 879. Il doubla encore au cours des deux années suivantes (atteignant 1 977 954 en 2002) et doubla à nouveau entre 2002 et 2004 (4 144 166 à cette date). Au 1^{er} janvier 2012, malgré la crise, on a recensé 5,7 millions d'étrangers en Espagne, soit 12,1% des 47,2 millions d'habitants de ce pays¹⁰⁰³. A cette date, le 1^{er} janvier 2012, la Roumanie reste la nationalité étrangère majoritaire en Espagne. Les Roumains sont 895 970 et constituent 15,7% du total des étrangers en Espagne.

J'ai pu constater également que cette transformation de l'Espagne en pays d'immigration a eu lieu beaucoup plus tard que dans d'autres pays d'Europe et au moment où ces pays (comme par exemple la France et l'Allemagne) tentaient de limiter l'immigration: en effet, à partir des années 90, alors que de nombreux autres pays européens prenaient des mesures pour rendre plus difficile l'entrée des flux migratoires en provenance du monde entier, l'Espagne faisait figure de pays facile d'accès. L'insertion sur le marché du travail des immigrés semblait être plus simple en Espagne que dans d'autres pays, parce qu'elle avait lieu principalement dans l'économie souterraine (« *economía sumergida*¹⁰⁰⁴ ») et à travers un travail non déclaré. Cela suppose plus de vulnérabilité, des conditions de travail précaires puisque, comme nous l'avons vu plus haut, la pratique du travail au noir est encore courante en Espagne, quel que soit le niveau d'études des arrivants. Envisagé au départ comme provisoire, le travail non déclaré est pourtant souvent la seule possibilité d'emploi de bon nombre d'immigrés avant de pouvoir régler leur situation administrative et peut durer plusieurs mois, voire des années.

La comparaison ponctuelle avec la France a permis de souligner également la spécificité et la rapidité du phénomène de l'immigration en Espagne: La France est, depuis beaucoup plus longtemps,

¹⁰⁰³ « Avance de la explotación estadística / Padrón a 1 de enero de 2012 », *Notas de Prensa*, 14 de abril de 2012, INE, www.ine.es

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*

un pays d'immigration¹⁰⁰⁵, et les nationalités étrangères majoritaires résidant dans ce pays bien différentes. En ce qui concerne l'insertion sur le marché du travail, on peut constater également d'autres différences entre les deux pays: Dans les années 60, la France fit appel à de la main d'œuvre étrangère et mit en place des contingents. Les travailleurs immigrés de ces contingents venaient en France de façon légale et obtenaient un contrat de travail. En Espagne, les contrats en origine et les contingents sont plutôt minoritaires et tendent à disparaître depuis le début de la crise économique.

J'ai pu constater également qu'en Espagne, la main d'œuvre immigrée arrive, à partir de 1995, pour occuper des postes de travail dédaignés par la main d'œuvre nationale. En ce sens, l'immigration en Espagne ne diffère pas fondamentalement de celle que connurent les pays d'Europe occidentale à partir des années 1960.

J'ai souligné également la transformation de la société espagnole. Cette transformation est double. D'une part, les besoins de main d'œuvre immigrée, en particulier féminine, sont la preuve de l'évolution de la société espagnole. D'autre part, cette société s'est peu à peu transformée, à mesure que l'Espagne devenait pays d'immigration. Cette transformation est très récente, puisqu'elle a commencé à partir de la fin des années 90. La société espagnole est devenue multiculturelle: *«España es un caso excepcional en la historia europea: el país recibió cinco millones de nuevos habitantes en 10 años, que representan el 12% de la población. En España, hemos vivido con éxito un proceso de apertura y respecto de la diversidad y pluralidad»*¹⁰⁰⁶.

La création de nombreux journaux et revues destinés à un public immigré reflètent cette diversité¹⁰⁰⁷: il existe, par exemple, des journaux en roumain, comme *Roman în Lume*¹⁰⁰⁸ ou *Noi în Spania*¹⁰⁰⁹, ou en chinois (*Hua Xin Bao*, *Ouhua Bao*¹⁰¹⁰, *Zhongguo Bao*¹⁰¹¹). De nombreux programmes de télévision ou de radio ont vu le jour. Le programme « Ser Latino » de la radio « Cadena Ser » désire avant tout *«acercar la actualidad de América Latina con entrevistas y reportajes para conocer las últimas noticias desde el otro lado del Atlántico»*. Il est destiné à un public aussi bien espagnol que latino-

¹⁰⁰⁵ DREYFUS-Armand, Geneviève, *op.cit.*, p. 19

¹⁰⁰⁶ MARUGÁN, Nicolás, «La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación», en: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p.9

¹⁰⁰⁷ «La mitad de los inmigrantes lee prensa creada para ellos», *El Mundo*, 13 de febrero de 2007

¹⁰⁰⁸ www.romaninlume.com

¹⁰⁰⁹ www.noiinspania.com

¹⁰¹⁰ www.madrididiario.es, 16 de agosto de 2005

¹⁰¹¹ IZEDDIN, Daniel / VICIOSA, Mario, «Zhong Guo, el periódico chino que nace en Puerta del Sol», www.elmundo.es, 6 de enero de 2011

américain: « *La idea de Ser latino es la integración y no la sectorización. Se trata de reflejar el sentir y formas que se crean cuando uno ya empieza a tener un poco de cada sitio en su corazón y en su forma de ser y actuar*¹⁰¹². »

Depuis la fin des années 90, plusieurs cinéastes espagnols ont évoqué dans leurs films la situation de l'immigration en Espagne, ou la cohabitation entre communautés: citons, à titre d'exemples, *Las cartas de Alou* de Montxo Armendáriz (1990), *Bwana*, de Imanol Uribe (1996), *Cosas que dejé en la Habana*, de Manuel Gutiérrez Aragón (1997), *La Fuente amarilla*, de Miguel Santemas (1999), *Flores de otro mundo* d'Iciar Bollain (1999), la comédie *El Próximo Oriente* de Fernando Colomo (2006), ou *Rabia*, de Sebastián Cordero (2009). Plus récemment, le court métrage *La boda*, de Marina Seresesky évoque une immigrée cubaine à Madrid, et plus spécialement la vie des « mères à distance ».

Les différentes communautés étrangères qui résident en Espagne célèbrent régulièrement leurs fêtes traditionnelles (fêtes nationales ou religieuses). A Madrid, la célébration du Nouvel An chinois est, depuis quelques années, un véritable événement culturel. Le Gouvernement régional de la C.A. de Madrid autorisa, il y a quelques années la célébration de la Pâques orthodoxe en plein centre de la ville¹⁰¹³.

Certains quartiers se sont transformés. Citons, par exemple Lavapiés, devenu, en 15 ans, un quartier très multiculturel, dans lequel on trouve de nombreux magasins d'alimentation internationale et des « locutorios » (magasins qui proposent des tarifs téléphoniques préférentiels pour appeler à l'étranger, et des facilités d'envois d'argent dans les pays d'origine des immigrants).

L'analyse plus spécifique de l'immigration féminine roumaine en Espagne permet de dégager des traits communs avec d'autres migrantes. Qu'il s'agisse de trouver un emploi ou un logement, les Roumaines qui ont répondu à mon questionnaire se sont, en règle générale, heurtées aux mêmes difficultés et ont connu un cheminement semblable: une période de travail au noir, plus ou moins longue, pour accéder ensuite à un emploi déclaré. En effet, en 2009, les immigrants roumains sont, parmi les étrangers, les plus nombreux à être affiliés à la Sécurité Sociale espagnole (ils étaient en effet 391 281 au 31 décembre 2009). Les Roumaines sont toutefois moins nombreuses que leurs compatriotes

¹⁰¹² www.cadenaser.com, 13 de abril de 2007, TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, Mémoire de Master2 «Etudes Hispaniques», Université de Bourgogne, septembre 2007

¹⁰¹³ « La Plaza mayor acoge la Vigilia Pascual Ortodoxa rumana », *ABC*, 20 de abril de 2009, p.45

masculins à s'affilier¹⁰¹⁴. Nous avons vu que cette différence peut s'expliquer du fait que ces femmes occupent souvent des emplois à domicile et que le travail non déclaré est particulièrement fréquent dans ce domaine d'activités. Ce nombre important de Roumains affiliés reflète la présence majoritaire de cette nationalité en Espagne, mais n'exclut pas, comme nous l'avons vu, l'activité d'autres Roumain(e)s dans l' « économie souterraine ».

Cet état de fait confirme la situation spécifique de l'Espagne par rapport aux autres pays d'Europe occidentale accueillant des immigrés: l'importance du travail au noir. Il est certain qu'en France, par exemple, des secteurs tels que le bâtiment, la récolte des fruits ou le travail à domicile (ménage, garde d'enfants, aide aux personnes âgées) ont également recours à l'économie souterraine, il semble cependant que cette pratique soit plus ancrée et généralisée en Espagne.

En ce qui concerne le logement, les difficultés manifestées par les Roumaines interrogées sont communes à tous les pays accueillant des migrants: discrimination, méfiance, difficultés pour obtenir un logement décent à un prix abordable.

Cependant, lorsque je les ai rencontrées, la plupart vivaient en couple ou avec leur famille, certaines étaient même devenues propriétaires. Il est intéressant de noter que l'une d'elle se trouve dans la situation de nombreux Espagnols contraints de vendre le logement qu'ils avaient acheté à cause de l'augmentation des mensualités de remboursement de leur prêt liée à la crise financière.

En France, la proportion de Roumaines locataires (17/31) est semblable à celle de mon échantillon en Espagne (21 personnes sur 35). Le nombre de propriétaires est également similaire. En Espagne, les immigrés sont en effet, nous l'avons vu, majoritairement locataires de leur logement. Peu de Roumaines vivant en France ont évoqué dans nos entretiens leurs problèmes de logement. Elles ont eu, certes, quelques difficultés à en trouver un, surtout lorsque leur situation administrative n'était pas réglée, mais elles évoquent surtout le coût des loyers. Cela peut s'expliquer par le fait que beaucoup ont un conjoint français, et sont moins discriminées que leurs compatriotes en Espagne lors de leur recherche d'un logement. Par ailleurs, les aides auxquelles les locataires peuvent avoir droit en France permettent d'éviter parfois la colocation.

La plupart des immigrées roumaines de mon échantillon en Espagne viennent dans le cadre du regroupement familial. Les cas de Roumaines venant seules en Espagne pour y tenter leur chance,

¹⁰¹⁴*Ibid.*, p. 63

suivre des études, faire une carrière spécifique, demeurent exceptionnels. En ce sens, leur parcours ressemble à celui de nombreuses autres immigrées en Espagne. On peut en déduire que l'Espagne n'apparaissait pas, même avant la crise, comme un pays attirant les jeunes diplômés ou créateurs, ce qui limite, dans une bonne mesure, l'évolution que nous avons soulignée.

Une spécificité a retenu mon attention : les Roumaines –à la différence d'immigrées marocaines ou chinoises par exemple– ont souvent appris une ou plusieurs langues étrangères dans leur pays (souvent le français, le russe et l'anglais), et cela les aide ensuite à leur arrivée en Espagne. J'ai souligné également l'influence quelque peu insolite des séries latino-américaines (« telenovelas») très en vogue après 1989 en Roumanie. Beaucoup de Roumaines ont en effet appris un espagnol rudimentaire à travers ces séries très populaires avant d'arriver en Espagne.

L'échantillon en France nous révèle qu'il s'agit également d'une émigration de type familial, mais beaucoup viennent également pour faire ou terminer des études (aspect encore minoritaire en Espagne, je l'analyserai plus en détail dans la partie suivante). Les Roumaines appartiennent à des milieux professionnels plus privilégiés et semblent avoir eu la possibilité de mieux préparer leur arrivée dans ce pays. Toutefois, on l'a vu, quelques unes ont connu parfois, elles aussi, des difficultés pour trouver un travail (souvent après une période en tant que boursières), et les emplois occupés ne correspondaient pas toujours à leur formation. On peut remarquer cependant que le travail clandestin n'est –visiblement– pas aussi fréquent dans le cas des Roumaines de l'échantillon en France. Cela est dû au fait qu'elles trouvent des emplois dans des domaines plus variés qu'en Espagne, domaines dans lesquels le travail clandestin est plus difficile.

L'Espagne accueille des immigrants venus du monde entier. Mais l'immigration n'est pas seulement synonyme de diversité et de richesse. Quelle réalité existe au-delà des chiffres ? Comment la société espagnole a-t-elle fait face, en si peu de temps, à un tel changement ? Quelles furent les premières mesures prises par les autorités espagnoles en termes de contrôle des frontières et/ou de légalisation des immigrants qui arrivaient dans ce pays ? Qu'en est-il de l'accès au soin ? Nous allons dresser, dans la quatrième partie de ce travail, le bilan des différentes mesures prises entre la fin des années 90 et 2012, notamment pour les ressortissants roumains.

La situation des Roumains en Espagne a en effet connu différentes étapes. Elle a beaucoup évolué depuis l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne en 2007. Nous tenterons d'analyser quelle était la situation administrative de la majorité d'entre eux avant cette date, puis nous verrons si le fait d'être membre de la Communauté Européenne a facilité leur entrée en Espagne et, le cas échéant, dans quelle mesure.

QUATRIEME PARTIE

MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL EN MATIERE D'IMMIGRATION

Nous venons d'analyser ce que Sylvia Dezazars de Mongailhard nomme dans son article « L'évolution de la politique migratoire espagnole dans le contexte de la Présidence française de l'Union Européenne (1er juillet–31 décembre 2008 » à juste titre « l'inversion du phénomène migratoire¹⁰¹⁵»: l'Espagne n'est plus le pays d'émigration qu'elle fut pendant de nombreuses années mais, nous venons de le voir, un pays d'immigration. Ces flux migratoires en direction de l'Espagne ont radicalement transformé la société espagnole¹⁰¹⁶. Le thème de l'immigration a fait irruption dans l'opinion publique et l'Etat espagnol; les différentes institutions régionales ou municipales, quant à elles, ont dû, peu à peu, élaborer un cadre juridique qui permette d'accueillir et d'intégrer ces nouveaux résidents.

Je tenterai donc d'analyser les grandes lignes de la politique espagnole en matière d'entrées sur le territoire, et évoquerai les conséquences de ces mesures pour l'immigration roumaine. Nous verrons par exemple qu'un moratoire de 2 ans fut décidé pour les citoyens roumains et bulgares à partir de 2007, date de leur entrée dans la Communauté Européenne.

L'immigration en Espagne est majoritairement une immigration qui s'installe dans le pays d'accueil, comme le constatent les auteurs de l'excellente étude annuelle sur l'immigration en Espagne *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*: «*La gran mayoría de los que vinieron permanecen, y es probable que lo sigan haciendo [...] Dado que todo apunta a que el grueso de ellos y sus familias va a permanecer [...] la prioridad en materia de inmigración no puede ser otra que la integración*¹⁰¹⁷.»

J'analyserai donc le cadre juridique et institutionnel pouvant aider à la pleine intégration des immigrés dans la société espagnole. Je continuerai par une brève analyse de la « Loi Organique » de 2000 (*Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*), et expliquerai l'importance du « Padrón » (l'inscription sur les registres des mairies du lieu de résidence) –puisque cette première démarche aide les étrangers à régler leur situation administrative en Espagne, et facilite leur accès aux soins et à l'éducation– avant de présenter brièvement les « processus exceptionnels de régularisations » qui eurent lieu en Espagne à partir des

¹⁰¹⁵ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, «L'évolution de la politique migratoire espagnole dans le contexte de la présidence française de l'Union Européenne (1er juillet– 31 décembre 2008)», in: BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à*

¹⁰¹⁶ *Ibid.*

¹⁰¹⁷ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep, *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, *op.cit.*, p. 14

années 90. J'analyserai, dans un deuxième temps, l'impact de ces mesures pour l'immigration roumaine, objet de mon étude.

Au 3^{ème} trimestre 2011, 16,5% de la population qui a un emploi en Espagne (« Población empleada ») est immigrée, soit environ 3 millions de personnes¹⁰¹⁸. Nous avons vu précédemment que leurs conditions de travail –liées à l'économie « souterraine » et au travail clandestin– sont encore souvent précaires: « *La integración de los venidos de fuera, o, si se prefiere, la de la sociedad cada vez más diversa en la que vivimos, es un proceso largo y multidimensional. Y una de sus principales dimensiones, y de las que revisten mayor urgencia, es la integración laboral*¹⁰¹⁹. »

Quelles mesures ont été prises par les autorités espagnoles afin de lutter contre le travail clandestin, notamment dans le secteur des services? J'évoquerai à titre d'exemple la récente réforme de la loi pour les employés de maison entrée en vigueur en 2012.

Le cadre juridique mis en place en Espagne, ainsi que différents programmes d'échanges ont également permis à de nombreux étudiants étrangers de faire une partie de leurs études en Espagne. Je m'intéresserai ici plus particulièrement au cas des étudiantes roumaines.

Je terminerai par la question du droit de vote des immigrés, et présenterai les conditions requises à une demande de naturalisation. J'évoquerai une fois encore l'exemple des Roumaines, afin de connaître l'impact de ces mesures sur la nationalité étrangère majoritaire en Espagne.

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 14

¹⁰¹⁹ *Ibid.*

IV.1. Contrôle des flux migratoires et entrées sur le territoire espagnol

IV.1.1. Bref aperçu des lois en vigueur

Nous l'avons vu, l'Espagne a reçu ses premiers flux migratoires au milieu des années 90. Il s'agissait alors d'une immigration que l'on pensait passagère. L'entrée et le séjour des immigrants étaient soumis à la « Loi Organique du 1^{er} juillet 1985 sur les Droits et libertés des Etrangers¹⁰²⁰. » D'après Gabrielli, lorsque cette loi, considérée comme le « *point de départ du développement de la politique espagnole vis-à-vis du phénomène de l'immigration*¹⁰²¹ » fut votée, les étrangers étaient encore peu nombreux en Espagne. Elle ne semblait donc pas être « *le fruit d'une nécessité pertinente au phénomène*¹⁰²² ». Cette loi fut considérée, à l'époque, comme très restrictive¹⁰²³, comme le souligne Desazars de Mongaillard:

*Cette loi, adoptée quelques mois avant l'entrée de l'Espagne au sein de la Communauté Economique Européenne, voulait éviter que l'Espagne ne se transformât en porte d'entrée de l'immigration illégale vers l'Europe [...] Elle fut l'objet de vives critiques qui lui reprochaient une approche policière du phénomène migratoire et une régulation trop restrictive en matière de droits des étrangers*¹⁰²⁴.

La « Loi Organique » prétendait surtout accentuer les contrôles aux frontières et lutter contre le séjour irrégulier, mais ne prenait pas en considération, en revanche, l'intégration dans le pays et le regroupement familial. Les étrangers étaient vus comme des personnes « de passage » sur le territoire espagnol:

L'absence d'intérêt pour les aspects relatifs à la permanence et à une installation stable des étrangers dans le pays qui se dégage clairement du contenu de la loi, démontre encore une fois

¹⁰²⁰ Ley Orgánica 7/1985 sobre Derechos y Libertades de los Extranjeros

¹⁰²¹ GABRIELLI, Lorenzo, *La construction de la politique d'immigration espagnole: ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*, op.cit., p. 29

¹⁰²² *Ibid.*

¹⁰²³ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *Rastreando lo invisible, mujeres extranjeras en las cárceles*, Cuadernos «Temas de Innovación Social», Anthropos, 2005, p. 22

¹⁰²⁴ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, op.cit., p. 40

*que ses auteurs n'ont pas pris en compte l'immigration comme un phénomène touchant réellement l'Espagne*¹⁰²⁵.

La situation géographique de l'Espagne, futur membre de l'U.E. inquiétait les autres pays européens qui la considéraient «*une porte d'entrée potentielle de l'immigration*¹⁰²⁶ ». Certaines mesures relatives au contrôle de ses frontières furent donc prises par le Gouvernement espagnol sous la pression d'autres pays de l'Union Européenne, ou en accord avec eux: «*Par l'adhésion espagnole à l'U.E., il se produit une intégration physique de l'Espagne dans la mise en place d'une politique européenne de contrôle des flux migratoires*¹⁰²⁷.» Gregorio Gil souligne également l'influence de l'U.E. en la matière:

*Muchas de ellas han venido impuestas no sólo por el aumento de la inmigración, sino también por el ingreso de España en la Unión Europea, circunstancia que le ha obligado a suscribir acuerdos comunes en materia de inmigración, con el resto de los estados miembros*¹⁰²⁸.

A partir de 1992, et de l'adhésion de l'Espagne à l'espace Schengen par exemple, les étrangers hors Union Européenne qui désiraient entrer en Espagne devaient obtenir un visa d'entrée en Espagne, ou en présenter un délivré par les autorités de l'un des pays membres de la Communauté Européenne. Ce visa était valable 3 mois.

La «*Loi Organique*» 4/2000 (*Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*), a remplacé la loi de 1985, et certains de ses articles régulent l'entrée des étrangers en Espagne¹⁰²⁹. Elle fut réformée à son tour par la Loi Organique (*Ley Orgánica*) 8/2000¹⁰³⁰. Cette dernière réintroduit notamment l'«*expulsion du territoire espagnol*» comme sanction pour les étrangers en situation administrative irrégulière (étrangers sans autorisation de séjour, autorisation de séjour périmée depuis 3 mois, autorisation de séjour non renouvelée¹⁰³¹). Les

¹⁰²⁵ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 57

¹⁰²⁶ *Ibid.*, p. 49

¹⁰²⁷ *Ibid.*, p. 40

¹⁰²⁸ GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p. 44

¹⁰²⁹ *Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*, Título 1 «Régimen de entrada y salida de territorio español»

¹⁰³⁰ *Ley Orgánica 8/2000 de 22/12 de reforma de la Ley Orgánica 4/2000 de 11/1 sobre los derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*

¹⁰³¹ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op. cit.* p. 23

étrangers qui désirent obtenir une autorisation de séjour (temporaire ou permanente) doivent démontrer qu'ils ont suffisamment de moyens économiques et possèdent un pré-contrat de travail¹⁰³².

Autre changement: dans la Loi Organique 4/2000, les autorités espagnoles devaient justifier un refus de visa («*La denegación del visado deberá ser expresa y motivada e indicar los recursos que procedan*»), ce n'est plus le cas ensuite (article 20 de la Loi Organique 8/2000)¹⁰³³. Par ailleurs, l'activité de nombreux transporteurs qui font entrer «illégalement» les étrangers en Espagne est dorénavant considérée comme un délit (article 54.2), et donc punie par la loi¹⁰³⁴.

D'autres mesures furent prises en matière de contrôles des frontières. En 2006, L'Espagne a renforcé, avec l'aide de ses partenaires européens (et « la collaboration de l'Agence FRONTEX »¹⁰³⁵), les contrôles aux frontières avec l'Afrique, devant l'arrivée massive de « *cayucos* » (en effet, depuis des mois, voire des années, de nombreux Africains arrivaient en Andalousie ou sur les Iles Canaries par la mer, sur des embarcations très rudimentaires) en provenance du Maghreb ou d'Afrique noire.

A partir de 2008, les autorités espagnoles tentent de limiter encore l'entrée illégale d'étrangers. Le Gouvernement espagnol a donc signé le « Pacte Européen sur l'Immigration et l'Asile », afin de lutter, en collaboration avec ses partenaires européens, contre l'immigration illégale. L'Espagne s'est engagée à renforcer les contrôles aux frontières, «*la lutte contre l'immigration irrégulière*», les «*incitations au retour volontaire*», et s'est engagée à mettre en place avec ses partenaires une «*procédure unique et commune*» pour les demandeurs d'asile¹⁰³⁶.

Le Ministre du Travail espagnol a également modifié la liste de professions du « catalogue des emplois difficiles à couvrir » qu'il établissait depuis quelques années et qui permettait aux employeurs espagnols de faire appel à de la main d'œuvre étrangère, et en a supprimé un certains nombre: «*Cette liste correspond de façon flagrante aux deux secteurs les plus touchés par la crise: "Le Ministre a donc bien atteint son objectif consistant à étrangler l'embauche à la source"* ». Les contrats en origine, dont nous avons parlé dans la troisième partie de ce travail, ont également été pratiquement supprimés¹⁰³⁷. On peut remarquer ici, comme le fait Desazars, que la politique migratoire espagnole

¹⁰³² *Ibid.*, p. 29

¹⁰³³ *Ibid.*, p. 28

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 30

¹⁰³⁵ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, *op.cit.*, p. 42

¹⁰³⁶ *Ibid.*, p. 48-50

¹⁰³⁷ *Ibid.*, p. 50

« caractérisée par son pragmatisme, s'adapte une fois de plus à la situation économique. Autrement dit, la politique migratoire n'a pas été modifiée: c'est l'environnement économique qui a changé¹⁰³⁸. »

En ce qui concerne les entrées sur le territoire espagnol, la « Ley de extranjería » a subi, depuis 2000, quelques modifications qui ne l'ont pas pour autant fondamentalement changée:

Postérieurement, 13 des articles de cette loi amendée par décret furent annulés par le Tribunal Suprême en 2003, car ils portaient atteinte au principe de légalité. Pour contourner les effets de cette sentence, la loi fit l'objet de deux réformes consécutives pendant l'année 2003, donnant rang de Loi Organique à de nombreux éléments du règlement préalablement annulé. Le règlement actuellement en vigueur a été adopté en décembre 2004, alors même que José Luis Rodríguez Zapatero était Président du Gouvernement, preuve s'il en est que les alternances politiques n'entraînent pas de changements substantiels de la politique migratoire¹⁰³⁹.

En avril 2011, un Décret Royal a introduit un nouveau règlement dans la législation sur les étrangers: il s'agit du *Nuevo Reglamento de la Ley de Extranjería, Real Decreto 557/ 2011, de 20 de abril*¹⁰⁴⁰ qui, entre autres, précise à nouveau les conditions d'entrée en Espagne¹⁰⁴¹.

Nous ne citerons ici que quelques articles de ce nouveau règlement, notamment l'article 4/2. La loi considérait l'obtention d'une autorisation de séjour «pour raisons exceptionnelles» dans les cas suivants: un étranger qui a travaillé au moins 6 mois en Espagne, ou qui a des parents dans ce pays – c'est ce que l'on appelle l'autorisation pour « enracinement » (« arraigo ») –, un cas de violence conjugale, ou une collaboration avec la police dans un cas de proxénétisme. Ce nouvel article limite l'obtention d'une autorisation « pour raisons exceptionnelles » même si l'étranger qui en fait la demande a pu entrer sur le territoire espagnol: « *En definitiva, viene a decirnos que la autorización de*

¹⁰³⁸ *Ibid.*, p. 51

¹⁰³⁹ *Ibid.*

¹⁰⁴⁰ MONTILLA MARTOS, José Antonio / Rodríguez Candela, José Luis / LANCHU MUÑOZ, « Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011 », AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 314

¹⁰⁴¹ *Nuevo Reglamento de la Ley de Extranjería, Real Decreto 557/2011, de 20 de abril*, AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, op.cit., p. 9

*entradas no implica que vaya a concederse de forma automática una autorización posterior de residencia por circunstancias excepcionales*¹⁰⁴². »

Ce règlement précise par ailleurs les différentes modalités d'entrée et de séjour en Espagne, ainsi que le montant des moyens économiques exigés aux étrangers pour obtenir une autorisation de séjour¹⁰⁴³.

IV.1.2. Les « Centres d'internement »

Les autorités espagnoles peuvent envoyer des immigrés dans des centres d'internement dans l'attente d'une expulsion du territoire. Cela peut être le cas s'ils se trouvent par exemple dans une situation administrative irrégulière, sans domicile officiel et sans documents en règle, ou s'ils ont commis un délit –articles 54.1, article 53.1 et 57.2 de la Loi pour l'intégration des étrangers (*Ley de Extranjería*)¹⁰⁴⁴. C'est également le cas si la résolution d'expulsion est prononcée, mais l'expulsion effective n'a pas encore eu lieu (« *Cuando esta no puede ejecutarse dentro del plazo de 72 horas* » comme le stipule l'article 60.1)¹⁰⁴⁵. Cela arrive également si les personnes qui devaient être expulsées ne sont pas parties dans les délais imposés. Cette mesure judiciaire doit, dans la mesure du possible, rester exceptionnelle:

*El internamiento, como medida restrictiva de la libertad personal, se configura como una medida excepcional y de aplicación restringida, de tal modo que sólo ha de adoptarse en cuanto constituye el único medio razonablemente eficaz para asegurar la efectiva ejecución del acuerdo de expulsión. La decisión debe atender al principio de proporcionalidad, que exige ponderar la situación legal y personal del extranjero y la probabilidad de su huida*¹⁰⁴⁶.

La réforme de la loi, entrée en vigueur en 2009, stipule que le délai maximum d'internement est de 40 à 60 jours, et que les étrangers internés ont le droit à un avocat et un interprète. Cette assistance

¹⁰⁴²*Ibid.*, p. 317

¹⁰⁴³*Ibid.*, p. 319

¹⁰⁴⁴ GARCÍA VICTORIA, Ignacio, «*Denegación de entrada, y salidas obligadas del país. Las garantías del procedimiento, en la jurisprudencia (enero 2010-junio 2011)*», article publié dans: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep, *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, op.cit., p. 360

¹⁰⁴⁵*Ibid.*, p. 361

¹⁰⁴⁶*Ibid.*

juridique est gratuite tant que la personne internée peut prouver qu'elle ne dispose pas de moyens financiers pour la payer¹⁰⁴⁷.

Les étrangers en situation administrative irrégulière, mais qui ont fait les démarches pour obtenir une carte de séjour, ne peuvent pas être internés tant que leur demande n'a pas officiellement abouti (et cela indépendamment du fait qu'ils obtiennent ou non leur autorisation de séjour par la suite)¹⁰⁴⁸.

Ces centres d'internement sont, depuis plusieurs années déjà, assez polémiques. De nombreuses ONG estiment en effet que les conditions de vie dans ces centres sont très précaires, et rappellent trop les conditions de vie d'un centre pénitentiaire. Gérés par la police nationale, leur organisation est peu transparente, et ne respecte pas toujours les droits fondamentaux des personnes qui y sont internées, comme le souligne l'organisation « Médecins du Monde » dans un rapport récent: « *Existe una falta de regulación de los CEI [...] que detalle las garantías y derechos de las personas que se encuentren internadas en este tipo de centros, lo que posibilita situaciones de discrecionalidad con la consiguiente vulnerabilidad e indefensión de las personas allí internadas*¹⁰⁴⁹. » Médecins du Monde et d'autres organisations de la société civile réclament une loi qui régule mieux ces centres¹⁰⁵⁰. En 2012, le gouvernement espagnol s'est engagé à réformer l'organisation des centres d'internement¹⁰⁵¹ (notamment après la mort très controversée de deux étrangers détenus¹⁰⁵²). Il faudra attendre quelques temps, avant d'en savoir plus sur cette promesse de réforme.

De nombreux mineurs arrivent en Espagne de façon clandestine. Les articles 185,3, 188 et 189 du *Nuevo Reglamento de extranjería* entré en vigueur en avril 2011 stipulent les mesures à prendre dans ce cas: « *entiendo por tal al extranjero menor de 18 años que llegue a territorio español sin venir acompañado de un adulto responsable de él, bien sea su representante legal o alguien responsable según su costumbre, apreciándose riesgo de desprotección*¹⁰⁵³. » Dans ce cas, le rapatriement est plus délicat puisque la loi prend en compte prioritairement le statut de mineur (« principio de interés superior del menor »)¹⁰⁵⁴. Ces jeunes migrants sont internés dans des centres pour mineurs, mais les autorités espagnoles doivent mettre en place des mesures qui permettent de retrouver rapidement leur

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*, p. 369

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*, p. 367

¹⁰⁴⁹ *Memoria 2011*, www.medicosdelmundo/memorias2012

¹⁰⁵⁰ MARUGÁN, Nicolás, «La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación», en: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 20

¹⁰⁵¹ REIRO, Cristian, *op.cit.*

¹⁰⁵² «Varias ONG piden que se aclaren ya las muertes de dos extranjeros en los CEI», *El Mundo*, 28 de junio de 2012

¹⁰⁵³ MONTILLA MARTOS, José Antonio / Rodríguez Candela, José Luis / LANCHU MUÑOZ, « Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011 », *op.cit.*, p. 339

¹⁰⁵⁴ GARCÍA VICTORIA, Ignacio, *op.cit.*, p. 377

famille ou, à défaut, de prendre contact avec les services sociaux spécialisés dans leur pays d'origine. Les mineurs de moins de 16 ans ont un avocat désigné d'office, les mineurs de 16 à 18 ans (« *Se le reconoce capacidad para actuar*¹⁰⁵⁵. ») peuvent, s'ils le désirent, choisir un avocat: « *Si el menor ya alcanzó los 16 años podrá intervenir por sí, o designando un representante*¹⁰⁵⁶. » Dans tous les cas, les mineurs internés doivent être entendus, afin de pouvoir, au mieux, connaître leur situation personnelle. Ils seront ensuite rapatriés ou confiés, selon le cas à l'adulte qui en est reconnu responsable (parent ou tuteur officiel résidant légalement en Espagne).

IV.1.3. Le moratoire pour les citoyens bulgares et roumains

Lors des négociations au sujet de l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans la Communauté Européenne, il fut décidé que certains pays membres pouvaient prendre des mesures provisoires en ce qui concerne l'entrée des nouveaux états membres. Ce moratoire est de 7 ans maximum. Il peut durer 2 ans (du 1^{er} janvier 2007 au 1^{er} janvier 2009), ou être prolongé 3 ans, puis encore 2 ans (jusqu'au 21 décembre 2013):

*Según las medidas transitorias adoptadas, los Estados Miembros podrán limitar la entrada de trabajadores durante un máximo de siete años, a partir del 1 de enero de 2007 y hasta el 21 de diciembre de 2013, bajo la fórmula 2+3+2. Durante los primeros años, las restricciones dependerán de la legislación nacional de cada estado miembro, quien podrá decidir alargarlas tres años más si prevé distorsiones en su mercado de trabajo. Después, será la Comisión la que, previa evaluación, podrá autorizar a un Estado prolongar, dos años más aún, este período*¹⁰⁵⁷.

L'Espagne a décidé, elle, d'instaurer un moratoire de 2 ans seulement qui visait à limiter l'arrivée des ressortissants roumains et bulgares. Les syndicats avaient en effet demandé un moratoire par peur d'une "avalanche" de travailleurs roumains sur le marché du travail espagnol.

¹⁰⁵⁵ *Ibid.*

¹⁰⁵⁶ MONTILLA MARTOS, José Antonio / Rodríguez Candela, José Luis / LANCHÁ MUÑOZ, *op.cit.*, p. 340

¹⁰⁵⁷ ÁLVAREZ, Aurelia / BENLLOCH, Pablo, «La inmigración rumana en España: una aproximación de urgencia tras la entrada de la república de Roumanie en la Unión Europea», revista *Migraciones*, *op.cit.*, p. 297, 298

Les ressortissants roumains devaient donc demander une autorisation de travail (« Documento acreditativo para trabajar en España») s'ils désiraient travailler en tant que salariés pour une durée supérieure à 180 jours:

En cuanto a los ciudadanos que, no siendo aún residentes en España desean venir a nuestro país a realizar actividades laborales por cuenta ajena por periodos superiores a 180 días, les son aplicables, mientras dure el periodo transitorio, las medidas previstas en el Anexo VII del Acta de adhesión de Rumania, es decir, deben proveerse en origen (a través de la Misión diplomática u Oficina consular española en su país de origen) de la oportuna autorización de trabajo por cuenta ajena¹⁰⁵⁸.

Pendant la durée de ce moratoire, ils tombaient ainsi sous le coup de la Loi pour étrangers de pays tiers (*Ley de Extranjería*):

Las autorizaciones necesarias habrán de ser solicitadas y tramitadas según lo previsto en la Ley Orgánica 4/2002, de 11 de enero, sobre Derechos y Libertades de los Extranjeros en España y su integración social, y su normativa de desarrollo, teniendo en cuenta lo establecido por las citadas Actas de adhesión y por el acervo comunitario aplicable¹⁰⁵⁹.

Le moratoire qui limitait l'entrée des ressortissants européens roumains sur le marché du travail espagnol prit fin le 1^{er} janvier 2009 (La décision fut prise en Conseil des Ministres en décembre 2008¹⁰⁶⁰):

Una vez finalice dicho periodo transitorio, se aplicará automáticamente y en su totalidad a los trabajadores asalariados nacionales de los países referidos, el régimen previsto en España para los ciudadanos de los Estados miembros de la Unión Europea, de otros estados parte en el Acuerdo sobre el Espacio Económico europeo y de la Confederación Suiza¹⁰⁶¹.

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*, p. 327, 328

¹⁰⁵⁹ *Ibid.*, p. 302

¹⁰⁶⁰ « Rumanos y búlgaros ya pueden trabajar sin restricciones », *El País*, 2 de enero de 2009

¹⁰⁶¹ *Instrucción DGI/SGRJ/08/2006, sobre Régimen de entrada, permanencia y trabajo en España de los trabajadores por cuenta ajena nacionales de los estados que se incorporan a la Unión Europea el 1 de enero de 2007 y de sus familiares*, Secretaría de Estado de Inmigración e Emigración / Dirección General de Inmigración / Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 26 de diciembre de 2006, p. 1

Cependant, en juillet 2011, et devant les graves difficultés économiques que connaît l'Espagne, le Gouvernement a décidé d'instaurer de nouveau un moratoire pour les ressortissants roumains¹⁰⁶². En effet, les flux migratoires roumains vers l'Espagne n'ont pas cessé. Ce moratoire prétend limiter l'arrivée de nouveaux travailleurs à un moment où le taux de chômage est de 21%, et de 30% chez les immigrés: «*El objetivo es evitar que la llegada de nuevos trabajadores de Rumania incremente el muy abultado desempleo*¹⁰⁶³. » Selon la directive *Orden PRE / 2072/2011 de 22 de julio*, entrée en vigueur en août 2011¹⁰⁶⁴, les Roumains (entrés en Espagne après le 11 août 2011) et les Roumains sans emploi doivent de nouveau obtenir une autorisation s'ils veulent travailler dans ce pays. Les ressortissants bulgares (seulement 172 000 en Espagne, soit 3% du total des étrangers) en sont exclus¹⁰⁶⁵. La Commission Européenne explique cette mesure:

László Andor, Comisario Europeo responsable de Empleo, Asuntos Sociales e Inclusión, insiste en lo siguiente: “Esta decisión se ha tomado debido a la peculiar situación del empleo en España. En principio, estoy convencido de que restringir la libre circulación de trabajadores en Europa no es la respuesta a un desempleo elevado. Más bien hay que centrarse en la creación de nuevas oportunidades de empleo [...] La Comisión comprende que, en esta coyuntura concreta, debido a la grave situación del empleo y a un entorno financiero muy complejo, las autoridades españolas deseen dar un paso atrás con respecto a la plena libertad de circulación. La petición española está respaldada con pruebas objetivas y el Tratado de Adhesión permite el restablecimiento temporal de las medidas restrictivas en tales casos. Incluso aplicando estos cambios, España sigue estando más abierta a los trabajadores de los nuevos Estados miembros que otros Estados miembros. Sin embargo, espero que esta medida tenga una duración lo más limitada posible y que siga prevaleciendo una actitud positiva general con respecto a la libre circulación en Europa. Sigo animando a España a que reforme su mercado laboral y mejore las oportunidades de empleo para los jóvenes, y también invito a que se realicen más esfuerzos por aumentar las oportunidades de empleo en Rumanía. Ambos países necesitan utilizar mejor los Fondos Estructurales de la UE para crear empleo con más

¹⁰⁶² *Orden PRE/2072/2011, de 22 de julio, por la que se publica el Acuerdo de Consejo de Ministros por el que se establece la reactivación del periodo transitorio en relación con la libre circulación de los trabajadores de Rumanía, www.boe.es/boe/dias/2011/07/23/pdfs/BOE-A-2011-12728.pdf*

¹⁰⁶³ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep, *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011, op.cit.*, p. 21

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*, p. 21

¹⁰⁶⁵ *Ibid.*, p. 21

vigor. *Esto es lo que se necesita para marcar una diferencia a largo plazo en la situación del empleo*¹⁰⁶⁶.

La « Loi Organique » 4/2000 (*Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*) qui régit les entrées des étrangers sur le territoire espagnol, constitue également le cadre juridique qui définit les conditions du séjour de ceux-ci en Espagne. Je vais préciser le contexte et les raisons de l'élaboration de cette loi, et évoquerai également d'autres programmes d'intégration nationaux ou régionaux.

J'expliquerai également l'importance que revêt l'inscription sur les registres des mairies espagnoles, première étape administrative pour les étrangers en Espagne, avant de parler des processus de régularisations massives et, pour terminer, des programmes d'aide au retour existants.

IV.2. Cadre juridique pour l'intégration des étrangers qui vivent en Espagne

IV.2.1. La « Loi Organique » 4/2000 (*Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*)

Entre 1999 et 2000, de nombreux débats précédèrent la promulgation de la « Loi Organique 4/2000 » (*Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*)¹⁰⁶⁷. Le thème de l'immigration avait surgi peu à peu dans l'opinion publique, comme le souligne Gregorio Gil:

La inmigración en España ha pasado a ser un tema de Estado. La mayor preocupación por este asunto se ha reflejado en las diferentes medidas legislativas y políticas adoptadas por el

¹⁰⁶⁶ «La Comisión acepta que España restrinja temporalmente la libre circulación de los trabajadores rumanos», www.fedrom.org, 12 de agosto de 2011

¹⁰⁶⁷ TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, op.cit., p. 109

Gobierno español a partir de 1985 en materia de extranjería –materia donde, antes de esta fecha, la regulación era prácticamente inexistente¹⁰⁶⁸.

D'après Lorenzo Gabrielli, il devenait urgent de mettre en place des structures spécifiques qui aident à l'intégration des étrangers en Espagne: « *Ce fait souligne la prise de conscience explicite que l'immigration est un élément structurel de la réalité espagnole et pas seulement conjoncturel* »¹⁰⁶⁹.

Silvia Desazars de Montgailhard pense que

Face à un phénomène totalement nouveau, non prévu bien que prévisible, les autorités espagnoles ont réagi tardivement, adaptant leur législation au fait accompli [...] la politique migratoire espagnole s'est caractérisée par le fait qu'elle s'adaptait a posteriori à une situation devenue intenable et à laquelle il fallait remédier¹⁰⁷⁰.

Après bien des débats, la nouvelle loi fut votée par tous les groupes parlementaires sauf le Parti Populaire¹⁰⁷¹. Le parti au gouvernement jugeait en effet ce projet de loi «potentiellement dangereux et responsable d'un "effet d'appel" »¹⁰⁷².

La « Loi Organique » 4/2000 impliqua un changement important, comme le souligne Silvia Desazars de Montgailhard: «*Cette Loi suppose une avancée importante, car elle établit le principe d'égalité entre les Espagnols et les étrangers et jette les bases d'une politique d'intégration*¹⁰⁷³. » Citons l'article 3:

Los extranjeros gozarán en España de los derechos y libertades reconocidos en el Título de la Constitución en los términos establecidos en los Tratados internacionales, en esta Ley y en las que regulen el ejercicio de cada uno de ellos. Como criterio interpretativo general, se

¹⁰⁶⁸ GREGORIO GIL, Carmen, *op.cit.*, p. 43

¹⁰⁶⁹ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 156

¹⁰⁷⁰ DESAZARS de MONGAILLARD, Sylvia, *op.cit.*, p. 40, 41

¹⁰⁷¹ TAMAMES, Ramón (coord.), Estudio relativo a la inmigración rumana a España, *op.cit.*, p. 109

¹⁰⁷² GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 155

¹⁰⁷³ DESAZARS de MONGAILLARD, Sylvia, *op.cit.*, p. 41

*entenderá que los extranjeros ejercitan los derechos que les reconoce esta ley en condiciones de igualdad con los españoles*¹⁰⁷⁴.

F. Javier Moreno Fuentes et María Bruquetas abondent, eux aussi, dans ce sens: *«Ha dado forma al marco normativo de la integración de los inmigrantes residentes en España mediante la definición de sus derechos civiles, políticos y sociales básicos*¹⁰⁷⁵.»

Cette loi précise le statut et les droits des étrangers résidant en Espagne, et autorise le regroupement familial dont elle précise les conditions. Les étrangers sont dorénavant considérés comme des citoyens, et plus seulement comme des travailleurs étrangers « de passage »¹⁰⁷⁶. Cette loi leur donne accès aux soins, aux services sociaux et à l'éducation. Seul le droit de vote reste réservé aux personnes de nationalité espagnole. Les étrangers en situation irrégulière ont accès à la santé et à l'éducation¹⁰⁷⁷ (Nous en reparlerons plus loin). En février 2000, le thème de l'immigration passa au premier plan de l'actualité après les incidents survenus à El Egido, en Andalousie. De nombreux immigrés maghrébins travaillaient en Andalousie lors des campagnes agricoles, et vivaient dans des conditions extrêmement précaires. Les relations entre les immigrés saisonniers et la population locale, souvent déjà tendues, s'aggravèrent à la suite de deux faits divers qui eurent lieu début 2000: deux Espagnols furent assassinés par des étrangers, ce qui entraîna une vague de violence raciste sans précédents en Espagne. Des habitants de la région attaquèrent les logements de certains saisonniers immigrés, de nombreux commerces tenus par des étrangers furent détruits, et beaucoup furent blessés lors de ces incidents. Les saisonniers étrangers se mirent en grève, afin de protester contre ces attaques. Les entrepreneurs de la région eurent alors recours à d'autres travailleurs saisonniers, afin de palier le manque de main d'œuvre dû à la grève, ce qui entraîna de nouveaux conflits sociaux¹⁰⁷⁸.

¹⁰⁷⁴ Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social, en: RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, Rastreando lo invisible, mujeres extranjeras en las cárceles, Cuadernos "Temas de Innovación Social", Anthropos, 2005, p. 28

¹⁰⁷⁵ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», in: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011, CIDOB, marzo de 2012, p. 163

¹⁰⁷⁶ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, op.cit., p. 23

¹⁰⁷⁷ GABRIELLI, Lorenzo, op.cit., p. 156-157

¹⁰⁷⁸ ALCALÁ CABALLERO, María Teresa / FAURA FERNÁNDEZ, María Elena / GARCÍA JIMÉNEZ, Lara / GUALLAR CAÑETE, Susana, «Los sucesos de El Egido», Universitat de Barcelona, Facultat de Dret, Graduatció en Criminologia i Política Criminal

Comme le souligne Lorenzo Gabrielli, ces événements «*influencent de façon cruciale le processus de politisation de l'immigration en Espagne*»¹⁰⁷⁹. Le gouvernement de José María Aznar a, depuis mars 2000, la majorité au parlement et modifie la La «*Loi Organique* » 4/2000, la rendant beaucoup plus restrictive:

*Cela décrète la fin d'un certain consensus social trouvé autour de la loi 4/2000 entre les forces politiques et une bonne partie des associations d'immigrants et des associations pro immigrants [...cette modification] ramène la vision politique de la question migratoire sur un terrain répressur et sécuritaire structuré par la LOE de 1985 qui avait été sensiblement nuancé par la loi 4/2000*¹⁰⁸⁰.

La LO 8/2000 précise, entre autre, les conditions d'obtention d'un permis de séjour. L'article 31 par exemple permet aux étrangers résidant en Espagne d'obtenir un permis de séjour temporaire s'ils résident depuis au moins 5 ans en Espagne et ont fait une demande de renouvellement de leur permis de séjour. Ils doivent justifier d'un travail, ou avoir des parents en Espagne («*extranjeros que acrediten su situación de arraigo en España*»). La loi permet également à certains étrangers d'obtenir un titre de séjour à titre humanitaire. En 2001, 184160 personnes obtinrent ainsi un titre de séjour¹⁰⁸¹.

L'article 17 limite les conditions du regroupement familial. Un étranger qui réside depuis au moins 1 an légalement en Espagne, et dispose d'un domicile et de moyens suffisants, peut demander le regroupement familial pour faire venir son conjoint ou ses enfants¹⁰⁸².

La LO 8/2000 est également plus restrictive en ce qui concerne les étrangers en situation irrégulière en Espagne. Elle n'accorde ou n'envisage pas le droit de réunion, de manifestation, d'association des étrangers en situation irrégulière¹⁰⁸³. Cet aspect de la loi sera jugé anticonstitutionnel, et les recours présentés par le Parti populaire (en 2003¹⁰⁸⁴ et en 2009¹⁰⁸⁵) rejetés.

¹⁰⁷⁹ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 160

¹⁰⁸⁰ *Ibid.*, p.161

¹⁰⁸¹ AGUILERA IZQUIERDO, Raquel, «El acceso de los inmigrantes irregulares al mercado de trabajo: Los procesos de regularización extraordinaria y el arraigo social y laboral», *Revista del Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales* n°63

¹⁰⁸² *Ley Orgánica 8/2000 de 22/12 de reforma de la Ley Orgánica 4/2000 de 11/1 sobre los derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*

¹⁰⁸³ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 163

¹⁰⁸⁴ *LO 11/2003 de 29 de septiembre / LO 14/2003 de 20 de septiembre*

¹⁰⁸⁵ *Ley orgánica 2/2009 de 1 de diciembre Reforma de la Ley 4/2000 de 11 de enero*

En avril 2011, un nouveau règlement¹⁰⁸⁶ apporte, nous en avons déjà parlé, quelques précisions aux textes déjà en vigueur:

*Especialmente valioso es el esfuerzo por mejorar la seguridad jurídica, concretando a máximo las regulaciones y evitando, cuando es posible, el reenvío a otras normas [...] La decidida voluntad de mejorar la seguridad jurídica, la evitación de la arbitrariedad funcional que resulta de la ausencia de normas o de su excesiva generalidad requiere una redacción detallada de los preceptos*¹⁰⁸⁷.

Ce règlement stipule les conditions d'entrée sur le territoire espagnol (nous en avons parlé plus haut), mais précise également les conditions d'obtention d'un titre de séjour¹⁰⁸⁸. Il régit le statut des mineurs étrangers, notamment les mineurs non accompagnés¹⁰⁸⁹, et réitère l'obligation de scolariser les enfants mineurs (art.9.4)¹⁰⁹⁰. Ce règlement précise également le montant des moyens économiques exigés pour l'obtention d'un titre de séjour à travers le regroupement familial ou en tant qu'étudiant. Enfin, l'article 31.7 tient compte de l'« effort d'intégration » comme élément complémentaire lors d'une demande de titre de séjour, comme le souligne Montilla qui cite le texte du règlement dans son article «Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011»: «*Ese esfuerzo de integración será objeto de especial valoración*¹⁰⁹¹. »

Nous allons analyser ensuite l'importance de l'inscription des étrangers sur les registres des mairies, qui constitue souvent la première démarche administrative de ces derniers en Espagne. Mais je souhaite présenter auparavant d'autres textes qui ont pour objectifs une meilleure intégration des étrangers dans ce pays. En effet, les différentes institutions espagnoles tentent de s'adapter, elles aussi, à cette nouvelle réalité.

Ainsi, le Gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero a élaboré en 2007 le *1er Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010*¹⁰⁹², afin de faciliter, comme le soulignait Consuelo Rumí (alors

¹⁰⁸⁶ TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España, op.cit.*, p. 109

¹⁰⁸⁷ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 9

¹⁰⁸⁸ MONTILLA MARTOS, José Antonio / Rodríguez Candela, José Luis / LANCHA MUÑOZ, Manuel, «Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011», en: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 322

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 339

¹⁰⁹⁰ *Ibid.*, p. 315

¹⁰⁹¹ *Ibid.*

¹⁰⁹² *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010*, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Integración de los Inmigrantes, Ministerio de trabajo e Inmigración, Febrero de 2007

secrétaria d'état à l'immigration et à l'émigration) l'intégration de ces nouveaux concitoyens dans la société espagnole: « [...] *una sociedad diversa, en la que tienen cabida todos los orígenes, religiones, culturas y razas*¹⁰⁹³. » Elle souligne le rôle important de l'état espagnol:

*[P]ara gestionar del modo más adecuado el impacto del fenómeno migratorio y la nueva realidad a la que ha dado lugar [...] El plan quiere asegurar la imprescindible cooperación entre las distintas iniciativas públicas y privadas que apuestan por la integración porque sólo compartiendo criterios, podremos caminar en una misma dirección*¹⁰⁹⁴.

Ce plan est divisé en plusieurs domaines d'intervention (l'accueil, l'emploi, le cadre juridique, la santé, l'éducation, le logement, la femme,...) et envisage l'intégration des étrangers dans une démarche globale:

*La integración es un proceso que afecta a todas las facetas de la vida cívica, social, económica, cultural y política de las personas de los grupos sociales [...] Exige hacerlo en un marco global y coherente a largo plazo que tenga en cuenta las diversas condiciones regionales o locales y las necesidades específicas de grupos particulares*¹⁰⁹⁵.

Ce plan introduit également, et cela est assez récent, l'approche du genre comme thème transversal: « *Se abordó la transversalidad de género desde la doble perspectiva: la implantación de acciones positivas para mujeres con especiales dificultades y la integración del mainstreaming de género en todos y cada uno de sus ejes de actuación*¹⁰⁹⁶. » En effet, depuis mars 2007, la Loi Orgánica 3/2007 de 22 de marzo, para la igualdad efectiva de mujeres y hombres envisage le genre comme thème transversal: « *La consideración de la dimensión transversal de la igualdad, seña de identidad del moderno derecho antidiscriminatorio, como principio fundamental del presente texto* » et l'introduit dans les politiques menées dans les diverses administrations espagnoles:

El principio de igualdad de trato y oportunidades entre mujeres y hombres informará, con carácter transversal, la actuación de todos los poderes públicos. Las administraciones

¹⁰⁹³ *Ibid.*, p. 13

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 177

¹⁰⁹⁶ *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2010-2014*, Secretaría de Estado de inmigración y emigración, Dirección General de Integración de los inmigrantes, 2011, p. 245

*públicas lo integrarán, de forma activa, en la adopción y ejecución de sus disposiciones normativas, en la definición y presupuestación de políticas públicas en todos los ámbitos y en el desarrollo del conjunto de todas sus actividades*¹⁰⁹⁷.

Le second *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración* fut voté en 2011, et prolonge le premier¹⁰⁹⁸. Il souligne à nouveau le poids de l'immigration dans ce pays, et le « pluralisme » de la société espagnole: « *La integración de los inmigrantes se ha convertido en uno de los retos más importantes que afronta la sociedad española en la actualidad* ¹⁰⁹⁹ [...] *Esto hace que el centro de atención no esté ya tanto en la acogida como en fortalecer la cohesión social*¹¹⁰⁰ ». Ce second texte définit ainsi l'intégration comme un « *proceso bidireccional de adaptación mutua que requiere la participación activa de todos los ciudadanos inmigrantes y españoles, así como de las instituciones del país de acogida* ¹¹⁰¹ ». Il apporte plus de précision quant au rôle que les immigrés doivent jouer dans leur intégration:

*Requiere que los españoles reconozcan y valoren la necesidad y las aportaciones de la inmigración y reconozcan a las personas inmigrantes como ciudadanos con plenitud de derechos en términos de igualdad y sin ningún tipo de discriminación; y requiere también que las personas inmigrantes busquen su integración, respetando los valores constitucionales y el marco jurídico establecido de la Unión Europea y adoptando una actitud positiva respecto al conocimiento de las lenguas, las leyes y las normas sociales de su nuevo país*¹¹⁰².

La lutte contre la discrimination, et l'approche du genre (« enfoque de género ») sont des domaines transversaux qui s'inscrivent dans la démarche globale de ce second plan¹¹⁰³.

Pendant la durée du premier plan, de nombreuses actions plus spécifiquement destinées aux femmes furent menées, mais il fut plus difficile d'implanter l'approche du genre dans les différents domaines d'intervention prévus¹¹⁰⁴. Ce second texte prévoit donc d'y remédier: « *Se ha tratado de cuidar este*

¹⁰⁹⁷ *Ibid.*

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹⁹ *Ibid.*, p. 5

¹¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 8

¹¹⁰¹ *Ibid.*, p. 92

¹¹⁰² *Ibid.*, p. 97

¹¹⁰³ *Ibid.*, p. 203

¹¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 245

aspecto para lograr que realmente se aplique este enfoque de género en cada uno de sus ámbitos de intervención ». Il a donc pour objectif:

*de reforzar la aplicación del mainstreaming de género al conjunto de las políticas de ciudadanía e integración y, al mismo tiempo, visibilizar la necesidad de contemplar acciones positivas dirigidas específicamente a situaciones de especial vulnerabilidad que afectan fundamentalmente a las mujeres*¹¹⁰⁵.

Les différentes Régions Autonomes espagnoles ont mis en place des programmes similaires.

La région de Madrid a élaboré plusieurs plans d' « intégration des immigrés » depuis 2001¹¹⁰⁶. Le « Plan d'intégration des immigrés 2009-2012 » (*Plan de Integración de los inmigrantes 2009-2012*) veut éviter toute « assimilation », aller au-delà d'un simple multiculturalisme, et tendre vers une société diverse et plurielle (le terme utilisé est « convivencia », qui évoque plus une vie en commun qu'une simple coexistence) dans le respect de tous:

*La Comunidad de Madrid apuesta por un modelo de integración cultural, buscando romper con la idea de homogeneidad, respetando las diferencias, fomentando el diálogo, el contacto y el mutuo intercambio de hábitos culturales [...] La defensa del pluralismo se convierte en un modelo que opta por la libertad desde el respeto a la sociedad de acogida y la interacción de los inmigrantes y los nacionales*¹¹⁰⁷.

Ses domaines d'intervention sont semblables à ceux des plans nationaux: l'accueil des immigrés, le travail, la formation, la santé, l'éducation, la famille. Ce plan introduit également le genre en tant qu'approche transversale dans toutes les politiques de la Région en faveur des immigrés:

La transversalidad de género implica nuevas maneras de idear y enfocar políticas, cambios en la cultura organizativa e institucional que conducirán a alteraciones en las estructuras sociales. Supone la reorganización de los procesos políticos porque desplaza la atención desde las políticas de igualdad de género específicas hacia las políticas generales y sectoriales

¹¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 247

¹¹⁰⁶ *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010, op.cit.*, p. 96

¹¹⁰⁷ *Plan de Integración de los inmigrantes 2009-2012*, Consejería de Inmigración y cooperación de la Comunidad de Madrid, www.madrid.org, p. 217

(cotidianas) y a las actividades de los actores involucrados de ordinario en los procesos políticos en juego [...] Transversalidad significa integrar la perspectiva de género en todas las políticas de la Comunidad de Madrid. La transversalidad, como principio rector supone tener en cuenta que, desde todas las Consejerías de la Comunidad de Madrid, se haga frente a aquellas situaciones que potencialmente afectan de manera desigual a las mujeres y a los hombres. Aunque esta situación este modificándose y los mandatos de género sean menos rígidos que hace unos años, persisten situaciones discriminadoras que es preciso abordar con perspectivas de igualdad de género¹¹⁰⁸.

La région de Valence a élaboré un plan similaire (*Plan Integración 3 G*), mais qui prend en compte, et c'est en cela que réside sa nouveauté, la réalité des immigrés de la première, la seconde, et la troisième génération installés dans la région¹¹⁰⁹.

La Catalogne n'est pas en reste, puisque le Parlement régional a voté en décembre 2009 la mise en place de nouvelles mesures en faveur de la « convivencia »: le *Plan de Ciutadania i Immigració 2009-2012* inclut lui aussi l'approche du genre et travaille à partir des mêmes axes que nous avons évoqués, et prend également en considération la situation spécifique des femmes immigrées installées dans la région: « *Debe responder a las necesidades de las mujeres y debe hacer visible y reconocer su capacidad de transformación, a menudo en calidad de protagonistas de los procesos migratorios, y de agentes de cambio social, tanto en sus países de origen como en Catalunya*¹¹¹⁰. »

Les gouvernements régionaux ont créé de nombreuses organisations ou administrations qui permettent d'aider à l'intégration des immigrés qui vivent en Espagne. Chaque Gouvernement régional a un département d'immigration (« Consejería de Inmigración y Cooperación » dans la région de Madrid, « Conselleria de Solidaridad y Ciutadania » à Valence, « Departament de Benestar Social i immigració » en Catalogne). Il existe également diverses structures d'accueil ou des organisations qui facilitent la vie associative des immigrés. On peut citer par exemple les CEPI, « Centres de participation et d'intégration pour immigrés » (« Centros de Participación e integración para el inmigrante ») de la Région de Madrid (Centres hispano-africain, hispano-américain, hispano-roumain...) ou les « Agences de Médiation » (« Agencias de Mediación para la Integración y la

¹¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 229

¹¹⁰⁹ «El PP anuncia un Plan de integración para 3 generaciones de inmigrantes», www.elmundo.es, 3 de mayo de 2011

¹¹¹⁰ *Plan de Ciutadania i Immigració 2009-2012*, Generalitat de Catalunya, Departament d'Acció Social i Ciutadania, Secretaria per a la Immigració, juny de 2010.

Convivencia ») de la Région de Valence qui sont des antennes d'information du Gouvernement régional.

Il est, par ailleurs, très facile d'obtenir, en Espagne, des données chiffrées sur l'immigration, car de nombreuses administrations nationales ou régionales présentent régulièrement des études sur la question. Les rapports publiés par les « observatoires de l'immigration » (« Observatorios de la Inmigración ») ou les instituts de statistiques nous aident à obtenir une documentation détaillée et récente sur le thème de l'immigration et nous aident à mieux comprendre cette nouvelle réalité de la société espagnole.

F. Javier Moreno et María Bruquetas pensent cependant que les nombreux textes en vigueur (*Ley Orgánica 4/2000, Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010, Plan de Ciudadanía e Inmigración 2009-2012...*) constituent un cadre juridique très divers, voire trop divers :

*No resulta posible hablar de un "paradigma" para la gestión de la diversidad derivada de la inmigración en España, sino de la coexistencia de modelos sustancialmente diferentes con premisas, objetivos y equilibrios institucionales propios, resultado de la intervención de factores específicos a cada territorio*¹¹¹¹.

IV.2.2 La domiciliation sur les registres des mairies (« Padrón »). Accès aux soins et à l'éducation

L'une des premières formalités permettant aux étrangers de régulariser leur situation administrative en Espagne est la demande d'un justificatif de domiciliation officielle à effectuer dans la mairie de leur lieu de résidence.

Il faut, pour obtenir ce « Certificado de Empadronamiento », remplir un formulaire, présenter son passeport ou tout autre document (par exemple une carte de résident si on en possède une, ou un document sur lequel figure le « NIE », le « Numéro d'Identification des Etrangers » attribué par les autorités espagnoles). Il faut également présenter un document qui prouve que la personne qui fait la demande de domiciliation vit bien à l'adresse qu'elle indique (elle peut présenter un contrat de location, une facture de téléphone ou d'électricité à son nom par exemple).

¹¹¹¹ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», in: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 164

Cette formalité est gratuite mais très importante car elle permet de recenser toutes les personnes qui vivent dans un quartier ou une municipalité, indépendamment de leur situation administrative. Le certificat de domiciliation est un document que l'on doit présenter pour obtenir la carte sanitaire, pour inscrire ses enfants à l'école, ou pour faire une demande de carte de séjour. Pourtant, de nombreux étrangers ne se sont pas inscrits tout de suite sur les registres des mairies, parfois par manque d'informations (ils ne savaient pas toujours que le certificat de domiciliation permet notamment d'obtenir la carte sanitaire), ou par peur de représailles policières à cause de leur situation administrative¹¹¹² (ils craignaient souvent une expulsion du territoire).

Avant 2000, et l'approbation de la *Ley Orgánica 4/2000*, les personnes en situation administrative irrégulière ne pouvaient être soignées qu'en cas d'urgence. Seuls les femmes enceintes et les enfants de moins de 18 ans étaient pris en charge. A partir de 2000, la domiciliation (« certificado de empadronamiento ») leur donne droit à la carte sanitaire de la Sécurité Sociale espagnole, indépendamment de leur situation administrative: « *Los extranjeros que se encuentren en España empadronados tienen derecho a la asistencia sanitaria en las mismas condiciones que los españoles*¹¹¹³ ». Les personnes en situation encore irrégulière qui ne possèdent pas de carte de séjour, pas de contrat de travail et ne peuvent pas justifier de leurs revenus car elles travaillent parfois sans être déclarées, mais qui possèdent le certificat de domiciliation, ont ainsi accès à la carte sanitaire et sont prises en charge par le service « d'assistance » (« *vía asistencial* ») destiné aux personnes sans ressources. Les chercheurs F. Javier Moreno Fuentes et María Bruquetas Callejo saluent, dans leur article « Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España », les conditions d'accès aux soins des étrangers:

La inmigración nos muestra las fortalezas de nuestro régimen de bienestar, reflejadas en su capacidad de incluir a los recién llegados en los esquemas de protección social existentes [...] El derecho a la atención sanitaria se considera un derecho humano básico, por lo que el sistema sanitario público español ha tendido a expandir su rango de cobertura hasta alcanzar a la práctica totalidad de la población residente en nuestro país. De igual modo, se ha

¹¹¹² PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 262

¹¹¹³ *Ley Orgánica 8/2000 de 22/12 de reforma de la Ley Orgánica 4/2000 de 11/1 sobre los derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*, artículo 12, *op.cit.*

*producido un proceso gradual de extensión de la cobertura sanitaria a la población inmigrante*¹¹¹⁴.

L'article 12 de la Loi organique du 1^{er} décembre, loi «*de Reforma de la Ley 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social*» stipule que les étrangers qui ont un titre de séjour en règle obtiennent la carte sanitaire dans les mêmes conditions que les Espagnols¹¹¹⁵. Elle donne droit aux prestations du système de santé publique espagnol. Si ces personnes doivent être hospitalisées, elles sont prises en charge gratuitement dans les hôpitaux publics des différentes Communautés Autonomes espagnoles qui sont chacune compétentes en matière de santé publique.

La domiciliation existe dans d'autres pays européens, mais elle est plus restrictive. En Allemagne par exemple, ce sont des formalités qui doivent se faire auprès de la police. La domiciliation («*Polizeiliche Anmeldung*») doit avoir lieu sous 7 jours après l'arrivée dans le pays. Les étrangers qui s'inscrivent doivent présenter une pièce d'identité et un document qui prouve qu'ils ont une assurance sanitaire, car cette domiciliation ne leur donne pas automatiquement accès aux soins en Allemagne. En France, la domiciliation de parents étrangers est importante, notamment pour l'inscription des enfants dans un établissement scolaire français. Une circulaire officielle stipule que «*l'inscription dans un établissement scolaire d'une élève de nationalité étrangère, quelle que soit son âge ne peut être subordonnée à la présentation d'un titre de séjour*¹¹¹⁶. » Nous en reparlerons lors d'une comparaison ponctuelle avec la situation en France.

Depuis 1985, les différents gouvernements espagnols ont procédé à des régularisations massives d'immigrés étrangers, afin surtout, de lutter contre le travail clandestin¹¹¹⁷.

¹¹¹⁴ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», in: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 159-160, p. 166

¹¹¹⁵Ley orgánica 2/2009 de 1 de diciembre, de Reforma de la Ley 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social

¹¹¹⁶Circulaire n°2002-063 du 20 mars 2002, NOR: MENE0 200681C

¹¹¹⁷ HERITIER, Monique, «Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol?», BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011

IV.2.3. Les « Processus de régularisations massives »

En Espagne, différents processus de régularisation massive eurent lieu ponctuellement en 1986, 1991, 1996, 2000, et 2001¹¹¹⁸: « *Se trata de procedimientos extraordinarios, por cuanto tienen un periodo determinado de caducidad fuera del cual, aun cuando se cumplan los requisitos exigidos, no es posible optar a dicha regularización* »¹¹¹⁹. Le processus de régularisation massive de 1991 eut lieu entre le 10 juin et le 10 décembre 1991. 109 068 dossiers (sur un total de 135 393) furent acceptés¹¹²⁰. Une autre mesure de régularisation massive eut lieu en 1996. Les étrangers qui firent alors une demande de régularisation durent, cette fois, présenter un précontrat de travail ou un document qui prouvait qu'ils avaient un emploi¹¹²¹. 25 000 personnes firent une demande, et 21 300 purent finalement régler leur situation (13 080 obtinrent un permis de travail, et 7500 un permis de séjour¹¹²²).

Lors du processus de régularisation qui eut lieu entre mars et juillet 2000, les personnes étrangères résidant en Espagne avant le 1^{er} juin 1999 purent faire une demande d'autorisation de séjour et/ou de travail. Il n'était plus nécessaire ici de présenter un précontrat ; aucun contrôle postérieur de la future situation professionnelle des personnes qui en faisaient la demande n'était prévu. 247 598 dossiers furent présentés, et 153 465 seulement acceptés¹¹²³.

Les mesures de régularisation officielle les plus récentes furent prises entre février et mai 2005. Début 2005, on évaluait les étrangers en situation administrative irrégulière à environ 2 millions¹¹²⁴, et ces mesures visaient essentiellement à réduire le nombre d'étrangers en situation administrative irrégulière ou travaillant dans l'économie souterraine. Pour pouvoir faire une demande de régularisation, il fallait prouver que l'on résidait en Espagne avant août 2004, avoir obtenu une proposition officielle d'embauche de 6 mois minimum, ou travailler depuis quelque temps en Espagne et posséder un contrat de travail. Ce sont les employeurs qui, cette fois-ci, devaient faire la demande de régularisation: « *El*

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 61

¹¹¹⁹ AGUILERA IZQUIERDO, Raquel, *op.cit.*

¹¹²⁰ *Ibid.*, p. 7

¹¹²¹ *Ibid.*, p. 10

¹¹²² GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 142

¹¹²³ *Ibid.*, p. 12

¹¹²⁴ HERITIER, Monique, *op.cit.*

*planteamiento es, por tanto, completamente diferente a los procesos de regularización anteriores donde [...] la existencia o no de una futura relación laboral no fue un requisito necesario*¹¹²⁵.»

691 655 personnes étrangères (dont 41,24% de femmes) firent une demande officielle de régularisation, 575 941 (soit 83,27%) d'entre elles obtinrent une réponse positive et réglèrent leur situation administrative en Espagne¹¹²⁶. La majorité des étrangers qui furent régularisés étaient des Equatoriens, Roumains, Marocains, Colombiens et Boliviens¹¹²⁷. Cependant, et comme le souligne Monique Héritier, certains immigrés ont obtenu un titre de séjour, mais les étrangers qui ont obtenu, dans les faits, un contrat de travail et un titre de séjour sont moins nombreux: « *Cette différence pose le problème de l'impact réel de la régularisation massive. De façon évidente, tous ceux qui ont été régularisés n'avaient pas de contrat de travail, loin s'en faut*¹¹²⁸. » Beaucoup continuent à travailler clandestinement, même s'ils ont, par ailleurs, réglé leur situation administrative.

Le Gouvernement espagnol prit également des mesures exceptionnelles de régularisation (de moindre envergure toutefois) après les attentats du 11 mars 2004. Des étrangers en situation administrative irrégulière –essentiellement Roumains et Equatoriens– obtinrent un titre de séjour en tant que victimes, ou parent de victime de ces attentats, et quelques uns la nationalité espagnole¹¹²⁹.

Lorenzo Gabrielli souligne cependant le caractère peu « exceptionnel » de ces différents processus de régularisation:

*Le recours fréquent que le gouvernement espagnol a fait de cet instrument [...] pour réabsorber cycliquement l'irrégularité administrative parmi la population étrangère souligne le caractère quasiment structurel de cette mesure à l'intérieur de la politique migratoire espagnole*¹¹³⁰.

Je présenterai à présent une autre mesure, plus modeste, pour tenter également de lutter contre le travail clandestin: il s'agit de la loi qui régle le service domestique.

¹¹²⁵ AGUILERA IZQUIERDO, Raquel, *op.cit.*, p. 10

¹¹²⁶ *Ibid.*

¹¹²⁷ HERITIER, Monique, *op.cit.*, p. 62

¹¹²⁸ *Ibid.*, p. 64

¹¹²⁹ «Concedidos 558 permisos de residencia por ser víctimas del 11 M», *El Mundo*, 11 de junio de 2004 / «La nacionalidad, un pequeño consuelo», *El Mundo*, 10 de abril de 2004

¹¹³⁰ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p.59

IV.2.4. La réforme de la loi sur le service domestique

Nous avons vu que de nombreuses femmes immigrées travaillent dans le service domestique, secteur dans lequel les abus sont nombreux. Depuis 1985, le service domestique était réglementé par un Décret Royal (*Real Decreto de 1 de agosto, por el que se regula la relación laboral de carácter especial del servicio del hogar familiar*¹¹³¹). Les employé(e)s du service domestique avaient un système de cotisation spécifique qui ne leur donnait pas droit au chômage. Leur contrat de travail ne devait pas être obligatoirement validé par l'agence nationale pour l'emploi espagnole. Par ailleurs, la loi restait floue en ce qui concerne les heures de travail à accomplir, et ne mettait pas les employées à l'abri d'abus de la part des employeurs, comme nous l'avons vu dans la troisième partie de ce travail. Ruth Mestre résume les limites de ce texte dans son article « *Trabajadoras de cuidado. Las mujeres de la Ley de Extranjería* » :

*El trabajo doméstico no está incluido en el Estatuto de los Trabajadores, al ser considerado una relación laboral de carácter especial. La especialidad reside en que se trata de un trabajo que se lleva a cabo en el domicilio familiar (no es extra domiciliario), íntimo (privado) y la relación laboral se basa en la confianza. De hecho, el gran problema del trabajo doméstico es esta cuestión de la confianza: prácticamente todas las condiciones laborales se dejan al acuerdo de las partes y en la práctica no se firman contratos que establezcan claramente cuáles son los derechos y obligaciones de las partes. El RD señala que la relación laboral puede iniciarse mediante un contrato escrito o verbal, precisamente por la confianza [...] El RD que regula el trabajo doméstico deja un margen amplísimo para la voluntad de las partes, a costa de los derechos de las trabajadoras*¹¹³².

Beaucoup de femmes immigrées travaillent donc sans contrat, et d'autres méconnaissent leurs droits, comme le soulignait R.P, l'une des Roumaines de mon échantillon: « *Las internas desconocen sus derechos. Tienen que informarse. Existe un régimen especial del servicio doméstico, está regulado* ».

¹¹³¹ *Real Decreto de 1 de agosto, por el que se regula la relación laboral de carácter especial del servicio del hogar familiar, BOE núm. 193 de 13 de agosto de 1985, BOE-A-1985-17108*

¹¹³² MESTRE i MESTRE, Ruth, « *Trabajadoras de cuidado. Las mujeres de la Ley de Extranjería* », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 145, 146.

En 2011, le gouvernement espagnol a réformé ce Décret Royal, afin d'intégrer le statut des employés du service domestique dans le « régime général » de la sécurité sociale¹¹³³ et de lutter contre le travail clandestin. La nouvelle loi est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Une période transitoire (du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012) est établie, afin de permettre aux employeurs et aux employées de se mettre en règle.

Cette nouvelle loi limite la semaine de travail à 40 heures par semaine. Les heures « de présence » doivent être rémunérées (5,02 euros minimum). Le travailleur a droit à 12 heures de repos minimum (ou 10 dans le cas des employé(e)s qui logent chez leurs employeurs). Les employé(e)s ont droit aux mêmes jours de repos que le reste des salariés et les heures de repos hebdomadaires sont réglementées. Grâce à cette réforme, les employé(e)s du service domestique cotisent à la sécurité sociale et sont couvertes en cas d'accident. Les employeurs doivent obligatoirement leur faire un contrat de travail qui précise la durée, le lieu, le salaire, les vacances et le préavis de résiliation du contrat¹¹³⁴. Ceux qui enfreignent la loi sont passibles d'une amende qui peut aller jusqu'à 3000 euros. Le gouvernement a souligné l'importance de cette réforme:

Con esta medida, el antiguo gobierno de Zapatero quiso, según palabra del exministro de Trabajo José Blanco, "dignificar la profesión", cuya normativa no se había reformado desde 1985. El cambio trae más derechos. Por primera vez, los empleados de hogar tendrán cobertura si sufren un accidente laboral. Si enferman, cobrarán la baja a partir del cuarto día en vez del 29º. El empleado cotizará desde el primer momento, independientemente de las horas que trabaje al mes. Además, se ajustará su sueldo al IPC y tendrá derecho a cobrar el salario mínimo interprofesional mensual (641,40 euros). En el caso de las empleadas domésticas por horas se añade una peculiaridad: la empleada deberá estar dada de alta en cada uno de los hogares en los que trabaje¹¹³⁵.

Cependant, le succès de cette loi est encore assez modeste, puisque, sur les 700 000 personnes employées dans le service domestique recensées, seules 300 000 cotisent à la sécurité sociale espagnole. Parmi ces dernières, seules 90 634 avaient obtenu en avril 2012 un contrat de travail dans

¹¹³³ Disposición adicional trigésima novena de la Ley 27/2011 de 1 de agosto (BOE del 2) sobre actualización, adecuación y modernización del Sistema de la Seguridad Social

¹¹³⁴ MARÍN, Paloma, «De chachas a empleadas con derechos. Las limpiadoras cotizan en el régimen general de la Seguridad Social desde el 1 de enero», *El País Domingo*, 8 de abril de 2012

¹¹³⁵ *Ibid.*

les conditions de la nouvelle loi, et le reste continue de travailler au noir¹¹³⁶. Un membre du Gouvernement le soulignait alors: «*Reconoció que la nueva legislación “no está obteniendo los resultados previstos” y que se están estudiando algunas modificaciones como la simplificación de la norma, o, que los empleadores no tengan que asumir la totalidad de los costes de la cotización*»¹¹³⁷.» En effet, de nombreux employeurs continuent à employer leur personnel domestique au noir, ou diminuent leurs salaires pour compenser les cotisations à la sécurité sociale.

IV.2.5. Droit de vote et naturalisation

La constitution espagnole (art.13.2 et 23) réserve le droit de vote aux Espagnols, mais élargit ce droit aux étrangers ressortissants de pays avec lesquels l'Espagne a signé des accords de réciprocité, lors d'élections municipales uniquement: «*Solamente los españoles serán titulares de los derechos reconocidos en el artículo 23, salvo lo que, atendiendo a criterios de reciprocidad, pueda establecerse por Tratado o Ley para el derecho de sufragio activo y pasivo en las elecciones municipales*»¹¹³⁸. L'Espagne a signé, entre autre, des traités de réciprocité avec l'Equateur, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Pérou, le Cap vert, l'Islande, la Norvège ou le Paraguay (Il s'agit d'un accord permettant à leurs ressortissants installés en Espagne de pouvoir voter en Espagne, et octroyant aux Espagnols résidant dans les pays en question le même droit)¹¹³⁹. Les ressortissants de ces pays doivent résider légalement depuis au moins 5 ans en Espagne et s'inscrire sur les listes électorales pour étrangers («*Censo de votantes extranjeros*»¹¹⁴⁰). Les ressortissants norvégiens doivent résider depuis 3 ans minimum en Espagne. Le Gouvernement espagnol a engagé des négociations, afin d'élargir ce droit de vote aux nombreux ressortissants marocains qui vivent en Espagne¹¹⁴¹. Cette loi, souvent critiquée par certaines organisations non-gouvernementales qui lui reprochent ses nombreuses restrictions, est une première étape vers l'élargissement du droit de vote à d'autres nationalités étrangères: «*El caso español se sitúa, por consiguiente, en el grupo intermedio de países que ni abren el sufragio a todos los extranjeros ni lo niegan completamente, sino que bajo la fórmula de la reciprocidad se sitúa en un*

¹¹³⁶ *Ibid.*

¹¹³⁷ *Ibid.*

¹¹³⁸ MOYA, David / VIÑAS, Alba, «El sufragio de los extranjeros en las elecciones municipales de 2011 en España», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 217

¹¹³⁹ *Ibid.*, p. 223

¹¹⁴⁰ MOYA, David / VIÑAS, Alba, *op.cit.*, p. 223

¹¹⁴¹ *Ibid.*, p. 247

*punto intermedio que permite un margen de actuación relativamente amplio al Gobierno con acuerdo del Congreso*¹¹⁴². »

Les citoyens de la Communauté Européenne résidant en Espagne ont eux aussi le droit de vote aux élections municipales en Espagne¹¹⁴³, mais ne sont pas soumis aux mêmes conditions préalables: ils ne doivent pas résider depuis au moins 5 ans en Espagne, et ne s'inscrivent pas sur les listes électorales des étrangers.

En 2011, de nombreux étrangers se sont donc inscrits en Espagne sur les listes électorales pour les élections municipales de mai 2011. Il s'agit principalement de citoyens européens, mais également de personnes originaires de pays qui ont signé avec l'Espagne un accord de réciprocité. Les consulats des pays avec lesquels l'Espagne a signé des accords de réciprocité ont mené diverses campagnes d'informations, afin d'encourager le vote de leurs ressortissants résidant en Espagne. Si l'on considère le pourcentage de personnes finalement inscrites par rapport aux diverses communications qui leur furent faites, on remarque que les résultats de ces campagnes d'information sont modestes: 15,2% des Equatoriens (sur un total de 57,2% de votants potentiels), 18,3% des Boliviens, et 13,3% des Colombiens (sur un total de 55% de votants potentiels). Les Néo-Zélandais, qui ne constituent pas une nationalité étrangère majoritaire sont 22,3%¹¹⁴⁴. La province d'Alicante est la province qui compte le plus d'étrangers inscrits (77 827), suivie de la province de Madrid (67 868). La plupart sont ressortissants de la Communauté Européenne¹¹⁴⁵.

La constitution espagnole envisage la possibilité, pour les étrangers, d'acquérir la nationalité espagnole. Les étrangers originaires de pays ibéro-américains et les étrangers mariés à un Espagnol peuvent en faire la demande après 2 ans de résidence légale et continue en Espagne (*adquisición de la nacionalidad por « residencia »*). Pour les ressortissants d'autres pays, la loi exige 10 ans. Il est également possible d'obtenir la naturalisation si l'on est né en Espagne de père ou de mère espagnole, ou de parents étrangers si l'un des parents est né en Espagne. Les descendants d'Espagnols peuvent également obtenir la nationalité espagnole (*Nacionalidad « para españoles de origen »*)¹¹⁴⁶. C'est le

¹¹⁴²*Ibid.*, p. 221

¹¹⁴³*Ibid.*, p. 219

¹¹⁴⁴*Ibid.*, p. 225

¹¹⁴⁵ DONOSO REQUENA, Ángeles, «35 millones de votantes en las elecciones municipales de 2011», www.suite101.net, 12 de abril de 2011

¹¹⁴⁶ www.ciudadaniaexterior.empleo.gob.es/es/pdf/normativa/normas-generales/Instruccion-4-11-2008-nacionalidad.pdf
/Tabla normativa: legislación sobre nacionalidad y estado civil, Gobierno de España, Ministerio de Justicia, 2012

cas, notamment, de nombreux Argentins ou Vénézuéliens enfants ou petits-enfants d'Espagnols¹¹⁴⁷. Enfin, un étranger peut obtenir la nationalité espagnole par « option » (*por « opción »*):

*La opción es un beneficio que nuestra legislación ofrece a extranjeros que se encuentren en determinadas condiciones para que adquieran la nacionalidad española. Tendrán derecho a adquirir la nacionalidad española por esta vía aquellas personas que estén o hayan estado sujetos a la patria potestad de un español y aquellas personas cuyo padre o madre hubiera sido español y hubiera nacido en España*¹¹⁴⁸.

Les étrangers qui désirent demander la nationalité espagnole doivent présenter un dossier au Registre Civil, avoir un casier judiciaire vierge et pouvoir prouver qu'ils ont des ressources suffisantes pour vivre en Espagne. Entre 1995 et 2005, 15,71% des étrangers qui avaient obtenu la nationalité espagnole étaient marocains, 10,96% péruviens, 9,59% dominicains, 9,10% équatoriens, et 8,45% colombiens. La plupart (2/3) étaient donc ibéro-américains¹¹⁴⁹. Si l'on analyse le total des étrangers ayant obtenu la nationalité espagnole au 31 décembre 2010, on remarque que la plupart étaient ibéro-américains (96 207 naturalisations). Parmi eux, 34% étaient équatoriens (soit 10% du total des résidents originaires de ce pays), 19,4% colombiens, 6,7% péruviens. 969 personnes ont obtenu la nationalité espagnole après 10 ans dans le pays (dont 8,7% de Marocains, soit 1% du total des Marocains en Espagne)¹¹⁵⁰. 12 062 l'ont obtenu par mariage, 6357 car ils sont nés en Espagne, et 590 en tant que descendants d'Espagnols¹¹⁵¹. Entre 2006 et 2011, 167 271 Équatoriens, 102 307 Colombiens, 53 975 Marocains et 43 321 Péruviens ont obtenu la nationalité espagnole¹¹⁵².

IV.2.6. Programmes d'aides au retour

Différents programmes de « retour volontaire » ont été également mis en place, afin de permettre à des immigrés au chômage de rentrer dans leur pays d'origine. Le programme de Retour Volontaire (*Programa de Retorno voluntario*) existe depuis 2003 et aide les immigrés en situation de grande

¹¹⁴⁷ MOYA, David / VIÑAS, Alba, *op.cit.*, p. 249, 250

¹¹⁴⁸ www.ciudadaniaexterior.empleo.gob.es/es/pdf/normativa/normas-generales/Instruccion-4-11-2008-nacionalidad.pdf

Tabla normativa: legislación sobre nacionalidad y estado civil, op.cit.

¹¹⁴⁹ *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010, op.cit.*, p. 91,92

¹¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 260

¹¹⁵¹ *Ibid.*, p. 249,250

¹¹⁵² IRUJO, José Maria, « Justicia acumula un atraso de 430000 peticiones de nacionalidad », *El País*, 28 de octubre de 2012

vulnérabilité¹¹⁵³. Ce programme prend en charge le prix du billet de retour et inclut une petite aide économique.

Le *Plan Gorbacho*¹¹⁵⁴ (programme d'*Abono Anticipado de Prestación a Extranjeros*) offre la possibilité à des immigrés au chômage en Espagne de rentrer dans leur pays d'origine où ils continueront de toucher les prestations chômage dues: « moyennant le versement de l'ensemble des allocations-chômage en deux parties: 40% en Espagne, avant le départ; les 60% restants à l'arrivée dans le pays d'origine ». Cette aide s'effectue néanmoins sous certaines conditions: « Les bénéficiaires doivent en retour renoncer à leur permis de résidence et s'engager à ne pas revenir en Espagne pour une durée de trois ans¹¹⁵⁵. » Elle concerne essentiellement les ressortissants de pays avec lesquels l'Espagne a signé des accords, comme par exemple le Maroc, l'Equateur, la Colombie, la République Dominicaine ou le Brésil. Contrairement au plan français d'aide au retour, cette aide espagnole concerne les travailleurs résidants légalement en Espagne, comme le souligne Sylvia Desazars de Montgaillard: « Cette proposition est aussi éloignée de l'esprit du Pacte Européen que du Plan français de retour volontaire, conçu exclusivement pour les sans-papiers¹¹⁵⁶. »

Certaines organisations humanitaires comme Caritas ou la Croix Rouge aident également ponctuellement certains immigrés qui se trouvent dans une situation sociale et économique très difficile¹¹⁵⁷, puisque le Gouvernement n'a pas, fin 2010, débloqué de nouveau les fonds nécessaires à la continuité de ces programmes¹¹⁵⁸ et les immigrés qui se sont inscrits sont sur liste d'attente par manque de moyens.

Quel fut l'impact de la législation espagnole sur l'immigration roumaine? Quelles furent les répercussions du moratoire imposé entre 2007 et 2009 aux ressortissants roumains en Espagne. Ont-ils eu moins, ou plus de difficultés que des étrangers originaires d'autres pays à régler leur situation administrative? Nous allons tenter de répondre à toutes ces questions, en présentant également ponctuellement les résultats de notre enquête, afin de savoir dans quelle mesure les personnes interrogées sont, dans ce cas, représentatives de l'immigration roumaine en Espagne.

¹¹⁵³AYLLÓN, Daniel, «El retorno voluntario tiene a 2000 extranjeros en lista de espera», www.publico.es, 28 de marzo de 2011

¹¹⁵⁴*Ibid.*

¹¹⁵⁵DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, *op.cit.*, p.50,51

¹¹⁵⁶*Ibid.*, p.51

¹¹⁵⁷AYLLÓN, Daniel, *op.cit.*

¹¹⁵⁸*Ibid.*

IV.3. Conséquences de ces mesures sur l'immigration roumaine en Espagne

Les Roumains qui se sont installés en Espagne ne sont pas tous arrivés à la même époque. Il leur a fallu, à chaque fois, obtenir les autorisations d'entrée et de séjour en vigueur.

IV.3.1. Entrée en Espagne et situation administrative

1. Situation entre 1989 et 2007

Nous avons évoqué un peu plus haut la présence de Roumains en Espagne avant la chute du régime de Ceaușescu en 1989. Comme nous l'avons vu dans la seconde partie de ce travail, partie consacrée à l'exil roumain en Espagne de nombreux Roumains choisirent en effet le chemin de l'exil dès 1947 lorsqu'un régime socialiste fut instauré et obtinrent le statut de réfugiés.

Plus récemment, certains Roumains roms ont fui la Roumanie juste avant la chute de Ceaușescu et purent obtenir le statut de réfugiés politiques, puisque beaucoup d'entre eux subissaient une grande discrimination dans leur pays. D'autres sont venus juste après, à partir de 1990 et ont demandé également l'asile politique en Espagne:

La demande d'asile politique –étayée ou non par des faits concrets de discrimination ethnique dans le pays d'origine– a été, de facto, jusqu'en 1998, la seule possibilité laissée aux ressortissants tsiganes de Roumanie pour s'installer en Europe occidentale pendant quelques mois, tout en bénéficiant de quelques ressources¹¹⁵⁹.

Entre 1994 et 1997, de nombreux demandeurs d'asile en Espagne étaient Roumains, et 90% d'entre eux Roms (en 1989, 5,42% des demandes d'asile furent présentées par des Roumains, 12,12% en 1994 et 30,45% en 1997. En 1998, encore 15,75% des demandes furent formulées par des Roumains, la plupart roms¹¹⁶⁰. Cependant, il fut plus difficile d'obtenir ce statut à partir de 1992, car la Roumanie fut de nouveau considérée comme un pays démocratique (qui devait répondre aux critères

¹¹⁵⁹ REYNIERS, Alain, *op.cit.*, p. 60

¹¹⁶⁰ MACIA LEÓN, Almudena, *op.cit.*

économiques et politiques adoptés à Copenhague en 1983: être un état de droit, respecter les droits de l'Homme et les droits des minorités étaient des aspects fondamentaux)¹¹⁶¹. Le fait de demander l'asile politique et d'attendre la réponse des autorités espagnoles permettait pourtant, comme le souligne Silvia Marcu, dans son article déjà cité « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006 », de pouvoir résider provisoirement en Espagne: « *Pero a pesar de que, a partir de 1992 ya no se concedieron ni el asilo ni el refugio para los ciudadanos de este país, solicitarlos permitía a los inmigrantes rumanos, mientras esperaban la resolución, situarse por un cierto periodo de tiempo en una situación si no de legalidad, al menos de espera dentro de la ley*¹¹⁶². » Ceux qui tentèrent encore d'obtenir l'asile politique jusqu'en 1997 étaient majoritairement roms¹¹⁶³. Ils constituaient à l'époque le groupe de demandeurs d'asile le plus nombreux en Espagne (Nous reviendrons plus en détail sur l'immigration des Roumains roms dans la cinquième partie de ce travail).

Entre 1990 et 1992, les Roumains qui ne demandaient pas l'asile politique devaient obtenir un visa au consulat espagnol de Bucarest s'ils voulaient entrer en Espagne (L'Espagne ne faisait en effet pas encore partie de l'espace Schengen).

A partir de 1992 et de l'adhésion de l'Espagne à l'espace Schengen, les ressortissants roumains devaient se munir d'un visa d'entrée en Espagne, ou présenter un visa délivré par les autorités de l'un des pays membres de la Communauté Européenne, comme nous le raconte l'une des Roumaines de l'échantillon: « *Necesitaba un visado. Tenía uno para Alemania. Viaje en autobús desde Bucarest hasta Karlsruhe, y de Karlsruhe hasta Barcelona* » (E.)

C'est à cette époque que vit le jour un énorme trafic de visas en Roumanie: Des agences de voyage ou des intermédiaires s'occupaient des formalités nécessaires à l'entrée en Espagne et « vendaient » les visas souvent très chers:

El visado que se obtenía [...] costaba dinero. Sobre el coste del visado hay abundante información, y hay también mucha coincidencia en que se situaba entre 1000 y 1500 dólares [...] en el año 2000 el visado se obtenía apuntándose a un viaje "turístico" o comprándolo en el mercado negro, y podía costar unos 1200 dólares [...] Si el término al uso era "comprar el visado" era porque existía una "venta de visados" en la que, además de los intermediarios, podían estar implicados miembros de los consulados. Los intermediarios eran personas que

¹¹⁶¹ MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », *op.cit.*, p. 141

¹¹⁶² *Ibid.*

¹¹⁶³ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 110

actuaban por su cuenta (mercado negro) o agencias de viaje legalmente constituidas. Si ya la compra de visados a través de las agencias nos hace pensar que existían conexiones en los consulados de tipo corrupto, su compra en el mercado negro no nos deja ninguna duda al respecto, porque el visado comprado en el mercado negro también salía de un consulado. El visado comprado a través de las agencias era más barato que el comprado en el mercado negro. Las agencias de viaje en cuestión son principalmente empresas surgidas para satisfacer la demanda planteada por la emigración que, además de tramitar la “compra de visado”, organizaban el viaje¹¹⁶⁴.

Parfois, des Roumains désireux de partir en Espagne obtenaient une invitation d'un Espagnol, d'un Roumain résidant légalement en Espagne, ou de toute personne qui vivait légalement dans un des pays de l'espace Schengen, et pouvaient ainsi solliciter un visa, sans avoir de telles sommes à payer. Certains Roumains qui résidaient en Espagne « monnayèrent » pourtant leur invitation et firent payer les « invitations »¹¹⁶⁵. Quelques unes des femmes de notre échantillon ont évoqué leur arrivée –ou celle de proches– à ce moment-là, ainsi que les abus dont elles furent parfois victimes:

« Mi marido se fue con un primo. La gente no le esperaba en Madrid. Vivió 2 semanas en la calle. Un chico que vivía en España nos hizo una invitación, yo pagué 300 dólares, mi marido en total 1000 » (R.)

« Pagué 500 euros para la (sic) visa » (N.)

En 1995, un Roumain résident en Espagne dénonçait déjà, dans une lettre envoyée au quotidien *ABC*, des abus commis au sein même de l'Ambassade de Roumanie: « *Cobra cantidades desorbitantes por la renovación de un nuevo pasaporte –más de 80 dólares– [...] exigen dinero en metálico para la resolución de hasta los más pequeños problemas*¹¹⁶⁶. » L'ambassade envoya un démenti quelques jours plus tard¹¹⁶⁷, mais il est vrai que les rumeurs sur ce genre de pratique perdurèrent. En 2003, un

¹¹⁶⁴ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 110

¹¹⁶⁵ *Ibid.*

¹¹⁶⁶ BOGDAN, Sandu, « Residentes rumanos », *ABC, Cartas al lector*, 12 de febrero de 1995

¹¹⁶⁷ NOVACEANU, Darie, « Embajada rumana », *ABC, Cartas al director*, 17 de diciembre de 1995, p. 12

autre article dénonçait des bandes organisées roumaines faisant du trafic de documents officiels: « *Les venden por cantidades exorbitantes pasaportes y supuestos documentos legales*¹¹⁶⁸. »

Ainsi, les Roumains qui arrivèrent jusqu'à fin 2001 entraient légalement en Espagne avec un visa de touriste, comme me l'a raconté (Al.): « *Llegué con un visado de turista* ». Souvent, ils restaient pourtant dans ce pays au-delà de l'expiration du visa de trois mois et leur situation administrative devenait ainsi irrégulière, avec toutes les difficultés quotidiennes que cela supposait. Ce fut le cas de G., l'une des femmes de mon échantillon: « *Vine con contrato para recoger la fresa en Huelva, después me fui a Madrid* ».

D'autres restaient un peu moins de 3 mois en Espagne, et sont retournés régulièrement en Roumanie, afin de pouvoir entrer ensuite de nouveau légalement en Espagne pour 3 mois.

Les résultats du questionnaire soumis aux Roumaines de l'échantillon illustrent cet aspect. Il en résulte que « régler leur situation administrative » en Espagne se révéla être l' « aspect de la vie en Espagne » qui leur posa, au début, « le plus de problèmes » (24). Lors de nos entretiens, les Roumaines de l'échantillon ont presque toujours évoqué les problèmes rencontrés à leur arrivée, et parfois pendant des années, pour pouvoir régler leur situation administrative.

A.M.1. par exemple: « *Para los papeles siempre faltaba algo* »,

ou L.: « *Fue muy difícil obtener los papeles [...] Llegué en 2000, en 2003 he obtenido los papeles* ».

Leurs témoignages sont intéressants, et parfois même émouvants, comme nous le montrent A.: « *No tenía papeles. Eso me hacía sentir como una delincuente y pasar miedo al lado de un policia* »,

Si.: « *Me quedé en España, pero no tenía papeles. Murió mi hermano. No pude ir a Rumania. Es un precio que se paga y es muy caro* »,

ou S.V.: « *El problema de los papeles es muy duro, no pasaba un día sin llorar. Este periodo me ha amargado mucho* ».

Il était également possible d'entrer légalement en Espagne par le biais du regroupement familial, ce que firent de nombreuses Roumaines qui rejoignirent en Espagne leurs parents ou leur conjoint,

¹¹⁶⁸ BLASCO, Isaac, «Mafias rumanas extorsionan a ilegales que llegan a Madrid por la Estación Sur», ABC, 21 de julio de 2003

comme nous l'avons vu à travers leurs témoignages dans la troisième partie de ce travail, lorsqu'elles évoquaient les raisons de leur arrivée en Espagne.

A partir du 1^{er} janvier 2002, l'espace Schengen s'élargit et les ressortissants roumains n'eurent plus besoin de visa d'entrée en Espagne. Ils n'avaient besoin que d'un passeport en cours de validité, mais devaient prouver qu'ils avaient les moyens financiers nécessaires à leur séjour en Espagne (100 euros par jour), un logement dans ce pays, une assurance médicale, et qu'ils étaient en possession d'un billet aller-retour. Leur séjour était limité à trois mois. Un accord fut signé en novembre 2002 entre le Gouvernement espagnol et le Gouvernement roumain, afin de contrôler l'immigration roumaine (*Acuerdo relativo a la regulación y ordenación de los flujos migratorios laborales entre ambos estados*)¹¹⁶⁹.

Certaines femmes de notre échantillon nous ont raconté leur arrivée en Espagne à cette époque, comme par exemple M.: « *Viaje en microbus con la niña 2 días y 3 noches, de Hungría a Italia, luego a Francia y hasta Madrid. La primera vez, en 2001, con visado, y en 2002 cuando vine para quedarme, con una invitación y sin visado* »,

ou Si.: « *Viaje 3 días en autobús hasta la frontera con Austria, y luego con una pausa en Francia. Llegué en la estación de Menéndez Álvaro. Tenía pasaporte y una gran cantidad de dinero* »,

ou encore N.: « *Nos empadronamos, mi hijo podía ir al instituto. Me dieron los papeles en 2002.* »

Un accord fut signé en 1997 entre le Gouvernement espagnol et le Gouvernement roumain, afin de réguler les flux migratoires roumains¹¹⁷⁰. De nombreux ressortissants roumains furent rapatriés lorsqu'ils ne remplissaient pas les conditions imposées pour leur entrée en Espagne. Il y eut 1607 expulsions en 2001¹¹⁷¹, 18 312 expulsions en 2002, 29 328 en 2003 et 55 749 en 2005¹¹⁷². Certains Roumains pouvaient régler leur situation administrative s'ils obtenaient une offre de travail officielle. Il fallait retourner en Roumanie, et faire une demande de visa d'entrée en Espagne. Le contrat de travail (ou le certificat qui prouvait l'offre de travail et la future embauche) permettait d'obtenir ensuite rapidement une autorisation de séjour en Espagne. Certains sont ainsi venus par le biais du « contingent » et de contrats en origine, comme nous l'avons déjà évoqué dans la troisième partie de ce

¹¹⁶⁹ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 116

¹¹⁷⁰ MACIA LEÓN, Almudena, «Gitanos europeos ¿Ciudadanos de tercera? », migraciones.urg.es/congreso2011/libroacta/Mesa9/012/_Macia.pdf

¹¹⁷¹ *Ibid.*

¹¹⁷² FERRERO, Ruth, *op.cit.*, p. 35

travail. A., l'une des Roumaines de notre échantillon a pu ainsi entrer légalement en Espagne: « *Me fui a hacer la vendimia a Toledo, viajé en autocar* ».

Début 2005, 317 366 Roumains étaient inscrits sur les registres des mairies, mais seulement 83 000 avaient obtenu une autorisation de séjour. En 2006, 381 955 Roumains étaient inscrits sur les registres des mairies et 192 134 possédaient une autorisation de séjour¹¹⁷³.

Lors du processus de régularisation massive de 2005, 118 546 Roumains en firent la demande et 99 673 obtinrent une autorisation de séjour (Monique Héritier évalue le pourcentage de Roumains régularisés à 17,71% du total¹¹⁷⁴).

Les Roumains affiliés à la Sécurité Sociale espagnole étaient ainsi 63 926 en janvier 2005 et 159 649 au 1^{er} janvier 2006¹¹⁷⁵. Certaines des femmes de mon échantillon obtinrent ainsi leur titre de séjour, comme A.: « *Obtuve los papeles durante el proceso de regularización en 2005* »

ou S.V.: « *Llegué en septiembre de 2002 y obtuve los papeles por el proceso de regularización en febrero de 2005.* »

Depuis 2007 et l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne, leur situation administrative est beaucoup plus simple. Nous allons analyser rapidement quelles furent les conditions d'entrée et de séjour en Espagne des Roumains qui décidèrent de s'y installer avant le 1^{er} janvier 2007.

2. Situation à partir de 2007 et de l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne

-Moratoire de 2007 à 2009

Depuis 2007, date de l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne, les ressortissants roumains peuvent entrer librement en Espagne et y résider de façon illimitée: « *Se beneficiar íntegramente del régimen comunitario de extranjería desde la fecha de adhesión de Bulgaria y*

¹¹⁷³ PAJARES, Miguel, *op.cit.* p.76 / p. 181

¹¹⁷⁴ HERITIER, Monique, «Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol?», *op.cit.*, p. 62

¹¹⁷⁵ PAJARES, Miguel, *op.cit.* p. 181

*Rumanía a la Unión Europea (1 de enero de 2007) los ciudadanos búlgaros y rumanos que deseen permanecer en España con fines de residencia no lucrativa, estudios o trabajo por cuenta propia*¹¹⁷⁶. »

En revanche, s'ils veulent travailler en tant que salariés en Espagne, ils doivent obtenir en plus une autorisation de travail:

*[...] estarán sometidos, en relación con la realización de trabajos por cuenta ajena, a la obtención de una autorización de trabajo en España, de acuerdo con el régimen general de extranjería (Ley Orgánica 4/2000 sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social, y Reglamento de la misma, aprobado por Real Decreto 2393/2004)*¹¹⁷⁷.

Les travailleurs indépendants (ou qui exercent une profession libérale), les travailleurs saisonniers (qui travaillent en Espagne avec un contrat de 180 jours maximum) et les étudiants n'ont pas besoin de solliciter cette autorisation de travail. Lorsqu'ils obtiennent cette autorisation de travail, ils peuvent être employés dans tous les domaines sans aucune restriction:

*En ningún caso se tiene en cuenta la situación nacional del empleo; es decir, los trabajadores rumanos pueden trabajar en cualquier tipo de ocupación y sector económico, independientemente de que existan o no en España demandantes de empleo para esa ocupación o sector*¹¹⁷⁸.

La plupart des immigrés roumains a donc continué à travailler sans contrat de travail ou au noir, et n'a pas amélioré ses conditions de travail en Espagne:

Fueron los sindicatos CCOO y UGT los que demandaron al Gobierno español la aplicación de la moratoria [...] Resulta difícil de entender, ya que la moratoria favorece la irregularidad y la

¹¹⁷⁶ *Ciudadanos búlgaros y rumanos. Entrada, estancia y residencia en España tras el ingreso de Bulgaria y Rumanía en la Unión Europea el 1 de enero de 2007*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Inmigración, p. 3

¹¹⁷⁷ *Instrucción DGI/SGRJ/08/2006, sobre Régimen de entrada, permanencia y trabajo en España de los trabajadores por cuenta ajena nacionales de los estados que se incorporan a la Unión Europea el 1 de enero de 2007 y de sus familiares*, Secretaría de Estado de Inmigración e Emigración / Dirección General de Inmigración / Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 26 de diciembre de 2006, p. 1

¹¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 328

*economía sumergida, y es, por tanto, algo que iba en contra de la mejora general de las condiciones laborables*¹¹⁷⁹.

Le rythme des entrées de Roumains en Espagne ne fut pas affecté par le moratoire¹¹⁸⁰. Au 1^{er} janvier 2007, on comptait en effet 527 019 Roumains inscrits sur les registres des mairies espagnols, mais seulement 211 325 d'entre eux possédaient un permis de séjour et résidaient légalement en Espagne.

Au 1^{er} janvier 2008, 728 967 Roumains étaient inscrits et 603 889 résidaient également en Espagne, ce qui montre que, malgré le moratoire, bon nombre d'entre eux purent quand même régler leur situation administrative¹¹⁸¹. Par ailleurs, le nombre de Roumains affiliés à la Sécurité Sociale espagnole augmenta beaucoup entre 2006 et 2008, comme le montre le tableau ci-dessous:

*Tableau 32
Nombre de Roumains affiliés à la Sécurité Sociale espagnole*¹¹⁸²

année	Nombre de Roumains affiliés à la sécurité Sociale
1.1.2006	159 649
1.1.2007	168 858
1.1.2008	230 572

En ce qui concerne la situation administrative des Roumaines de mon échantillon, on constate, au vu des réponses obtenues dans ce questionnaire, que 31 sur 35 possèdent une carte de séjour. La Roumanie était déjà entrée dans la Communauté Européenne lorsqu'elles ont rempli le questionnaire (entre début 2009 et fin 2010). 32 personnes sur 35 ont répondu à la question «Vous sentez-vous un membre de la U.E. à part entière? ». 65,62% ont répondu affirmativement, contre 34,37% qui ont répondu négativement, car elles pensent surtout qu'on les considère encore souvent comme des « membres de 2nde classe ».

¹¹⁷⁹ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p. 117

¹¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 117, 118

¹¹⁸¹ *Ibid.*, p. 44

¹¹⁸² *Ibid.*, p. 44-46

Ces réponses, obtenues essentiellement entre 2009 et fin 2010, sont globalement positives. Les réponses un peu plus négatives peuvent être expliquées par le moratoire en vigueur de 2007 à 2009, qui fut jugé discriminatoire par de nombreux Roumains. Le rapport *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2008* abonde dans ce sens:

*Aunque ya sean miembros de la Unión Europea, no son igualmente percibidos como los miembros tradicionales de la UE (alemanes, británicos o franceses, por ejemplo). Aún en 2007 es común la referencia a ellos como ciudadanos de la Europa del Este*¹¹⁸³.

-Situation depuis la fin de la restriction au 1er janvier 2009

Au 1^{er} janvier 2009, 798 892 Roumains sont inscrits en Espagne sur les registres des mairies et peuvent entrer sans restriction sur le marché du travail espagnol. Au 31 décembre 2009, 751 688 Roumains (409 626 hommes et 342 042 femmes) résident légalement en Espagne et sont citoyens à part entière de l'Union Européenne¹¹⁸⁴.

La crise économique se fait sentir depuis 2008, et le taux de croissance de l'immigration roumaine vers l'Espagne n'est plus que de 4,6% au 31 décembre 2009¹¹⁸⁵.

En ce qui concerne l'accès aux soins et à l'éducation, les ressortissants roumains continuaient de jouir, pendant le moratoire, des mêmes droits qu'avant le 1^{er} janvier 2007, puisqu'ils obtenaient la carte sanitaire dès qu'ils étaient inscrits sur les registres des mairies. Leur statut de ressortissant de la Communauté Européenne facilite néanmoins les démarches pour l'obtenir.

-Le nouveau moratoire à partir du 1^{er} août 2011

Ces nouvelles restrictions furent vivement critiquées par les associations de Roumains en Espagne, notamment par l'organisation FEDROM. Son président, Miguel Fonda, a dénoncé cette nouvelle situation imposée aux ressortissants roumains à Bruxelles:

¹¹⁸³CEA d'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTINEZ, Miguel S., *Evolución del racismo et de la xenofobia en España. Informe 2008*, op.cit., p. 56

¹¹⁸⁴*Extranjeros con certificado de registro o tarjeta de residencia en vigor y extranjeros con autorización de estancia por estudios en vigor a 31 de diciembre de 2009*, Ministerio de Trabajo e inmigración, 4/2009, febrero de 2010

¹¹⁸⁵PAJARES, Miguel, *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2010*, op.cit., p. 29

Fonda transmitió a las autoridades de Bruselas que las restricciones impuestas a los rumanos en España se basan en motivos infundados y discriminatorios, se aplican de forma incorrecta, generan abusos y son susceptibles de tener profundos consecuencias negativas. Solicitó el fin inmediato de las mismas, a más tardar el 31 de diciembre de 2011, considerando que, en principio, las disposiciones transitorias finalizan cinco años después de la adhesión para la mayor parte de los países que establecen restricciones: "La decisión de restringir el acceso al mercado laboral español ha afectado una gran parte de los ciudadanos rumanos que se han establecido allí y que de repente se han encontrado sin derecho a trabajar. Esta medida solo va a exacerbar la incidencia del trabajo no declarado", dijo Fonda durante su visita a Bruselas. "Los rumanos han contribuido al crecimiento económico y al desarrollo de la sociedad española", dijo. "No se puede justificar el trato injusto y discriminatorio contra los trabajadores rumanos", comenta, ya que, no obstante, sus efectos resultan más restrictivos de lo que su finalidad requiere¹¹⁸⁶.

Un article du quotidien se fait également écho de l'indignation suscitée par cette mesure jugée « *poco equitativa* »¹¹⁸⁷.

Je vais aborder maintenant un aspect plus méconnu de l'immigration roumaine: les migrations d'étudiants roumains. Il me semblait en effet intéressant d'analyser le statut des étudiants roumains désireux d'effectuer un séjour en Espagne. C'est un phénomène récent dans ce pays, puisqu'il a lieu essentiellement depuis 1989 et la chute du régime de Ceaușescu.

Les étudiants ont souvent (nous l'avons vu dans la troisième partie de ce travail) un statut particulier. En effet, ils se déplacent dans le cadre de flux migratoires plus généraux, mais font partie de ce que les chercheuses Mónica Roman et Christina Suciú nomment dans leur article « *International Mobility of Romanian Students in Europe. From statistical evidence to policy measures* » la « *mobilité volontaire* »

¹¹⁸⁶ « Fedrom defiende en Bruselas los derechos de los trabajadores y trabajadoras de Rumanía en el Espacio Común », www.fedrom.org, 24 de octubre de 2011

¹¹⁸⁷ SÁIZ, Eva, « ¿Por qué a nosotros sí, y no a otros comunitarios? », *El País*, 13 de agosto de 2011

(« voluntary mobility »¹¹⁸⁸): Il s'agit ici de personnes bien formées qui se rendent provisoirement dans un autre pays afin de compléter leur formation, avant de rentrer ensuite dans leur pays d'origine. Dans son article « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux-guerres et après 1989. Perspectives comparatives » Hélène Pastre souligne néanmoins le fait que les étudiants roumains sont perçus, en France et dans d'autres pays de la Communauté Européenne, comme des immigrés:

*Depuis 1989 et la réouverture des frontières, l'étudiant roumain est vu à travers le prisme obsessionnel du risque migratoire [...] La venue des étudiants roumains n'est plus le fait de migrations individuelles, mais d'élites canalisées dont on souhaite de départ à la fin des études*¹¹⁸⁹.

L'arrivée d'étudiants roumains est beaucoup plus contrôlée que celle d'autres étudiants communautaires, puisqu'ils sont considérés, à partir de 1989, comme des immigrés potentiels (La Roumanie deviendra membre de la Communauté Européenne en 2007) :

*Aujourd'hui, l'ensemble de la politique à l'égard de l'immigration semble assujettie à la maîtrise des flux migratoires et cette tendance n'est pas sans conséquence sur la recomposition des migrations étudiantes roumaines. Cette évolution tend à mettre un terme aux migrations individuelles pour leur préférer des migrations d'étudiants déjà formés et qui viennent compléter leur formation en France. Les flux sont donc en grande partie contrôlés par différents programmes d'échanges d'étudiants organisés avec les pays étrangers*¹¹⁹⁰.

Qu'en est-il en Espagne? Quel est le statut des étudiants roumains dans ce pays depuis 1989? A-t-il évolué depuis l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne ? Après une brève analyse de la situation, je m'intéresserai plus en détail à la présence des étudiantes roumaines dans l'enseignement supérieur en Espagne dans la mesure où cette présence est étroitement liée aux mesures législatives prises dans le cadre de la Communauté Européenne.

¹¹⁸⁸ROMAN, Mónica / SUCIU, Christina, «Internacional Mobility of Romanian Students in Europe. From statistical evidence to policy measures» , *Romanian Journal of european Studies*, issue 5-6/2007, vol.1, p.167-178, publicado en julio de 2009

¹¹⁸⁹ PASTRE, Hélène, « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux-guerres et après 1989. Perspectives comparatives », article publié dans DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 301

¹¹⁹⁰*Ibid.*, p.309, p. 310

IV.3.2. Les nouvelles Européennes: les étudiantes roumaines en Espagne

En Espagne, la présence d'étudiants étrangers a augmenté depuis les années 90. Selon les chiffres présentés dans le rapport *Anuario estadístico de extranjería. Año 2000*, ils étaient 9906 en 1995, 27410 en 1999, 28820 en 2000¹¹⁹¹, et 16905 pour l'année universitaire 2002-2003¹¹⁹². Pendant l'année universitaire 2009-2010 3,2% des étudiants en 1^{er} et 2nd cycle sont étrangers (Les femmes étrangères constituent 54,3% du total). La plupart des étudiants étrangers (64,6%) vient de pays tiers et 35,4% d'entre eux sont originaires de l'Union Européenne à 27¹¹⁹³.

Nous avons vu dans la partie consacrée à l'exil roumain que quelques Roumains s'installèrent en Espagne et y firent leurs études. Ils étaient très minoritaires. I., fonctionnaire du Ministère de la Culture espagnol, et une des Roumaines de mon échantillon, vint en Espagne dans les années 70, fut l'une des premières étudiantes roumaines en Espagne: « *Yo era ayudante de cátedra en Bucarest, hispanista. Nunca había estado en España. Como era la traductora de Cela, me invitaron a ir a España. Luego fui becaria del Ministerio de Asuntos Exteriores, hice el doctorado en España.* »

A partir de 1990, certains étudiants roumains ont choisi de faire une partie de leurs études dans un des pays de l'Union Européenne. Ils pensaient ainsi pouvoir compléter leur formation, apprendre une langue étrangère ou faire des études plus spécifiques qui n'existaient pas encore dans leur pays. Leur présence croissante est liée aux différents accords européens d'échanges universitaires, mais également à la législation en vigueur dans les pays de la Communauté Européenne en matière de contrôle des frontières. En effet, il leur était très difficile de s'installer à titre individuel dans l'un de ces pays puisqu'ils avaient besoin, jusqu'en 2002, d'un visa. Leurs flux ont ainsi nettement augmenté à partir de 2002, lorsque l'obligation de visa fut supprimée¹¹⁹⁴.

Depuis 2007, les étudiants roumains peuvent entrer librement en Espagne, et obtiennent plus facilement leur titre de séjour *estudiant*, surtout s'ils viennent dans le cadre d'un échange universitaire. Si un étudiant roumain veut travailler, il doit demander en revanche une « autorisation de travail pour

¹¹⁹¹ *Anuario estadístico de extranjería. Año 2000*, Delegación para la extranjería y la inmigración, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería, p. 47

¹¹⁹² *Anuario estadístico de inmigración 2004*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración, p. 294

¹¹⁹³ « Total de estudiantes extranjeros por tipo de universidad, tipo de centro y grupos de edad », *Avance de la Estadística de estudiantes universitarios*. Curso 2009-2010, www.educación.es, dernière consultation: août 2010.

¹¹⁹⁴ ROMAN, Mónica / SUCIU, Christina, *op.cit.*, p. 14

étudiant » (« autorización de trabajo para estudiante ») comme le stipule l'article 42 du Règlement de la LO 4/2000¹¹⁹⁵.

A partir de 1990, les programmes d'échanges universitaires *Tempus*, *Socrates*, *Leonardo de Vinci* ont débuté. Les universités roumaines ont par exemple accès au programme *Tempus* depuis 1990, la Bulgarie depuis 1991¹¹⁹⁶. Le programme *Socrates* existe depuis 1995 et fut ouvert aux étudiants roumains avant l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne:

*Le présent programme est ouvert à la participation des pays d'Europe centrale et orientale, conformément aux conditions fixées dans les protocoles additionnels aux accords d'association relatifs à la participation à des programmes communautaires à conclure avec ces pays*¹¹⁹⁷.

En 1998, le Gouvernement roumain a créé un « Bureau National de bourses pour l'étranger » pour permettre aux étudiants roumains de passer quelques semestres à l'étranger, afin de compléter leurs études. De nombreux échanges pour des cursus complets, des échanges de chercheurs et de professeurs ont ainsi lieu dans le cadre du programme «CEEPUS » (Central European Exchange for University Students). Le nombre d'étudiants roumains (hommes et femmes) qui ont par exemple participé au programme *Erasmus* a beaucoup augmenté entre 1998 et 2002: 1250 Roumains y ont participé pendant l'année universitaire 1998-99, 1497 l'année suivante, 2000 pendant l'année universitaire 2000-2001, 2110 pendant l'année 2001-2002 et 24 000 pendant l'année 2002-2003¹¹⁹⁸.

Les différents rapports statistiques consultés permettent de recenser 231 étudiants roumains (dont 167 femmes) inscrits en Espagne en 1^{er} et second cycle pendant l'année universitaire 2002-2003¹¹⁹⁹, et 92 en 3^{ème} cycle¹²⁰⁰. En 2003-2004, ils sont 315¹²⁰¹ (dont 232 femmes) et 141 en 3^{ème} cycle¹²⁰². Ils sont 444 pour l'année universitaire 204-2005¹²⁰³.

J'ai voulu cependant compléter ces données et connaître plus en détail le nombre d'étudiantes roumaines inscrites entre 1990 et 2010 dans une université espagnole. Pour cela, j'ai pris contact, fin 2009, avec de nombreuses universités espagnoles, afin d'obtenir des données précises et récentes sur le

¹¹⁹⁵ www.parainmigrantes.info

¹¹⁹⁶ www.eacea.ec.europa.eu/tempus

¹¹⁹⁷ *Décision n°819/95/CE du Parlement Européen et du Conseil, du 14 mars 1995, établissant le programme d'action communautaire Socrates JOL87 du 20.4.1995, art.7-3, p. 10-24*

¹¹⁹⁸ ROMAN, Mónica / SUCIU, *op.cit.*

¹¹⁹⁹ *Anuario estadístico de inmigración 2004*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración, p. 294

¹²⁰⁰ *Anuario estadístico de inmigración 2005*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración, p. 409

¹²⁰¹ *Ibid.*, p. 393

¹²⁰² *Ibid.*, p. 409

¹²⁰³ *Ibid.*, p. 393

nombre d'étudiantes roumaines qui y sont inscrites depuis 1990. J'ai contacté 14 universités (dont 6 universités publiques et une université privée madrilène). Les universités suivantes m'ont transmis les données que j'ai utilisées dans ce travail: Il s'agit de l'Université « Complutense » et de l'Université Polytechnique de Madrid, de l'Université Autonome de Barcelone, de l'Université de Barcelone, ainsi que des universités d'Alicante et de Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'Université « Complutense » de Madrid accueille des étudiantes roumaines depuis 1991. Elles n'étaient que 3 pendant l'année universitaire 1991-92, mais leur nombre n'a pas cessé d'augmenter depuis, est passé à 10 en 1996, 26 en 2003 et à 87 à la rentrée 2006-2007. Les étudiantes roumaines inscrites à l'Université « Complutense » pour la rentrée 2010-2011 sont 266, chiffre non négligeable lorsque l'on sait que Madrid compte d'autres universités. La plupart sont en 1^{er} et second cycle (45,50% du total à la rentrée 2010-2011), mais 50,75% d'entre elles sont également inscrites en 2010 en « Grado » (Master2).

Les étudiantes roumaines inscrites en 3^{ème} cycle étaient majoritaires jusqu'en 2001 (elles constituaient, selon les années, entre 50% et 100% du total des étudiantes roumaines), mais sont moins nombreuses depuis 2002¹²⁰⁴. Les données statistiques mises à notre disposition par l'Université « Complutense » ne précisent pas le nombre d'étudiantes roumaines boursières qui sont venues dans le cadre d'un échange universitaire.

Le tableau suivant résume l'évolution des inscriptions d'étudiantes roumaines et les cycles choisis:

¹²⁰⁴ Tableau *Alumnas con nacionalidad rumana matriculadas entre los cursos 1990-1991 y 2010-2011*, Área de Análisis, Departamento de Estudios e Imagen Corporativa, Universidad Complutense de Madrid, 4 de noviembre de 2010

Tableau 33
Nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université Complutense de Madrid
(Tableau élaboré à partir des données mises à notre disposition par l' "Área de análisis " du
département d' "estudios e imagen corporativa", 4 novembre 2010)

Année d'inscription	Total étudiantes roumaines inscrites	1er et 2nde cycle	3ème cycle	"Grado"	"Master universitaire Officiel"
1991-92	3		3		
1992-93	1		1		
1993-94	2	1	1		
1994-95	6	3	3		
1995-96	9	3	6		
1996-97	10	3	7		
1997-98	5	2	3		
1998-99	5	3	2		
1999-2000	5	2	3		
2000-2001	9	3	6		
2001-2002	13	7	6		
2002-2003	21	15	6		
2003-2004	26	22	4		
2004-2005	43	39	4		
2005-2006	63	58	5		
2006-2007	87	75	10		2
2007-2008	115	100	11		4
2008-2009	173	155	14		4
2009-2010	237	145	13	60	19
2010-2011	266	121	-	135	10

A

L'Université Polytechnique de Madrid, la présence d'étudiants roumains est, en revanche, encore assez minoritaire: 40 étudiants roumains hommes et 30 étudiantes roumaines sont inscrits dans cette Ecole Supérieure pour l'année universitaire 2009-2010. La plupart font des études d'architecture (4 Roumaines sur un total de 2624 étudiants inscrits), des études d'ingénieur industriel (4 étudiantes roumaines sur un total de 1125 femmes dont 1009 Espagnoles), des études d'ingénieur en Télécommunications (4 Roumaines sont inscrites sur un total de 586 femmes dont 553 sont Espagnole) et des études d'architecture technique (4). Les autres sont inscrites dans d'autres facultés¹²⁰⁵. Les chiffres mis à notre disposition ne précisent pas s'il s'agit d'étudiantes boursières.

Nous disposons également de données sur le nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université Autonome de Barcelone depuis l'année universitaire 1995-96. La présence d'étudiantes roumaines a augmenté de façon constante entre 1995 et 2009, mais reste cependant encore minoritaire:

¹²⁰⁵Número total de alumnos matriculados por centro, nacionalidad y sexo. Curso académico 2009-2010, Universidad politécnica de Madrid, 16 de abril de 2010

Tableau 34
Étudiantes roumaines inscrites à l'Université Autonome de Barcelone
 (Tableau élaboré à partir des données mises à notre disposition par l'Université Autonome de Barcelone¹²⁰⁶)

Année universitaire	Nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université Autonome de Barcelone
1995-96	2
1996-97	0
1997-98	1
1998-99	1
1999-2000	19
2000-2001	20
2001-2002	18
2002-2003	18
2003-2004	33
2004-2005	24
2005-2006	32
2006-2007	37
2007-2008	37
2008-2009	43
2009-2010	64

La plupart d'entre elles sont inscrites à l'Université Autonome de Barcelone dans le cadre du programme européen *Erasmus* et sont donc boursières.

C'est pendant les années universitaires 2003-2004 et 2005-2006 que l'on comptait le plus de Roumaines boursières *Erasmus*: (25 des 33 étudiantes roumaines inscrites en 2003-04, et 23 des 32 étudiantes roumaines inscrites en 2005 étaient boursières *Erasmus*). En revanche, leur nombre a

¹²⁰⁶ Tableau *Estudiantes de nacionalidad rumana matriculadas en la UAB*, Oficina de Gestió de la Informació i de la Documentació, Gabinet del Rectorat, Universitat Autònoma de Barcelona, 4 de febrero de 2010

beaucoup diminué en 2009, puisque seules 9 des 64 étudiantes roumaines inscrites à l'Université Autonome de Barcelone pour l'année 2009-2010 sont boursières *Erasmus*. La plupart d'entre elles (14) sont inscrites en Master 1 « Administration et Direction d'entreprises », 2 en médecine, 3 en Master universitaire « Intégration Européenne », 4 font des études d'anglais, et les autres sont inscrites individuellement dans d'autres facultés¹²⁰⁷.

L'Université de Barcelone m'a fait parvenir le nombre d'étudiants roumains inscrits dans cette université depuis 1990, sans préciser néanmoins s'il s'agit d'hommes ou de femmes. Ils sont 124 en 1^{er} et 2nd cycle, 78 inscrits en « Grado », 97 en « Postgrado », 9 en « Masters » universitaires, et 63 en doctorat¹²⁰⁸. Malheureusement, on ne connaît pas l'évolution du nombre d'inscriptions d'étudiantes roumaines dans cette université dans le détail, afin de pouvoir comparer leur nombre avec celui des étudiantes roumaines inscrites à l'Université Autonome de Barcelone par exemple.

A l'Université d'Alicante, la présence d'étudiantes roumaines fut très anecdotique jusqu'à l'année universitaire 2004-2005 (Aucune étudiante roumaine n'était inscrite dans cette université jusqu'en 2001. Pendant l'année 2001-2002, on compte une seule étudiante roumaine à l'Université d'Alicante et seulement 2 pendant l'année universitaire 2002-2003)¹²⁰⁹. Les étudiants roumains hommes sont inexistantes jusqu'en 2004, à part une exception lors de l'année universitaire 1996-97 pendant laquelle un seul étudiant roumain était inscrit dans cette université.

Le nombre d'étudiantes roumaines a augmenté à partir de 2003, comme le montre le tableau suivant, élaboré à partir des informations mises à ma disposition par l'Université:

¹²⁰⁷ *Ibid.*

¹²⁰⁸ Tableau *Número de estudiantes rumanos matriculados a estudios de 1er y 2º ciclo desde 1990*, Universidad de Barcelona, acad@ub.edu, 18 de noviembre de 2010

¹²⁰⁹ Tableau *Alumnas matriculadas en la Universidad de Alicante, cursos 1994-95 a 2009-10*, Unidad Técnica de Calidad, Universidad de Alicante, febrero de 2010

Tableau 35
Etudiants roumains inscrits à l'Université d'Alicante, années universitaires 2003 à 2009
(Tableau élaboré à partir des données de l' « Unité Technique de Qualité » de l'Université d'Alicante)¹²¹⁰

Année universitaire	Etudiantes roumaines (femmes)	Etudiants roumains (hommes)
2003-2004	5	0
2004-2005	10	1
2005-2006	15	2
2006-2007	22	5
2007-2008	37	8
2008-2009	58	14
2009-2010	82	11

On remarque que le nombre d'étudiantes roumaines a beaucoup augmenté entre 2005 (15) et 2009 (82). Le nombre d'étudiants roumains hommes est bien moins important puisqu'ils n'étaient que 11 lors de l'année universitaire 2009-2010 contre 82 femmes.

Pour l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, nous ne disposons que du nombre d'étudiantes roumaines pour l'année 2009-2010: elles sont 60, dont la majorité d'entre elles (49) sont boursières *Erasmus*. Les autres étudiantes sont inscrites dans différentes facultés, comme le montre le tableau suivant:

¹²¹⁰*Ibid.*

Tableau 36
Etudiantes roumaines inscrites à l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'année universitaire 2009-2010
(Tableau élaboré à partir des données de l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle)¹²¹¹

Etudes suivies	Nombre d'étudiantes roumaines
Master 1/ Psychologie	1
Master 1/ Administration et direction d'entreprises	2
Processus politiques contemporains	1
Instituteur/trice, spécialisé(e) en langue étrangère	2
Master 1 / Etudes Italiennes	1
Ingénieur chimiste	1
Etudes de 1er cycle programme <i>Erasmus</i>	1
Etudes dans le cadre du programme <i>Erasmus</i>	46
Etudes de 3 ^{ème} cycle / Programme <i>Erasmus</i>	2
Mathématiques	1
Master universitaire en « Education, Genre et Egalité »	1
Master universitaire « Services Culturels »	1

Comme nous venons de l'observer, la présence d'étudiantes roumaines en Espagne est encore minoritaire (elles sont, pour l'année universitaire 2009-2010 82 à Alicante, 60 à Saint-Jacques-de-Compostelle, 64 à l'Université Autonome de Barcelone, 237 à l'Université « Complutense » et 30 à l'Université Polytechnique de Madrid), même si elle a beaucoup augmenté depuis la mise en place des programmes d'échanges européens comme le programme *Erasmus*, qui a permis à des étudiantes roumaines de connaître l'Espagne et de poursuivre une partie de leurs études dans ce pays.

Elles sont souvent boursières, mais font des études dans des domaines tout à fait variés. Malheureusement, nous ne disposons pas d'informations sur les étudiantes roumaines inscrites dans la majorité des universités espagnoles et cette analyse permet seulement de donner une idée encore très approximative de leur présence et ne peut, en aucun cas, être utilisée comme une donnée statistique.

¹²¹¹Tableau *Rumanas matriculadas 2004-05 a 2009-10*, Secretaría General de la Universidad de Santiago de Compostela, 16 de febrero de 2010 (traduit en français)

Cependant, on remarque que les Roumaines sont parfois plus nombreuses que leurs compatriotes masculins, comme c'est le cas à l'Université d'Alicante. Elles sont moins nombreuses, au même titre que les étudiantes espagnoles, dans les facultés techniques, même si leur nombre ne cesse d'augmenter.

Un dernier point me semble important à analyser: Les lois en vigueur en Espagne ont des conséquences directes sur l'immigration roumaine dans ce pays. Depuis 2007 et l'entrée de ce pays dans la Communauté Européenne, il leur est plus facile de résider en Espagne et de régler leur situation administrative. En tant que citoyens communautaires, ils peuvent voter aux élections municipales au même titre qu'un Français ou un Italien.

Qu'en est-il de leur participation? Les Roumains sont-ils partie prenante des processus électoraux du pays d'accueil? Je vais analyser la participation des étrangers aux dernières élections municipales en Espagne, afin de savoir dans quelle mesure les Roumains en Espagne y ont pris part.

IV.3.3. Droit de vote et naturalisation

1. Droit de vote

Lors des dernières élections municipales en Espagne (élections municipales de mai 2011), les Roumains sont les plus nombreux à s'être inscrits dans leurs communes. Ils sont en effet 103 355, suivis des Britanniques (102 633), des Allemands (47 031), des Italiens (40 277), et, loin derrière, des Français (32 949)¹²¹². Il est important de souligner qu'avant l'entrée de leurs pays dans la Communauté Européenne, les Bulgares et les Roumains n'avaient pas le droit de vote aux municipales, car ces deux pays n'avaient pas signé d'accords de réciprocité avec l'Espagne.

Depuis 2007, les Roumains résidant en Espagne peuvent donc voter lors des élections municipales. Pourtant, leur participation encore très modeste lors des élections de 2007 incita les associations de

¹²¹² «Uno más, nada menos», blog de Pedro Zerolo, www.pedrozerolo.net, 1 de abril de 2011

Roumains à renforcer les campagnes d'informations (sur leur droit de vote aux élections municipales, et sur les modalités d'inscription sur les listes électorales) pendant la campagne électorale pour les municipales de 2011. Les Roumains résidant en Espagne, mieux informés, furent ainsi plus nombreux qu'en 2007 à y participer¹²¹³. Miguel Fonda, président de l'organisation FEDROM juge ces résultats plutôt positifs:

Miguel Fonda cree que una mayor participación en procesos electorales implica más cohesión sociopolítica y es un factor importante en la integración, pero no el único. A pesar de todo, esperaba una respuesta mayor de los rumanos residentes en España y lo achaca a la falta de coordinación y de información "ambigua, cuando no contradictoria" y a un "cierto temor" de las fuerzas políticas ante los posibles resultados¹²¹⁴.

Les principaux partis politiques espagnols présentaient des candidats étrangers sur leurs listes. Le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE) avait 586 candidats étrangers: 55% étant ressortissants européens, 34% Latino-Américains et 11% originaires d'Afrique ou d'Asie. La plupart des candidats européens étaient britanniques, roumains ou allemands. Des étrangers étaient têtes de liste dans 6 municipalités espagnoles. Un « Groupe Fédéral Roumain-Bulgare Socialiste » existe également depuis quelques années au sein du PSOE¹²¹⁵.

Un parti roumain (Partido Ibérico de los Rumanos) s'est présenté pour la première fois aux élections municipales, notamment à Cariñena, dans la province de Saragosse, municipalité dans laquelle les Roumains constituent 22% du total des habitants¹²¹⁶, ou à Agramunt, en Catalogne (dans la province de Lérida). Ce parti encourage les Roumains à participer à la vie politique espagnole, et l'un des axes de son programme est l'intégration des immigrés de la municipalité¹²¹⁷. A Agramunt, 6 hommes et 7 femmes étaient candidats. Ils s'agissaient de Roumains, mais également de Dominicains. Les Roumaines ont également été présentes dans cette campagne électorale, puisque certaines d'entre elles étaient candidates sur les listes de plusieurs partis. A Arganda del Rey, municipalité de la Communauté de Madrid dans laquelle on compte 27% d'étrangers (dont 80% sont roumains), une

¹²¹³ «“Rumanos Andaluces” finaliza su campaña sobre el Censo Electoral Comunitario», www-parainmigrantes.info, 13 de enero de 2011

¹²¹⁴ «Extranjeros con voz y voto», *Newsletter Fedrom*, fedrom@fedrom.org, 10 de mayo de 2011

¹²¹⁵ www.psoe.es/ambito/rumanobulgaro/docs/index.do?a

¹²¹⁶ ABENIA, Enrique, «Un partido rumano se presentará por primera vez a las municipales de mayo», www.heraldo.es, 8 de enero de 2011

¹²¹⁷ «Agramunt tendrá una candidatura de inmigrantes rumanos en las municipales», www.eldebat.cat, *Diari digital de Catalunya*, 26 de abril de 2011

Roumaine était candidate aux municipales sur la liste du PSOE où elle occupait la 9^{ème} place. Une autre Roumaine était candidate sur la liste du PSOE de la municipalité de Pedrezuela, petite municipalité au nord de Madrid.

En revanche, aucune ne s'est présentée à Coslada, Alcalá de Henarés, Torrejón de Ardoz, ou Madrid. Un Roumain était candidat à San Fernando de Henarés (13^{ème} place). On remarque également qu'aucune Roumaine n'était candidate à Castellón, ville dans laquelle les Roumains sont très nombreux. Seul un Roumain occupait la 18^{ème} place sur la liste du PSOE pour les municipales de cette ville¹²¹⁸.

Le Parti Populaire (Partido Popular) a inclu également 14 Roumaines sur ses listes électorales pour les élections municipales du 22 mai 2011: Une Roumaine était candidate à Alcalá de Henarés, mais le Parti Populaire présentait également des candidatures de Roumaines dans les municipalités d'Algete, de Paracuellos del Jarama, d'Aranjuez, de Parla, ou de Valdemorillo¹²¹⁹.

D'autres partis présentaient également des candidatures de Roumaines. Le PIRUM a présenté une candidate à Valdepeñas¹²²⁰. Il présentait également une liste à Cartaya, municipalité andalouse proche de Huelva, dans laquelle vivent environ 500 Roumains qui travaillent dans l'agriculture, notamment pour la récolte des fraises. Une Roumaine de 42 ans, naturalisée espagnole, était tête de liste. Cette candidature avait pour objectif de « défendre les droits des travailleurs temporaires », mais également de lutter « pour l'intégration des travailleurs immigrés »: « *Lucha por la integración real y total, ya que los partidos tradicionales no creen en ella y siempre incluyen a inmigrantes en sus listas de un modo puramente testimonial y para cubrir el expediente* »¹²²¹. Une Roumaine était également candidate à Motril, autre région agricole d'Andalousie¹²²².

Une Roumaine, candidate sur une liste pour les municipales de Palencia (elle occupait la 10^{ème} place de la liste, son mari la 9^{ème}, et sa fille de 20 ans la 11^{ème}) résumait son engagement politique en Espagne:

¹²¹⁸ www.psoe.es

¹²¹⁹ www.pp.es, informations transmises par Percival Manglano, Secrétaire d'Immigration du Parti Populaire de Madrid, 9 mai 2011

¹²²⁰ «El Partido Ibérico de los Rumanos recurre la invalidación de su candidatura en Valdepeñas», www.almagronoticias.worldpress.com, 5 de mayo de 2011

¹²²¹ MARÍN CEJUDO, Andrés, «De la fresa a la Alcaldía. Temporeros rumanos lucharán por la Alcaldía de Cartaya», www.elmundo.es, 28 de abril de 2011

¹²²² «Luis Rubiales presenta su lista electoral a las elecciones municipales motrileñas», www.costadigital.es, 26 de marzo de 2011

*Cuando llegas, primero aprendes a hablar. Después conoces a tu vecino, y poco a poco, te vas relacionando con la gente que te da trabajo y te recibe muy bien. Y, que quieras o no, al final esa gente se convierte en tu gente. La mezcla tiene que ser buena para todos*¹²²³.

En consultant les résultats des élections municipales, on remarque qu'aucune Roumaine candidate sur les listes du PRIM n'a été élue. Ce parti n'a obtenu que 26 voix à Agramunt et n'a aucun conseiller municipal¹²²⁴. La candidate de Cartaya n'a pas non plus été élue¹²²⁵, et les municipalités de Motril et Valdepeñas n'ont pas de conseillères municipales roumaines.

Dans la région de Madrid, les candidates roumaines sur les listes du Parti Populaire dans les municipalités d'Alcalá de Henarés, Algete, Paracuellos, Parla, Aranjuez ou Valdemorillo figuraient souvent au bas des listes électorales, et n'ont pas été élues¹²²⁶.

Pour le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, les résultats sont semblables. En effet, le candidat roumain à San Fernando de Henarés¹²²⁷, et les candidates d'Arganda et de Pedrezuela ne furent pas élues¹²²⁸. Le PP a obtenu 14 conseillers, et le PSOE 6. La candidate roumaine ne devait pas non plus être en tête de liste. C'était le cas par exemple à Pedrezuela, puisque la Roumaine candidate était en fin de liste. Le PP a obtenu là-bas 5 conseillers contre 3 pour le PSOE¹²²⁹.

Leur présence « citoyenne » (participation aux élections municipales et Roumains candidats) augmente régulièrement, même si elle reste encore minoritaire ce que déplore l'organisation FEDROM: « *Deberían ser más numerosos y en lugares en los que poder ser elegidos realmente. Sería bueno que los partidos políticos dejasen de pensar en lo que quitan los inmigrantes a su opción, para apoyar lo que aportan al país*¹²³⁰. » Seule une participation politique active et réelle favorisera leur pleine intégration dans le pays d'accueil.

¹²²³ ACITORES, Aida, «Daniela Popmacevei (PCAL): “Somos los primeros nacionalistas castellano-rumanos del mundo”», www.diariopalencia.es, 2 de mayo de 2011

¹²²⁴ «Agramunt. Resultados elecciones municipales 2011», www.foro-ciudad.com/lleida/agramunt

¹²²⁵ www.ayuntamientodecartaya.es

¹²²⁶ «Los 27 consejales toman posesión de su cargo este sábado», www.globalhenares.com, 10 de junio de 2011/
www.algete.org / www.ayto-paracuellos.org/www.ayuntamientoparla.es / www.aranjuez.es / www.aytovaldemorillo.es

¹²²⁷ «Presentado el nuevo gobierno local de San Fernando », www.globalhenares.com, 15 de junio de 2011

¹²²⁸ «Arganda presenta su nuevo gobierno», www.eltelescopiodigital.com, 22 de junio de 2011/
<http://elecciones.mir.es/resultados2011/99MU/DM>

¹²²⁹ <http://elecciones.mir.es/resultados2011/99MU/DM>

¹²³⁰ «Extranjeros con voz y voto», *op.cit.*

2. Naturalisation

En ce qui concerne la naturalisation, les chiffres suivants montrent l'évolution du nombre de Roumains qui ont demandé et obtenu la nationalité espagnole. Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de Roumains qui obtinrent la nationalité espagnole entre 2001 et 2009:

Tableau n°37
Nombre de Roumains qui ont obtenu la nationalité espagnole entre 2001 et 2009 (« por residencia»)¹²³¹

Année	nombre
2000	40 ¹²³²
2001	53
2002	88
2003	112
2004	188
2005	143
2006	166
2007	220
2008	292
2009	189

En 2009, 189 Roumains ont obtenu la nationalité espagnole, la plupart par mariage (124), après 10 ans de résidence légale en Espagne (20), ou parce qu'ils sont nés dans ce pays (41). En 2010, 317 personnes (dont 213 par mariage¹²³³) ont également obtenu la nationalité espagnole. On peut remarquer qu'ils sont peu nombreux par rapport au nombre total de Roumains en Espagne: en 2001, seulement 0,16% des Roumains inscrits sur les registres des mairies (« Empadronados ») ont obtenu la

¹²³¹ *Anuario estadístico de inmigración 2009*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración, Tabla IV.1

¹²³² *Anuario estadístico de extranjería. Año 2000*, *op.cit.*, p. 187

¹²³³ MOYA, David / VIÑAS, Alba, *op.cit.*, p. 251

nationalité espagnole (ce pourcentage s'élève à 0,48% si l'on considère uniquement les Roumains qui ont une autorisation de séjour). En 2009, seuls 0,02% des Roumains inscrits l'obtiennent, et le pourcentage est similaire en 2010 (0,03%). On peut expliquer ce chiffre par le fait que les Roumains ne demandent plus la naturalisation compte tenu des facilités que leur donne leur statut de ressortissants de la Communauté Européenne depuis 2007.

Parmi les femmes de mon échantillon, 4 sur 35 seulement possédaient la nationalité espagnole et vivaient depuis plus de 10 ans, voire depuis plus de 20 ans en Espagne.

Nous avons vu que le Gouvernement espagnol a mis en place, depuis quelques années, des programmes d'aide au retour des étrangers dans leur pays d'origine. Quelle incidence ces mesures ont-elles eu sur l'immigration roumaine en Espagne ?

IV.3.4. Aides au retour dans le pays d'origine

En 2009, l'organisation FEDROM a demandé à un échantillon assez large de Roumains (hommes et femmes) résidant en Espagne s'ils pensaient rentrer dans leur pays d'origine. 49% des Roumains interrogés pensaient rester en Espagne, et seuls 6,8% désiraient retourner dans leur pays¹²³⁴. La situation économique en Roumanie ne leur semble pas encore assez bonne pour leur offrir des alternatives professionnelles plus intéressantes.

Il est difficile de savoir avec précision combien sont déjà retournés dans leur pays, puisqu'ils sont citoyens européens depuis 2007 et peuvent circuler librement d'un pays à l'autre. Par ailleurs, certains Roumains quittent l'Espagne sans en informer la mairie de leur lieu de résidence, et ils restent ainsi pendant des années encore inscrits sur les registres des mairies. D'autres ne sont plus affiliés à la Sécurité Sociale espagnole, sans qu'on en connaisse les raisons exactes.

L'étude dirigée en 2010 par Miguel Pajares¹²³⁵ révèle que visiblement, peu de Roumains sont rentrés dans leur pays ces dernières années. Le tableau suivant montre le nombre de Roumains rentrés en Roumanie entre 2005 et 2008:

¹²³⁴ *España-Rumania: integración de sabores, op.cit.*

¹²³⁵ PAJARES, Miguel, *op.cit.*

Tableau n°38
Roumains rentrés en Roumanie entre 2005 et 2008¹²³⁶

2005	4044
2006	16 446
2007	8050
2008	14000

En 2007, seuls 1,52% des Roumains résidant en Espagne sont repartis à titre individuel en Roumanie. Ils étaient 1,92% en 2008. Quelques Roumains sont également rentrés dans leur pays dans le cadre d'un programme gouvernemental d'aide au retour (« *Programa de Retorno Voluntario de Atención Social* »), comme le montre le tableau suivant:

Tableau n°39
Roumains rentrés en Roumanie dans le cadre du Programme d'aide au retour « *Retorno Voluntario de Atención Social* » entre 2003 et fin avril 2010¹²³⁷

2003	16
2004	60
2005	61
2006	75
2007	43
2008	60
2009	56
2010 (au 28.4.2010)	43

¹²³⁶ Tableau élaboré à partir des données présentées dans: PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de Trabajo. Informe 2010, op.cit.*, p. 115

¹²³⁷ *Ibid.*

Ils sont également très peu nombreux, puisqu'ils constituent 0,0081% du total des Roumains résidant en Espagne en 2007, et 0,0082% en 2008.

Les ressortissants roumains sont citoyens européens et ne peuvent en revanche pas bénéficier du *Plan Gorbacho*: les immigrés qui participent à ce programme doivent s'engager à ne pas revenir pendant 3 ans sur le territoire espagnol, condition qui ne peut s'appliquer à des citoyens européens bénéficiant de la libre circulation.

Les gouvernements roumain et espagnol tentent donc, depuis quelques années (et surtout depuis le début de la crise économique), d'informer les immigrés roumains en Espagne sur les possibilités d'emploi en Roumanie, afin de permettre le retour d'immigrés roumains au chômage¹²³⁸, car leur pays d'origine manque de main d'œuvre¹²³⁹. Ces différentes campagnes n'ont pourtant pas eu le succès escompté¹²⁴⁰.

Dans l'ensemble, les Roumaines ayant répondu à mon questionnaire ne savent pas encore avec certitude si elles rentreront un jour définitivement en Roumanie (47,05%). Pour quelques unes seulement, l'idée de retour est plus claire (26,47%), mais également 26,47% d'entre elles rejettent l'idée de retour définitif en Roumanie. Dans ce cas, les raisons invoquées sont souvent les mêmes: la situation en Espagne leur semble meilleure, et/ou les perspectives de travail dans leur pays d'origine peu attrayantes.

J'ai demandé à la plupart d'entre elles quelles relations elles entretenaient avec leur pays d'origine, avec quelle fréquence elles allaient en Roumanie, et si elles pensaient retourner définitivement dans leur pays. Les réponses sont, également à ce sujet, très diverses. Certaines pensent rentrer, c'est le cas pour S.V: « *Todas mis previsiones de futuro están ahí. Mis hijos ya son muy mayores. Uno está en Rumania, uno aquí* »,

ou N.: « *Vamos en verano, en primavera, las vacaciones en Rumania son un lujo, el viaje es muy caro. Me ocupo de mis padres ahí [...] El piso está en venta, si lo vendemos, a lo mejor nos volvemos...* ».

¹²³⁸ «España y Rumanía negocian ayudas al retorno voluntario de los rumanos desempleados», www.parainmigrantes.info, 6 de mayo de 2009 / «Retorno voluntario para rumanos», www.parainmigrantes.info, 9 de mayo de 2012

¹²³⁹ TAMAMES, *op.cit.*, p. 75

¹²⁴⁰ «El Gobierno rumano no logra convencer a sus compatriotas para que regresen al país», *El Mundo*, 22 de octubre de 2008 / «La emigración y la baja natalidad hacen perder a Rumanía un millón de habitantes en 15 años», *El Mundo*, 19 de junio de 2007.

Cependant, la majorité pense rester en Espagne. Les femmes qui ont des enfants scolarisés en Espagne ou un conjoint espagnol ont plus de mal à retourner dans leur pays, c'est le cas de L. : « *Vuelvo dos veces al año a Rumania. Añoro la naturaleza. Si regresara sería para vivir en la naturaleza [...] Hay gente que vuelve a Rumania, los niños no han acabado la carrera. El nivel de enseñanza en España es bajo y tienen problemas de adaptación al sistema educativo rumano, se pierden* »,

ou de D. : « *Siempre he vuelto a Rumania, tengo una relación continua con Rumania. Tengo todavía relaciones con amigos de la facultad. ¿Volver ahí ? ¿Por qué no ? Pero mi marido es español...* » .

Elles entretiennent des relations régulières avec leur pays d'origine (grâce, entre autres, à internet, à la télévision, aux visites de parents et d'amis, et aux voyages en Roumanie) mais le décalage entre la société roumaine qu'elles ont quittée, et la société espagnole dans laquelle elles vivent au quotidien les déroute souvent lors de leur séjour là-bas. C'est le cas d'E.: « *Tenemos una casa en Rumania. Cuando estamos ahí, echamos de menos España, ya no es tu sitio [...] ¿Volver? No lo tengo claro* »,

d'(A.M.1.): « *Al principio pensaba volver. La primera vez que volví a Rumania fue un choque. No era como lo había dejado. No sentía que era mi casa, me sentía sin patria* »,

ou Si.: « *Rumania es mi lado sentimental. Pero en Rumania hay más presión familiar [...] Sientes rechazo cuando vuelves, perciben que vuelves con aire de superioridad, te ven como algo que rompe sus normas [...] Mis padres vinieron a España y entendieron mucho.* »

D'autres rejettent plus clairement l'idée d'un retour. C1 invoque des raisons économiques: « *Me gusta, pero si no tenes (sic) casa no me gusta nada. Mi madre volve (sic) a Rumania* », mais d'autres ne précisent pas, comme C.: « *Tengo muy buena relación con Rumania, voy al menos una vez al año. Tengo lazos, pero no quiero volver de momento* », ou Ma.: « *No, no me gustaría volver a Rumania* ».

L.1, l'une des femmes roms de mon échantillon soulignait combien il était difficile pour elle de rester en Espagne et de voir rentrer ses parents pour des raisons de santé. Dans ce cas précis, sa situation économique précaire en Espagne ne lui permet pas d'envisager un voyage (trop coûteux) en Roumanie: « *Mis padres han vuelto porque mi padre está muy mal, muy mal, y nosotros decimos que hay que morir en su tierra. Yo estoy aquí* ».

Par ailleurs, lorsque j'ai demandé à l'une des détenues sur le point d'être libérée si elle désirait retourner dans son pays, elle m'a donné une réponse très semblable à celles de la plupart des femmes

interviewées lors des entretiens: « *Ya no me hago a la idea de vivir ahí* ». Ses possibilités de réinsertion en Espagne semblent plus grandes qu'en Roumanie. De fait, elle allait sortir prochainement et avait déjà un travail en vue.

Ces témoignages reflètent la tendance générale perceptible au sein de la communauté roumaine en Espagne. En effet, les immigrants roumains s'installent dans ce pays et peu d'entre eux ont bénéficié des programmes d'aide au retour, ou entrepris le voyage de retour dans leur pays d'origine.

Quelle est la situation des Roumains en France? Ce pays est, depuis beaucoup plus longtemps que l'Espagne, pays d'immigration et, en cela encore très différent de la société espagnole contemporaine que nous prétendons analyser dans ce travail. Les autorités françaises ont mis en place depuis longtemps des mesures concrètes en matière de contrôle des flux migratoires, de lutte contre l'immigration illégale et d'intégration des immigrants. J'analyserai donc brièvement quelques aspects du cadre juridique qui régit l'entrée et le séjour des immigrants, leur accès aux soins, ainsi que la législation sur service domestique. Cependant, cette analyse ne constituant en aucun cas le but de ce travail, je n'évoquerai par conséquent les lois françaises que dans la mesure où elles conditionnent l'entrée et le séjour des Roumains en France, et me permettent une comparaison avec la situation en Espagne.

Quelles lois étaient en vigueur en France entre 1989 et 2007, date de l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne? Quelle est la situation des Roumains qui entrent ou résident en France depuis 2007 ?

J'illustrerai également cette analyse par les témoignages obtenus grâce à mon échantillon en France.

IV.4. Comparaison avec la situation en France

IV.4.1. Lois en vigueur en France

Tout comme l'Espagne, la France a modifié plusieurs fois sa politique de contrôle des flux migratoires. On peut remarquer cependant que de nombreuses mesures sont prises en accord avec les autres pays de la Communauté Européenne (accords de Schengen, mobilité des citoyens de la Communauté Européenne, moratoire pour les ressortissants roumains et bulgares...) et, par

conséquent, similaires à celles adoptées en Espagne. En ce qui concerne le cadre juridique relatif au séjour et droit des étrangers en France, on peut constater qu'il existe également bon nombre de dispositions législatives et de formalités qui rappellent celles en vigueur en Espagne. Il existe bien entendu des différences entre les deux pays, différences que nous évoquerons.

Le *Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile*, entré en vigueur le 1^{er} mars 2005, réunit de nombreuses dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des étrangers. Il régit les entrées et le séjour des étrangers en France. Les différentes *Lois sur l'immigration* en vigueur, ainsi que divers *décrets*, *arrêtés* ou *circulaires* complètent ces textes. Par ailleurs, le *Code du travail* contient également de nombreux articles qui précisent l'insertion des personnes étrangères (immigrées ou non) sur le marché du travail français.

Un rapport de l'Insee sur l'immigration et le marché du travail publié en 2002 évalue le pourcentage d'immigrés par rapport à la population totale à 7,5%. Selon ses auteurs, ce pourcentage semble avoir peu évolué depuis 25 ans. Cela les amène à penser que « *le contrôle des flux migratoires est plus efficace qu'on le dit* »¹²⁴¹. Un rapport présenté au Sénat en 2006 est plus critique et évalue, lui, les étrangers en situation irrégulière entre 350 000 et 400 000¹²⁴².

Les différents gouvernements ont donc mis en place diverses mesures, afin de lutter contre l'« immigration illégale ». Un étranger peut être en situation irrégulière à son arrivée en France (car il ne possède, selon le cas, ni visa, ni invitation, ni documentation en règle lui permettant d'entrer sur le territoire français). Dans d'autres cas, il peut s'agir d'un étranger sans titre de séjour, ou dont le titre de séjour n'est plus valable.

Un étranger non admis sur le territoire français est placé en zone d'attente pendant 18 jours maximum. Un étranger sans titre de séjour peut faire l'objet d'une « Obligation de quitter la France » (OQTF), d'un « Arrêté de reconduite à la frontière », d'un « Arrêté d'expulsion » et sera placé dans un « Centre de Retention Administrative » pendant 32 jours maximum. Ce placement « *ne vise qu'à permettre la préparation du départ d'une personne en situation irrégulière ou non-admise* »¹²⁴³.

Selon un article publié en 2011, les autorités françaises auraient procédé, en 2009, à 29 288 reconduites aux frontières¹²⁴⁴.

¹²⁴¹ HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002, p. 5

¹²⁴² OTHILY, Georges / BUFFET, François-Noël, *Immigration clandestine: une réalité inacceptable, une réponse ferme, juste et humaine*, Rapport de Commission d'enquête n°300, 6 avril 2006, www.senat.fr

¹²⁴³ *Ibid.*, p. 5

¹²⁴⁴ «Combien d'immigrés en situation régulière en France», 8 avril 2011, www.lexpress.fr

Les «Centres de Rétention Administrative» sont souvent, en France comme en Espagne, l'objet de vives critiques de la part d'ONG ou de la société civile. « La Cimade » est l'une d'entre elles: « *Cet univers quasi carcéral génère de la violence, alimentée par la politique du chiffre*¹²⁴⁵. » Le maximum de jours de rétention possible est plus court en France, puisqu'il est de 32 jours contre 40 à 60 jours en Espagne¹²⁴⁶.

Je n'évoquerai pas dans le détail le *Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile* (CESEDA), mais citerai ici quelques unes des lois sur l'immigration françaises. Comme en Espagne, ces textes furent souvent modifiés, afin de les adapter à la situation en France. Elles subirent également des changements selon les gouvernements au pouvoir.

La *Loi du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité* a rallongé le délai de détention administrative qui est passé de 12 à 32 jours, la *Loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration* a supprimé la régularisation automatique après 10 de résidence en France. La *Loi du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile* concerne surtout l'immigration familiale, et introduit l'exigence de bonnes connaissances du français comme critère d'obtention de certains titres de séjour¹²⁴⁷.

Les lois sur l'immigration françaises sont de plus en plus restrictives. La dernière, votée en 2011¹²⁴⁸, rend les conditions d'accueil et de séjour des immigrés plus difficiles. Elle rallonge une fois encore le délai maximum en centre de rétention administrative à 45 jours (ce délai plus court qu'en Espagne, laisse peu de temps à la résolution de certains cas), facilite les cas d'expulsions, et introduit le cas d'« interdiction de retour » sur le territoire français. Cette nouvelle loi envisage également le délit d'« abus de court séjour » (pour des étrangers qui repartent chez eux au bout de 3 mois, afin de pouvoir entrer de nouveau légalement en France), et la possibilité d'expulser un étranger (citoyens européens inclus) s'il suppose une « menace à l'ordre public » (La « mendicité agressive » et l'« occupation illégale de terrain public » sont par exemples des cas de « menace à l'ordre public »). Le projet de loi prévoyait la déchéance de la nationalité française dans certains cas, mais ce point fut finalement retiré¹²⁴⁹.

¹²⁴⁵ *Centre de rétention administrative Paris-Vincennes, 2007, www.cimade.org*

¹²⁴⁶ « L'essentiel de l'immigration irrégulière », Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, www.immigration.gouv.fr, 2009

¹²⁴⁷ « Cinq lois sur l'immigration en sept ans », www.lexpress.fr, 28 septembre 2010

¹²⁴⁸ « Projet de loi sur l'immigration définitivement adopté par le Parlement », www.lemonde.fr, 12 mai 2011/ *Loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité*, NOR: IOC/K/10/03689/L, parue au JORF n°0139 du 17 juin 2011, page 10290

¹²⁴⁹ « En France, la politique d'immigration durcie par le nouveau projet de loi », www.rfi.fr, 12 mai 2011

Les opérations de régularisation sont moins courantes en France qu'en Espagne, on peut citer néanmoins l'opération qui eut lieu de juin 1997 à mai 1998¹²⁵⁰. Elle fut suivie d'un projet de loi (*Loi n°98-349 du 11 mai 1998, dite Loi Reseda / projet de Loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile*) qui devait faciliter « l'entrée de certaines catégories d'étrangers et élargit les critères de délivrance d'un titre de séjour en se référant aux droits de la personne, en particulier le respect dû à la vie familiale et privée de chacun¹²⁵¹. » Les conjoints de Français, les familles étrangères, les parents d'enfants de moins de 16 ans nés en France pouvaient, après 5 ans minimum en France, faire une demande de régularisation. Un second groupe était constitué de célibataires, d'étudiants ou d'étrangers malades devant prouver qu'ils vivaient depuis 7 ans minimum en France, et leur demande était davantage soumise à « l'appréciation de l'administration ». Xavier Thierry évalue, dans son rapport, les résultats de cette opération: entre 55% et 64% des dossiers furent acceptés (les chiffres varient selon les sources utilisées). La plupart des personnes régularisées étaient des hommes jeunes, célibataires, et originaires d'Afrique (71%), d'Asie (16%) ou d'Europe (8%). 50% des régularisés étaient Algériens, Marocains, Chinois, Maliens. On remarque encore une fois que les nationalités étrangères concernées sont très différentes de celles qui avaient, en Espagne, fait une demande similaire.

Récemment, le gouvernement de Nicolas Sarkozy a critiqué durement les différents processus de régularisation qui eurent lieu en Espagne, notamment le processus exceptionnel de 2005 mis en place par le gouvernement socialiste de Rodriguez Zapatero. L'article « Sarkozy acusa al Gobierno español de ser un "aprendiz de brujo" por la regularización masiva » publié dans le quotidien *ABC* (à l'époque proche de l'opposition), s'est fait naturellement l'écho de ces critiques: « *Las regularizaciones masivas tienen consecuencias que Francia considera desastrosas para el resto de Europa. [Fueron] adoptadas unilateralmente, sin concertación con los principales vecinos*¹²⁵². »

Selon la loi française, il est possible d'obtenir la nationalité française par mariage (après 4 ans de vie commune, ou 5 ans si la personne qui en fait la demande ne réside pas de façon permanente en France). Il faut justifier un séjour régulier en France, une absence de condamnation pénale et, depuis le

¹²⁵⁰ *Circulaire du 24 juin 1997 relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière, NOR: INTD9700104C, Journal Officiel du 26/06/97, pages 9819-9822*

¹²⁵¹ THIERRY, Xavier, «Les entrées d'étrangers en France: évolutions statistiques et bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997», INED, 2000, vol.5, n°3, p. 567-619

¹²⁵² «Sarkozy acusa al Gobierno español de ser un "aprendiz de brujo" por la regularización masiva », *ABC*, 13 de octubre de 2005

1^{er} janvier 2012, une connaissance suffisante de la langue française¹²⁵³. Il est également possible d'obtenir la nationalité française par naturalisation après 5 ans de résidence régulière en France (ou après seulement 2 ans pour des étrangers qui ont rendu « service à la France » grâce à leurs activités civiques, scientifiques ou culturelles. Les étrangers qui ont effectué un service militaire dans l'armée française, ou les réfugiés ne sont pas soumis à un délai minimum de résidence)¹²⁵⁴. Selon les chiffres de l'Insee, 61,8% des personnes ayant acquis la nationalité française en 2010 le firent par naturalisation et 15,3% par mariage¹²⁵⁵.

La loi d'immigration votée en 2011¹²⁵⁶ limite les modalités d'acquisition de la nationalité française. Les jeunes étrangers nés en France peuvent toujours obtenir la nationalité française (en vertu du droit du sol), mais ils doivent à présent faire auparavant une demande écrite de « certificat de nationalité ». Toutes les personnes étrangères qui font une demande de naturalisation doivent signer une « charte des droits et devoirs et du citoyen » et assister à un « cours d'intégration » sanctionné par un examen¹²⁵⁷.

Les textes de loi cités plus haut (*Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, Lois sur l'immigration...*) précisent les conditions dans lesquelles les étrangers peuvent travailler en France. Les étrangers résidant légalement en France, mais qui ne possèdent pas l'autorisation de travail requise (selon le cas), sont considérés « en situation irrégulière ». Les personnes qui les emploient peuvent être poursuivies et recevront une amende administrative¹²⁵⁸.

Nous avons vu plus haut que de nombreuses femmes immigrées en Espagne sont employées dans le service domestique. En France, le *Code du Travail* et la *Convention Collective nationale des Salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999* régulent depuis beaucoup plus longtemps le statut des employé(e)s de maison¹²⁵⁹. En effet, l'employé(e) de maison a un statut spécial, puisque son employeur est un particulier. Il doit posséder un contrat de travail, son employeur tombant, sinon, sous le coup de la loi, comme le stipulent les articles L362-3 et L324-11-1- du Code du travail.

Les articles 1 à 4 de la *Convention Collective nationale des Salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999*, ainsi que l'article L772-1 du Code du travail précisent les tâches de l'employé(e). L'article 2/15 de la Convention fixe la durée d'un contrat à temps complet à 40 heures par semaine, avec une journée minimum de repos de 24 heures consécutives. Les heures de « présence

¹²⁵³ *Circulaire relative au niveau de connaissance de la langue requis des postulants à la nationalité française, n°NOR IOCNI132114C, 30/11/2011*

¹²⁵⁴ www.vosdroits.service-public.fr

¹²⁵⁵ Tableau *Acquisition de la nationalité française en 2010*, INSEE, www.insee.fr

¹²⁵⁶ *Loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité*, NOR: IOC/K/10/03689/L, parue au JORF n°0139 du 17 juin 2011, page 10290

¹²⁵⁷ LAURENT, Samuel, «Immigration: Malgré un recul symbolique, le "cœur" de la loi demeure», www.lemonde.fr, 17 mars 2011

¹²⁵⁸ Ibid.

¹²⁵⁹ www.juritravail.com

responsable » (qui rappellent les heures « de présence » des employé(e)s de maison en Espagne, dans les faits, des heures de travail supplémentaires, la plupart du temps non rémunérées) peuvent être utilisées par l'employé(e) « *pour lui-même, tout en restant vigilant pour intervenir s'il y a lieu* »¹²⁶⁰. On peut souligner ici que la loi française est, à cet égard, aussi floue que la loi espagnole.

En ce qui concerne l'accès aux soins, la « Couverture maladie universelle » (CMU) prend en charge toutes les personnes qui cotisent à la Sécurité sociale, et la « CMU complémentaire « les personnes disposant de faibles ressources ».

Les personnes en situation de précarité ont accès à « l'Aide Médicale d'Etat » (AME). L'« Aide Médicale d'Etat » (AME) est une couverture de santé qui permet la prise en charge des dépenses de soins, de consultations médicales à l'hôpital ou en médecine de ville. La personne qui en bénéficie est dispensée de faire l'avance des frais de santé lors d'une visite ou d'une hospitalisation¹²⁶¹. Un changement eut lieu à partir de décembre 2003, et seules les personnes qui vivaient depuis au moins 3 mois de façon ininterrompue sur le sol français avaient droit à l'« Aide Médicale d'Etat ».

Je ne prétends pas faire ici une analyse détaillée de toutes les mesures prises par les autorités françaises en matière de contrôle des flux migratoires et de leurs résultats, et présenterai seulement les différentes étapes des flux migratoires roumains vers la France et les conditions successives d'entrée et de séjour qui les concernent.

IV.4.2. Impact de la législation française sur l'immigration roumaine

1.1990-2002

Les Roumains qui s'installèrent en France entre 1990 et le 1^{er} janvier 2002 entraient souvent munis d'un visa de touriste. La Roumanie faisait partie des « pays tiers » de l'« Europe hors CEE ». Ce visa valable 3 mois ne leur permettait ni de travailler, ni de prolonger leur séjour. Si le visa était périmé, ils devaient en demander officiellement la prolongation. Obtenir ce visa s'avérait souvent très onéreux, puisque les agences de voyages plus ou moins officielles et légales qui, en Roumanie, organisaient

¹²⁶⁰ *Convention Collective nationale des Salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999*, art.3, www.juritravail.com

¹²⁶¹ Article L251-1 modifié par *Loi n°2003-1312 au 30 décembre 2003*-art.97, www.vosdroits.service-public.fr

l'obtention du visa et le voyage, étaient très chères: un visa de touriste pour l'un des pays européens de l'espace Schengen pouvait coûter entre 1000 et 1500 dollars. Parfois, on pouvait « acheter » ce visa au marché noir, à des tarifs encore plus élevés¹²⁶².

Certains Roumains ont bénéficié de l'opération de régularisation de 1997-98. 135 Roumains sur les 382 qui présentèrent un dossier furent ainsi régularisés¹²⁶³. D'autres demandèrent, à cette époque, la nationalité française. Selon les chiffres avancés par Anne de Tingly, 24,8% des personnes « originaires d'Europe de l'Est » qui obtinrent la nationalité française en 1990 étaient roumaines¹²⁶⁴.

Les étudiants roumains qui commencèrent à arriver en France à partir de 1990 venaient en général pour une durée limitée. Ils étaient soumis à la législation en vigueur et devaient présenter un certificat de préinscription à l'Université, prouver qu'ils avaient suffisamment de ressources pour pouvoir obtenir un « visa de longue durée » qui leur permettait ensuite d'obtenir une « *carte de séjour temporaire "étudiant"* »¹²⁶⁵. » Comme la législation française était assez restrictive, bon nombre d'entre eux sont venus dans le cadre d'échanges d'étudiants, en tant que boursiers, ou invités en tant que chercheurs par une université française. En général, ils rentraient chez eux à la fin de leurs études ou lorsqu'ils perdaient leur condition de boursiers:

*La mobilité étudiante est devenue une mobilité de "spécialisation", tournée vers les troisièmes cycles; cette recomposition sectorielle installe les étudiants roumains dans la mobilité, imposant des pratiques migratoires fondées sur les séjours courts qui se terminent souvent par un retour en Roumanie*¹²⁶⁶.

Les Roumains qui arrivèrent en France avant 2002 avec un visa de touriste de 3 mois maximum et qui, souvent, restaient en France au-delà de cette période de trois mois étaient en situation irrégulière. Certains Roumains ont fait de nombreux allers-retours entre la France et la Roumanie: Lorsque leur visa de 3 mois était périmé, ils rentraient en Roumanie et revenaient ensuite quelques mois plus tard en France.

¹²⁶² PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 109-111

¹²⁶³ De TINGLY, Anne, « L'ouverture du rideau de fer: la France peu concernée », in HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002, p. 196

¹²⁶⁴ *Ibid.*

¹²⁶⁵ *Ibid.*, p. 320

¹²⁶⁶ *Ibid.*, p. 322

Beaucoup de Roumains arrivés à cette époque ne pouvaient pas toujours –et en cela leur situation était différente de celle de leurs compatriotes en Espagne– prouver leur domiciliation, et avaient plus difficilement accès aux prestations de la Sécurité Sociale française et parfois même à l'AME¹²⁶⁷.

2. 2002-31 décembre 2006

L'obligation de visa fut supprimée à partir du 1^{er} janvier 2002, les Roumains pouvaient ainsi entrer en France en présentant simplement un passeport en règle. Ils devaient néanmoins prouver qu'ils avaient des ressources suffisantes et une assurance maladie.

En 2005, les autorités françaises délivrèrent 23% des « autorisations provisoires de séjour » (pour les travailleurs saisonniers, les étudiants, les stagiaires, les chercheurs, les artistes....) à des personnes en provenance du continent européen (65% de ces autorisations furent délivrées à des Polonais, des Roumains et des Russes)¹²⁶⁸. 10% des visas pour « visiteurs » furent accordés à des Européens, dont 21% étaient Roumains. Beaucoup de Roumains entrèrent en France au titre des migrations familiales.

Depuis 2002, les citoyens roumains n'avaient plus besoin de visa, mais leurs possibilités d'entrée et de séjour étaient limitées. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux faisaient des allers et retours fréquents entre la France et la Roumanie, afin d'être en règle dans les deux pays. Ils restaient en France moins de trois mois et avaient donc le statut de touristes. Pourtant, certains ne pouvaient pas justifier de ressources suffisantes et faisaient l'objet d'« Arrêts Préfectoraux de reconduites à la frontière », même si leur situation administrative était régulière. Certains restaient, eux, plus de trois mois et étaient alors en situation administrative irrégulière. Les enfants nés en France devaient obtenir un passeport individuel roumain à l'ambassade ou dans les consulats de Roumanie en France¹²⁶⁹.

3. Situation administrative et accès aux soins depuis le 1^{er} janvier 2007

Depuis le 1^{er} janvier 2007, date de l'adhésion de la Roumanie à la Communauté Européenne, les Roumains bénéficient de la liberté de circulation dans les pays de la Communauté Européenne au

¹²⁶⁷ *Observatoire de l'accès aux soins de la mission France. Synthèse 2010*, www.medecinsdumonde.org, octobre 2010, p. 6

¹²⁶⁸ *Rapport statistique 2005 de l'Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration*, Haut Conseil à l'intégration, janvier 2007

¹²⁶⁹ *Rapport Romeurope 2005*, p. 8

même titre que les autres ressortissants européens, même si des dispositions spécifiques existent en matière de travail. La Circulaire du 22 décembre 2006 précise les modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares¹²⁷⁰. En tant que citoyens communautaires, les Roumains obtiennent automatiquement un permis de séjour sur présentation d'une attestation de travail ou d'une déclaration d'un employeur et sont affiliés au régime général de la sécurité sociale¹²⁷¹: « *Toute personne résidant en France Métropolitaine ou dans un département d'outre-mer de façon stable et régulière relève du régime général* ¹²⁷² ». Un texte officiel précise les conditions de résidence:

*Pour être affiliées ou rattachées en qualité d'ayants droits au régime général, les personnes visées à l'article L3801 doivent justifier qu'elles résident en France Métropolitaine ou dans un département d'outre-mer de manière ininterrompue depuis plus de 3 mois [...] Les personnes de nationalité étrangère doivent en outre justifier qu'elles sont en situation régulière au regard de la législation sur le séjour des étrangers en France à la date de leur affiliation*¹²⁷³.

En revanche, les Roumains qui n'ont pas de travail, sont demandeurs d'emploi ou étudiants doivent disposer d'une assurance maladie personnelle pour elles et leurs proches et pouvoir prouver qu'elles ont des ressources suffisantes pour vivre en France:

*Les ressortissants communautaires et assimilés, résidant en France notamment en qualité d'inactifs, d'étudiants ou de demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de la couverture maladie universelle dès lors qu'ils séjournent en France de manière régulière. Toutefois, leur droit au séjour, qui ne se formalise plus par la détention obligatoire d'un titre de séjour, repose sur deux conditions: la détention de ressources suffisantes et d'une couverture maladie complète*¹²⁷⁴.

¹²⁷⁰ *Les Roms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Roms*, Médecins du Monde, www-medecindumonde.org, octobre 2007, p. 11

¹²⁷¹ *Circulaire n° DSS/DACI/2007/418 du 23 novembre 2007 relative au bénéfice de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CUMc) des ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse résidant ou souhaitant résider en France en tant qu'inactifs, étudiants ou demandeurs d'emploi*, Direction de la Sécurité Sociale, Division des Affaires Communautaires et Internationales, Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité/Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports/ Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique

¹²⁷² *Article L380-1 et suivants du Code de la Sécurité Sociale qui définissent la CMU de base / inséré par Loi n°99-641 du 27 juillet 1999, article 3, Journal Officiel du 28 juillet 1999 en vigueur le 1/1/2000, www.cmu.fr*

¹²⁷³ *Article L380-1 modifié par Décret n°2009-404 du 15 avril 2009- art. 4, Code de la Sécurité Sociale*

¹²⁷⁴ *Circulaire n° DSS/DACI/2007/418, op.cit.*

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les Roumains peuvent donc entrer et séjourner librement en France, mais un moratoire est encore en vigueur en France: les ressortissants de « nouveaux Etats membres » (La Roumanie et la Bulgarie) doivent obtenir une autorisation de travail s'ils veulent exercer une activité professionnelle (ils sont ainsi soumis à la législation de tous les pays tiers hors CEE). Ils doivent chercher un emploi dans la liste des « 150 métiers caractérisés par des difficultés de recrutement indépendamment de la situation de l'emploi » publiée par le Gouvernement français. Il s'agit par exemple d'emplois dans le bâtiment et les travaux publics, dans l'hôtellerie, l'agriculture, la pêche, ou d'emplois comme bûcheron, couvreur, aide-soignant, ou comme ouvrier¹²⁷⁵ .

Si un Roumain ou une Roumaine veut travailler en France, il/elle doit obtenir un contrat de travail. Son employeur dépose une demande de carte de séjour temporaire à la Direction départementale du travail. Si la Direction départementale du travail donne son accord, elle transmet le dossier à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) qui transmet ensuite le dossier au consulat de France de Bucarest. Le travailleur roumain doit se soumettre à une visite médicale organisée par l'OFII préalable à l'obtention de sa carte de séjour à la préfecture¹²⁷⁶ .

Certains Roumains (souvent roms) ont encore des problèmes pour régler leur situation administrative. Ils sont citoyens européens et ont la liberté de circulation et de séjour, mais la circulaire publiée le 22 décembre 2006 précise les modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares selon la durée de leur séjour en France (Plus de trois mois ou moins de trois mois).

Il est difficile de connaître leur date d'entrée en France, puisque les autorités françaises n'apposent plus aucun tampon sur leurs papiers d'identité. Il est donc difficile de préciser les modalités de séjour et les obligations légales qui en découlent¹²⁷⁷ . Beaucoup de Roumains sont encore « priés » de quitter le territoire français (les préfectures émettent des « Obligations de Quitter le Territoire Français »), ou sont invités à participer aux retours volontaires organisés par les préfectures et l'ANAEM (Agence nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrants). Jusqu'en 2010, chaque adulte touchait 153 euros et chaque enfant 48; depuis 2010 chaque adulte touche 300 euros et chaque enfant 100¹²⁷⁸ et les autorités françaises leur rendent leurs documents d'identité à l'arrivée en Roumanie. Ces aides au retour

¹²⁷⁵ Arrêté du 18 janvier relatif à la délivrance sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux ressortissants des Etats de l'Union Européenne soumis à des dispositions transitoires, Nor:IMID0800327A, 1^{er} juillet 2008

¹²⁷⁶ www.ofii.fr

¹²⁷⁷ *Les Roms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Roms, op.cit.*, p. 7

¹²⁷⁸ LECLERC, Jean-Marc, « Roms: un fichier pour éviter la fraude de l'aide au retour », *Le figaro*, 17 août 2010

prévoient également d'aider les familles qui ont un projet économique dans leur pays en leur donnant 3600 euros. En 2008, 8240 Roumains furent rapatriés dans leur pays dans le cadre du programme « d'aide au retour volontaire »¹²⁷⁹.

Ce programme, mais surtout l'utilisation qu'en a fait le Gouvernement français pour expulser de nombreuses familles roms roumaines furent très controversés pendant l'été 2010. Nous évoquerons plus en détail ces événements dans la cinquième partie de ce travail.

L'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne a facilité également l'entrée en France de nombreux étudiants roumains désireux de venir faire (ou terminer) des études en France. Ils viennent encore nombreux dans le cadre d'échanges universitaires. Par ailleurs, comme le raconte Hélène Pastre dans son article « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux-guerres et après 1989 », certains étudiants roumains, admis dans les Ecoles Normales Supérieures, ont maintenant le même statut que les autres ressortissants européens et « *peuvent avoir accès au statut de fonctionnaire* » et être payés¹²⁸⁰.

Beaucoup de Roumaines de mon échantillon sont venues à travers le rapprochement de conjoints. Elles ont parfois évoqué les problèmes auxquels elles furent confrontées au départ pour régler leur situation administrative, comme le souligne S.: « *La ville, je la connaissais un peu [...] mais régler les papiers, la CAF etc. Une autre fois commencer du zéro (sic)* », ou I.1: « *J'avais des problèmes de bureaucratie début 2006 pour obtenir la carte de séjour. J'avais un visa de 3 mois, donc seulement 3 mois pour régler ma situation administrative.* »

C.2 s'est plainte de la méconnaissance de certaines administrations: « *Je peux vous dire également que, assez souvent, la préfecture et l'administration ne sont pas (ne veulent pas l'être?) au courant des changements législatifs concernant les citoyens européens. J'ai été dans la situation de montrer aux fonctionnaires les nouvelles lois qui me concernaient* ».

Cornelia Petrescu a raconté, elle, les démarches entreprises pour obtenir le statut de réfugiés pour elle et sa famille:

C'était encore une veille de Noël, le Noël de 86, le premier que nous fêtions dans un monde libre. J'avais rendez-vous à Paris, pour soutenir la cause de notre famille auprès de

¹²⁷⁹ REGNARD, Corinne, *Immigration et présence étrangère en France en 2008, Rapport de Sopemi pour la France, op.cit.*

¹²⁸⁰ PASTRE, Hélène, *op.cit.*, p. 316

*l'organisme français qui accorde un statut officiel ou décide l'expulsion des immigrés. Nous ne savions rien sur les raisons qui pouvaient déterminer le refus ou l'acceptation*¹²⁸¹.

Elle l'obtint quelques mois plus tard:

*J'ouvris enfin la grande enveloppe en papier-kraft en pensant que c'était une publicité quelconque. Quelle joie de découvrir à l'intérieur une courte attestation qui accordait le statut de séjour officiel en France pour la famille Cosma!*¹²⁸²

Elle fit également une demande de naturalisation:

*Dix ans après. Le jour tant attendu enfin arriva où, en ouvrant la boîte à lettres, je pus tenir entre les mains le paquet de papiers nécessaires à l'obtention de la citoyenneté française. Nous pensions qu'à cette occasion il y aurait une festivité solennelle, où les officiels du pays dont nous étions en train de devenir citoyens allaient essayer de connaître les candidats à ce changement important dans la vie d'un homme [...] Mais il n'y eut que les papiers de la boîte à lettres et les courses d'un guichet à un autre, qui suivirent*¹²⁸³.

Les Françaises par acquisition constituent 29% du total de mon échantillon. Elles vivent, la plupart, depuis plus de 10 ans en France, et ont souvent un conjoint français. Dans la seconde partie du questionnaire intitulée « l'immigration en France », je leur demandais si elles se sentaient vraiment « membre de l'Union Européenne ». La majorité d'entre elles (22, soit presque 71%) a répondu de façon positive. Celles qui ne se sentent pas encore des citoyennes européennes à part entière l'expliquent par leur situation administrative: la France a en effet instauré, rappelons-le, un moratoire qui ne prendra fin qu'en décembre 2012 et qui oblige encore les ressortissants roumains à obtenir un permis de travail s'ils veulent travailler en France comme salariés. 5 d'entre elles disent se sentir encore « membres de 2^{nde} classe » de l'Union Européenne.

¹²⁸¹ PETRESCU, Cornelia, *op.cit.*, p. 175

¹²⁸² *Ibid.*, p. 184

¹²⁸³ *Ibid.*, p. 300

Les Roumaines de mon échantillon votent régulièrement (21 sur 31, soit 67,74%) lors d'élections en France ou en Roumanie. 20 personnes (Roumaines devenues Françaises par acquisition, mais également Roumaines qui n'ont pas la nationalité française), pensent qu'il est important de pouvoir voter en France lors d'autres élections, et pas seulement lors des élections municipales ou européennes comme c'est le cas pour les ressortissants de la Communauté Européenne¹²⁸⁴.

Lorsque l'on évoque la possibilité d'un retour définitif en Roumanie, 13 personnes sur 31 (soit 41%) déclarent ne pas vouloir retourner définitivement en Roumanie. 14 personnes (soit 45,16%) ne savent pas encore et 4 (soit 12,90%) répondent positivement. Les réponses invoquées pour expliquer leur désir de rester en France sont variées: 7 pensent que leur situation « est meilleure ici », 6 évoquent le « système de santé en France », 5 évoquent leur « conjoint français ou non roumain », et 5 autres le fait que leurs enfants « ont toujours vécu en France ».

Les réponses à choix multiple permettent, dans ce cas, de considérer plusieurs raisons personnelles ou professionnelles pour expliquer ce choix, mais ne permettent pas d'établir un « profil » de réponses standard, vu la diversité de parcours des femmes de mon échantillon.

Certaines ne savent pas encore avec certitude si elles retourneront un jour définitivement dans leur pays, c'est le cas de I.1: « *Le programme de bourses n'a abouti à rien, mais je ne veux pas rentrer tout de suite [...] Je ne sais pas si je reviendrai en Roumanie. Mon mari est roumain, il est en France depuis 1 an, il travaille dans une banque* »,

de S.: « *Je ne sais pas* », ou de C.1: « *Oui et non. Le cadet [de ses enfants] serait peut-être intéressé* ».

D'autres rejettent l'idée d'un retour définitif. C'est le cas de C.2: « *Je n'envisage pas de retourner en Roumanie. Certaines liaisons de confiance avec mon pays natal se sont rompues depuis quelque temps* »,

ou de Cornelia Petrescu:

Pourrais-je dire que dans mon cœur couve la peur d'être devenue, là-bas, une indésirable et que mon cœur soit trop douloureux [...] Devant les compatriotes de ma première vie, que

¹²⁸⁴ DELOIRE, Philippe, «Le droit de vote des ressortissants communautaires», www.edile.fr / Elections de mars 2008: communes de moins de 3500 habitants. Mémento à l'usage des candidats, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales, décembre 2007

*j'aime de tout mon cœur, je me sens encore plus démunie que devant mon interlocuteur français car notre langage commun n'existe plus. Nous parlons la même langue mais nous n'utilisons plus le même langage. Pour beaucoup de Roumains je suis devenue une étrangère, peut-être plus étrangère que pour mes nouveaux compatriotes*¹²⁸⁵.

On constate donc que les Roumaines qui désirent rester en France sont, proportionnellement, plus nombreuses que les Roumaines vivant en Espagne. Elles sont toutefois, dans les deux pays, majoritaires à douter de l'opportunité d'un retour définitif en Roumanie.

Certaines des Roumaines de mon échantillon sont venues en France pour continuer leurs études. La présence d'étudiants roumains en France n'est pas récente. L'influence française fut importante en Roumanie dès le XVIIIème siècle. De nombreux précepteurs et gouvernantes français s'occupaient de l'éducation des enfants de familles aristocratiques roumaines, et les élites se formaient souvent à Paris. Mircea Goga souligne également l'importance de la formation en France à l'époque:

*Les jeunes Roumains se sont formés dans l'esprit de la Sainte Trinité: liberté, égalité, fraternité, dans l'idée de justice nationale, d'émancipation de leur peuple, de l'affirmation de l'individualité nationale, sous l'influence de l'esprit incendiaire du temps de Louis-Philippe-le "roi-citoyen" ; parler le français, l'idiome de la "liberté, égalité, fraternité" n'a pas été pour les Roumains de posséder un instrument linguistique, mais un partage des valeurs linguistiques et des idéaux commun, source de la modernisation et de l' "européanisation" de leur pays ; le français a renforcé, au sein de l'intellectualité roumaine, de l'élite politique roumaine, la conscience de l'appartenance de droit à l'Europe, à ses principes et valeurs, à une Europe des nations libres*¹²⁸⁶.

Hélène Pastre évoque, elle aussi, dans son article « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux-guerres et après 1989. Perspectives comparatives », l'importance de la France pour une Roumanie francophile et ses élites: « *L'image de la France, la "grande soeur latine", est donc, pour les*

¹²⁸⁵ PETRESCU, Cornelia, *op.cit.*, p. 162

¹²⁸⁶ *Ibid.*, p. 45-46

*Roumains, fascinante et amplifiée par une francophonie réelle [...] Le passage à Paris est une sorte de rituel, de passage obligé*¹²⁸⁷. »

Mircea Goga rappelle, dans son ouvrage déjà cité, que la langue et la culture française étaient très présentes, notamment dans le système éducatif roumain. On lisait de la littérature et la plupart des journaux français à Bucarest:

*La pénétration de la langue française [...] et de la culture française dans le système éducatif roumain [...] la mode des journaux français et les traductions des œuvres littéraires françaises [...] [ont] fécondé le parcours des Roumains dans la voie de la francophonie*¹²⁸⁸.

La francophonie en Roumanie est aujourd'hui encore une réalité, comme le souligne la poétesse Magda Cârneci qui définit ce pays comme une « île de francophonie dans l'orient de l'Europe »¹²⁸⁹. Depuis 1991, la Roumanie est en effet membre de l'« Organisation Internationale de la Francophonie ». 88% des jeunes Roumains apprennent le français à l'école, et un programme d'enseignement bilingue franco-roumain a été mis en place dans 70 lycées roumains. Environ 14 000 professeurs de français enseignent cette langue à 2 millions d'élèves et à 39 768 étudiants, et il existe 4 instituts culturels français en Roumanie¹²⁹⁰.

IV.4.3. Les étudiantes roumaines en France

Nous venons d'évoquer la forte influence de la France sur les élites roumaines qui envoyaient régulièrement leurs enfants faire leurs études dans ce pays, notamment à Paris. Hélène Pastre évoque ce phénomène:

Dans l'entre-deux-guerres, la présence des étudiants roumains dans les facultés parisiennes est considérable. Ils appartiennent aux élites sociales et culturelles de la Grande Roumanie [...] La prépondérance des étudiants roumains parmi l'ensemble des étudiants étrangers repose

¹²⁸⁷ PASTRE, Hélène, « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux-guerres et après 1989. Perspectives comparatives », article publié dans DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p. 306

¹²⁸⁸ GOGA, Mircea, *op.cit.*, p. 46

¹²⁸⁹ *Ibid.*, p. 56

¹²⁹⁰ *Ibid.*

*alors sur une tradition de pèlerinage vers Paris depuis une Roumanie francophile, associée à une politique d'accueil du gouvernement français*¹²⁹¹.

Pendant l'année universitaire 1927-1928, on comptait à Paris 1182 étudiants roumains sur un total de 6584 étudiants étrangers, mais seulement 547 pendant l'année universitaire 1936-1937. Ils sont surtout étudiants en médecine et en droit¹²⁹².

Après 1989, les étudiants roumains reviennent en France, mais viennent de milieux sociaux bien différents et ne sont plus seulement inscrits dans les universités parisiennes. La majorité sont boursiers, viennent terminer (ou compléter) leurs études en France, et s'inscrivent ainsi dans l'université qui correspond au programme d'échanges auquel ils participent¹²⁹³. La plupart sont inscrits en 3^{ème} cycle en droit, en médecine, en sciences politiques, mais aussi en Sciences Humaines et en Lettres¹²⁹⁴.

Le nombre d'étudiants roumains qui furent admis au séjour régulier en France en 2006 est assez important: 894 personnes.

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre d'étudiants roumains entre 1991 et 2010. Il a été élaboré à partir des données chiffrées qu'Hélène Pastre présente dans son article déjà cité.

Les chiffres pour les années universitaires 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004 sont issus de l'étude *Les étudiants étrangers en France* du Ministère de l'Education Nationale français¹²⁹⁵ et les chiffres pour l'année universitaire 2009-2010 du rapport *Les étudiants étrangers édition 2010*¹²⁹⁶.

¹²⁹¹ PASTRE, Hélène, *op.cit.*, p. 301, 302

¹²⁹² *Ibid.*, p. 302, 303

¹²⁹³ *Ibid.*, p. 310

¹²⁹⁴ *Ibid.*, p. 304, 305

¹²⁹⁵ *Les étudiants étrangers en France*, Note d'information 04/23, septembre 2006, Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance, Ministère de l'Education Nationale, p.2

¹²⁹⁶ *Les étudiants étrangers, édition 2010*, Repères et références statistiques, [www.education.gouv](http://www.education.gouv.fr)

Tableau 40
Nombre d'étudiants roumains inscrits dans les universités françaises

Année universitaire	Nombre d'étudiants roumains
1991-92	1132
1992-93	1360
1993-94	non connu
1994-95	1501
1995-96	1588
1996-97	1841
1997-98	1857
1998-99	1973
1999-2000	2271
2000-2001	2861
2001-2002	3255
2002-2003	3466
2003-2004	4419
2004-2005	4474 ¹²⁹⁷
2005-2006	non connu
2006-2007	non connu
2007-2008	non connu
2008-2009	non connu
2009-2010	3567

On constate une forte hausse du nombre d'étudiants roumains pendant les années universitaires 2003-2004, et 2004-2005 où ils sont 4474. Les étudiants roumains sont, en revanche, un peu moins nombreux en 2009-2010, puisqu'ils ne sont plus que 3567, soit 1,7% du total des étudiants étrangers

¹²⁹⁷ ROMAN, Mónica / SUCIU, Christina « Internacional Mobility of Romanian Students in Europe. From statistical evidence to policy measures», *op.cit.*

en France. Ils sont surtout inscrits en Lettres et Sciences Humaines, en médecine, et en Sciences Economiques¹²⁹⁸.

Les étudiants roumains sont majoritairement inscrits à l'Université, mais certains sont dans des écoles d'ingénieurs ou des classes préparatoires. Par ailleurs, des échanges entre les Ecoles Normales Supérieures françaises et des universités roumaines furent mis en place à partir de 1989. Certains étudiants roumains étaient sélectionnés sur dossiers, devaient ensuite faire une épreuve écrite en français et se présenter à une épreuve orale. 10 étudiants roumains étaient ainsi finalement sélectionnés et obtenaient une bourse de l'Ambassade de France et des Ecoles Normales Supérieures.

D'autres étudiants roumains (de filières scientifiques uniquement) pouvaient passer un concours. Ceux qui étaient reçus à ce concours devenaient élèves de l'Ecole Normale Supérieure. L'EHESS a également mis en place un programme d'échanges universitaires avec la Roumanie, ce qui a permis à des étudiants roumains de venir passer un an ou plus en France¹²⁹⁹.

On constate, en analysant les chiffres que les étudiantes roumaines sont nombreuses sur l'ensemble. Des 894 Roumains qui furent admis au séjour régulier en France en 2006 en tant qu' « étudiants », 647 étaient des femmes.

Pendant l'année universitaire 2009-2010, 75,8% des étudiants roumains inscrits en France étaient des femmes¹³⁰⁰. Les étudiantes roumaines sont, nous l'avons vu, principalement boursières et viennent généralement pour terminer ou compléter leurs études. Elles sont souvent inscrites en 3^{ème} cycle dans une école doctorale. Hélène Pastre estimait dans son article déjà cité les étudiants roumains (hommes et femmes) inscrits en 3^{ème} cycle entre 1994 et 2001 à plus de 50% du total des étudiants roumains¹³⁰¹. J'ai obtenu des données chiffrées sur les étudiantes roumaines inscrites dans les établissements de l'Enseignement Supérieur français en consultant en 2010 le site web du Ministère de l'Education Nationale, et j'ai adressé parallèlement un courrier à de nombreuses universités françaises, afin d'obtenir des informations à ce sujet. Certaines m'ont répondu. Les tableaux suivants, élaborés à partir de ces informations, reflètent la présence d'étudiantes roumaines dans quelques universités françaises entre 1990 et 2010 (nombres d'étudiantes doctorantes, études poursuivies par les étudiantes roumaines inscrites). Certaines universités n'ont pas pu me transmettre des données chiffrées depuis 1990 et présentent donc des chiffres plus récents. Il s'agit de deux universités parisiennes, de deux universités lyonnaises et de 5 universités de province.

¹²⁹⁸ *Les étudiants étrangers, édition 2010, op.cit.*

¹²⁹⁹ PASTRE, Hélène, *op.cit.*, p. 305

¹³⁰⁰ *Les étudiants étrangers, édition 2010, op.cit.*

¹³⁰¹ PASTRE, Hélène, *op.cit.*, p. 315

Je présente à chaque fois le pourcentage de doctorantes roumaines par rapport au total des étudiantes roumaines inscrites dans chaque université, afin de savoir si elles sont toujours majoritaires, ou si les étudiantes roumaines choisissent également de faire des études de premier et second cycle.

Les tableaux permettent d'avoir une vue d'ensemble par université. Un tableau général par ville était plus difficile à élaborer, puisque je présente à la fois le nombre de Roumaines inscrites, mais parfois également leur pourcentage par rapport aux étudiants roumains hommes, le nombre de Roumaines en 1er et 2nd cycle etc.

Commençons par la capitale. L'université de Paris Diderot-Paris7 compte 118 étudiants roumains (hommes et femmes) à la rentrée universitaire 2010-2011. 16 d'entre eux (soit 13,55%) sont doctorants, dont 3 préparent une thèse en cotutelle¹³⁰².

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre d'étudiantes roumaines à l'Université de Paris 3. On remarque que leur nombre a augmenté de façon constante jusqu'en 2005, mais a baissé depuis. Les doctorantes ont constitué entre 19% et 28% du total des étudiantes roumaines entre 1999 et 2008, mais leur nombre a beaucoup diminué depuis. Les doctorantes ne sont que 8% du total des étudiantes roumaines à la rentrée universitaire 2010 (ces chiffres sont encore provisoires, mais sont bien en-dessous de ceux des années précédentes). On observe par exemple que les étudiantes roumaines s'inscrivent cette année davantage en Masters2 qu'en doctorat:

¹³⁰² Bureau des Relations Internationales, Université de Paris Diderot, novembre 2010

Tableau 41
Nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Paris3 ¹³⁰³
(Tableau élaboré à partir des données statistiques mises à notre disposition par l'Université de Paris3)

Année	Nombre d'étudiantes roumaines	Nombre de doctorantes	% de doctorantes	Nombre d'étudiantes inscrites en DEA, DESS / M2	% d'étudiantes inscrites en DEA, DESS/ M2
1999	32	7	22 %	4	12,5%
2000	39	11	28%	9	23%
2001	52	11	21,%	14	27%
2002	68	15	22%	15	22%
2003	96	18	19%	18	19%
2004	109	25	23%	17	15,5%
2005	123	28	23%	26	21%
2006	100	28	28%	19	19%
2007	99	28	28%	13	13%
2008	84	18	21,5%	15	18%
2009	87	15	17,24%	12	14%
2010	64 (chiffres provisoires)	5	8%	17	26,5%

Les étudiantes roumaines sont nombreuses à l'Université Claude Bernard/ Lyon1. Elles sont inscrites en médecine (dans différentes branches de la médecine et dans des cursus assez variés), en mathématiques, en chimie etc. Le tableau suivant montre l'évolution du nombre d'étudiantes roumaines à Lyon1 depuis 1996, et présente à chaque fois le nombre d'étudiantes inscrites en doctorat de 3^{ème} cycle.

C'est en 2003 que l'Université Lyon1 comptait le plus d'étudiantes roumaines, puisqu'elles étaient 83. Pendant cette même année 2003-2004, 16 étudiantes roumaines préparaient un doctorat de 3^{ème} cycle. En 2005, le nombre de doctorantes roumaines est important: elles étaient 22. En 2006, le

¹³⁰³ Tableau *Etudiantes roumaines inscrites à Paris3 de 1999 à 2009*, Université de Paris3, www.univ-paris3.fr, 3 novembre 2010

nombre d'étudiantes roumaines augmente encore: elles sont 80, dont 18 préparent un doctorat de 3^{ème} cycle¹³⁰⁴.

Le nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université Lumière Lyon2 a beaucoup augmenté depuis 1990. On remarque qu'en 1990, une seule étudiante roumaine était inscrite à l'Université de Lyon2. Elles furent peu nombreuses de 1991 à 2001, mais leur nombre augmenta de façon constante à partir de 2002. 63 étudiantes roumaines sont inscrites à l'Université de Lyon2 pour l'année universitaire 2009-2010. La plupart le sont en master (29), en licence (22), seulement deux d'entre elles préparent un doctorat, et une seule étudiante roumaine prépare une agrégation¹³⁰⁵. Seulement deux d'entre elles préparaient un doctorat pendant l'année universitaire 2009-2010, alors qu'elles étaient 16 à Lyon1. Les tableaux suivants rassemblent ces informations: (Voir page suivante)

¹³⁰⁴ Tableau *Effectifs des inscrites de nationalité roumaine à Lyon1 depuis 1990*, Université Claude Bernard-Lyon1, adm@univ.lyon1.fr, 4 décembre 2009

¹³⁰⁵ Tableau *Evolution du nombre d'étudiantes roumaines 1990-2009*, SIGMA Statistiques, Indicateurs, Gestion des Moyens, Analyses, Université Lumière-Lyon2, 18 novembre 2010

Données chiffrées transmises par le Chef de division SIGMA Statistiques de l'Université de Lyon2, novembre 2009

Tableau 42
*Evolution du nombre d'étudiantes roumaines à l'Université Claude Bernard -Lyon1 et à l'Université Lumière - Lyon2 entre 1990 et 2009*¹³⁰⁶

(Tableau élaboré à partir des données mises à notre disposition par les universités de Lyon1 et Lyon2)

Année d'inscription	Nombre d'étudiantes roumaines à l'Université de Lyon1	Nombre d'étudiantes roumaines doctorantes à Lyon1	% de doctorantes sur total étudiantes roumaines	Nombre d'étudiantes roumaines à l'Université de Lyon2	Etudiantes roumaines doctorantes à Lyon2	% de doctorantes sur total étudiantes roumaines
1990	-	-	-	1	-	-
1991	-	-	-	4	-	-
1992	-	-	-	1	-	-
1993	-	-	-	6	-	-
1994	-	-	-	8	-	-
1995	-	-	-	6	-	-
1996	34	3	8,82%	10	-	-
1997	32	2	6,25%	14	-	-
1998	43	5	11,62%	14	-	-
1999	51	10	19,60%	14	-	-
2000	57	9	15,78%	22	-	-
2001	55	8	14,54%	29	-	-
2002	63	13	20,63%	38	-	-
2003	83	16	19,27%	48	-	-
2004	74	16	21,62%	63	-	-
2005	75	22	29,33%	57	-	-
2006	80	18	22,5%	44	-	-
2007	79	17	21,51%	44	-	-
2008	71	18	25,35%	60	-	-
2009	71	16	22,53%	63	2	3,17%

¹³⁰⁶ *Ibid.*

Nous disposons, pour l'Université de Bourgogne, du nombre d'étudiantes roumaines inscrites entre 2002 et 2009: elles étaient 62 en 2002 et leur nombre a presque doublé en 2005, puisqu'elles étaient alors 108. Cependant, on constate que leur nombre a de nouveau diminué depuis 2007, et elles ne sont plus que 75 pendant l'année universitaire 2009-2010. Le tableau suivant illustre cette évolution:

Tableau 43
Nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Bourgogne entre 2002 et 2009¹³⁰⁷
(Tableau élaboré à partir des données transmises par l'Université de Bourgogne)

Année universitaire	Nombre d'étudiantes roumaines	Nombre de doctorats de 3 ^{ème} cycle en préparation dans les différentes écoles doctorales de l'Université de Bourgogne	% de doctorantes sur total étudiantes roumaines
2002	62	9	14,51%
2003	85	16	18,82%
2004	102	19	18,62%
2005	108	21	19,44%
2006	102	19	18,62%
2007	86	19	22,09%
2008	98	17	17,34%
2009	75	13	17,33%

L'Université de Strasbourg accueille également de nombreuses étudiantes roumaines. Elles sont en constante augmentation depuis la fin des années 90, et furent jusqu'à 230 pendant l'année universitaire 2006-07. Depuis, leur nombre a un peu diminué, même s'il reste encore assez important par rapport aux autres universités que nous venons de citer. Le nombre de doctorantes roumaines a augmenté

¹³⁰⁷Tableau *Nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Bourgogne entre 2002 et 2009*, Service d'aide au pilotage, Université de Bourgogne, 11 novembre 2010

également progressivement, mais elles constituent rarement plus de 15% du total des étudiantes roumaines inscrites. Elles préparent en général un doctorat en Sciences Politiques, en Droit, en Histoire ou en Physique-Chimie:

Tableau 44

*Les étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Strasbourg¹³⁰⁸
(Tableau élaboré à partir des données transmises par l'Université de Strasbourg)*

Année d'inscription	Nombre d'étudiantes roumaines	Nombre de doctorantes sur total des étudiantes roumaines	% de doctorantes roumaines sur total des étudiantes roumaines
1996-97	6	0	0%
1997-98	8	0	0%
1998-99	29	3	10,34%
1999-2000	79	12	15,18%
2000-2001	100	11	11%
2001-2002	111	12	10,81%
2002-2003	153	10	6,53%
2003-2004	183	11	6%
2004-2005	209	15	7,17%
2005-2006	219	16	7,30%
2006-2007	230	17	7,39%
2007-2008	196	19	9,69%
2008-2009	209	20	9,56%
2009-2010 (au 30 juin)	197	21	10,65%

L'Université de Montpellier² accueille, elles aussi, des étudiantes roumaines, même si elles ne sont pas très nombreuses. On remarque que les étudiantes roumaines sont beaucoup plus nombreuses que les étudiants roumains hommes. Elles constituaient par exemple 85% des étudiantes roumaines pendant l'année universitaire 2007-08 (Voir tableau n°45, page suivante).

¹³⁰⁸ Tableau *Nombre d'étudiantes roumaines de 1996-97 à 2009-10 (au 30 juin)*, Département Contrôle de gestion, Service d'aide au pilotage, Université de Strasbourg, www@unistra.fr, novembre 2010

*Tableau 45
Les étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Montpellier2 entre 1996 et 2010
(Tableau élaboré à partir des données transmises par l'université de Montpellier2)¹³⁰⁹*

année	Total étudiants roumains	Nombre d'étudiantes roumaines	%d'étudiantes roumaines sur total étudiants roumains	Étudiantes roumaines doctorantes	% de doctorantes sur total étudiantes roumaines
1996-97	12	6	50%	5	83%
1997-98	11	5	45,45%	3	60%
1998-99	13	7	54%	7	100%
1999-2000	18	11	61%	7	64%
2000-2001	16	12	75%	6	50%
2001-2002	24	14	58%	2	14%
2002-2003	20	15	75%	3	20%
2003-2004	21	14	66,5%	4	28,5%
2004-2005	18	14	78%	5	36%
2005-2006	18	13	72%	5	38,5%
2006-2007	23	17	74%	7	41%
2007-2008	20	17	85%	10	59%
2008-2009	21	16	76%	8	50%
2009-2010	20	15	75%	10	66,5%
2010-2011 (chiffres encore provisoires)	10	6	60%	2	33,5%

Pour terminer, notons que les étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Toulouse le Mirail depuis 1993 sont assez peu nombreuses par rapport aux étudiantes inscrites à Paris, Lyon ou Strasbourg: (Voir page suivante)

¹³⁰⁹Roumaines inscrites à l'Université de Montpellier2 1996-2010, Direction des partenariats, Pôle relations internationales et Mobilité, Université de Montpellier2, 2 novembre 2010

Tableau 46
Evolution de l'effectif des étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Toulouse le Mirail
(Tableau élaboré à partir des données transmises par l'Université de Toulouse le Mirail)¹³¹⁰

Année universitaire	Nombre d'étudiantes roumaines
1993-94	13
1994-95	11
1995-96	9
1996-97	9
1997-98	11
1998-99	15
1999-2000	12
2000-2001	15
2001-2002	17
2002-2003	17
2003-2004	22
2004-2005	23
2005-2006	24
2006-2007	26
2007-2008	22
2008-2009	26
2009-2010	27
	<i>(effectifs provisoires)</i>

Si on analyse l'évolution du nombre d'étudiantes roumaines inscrites dans les universités observées, nous constatons qu'il est en augmentation dans toutes les universités à partir de la fin des années 90. Toutefois, on remarque qu'il a baissé par la suite dans la plupart des universités: à L'Université Paris 3

¹³¹⁰ Tableau *Evolution de l'effectif des étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Toulouse le Mirail*, Observatoire de la Vie Etudiante, obs@univ-tlse.fr, janvier 2010

et à l'Université de Bourgogne à partir de l'année universitaire 2005-2006, à l'Université de Strasbourg à partir de l'année universitaire 2007-2008, à Lyon1 et à Montpellier2 à partir de 2006.

Les étudiantes roumaines étudient, entre autre, à Paris, mais les données présentées ne reflètent pas la totalité des universités parisiennes et ne permettent pas de savoir combien d'étudiantes roumaines sont inscrites dans toutes les universités et les grandes écoles de la capitale.

En revanche, on remarque que les étudiantes roumaines, souvent boursières, viennent en France dans le cadre d'échanges et sont inscrites dans de nombreuses universités françaises de province. L'Université de Strasbourg et les deux universités lyonnaises citées accueillent de nombreuses étudiantes roumaines. L'Université de Bourgogne également, puisqu'elles étaient 75 pendant l'année scolaire 2009-2010.

En ce qui concerne le pourcentage d'étudiantes roumaines inscrites en 3ème cycle, on remarque par exemple que les doctorantes roumaines de l'Université Paris 3 constituent en général entre 19 % et 28% du total des étudiantes roumaines, mais elles ne constituaient plus que 17,24% du total pendant l'année universitaire 2009-2010.

A l'Université de Bourgogne, le pourcentage de doctorantes roumaines oscille entre 14,50% et 22%, mais se situe le plus souvent vers 18%.

A Lyon 1, les doctorantes roumaines sont plus nombreuses, et elles constituent (surtout depuis 2004) entre 21% et 29% du total des étudiantes roumaines.

A l'Université de Strasbourg en revanche, les doctorantes ne constituent qu'un pourcentage assez bas du total des étudiantes roumaines inscrites pourtant nombreuses dans cette université: entre 6% (en 2003) et 15% (en 1999). Elles constituent le plus souvent moins de 10% des étudiantes roumaines inscrites à Strasbourg.

Le nombre de doctorantes roumaines inscrites à l'Université de Montpellier a augmenté régulièrement depuis 2001. Les doctorantes roumaines constituaient en 2007 59% du total des étudiantes roumaines inscrites, 50% en 2008 et 66,5% en 2009. Les étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Montpellier 2 sont peu nombreuses et en majorité inscrites en doctorat de 3^{ème} cycle.

La présence d'étudiantes roumaines dans l'enseignement supérieur espagnol est récente. Beaucoup sont boursières, et leur présence est encore minoritaire. En revanche, les étudiantes roumaines sont beaucoup plus nombreuses dans les universités françaises: elles viennent, comme en Espagne, dans le cadre d'échanges universitaires ou de programmes européens, mais beaucoup sont également doctorantes.

Conclusion

L'Espagne, démocratie récente, et depuis peu pays d'immigration, a mis en place des structures spécifiques qui donnent aux nouveaux arrivants les moyens d'une intégration plus rapide dans le pays d'accueil, indépendamment de leur situation administrative.

En effet, il faut souligner par exemple que grâce aux facilités que donnait l'inscription sur les registres des mairies, la situation de précarité dans laquelle se trouvent au départ les immigrés n'implique pas obligatoirement l'impossibilité d'avoir accès aux services de santé et à l'éducation. L'Espagne fait, dans ce cas là, figure de pays plus accueillant (les formalités en France ou dans d'autres pays européens sont plus compliquées).

Les mesures ponctuelles d'envergure prises par le Gouvernement espagnol, afin de faciliter la régularisation des immigrés qui vivent en Espagne ont permis à de nombreux immigrés de régler plus rapidement leur situation administrative. La mesure de 2005 fut importante:

*Supone el programa de política social de creación de oportunidades más amplio de los últimos 15 años [...] En este proceso hay un elemento más: un empleo real y efectivo, una ocupación, lo cual conlleva un itinerario de integración en la sociedad española con altas posibilidades de éxito*¹³¹¹.

Les opérations de régularisation n'ont pas pu, loin de là, régler les problèmes de tous les immigrés en situation irrégulière, mais ont permis d'avancer grandement dans cette voie. Elles furent pourtant l'objet de nombreuses critiques de la part des partenaires européens de l'Espagne, notamment du gouvernement français: « *L'Espagne offrait au monde une image de générosité, critiquée par ses voisins de l'Union Européenne inquiets des répercussions qu'un phénomène d'une telle ampleur ne*

¹³¹¹ PLA, Joan Ignasi, «Cien mil razones más para trabajar por el futuro », *El País*, 7 de mayo de 2005, article cité dans mon mémoire de Master2 *L'immigration féminine dans la région de Madrid*, Université de Bourgogne, septembre 2007, p. 18

*manquerait pas d'avoir, selon eux, dans l'ensemble de la zone Schengen*¹³¹².» En 2008, l'Espagne a signé le *Pacte Européen sur l'Immigration et l'Asile*, et a dû s'engager ainsi à cesser les régularisations massives de sans-papiers, dorénavant « *interdites, les Etats devant désormais se limiter à des régularisations au cas par cas pour des raisons humanitaires ou économiques* »¹³¹³.

Sous la pression de ses partenaires européens, le gouvernement espagnol s'est également engagé à prendre des mesures plus efficaces pour lutter contre le travail clandestin (réforme de la loi sur le travail domestique, inspections du travail plus fréquentes...). La Loi qui régule le service domestique est récente, ce qui montre, une fois encore, que l'Espagne a dû « s'adapter » tardivement à une nouvelle situation tout à fait exceptionnelle, et créer un cadre législatif qui régule le travail des immigrés dans ce pays. Monique Héritier émet cependant des doutes quant à l'efficacité de ces mesures, dans un pays où les emplois clandestins sont encore très nombreux :

*Le panorama serait incomplet s'il ne s'y ajoutait un élément politiquement incorrect. Nombreux sont ceux qui n'ont aucun intérêt à voir mettre fin au travail clandestin. En premier lieu les employeurs, qu'ils soient chefs d'entreprise ou particuliers, employant une main-d'œuvre clandestine ont ainsi la possibilité d'échapper à certaines obligations [...] Les employés ont un intérêt tout aussi évident dans cette affaire. Dans certains cas, le travail clandestin est la seule manière de trouver un emploi leur permettant de survivre*¹³¹⁴.

Lorenzo Gabrielli abonde dans ce sens: « *Aucune action significative n'est menée en vue de réduire les causes d'attraction des flux, agissant sur l'économie et sur le marché du travail* »¹³¹⁵. Il juge, généralement, la politique migratoire espagnole « ambivalente »: « *On se retrouve devant une politique migratoire ambivalente, dans laquelle une loi restrictive "européenne" se côtoie avec des pratiques laxistes "espagnoles"* »¹³¹⁶.

Depuis le début de la crise économique, on remarque que le discours sur l'immigration se durcit en Espagne, et les mesures tendent souvent à la « criminalisation du migrant », comme le souligne Sylvia

¹³¹² DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, *op.cit.*, p. 38

¹³¹³ *Ibid.*, p. 49

¹³¹⁴ HERITIER, Monique, « Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? », *op.cit.*, p. 66

¹³¹⁵ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 404

¹³¹⁶ *Ibid.*, p. 31

Desazars qui cite les propos du Forum social Mondial des Migrations¹³¹⁷. En avril 2012, le Gouvernement espagnol a pris notamment une autre mesure polémique. Il a en effet rendu officiel un « Décret Royal »¹³¹⁸ qui limite l'obtention de la carte sanitaire aux étrangers en situation régulière. Cette décision suppose un changement radical, puisque la domiciliation était jusqu'à présent la seule condition nécessaire à l'obtention de la carte sanitaire en Espagne. Dorénavant, les étrangers en situation irrégulière (étrangers qui n'ont pas encore, ou n'ont plus de titre de séjour valable) n'auront accès qu'aux urgences. Seuls les enfants et les femmes enceintes auront accès aux soins dans les mêmes conditions qu'avant l'entrée en vigueur de ce Décret le 1^{er} septembre 2012. En août 2012, un autre « Décret Royal » fut publié au journal officiel espagnol¹³¹⁹. Il prolonge et précise le précédent. Il prévoit la mise en place d'une assurance payante (« *convenios especiales* ») qui permettra aux étrangers en situation irrégulière qui résident depuis au moins un an en Espagne d'accéder au système de santé public: « *Podrán obtener la prestación de asistencia sanitaria mediante el pago de la correspondiente contraprestación o cuota derivada de la suscripción de un convenio especial* »¹³²⁰. Les frais d'assurance sont évalués à environ 710 euros par an (soit 59,20 euros par mois). Les personnes âgées de plus de 65 ans devront payer plus cher: 1864 euros par an (soit 155,40 euros par mois). Les personnes qui ne paieront pas les mensualités de leur assurance n'auront pas accès aux soins¹³²¹. Les enfants mineurs, les femmes enceintes, les réfugiés et les personnes victimes de traite des êtres humains n'auront pas à souscrire à cette assurance, mais devront payer 40% des médicaments qui leur seront prescrits. Le Gouvernement espagnol défend les mesures prises en ces termes:

*Ha permitido [...] superar un vacío normativo que ponía en riesgo la sostenibilidad del Sistema Nacional de Salud, completando el marco normativo vigente y estableciendo un régimen jurídico más adecuado que permite definir los supuestos de acceso al derecho a la asistencia sanitaria pública*¹³²².

¹³¹⁷ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, *op.cit.*, p. 45

¹³¹⁸ *Real Decreto Ley 16/2012 de 20 de abril de medidas urgentes para garantizar la sostenibilidad del Sistema Nacional de Salud y mejorar la calidad y seguridad de sus prestaciones*, martes 24 de abril de 2012, BOE, núm.98, sec. I, pág. 31278

¹³¹⁹ *Real Decreto de 3 de agosto, por el que se regula la condición de asegurado y de beneficiario a efectos de la asistencia sanitaria en España, con cargo a fondos públicos, a través del Sistema Nacional de Salud*, BOE-A-2012-10477, Núm186, sábado 4 de agosto de 2012, Sec.I, pág. 55775

¹³²⁰ *Ibid.*

¹³²¹ ELORZA, Ania / de BENITO, Emilio, «Sanidad exige 710 euros al año a los sin papeles por ser atendidos», *El País*, 7 de agosto de 2012

¹³²² *Ibid.*

Le gouvernement prétend aussi, à travers ces mesures plus restrictives, lutter contre le « tourisme sanitaire ». De nombreux étrangers (ressortissants ou non de la Communauté Européenne) se font soigner en Espagne, pays dans lequel l'accès aux soins était jusqu'alors plus facile. Certains traitements sont plus rapides à obtenir, et certaines opérations spécifiques –les greffes par exemple– plus accessibles et moins onéreuses (L'Espagne est l'un des pays dans lesquels les dons d'organes sont les plus importants. On évaluait, en 2011, le nombre de donneurs à 1451, soit 30,8 par million d'habitants¹³²³). Le « Décret Royal » modifie ainsi les conditions d'accès aux services de santé public espagnol:

*El Sistema Nacional de Salud está asumiendo, con cargo a sus presupuestos, la asistencia sanitaria de personas que la tienen ya cubierta, bien por sus instituciones de seguridad social en origen, bien por esquemas de seguros privados [...] Se impone, pues, una clarificación armonizada de la condición de asegurado*¹³²⁴.

Ce « tourisme sanitaire » tant décrié ces dernières années en Espagne semble être plutôt le fait de personnes âgées originaires de l'Union Européenne: « *No se puede confundir turismo sanitario con inmigración [...] Son los extranjeros que vienen de países ricos, muchos de ellos jubilados, los que tienen un consumo más aproximado al de los españoles*¹³²⁵. » A partir du 1^{er} septembre 2012 et de l'entrée en vigueur des décrets royaux, les ressortissants de la Communauté Européenne auront accès aux services de santé espagnole s'il existe un traité de réciprocité avec leur pays. Dans le cas contraire, ils devront prouver qu'ils disposent d'une assurance maladie (s'ils ne sont pas affiliés à la Sécurité Sociale en tant que salariés, travailleurs indépendants, ou chômeurs touchant une allocation), ou souscrire une mutuelle spéciale (*Convenio especial*) proposée par le gouvernement espagnol¹³²⁶.

Si l'on compare avec la France, on remarque que le Gouvernement français a voté, presque au même moment une *Loi sur l'immigration*¹³²⁷ (dont nous avons déjà parlé) beaucoup plus restrictive en ce qui concerne l'accès aux soins. Elle prévoit une restriction de « l'Aide Médicale d'Etat » et introduit, entre autre, un droit annuel de 30 euros, afin de pouvoir en bénéficier¹³²⁸. Par ailleurs, elle remet en question

¹³²³ *Memoria de actividad*, Organización Nacional de Trasplantes, 2011

¹³²⁴ *Real Decreto Ley 16/2012 de 20 de abril de medidas urgentes para garantizar la sostenibilidad del Sistema Nacional de Salud y mejorar la calidad y seguridad de sus prestaciones*, *op.cit.*

¹³²⁵ BENITO, de, Emilio / NOGUEIRA, Charo, *op.cit.*

¹³²⁶ *Real Decreto de 3 de agosto, por el que se regula la condición de asegurado y de beneficiario a efectos de la asistencia sanitaria en España, con cargo a fondos públicos, a través del Sistema Nacional de Salud*, *op.cit.*

¹³²⁷ *Loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité*, *op.cit.*

¹³²⁸ LAURENT, Samuel, *op.cit.*

le droit de séjour des étrangers malades, car elle « *introduit en effet la notion de présence ou d'absence de traitement dans le pays d'origine pour décider ou non de l'octroi ou du renouvellement du titre de séjour* »¹³²⁹, indépendamment du fait que le malade puisse accéder ou non à ce traitement dans son pays. Cette mesure est jugée répressive par de nombreuses ONG qui craignent une plus grande précarité des soins limités, ici aussi, aux cas d'urgence¹³³⁰.

En ce qui concerne l'immigration roumaine, un autre fait, commun à l'Espagne et à la France montre à quel point l'Espagne marche quand même à l'unisson des pays fondateurs de la Communauté Européenne. Les immigrés roumains étaient soumis, entre 1990 et 2002 à la même obligation de visa que d'autres immigrés. A partir de 2002, ils n'avaient plus besoin de visa, mais avaient encore les mêmes difficultés que de nombreux immigrés à régler leur situation administrative. Beaucoup des Roumaines de mon échantillon, soulignent ce fait. Qui se trouve derrière l'image stéréotypée de « l'étrangère sans papiers » ? Les femmes que j'ai interrogées ont évoqué cette réalité, et montrent combien cela est difficile et n'est jamais le résultat d'un choix personnel: « *Eso me hacía sentir como una delincuente y pasar miedo al lado de un policía* », « *El problema de los papeles es muy duro* », « *No tenía papeles* ».

En 2007, date de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union Européenne, les syndicats et, plus généralement, les travailleurs de l'industrie et du bâtiment, ont craint l'afflux d'une main d'œuvre susceptible de représenter une concurrence jugée déloyale (car susceptible d'accepter des salaires très bas et de mauvaises conditions de travail). Le moratoire imposé à la libre circulation des Bulgares et des Roumains en est la conséquence. Là aussi, l'Espagne a un parcours particulier: Ce moratoire n'a duré que 2 ans en Espagne (2007-2009), car son efficacité n'était pas entièrement prouvée. Entre 2009 et août 2011, les Roumains résidents dans ce pays avaient en effet le même statut qu'un autre ressortissant de la Communauté Européenne, alors que le moratoire était par exemple encore en vigueur en France. Cependant (et c'est là qu'on peut constater l'aspect parfois un peu « improvisé » des lois votées en Espagne), un nouveau moratoire a été instauré en Espagne depuis août 2011. Les Roumains qui arrivent dans ce pays doivent donc à nouveau, et cela jusqu'au 1^{er} janvier 2013, obtenir une autorisation de travail. L'Espagne est donc, de nouveau aussi restrictive que la France quant à l'entrée des ressortissants roumains. Ce dernier changement fut assez polémique en Espagne – et jugé

¹³²⁹ «En France, la politique d'immigration durcie par le nouveau projet de loi», *op.cit*

¹³³⁰ *Observatoire de l'accès aux soins de la mission France. Synthèse 2010*, www.medecinsdumonde.org, octobre 2010

injuste par de nombreuses associations de Roumains—, car il représentait un « retour en arrière » pour les Roumains, citoyens européens, ne l’oublions pas, depuis 2007.

Autre nouveauté: la présence croissante d’étudiantes roumaines dans l’enseignement supérieur espagnol. La coopération hispano-roumaine en matière d’éducation a certes augmenté (citons par exemple les sections bilingues espagnol-roumain en Roumanie¹³³¹), mais la présence d’étudiantes originaires de ce pays est surtout due aux programmes d’échanges européens tels que *Socrates* ou *Erasmus* et, en parallèle, aux facilités administratives que leur donne leur statut actuel de citoyens européens. On remarque également (même si les données mises à ma disposition par les différentes universités consultées ne permettent pas d’en connaître leur nombre exact) que certaines de ces étudiantes roumaines sont résidentes en Espagne et appartiennent déjà à la seconde génération de Roumains immigrés en Espagne¹³³² (Certains sont arrivés avec leurs parents, ou sont nés en Espagne).

Nous allons à présent envisager un autre aspect de l’immigration féminines roumaine car il m’a semblé intéressant de m’arrêter, dans la cinquième partie de ce travail, sur le cas de certaines femmes roumaines qui, soit parce qu’elles appartiennent à une communauté particulière, comme les femmes roms, soit parce qu’elles vivent un peu en marge de la société des pays qui les accueillent (il s’agit dans ce cas de femmes victimes de réseaux de prostitution ou incarcérées), ont un profil et une expérience migratoire en Espagne autres que ceux de la majorité des femmes roumaines que nous avons pu rencontrer.

¹³³¹ «La firma de acuerdos sobre secciones bilingües refuerza la colaboración educativa entre Rumania y España », www.educacion.gob.es/ext, 26 de marzo de 2007

¹³³² «Estudiantes de la UA de origen rumano marcan nuevas estrategias para hacer de su país un lugar más atractivo», *Actualidad Universitaria*, www.web.ua.es (Universidad de Alicante), 29 de noviembre de 2012

CINQUIEME PARTIE

CAS PARTICULIERS

Je désire, dans cette partie, revenir sur la situation de Roumaines qui présentent des caractéristiques un peu particulières et souvent méconnues.

J'évoquerai notamment les Roumaines roms. Mais d'autres femmes roumaines (souvent non roms) vivent dans des conditions extrêmement difficiles, puisqu'elles sont victimes de réseaux de prostitution qui les exploitent. D'autres encore sont incarcérées dans les prisons espagnoles ou françaises et ont un vécu dans ces pays très différent de celui que nous avons évoqué dans la troisième partie de ce travail. Je vais donc maintenant tenter de connaître certains aspects de leur vie marginale en Espagne et en France.

Comme je l'ai indiqué dans l'introduction de ce travail, le fait de réunir ces différents thèmes dans la même partie correspond essentiellement au choix que j'ai fait d'analyser plus en détail certains cas particuliers, afin de les présenter de la façon la plus réaliste et la plus objective possible. J'analyserai, à chaque fois, la situation en France dans une approche comparative.

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de m'intéresser à la minorité rom roumaine, je voudrais revenir sur la situation particulière de l'Espagne, puisque la minorité gitane est très importante dans ce pays. L'organisation « Fondation Secrétariat gitan » (« *Fundación Secretariado Gitano* ») évaluait en effet, en 2003, le nombre de gitans espagnols à environ 650 000 personnes. La majorité vit en Andalousie (270 000), en Catalogne (80 000), dans la C.A. de Madrid (60 000) et la C.A. de Valence (52 000)¹³³³. L'organisation « *Unión Romani* » reprend ces chiffres à la baisse: Les gitans espagnols seraient entre 500 000 et 600 000 personnes¹³³⁴. Le ministère de la Santé avançait plus récemment le chiffre de 750 000 personnes (mais propose une barrette qui oscille entre 500 000 et 1 000 000 personnes)¹³³⁵. La

¹³³³ *Guía para la actuación con la comunidad gitana en los servicios sanitarios*, www.gitanos.org/publicaciones/guiasalud/cultura_02

¹³³⁴ www.unionromani.org

¹³³⁵ *Estrategia nacional para la Inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020*, Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e Igualdad, 2011, http://www.msc.es/politicaSocial/inclusionSocial/poblacionGitana/docs/EstrategiaNacional_es.pdf, p. 4

chercheuse Macia León, estime le pourcentage de gitans en 2004 à 1,9% du total de la population espagnole¹³³⁶.

Il ne s'agit pas d'un groupe homogène, puisque les gitans espagnols appartiennent à différents groupes sociaux¹³³⁷. La plupart d'entre eux vit en milieu urbain. Leurs conditions de vie se sont beaucoup améliorées. 88% vivent (comme les Espagnols non gitans) en appartements ou en maison dans différents quartiers, et plus dans des quartiers-guetto « de gitans ». Seulement 12% vivent dans des conditions de logement très précaires (on utilise en espagnol le terme « *infraviviendas* » qui regroupe les squatts, les logements insalubres et les bidonvilles)¹³³⁸.

Comme le souligne l'organisation « *Fundación Secretariado Gitano* » en 2010 dans son rapport d'activités annuel, ces chiffres sont le résultat de nombreuses mesures prises depuis les années 80 en faveur de la minorité gitane, afin d'améliorer ses conditions de logement, l'accès à l'éducation, aux soins et leur insertion sur le marché du travail espagnol. Le rapport parle même, malgré l'ampleur de la tâche et des inégalités qui subsistent, d'un « modèle espagnol »:

*Por ser el país europeo donde, a pesar de que los gitanos son los ciudadanos en peor situación de pobreza, exclusión y rechazo social, los avances en materia de inclusión y de reducción de las desigualdades han sido notables en comparación con lo que ocurre en el resto de Europa*¹³³⁹.

Les relations entre gitans et non gitans (« *convivencia con payos* ») semble être en effet plus intenses en Espagne que dans d'autres pays européens (39% des gitans espagnols entretiennent des relations avec des personnes non gitanes contre 17% –moyenne européenne– ailleurs)¹³⁴⁰. Pourtant, de nombreux préjugés subsistent. En 2005, le Gouvernement espagnol a créé le « Conseil d'Etat du peuple gitan » (« *Consejo Estatal del Pueblo Gitano* »), organe interministériel qui travaille en collaboration avec les associations gitanes et l'administration. Par ailleurs, l'Institut de la Culture Gitane (« *Instituto de Cultura Gitana* ») a été créé en 2007, afin de faire connaître davantage la culture

¹³³⁶ MACIA LEÓN, Almudena, «Gitanos europeos ¿Ciudadanos de tercera?», migraciones.urg.es/congreso2011/libroacta/Mesa9/012/_Macia.pdf

¹³³⁷ *Ibid.*, p. 4

¹³³⁸ GÓNZALEZ ENRÍQUEZ, Carmen, *La integración y la migración de la población gitana en Europa*, Real Instituto Elcano, 2010, ARI170, www.realinstitutoelcano.com

¹³³⁹ *Informe Anual 2010*, Fundación Secretariado Gitano, 2010, www.gitanos.org

¹³⁴⁰ *Estrategia nacional para la Inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020*, p.8

gitane en Espagne¹³⁴¹: « *El Instituto de Cultura Gitana quiere hacer llegar a toda la sociedad la legítima aspiración de los españoles gitanos de lograr el pleno disfrute de la ciudadanía desde el respeto de su identidad cultural*¹³⁴². »

L'Espagne, nous l'avons vu, est devenue pays d'immigration et a accueilli, de nombreux Roumains et, parmi eux, des Roms. Le chiffre de Roumains roms résidents en Espagne est difficile à évaluer car aucun registre ne prend en compte l'aspect ethnique des migrants, mais on estime leur nombre à environ 50 000¹³⁴³.

Le cas des femmes roumaines roms est intéressant. Elles sont femmes, roms, et migrantes, ce qui les place dans trois catégories discriminées. Elles appartiennent à une communauté très spécifique parfois assez méconnue, et souvent rejetée, et l'immigration ne facilite pas toujours leur intégration.

Comment la société espagnole a-t-elle accueilli ces « autres » gitans, migrants roumains un peu « particuliers »?

¹³⁴¹ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, *op.cit.*, p. 11

¹³⁴² www.institutoculturagitana.es

¹³⁴³ *Ibid.*, p. 5

V. 1. La situation des Roumaines roms

La minorité « rom » est la minorité la plus importante d'Europe. On estime que 8 à 9 millions de Roms vivent actuellement sur le continent européen, soit 2/3 des Roms du monde entier¹³⁴⁴. Joan M. Loaque, auteur d'un article publié dans la revue hebdomadaire espagnole *El País Semanal* en juin 2008, avance même le chiffre de 8 à 10 millions de personnes roms en Europe¹³⁴⁵.

Je vais analyser tout d'abord brièvement quelques aspects de la vie des Roms en Roumanie. Cela peut en effet être éclairant sur les raisons qui les ont poussés à émigrer vers l'Espagne. J'aborderai ensuite certains aspects de leur trajectoire migratoire en Espagne, afin de savoir en quoi leurs conditions de vie dans ce pays diffèrent de leurs compatriotes non roms.

V.1.1. La situation des Roms en Roumanie

Les Roms sont, selon les estimations de Jean-Pierre Liegeois, environ 2 400 000 en Roumanie¹³⁴⁶, soit un peu plus de 10% de la population roumaine (on évalue celle-ci à 21 537 563 d'habitants au 1^{er} juillet 2007)¹³⁴⁷. Le gouvernement roumain avance des chiffres très différents, comme on peut le constater en consultant le site de l'Institut Roumain de Statistiques: les résultats du recensement du 18 mars 2002 évalue la population rom à 535 140 personnes, soit seulement 2,5% de la population (la population roumaine non rom est évaluée à 19 399 597 personnes, soit 89,5% de la population, et la minorité hongroise à 1 431 807 personnes, soit 6,6% de la population totale)¹³⁴⁸.

Un rapport du Gouvernement régional catalan qui cite les chiffres donnés par le gouvernement roumain parle, lui, de 800 000 personnes roms en Roumanie¹³⁴⁹. Cette grande différence peut être en partie expliquée par le fait que beaucoup de Roms roumains n'indiquent pas leur origine ethnique lors des différents recensements de la population qui ont lieu en Roumanie.

¹³⁴⁴ PARAJES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial s.a., Barcelona, 2007, p. 131

¹³⁴⁵ OLEARQUE, Joan M., «Gitanos: un éxodo de mil años», *El País Semanal*, dimanche 22 de junio de 2008

¹³⁴⁶ « Les Roms ou l'âme de l'Europe », *Courrier International* n°926, du 1er au 20 août 2008

¹³⁴⁷ *România în cifre. Breviar statistic*, Institutul National de Statistică, București, mai 2008, p.9 / ouvrage consulté sur le site de l'Institut National des Statistiques de Roumanie, www.insse.ro

¹³⁴⁸ *Ibid.*

¹³⁴⁹ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya*, *op.cit.*, p.30

Les Roms ont en effet subi une grande répression depuis leur apparition, au XII^{ème} siècle, en Roumanie¹³⁵⁰. A partir du XV^{ème} siècle, ils furent vendus et utilisés comme esclaves dans les principautés roumaines. Cet esclavage dura près de 400 ans et ne fut aboli qu'en 1856.

A l'époque de l'abolition de la monarchie, en 1947, et de la proclamation de la « République populaire de Roumanie », les Roms faisaient partie des couches sociales les plus pauvres. Le régime communiste prit des mesures pour tenter de lutter contre la discrimination dont ils faisaient l'objet et pour les intégrer dans le système de production socialiste. Ils ont été essentiellement employés dans l'industrie lourde et l'agriculture collectivisée, mais certains ont obtenu également des postes à responsabilité dans certaines collectivités locales et au parti communiste. Le Gouvernement prit des mesures pour faciliter l'accès des Roms au logement et à l'éducation et « *éradiquer l'infériorité sociale des Rom*¹³⁵¹ ».

Officiellement, « *une égalité des droits avec les autres citoyens roumains leur est à tous assurée* »¹³⁵² même si, dans les faits, de nombreuses inégalités subsistaient encore entre Roms et non Roms en Roumanie. Ces mesures ressemblaient plutôt, comme le souligne Alain Reyniers dans son article « Migrations tsiganes en Roumanie » à des « *politiques assimilationnistes* »¹³⁵³ qui ne furent pas suffisantes pour faire disparaître les inégalités existantes.

Dans les années 60, le Gouvernement roumain mit en place des programmes de sédentarisation et interdit le nomadisme en 1962¹³⁵⁴. De nombreux Roms quittent alors leurs villages et travaillent en ville dans des usines d'Etat, d'autres travaillent dans les coopératives agricoles, et d'autres « *poursuivent leurs occupations ancestrales*¹³⁵⁵ » (artisanat, petit commerce, récupération...). Ce sont pourtant des emplois peu qualifiés et peu intéressants: « *emplois subalternes, dépréciés par la majorité des habitants du pays: récupération des déchets, travaux de voirie, démolition...*¹³⁵⁶ »

L'arrivée au pouvoir de Nicolae Ceaușescu en 1967 a aggravé grandement la situation de Roms, puisqu'ils furent discriminés beaucoup plus ouvertement, et leur image sociale, souvent négative, renforcée. Les Roms durent subir bon nombre de tracasseries policières, et étaient souvent considérés comme un « *parasitisme social* », des « *étrangers de l'intérieur* » et des « *fauteurs de trouble* » lorsqu'ils continuaient à exercer des professions traditionnelles indépendantes ou artisanales¹³⁵⁷.

¹³⁵⁰ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p.132

¹³⁵¹ REYNIERS, Alain, «Migrations tsiganes de Roumanie»/ DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux, les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003, p. 52

¹³⁵² REYNIERS, Alain, *ibid.*

¹³⁵³ *Ibid.*

¹³⁵⁴ *Ibid.*, p. 53

¹³⁵⁵ *Ibid.*

¹³⁵⁶ *Ibid.*

¹³⁵⁷ *Ibid.*, p. 54

Au début des années 80, certains Roms roumains quittèrent ainsi la Roumanie pour s'exiler en Europe de l'Ouest et fuir le harcèlement et la ségrégation du régime de Ceașescu.

La chute de ce-dernier en 1989 a entraîné de grands changements en Roumanie. Le pays, déjà peu développé économiquement sous Ceașescu, a dû faire face à une crise économique sans précédents qui rendait son passage à l'économie capitaliste très difficile, comme le souligne Miguel Pajares dans son ouvrage déjà cité plus haut: « El inicio de la transición al capitalismo fue, en Rumanía, un proceso especialmente traumático, produciendo cambios profundos en la sociedad y dando lugar a uno de los casos de mayor “empobrecimiento de la Europa del Este”». Il parle également d'une grande « miserabilización »¹³⁵⁸.

De nombreuses entreprises d'Etat durent fermer. Le taux de chômage était très élevé: entre 1990 et 1994, 1 716 000 emplois furent supprimés dans l'industrie. Les licenciements de main d'œuvre non qualifiée dans l'industrie, comme dans l'agriculture collectivisée touchèrent en priorité les Roms. Cette communauté peu formée avait beaucoup de mal à s'adapter aux exigences de l'économie de marché et a été touchée de plein fouet par la crise économique qui frappait le pays. La précarité dans laquelle les Roms vivaient s'est accrue, et beaucoup vivent à partir des années 90 des aides que l'Etat leur attribue contre quelques travaux ponctuels (voirie, nettoyage des rues...). D'autres sont brocanteurs, ferrailleurs ou vivent de la vente de certains de leurs produits (plantes médicinales, fruits sauvages...). Certains montent des petites entreprises privées dans l'hôtellerie, l'artisanat, tandis que d'autres travaillent dans d'autres domaines économiques: « commerce d'antiquités [...], chaudronnerie, fabrication des corniches, [...] médecine vétérinaire. L'étude Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya citée plus haut avance le chiffre de 60% de Roms roumains vivant en dessous du seuil de pauvreté¹³⁵⁹. Mais, selon un rapport de l'Unicef paru en 2005, 88% des Roms de Roumanie, et non pas 60 %, vivent réellement en dessous du seuil de pauvreté¹³⁶⁰.

La période post-communiste a entraîné des réactions ultranationalistes et xénophobes très violentes dès 1989, réactions dont les premières victimes furent les Roms (et parfois, dans une moindre mesure, certaines autres minorités ethniques), devenus très vite les boucs émissaires de la situation de crise et de pauvreté que vit ce pays, comme le souligne le rapport du gouvernement régional catalan auquel nous avons déjà fait référence: « El buit ideològic deixat després de desenes d'anys de comunisme, ha estat substituït per un nacionalisme tosc, primitiu, basat en l'exclusió del diferent sigui gitano,

¹³⁵⁸ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 60, 61

¹³⁵⁹ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.*, p. 34

¹³⁶⁰ «Les Roms ou l'âme de l'Europe», *op.cit.*

hongares, alemany o hebreu¹³⁶¹. » Les Roms sont alors rejetés en bloc, stigmatisés et même considérés comme « une communauté racialement criminogène¹³⁶². »

De véritables pogroms anti-tsiganes ont lieu en toute impunité: des maisons et des quartiers roms sont incendiés, des gens sont battus ou expulsés de leurs villages, et il y a même eu des morts lors d'incidents avec la population non rom¹³⁶³. Certains groupuscules d'extrême droite appellent parfois à l'action violente contre eux¹³⁶⁴.

Ces incidents, parfois d'une extrême violence¹³⁶⁵, sont rarement punis de façon radicale: « La resposta de les autoritats nacionals davant casos de discriminació i violència racista no ha estat contundent¹³⁶⁶. »

Les Roms sont stigmatisés, comme le souligne Alain Reyniers dans son article cité plus haut:

Les Tsiganes ne sont pas épargnés par ces forces qui parcourent alors la société roumaine. Les rancœurs longtemps contenues se dévoilent. La presse, qui profite d'un nouvel espace de liberté, s'en fait écho et les alimente, parfois sans retenue. Un climat propice à l'intolérance se développe. Très vite, la présence des Tsiganes est stigmatisée. En bloc, ils sont rejetés, mais pour des motifs divers, parfois contradictoires. Leur paresse comme leur réussite économique sont vilipendées. Loués s'ils sont intégrés à la société, ils sont raillés lorsqu'ils offrent la moindre singularité. On leur reproche de donner une image déplorable du pays: sale, archaïque, livré à l'affairisme et à l'anarchie. Plusieurs voix présentent les Tsiganes comme une communauté « racialement criminogène¹³⁶⁷.

Depuis la fin de la dictature, les médias roumains jouissent d'une plus grande liberté d'expression, mais leur attitude face aux Roms n'est pas toujours clairement définie. La presse roumaine notamment, participe parfois de façon indirecte à ce climat d'intolérance.

¹³⁶¹ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.* (traduction: *Le vide idéologique laissé par des décennies de communisme a été comblé par un nationalisme rudimentaire, primitif, basé sur l'exclusion de tout ce qui est différent, qu'il soit gitan, hongrois, allemand ou hébreu.*)

¹³⁶² REYNIERS, Alain, *op.cit.*, p. 54

¹³⁶³ *Ibid*, p. 55

¹³⁶⁴ NACU, Alexandra, «Vers un "politiquement correct"? Quelques tendances récentes de la politique envers les minorités en Roumanie » / IONESCU, Alexandra / TOMESCU-HATTO, Odette (dir.), *Politique et société dans la Roumanie contemporaine*, Logiques Politiques, l'Harmattan, 2004, p. 277

¹³⁶⁵ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 135

¹³⁶⁶ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.*, p. 35 (traduction: *La réponse des autorités nationales aux cas de discrimination et de violence raciste n'a pas été ferme.*)

¹³⁶⁷ REYNIERS, Alain, *op.cit.*, p. 54

Alexandra Nacu évoque l'attitude parfois équivoque de la presse roumaine de cette époque dans son article « Vers un “politiquement correct” ? Quelques tendances récentes de la politique envers les minorités en Roumanie »:

La société roumaine est confrontée à des éléments nouveaux: la mise en place d'une vie politique pluraliste et des institutions de la démocratie parlementaire où l'identité nationale ou ethnique devient une ressource, l'ouverture de la critique historique et la redécouverte de traditions de pensée non nationalistes. Les médias, notamment la télévision, jouent un rôle très important. En effet, la plupart des grands journaux ne pratiquent plus de discours ouvertement nationaliste, et le racisme anti-tsigane y devient bien souvent indirect¹³⁶⁸.

Elle cite un hebdomadaire, *Dilema*, qui, dans l'un de ses numéros, publiait la phrase suivante: « *Disons-le franchement entre nous, les Roms restent des Tsiganes* »¹³⁶⁹ et tente d'expliquer les contradictions de la presse roumaine à partir de 1989:

Provenant de l'hebdomadaire Dilema, journal de l'intelligenstia social-démocrate, ce titre illustre bien les contradictions de la Roumanie contemporaine, pays où les vieilles lignes de partage ethnique sont toujours extrêmement importantes dans la perception commune, et qui se retrouve cependant aux prises avec la globalisation. L'appartenance ethnique-nationale semble rester une catégorie primordiale de perception, voire dans le cas des roms, un stigmaté ineffaçable [...] L'écart est grand entre le langage officiel de désignation polie et celui de l'expérience ordinaire qui stigmatise¹³⁷⁰.

D'autres journaux sont plus directement anti-roms, comme le montre le rapport *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya* publié par la Generalitat de Catalunya: « *molts mitjans de comunicació romanesos s'han fet ressò de sentiments i proclames antigitanes (Romania Mare, Evenimentul Zilei, Romania libera, Adevarul...) o directament les han incitat (Europa)*¹³⁷¹. »

¹³⁶⁸ NACU, Alexandra, *op.cit.*, p. 272, 273

¹³⁶⁹ *Ibid.*, p. 273

¹³⁷⁰ *Ibid.*, p. 273, 274

¹³⁷¹ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.*, p. 36 (traduction: *De nombreux moyens de communication roumains se sont fait l'écho des sentiments et des proclamations anti-gitans, certains en ont même été directement à l'origine.*)

La presse reflète également le peu de crédibilité dont jouissent certains politiciens roumains d'origine rom:

Les stéréotypes populaires resurgissent de manière éclatante en politique [...] Un exemple en est le traitement dans la presse des agissements des élites politiques tsiganes. Les dirigeants tsiganes comme Mădălin Voicu, Gheorghe Raducanu, Vasile Ionescu, sont souvent traités sur le registre comique de la dérision. Le tsigane joue dans ces fables une sorte de rôle structurel de bouffon [...] les médias s'emploient également à ressusciter les aspects les plus folkloriques de la culture tsigane¹³⁷².

Pourtant, cette tendance semble s'être un peu estompée depuis quelques années et une attitude trop clairement raciste peut être sanctionnée, comme l'évoque Alexandra Nacu dans son article: « *Notable à cet égard est le retrait de la licence de la chaîne OTV en septembre 2002 pour propos racistes et homophobes, alors même qu'elle jouissait d'une grande audience¹³⁷³.* »

Lorsque, le premier janvier 2007, la Roumanie est devenue membre de la Communauté Européenne, le Gouvernement roumain a dû prendre, sous la pression de l'Union européenne, des mesures importantes afin de mettre fin à la violence anti-rom qui sévissait depuis 1989. La Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance a suivi de près les changements qui avaient lieu à ce sujet en Roumanie et a pu constater dans son *Rapport sur la Roumanie* publié en 1999 que « *des problèmes d'intolérance et des manifestations de racisme persistent, notamment en ce qui concerne des discriminations et des violences contre les membres de la communauté rom/tsigane¹³⁷⁴.* »

La Constitution roumaine du 21 novembre 1991 « *contient plusieurs dispositions qui concernent explicitement les questions de discrimination et d'autres manifestations d'intolérance¹³⁷⁵* » et interdit « *l'exhortation à la haine nationale, raciale, de classe ou religieuse, et l'incitation à la*

¹³⁷² NACU, Alexandra, *op.cit.*, p. 275, 276

¹³⁷³ *Ibid.*, p. 273

¹³⁷⁴ *Rapport sur la Roumanie*, Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 13 mars 1999, p. 7

¹³⁷⁵ *Ibid.*

*discrimination*¹³⁷⁶. » L'application de cette loi est encore difficile, de nombreux abus à l'égard de la communauté rom ont encore lieu.

Depuis 1994, une loi interdit à la Société Roumaine de Radiodiffusion et à la Société Roumaine de Télévision de diffuser tout programme qui incite à la haine raciale ou à la discrimination¹³⁷⁷, la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance relève pourtant « *encore beaucoup de choses qui devraient être améliorées dans le secteur de la presse [...] par rapport à la présentation des Roms/Tsiganes, trop souvent décrits comme étant soi-disant des criminels*¹³⁷⁸ » et incite le Gouvernement roumain à prendre des mesures rapides « *pour lutter contre les attitudes négatives manifestées par les médias qui risquent de renforcer les sentiments antisémites et les attitudes racistes dans la population [...] Les professionnels des médias eux-mêmes ont une grande responsabilité pour éviter l'utilisation d'expressions pouvant créer un climat d'intolérance*¹³⁷⁹. »

Des mesures ont été prises depuis pour lutter contre la discrimination dont souffrent les Roms en Roumanie. Le Gouvernement roumain a enfin reconnu qu'il existait un grave problème de racisme anti-rom dans ce pays¹³⁸⁰. Alexandra Nacu confirme cette tendance dans son article: « *Ce n'est qu'à partir de 2000-2001 que l'on voit dans l'espace public roumain un début d'analyse des phénomènes anti-tsiganes comme une forme de racisme*¹³⁸¹. » Il existe « *une base légale interdisant les discriminations (avec la création d'un Conseil National pour le combat contre la discrimination)*¹³⁸². »

Mais, même si de nombreux efforts ont été faits, un *Second Rapport sur la Roumanie* de la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance publié en 2002 reste plus nuancé et fait état de discrimination lors de l'accès à l'emploi, au logement, et à l'éducation des Roms : « *La Communauté rom/tsigane reste particulièrement défavorisée dans tous les domaines et est victime d'un niveau important de discrimination*¹³⁸³. »

Elle relève un climat encore hostile à l'égard des Roms dans l'opinion publique, et un comportement encore « *contestable des forces de l'ordre*¹³⁸⁴. » La situation semble s'être un peu améliorée dans les médias, mais beaucoup de journaux présentent encore les Roms de façon stéréotypée et font référence

¹³⁷⁶ *Ibid.*, p. 9

¹³⁷⁷ *Ibid.*, p. 14

¹³⁷⁸ *Ibid.*

¹³⁷⁹ *Ibid.*

¹³⁸⁰ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 137

¹³⁸¹ NACU, Alexandra, *op.cit.*, p. 281

¹³⁸² *Ibid.*, p. 279

¹³⁸³ *Second Rapport sur la Roumanie adopté le 22 juin 2001*, Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 23 avril 2002

¹³⁸⁴ *Ibid.*, p. 6, p. 23

à eux en utilisant des termes « *dénigrants* »¹³⁸⁵. Alexandra Nacu souligne également que les inégalités persistent, et que les Roms sont encore vus comme un problème social¹³⁸⁶. La terminologie employée reste très significative: l'Etat utilise le terme de « Rrom » ou « Rromi » (écrit ici avec deux r) ou même « Țigani » pour évoquer les roms, afin de le différencier, semble-t-il, du terme de roumain¹³⁸⁷.

L'auteure de l'article « Vers un "politiquement correct" ? Quelques tendances récentes de la politique envers les minorités en Roumanie » interprète cela comme « *une manière pour l'Etat de refuser tout commerce avec cette ethnie*¹³⁸⁸. » Le terme qui caractérise les Roms (« tsigane ») est négatif et est encore souvent considéré comme une insulte:

*«Tsigane» reste toujours à la fois une insulte et un qualificatif, et les deux usages demeurent fortement associés (...) Aussi est-il courant d'entendre employer le terme «tsigane» pour la désignation de la réalité sociale. On rencontre souvent l'idée que la Roumanie s'est transformée en une «tsiganie» depuis 1989, que le bouleversement de l'ordre social a entraîné une dégradation presque physique du pays*¹³⁸⁹.

La situation semble évoluer, même si la discrimination anti-rom est encore réelle en Roumanie, puisque environ 48% des Roumains disent ne pas vouloir de Roms comme voisins¹³⁹⁰. Le *Second rapport sur la Roumanie* de La Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance encourage ainsi le Gouvernement roumain à appliquer de façon plus systématique la loi en vigueur, afin de lutter contre toute discrimination à l'égard des Roms.

Cette Commission a publié de nouveau en 2006, juste avant l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne, un *Troisième rapport sur la Roumanie*, dans lequel elle relève les progrès qui ont eu lieu en matière de lutte contre la discrimination envers la communauté rom de Roumanie, mais qui révèle également que « *la situation des Roms en Roumanie demeure préoccupante*¹³⁹¹ ». De nombreux programmes ont été mis en place pour améliorer les conditions de vie de la communauté rom qui, pourtant, « *continue de faire l'objet des discriminations dans tous les domaines*¹³⁹² ». Les

¹³⁸⁵ *Ibid.*, p. 21

¹³⁸⁶ NACU, Alexandra, *op.cit.*, p. 281

¹³⁸⁷ România în Cifre, *op.cit.*

¹³⁸⁸ NACU, Alexandra, *op.cit.*, p. 282

¹³⁸⁹ *Ibid.*, p. 282, 283

¹³⁹⁰ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 140

¹³⁹¹ *Troisième Rapport sur la Roumanie adopté le 24 juin 2005*, Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 21 février 2006, p. 31

¹³⁹² *Ibid.*, p. 6

mesures gouvernementales en faveur des Roms sont difficiles à appliquer, souvent par manque de moyens.

La presse nationale et les professionnels des médias semblent être moins partiaux à l'égard des Roms. Cela est dû, entre autre, au fait que de nombreuses ONG et agences de contrôle restent vigilantes et dénoncent des attitudes trop clairement anti-roms. En revanche, le rapport dénonce certains abus de la presse locale, qui publie «*encore des articles et des opinions négatifs à l'encontre des Roms*» seulement mentionnés «*dans le contexte de comportements criminels*¹³⁹³ ». La loi anti-discrimination n'est pas toujours appliquée au pied de la lettre dans ce domaine: «*Ce principe (de liberté d'expression) est encore trop souvent invoqué pour justifier la non application de la loi à l'encontre des médias qui publient des articles racistes*¹³⁹⁴. »

C'est pourquoi la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance recommande en 2006 de nouveau au Gouvernement roumain de veiller à faire appliquer de façon plus systématique les lois qui permettent de lutter contre le racisme et la discrimination: «*L'ECRI considère capitale la pleine application de la Stratégie pour améliorer la condition des Roms en Roumanie à tous les niveaux et en collaboration avec les ONG et la société civile, afin que les Roms ne continuent pas d'être les victimes de sévères discriminations dans la société roumaine*¹³⁹⁵. »

La situation économique des Roms est, actuellement et malgré toutes les mesures prises à leur égard, encore très précaire. La majorité d'entre eux vit dans des conditions difficiles et reçoit des aides de l'Etat. Certains Roms vivent mieux, ont un petit commerce ou travaillent en usine et ne vivent pas forcément dans un quartier rom.

Nous allons maintenant analyser plus précisément la situation actuelle des femmes roms en Roumanie, afin de voir dans quelle mesure elle peut être également considérée comme préoccupante. En effet, les différentes études menées auprès d'elle prouvent que les femmes roms constituent l'un des groupes les plus vulnérables de la société roumaine, puisqu'elles souffrent d'une triple discrimination: elles sont femmes, roms, et en général pauvres. C'est le cas, par exemple de l'étude *Broadening the agenda. The status of Romani Women in Romania*¹³⁹⁶ effectuée récemment auprès de

¹³⁹³ *Ibid.*, p. 30

¹³⁹⁴ *Ibid.*, p. 29

¹³⁹⁵ *Ibid.*, p. 6

¹³⁹⁶ «*Le rapport démontre clairement et de façon convaincante que les femmes roms représentent la catégorie la plus défavorisée parmi la population roumaine à cause de la discrimination et de l'exclusion sociale qu'elles subissent, fondées*

femmes roumaines roms. Elaborée par des personnes elles-mêmes membres de la communauté rom auprès de femmes de différentes régions roumaines (en zone rurale et en ville), elle analyse la situation de 717 femmes roms entre 25 et 47 ans. Elle aborde le modèle de famille des Roms, l'éducation, les logements de la plupart de ces familles roms, ainsi que leur santé et les relations qu'elles ont avec le système de santé roumain. Les réponses des femmes roms interviewées permettent de se faire une idée un peu plus précise de leur vie quotidienne et des problèmes auxquels elles sont confrontées.

Les familles roms sont patriarcales. On doit le plus grand respect à la personne la plus âgée de la communauté, et les rôles attribués aux hommes et aux femmes sont très précis. 65% des femmes interrogées pensent qu'elles ont moins de droits que les hommes, considérés comme les chefs de famille. 79% d'entre elles aimeraient, semble-t-il, avoir plus de pouvoir de décision dans leur famille¹³⁹⁷.

L'homme est, pour 82% d'entre elles, la personne qui doit travailler, prendre des décisions concernant la famille ou des achats importants, tandis que la femme s'occupe, elle, de son foyer et des achats quotidiens du ménage¹³⁹⁸. 87% pensent que les tâches ménagères incombent aux femmes et passent, en moyenne, 7 heures par jour à effectuer des tâches domestiques et à s'occuper de leurs enfants¹³⁹⁹.

Elles se marient beaucoup plus tôt que les femmes roumaines non roms, mais se marient toutefois plus tard qu'il y a quelques années, à 17 ans en moyenne, et elles ont leur premier enfant vers 19 ans (Les femmes roumaines non roms se marient vers 26 ans en moyenne). Elles accordent encore beaucoup de valeur à la virginité, considérée comme signe de bonne éducation et un bien qu'elles apportent à leur foyer. Elles sont encore souvent mal vues, voire stigmatisées si elles ne restent pas vierges avant le mariage. Certains mariages sont « arrangés » par les familles des futurs conjoints, même si cela est de moins en moins fréquent. 83% des femmes interrogées considèrent que l'amour mutuel entre conjoints contribue au succès de leur union, 87% pensent aussi que la confiance mutuelle est un facteur important de réussite. 84% pensent qu'il est important d'avoir son propre logement et 79% pensent qu'il est important qu'un couple ait des revenus suffisants pour que le mariage fonctionne¹⁴⁰⁰. Lorsqu'une femme a des problèmes dans son couple et retourne dans sa famille, son mari doit payer une amende s'il veut qu'elle revienne et, en cas de séparation définitive, son ex-mari doit la dédommager financièrement¹⁴⁰¹.

sur leur origine, sexe et classe sociale», SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *Broadening the agenda. The status of Romani Women in Romania. A Research Report Prepared for the Roma Participation Program*, open Society Institute-Budapest, New York, 2006

¹³⁹⁷ *Ibid.*, p. 30

¹³⁹⁸ *Ibid.*, p. 40

¹³⁹⁹ *Ibid.*, p. 63

¹⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 36

¹⁴⁰¹ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.*

De nombreuses femmes roms sont femmes au foyer. Un rapport sur la situation des femmes roms en Roumanie, *Oberview of the Roma situation in Romania*, publié par l'organisation « Romanicriss », montre que 4 fois plus de femmes roms que de femmes non roms sont femmes au foyer. 37,1% des femmes roms ne travaillent pas¹⁴⁰². Quelques unes sont employées, mais elles ont, en général, beaucoup de mal à trouver un travail rémunéré. La femme a pourtant, comme le souligne Jean-Pierre Liegeois, un « rôle économique important, dans une relative indépendance, qui l'amène à assurer la subsistance quotidienne de la famille¹⁴⁰³. »

Lorsque la situation économique de la famille le requiert, les femmes roms cherchent un emploi saisonnier dans l'agriculture, ou comme femme de ménage, mais les emplois qu'elles trouvent sont en général précaires et ponctuels. Beaucoup de Roumains non roms ne veulent pas d'elles parce qu'elles sont roms et, comme nous l'avons vu, souvent très peu formées. Dans l'étude citée plus haut, 58% des femmes interrogées reconnaissent être plus discriminées parce qu'elles sont roms que parce qu'elles sont femmes¹⁴⁰⁴, lorsqu'elles sont à la recherche d'un emploi. On leur propose souvent un contrat uniquement verbal, elles ne cotisent pas à la sécurité sociale, travaillent dans des conditions assez précaires et sont relativement mal payées. 45,6% d'entre elles considèrent que les allocations familiales, pourtant assez modestes, constituent leur principale source de revenus¹⁴⁰⁵. Lorsque les conditions de vie de la famille sont très précaires, ce sont elles qui, parfois, partent mendier, afin d'obtenir, à court terme, les sommes nécessaires à la subsistance quotidienne. Les sommes recueillies leur permettent ainsi, au jour le jour, d'effectuer les achats de nourriture nécessaire afin de préparer les repas de la famille.

Quoi qu'il en soit, il faut souligner que les femmes roms ont, en général, une formation très limitée, ce qui leur porte préjudice lorsqu'elles recherchent un emploi. Une enquête effectuée en 1992 auprès de la population rom révélait que 86% des femmes interrogées n'avaient aucune qualification, contre 58% des hommes¹⁴⁰⁶. L'enquête plus récente effectuée auprès de femmes roumaines roms que nous avons évoquée précédemment montre que seulement 23% des femmes interrogées n'ont aucune formation (contre 15% chez les hommes), tendance plus prononcée chez les femmes qui vivent en milieu rural. Le pourcentage de femmes sans formation est 6 fois plus élevé chez les femmes roms que chez les

¹⁴⁰² *Oberview of the Roma situation in Romania*, report for the European Commission Consideration at the 2006 Country Report, chap.VII, Situation of women rights in Romania, www.romanicriss.org

¹⁴⁰³ LIEGEOIS, Jean-Pierre, *op.cit.*, p. 72

¹⁴⁰⁴ SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op.cit.*, p. 63-64

¹⁴⁰⁵ *Ibid.*

¹⁴⁰⁶ REYNIERS, Alain, *op.cit.*, p. 55

femmes non roms. Le pourcentage de femmes roms possédant une formation supérieure est 8 fois moins élevé que chez les Roumaines non roms.

Les rôles attribués aux hommes et aux femmes sont encore très traditionnels dans les familles roms, et les femmes, chargées de l'éducation des enfants, contribuent à les maintenir. Pourtant, contrairement à ce que l'on pense souvent, les familles roms, et en particulier les femmes, accordent beaucoup de valeur à l'éducation de leur enfants, même si parfois leurs possibilités d'avoir une bonne formation sont limitées et la frustration très grande par la suite. 70% des femmes interrogées pensent que l'enseignement proposé en Roumanie est bon, voire très bon¹⁴⁰⁷.

Selon une étude de l'Open Society Institute, 43,1% des enfants roms ont moins de 18 ans. 58,8% d'entre eux fréquentent l'école primaire, mais ils sont beaucoup moins nombreux ensuite¹⁴⁰⁸. Une autre étude révèle en effet que la population rom est jeune, mais que 25,6% des Roms de plus de 10 ans sont illettrés contre 2,6% chez les non roms. Encore 20,9 % des Roms de moins de 40 ans n'ont aucune formation (ils sont 0,8% dans la population non rom), mais on remarque toutefois que ce sont les Roms de plus de 40 ans les moins formés (26,3% d'entre eux contre 2,3% chez les non Roms)¹⁴⁰⁹. Les enfants roms vont peu à l'école maternelle, souvent trop chère pour les parents ou trop éloignée du domicile excentré des familles. Ils sont nombreux à l'école primaire, comme nous l'avons vu précédemment, mais peu terminent l'école secondaire (29,1% contre 64,2% chez les non roms) et très peu d'enfants roms font des études supérieures (0,16% contre 7% chez les non Roms)¹⁴¹⁰.

Les filles vont moins longtemps à l'école que les garçons. On considère en effet que l'école primaire est suffisante, puisqu'elles se marieront tôt et s'occuperont de leurs enfants. Lorsque, dans le cas contraire, elles continuent leurs études ou font une formation, leur orientation est souvent très sexuée: elles travaillent par exemple dans le domaine de la santé, de l'éducation ou dans l'industrie textile. Les garçons, eux, sont plus libres et plus indépendants et, en tant que futurs chefs de famille, on considère qu'ils doivent avoir un niveau d'études un peu meilleur, afin de trouver un travail leur permettant de subvenir aux besoins de toute la famille.

La femme rom est, comme le souligne Jean-Pierre Liegeois, « *chargée de l'éducation des enfants en bas âge, et de la fille jusqu'à son mariage, elle a un rôle éducatif de première importance pour assurer la survie du groupe*¹⁴¹¹. » Elle perpétue les traditions et les rôles attribués aux filles et aux garçons,

¹⁴⁰⁷ SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op.cit.*, p. 51

¹⁴⁰⁸ *International Comparative Dates set on Roma Education*, Open Society Institute, 26 June 2008

¹⁴⁰⁹ *Equal access to Quality Education for Roma, Vol.1, Monitorings Reports 2007 (Bulgaria, Hungary, Romania, Serbia)*, EU Monitoring and Advocacy Program / Education Support Program/ Roma Participation Program, Open Society Institute, 2007

¹⁴¹⁰ *Ibid.*

¹⁴¹¹ LIEGEOIS, Jean-Pierre, *op.cit.*, p. 72

mais elle est également un lien avec l'extérieur, et surtout le lien principal entre l'école et la famille rom. Dans 76% des cas c'est elle qui rencontre les enseignants de ses enfants (dans 15% des cas ce sont le père et la mère et dans 4% des cas seulement le père uniquement)¹⁴¹². Les mères aident leurs enfants à faire leurs devoirs, même si, parfois, dans certaines familles, c'est le père qui s'en occupe, car il a souvent un niveau d'études supérieur à celui de la mère.

Elles sont souvent conscientes (56% des femmes interviewées parlent de racisme à l'école¹⁴¹³) de la ségrégation dont souffrent leurs enfants à l'école. Elles revendiquent pour leurs enfants un enseignement égalitaire en classes mixtes et en roumain qui permet une meilleure intégration, et refusent les classes dans lesquelles sont regroupés uniquement des enfants roms. Cette pratique discriminatoire existe encore souvent: les enfants roms sont regroupés ensemble, mis au fond de la classe ou scolarisés dans des écoles spécialisées souvent destinées à des enfants handicapés et dont le niveau est nettement inférieur au leur¹⁴¹⁴.

La Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance dénonce, dans son *Troisième Rapport sur la Roumanie* publié en 2006, le fait que, même si de nombreuses mesures ont été prises pour faciliter la scolarisation des enfants roms, les préjugés ont la vie dure et ils souffrent encore parfois de discrimination¹⁴¹⁵.

Des enseignants d'origine rom et des médiateurs scolaires, eux aussi souvent d'origine rom, tentent de faire le lien entre les familles roms et les établissements scolaires: Ils «*aident les écoles à mieux intégrer les élèves roms*¹⁴¹⁶» dans le système scolaire roumain.

Les enfants roms sont habitués à vivre dans une famille élargie dans laquelle cohabitent plusieurs générations. Les enfants ne sont ainsi jamais seuls. Ils sont très protégés, très entourés et sont vite autonomes et pleins d'initiatives: «*La liberté d'initiative n'est pas synonyme de carence de contrôle [...] Le contrôle est global, il est celui du groupe [...] Il s'agit d'une éducation à l'indépendance et non d'un laisser-faire*¹⁴¹⁷. »

Leur entrée à l'école est ainsi parfois synonyme de contraintes, puisqu'ils doivent se plier à de nouvelles règles, souvent considérées comme arbitraires, mais leur scolarisation signifie également pour eux une ouverture aux changements de toute sorte que peut leur offrir l'institution scolaire: c'est

¹⁴¹² SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op.cit.*, p. 46

¹⁴¹³ *Ibid.*, p. 11

¹⁴¹⁴ *Equal access to Quality Education for Roma, op.cit.*

¹⁴¹⁵ *Troisième Rapport sur la Roumanie adopté le 24 juin 2006, op.cit.*, p. 23

¹⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 33

¹⁴¹⁷ LIEGEOIS, Jean-Pierre, *op.cit.*, p. 73

un premier pas vers l'intégration. L'école leur permet de vivre avec de nombreux enfants non roms, et d'obtenir une formation, afin de pouvoir vivre dans des conditions moins précaires.

Nous venons d'évoquer l'éducation des enfants roms en Roumanie. Il est important de souligner combien la maternité est importante dans les familles roms. Les femmes roms sont mères en moyenne 5 ans plus tôt que les femmes non roms, et 67% des femmes interrogées pensent qu'il est bon d'avoir 2 enfants, tandis que 36% en veulent plus de 2. Seules 7% d'entre elles désirent un seul enfant¹⁴¹⁸. Les jeunes mères roms sont très expérimentées, car elles entretiennent des liens très étroits avec leur propre mère et avec d'autres femmes de la famille.

Les femmes roms roumaines s'occupent de la santé de leurs enfants (dans 82% des cas, ce sont les mères qui emmènent les enfants chez le médecin), mais sont, elles, souvent en mauvaise santé. Elles ne disposent pas toujours d'une carte d'identité individuelle (car beaucoup ne possèdent pas de fiches d'état civil ou de certificats de naissance, souvent assez chers à obtenir), ce qui les exclut, comme environ 10% des Roumains roms, de l'accès aux soins en Roumanie¹⁴¹⁹.

On manque souvent d'informations précises sur les besoins et les priorités des femmes roms en matière de santé. Elles ne considèrent pas toujours que la prévention et le « planning familial » leur sont également destinés et manquent d'informations sur leurs droits. Elles ne sont pas toujours à jour de leurs vaccinations et sont peu suivies par des professionnels de la santé lors de leurs grossesses. En général, elles ne s'adressent à eux qu'en cas de problèmes et vont alors directement aux urgences des hôpitaux.

Un rapport de l'organisation espagnole « *Fundación Secretariado Gitano* » publié en 2009 a analysé également la santé des Roms de Bulgarie, République Tchèque, Grèce, Slovaquie, d'Espagne, du Portugal et de Roumanie. 659 foyers furent contactés, et environ 2616 personnes participèrent ainsi en Roumanie à cette étude. 834 femmes roms ont confirmé l'utilisation habituelle des services d'urgence des hôpitaux¹⁴²⁰. Il ressort également de cette étude que 12,2% de femmes roms à partir de 16 ans ne sont jamais allées chez le gynécologue, 34,1% n'y vont que pour un suivi de grossesse. 12,7% n'y sont pas allées depuis 3 ans, et 12% entre 1 et 3 ans. 19,3% d'entre elles sont allées les 6 ou 12 derniers mois qui précèdent l'enquête chez un(e) gynécologue et pour seulement 9,7% d'entre elles il ne s'est écoulé que quelques mois depuis leur dernière visite¹⁴²¹.

¹⁴¹⁸ SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op.cit.*, p. 38

¹⁴¹⁹ *Ambulance not on the way. The disgrace of health Care for Roma in Europe*, European Roma Rights Center, September 2006, p. 32

¹⁴²⁰ *Health and the roma community, analysis of the situation in Europe*, Fundación Secretariado Gitano(coord.), Health Area, 2009, p. 54

¹⁴²¹ *Ibid.*, p. 55

Par ailleurs, 88% des femmes roms interrogées par Laura Surdu pour son étude *Broadening the agenda. The status of Romani Women in Romania. A Research Report Prepared for the Roma Participation Program* connaissent les différents moyens de contraception qui existent, mais seulement 61,4% d'entre elles disent les utiliser. Beaucoup sont dans une situation économique précaire et elles ont recours à un avortement lorsqu'elles ne veulent pas d'autres enfants. Dans 43,7% des cas, c'est la femme qui prend la décision d'avorter, dans 44,9% des cas, c'est le couple¹⁴²². Nous verrons que le recours à l'avortement est une pratique très fréquente chez les femmes roms migrantes qui vivent en France et en Espagne dans des conditions parfois assez difficiles.

Rappelons-le, le poids de la tradition est encore important dans les familles roms et les femmes roms ne sont pas toujours entièrement libres de choisir leur propre contraception, comme le souligne le rapport *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique* de l'Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes. Ce rapport révèle également que « *la spécificité des relations entre sexes dans la communauté rom* », la pauvreté et la discrimination les rendent encore plus vulnérables que les femmes non roms à la violence conjugale, aux maladies mentales et aux abus de stupéfiants¹⁴²³. En ce qui concerne le problème de la violence conjugale, le fait que beaucoup de femmes roms ne travaillent pas et dépendent économiquement de leur mari permet de comprendre qu'elles n'osent pas toujours dénoncer leur conjoint¹⁴²⁴.

Les femmes roms roumaines se plaignent également de discrimination dans le système de santé public roumain: beaucoup racontent que la pratique du versement de sommes en sous-main pour obtenir de meilleurs soins ou pour pouvoir être soignées plus rapidement est encore très courante en Roumanie. 71% disent avoir été discriminées dans un centre de soins ou un hôpital¹⁴²⁵.

L'étude *Ambulance not on the way. The disgrace of health Care for Roma in Europe* évoque également la tendance assez répandue qui existe dans les hôpitaux roumains de séparer les patients roms des autres patients non roms dans des chambres collectives appelées « *gypsy-rooms* »¹⁴²⁶. Les patientes roms passent généralement les dernières, doivent attendre que les patientes non roms soient parties et doivent subir très souvent la violence verbale de certains professionnels de la santé: « *Selon les femmes roms, la séparation entre salles réservées aux Roms, d'une part, et aux blanches, d'autre*

¹⁴²² SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op.cit.*, p. 56

¹⁴²³ *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique*, Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes de l'Union Européenne, Haut Commissariat aux Minorités de l'OSCE, Division des Migrations et des Roms/Tsiganes du Conseil de l'Europe, 11 septembre 2003

¹⁴²⁴ *Ibid.*, p. 67

¹⁴²⁵ SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op.cit.*, p. 12

¹⁴²⁶ *Ambulance not on the way. The disgrace of health Care for Roma in Europe, op.cit.*

part, est fondée sur des motifs raciaux: les femmes roms sont dites "associables, indisciplinées, sales et voleuses" ¹⁴²⁷. »

La mauvaise santé des femmes roms roumaines est en relation étroite avec leurs conditions de vie. Elles vivent avec leur famille dans des logements vétustes d'une ou deux pièces (dans lesquelles logent entre 2 et 3 personnes). Souvent, ce sont de petites maisons éloignées du centre ville ou situées à la périphérie. Parfois, ce sont même des baraques illégales et insalubres situées dans des quartiers où les autorités locales n'interviennent plus et n'ont aucun programme de réhabilitation.

Ces logements ne disposent pas toujours d'eau courante (C'est le cas pour 94% des logements des femmes interrogées à la campagne. 82% des logements urbains n'en ont pas non plus). Le chauffage est un chauffage au bois ou au charbon dans 69% des cas, et 51% des foyers ne disposent pas de cuisine. A la campagne, 1,4% des foyers possèdent des toilettes, contre 16,1% en ville. 79% des foyers possèdent une télévision, mais seulement 20% ont une machine à laver, 35,3% un réfrigérateur, et 8,9% une voiture. Les femmes interrogées voudraient, elles, acquérir en priorité une machine à laver (66,7% d'entre elles), un réfrigérateur (41,1%) et une voiture (32,4%)¹⁴²⁸.

Beaucoup d'entre elles sont en effet conscientes que les conditions matérielles de leur famille sont précaires et, lorsqu'elles sont interrogées à ce sujet, 43,5% d'entre elles déclarent n'être « pas complètement satisfaites » de leur vie matérielle, contre 40,6% d'entre elles qui ne sont « pas vraiment satisfaites » et 13,5% « assez satisfaites ». Elles jugent leur vie de famille de façon plus mitigée, puisque 20,5% d'entre elles se déclarent « très satisfaites », 37,1% « assez satisfaites », 24,4% « pas vraiment satisfaites » et 17% « pas complètement satisfaites ».

Les femmes roms sont conscientes du fait que leur manque de formation leur porte préjudice, même si elles ne contestent pas radicalement les rôles traditionnels attribués aux hommes et aux femmes dans les familles roms. 60% d'entre elles affirment que leur manque d'éducation ne les satisfait pas. Les femmes jeunes, souvent plus formées, se déclarent au contraire en général « plus satisfaites » de leur vie. Il leur est plus facile de trouver un travail, malgré la discrimination dont elles font souvent l'objet¹⁴²⁹.

Peu de femmes roms participent à la vie politique de leur pays. Une minorité seulement (26% des femmes interviewées) s'engage: 11% dans des ONG, 8% dans des associations de parents d'élèves, et très peu dans des syndicats ou des partis politiques. Leur double condition de rom et de femme leur paraît une difficulté supplémentaire pour accéder à des postes de responsabilité au sein de ces organisations.

¹⁴²⁷ *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique, op.cit.*, p. 49

¹⁴²⁸ SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *op. cit.*, p. 66, 67

¹⁴²⁹ *Ibid.*, p. 37

En revanche, elles ne s'abstiennent pas lors d'élections qui ont lieu dans leur pays, et semblent aller voter. Lors des élections de 2004, 82% des femmes roms roumaines sont allées voter. Elles veulent encore, de cette façon, soutenir le cas échéant des politiques qui peuvent, à long terme, améliorer leurs conditions de vie¹⁴³⁰.

-Mesures prises en faveur de l'intégration des Roms

Nous avons évoqué la législation anti-discrimination qui existe depuis 2000 en Roumanie. Il existe également une loi en faveur de l'égalité des sexes et contre la discrimination envers les femmes, une loi contre la violence conjugale depuis 2003 et une contre le trafic d'êtres humains depuis 2001¹⁴³¹.

« The Decade of Roma Inclusion 2005-2015 », initiative lancée par la Banque Mondiale et l'« Open Society Institute » en 2005 et à laquelle quelques gouvernements d'Europe de l'Est dont le gouvernement roumain ont souscrit, doit permettre de favoriser l'intégration de la minorité rom. Ce plan prévoit d'améliorer l'éducation, la santé, et l'accès au logement des roms. Il est également prévu d'aborder ces problèmes en tenant compte de la triple discrimination dont souffrent les femmes roms¹⁴³².

Cette initiative souligne en effet qu'il est important d'élaborer des programmes qui tiennent compte de leur spécificité et les incluent réellement. Cela implique que les différentes institutions soient coordonnées, afin de pouvoir prendre des mesures concrètes qui améliorent leurs conditions de vie.

L'éducation est présentée comme un domaine primordial. Il ressort que pour obtenir des résultats il est important de former les enseignants et les différents membres de la communauté scolaire, afin que les enfants roumains roms, et plus particulièrement les filles roms, reçoivent la même éducation que les Roumaines non roms. De fait, le pourcentage de professeurs roms qui travaillent dans les établissements dans lesquels sont scolarisés la plupart des enfants roms est encore très insuffisant (0,18% des professeurs¹⁴³³), mais leur présence permet un travail régulier avec les familles, les poussant à inscrire leurs enfants à l'école.

Des médiateurs travaillent également depuis quelques années en collaboration avec les familles roms. Ils les aident à obtenir les papiers d'identité nécessaires à une inscription (En 2004, on comptait, à Bucarest, 20000 Roms sans papiers¹⁴³⁴) et les informent sur les démarches à suivre pour obtenir une

¹⁴³⁰ *Ibid.*, p. 13

¹⁴³¹ *Ibid.*

¹⁴³² *Ibid.*

¹⁴³³ *Equal access to Quality Education for Roma, op.cit.*, p. 387

¹⁴³⁴ *Ibid.*

bourse qui couvre une partie des frais de scolarité. Le programme « Pain et lait » (« bread and milk ») permet à de nombreux enfants roms de prendre un petit déjeuner à l'école. Beaucoup d'enfants roms qui vivent assez loin des établissements scolaires ne venaient en effet pas à l'école car leurs familles ne pouvaient pas payer les frais de restauration et de ramassage scolaires¹⁴³⁵.

Un autre point est souligné: Il ne suffit pas de lutter contre la discrimination à l'école, mais il faut également promouvoir la formation des filles, et celle de leurs mères. De fait, un certain nombre de mères roms encouragent leurs filles à poursuivre leurs études plus longtemps: « *De plus en plus, les femmes roms se rendent compte que l'éducation est la clef de leur avenir, dans la mesure où elle peut leur donner les moyens de s'affirmer*¹⁴³⁶. » Les filles roms (qui ont été scolarisées) ont une meilleure formation qui leur permet de trouver plus facilement un travail et se marient par conséquent plus tard. Elles ont accès à plus de programmes de prévention. Cela permet de changer peu à peu certaines pratiques préjudiciables à leur santé. Des programmes d'éducation à la santé et d'éducation sexuelle peuvent être ainsi mis en place, afin d'améliorer la santé des femmes roms et de leurs filles.

Nous l'avons signalé, les femmes roms ont des problèmes de santé spécifiques. S'ils sont détectés rapidement, des mesures adéquates réellement susceptibles de les aider peuvent être prises. Un projet a vu le jour depuis quelques années en Roumanie. Il s'agit de former des femmes roms afin qu'elles deviennent « médiatrices de santé »¹⁴³⁷) et servent d'intermédiaires entre leur communauté et les services et les professionnels de la santé.

Les médiatrices ont ainsi un rôle plus important dans la vie publique puisque ce projet permet à certaines d'entre elles d'avoir un travail et une plus grande visibilité au sein de leur communauté. L'expérience est souvent positive et beaucoup voudraient les intégrer dans les services de santé. Elles travaillent en collaboration avec les services sociaux et interviennent dans leur propre communauté, sont ainsi plus à même d'évaluer les besoins sanitaires des femmes roms. Elles participent à des campagnes de prévention, de vaccination, interviennent également auprès des maris. Il est en effet très important de sensibiliser ces derniers aux besoins de leur femme en matière de santé. Elles se sentiront ainsi plus épaulées et plus libres de prendre les décisions qu'elles croient justes: « *Beaucoup de ces mesures exigent de ces femmes une prise de conscience et un certain degré d'autonomie pour admettre que leur santé doit prendre le pas sur les besoins de la famille et de la communauté*¹⁴³⁸. »

Toutes les études arrivent à la même conclusion: Il est important que les femmes roms se soumettent à des contrôles de santé réguliers et préventifs effectués par des professionnels, qu'il s'agisse de

¹⁴³⁵ *Ibid.*, p. 368

¹⁴³⁶ *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique, op.cit.*, p. 86

¹⁴³⁷ *Ambulance not on the way, op.cit.*, p. 75

¹⁴³⁸ *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique, op.cit.*, p. 55

vaccinations, de suivis de grossesse, de maladies psychologiques ou de contraception. Cela peut beaucoup améliorer leur accès aux soins et leur éviter de s'adresser uniquement aux services d'urgence des hôpitaux.

L'un des points mis en avant est que le personnel sanitaire et hospitalier doit être formé correctement, afin d'éviter les réactions de rejet et d'ignorance qui, très souvent, existent encore dans le système de santé roumain à l'encontre des Roms. Des professionnels correctement formés, plus informés et qui travaillent en collaboration avec une médiatrice de santé s'engagent plus facilement dans des campagnes de prévention destinées à la communauté rom et travaillent de façon plus spécifique avec elle.

Enfin, le dernier point, le plus important est que des mesures doivent être prises pour favoriser l'emploi des femmes roms. Il est conseillé de tenir compte, lors de l'élaboration de ces programmes, de la spécificité des femmes roms et améliorer leur formation. Des aides sont prévues pour les employeurs qui engagent des femmes roms. Un système de microcrédits peut aider ces femmes à monter leur propre entreprise ou un petit commerce. Il apparaît fondamental que l'agence pour l'emploi roumaine puisse les informer correctement sur les différents programmes de formation et les possibilités professionnelles qui s'offrent à elles.

Un travail approfondi sur le terrain (il pourrait s'agir d'une étude précise qui porterait uniquement sur les femmes roms et tiendrait compte à la fois de leur appartenance ethnique et de leur condition de femme) en collaboration avec des médiateurs culturels (parfois déjà présents dans le domaine de la santé ou dans les établissements scolaires), permettrait de connaître réellement les besoins spécifiques des femmes roms, gagner leur confiance et les encourager à participer de façon active à l'élaboration de mesures concrètes visant à améliorer leur vie quotidienne.

Les femmes roms roumaines participent peu, nous l'avons vu plus haut, à la vie politique de leur région ou de leur ville, c'est pourquoi une proposition intéressante consiste à introduire des quotas sur les différentes listes électorales, afin de faciliter la présence d'un minimum de femmes et de personnes appartenant à des minorités¹⁴³⁹. Il convient également de mettre en place des campagnes de sensibilisation efficaces qui entraînent une plus grande participation des femmes roms dans le monde associatif et politique, afin qu'elles puissent faire enfin entendre leur voix dans la société roumaine.

¹⁴³⁹ *Overview of the Roma situation in Romania, op.cit.*

Cette analyse de la situation des femmes roms en Roumanie n'est pas exhaustive, mais elle nous permet ainsi de mieux comprendre pourquoi certains Roms choisirent, il y a quelques années, de quitter la Roumanie, afin d'améliorer leurs conditions de vie. En effet, de nombreux Roms roumains vivent actuellement dans différents pays d'Europe, dont l'Espagne et la France. Bon nombre d'entre eux sont des femmes et des enfants.

Nous rappellerons brièvement les principales étapes de la migration des femmes roms roumaines en Europe, avant d'évoquer plus longuement leur situation migratoire en Espagne et en France.

V.1.2. L'émigration vers l'Espagne et la France

L'histoire des Roms fut souvent ponctuée de périodes de voyages ou d'errance à travers le monde. De nombreux Roms s'installèrent au XIV^{ème} siècle dans toute l'Europe: en 1348 en Serbie, en 1416 en Transylvanie. Les Roms furent condamnés à l'esclavage en Roumanie, esclavage qui dura jusqu'en 1855. En Allemagne, on note leur présence en 1417 à Lüneburg, et en 1419 en France. Des Roms s'installèrent également en 1425 en Espagne. L'immigration rom vers l'Angleterre, l'Ecosse, la Scandinavie eut lieu au XVI^{ème} siècle. De nombreux Roms émigrèrent en Amérique au XVII^{ème} siècle comme beaucoup d'Européens¹⁴⁴⁰.

Les Roms vécurent en Espagne en toute liberté à l'époque musulmane. Après la Reconquête, de nombreuses lois furent adoptées, afin de forcer leur assimilation (la première loi anti-gitane, la *Real Pragmática*, date de 1499¹⁴⁴¹). En France, la première répression officielle date de 1539 : ils furent expulsés de Paris.

A partir de 1860, de nombreux Roms qui vivaient en Europe de l'est partirent vers l'Ouest de l'Europe¹⁴⁴². Après la Seconde Guerre mondiale et la persécution dont ils furent victimes (entre 500000 et 600000 Roms moururent), les Roms devinrent plus sédentaires. En Roumanie, beaucoup travaillèrent, nous l'avons vu, dans les entreprises d'Etat.

¹⁴⁴⁰ RODRÍGUEZ SANTACRUZ, Unai / GARATEA, Leire, *La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Biskaia*, Asociación gitana Klæ Dor Kayito, Gerrickagoitia, Bilbao, 2004

¹⁴⁴¹ *Ibid.*

¹⁴⁴² ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa oriental?, Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía, Córdoba, febrero de 2005, p. 3

De nouvelles vagues d'émigration eurent lieu au début des années 60 : de nombreux Roms quittèrent la Yougoslavie pour l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie ou la France. Cette immigration plutôt économique continua dans les années 70.

L'immigration des Roms roumains vers la France (traitée ici à titre d'exemple comparatif avec la situation espagnole) débuta bien avant l'immigration vers l'Espagne, C'est pourquoi j'ai choisi de l'évoquer en premier.

1. L'émigration vers la France

Les Roms roumains furent victimes, nous l'avons vu, de nombreuses discriminations pendant la dictature de Ceaușescu. Au début des années 80, quelques familles roms quittèrent le pays et partirent pour l'Allemagne ou la France. Alain Reyniers évoque, dans son article déjà cité « Migrations tsiganes de Roumanie », les premières arrivées de familles roms roumaines en France en 1981/82, et en 1987/88, avant même la chute du régime de Ceaușescu.

Certains fuyaient la « *discrimination ethnique* »¹⁴⁴³ qu'ils subissaient en Roumanie, d'autres voulaient simplement améliorer leurs conditions de vie. Ils demandaient l'asile politique dans les pays d'accueil, asile qui leur était en général accordé sans trop de difficultés puisqu'ils arrivaient de Roumanie, pays connu pour la brutalité de son régime politique. La France ne fut pas, à cette époque, le seul pays d'accueil. Bon nombre de Roms roumains ont immigré, surtout à partir de 1989, vers l'Allemagne. Ce pays a accueilli entre 1989 et 1991 environ 140000 Roumains, dont 21000 Roms et 35000 Roumains d'origine allemande, mais de nombreux Russes, Polonais et Hongrois d'origine allemande ont également immigré vers la République Fédérale d'Allemagne à cette époque (On utilise, à leur sujet, le terme allemand « *Aussiedler* »¹⁴⁴⁴.)

En France, 3312 Roumains avaient, selon les chiffres avancés par Alain Reyniers, demandé l'asile politique en 1990, et 2486 le firent en 1991. Ces chiffres ne permettent cependant pas de savoir combien de Roms faisaient partie de ces demandeurs d'asile. Entre 1991 et 1993, quelques groupes de Roms furent recensés en France, on estimait alors leur nombre à environ 1500¹⁴⁴⁵. Plusieurs centaines de Roms roumains vivaient à Roubaix en novembre 1991, une cinquantaine à Toulouse fin 1992. On a recensé à cette époque également entre 800 et 1000 Roms roumains à Nanterre. D'autres se

¹⁴⁴³ REYNIERS, Alain, *op.cit.*, p. 57

¹⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 58, 59

¹⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 58

sont installés dans la région parisienne. En 1993, des familles roms roumaines arrivèrent en Alsace et en Lorraine après avoir passé quelque temps en Allemagne, et d'autres se sont dirigées vers la région lyonnaise¹⁴⁴⁶.

La majorité des familles roms qui ont immigré en France se sont donc installées dans le Val de Marne (on compte plusieurs centaines de familles à Orly, Choisy-le-Roi, Créteil, Saint-Maur...), la Seine-Saint-Denis (une vingtaine de familles roms vivent à Montreuil, une trentaine de personnes se sont installées à Saint-Denis...), à Aubervilliers, Gennevilliers.

D'autres vivent, nous l'avons vu, dans la région lyonnaise (L'étude *Hors d'ici ! Anti-tsiganisme en France* publiée en 2005 par le Centre Européen pour les Droits de l'Homme recense environ 550 Roms, dont 253 enfants dans un camp rom près de Lyon¹⁴⁴⁷). D'autres familles roms vivent à Saint-Etienne, à Marseille et à Nantes (où l'on compte environ 10 familles)¹⁴⁴⁸.

La sociologue Dana Deminescu avance, dans un article paru en 2005 dans le quotidien *Le Monde*, le chiffre de 3000 à 4000 Roms roumains vivant en France. Le *Rapport 2006* du « Collectif national droits de l'Hommes Romeurope » créé en 2000 évalue également la population rom roumaine en France en 2006 à moins de 10000 personnes: « *les Roms migrants présents en France, essentiellement d'origine roumaine et bulgare [...] toujours estimés à quelques milliers*¹⁴⁴⁹. »

2. L'émigration vers l'Espagne

L'immigration vers l'Espagne est plus récente. Elle s'inscrit dans le cadre de l'immigration roumaine en général, et a des raisons essentiellement économiques (recherche d'un emploi plus stable et mieux rémunéré, système de protection sociale plus développé...). L'Espagne est également perçue par les Roms comme un pays plus tolérant. A la chute de Ceaușescu, certains Roms roumains ont ainsi demandé l'asile politique¹⁴⁵⁰ en Espagne (j'en ai parlé dans la quatrième partie de ce travail).

Certains Roms roumains émigrent quelques années, et désirent rentrer ensuite en Roumanie. D'autres sont musiciens et voyagent dans toute l'Europe afin de gagner leur vie grâce à leur musique. Miguel

¹⁴⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁴⁷ *Hors d'ici ! Anti-tsiganisme en France*, Centre Européen pour les droits des Roms, Série des rapports pays, n°15, novembre 2005, p. 272

¹⁴⁴⁸ *Rapport 2005 sur la situation des Roms migrants en France*, Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

¹⁴⁴⁹ *Rapport 2006*, Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, juin 2007, p. 9

¹⁴⁵⁰ MACIA LEÓN, Almudena, «Gitanos europeos ¿Ciudadanos de tercera?», migraciones.urg.es/congreso2011/libroacta/Mesa9/012/_Macia.pdf

Pajares souligne, dans son ouvrage *Inmigrantes del Este*, que les Roms roumains qui immigreront sont, en général, des personnes qui ont pu rassembler la somme nécessaire pour le voyage ou qui ont des parents ou des amis déjà installés en Espagne. Les familles les plus démunies ne peuvent en général pas se permettre de telles dépenses:

*Para adentrarnos en la especificidad de la inmigración gitana rumana hay que empezar señalando que los gitanos más marginados no tienen, en general, capacidad para emigrar. Es bien sabido, y aquí ya se ha apuntado, que, en cualquiera de las sociedades en las que la emigración es un componente importante, no son los más pobres los que emigran. Así ocurre también en Rumania. Los gitanos que viven en barrios marginados y en situaciones de absoluta pobreza no se plantean la opción migratoria como salida de tal situación. Emigran los gitanos pertenecientes a determinados grupos que ya tienen establecidos ciertos canales migratorios*¹⁴⁵¹.

Traditionnellement, les Roms roumains partaient de Roumanie, passaient par la Pologne, l'Allemagne et la France, avant d'entrer en Espagne. Ils venaient également de Roumanie en passant par l'Autriche, l'Italie, et la France. Depuis 2001/2002, ils viennent directement de Roumanie et entrent en Espagne essentiellement par la Catalogne¹⁴⁵². Beaucoup s'installent en Catalogne, mais d'autres résident dans la C.A. de Madrid, en Andalousie, et au Pays basque (ces dernières ne sont pas des régions dans lesquelles l'immigration roumaine est la plus importante).

En 1992, on dénombrait environ 500 Roms en Espagne¹⁴⁵³. Environ 500 personnes dont 200 enfants furent recensées à Madrid à la fin des années 90. Elles avaient installé en 1998 un camp sur un terrain vague, d'où elles furent expulsées en juillet 1999. Certaines partirent alors pour Alicante ou Valence.

En 2005, 4 camps de Roms roumains d'environ 100 personnes chacun existaient à Madrid. Ils étaient gérés par la Croix Rouge espagnole et l'ACCEM, association espagnole catholique des migrations (« *Asociación Comisión Católica Española de Migraciones* »), comme nous le verrons un peu plus loin¹⁴⁵⁴.

L'étude *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya* publiée en 2006 par le Gouvernement régional catalan, et dont l'un des objectifs est d'analyser de façon détaillée la situation des Roms

¹⁴⁵¹ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 143

¹⁴⁵² *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya*, *op.cit.*, p. 63

¹⁴⁵³ REYNIERS, Alain, *op.cit.*, p. 59

¹⁴⁵⁴ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 141

originaires de l'est de l'Europe en Catalogne¹⁴⁵⁵, nous montre que *l'immigration* de Roms roumains est assez importante dans cette région. L'étude de Miguel Pajares nous donne également des informations précises sur cette immigration: Entre 2000 et 2002, de nombreux Roms sont arrivés en Catalogne, parfois en provenance de Madrid ou de Valence. Les Roms roumains constituent environ 5% de l'immigration roumaine en Catalogne et ne semblent pas être plus de 3000 dans cette région vers 2005¹⁴⁵⁶.

La communauté roumaine rom installée dans la région de Barcelone se trouve essentiellement à Badalona, l'Hospitalet de Llobregat, Santa Coloma de Gramenet où vivent de 51 à 300 familles roms, comme nous le montre le rapport du Gouvernement catalan. D'autres familles roms vivent à Sabadell, Tarragona, Deltebre, Tortosa et Amposta (entre 11 et 50 familles). Les municipalités de Mollet, Cornellà de Llobregat, Sitges, Valls et Tàrraga accueillent en moyenne de 1 à 30 familles roms¹⁴⁵⁷.

Beaucoup se déplacent à l'intérieur de cette région pour des raisons professionnelles ou pour retrouver des parents, pour assister à des cérémonies religieuses ou des fêtes. Ils se déplacent, en général, beaucoup plus qu'en Roumanie.

A Barcelone, de nombreux Roms vivent dans les quartiers de Nou Barris, Horta-Guinardó, San Martí, San Andreu, Sants-Montjuic. A Badalona, la majorité des Roms roumains vivent dans le quartier de San Roc depuis 2001¹⁴⁵⁸.

De nombreux Roumains, Roms et non Roms vivent également au Pays Basque espagnol, en Biscaye, comme le montre l'étude *La comunidad gitana Rroma inmigrante de Europa del Este asentada en Bizkaia* menée de juin à décembre 2003. Selon les données dont disposent les auteurs de cette étude, dans 49 municipalités des 111 étudiées vivent des immigrés de l'est, et dans 46 d'entre elles ce sont des immigrés roumains, les 3/4 d'entre eux étant Roms. La majorité vit dans la région de Bilbao, Getxo, Galdakao et Gernika¹⁴⁵⁹.

La province andalouse de Cordoue accueille depuis 2003 des immigrés roumains roms. La communauté immigrée la plus importante de cette région est la communauté équatorienne, mais de nombreux Roumains roms se sont installés depuis 2003 à Cordoue: en 2003, une vingtaine de Roms roumains vivaient dans cette ville¹⁴⁶⁰. L'association espagnole *Pro Derechos Humanos de Andalucía* auteure d'une étude sur la présence de Roms dans la région recense 150 Roms roumains expulsés en août 2004 et une quarantaine de personnes expulsées, elles, en novembre de la même année. A la fin

¹⁴⁵⁵ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.*, p. 25

¹⁴⁵⁶ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 144

¹⁴⁵⁷ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.*, p. 66

¹⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 65

¹⁴⁵⁹ RODRÍGUEZ SANTACRUZ, Unai / GARATEA, Leire, *La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Biskaia, op.cit.*

¹⁴⁶⁰ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa oriental?, *op.cit.*, p. 13

de l'année 2004, on compte environ 72 personnes roms à Cordoue ¹⁴⁶¹ et entre 3000 et 3500 Roms roumains dans toute l'Espagne¹⁴⁶² .

Une étude récente sur l'immigration roumaine en Espagne publiée en 2008 évalue pour sa part la population rom roumaine à environ 25000 personnes (environ 3,4 % de l'immigration roumaine en Espagne)¹⁴⁶³ .

Nous allons analyser maintenant leurs conditions de vie dans ces deux pays.

V.1.3. Conditions de vie des Roumains roms en Espagne et en France

Les Roms qui ont immigré en Espagne ont dû, comme la majorité des Roumains non roms, régulariser leur situation administrative (cela surtout avant 2007), rechercher un travail et un logement. Cependant, les Roms doivent vaincre des obstacles supplémentaires: Ils sont, nous l'avons dit, souvent moins formés que leurs compatriotes non roms, ce qui entrave beaucoup leur recherche d'un travail. Mais leurs principales difficultés sont souvent liées à l'image des Roms qui circule dans l'opinion publique des pays d'accueil (nous y reviendrons plus en détail dans la sixième partie de ce travail lors de l'analyse du corpus journalistique). Les Roms ont mauvaise presse, l'image que l'on a d'eux est souvent assez négative, et ils sont très vite victimes de réactions de rejet. Il leur est ainsi encore plus difficile de trouver un logement ou un travail, ce qui ralentit l'obtention de titres de séjours etc.

Les femmes roms, nous allons le voir maintenant, sont encore plus vulnérables que les hommes: l'expérience migratoire les confine souvent dans une situation sociale encore plus précaire qu'en Roumanie. Elles sont étrangères, roms, peu formées, ce qui rend leur intégration dans les pays d'accueil un peu plus difficile que celles d'autres Roumaines.

¹⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 15

¹⁴⁶² *Ibid.*, p. 5

¹⁴⁶³ TAMAMES, Ramón (coord.), *op.cit.*

1. Situation administrative

-En Espagne

Nous avons vu que beaucoup de Roms arrivèrent juste après la chute du régime de Ceaușescu et demandèrent l'asile politique. Il ne fut plus possible, ensuite, d'obtenir ce statut et ils devaient obtenir un visa d'entrée. Entre 2002 (lorsque le visa d'entrée fut supprimé) et 2007, date de l'adhésion officielle de la Roumanie dans la Communauté Européenne, comme ce fut le cas pour leurs compatriotes non roms, beaucoup de Roms roumains se retrouvèrent en situation irrégulière s'ils dépassaient les délais autorisés de séjour (90 jours maximum). Ils ne pouvaient pas ensuite obtenir une autorisation de travail, le statut de touriste ne leur donnant pas le droit de travailler. Certains, cependant, purent obtenir une autorisation de travail, régulariser ensuite leur situation administrative et obtenir un titre de séjour.

En revanche, on peut souligner le fait que les Roms ont été, indépendamment de leur situation administrative, très nombreux à s'inscrire sur les registres des mairies espagnoles. En effet, les Roms immigrèrent essentiellement en famille (et s'inscrivent en cela dans l'immigration roumaine générale). D'autres parents, déjà installés en Espagne, les orientent rapidement et les encouragent à faire cette démarche. Le fait de s'inscrire sur les registres des mairies permet de scolariser ceux-ci immédiatement et leur donne droits aux soins dans les centres de la Sécurité Sociale espagnole:

Los gitanos rumanos se empadronaban pronto, probablemente porque venían con hijos pequeños, pero también porque al tener una red social fuerte se enteraban enseguida de la conveniencia del empadronamiento (especialmente para la atención sanitaria de los menores)¹⁴⁶⁴.

La situation des Roumains a changé depuis le 1^{er} janvier 2007 et les Roms roumains sont officiellement devenus, au même titre que leurs compatriotes non roms, des citoyens européens à part entière. Nous verrons à la fin de cette cinquième partie que ce n'est pas toujours aussi simple et qu'ils se heurtent encore à de nombreux problèmes administratifs.

Qu'en est-il de leurs compatriotes qui ont immigré en France ?

¹⁴⁶⁴ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 156

-En France

L'immigration roumaine est peu nombreuse en France. Pourtant, l'immigration rom semble être « plus visible ». Jusqu'à l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne en 2007, la situation administrative des Roumains roms fut longtemps très semblable à celle de leurs compatriotes non roms. Certains bénéficiaient du droit d'asile ou avaient fait une demande d'asile encore en cours d'instruction, d'autres possédaient un titre de séjour et étaient en règle. Cependant, beaucoup de Roms roumains vivaient en situation irrégulière en France pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut. Leur situation était donc, en cela, semblable à celles des Roms en Espagne. (Demandes de droit d'asile rejetées, dépassement des délais autorisés de séjour, retrait du titre de séjour après une condamnation, entrée clandestine sans passeport ni visa....)¹⁴⁶⁵.

En France, on remarque pourtant une recrudescence des expulsions de ressortissants roumains – souvent des Roms– en 2003 et 2004. Selon les informations contenues dans l'article « Les Roms ont défilé pour la première fois contre la répression » paru dans *le Monde* en juillet 2004, les expulsions de Roumains en situation irrégulière, en majorité Roms, ont augmenté de 66%¹⁴⁶⁶ en 2003. En 2002, 1254 Roumains en situation irrégulière furent reconduits à la frontière. Ils furent 2091 en 2003 et 760 pendant les premiers mois de 2004. Beaucoup d'entre eux étaient Roms.

Le collectif Romeurope dénonce une amplification des mesures répressives qui frappent les Roms roumains migrants à partir de 2006, et donc juste avant l'adhésion de la Roumanie dans la Communauté Européenne:

*Les obstacles se sont multipliés pour restreindre les possibilités de régularisation de leur séjour et, par voie de conséquence, un accès au travail et aux ressources. Les adhésions de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union Européenne, prévues au 1^{er} janvier 2007, avec une libre circulation de leurs ressortissants au sein de l'Union, ont, au contraire conduit de manière absurde à multiplier les procédures d'expulsions du territoire. Les Roms ont ainsi été les boucs émissaires d'une politique d'apparence et les victimes faciles d'un harcèlement public indigne*¹⁴⁶⁷.

¹⁴⁶⁵ *Rapport 2005*. Collectif National Droits de l'Homme / Romeurope,

¹⁴⁶⁶ BISSEL, Bertrand, « Les Roms ont défilé pour la première fois contre la répression », *le Monde*, 20 juillet 2004

¹⁴⁶⁷ *Rapport 2006*, Collectif National Droits de l'Homme / Romeurope, juin 2007, p. 9

Les Gouvernements français et roumain avaient signé un accord en août 2002, accord qui prévoyait le renvoi en Roumanie de tous les citoyens roumains se trouvant en situation irrégulière en France¹⁴⁶⁸. Les expulsions du territoire français se firent de plus en plus nombreuses et la police française a procédé à des reconduites collectives à la frontière.

La Ligue des Droits de l'Homme et l'organisation Médecins du Monde avançait, en mai 2003, les chiffres de 1500 personnes évacuées et rappelait qu'entre 100 et 120 personnes furent placées en centres de rétention et environ 30 personnes renvoyées en Roumanie¹⁴⁶⁹. Une circulaire du 21 février 2006 « *relative aux conditions d'interpellation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français* » autorise les interpellations dans les préfectures, les centres d'hébergement, les associations, les hôpitaux¹⁴⁷⁰.

Par ailleurs, si certaines familles roms roumaines ne peuvent pas justifier de ressources suffisantes (les autorités s'appuient dans ce cas sur l'article 5c des accords de Schengen qui fixe les ressources minimales à 500 euros), elles sont arrêtées et envoyées directement dans un centre de rétention, même si elles possèdent un passeport en cours de validité et sont en France depuis moins de trois mois. Les juges décident souvent de leur maintien en rétention jusqu'à leur expulsion, puisque, en général, un « Arrêt préfectoral de reconduite à la frontière » (APRF) est dicté et les ressortissants roumains sont renvoyés en Roumanie accompagnés par de nombreux fonctionnaires de police. Environ 6000 Roumains, dont une grande majorité de Roms, ont ainsi été expulsés à partir de l'été 2006¹⁴⁷¹.

Les forces de l'ordre effectuent également souvent des contrôles d'identité dans les camps roms. Ils procèdent officiellement à « *L'élucidation de faits de délinquance justifiant une commission rogatoire* » et arrêtent parfois des personnes qui, le plus souvent, seront relâchées quelques heures plus tard.

Une troisième procédure leur permet également d'effectuer de nombreuses arrestations dans les camps des Roms roumains, comme le dénonce le collectif Romeurope qui considère ces contrôles comme des abus de droit et un véritable « harcèlement »:

Une troisième procédure a également été utilisée, plus complexe à dénoncer. L'apparence est identique: les forces de l'ordre arrivent au petit matin et encerclent le terrain. Mais elles

¹⁴⁶⁸ *Hors d'ici! Anti-tsiganisme en France, op.cit.*, p. 299

¹⁴⁶⁹ *Les Roms, dossier de presse*, Médecins du Monde / Ligue des Droits de l'Homme, 12 mai 2003, www.medecinsdumonde.org

¹⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 9

¹⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 9-13

*procèdent ensuite au contrôle systématique d'identité et à la fouille des caravanes, cela dans le cadre officiel d'une commission rogatoire, comme on peut l'apprendre à posteriori, la population n'étant souvent pas informée de cette procédure. Des arrestations suivent parfois très nombreuses*¹⁴⁷².

Les Roms en situation irrégulière sont ensuite reconduits à la frontière. Certains Roms roumains déposent des dossiers de régularisation. Il s'agit de dossiers pour « régulariser les parents étrangers d'enfants scolarisés » en France. Cependant, comme la plupart des Roms roumains ne peuvent rester que trois mois en France comme touristes (et sont donc souvent obligés de faire des allers et retours entre la France et la Roumanie pour être en règle dans leur pays et dans le pays d'accueil), ils ne peuvent pas justifier d'une présence continue sur le territoire national et leurs dossiers sont massivement rejetés.

Le rapport *Hors d'ici ! Anti-tsiganisme en France* publié en 2005 dénonce également les déportations collectives, jugées illégales (l'article 4 du protocole de la Convention Européenne des Droits de l'Homme interdit les déportations collectives)¹⁴⁷³.

Un programme de rapatriement des Roms roumains a été également mis en place en 2003 par le Ministère de l'Intérieur et l'Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations (ANAEM). Une aide au retour est proposée aux ressortissants roumains et s'élève à 154 euros par adulte et 45 euros par enfant¹⁴⁷⁴.

Le collectif Romeurope dénonce la pratique de ces « retours volontaires » proposés par l'Etat et mis en place par l'intermédiaire de l'ANAEM. Le suivi des familles qui acceptent de rentrer en Roumanie n'est pas véritablement organisé en collaboration avec le gouvernement roumain. On leur propose les sommes citées plus haut, et parfois jusqu'à 3600 euros si elles peuvent « *présenter un projet économique*¹⁴⁷⁵. »

A leur arrivée, les familles concernées ne touchent, le plus souvent que l'allocation de 154 euros par adulte et ne trouvent pas toujours un logement et du travail dans leur pays.

¹⁴⁷² *Ibid.*, p. 11

¹⁴⁷³ *Hors d'ici ! Anti-tsiganisme en France, op.cit.*, p. 300

¹⁴⁷⁴ HERZOG, Stéphane / LO VERSO, Fabio, « Paris accélère les expulsions avant la trêve d'hiver », *Le Grand Soir. Journal militant d'information alternative*, 11 novembre 2007, www.legrandsoir.info

¹⁴⁷⁵ *Rapport 2006*, Collectif National Droits de l'Homme / Romeurope, juin 2007, p. 16

Depuis 2007, les ressortissants roumains bénéficient de la libre circulation des citoyens européens dans les autres pays de la Communauté Européenne, mais ils sont soumis, comme en Espagne, à une période de « régime transitoire » pouvant aller de 2 à 7 ans et ils doivent solliciter une autorisation de travail et posséder un titre de séjour¹⁴⁷⁶. Cependant, on remarque que de nombreuses expulsions et des renvois à la frontière continuent à avoir lieu dont les premières victimes sont souvent les Roms roumains migrants installés en France. Les autorités procèdent à de nombreuses arrestations collectives, comme le dénonce, une fois encore, le collectif Romeurope:

Le CNDH Romeurope en dénonce les coûts et l'inutilité, les ressortissants des pays, qui sont depuis le 1^{er} janvier 2007 entrés dans l'Union européenne, ayant le droit de revenir dans les jours qui suivent leur renvoi¹⁴⁷⁷.

La situation administrative des Roms roumains est, comme nous venons de le voir, parfois assez difficile, malgré leur statut de citoyen européen depuis le 1^{er} janvier 2007. Leur accès au logement et au travail dans les pays d'accueil reste également assez difficile.

En France, les associations qui travaillent avec les Roms roumains immigrés constatent que bon nombre de familles roms souhaitent la scolarisation de leurs enfants. Parfois, celle-ci se révèle pourtant une démarche difficile à réaliser. Les familles roms qui vivent dans des campements ou des logements illégaux n'obtiennent pas toujours le certificat de domiciliation dont elles ont besoin, entre autres, pour pouvoir inscrire les enfants à l'école. Les mairies refusent assez souvent d'inscrire les enfants roms à l'école si les parents ne possèdent pas ce document. Parfois, une association leur établit un certificat de domiciliation administrative, mais le siège de l'association en question est parfois éloigné du campement où vit la famille rom. Les enfants sont inscrits d'office dans un établissement scolaire proche du siège officiel de l'association, ce qui les oblige à de longs déplacements quotidiens. Ils peuvent faire également une démarche auprès d'associations agréées ou auprès des centres communaux d'action sociale (CCAS), afin d'obtenir une domiciliation administrative.

Nous avons vu dans la troisième partie de ce travail que la recherche d'un logement en Espagne est, pour la plupart des immigrés, souvent semée d'embûches. Elle est également synonyme de logements

¹⁴⁷⁷ Rapport 2006, Collectif National Droits de l'Homme / Romeurope, juin 2007, p. 2

plus anciens, parfois vétustes, ou de colocation. Les Roumains roms ne font pas exception à la règle. Ils seront cependant souvent en butte à des difficultés supplémentaires, comme nous allons le voir maintenant.

2. Logement

-En Espagne

Les Roumains roms immigrent en famille. Leur arrivée en Espagne est l'une des étapes d'un projet migratoire de type familial précis: une famille assez élargie arrive en Espagne, afin d'y travailler pendant un certain temps. Elle économise beaucoup pour pouvoir envoyer régulièrement de l'argent en Roumanie. Certaines familles aimeraient, au retour, devenir propriétaire d'un logement dans leur pays d'origine (comportement, en cela, semblable à de nombreux compatriotes non roms, si ce n'est le nombre plus élevé de personnes qui immigrent ensemble dans une famille rom).

En Espagne, ils s'installent dans les régions dans lesquelles ils trouvent un emploi, et n'hésitent pas à changer de ville ou de région selon les possibilités de travail qui s'offrent à eux pendant leur séjour. Les Roms, sédentaires en Roumanie, montrent une plus grande mobilité en Espagne, mobilité inhérente à leur expérience migratoire. Les volontaires d'une association andalouse soulignent, dans le rapport *¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá /Gitanos de Europa oriental?*, que la recherche d'un logement en Espagne est très conditionnée par la recherche d'un emploi:

Están mucho más dispuestos a cambiar de residencia y a mudarse en España de lo que estuvieron nunca en Rumanía donde suelen formar parte de poblaciones asentadas en aldeas o barrios [...] La vivienda que se ocupa tiene un valor más instrumental y su uso o su abandono dependen de su precio y su utilidad con respecto a las oportunidades económicas del momento. Por eso, muchas veces se vive en una furgoneta al acudir a zonas rurales en la que surge una oferta de trabajo temporal de recogida de aceitunas, hortalizas, naranjas, etc. En estos casos algunas familias pueden abandonar el piso que tenían alquilado en Granada o Málaga, vivir en furgonetas durante el periodo de trabajo y volver a buscar un alquiler cuando éste termina. En España ningún Rom es juzgado según la casa que tiene, su capacidad de hacer dinero la demuestra construyendo en Rumania, no alquilando, ni comprando aquí¹⁴⁷⁸.

¹⁴⁷⁸ *¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá /Gitanos de Europa oriental?*, op.cit., p. 7, 8

En Espagne, certains Roms roumains installés, nous l'avons vu, en Catalogne, privilégient la vie en appartement. Dans le quartier de Sant Roc à Badalona, ils louent des appartements souvent beaucoup trop petits pour certaines familles assez nombreuses. Les chiffres des domiciliations à la mairie sont assez éloquentes: 14 logements du quartier sont officiellement habités, chacun, par 20 personnes, 12 logements par des groupes de 15 à 19 personnes chacun et 65 logements par des groupes de 8 à 14 personnes chacun. Il faut toutefois reprendre parfois ces chiffres à la baisse, puisque bon nombre de personnes inscrites sur les registres des mairies ne vivent pas forcément toujours à la même adresse. Elles se sont souvent inscrites à cette adresse à leur arrivée en Espagne mais sont parties après avoir trouvé un travail ailleurs, sans pour autant s'inscrire obligatoirement à chaque fois dans les registres de domiciliation de leur nouvelle –et très souvent provisoire– résidence¹⁴⁷⁹.

Ce sont les femmes roms qui s'occupent de maintenir ces logements souvent vétustes et exigus propres et fonctionnels. Chaque famille occupe une chambre, la cuisine et la salle de bains sont communes. Les familles roms qui vivent dans un quartier comme celui de Sant Roc utilisent également souvent l'espace extérieur pour étendre le linge, se retrouver entre voisins, pour garer leurs camionnettes s'ils vivent de la vente ambulante, ce qui, parfois, n'est pas toujours bien perçu par des populations non roms qui vivent également dans le quartier et jugent ce comportement un peu comme une invasion de l'espace public¹⁴⁸⁰.

Le rapport du Gouvernement régional catalan souligne également le prix très élevé des loyers qui oblige certaines familles à partager un toit (appartement, maison avec jardin...), afin d'économiser le plus possible. Mais parfois, certaines familles ne peuvent pas payer toutes les charges de leur logement, on leur coupe alors l'eau et l'électricité, ce qui rend leurs conditions de vie encore plus précaires.

Les familles roms s'installent parfois également dans des logements abandonnés assez vétustes dont les installations sont souvent en mauvais état. Des familles roms roumaines arrivées en Espagne depuis la fin des années 90 se sont installées également sur des terrains vagues ou à la périphérie des grandes villes. Certaines familles roms travaillant notamment lors des différentes campagnes agricoles privilégient les caravanes et les camping-cars qui leur permettent de changer plus facilement d'endroit le cas échéant.

¹⁴⁷⁹ PAJARES, Miguel, *op.cit.*, p. 155

¹⁴⁸⁰ *Ibid.*

Ces campements sont souvent jugés illégaux et la municipalité de Cordoue, par exemple, a procédé en 2003, à l'expulsion de ses habitants¹⁴⁸¹. Des campements « sauvages » existent encore ponctuellement à Madrid : environ 25 Roms originaires de Roumanie vivaient encore en mars 2008 en plein centre de la capitale dans une dizaine de tentes qu'ils installent le soir, avant de les démonter le matin: « *Una caseta del parque, quemada y sin puertas, almacena colchones, mantas y perolas cuando se levanta el campamento. A las ocho de la mañana no queda rastro de sus ocupantes* »¹⁴⁸². Un campement similaire constitué d'une quarantaine de personnes est situé derrière la basilique de « Francisco el Grande », tout près du précédent. Des couples ou des familles plus importantes vivent dans des tentes, « *casas de quita y pon* »¹⁴⁸³ et tentent de s'organiser au jour le jour. Ils rangent le matin leurs affaires personnelles et démontent les tentes, qu'ils plantent de nouveau au même endroit le soir, lorsqu'ils rentrent après être allés travailler:

*Muchas veces tienen que pasar el día con la tienda de campaña plegada, pero a cuestras. Quien puede improvisa un armario en las alcantarillas cercanas, cuyas tapas levantan con un gancho. Allí guardan mantas, sacos de dormir, ollas...enseres cuidadosamente guardados en bolsas de plástico. Y la higiene y la limpieza se solventan en las fuentes cercanas*¹⁴⁸⁴.

On remarque ici que, malgré des conditions de vie très précaires (ce lieu ne dispose ni de sanitaires ni d'eau courante), les Roms roumains qui vivent dans ces campements tentent de maintenir un certain ordre et de trouver des solutions au manque d'hygiène: « *Cuando se van lo dejan todo recogido. No hemos tenido que reforzar la limpieza*¹⁴⁸⁵ ».

Le rapport de l'association andalouse «*Pro Derechos Humanos*» déjà citée souligne également leurs efforts pour rendre habitables des lieux ou des logements parfois peu accueillants: « *A veces, las condiciones exteriores de estos asentamientos son deplorables y poco saludables, pero sorprende siempre el esfuerzo por tener un espacio familiar limpio, ordenado y con un especial sentido de dignidad y calidez humana*¹⁴⁸⁶. »

Nous avons vu plus haut que de nombreux Roms roumains viennent travailler en Espagne et participent aux travaux agricoles. Certaines familles roms roumaines se sont ainsi vu offrir des

¹⁴⁸¹ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá /Gitanos de Europa oriental?, *op.cit.*, p. 13

¹⁴⁸² SEVILLANO, Elena G., «Ocupas de plástico en Centro», *El País*, domingo 25 de marzo de 2008

¹⁴⁸³ *Ibid.*

¹⁴⁸⁴ *Ibid.*

¹⁴⁸⁵ *Ibid.*

¹⁴⁸⁶ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá /Gitanos de Europa oriental?, *op.cit.*, p. 13

logements extrêmement vétustes dans certaines régions d'Espagne où elles étaient arrivées afin de participer à des travaux saisonniers (récoltes de fruits, vendanges...). Certains propriétaires n'hésitent pas à les louer à prix d'or, comme on le voit dans un article paru dans le quotidien *El País* en septembre 2007:

*Hay en el pueblo personas que han encontrado la forma de lucrarse con toda esta miseria [...] Los compradores de los antiguos inmuebles, muchos de ellos en estado ruinoso, los alquilan ahora a los inmigrantes a precios exorbitantes [...] La mayoría de sus casas están vacías: ni siquiera tienen cocina. A pesar de ello, cobra 100 euros por cada inquilino. Para asegurarse de que no se irán sin pagar, les retiene los pasaportes*¹⁴⁸⁷.

D'autres articles dénoncent les conditions de vie de bon nombre d'immigrés, la plupart des Roms roumains, lorsqu'ils arrivent dans certaines régions espagnoles pour participer aux vendanges: « *Duermen en campamentos insalubres (incluso en tinajas, como en Socuéllamos)*¹⁴⁸⁸ ». Leurs campements de fortune ressemblent à de véritables bidonvilles: « *Los alrededores de las localidades manchegas se han poblado de campamentos de inmigrantes rumanos y búlgaros que malviven en condiciones tercermundistas*¹⁴⁸⁹ ».

Les femmes roms, toujours chargées du ménage et de la cuisine doivent, dans cette situation, trouver très vite des solutions pratiques pour résoudre les problèmes qu'entraîne un logement qui n'en est pas un: des matelas introduits dans d'énormes amphores (« tinajas ») servent de lit et, là encore, l'occupation de l'espace extérieur leur permet de faire à manger à leur famille: « *Las mujeres cocinan carne y verduras al aire libre, entre montones de escombros y desperdicios*¹⁴⁹⁰ ». Ce ne sont que des solutions provisoires à une situation extrêmement précaire, mais qui a tendance à se répéter lorsque les travailleurs saisonniers arrivent en Espagne.

Les témoignages des femmes roumaines roms de mon échantillon reflètent certains des aspects décrits plus hauts:

¹⁴⁸⁷ BÁRBULO, Tomás, «Vendimia de miserias», *El País*, domingo 9 de septiembre de 2007

¹⁴⁸⁸ MARTÍNEZ, Llorenç, «Vendimiadores del primer mundo... y jornaleros sin papeles en tinajas», *El País*, lunes 17 de septiembre de 2007

¹⁴⁸⁹ BÁRBULO, Tomás, « Los vicultores retan al Gobierno al emplear a miles de inmigrantes sin contrato », *El País*, domingo 16 de septiembre de 2007

¹⁴⁹⁰ MARTÍNEZ, Llorenç, «Vendimiadores del primer mundo... y jornaleros sin papeles en tinajas», *op.cit.*

C.1 a décrit ses problèmes de logement. Elle vivait dans une cabane de fortune sur un terrain vague en plein centre de Madrid. Un parent avec lequel elle entretenait visiblement de mauvaises relations a mis le feu, une nuit, à son logement (Elle raconte qu'il était saoul), et l'un de ses 4 enfants a été brûlé et dut être hospitalisé 2 semaines. Elle vit maintenant dans un autre quartier, mais dans des conditions encore très précaires, comme son témoignage le montre: « *Ellos han dormido dos semanas fueri (sic). Ahora en descampado, paga (sic) 50 euros al mes al patrón del espacio, me hago una chabola. Hay luz, pero no hay agua, la compro* ».

Le récit de L.1, autre femme rom de l'échantillon, m'a beaucoup intéressée. J'ai passé un après-midi avec elle et sa famille. La situation de départ n'est pas simple: Son mari est en congé maladie et elle cherche du travail comme employée de maison. Elle a déjà travaillé dans ce domaine plusieurs mois. Elle parle très bien espagnol, avait suivi un cours organisé par la Croix Rouge, puisqu'elle fut prise en charge, à son arrivée en Espagne, dans le cadre du projet « *Apoi* ». Elle vit avec sa famille dans un logement de deux pièces en plein centre de Madrid. Depuis quelques mois, ils ne peuvent plus faire face aux loyers: « *Pagamos 400 euros al mes, pero es sin ventana, pagamos mucho de luz [...] ha venido el Señor C., el casero, porque no podemos pagar desde febrero, tenemos 2000 euros de deudas* ».

L'organisation « *Fundación Secretariado gitano* » qui, à Madrid (entre autre) effectue un suivi auprès de certaines familles roms les aide dans leurs démarches, et sert parfois d'intermédiaires avec les propriétaires, lorsque la situation est, comme ici, difficile.

L.1 est mère et, comme la plupart de ses voisines, va chercher ses enfants lorsqu'ils sortent de l'école, les inscrit aux cours de soutien et mise, à travers la régularité et l'apprentissage, sur l'intégration de ses enfants. La photo de sa fille déguisée en « *chulapa* » (costume traditionnel madrilène que les femmes et les petites filles portent à l'occasion de la fête patronale de *San Isidro*, le patron de la ville de Madrid) dans les bras de sa maîtresse qu'elle me montre, très fière à la sortie de l'école, et le parfait espagnol de son fils, indiquent qu'une étape importante de l'intégration des Roumaines roms passe par la scolarisation de leurs enfants. Ces rituels quotidiens les aident à s'intégrer dans la société d'accueil, malgré les difficultés que cela représente (souvenons-nous du proverbe espagnol « *el roce hace el cariño* » ...).

Qu'en est-il en France ? Est-ce très différent ?

-En France

En France, l'organisation Médecins du Monde a interrogé en 2007 300 personnes roms qu'elle suivait, afin de connaître de plus près le type de logement qu'elles occupaient au cours du dernier mois avant leur enquête. Il en ressort que 53,2% d'entre elles vivaient à l'époque dans des caravanes qui ne sont pas toujours en état de rouler, 21,4% dans des squats aménagés (ce sont souvent des entrepôts ou d'autres bâtiments à l'abandon), 20,7% dans des cabanes qu'elles ont construites. Quelques personnes vivent dans un véhicule, dans des squats sans aucun aménagement, d'autres sous une tente ou dans la rue. D'autres familles roms arrivées de Roumanie logent chez des parents déjà installés en France, certaines, plus rares, louent un logement¹⁴⁹¹.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, les Roms de Roumanie, sédentaires dans leur pays d'origine, se voient contraints de vivre ainsi par manque de moyens financiers à leur arrivée en France pour payer des loyers souvent très chers¹⁴⁹².

Les Roms roumains sont souvent installés dans des campements à la périphérie des grandes villes. En 2003, on comptait environ 40 campements en Ile-de-France, selon les chiffres avancés dans l'article « Les Roms ont défilé pour la première fois contre la répression » paru dans *le Monde* en juin 2007¹⁴⁹³. Des campements existent par exemple à Saint-Maur, Montreuil, Lieusaint, Saint-Denis, mais également en région lyonnaise. A Gerland, 500 personnes vivent depuis 2002 dans des conditions très insalubres¹⁴⁹⁴, On trouve aussi des campements roms à Villeurbanne ou Saint-Etienne.

Ce sont des logements d'une grande précarité, parfois même dangereux, car les installations électriques, souvent « improvisées », peuvent déclencher des incendies dans les campements¹⁴⁹⁵. Les squats se trouvent parfois sur des terrains privés, dans des bâtiments abandonnés ou insalubres, sans eau potable ni électricité, sans toilettes, sans sanitaires, sans ramassage des ordures ménagères.

Le rapport de Médecins du Monde *Les Rroms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Rroms* dénonce les conditions de vie dans un campement dans lequel il n'y a, par exemple, qu'un point d'eau pour 300 personnes, ou celui dans lequel vivent environ 30 personnes (dont 8 mineurs): le campement est installé sur un terrain privé assez insalubre, des ferrailles s'entassent dans la cour, les installations électriques non officielles sont dangereuses, l'eau vient d'une borne à

¹⁴⁹¹ *Les Rroms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Rroms, Médecins du Monde*, octobre 2007, p.5, www.medecinsdumonde.org

¹⁴⁹² *Ibid.*, p. 5

¹⁴⁹³ BISSUEL, Bertrand, *op.cit.*

¹⁴⁹⁴ LANDRIN, Sophie, « Une poignée de Tsiganes vivent toujours dans un grand bidonville à Lyon », *le Monde*, 20 juillet 2004

¹⁴⁹⁵ *Rapport 2006, Collectif National Droits de l'Homme / Romeurope*, juin 2007, p. 2

incendie, et de nombreux déchets s'amoncellent, ce qui attirent de nombreux rats¹⁴⁹⁶. Marylène Lenfant, une journaliste du *Journal de Saint Denis*, décrit également, dans un de ses articles publié en 2007, les conditions de vie de Roms installés à Saint-Denis en bordure du quai de Saint-Ouen. 30 familles et leurs enfants, soit environ 100-150 personnes, vivent dans des « *cahutes* », « *de part et d'autre d'une allée boueuse, bordée ici et là de monticules d'immondices* ». Elles ne disposent pas d'eau potable qu'elles doivent aller chercher assez loin. La lessive est faite sur les bords de la Seine¹⁴⁹⁷.

La majorité de ces campements ou de ces bidonvilles se dressent sur des terrains privés, ils sont donc la plupart du temps illégaux, ce qui pose bon nombre de problèmes à leurs habitants.

En 1998, seuls 47 départements français avaient élaboré un schéma d'accueil pour les gens du voyage, comme le prévoyait la *Loi Besson* du 31 mai 1990. Cette loi précisait les conditions d'accueil spécifique des gens du voyage: toute commune de plus de 5000 habitants devait réserver des terrains aménagés payants pour les populations itinérantes. Pourtant, aucune sanction n'était prévue pour les communes qui n'avaient pas aménagé de terrain et seules 358 communes sur 1739 disposaient d'une aire d'accueil¹⁴⁹⁸.

La nouvelle Loi n°2000/614 du 5 juillet 2000 (ou *Loi Besson*) sur *L'accueil et le logement des gens du voyage et ses divers amendements* oblige une fois encore chaque commune d'au moins 5000 habitants à créer un lieu de stationnement pour les gens du voyage.

Pourtant, on constate que seule 1 commune sur 4 a un lieu de stationnement adéquat¹⁴⁹⁹. Les Roms roumains qui arrivent ignorent souvent l'existence de ces lieux de stationnement, s'ils existent. Les Roms qui se sont installés en France avant 2007 ont un statut de touriste et n'ont, dans ce cas, pas accès au dispositif public d'hébergement et de logement¹⁵⁰⁰.

Après 2007, il est plus difficile d'expulser les ressortissants roumains, devenus membres de la Communauté Européenne, sauf si un ressortissant de ce pays trouble l'ordre public par exemple¹⁵⁰¹. La police peut s'appuyer sur la loi *Sarkozy du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure* pour expulser les Roms des terrains sur lesquels ils se sont installés. Cette loi prévoit jusqu'à 6 mois d'emprisonnement ou des amendes pour les personnes qui ne vivent pas sur un terrain légal. Un véhicule utilisé pour un

¹⁴⁹⁶ *Les Roms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Roms, op.cit.*, p. 5-8

¹⁴⁹⁷ LENFANT, Marylène, «Reportage dans un campement. Roms en perdition », *Le Journal de Saint-Denis* n°694, du 28 février au 6 mars 2007

¹⁴⁹⁸ ROTHEA, Xavier, *France, pays des droits des Roms ?*, Editions Carobella ex-Natura, Lyon, 2003

¹⁴⁹⁹ *Hors d'ici! Anti-tsiganisme en France, op.cit.*, p. 90-91

¹⁵⁰⁰ *Rapport 2006, op.cit.*, p. 27

¹⁵⁰¹ *Ibid.*

stationnement illégal peut être saisi et confisqué¹⁵⁰². Les forces de l'ordre ont l'autorisation d'intervenir dans les 48 heures « *quand l'atteinte au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publique l'exige*¹⁵⁰³. »

Les Roms qui vivent dans les campements sont, en France, très souvent expulsés par la police. L'organisation Romeurope dénonce ce qu'elle considère comme des « *expulsions systématiques des lieux de vie*¹⁵⁰⁴. » Certaines expulsions ont lieu au petit matin. La police encercle le terrain, les familles, qui n'ont, en général pas été prévenues, sont réveillées et sommées de quitter immédiatement les lieux. La plupart du temps, les caravanes ou les cabanes sont ensuite détruites.

Parfois, la police prévient les habitants d'un campement un mois avant qu'ils vont être expulsés, leur présente un avis de reconduite à la frontière et l'ANAEM leur propose un « retour volontaire » en Roumanie. Parfois, l'expulsion a lieu sur décision judiciaire, car le propriétaire d'un terrain occupé a saisi la justice. Les Roms peuvent, parfois, s'ils présentent un recours, éviter une expulsion immédiate et gagnent ainsi un peu de temps, afin de pouvoir quitter le terrain en emportant leurs biens personnels¹⁵⁰⁵.

Les expulsions et, parfois, les destructions de campements roms sont assez fréquentes en France. L'organisation Romeurope dénonce les expulsions qui ont eu lieu entre 2006 et 2008 à Saint-Etienne, Villeurbanne, Saint-Priest, Marseille ou en région parisienne. Les femmes et les enfants roms en sont les premières victimes, comme le montrent les témoignages suivants, témoignages de femmes pour la plupart cités dans le *Rapport 2006* de l'organisation Romeurope.

Le premier est le témoignage de Luminita, qui raconte l'expulsion, en juillet 2006, du campement sur lequel elle vivait à Saint-Etienne:

Nous n'avons pas eu le temps de faire nos bagages. Pendant ce temps, quand la police nous a fait sortir, j'aurais voulu récupérer des affaires et des papiers, mais la police ne m'a pas laissée faire. Je suis partie avec seulement ce que nous avons sur nous, et tout est resté là-bas: le frigo, la plaque électrique, la vaisselle, les appareils électroniques, les couvertures, les tapis, la literie, et bien sûr nos vêtements (pour nous et pour nos enfants), enfin les médicaments [...] Tout est resté là-bas, avec les deux caravanes bien sûr, et une tente. Au total, à peu près 1500 euros perdus. Cinq minutes plus tard, les caravanes ont été cassées au tractopelle, et je n'ai donc rien pu récupérer. Après nous sommes restés trois jours et deux nuits, sans rien pour

¹⁵⁰² *Hors d'ici! Anti-tsiganisme en France, op.cit.*, p. 97

¹⁵⁰³ *Ibid.*

¹⁵⁰⁴ *Rapport 2006, op.cit.*, p. 17

¹⁵⁰⁵ *Rapport d'activités année 2008*, Association Parada France, p. 9

dormir, sans eau, sous la canicule, tout ce que nous avons a été perdu en cinq minutes: vêtements, objets personnels, argent (970 euros), médicaments.

Le second est celui d'une autre femme rom roumaine, Cocoana, expulsée le même jour:

Je suis roumaine et j'ai 21 ans. Je suis avec mon mari en France depuis quelque temps et on a réussi à se faire une situation et peu à peu à pouvoir vivre tranquilles jusqu'au mardi matin 25 juillet 2006. Ce matin-là, la police a frappé à ma porte avec les pieds pour nous faire lever, et quitter la place. Je suis malade du cœur. Quand j'ai entendu les coups à ma porte, j'étais très inquiète. Je n'ai rien pu prendre, sauf ce que j'avais sur moi, parce qu'ils me poussaient hors de la caravane, et ils ne m'ont rien laissée prendre, seulement nos papiers.

J'ai laissé là-bas: la TV, le DVD, le portable Samsung, le four à micro-ondes, le radiocassette, la chaîne hifi, la cuisinière à butane, de la vaisselle, des vêtements, la literie et bien sûr la caravane qu'on avait achetée pour un prix de 800 euros, avec les papiers de la caravane. Nous avons tout laissé et nous sommes partis. Nous étions venus en France pour refonder notre vie, et on nous a traités comme des animaux, chassés d'un endroit à l'autre¹⁵⁰⁶.

En 2010, les expulsions continuèrent, et le campement du Hanul, à Saint-Denis (l'un des plus anciens puisqu'il existait depuis près de 10 ans) fut détruit en vertu de deux décisions de justice d'octobre 2007 et de février 2010. Environ 150 personnes roms vivaient dans ce campement et la mairie de Saint-Denis avait signé un protocole d'accord en 2003 et fait installer des sanitaires et de l'eau courante. Les familles roms affectées manifestèrent devant la basilique, mais la mairie refusa de les reloger, afin d'éviter la « pérennisation des bidonvilles » à Saint-Denis. Pourtant un village d'insertion pour les Roms, financé par la municipalité, existait à Saint-Denis et a permis à environ une vingtaine de familles roms de vivre ailleurs que dans des campements¹⁵⁰⁷.

Début août 2010, la mairie de Saint-Denis autorisa pourtant les familles expulsées à s'installer sur des terrains municipaux près du stade de France, en attendant de pouvoir les reloger. Elle a donc reconduit le projet déjà existant (et le protocole d'accord avec les familles) pour un an, et a sélectionné les 120

¹⁵⁰⁶ *Rapport 2006, op.cit.*, p. 12

¹⁵⁰⁷ « Saint-Denis: brève installation de Roms face à la Basilique Saint-Denis », *AFP*, 9 juillet 2010

personnes autorisées à vivre sur ces terrains. La mairie s'engagea également à installer d'ici l'automne des sanitaires, l'eau courante et l'électricité sur ces terrains¹⁵⁰⁸.

Les nombreuses expulsions dont sont victimes les familles roms roumaines qui vivent dans des campements en France touchent de très près les femmes et les enfants qui sont le plus souvent présents sur les camps. Les femmes voient leur logement de fortune (qu'elle rende vivable au prix de nombreux efforts) détruit en quelques minutes et leurs enfants effrayés par la violence des actions policières.

Nous verrons plus loin que l'insécurité dans laquelle elles vivent a souvent une influence négative sur leur santé.

Les Roms roumains viennent en Espagne et en France pour trouver du travail et économiser en vue d'un retour en Roumanie. Quelles sont les conditions de travail des femmes roms roumaines dans ces deux pays ? Nous allons aborder maintenant cet aspect de l'immigration des femmes roumaines roms.

3. Marché du travail

-En Espagne

Lorsqu'elles arrivent en Espagne, les Roumaines roms ont souvent plus de mal que leurs compatriotes non roms à trouver un travail. Leur situation administrative n'est pas toujours réglée, et elles méconnaissent souvent les possibilités que peut offrir le marché du travail espagnol. Cela rend la recherche d'un emploi dans le pays d'accueil plus difficile.

Par ailleurs, et comme nous l'avons signalé, de nombreuses femmes roms ont un niveau d'études assez bas, et n'ont pas une grande expérience professionnelle. A cela s'ajoutent des problèmes linguistiques importants, puisqu'elles parlent très peu espagnol. Les femmes roms qui s'installent en Catalogne ou au pays Basque ne parlent pas non plus la langue officielle de la région qu'elles ont choisie, et peu assistent aux cours pour adultes qui leur permettraient de l'apprendre¹⁵⁰⁹. Beaucoup d'entre elles sont mères de familles et femmes au foyer. Cependant, en Espagne, elles recherchent, elles aussi, un travail, car leurs conjoints ont souvent plus de mal à trouver un travail que dans leur pays d'origine.

¹⁵⁰⁸ THOMAS, Stéphanie / MIGNARD, Christian, «Saint-Denis: les familles roms se réinstallent », Arte-Journal, 11 août 2010, www.arte.tv/fr

¹⁵⁰⁹ *Gitanos procedents de l'est d'Europa*, op.cit., p. 96-98

Elles conçoivent souvent le travail comme un moyen de survivre, de subsister à court terme dans la ville ou la région dans laquelle elles s'installent. C'est pourquoi elles privilégient des petits travaux qui leur permettent d'obtenir, très vite, l'argent dont elles ont besoin pour vivre au jour le jour. Elles vendent des journaux dans la rue (*la Farola* par exemple), ou pratiquent la vente ambulante avec leur conjoint. Ce genre de travail leur laisse beaucoup de temps pour s'occuper de leurs enfants (enfants qu'elles emmènent parfois avec elles s'ils sont encore trop petits pour être scolarisés) et elles ne sont ainsi pas dépendantes d'horaires plus rigides et réguliers qui, éventuellement, ne leur conviendraient pas. Elles peuvent également, le cas échéant, arrêter à tout moment (lors d'un départ vers une autre région ou une autre ville par exemple...).

D'autres femmes roms qui ont réglé leur situation administrative trouvent, en général par l'intermédiaire d'associations, du travail chez des particuliers: elles font des heures de ménage ou s'occupent de personnes âgées ou de malades.

Comme beaucoup n'obtiennent pas facilement, nous l'avons vu, de contrat de travail, certaines femmes roms roumaines ont recours, parfois, à la mendicité. Elles obtiennent ainsi des gains immédiats qui leur permettent de subsister quotidiennement:

En relación a la comida no sólo se ocupan de preparar y servir los alimentos, sino de su obtención misma en el mundo exterior, lo que con frecuencia constituye una de sus ocupaciones principales. Por eso la tarea de la mujer romá incluye trabajo constante dentro y fuera del entorno doméstico [...] El dinero que las mujeres romá obtienen mendigando se gasta lo primero de todo en comprar los alimentos necesarios para la comida diaria. Este tipo de mendicidad, alimenticia y monetaria a la vez, suele ser un trabajo diario de muchas mujeres romá¹⁵¹⁰.

La plupart partent mendier pendant la journée et, parfois, emmènent avec elles leurs enfants si ceux-ci sont petits et ne sont pas encore scolarisés. Parfois, une femme plus âgée qui reste au camp s'en occupe, mais très souvent, elles les emmènent avec elles parce qu'elles ont peur d'une descente de police dans le camp pendant leur absence. Elles pourraient ainsi se retrouver séparées de leurs enfants. Le fait que des mineurs les accompagnent lorsqu'elles mendient dans les rues posent de nombreux problèmes: il renforce les préjugés que de nombreux Espagnols ont sur elles et dont nous parlerons un peu plus loin, et les met souvent hors la loi car elles peuvent être arrêtées et accusées d'exploiter des mineurs.

¹⁵¹⁰ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Róma/Gitanos de Europa oriental?, *op.cit.*, p. 10

Le rapport de l'association *Pro Derechos Humanos de Andalucía* évoque le cas de femmes roms roumaines qui, parce qu'elles mendiaient en compagnie de leurs enfants, ont eu des problèmes avec la justice:

*Las mujeres se dedican a la mendicidad. En más de una ocasión se interviene ante las instancias judiciales para defender a madres que habían sido detenidas por mendigar con sus niños. En todos los casos se resolvió a favor de las madres, aludiendo que no tenían donde dejar los niños y que la administración no ofrecía ninguna alternativa mejor*¹⁵¹¹.

-En France

La situation en France est semblable à celle que nous venons d'évoquer pour l'Espagne. Les femmes roms roumaines qui s'installent en France ont le même profil que celles qui arrivent en Espagne et ont beaucoup de mal à trouver un travail. Elles ont peu d'expérience professionnelle, ne parlent pas souvent français lorsqu'elles arrivent, et n'ont pas toujours la possibilité d'assister à des cours de langue française. Toutes ces raisons, ajoutées au fait qu'elles sont roms, font qu'elles sont souvent discriminées sur le marché du travail. Certaines mendient, ce qui, en France aussi, les maintient dans une situation tout à fait marginale et renforce les multiples préjugés que l'on a sur elles. Parfois, elles sont arrêtées et accusées d'exploiter des mineurs:

*La loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ne pénalise pas la mendicité, mais la « mendicité agressive » (sanctionnée de 6 mois de prison et de 3750 euros d'amende) ou le fait d'exploiter la mendicité (sanctionné de 3 ans de prison et d'une amende de 45000 euros). Quand ce dernier cas implique un mineur, la peine peut être aggravée à 5 ans de prison et 75000 euros d'amende. Lorsqu'un étranger est reconnu coupable de l'un de ces délits, il peut en outre être interdit de séjour sur le territoire français, soit définitivement, soit pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. Ces lois signifient en fait que lorsqu'un enfant ou un adolescent mendie avec ses parents, les parents peuvent être accusés d'exploiter un mineur qui mendie*¹⁵¹².

Les perspectives professionnelles des femmes roms roumaines immigrées en France sont, nous venons de le voir, très limitées.

¹⁵¹¹ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa oriental?, op.cit., p. 13,14

¹⁵¹² Hors d'ici! Anti-tsiganisme en france, op.cit., p. 295

Il convient maintenant d'analyser dans quelle mesure l'expérience migratoire exerce une grande influence sur la santé des femmes roms roumaines et celle de leurs enfants.

4. La santé des Roumaines roms et de leurs enfants

Comme nous l'avons vu précédemment, les femmes roms roumaines qui s'installent en Espagne s'inscrivent très vite sur les registres des mairies de leurs lieux de résidence, afin d'obtenir la carte sanitaire qui leur donne accès aux soins.

Les études publiées en France par les organisations Romeurope ou « Médecins du Monde », permettent de mieux se rendre compte des problèmes de santé de nombreuses femmes roms immigrées. En effet, les femmes roms roumaines immigrées en France ont, elles aussi des problèmes de santé assez importants. Ce sont parfois, comme le souligne le rapport de Romeurope, des problèmes de santé qui existaient avant leur départ: « *Les familles arrivent avec un retard de soins et des pathologies qui se sont aggravées. La maladie et le besoin de soins demeurent une cause fréquente de migration*¹⁵¹³ ». Elles ont fui le système de santé roumain qu'elles jugeaient discriminatoire¹⁵¹⁴ et mettent beaucoup d'espoir dans le système de santé français.

Pourtant, l'accès aux soins en France est plus difficile pour les Roms roumains que pour leurs compatriotes non roms, et nettement plus difficile que pour les Roms immigrés en Espagne, pays dans lequel la domiciliation sur les registres des mairies espagnoles est beaucoup plus simple et donne droit à la carte sanitaire.

Avant 2007, il leur était difficile de régulariser leur situation administrative, ce qui entravait leur accès aux soins, mais en fait la situation depuis le 1^{er} janvier 2007 ne s'est pas beaucoup améliorée. Bon nombre de Roms vivent sur des campements illégaux, et ne possèdent pas toujours de justificatifs de domiciliation. Pourtant, comme le souligne un rapport de l'organisation Médecins du Monde, la domiciliation est « *indispensable* pour l'ouverture des droits à la CMU ou à l'AME1515 ». Médecins du Monde a interrogé, pour élaborer le rapport Médecins du Monde auprès des femmes Roms publié en mars 2008, des Roms installés en France. Seules 53,7% des personnes interrogées avaient un justificatif de domiciliation.

Par ailleurs, il est obligatoire de résider depuis plus de 3 mois en France et de disposer de ressources suffisantes pour pouvoir avoir accès aux soins. Or, depuis le 1er janvier 2007, les ressortissants

¹⁵¹³ *Rapport 2006, op.cit.*

¹⁵¹⁴ Voir 3.1.2., notes 103, 104, 105

¹⁵¹⁵ *Médecins du Monde auprès des femmes Roms*, mars 2008, p.7, www.medecinsdumonde.org

roumains n'ont plus besoin de passeport pour entrer en France, la carte d'identité suffit. Aucun tampon n'y étant apposé, comme c'était le cas pour le passeport, il est très difficile de savoir depuis quand la personne qui fait une demande réside sur le territoire français.

Parmi les personnes roms roumaines interrogées par l'organisation Médecins du Monde, 63,6% étaient présentes depuis plus de 3 mois en France et avaient théoriquement droit à une couverture maladie, 36,4% étaient en France depuis moins de 3 mois. Pourtant, seuls 28,7% d'entre eux avaient des droits ouverts au moment de l'enquête (en 2007). 69,3% des mineurs interrogés n'avaient pas de droits ouverts alors qu'ils devraient pouvoir bénéficier d'une couverture maladie dès leur arrivée en France, indépendamment de la situation administrative de leurs parents. En effet, une décision du Conseil d'Etat de juin 2006 stipule qu'on ne peut pas appliquer le critère de résidence ininterrompue de plus de 3 mois aux mineurs et qu'ils doivent pouvoir bénéficier de l'Aide Médicale d'Etat¹⁵¹⁶. C'est pourquoi Emmanuelle Chevallereau dénonce, dans son article « Des femmes roms disent leurs maux » paru dans le Monde en avril 2008, le fait que, « en France, les Roms se trouvent quasiment exclus, de fait sinon de droit, du système de santé¹⁵¹⁷ ».

Toutes ces entraves administratives, ainsi que les conditions de vie en France de la plupart des femmes roms roumaines et de leurs familles (expulsions régulières par la police des campements dans lesquels elles vivent, déplacements successifs, insalubrité de leurs logements, pauvreté...) exercent une influence déterminante sur leur état de santé. Les femmes et les enfants sont toujours les plus vulnérables.

Comme nous l'avons déjà évoqué, ce sont principalement les femmes roms qui s'occupent de la santé de leurs enfants. Mais, lorsque situation administrative est irrégulière, elles craignent d'être arrêtées si elles s'éloignent de leur campement ou de leur domicile. C'est pourquoi elles se dirigent plutôt ponctuellement, comme elles le faisaient souvent en Roumanie, vers les services d'urgence des hôpitaux où on ne leur réserve pas toujours le meilleur accueil: « Les obstacles à leur accueil dans les établissements classiques sont multiples [...] elles sont encore victimes d'actes de discrimination flagrants¹⁵¹⁸. » Elles ont peu d'informations sur la prévention, l'éducation à la santé, le suivi médical et cherchent une solution immédiate aux problèmes de santé auxquels elles sont confrontées en allant aux services d'urgences.

Comme c'était le cas en Roumanie, les femmes roms négligent souvent leur propre santé, elles préfèrent travailler et gagner de l'argent rapidement. Elles vivent au jour le jour. Pourtant leur état de santé et celui de leurs enfants est souvent préoccupant et leurs besoins en soins importants. Les

¹⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 12

¹⁵¹⁷ CHEVALLEREAU, Emmanuelle, «Des femmes roms disent leurs maux», *Le Monde*, jeudi 10 avril 2008

¹⁵¹⁸ *Ibid.*

femmes roms roumaines qui vivent dans des campements sans eau courante ou sans sanitaires ont du mal à maintenir une hygiène corporelle régulière, les cas de gastro-entérites sont fréquents. Leurs campements sont insalubres, pleins de parasites et de rongeurs. Elles vivent souvent à l'extérieur sur des terrains sales et peuvent prendre froid très facilement. Certains cas de tuberculose ont été détectés dans des campements roms, mais le dépistage est difficile sans suivi médical régulier au sein de cette population.

Les installations électriques ou les chauffages au gaz sont parfois dangereux et entraînent des accidents domestiques qui peuvent être graves (brûlures, inhalation de gaz toxiques...) dont les premières victimes sont les enfants et les femmes parce que ce sont eux qui sont le plus souvent présents sur le campement.

Par ailleurs, il arrive parfois que les femmes roms souffrent de diabète, d'obésité, de maladies cardiovasculaires, d'hypertension (l'alcoolisme et le tabagisme sont plus souvent fréquents chez les hommes roms que chez les femmes). Les Roms qui souffrent de maladies héréditaires ou d'un handicap physique (cécité, surdité, malformation, déficience motrice) sont pris en charge par les membres de leur famille, souvent des femmes. Elles ont souvent toute la responsabilité des soins à donner aux différents membres de leur famille.

L'organisation Médecins du Monde a soigné des femmes roms en Seine-Saint-Denis en 2007 et fait, dans son rapport *Médecins du Monde auprès des femmes Roms* publié en mars 2008 le constat suivant: Les femmes roms suivies ont eu, en moyenne, leur premier enfant à 17 ans. Elles ont en général plusieurs enfants, mais seules 8,3% des femmes enceintes ont été suivies pour leurs grossesses, beaucoup font des fausses couches. Seules 10% d'entre elles utilisent un moyen de contraception et 43,3% d'entre elles avaient déjà avorté à 22 ans. L'organisation parle d'1,3 IVG (interruption volontaire de grossesse) par femme en moyenne. Elle constate pourtant que, la plupart du temps, il n'y a pas de suivi post-IVG et parfois certaines des femmes qui ont subi une interruption volontaire de grossesse ont des problèmes d'hémorragie ou des infections¹⁵¹⁹.

Par ailleurs, les conditions précaires de vie en France, le stress qu'entraînent des changements permanents, la peur des expulsions, la perte, parfois, de tout ce qu'elles possèdent lors d'une évacuation de terrain, la pauvreté, ont également une influence très négative sur la santé psychologique des femmes roms: elles souffrent de dépressions, d'angoisses, ou de troubles du sommeil¹⁵²⁰.

¹⁵¹⁹ *Médecins du Monde auprès des femmes Roms*, mars 2008, p. 3

¹⁵²⁰ *Rapport Romeurope 2004*

On constate ainsi que l'émigration n'a pas résolu les problèmes et que, sur tous les plans, les femmes rom vivant en France connaissent des difficultés assez semblables à ce qu'elles ont voulu fuir en quittant la Roumanie.

Tout permet de supposer que les femmes roms vivant dans des conditions identiques en Espagne présentent les mêmes problèmes de santé, même si aucune étude comme celle de Médecins du monde en France n'a été effectuée et si l'accès aux soins y est un peu plus aisé.

V.1.4. Mesures prises pour améliorer les conditions de vie des Roms

1. Mesures prises par la Communauté Européenne

Face à la similitude des problèmes posés par la situation des Roms dans les différents pays de la Communauté européenne, celle-ci a pris des mesures. Jean-Pierre Liegeois répertorie, dans son ouvrage *Roms en Europe* déjà cité, les différentes décisions prises dans la Communauté Européenne, afin d'améliorer la situation des Roms¹⁵²¹. Le Conseil de l'Europe a publié, pour sa part, bon nombre de résolutions depuis 2000 (résolutions sur l'éducation des enfants roms, sur l'amélioration de la situation économique et de l'emploi des Roms etc.)¹⁵²².

Diverses structures du Conseil de l'Europe sont consacrées à l'amélioration des conditions de vie des Roms, on peut citer par exemple le Service des Migrations et des Roms, la Division des Roms et des Gens du voyage¹⁵²³.

La Commission Européenne a publié en 2003 une directive, dans le but de « *promouvoir l'insertion sociale des Roms*¹⁵²⁴. » Elle rappelle que « *L'Union Européenne a mis en place un cadre juridique visant à proscrire la discrimination dont les Roms et autres minorités ethniques sont l'objet* » et que les états européens doivent prendre ensemble des mesures, afin de lutter contre leur exclusion sociale. Afin de limiter les migrations de Roms, la Commission Européenne a mis en garde les pays qui, comme la Roumanie, veulent entrer dans la Communauté Européenne, contre la situation d'inégalité et

¹⁵²¹ LIEGEOIS, Jean-Pierre, *op.cit.*, p. 233-306

¹⁵²² *Ibid.*, p. 246

¹⁵²³ *Ibid.*, p. 306

¹⁵²⁴ Directive 2000/43/CE relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, 30/6/2003, Ref.IP/03/917, www.europa.eu

d'exclusion dans laquelle se trouvent les Roms chez eux¹⁵²⁵. Mais elle a également incité les pays récepteurs de migrants roms à prendre des mesures.

Le rapport *Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique* publié lui aussi en 2003 par l'Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes de l'Union Européenne veut attirer l'attention des pays membres de la Communauté Européenne sur la santé souvent précaire de la majorité des femmes roms et leurs difficultés pour accéder aux services de santé¹⁵²⁶.

Une des mesures les plus importantes prise pour tenter d'améliorer la situation des Roms en Europe est la « *Décennie pour l'inclusion des Roms 2005-2015* ». Participent à cette action les gouvernements de 9 pays européens (La Bulgarie, la Croatie, la République Tchèque, la Hongrie, la Macédoine, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie, la République Slovaque¹⁵²⁷), des membres de la société civile, différentes organisations et associations, ainsi que la Banque Mondiale et l'Open Society Institut¹⁵²⁸.

Ces mesures visent à améliorer l'éducation, l'accès à l'emploi et au logement et à la santé des Roms qui vivent en Europe. 11 milliards d'euros du Fond social de l'Union Européenne et 23 millions d'euros du Fond Européen de développement régional sont consacrés à ce programme¹⁵²⁹.

En 2008, Anne Rodier évoque, dans son article « Vers une réponse européenne pour l'intégration des Roms » les résultats de ce programme, résultats jugés inégaux. Il lui semble important d'élargir ce projet, afin que tous les pays membres de l'Union Européenne en deviennent partie prenante¹⁵³⁰.

L'Open Society Institut juge, pour sa part, ces mesures trop sporadiques et parfois peu cohérentes:

*La vie des Roms, par contre, ne s'en trouve guère changée. Comme l'a souligné dans un rapport récent l'Open Society Institute du milliardaire philanthrope George Soros, la plupart des gouvernements voient la solution au problème tsigane en termes de mesures sporadiques et non de politiques cohérentes*¹⁵³¹.

Certains programmes sont plus spécifiques. Le Comité Européen de l'Education a développé en 2004 un projet destiné à améliorer l'éducation des enfants roms dans le cadre du *Programme d'action communautaire contre la discrimination* de la Communauté Européenne. Ce projet veut lutter contre la discrimination dont les enfants roms sont l'objet dans les différents systèmes éducatifs de leur pays

¹⁵²⁵ *Ibid.*

¹⁵²⁶ *Op.cit.*

¹⁵²⁷ «OSI stories. Young Roma Activists Target Education», Open Society Institut, 10.9.2008

¹⁵²⁸ RODIER, Anne, *op.cit.*

¹⁵²⁹ « Les Roms ou l'âme de l'Europe », *op.cit.*, p. 27

¹⁵³⁰ RODIER, Anne, *op.cit.*

¹⁵³¹ «Les Roms ou l'âme de l'Europe», *op.cit.* p. 27

d'origine. L'initiative de ce projet revient à un syndicat néerlandais, L' « *Algemene Onderwijs Bond* ».

Lors d'une phase préparatoire, les membres de ce projet ont analysé la situation des enfants roms à l'école. Les syndicats des pays participants (La Bulgarie, la Slovaquie et la Hongrie entre autres) élaborent un plan d'action national, afin d'adapter les mesures prises à la situation de chaque pays. Ce projet prend également en compte les problèmes spécifiques des filles roms et de leur intégration à l'école, puisque beaucoup d'entre elles assument très tôt des responsabilités au sein de leurs familles et ne poursuivent pas leurs études. L'une des mesures prévues vise à convaincre les parents roms de l'importance de l'école pour leurs enfants¹⁵³².

Certains textes publiés concernent plus spécialement aux femmes roms. La *Résolution du Parlement européen sur la situation des femmes roms dans l'Union européenne* publiée en 2005 préconise des mesures spécifiques, afin d'améliorer la situation des femmes roms dans l'Union Européenne, puisqu'elles « *figurent actuellement parmi les groupes et les personnes les plus menacées dans les Etats membres, les pays adhérents et les pays candidats*¹⁵³³ » et sont « *victimes de discrimination à des degrés extrêmes, y compris des discriminations multiples ou mixtes, qui sont alimentés par des stéréotypes largement répandus qu'on peut qualifier de racisme*¹⁵³⁴ » .

Ce texte évoque également la situation des femmes roms qui vivent parfois loin de leur pays d'origine dans des conditions difficiles qui menacent leur santé¹⁵³⁵. L'article 10 « *presse les Etats membres d'assurer l'accès de toutes les femmes roms aux soins de santé primaires, d'urgence et préventifs, d'élaborer et d'appliquer des politiques visant à garantir, même aux communautés les plus exclues, un plein accès au système de santé, et d'introduire, pour le personnel de santé, une formation visant à lutter contre les préjugés*¹⁵³⁶ ».

L'accent est mis ici sur la formation des professionnels de santé, afin qu'ils puissent s'occuper de façon plus personnalisée des femmes roms. L'article 4 prévoit des mesures en faveur de l'éducation des femmes et des des filles¹⁵³⁷, et l'article 11 vise à promouvoir l'emploi des femmes roms, souvent discriminées et peu présentes sur le marché du travail¹⁵³⁸. L'article 22 exhorte les différents états à veiller à ce que les médias transmettent une image plus positive des Roms, et en particulier des femmes roms, qui sont les premières victimes de cette image négative, priant « *instamment*

¹⁵³² « Développer une éducation non discriminatoire de qualité pour les enfants roms », conférence de clôture du projet, Bratislava, 28.29/9/2006, ETUCE/CSEE, Rapport du Comité Syndical Européen de l'Education, Bruxelles, 2007

¹⁵³³ *Résolution du Parlement européen sur la situation des femmes roms dans l'Union européenne*, 2005/2164 (INI)

¹⁵³⁴ *Ibid.*

¹⁵³⁵ *Ibid.*

¹⁵³⁶ *Ibid.*, article 10

¹⁵³⁷ *Ibid.*, article 4

¹⁵³⁸ *Ibid.*, article 11

*l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes de lancer une série d'études sur le rôle joué par les médias dans l'incitation au racisme anti-rom et en particulier la promotion des stéréotypes néfastes des femmes roms*¹⁵³⁹ ».

Le premier sommet européen consacré aux Roms organisé par la Commission Européenne a eu lieu le 16 septembre 2008. Il a réuni des représentants d'institutions européennes, de différents gouvernements, d'organisations roms et des représentants de la société civile et prétendait arriver à une « *prise de conscience de l'exclusion sociale et de la discrimination dont ils font l'objet partout en Europe*¹⁵⁴⁰ ».

On a pu constater lors de ce sommet que les mesures prises jusqu'alors étaient encore insuffisantes, et qu'il fallait mieux coordonner les actions menées et développer plus de plans nationaux d'intégration des Roms¹⁵⁴¹. De nombreux participants à ce sommet ont par ailleurs critiqué le silence de la Commission Européenne « *face aux nouvelles mesures de sécurité du Gouvernement italien jugées discriminatoires* » et illégales¹⁵⁴².

Les dispositions du Gouvernement italien furent condamnées par le Parlement Européen et durement critiquées dans un rapport de l'organisation « *Open Society Institute* »¹⁵⁴³.

Environ 150 000 Roms, la plupart roumains, vivent en Italie (15 000 dans la capitale), 80% d'entre eux ne possèdent pas de permis de séjour légal¹⁵⁴⁴. Beaucoup vivent depuis des années dans des camps, qui sont de véritables « *ghettos ethniques* »¹⁵⁴⁵, dont ils sont régulièrement expulsés. Lors des expulsions, la police détruit systématiquement leurs baraques, et beaucoup d'entre eux deviennent des sans abris ou s'installent ailleurs dans d'autres cabanes ou campements improvisés. Depuis 2008 surtout, le gouvernement italien, aidé en cela par de nombreux médias, a renforcé son discours sécuritaire et les Roms sont devenus très vite leur bouc émissaire (Nous en reparlerons dans la sixième partie de ce travail, notamment lors de l'analyse du corpus journalistique).

Par ailleurs, une conférence internationale sur les femmes roms (intitulée « *Je suis une femme rom européenne* » et organisée par le Conseil de l'Europe, le Ministère grec de l'Intérieur et le « Réseau

¹⁵³⁹ *Ibid.*, article 22

¹⁵⁴⁰ RODIER, Anne, *op.cit.*

¹⁵⁴¹ *Ibid.*

¹⁵⁴² « L'Union Européenne critiquée lors du 1^{er} sommet européen consacré aux Roms », The Associated Press, 16.09.2008, www.latribune.fr

¹⁵⁴³ « Security a la italiana. Fingerprinting, Extreme Violence and Harassment of Roma in Italy », Report Documents Italy's Abuse of Roma, Raises Specter of Past Persecution, Soros Foundations Network 2007, Annual Report, Open Society Institute, 15.07.2008

¹⁵⁴⁴ « Les Roms ou l'âme de l'Europe », *op.cit.* p. 31

¹⁵⁴⁵ *Ibid.*

International des Femmes Roms ») eut eu lieu à Athènes les 11 et 12 janvier 2010¹⁵⁴⁶. Dans une déclaration finale, les participants à cette conférence ont invité les gouvernements à « *respecter leurs droits fondamentaux* » et « *à prévenir toute ségrégation* » envers les femmes roms¹⁵⁴⁷ dont la situation particulière requiert des mesures spécifiques¹⁵⁴⁸.

Nous avons vu que les conditions de vie des Roms immigrés en Espagne ou en France sont encore souvent précaires et qu'ils sont souvent, là-bas aussi, victimes d'une grande discrimination. Il paraît intéressant de connaître d'un peu plus près les mesures prises dans ces deux pays, afin de tenter d'améliorer leur situation, et plus particulièrement, celles des femmes.

2. Initiatives en Espagne

En Espagne, le Gouvernement a un mis en place en 2010 des mesures spécifiques en faveur de la minorité gitane (*Plan de Acción para el desarrollo de la población gitana 2010-2012*): « *Prevé una serie de objetivos en áreas de ciudadanía, igualdad de trato y no discriminación; educación, empleo y actividad económica, acción social, salud, vivienda, cultura y agenda política europea* »¹⁵⁴⁹. Ces mesures incluent les Roms migrants en Espagne. Par ailleurs, un Conseil pour la promotion de l'égalité de traitement et la non-discrimination des personnes pour leur origine raciale ou ethnique (« *Consejo para la promoción de la Igualdad de trato y no discriminación de las personas por el origen racial o étnico* ») a également été créé, et a pour but d'aider les personnes victimes de discrimination en Espagne. Il travaille en collaboration avec la Croix Rouge, et d'autres organisations non gouvernementales, parmi lesquelles les organisations « *Fundación Secretariado Gitano* » ou « *Unión Romaní* » qui orienteront plus spécialement les victimes gitanes de discrimination¹⁵⁵⁰. Il recommande également de tenir compte des spécificités des migrants roms en Espagne, souvent doublement discriminés car ils sont migrants ET roms¹⁵⁵¹.

La C.A. de Catalogne a reçu beaucoup de Roms roumains et pris des mesures concrètes, afin d'aider à leur intégration. La communauté rom qui vit en Catalogne semble s'être assez bien intégrée. Les

¹⁵⁴⁶ « Atenas acogió la Conferencia Internacional sobre mujeres gitanas con el lema: Soy una mujer europea », Federació d'associacions gitanes de Catalunya, www.fagic.org, enero 2010

¹⁵⁴⁷ « Communiqué de presse-023 », 12 janvier 2010, Conseil de l'Europe, www.coe.int

¹⁵⁴⁸ *Ibid.*

¹⁵⁴⁹ MARUGÁN, Nicolás, «La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación», *op. cit.*, p. 197

¹⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 198

¹⁵⁵¹ *Garantizar la igualdad de trato y los derechos fundamentales de la población gitana/Rroma de Europa del Este en España*, Consejo para la promoción de la igualdad de trato y no discriminación de las personas por el origen racial o étnico, www.igualdadynodiscriminacion.org, en: MARUGÁN, Nicolás, p. 198

services sociaux font un suivi des familles, afin d'éviter l'absentéisme scolaire et la mendicité en compagnie d'enfants. En 2005, 25 familles furent, par exemple, menacées de se voir retirer leurs enfants en cas de mendicité. Cette mesure a, semble-t-il, eu un effet positif qui a favorisé l'intégration des familles.

Les services d'aide sociale du Gouvernement régional catalan (« *Departament de Benestar i Família*») ont également analysé en 2006 la situation des Roumains roms qui sont installés dans la région, afin de pouvoir répondre de façon plus efficace à leurs besoins. Le rapport *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya* a, pour objectifs, d'aider à connaître les Roumains roms, afin d'éviter les stéréotypes et la discrimination dont ils sont l'objet et de pouvoir travailler à leur intégration dans la société catalane¹⁵⁵². Les services sociaux catalans ont travaillé en collaboration avec la communauté rom roumaine et ont pu analyser les problèmes auxquels sont généralement confrontés les Roms: problèmes linguistiques, problèmes pour trouver un travail, manque de formation, problèmes de santé, problèmes pour scolariser les enfants, trouver un logement¹⁵⁵³.

Un questionnaire a été distribué aux mairies des communes de plus de 10000 habitants, afin de palier l'absence de données chiffrées récentes. Ce questionnaire a été également distribué aux associations roms et aux organisations qui travaillent avec la communauté rom, aux hôpitaux, aux compagnies de transports, à l'Eglise pentecôtiste et à l'Eglise Orthodoxe¹⁵⁵⁴. Des interviews en profondeur, ainsi que des interviews en groupe (notamment aux femmes roms roumaines) ont permis, également, de connaître un peu mieux la spécificité des femmes de cette communauté¹⁵⁵⁵.

Il est important que les services sociaux travaillent en collaboration avec d'autres services (établissements scolaires, services de logement des municipalités, Agence pour l'Emploi...), afin de mettre en place des actions globales qui favorisent l'intégration des familles roms. La présence de médiateurs interculturels proches de la communauté rom permet également d'informer plus facilement les familles, qui ignorent souvent leurs droits ou les services qui sont à leur disposition.

La communauté rom est constituée de groupes assez hétérogènes, chacun d'entre eux réagit de façon différente face à l'immigration et aux nouvelles conditions de vie en Espagne. Certains groupes ont tendance à se refermer, d'autres s'adaptent plus rapidement à cette nouvelle situation. Dans ces cas, l'intégration dans le pays d'accueil entraîne quelques changements au sein de la communauté rom: « *Des del punt de vista cultural, el col·lectiu està experimentant transformacions significatives, fruit de la interacció social. El fet migratori està transformant pautes de conducta més o menys*

¹⁵⁵² *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya*, op.cit., p. 16

¹⁵⁵³ *Ibid.*, p. 158, 159

¹⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 169

¹⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 23

*profundes segons l'edat*¹⁵⁵⁶». Les enfants roms de familles immigrées sont scolarisés, les filles quittent l'école plus tard, elles sont mieux formées et tendent à se marier un peu plus tard, certaines femmes roms mères de famille travaillent...

Au Pays Basque, l'association rom « Kale Dor Kayito », a élaboré en 2004 un rapport détaillé sur la situation des roms originaires d'Europe de l'Est immigrés au Pays Basque, afin de connaître leur réalité:

*Este estudio quiere realizar un diagnóstico de la situación de la comunidad gitana proveniente de Europa del Este para elaborar un plan de intervención para promover promoción e inclusión [...] conocer necesidades, objetivos, expectativas de familias gitanas del este*¹⁵⁵⁷.

Ce rapport présente des données récentes sur le nombre de Roms originaires de l'Est de l'Europe, leurs lieux de résidence, et permet de savoir également comment les municipalités abordent leurs demandes. L'aide apportée aux familles, plus spécifique, correspond ainsi davantage à leurs besoins.

Nous avons vu plus haut que quelques familles roms se sont également installées dans la province andalouse de Cordoue. Début 2004, environ 150 Roms vivaient à Cordoue et dans d'autres villes et villages de la province, à la fin de l'année, seules 72 personnes y vivaient encore.

L'association « *Pro Derechos Humanos de Andalucía* » a évoqué, dans un rapport publié en 2006, les gros problèmes de logement auxquels les familles roms furent exposées. En 2003, elles furent par exemple relogées provisoirement dans un centre de l'organisation *Caritas* et dans des appartements mis à leur disposition par une autre association « Andalousie accueille » (« *Andalucía Acoge* »), après avoir été expulsées de leurs campements.

Le rapport de l'association « *Pro Derechos Humanos de Andalucía* » critique, entre autre, la réaction tardive de la municipalité de Cordoue:

Una vez más la administración se mostró incapaz de dar solución alguna a estas personas, evidenciando el desprecio institucional con el que se está abordando el tema. Solamente la

¹⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 16 (traduction : *Du point de vue culturel, ce collectif a subi de profondes transformations résultant de l'interaction sociale. Le fait migratoire a provoqué des changements dans les normes de conduite, plus ou moins profonds selon l'âge.*)

¹⁵⁵⁷ La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Bizkaia, *op.cit.*

*Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía denunció la inhibición del deber de socorro público que todo ciudadano@ merece tener por parte de las Administraciones*¹⁵⁵⁸.

Des négociations furent engagées entre des membres des associations qui s'occupent des Roms et la municipalité. Il était en effet urgent de trouver une solution, afin de favoriser l'intégration des Roms installés à Cordoue (certains sont de passage, d'autres désirent s'installer de façon définitive), et de résoudre leurs problèmes de logement. En décembre 2004, un « accord » signé entre les familles roms qui le désiraient et la municipalité de Cordoue leur donnait la possibilité de s'installer en location dans un appartement ou une maison si elles respectaient certaines règles précises: Elles devaient s'engager à scolariser leurs enfants (les moins de 3 ans à la crèche et les plus de 3 ans dans des établissements scolaires), et à être suivies par des membres des services sociaux. Les familles devaient également respecter le calendrier de vaccinations et de visites médicales de leurs enfants. Afin de favoriser leur recherche d'un travail et de lutter contre la mendicité, des cours de langues et d'alphabétisation furent organisés, afin de leur permettre une meilleure intégration sur le marché du travail. Les femmes roms pouvaient ainsi assister aux cours proposés, puisque leurs enfants non scolarisés étaient pris en charge¹⁵⁵⁹.

L'Association *Pro Derechos Humanos* reste toutefois critique envers la municipalité qu'elle rend responsable de la discrimination dont la communauté rom fait l'objet. La presse municipale et régionale est encore trop partielle lorsqu'elle évoque les Roms installés dans la région (les thèmes évoqués sont négatifs, évoquent les expulsions, les mafias, le manque de civisme des Roms...¹⁵⁶⁰). Ce discours stéréotypé peut être dangereux et encourager le rejet des habitants envers les Roms.

Depuis quelques années, les services sociaux de la municipalité de Cordoue ont, par ailleurs, mis en place un programme de prévention de la mendicité en compagnie de mineurs plus spécifiquement destiné à la communauté rom (*Proyecto de Intervención Social de Calle para la Atención y la Prevención de la Mendicidad Infantil*).

Les femmes, souvent roms, disposent pendant la journée d'un service de garderie pour leurs enfants de 0 à 6 ans, afin que ces derniers puissent s'habituer peu à peu à ce qui sera plus tard leur rythme scolaire. Par ailleurs, des assistants sociaux et des médiateurs culturels proches de la communauté rom interviennent directement dans la rue et tentent d'aider les personnes (souvent des femmes) qui vivent dans une situation précaire et mendient dans les rues. La municipalité met un numéro de téléphone à

¹⁵⁵⁸ ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/gitanos de Europa oriental?, *op.cit.*, p. 18

¹⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 29

¹⁵⁶⁰ *Ibid.*, p. 24-27

disposition de tous, afin de connaître rapidement d'autres cas de mendicité en compagnie de mineurs¹⁵⁶¹.

La C.A. de Madrid accueille, elle aussi, de nombreux Roms roumains et a mis en place des mesures concrètes afin de faciliter leur intégration. Le programme «Apoi» d'intervention socio-communautaire avec les minorités ethniques de l'est de l'Europe (*Proyecto Apoi. Intervención Socio-Comunitaria con Minorías Étnicas de Este de Europa*) existe depuis 1999. Il s'agit d'un programme d'accueil et d'intégration de la communauté rom: «*Se trata de un programa de acogida e inserción sociolaboral dirigido a minorías étnicas procedentes de los países del Este de Europa. Se ha convertido en el referente a nivel estatal en la intervención social con el colectivo gitano de Europa del Este*¹⁵⁶²».

Ce projet pilote est financé par le Gouvernement régional et la municipalité de Madrid. La Croix Rouge et l'association catholique des migrations ACCEM («*Asociación Comisión Católica Española de Migraciones*») participaient également à ce programme qui a pour objectif «*la integración de las familias, garantizando su no discriminación en el acceso a las prestaciones generales y dotándoles de una atención integral*» et l'éducation: «*educar en la asunción de hábitos de higiene, comportamientos y responsabilidades cotidianas apoyando el acceso a la vivienda y trabajo, escolarizar a todos los menores en el sistema público educativo, facilitar el acceso a servicios y recursos normalizados*¹⁵⁶³».

Le projet initial «*Acuma*» (en roumain cela signifie «maintenant») comptait 4 centres et avait pour objectif de répondre rapidement aux besoins des Roms. Le projet «Apoi» (en roumain «après») prévoit d'aider les familles roms sur le long terme, en évitant les solutions ponctuelles dans l'urgence. Les familles sont suivies quelques mois, afin de favoriser leur intégration dans la société madrilène:

*La presencia de estas familias en Madrid hace necesaria una atención social específica, que no sólo cubra necesidades urgentes de alojamiento, sino que proporcione acompañamiento social, escolarización y atención social a los menores, así como formación para la inserción sociolaboral, es decir, una atención integral e integradora que permita a estas personas formar parte de una sociedad basada en la convivencia social intercultural*¹⁵⁶⁴.

¹⁵⁶¹ www.ayuncordoba.es

¹⁵⁶² *Memoria 2006*, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM), p. 9

¹⁵⁶³ *Establecimiento de programas específicos de incorporación a la sociedad madrileña, Plan Madrid, Construyendo el futuro*, Comunidad de Madrid

¹⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 100

Depuis 2006, la Croix Rouge ne participe plus au projet « *Apoi* » géré essentiellement par l'ACCEM qui travaille en trois étapes. Les familles volontaires (elles s'engagent à signer un « contrat social » avec les responsables du projet) sont tout d'abord logées dans des centres d'accueil (il y en a deux à Madrid) dans lesquels elles peuvent rester entre six et neuf mois. Les enfants sont scolarisés et des crèches sont mises à la disposition des enfants de moins de 3 ans. Des cours d'alphabétisation et d'espagnol sont proposés aux adultes roms.

Pendant la seconde étape, les familles roms sont relogées dans des logements (ils deviennent locataires de ces logements) à Madrid ou dans d'autres municipalités de la région, afin de favoriser leur intégration dans un quartier ou une ville. Les travailleurs sociaux qui participent au projet effectuent le suivi de ces familles et orientent les adultes roms vers des cours de formation ou des bourses de travail, afin qu'ils puissent trouver plus rapidement un emploi. Cette phase du projet dure entre 3 et 6 mois. Ces deux premières étapes sont ensuite évaluées, afin de pouvoir continuer à travailler de façon efficace avec la communauté rom (de nationalité roumaine et bulgare surtout). Pendant la troisième étape de ce projet, les familles roms sont suivies pendant environ 6 mois.

De nombreuses familles roms (originaires de Roumanie, de Bulgarie et de Bosnie) ont ainsi été aidées depuis la mise en route de ce projet¹⁵⁶⁵. On aide les familles à régulariser leur situation administrative (inscription sur les registres des mairies, obtention de documents en règle) et on suit beaucoup les enfants, afin qu'ils soient tous scolarisés et aient accès de façon régulière aux soins et aux campagnes de vaccinations de la région. Le projet « *Apoi* » lutte contre la mendicité des Roms en compagnie de mineurs non scolarisés et travaillent beaucoup avec les familles, afin qu'elles scolarisent *systématiquement* leurs enfants.

Le tableau n°47 montre plus précisément le nombre de familles qui ont participé au projet « *Apoi* » et l'origine de ces familles:

¹⁵⁶⁵ *Memoria 2006, ACCEM, op.cit.*, p. 9

Tableau n°47
Projet Apoi entre 2001 et 2008

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de familles aidées	213	330	253	279	302 + 11 personnes seules	242	203	201
Total de personnes aidées	661	1136	823	450	-	-	-	-
Nombre d'adultes	382	686	502	324	637 (321 hommes et 316 femmes)	-	-	-
Nombre de mineurs	279	450	324	404	-	-	-	-
Pays d'origine des familles	-	-	-	-	-	186 familles roumaines, 51 familles bulgares, 4 familles serbes et 1 famille kossovare	160 familles roumaines, 43 familles bulgares	147 familles roumaines, 53 familles bulgares, 1 famille bosniaque

Tableau élaboré à partir de données tirées des rapports 2005, 2006, 2007 et 2008 de l'organisation ACCEM¹⁵⁶⁶ et du *Plan de Integración 2006-2008* du Gouvernement Régional de Madrid ¹⁵⁶⁷

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le projet « Apoi » a été rebaptisé Projet d'intervention socio-communautaire avec les familles migrantes (Proyecto de Intervención Sociocomunitaria con Familias Inmigrantes) et a élargi son domaine d'intervention aux familles étrangères immigrées qui sont en situation précaire et en risque d'exclusion, même si les familles roms ont priorité.

Ce programme est inclus dans le second Plan régional de cohabitation sociale et interculturelle (2^o Plan Madrid de Convivencia Social e intercultural) et dispose d'un budget de 1,63 millions d'euros, de 2 centres d'accueil (avec 52 places pour des familles) et d'appartements (avec 16 places pour des familles). Environ 2000 familles étrangères ont bénéficié de ce programme en 2009 (soit environ 7000

¹⁵⁶⁶ Memoria 2005, ACCEM / Memoria 2006, ACCEM, p. 9 / Memoria 2007, ACCEM / Memoria 2008, ACCEM p. 65, *op.cit.*

¹⁵⁶⁷ Plan de Integración 2006-2008, Comunidad de Madrid, www.madrid.org, p. 90

personnes, dont 40% de mineurs), programme jugé très positif au vu des résultats avec les familles, qui, en général, s'intègrent ainsi plus facilement dans la région¹⁵⁶⁸.

D'autres programmes existent dans la C.A. de Madrid, afin d'aider les familles roms à s'intégrer. La municipalité de Getafe a également élaboré en 2006 un rapport (*Estudio de Realidad de Menores Cuidadores de Menores*), afin de connaître de façon plus précise les conditions de vies de couples de mineurs roms qui sont parents et de pouvoir les aider plus spécifiquement à s'intégrer dans la municipalité¹⁵⁶⁹. Un programme d'alphabétisation et d'ateliers de couture et de cuisine destiné aux femmes roumaines roms qui vivent à Getafe (*Talleres de intervención con minorías étnicas en riesgo*) permet de travailler régulièrement avec cette communauté et d'informer les femmes roms sur les programmes d'éducation sexuelle, de « planning familial » existants. Les médiateurs sociaux de la municipalité collaborent avec les familles, afin de lutter contre l'absentéisme scolaire et les aident également à régler leur situation administrative¹⁵⁷⁰.

L'association gitane espagnole « *Hierbabuena* » participe à l'organisation de ces ateliers. La médiatrice culturelle aide les femmes roumaines à trouver un emploi comme femmes de ménage et des échanges ont lieu entre les femmes gitanes espagnoles et les femmes roms roumaines: « *El éxito es porque tenemos raíces comunes [...] entre gitanos nos entendemos mejor*¹⁵⁷¹. »

L'organisation ACCEM collabore par ailleurs depuis 2006 avec l'association « *Fundación Secretariado Gitano* », afin d'analyser de façon précise la situation des Roms originaires d'Europe de l'Est installés dans la région de Madrid. Ce programme est financé par le Fond Social Européen et le Ministère du Travail espagnol. Il a débuté en 2007 et s'est terminé en décembre 2008.

Il s'agit tout d'abord d'analyser la situation des Roms installés dans la région, afin de pouvoir, grâce à cette analyse diagnostique, travailler efficacement à leur intégration¹⁵⁷².

Cette analyse a eu lieu en 2006, et a permis de distinguer deux groupes au sein d'une communauté rom par ailleurs assez hétérogène. L'un des groupes vit essentiellement dans des campements, occupe des logements vides ou laissés à l'abandon, logements souvent insalubres, sales et bruyants. Certains adultes se consacrent à la mendicité, d'autres sont soupçonnés d'avoir des activités illicites. Quelques femmes font des ménages. Les mineurs sont peu scolarisés et beaucoup accompagnent les adultes lorsqu'ils se consacrent à la mendicité. Le taux d'analphabétisme est assez élevé dans ce groupe.

¹⁵⁶⁸ « El Ayuntamiento aprueba un proyecto de intervención socio-comunitaria y otro de inserción laboral para inmigrantes », www.que.es/madrid, 16 de mayo de 2009

¹⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 11

¹⁵⁷⁰ *Memorias*, ACCEM, *op.cit.*, p. 7

¹⁵⁷¹ ÁLVAREZ, Pilar, « Entre nosotras nos entendemos mejor. Gitanas españolas ayudan a buscar trabajo a rumanas de la misma etnia », *El País*, 24 de noviembre de 2007

¹⁵⁷² *Memoria 2006*, ACCEM, p. 11, *op.cit.*

Beaucoup ont des difficultés à accéder aux services de soin et aux services sociaux, utilisent les services d'urgence des hôpitaux et méconnaissent leurs droits.

L'autre groupe vit souvent en location, mais dans des quartiers « ghettos ». Leurs enfants sont souvent scolarisés, même si l'absentéisme scolaire reste encore un problème chez certains. Leur principale difficulté est de régler leur situation administrative et de trouver un travail. Certains hommes ont trouvé du travail dans la construction, et les femmes font des ménages ou travaillent dans l'hôtellerie (le fait que quelques femmes roms travaillent en Espagne change un peu l'organisation familiale habituelle). Leur niveau d'études est assez bas, mais beaucoup sont demandeurs de cours d'espagnol. Ce projet a commencé à San Martín de la Vega, (même si des familles roms vivent également à Galapagar, Getafe, ou Colmenarejo), car c'est dans cette municipalité qu'elles sont le plus nombreuses, 500 personnes environ. L'objectif principal de ce programme est de promouvoir leur intégration sociale, mais de favoriser également leurs relations avec les autres habitants de San Martín de la Vega. Les travailleurs sociaux et la médiatrice interculturelle de l'école primaire ont pris contact avec des membres de cette communauté qui, peu à peu, ont servi d'intermédiaires et ont convaincu les familles de l'importance de ce programme. Les familles roms ont été informées de leurs droits (inscription sur les registres de la mairie, régularisation de leur situation administrative, accès aux soins, aux bourses pour la cantine ou les livres scolaires payants en Espagne, aides économiques ponctuelles), mais également de leurs devoirs (obligation de scolarisation des enfants, respect du programme de vaccinations, visites régulières chez le médecin...), et un grand travail de sensibilisation a été fait à San Martín, afin de transmettre une image positive des Roms d'Europe de l'est auprès de ses habitants. Les professionnels qui travaillent avec les familles roms installées à San Martín de la Vega (services sociaux, professorat, police municipale, autres membres de la municipalité, associations, professionnels de la santé) ont également été formés et informés de la spécificité de cette communauté.

Les activités proposées (ateliers divers, expositions, ateliers interculturels à l'école, soutien scolaire, activités de loisir...) ne sont pas seulement destinées aux familles roms, afin de favoriser les rencontres entre les différentes communautés qui vivent dans cette municipalité:

Se procura motivar al colectivo a participar en todas las actividades que se realizan en el municipio, para conocer de esta manera a más personas del municipio y los recursos que hay.

*Así también se esfuerzan en aprender el idioma al relacionarse con gente que no es de su país y desarrollan más las habilidades sociales*¹⁵⁷³.

Ce projet mis en place à San Martín de la Vega permet ainsi aux familles roms de s'intégrer peu à peu au cœur d'une municipalité. Un contact quotidien avec les habitants de San Martín de la Vega permet d'éviter les ghettos « roms » et de transmettre une image moins stéréotypée de cette population.

Les Roms sont en effet souvent associés à la délinquance, au trafic d'enfants. Depuis 2008 surtout, le nombre de mineurs roumains exploités par des bandes organisées a triplé en Espagne, notamment en Catalogne, même si cela touche une minorité de Roms roumains¹⁵⁷⁴. Le Gouvernement régional de Madrid tente également de lutter contre les bandes organisées qui exploitent des mineurs de moins de 14 ans. Ces enfants, souvent des enfants roms roumains, déambulent dans les rues de Madrid et dévalisent les touristes ou les personnes qui retirent de l'argent aux guichets automatiques. Ils vivent généralement avec leurs parents ou d'autres membres de leur famille dans les campements du « Gallinero » (bidonville madrilène situé près de la « Cañada Real Galiana », de la station d'épuration de Valdemingómez et de la municipalité de Rivas). Un article publié dans le quotidien *El País* en mars 2009 relate le cas d'une jeune roumaine de 14 ans qui a été arrêtée 120 fois en 2008¹⁵⁷⁵.

Dans ce cas, ce sont des policiers de la brigade des mineurs (« Grupo de Menores de la policia ») qui les prennent en charge: Lorsqu'ils sont arrêtés, la police tente de prendre contact avec leurs parents, afin qu'ils viennent chercher leurs enfants, qui, comme ils ont moins de 14 ans, ne peuvent pas être poursuivis. En revanche, les parents peuvent être condamnés pour abandon ou pour appartenance à une organisation de malfaiteurs. Parfois, les enfants sont envoyés dans un foyer d'accueil du Gouvernement régional, comme ce fut le cas pour la mineure déjà citée qui fut envoyée 50 fois dans un foyer. Parfois, ses parents sont venus la chercher directement là-bas pour éviter d'être poursuivis, parfois elle s'en est échappée.

Les autorités régionales qui s'occupent des mineurs (« *Secretaría de Familia y Asuntos Sociales* ») ne peuvent pas assumer la tutelle de ces enfants s'ils ont des parents ou des membres de leur famille vivants. Par ailleurs, il existe un accord entre le Gouvernement et l'ambassade de Roumanie qui exige le retour dans leur pays des mineurs non accompagnés, ou qui n'ont pas de famille en Espagne.

¹⁵⁷³ *Programa de fomento de la integración del colectivo gitano inmigrante procedente de países del este de Europa en San Martín de la Vega*, 2007

¹⁵⁷⁴ DUVA, Jesús, « Nadia, la reina de los niños rateros », *op.cit.*

¹⁵⁷⁵ *Ibid.*

Pourtant, un juge pour enfants, cité dans l'article de Jesús Duva, pense qu'il faudrait parfois faire prévaloir l'intérêt de l'enfant, afin de permettre aux autorités régionales d'assumer, dans certains cas d'abandon, ou de risque grave pour l'enfant, la tutelle provisoire des mineurs, pour pouvoir les sortir de la situation de marginalisation dans laquelle ils se trouvent:

*El interés del menor está por encima de cualquier legislación internacional y por encima de cualquier protocolo suscrito entre los Gobiernos de España y Rumania [...] Lo fundamental es que la Administración autonómica [...] ponga en marcha proyectos educativos y sociales, aun a riesgo de que no siempre den el resultado apetecible*¹⁵⁷⁶.

Un éducateur qui travaille avec les familles du bidonville de la «Cañada Real» pense également que le plus important est de scolariser ces enfants, afin de leur donner une formation et de les éloigner des adultes qui les exploitent.

Après avoir évoqué quelques initiatives gouvernementales ou privées qui, en Espagne, tentent de trouver des solutions afin de faciliter l'intégration des Roms roumains qui immigrent dans ce pays, nous allons évoquer maintenant les mesures prises en France.

3. Initiatives prises en France

Les Roms roumains ont, nous l'avons vu, plus de problèmes que les Roumains non roms pour régler leur situation administrative lorsqu'ils arrivent en France.

Le Collectif national droits de l'Homme Romeurope a été créé en 2000 à Paris, et a pour objectif de « *permettre et de faire respecter l'accès aux droits fondamentaux des Rroms venus des pays d'Europe centrale et orientale présents en France ainsi que de lutter avec eux contre les discriminations et violations des droits dont ils sont victimes sur le territoire national* ¹⁵⁷⁷ ». Il diffuse un rapport annuel auprès des pouvoirs publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des instances européennes, et dénonce, dans son Rapport 2006, publié en juin 2007, la difficile situation administrative des Roms roumains en France.

¹⁵⁷⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 7

L'organisation Médecins du Monde juge les aides au retour gouvernementales (dont nous avons parlé dans la quatrième partie de ce travail) mal organisées¹⁵⁷⁸. Le Collectif Romeurope, dont Médecins du Monde est membre, demande « *que les droits de ces nouveaux Européens soient respectés en matière de libre circulation [...] sans mesures restrictives discriminantes par rapport aux autres ressortissants européens*¹⁵⁷⁹ ». Ce collectif met en place de nombreuses actions pour tenter d'éviter les expulsions des Roms des campements où ils sont parfois installés. Il interpelle les municipalités, les préfetures et les conseils généraux et dénonce les expulsions qui ont lieu sans que l'on propose des solutions aux problèmes de logement des Roms.

Suite à la loi Besson, quelques communes ont rénové leur aire d'accueil. C'est le cas par exemple de la commune de Mourenx qui dispose d'une aire de passage et d'une aire de stationnement. Cette dernière dispose de 14 emplacements privatifs (un studio de 32m² avec sanitaires, douche et cuisine se trouve sur chacun des emplacements). Bourg-en-Bresse a construit des pavillons à l'endroit où se trouvait un bidonville et a également prévu 1 aire d'accueil de 16 emplacements (dont chacun permet à 3 caravanes de stationner) sur laquelle il est possible de stationner au maximum 28 jours. Malgré tout, les terrains aménagés sont encore trop peu nombreux et les occupations de terrains privés existent toujours¹⁵⁸⁰.

Certaines municipalités ont mis en place un programme d'intégration des familles roms: elles sont relogées, les enfants scolarisés, et on les aide à rechercher un emploi. C'est le cas par exemple de la ville de Lieusaint depuis 2002, ou d'Aubervilliers depuis 2006. Dans cette dernière vivaient entre 600 et 700 Roms. 80 personnes furent sélectionnées pour participer à un projet du Conseil Général d'Ile-de-France d'éradication des bidonvilles, et relogées dans les bungalows des « villages d'accueil »¹⁵⁸¹. Des projets similaires existent à Saint-Denis, à Montreuil, à Saint-Ouen¹⁵⁸² et, depuis septembre 2007, à Nantes, où des « mobil homes » ont été installés pour 35 familles roms. Les enfants sont scolarisés et les familles suivies par des assistants sociaux¹⁵⁸³.

Il semble important de rechercher des solutions variées et adaptées aux besoins divers des familles. Ces logements (auberges sociales, bungalows sur des terrains équipés, immeubles vides réquisitionnés...) facilitent, même s'ils ne sont que provisoires, leur insertion. Il convient toutefois d'éviter les lieux isolés pour ne pas créer des ghettos et favoriser au contraire le contact entre les

¹⁵⁷⁸ *Ibid.*

¹⁵⁷⁹ *Rapport 2006 Romeurope*, p. 3

¹⁵⁸⁰ ROTHEA, Xavier, *France, pays des droits des Roms ?*, *op.cit.*, p. 124

¹⁵⁸¹ *Rapport Romeurope 2006*, *op.cit.*, p. 15

¹⁵⁸² « Les populations roms vivent une situation d'extrême précarité. Interview avec Christian Auger de l'association Coup de main », propos recueillis le 7 mai 2010, *Blog des élus verts de Pantin*, 16 juin 2010

¹⁵⁸³ *Les Rroms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Rroms*, *op.cit.*, p. 5

familles roms et les autres habitants du quartier¹⁵⁸⁴. Lorsqu'ils ont trouvé un travail, les Roms peuvent ensuite être relogés dans des logements sociaux vacants, ce qui favorise la mixité.

A Lyon, « Médecins du Monde » suit les familles roms installées sur un terrain à Vénissieux, afin d'améliorer leurs conditions de vie (il faut leur faciliter l'accès à l'eau potable, prendre en charge le ramassage des ordures, les aider à trouver un logement et un autre hébergement...) ¹⁵⁸⁵. Les équipes de Médecins du Monde ont pu constater en 2007 que la situation de nombreux Roms était encore très précaire: sur les 300 personnes roms interrogées sur leur logement, 53,2% ont répondu qu'elles vivaient dans des caravanes, 21,4% dans des squats et 20,7% dans des cabanes. Une personne possède un logement, 1 autre vit en foyer et les autres vivent dans des squats non aménagés, dans des véhicules, des tentes ou dans la rue.

Le collectif Romeurope travaille beaucoup avec les familles roms roumaines, afin de les informer sur leurs droits, mais également sur leurs obligations. Il travaille également en étroite collaboration avec les personnes amenées à rencontrer les familles roms: les enseignants, les travailleurs sociaux, les élus locaux, la police, les voisins, ou le personnel des hôpitaux.

La santé des Roms migrants, et notamment des femmes roms est en effet un gros problème. L'organisation Médecins du Monde intervient depuis 1992 sur les lieux de vie des Roms (à Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, en Région parisienne...), afin de connaître leurs besoins et d'intervenir de façon spécifique. Ces équipes qui interviennent régulièrement sur le terrain, établissent tout d'abord une relation de confiance avec les familles, afin de pouvoir aborder plus facilement certains thèmes avec elles (accès à la contraception, suivi des grossesses, prise en charge médicale des bébés et des enfants en bas âge...). Elles prennent en charge les patientes, les informent, et les orientent vers les structures de soins. Chaque femme dispose d'un dossier médical dont elle a un double: « *ce dossier leur sert de parole. Il contient les réponses à certaines questions que les médecins ou sages-femmes pourront leur poser et auxquelles elles ne peuvent pas toujours répondre* ¹⁵⁸⁶. »

Médecins du Monde organise des rencontres avec des médecins, des infirmiers et d'autres membres des structures de soins, afin de les sensibiliser à la spécificité de la situation des femmes roms, et améliorer ainsi leur accueil dans les structures de soins et les services publics. Des structures de proximité peuvent ainsi mettre plus facilement en place des mesures de prévention spécifiques qui correspondent à leurs besoins ¹⁵⁸⁷.

¹⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 2

¹⁵⁸⁵ *Ibid.*

¹⁵⁸⁶ *Médecins du Monde auprès des femmes Roms, op.cit.*, p. 2

¹⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 5

Médecins du Monde aide également les Roms à obtenir une couverture maladie. S'ils ne disposent pas de justificatif de domicile, ils peuvent éventuellement fournir une domiciliation administrative. Cette démarche est à faire dans les « Centres Communaux d'action sociale ». L'absence de couverture sociale est en effet un gros obstacle aux soins.

Certaines maladies sont développées à cause de conditions de vie particulières, ainsi, à Nantes, Médecins du Monde a mis en place une opération de dépistage du saturnisme car les Roms installés là-bas occupent des terrains insalubres de friches industrielles et pratiquent le ferrailage. Fin 2006, elle constatait que 40 enfants et 3 femmes enceintes étaient atteints de saturnisme et durent être suivis au CHU de Nantes¹⁵⁸⁸.

C'est pourquoi l'organisation appelle les autorités à améliorer les conditions de vie des Roms, car leur santé dépend directement de leurs conditions de vie: « *A cantonner les personnes Roms à la périphérie des soins, aux confins des réseaux de prise en charge, nous leur faisons courir d'immenses risques psychologiques et somatiques, prévisibles et pourtant évitables*¹⁵⁸⁹. »

Ces organisations travaillent avec les enfants, afin de leur permettre de suivre une scolarité normale. (En France, la scolarité est, rappelons-le, obligatoire pour tous les enfants entre 6 et 16 ans sans condition de nationalité ni de régularité du séjour de leurs parents (Article L 131-1 du chapitre 1^{er} du code de l'éducation)¹⁵⁹⁰).

Pourtant, Médecins du Monde a constaté que certains élus locaux mettent un frein à la scolarisation des enfants roms, bien que la France soit signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989. Selon l'article 3 de cette convention, « *dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale*¹⁵⁹¹ ».

Le collectif Romeurope dénonce, lui aussi, la situation des enfants roms et les difficultés qu'ils rencontrent pour être scolarisés:

L'enfance est une occupation primordiale de tous les composants du CNDH Romeurope, avec le constat partagé que les droits de l'enfant continuent à être bafoués et que les enfants roms vivant en France avec leurs familles sont réellement en danger. La scolarisation obligatoire, droit qui devrait pourtant être incontournable, est trop souvent difficile, voire impossible à

¹⁵⁸⁸ Médecins du Monde auprès des femmes Roms, *op.cit.*

¹⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 14

¹⁵⁹⁰ *Rapport Romeurope 2006, op.cit.*, p. 22

¹⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 21

*obtenir du fait des conditions de vie qui ne permettent pas aux enfants de se présenter dignement dans les écoles, de la mauvaise volonté de certains élus qui multiplient les obstacles administratifs par peur de pérenniser la présence des familles sur leurs communes et des expulsions qui interrompent tout ce qui a été entrepris ou obtenu!*¹⁵⁹²

Les familles roms qui immigreront en France pensent que leurs enfants auront un avenir meilleur dans ce pays et misent beaucoup sur leur scolarité. Les enfants roms qui peuvent être scolarisés normalement ont, en général, une scolarité sans problèmes qui a une influence positive sur l'intégration de leurs parents.

L'association Parada est née en 2001 pour sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie des enfants des rues de Bucarest. En 2002, Parada France intervenait auprès de mineurs isolés roumains, afin de les sortir de la rue. L'association s'est séparée ensuite en deux: l'organisation Hors la rue s'occupe toujours des mineurs isolés, et l'association Parada travaille essentiellement avec les enfants roms installés en France. Elle a « *pour mission principale de venir en aide à des mineurs et leurs familles vivant en situation précaire, extrême, d'abandon ou d'errance dans une dynamique de réinsertion dans la société*¹⁵⁹³ ».

Cette association travaille depuis 2005 en Ile-de-France avec les familles roms qui vivent dans des bidonvilles. Elle propose un atelier théâtre pour les enfants au Hanul, à Saint-Denis. Cette activité a permis de créer des liens réguliers avec les parents des enfants qui participent à l'atelier, un poste de médiateur social et culturel a été ainsi créé en 2006. L'association accompagne les parents roms dans leurs démarches administratives (scolarisation des enfants...), juridiques ou sanitaires et les suit après leurs expulsions des terrains sur lesquels elles vivent. A Aubervilliers, Parada propose des ateliers artistiques (un atelier cirque par exemple) et des sorties culturelles, et organise des manifestations culturelles pour tous dans le quartier, afin de sortir les Roms de leur isolement social. Les ateliers ont pour but d'« *utiliser l'outil artistique comme une source d'apprentissage du français et d'épanouissement personnel* » et de « *faciliter l'intégration scolaire de l'enfant en instaurant une rigueur de travail*¹⁵⁹⁴ ».

¹⁵⁹² *Ibid.*

¹⁵⁹³ *Rapport Moral 2008, Association Parada France, op.cit.*

¹⁵⁹⁴ *Ibid.*

En 2008, 260 enfants roms ont participé en moyenne aux activités proposées. Les changements fréquents de lieux de résidence des enfants rendent difficile, une fois encore, un suivi des activités. De nombreux autres projets ponctuels municipaux, ou mis en place par des associations diverses, existent. Ils tentent d'aider les familles roms roumaines installées en France à s'intégrer plus facilement. Nous ne les évoquons pas dans ce travail, car cela serait trop long, mais leur action n'en est pas pour autant sans intérêt.

Pour conclure, citons quelques documentaires qui tentent par ailleurs de transmettre une image plus positive des Roms qui vivent en France. C'est le cas du film *Les Roms, la mémoire retrouvée* diffusé par l'organisation « la Cimade », ou du film de Vanina VIGNAL *Stella*, qui raconte la vie quotidienne d'une femme rom roumaine en France¹⁵⁹⁵.

Nous avons vu, dans ce chapitre que la situation des Roms en Roumanie permettait de comprendre pourquoi un certain nombre d'entre eux étaient partis pour l'Allemagne, l'Espagne ou la France. Nous avons également pu constater que, bien qu'elle ne concerne qu'une petite minorité, l'immigration rom est très visible, perçue négativement et ce plus encore en France qu'en Espagne où les expulsions sont nombreuses et divisent l'opinion.

En ce qui concerne l'immigration rom en Espagne, nous avons rappelé que les premiers Roms roumains immigrés en Espagne étaient surtout des membres de l'Eglise Adventiste, qu'ils s'étaient installés à Coslada, près de Madrid, et à Castellón. La majorité des Roms venus ensuite sont arrivés dans le cadre de l'immigration roumaine vers l'Espagne. Certains sont arrivés en Espagne après un séjour plus ou moins prolongé en Italie. L'Espagne faisait en effet figure de pays plus facile d'accès et offrait plus de possibilités de travail dans l'économie souterraine que l'Italie, plus restrictive ces dernières années (La montée d'un rejet anti-rom dans ce pays a poussé également quelques familles à émigrer vers l'Espagne, nous en reparlerons dans la sixième partie de ce travail).

Nous avons également pu constater que les Roms roumains ont souvent plus de difficultés que leurs compatriotes non roms à s'intégrer en Espagne, même s'ils se heurtent, au départ, aux mêmes problèmes: démarches administratives, recherche d'un logement, accès aux soins et intégration dans la société espagnole. De nombreuses institutions et organisations (nationales, régionales ou municipales) ont pris des mesures concrètes en faveur de l'intégration des Roms. L'accent était surtout mis sur l'accompagnement des familles. Des mesures strictes ont été prises dans de nombreuses municipalités, afin, notamment, de scolariser le plus rapidement possible les enfants, et d'éviter ainsi la mendicité des

¹⁵⁹⁵ VIGNAL, Vanina, *Stella*, Productions CAURIfilms, 2006

mineurs. A Madrid par exemple, le taux de scolarisation des enfants roms du bidonville « *el Gallinero* » est élevé, malgré l'extrême précarité dans laquelle vivent leurs familles, et les difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement les enfants.

On ne peut comparer la situation des Roms roumains immigrés en France avec celle de leurs compatriotes non roms dans la mesure où ceux-ci constituent déjà une minorité parmi les immigrés, toutefois, notre analyse nous conduit à penser que la scolarisation des enfants roms semble être, en France, plus difficile qu'en Espagne, à cause, notamment, d'obstacles administratifs récurrents.

Même si la scolarisation des enfants roms semble s'être généralisée en Espagne, de nombreuses familles roms roumaines vivent encore dans des conditions très précaires, conditions qui rendent leur intégration difficile. Le problème du logement est sans aucun doute l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre, et certainement le plus polémique. Certaines familles roms sont en effet relogées dans le cadre des programmes dont nous avons parlé plus haut, mais beaucoup vivent encore dans des logements privés vétustes, dans des campements illicites, ou des bidonvilles, comme celui, déjà cité, du « *Gallinero* » à Madrid. Actuellement, ce bidonville doit être démantelé par la mairie de Madrid et de nombreuses expulsions ont eu lieu depuis début 2012¹⁵⁹⁶. Cette situation n'est pas sans rappeler celle qui apparaît presque comme une règle générale en France.

Les programmes de suivi et d'intégration des familles roms permettent, ponctuellement, d'améliorer la situation sociale de ces familles, mais c'est un processus assez long dont les résultats seront visibles à moyen ou long terme. En 2010, 3188 Roms (des Roumains pour la plupart) ont bénéficié du programme de l'organisation « *Fundación Secretariado Gitano* » destiné aux Roms migrants: Il s'agissait, le plus souvent, d'aide au logement et à l'éducation¹⁵⁹⁷. Des programmes existent également en France mais ils semblent moins nombreux.

Par ailleurs, on a pu remarquer que l'accès à la santé des étrangers fut longtemps beaucoup plus facile en Espagne qu'en France. Cependant, depuis avril 2012, et l'entrée en vigueur du nouveau décret dont nous avons parlé dans la quatrième partie de ce travail, l'accès aux soins en Espagne est plus limité¹⁵⁹⁸. Certaines familles roms qui vivent déjà dans des conditions très précaires en Espagne auront ainsi plus de difficultés à être soignés dans les mêmes conditions qu'avant. Là encore, la ressemblance s'accroît avec la situation des Roms en France dont nous avons pu constater qu'elle était en règle générale pire qu'en Espagne.

¹⁵⁹⁶ «Nuevos derribos despiertan el Gallinero», www.madridiario.es, 9 de octubre de 2012 / ÁLVAREZ, Pilar / BARROSO, F. Javier, «Primeros derribos en El Gallinero por ocupación ilegal», *El País*, 5 de marzo de 2012 / GARCÍA GALLO, Bruno, «El Gallinero, definitivamente fuera del plan para la Cañada Real», *El País*, 6 de marzo de 2012

¹⁵⁹⁷ *Informe Anual 2010*, Fundación Secretariado Gitano, 2010, www.gitanos.org

¹⁵⁹⁸ OTINIANO PULIDO, Carlos, «Sin papeles, sin tarjeta sanitaria», *El País*, 28 de octubre de 2012

Nous verrons dans la dernière partie comment la minorité rom est perçue et diffusée dans les médias espagnols et français et comment cette perception joue comme un miroir déformant pour toute l'immigration roumaine.

V.2. Marginalisation et exclusion: Les Roumaines prostituées ou détenues

V.2.1. Prostitution

1. Situation en Espagne

Il n'est pas rare de trouver dans la presse espagnole des articles qui évoquent la situation de femmes roumaines qui se prostituent. La prostitution n'est pas un délit en Espagne: « *En España, el ejercicio libre de la prostitución no está regularizado como actividad laboral, pero excepto la prostitución de menores, tampoco es una actividad ilegal, en el sentido de que no está penada*¹⁵⁹⁹ ». Seule la prostitution de mineurs est punie par la loi. La réforme du Code Pénal de 1995 a dépénalisé le proxénétisme:

*La gran reforma del Código Penal de 1995 supuso un cambio significativo al despenalizar conductas favorecedoras de la prostitución de adultos que antes eran perseguibles, creándose un nuevo escenario que propició el rápido desarrollo de una industria alrededor del comercio sexual [...] Pero la falta de regulación administrativo-laboral ha conducido a que se establezca un ambiguo sector de actividad sumergida*¹⁶⁰⁰.

Seul quelqu'un qui oblige une autre personne à se prostituer est susceptible de poursuites.

La prostitution a augmenté en Espagne et est difficile à contrôler. Autrefois, il s'agissait surtout de prostitution marginale ou de prostitution de luxe. Les prostituées étaient essentiellement espagnoles. Actuellement, la majorité des prostituées qui exercent dans ce pays sont d'origine étrangère. On ne dispose pas de chiffres officiels complètement fiables pour décrire ce phénomène, mais de nombreuses associations, et les agents de la Police Nationale espagnole ou de la Guardia Civil qui luttent contre les réseaux de proxénétisme, pensent que 85 à 90% des prostituées sont d'origine étrangère. Elles sont surtout américaines (58% sont originaires de Colombie ou du Brésil), 35% sont européennes (la plupart roumaines ou russes), et on compte également beaucoup d'Africaines (essentiellement

¹⁵⁹⁹ *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2007*, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior, p. 11

¹⁶⁰⁰ *Ibid.*

nigériennes)¹⁶⁰¹. La prostitution s'exerce dans un milieu très fermé et difficilement contrôlable, mais on pense qu'il y a environ 400 000 prostituées en Espagne. Elles ont en général entre 18 et 25 ans (parfois, de très jeunes femmes mineures se prostituent également) et 90% d'entre elles exercent la prostitution contre leur gré¹⁶⁰².

Il convient ici de distinguer les termes de « Trafic » et de « Traite d'Êtres Humains aux fins d'exploitation sexuelle ». L'Espagne a signé en février 2002 une Convention des Nations Unies « contre la délinquance organisée » élaborée à Palerme en novembre 2000. Le texte de cette Convention est entré en vigueur en Espagne le 29 septembre 2003 et définit plus précisément les termes de « Trafic » et de « Traite d'êtres Humains ».

De nombreuses femmes étrangères quittent volontairement leur pays et sont introduites en Espagne, la plupart de façon illégale: c'est ce que l'on appelle le « trafic d'immigrés illégaux ». Les trafiquants les font entrer dans le pays contre une somme d'argent parfois très conséquente, et se limitent au transport. En principe, leur relation s'arrête là:

El tráfico consiste en la facilitación de la entrada de personas en un país de forma ilegal y cualquier tipo de desplazamiento en el interior del mismo, burlando las legislaciones al respecto, lo que a nivel internacional se conoce como «People SMUGGLING » recogido en el protocolo de inmigrantes de la Convención de las Naciones Unidas contra la Delincuencia Organizada Transnacional y conocido en el entorno policial español como una cuestión de inmigración ilegal¹⁶⁰³.

Selon la « Ley de Extranjería », les femmes qui entrent de cette façon en Espagne commettent un délit, et sont, à partir de ce moment, en situation administrative irrégulière. Les femmes roumaines sont, nous l'avons vu, citoyennes européennes depuis le 1^{er} janvier 2007 et peuvent maintenant entrer librement en Espagne, mais certaines d'entre elles ont utilisé, comme tant d'autres, ces réseaux de trafiquants avant 2007.

¹⁶⁰¹ CEBERIO BELAZA, Mónica / DE CÓZAR, Álvaro, «Explotación sexual en España 1: La fina línea entre trata y prostitución. La esclavitud invisible», *El País*, domingo 17 de mayo de 2009

¹⁶⁰² *Ibid.*

¹⁶⁰³ *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2007*, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior, p. 4

La majorité des femmes qui exercent la prostitution en Espagne sont victimes de réseaux criminels de « Traite des Êtres Humains ». Il est question de « Traite des Êtres Humains aux fins d'exploitation sexuelle » lorsque les femmes sont introduites contre leur gré en Espagne ou dans d'autres pays:

Por trata de personas se entenderá la captación, el transporte, el traslado, la acogida o la recepción de personas, recurriendo a la amenaza o al uso de la fuerza u otras formas de coacción, al rapto, al fraude, al engaño, al abuso de poder o de una situación de vulnerabilidad o a la concesión o recepción de pagos o beneficios para obtener el consentimiento de una persona que tenga autoridad sobre otra, con fines de explotación. Esa explotación incluirá como mínimo, la explotación de la prostitución ajena u otras formas de explotación sexual [...] las personas implicadas siempre son víctimas¹⁶⁰⁴.

Les réseaux criminels qui introduisent de nombreuses femmes en Espagne sont très hétérogènes et difficiles à repérer. Ces organisations criminelles sont souvent également impliquées dans d'autres trafics, comme le trafic d'armes ou le trafic de drogues. Elles sont très puissantes¹⁶⁰⁵ et opèrent dans différents pays européens.

Il existe de nombreux réseaux originaires d'Europe de l'Est réputés pour leur violence et leur cruauté, notamment les organisations criminelles roumaines. Elles opèrent en petites cellules organisées de façon pyramidale avec un contrôle central très puissant¹⁶⁰⁶.

Les femmes roumaines victimes de ces réseaux sont envoyées principalement en Italie et en Espagne, où elles sont surtout exploitées sexuellement (85% d'entre elles). 6% sont victimes de réseaux de délinquance, ou doivent mendier dans les rues des grandes villes espagnoles¹⁶⁰⁷.

Les réseaux de traite chargent généralement d'autres groupes du transport vers l'Espagne qui a lieu par la route ou par voie aérienne¹⁶⁰⁸. Entre 2000 et 2002, la police espagnole a démantelé 660 réseaux de proxénétisme, 40% d'entre eux étaient des réseaux roumains.

¹⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 4-5

¹⁶⁰⁵ SAGRADO, Beatriz, «Análisis y reflexión sobre la prostitución, el trabajo de Médicos del Mundo», MARCOS, Liliana (ed.), *Explotación sexual y trata de mujeres*, Colección Una mirada a nuestro tiempo, Editorial Complutense, julio de 2006, p. 174

¹⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 14

¹⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 18

¹⁶⁰⁸ MARCU, Silvia « El tráfico y la trata de mujeres rumanas en la Comunidad de Madrid », *Investigaciones Geográficas*, nº48, Instituto Universitario de Geografía, Universidad de Alicante, mayo-agosto de 2008 p. 164

Le tableau ci-dessous montre que le nombre de victimes roumaines de réseaux de proxénétisme est très important en Espagne. Les « victimes » sont les prostituées recensées par la police, qu'elles aient ou non dénoncé leurs proxénètes.

Tableau n°48
Nombre de « victimes » par nationalité
(Tableau élaboré à partir des chiffres de la Guardia Civil espagnole)

Pays d'origine	2005	2006	2007	2008
Roumanie	4175	4303	3497	3701
Russie	849	648	399	287
Ukraine	211	198	190	119
Brésil	5015	4331	3277	2658
Colombie	2388	1831	1642	1672
République Dominicaine	1372	1454	1201	1005
Paraguay	1296	1891	1493	1319
Nigeria	578	356	329	324
Maroc	360	439	374	344
Sierra Léone	152	96	61	53
Thaïlande	7	11	6	8

On voit ici que le nombre de victimes roumaines est important, même si les victimes originaires d'Amérique (Brésil, Colombie et Paraguay) sont majoritaires.

Entre 2002 et 2007, plus de 100 réseaux de proxénétisme furent démantelés dans la région de Madrid¹⁶⁰⁹. L'organisation « Médecins du Monde » qui assiste depuis 1993 les prostituées de la région de Madrid estime leur nombre à environ 1400. Beaucoup d'entre elles sont roumaines¹⁶¹⁰.

De nombreuses Roumaines victimes de réseaux de proxénétisme sont « recrutées » dans leur pays d'origine et sont souvent trompées sur le but de leur voyage. Les capteurs de l'organisation, souvent des proches (36% environ sont des amis ou des parents auxquels les victimes potentielles font plus

¹⁶⁰⁹ *Ibid.*, p. 165-166

¹⁶¹⁰ BARROSO, F.Javier, «Hacer la calle en medio de la ciudad. Unas 1400 mujeres ejercen la prostitución pese al acoso de las administraciones », *El País*, lunes 24 de marzo de 2008

facilement confiance¹⁶¹¹) leur font miroiter un travail comme serveuse dans l'hôtellerie, ou un emploi chez des particuliers pour s'occuper d'enfants ou de personnes âgées. Certaines femmes (environ 12%) sont également captées pour travailler comme prostituées, mais elles sont trompées sur les conditions de travail qui les attendent¹⁶¹². Elles pensent qu'elles exerceront la prostitution de façon volontaire et gagneront facilement leur vie en Espagne.

Les témoignages de femmes roumaines victimes de ces réseaux montrent qu'ils sont très bien organisés et exploitent sexuellement les femmes qui en sont victimes. Un article publié dans la presse espagnole en 2002 explique l'organisation de l'un des réseaux démantelé à Alicante:

La organización estaba perfectamente estructurada con una jerarquía muy marcada, basada en un sistema piramidal [...] Había células distintas para cada cometido: captación, traslado, control de explotación y control financiero de la banda. Colaboraban y mantenían contactos, además, con otros grupos organizados que operan en países del Este. La red captaba a las mujeres, sobre todo a menores, en Rumania, desde donde las trasladaba hasta España a través de furgonetas. Una vez aquí, las mujeres eran amenazadas e, incluso, se les advertía del riesgo que corrían sus familiares en Rumania si no accedían a sus pretensiones¹⁶¹³.

Une autre Roumaine victime d'un réseau de proxénètes, a relaté dans la presse en 2009 qu'elle fut trompée sur les véritables conditions de travail qui l'attendaient en Espagne comme « hôtesse »: « *Había caído en la telaraña del proxenetismo. Nada más aterrizar, a principios de 2008, la red mafiosa le retiró el pasaporte y le informó de que había contraído una deuda de 3000 euros. Gastos de viaje. Podía saldarla, claro, pero para eso tenía que prostituirse¹⁶¹⁴* ». Les victimes de traite doivent en effet en moyenne 3000 euros au réseau de proxénétisme qui les retient¹⁶¹⁵.

80% d'entre elles exercent la prostitution dans des « clubs » isolés situés dans des zones industrielles, le long des routes et des autoroutes. 20% seulement des prostituées qui exercent en Espagne le font en ville, dans des « centres de massage », des pubs, ou des appartements. D'autres se prostituent sur la voie publique ou dans des parcs.

Officiellement, ces clubs leur louent des chambres (« plaza ») et leur font payer uniquement les repas pris sur leur lieu de « travail ». En réalité, de nombreuses prostituées qui travaillent dans ces clubs y

¹⁶¹¹ DAUNIS RODRIGUEZ, Alberto, *Redes de tráfico y trata de personas. Apuntes criminológicos*, Ciencia Policial, p. 18

¹⁶¹² *Ibid.*

¹⁶¹³ LLORENTE, Rebeca, «Cinco menores, entre 17 rumanas liberadas de una red de proxenetas», *El País*, 22 de noviembre de 2002

¹⁶¹⁴ GARCÍA, Jesús, «Elena se atrevió a denunciar a sus proxenetas», *El País*, lunes 11 de mayo de 2009

¹⁶¹⁵ DAUNIS RODRIGUEZ, Alberto, *op.cit.*, p.18

vivent en permanence, sortent à peine et sont très contrôlées par le réseau de proxénétisme qui les a fait venir et qui, souvent, est propriétaire du club. En Espagne, il existe environ 2500 établissements de ce genre¹⁶¹⁶.

Dans les tableaux ci-dessous, on peut constater la présence de nombreux clubs dans les régions de Valence, la Corogne, Alicante, et Madrid en 2006, 2007 et 2008. Les femmes qui se prostituent sont surtout étrangères et leur nombre a augmenté dans les régions de Valence et Alicante.

Les tableaux ont été élaborés à partir des données contenues dans les rapports de la Guardia Civil cités plus haut.

*Tableau n°49
Année 2006*

Guardia Civil (par région)	Nombre de clubs	« plazas »	« víctimas » espagnoles	« víctimas » étrangères
La Coruña	64	480	16	341
Alicante	58	424	22	915
Madrid	45	632	Pas de victimes espagnoles	1209
Almería	36	167	Pas de victimes espagnoles	306
Valencia	32	452	7	1300

¹⁶¹⁶ CEBERIO BELAZA, Mónica / DE CÓZAR, Álvaro, « Explotación sexual en España 3: El negocio en España. Unos trafican, otros ponen en burdel », *El País*, martes 19 de mayo de 2009

Tableau n°50
Année 2007

Guardia Civil (par région)	Nombre de clubs	« plazas »	victimes espagnoles	victimes étrangères
Alicante	57	396	22	993
La Coruña	56	371	12	321
Almería	41	300	Pas de données connues	Pas de données connues
Madrid	40	580	53	662
Pontevedra	32	202	Pas de données connues	92
Valencia	24	485	Pas de victimes espagnoles	692

Tableau n°51
Année 2008

Guardia Civil (par région)	Nombre de clubs	« plazas »	victimes espagnoles	victimes étrangères
La Coruña	65	403	11	383
Alicante	57	396	22	993
Madrid	44	610	Pas de données connues	Pas de données connues
Toledo	31	493	Pas de victimes espagnoles	217
Valencia	29	341	11	1305

La majorité des prostituées sont obligées, nous l'avons vu plus haut, de se prostituer pour rembourser la dette qu'elles doivent aux réseaux. Elles mettent souvent de longs mois à la rembourser et ne reçoivent en attendant aucun salaire. Elles restent, pour la plupart, dans le réseau après avoir remboursé leur dette. Elles perçoivent alors 50% de l'argent gagné, le reste est pour les proxénètes¹⁶¹⁷. Elles doivent travailler de nombreuses heures par jour. Souvent, une ancienne prostituée qui fait maintenant partie du réseau est chargée de leur surveillance¹⁶¹⁸. Les victimes de traite sont sans

¹⁶¹⁷ DAUNIS RODRIGUEZ, Alberto, *op.cit.*, p. 18

¹⁶¹⁸ *Ibid.*

défense, n'ont plus de passeport ou de pièce d'identité, ne parlent souvent pas espagnol, et les réseaux de proxénétisme les changent régulièrement de clubs et de région, afin qu'elles ne puissent pas s'habituer à un lieu déterminé. Les réseaux roumains sont réputés pour leur cruauté et utilisent de nombreux moyens pour intimider leurs victimes: chantage (ils les menacent de s'attaquer à leurs familles), viols collectifs, violence physique fréquente etc. Les prostituées victimes de réseaux vivent ainsi en marge de la société, véritables esclaves « invisibles » très vulnérables.

Bien que la Police Nationale et la Guardia Civil effectuent de nombreuses inspections dans les clubs, comme la prostitution n'est pas un délit, les prostituées peuvent seulement être poursuivies pour immigration illégale. Récemment, un texte du Ministère de l'Intérieur espagnol a précisé de nouveau les étapes du protocole à suivre en cas d'arrestation d'une victime potentielle de traite des êtres humains (diagnostique de la situation, identification de la victime, présence d'interprètes et du personnel féminin de la police, temps de réflexion laissé à la victime...), afin de lui permettre de connaître ses droits¹⁶¹⁹. La police tente ainsi de la convaincre de dénoncer ses proxénètes.

En effet, la Loi espagnole prévoit de faciliter l'obtention d'un permis de séjour à toute victime de proxénétisme qui dénonce ses proxénètes et apporte des informations intéressantes qui permettent de les arrêter (Article 59 « *sobre colaboración contra redes organizadas de la Ley 4/2000 de Derechos y libertades de los extranjeros* »)¹⁶²⁰. L'article n°59 reste pourtant un peu vague et ne précise pas quelle information est considérée « intéressante » (« *información relevante* »). Certaines victimes de réseaux ont dénoncé leurs proxénètes, mais les informations apportées ne furent pas jugées suffisamment intéressantes, puisqu'elles n'obtinrent pas de permis de séjour (entre 2000 et 2008, 648 permis de séjour furent refusés à des femmes qui dénoncèrent leurs proxénètes)¹⁶²¹. De fait, peu de femmes portent plainte contre leurs proxénètes et la plupart affirment exercer de leur plein gré la prostitution¹⁶²².

Le tableau ci-dessous montre le nombre de victimes qui ont dénoncé leurs proxénètes entre 2003 et 2008 (Ce tableau a été élaboré à partir des données contenues dans les rapports de la Guardia Civil¹⁶²³).

¹⁶¹⁹ *Aplicación transitoria a las víctimas de la trata de seres humanos del artículo 59.bis de la L.O. 4/2000. instrucción 1/2010 de la Secretaría de Estado de Seguridad, Gobierno de España, Ministerio de Interior, Secretaría de Estado de Seguridad, enero de 2010*

¹⁶²⁰ *Ibid.*, p. 19

¹⁶²¹ CEBERIO BELAZA, Mónica / DE CÓZAR, Álvaro, *op.cit.*, *El País*, domingo 17 de mayo de 2009

¹⁶²² *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2008*, p. 19

¹⁶²³ *Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2006, 2007, 2008, op.cit.*

Tableau n°52
Victimes qui ont dénoncé leurs proxénètes/ leurs réseaux

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
victimes espagnoles	638	374	249	937	273	238
dénoncent	25	15	9	4	19	232
ne dénoncent pas	613	359	240	933	254	6
victimes étrangères	18516	18655	20035	18478	15264	14788
dénoncent	161	210	140	168	119	123
ne dénoncent pas	18355	18445	19895	18310	15145	14665

La majorité des plaintes sont présentées par des femmes européennes, essentiellement par des victimes de nationalité roumaine. En 2007, 64 victimes européennes ont dénoncé leurs proxénètes, dont 45 roumaines. Les plaintes présentées par des européennes représentaient 46,38% du total. Celles présentées par des victimes américaines (originaires du Brésil, de Colombie...) 35,51%, celles d'Afrique 4,35% et celles présentées par des Espagnoles 13,77%. En 2008, 44,89% des plaintes présentées le furent par des victimes européennes: les 22 Européennes qui ont dénoncé leurs proxénètes en 2008 étaient toutes Roumaines. 46,93% de victimes originaires d'Amérique ont dénoncé leurs proxénètes, aucune victime africaine ne l'a fait, et 8,16% de victimes espagnoles ont porté plainte¹⁶²⁴.

La traite des êtres humains est une réalité et de nombreuses femmes en sont encore victimes. Les organisations non gouvernementales et les associations qui assistent les prostituées exerçant en Espagne mettent en place ponctuellement des campagnes de sensibilisation, afin d'attirer l'attention de la population sur l'ampleur du phénomène. Les auteurs des articles sur la prostitution en Espagne publiés en mai 2009 dans le quotidien *El País* soulignent pourtant le fait que la plupart des gens n'ont pas conscience de la gravité de ce qui se cache derrière la prostitution, assez bien tolérée en Espagne:

La consciencia sobre el problema, sin embargo, es nula. La sociedad no se ha preocupado por este tema [...] Son mujeres invisibles. Es muy fuerte la tolerancia que existe en España hacia el hecho de que se importen seres humanos como muebles [...] «Es un nuevo tipo de esclavitud al que todos estamos contribuyendo»¹⁶²⁵.

¹⁶²⁴ Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2008, op.cit., p. 19

¹⁶²⁵ CEBERIO BELAZA, Mónica / DE CÓZAR, Álvaro, op.cit., 17 de mayo de 2009

Des organisations non gouvernementales comme Médecins du Monde ou *Cáritas* assistent et informent régulièrement les femmes qui exercent la prostitution en Espagne.

L'organisation « *Cáritas* » a mis en marche un programme qui tente devenir en aide aux victimes des réseaux de prostitution en Espagne.

Le « *Proyecto Esperanza* » a assisté 358 personnes entre juin 2004 et fin septembre 2007. Les volontaires de *Cáritas* travaillent avec les personnes qui se prostituent, assistent celles qui arrivent à vaincre leur peur et leur méfiance et s'adressent à eux, et élaborent ensuite des stratégies d'intervention en fonction du profil de la personne. La première étape consiste à connaître en détail la situation de la femme qui se prostitue: le fait-elle de son plein gré ou est-elle victime de réseaux ? Comment est-elle arrivée en Espagne ? Doit-elle encore de l'argent à un réseau ? A-t-elle une famille ? etc.

Pendant cette première étape, les prostituées sont logées provisoirement dans des « appartements d'urgence » de *Cáritas*. Ensuite, l'organisation leur propose une formation, afin qu'elles puissent peu à peu s'insérer de nouveau dans la société. Le but de ce projet est de les rendre autonomes : « *Se trata de fomentar una imagen de las victimas como agentes de cambio. No se trata de victimizarlas. No son víctimas pasivas si tienen capacidad de decisión sobre su situación* ¹⁶²⁶ ».

La plupart des femmes étrangères victimes de réseaux de prostitution sont en situation administrative irrégulière et sont souvent menacées d'expulsion. *Cáritas* demande à ce que la protection des victimes soit prioritaire, indépendamment de leur situation administrative, car certaines femmes sont en danger, risquent des représailles de la part de leurs proxénètes et devraient être considérées comme victimes, protégées et assistées, au lieu d'être tout simplement expulsées¹⁶²⁷. Le rapport de *Cáritas* souligne le nombre important de victimes de nationalité roumaine assistées dans le cadre du « *Proyecto Esperanza* ».

L'association espagnole APRAM, Association pour la prévention, la réinsertion et la prise en charge des prostituées (« *Asociación por la Prevención, Reinserción y Atención a la Mujer prostituta* ») tente également, depuis 1985, de venir en aide aux femmes qui se prostituent en Espagne et a assisté de nombreuses femmes de nationalité brésilienne, roumaine et paraguayenne, toutes entre 18 et 25 ans¹⁶²⁸.

Devant l'ampleur du phénomène de la traite des êtres humains, le Gouvernement espagnol a présenté en 2009 des mesures concrètes: Le *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines*

¹⁶²⁶ LÓPEZ POVEDA, Gemma / GÓNZALEZ BARBERO, María Ángeles, *La trata de personas con fines de explotación sexual. Experiencias de trabajo de Cáritas*, La Acción social, Cuadernos de formación, Número 54, Cáritas Española Edito, p. 152

¹⁶²⁷ *Ibid.*, p. 154

¹⁶²⁸ MARTÍN, María, « Una mujer me captó como prostituta en la cola de Asuntos Sociales. Ex meretrices celebran el 25º aniversario de la asociación que las rescató », *El País*, jueves 25 de febrero de 2010

de explotación sexual (qui doit être mis en place entre 2009 et 2012) définit ce qu'est la traite des êtres humains, et en précise les différents aspects, souvent ignorés:

*La trata de seres humanos, en su acepción más amplia, incluye tanto las múltiples formas de tráfico con fines de explotación sexual (prostitución, turismo sexual, compra de novias por correspondencia y matrimonios serviles, como la extracción y comercio de órganos y el tráfico de seres humanos con fines de explotación laboral*¹⁶²⁹.

Ce plan fut élaboré à partir d'un texte européen publié en 2005 (Plan de la Unión Europea sobre mejoras prácticas, normas y procedimientos para luchar contra la trata de seres humanos y prevenirla¹⁶³⁰). Il fut élaboré par le Ministère de l'Intérieur et coordonné par un groupe interministériel (le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Égalité, le Ministère de la Justice, de l'Éducation, de la Santé, le Ministère du Travail et de l'immigration sont impliqués dans ce projet).

Il souligne également la vulnérabilité des femmes qui sont les principales victimes de la traite. Dans de nombreux pays, ce sont elles qui souffrent le plus de la pauvreté, du chômage, du manque de formation professionnelle et de différents types de discrimination. C'est pourquoi ce plan fut élaboré depuis la perspective du genre, afin de trouver des solutions adéquates à la situation de marginalisation et de violence dans laquelle elles se trouvent: « Es, en realidad, una manifestación más de la situación de desigualdad en la que se encuentran las mujeres en muchos lugares del mundo y constituye una clara expresión de la violencia de género¹⁶³¹ ».

Il est fondamental d'aborder ce problème de la traite comme une violation des droits fondamentaux des personnes qui en sont victimes. La traite des êtres humains est une activité illicite, les réseaux vendent et utilisent les femmes comme un marchandise. C'est un phénomène international qui requiert la collaboration des gouvernements et des polices du monde entier.

De nombreuses victimes de traite des êtres humains sont envoyées et exploitées en Espagne, mais le Gouvernement espagnol, comme tant d'autres, ne dispose pas toujours de données suffisamment fiables pour connaître l'ampleur de ce phénomène: « Las cifras de las que se dispone sobre la trata de seres humanos a escala mundial no dejan de constituir una pobre aproximación a su magnitud¹⁶³² ».

¹⁶²⁹ *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual 2009-2012*, aprobado el 12 de diciembre de 2008 en el Consejo de Ministros, Gobierno de España, p. 3

¹⁶³⁰ *Plan de la Unión Europea sobre mejoras prácticas, normas y procedimientos para luchar contra la trata de seres humanos y prevenirla* 2005/C 311/01, Diario Oficial de la unión Europea, 9 de diciembre de 2005.

¹⁶³¹ *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual 2009-2012*, op.cit., p. 3

¹⁶³² *Ibid.*, p. 7

Dans sa conclusion, le plan préconise des mesures concrètes pour pouvoir déterminer de façon plus précise le nombre réel de victimes de traite des êtres humains. Il souligne qu'il est urgent de pouvoir rassembler des données précises et systématiques sur la prostitution, le nombre de victimes, le nombre de réseaux qui existent. Ces informations doivent être rassemblées par une agence nationale qui traite et analyse ces données et les classe de façon plus systématique, afin d'obtenir non seulement des informations statistiques, mais également (et surtout) des informations qualitatives sur les victimes. Toutes ces mesures doivent permettre d'avoir une vue d'ensemble du phénomène de la traite¹⁶³³.

Lutter contre la traite des êtres humains exige une collaboration sans faille de nombreux acteurs. L'administration publique (juges, fonctionnaires d'autres administrations, inspection du travail...), le corps médical, les associations et les ONG en contact avec les victimes de la traite, la société civile et la police doivent collaborer et prendre des mesures communes ou complémentaires: « *El plan de acción pretende ser el primer instrumento de planificación de carácter integral en la lucha contra la Trata de Seres Humanos con fines de explotación sexual en España*¹⁶³⁴ ».

Ce plan a comme objectifs principaux l'analyse de la prostitution et de la traite en Espagne, la sensibilisation de la société espagnole à ce problème (campagnes de publicité, campagne auprès des jeunes à travers l'école...), la prise de mesures pour limiter, voire interdire les annonces de contact dans la presse¹⁶³⁵. Il insiste également sur le fait qu'il est fondamental de combattre les causes de la prostitution dans les pays d'origine des victimes, en favorisant des politiques de coopération entre ces pays et l'Espagne.

Ce plan prévoit également d'améliorer l'assistance et la protection des victimes de la traite des êtres humains: souvent, les victimes n'osent pas, nous l'avons vu précédemment, dénoncer leurs proxénètes par peur de représailles. Elles vivent très isolées et n'ont souvent pas accès aux différents services qui peuvent les aider. Les descentes de police dans les clubs où elles exercent la prostitution sont souvent un premier contact avec les femmes victimes de traite. Mais il faut améliorer les moyens qui permettent de prendre contact avec elles, afin de les sortir de leur isolement. Le rôle des associations et des ONG est, dans ce cas, extrêmement important.

Les victimes de traite sont protégées par la loi espagnole (*Ley Orgánica 19/1994 de 23 de diciembre de protección a testigos y peritos en causas criminales*). Les mesures de ce plan prévoient de mettre tout en œuvre afin de garantir l'application de cette loi. Une femme victime de traite des êtres humains doit être informée de ses droits dans sa propre langue. Elle a droit, entre autres, aux services gratuits d'un avocat. Son identité et les détails de sa vie personnelle doivent être protégés. Elle peut choisir, ou

¹⁶³³ *Ibid.*

¹⁶³⁴ *Ibid.*, p. 11

¹⁶³⁵ *Ibid.*, p. 16

non, de collaborer avec la police, mais il faut lui laisser du temps pour réfléchir à la marche à suivre. Elle peut, en attendant, être logée dans un foyer où elle est en sécurité, et obtenir une petite aide financière. Ce plan souligne également l'importance de la collaboration entre l'Espagne et le pays d'origine de la victime, puisqu'il est prévu de protéger également sa famille restée au pays¹⁶³⁶.

Le *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual* prévoit de protéger plus efficacement les victimes de traite des êtres humains et de garantir leur statut de victimes, indépendamment de leur situation administrative en Espagne¹⁶³⁷. La loi prévoit de délivrer un permis de séjour à des ressortissants de pays tiers victimes de traite des êtres humains (artículo 7.1. de la *Directiva 2004/81/CEE del Consejo, de 29 de abril de 2004*). Cette mesure complète l'article 59 cité plus haut¹⁶³⁸ et permet de suspendre parfois des mesures d'expulsion, et la victime d'un réseau de proxénètes peut rester, à titre provisoire, légalement en Espagne.

D'autres mesures prévoient également un suivi médical et psychologique des victimes de traite et les orientent vers une formation professionnelle qui peut leur permettre de sortir peu à peu de la situation de marginalisation dans laquelle elles se trouvent¹⁶³⁹.

Lutter efficacement contre la traite des êtres humains suppose également que tous les moyens seront mis en œuvre pour démanteler les réseaux criminels qui en sont à l'origine. Ce plan prévoit également de promouvoir des mesures législatives qui facilitent l'embargo des biens de tels réseaux, et la création d'un fond à partir des biens qui ont été réquisitionnés aux responsables de réseaux de traite des êtres humains¹⁶⁴⁰.

Nous venons de voir que les victimes de traite des êtres humains d'origine roumaine sont nombreuses en Espagne, il convient d'analyser à présent quelle est la situation en France.

¹⁶³⁶ *Ibid.*, p. 26

¹⁶³⁷ *Ibid.*, p. 28

¹⁶³⁸ *Artículo 59 sobre colaboración contra redes organizadas de la Ley 4/2000 de derechos y libertades de los extranjeros*

¹⁶³⁹ *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual*, p. 28

¹⁶⁴⁰ *Ibid.*, p. 33

2. Situation en France

La France s'inscrit dans une démarche abolitionniste. Elle a ratifié la convention des Nations unies du 3 décembre 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution, et le protocole du 12 décembre 2000 de Palerme contre le crime organisé¹⁶⁴¹.

La prostitution n'est pas une infraction. La loi française ne réprime la prostitution que lorsqu'elle trouble l'ordre public, comme le stipule la *Loi sur la Sécurité Intérieure* du 18 mars 2003. Le Code Pénal prévoit 2 mois d'emprisonnement et 3750 euros d'amende pour racolage (article 225-10-1 du Code Pénal) et un an d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende pour exhibition sexuelle (article 222-32 du Code Pénal)¹⁶⁴². Le délit de racolage permet de placer les prostituées en garde à vue.

L'article 225-12-1 du Code Pénal prévoit des sanctions (3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende) à l'encontre des clients de « *personnes prostituées présentant une particulière vulnérabilité*¹⁶⁴³ » et la Loi du 4 mars 2002 des sanctions « *à l'encontre de celui qui sollicite, accepte ou obtient en échange d'une rémunération, des relations de nature sexuelle de la part d'un mineur qui se livre à la prostitution*¹⁶⁴⁴. » En revanche, le proxénétisme est interdit en France, et l'article 225-4-1 du Code Pénal punit la traite des êtres humains. Les personnes arrêtées pour proxénétisme peuvent être condamnées à 7 ans de prison et 150 000 euros d'amende et à plus si leur délit a des circonstances aggravantes (victime mineure, lien de parenté avec la victime, pluralité des victimes). Le proxénétisme hôtelier est également puni et un proxénète membre d'une bande organisée peut être condamné à 20 ans de prison et 3000000 d'euros d'amende¹⁶⁴⁵.

La prostitution a augmenté en France depuis les années 90. En 2002, environ 60% des prostituées étaient étrangères, essentiellement africaines et originaires d'Europe de l'Est ou centrale, et 80% d'entre elles étaient sous la coupe de réseaux de proxénétisme¹⁶⁴⁶.

En 2006, la proportion de victimes étrangères est plus importante, puisque 80% des prostituées sont étrangères. Les réseaux de proxénétisme démantelés en 2006 étaient principalement étrangers (30 réseaux étrangers furent démantelés et un seul réseau français le fut la même année). 745 personnes

¹⁶⁴¹ «La Traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains», Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, 28 août 2007

¹⁶⁴² Fondation Celles, www.fondationcelles.org

¹⁶⁴³ *Ibid.*

¹⁶⁴⁴ «La Traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains», *op.cit.*

¹⁶⁴⁵ Fondation Celles, www.fondationcelles.org

¹⁶⁴⁶ «La Traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains», *op.cit.*

(52,41% d'entre elles étaient étrangères) furent mises en cause pour proxénétisme, dont 60,06% d'hommes¹⁶⁴⁷.

Dans un article paru en 2009, le directeur de l'« Office Central pour la Répression de la Traite des Etres Humains » (OCRTEH) évalue le nombre de prostituées en France à environ 18 000, contre 400 000 en Espagne et 400 000 en Allemagne. Plus de 80% d'entre elles sont étrangères, la plupart nigérianes et camerounaises. Les prostituées européennes sont surtout bulgares, mais aussi roumaines. Les réseaux de proxénétisme sont essentiellement bulgares, nigériens ou camerounais et les réseaux français beaucoup plus rares¹⁶⁴⁸.

Les femmes victimes des réseaux bulgares et roumains constituent la prostitution la plus « visible »: les femmes se prostituent le long des routes et sur les trottoirs des villes. Il existe quelques réseaux de Roms bulgares ou roumains qui exploitent des femmes de leur nationalité.

L'association « Ac.Sé. Dispositif National d'accueil et de protection des victimes de la traite des êtres Humains » travaille avec les prostituées de Nice. Les membres de cette association vont à leur rencontre dans la rue. Le tableau n°53, cédé par « Ac.Sé » montre l'évolution du nombre de personnes prostituées rencontrées depuis 1994 et souligne l'augmentation de la prostitution depuis 1996.

Le tableau n°54 montre la proportion de personnes originaires d'Europe de l'Est rencontrées. On remarque que ce chiffre a beaucoup augmenté, surtout entre 2002 et 2004, par rapport à celui des femmes françaises ou d'autres nationalités, qui est resté beaucoup plus constant (même si le nombre de prostituées d'autres nationalités a lui aussi augmenté jusqu'en 2004). Le nombre de Roumaines exerçant la prostitution et identifiées comme telles à partir de 2001 (une assistante sociale roumaine s'est jointe à l'équipe et les femmes qui, auparavant, étaient identifiées comme « originaires d'Europe de l'Est » sont maintenant identifiées selon leur nationalité, ici roumaine) a beaucoup augmenté de 2002 à 2004 (les Roumaines prostituées étaient 36 en 2002, 85 en 2003 et 115 en 2004), avant de diminuer de moitié en 2005 et 2006 (55) et de nouveau à partir de 2008 (30) et 2009 (31). (Voir tableaux pages suivantes)

¹⁶⁴⁷ NGALIKNIMA, Matiada, *Législations et politiques nationales en matière de prostitution en France*, www.fondationscelles.org

¹⁶⁴⁸ PENICAUT, Nicole, « Une traite mondialisée », www.hebdo.nouvelobs.com, 12 novembre 2009

Tableau n°53

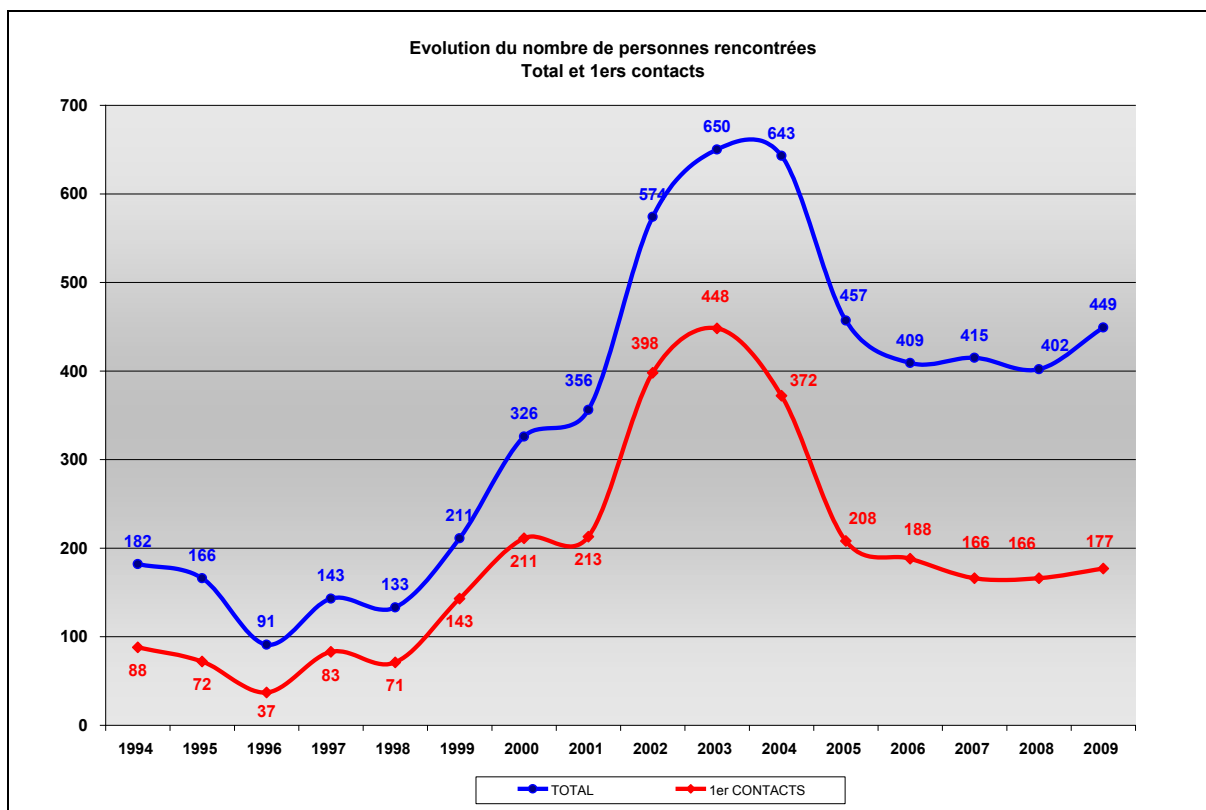


Tableau n°54

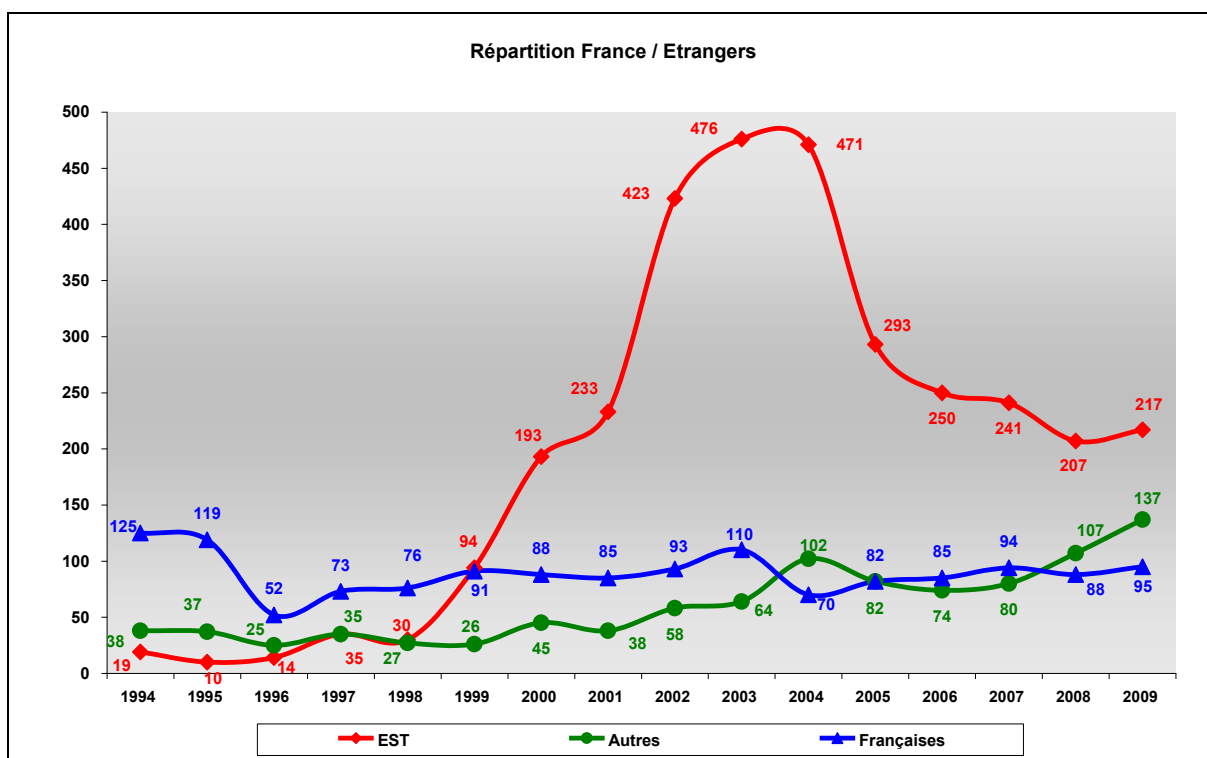
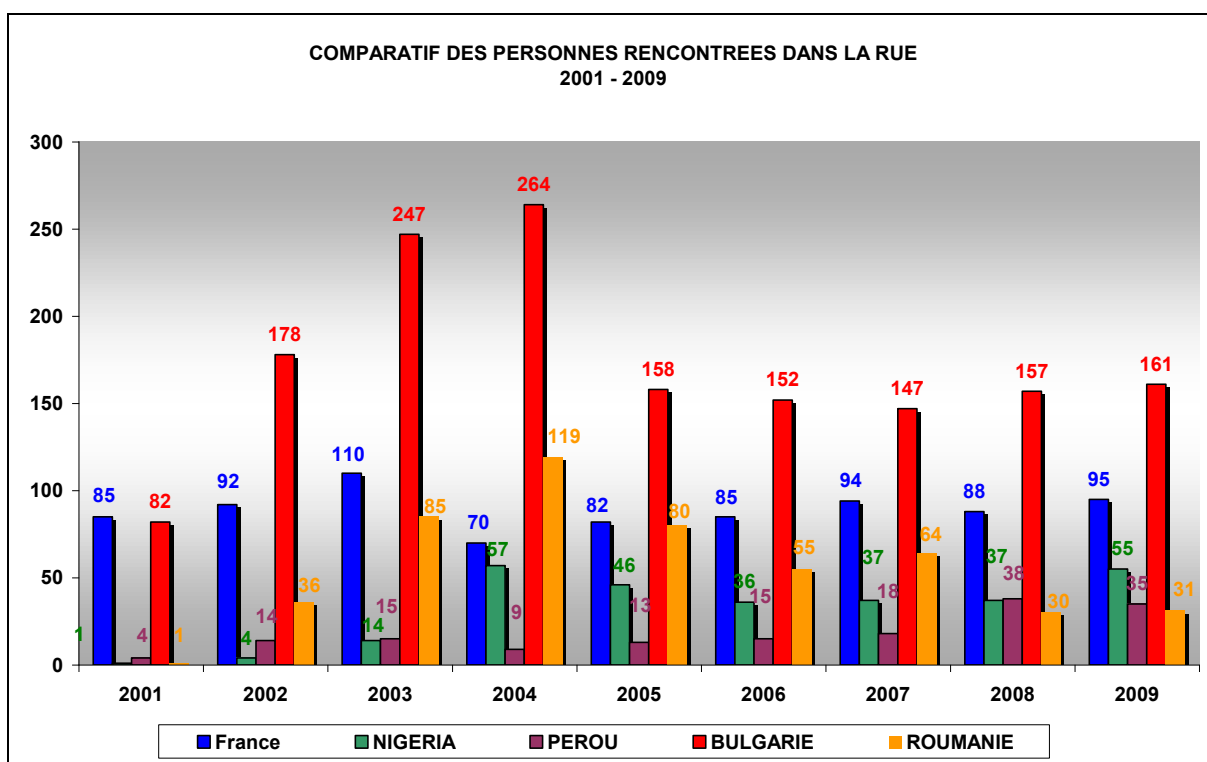


Tableau n°55



Le tableau n°55 présente, lui, le nombre de prostituées rencontrées par les membres d' « Ac-Sé » entre 2001 et 2009 par nationalité (Voir page suivante). On remarque que la majorité d'entre elles sont bulgares. L'association « Ac-Sé » assiste les prostituées qui exercent à Nice et tente de les sortir de leur isolement et de la prostitution.

Un décret de 1960 (décret n°60-1248 du 25/11/1960) stipulait que les prostituées sont « victimes » et à considérer comme telles, et prévoyait la création d'un « service de prévention et de réadaptation sociale » dans chaque département français. Il en reste encore quelques uns aujourd'hui, gérés par des associations. Les « Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale » (environ 150 centres en France) accueillent également les prostituées qui désirent changer de vie.

La Direction Générale de l'Action Sociale du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité a pris en effet des mesures de réinsertion pour mettre fin à la logique d'isolement des femmes qui se prostituent en France. Elles sont mises à l'abri et logées (c'est l'accueil dit « sécurisant ») et accompagnées, afin qu'elles puissent peu à peu se réinsérer dans la société.

L'article 76 de la *Loi sur la Sécurité intérieure* du 18 mars 2003 prévoit la délivrance d'une « autorisation de séjour » à la personne qui dépose plainte ou témoigne contre son proxénète. Cette autorisation ouvre également droit à l'exercice d'une activité professionnelle¹⁶⁴⁹.

La Loi n°2006-911 du 24 juillet 2006 « relative à l'immigration et à l'intégration » a apporté entre temps quelques modifications à cet article: « l'autorisation provisoire de séjour » est remplacée par une « carte de séjour temporaire » portant mention « vie privée et familiale » valable au minimum 6 mois et qui donne droit à une « allocation temporaire d'attente ».

Les prostituées qui sont arrêtées sont parfois placées en garde à vue, ce qui permet à la police de les informer de leurs droits et de les inciter à se placer sous la protection de l'Etat français, et à dénoncer leurs proxénètes. Le décret n°2007/1353 du 13 septembre 2007 introduit un délai de réflexion de 30 jours, afin que la victime de traite puisse être mise à l'abri, aidée psychologiquement et puisse choisir de bénéficier ou non de la possibilité d'admission au séjour. Celles qui ne souhaitent pas coopérer sont reconduites dans leur pays d'origine¹⁶⁵⁰.

L'Organisation Non Gouvernementale lyonnaise « Agir ensemble pour les droits de l'homme » est porteur du projet pilote « ACTES » (« Action et Concertation contre le Trafic et l'Esclavage Sexuel ») qui veut lutter contre la traite des femmes originaires des pays d'Europe Centrale et Orientale, faciliter leur insertion sociale et professionnelle en France, ou leur retour dans leur pays. Un rapport élaboré par cette ONG souligne en effet l'importance du nombre de victimes de traite originaires des pays d'Europe de l'Est (en 2005, elles constituaient 52% des 285 prostituées étrangères contrôlées par la police)¹⁶⁵¹.

La Roumanie est ainsi l'un des principaux pays d'origine des femmes victimes de traite prises en charge dans le cadre de ce projet. C'est pourquoi une première mission a eu lieu en février 2006 en Roumanie et en Moldavie.

Depuis 2002, la France a conclu des accords avec le gouvernement roumain, afin de lutter efficacement contre la traite d'êtres humains en provenance de ce pays (des professionnels des deux pays –police, justice, services sociaux– collaborent, afin d'échanger des informations clés, de renforcer les contrôles aux frontières....). Ces accords permettent à ce projet de fonctionner de façon plus efficace.

L'« Organisation Internationale pour les Migrations » a une structure d'accueil (12 places sont proposées pour 6 mois maximum, et l'organisation possède également 4 places pour des situations

¹⁶⁴⁹ NGALIKNIMA, Matiada, *Législations et politiques nationales en matière de prostitution en France, op.cit.*

¹⁶⁵⁰ *Ibid.*

¹⁶⁵¹ *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Le cas de la Roumanie*, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Projet ACTES (Action et Concertation contre le Trafic et l'Esclavage Sexuel), février 2006, p. 4

d'urgence)¹⁶⁵² et gère en Roumanie un réseau d'associations qui prend en charge les victimes de traite, les assiste lors de leur arrivée (suivi médical et psychologique, logement, protection, assistance juridique...), leur propose un projet de formation et de réinsertion professionnelle, et sert également de médiateurs entre les victimes et leurs familles, car le rejet social à l'encontre des victimes de traite est souvent très grand.

On dispose malheureusement de peu de données fiables sur le nombre réel de victimes roumaines de traite, car ce rapport présente seulement les chiffres des personnes prises en charge depuis 2000 par l'OMI dans le cadre du projet « ACTES » (1042 personnes), et ignore le nombre de victimes encore aux mains des réseaux de proxénétisme, ou qui rentrent seules en Roumanie en dehors de tout accompagnement. En 2002, Álvaro Gil-Robles, commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe évaluait pourtant le nombre de victimes roumaines de traite à environ 20 000 par an¹⁶⁵³.

Le monde de la prostitution est mal défini, ses acteurs sont fuyants, insaisissables. On méconnaît pour cela très souvent l'ampleur réelle du phénomène de la prostitution.

De nombreuses Roumaines sont victimes de réseaux de proxénétisme, et se prostituent en Espagne et en France. Il est très difficile de pouvoir, dans ce cas, les approcher, afin de savoir exactement quelles sont leurs conditions de vie. Les rares prostituées qui ont témoigné évoquent une vie très difficile, en marge de la société dans laquelle elles vivent dans des conditions parfois proches de l'esclavage.

Certaines associations qui travaillent, en Espagne notamment, avec les prostituées originaires de Roumanie, connaissent également des cas ponctuels de prostitution « hors réseaux de proxénétisme », même s'ils sont beaucoup plus rares.

Il m'a également semblé intéressant de connaître d'un peu plus près la situation des Roumaines qui, en Espagne ou en France, sont arrêtées, et parfois condamnées, et tenter de savoir pour quels délits elles le sont, afin d'avoir une vision objective de la situation.

¹⁶⁵² *Ibid.*, p. 13

¹⁶⁵³ *Rapport de M. Álvaro Gil-Robles Commissaire aux droits de l'homme sur sa visite en Roumanie du 5 au 9 octobre 2002*, CommDH (2002)13, 27.11.2002, www.coe.int

V.2.2. Les femmes roumaines incarcérées en Espagne et en France

1. Situation en Espagne

En avril 2009, 73 558 personnes étaient incarcérées en Espagne (on compte les condamnés et les prévenus). 92% d'entre elles sont des hommes (67 608) et 8% (5950) des femmes. En mai 2012, les pourcentages sont assez similaires, même si le pourcentage de femmes est un peu moins élevé, puisqu'il n'est plus que de 7,67%¹⁶⁵⁴. Le pourcentage de femmes incarcérées en Espagne, bien inférieur à celui des hommes, est cependant plus élevé que dans d'autres pays européens où il tourne autour des 4-6%¹⁶⁵⁵.

Les femmes incarcérées sont en général assez jeunes: en 1990, la plupart avait entre 21 et 25 ans, en 1991 entre 21 et 30 ans. Entre 1992 et 1996, elles ont, en moyenne, surtout entre 26 et 30 ans. Depuis 1994, on remarque que les femmes incarcérées qui ont entre 31 et 40 ans sont plus nombreuses que celles qui ont entre 26 et 30 ans.

Enfin, il faut souligner que, depuis 2006, le nombre de femmes qui ont entre 41 et 60 ans a beaucoup augmenté et constitue le second groupe d'âge le plus représenté dans les prisons espagnoles¹⁶⁵⁶.

Il existe 87 centres pénitentiaires en Espagne. Les prisons d'Avila de Brieva, d'Alcalá de Guadaira (Séville), d'Alcalá de Henarés (dans la région de Madrid) et de Barcelone sont des prisons de femmes, les autres centres ont une section réservée aux femmes¹⁶⁵⁷.

On remarque, dans la population incarcérée en Espagne, un pourcentage élevé de détenus étrangers. En 1990, ils constituaient 8% du total des détenus (hommes et femmes), en 2000 presque 20%¹⁶⁵⁸, et 34,2% au 31 décembre 2010¹⁶⁵⁹. Cette augmentation importante du nombre de détenus étrangers s'explique en partie par l'arrivée croissante de flux migratoires en Espagne depuis la fin des années 90, mais également par le fait que bon nombre d'étrangers détenus le sont en attente de jugement, et

¹⁶⁵⁴ «Distribución de la población reclusa por sexo», www.institucionespenitenciarias.es, mayo de 2012

¹⁶⁵⁵ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *Rastreando lo invisible, mujeres extranjeras en las cárceles*, Cuadernos «Temas de Innovación Social», Ed. Anthropos, 2005, p. 49

¹⁶⁵⁶ *Estadística General de población penitenciaria. Administración central*, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, diciembre 1990-2009

¹⁶⁵⁷ HUETE MACHADO, Lola, «Prisioneras», *El País*, 19 de abril de 2009

¹⁶⁵⁸ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op.cit.*, p. 9

¹⁶⁵⁹ *Informe general de 2010*, Secretaría General de Instituciones Penitenciarias, Gobierno de España, Ministerio de Interior, 2010

n'obtiennent que très rarement la liberté conditionnelle sous caution (souvent assez onéreuse)¹⁶⁶⁰. Les femmes constituent, en mai 2012, seulement 8% du total des étrangers incarcérés¹⁶⁶¹.

Les étrangères sont, en revanche, majoritaires au sein de la population féminine incarcérée en Espagne. Depuis 2000, le pourcentage d'étrangères détenues est en effet élevé dans les prisons espagnoles:

*Asimismo, en las cárceles de mujeres existe, al mismo tiempo una sobre-representación de las mujeres extranjeras respecto a las nacionales, teniendo en cuenta la baja representatividad de la población extranjera general sobre la población total. Aunque este dato también se constata en otros países europeos, en España esta disproporción es más acusada y probablemente continuará aumentando, a tenor de las tendencias actuales*¹⁶⁶².

En 2005, les étrangères constituaient environ 40% du total des femmes incarcérées (elles constituent même 55% des femmes incarcérées de la prison Madrid I en 2009)¹⁶⁶³. En 2010, elles constituent encore presque 40% du total des femmes incarcérées en Espagne (39,7%)¹⁶⁶⁴.

Les tableaux suivants, élaborés à partir des statistiques du Ministère de l'Intérieur espagnol sur la population pénitentiaire en Espagne, présentent le nombre de femmes étrangères incarcérées en Espagne entre 1990 et 2009.

Les pays représentés sont les pays d'origine de la plupart des femmes étrangères incarcérées. Le chiffre « total femmes incarcérées » prend en compte les femmes en détention préventive, condamnées, arrêtées un week-end, les femmes de passage et celles qui purgent une courte peine (amende....).

¹⁶⁶⁰ FERNÁNDEZ, D., «El 60% de los presos encarcelados en España en la última década son extranjeros», www.20minutos.es, 15 de abril de 2009

¹⁶⁶¹ «Distribución de la población reclusa extranjera por sexo», www.institucionespenitenciarias.es, mayo de 2012

¹⁶⁶² RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op.cit.*, p. 9

¹⁶⁶³ HUETE MACHADO, Lola, *op.cit.*

¹⁶⁶⁴ *Informe general de 2010*, Secretaría General de Instituciones Penitenciarias, *op.cit.*

Tableau n°56
Population pénitentiaire en Espagne/ femmes
1990-2009

(Tableau élaboré à partir des statistiques contenues dans les rapports du Ministère de l'Intérieur espagnol sur la population pénitentiaire en Espagne)¹⁶⁶⁵

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre total femmes écrouées	2221	2805	3208	3754	3884	3671	3394	3496	3966	3327
Maroc	50		45	44	49	56	43	43	46	47
Colombia	138	236	271	248	180	143	221	249	302	293
Bolivia				40						
Brésil										20
République Dominicaine										
Vénézuéla										
Equateur										
France									10	9
Portugal		27				28			31	
Italie										
Allemagne										
Grande-Bretagne										26
Bulgarie										
Roumanie	0	0	0	0	0	0	0	8	4	1

¹⁶⁶⁵ Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, diciembre 1990-2009.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre total femmes écrouées	3256	3453	3638	3899	4007	4205	4501	4900	5221	5333
Maroc	68	66	75	69	73	92	92			101
Colombia	313	378	380	346	335	339	343	324	365	371
Bolivia	12			23			125	123		143
Brésil	25	40	69	81	102	111		132	123	118
République Dominicaine				48	59		103	43	142	143
Vénézuéla						83	86			
Equateur	20	6								
France	12			21	35				32	
Portugal	35	34		38	27				46	
Italie					17				18	
Allemagne	21	21			11				18	
Grande-Bretagne									17	
Bulgarie									19	
Roumanie	12	12	54	64	98	125(2°)	164(2°)	173(2°)	180(2°)	174(2°)

Nous constatons, en observant ce tableau, que la plupart des détenues d'origine étrangères sont colombiennes, et que leur nombre a pratiquement doublé entre 1990 et 2009. Les détenues originaires du Maroc furent le second groupe le plus représenté entre 1990 et 2002. Les détenues originaires du Brésil ont beaucoup augmenté entre 1999 (20 personnes) et 2003 (81), année pendant laquelle elles constituent le second groupe le plus nombreux après la Colombie. Elles sont encore le second groupe le plus représenté en 2004.

Les femmes incarcérées originaires de pays de la Communauté Européenne venaient avant essentiellement du Portugal (mais quelques unes également d'Italie, de France, de Grande Bretagne ou d'Allemagne).

De 1990 à 1996, aucune femme roumaine n'était incarcérée dans un centre pénitentiaire espagnol. Les premières femmes roumaines incarcérées en Espagne le furent en 1996 et n'étaient que 12. Elles ont été très minoritaires jusqu'en 2002, année où elles passent de 12 à 54 personnes. Cette augmentation s'est prolongée : 64 personnes en 2003, 98 en 2004, 125 en 2005, 164 en 2006, 173 en 2007, 180 en 2008 et 174 en 2009.

La Roumanie est, en 2004, le troisième pays le plus représenté au sein de la population carcérale féminine non espagnole (3^o) et le second pays le plus représenté (2^o) entre 2005 et 2009. C'est également, depuis 2007, le pays de l'Union Européenne qui compte le plus de détenues dans les prisons espagnoles.

Le tableau n°57 montre l'évolution du nombre de Roumains (par sexe) dans les prisons espagnoles entre 1990 et 2009: On remarque que le nombre d'hommes roumains incarcérés a augmenté également de façon significative à partir de 2001 (même si les Marocains, les Colombiens et les Algériens restent les plus nombreux) et occupe depuis 2006 la troisième place des nationalités les plus représentées en prison après le Maroc et la Colombie.

Avant 1997, on ne comptait aucune Roumaine incarcérée, mais on constate que leur nombre a également beaucoup augmenté depuis 2002. Elles occupent la 2^{nde} place des femmes étrangères incarcérées (Voir page suivante).

Tableau n°57
Roumains incarcérés entre 1990 et 2009 par sexe
 (Tableau élaboré à partir des statistiques contenues dans les rapports du Ministère de l'Intérieur espagnol sur la population pénitentiaire en Espagne)¹⁶⁶⁶

	Hommes	femmes
1990	0	0
1991	3	0
1992	1	0
1993	4	0
1994	4	0
1995	7	0
1996	12	0
1997	14	8
1998	17	4
1999	32	1
2000	-	1
2001	129 (6 ^{ème})	12 (7 ^{ème})
2002	361 (4 ^{ème})	54 (4 ^{ème})
2003	565	64
2004	791 (4 ^{ème})	98 (3 ^{ème})
2005	938 (4 ^{ème})	125 (2 nd)
2006	1177 (3 ^{ème})	164 (2 nd)
2007	1508 (3 ^{ème})	173 (2 nd)
2008	1739 (3 ^{ème})	180 (2 nd)
2009	1735 (3 ^{ème})	174 (2 nd)

Les femmes incarcérées ne sont pas séparées, comme le stipule la Loi Pénitentiaire, selon les délits commis, comme cela est le cas dans les prisons d'hommes. Ce mélange de situations hétérogènes est souvent source de conflits et ne permet pas toujours un suivi individualisé des détenues:

¹⁶⁶⁶ *Ibid.*

En los centros de reclusión femeninos, sean del tipo que sean, existe un gran heterogeneidad y mezcla de situaciones y problemáticas. Conviven mujeres de edades distintas, con delitos de gravedad muy diferentes, las que son reincidentes con las primarias, las preventivas y las penadas, las consideradas "peligrosas", las clasificadas en los distintos grados, las madres con sus hijos/as. Todas ellas han de convivir y compartir, obligatoriamente, un mismo espacio penitenciario, con las disfunciones y problemáticas evidentes que ello comporta, tanto para el ámbito del régimen disciplinario como para el tratamiento. Esta gran diversidad, que ha aumentado todavía más con el incremento en el encarcelamiento de las mujeres extranjeras, supone muchas dificultades para llevar a cabo un tratamiento penitenciario adecuado para cada caso concreto, por lo que el supuesto tratamiento "individualizado y científico" que marca la Ley Penitenciaria queda totalmente desvirtuado¹⁶⁶⁷.

80% des femmes qui sont incarcérées en Espagne purgent une peine pour « atteinte à la santé publique » (« Delito contra la Salud Pública »), pour des délits socio-économiques (vols, recel....) et pour homicide. Certaines sont écrouées pour terrorisme (86 femmes étaient incarcérées en 1990 pour terrorisme, 76 en 1991, 84 en 1992, 22 en 2000 et 20 en 2009)¹⁶⁶⁸.

La plupart des étrangères incarcérées ont été arrêtées à la frontière ou à leur arrivée dans un aéroport espagnol en possession de drogue. On les appelle couramment les « mulets » (ou « *mulas, correos* » en espagnol). Elles sont ensuite jugées pour « Atteinte à la santé publique » et condamnées à de lourdes peines (de 3 à 9 ans comme le stipulent la *Ley de Extranjería* et les articles 368, 369 et 370 du Code Pénal espagnol puisqu'elles sont condamnées à la fois pour trafic de drogues et pour contrebande¹⁶⁶⁹). Si elles tentent de passer du hachisch, la peine est moins lourde: elles sont condamnées à 3 ans de prison¹⁶⁷⁰.

Le Règlement Pénitentiaire de 1996 garantit aux femmes étrangères arrêtées le droit de contacter leur ambassade en cas d'incarcération. Elles doivent être informées dans leur langue maternelle de leurs droits. On les oriente également vers des associations qui peuvent les aider, elles ont droit à des cours de langue et de suivre une formation¹⁶⁷¹.

Si la peine est inférieure à 6 ans, les condamnées étrangères peuvent être expulsées pendant la période d'instruction de leur cas, ou peuvent être expulsées au lieu de purger leur peine, comme le stipule

¹⁶⁶⁷ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op.cit.*, p. 44

¹⁶⁶⁸ *Estadística General de población penitenciaria. Administración central, op.cit.*

¹⁶⁶⁹ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op.cit.*, p. 62

¹⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 49

¹⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 80

l'article 89 du Code Pénal. En revanche, si la peine est supérieure à 6 ans, elles doivent la purger en Espagne¹⁶⁷².

Il est difficile de connaître dans le détail les délits commis par les Roumaines qui sont en prison en Espagne, puisque la Loi de protection de données individuelles ne nous permet pas d'obtenir des statistiques aussi détaillées. L'article « Prisoneras » paru en 2009 dans le quotidien espagnol *El País* évoque, entre autres, l'histoire de quelques Roumaines incarcérées. Deux d'entre elles furent condamnées respectivement à 13 ans et un jour et à 12 ans de prison pour « traite des êtres humains », et l'autre à 13 ans pour falsifications et escroquerie. Elles racontent dans cet article leur vie en prison:

Vino a España y su chico se dedicaba a traer mujeres de Rumania: “nadie me obligó, era fácil. Nos detuvieron mientras dormíamos y no sabían quién era quién, y yo caí, y aunque era la primera vez, dio igual...Trece años y un día. Sé que peno por un delito muy feo, pero si pagas, no debes salir luego como un canalla. Puedes cambiar” [...] Ejemplarizante: lo dijeron en mi juicio, recuerda R. [...] Seis me denunciaron, me cayeron 12 años. Llevo la mitad. Sin visitas. Acabo de tener mi primer permiso¹⁶⁷³.

Certains aspects de la vie de ces détenues sont semblables à ceux de la vie des femmes de mon échantillon (par exemple en ce qui concerne les circonstances de leur arrivée en Espagne, l'apprentissage de la langue, ou, pour l'une d'entre elles, le premier emploi en Espagne). Pourtant, leur vie est liée au monde dans lequel elles étaient avant leur détention. Les témoignages de R. et de Sa. évoquent le monde de la prostitution et celui des trafiquants de drogue. Elles m'ont expliqué comment elles en étaient arrivées là.

R., en prison préventive pour proxénétisme (même si elle réfute toute participation au réseau auquel elle est soupçonnée d'appartenir) décrit le monde de la prostitution:

Empecé a prostituirme en el Polígono de V. [...] Estaba con mi chico, todo bien. Queríamos casarnos. Queríamos conseguir más dinero para la boda. En verano 2009 nos fuimos a Rumania. Mi novio me propuso que traiga (sic) más mujeres, consiguió dos mujeres, menores (sic). Aquí empecé otra vez a trabajar en el polígono, no había dinero, mantenía a todos. Luego trabajábamos las 3 en en polígono.

¹⁶⁷² *Ibid.*

¹⁶⁷³ HUETE MACHADO, Lola, *op.cit.*

Elle décrit, parfois avec un naturel surprenant, les mauvais traitements, la falsification de documents, et la pression que le réseau exerce toujours sur elle, puisque c'est lui qui, visiblement, lui paie son avocat:

Me peleé con mi chico, me engañó con una de las dos. Ella quería ser como yo. Me ha pegado (sic) [...] Seguí con él, me decía que lo tenía que entender [...] Ya no salía a trabajar [...] Le saqué dinero a un cliente, preparé la maleta para volver a Rumania, la policia me ha cogido a mi y al otro chico, ellos buscaban a mi chico, entraron en mi casa con pistola y todo [...] Ahora está fuera en busca y captura, me paga el abogado. Se ha encontrado con el abogado, yo ya no sé nada de él. Tiene a muchas mujeres que trabajan para él.

Sa., est également détenue dans le même centre que R. Elle sort dans quelques semaines. Elle m'a raconté les raisons pour lesquelles elle est détenue: « *Me metí por medio de las amistades supuestamente (sic), necesitaba dinero, me metí en el tráfico de droga* ».

Détenue préventive, R. a évoqué également la lenteur de l'administration:

Los recursos duran meses y meses, mi abogado no sabe, más o menos me pueden caer 4 años por ser implicada [...] Le digo a mi abogado, sácame de aquí, yo no puedo así [...] Se trata de paciencia. Después de seis meses empiezas a notar que no te gusta nada, el estrés [...] Algunas han llegado detrás de mí y han salido antes, se han ido en libertad (sic).

Les étrangères qui purgent des peines assez longues ont en effet souvent du mal à obtenir un permis de sortie, parce qu'elles n'ont pas de parents en Espagne qui peuvent être un aval, et sont souvent en situation administrative irrégulière. Il leur est également difficile d'obtenir un permis de semi-liberté (« *tercer grado* ») ou de pouvoir purger leur peine en milieu ouvert (« *régimen abierto* ») parce qu'elles doivent, lors de leur demande, montrer qu'elles ont trouvé un travail, tâche très difficile lorsque l'on est ex-détenue, étrangère, parfois en situation administrative irrégulière, et sans grande formation¹⁶⁷⁴.

Certaines associations les aident à obtenir un permis de sortie en se portant garantes d'elles. Elles disposent d'une place dans un appartement d'accueil, mais les centres pénitentiaires sont souvent

¹⁶⁷⁴ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op.cit.*, p. 67

isolés en pleine campagne, et les appartements très éloignés. C'est pourquoi on leur refuse parfois l'obtention d'un permis de sortie¹⁶⁷⁵. Certaines détenues en semi-liberté qui ont purgé les ¾ de leur peine et démontrent une « bonne conduite » peuvent toutefois faire une demande, afin de pouvoir retourner dans leur pays dès qu'elles obtiennent la liberté conditionnelle. Elles doivent s'engager à ne pas commettre de délits jusqu'à la fin de leur peine¹⁶⁷⁶.

Les étrangères vivent parfois assez mal leur détention, puisqu'elles n'ont souvent pas de parents ou d'amis en Espagne, et ne reçoivent aucune ou peu de visites. Leur pays et leur famille leur manquent, comme le souligne l'une d'entre elles, originaire de Roumanie: « *La cárcel te cambia, soy más sensata. Antes veía la vida rosada. Ahora veo lo que es no tener, lo que importa la familia*¹⁶⁷⁷. » Elles se sentent moins protégées, ne parlent pas toujours espagnol lorsqu'elles entrent en prison et sont traitées de la même façon que les détenues espagnoles, alors que leur situation personnelle est souvent très différente (horaires différents pour téléphoner à leur famille selon le pays d'origine, problème déjà cité des permis de sortie...).

R. a évoqué également cet aspect de la vie en prison, sa famille en Roumanie, sa relation avec les autres détenues, dont quelques unes sont roumaines:

Tengo un hermano aquí, tampoco me viene mucho a ver [...] Aquí, bien, tranquila, no me meto con nadie [...] Amigas de verdad no hay, son compañeras, amigas no son. Te chivatan, te consigues un parte, y si tengo parte no puedo hacer nada. Si eres preventiva lo cancelas en tres meses, sino en seis [...] Me manda mi madre unas revistas de mi país [...] Yo la llamo a ella, son cinco minutos, 10 llamadas a la semana [...] Una paisana mía estaba conmigo en el chabolo, estaba por corrupción de menores, ahora ha venido otra rumana por atraco de banco, es un poco loquita [...] Su [de las otras rumanas] apoyo me hace mucha falta, es alguien de tí, ahí.

Elle m'a parlé également de la façon dont elle s'est organisée au début:

Tengo ropa de gente que sale, cuando te dan algo te alegras [...] Un cliente mío ha venido muchas veces a verme. Le mentí para sobrevivir aquí. No tenía ni 16 céntimos para tomar un café, y soy fumadora. Le mentí para hacerme los dientes, le dije que tenía una hija. No me

¹⁶⁷⁵ *Ibid.*

¹⁶⁷⁶ *Ibid.*, p. 72-73

¹⁶⁷⁷ HUETE MACHADO, Lola, *op.cit.*

considero una persona mala, pero la falta te empuja a hacerlo [...] Los sábados y los domingos son los más aburridos [...] Voy al curso de cocina, todo el día estoy ocupadísima. Mi madre me ha dicho recetas.

Sa. m'a raconté également comment elle a vécu ses 4 ans ½ de prison: «*Yo lo he llevado bien. Aquí se hace muchas amistades* ». Mère d'un enfant qui vit en Roumanie avec un parent, et qu'elle aimerait faire venir en Espagne, elle a refusé d'en parler plus longuement: «*Lo más difícil es estar lejos de los tuyos [...] Hablo con él, está con la abuela paterna.* » Elle a, en revanche, commenté avec beaucoup de plaisir sa prochaine sortie (elle va loger dans un appartement en compagnie d'ex-détenues grâce à la médiation d'une association), et son futur emploi: «*Voy a trabajar en una cafetería* ».

Beaucoup de détenues travaillent dans les ateliers de la prison («*talleres productivos* »), afin de gagner un peu d'argent qu'elles peuvent envoyer dans leur pays ou économiser en vue de leur sortie définitive¹⁶⁷⁸. L'étude *Mujeres, integración y prisión* publiée en 2005 par l'association SURT évaluait le salaire moyen dans une prison espagnole entre 40 et 100 euros par mois à temps complet¹⁶⁷⁹.

R. participe à des cours de formation en prison, afin de préparer sa sortie, mais semble appréhender ce moment:

No quiero escuchar [la palabra] España por miedo, voy a tener miedo de las personas que me quieren hacer daño. Da miedo entrar otra vez aquí [...] Quiero estar sola, intentar llevarlo lo mejor posible, hacer las cosas bien [...] Voy a tener que buscar trabajo, el curso de cocina es del INEM, es oficial, hice el curso de inglés aquí.

Qu'en est-il de la situation carcérale des femmes en France, et plus particulièrement des Roumaines ? Nous allons maintenant tenter d'analyser brièvement leur situation.

¹⁶⁷⁸ RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *op.cit.*, p.78

¹⁶⁷⁹ IGAREDA, Noelia, *MIP: Mujeres, integración y prisión*, SURT, Asociación de Mujeres para la Inserción Social

2. Situation en France

En France, 96% des détenus sont des hommes. Il existe 191 établissements pénitentiaires (dont 106 maisons d'arrêt, 79 établissements pour peine et 6 établissements pour mineurs)¹⁶⁸⁰.

Le pourcentage de femmes écrouées détenues entre janvier 2007 et juin 2010 est beaucoup plus faible qu'en Espagne, comme le montre le tableau ci-dessous élaboré à partir des *Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée* de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire¹⁶⁸¹.

Tableau n°58
Femmes écrouées détenues
Janvier 2007- Juin 2010

	Total Population écrouée détenue	hommes	femmes	% de femmes
Juin 2010	61 656	59 646	2010	3,26 %
Janvier 2010	60 978	58 703	2275	3,8 %
Juin 2009	63 277	61 076	2201	3,47 %
Janvier 2009	62 252	60 159	2093	3,36 %
Juin 2008	63 838	61 552	2286	3,58 %
Janvier 2008	61 076	58 830	2246	3,67 %
Juin 2007	60 870	58 665	2205	3,62%
Janvier 2007	58 402	56 250	2152	3,68 %

L'âge moyen des femmes incarcérées est de 38,5 ans¹⁶⁸² et de 34,2 ans pour les détenus hommes et femmes si l'on considère les chiffres de l'Administration Pénitentiaire au 1^{er} janvier 2010. La majorité

¹⁶⁸⁰ *Les 10 chiffres clés de l'Administration Pénitentiaire au 1^{er} janvier 2010*, Direction Général de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

¹⁶⁸¹ *Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée*, Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

¹⁶⁸² DUBURCQ, Anne / COULOMB, Sandrine, *Enquête de prévalence sur les troubles psychiques en milieu carcéral (phase 1 de l'étude épidémiologique) / Rapport final*, Ministère de la Santé, Direction Générale de la Santé/ Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire, CEMKA-EVAL, décembre 2004, p. 39

a entre 30 ans et moins de 40 ans (25,9%), et le second groupe d'âge le plus représenté est celui des personnes qui ont entre 25 et 30 ans (20,3%)¹⁶⁸³.

La plupart des femmes condamnées en 2008 le furent pour des infractions à la circulation routière (alcool au volant surtout), pour « vols ou recel », pour « coups et violence volontaire » et pour « infraction sur les stupéfiants »¹⁶⁸⁴.

Selon *l'Annuaire Statistique de la justice de 2008*, les détenus étrangers sont surtout originaires d'Afrique, d'Amérique, et d'Europe (Union Européenne et Europe hors Union Européenne)¹⁶⁸⁵. En 2007, 54% des détenus étrangers étaient originaires d'Afrique et 34% étaient européens¹⁶⁸⁶ (les détenus citoyens de l'Union européenne ont beaucoup augmenté depuis qu'ils jouissent de la libre circulation), mais on remarque un atténuation de la surreprésentation des détenus étrangers par rapport aux Français à partir de cette même année. En revanche, l'incarcération de ressortissants roumains a beaucoup augmenté: ils représentaient 1,9% de l'ensemble des étrangers incarcérés en 1994 et 8,2% en 2007¹⁶⁸⁷.

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'étrangers (hommes et femmes) incarcérés de 2003 à 2007 et fut élaboré à partir des données de *l'Annuaire Statistique de la Justice de 2008*:

Tableau n°59
Etrangers incarcérés en France
2003-2007

année	Total Afrique	Total Amérique	Total Europe	Roumains	Portugais	Espagnols
2003	6865	1194	4036	613	474	378
2004	6416	1285	4138	639	441	402
2005	6160	1185	3924	605	423	404
2006	5985	1155	3925	708	449	322
2007	6143	1224	4026	699	462	316

On remarque que la majorité des détenus est originaire d'Afrique et d'Amérique, mais le nombre d'Européens incarcérés est important. Les délits les plus fréquents commis par les étrangers sont des

¹⁶⁸³ *L'Administration Pénitentiaire en chiffres au 1 janvier 2010*, Ministère de la Justice et des Libertés, Direction de l'Administration Pénitentiaire

¹⁶⁸⁴ *Les condamnations en 2008 (provisoire)*, Secrétariat Général Support et Moyens du Ministère de la Justice, novembre 2009, p. 197

¹⁶⁸⁵ *Annuaire Statistique de la Justice. Edition 2008*, Secrétariat Général, Service support et moyens du Ministère, Sous-Direction de la Statistique et des Etudes, *La Documentation Française*, Paris, janvier 2009

¹⁶⁸⁶ *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques*, octobre 2008

¹⁶⁸⁷ *Ibid.*

infractions à la législation sur les étrangers, sur l'entrée et le séjour, ou des infractions aux mesures d'expulsion, ou à l'aide à l'entrée et au séjour, et des infractions à la législation sur les stupéfiants (on remarque toutefois, en prenant connaissance des chiffres de l'Administration Pénitentiaire pour 2010, que les infractions à la législation sur les étrangers ne représentent que 1,2% du total des délits commis en France¹⁶⁸⁸).

Parmi les Européens, les Roumains sont les plus nombreux, même avant l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne. Depuis 2007, 22% des Européens membres de l'Union Européenne sont incarcérés pour vol (dont 37% de Roumains)¹⁶⁸⁹.

Un rapport de « La Cimade » a présenté, entre autre, le nombre de Roumains (587) qui ont transité en 2009 par les centres de rétention français. Ils constituaient 3,03% du total à Lille-Lesquin, 2,16% à Lyon Saint-Exupéry, 0,83% à Marseille-le Canet, 4,89% à Rennes)¹⁶⁹⁰.

Le tableau suivant¹⁶⁹¹ montre l'évolution du nombre de femmes roumaines incarcérées en France entre janvier 2000 et octobre 2009: Elles étaient peu nombreuses en 2000 (entre 25 et 29) et 2001 (entre 16 et 26), mais leur nombre a augmenté au cours de l'année 2002 puisqu'elles étaient 34 en janvier 2002 et 53 fin 2002. Ce nombre a augmenté entre 2002 et 2005: 71 Roumaines étaient incarcérées début 2005. Ce chiffre est parfois en baisse, mais tourne toujours autour de la cinquantaine. En 2009, le nombre de Roumaines écrouées n'est plus que de 40.

Si l'on compare ces chiffres à ceux des Roumains incarcérés entre 2003 et 2007 (voir tableau précédent sur le nombre d'étrangers incarcérés de 2003 à 2007) on remarque que le pourcentage de femmes roumaines incarcérées entre 2003 et 2007 est bien plus bas que celui des hommes roumains puisqu'elles représentent 10,60% du total de Roumains incarcérés en janvier 2003, 10,17% en 2004 et 11,73% en 2005. Ce pourcentage n'est plus que de 6,49% en 2006 et tombe à 7,29% en 2007 (on considère à chaque fois les chiffres de janvier):

¹⁶⁸⁸ *L'Administration Pénitentiaire en chiffres au 1 janvier 2010*, Ministère de la Justice et des Libertés, Direction de l'Administration Pénitentiaire

¹⁶⁸⁹ *Ibid.*

¹⁶⁹⁰ *Centres et locaux de rétention administrative*, Rapport 2009, La Cimade

¹⁶⁹¹ Tableau élaboré par la Direction de l'Administration Pénitentiaire, DAP, Statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé

Tableau n°60
Nombre de femmes écrouées en France de nationalité roumaine (stock)
Champ: France entière
Source: DAP- statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé

Date	Effectifs	Date	Effectifs	Date	Effectifs
01/01/ 2000	27	01/07/2003	71	01/01/2007	51
01/04/2000	25	01/10/2003	53	01/04/2007	58
01/07/2000	29	01/01/2004	65	01/07/2007	66
01/10/2000	29	01/04/2004	66	01/10/2007	55
01/01/2001	26	01/07/2004	60	01/01/2008	45
01/04/2001	19	01/10/2004	59	01/04/2008	46
01/07/2001	16	01/01/2005	71	01/07/2008	53
01/10/2001	25	01/04/2005	50	01/10/2008	58
01/02/2002	34	01/07/2005	60	01/01/2009	52
01/04/2002	36	01/10/2005	43	01/04/2009	43
01/07/2002	41	01/01/2006	46	01/07/2009	56
01/10/2002	53	01/04/2006	63	01/10/2009	40
01/01/2003	65	01/07/2006	57		
01/04/2003	69	01/10/2006	62		

Il est difficile de savoir avec précision pour quels délits les femmes roumaines sont incarcérées, puisque nous ne disposons que de données qui ne séparent pas les personnes selon leur sexe. Elles sont classées dans la catégorie « Européens » hors Union Européenne jusqu'en 2007 et « Européens UE » à partir de 2007. Par ailleurs, la loi de protections de données personnelles ne permet pas de connaître de façon détaillée la situation des détenues roumaines.

Une délégation aux droits des femmes a présenté, en avril 2009 un compte-rendu au Sénat sur *Les femmes dans les lieux privés de liberté*¹⁶⁹², dans lequel elle rappelle les problèmes auxquels sont confrontées les détenues étrangères (problèmes linguistiques car les centres disposent de peu de

¹⁶⁹² « Les femmes dans les lieux privés de liberté. Audition de M.Damien Nantes, responsable du Service Défense des étrangers reconduits (centre de rétention), et de Mme Caroline Bollati, responsable de la commission prisons du Comité inter-mouvements auprès des évacués Cimade », Comptes-rendus de la Délégation aux droits des femmes, jeudi 9 avril 2009, www.senat.fr

moyens pour l'interprétariat, aucunes attaches affectives en France, difficultés administratives à leur sortie, ...) et propose des solutions, afin de faciliter leur réinsertion, comme par exemple de commencer bien avant leur sortie les démarches afin de régler leur situation administrative.

Les Roumaines sont citoyennes européennes, mais le fait d'avoir un casier judiciaire ne facilite pas leur réinsertion. Elles doivent trouver un travail à leur sortie, et n'oublions pas qu'elles ont, en France, encore besoin d'une autorisation de travail puisque le moratoire est toujours en vigueur.

Les associations qui travaillent avec les détenues pendant leur détention les aident à obtenir des permissions, et préparent leur sortie (aide à la recherche d'emploi, d'un logement etc.), afin de faciliter leur réinsertion. C'est un travail de longue haleine, souvent très bureaucratique, mais qui les aide à sortir peu à peu de la marginalité.

J'ai tenu à présenter de nombreux chiffres dans cette partie de mon travail afin de dresser le tableau le plus exact possible de la situation des détenues roumaines en Espagne et en France, et d'aller à l'encontre de certains stéréotypes.

Conclusion

Comme nous l'avons vu dans la quatrième partie La nationalité roumaine est actuellement la nationalité étrangère majoritaire en Espagne. Les Roms roumains qui vivent dans ce pays étaient, en 2008 25 000, soit seulement 3-4% du total de l'immigration roumaine¹⁶⁹³. En 2010, certaines ONG pensent toutefois que leur nombre pourrait osciller entre 100 000 et 300 000 personnes¹⁶⁹⁴, soit entre 12,03% et 36,09% du nombre total de Roumains (831 235 en janvier 2010¹⁶⁹⁵).

L'Espagne a mis en place assez vite des structures qui permettent d'accueillir les Roms roumains et j'ai proposé une explication en introduisant cette partie par l'évocation de la minorité gitane en Espagne dans la mesure où les deux communautés présentent des points communs. C'est pourquoi j'ai rappelé que la communauté gitane est encore souvent victime de grandes discriminations. Même si, selon une étude du CIS (*Centro de Investigaciones científicas*), la xénophobie semble moins importante en Espagne que dans d'autres pays d'Europe, la communauté gitane reste encore « *el grupo más discriminado y socialmente excluido*¹⁶⁹⁶ ».

De nombreuses campagnes de sensibilisation ou de formation existent, afin d'améliorer l'intégration des gitans espagnols. Les résultats de ces programmes montrent que la perception que l'opinion publique a des gitans a évolué vers plus de tolérance, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi l'annonce d'un cours de « Culture gitane » intitulé « *Gitanos de España, historia y cultura* » (Gitans d'Espagne, histoire et culture) qui a débuté à l'automne 2011 à l'Université de Alcalá de Henarés semble aller dans le sens d'une meilleure intégration: « *Tiene como principal objetivo fomentar los estudios sobre la cultura gitana en la universidad* »¹⁶⁹⁷. Ce cours est destiné à tous les étudiants qui désirent connaître la culture gitane, mais également à toutes les personnes qui travaillent quotidiennement à l'intégration des gitans dans la société espagnole.

Le Gouvernement espagnol, avait déjà mis en place, nous l'avons vu, des mesures facilitant l'intégration du peuple gitan (citons, entre autre, le *Plan de Acción para la Población Gitana 2010-*

¹⁶⁹³ TAMAMES, Ramón, *op.cit.*, p.129

¹⁶⁹⁴ GALÁN, Lola, « Cada vez más hacia España », *El País/Domingo*, 5 de septiembre de 2010

¹⁶⁹⁵ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Consejería de Empleo, Mujer e Inmigración, Comunidad de Madrid, enero de 2011

¹⁶⁹⁶ *Informe anual 2007 sobre el racismo en el Estado español*, SOS Racismo, Icaria editorial, s.a., 2007.

p. 128

¹⁶⁹⁷ « La universidad de Alcalá será la primera en España en impartir una asignatura sobre lengua y cultura gitanas », Notas de prensa, Universidad de Alcalá de Henarés, www.portal.uah.es, 9 de junio de 2011

2012¹⁶⁹⁸ déjà cité plus haut, ou des plans régionaux comme par exemple le *Plan Vasco para la promoción Integral y Participación Social del Pueblo Gitano*, le *II Plan Integral del Pueblo Gitano de Cataluña*)¹⁶⁹⁹.

L'expérience acquise par les autorités locales, régionales ou nationales en matière d'intégration de la minorité gitane espagnole a entraîné une réponse rapide aux besoins spécifiques de cette minorité. Le gouvernement espagnol a publié récemment un nouveau texte (*Estrategia nacional para la Inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020*), dont les objectifs sont semblables à ceux du *Plan de Acción para la Población Gitana 2010-2012*¹⁷⁰⁰. Là aussi, il est officiellement demandé d'inclure les Roms qui résident en Espagne à ces mesures d'intégration du peuple gitan:

*La Estrategía prestará especial atención a los ciudadanos comunitarios romanís que residen en España, u otras personas romaníes originarias de terceros países. El enfoque de trabajo será inclusivo, de modo que se procurará su participación en el conjunto de medidas y actuaciones que se dirigen a la población gitana española. Al mismo tiempo, y donde las circunstancias lo recomienden, se podrán en marcha medidas y actuaciones específicas con el fin de promover y facilitar su inclusión social*¹⁷⁰¹.

Les associations qui interviennent avec les Roms roumains en Espagne travaillent sur le long terme, afin de mettre toutes ces mesures officielles en pratique. Cependant, la crise économique et les graves problèmes que connaît l'Espagne depuis 2008 ont des répercussions directes sur les programmes d'intégration mis en place, et rend la réalisation de leurs projets difficiles¹⁷⁰². A Madrid par exemple, le programme de scolarisation des enfants roms dans un centre géré par la Croix Rouge (en attendant d'être ensuite répartis dans différents établissements scolaires)¹⁷⁰³, ou un projet de relogement des familles sur des terrains publics proposé par les organisations qui travaillent avec les familles du

¹⁶⁹⁸ *Plan de Acción para el desarrollo de la población gitana 2010-2012, op.cit.*

¹⁶⁹⁹ *Estrategia nacional para la inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020*, Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e igualdad, 2011,

http://www.msc.es/politicaSocial/inclusionSocial/poblacionGitana/docs/EstrategiaNacional_es.pdf, p.11

¹⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 13

¹⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 31

¹⁷⁰² www.gitanos.org, Fundación Secretariado Gitano

¹⁷⁰³ GARCÍA GALLO, Bruno, «¿Habrà vuelta al cole en el Gallinero? », *El País*, 25 de julio de 2012

bidonville « *El Gallinero* »¹⁷⁰⁴ sont également menacés par la réduction importante de subventions accordées par les institutions espagnoles. Lászlo Andor, commissaire européen, a souligné dans un article récent qu'il est pourtant fondamental de maintenir de tels projets: « *la situación de los gitanos no es un asunto de interior [...] La esencia del problema es la exclusión social [...] No es aceptable que los pobres provoquen xenofobia* », qui plaide en faveur du maintien de mesures européennes d'intégration des Roms¹⁷⁰⁵.

On remarque également que la pression policière a augmenté en Espagne depuis quelques années. Les associations qui travaillent avec les Roms ont en effet récemment porté plainte contre les interventions « musclées » de plus en plus fréquentes sur les terrains où se sont installés les Roms¹⁷⁰⁶. Elles dénoncent également les humiliations, les menaces, et les agressions physiques dont les Roms sont parfois victimes et qui ont lieu, selon elles, en toute impunité.

La comparaison avec la France nous a permis de constater que le pourcentage de Roms dans ce pays semble plus élevé: En 2006 on ne recensait que 42 219 Roumains, dont 21,31% de Roms (estimés en effet à moins de 10 000 la même année). Ce pourcentage est donc plus élevé que celui des Roms en Espagne à la même époque. En 2010, la présence de Roms roumains est évaluée en France à 20 000 personnes environ (entre 15 000¹⁷⁰⁷ et 20 000¹⁷⁰⁸ personnes, selon les associations qui travaillent avec la population rom). Les Roms roumains se heurtent, en France, aux mêmes difficultés quotidiennes que leurs compatriotes en Espagne, mais leur intégration semble être plus difficile en France, puisque les problèmes administratifs concernant l'accès aux soins, la recherche d'un logement, l'insertion sur le marché du travail ou la scolarité des enfants semblent beaucoup plus insurmontables qu'en Espagne.

En ce qui concerne le problème de la prostitution, nous avons souligné que l'Espagne est, depuis quelques années une destination habituelle des réseaux de proxénétisme et que les organisations criminelles de traite des êtres humains y ont trouvé un terrain d'action privilégié. Ce choix s'explique,

¹⁷⁰⁴ «Voluntarios de el Gallinero piden trasladar a los habitantes del poblado al PAU de Vallecas», www.europapress.es, 21 de septiembre de 2012 / «Un plan B para el Gallinero tras nuevas órdenes de derribo», www.madridiario.es, 29 de septiembre de 2012

¹⁷⁰⁵ MARTÍNEZ de RITUERTO, Ricardo, «La situación de los gitanos no es un asunto de Interior. Entrevista: Lászlo Andor, comisario europeo de Inclusión», *El País*, 5 de abril de 2011

¹⁷⁰⁶ PIÑOL, Àngels, «Denuncia ante Naciones Unidas por el “acoso” policial en El Gallinero», *El País*, 4 de junio de 2011

¹⁷⁰⁷ «Roms: n'inversons pas les responsabilités », Communiqué de presse du Collectif Romeurope du 22 juillet 2010, www.Romeurope.org

¹⁷⁰⁸ «France. Le chef de l'Etat est instamment prié de ne pas stigmatiser les Roms et les Gens du voyage», Amnesty International France, 22 juillet 2010, www.amnesty.fr, dernière consultation : fin août 2010

peut-être, par l'existence de très nombreux clubs et pseudo-centres de massage qui constituent un terrain d'accueil idéal pour ce type d'activités.

J'ai mis en avant le fait que la situation en France est un peu différente, notamment en ce qui concerne le nombre de victimes de traite, estimé, en 2009, à 18 000 personnes. Ce nombre est, en effet, bien inférieur à celui des victimes de traite en Espagne la même année (400 000 personnes). L'origine des victimes de traite est différente, puisque la plupart viennent d'Afrique, notamment du Nigéria.

Les victimes de traite dans les deux pays ont cependant un point commun: peu de victimes osent porter plainte contre leurs proxénètes. Nous avons vu que de nombreuses mesures ont été prises pour les protéger dans ce cas là. Cependant, les associations qui tentent d'aider les victimes de traite soulignent que ces mesures sont encore insuffisantes, mal (ou non) appliquées.

C'est le cas en Espagne, où les résultats du *Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual* mis en place par le Gouvernement sont très mitigés: les victimes de traite sont souvent arrêtées pour immigration illégale, alors qu'elles devraient avant tout être considérées comme des victimes qu'il est urgent de protéger, indépendamment de leur situation administrative:

*Casi un año y medio después de su aprobación, el Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual sigue creando polémica. Diversas organizaciones critican sus lagunas, tanto en la definición de la trata, como en la identificación y atención de las víctimas y la protección de sus derechos*¹⁷⁰⁹.

L'auteur de cet article cite, entre autre, un rapport d'Amnesty International qui dénonce « el frecuente ingreso de víctimas de trata en los Centros de Internamiento de Extranjeros, la mayor parte de las cuales son expulsadas a sus países sin garantías de seguridad¹⁷¹⁰. »

On peut citer le cas récent d'une prostituée nigériane expulsée, malgré le danger que cela représente pour elle, et malgré les protestations de nombreuses associations¹⁷¹¹.

Dans un autre registre, on peut remarquer que les annonces de contact sont très nombreuses dans la presse espagnole. Considérées souvent comme de la publicité pour la prostitution, un débat au sujet de leur interdiction ou non a eu lieu ces dernières années¹⁷¹². Certains médias ont tranché, malgré le

¹⁷⁰⁹ GARCÍA GREZNER, Joana, «La trata, una realidad oculta y desatendida », www.canarias-semanales.com, 5 de abril de 2010

¹⁷¹⁰ *Ibid.*

¹⁷¹¹ « Deportada la mujer nigeriana posible víctima de trata de personas », ACCEM, 18 de marzo de 2010, www.accem.es

¹⁷¹² PÉREZ OLIVA, Milagros, «Prostitución, una esclavitud no tan invisible. Un trabajo de investigación sobre el auge de las mafias que trafican con mujeres abre un intenso debate sobre la legitimidad de publicar anuncios de contactos », *El País*, 24 de mayo de 2009

chiffre d'affaires énorme que cela représente (environ 40 millions d'euros par an pour les principaux journaux espagnols):

*Es la cara hipócrita de la gran mayoría de periódicos en España respecto a la prostitución [...] Por un lado [...] ingresan al año más de cinco millones de euros por los anuncios de contactos; por otro, en sus páginas critican la explotación sexual de las mujeres*¹⁷¹³.

Les quotidiens espagnols *Público* et *20 Minutos* par exemple ne publient aucune annonce de contact, afin de ne pas soutenir d'éventuels réseaux de proxénétisme qui se « cacheraient » derrière ces annonces.

En France, la situation est différente, puisque ces annonces de contact n'existent pas dans la presse nationale. Les journaux ne peuvent les publier, sous peine d'être poursuivis pour proxénétisme¹⁷¹⁴.

J'ai évoqué également dans cette partie la situation des détenues roumaines en Espagne.

Première remarque: le pourcentage de détenus étrangers reste élevé dans ce pays. Au 31 décembre 2009, 35,70% des détenus sont étrangers. Ils sont 33,37% au 31 décembre 2012¹⁷¹⁵. Cette petite baisse s'explique par le fait que certains étrangers préfèrent être expulsés et purger leur peine dans leur pays d'origine.

Les Roumains constituaient, en 2009, 2,59% du total des détenus (75 558 en avril 2009¹⁷¹⁶). Les détenus roumains sont très minoritaires puisqu'ils ne constituent que 0,23% du total de Roumains en Espagne (798 892¹⁷¹⁷).

En ce qui concerne les Roumaines, les chiffres sont encore plus criants. L'image de la Roumaine délinquante, voleuse ou trafiquante (souvent associée, nous le verrons dans la sixième partie de ce travail, à la Roumaine rom) ne correspond pas du tout à la réalité: en Espagne, les Roumaines détenues constituent en effet seulement 0,23% du total des détenus en 2009. Elles sont une toute petite minorité parmi les Roumains qui vivent en Espagne en 2009 puisqu'elles ne constituent que 0,02% du total des Roumains résidant dans ce pays¹⁷¹⁸.

¹⁷¹³ HIDALGO, Susana, «El gran negocio hipócrita de la prostitución », *Público*, 9 de septiembre de 2009

¹⁷¹⁴ «La prensa europea no quiere mafias », www.Apramp.org, 27 de marzo de 2011

¹⁷¹⁵ *Evolución de la población reclusa en España desde el año 2010 hasta febrero de 2013*, 18 de febrero de 2013, www.acaip.es, p. 8

¹⁷¹⁶ *Estadística General de población penitenciaria. Administración central, op.cit.*

¹⁷¹⁷ *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011

¹⁷¹⁸ Données élaborées à partir des chiffres présentés dans ce travail

Au 1^{er} janvier 2012, 20% des détenus étrangers sont originaires de l'Union Européenne¹⁷¹⁹. Toujours selon les chiffres présentés dans le rapport *Estudio sobre la representación de la población reclusa de la Unión Europea en nuestros centros penitenciarios*, le pourcentage de Roumains détenus en Espagne est encore peu élevé, même s'il a augmenté depuis 2009. Les Roumains constituent en effet 3,33% du total des détenus en Espagne et 9,58% du total des détenus étrangers¹⁷²⁰.

Rappelons qu'en France, les détenus sont majoritairement des hommes (96%). Le pourcentage de détenus étrangers est moins élevé qu'en Espagne, et qu'en 2006, les détenus roumains constituaient seulement 1,67% du total de Roumains en France.

En ce qui concerne les Roumaines, on constate qu'elles ne constituent, la même année, que 0,71% du total des étrangers incarcérés, et seulement 0,10% du total de Roumains en France (et elles constituent 0,20% du total de Roumaines en France)¹⁷²¹. Ces pourcentages sont –même s'ils sont très bas– plus élevés qu'en Espagne, surtout si l'on tient compte du fait que les Roumains sont très minoritaires dans ce pays.

Pourtant, les stéréotypes ont la vie dure et transmettent souvent une image négative et incomplète des étrangers qui vivent en Espagne, et tout particulièrement des Roumains. Dans la sixième partie de ce travail j'analyserai, grâce à mon corpus journalistique, l'image que la société espagnole a de l'immigration, et tout particulièrement de l'immigration roumaine, avant de la confronter aux résultats du questionnaire, et aux témoignages des Roumaines interrogées. La vision que donnent ces dernières de la société réceptrice est intéressante, pour ce qu'elle apporte de nouveau et de personnel à notre analyse de l'immigration en Espagne.

Une fois encore, je compléterai cette analyse par une comparaison ponctuelle avec la France.

¹⁷¹⁹ *Estudio sobre la representación de la población reclusa de la Unión Europea en nuestros centros penitenciarios*, www.acaip.es (Agrupación de los cuerpos de la Administración de Instituciones Penitenciarias, 2012, p. 8)

¹⁷²⁰ *Ibid.*

¹⁷²¹ Pourcentages élaborés à partir des chiffres présentés dans ce travail / données utilisées: «Immigrés d'origine roumaine au 1^{er} janvier 2006 », Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, Ministère de l'Intérieur, *op.cit.*

SIXIEME PARTIE

REGARDS CROISES

Dans la troisième partie de ce travail consacrée à l'immigration en Espagne, j'ai analysé plus particulièrement l'immigration féminine roumaine. Le profil que j'ai dressé des immigrées roumaines restait cependant assez général. L'échantillon choisi permet de le compléter, voire de le nuancer, puisqu'il nous présente également quelques Roumaines dont le parcours migratoire est -parfois- complètement différent de celui de la majorité de leurs compatriotes. J'ai déjà présenté certaines réponses concernant les points que je traitais dans cette partie. Je présenterai donc ici de manière plus détaillée les résultats du questionnaire, et les témoignages rassemblés lors de nos entretiens.

Dans les parties précédentes, j'ai aussi cité ponctuellement des articles parus dans la presse espagnole ou française lorsqu'il s'agissait d'articles informatifs. Mais la consultation systématique de certains journaux montre qu'ils ne sont pas forcément toujours informatifs, et que bien souvent, au contraire, les articles journalistiques véhiculent certaines images de l'immigration et des immigrés, expriment (et contribuent à créer) une opinion. C'est à cet aspect spécifique que je consacrerai cette dernière partie.

Comme je l'ai déjà expliqué, j'ai choisi trois quotidiens nationaux, représentatifs d'options politiques divergentes, et n'ai cité que ponctuellement des journaux régionaux (En effet, l'analyse de la presse n'était pas l'objet unique de mes recherches). J'ai limité mon analyse à l'immigration roumaine, même si certains articles plus généraux reflètent, dans un premier temps, les thèmes traités dans la troisième et la quatrième partie de ce travail et concernent l'immigration en Espagne.

J'ai trouvé, dans *El País*, *El Mundo* et *ABC*, de nombreux articles sur l'immigration roumaine en Espagne. Chaque journal la présente selon sa ligne éditoriale, mais j'ai pu constater que certains thèmes sont récurrents.

Il m'a donc paru nécessaire, pour terminer, de confronter des sources contradictoires. C'est pourquoi, face à ce qui apparaît bien souvent comme une série de stéréotypes sur les immigrés (roumains en particulier) je proposerai à nouveau les témoignages des Roumaines que j'ai interrogées. Ces Roumaines ont, elles aussi, une opinion sur leur pays d'accueil, sur ses us et coutumes, sur ses habitants. Nous verrons ainsi dans quelle mesure aux stéréotypes des uns correspondent les stéréotypes des autres.

VI.1. Regards croisés en Espagne

VI.1.1. Pluralités de profils

1. Portraits de femmes

Les Roumains qui partirent en France, en Allemagne ou en Espagne dans les années 90, lorsque leur pays sortit de son isolement et qu'ils purent enfin voyager librement ne sont pas tous, à proprement parler, des immigrés économiques, puisqu'il s'agissait surtout d'une « génération de transition » (« *generación de transición* ») comme la nomme Silvia Marcu, de jeunes roumains et roumaines bien formés qui voulaient connaître d'autres horizons:

No fueron refugiados, ni exiliados, ni siquiera emigrantes económicos. No huyeron de nada que no fuera la oscuridad de unos tiempos pasados. La salida de Rumania fue su catarsis. Fueron ellos, una mezcla de heroísmo, valor, y coraje de vivir, de luchar con sus destinos, de volar hacia nuevos mundos, pero siempre con su país en el corazón [...] Se les llama como a los demás, “inmigrantes económicos”. Pero no lo son. Ellos huyeron de un mal sueño post-comunista, pero sobre todo se fueron porque necesitaban ver el mundo tantas veces imaginado, con el mapa delante, desde la ilusión de la juventud¹⁷²².

Quelques unes des Roumaines qui ont participé à mon enquête ont, elles aussi, un parcours un peu différent et ne représentent pas la majorité des femmes roumaines immigrées « économiques » en Espagne ou en France. Nous l'avons vu dans la troisième partie, elles ont souvent une bonne formation et travaillent dans des domaines plus variés que certaines de leurs compatriotes: certaines sont universitaires, enseignantes, journalistes, ou artistes. Toutes ne sont pas venues poussées par la nécessité. S. m'a raconté par exemple qu'elle était venue tout simplement par curiosité, pour découvrir un autre pays: « *Después de mi divorcio me fui a España 3 semanas, no tenía billete de vuelta [...] Empecé a amar este país, su idioma* »

Bon nombre d'entre elles ont réussi à régler leur situation administrative et, surtout, à améliorer leurs conditions de travail. Elles ont, pour cela, majoritairement repris des études ou suivi une formation dans le pays d'accueil.

¹⁷²² MARCU, Silvia, « La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », *op.cit.*, p.190, 191

-Formation

Il ressort de mon échantillon que la majorité des femmes qui ont répondu au questionnaire a une formation universitaire: 7 ont fait au moins 3 ans d'études (« estudios superiores de 1º grado ») et 18 ont fait 4 ans ou 5 ans d'études, ou même un doctorat (« estudios superiores de 2º y tercer grado »). Une seule personne a fait des études d'ingénieur.

Ces résultats sont un peu différents de ceux qui résultent d'études sur l'immigration roumaine à partir d'échantillons plus grands. En général, la majorité des Roumaines qui émigrent en Espagne ont le bac (« El Liceo »). Certaines ont fait ensuite des études à l'université, ou ont suivi un cours de formation de type professionnel¹⁷²³. Sans prétendre à un résultat général, on peut toutefois constater que parmi les Roumaines immigrées en Espagne, quelques unes, notamment la majorité des Roumaines de mon échantillon, ont une très bonne formation.

La troisième partie du questionnaire intitulée « L'intégration dans la société espagnole » tente de dresser un tableau de leur vie en Espagne. Les questions 2 à 4 s'intéressaient à la formation qu'elles y avaient reçue. Elles étaient à réponses multiples.

20 femmes de l'échantillon sur 35 (soit 57,14% d'entre elles) ont fait une formation ou repris des études en Espagne, la plupart pour « compléter leur formation » (13), « trouver un travail plus intéressant » (11), ou/et « améliorer leurs conditions de travail » (11). Certaines ont fait une formation « pour leur satisfaction personnelle » (12). Elles ont repris des études « à l'université » (11 personnes, dont 2 à l'Université à distance), mais également dans d'autres structures (ANPE espagnole, ONG, cours pour adultes, et autres). 15 personnes n'ont suivi aucune formation, essentiellement parce que les formations ou les cours proposés « étaient trop chers » (8), ou « par manque de temps » (5) et parce que leurs horaires de travail étaient incompatibles avec ceux des cours (5).

-Apprentissage de la langue

Les réponses au questionnaire montrent que la méconnaissance de la langue fut l'un des aspects de leur vie en Espagne qui leur posa, au début, le plus de problèmes (12 évoquent la « communication en espagnol » et l'« apprentissage de la langue »). Une des femmes de l'échantillon le résume ainsi dans une note ajoutée au bas de cette question: « *Hay poca gente que habla inglés u otro tipo de idioma a parte del castellano, muy poca, es difícil comunicar si no sabes español* ».

28 femmes sur les 35 interrogées (soit 80%) n'ont pas suivi de cours d'espagnol, mais la majorité (94,28%) pense toutefois continuer son apprentissage de la langue du pays dans lequel elles vivent

¹⁷²³ *Ibid.*, p. 54

maintenant. Lorsqu'on leur demande d'évaluer leur niveau d'espagnol, 9 pensent qu'il est « excellent », 14 « très bon », 7 « bon », 3 « moyen » et 2 « insuffisant ».

Les immigrées femmes en Espagne sont souvent originaires d'Amérique Latine et n'ont pas les problèmes linguistiques que peuvent avoir des immigrées d'autres nationalités en Espagne. Les Roumaines ont plus de facilités que des immigrées marocaines, par exemple, qui, si elles sont mères de famille, ont plus de mal à suivre un cours de langues (En revanche, si elles travaillent chez des particuliers ou dans le commerce, il leur est plus facile d'apprendre l'espagnol). On peut toutefois supposer que, comme le souligne la plupart des Roumaines que j'ai interrogées, l'enseignement des langues vivantes est très efficace en Roumanie. Bon nombre d'entre elles parlent déjà une ou deux langues étrangères, ce qui les aide beaucoup dans leur apprentissage de l'espagnol¹⁷²⁴. Par ailleurs, Paloma Crespo Bordonaba offre, dans son article « Los jóvenes rumanos no quieren ser diferentes. Una aproximación al estudio », une explication de la facilité avec laquelle les Roumains apprennent l'espagnol:

Merece la pena recordar que el español y el rumano comparten no sólo base gramatical, sino además, perviven en ambos idiomas una gran cantidad de términos –que algunos de los informantes cifran en 5000– que, aún con diferencias de accentuación o pronunciación, resultan prácticamente idénticos. Esta similitud idiomática se traduce en una cierta facilidad para aprender español –ratificada en la práctica diaria de los inmigrantes rumanos– y, al mismo tiempo, en el elemento más valorado por los propios interesados como “integrador” en la sociedad de acogida¹⁷²⁵.

Lors de nos entretiens, les Roumaines de mon échantillon m'ont expliqué plus en détail comment elles ont appris l'espagnol. Certaines avaient appris un peu d'espagnol avant de partir. C'est le cas notamment de S.V., professeur de français et de russe en Roumanie: « *Aprendí con cintas, con un libro. Fue antes de salir para España. Podía leerlo, he leído mucho. Era profesora de ruso y francés. Eso me ayudó mucho* » ou de D.: « *Yo sabía un poco de español [...] Mi segundo marido es español* ». L. a appris peu à peu l'espagnol, avant de s'installer définitivement en Espagne: « *Aprendí aquí durante las vacaciones, cuando venía a visitar a mis padres* ».

D'autres ont appris seules, « sur le tas », comme E. « *Aprendí durante el viaje a M., escuchaba a la gente, me apuntaba palabras. No hice ningún curso* », A.M.1: « *No entendía nada al llegar. Es fácil aprender* », Si.: « *Al llegar, no sabía nada de español, no sabía decir ni hola [...] Mis primeras*

¹⁷²⁴ ELEJABEITIA TAVERA, Carmen (Dir.), *Mujeres inmigrantes en la educación de personas adultas*, op.cit., p. 62

¹⁷²⁵ CRESPO BORDONABA, Paloma, « Los jóvenes rumanos no quieren ser diferentes. Una aproximación al estudio », *Revista Migraciones*, op.cit., p. 230

palabras fueron docena de huevos, pollo [...] El inglés me ayudó [...] Aprendí por necesidad, aprendes de errores » ou N.: « *Fue horrible, no hablaba el idioma »*.

D'autres ont appris en travaillant chez des particuliers, car elles avaient besoin de se faire comprendre quotidiennement. Elles prenaient des notes, écoutaient, se faisaient corriger. C'est le cas de R.:

Aprendí porque tenía que comunicarme con la gente de las casas [...] Cuando sabía hablar bien, contesté de nuevo al anuncio de la casa donde no me querían porque B. estaba en Rumania con mi madre. Me fuí. No me reconoció. Ya le pude decir todo lo que pensaba,

ou de Al.: « *Las mujeres de las casas me corregían* ».

Quelques unes ont appris le soir chez elles, après le travail, en regardant la télévision, ou ont pu assister à un cours d'espagnol pour adultes, comme Al.: « *Aprendí hablando, me ayudó N., la profe de aquí [...] Me ayudaba la tele, y siempre he hablado con españoles »*, L.1: « *Aprendí en el centro de la Cruz Roja, en las casas también. Así aprendí a hablar. En Rumania con las telenovelas. Aquí vi una que conocía, pero ahora no tengo que leer lo que ponen escrito abajo [subtítulo que se pone en Rumania para series extranjeras en versión original]* », A.M.: « *Hemos aprendido los dos, mi marido y yo, por la noche, en casa, luego hice un curso para adultos »*, ou encore A.: « *Aprendí leyendo, no me costó nada. Luego hice un curso »*. S. a évoqué ses premiers contacts avec la langue espagnole: « *En seguida empecé a amar este idioma, luego tuve una beca para aprender español* ».

Beaucoup racontent que la télévision a également joué un grand rôle dans leur apprentissage de l'espagnol, parfois même avant leur départ pour l'Espagne. Nous avons vu dans la première partie de ce travail que de nombreuses « telenovelas » latino-américaines passent à la télévision roumaine et sont vues en version originale, comme le souligne A.M.1: « *En Rumania, las películas son en versión original. Las telenovelas estaban de moda después de 1989 »*. Quelques Roumaines arrivent ainsi en Espagne en ayant déjà quelques connaissances d'espagnol. Une des détenues a également évoqué pour moi son apprentissage de l'espagnol: « *El italiano lo aprendí en 2 semanas. El español lo aprendí en un mes. En mi país hay telenovelas, así aprendí »* (R.)

M. et C.1. parlent, en revanche, très peu espagnol. M. aide beaucoup sa fille et sa famille à la maison, et n'a pas encore eu l'occasion d'assister à un cours de langue. Ses problèmes linguistiques lui créent des difficultés au quotidien: « *Me cuesta hacerme entender en el pueblo. Me corto mucho, pero entiendo »* (J'ai pu constater qu'elle s'est, en priorité, occupée de ses deux petits-enfants, et qu'elle a négligé sa formation, en remettant toujours à plus tard sa participation à un cours pour adultes. Elle semble le regretter, mais s'appuie encore beaucoup sur ses petits-enfants lorsqu'elle a besoin de se faire comprendre). C.1. a également un niveau d'espagnol très bas, mais arrive à se faire comprendre

car elle parle italien: « *Yo no hablo, sólo he trabajado para la chatarra (sic), no hablo con nadie, ¿qué quieres ? Sólo puedo hablar con la basura, la chatarra, no aprendo español* ».

Le niveau de langue (à l'oral au moins) de la plupart d'entre elles m'a, je dois le dire, beaucoup impressionnée, en sachant qu'elles l'ont atteint après seulement quelques années en Espagne. Nos entretiens ont pu se dérouler sans interprètes (seule une personne ne parle pas très bien espagnol et ses propos furent traduits par sa fille). Elles sont pourtant curieusement assez critiques et souvent modestes lorsqu'elles jugent leur niveau d'espagnol.

Une étude sur la formation pour adultes publiée en 2006¹⁷²⁶ analyse l'assistance des femmes immigrées aux cours proposés pendant l'année 2000-2001 et présente des résultats similaires. Il en ressort que de nombreuses Roumaines ont participé à des cours de formation, mais également à des cours d'espagnol, afin d'améliorer leurs connaissances de cette langue dont elles ont besoin quotidiennement, notamment pour pouvoir aider leurs enfants scolarisés en Espagne¹⁷²⁷. Beaucoup participent également à ces cours pour leur épanouissement personnel, comme le font 12 personnes de mon échantillon: « *Traen asumida la importancia del estudio y de la formación académica no sólo para el trabajo, sino en su vertiente de enriquecimiento personal* »¹⁷²⁸.

-Entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne

Les Roumaines interrogées ont également donné leur avis sur l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne, et leur statut depuis 2007. 32 personnes sur 35 ont répondu à la question « *¿Vous sentez-vous un membre de la U.E. à part entière?* ». 65,62% ont répondu affirmativement, contre 34,37% qui ont répondu négativement, car elles pensent surtout qu'on les considère encore souvent comme des « membres de 2^{nde} classe ». Ces réponses, obtenues essentiellement entre 2009 et fin 2010, sont globalement positives. Les réponses un peu plus négatives peuvent être expliquées par le moratoire en vigueur de 2007 à 2009, qui fut jugé discriminatoire par de nombreux Roumains. Le rapport *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2008* abonde dans ce sens:

*Aunque ya sean miembros de la Unión Europea, no son igualmente percibidos como los miembros tradicionales de la UE (alemanes, británicos o franceses, por ejemplo). Aún en 2007 es común la referencia a ellos como ciudadanos de la Europa del Este*¹⁷²⁹.

¹⁷²⁶ ELEJABEITIA TAVERA, Carmen (Dir.), *Mujeres inmigrantes en la educación de personas adultas*, Número8, CIDE / Instituto de la Mujer, *Mujeres en la Educación*, 2006

¹⁷²⁷ *Ibid.*, p.117

¹⁷²⁸ *Ibid.*, p. 94

¹⁷²⁹ CEA d'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTINEZ, Miguel S., *Evolución del racismo et de la xenofobia en España. Informe 2008, op.cit.*, p. 56

-Rôle de la religion

Le thème de la religion était traité dans les questions 14 à 17. La plupart (30 sur 35, soit 85,71%) se déclare « croyantes », 3 d'entre elles « non croyantes » (soit 8,57%) et 2 personnes ont répondu « ne répondez pas » à cette question. Elles sont plutôt orthodoxes (87,5%), une femme est adventiste et une autre catholique. La majorité se déclare « non pratiquante » (71,87%). Interrogées sur le rôle de la religion dans leur vie en Espagne (plusieurs réponses étaient possibles), beaucoup pensent qu'il est « le même qu'en Roumanie » (14), mais quelques unes pensent que la religion leur apporte « un soutien moral » (7). 15 d'entre elles pensent également que la religion « permet de maintenir les traditions ». Les fêtes orthodoxes ponctuent en effet souvent la vie des croyants, même s'ils ne sont pas forcément très pratiquants (Les familles roumaines maintiennent les traditions et les coutumes liées aux fêtes de Noël et de Pâques par exemple, bien qu'elles vivent maintenant en Espagne).

Les Roumains sont majoritairement orthodoxes (on les évalue à environ 86%, pourcentage que reflète bien l'échantillon avec lequel j'ai travaillé), catholiques de rite romain (4,7%), mais on trouve également des évangélistes (adventistes, pentecôtistes, baptistes) et des catholiques de rite grec¹⁷³⁰. Une des Roumaines de mon échantillon rencontrée à Coslada est adventiste. Les Roumains adventistes furent parmi les premiers à immigrer en Espagne avant 2000. La majorité réside à Castellón et à Coslada. Ils possèdent un grand réseau d'entraide et sont considérés très pratiquants.

Dans un article publié en décembre 2009, Félix Damian, journaliste roumain résidant à Madrid, évoque l'immigration roumaine en Espagne, et pense qu'elle est encore peu « présente » dans la société espagnole, malgré le nombre important de ressortissants roumains dans ce pays:

Aunque no considero que los rumanos estén plenamente integrados en la sociedad española, sí puedo afirmar que son los que más facilidad tienen para dejarse asimilar. Por eso, normalmente en un país lleno de extranjeros, donde la comunidad rumana es la más numerosa, pasa que los rumanos son los que menos se notan [...] Los rumanos son los grandes invisibles [...] No tienen voz en la sociedad¹⁷³¹.

Qu'en est-il vraiment ? Nous allons tenter maintenant de connaître davantage leur niveau d'intégration, à travers, notamment, de l'échantillon analysé.

¹⁷³⁰ TAMAMES, *op.cit.*, p. 91-92

¹⁷³¹ DAMIAN, Felix, « Los rumanos invisibles », *Romañul di Spania, Las noticias de los rumanos de España*, www.elrumano.eu, 21 de diciembre de 2009

2. L'intégration en Espagne

Les Roumaines interrogées ont évalué, dans le questionnaire, diverses institutions espagnoles. Leurs témoignages sont assez éclairants sur les rapports qu'elles entretiennent avec le pays d'accueil et le degré de « normalité » de leur quotidien en Espagne.

-Rapports avec les institutions du pays d'accueil

Interrogées sur les services principaux dont elles disposent en Espagne (elles devaient les évaluer en précisant si elles les trouvaient « assez bons », « bons », « très bons », « efficaces », « satisfaisants », « peu adaptés » ou « moins bons qu'en Roumanie »), on remarque que le système de santé en Espagne est jugé de façon assez positive puisque 39,39% le trouvent « assez bon », 21,21% « satisfaisant » et 21,21 même « très bon ». C'est le cas pour L.1 qui souligne la « transparence » du système espagnol:

Aquí el médico te atiende, en Rumania está todo con corrupción, si no das nada, no te respetan, no eres nadie. Si es una operación grave, no te lo hacen sin dinero, y le pones el dinero como un regalo. A mi padre un TAC le vale 300 euros, aquí no pagaba. No son todos así, por suerte.

D'autres sont un peu plus critiques, comme L. et S. qui considèrent notamment que le congé maternité en Espagne est trop court: « *La baja maternal en Rumania es de dos años, es mejor* » (L.), « *No me gusta la baja maternal aquí* » (S.).

Ma. juge le système trop bureaucratique, et critique, elle aussi, la durée du congé maternité:

Otra cosa que no me gusta tanto en España es el sistema de la Seguridad Social, hay que esperar demasiado para conseguir una cita con un médico especialista, se trata de meses, eso no está bien, por eso estoy pagando un seguro médico privado, y no debería en mi opinión. Y añadiría que la baja maternal de 4 meses es muy poca, en Rumania es de 2 años, yo también quiero tener hijos y me preocupa mucho este aspecto.

C1. vit dans des conditions très précaires et craint que les services sociaux, selon elles peu efficaces, lui retirent la garde de ses enfants: « *Como se dije: si no tenes donde vivir te prendes el niño. Cuando tú no tenes condices te coja el niño, así me dijo [en los servicios sociales], no me ayudan nada* » (transcription de la réponse telle qu'elle a été donnée).

Les pourcentages qui concernent le système de santé sont proches de ceux d'une autre étude publiée par la Fédération des associations roumaines en Espagne (FEDROM): interrogés sur les aspects de leur vie en Espagne qu'ils apprécient le plus, 32% ont répondu « le système de santé ». 26% évoquent également le patrimoine historique, et 19% la gastronomie¹⁷³². Les autres services que nous venons d'évoquer ne sont pas cités dans cette enquête.

Le système éducatif en revanche est jugé avec plus de sévérité puisque 29,03% le trouvent « assez bon », mais le même pourcentage de femmes qui ont répondu ici le trouvent « moins bon qu'en Roumanie ». 16,12% le considèrent « très bon ». Il est intéressant de revenir rapidement sur les réponses aux questions concernant le système éducatif espagnol (questions 22 et 23 du questionnaire à réponses multiples). Les Roumaines l'apprécient globalement, mais elles le comparent beaucoup avec le système roumain, souvent assez bien considéré par ailleurs. Les réponses apportées à la question 22 reflètent bien cet aspect: 10 personnes pensent qu'il « offre un bon enseignement », mais 18 d'entre elles considèrent que le système éducatif espagnol « pourrait être meilleur », et 11 qu'il est « pire qu'en Roumanie ». Seulement 8 personnes pensent qu'il est « meilleur qu'en Roumanie ». Elles sont en revanche nombreuses à mettre en avant sa « capacité d'intégration des élèves étrangers » (20) et la « bonne formation des enseignants » (11). L. est assez critique et préfère le système roumain: « [No me gusta] la degradación de la enseñanza. En Rumania, el nivel de enseñanza es mejor. Tienen buen nivel académico. El sistema sigue siendo mejor que en España, hay más respeto hacia el profe ».

La formation des enseignants espagnols est jugée « semblable » (16), ou « meilleure » (10) que celles des enseignants roumaines, mais quelques unes la trouvent « pire » (9). Les Roumaines interrogées jugent toutefois « l'aide proposée aux élèves en difficulté » en Espagne « meilleure » que celle qui est proposée dans le système éducatif roumain (18). Elles trouvent également la « l'enseignement professionnel » assez « semblable » (14), voire « meilleur » (10). « L'enseignement scientifique » est jugé globalement « semblable » au roumain (16).

En revanche, « l'enseignement des langues » est l'aspect qui, dans l'enseignement espagnol, leur semble « pire qu'en Roumanie » (20). Ce thème est récurrent dans les réflexions des Roumaines qui ont répondu au questionnaire, et beaucoup l'ont également évoqué lors de nos entretiens, c'est le cas de A.M.1: « *El nivel de idiomas es bajo* », ou de I.: « *No me gusta el doblaje de las películas* ». Ces deux personnes enseignaient des langues en Roumanie, et connaissent bien les deux systèmes, ce qui peut expliquer leur niveau d'exigence.

¹⁷³² *España-Rumania: integración de sabores*, estudio elaborado por Campofrío y la Federación de Asociaciones de Inmigrantes Rumanos en España (FEDROM), diciembre de 2009

28 personnes sur 35 ont donné leur avis sur le fonctionnement de l'administration publique en Espagne. 25% la jugent « assez bonne », 21,42% « très bonne » et 14,28% « efficace » ou « satisfaisante ». Certaines apprécient l'absence de corruption généralisée et une bureaucratie moins répandue. C'est le cas de L.: « *Me gusta la cultura, la historia, la administración política* » et de C.: « *Absoluta integración en la sociedad, oportunidades laborales [...] Sociedad más moderna, más avanzada, menos burocracia que en Rumania, más derechos del ciudadano, más derechos de la mujer* ». Leur opinion sur la justice est également globalement positive, puisque 27,5% des femmes qui ont répondu (29 sur 35) la trouvent « assez bonne » et 24,13% « satisfaisante ». Leur avis sur le système politique (29 réponses sur 35) est plutôt positif, mais moins tranché qu'il ne l'est pour les services précédents. En effet, 24,13% d'entre elles le jugent « bon », 24,13% « assez bon », 13,79% « satisfaisant », et 24,13% également « peu adapté ».

Les Roumaines qui résident en Espagne ont réagi également face à quelques problèmes de société: elles devaient évaluer dans quelle mesure le chômage, la crise économique, la discrimination, la guerre ou d'autres problèmes de société les inquiétaient. Les résultats sont assez révélateurs de la situation actuelle en Espagne. Le chômage et la crise économique sont, de loin, les problèmes « qui les inquiètent le plus ». La perte d'un proche ou les maladies les inquiètent également « beaucoup ». L'insécurité et le terrorisme sont, eux aussi, deux sources d'inquiétude récurrentes. La situation en Espagne peut expliquer que le terrorisme soit un thème qui les inquiète « beaucoup »: A cause du mouvement terroriste basque ETA, les contrôles dans les musées et l'administration publique espagnole sont courants, et n'oublions pas que l'attentat du 11 mars 2004 perpétré par des membres d'« Al Quaida » a cruellement touché la communauté roumaine résidant en Espagne. 16 Roumains résidant à Madrid moururent en effet lors de l'attentat du 11 mars 2004 et beaucoup furent blessés (les Roumains furent la nationalité qui comptait le plus de victimes après les Espagnols)¹⁷³³. Cet attentat eut une grande répercussion en Roumanie, puisque de nombreuses familles ont des proches en Espagne et furent touchées de plein fouet par ce drame, comme le racontait Pablo Ximénez de Sandoval dans *El País*:

*En Rumania se acepta como cifra oficiosa que medio millón de compatriotas viven y trabajan en España, con lo que el atentado ha adquirido dimensiones de tragedia nacional, acentuada por la lentitud de la identificación de algunos desaparecidos*¹⁷³⁴.

¹⁷³³ XIMENÉZ de SANDOVAL, Pablo, «Despedida de los Rumanos en Torrejón », *El País*, 17 de marzo de 2004

¹⁷³⁴ XIMENÉZ de SANDOVAL, Pablo, «Rumania recibe con honores de héroes de la patria a las víctimas del 11-M », *El País*, 18 de marzo de 2004

Les Roumaines de l'échantillon n'ont pas, en revanche, répondu toujours de façon systématique à toutes les questions concernant la condition de la femme en Roumanie et en Espagne. Il est possible que je n'aie pas suffisamment précisé à chaque fois qu'il fallait (notamment pour la question 19) donner son avis sur tous les thèmes abordés, ce qui fausse un peu les résultats et les rend un peu plus vagues.

Quoi qu'il en soit, il en ressort qu'elles considèrent que les femmes s'occupent « toujours » (7), « très souvent » (5) ou « souvent » (1) des tâches ménagères et que les hommes le font « de temps en temps » (7), « très souvent » (6), « souvent » (4) ou « jamais » (4). 20 personnes trouvent que la condition de la femme en Espagne est différente de la condition de la femme en Roumanie, et pensent que les différences essentielles entre les deux pays concernent les « droits de la femme » en Espagne, la « gestion de leur temps libre », les « relations de couple » et leur « pouvoir de décision au sein de la famille ».

50% des femmes qui ont répondu à cette question jugent les lois sur « le droit à l'avortement en Espagne » « plutôt positives », contre 16,66% qui les trouvent « négatives ». 86% des femmes qui ont donné leur avis sur la « place de la femme en politique » en Espagne (30 sur 35) trouvent cet aspect « positif ». En revanche, 50% considèrent les « différences de salaire entre hommes et femmes » et la « précarité de l'emploi » « plutôt négatifs » (32 personnes sur 35 ont répondu à cet indicateur). La « durée des congés de maternité en Espagne » (16 semaines) est jugée « plutôt négative » par 35,50% d'entre elles, voire « scandaleuse » par 26%. Elles expliquent leurs réponses par le fait que les congés de maternité en Roumanie sont de 2 ans. 32,25% d'entre elles pensent cependant que « les congés de maternité en Espagne » sont « plutôt positifs ».

La longueur du congé de maternité est en général caractéristique des pays où le travail salarié féminin n'est pas considéré comme primordial. Pourtant, dans les pays socialistes, le travail féminin était officiellement encouragé, les Roumaines obtenaient facilement des places en crèches, et avaient un congé maternité assez long. Leur réaction tend à prouver qu'elles regrettent certains aides aux familles auxquelles elles avaient droit dans leur pays d'origine.

Lors de nos entretiens, certaines d'entre elles ont comparé les Roumaines et les Espagnoles, mais également certains aspects de la condition féminine dans les deux pays. Elles sont généralement bien informées sur les nombreuses aides proposées aux femmes (Loi pour l'Égalité, Loi contre la Violence de Genre, aides du milieu associatif...). Quelques unes ont souligné, lors de nos entretiens, les avancées en la matière dans la société espagnole. C'est le cas d'E.: « *En España se apoya más a la mujer, hay muchas ayudas. En la época comunista también se ha promovido mucho a la mujer en Rumania* », ou de N.: « *En Rumania las mujeres son más explotadas, trabajan más en el campo [...]*

Hay también violencia de género dentro de los rumanos, aquí en España las asociaciones ayudan, hay más prevención ».

S.V. pense que certaines différences entre les Espagnoles et les Roumaines sont dues aux années de système communiste en Roumanie: « *Las mujeres rumanas no saben expresarse. Hay falta de conocimiento personal. Es por el sistema socialista totalitario, el comunismo en Rumania. Eramos una masa* » (S.V.) (opinion exprimée à propos d'un atelier destiné à des mères de famille, la plupart roumaines, au programme d'une association).

L. est, elle, souvent critique envers la femme espagnole en général. Pourtant, elle décrit une femme roumaine qui semble assumer seule les tâches ménagères après son travail : « *La mujer rumana es culta, hace todo en su casa [...] Las mujeres españolas son perezosas, se quejan mucho, se escaquean (sic)* ». (Nous verrons un peu plus loin que son expérience professionnelle, notamment chez des particuliers, ne fut pas toujours très positive, et exerce une influence certaine sur la vision qu'elle a des Espagnols, et des femmes espagnoles en particulier). A., assez critique également, me faisait les réflexions (futiles) suivantes, après avoir regardé ensemble les photos du mariage de son frère: « *No me gusta como visten las mujeres españolas. Le falta el toque de feminidad. Las españolas nos critican por nuestra manera de vestir, dicen que somos horteras* ». Ma. reste, elle, assez neutre:

Las mujeres pienso que son las mismas en los dos países en el sentido que son independientes, trabajadoras, tienen mucha personalidad y fuerza de voluntad, se cuidan mucho, quieren hacerlo todo bien, tener una familia, hijos, tener una carrera, éxito... Se puede hablar un poco de las diferencias entre las adolescentes españolas y las rumanas, pero eso es otro tema, ¿verdad ?

Beaucoup ont remarqué que la pression familiale est moindre dans le pays d'accueil. Elles se sentent plus libres en Espagne, moins soumises au regard de la famille ou de la la société. C'est le cas de Si.: « *En Rumania hay más diferencia entre hombres y mujeres, es una sociedad más rural [Ahí] La presión familiar es más fuerte* », et de E.: « *La sociedad rumana es más cerrada* ».

Les réponses au questionnaire, et quelques témoignages versent aussi sur d'autres aspects plus intimes de leur vie quotidienne en Espagne tels que les loisirs, l'éducation de leurs enfants, ou les mariages mixtes.

-Intégration au quotidien

Les Roumaines qui vivent en Espagne travaillent beaucoup. Elles ont, selon le cas, plus ou moins de temps libre, et le consacrent à différentes activités (les réponses multiples permettent, ici, de connaître un peu plus la réalité de leur quotidien). Elles consacrent leur temps libre essentiellement à leur famille, à leurs amis (18) et aux tâches ménagères (19). Elles font du sport (9), ont des activités culturelles ou de loisir, voyagent (13), regardent la télévision espagnole (12) roumaine (10), et 7 d'entre elles sont actives dans le milieu associatif.

Les Roumaines de l'échantillon qui sont mères de famille ont par ailleurs évalué (question 9 à réponses multiples) les aspects de la vie de leurs enfants en Espagne qui leur semblent les plus importants: il s'agit de « leur éducation » (13) et de « l'obtention de bons diplômes » (9), de « leur santé » (12), et de « leurs liens avec leur pays d'origine » (11).

Elles entretiennent en général de « très bonnes relations » (55,55% d'entre elles) avec la communauté scolaire et, au vu des réponses, s'occupent majoritairement plus que leurs conjoints du suivi scolaire de leurs enfants (Ce sont en effet surtout les mères qui les aident à faire leurs devoirs, prennent rendez-vous avec les enseignants, ou cherchent une aide extérieure en cas de difficultés scolaires). Les enfants de moins de trois ans fréquentent plutôt une crèche publique (3 réponses sur 3).

La majorité des Roumaines de l'échantillon a un conjoint ou un partenaire de nationalité roumaine (24 d'entre elles, soit 86%) et seules 4 d'entre elles (14,28%) ont un partenaire espagnol. En 2005, 1394 mariages eurent lieu entre Roumains (soit 7,5% du total des mariages de personnes étrangères, et 0,7% du total des mariages célébrés en Espagne). Ils se marient en moyenne à 28 ans (les étrangers d'autres nationalités se marient, en moyenne un peu plus tard: les hommes à 32 ans, les femmes à 31 ans)¹⁷³⁵.

Seules 4 Roumaines de l'échantillon ont un partenaire espagnol (3 sont mariées et une vit en couple sans être mariée). Deux sont mariées depuis plus de 15 ans, l'une d'entre elles a répondu « entre 5 et 10 ans » et la dernière « entre 0 et 2 ans ». Ces deux dernières sont venues « par amour » et l'une des Roumaines mariées depuis plus de 15 ans est venue pour « rejoindre son partenaire ». On remarque que l'aspect affectif a également pesé ici dans la décision d'immigrer en Espagne.

Le rapport *Estudio relativo a la inmigración rumana a España* montre pourtant qu'en 2005 par exemple, les mariages mixtes entre femmes roumaines et hommes espagnols furent nombreux (64% du total des mariages dans lesquels l'un des conjoints est une Roumaine). Les mariages entre des Roumaines et des hommes d'une nationalité autre que la roumaine ou l'espagnole ne constituaient que

¹⁷³⁵ TAMAMES, Ramón (coord.), *op.cit.*, p. 96

5% du total, et les mariages entre Roumains 31%. Les mariages entre hommes roumains et femmes espagnoles ne constituaient que 20% des mariages dont l'un des conjoints est un homme de nationalité roumaine¹⁷³⁶.

Plusieurs femmes de l'échantillon m'ont fait remarquer que les mariages mixtes entre Roumains et Espagnols étaient encore minoritaires, et concernaient plutôt des Roumaines qui épousent des Espagnols que le contraire. N. par exemple: « *Hay más mujeres rumanas con hombres españoles y mujeres de América Latina con hombres rumanos* », mais également A., qui, une fois encore, dresse un portrait assez dur des Espagnoles:

Hay más mujeres rumanas con chicos españoles que al revés. Depende, a lo mejor, de la comunicación entre jóvenes. Las chicas españolas van más a su bola. En sus relaciones, no tienen aguante. Muchas mujeres españolas de 20 años, por ahí no saben cocinar [...] Las mujeres rumanas son más maduras. Yo, por ejemplo, trabajé desde los 16 años.

Dans son ouvrage *Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales*, Laura Oso Casas a analysé le taux de mariages mixtes des Espagnoles immigrées à Paris à partir des années 50. La plupart des Espagnoles célibataires qui venaient travailler comme domestiques pensaient rentrer ensuite en Espagne. C'est pourquoi le taux de mariages mixtes était, au début assez peu élevé:

*Aunque algunas de las mujeres latinoamericanas en la España actual optan por el matrimonio con un español, como una estrategia de movilidad social, este tipo de matrimonio mixto no convenía a las españolas en París, puesto que el objetivo migratorio último era retornar*¹⁷³⁷.

Peu à peu, les choses ont évolué, et les mariages mixtes furent beaucoup plus fréquents: « *En el año 1953, aunque predominan los matrimonios entre españoles de nacimiento, la proporción de uniones mixtas entre español/a y francés/a de nacimiento no es desdeñable (32 por 100)* »¹⁷³⁸. Beaucoup de Roumaines sont venues dans le cadre du regroupement familial. D'autres, assez jeunes, sont venues seules, ou sont venues enfants avec leurs parents. On peut donc supposer que les choses évolueront peu à peu dans les années qui viennent, et que les couples hispano-roumains augmenteront.

¹⁷³⁶ *Ibid.*, p. 96

¹⁷³⁷ OSO CASAS, Laura, *Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales*, op.cit., p. 124

¹⁷³⁸ *Ibid.*, p. 244

N. est revenue sur le fait que les couples hispano-roumains entre Roumains et Espagnoles sont moins fréquents que l'inverse: « *Los primeros hombres rumanos que vinieron a España tenían pareja en Rumania o estaban casados y tenían una relación en España. A lo mejor por eso hay más recelo ahora con ellos* ». L'explication d'A. à ce sujet est similaire: « *Hay muchas mujeres rumanas separadas aquí. Su marido vino a España, encontró a otra pareja, y la dejó.* »

Leurs propos rappellent le cas d'immigrés espagnols des années soixante (souvent des hommes). Ils résidaient en Allemagne, en Suisse ou en France, vivaient seuls, puisque leur famille était restée dans leur pays d'origine, et eurent des relations (épisodiques ou non) avec des femmes de la société d'accueil¹⁷³⁹.

Dans la troisième partie du questionnaire, les réponses aux questions 21 à 23 tentaient de dresser un profil « citoyen » des Roumaines de l'échantillon. Que nous révèlent les réponses obtenues ?

-Engagement politique et civique

33 personnes sur 35 ont répondu à la question 22. Beaucoup (22 sur 33, soit 66,66%) déclarent voter lors des élections qui les concernent (élections en Roumanie, élections municipales en Espagne, élections au Parlement Européen). La majorité d'entre elles (26 sur 34 des personnes qui ont répondu à cette question, soit 76,5%) désirent pouvoir voter également lors des élections au Parlement régional ou national, ce qui n'est toujours pas le cas, puisque les citoyens européens peuvent voter, en Espagne, uniquement aux élections municipales ou européennes.

Les questions 24 et 25 leur demandaient de préciser si elles s'engageaient ou non dans diverses organisations. 13 d'entre elles ne font partie d'aucune organisation, 21 sont actives dans le milieu associatif (5 dans des associations de quartier ou de voisins, 11 dans des associations de Roumains et 5 dans des ONG), 3 dans une paroisse, et 2 militent dans un parti politique.

Pourtant, les centres hispano-roumains d'Alcalá de Henarés et de Coslada se plaignent souvent de la désaffection des Roumains, qui participent en général peu aux activités proposées. Les auteurs du rapport *Estudio relativo a la inmigración rumana a España* expliquent ce manque d'intérêt des

¹⁷³⁹ Voir à ce sujet PÉREZ, Ana, *El tren de la memoria*, 2005 / IGLESIAS, Carlos, *Un franco, 14 pesetas*, DRIVE CINE, S.L., 2006

Roumains pour les associations (attitude qu'ils nomment «debilidad asociativa») par l'histoire récente de la Roumanie: Depuis la chute du régime de Ceaușescu, bon nombre de Roumains sont devenus méfiants envers les organisations politiques ou les associations, et présentent un profil plutôt individualiste¹⁷⁴⁰.

S.V, l'une des femmes interrogées tente d'expliquer ce phénomène:

Trabajo aquí [association], ahora es un trabajo más administrativo, los rumanos han dejado de ser inmigrantes. Se quedan. Tenemos que dar otro rumbo [...] Para muchos, salir de Rumania significa un proceso de transformación [...] Es duro. En Rumania vivían en casas individuales. Aquí tienen que compartir pisos [...] Se dice mucho que los rumanos no participan en nada, pero su experiencia de inmigrantes es muy reciente. Vienen de un sistema totalitario, no podían salir. Todo es nuevo. Los rumanos se tienen que organizar, somos caídos recién nacidos. Las redes les dan miedo, les recuerda a la Securitate, no se quita este miedo. Por eso, las redes de rumanos son de individuos a individuos.

Une dernière remarque: Le nombre élevé de femmes de l'échantillon qui s'engagent dans une association de Roumains tient au fait que ce milieu fut le premier à me mettre en contact avec des Roumaines. Certaines des femmes qui ont répondu au questionnaire sont membres actifs ou permanentes de ces associations. Leur collaboration est jugée « très active » ou « assez active ».

J'ai pu constater également que les Roumains ont souvent la réputation de ne pas beaucoup participer aux activités proposées par les organisations de Roumains, ou d'être peu actifs dans le milieu associatif, réalité un peu contredite pourtant par les résultats du questionnaire présenté dans ce travail. Cette « faiblesse associative » (« *debilidad asociativa* »), comme la définissait Tamames dans son étude sur les Roumains résidant en Espagne¹⁷⁴¹ a-t-elle des conséquences sur l'activité politique des Roumains dans ce pays ?

22 personnes sur 35 de mon échantillon de Roumaines en Espagne disaient voter régulièrement, et 26 sur 35 regrettaient de ne pouvoir voter qu'aux élections municipales et européennes du pays d'accueil. L'analyse de la participation des Roumaines à la campagne électorale pour les élections municipales du 22 mai 2011 nous a montré que les choses évoluent.

Quelle incidence aura la présence de Roumains dans la politique espagnole, dans le milieu associatif ou sportif dans quelques années ? Quel rôle joueront les Roumains de la seconde ou de la troisième

¹⁷⁴⁰ TAMAMES, *op.cit.*, p. 95

¹⁷⁴¹ TAMAMES, *op.cit.*, p. 95

génération dans la vie politique espagnole ? Quel sera leur degré d'intégration? L'avenir nous dira si cette participation politique des ressortissants roumains en Espagne évoluera avec le temps.

VI.1.2. Perception de l'immigration roumaine dans la société espagnole: analyse du corpus journalistique

Je présenterai tout d'abord des articles publiés dans *El País*, *ABC* et *El Mundo* entre 1990 et 2013. Il ne s'agit pas d'une analyse de presse exhaustive sur l'immigration en Espagne, mais d'un choix d'articles qui reflètent les points traités dans la troisième et la quatrième partie de ce travail. En effet, la presse espagnole s'est fait l'écho du phénomène de l'immigration, ainsi que des mesures prises depuis la fin des années 90 par le Gouvernement espagnol pour contrôler les flux migratoires vers l'Espagne, ou lutter contre l'immigration illégale. D'autres articles évoquent également le cadre juridique mis en place, afin de faire face à ce phénomène.

Dans un deuxième temps j'analyserai de façon plus détaillée les articles qui concernent l'immigration roumaine en Espagne, afin de savoir comment elle est perçue dans la société espagnole.

1. L'immigration en Espagne.

Le phénomène migratoire en Espagne est, nous l'avons vu, un phénomène récent, puisque qu'il a eu lieu surtout à partir de 1998. On trouve, de fait, encore peu de références à l'immigration dans la presse espagnole des années 90. En 1990, le quotidien *El País* évoque plutôt les chiffres des demandeurs d'asile de l'époque (Ils sont presque 4000 en 1989 à avoir fait une demande pour obtenir le statut de réfugié politique ou le droit d'asile et 8000 en 1990)¹⁷⁴². Juan Cruz fait allusion, dans un article publié la même année à « *una chica rumana [que] vende rosas a 300 pesetas la unidad* »¹⁷⁴³. Le quotidien *ABC* évoque, en septembre 1990 « miles de inmigrantes extranjeros »¹⁷⁴⁴. Un autre article publié en 1990 (« Andalucía ha dejado de exportar mano de obra para convertirse en región de inmigrantes »¹⁷⁴⁵) souligne la nouveauté du phénomène migratoire vers l'Espagne.

¹⁷⁴² MEDEROS, Alicia, «8000 extranjeros han pedido refugio y asilo político durante 1990», *El País*, 17 de diciembre de 1990 / CAMACHO, Ana, «La lentitud de la burocracia "obliga" a vivir en Madrid a más de 2000 refugiados políticos», *El País*, 28 de agosto de 1990

¹⁷⁴³ CRUZ, Juan, «El cadáver del transeúnte», *El País*, 4 de noviembre de 1990

¹⁷⁴⁴ «Miles de inmigrantes extranjeros», *ABC*, 18 de septiembre de 1990, p. 57

Les articles sur l'immigration en Espagne seront plus fréquents à partir de l'année 2000. En effet, à mesure que le nombre de migrants s'accroît, l'intérêt journalistique à ce sujet se développe. L'article « El 44% apoyaría a un partido contrario al exceso de inmigrantes » présente les résultats d'un sondage sur l'immigration. Le journal se contente de présenter les chiffres de l'enquête effectuée: Il en ressort que 38,2% juge l'arrivée d'immigrés un « problème assez important», et 41,1 un « problème très important ». Par ailleurs, 72,3% des personnes interrogées associent déjà en 2002 l'immigration à l'insécurité. L'article souligne également que 85% d'entre eux pensent que les immigrés occupent des emplois que les Espagnols rejettent¹⁷⁴⁶ et que les Espagnols sont en général solidaires et accueillants. En 2004, Luis Calvo dresse, lui, un portrait plutôt négatif de l'immigration:

*El desarrollo de la inmigración extranjera en Madrid es un hecho relativamente novedoso [...] La sensación de saturación de población extranjera se ve muchas veces acrecentada dentro de la región por la existencia de grandes comunidades nacionales que se concentran en áreas concretas [...] nacionales y extranjeros viven unos de espaldas a los otros y sin mantener apenas contacto entre ellos*¹⁷⁴⁷.

L'article « Crecimiento inmigrante », publié en 2005 souligne l'ampleur de l'immigration vers l'Espagne (l'auteur parle même de « *datos realmente espectaculares* »), et tente d'en expliquer les raisons: « *España es el país europeo de la inmigración, legal e ilegal, como resultado, ante todo, de su posición geográfica y de su desarrollo económico*¹⁷⁴⁸. » En 2009, l'article « La inmigración está mal vista según un informe de la Fundación BBVA » est beaucoup plus dur, et critique le Gouvernement de Rodríguez Zapatero: « *Los españoles ya han perdido las formas políticamente correctas ante el fenómeno de la inmigración [...] Suspenden al gobierno en la forma de gestionar este fenómeno, ya que el 64% considera que lo ha hecho mal o muy mal*¹⁷⁴⁹.»

El Mundo évoque, en 2001, la présence croissante des étrangers en Espagne en citant (de façon assez neutre) les chiffres de l'INE:

El número de extranjeros empadronados ha aumentado en todas la Comunidades Autónomas, excepto en Melilla [...] El INE destaca en su comunicado los "notables incrementos" de la

¹⁷⁴⁵ «Andalucía ha dejado de exportar mano de obra para convertirse en región de inmigrantes», *ABC*, 18 de febrero de 1990, p. 98

¹⁷⁴⁶ « El 44% apoyaría a una partido contrario al exceso de inmigrantes », *ABC*, 23 de septiembre de 2002

¹⁷⁴⁷ CALVO, Luis, «Los vecinos desconocidos», *ABC*, 23 de agosto de 2004

¹⁷⁴⁸ «Crecimiento inmigrante», *ABC*, 11 de febrero de 2005

¹⁷⁴⁹ PÉREZ BARCO, M.J., «La inmigración está mal vista según un informe de la Fundación BBVA», *ABC*, 4 de diciembre de 2009

*población extranjera en la Comunidad de Madrid, [...] Cataluña [...] y la Comunidad Valenciana*¹⁷⁵⁰.

L'article «45 000 inmigrantes sin papeles fueron expulsados en 2001» évoque la lutte contre l'immigration illégale, mais son titre « accrocheur » prétend peut-être également mettre en garde contre le nombre croissant d'immigrés en situation administrative irrégulière en Espagne¹⁷⁵¹.

Plus tard, lorsque l'immigration en Espagne devient une réalité, la presse espagnole se fait l'écho de la transformation de la société espagnole. Certains journaux évoquent l'augmentation rapide de la population immigrée en Espagne. Citons, par exemple deux articles publiés dans *El Mundo*: «Los inmigrantes en España suponen ya el 8% de la población»¹⁷⁵² (soulignons au passage le « ya » du titre), et «El Mapa de los extranjeros» publié en 2010¹⁷⁵³.

El País publiait en 2007 un article intitulé «España salta al mestizaje»¹⁷⁵⁴. Un autre article, publié récemment dans ce même journal, évoque également cette nouvelle diversité: «Hemos pasado a ser más, más heterogéneos y multiculturales. Marroquíes, ecuatorianos, rumanos o asiáticos conforman un país nuevo»¹⁷⁵⁵. En 2009, les auteurs de l'article «España, país de acogida. Los sueños cumplidos de la inmigración»¹⁷⁵⁶ nous relatent l'expérience et la réussite professionnelle de quelques immigrés résidents en Espagne. L'article tente ainsi de donner une autre image de l'immigration, souvent liée, nous le verrons dans la partie consacrée à l'immigration roumaine à la misère, l'exploitation ou la délinquance:

Detrás de la ilegalidad y la tragedia que proyectan los medios, existe una realidad silenciosa que se va imponiendo día a día: la de los inmigrantes con éxito. Dos palabras, inmigrantes y éxito, que parecían enfrentadas en el inconsciente colectivo, pero que confluyen mucho y más a menudo de lo que parece. Y cada día más.

ABC a publié, en 2012 l'article «El Padrón gana 161 462 personas, aunque bajan los extranjeros comunitarios»¹⁷⁵⁷ dans lequel un membre du «Foro para la inmigración» cité dans cet article souligne

¹⁷⁵⁰ «Los extranjeros concentran el 84,2% de las nuevas inscripciones en los padrones municipales», *El Mundo*, 5 de agosto de 2003

¹⁷⁵¹ «45 000 inmigrantes sin papeles fueron expulsados en 2001», *El Mundo*, 24 de abril de 2002

¹⁷⁵² «Los inmigrantes en España suponen ya el 8% de la población», *El Mundo*, 9 de febrero de 2005

¹⁷⁵³ BARRIO del, Ana / VICIOSA, Mario / IZEDDIN, Daniel, «El Mapa de los extranjeros», *El Mundo*, 5 de noviembre de 2010

¹⁷⁵⁴ MORÁN, Carmen, «España salta al mestizaje », *El País*, 17 de febrero de 2007

¹⁷⁵⁵ HUETE MACHADO, Lola, «Emigrantes otra vez», *El País*, 12 de diciembre de 2011

¹⁷⁵⁶ «España, país de acogida. Los sueños de la inmigración», *El País*, 18 de febrero de 2009

¹⁷⁵⁷ «El Padrón gana 161 462 personas, aunque bajan los extranjeros comunitarios», *ABC*, 13 de enero de 2012

l'actuelle diversité culturelle en Espagne, phénomène encore très récent: «*La mutua asimilación cultural entre inmigrantes y españoles da lugar a formas de vida con mayor riqueza*». L'article «*crecimiento inmigrante*» cité plus haut est moins enthousiaste et souligne déjà en 2005 les conséquences que l'immigration peut avoir sur la société d'accueil. Les immigrés s'installent en Espagne, font venir leur famille à travers le regroupement familial, ce qui suppose, selon son auteur, des «*frais supplémentaires*» («*costes añadidos*»), puisqu'ils auront accès au système de santé et à d'autres services. Il conseille de prendre des mesures efficaces qui évitent une montée de la xénophobie:

*Si hay una política eficaz para evitar la xenofobia es, precisamente, aquella que impide que los ciudadanos nacionales se sientan pretéritos en el acceso a los beneficios del Estado Social que han sostenido con sus impuestos [...] Los poderes públicos habrán de afrontar las necesidades añadidas por la incorporación de esos trabajadores a un regimen de plenos derechos*¹⁷⁵⁸.

Un autre article publié la même année (également dans *ABC*) revient sur la transformation de l'Espagne en pays d'immigration («*Después de tantos años de peregrinaje, España se ha convertido en un país de atracción*»), les différents clichés qui existent sur les étrangers résidant en Espagne, et suggère indirectement que l'afflux d'immigrés provoque déjà un certain rejet dans la société espagnole: «*Sin duda, nuestros niveles de receptividad siguen siendo altos, pero, en parte por el número, en parte por la diversidad, observamos actitudes de creciente "sospecha" ante la inmigración*». Pourtant, l'auteur de l'article conclut en évoquant surtout l'aspect humain de l'immigration: «*Los inmigrantes que vienen son seres humanos*¹⁷⁵⁹.» D'autres articles s'intéressent plutôt à la situation des élèves étrangers en Espagne («*La pequeña "ONU" del colegio César Barrios de Lepe aprende español*»¹⁷⁶⁰), à la création des «*CEPIS*» (centros de participación e integración para inmigrantes)¹⁷⁶¹, ou aux différentes religions qui cohabitent peu à peu en Espagne¹⁷⁶². Un article plus récent s'intéresse à l'immigration chinoise estimée au 1^{er} janvier 2012 à 175 813 personnes¹⁷⁶³. On peut constater, une fois encore, que les termes employés pour évoquer l'immigration ne sont pas très positifs.

L'auteur souligne notamment le manque d'intégration de la communauté chinoise en Espagne :

¹⁷⁵⁸ «*Crecimiento inmigrante*», *op.cit.*

¹⁷⁵⁹ PUYOL, Rafael, «*Y vinieron seres humanos*», *ABC*, 13 de octubre de 2005

¹⁷⁶⁰ «*La pequeña "ONU" del colegio César Barrios de Lepe aprende español*», *El Mundo*, 16 de diciembre de 2010

¹⁷⁶¹ SANZ, Luis Ángel, «*El Gobierno de la Comunidad aprueba las primeras casas regionales para extranjeros*», *El Mundo*, 24 de noviembre de 2005

¹⁷⁶² DERQUI, Luz, «*Un puzle de confesiones*», *ABC*, 14 de abril de 2008

¹⁷⁶³ «*¿Cómo viven los chinos en España?*», *ABC*, 19 de octubre de 2012

Principalmente vienen a España para hacer dinero y mejorar sus condiciones de vida [...] Tienen mucho apego a China, tanto que la mayoría no llega a integrarse realmente en la sociedad española [...] Viven para trabajar y se quedan al margen de la sociedad española en todo lo que pueden.

-L'exploitation des immigrés

La presse espagnole s'est fait également écho des mauvaises conditions de travail de certains immigrés, et, parfois, de leur exploitation: ABC relate déjà, en 1990, la situation précaire de nombreuses employées de maison. Le directeur de l'Institut espagnol de l'immigration est interviewé: « *mostró su preocupación por la situación ilegal y no sujeta a control de muchas empleadas de hogar extranjeras y reconoció que la Inspección de trabajo no puede controlar estas irregularidades* »¹⁷⁶⁴. Un autre article présente les témoignages d'immigrés qui travaillent, pour la plupart, dans l'économie souterraine. 18% d'entre eux gagnent moins de 15 000 pesetas par mois, 15% entre 16000 et 30000 pesetas, 30% entre 3000 et 40000, 18% entre 41000 et 60000, 18% entre 61000 et 80000, et seulement 9% plus de 90000 pesetas¹⁷⁶⁵. En 2003, l'article intitulé « *Una banda captaba inmigrantes ilegales y los explotaba en la construcción* » relate les méfaits d'un réseau qui exploitait des immigrés: « *Ellos [trabajaban] en régimen de esclavitud más de 12 horas diarias* »¹⁷⁶⁶. D'autres articles, parus dans ABC, El País ou El Mundo ont des titres révélateurs: « *Desarticulan en Ávila, Salamanca y Zamora una red de explotación de inmigrantes* »¹⁷⁶⁷, « *Trabajo expendienta a un constructor por contratar ilegalmente a 38 rumanos* »¹⁷⁶⁸, « *Dos detenidos en Girona por explotar a trabajadores rumanos sin papeles* »¹⁷⁶⁹. L'auteur de cet article relate qu'une entreprise de construction « *cobraba a diario los salarios de sus explotados* ». L'auteur de l'article « *CCOO denuncia a una empresa ante la fiscalía por explotar a inmigrantes rumanos* »¹⁷⁷⁰ évoque le cas d'immigrés qui partirent pour l'Espagne après avoir payé un contrat de travail 1000 dollars (l'équivalent à l'époque de 193 000 pesetas). A leur arrivée, l'entreprise qui les avait engagés avait changé leur contrat. Ils ne gagnaient plus que 500 pesetas /heure et devaient travailler entre 10 et 12 heures par jour. Les accidents sont fréquents, car les conditions de travail sont souvent très précaires, et les règles de sécurité, sur les chantiers par exemple, ne sont pas toujours respectées. Esther Sanchez évoque ce problème dans l'article « *Dos trabajadores hospitalizados por*

¹⁷⁶⁴ « *Prisión menor para los empresarios que contraten mano de obra ilegal* », ABC, 27 de diciembre de 1990, p.48

¹⁷⁶⁵ « *Miles de inmigrantes extranjeros* », ABC, 18 de septiembre de 1990, p.57

¹⁷⁶⁶ « *Una banda captaba inmigrantes ilegales y los explotaba en la construcción* », ABC, 20 de julio de 2003

¹⁷⁶⁷ « *Desarticulan en Ávila, Salamanca y Zamora una red de explotación de inmigrantes* », ABC, 7 de febrero de 2004

¹⁷⁶⁸ « *Trabajo expendienta a un constructor por contratar ilegalmente a 38 rumanos* », El País, 4 de febrero de 2000

¹⁷⁶⁹ « *Dos detenidos en Girona por explotar a trabajadores rumanos sin papeles* », El País, 21 de abril de 2000

¹⁷⁷⁰ « *CCOO denuncia a una empresa ante la fiscalía por explotar a inmigrantes rumanos* », El País, 14 de septiembre de 2000

inhalar gases tóxicos en Aravaca »: «*El hotel AC ha eludido dar explicaciones sobre las condiciones en que se encontraban trabajando los 2 operarios y si se estaba cumpliendo las condiciones de seguridad necesaria para el trabajo*»¹⁷⁷¹. Javier Barroso évoque aussi les accidents du travail dont sont victimes certains immigrés dans son article «Un trabajador sin arnés fallece al caer de un andamio» publié récemment¹⁷⁷².

Les femmes immigrées sont elles aussi souvent victimes d'exploitation comme le montre par exemple l'article «Trabajadoras obligadas a colgarse un cartel para ir al aseo»: «*Trabajadora despedida por estar embarazada. Al comunicar su embarazo a una de las encargadas, esta le espetó: "Aquí se viene a trabajar, no a tener hijos"*»¹⁷⁷³. Certains articles évoquent l'exploitation dont elles sont souvent victimes dans le service domestique¹⁷⁷⁴.

Un article de Diego Sanz Paratcha publié en 2010 décrit l'exploitation dont les immigrés qui travaillent dans les immenses serres près d'Almería sont victimes: «*Quienes trabajan bajo el plástico siguen cobrando entre 30 y 35 euros por jornada, por debajo de los 44 euros que marca uno de los convenios del campo más bajo de toda España*»¹⁷⁷⁵. *El País* se fait écho des problèmes à El Egido¹⁷⁷⁶.

L'article «De profesión, estatua» publié en 2009 par *El Mundo* souligne l'augmentation des artistes de rue étrangers, très présents dans les grandes villes espagnoles, et qui travaillent la plupart du temps au noir. Le ton employé pour les décrire est parfois un peu moqueur, voire assez virulent:

*Y está el gorila peludo que se mantiene impávido ya cerca de la Plaza Mayor y que luego resulta ser, cuando se quita la careta, un chino muy simpático que no sabe ni papa de castellano (o hace que no sabe) [...] el espacio expedito para estos peculiares figuras, entre lo circense, lo artístico, lo picaresco y lo mendicante [...] Hace unos años, la modalidad de estatua viviente quedaba en Madrid circunscrita apenas a unos pocos elementos en Preciados [...] ahora es una plaga*¹⁷⁷⁷.

Le quotidien *El País* a évoqué dès 1995 les premiers contrats «en origine» pour les saisonniers étrangers. L'article «La ruta de la fresa» souligne l'importance de la production de fraises pour la région de Huelva («*una activida en auge*»), et relève la présence, encore anecdotique à l'époque, de

¹⁷⁷¹ SÁNCHEZ, Esther, «Dos trabajadores hospitalizados por inhalar gases tóxicos en Aravaca », *El País*, 3 de diciembre de 2000

¹⁷⁷² BARROSO, F. Javier, «Un trabajador sin arnés fallece al caer de un andamio», *El País*, 11 de mayo de 2011

¹⁷⁷³ «Trabajadoras obligadas a colgarse un cartel para ir al aseo», *El País*, 5 de octubre de 2011

¹⁷⁷⁴ SAHUQUILLO, María R., «¿Trabajadoras o siervas?», *El País*, 1 de junio de 2011/ GÓMEZ CONEJO, Yuma, «Empleada de hogar e inmigrante, doble discriminación», *El País*, 17 de noviembre de 2009

¹⁷⁷⁵ SANZ PARATCHA, Diego, «El Egido: el mar de plásticos da la espalda al conflicto. Diez años después de los ataques racistas en el Poniente de Almería persisten las desigualdades», www.publico.es, 15 de febrero de 2010

¹⁷⁷⁶ «Nuevas exigencias de los inmigrantes para poner fin a la huelga indefinida », *El País*, 11 de febrero de 2000

¹⁷⁷⁷ «De profesión, estatua », *El Mundo*, 7 de diciembre de 2009

travailleurs saisonniers étrangers: « *Proporcionamos empleo a trabajadores de Extremadura y de otras localidades de Andalucía [...] También hay rumanos y marroquíes* ». Un employeur interviewé souligne, dans ce même article, la légalité des contrats: « *Los empresarios cumplimos los convenios* »¹⁷⁷⁸.

Depuis 2008, ces contrats en origine sont remis en cause, car de nombreux Espagnols sont au chômage et beaucoup participent de nouveau aux campagnes agricoles en tant que travailleurs saisonniers (leur participation a augmenté de 15% en 2010¹⁷⁷⁹). Les titres des articles suivants reflètent un changement d'attitude visible dans ce domaine: « *Empresarios de la fresa meditan acoger parados en España antes de buscar en el extranjero* »¹⁷⁸⁰, « *UGT ve irresponsable pedir mano de obra en origen para campañas agrícolas* »,¹⁷⁸¹ « *La fresa, para españoles* »¹⁷⁸², « *La fresa: de las polacas al español en paro* »¹⁷⁸³. Les entreprises de la région de Valence ont décidé, elles aussi, de renoncer aux contrats en origine: « *Los empresarios valencianos han optado por cerrar el grifo a la contratación en origen para primar así a los desempleados autóctonos* ». En un an, le taux de chômage des Espagnols a en effet augmenté de 66,7%, et celui des étrangers de 92,95%¹⁷⁸⁴.

J'ai trouvé quelques articles qui reflètent les mesures prises par les gouvernements espagnols successifs en matière de contrôle des flux migratoires. L'article « *En estudio las líneas básicas de una política de extranjería* », publié dans ABC en 1990, s'intéresse aux débats en cours pour changer la « *Ley de Extranjería* ». Il est question de « *mayor control en las fronteras* » et de renforcer la lutte contre l'immigration illégale¹⁷⁸⁵, immigration dont l'article « *Cerca de ciento cincuenta mil inmigrantes viven en España sin permiso de trabajo* » publié en 1995 décrit la précarité: « *La ilegalidad es la que impone "sus normas" que a menudo destapan situaciones de discriminación* »¹⁷⁸⁶. Un autre article souligne l'importance des contrôles dans le sud de l'Espagne¹⁷⁸⁷. J'ai également trouvé un article publié en 1995, dont l'auteur émettait de sérieuses réserves au sujet de l'accord de Schengen, bien avant que l'Espagne y adhère: « *Una porción de Europa borra sus trazados fronterizos fiando su*

¹⁷⁷⁸ SILES, Luis Eduardo, « *La ruta de la fresa* », *El País*, 23 de abril de 1995

¹⁷⁷⁹ AGUADO, José Carlos, « *La fresa, para españoles* », www.elmundo.es, 1 de agosto de 2008

¹⁷⁸⁰ « *Empresarios de la fresa meditan acoger parados en España antes de buscar en el extranjero* », www.elmundo.es, 25 de julio de 2008

¹⁷⁸¹ « *UGT ve irresponsable pedir mano de obra en origen para campañas agrícolas* », www.adn.es, 26 de febrero de 2009

¹⁷⁸² AGUADO, José Carlos, *op.cit.*

¹⁷⁸³ AGUADO, José Carlos, « *La fresa: de las polacas al español en paro* », www.elmundo.es, 5 de febrero de 2012

¹⁷⁸⁴ « *El miedo a la conflictividad frena las contrataciones de inmigrantes en origen* », *ABC*, 4 de febrero de 2009

¹⁷⁸⁵ « *En estudio las líneas básicas de una política de extranjería* », *ABC*, 1 de enero de 1995, p. 25

¹⁷⁸⁶ SERRANO, María Isabel, « *Cerca de ciento cincuenta mil inmigrantes viven en España sin permiso de trabajo* », *ABC*, 9 de enero de 1995

¹⁷⁸⁷ « *Cádiz, puerta del "primer mundo" para la inmigración africana. Más de dos mil ilegales han sido detenidos este año* », *ABC*, 19 de noviembre de 1995

suerte al fabuloso sistema informático que deberá protegerle de la inmigración ilegal y el crimen »¹⁷⁸⁸. L'association des 2 est intéressante. Une fois encore, l'immigration –ici les flux migratoires qui tentent d'entrer en Espagne ou dans les différents pays de l'espace Schengen– est associée à la délinquance. Nous allons voir un peu plus loin que cela est un thème assez récurrent dans la presse.

D'autres articles rendent compte des demandes du Parti Populaire qui exige une réglementation plus restrictive en matière d'immigration¹⁷⁸⁹. L'article « Aznar afirma que el fundamentalismo islámico y la inmigración ilegal amenazan la seguridad de Europa »¹⁷⁹⁰ fut publié dans *ABC* en 1990 lors de l'invasion du Koweït par l'Irak. Aznar y définissait alors l'immigration comme un problème dans les termes suivants: « *Indicó que el problema de la inmigración clandestina será en un futuro gravísimo en España, por la cercanía con África* ». Plusieurs articles publiés en 2001, toujours dans *ABC*, montrent que l'immigration devient un thème récurrent dans ce quotidien. Leurs titres sont assez évocateurs et font de l'immigration un « problème » à résoudre sans tarder : Il s'agit de: « Inmigración. ¿Un problema ? El drama de la inmigración »¹⁷⁹¹, « Los quince deben poner en común sus acuerdos sobre flujos migratorios »¹⁷⁹², ainsi que de l'article « El eterno problema de las migraciones » qui revient clairement sur ce thème:

*Dentro del mundo desarrollado, la región europea, y más en concreto la Europa comunitaria, es ya y va a continuar siéndolo durante bastantes años, el escenario donde el problema de inmigrantes y refugiados va a ser más inquietante, más intenso y más dramático. Al estudiar la situación europea, la primera conclusión, la más inmediata y la más obvia, es la de detectar que la inexistencia de una política comunitaria común y la diversidad de legislaciones y de actitudes nacionales son factores profundamente negativos en el intento de coordinar adecuadamente los procesos migratorios*¹⁷⁹³.

D'autres articles d'*ABC* relatent quelques mesures prises par le gouvernement d'Aznar en matière de lutte contre l'immigration illégale: citons par exemple l'article « El Gobierno dice que a partir de ahora

¹⁷⁸⁸ De ANDRÉS, Francisco, «Schengen arranca pese a las lagunas en visado y colaboración policial», *ABC*, 26 de marzo de 1995, p. 46

¹⁷⁸⁹ «El grupo popular pide medidas para regular la inmigración», *ABC*, 16 de julio de 1990, p. 44 / «El PP invita al PSOE a sumarse a los acuerdos de la UE sobre inmigración», *ABC*, 24 de junio de 2002

¹⁷⁹⁰ « Aznar afirma que el fundamentalismo islámico y la inmigración ilegal amenazan la seguridad de Europa », *ABC*, 31 de agosto de 1990

¹⁷⁹¹ « Inmigración. ¿Un problema ? El drama de la inmigración », *ABC*, 27 de agosto de 2001

¹⁷⁹² « Los quince deben poner en común sus acuerdos sobre flujos migratorios », *ABC*, 3 de agosto de 2001

¹⁷⁹³ « El eterno problema de las migraciones », *ABC*, 5 de febrero de 2001

no se podrá residir ilegalmente»¹⁷⁹⁴, et « El gobierno firmará convenio con siete países para repatriar a sus inmigrantes ilegales¹⁷⁹⁵.»

L'article « La llegada de niños inmigrantes empieza a ser una locura », publié 15 ans plus tard, est également assez révélateur de l'orientation politique d'ABC (Il fut publié en 2005 durant le mandat de José Luis Rodríguez Zapatero et traite du difficile problème de l'arrivées de mineurs en « pateras » sur les côtes espagnoles)¹⁷⁹⁶. J'ai trouvé, également dans ABC, d'autres articles qui saluent les mesures prises par le Gouvernement d'Aznar pour freiner l'immigration illégale¹⁷⁹⁷, ainsi que les résultats ponctuels de cette politique. Nous pouvons citer ici l'article «El Gobierno aplica la mano dura y detiene a 400 inmigrantes ilegales» publié en mai 2008¹⁷⁹⁸. Un autre article, paru la même année, est plus critique et souligne le fait que l'Espagne reste, malgré toutes les mesures prises en matière de contrôles des frontières, un pays dans lequel entrent de nombreux étrangers (« país de fácil acceso »)¹⁷⁹⁹, dont de nombreuses mafias. Un article publié en 2002 dans le quotidien *El Mundo* évoque les mesures prises par le gouvernement pour contrôler l'entrée illégale des étrangers en Espagne, et en salue l'efficacité par un titre accrocheur: « 45 000 inmigrantes sin papeles fueron expulsados en 2001 »¹⁸⁰⁰.

J'ai trouvé moins d'articles du quotidien *El País* sur la lutte contre l'immigration illégale en Espagne dans le corpus étudié. Un article publié en 1995 dénonce surtout les trafiquants qui font entrer illégalement les étrangers –notamment roumains– en Espagne¹⁸⁰¹. Ce thème est plus récurrent dans ABC et *El Mundo*, quotidiens qui se situent plutôt dans la critique des immigrés, *El País* se situe, lui, plutôt dans la commisération et le « politiquement correct ».

-Le moratoire pour les ressortissants roumains et bulgares

Le moratoire imposé pour les ressortissants roumains et bulgares entre 2007 et 2009 fut parfois critiqué dans quelques quotidiens espagnols, car il limitait, selon eux, les droits de ces nouveaux citoyens européens. C'était le cas dans quelques articles publiés dans *El País*: «A efectos de

¹⁷⁹⁴ «El Gobierno dice que a partir de ahora no se podrá residir ilegalmente», ABC, 3 de agosto de 2001

¹⁷⁹⁵ OLIVER, M., «El gobierno firmará convenio con siete países para repatriar a sus inmigrantes ilegales», ABC, 22 de enero de 2001

¹⁷⁹⁶ « La llegada de niños inmigrantes empieza a ser una locura », ABC, 4 de agosto de 2005, p. 27

¹⁷⁹⁷ GALLEGO, Isabel, «Las empresas de transporte rumanas cederán los datos del pasaje a la policía española», ABC, 28 de mayo de 2003 / «Una red de inmigración ilegal metía a los "sin papeles" en contenedores», ABC, 20 de marzo de 2012

¹⁷⁹⁸ «El Gobierno aplica la mano dura y detiene a 400 inmigrantes ilegales», ABC, 15 de mayo de 2008

¹⁷⁹⁹ «Delincuencia ¿Un tópico balcánico?», ABC, 1 de agosto de 2008

¹⁸⁰⁰ «45 000 inmigrantes sin papeles fueron expulsados en 2001», *El Mundo*, 24 de abril de 2002

¹⁸⁰¹ AGUIRRE, Begoña, «Un centenar de rumanos convierten un viejo matadero de Rivas en su refugio», *El País*, 21 de agosto de 1995

contratación han sido considerados inmigrantes »¹⁸⁰². Là encore rien d'étonnant: concomittance entre les sujets des articles et l'idéologie du journal. Ce moratoire ne fut pas toujours bien accueilli par les ressortissants roumains qui le percevaient comme une entrave à la jouissance de leurs droits en tant que citoyens européens:

*No se sienten ciudadanos de pleno derecho [...] Pueden llegar para vivir, pero no para trabajar. Para ello necesitan un permiso de trabajo [...] La moratoria es la primera forma de discriminación para los rumanos. Se sienten europeos de segunda, y ven en ella un muro que tienen que superar*¹⁸⁰³.

El Mundo a informé ponctuellement (et dans ce cas de façon assez neutre) sur ce moratoire:

El ministro español de Trabajo y Asuntos Sociales, Jesús Caldera, ha confirmado que el Gobierno español impondrá una moratoria máxima de dos años a la entrada de trabajadores rumanos y búlgaros en España. Caldera, que el viernes inició una visita oficial de dos días a Rumanía y Bulgaria junto al titular de Interior, Alfredo Pérez Rubalcaba, dijo que la moratoria se aplicará con flexibilidad teniendo en cuenta las necesidades del mercado laboral español. Aclaró que la moratoria se podría levantar el próximo año si no se producen "alteraciones" en el mercado de trabajo y si los flujos migratorios siguen como hasta ahora.

L'article que j'ai trouvé à ce sujet soulignait également (est-ce voulu?) le rôle des syndicats espagnols qui étaient eux aussi en faveur de ce moratoire:

El responsable de inmigración del sindicato CC.OO, Julio Ruiz, ha calificado de "acertada" la moratoria por ser de una "coherencia total" con la trayectoria de la construcción europea, dado que ha sido aplicada a todos los países que se han incorporado a la Unión en las distintas ampliaciones. Ruiz recuerda que esta moratoria también fue aplicada en su día a España cuando se acordó su incorporación a la UE, en concreto, un total de siete años, que finalmente se vieron reducidos a seis. Asimismo, destacó que esta decisión "conecta perfectamente con la reflexión trasladada al Gobierno" por parte de los agentes sociales. El responsable de CC.OO. no quiso especular sobre la posible revisión de esta medida y el levantamiento de la misma, el año que viene. A su juicio, esta decisión es "un problema del

¹⁸⁰² «Rumanos y búlgaros ya pueden trabajar sin restricciones », *El País*, 2 de enero de 2009

¹⁸⁰³ IZQUIERDO, Amaya, « Europeos desde enero. Desde el 1 de enero Rumania es uno de los 27 países de la UE, pero sus habitantes aún no se sienten con plenitud de derechos en la Unión por las limitaciones para elegir su residencia », *El País*, domingo 16 de septiembre de 2008

*Gobierno" que, llegado el momento, deberá considerar la necesidad de consultarla con los agentes sociales*¹⁸⁰⁴.

El País a relaté la reprise du moratoire à partir d'août 2011. Ce quotidien parle, déjà dans le titre d'un article à ce sujet de « restriction»:

*La Comisión Europea autorizó ayer al Gobierno español para seguir adelante con su intención de reimplantar la exigencia del permiso de trabajo para los trabajadores rumanos. Bruselas, reticente en un primer momento a avalar la propuesta del Ministerio de Trabajo, ha decidido autorizarla debido a la "la peculiar situación del empleo en España", según ha destacado László Andor, comisario europeo de Empleo, Asuntos Sociales e Inclusión*¹⁸⁰⁵.

El País se fait également l'écho de la réaction des Roumains résidant en Espagne, et notamment du président de FEDROM qui rejette cette mesure: « *El planteamiento de la medida es poco equitativo [...] Cree, además, que la restricción no contribuirá a aliviar la situación laboral "con una tasa de paro del 20%, España ya no es atractiva para quien decida emigrar de Rumania"* »¹⁸⁰⁶. Valeriano Gomez, ministre du travail a justifié cette nouvelle mesure lors d'une rencontre avec les autorités roumaines: « *No hay la menor discriminación hacia Rumania* »¹⁸⁰⁷.

En revanche, un des articles publiés dans *ABC* au sujet du moratoire imposé de nouveau aux ressortissants roumains à partir d'août 2011 minimise cette mesure très impopulaire au sein de la communauté roumaine en Espagne (mais pas du tout aux yeux d'*ABC*) en citant les propos d'un commissaire européen à l'emploi: « *España ha tenido siempre una política muy abierta hacia los trabajadores de otros países [...] sigue siendo más abierta a los trabajadores de nuevos estados miembros que algunos otros países de la UE* »¹⁸⁰⁸. Un autre article sur ce sujet publié dans *ABC* est plus neutre et cite la secrétaire d'Etat d'Immigration et d'Emigration:

La secretaria de Estado de Inmigración y Emigración, Anna Terrón, ha incidido esta semana en que la decisión no apunta a los rumanos por el hecho de serlo, ya que se trata de una

¹⁸⁰⁴ «Caldera anuncia una moratoria de 2 años para los trabajadores rumanos y búlgaros», *El Mundo*, 16 de diciembre de 2006

¹⁸⁰⁵ SÁIZ, Eva, «Europa da vía libre a la restricción a los rumanos», *El País*, 12 de agosto de 2011/ «La CE permite a España prolongar las restricciones a los trabajadores rumanos», *El País*, 21 de diciembre de 2012

¹⁸⁰⁶ SÁIZ, Eva, «¿Por qué a nosotros sí, y no a otros comunitarios? », *El País*, 13 de agosto de 2011

¹⁸⁰⁷ SECO, Raquel, «Rumania vigilará las restricciones a los trabajadores rumanos en España», *El País*, 28 de julio de 2011

¹⁸⁰⁸ «Bruselas autoriza a España a que limite la entrada de rumanos hasta finales de 2012», *ABC*, 12 de agosto de 2011

población « bien integrada » en España, sino porque es la única nacionalidad inmigrante con crecimiento poblacional en los últimos tres años a la que no se le exige este permiso¹⁸⁰⁹.

El Mundo a évoqué la reprise du moratoire dans plusieurs articles¹⁸¹⁰, notamment dans l'article «Los rumanos sin empleo en España necesitarán una autorización para trabajar». L'auteur de cet article informe de façon détaillée sur cette nouvelle mesure:

*Terrón ha asegurado que "la moratoria no es retrospectiva", por lo que los rumanos que "están hoy en el mercado laboral español" no necesitarán permiso de trabajo cuando se reactive la moratoria. Por ello, a partir de este viernes, los rumanos que quieran desplazarse a España a trabajar o que estén aquí y quieran incorporarse al mercado laboral tendrán que presentar un contrato de trabajo en firme para poder conseguir una autorización de trabajo por cuenta ajena, según ha concretado la secretaria de Estado. "La decisión tiene que ver con la garantía de cohesión social", ha afirmado la secretaria de Estado, "no está fundamentada en el carácter nacional, sino en la situación de nuestro mercado de trabajo". Según el Gobierno, el "aumento de llegadas" del colectivo rumano es demasiado, ya que "se está creando muy poco empleo"*¹⁸¹¹.

-Centres de rétention

J'ai remarqué que les trois quotidiens analysés ont évoqué – à de rares exceptions près– de façon similaire les conditions de vie dans les centres d'internement pour étrangers. De nombreux articles dénoncent les conditions de vie dans ces centres: c'est le cas des articles «El nuevo centro de internamiento para extranjeros cuadruplica la capacidad del anterior»¹⁸¹², et «El mayor centro para internamiento de extranjeros de España carece de intérprete»¹⁸¹³. Les articles suivants dénoncent, eux, leur manque de transparence, et le traitement peu démocratique donné aux étrangers qui s'y trouvent: «Los abogados de Madrid dicen que en los centros de extranjeros hay menos garantías que en prisión»¹⁸¹⁴, «El delito de ser extranjero»¹⁸¹⁵, «En el "limbo" con el interno 103»¹⁸¹⁶, «El CIE de los

¹⁸⁰⁹ «El Gobierno propone restringir los permisos de trabajo de rumanos en España», *ABC*, 22 de julio de 2011

¹⁸¹⁰ «Bruselas permite a España prolongar las restricciones a trabajadores rumanos», *El Mundo*, 21 de diciembre de 2012 / «El Gobierno se plantea volver a exigir permiso de trabajo a los rumanos», *El Mundo*, 20 de julio de 2011

¹⁸¹¹ PARRADO, Ana, «Los rumanos sin empleo en España necesitarán una autorización para trabajar», *El Mundo*, 21 de julio de 2011 /

¹⁸¹² BARROSO, F. Javier, «El nuevo centro de internamiento para extranjeros cuadruplica la capacidad del anterior», *El País*, 29 de junio de 2005

¹⁸¹³ GARCÍA, Leonor, «El mayor centro para internamiento de extranjeros de España carece de intérprete », *El País*, 14 de septiembre de 1999

¹⁸¹⁴ LÓPEZ ESCUDERO, Ana, «los abogados de Madrid dicen que en los centros de extranjeros hay menos garantías que en prisión», *El País*, 15 de febrero de 1999

¹⁸¹⁵ LOPEZ, Javier, «El delito de ser extranjero», *ABC*, 12 de julio de 2009

inmigrantes invisibles»¹⁸¹⁷. Un autre article résume les plaintes de nombreuses ONG (elles dénoncent en effet « *la vulneración sistemática de los derechos fundamentales* », et le fait que seules 50% des détentions ont une base légale)¹⁸¹⁸. L'article «25 internos logran huir de un centro de internamiento de extranjeros» tente d'éviter l'amalgame étranger détenu = délinquant, malgré un titre peu clair: «*El centro alberga a un total de 115 extranjeros que no son delincuentes, sino que se encuentran internados a la espera de que sean devueltos a sus países de origen*»¹⁸¹⁹. En effet, comme nous l'avons vu dans la quatrième partie de ce travail, les étrangers en situation administrative irrégulière sont internés dans ces centres en attendant leur expulsión. Il s'agit d'une infraction administrative et non d'un délit.

Citons, pour terminer, l'article « Cada plaza de inmigrante retenido en un centro de internamiento cuesta 17 € al día » publié en juin 2012 dans *El Mundo* dont le titre peut être, en pleine crise économique, assez mal interprété et entraîner des réactions de rejet envers les immigrés¹⁸²⁰. Cela ne semble pas être anodin, vue la ligne éditoriale de *El Mundo*.

De nombreux articles publiés dans la presse reflètent les mesures prises par les autorités espagnoles, afin de créer un cadre juridique efficace face au phénomène de l'immigration.

-Lois « Organiques » 7/1985 et 4/2000 et réforme de la loi sur le service domestique

La presse s'est fait l'écho des débats qui eurent lieu, afin de réformer la Loi Organique 7/1985. Déjà en 1990, Margarita Díaz critiquait la loi en vigueur dans son article « El Gobierno somete a los inmigrantes a un trato vejatorio con la ley de extranjería »¹⁸²¹. Un autre article publié dans *ABC* relate la même année que le gouvernement de l'époque (socialiste) « *no tiene intención de modificar la ley de extranjería, vigente desde 1985* »¹⁸²².

L'article « Evolución 1970-2005 de la ley: de la emigración a la inmigración » est essentiellement informatif et situe le débat dans le contexte récent des flux migratoires qui a transformé la société espagnole en pays d'immigration:

La legislación en materia de inmigración ha evolucionado en función de las necesidades del momento. Y es que, a medida que mejoraba el nivel de vida, España pasó de ser un punto de partida de flujos migratorios a convertirse en un destino a alcanzar por miles de personas, lo

¹⁸¹⁶ GARCÍA, Jesús, «En el “limbo” con el interno 103», *El País*, 3 de marzo de 2010

¹⁸¹⁷ SANMARTÍN, Olga, «El CIE de los inmigrantes invisibles»¹⁸¹⁷, *El Mundo*, 11 de junio de 2012

¹⁸¹⁸ REIRO, Cristian, «El gobierno reformará los centros de internamiento para extranjeros », *ABC*, 30 de abril de 2012

¹⁸¹⁹ «25 internos logran huir de un centro de internamiento de extranjeros», *ABC*, 24 de junio de 2012

¹⁸²⁰ «Cada plaza de inmigrante retenido en un centro de internamiento cuesta 17€ al día», *El Mundo*, 4 de junio de 2012

¹⁸²¹ DÍAZ, Margarita, « El Gobierno somete a los inmigrantes a un trato vejatorio con la ley de extranjería », *ABC*, 19 de noviembre de 1990

¹⁸²² «Interior da instrucciones para evitar abusos con extranjeros», *ABC*, 18 de junio de 1990

que aumentó la necesidad de regular jurídicamente su situación se hizo necesaria la promulgación de una ley en materia de extranjería que regulase esta situación y definiese los derechos de los inmigrantes [...] En 1981, el PSOE envió al congreso el proyecto de esta Ley. Cuatro años más tarde, en abril de 1985, se aprobaba la Ley Orgánica sobre Derechos y Libertades de los Extranjeros residentes en España, la primera Ley de Extranjería del país [...] Esta normativa fue calificada por algunas organizaciones sociales como la más dura de Europa [...] Finalmente, con el objetivo de adecuarse a una situación marcada por un aumento de los flujos migratorios y una creciente necesidad de mano de obra, la ley de 1985 fue sustituida en 1999 por la normativa actual¹⁸²³.

El País, pour sa part, a beaucoup relaté les incidents d'El Egido, qui accélèrent les débats au sujet d'une réforme de la loi. Samir Naïr évoquait en 2001 (un an après ces événements) l'absence de protection des étrangers en Espagne et parlait même, dans un de ses articles, de racisme social et institutionnalisé («*brote de racismo social [...] racismo institucionalizado*¹⁸²⁴»). L'article de Francisco Peregil «El apartheid sobrevive en el Egido» va dans le même sens¹⁸²⁵. *El País* a publié plusieurs articles à ce sujet. L'article «*Muchos creen que con los actos de agresión de el Egido lo que se hizo fue justicia*» évoque la situation des immigrés saisonniers et leur difficile statut:

*En 1995, el catedrático Martínez Veiga, que realizó un trabajo de campo de tres meses en Almería, ya denunció en un seminario europeo la deliberada política de segregación de los inmigrantes practicada por las autoridades locales, comparándola con el apartheid surafricano*¹⁸²⁶.

Une femme membre de l'«*Association de femmes progressistes*» d'El Egido (*Asociación de mujeres progresistas*) dénonce la situation actuelle, à l'origine de ces événements:

El brote de racismo social que se dio en el mes de febrero de 2000 sigue latente. No ha habido una depuración de responsabilidades ni políticas ni judiciales. No ha pasado nada. Lo segundo es que ese racismo social está apoyado por un racismo institucionalizado. Diría que el tema está peor que el año pasado; porque la sensación de mucha gente de El Ejido es que con los actos de agresión de hace un año lo que se hizo fue justicia; es decir, que ellos tenían razón y

¹⁸²³ QUÍLEZ, Raquel, «Evolución 1970-2005 de la ley: de la emigración a la inmigración», *El Mundo*, febrero de 2005

¹⁸²⁴ NAÏR, Samir, «Un año después de El Egido», *El País*, 4 de febrero de 2001

¹⁸²⁵ PEREGIL, Francisco, «El apartheid sobrevive en el Egido», *El País*, 4 de febrero de 2001

¹⁸²⁶ ALAMEDA, Soledad, «Muchos creen que con los actos de agresión de el Egido lo que se hizo fue justicia», *El País*, 5 de agosto de 2001

*que, en efecto, el inmigrante es un problema relacionado con la delincuencia y con la inseguridad*¹⁸²⁷.

El País présente les exigences des saisonniers étrangers (essentiellement marocains) dans l'article «Nuevas exigencias de los inmigrantes para poner fin a la huelga indefinida»¹⁸²⁸: «*Las demandas se refieren a cuestiones de seguridad, vivienda y empleo*». Les immigrés employés à El Egido veulent être plus protégés par la loi: «*Exigen una disculpa oficial por parte de las autoridades españolas por la persecución que padece el colectivo magrebí [...] reconocimiento de la igualdad de derechos y deberes del colectivo magrebí con los demás temporeros*».

Pour terminer, citons encore un article d'*ABC* publié beaucoup plus récemment (en 2012) au sujet d'un projet du Gouvernement de Mariano Rajoy d'accorder automatiquement un titre de séjour temporaire aux étrangers qui achètent un appartement ou une maison de plus de 160 000 euros en Espagne. Cette mesure –qui n'a pas encore été adoptée– a déclenché une certaine polémique, comme le souligne l'auteur de l'article:

*Han sido varias las asociaciones de inmigrantes que han criticado esta iniciativa, entendiendo la vivienda como un tema muy serio y sensible que no debería entrar en relación con la extranjería. Así los afectados admiten que la propuesta tiene como objetivo un tipo de inmigrante de clase media-alta, mientras que se discrimina a otra clase de inmigrante que ya lleva años trabajando en España*¹⁸²⁹.

La presse se fit également l'écho de la réforme de la loi qui régule le service domestique. *El País*, présente, dans l'article «¿Trabajadoras o siervas?» la situation des employés de maison à travers leurs témoignages. Son auteure souligne la précarité de leur statut:

No llega al salario mínimo interprofesional. Esta paraguaya de 45 años cotiza a la seguridad social a través del régimen especial de empleados del hogar. Según esta ley, no tiene prestación por desempleo. Y, si se pone enferma, no disfruta de una baja pagada hasta que lleve 29 días en cama; cuando las bajas retribuidas de los trabajadores del régimen general son a partir del tercero, y en los autónomos, del cuarto (aunque con el 60% del salario). Un régimen anacrónico que les impide cotizar si trabajan menos de 72 horas al mes y que ni siquiera les garantiza un contrato de trabajo escrito que puedan blandir para hacer valer sus

¹⁸²⁷ *Ibid.*

¹⁸²⁸ «Nuevas exigencias de los inmigrantes para poner fin a la huelga indefinida», *El País*, 11 de febrero de 2000

¹⁸²⁹ «Todo lo que deben saber los extranjeros que quieran comprar un piso en España», *ABC*, 22 de noviembre de 2012

derechos en caso de conflicto con los empleadores. Es una regulación de 1985 que sitúa a las miles de empleadas domésticas que hay en España –en femenino, porque el 91,5% son mujeres– entre el trabajo y la servidumbre; y que sindicatos, organizaciones sociales y las propias empleadas llevan años intentando liquidar. Ahora negocian con el Gobierno la fórmula de inclusión en el régimen general de trabajadores¹⁸³⁰.

Sahuquillo dénonce l'hypocrisie généralisée à ce sujet, et rappelle que de nombreux foyers espagnols ont un ou une employée de maison qui travaille la plupart du temps au noir:

La reforma no será pequeña. Más de 700.000 hogares españoles emplean a una trabajadora doméstica, según la Encuesta de Población Activa del INE. Sin embargo, solo 296.067 personas están afiliadas al régimen especial de empleo de hogar de la Seguridad Social. Un dato, en comparación, muy bajo –incluso a pesar de que hay empleadas que trabajan en varias casas–, que revela que muchas de estas personas ejercen al margen de legalidad. Y que, por tanto, carecen de derechos.

El País souligne également au passage que cette loi fut votée par le gouvernement socialiste de Rodriguez Zapatero:

El empleo doméstico –en su inmensa mayoría desempeñado por mujeres– disfruta desde ayer casi las mismas condiciones laborales y de cotización que el resto de los sectores [...] El nuevo marco laboral y de Seguridad Social fue aprobado por el anterior Gobierno socialista para que entrase en vigor en 2012 tras 25 años en que este colectivo se regía por unas condiciones arcaicas¹⁸³¹.

ABC a publié également quelques articles à ce sujet. L'un d'eux rappelle le taux élevé d'irrégularité dans ce secteur qui emploie de nombreux étrangers (surtout des femmes):

Según los datos que maneja el sindicato, en Castilla y León hay alrededor de 45.000 trabajadores prestando estos servicios, de los cuales sólo 11.470 se encuentran en situación legal dentro del Régimen de Empleados del Hogar –9.361 con un contrato continuo y el resto, 2.109 de forma discontinua o parcial– lo que significa que existen otras 33.000 sin contrato, derechos ni obligaciones¹⁸³².

¹⁸³⁰ SAHUQUILLO, María R., «¿Trabajadoras o siervas?», *El País*, 1 de junio de 2011

¹⁸³¹ «Las empleadas de hogar se equiparán al resto de trabajadores», *El País*, 2 de enero de 2012

¹⁸³² DIAZ, H., «Más de 30 000 empleadas del hogar son “invisibles” en la Seguridad Social », *ABC*, 12 de enero de 2012, redacción de Castilla León

D'autres semblent plutôt destinés aux employeurs, comme le suggèrent les titres suivants: «¿Qué pasa si aún no se ha regularizado al empleado del hogar?»¹⁸³³, ou «¿Cómo regularizo a mi empleada de hogar?»¹⁸³⁴. L'article «Empresarios del hogar» semble un mode d'emploi destiné aux employées qui veulent régulariser leur situation, mais surtout aux employeurs:

*Las familias para quienes realicen las labores domésticas disponen de seis meses de plazo [...] para adaptar los contratos a la nueva normativa [...] El Ministerio de Trabajo e Inmigración está remitiendo cartas a estos "titulares del hogar familiar", como se denomina al cabeza de familia que contrata al trabajador, informándoles sobre plazos, requisitos y nuevas cotizaciones*¹⁸³⁵.

El Mundo décrit la situation actuelle des employés de maison fidèle à son style assez incisif:

*Se calcula que pueden ser unas 700.000 personas, la mayoría mujeres, muchas de ellas extranjeras. Pero ninguna estadística es capaz de reflejar con fidelidad la realidad de esta profesión dominada por la economía sumergida. Son las empleadas domésticas, personas que limpian, planchan o cuidan niños o mayores en casas ajenas, y que hace tiempo que dejaron de ser una presencia exclusiva en los domicilios de las clases pudientes*¹⁸³⁶.

L'auteur de cet article souligne également les limites de cette nouvelle loi:

*Sin embargo, y aunque el plazo se abrió el pasado 1 de enero, la medida está teniendo un éxito relativo. Son muchos los que no se han enterado. Otros simulan no saberlo "por no afrontar el papeleo que conlleva". Otros, porque les "supondría un mayor coste". De hecho son habituales los casos en que los salarios se están revisando a la baja para poder afrontar las cotizaciones.*¹⁸³⁷

J'ai trouvé un autre article, dans *ABC* cette fois, dont l'auteur doute de l'efficacité de cette mesure (et s'appuie en cela sur des estimations du syndicat Comisiones Obreras):

El propósito de la regulación del servicio doméstico de «visibilizar» a las empleadas de hogar que, se estima, superan las 20.000 en Córdoba, puede quedarse en aguas de borrajas. Las estimaciones de CC.OO. hablan de que sólo podría afectar a 2.000 cordobesas, las que ya se

¹⁸³³ CANO, L., «¿Qué pasa si aún no se ha regularizado al empleado del hogar?», *ABC*, 29 de junio de 2012

¹⁸³⁴ MENGUAL, Elena, «¿Cómo regularizo a mi empleada de hogar?», *El Mundo*, 26 de febrero de 2012

¹⁸³⁵ FREIRE, E., «Empresarios del hogar», *ABC*, 18 de diciembre de 2011

¹⁸³⁶ MENGUAL, Elena, «¿Cómo regularizo a mi empleada de hogar?», *El Mundo*, 26 de febrero de 2012

¹⁸³⁷ *Ibid.*

*encuentran de alta bajo el decreto de 1969, pero que suponen sólo una de cada diez mujeres del servicio doméstico en la provincia*¹⁸³⁸.

-Domiciliation sur les registres du « Padrón »

J'ai trouvé de nombreux articles à ce sujet. L'article «Los extranjeros concentran el 84,2% de las nuevas inscripciones en los padrones municipales» publié dans *El Mundo* en 2003 présente les chiffres les plus récents de l'Institut des statistiques espagnol concernant les étrangers en Espagne:

La población extranjera alcanza la cifra de 1.977.944 personas, con un aumento del 44,31% respecto a los 1.370.657 inscritos a 1 de enero de 2001.

*El número de extranjeros empadronados ha aumentado en todas las Comunidades Autónomas, excepto en Melilla, que ha experimentado un descenso de 136 personas [...] El INE destaca en su comunicado los "notables incrementos" de la población extranjera en la Comunidad de Madrid (138.000 empadronados más), Cataluña (124.713 más) y la Comunidad Valenciana (101.569 más)*¹⁸³⁹.

Le titre de cet article prête cependant un peu à confusion, car on pourrait se méprendre sur son sens et voir seulement un pourcentage important d'étrangers (on pourrait même penser, vu la ligne éditoriale de *El Mundo* que c'est précisément le but recherché).

Un autre article, publié dans *ABC* en 2004 révèle que les étrangers ont parfois des difficultés à s'inscrire personnellement sur les registres des mairies, et certaines ONGs les inscrivent à leur adresse sociale¹⁸⁴⁰. Un autre article qui présente une interview avec la présidente de l'Institut National des Statistiques espagnol, et traite essentiellement de l'importance du « Padrón » a, pourtant, un titre qui peut, une fois encore, prêter à confusion: « Carmen Alcaide: "La inmigración masiva generará graves problemas si cambia el ciclo económico" »¹⁸⁴¹.

La plupart des articles que j'ai trouvés au sujet de la domiciliation évoquent la décision polémique de la municipalité catalane de Vic de limiter l'accès à la domiciliation des étrangers en situation irrégulière, et de les dénoncer à la police nationale. L'article «Vic se niega a empadronar a los

¹⁸³⁸ GARCÍA-BAQUERO, P., «Sólo el 10% de las empleadas del hogar pasa a nuevo régimen», *ABC*, 31 de enero de 2012

¹⁸³⁹ «Los extranjeros concentran el 84,2% de las nuevas inscripciones en los padrones municipales», *El Mundo*, 5 de agosto de 2003

¹⁸⁴⁰ «Cruce de acusaciones entre dos ONG y el Ayuntamiento de Madrid por el empadronamiento de inmigrantes», *ABC*, 9 de octubre de 2004

¹⁸⁴¹ BARROSO, Miguel Ángel., «La inmigración masiva generará graves problemas si cambia el ciclo económico», *ABC*, 15 de mayo de 2005

inmigrantes “sin papeles”»¹⁸⁴² publié dans *El País* souligne la position du parti *Esquerra Republicana de Catalunya*, membre de la coalition municipale, et qui a voté cette mesure: «*Asegura que hay que ayudar a “digerir” la entrada masiva de inmigrantes* ». *El País* relate également les faits dans l'article «*El caso de Vic abre el debate sobre el empadronamiento de “sin papeles”* »¹⁸⁴³, et évoque la réaction du Gouvernement de Rodriguez Zapatero dans l'article «*El Gobierno reprende a Vic por negar el Padrón a “sin papeles”*»: «*No es razonable que un consistorio tome decisiones unilaterales fuera de la ley*».

El Mundo s'est, bien entendu, fait l'écho de cette polémique et ses titres sont, une nouvelle fois, très caractéristiques de ce quotidien (citons par exemple «*El Ayuntamiento de Vic delatará “sin miedo” ante el Gobierno a los inmigrantes irregulares*»¹⁸⁴⁴). *El Mundo* rappelle également que cette initiative a été adoptée grâce, entre autre, au vote des partis *Esquerra Republicana de Catalunya*, du Parti Socialiste Catalan et de *Convergència i Unió*¹⁸⁴⁵. *El Mundo* évoque la réaction du Gouvernement face à une mesure jugée illégale¹⁸⁴⁶, mais souligne également le fait qu'elle ne fut, finalement, pas mise en place («*Vic tumba por “nazi” la moción de nombrar personas “non gratas” a los “sin papeles”* »)¹⁸⁴⁷. Un autre article publié dans ce même quotidien montre que le PP catalan a repris à son compte ces idées dans un programme électoral: «*Pone un especial énfasis en señalar que los municipios deben “colaborar en el control de la inmigración irregular para que el empadronamiento no se convierta en la puerta falsa de entrada en España”*»¹⁸⁴⁸.

ABC a relaté également cet incident et a donné, entre autre, la parole à Gallardón, maire de Madrid, qui juge cette initiative illégale: «*La misión del padrón es constatar el hecho de la residencia y no, desde luego, controlar los derechos de los residentes* »¹⁸⁴⁹. Cette initiative de la municipalité de Vic fut freinée légalement par une décision judiciaire, comme le montre l'article «*La Abogacía del Estado propina el último capón al Ayuntamiento de Vic* »¹⁸⁵⁰. Son titre insiste sur le fait que les municipalités ou C.A. doivent respecter les lois en vigueur. Un autre article évoque un cas similaire à Torrejón de

¹⁸⁴² CLOTA, Eva, «Vic se niega a empadronar a los inmigrantes “sin papeles”», *El País*, 8 de enero de 2010

¹⁸⁴³ SEVILLANO, Elena G., «El caso de Vic abre el debate sobre el empadronamiento de «sin papeles», *El País*, 15 de enero de 2010

¹⁸⁴⁴ «El Ayuntamiento de Vic delatará “sin miedo” ante el Gobierno a los inmigrantes irregulares», *El Mundo*, 9 de abril de 2010

¹⁸⁴⁵ «Vic aprueba el veto a los “sin papeles” con el apoyo de CiU, ERC y PSC », *El Mundo*, 14 de enero de 2010

¹⁸⁴⁶ SANMARTÍN, Olga, «Corbacho pide al alcalde de Vic que “deje de enredar” con los inmigrantes », *El Mundo*, 15 de abril de 2010 / SANMARTÍN, Olga, «El Gobierno a Vic: Todos han de cumplir la ley y eso no excluye a ningún ayuntamiento », *El Mundo*, 15 de abril de 2010

¹⁸⁴⁷ RIBALAYGUE, Jordi, «Vic tumba por “nazi” la moción de nombrar personas “non gratas” a los “sin papeles” », *El Mundo*, 7 de julio de 2010

¹⁸⁴⁸ «El PP quiere vetar el Padrón a inmigrantes “sin papeles” y delatarles ante la Policía», *El Mundo*, 10 de octubre de 2010

¹⁸⁴⁹ «Gallardón, contrario a los requisitos de Torrejón y Vic para el empadronamiento», *ABC*, 21 de enero de 2010

¹⁸⁵⁰ BAUCELLS, Inés, «La Abogacía del Estado propina el último capón al Ayuntamiento de Vic», *ABC*, 20 de enero de 2010

Ardoz, dans la C.A. de Madrid. Dans ce cas également, l'initiative n'a pas abouti, même si la municipalité tente de se justifier (« *La inmigración se ha desbordado* », « *Nunca ha sido racista y xenófoba* ») et de défendre son projet: « *El Ayuntamiento solicita que el Gobierno [...] aclare la "contradicción evidente" de la Ley de Extranjería "que obliga a expulsar a los inmigrantes sin papeles a la vez que pide a los ayuntamientos que se inscriba en el Padrón"* »¹⁸⁵¹.

Dans l'article « *El PP propone acabar con el coladero de la inmigración irregular a través del padrón* », *ABC* présente de façon détaillée le programme électoral de Sánchez-Camacho, candidate du PP en Catalogne. Les commentaires sont plutôt neutres, ce qui montre, une fois encore les liens entre la ligne éditoriale de ce quotidien et le PP:

Junto con las medidas anticrisis y la defensa del bilingüismo, el PP de Cataluña quiere poner el debate en torno a la ordenación de la inmigración como eje de la campaña de las autonómicas. Ayer mismo, la formación que lidera Alicia Sánchez-Camacho hizo público su programa sobre extranjería, donde se posiciona de manera clara y firme en contra de la inmigración irregular y reclama la reforma del reglamento de empadronamiento [...] En su programa, el PP catalán señala que «no nos podemos permitir el lujo de ser una de las sociedades europeas donde es más fácil entrar de forma ilegal y quedarse sin problemas hasta ser regularizado». Por ello, los populares propugnan una serie de reformas, principalmente con el objetivo de que los padrones municipales no sean un coladero con el que regularizar inmigrantes. Es más, el PP sostiene que el padrón tiene que ser un instrumento para detectar irregulares, comunicando a la policía los datos de este registro para su uso en el control y permanencia de los extranjeros [...] El programa electoral de la candidata popular pone un especial énfasis en señalar que los municipios deben «colaborar en el control de la inmigración irregular para que el empadronamiento no se convierta en la puerta falsa de entrada» en España. El PP se propone «establecer un mayor control en la inscripción en el Padrón exigiendo una identificación legal (pasaporte o permiso de residencia) a los inmigrantes que quieran empadronarse, con la finalidad de realizar el empadronamiento de extranjeros con las mayores garantías de legalidad y seguridad jurídica [...] Para el PPC, «no puede ser que extranjeros que hayan delinquido o que hayan traficado con seres humanos estén todavía en nuestro suelo, y muchos de ellos, en la calle». Situaciones «injustas» como ésta, según el Partido Popular, «aumentan la inseguridad en nuestras calles, la sensación de

¹⁸⁵¹ «El Ayuntamiento de Torrejón de Ardoz da marcha atrás y empadronará a los "sin papeles"», *ABC*, 25 de enero de 2010

*impunidad», con el agravante de que «los delitos de unos pocos se extienden a todo el colectivo» de inmigrantes extranjeros*¹⁸⁵².

J'ai trouvé d'autres articles qui évoquent l'inscription sur les registres des mairies pendant les processus de régularisation massive.

Quelques uns relatent l'importance¹⁸⁵³ des processus de régularisation qui ont eut lieu en Espagne: «Salvado por los papeles del perro» par exemple, dans lequel son auteur évoque ce que cela a supposé pour les immigrés qui furent régularisés: «*Miles de inmigrantes han recuperado el aliento y la dignidad*»¹⁸⁵⁴. Dans un autre article publié dans *ABC*, le journaliste cite le délégué du Gouvernement d'Aznar en charge de l'immigration. Celui-ci fait un bilan positif de ces régularisations:

*Hay que destacar el inmenso esfuerzo que hemos hecho desde el punto de vista administrativo y humanitario. En estos últimos años hemos estudiado 600 000 expedientes extraordinarios y de eso hemos regularizado prácticamente 400 000 personas*¹⁸⁵⁵.

Pourtant, la majorité des articles consultés sont assez critiques, surtout en ce qui concerne le processus de régularisations massives de 2005. Un certificat d'inscription sur les registres des mairies était en effet l'un des documents à fournir dans le dossier. De nombreux immigrés ne s'étaient pas inscrits sur les registres des mairies à leur arrivée en Espagne, parfois par peur d'être expulsés (certains se sont inscrits beaucoup plus tard, après avoir été informés de l'importance de cette démarche). Or ils devaient prouver qu'ils résidaient depuis août 2004 en Espagne. C'est pourquoi beaucoup se sont adressés aux services municipaux du «Padrón», afin d'obtenir un certificat de domiciliation. Selon *ABC*, cette décision a provoqué de gros problèmes d'organisation pour les municipalités¹⁸⁵⁶. Les articles publiés à ce sujet dans ce quotidien parlent de manque de coordination («descoordinación»)¹⁸⁵⁷, d'avalanche d'immigrés («avalancha de inmigrantes»¹⁸⁵⁸), de demande

¹⁸⁵² «El PP propone acabar con el coladero de la inmigración irregular a través del Padrón», *ABC*, 11 de octubre de 2010

¹⁸⁵³ TORREGROSA, Ana, «Papeles para obtener los papeles. Muchos inmigrantes se agarran a cualquier prueba para poder acreditar su estancia en el País», *El País*, 6 de febrero de 2000

¹⁸⁵⁴ VASQUEZ, M., «Salvado por los papeles del perro», *El País*, 28 de agosto de 2000

¹⁸⁵⁵ «Debemos contar con los 90 000 inmigrantes parados a la hora de revisar el contingente», *ABC*, 15 de abril de 2002, p.15

¹⁸⁵⁶ «Los inmigrantes piden en Madrid 11000 certificados del Padrón diarios», *ABC*, 12 de febrero de 2005 / BARROSO, Miguel Ángel., «Denuncian falsificaciones, intentos de soborno y compraventa de documentos para empadronarse», *ABC*, 21 de abril de 2005

¹⁸⁵⁷ CALVO, Erena, «Más de diez mil extranjeros regularizados ya en las Islas en un proceso polémico», *ABC*, 30 de octubre de 2005

¹⁸⁵⁸ BARROSO, Miguel Ángel., «Denuncian falsificaciones, intentos de soborno y compraventa de documentos para empadronarse», *op.cit.*

massive (« masiva demanda »¹⁸⁵⁹) et d'incertitude parmi les immigrés (« incertidumbre entre los inmigrantes »¹⁸⁶⁰). Les articles sont critiques envers le Gouvernement de Rodriguez Zapatero et un processus de régularisation jugé polémique (« proceso polémico »¹⁸⁶¹). Certains élus dénoncent une grande précipitation, comme le maire de Roquetas de Mar par exemple: « *El Gobierno nos ha soltado una patata caliente* »¹⁸⁶². Les articles suivants, au titre éloquent (« Caldera provoca un efecto llamada, de alarma y de fraude »¹⁸⁶³, ou « *Avalancha de inmigrantes pidiendo que les falsifiquen las fechas de empadronamiento* » dénoncent même des cas de fraude et de falsifications de documents.

-Accès aux soins

Certains secteurs de la presse espagnole ont réagi vivement à l'annonce des modifications que les « Décrets » publiés en avril et en août 2012 entraînent en termes d'accès aux soins. Rappelons qu'il suffisait, jusqu'à présent, d'être inscrit sur les registres de la mairie de son lieu de résidence pour pouvoir obtenir la carte sanitaire. Il faut maintenant être affilié à la Sécurité Sociale espagnole (en tant que salarié, chômeur ou retraité). Les étrangers qui ne sont pas affiliés à la Sécurité Sociale, mais qui possèdent un titre de séjour et peuvent prouver qu'ils gagnent moins de 100 000 euros par an, ainsi que les ressortissants de la Communauté Européenne auront encore accès aux soins comme avant. En revanche, les étrangers en situation irrégulière en sont à présent exclus. S'ils résident en Espagne depuis au moins un an, ils ont la possibilité de souscrire à une mutuelle (« convenio especial »), afin de pouvoir être soignés dans le système de santé public espagnol. Le Gouvernement prétend également, grâce à ces nouvelles mesures, lutter contre le « tourisme sanitaire » dont nous avons parlé dans la quatrième partie de ce travail.

Les articles consultés évoquent essentiellement le cas des étrangers en situation irrégulière. Il est intéressant de constater ici que les termes qui les caractérisent varient d'un quotidien à l'autre, mais également d'un article à l'autre au sein d'un même quotidien.

El País utilise tantôt les termes « immigrés hors UE » (« inmigrantes no comunitarios), ou « étrangers hors UE en situation irrégulière » (« extranjeros no comunitarios en situación irregular »¹⁸⁶⁴), tantôt les termes « immigrés irréguliers » (« inmigrantes irregulares ») ou « personnes sans papiers » (« personas

¹⁸⁵⁹ LÓPEZ, Rafael, «Avalancha de inmigrantes pidiendo que les falsifiquen las fechas de empadronamiento», *ABC*, 22 de enero de 2005

¹⁸⁶⁰ «Caldera provoca un efecto llamada, de alarma y de fraude», *ABC*, 12 de abril de 2005

¹⁸⁶¹ CALVO, Erena, *op.cit.*

¹⁸⁶² BARROSO, Miguel Ángel., «Denuncian falsificaciones, intentos de soborno y compraventa de documentos para empadronarse», *op.cit.*

¹⁸⁶³ «Caldera provoca un efecto llamada, de alarma y de fraude», *op.cit.*

¹⁸⁶⁴ BENITO, de, Emilio / NOGUEIRA, Charo, «Sanidad dejará sin tarjeta a 150 000 inmigrantes en un plazo de dos años», *El País*, 23 de abril de 2012

sin papeles »¹⁸⁶⁵). Dans certains articles, on parle de « sans papiers » (« sin papeles »), d' « immigrés » (« inmigrantes ») ou d' « immigrés en situation irrégulière » (« inmigrantes en situación irregular »)¹⁸⁶⁶. Certains de ces termes sont repris dans *ABC*: « étrangers » (« extranjeros »¹⁸⁶⁷), « immigrés sans papiers » (« inmigrantes “sin papeles”¹⁸⁶⁸ »), « immigrés en situation irrégulière » (« inmigrantes que están en situación irregular »¹⁸⁶⁹), « immigrés sans documentation » (« inmigrantes indocumentados »¹⁸⁷⁰), ou « immigrés irréguliers » (« inmigrantes irregulares »¹⁸⁷¹) sont les termes les plus utilisés dans les articles à ce sujet.

El Mundo utilise des termes semblables: « sans papiers » (« sin papeles »¹⁸⁷²), « immigrés irréguliers inscrits sur les registres des mairies » (« inmigrantes irregulares empadronados »¹⁸⁷³), « illégaux » (« ilegales »¹⁸⁷⁴), « immigrés illégaux » (« inmigrantes ilegales »¹⁸⁷⁵), ou « immigrés sans papiers » (« inmigrantes sin papeles »¹⁸⁷⁶).

J'ai trouvé peu d'articles qui précisent, dans leurs titres, la différence entre la situation des immigrés qui résident en Espagne sans titre de séjour en règle (et qui sont touchés par ces mesures) et le « tourisme sanitaire », souvent plutôt le fait d'étrangers (essentiellement membres de la Communauté Européenne) qui résident ponctuellement en Espagne, le temps d'une opération ou d'un traitement. Une analyse trop succincte des faits, et des titres accrocheurs, mais souvent imprécis, renforcent parfois certains clichés sur les immigrés « qui abusent » du système de santé public.

L'article « Sanidad dejará sin tarjeta a 150 000 inmigrantes en un plazo de dos años »¹⁸⁷⁷ publié dans *El País* estime les étrangers en situation irrégulière qui ne pourront plus bénéficier de la carte sanitaire à partir de septembre 2012 à environ 150000. Son titre prête néanmoins à confusion parce qu'il évoque seulement les « immigrés », sans préciser que cette mesure touche uniquement les immigrés qui n'ont pas encore (ou plus) de titre de séjour en règle (« extranjeros sin residencia legal »). Un autre article est

¹⁸⁶⁵ SEVILLANO, Elena, G., «Madrid convoca a los sindicatos de la sanidad para explicar el Real Decreto », *El País*, 27 de abril de 2012

¹⁸⁶⁶ BENITO, de, Emilio /SAHUQUILLO, M.R., «Rechazo en bloque al plan de cobrar por atender a los sin papeles», *El País*, 8 de agosto de 2012

¹⁸⁶⁷ «Mato asegura que ningún extranjero quedará desatendido», *ABC*, 29 de agosto de 2012

¹⁸⁶⁸ «Los inmigrantes “sin papeles” pierden el derecho a la tarjeta sanitaria», *ABC*, 1 de septiembre de 2012

¹⁸⁶⁹ *Ibid.*

¹⁸⁷⁰ «Las comunidades del PP apoyarán la ley de Sanidad que frena el turismo sanitario», *ABC*, 20 de agosto de 2012

¹⁸⁷¹ *Ibid.*

¹⁸⁷² « Los “sin papeles” dejarán de tener tarjeta sanitaria a partir del 1 de septiembre », *El Mundo*, 24 de abril de 2012

¹⁸⁷³ *Ibid.*

¹⁸⁷⁴ VALERIO, María, «Es una mala política excluir de la sanidad a grupos de riesgo», *El Mundo*, 7 de agosto de 2012

¹⁸⁷⁵ *Ibid.*

¹⁸⁷⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷⁷ BENITO, de, Emilio / NOGUEIRA, Charo, «Sanidad dejará sin tarjeta a 150 000 inmigrantes en un plazo de dos años», *El País*, 23 de abril de 2012

plus précis et assez véhément contre cette mesure: « *El texto expulsa de la sanidad pública a los inmigrantes irregulares* »¹⁸⁷⁸.

Dans un autre article, un représentant du PSOE critique ces mesures et le projet d'une mutuelle accessible aux immigrés en situation irrégulière après un an minimum en Espagne, indépendamment du fait qu'ils aient, ou non, obtenu un titre de séjour: « *Duda de la base legal de la medida. "No es solo una cuestión de competencias. No veo como va a firmar un convenio un organismo oficial con alguien que está en situación irregular"* »¹⁸⁷⁹. Carlos Otiniano critique également ces mesures dans un autre article publié en octobre 2012, mesures qui, selon lui, remettent en question l'essence même du système de santé espagnol:

*Lo cierto es que con esta reforma España ha retrocedido 26 años en conquistas sociales, ya que desde 1986 la asistencia sanitaria era un derecho universal de todos los ciudadanos independientemente de su nacionalidad [...] El decreto convierte lo que era un derecho ciudadano en una prestación de asegurado*¹⁸⁸⁰.

ABC présente (et reste en cela fidèle à sa ligne éditoriale conservatrice) les mesures à travers les propos de la ministre de la Santé, Ana Mato, qui les juge positives: « *Han supuesto "un gran paso hacia la universalidad", ya que por primera vez todos los españoles y extranjeros con residencia legal en el país tienen garantizado el derecho a la sanidad a través de la tarjeta sanitaria* » (et reprend donc à son compte un état de fait qui existait avant cette réforme)¹⁸⁸¹. Les termes de la ministre sont clairs: « *Ha recordado que quien no tenga la tarjeta sanitaria tendrá que abonar el coste de la asistencia que reciba* ». Dans un autre article, Ana Mato précise les objectifs de cette mesure: « *Busca garantizar un "mayor control y transparencia de la cobertura sanitaria"* »¹⁸⁸². Cet article reste malgré tout assez informatif et résume de nouveau les grandes lignes de cette mesure le jour de son entrée en vigueur. Un article publié le 20 août (après que certaines Communautés Autonomes, notamment le Pays Basque, l'Andalousie –gouvernés par le PSOE– ainsi que la Catalogne avaient annoncé qu'elles n'appliqueraient pas, ou seulement partiellement cette mesure) évoquait le « tourisme sanitaire », sans expliquer pour autant déjà clairement en quoi il se distingue de la situation des étrangers en situation irrégulière qui résident en Espagne et sont touchés par cette mesure¹⁸⁸³.

¹⁸⁷⁸ SEVILLANO, Elena, G., «Madrid convoca a los sindicatos de la sanidad para explicar el Real Decreto », *El País*, 27 de abril de 2012

¹⁸⁷⁹ BENITO, de, Emilio /SAHUQUILLO, M.R., «Rechazo en bloque al plan de cobrar por atender a los sin papeles», *El País*, 8 de agosto de 2012

¹⁸⁸⁰ OTINIANO PULIDO, Carlos, «Sin papeles, sin tarjeta sanitaria», *El País*, 28 de octubre de 2012

¹⁸⁸¹ «Mato asegura que ningún extranjero quedará desatendido», *ABC*, 29 de agosto de 2012

¹⁸⁸² «Los inmigrantes "sin papeles" pierden el derecho a la tarjeta sanitaria», *ABC*, 1 de septiembre de 2012

¹⁸⁸³ «Las comunidades del PP apoyarán la ley de Sanidad que frena el turismo sanitario», *ABC*, 20 de agosto de 2012

Un autre article, publié dans *El Mundo* (« Los “sin papeles” dejarán de tener tarjeta sanitaria a partir del 1 de septiembre »¹⁸⁸⁴) utilise, dans son titre, le terme de « sin papeles », terme très imprécis mais porteur, et qui assimile les étrangers sans titre de séjour en règle à des « sans papiers ». Un autre article publié dans *El Mundo*¹⁸⁸⁵ utilise les termes « los ilegales », ou « inmigrantes ilegales » pour évoquer les étrangers en situation irrégulière. Il présente les mesures (« *Según esta nota, los “ilegales” que deseen ser atendidos en los hospitales españoles deberán suscribir una especie “de poliza”*»), se fait l'écho des déclarations du ministère de la Santé (« *Respecto a los inmigrantes ilegales, la nota se limita a aclarar que deben “regularizar su situación”*»), mais présente également le point de vue d'une organisation médicale opposée à ces mesures: « *Se está penalizando a grupos en riesgo de exclusión [...] No podemos tener a estos ciudadanos durante un año en situación de exclusión* », et explique également en quoi consiste le « tourisme sanitaire ». Malheureusement, une fois encore, la différence entre les deux termes n'est pas précisée dans le titre de l'article.

Cette mesure ne semble effectivement pas faire l'unanimité dans le corps médical et au sein de diverses ONGs. *El País* cite certains médecins qui refusent cette mesure: « *Apelan a su código deontológico para defender la atención a los inmigrantes en situación irregular* »¹⁸⁸⁶. Dans un autre article, Julio Zarco, ex président de la Société espagnole de médecine générale précise ce code déontologique: « *Hay que recordar que desde el punto de vista ético y deontológico los médicos debemos atender a cuantos ciudadanos soliciten nuestra ayuda, sin distinción de raza, ideología, condición, estado social o nacionalidad* »¹⁸⁸⁷. Il souligne la différence entre la situation irrégulière de certains immigrés, et le tourisme sanitaire: « *Es evidente que hay que regular el turismo sanitario incontrolado y la inmigración ilegal, pero no se nos puede pedir a los médicos que vayamos en contra de nuestro propio código ético* ». De nombreux représentants d'associations d'immigrés rejettent cette mesure, comme le fait par exemple Vladimir Paspuel, de l'association d'Equatoriens Rumiñahui dans *El País*:

*Muchos [inmigrantes] han perdido los papeles al quedarse sin trabajo, pero antes habían cotizado. Es una situación tremendamente injusta que se les pida esa cantidad [...] Vladimir insiste en que es “totalmente falso” que el inmigrante abuse de la sanidad. “Hay decenas de estudios que lo demuestran. El famoso turismo sanitario, de extranjeros que vienen a España a operarse, es un fenómeno de ciudadanos comunitarios” explica*¹⁸⁸⁸.

¹⁸⁸⁴ « Los “sin papeles” dejarán de tener tarjeta sanitaria a partir del 1 de septiembre », *El Mundo*, 24 de abril de 2012

¹⁸⁸⁵ VALERIO, María, « Es una mala política excluir de la sanidad a grupos de riesgo », *El Mundo*, 7 de agosto de 2012

¹⁸⁸⁶ SAHUQUILLO, María R. / de BEITO, Emilio, « Trato personas, no asegurados », *El País*, 26 de abril de 2012

¹⁸⁸⁷ ZARCO, Julio, « Debemos atender », *El País*, 8 de agosto de 2012

¹⁸⁸⁸ BENITO, de, Emilio / SAHUQUILLO, M.R., « Rechazo en bloque al plan de cobrar por atender a los sin papeles », *op.cit.*

Un article publié dans *El Mundo* se fait l'écho des réserves de l'organisation Cáritas: « *Nos gustaría que la dignidad de la persona esté por encima de todo y que todos los problemas de salud sean atendidos como hasta ahora*¹⁸⁸⁹. »

Citons, pour terminer, l'article « Cinco falacias sobre sanidad e inmigrantes » publié dans *El Periódico*, même si ce quotidien ne fait pas partie de notre corpus. Le journaliste Ignacio Escolar – journaliste fondateur de *Público* et fidèle à une ligne éditoriale très critique envers le gouvernement de Rajoy– démonte quelques uns des arguments du ministère de la Santé, et s'interroge sur les vraies raisons de ces mesures en pleine crise économique:

*Además, si aceptamos que el pago de la Seguridad Social es requisito imprescindible para la sanidad pública ¿Tendrían derecho a ello los parados? Puede ser ese el criterio en un país con una economía sumergida del 20% y un paro del 25 ?[...] Mezclar a los inmigrantes sin papeles con los ciudadanos de países ricos de la UE que vienen a España a operarse es desviar el debate. La atención sanitaria a los europeos que vienen a España no se regala: Ya se factura a sus respectivos países*¹⁸⁹⁰.

On remarque donc que l'image stéréotypée des immigrés « qui abusent » des services sociaux et du système de santé public ressurgit, une fois encore, en période de crise. En effet, une enquête effectuée en Espagne en 2008 révélait que 52% des personnes interrogées pensaient que la « présence des immigrés nuit à la qualité des services de santé »¹⁸⁹¹. Pourtant, les résultats de différentes études à ce sujet montrent que les immigrés vont moins souvent chez le médecin que les Espagnols¹⁸⁹². Selon les chiffres avancés par la Société espagnole de Médecine, si 57,7% des Espagnols vont au moins une fois par an chez le médecin, seuls 12,7% des immigrés le font (la majorité est en effet jeune et en bonne santé, et certains n'y vont pas par peur d'être expulsés)¹⁸⁹³. Par ailleurs, les Espagnols dépensent en moyenne 446 euros par an et par personne en médicaments, les immigrés seulement 96 euros. Les dépenses sociales destinées aux immigrés restent modestes (elles étaient, en 2000, de 1% pour la santé et l'éducation, et de 5% en 2007)¹⁸⁹⁴.

¹⁸⁸⁹ «Cataluña seguirá atendiendo a los “sin papeles” gratuitamente», *El Mundo*, 8 de agosto de 2012

¹⁸⁹⁰ ESCOLAR, Ignacio, «Cinco falacias sobre sanidad e inmigrantes», www.elperiodico.com, 31 de agosto de 2012

¹⁸⁹¹ MORENO FUENTES. F.Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, *op.cit.*, p. 175

¹⁸⁹² BRUGUETAS, María / MORENO, Francisco Javier, «Inmigración: España sale ganando », *El País*, 23 de mayo de 2011

¹⁸⁹³ ESCOLAR, Ignacio, «Cinco falacias sobre sanidad e inmigrantes», www.elperiodico.com, 31 de agosto de 2012

¹⁸⁹⁴ MORENO FUENTES. F.Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, *op.cit.*, p. 179

-Acquisition de la nationalité espagnole

J'ai trouvé divers articles sur ce thème, essentiellement dans le quotidien *ABC*. En 2002, un article informe sur une proposition présentée par le PSOE, IU et le PP, afin de faciliter l'acquisition de la nationalité espagnole. *ABC* précise clairement que les objectifs des uns et des autres sont très différents: « *Pero las diferencias entre las iniciativas del PP, por un lado, y las del PSOE e IU, por otro, son importantes. Así, los populares tratan de que se beneficien los descendientes de los emigrantes, mientras PSOE e IU se centran en los inmigrantes* »¹⁸⁹⁵. Le PSOE propose en effet d'attribuer la nationalité espagnole aux personnes nées en Espagne de parents étrangers, si l'un des deux réside légalement dans le pays, proposition rejetée par le PP.

Des articles publiés en 2004 relatent la décision du Gouvernement de publier un « Décret Royal » qui permet aux victimes des attentats du 11 mars 2004 de demander et d'obtenir la nationalité espagnole « por carta de naturaleza ». Il s'agit d'un processus exceptionnel: « *Esta forma de adquisición de la nacionalidad tiene carácter graciable y no se sujeta a las normas generales de procedimiento administrativo. Será ortogada o no discrecionalmente por el Gobierno mediante Real Decreto, tras valorar la concurrencia de circunstancias excepcionales* »¹⁸⁹⁶. Ecrits juste après les attentats (et malgré le scandale qui eu lieu car le gouvernement d'Aznar avait trop longtemps privilégié la piste de l'ETA), ils ne sont emprunts d'aucune polémique et relatent simplement les faits¹⁸⁹⁷. Rappelons-nous que la société espagnole était, à cette époque encore très ébranlée par cet événement, et que les victimes étaient très nombreuses.

L'article « *El gobierno duplica las nacionalizaciones con respecto a la última legislatura del PP* » publié dans *ABC* en 2007 est, en revanche, plus « marqué » et critique le nombre croissant de naturalisations accordées par le Gouvernement socialiste. Entre 2002 et 2003, c'est-à-dire pendant les deux dernières années du gouvernement de José María Aznar, 58 480 dossiers furent acceptés. En 2004-2005 (qui correspondent aux deux premières années du gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero), ce chiffre est passé à 103 369, ce qui fait dire à son auteur que « *las nacionalizaciones se suceden sin pausa y a un ritmo cada año mayor, hasta acercarse a las 300 000 entre el año 2000 y el año 2006 y aproximarse el total de nacionalizados al millón de personas al comienzo de este año* »

1898

¹⁸⁹⁵ «El Congreso hará más flexible la adquisición de la nacionalidad», *ABC*, 5 de febrero de 2002

¹⁸⁹⁶ www.ciudadaniaexterior.empleo.gob.es/es/pdf/normativa/normas-generales/Instruccion-4-11-2008-nacionalidad.pdf

Tabla normativa: legislación sobre nacionalidad y estado civil, op.cit.

¹⁸⁹⁷ «Los afectados extranjeros por el 11-M podrán solicitar la nacionalidad hasta septiembre», *ABC*, 22 de marzo de 2004 / «La nacionalidad, un pequeño consuelo», *El Mundo*, 10 de abril de 2004 / «Los afectados tendrán seis meses para solicitar la nacionalidad», *El Mundo*, 23 de abril de 2004

¹⁸⁹⁸ FERNÁNDEZ CUESTA, Juan, «El Gobierno duplica las nacionalizaciones con respecto a la última legislatura del PP», *ABC*, 22 de noviembre de 2007

ABC évoque également la « Loi de la Mémoire Historique » (*Ley de Memoria Histórica*¹⁸⁹⁹) et surtout les conséquences de cette loi pour l'obtention de la nationalité espagnole. En effet, elle prévoit de donner la nationalité espagnole aux anciens combattants des Brigades Internationales, ainsi qu'aux descendants d'exilés espagnols (qui avaient fui l'Espagne entre le début de la Guerre et 1955). L'article « El Gobierno lleva su revisionismo histórico más allá de la muerte de Franco » publié en 2008 a, par son style très véhément, des relents d'une époque qu'on croyait révolue:

*El Gobierno desea relanzar su ofensiva revisionista, así como su particular visión de la Guerra Civil, la dictadura y la Transición [...] Otra de las normas polémicas es la que se refiere al "procedimiento para la adquisición de la nacionalidad española por parte de los voluntarios de las Brigadas Internacionales"*¹⁹⁰⁰.

Le titre d'un autre article publié sur le même sujet un mois plus tard évoque – en des termes qui peuvent faciliter l'amalgame – les descendants d'exilés espagnols susceptibles d'obtenir la nationalité grâce à la nouvelle loi: « La Ley de Memoria Histórica genera 140 000 nuevos inmigrantes con derecho a voto »¹⁹⁰¹. Dans son article « Nacionalidad controvertida » Pedro Corral est également très critique envers cette nouvelle loi et les anciens Républicains:

*Lo que está por determinar también es si Rodríguez Zapatero eximirá a los antiguos combatientes extranjeros que lucharon por la república del deber de jurar o prometer fidelidad al Rey y obediencia a la constitución y a las leyes españolas, tal y como establece el artículo 23 del Código Civil como requisito para la validez de la adquisición de la nacionalidad española por opción, carta de naturaleza o residencia*¹⁹⁰².

Un autre article, publié fin 2008 évoquent les Cubains qui ont fait une demande de naturalisation après la publication de cette nouvelle loi¹⁹⁰³ (N'oublions pas que cet article fut publié dans ABC. Le PP espagnol est anticastriste. Les Cubains sont souvent mieux perçus que d'autres immigrés latino-américains, puisqu'ils « fuient » le régime castriste). L'article « Mariano Rajoy envía una carta a los emigrantes prometiendo tarjeta sanitaria y nacionalidad española a sus nietos » publié en 2009 montre,

¹⁸⁹⁹ *Ley de Memoria Histórica/ Ley 52 /2007 de 26 de diciembre por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas a favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la Guerra Civil y la dictadura, BOE núm. 310*

¹⁹⁰⁰ PEREZ, Domingo, «El Gobierno lleva su revisionismo histórico más allá de la muerte de Franco », ABC, 4 de octubre de 2008

¹⁹⁰¹ JIMÉNEZ, J.L., «La Ley de Memoria Histórica genera 140 000 nuevos inmigrantes con derecho a voto », ABC, 4 de noviembre de 2008

¹⁹⁰² CORRAL, Pedro, «Nacionalidad controvertida», ABC, 3 de noviembre de 2008

¹⁹⁰³ «Los cubanos comienzan a presentar solicitudes de nacionalidad española», ABC, 29 de diciembre de 2008

une fois encore, l'intérêt du PP pour les émigrés espagnols qui vivent hors du territoire espagnol, lors des campagnes électorales: « *Se compromete a otorgarles la tarjeta sanitaria, así como a impulsar la regularización de la nacionalidad para los nietos de emigrantes "sin discriminación" [...] en las mismas condiciones que los españoles que residen en España* »¹⁹⁰⁴. Le ton est ici beaucoup plus modéré que lorsqu'il s'agit d'anciens Républicains ou Brigadistes. Par ailleurs, un article publié en 2009 évoque la bureaucratie espagnole et la forte demande de naturalisation qui existe¹⁹⁰⁵.

En 2012, *ABC* évoque la décision du gouvernement de Mariano Rajoy de faciliter les demandes de naturalisation des juifs séfarades (naturalisation « por carta de naturaleza »). Le PP, cité dans cet article, salue cette décision: « *Felipe González aplicó la medida en 1988, pero Zapatero la frenó hace tres años* »¹⁹⁰⁶. Selon les informations contenues dans cet article, de nombreux séfarades résidant en Turquie ou au Venezuela ont déjà fait une demande, afin de pouvoir quitter un pays dans lequel ils ne se sentent pas en sécurité.

J'ai trouvé peu d'articles sur les conditions d'obtention de la nationalité espagnole dans *El Mundo*. Un article publié en 2001 précise les mesures prises pour permettre l'entrée des étrangers latino-américains dans l'Armée espagnole. Ils peuvent ensuite plus facilement demander la nationalité espagnole: « *Dará facilidades de cumplimiento de los requisitos para la adquisición de la nacionalidad a quienes se acojan a ella* »¹⁹⁰⁷. Le Ministère de la Défense est autorisé à réguler les demandes, afin de ne pas dépasser les 2% de nationalisations par an. Un autre article, beaucoup plus récent puisqu'il a été publié en 2012, relate également le décret qui permet aux descendants des juifs séfarades expulsés d'Espagne en 1492 de demander la nationalité espagnole¹⁹⁰⁸.

Divers articles concernant les conditions d'acquisition de la nationalité espagnole, ou le nombre d'étrangers qui en ont fait la demande ont été publiés dans le quotidien *El País*. Un article publié en 1984 recense les étrangers –une minorité puisqu'ils ne sont que 5353– qui ont obtenu la nationalité espagnole « Por carta de naturaleza en atención a méritos especiales » et ceux, plus nombreux, qui l'ont obtenu après plusieurs années de séjour légal en Espagne, ou par mariage. Les plus nombreux viennent d'Argentine, du Chili, de Cuba ou du Portugal, et ceux qui l'obtiennent par mariage sont portugais, argentins, marocains ou français¹⁹⁰⁹. L'article « 21 751 extranjeros lograron la nacionalidad

¹⁹⁰⁴ «Rajoy envía una carta a los emigrantes prometiendo tarjeta sanitaria y nacionalidad española a sus nietos», *ABC*, 11 de mayo de 2009

¹⁹⁰⁵ ÁLVAREZ, M.J., «Arranca un nuevo servicio para tramitar la nacionalidad ante el colapso del Registro Civil», *ABC*, 23 de mayo de 2009

¹⁹⁰⁶ AYLLÓN, Luis, «El gobierno reactiva la concesión de la nacionalidad española a los sefardíes», *ABC*, 22 de noviembre de 2012

¹⁹⁰⁷ «Trillo abrirá el Ejército a los inmigrantes iberoamericanos con un año de residencia en España», *El Mundo*, 29 de julio de 2001

¹⁹⁰⁸ «Los sefardíes podrán adquirir la nacionalidad española», *El Mundo*, 22 de noviembre de 2012

¹⁹⁰⁹ CUADRA de la, Bonifacio, «El español nace y se hace», *El País*, 30 de septiembre de 1984

española el año pasado », publié en 2003 (année pendant laquelle les flux d'immigration vers l'Espagne sont importants) souligne l'augmentation des naturalisations depuis 1997 (date à laquelle on en recensait 10310): en 2002, les étrangers qui obtinrent la nationalité espagnole étaient déjà 21 751, soit 31% de plus qu'en 2001. Les Péruviens, les Cubains, les Argentins restent majoritaires, mais de plus en plus de Marocains, de Dominicains et d'Équatoriens demandent la nationalité espagnole (ils sont, à cette époque, beaucoup plus nombreux en Espagne)¹⁹¹⁰. Le ton de l'article «Los hijos y nietos de emigrantes y exiliados podrán obtener la nacionalidad española» publié en 2007 ne ressemble en rien à celui des articles publiés dans *ABC* à la même époque (n'oublions pas que le quotidien *El País* a une ligne éditoriale nettement plus proche du PSOE). Ses auteurs soulignent la mesure en ces termes: «*Esta medida, que arrastra un enorme significado social y emotivo, puede afectar a un millón de personas según estimaciones del Gobierno* »¹⁹¹¹. Le titre de l'article «Rajoy impone un examen de españolidad para conseguir la nacionalidad » publié en novembre 2011 critique (notons l'utilisation du verbe « impone ») ce qui n'est encore, à l'époque qu'une promesse électorale très populiste. Le terme « españolidad » ne semble pas être là par hasard (Il rappelle les chanteuses de flamenco des années 50 et 60, souvent appelées « las folklóricas », les films « typiquement espagnols » d'Alfredo Landa et Marisol et, dans un autre style, « Bienvenido Mister Marshall »)¹⁹¹². Un autre article, publié en 2012, évoque un aspect plus désagréable de cette démarche: la lenteur bureaucratique à laquelle se heurtent les étrangers qui font une demande de naturalisation:

*El atraso acumulado es de unos cuatro años, y en el caso de las peticiones más complejas se alarga a siete [...] Detrás de cada expediente hay una persona y en muchos casos una familia pendiente de una respuesta que puede cambiar sus vidas: acceder a un puesto de trabajo, tener derecho al voto o viajar con un pasaporte español sin restricciones. Derechos fundamentales que no llegan porque la tramitación de las solicitudes ha quedado obsoleta*¹⁹¹³.

L'administration se justifie par le nombre croissant de demandes: «*No estábamos preparados para el aluvión de peticiones de los últimos años y los expedientes guardados en estos archivos trascendentales* »¹⁹¹⁴. Cependant, cet article dénonce également l'aspect arbitraire des entretiens obligatoires que la police réalise avec les candidats à la nationalité espagnole:

¹⁹¹⁰ AGUIRRE, Begoña, « 21 751 extranjeros logran la nacionalidad española el año pasado », *El País*, 8 de mayo de 2003

¹⁹¹¹ DÍEZ, Anabel / CUÉ, Carlos E., «Los hijos y nietos de emigrantes y exiliados podrán obtener la nacionalidad española», *El País*, 18 de octubre de 2007

¹⁹¹² «Rajoy impone un examen de españolidad para conseguir la nacionalidad», *El País*, 1 de noviembre de 2011

¹⁹¹³ IRUJO, José María, *op.cit.*

¹⁹¹⁴ *Ibid.*

*Aunque un portavoz de Interior afirma que existe un "patrón" sobre las preguntas que la policía hace a los solicitantes para elaborar un informe sobre su arraigo en España, varias personas consultadas aseguran haber tenido que contestar a preguntas como estas: "¿Quién gobierna mejor, el PP o el PSOE? ¿Da más trabajo la izquierda o la derecha?". También se someten a una entrevista con el juez del Registro Civil donde presentan su solicitud*¹⁹¹⁵.

El País se fait également ponctuellement écho de la décision du gouvernement concernant les juifs séfarades: « Bastará acreditar la condición de sefardíe con un certificado de la Federación de Comunidades Judías »¹⁹¹⁶.

Qu'en est-il des Roumains ? Comment sont-ils perçus en Espagne ?

Les Roumains sont souvent associés à la délinquance et au crime organisé, et cette image est très répandue dans les médias, comme nous allons le voir plus loin. Par ailleurs, le mode de vie des Roms roumains (qui ne constituent pourtant que 3,4% environ de l'immigration roumaine en Espagne) est souvent considéré comme l'une des raisons de la méfiance des Espagnols: beaucoup ont une image négative des Roms et généralisent leur rejet à tous les Roumains.

2. Perception de l'immigration roumaine: Thèmes récurrents

Nous l'avons vu, les Roumains sont la nationalité étrangère majoritaire en Espagne. Analysons à présent la place qu'occupe l'immigration roumaine en Espagne dans les trois quotidiens de mon corpus. J'ai classés les articles selon les thèmes les plus récurrents: l'immigration roumaine en Espagne, les Roms, la délinquance, la culture roumaine. Certains articles sont assez généraux, d'autres traitent d'un sujet ponctuel qui concerne l'immigration roumaine, et beaucoup appartiennent au registre des « faits divers ».

-L'immigration roumaine vers l'Espagne à partir de 1990

Un certain nombre d'articles de presse évoquent la situation de la Roumanie à partir de 1990. J'ai trouvé, entre autre, un article –avec photo à l'appui– qui relate le retour en Roumanie des filles du roi

¹⁹¹⁵ *Ibid.*

¹⁹¹⁶ «La condición de sefardí dará derecho automático a la nacionalidad española», *El País*, 22 de noviembre de 2012

Miguel. ABC souligne bien évidemment leur joie: «*Las princesas Margarita y Sofía de Rumanía, hijas del Rey Miguel II, llegaron ayer a Bucarest, en la primera visita que realizaron a su nación*¹⁹¹⁷.»

ABC, fidèle à sa ligne éditoriale, met surtout en avant la chute du comunisme en Roumanie. L'article «*La “revolución de terciopelo” se tiñó con la sangre de los inocentes*» d'Isabel San Sebastián, publié en 1990, est édifiant:

De todas las naciones europeas sujetas al yugo de la dictadura comunista, Rumanía es quien ha pagado un precio más alto por su cautiverio y por su libertad. Arruinada, hambrienta, ensangrentada y deprovista de alternativas de gobierno, esta tierra busca ahora una salida hacia la democracia, mientras el mundo intenta en vano descifrar las claves de una revolución que oculta aún en su trastienda un número excesivo de enigmas.

San Sebastián conteste l'origine populaire de la révolution qui entraîne la chute de Ceaușescu: «*Todos los indicios apuntan a una conspiración planeada de antemano con las bendiciones de Gorbachov, deseoso de controlar los efectos de la revuelta y mantener las reformas en niveles “aceptables”*» et fait un bilan très négatif de la situation en Roumanie:

*Ahora la población parece haberse dado cuenta del juego y empieza a exigir la retirada de los comunistas del escenario [...] la conquista de la democracia, la economía de mercado e incluso la entrada en el siglo XX parecen, por el momento, retos inalcanzables para una Rumanía que se debate entre el caos y la esperanza*¹⁹¹⁸.

Un autre article à ce sujet, également publié dans *El País*, est beaucoup plus nuancé. Il évoque la transition en Roumanie, mais également les difficultés de ce pays à atteindre une véritable démocratie:

La transición hacia la democracia está resultando particularmente difícil en Rumanía [...] La excepcionalidad del caso rumano estriba en que Ceaucescu fue derribado por un impetuoso movimiento popular, ayudado por los elementos que dentro del antiguo régimen y del Ejército –y sin duda estimulados por Moscú– buscaban la ocasión para eliminar al dictador. En un estado de confusión general, el Frente de Salvación Nacional (FSN), formado sobre todo por ex comunistas que se habían enfrentado con Ceaucescu, tomó el poder y nombró un Gobierno provisional. Pero ¿qué legitimidad tenía ese grupo para gobernar? Si hubiese sido respaldado por una ola unánime de opinión –como la que apoyó a Havel en Praga–, las cosas podían haber ido por otro camino [...] Para evitarlo es decisivo que las fuerzas políticas, de todas las

¹⁹¹⁷ «Rumania recibe a las hijas del Rey Miguel I», ABC, 19 de enero de 1990

¹⁹¹⁸ SAN SEBASTIÁN, Isabel, «La “revolución de terciopelo” se tiñó con la sangre de los inocentes», ABC, 19 de enero de 1990

*tendencias, den prueba de responsabilidad. La cooperación, que formalmente existe en el CPUN, debería traducirse en la acción diaria. Con la tarea común de preparar las elecciones y de dar nacimiento a una nueva legitimidad democrática*¹⁹¹⁹.

Fin 1990, Hermann Tertsch a publié, également dans *El País*, l'article « Rumania entre el sacrificio y el caos», article dont le style (et l'anticommunisme) rappelle plutôt la ligne éditoriale d'ABC:

*Ha sido un largo año lleno de tensiones, enfrentamientos y muertos, de maquinaciones políticas balcánicas, desinformación, amagos de golpe de Estado, violencia y amenazas. Las esperanzas de más de 22 millones de rumanos se han tornado de nuevo en desconfianza y frustración. Se vuelve a hablar de revolución, de la segunda y auténtica [...] Decenas de años de formación comunista y falta de información, la «inexistente cultura política del país» de que habla su ministro del interior, Doru Viorel Ursu, hicieron creer a los rumanos que acabando con la dictadura hacían otro tanto con la escasez y la pobreza. El poder, electo en unas elecciones cuyos resultados fueron sin duda manipulados, pero que a la postre reflejaban la voluntad, dirigida, de los rumanos, ha cometido durante este año muchos errores que fortalecen su imagen como órgano continuista de la dictadura [...] Provocó incidentes políticos, étnicos y sociales para reprimir y descalificar a los sectores de la protesta que más incómodos le resultaban. Rehabilitó a la inmensa mayoría de los funcionarios, dirigentes y agentes del implacable aparato de Ceausescu*¹⁹²⁰.

Dès 1990, la presse espagnole s'est fait l'écho des récents flux migratoires roumains.

Louise Branson relate, dans *El País* l'émigration ethnique des «Aussiedler» d'origine allemande:

*Los pueblos de las afueras de Timisoara están siendo testigos dramáticos de una nueva revolución: el éxodo alemán de Rumania. Como los colonos que abandonan los campamentos del Oeste americano, también ellos abandonan el país a miles. Esta gente trata de escapar de la pobreza con la esperanza de participar en la Alemania reunificada [...] Están cansados de las tiendas vacías, de las carencias sin fin. La mayoría desea para sus hijos un futuro mejor. Hay un refrán que dice: «Todo el mundo se marcha, ¿por qué yo debo quedarme?» [...] De 180.000 alemanes, unos 150.000 se han marchado este año. El Gobierno de Bonn ha recibido a los alemanes de Rumania con los brazos abiertos, proporcionándoles ayudas financieras*¹⁹²¹.

¹⁹¹⁹ «Difícil transición rumana», *El País*, 26 de febrero de 1990

¹⁹²⁰ TERTSCH, Hermann, «Rumanía, entre el sacrificio y el caos», *El País*, 17 de diciembre de 1990

¹⁹²¹ BRANDON, Louise, «Miles de germanos abandonan Rumanía atraídos por la riqueza de la nueva Alemania», *El País*, 1 de diciembre de 1990

Pour sa part, Vivianne Schnitzler évoque, dans l'article «Austria envía 1500 soldados a la frontera húngara para impedir el paso de refugiados» les nombreux réfugiés roumains arrivés illégalement en Autriche, et la réaction du gouvernement autrichien, jugée excessive:

El Gobierno austriaco envió esta semana 1.500 soldados a la frontera con Hungría para evitar que rumanos y ciudadanos de otras nacionalidades de los países del Este entren ilegalmente en la república alpina [...] El jefe del partido Alternativa Verde en el Parlamento, Andreas Wabl, condenó el envío de tropas y la exigencia de visado y agregó: «Austria comienza a ser lugar de mano de obra sucia para el resto de Europa occidental. Estamos construyendo con tanta burocracia un nuevo telón de acero». El obispo de Graz, Johann Weber, dijo que se «avergonzaba» de que Austria instaurara en sus fronteras «una nueva fortificación como existía antes en la Europa del Este»¹⁹²².

Environ 2000 réfugiés roumains arrivèrent en août 1990 illégalement en Autriche. Par ailleurs, 9700 Roumains demandèrent récemment l'asile politique dans ce pays (sur un total de 16 080)¹⁹²³. L'article «Austria repatriará a 7500 rumanos tras asegurarse de que Bucarest no tomará represalias» publié en novembre de la même année avance le chiffre de 12 000 Roumains arrivés à l'automne. Les autorités autrichiennes ont pris des mesures afin de les rapatrier, mesures jugées peu démocratiques par de nombreuses associations d'aide aux réfugiés:

El Gobierno austriaco está decidido a repatriar a 7.500 refugiados rumanos tras haber negociado con las autoridades de Bucarest, que aseguraron que no se tomarían represalias en contra de estos ciudadanos, que forman parte de los 12.000 rumanos que entraron ilegalmente en la República alpina en los últimos meses [...] El jefe de la organización católica Cáritas Austria, Helmut Shüller, declaró que la planeada acción es una «violación a los derechos humanos». El obispo de Irnsbruck, Reinhold Stecher, denunció al Gobierno como responsable de una «deportación»¹⁹²⁴.

ABC relate la situation des réfugiés roumains –en RDA cette fois– en des termes tout à fait différents. L'auteur de l'article «La RDA trata de contener el alud de ciudadanos rumanos» publié en mai 1990 parle d' "invasión creciente" ("invasión creciente"), d'"avalanche" ("alud"), ou d'"inmigración masiva" ("inmigración masiva") pour décrire ces flux:

¹⁹²² SCHNITZLER, Vivianne, «Austria envía 1500 soldados a la frontera húngara para impedir el paso de refugiados», *El País*, 9 de septiembre de 1990

¹⁹²³ *Ibid.*

¹⁹²⁴ SCHNITZLER, Vivianne, «Austria repatriará a 7500 rumanos tras asegurarse de que Bucarest no tomará represalias», *El País*, 24 de noviembre de 1990

*Tras la euforia por la firma del Convenio Interestatal entre las dos Alemanias, la desolación y el desconcierto [...] hay que añadir ahora otro problema: el de la riada de fugitivos procedentes de Rumania [...] En su mayoría, se trata de “sintis” y “romans”: es decir, de gitanos. Más a esta inmigración masiva debe unirse otra: la de búlgaros y rumanos que dan la espalda a sus respectivos países*¹⁹²⁵.

Comme nous l’avons vu dans la troisième partie de ce travail, les flux roumains vers l’Espagne furent importants. Certains articles de presse ont évoqué leur arrivée en Espagne, leur insertion sur le marché du travail espagnol et l’exploitation dont ils furent parfois victimes.

En 2003, Isaac Blasco évoquait par exemple dans son article «Mafias rumanas extorsionan a ilegales que llegan a Madrid por la Estación Sur» publié dans *ABC*, le trafic de documents qui existait alors:

*Merodean sin pausa por el recinto y no portan equipaje alguno. Hace semanas que trasladaron sus «negocios» a las inmediaciones de la Estación Sur de Madrid [...] En este sentido, buena parte de la presencia de delincuentes de Este en las dársenas 59, 60 y 65 de la Estación Sur –donde arriban los autocares procedentes de Rumanía– se explica por esta labor de captación entre compatriotas que acaban de llegar a Madrid desde sus ciudades de origen. Otro de los negocios detectados –acaso el más lucrativo– es el de proporcionar documentación, por supuesto falsa, a cambio de dinero. Los rumanos y búlgaros que llegan a la estación lo hacen con visado de turista, que les permite permanecer en España un máximo de tres meses. Las mafias instaladas en Madrid les venden por cantidades exorbitantes pasaportes y supuestos documentos legales que, les prometen, servirán para regularizar su situación. Muchas veces, logran obtener el dinero de sus víctimas a cambio de una simple promesa, arrastrada por el viento, de entregarles los papeles a los pocos días*¹⁹²⁶.

Un article publié dans *El País* revient sur les difficultés de certains pour obtenir un emploi déclaré et régler leur situation administrative:

*Nos vinimos aquí porque, como los sueldos son más altos, esperábamos ahorrar y montar un pequeño negocio en Rumania. Pero vamos a tener un niño y mi familia me ha convencido para regresar; aquí sin papeles no haces nada y está muy difícil conseguirlos», asegura esta mujer con estudios de química industrial que ha trabajado de limpiadora*¹⁹²⁷.

¹⁹²⁵ CUESTA, Juan Ignacio, «La RDA trata de contener el alud de ciudadanos rumanos», *ABC*, 20 de mayo de 1990

¹⁹²⁶ BLASCO, Isaac, «Mafias rumanas extorsionan a ilegales que llegan a Madrid por la Estación Sur», *ABC*, 21 de julio de 2003

¹⁹²⁷ AGUIRRE, Begoña, «El Bucarest de los domingos», *El País*, 12 de septiembre de 2002

En septembre 2007, de nombreux articles relatèrent la situation de Roumains (La plupart étaient des Roms) employés dans l'agriculture. De nombreux viticulteurs espagnols les employaient sans contrat ni autorisation de travail. Ils n'avaient, selon leurs dires, pas eu le temps d'obtenir les papiers officiels avant le début des vendanges, car les démarches administratives étaient trop longues: « *Aunque no habrá tiempo para resolver la mayoría de los 12.800 expedientes presentados antes de comenzar la vendimia, la Delegación sigue admitiendo solicitudes. Y esas personas empezarán a vendimiar sin contrato*¹⁹²⁸ ». Un autre article publié à cette époque dénonce leurs conditions de travail: « *Carecen de contrato, seguro e incluso permiso de trabajo, y cobran 42 euros diarios de jornal*¹⁹²⁹ ». Le quotidien *El Mundo* évoque en 2009 des compagnies roumaines de transport malhonnêtes¹⁹³⁰ ou, en 2010, de pseudo- intermédiaires qui proposent des emplois fictifs à leurs compatriotes¹⁹³¹.

Les femmes roms, comme leurs compatriotes non roms, participent également aux campagnes agricoles: récoltes des fruits, vendanges... Elles privilégient souvent l'Espagne car il est plus facile d'y trouver du travail lorsque leur situation administrative n'est pas encore réglée. Cependant, elles se font souvent exploiter, comme le dénoncent quelques articles parus dans le quotidien espagnol *El País* en septembre 2007¹⁹³².

Les quotidiens analysés ont publié également bon nombre d'articles qui reflètent la présence de plus en plus importante de l'immigration roumaine dans la société espagnole. *El País* privilégie les témoignages de Roumains résidant en Espagne. En 2002, un article évoque un des lieux de rencontre des Roumains qui vivent à Madrid et informe sur la communauté roumaine installée à Madrid:

*La calle de Félix Boix, en Chamartín, se convierte todos los domingos y festivos en un barrio de Bucarest. Centenares de rumanos acuden desde toda la región a este punto de encuentro que nació por un motivo religioso: la presencia en la zona de la única iglesia ortodoxa rumana de la capital, en el colegio de Nuestra Señora de la Consolación [...] Esta Bucarest dominical no es nueva. Existe desde hace casi un lustro. Pero se ha ido haciendo más multitudinaria porque la presencia de rumanos ha crecido mucho en la región, sobre todo desde que el pasado 1 de enero el Gobierno dejase de exigirles visado para entrar a España. Con más de 30.000 miembros empadronados, son ya la cuarta colonia extranjera más numerosa, por detrás de la ecuatoriana, la colombiana y la marroquí*¹⁹³³.

¹⁹²⁸ BÁRBULO, Tomás, *op.cit.*

¹⁹²⁹ MARTÍNEZ, Llorenç, *op.cit.*

¹⁹³⁰ NEGRE, Javier G., «Madrid-Bucarest. La ruta de la vergüenza», *El Mundo*, 6 de agosto de 2009

¹⁹³¹ «Tres personas detenidas por estafar a un centenar de trabajadores rumanos», *El Mundo*, 1 de marzo de 2010

¹⁹³² BÁRBULO, Tomás, *op.cit.*

¹⁹³³ AGUIRRE, Begoña, «El Bucarest de los domingos», *El País*, 12 de septiembre de 2002

L'article « Nuestros nuevos socios » publié en décembre 2006, à la veille de l'entrée de la Roumanie dans la Communauté européenne nous présente quelques Roumains futurs citoyens européens:

Claudia Domnu brindará esta noche por el Año Nuevo con la alegría de quien ve cumplido un sueño antiguo. Esta noche, ante un plato de sarmale, en el piso que comparte con su marido y dos compatriotas rumanos en Alcalá de Henares (Madrid), Claudia, de 48 años, hará proyectos como ciudadana europea de pleno derecho y enjugará alguna lágrima recordando los duros años pasados. «Por fin entramos en la Unión Europea», se dirá con los ojos brillantes. También alzarán sus copas con la misma ilusión Mirca, camarera rumana en un mesón de Teruel [...] Arina Gruia e Ionela Petre, jóvenes empleadas rumanas de Madrid [...] Valentín Nitú, albañil y futbolista afincado en Castellón; Cornel Predoana, rumano con residencia en Madrid; Corina Truta, empleada de hogar¹⁹³⁴.

L'auteur de l'article souligne l'importance de leur nouveau statut, malgré l'instauration du moratoire:

Pero por complicada que sea la tarea, rumanos y búlgaros la viven con la felicidad del naufrago que ha logrado subirse al último bote salvavidas. Atrás quedan los años duros del exilio económico, de la entrada ilegal en la mayoría de los casos, del trabajo diario de sol a sol, del largo proceso hasta abrirse camino en la sociedad española¹⁹³⁵.

Dans la même ligne, l'article « Casi como estar en casa », plus récent, évoque la forte présence roumaine à Arganda del Rey (« *La vida en Arganda es la de una inmigración asentada, con peso familiar* »)¹⁹³⁶. D'autres articles relatent la création d'une radio roumaine à Alcalá¹⁹³⁷, ou la présence de l'Eglise Orthodoxe en Espagne¹⁹³⁸. Plus récemment, un article relate la création, à Madrid, d'une bibliothèque roumaine, et souligne, à cette occasion, la facile intégration des Roumains: « *Rumania tiene en España más de 800 000 connacionales [...] El sentido del humor y el talante de los rumanos se asemeja, a grandes rasgos, al de los españoles. Quizá por ello se han incorporado con tanta naturalidad a la vida cotidiana madrileña* »¹⁹³⁹. Un article présente les résultats d'une étude sur les enfants d'immigrés –dont certains sont des Roumains–, visiblement bien intégrés:

¹⁹³⁴ GALÁN, Lola, «Nuestros nuevos socios», *El País*, 31 de diciembre de 2006

¹⁹³⁵ *Ibid.*

¹⁹³⁶ BERDIÉ, Anais, «Casi como estar en casa», *El País*, 7 de junio de 2009

¹⁹³⁷ GRANDE, Ricardo, «Alcalá se despereza en rumano», *El País*, 25 de julio de 2010

¹⁹³⁸ BORASTERO, Daniel, «La Rumania que crece en Madrid. Los rumanos de la Comunidad, organizados según su fe, pasan en seis años de 13.000 a 170.000 », *El País*, domingo 16 de septiembre de 2007 / LLANO, de, Pablo, «La “catedral” de Carabanchel», *El País*, 19 de abril de 2010 / MANDIÁ, Diana, «Una tregua en el cisma de oriente. Inmigrantes rumanos lograron celebrar misas ortodoxas en la catedral de Santiago», *El País*, 5 de mayo de 2011

¹⁹³⁹ FRAGUAS, Rafael, «Un hogar literario para los rumanos residentes en Madrid», *El País*, 22 de junio de 2012

Los hijos de los inmigrantes constituyen un reto político formidable. Conocer quiénes son, qué desean y qué posibilidades tienen de lograrlo; y saber con qué ayuda familiar cuentan es indispensable para definir qué carencias podría cubrir la Administración [...] Respecto al idioma, otro factor fundamental de integración, alrededor del 98% dice entenderlo bien, y el 95% hablarlo bien [...] El 77,5% afirma usar el castellano en casa, con la particularidad de que, mientras en los hogares marroquíes llega casi hasta el 50%, en los rumanos, por ejemplo, no pasa del 20%. En cualquier caso, el estudio destaca los esfuerzos de estas familias por integrarse¹⁹⁴⁰.

Le quotidien *El Mundo* relate souvent les démarches officielles de représentants politiques régionaux (souvent du PP), afin d'améliorer leurs relations avec la Roumanie. Un article évoque en 2006 la 1^{ère} visite officielle de la présidente de la C.A. de Madrid en Roumanie: «...*Con el objetivo de estrechar lazos con un país que ha multiplicado por diez su población inmigrante en la región [...] Aguirre quiere [...] estudiar las posibilidades de abrir todos los cauces de cooperación cultural y social con este país con el que España no tiene lazos históricos ni culturales*»¹⁹⁴¹. Quelques années plus tard, Camps, alors président de la C.A. de Valence, fera un voyage similaire en Roumanie¹⁹⁴². L'article «Los rumanos son el primer colectivo de inmigrantes en la Comunidad de Madrid» publié en 2007 évoque la présence croissante de l'immigration roumaine en Espagne et plus particulièrement dans la C.A. de Madrid. Là encore, *El Mundo* se fait le porte-parole des autorités régionales (du PP), à l'origine de nombreuses mesures en faveur de l'amitié hispano-roumaine:

«Esta población tan numerosa tiene un altísimo grado de integración». Ha afirmado que «casi la totalidad de los rumanos son personas extraordinariamente laboriosas, muy esforzadas, que vienen a construir un sueño personal con su propio esfuerzo y lo consiguen, porque muchos de ellos son trabajadores muy cualificados». El consejero no teme que los datos del primer cuatrimestre del año sigan creciendo y se produzca una avalancha en los próximos meses, porque «la palabra temor no entra en nuestro vocabulario, ya que es lógico este aumento al haber ingresado Rumanía en la Unión Europea¹⁹⁴³.

¹⁹⁴⁰ GARCÍA GALLO, Bruno, «El difícil reto de la segunda generación de inmigrantes», *El País*, 26 de mayo de 2011

¹⁹⁴¹ «Esperanza Aguirre inicia un viaje oficial a Rumania centrado en la inmigración, la cultura y la economía», *El Mundo*, 30 de enero de 2006

¹⁹⁴² «Camps viaja a Rumanía donde la Comunidad genera 50 millones de euros en exportaciones», *El Mundo*, 13 de diciembre de 2010

¹⁹⁴³ «Los rumanos son el primer colectivo de inmigrantes en la Comunidad de Madrid», *El Mundo*, 17 de julio de 2007

El Mundo n'hésite pas à critiquer l'instauration du moratoire, à travers le témoignage du conseiller d'immigration de la C.A. de Madrid, dans l'opposition en 2007: «Ha recordado, sin embargo, que este crecimiento de la población rumana “ha demostrado que, además de innecesaria y discriminatoria, como ya denunciábamos en su día, la moratoria establecida por el Gobierno español ha resultado inútil”».¹⁹⁴⁴

D'autres articles moins tendentieux, plutôt « politiquement corrects » évoquent la présence roumaine en Espagne: les naissances («Teodora, una niña nacida en Getafe de padres rumanos, es el primer nuevo madrileño del año»¹⁹⁴⁵), la création de consulats roumains¹⁹⁴⁶, l'ouverture d'un des premiers restaurants roumains de la C.A. de Madrid («Una de rumanos»¹⁹⁴⁷), les magasins de produits roumains¹⁹⁴⁸, ou la création de la télévision «Canal+ Romania» («Pretende convertirse en el enlace de los rumanos que emprendieron una “aventura” en España para mejorar su calidad de vida»)¹⁹⁴⁹.

Certains articles relatent l'activité croissante de l'Eglise orthodoxe roumaine¹⁹⁵⁰, et l'appui obtenu des autorités régionales (notamment de la C.A. de Madrid) et de l'église catholique:

El alcalde de Alcalá, Bartolomé González; el representante de la iglesia ortodoxa rumana y el viceconsejero de Inmigración y Cooperación al Desarrollo de la Comunidad de Madrid, Carlos Clemente, han participado en la firma del convenio mediante el que el Ayuntamiento Complutense cede a la iglesia ortodoxa rumana una parcela de 2.000 metros, donde se asentará su templo. La primera piedra de este centro religioso que, para Bartolomé González, «también será un centro de integración social», se pondrá el próximo mes de abril, coincidiendo con la festividad de San Jorge, santo al que está dedicada la actual parroquia que utilizan los rumanos residentes en Alcalá, cedida por la iglesia católica. Por otra parte, el viceconsejero madrileño de Inmigración y Cooperación ha recordado que los rumanos son el primer colectivo de inmigrantes en la Comunidad de Madrid, con unos 180.000 residentes, y «será un avance en la integración y en la convivencia el hecho de que los rumanos ortodoxos tengan un lugar de culto donde profundizar en su fe»¹⁹⁵¹.

¹⁹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁹⁴⁵ «Teodora, una niña nacida en Getafe de padres rumanos, es el primer nuevo madrileño del año», *El Mundo*, 1 de enero de 2007

¹⁹⁴⁶ «La embajada de Rumania estrena oficina consular en Coslada», *El Mundo*, 1 de abril de 2008 / «Un consulado itinerante dará servicio a más de 3000 rumanos en Benidorm», *El Mundo*, 31 de noviembre de 2009

¹⁹⁴⁷ ESPINOSA, Pedro, «Una de rumanos», *El Mundo* (suplemento Metròpoli), 13 de julio de 2006

¹⁹⁴⁸ «Campofrío apuesta por la inmigración con el lanzamiento de productos étnicos», *El Mundo*, 8 de julio de 2008

¹⁹⁴⁹ «Canal + Romania, el reencuentro de los inmigrantes rumanos con su patria», *El Mundo*, 2 de octubre de 2007

¹⁹⁵⁰ «La solidaria cruzada del papa Daniel», *El Mundo*, 4 de septiembre de 2008 / «La primera iglesia rumana ortodoxa en España será realidad en Alcalá en dos años», *El Mundo*, 30 de enero de 2007

¹⁹⁵¹ «La primera iglesia rumana ortodoxa en España será realidad en Alcalá en dos años», *El Mundo*, 30 de enero de 2007

D'autres articles informent des mesures en faveur de l'intégration des enfants étrangers (entre autres roumains), et de la création de cours de roumain pour les enfants d'immigrés¹⁹⁵². Un article, publié en 2009 (et dont le titre –«El emporio rumano»– peut surprendre), tente de dresser un portrait objectif de l'immigration roumaine en Espagne, et évoque quelques immigrés qui résident dans ce pays et travaillent dans différents domaines: «*Los otros rumanos, los que invisiblemente permanecen al margen de los medios de comunicación extienden su emporio por lo que ya se ha convertido en su casa y piden a la sociedad que les saque de las páginas de sucesos y deje de llamarlos extranjeros*»¹⁹⁵³. Plus récemment, j'ai trouvé un article («Más del 60% de los parados búlgaros y rumanos de la UE está en España»¹⁹⁵⁴) qui montre que la crise économique a frappé de plein fouet l'immigration roumaine. L'article est accompagné d'une photo sur laquelle apparaissent des immigrés roumains roms dans un campement. Une fois encore, l'auteur généralise, les Roumains sont associés aux Roms, et les Roms à la marginalité.

J'ai trouvé, dans *ABC*, quelques articles qui évoquent la présence roumaine en Espagne. «Uno de cada tres extranjeros que reside en Sevilla es rumano» souligne l'augmentation de l'immigration roumaine en utilisant, une fois encore, le terme (typique de *ABC*) «arrivée massive» et met en avant son manque d'intégration.

*El mayor cambio en este sentido se debe a la ampliación de fronteras europeas por la zona oriental y la llegada masiva de rumanos. Cabe resaltar que unos 605.000 oriundos de ese país viven en la actualidad en España oficialmente, frente a los 600 que lo hacían en 1994 [...] Más allá de cifras oficiales, los responsables diplomáticos del país donde desemboca el Danubio han indicado recientemente que en Andalucía hay ya viviendo 79.000 rumanos, destacando el aumento de los dos últimos años con el ejemplo de Sevilla, donde en 2006 vivían 800 y ahora acoge a más de 10.000, un tercio de los inmigrantes que viven en la capital regional [...] La población de esta nación del este europeo va asociándose y creando conexiones para asentarse mejor en la urbe, pero en su mayoría carece de la deseable adaptación a la realidad sociocultural que ahora les acoge*¹⁹⁵⁵.

¹⁹⁵² «Los colegios catalanes ofrecerán clases extra-escolares de rumano el próximo curso», *El Mundo*, 12 de junio de 2008 / «El Consell promueve la lengua y la cultura rumanas en colegios de la Comunidad », *El Mundo*, 8 de junio de 2009 / «La pequeña “ONU” del colegio César Barrios de Lepe aprende español», *El Mundo*, 16 de diciembre de 2010 / AGUADO, José Carlos, «Clases de rumano con sabor a fresa», *El Mundo*, 29 de octubre de 2011

¹⁹⁵³ SAN MARTÍN, Olga, «El emporio rumano», *El Mundo*, 25 de mayo de 2009

¹⁹⁵⁴ «Más del 60% de los parados búlgaros y rumanos de la UE está en España», *El Mundo*, 11 de noviembre de 2011

¹⁹⁵⁵ « Uno de cada tres extranjeros que reside en Sevilla es rumano», *ABC*, 23 de marzo de 2008 / «La población procedente de Rumania domina ya casi en la mitad de España», *ABC*, 4 de mayo de 2008

Un autre article parle même d'«invasion» et en rend responsable le Gouvernement de Rodríguez Zapatero:

Casi cuatro millones de tarjetas de residencia concedidas a ciudadanos de otros países que viven en España. Más de la mitad han sido otorgadas tras la llegada a la presidencia del Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero, tiempo en el que se ha producido una «invasión» de personas procedentes de Rumanía, favorecida sobre todo desde el 1 de enero de 2007, en que ese país ingresó en la Unión Europea, junto a Bulgaria¹⁹⁵⁶.

ABC se fait également l'écho des démarches de certains responsables politiques pour encourager le rapprochement entre l'Espagne et la Roumanie, pays d'origine de nombreux immigrants. L'article «Aguirre viaja a Bucarest para unir lazos con el país de origen de 120 000 inmigrantes», informe du premier voyage de la présidente de la C.A. de Madrid en Roumanie: «*El primer objetivo de la delegación será abrir relaciones con Rumania ante la falta de lazos históricos o culturales*»¹⁹⁵⁷.

«Rumanos de ida y vuelta» relate très positivement (le contraire serait étonnant) cette visite et décrit également –de façon positive cette fois– l'immigration roumaine en Espagne:

Cada rumano que viene a España es una historia, con final feliz o triste. Cada familia que ha dejado en su país natal es otra historia que se une a la suya. Tienen fama de emprendedores y trabajadores. Aprenden español muy rápido, en general tienen bastante más facilidad que nosotros para los idiomas¹⁹⁵⁸.

Les articles «La “hermana” rumana de Castellón» et «Brunete se hermana con el municipio rumano de Barsau-Satu» relatent, quelques années plus tard, l'organisation de jumelages entre des municipalités espagnoles (dans lesquelles vivent en général de nombreux Roumains) et les municipalités d'origine de ces immigrants ainsi que les relations culturelles qui en découlent¹⁹⁵⁹. ABC souligne (comme le faisait également *El Mundo*) la présence croissante de l'Eglise orthodoxe roumaine en Espagne, et surtout l'appui reçu des autorités régionales de la C.A. de Madrid:

El consejero de Inmigración y Cooperación, Javier Fernández-Lasquetty (en la imagen), asistió a la celebración en la Plaza Mayor de la Vigilia Pascual Ortodoxa Rumana, un multitudinario acto religioso en el que, regidos por el calendario Juliano, se conmemora el día

¹⁹⁵⁶ «La población procedente de Rumania domina ya casi en la mitad de España», *op.cit.*

¹⁹⁵⁷ «Aguirre viaja a Bucarest para unir lazos con el país de origen de 120 000 inmigrantes», ABC, 30 de enero de 2006

¹⁹⁵⁸ CALLEJA, Mariano, «Rumanos de ida y vuelta», ABC, 1 de diciembre de 2006

¹⁹⁵⁹ VILLAREJO, E. / MANZANA, Eduardo, «La “hermana” rumana de Castellón», ABC, 13 de enero de 2008 / SERRANO, María Isabel, «Brunete se hermana con el municipio rumano de Barsau-Satu», ABC, 12 de marzo de 2012

*de la Resurrección. La Comunidad cuenta con un alto porcentaje de fieles ortodoxos entre los 205.784 rumanos que residen en la región*¹⁹⁶⁰.

-Retour en Roumanie

Certains articles du corpus montrent que l'idée de retour au pays, aussi bien à court qu'à long terme, ne semble pas être une priorité des Roumains immigrés en Espagne, même si certains envisagent cette possibilité.

Daniel Borastero en parle dans *El País*¹⁹⁶¹. Andy Robinson le souligne également dans son article « La crisis en Rumania desalienta el regreso de los inmigrantes »: « *Es esta una inmigración de ida, pero no de vuelta* »¹⁹⁶². En effet, la situation économique en Roumanie inquiète les immigrés roumains susceptibles de rentrer, comme le soulignent également les auteurs des articles suivants: « De vuelta a Rumania. La desconfianza sobre la situación de su país dificulta el regreso del colectivo más numeroso de inmigrantes que hay en España, pese a acumular ya 100 000 parados »¹⁹⁶³, « No podemos regresar a Rumania, es el infierno »¹⁹⁶⁴ ou « Emigrantes: ¿Volverán o no volverán? »¹⁹⁶⁵.

El Mundo évoque les campagnes ponctuelles menées par le Gouvernement roumain, afin de convaincre les Roumains immigrés en Espagne de rentrer dans leur pays, campagnes qui n'eurent pas un grand succès¹⁹⁶⁶. Les titres de plusieurs articles du quotidien *El Mundo* sur ce même sujet (« Más vale paro en España que trabajo en Rumanía », ou « Si nos dan 300 euros para el viaje y la comida nos volvemos a Rumanía ») n'évitent pas les stéréotypes¹⁹⁶⁷.

J'ai trouvé peu d'articles à ce sujet dans *ABC*. En 2007, les auteurs de l'article « Volver, ¿un tango rumano? » évoquent les immigrés roumains résidant en Espagne qui, dans un premier temps, s'achètent une propriété dans leur pays d'origine, mais ne semblent pas encore décidés à rentrer définitivement en Roumanie¹⁹⁶⁸. Un autre estime que beaucoup d'immigrés roumains repartiront, à court ou moyen terme, dans leur pays d'origine: « *De todos modos, se estima también que [...] parte*

¹⁹⁶⁰ « La Plaza mayor acoge la Vigilia Pascual Ortodoxa rumana », *ABC*, 20 de abril de 2009, p.45 / SERRANO, I., « Los cristianos ortodoxos erigen su primera catedral », *ABC*, 19 de abril de 2010

¹⁹⁶¹ BORASTERO, Daniel, « Miles de inmigrantes planean regresar a sus países por la crisis. El paro en la construcción lleva a rumanos y ecuatorianos a solicitar ayudas », *El País*, domingo 15 de junio de 2008

¹⁹⁶² ROBINSON, Andy, « La crisis en Rumania desalienta el regreso de los inmigrantes », *La Vanguardia*, 9 de mayo de 2009

¹⁹⁶³ GALÁN, Lola, « De vuelta a Rumania. La desconfianza sobre la situación de su país dificulta el regreso del colectivo más numeroso de inmigrantes que hay en España, pese a acumular ya 100 000 parados », *El País*, 4 de enero 2009

¹⁹⁶⁴ HIDALGO, S. / AYLLÓN, D., « No podemos regresar a Rumania, es el infierno », www.público.es, 29 de agosto de 2010

¹⁹⁶⁵ VIÑAS, Josep Miquel-« Emigrantes: ¿Volverán o no volverán? », *La Vanguardia*, 1 de febrero de 2009

¹⁹⁶⁶ « El Gobierno rumano no logra convencer a sus compatriotas para que regresen al país », *El Mundo*, 22 de octubre de 2008

¹⁹⁶⁷ « Más vale paro en España que trabajo en Rumanía », *El Mundo*, 5 de mayo de 2009 / « Si nos dan 300 euros para el viaje y la comida nos volvemos a Rumanía », *El Mundo*, 5 de septiembre de 2011

¹⁹⁶⁸ PARDO, E. / Villajero, E., « Volver, ¿un tango rumano? », *ABC*, 31 de octubre de 2000

de los que están aquí regresarán »¹⁹⁶⁹ (Rappelons que l'auteur de cet article utilisait le terme d' « invasion » pour décrire les flux migratoires roumains et que cette prévision semble vouloir « rassurer » les lecteurs de l'article).

-Les Roms

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente de ce travail, les Roms roumains ont émigré dans le cadre des flux migratoires roumains, mais ne constituent qu'un petit pourcentage de l'immigration roumaine en Espagne. J'ai trouvé pourtant, dans la presse espagnole, de nombreux articles sur les Roms. La présence de ces articles est, il me semble, supérieure au pourcentage constitué par les Roms dans la population. Cela peut-il s'expliquer par l'image stéréotypée que la société d'accueil a des Roms et de leur culture?

Les médias, notamment la presse, jouent un rôle important dans l'image des Roms roumains. La minorité rom est associée à quelques thèmes récurrents, négatifs dans 70% des cas¹⁹⁷⁰: la délinquance, la mendicité, les vols, la mafia, les trafics d'enfants, les problèmes de voisinage, l'occupation de terrains illégaux etc.

Le Gouvernement régional catalan a analysé, pour son étude *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya* déjà citée, un choix d'articles parus dans les journaux. Il en ressort que ces articles soulignent souvent l'image négative des très jeunes mères roms roumaines qui mendient avec leurs enfants, ou insistent sur leur condition d'étrangères parfois en situation irrégulière. On retrouve beaucoup, dans cette étude, l'idée que les Roms « envahissent » les lieux publics, ne respectent pas les règles établies et ne veulent pas travailler¹⁹⁷¹. L'association « Pro Derechos Humanos de Andalucía » a également analysé certains articles qui traitent de la présence de Roms roumains à Cordoue. Là aussi, les articles utilisent des termes ambigus qui généralisent, simplifient la réalité, et sont souvent alarmistes¹⁹⁷².

J'ai trouvé, pour ma part, de nombreux articles sur les Roms roumains dans la presse espagnole, essentiellement à partir de 2000 dans *El País*, et de 2007 pour les deux autres quotidiens. Ils traitent des problèmes de logement des Roms et des difficultés auxquelles ils sont confrontés en Espagne. Par ailleurs, la presse espagnole a relaté en détail la décision des Gouvernements italien (entre 2007 et 2008) et français (pendant l'été 2010) d'expulser des Roms roumains de leur territoire.

Analysons maintenant les articles du corpus.

¹⁹⁶⁹ «La población procedente de Rumania domina ya casi en la mitad de España», *op.cit.*

¹⁹⁷⁰ *Informe anual 2007 sobre el racismo en el Estado español, op.cit.*, p.135

¹⁹⁷¹ *Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, op.cit.* p.151

¹⁹⁷² ¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa oriental?, *op.cit.*, p.18

Dès 1995, *El País* évoque les campements illégaux qui commencent à apparaître en Espagne. Les journalistes évoquent les mauvaises conditions de vie des premiers Roms roumains en ces termes: « asentamientos »¹⁹⁷³, « condiciones infrahumanas »¹⁹⁷⁴, « miseria, hambre »¹⁹⁷⁵, « núcleo de infraviviendas »¹⁹⁷⁶. Dans ces articles, les journalistes parlent de « gitanos », de « gitanos rumanos », ou seulement de « rumanos », mais l'origine ethnique des migrants est le plus souvent précisée, comme c'est le cas dans le dernier article cité: « Las mujeres, ataviadas muchas de ellas como Zíngaras, con faldas de colores y panolones a la cabeza... »¹⁹⁷⁷. En 2000, les articles sur les Roms sont beaucoup plus nombreux. La plupart parlent, une fois encore, de campements illégaux, de vente ambulante, de mendicité¹⁹⁷⁸, mais certains évoquent déjà des projets d'intégration des Roms mis en place en Espagne¹⁹⁷⁹. L'article « Una pequeña Italia en Sevilla », publié en 2008, critique le rejet dont sont victimes des immigrés roms roumains dans un petit village andalou. La journaliste, auteure de l'article, reprend les propos des habitants du village qui ont fait une pétition, afin que la municipalité expulse la cinquantaine de familles roms roumaines qui vivent là-bas. Leurs propos contiennent bon nombre de stéréotypes sur les Roms:

*Con ellos llegó el desastre [...] Acumulan suciedad en los portales, pelean con navajas, cristales, botellas [...] duermen 30 en la misma casa o apiñados en furgonetas, mantienen relaciones sexuales en medio de la calle, hacen sus necesidades en los portales, y se limpian con sus vestidos [...] sólo mendigan*¹⁹⁸⁰.

D'autres articles tentent d'expliquer la situation des Roms roumains qui vivent en Espagne, sans en négliger les aspects parfois négatifs, comme le fait Elena Sevillano lorsqu'elle évoque les Roms roumains qui vivent dans la rue¹⁹⁸¹. Nous avons déjà évoqué les articles de Tomás Bárbulo qui

¹⁹⁷³ DURÁN, Luis Fernando, «Una reyerta entre rumanos de Rivas acabó con cinco detenidos», *El País*, 17 de octubre de 1995

¹⁹⁷⁴ ESPIGARES PINILLA, Tísear / GARCIA SALAMANCA, Esther, «¿Dónde dormirán en el mes de diciembre?», *El País*, 25 de noviembre de 1995

¹⁹⁷⁵ BARROSO, F. Javier, «Miseria, hambre y basura», *El País*, 19 de enero de 1995

¹⁹⁷⁶ AGUIRRE, Begoña, «Un centenar de rumanos convierten un viejo matadero de Rivas en su refugio», *El País*, 21 de agosto de 1995

¹⁹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁹⁷⁸ ENCINAS, Carmelo, «Limpiacristales», *El País*, 12 de agosto de 2000 / FRANCÉS, Juan, «Papa Noel se olvida de los rumanos», *El País*, 2 de enero de 2000

¹⁹⁷⁹ FRANCÉS, Juan, «Una de las 75 familias del asentamiento rumano ha cumplido el plan de integración », *El País*, 19 de noviembre de 2000 / AGUIRRE, Begoña, «El modelo galo de campamentos en municipios de 5000 habitantes», *El País*, 19 de enero de 2000

¹⁹⁸⁰ JIMÉNEZ, Lidia, «Una pequeña Italia en Sevilla. Más de 6 vecinos de Utrera exigen por escrito la marcha de los rumanos», *El País*, jueves 5 de junio de 2008

¹⁹⁸¹ SEVILLANO, Elena G., «Ocupas de plástico en Centro. Una colonia de rumanos monta sus tiendas desde hace meses en dos parques», *op.cit.*

dénoncent l'exploitation dont certains Roms sont victimes lors des vendanges en Espagne¹⁹⁸² ou ceux de Llorenç Martínez qui, eux aussi, évoquent les conditions de travail de certains Roms roumains en Espagne¹⁹⁸³. L'article de Joan Oleaque «Gitanos rumanos huyen del tópico. La mayoría trabaja, no es nómada y apuesta por la inserción» tente, lui aussi, de donner une autre image des Roms immigrés en Espagne, notamment des femmes¹⁹⁸⁴. Plus récemment, un article, publié en 2011, évoque la situation des Roms à Cordoue et souligne les difficultés que connaissent les Roms migrants («*Marina es una mujer gitana que vino a España a intentar ganar dinero para volver a su país, comprar un terreno y construir una casa. Pero en su viaje, como muchos compatriotas de su misma etnia, sólo ha conocido el chabolismo, la mendicidad y la recogida de chatarra para ganarse la vida*»¹⁹⁸⁵), mais dresse également le portrait d'une Rom roumaine qui participe à l'un des programmes d'intégration de la municipalité de Cordoue. Il souligne, lui aussi, le taux élevé de scolarisation des enfants roms roumains à Cordoue. Quelques articles, publiés en 2011 pendant la campagne électorale pour les élections municipales qui eurent lieu le 22 mai dénoncent la situation du grand bidonville «el Gallinero» situé près de Madrid: «*Ponemos sobre la mesa problemas endémicos de la región que deberían solucionarse, gane quien gane el 22 de mayo*»¹⁹⁸⁶. L'accent est mis, une fois encore, sur les conditions de vie très précaires des habitants de ce bidonville, «*el rincón más miserable de uno de los asentamientos ilegales más grandes de Europa*»¹⁹⁸⁷. Les auteurs de ce dernier article («Versace vive entre ratas») parlent de «*poblado chabolista*», de «*condiciones deplorables*», de «*200 niños*», et évoquent la condition de Roms des roumains qui vivent dans ce bidonville («*5000 personas de nacionalidad rumana y etnia gitana*», «*familias nómadas*»). L'article reflète l'image que beaucoup ont des Roms roumains («*La matriarca de la primera familia (44 años, 5 hijos y 24 nietos)*», «*Lucía dice que viven de la mendicidad*», «*Después está el robo de cobre, un boyante negocio ilegal*», «*Es un misterio el dinero que maneja la gente que vive en el Gallinero*»), mais évoque également les projets mis en place en faveur de leur intégration, et le taux élevé de scolarisation des enfants.

Dans *ABC*, les articles qui évoquent les Roms roumains sont moins nombreux et apparaissent seulement à partir de 2002. L'un d'eux évoque, une fois encore, les mauvaises conditions de vie et la

¹⁹⁸² BÁRBULO, Tomás, «Vendimia de miserias. Un millar de inmigrantes búlgaros y rumanos llegados al pueblo manchego de Moral de Calatrava para cosechar sufren la indiferencia de los agricultores y la explotación de los caseros», *El País*, domingo 9 de septiembre de 2007 / «Los viticultores retan al Gobierno al emplear a miles de inmigrantes sin contrato. Los empresarios exigen que se levante la moratoria a rumanos y búlgaros para contratar a dedo», *El País*, domingo 16 de septiembre de 2007

¹⁹⁸³ MARTÍNEZ, Llorenç, «Vendimiadores del primer mundo... y jornaleros sin papeles en tinajas», *op.cit.*

¹⁹⁸⁴ OLEAQUE, Joan M., «Gitanos rumanos huyen del tópico. La mayoría trabaja, no es nómada y apuesta por la inserción», *El País*, lunes 14 de julio de 2008

¹⁹⁸⁵ ALBERT, Manuel J., «La ruptura con el chabolismo», *El País*, 21 de marzo de 2011

¹⁹⁸⁶ «Cosas que no deberían existir en Madrid», *El País*, 5 de mayo de 2011

¹⁹⁸⁷ ÁLVAREZ, Pilar / QUESADA, Juan Diego, «Versace vive entre ratas», *El País*, 16 de abril de 2011

misère dans laquelle vivent certains Roms roumains migrants en Espagne: « *Nos muestra la alcantarilla moral de nuestra opulencia* »¹⁹⁸⁸. En 2005, un autre article montre que les Roms roumains sont souvent mal acceptés, parfois même par des gitans espagnols: « *Otra de las cuestiones que les preocupan es la imagen que dan los gitanos rumanos* »¹⁹⁸⁹. En 2007, quelques articles évoquent l'immigration des Roms roumains vers l'Espagne, et le problème des campements illégaux¹⁹⁹⁰. On parle beaucoup de « *nómadas* », de « *gitanos rumanos* », et certains articles ne sont pas, ici non plus, exempts de stéréotypes: « *“Te dejan más tranquilo y la policía no te da palos para echarte [...] pidiendo se gana más dinero que trabajando en mi país, y si te estás un tiempo te buscan una casa” decía mientras lavaba su ropa en la fuente del parque público donde se ha sentado con su prole* »¹⁹⁹¹. J'ai trouvé d'autres articles qui évoquent les mauvaises conditions de vie des Roms roumains, le bidonville du « Gallinero », et le problème des campements illégaux¹⁹⁹². Les termes utilisés pour décrire leur situation sont assez forts et abondent souvent dans le sens des stéréotypes habituels sur les Roms: « *desolación* », « *sordidez* », « *El entorno se asemeja a un vertedero humano* », « *niños a medio vestir* », « *La mendicidad es una de sus fuentes de ingreso* »¹⁹⁹³. Un autre article, publié en 2011, dénonce un campement illégal en Andalousie et les problèmes de voisinage qu'il entraîne: « *Los “residentes” continúan su vida con total normalidad, vertiendo basura al río y acumulando trastos* ». Selon l'auteur de l'article, les autorités (notamment le « Défenseur du Peuple » andalou) demande la « *creación de un “organismo especializado” [...] que haga entrar en razón a estos nómadas* »¹⁹⁹⁴. *El Mundo*, pour sa part, évoque souvent les mineurs roms exploités, ou qui vivent dans des conditions précaires en Espagne: citons, à titre d'exemple, l'article « *La boda concertada de una princesa gitana menor de edad desata la polémica en Rumania* »¹⁹⁹⁵, « *Muere un bebé rumano* »¹⁹⁹⁶, « *Menores atracadores en cajero* »¹⁹⁹⁷, « *Los niños del Gallinero y el abismo* »¹⁹⁹⁸, « *La historia de la madre de 10 años* »¹⁹⁹⁹. *El Mundo* relate également le problème des campements illégaux (Olga San Martín parle de

¹⁹⁸⁸ DEMICHELI, Tulio, «No comida para mis niños en Bucarest », *ABC*, 8 de septiembre de 2002

¹⁹⁸⁹ GARRIDO, Cristina, «Los payos aún nos ven o como artistas o como marginados», *ABC*, 8 de abril de 2009

¹⁹⁹⁰ «El PP pide responsabilidades por el campamento ilegal junto al Tajo-Segura», *ABC*, 14 de agosto de 2007 / BORRERO, Juan José, « Vente para España, tío », *ABC*, 12 de agosto de 2007

¹⁹⁹¹ BORRERO, Juan José, « Vente para España, tío », *op.cit.*

¹⁹⁹² «El Gobierno aplica la mano dura y detiene a 400 inmigrantes ilegales», *ABC*, 15 de mayo de 2008/ ÁLVAREZ, M.J., «El Gallinero, pozo de miseria y desolación», *ABC*, 22 de noviembre de 2009 / «El PSOE denuncia recortes en la atención a los rumanos gitanos», *ABC*, 17 de diciembre de 2011/ ÁLVAREZ, Pilar / BARROSO, F. Javier, «Primeros derribos en El Gallinero por ocupación ilegal», *El País*, 5 de marzo de 2012

¹⁹⁹³ ÁLVAREZ, M.J., «El Gallinero, pozo de miseria y desolación», *op.cit.*

¹⁹⁹⁴ RODRÍGUEZ, Ángela, «De verano », *ABC*, 23 de agosto de 2011

¹⁹⁹⁵ «La boda concertada de una princesa gitana menor de edad desata la polémica en Rumania», *El Mundo*, 30 de septiembre de 2003

¹⁹⁹⁶ «Muere un bebé rumano »¹⁹⁹⁶, *El Mundo*, 29 de enero de 2005

¹⁹⁹⁷ PAÑIZO, Antonio, «Menores atracadores en cajero»¹⁹⁹⁷, *El Mundo*, 13 de junio de 2007

¹⁹⁹⁸ «Los niños del Gallinero y el abismo»¹⁹⁹⁸, *El Mundo*, 18 de noviembre de 2009

¹⁹⁹⁹ « La historia de la madre de 10 años », *El Mundo*, 6 de noviembre de 2010

«problema de salud pública»²⁰⁰⁰, et dénonce l'existence du bidonville «El Gallinero». Dans son article «Trabajar donde Madrid no quiere», publié en 2007, Yasmina Jiménez parle en effet de «poblado chabolista»: «Se ha convertido en el mayor foco de insalubridad, delincuencia, tráfico de drogas e inseguridad de la capital»²⁰⁰¹. Ce thème des bidonvilles et des campements illégaux est récurrent²⁰⁰². Parfois, certains articles ont des titres quelque peu accrocheurs: L'article «Una patada y ocupan la casa» dénonce les occupations illégales d'appartements vides: «La mayoría de los ocupas son rumanos, bosnios y gitanos»²⁰⁰³. Les articles «El PP advierte del “riesgo” para la salud propiciado por rumanos de etnia gitana »²⁰⁰⁴ et «Vecinos del Poblenu conviven con suciedad y ratas de un campamento de barracas»²⁰⁰⁵ généralisent et inquiètent.

Certains articles, en revanche, évoquent plutôt des aides au retour²⁰⁰⁶ ou quelques projets d'intégration des Roms²⁰⁰⁷. Dans un article publié en 2011, le « défenseur du peuple » basque (institution qui veille au respect des droits de l'homme dans chaque C.A.) réclame des mesures d'intégration plus efficaces pour lutter contre la marginalité (Il parle notamment de la situation de vulnérabilité —« situación de vulnerabilidad »— des Roms)²⁰⁰⁸.

Un thème, très abondamment traité dans la presse espagnole, m'a semblé significatif. En effet, celle-ci s'est fait l'écho de la discrimination dont les Roms sont encore l'objet dans l'Union Européenne, et notamment en Italie. Comme toujours, les points de vue s'avèrent très différents selon les journaux.

De nombreux articles ont été publiés à ce sujet dans *El País*, on peut citer notamment l'article de Joan M. Olearque²⁰⁰⁹ publié dans le supplément hebdomadaire de ce quotidien, et les nombreux articles de Miguel Mora. Les titres de ces articles reflètent bien les événements qui ont eu lieu en Italie au printemps 2008: « Berlusconi declara la guerra a los sin papeles. Italia se plantea suspender Schengen para expulsar a miles de gitanos europeos »²⁰¹⁰, « Condenada a ser Condenada »²⁰¹¹, « La cacería ha

²⁰⁰⁰ SANMARTÍN, Olga, «Las dos caras del campamento ilegal de temporeros rumanos en Albacete », *El Mundo*, 23 de agosto de 2007

²⁰⁰¹ JIMENEZ, Yasmina, «Trabajar donde Madrid no quiere », www.elmundo.es, 22 de octubre de 2007

²⁰⁰² ORTIZ GARCÍA, Jesús, «La vida entre chabolas y chatarra», *El Mundo*, 10 de octubre de 2011

²⁰⁰³ «Una patada y ocupan la casa», *El Mundo*, 12 de febrero de 2010

²⁰⁰⁴ El PP advierte del “riesgo” para la salud propiciado por rumanos de etnia gitana »²⁰⁰⁴, *El Mundo*, 15 de agosto de 2010

²⁰⁰⁵ «Vecinos del Poblenu conviven con suciedad y ratas de un campamento de barracas», *El Mundo*, 25 de agosto de 2011

²⁰⁰⁶ «El ayuntamiento de Motril paga el billete de vuelta a 15 gitanos rumanos de un asentamiento», *El Mundo*, 16 de noviembre de 2010 / «Si nos dan 300 euros para el viaje y la comida nos volvemos a Rumanía», *El Mundo*, 5 de septiembre de 2011

²⁰⁰⁷ «En busca de la tierra prometida. Gitanos rumanos en España», *El Mundo*, 22 de noviembre de 2010

²⁰⁰⁸ « El Ararteko pide protocolos de actuación para los asentamientos gitanos », *El Mundo*, 10 de octubre de 2011

²⁰⁰⁹ OLEAQUE, Joan M., « Gitanos: un éxodo de mil años », *op.cit.*

²⁰¹⁰ MORA, Miguel, « Berlusconi declara la guerra a los sin papeles. Italia se plantea suspender Schengen para expulsar a miles de gitanos europeos », *op.cit.*

²⁰¹¹ MORA, Miguel, « Condenada a ser condenada. La política de represión contra rumanos y gitanos en Italia se ha extremado », *op.cit.*

empezado»²⁰¹². Dans son article «Condenada a ser condenada», Miguel Mora évoque le cas d'une jeune roumaine rom condamnée pour tentative d'enlèvement d'enfant lors d'un procès jugé irrégulier:

*Angélica V. es, desde luego, una persona débil. Aunque es europea de pleno derecho, no tiene carné de identidad, es joven, es mujer, es gitana y no ha estudiado. Para colmo, se le ocurrió aparecer por Nápoles cuando acababa de presentarse en sociedad la política de mano dura del flamante Gobierno Berlusconi*²⁰¹³.

La population rom semble avoir été victime de véritables «progroms»²⁰¹⁴, comme il l'évoque dans son article « La cacería ha empezado ». Il a réuni des témoignages sur la situation de violence dont ont été victimes de nombreux Roms qui vivent en Italie, notamment à Naples : Il parle de « *aumento de los episodios de racismo y xenofobia, algunos de ellos caracterizados por una violencia sin precedentes* », de « *Campaña mediática y política dirigida a criminalizar al pueblo romaní y consentir así un número impresionante de desalojos brutales, intimidaciones, expulsiones de hecho y de ley de familias enteras, y abusos judiciales*, de «*redadas de día y de noche*» et d'une véritable «*furia humana*»²⁰¹⁵. D'autres articles reflètent plutôt la situation préoccupante des Roms roumains en Italie. De nombreux articles furent publiés dans *El País* à la suite des événements qui se déroulèrent dans ce pays en 2008 et dont les Roms furent victimes: il s'agit de l'article de Donna Leon «Culpables por vivir en una chabola»²⁰¹⁶ paru en juin 2008, de ceux de Miguel Mora, aux titres évoqueurs «Berlusconi declara la guerra a los sin papeles» publié en mai 2008²⁰¹⁷, «No llores, Rebecca. La carta de una niña gitana, rumana y perseguida, conmociona a Italia»²⁰¹⁸, «Condenada a ser condenada. La política de represión contra rumanos y gitanos en Italia se ha extremado»²⁰¹⁹, «La cacería ha empezado. El Parlamento Europeo da la voz de alerta: aumentan la xenofobia y el racismo en Italia. Dos violaciones desencadenan otra vez una escalada de ataques contra rumanos y gitanos»²⁰²⁰. Un dossier plus complet sur les Roms intitulé «Gitanos: un éxodo de mil años» fut publié dans *El País Semanal* en juin

²⁰¹² MORA, Miguel, «La cacería ha empezado. El Parlamento Europeo da la voz de alerta: aumentan la xenofobia y el racismo en Italia. Dos violaciones desencadenan otra vez una escalada de ataques contra rumanos y gitanos», *op.cit.*

²⁰¹³ MORA, Miguel, «Condenada a ser condenada», *op.cit.*

²⁰¹⁴ *Ibid.*

²⁰¹⁵ *Ibid.*

²⁰¹⁶ LEON, Donna, «Culpables por vivir en una chabola en Italia», *El País Semanal*, domingo 22 de junio de 2008

²⁰¹⁷ MORA, Miguel, «Berlusconi declara la guerra a los “sin papeles”. Italia se plantea suspender Schengen para expulsar a miles de gitanos europeos», *El País*, domingo 11 de mayo de 2008

²⁰¹⁸ MORA, Miguel, «No llores, Rebecca. La carta de una niña gitana, rumana y perseguida, conmociona a Italia», *El País*, domingo 13 de julio de 2008

²⁰¹⁹ MORA, Miguel, «Condenada a ser condenada. La política de represión contra rumanos y gitanos en Italia se ha extremado», *El País*, domingo 1 de febrero de 2009

²⁰²⁰ MORA, Miguel, «La cacería ha empezado. El Parlamento Europeo da la voz de alerta: aumentan la xenofobia y el racismo en Italia. Dos violaciones desencadenan otra vez una escalada de ataques contra rumanos y gitanos», *El País*, domingo 1 de febrero de 2009

2008²⁰²¹, et d'autres articles critiquent également cette situation («La caza del gitano a las afueras de Turín»²⁰²², «La política avala el racismo en Italia»²⁰²³).

ABC rend compte également de ces événements. Quelques articles soulignent surtout les conséquences de ces expulsions, puisque beaucoup spéculent sur l'arrivée en Espagne de Roms roumains expulsés d'Italie²⁰²⁴. L'auteur de l'article «Miles de gitanos rumanos amenazados de expulsión en Italia inician su éxodo a España» évoque cette possibilité («...Podría tener una seria²⁰²⁵ consecuencia para España [...] Muchos de ellos preparan su éxodo a tierras españolas»), et parle des Roms en des termes, une fois encore, un peu ambigus («estas gentes», «nómadas»)²⁰²⁶. Laura Villena évoque, dans son article «El Gobierno negoció con Italia la crisis de los gitanos rumanos», la réaction du gouvernement espagnol («...preocupado por este éxodo masivo», «negoció para evitar que las amenazas de expulsión se tradujesen en un traslado masivo a España»).

Un autre article évoque le départ possible de Roms roumains vers l'Espagne, mais surtout la réaction négative de quelques associations de Roumains en Espagne: «Advierten de las graves repercusiones que tendría la llegada de miles de estos ciudadanos de la UE al territorio español [...] Algunos tienen antecedentes penales y proseguirán su actividad delictiva en España»²⁰²⁷. Cependant, l'auteur de cet article cite Miguel Fonda, président de FEDROM, qui refuse l'amalgame fait entre Roms et délinquance: «Advierte de la complejidad de la situación y del peligro que se corre de estigmatizar a la población gitana»²⁰²⁸.

J'ai parfois également trouvé dans ABC quelques articles encore plus virulents. Herman Terstch donne, dans son article «Roma y sus rumanos», une version très personnelle des faits en question. Il considère tout d'abord le gouvernement italien «idéologiquement moins intoxiqué que celui de Madrid» («ideológicamente menos intoxicado que el de Madrid»), et poursuit ainsi:

El gobierno italiano ha promulgado un decreto que es tan lógico que ha provocado indignación entre los más conspicuos seguidores de la bondad irresponsable [...] nadie se

²⁰²¹ OLEAQUE, Joan M., «Gitanos: un éxodo de mil años», *El País Semanal*, domingo 22 de junio de 2008

²⁰²² ORDAZ, Pablo, «La caza del gitano a las afueras de Turín», *El País*, 11 de diciembre de 2011

²⁰²³ «La política avala el racismo en Italia», *El País*, 17 de febrero de 2011

²⁰²⁴ «Las ONG condenan la expulsión de rumanos gitanos de Italia y no creen que lleguen a Córdoba», *ABC*, 10 de noviembre de 2007

²⁰²⁵ (C'est moi qui souligne)

²⁰²⁶ VILLAREJO, E., «Miles de gitanos rumanos amenazados de expulsión en Italia inician su éxodo a España», *ABC*, 8 de noviembre de 2007

²⁰²⁷ VILLAREJO, E., «Miles de gitanos rumanos amenazados de expulsión en Italia inician su éxodo a España», *ABC*, 8 de noviembre de 2007

²⁰²⁸ *Ibid.*

*atreve a decir en España que la integración de Rumanía en tan breve lapso y con condiciones tan laxas tiene hoy unos efectos nefastos.*²⁰²⁹

La décision du gouvernement italien est jugée positive (« *reacción sana y honesta ante la realidad* »). Tertsch se défend d'être raciste, mais la description qu'il fait des Roms est très stéréotypée (« *individuos que tienen una cultura para violar leyes justas o no* » ; il parle même d'impunité les concernant: « *impunidad* »).

Les articles à ce sujet dans *El Mundo* sont nettement plus « neutres ». L'un d'entre eux reflète l'inquiétude d'un responsable italien (« *Puede surgir el peligro de una caza al rumano* »²⁰³⁰), et le titre d'un autre parle de « persécution » (mot entre guillemets dans le titre, ce qui laisse planer le doute. Reprend-il les propos des organisations en question, ou l'auteur de l'article veut-il relativiser le terme « persecución » ?)²⁰³¹. D'autres articles rendent surtout compte de la réaction du Gouvernement de Rodríguez Zapatero (gouvernement en général très critiqué par ce quotidien)²⁰³². L'un d'entre eux l'explique ainsi: « *A pesar de haber endurecido considerablemente su discurso en inmigración, el ejecutivo de J.L.Rodríguez Zapatero no avala la política de cerco a los "sin papeles" que está aplicando Berlusconi* »²⁰³³.

La presse espagnole a également relaté de façon détaillée les événements qui se sont produits en France en 2010. George Soros, président de la Fondation qui porte son nom et de l'Open Society Institut rejette, dans un article publié fin août 2010 dans *El País*, les méthodes du Gouvernement français et l'amalgame fait, une fois encore, entre Roms et délinquance:

Padecen una forma de discriminación que no se había visto en el continente desde la II Guerra Mundial: los desalojos y expulsiones en grupo en varias democracias europeas de hombres, mujeres, y niños con el argumento de que representan una amenaza para el orden público [...] Los ha implicado como grupos en actividades ilícitas, pese a no existir ningún proceso legal contra ninguno de ellos para determinar si hubieran cometido delitos o representaran una amenaza para el orden público. Estas medidas francesas siguen al "Plan de seguridad" de

²⁰²⁹ TERTSCH, Hermann, «Roma y sus rumanos», *ABC*, 8 de noviembre de 2007

²⁰³⁰ «Continúan las expulsiones de rumanos en Italia entre el miedo a reacciones xenófobas», *El Mundo*, 3 de noviembre de 2007

²⁰³¹ «ONG protestan en la embajada de Italia para denunciar la "persecución" de los gitanos», *El Mundo*, 3 de junio de 2008

²⁰³² «España aclara a Italia las críticas de de la Vega a su política migratoria», *El Mundo*, 16 de mayo de 2008 / «Corbacho cree que las políticas de inmigración de Italia "quieren criminalizar" al diferente», *El Mundo*, 18 de mayo de 2008 /

²⁰³³ BARRIO del, Ana / MUCIENTES, E., «El Gobierno acusa a Berlusconi de aplicar una política "xenófoba" con los inmigrantes», *El Mundo*, 3 de junio de 2008

*Italia de 2008, que calificaba a los denominados “nómadas” de amenaza para la seguridad nacional e imponía una legislación de emergencia que propició las expulsiones de gitanos no italianos. Poner coto a la actividad delictiva es una preocupación legítima de los Gobiernos. Pero expulsar a ciudadanos de la Unión Europea, criminalizándolos por su pertenencia a una etnia determinada, es una violación de sus propias directivas sobre discriminación racial y derecho a la libre circulación de personas entre dos Estados miembros de la UE.*²⁰³⁴

Il abonde dans le sens d'une intégration réelle et efficace qui permette aux Roms de vivre en tant que citoyens européens dans une situation moins précaire en Europe que celle qui est la leur actuellement:

*Los romaníes quieren – y pueden– integrarse si se les brinda la oportunidad de hacerlo, como han demostrado los programas de mi fundación. La mayoría de los gitanos comparten las aspiraciones de las poblaciones mayoritarias: un hogar con servicios adecuados, una educación válida para sus hijos, puestos de trabajo que les permitan mantener a sus familias y relacionarse con la mayoría en su sociedad [...] La UE debe reconocer que la naturaleza paneuropea de ese problema requiere una estrategia global y eficaz para la integración de los gitanos*²⁰³⁵.

Le quotidien *El País* a publié bon nombre d'articles à ce sujet²⁰³⁶. Certains sont très critiques envers le Gouvernement français. L'article «Francia inicia la polémica expulsión de 700 gitanos»²⁰³⁷ parle de «*violencia policial*». Pour sa part, l'article «Gitanos en Francia» parle de «*catarata de expulsiones*», de «*política antigitana*» et de «*insólita furia de dudosa legalidad que la UE empieza a cuestionar por antidemocrática*». L'auteur de l'article poursuit en ces termes: «*La deportación de gitanos rumanos y búlgaros, aunque sea formalmente voluntaria, resucita la Francia más oscura*»²⁰³⁸. Ces mesures qui visent les Roms («*ciudadanos de etnia gitana*») sont jugées inutiles, car ces derniers bénéficient de la liberté de circulation des citoyens européens et ont officiellement le droit de revenir: «*A la inmoralidad se sumaría el ridículo*». Sarkozy est durement critiqué dans les articles «Sarkozy corre hacia la nada»²⁰³⁹ et «La tozudez de Sarkozy»: «*Dichas deportaciones, por la forma en que se producen y las intenciones que entrañan, no son aceptables desde el punto de vista moral y degradan*

²⁰³⁴ SOROS, George, «La difícil situación de los gitanos», *El País*, sábado 28 de agosto de 2010

²⁰³⁵ *Ibid.*

²⁰³⁶ «Francia anuncia la expulsión de extranjeros en caso de “robos reiterados y mendicidad agresiva”», *El País*, 30 de agosto de 2010 / TERUEL, Ana, «Francia afirma en Bruselas que la libertad de circulación no puede ser “incondicional” », *El País*, 31 de agosto de 2010

²⁰³⁷ TERUEL, Ana, «Francia inicia la polémica expulsión de 700 gitanos», *El País*, 18 de agosto de 2010

²⁰³⁸ «Gitanos en Francia», *El País*, 4 de septiembre de 2010

²⁰³⁹ JIMENEZ BARCA, «Sarkozy corre hacia la nada», *El País*, 19 de septiembre de 2010

la dignidad tanto de quien las sufren como de quien las decide»²⁰⁴⁰. Un article évoque la réaction de Mariano Rajoy, alors chef du PP²⁰⁴¹, un autre celle de la Communauté Européenne jugée trop tolérante, comme le montre son titre: «Bruselas se pliega a Sarkozy en la polémica sobre la expulsión de los gitanos»²⁰⁴².

El País compare, dans certains articles, la situation des gitans et des Roms en Espagne et en France. Selon eux, les différents gouvernements espagnols ont pris des mesures d'intégration jugées plus efficaces («...defiende un enfoque integrador»)²⁰⁴³, et l'Espagne reste un modèle d'intégration des Gitans et des Roms²⁰⁴⁴.

ABC a relaté également les problèmes des Roms roumains en France pendant l'été 2010. Certains articles relatent les faits, mais ont des titres plutôt « accrocheurs » : « El pulso de Sarkozy: Francia seguirá desmantelando campamentos ilegales »²⁰⁴⁵, « Sarkozy: "Que Luxemburgo acoja a los gitanos si tanto molestan las expulsiones" »²⁰⁴⁶, « Rumanía y Bulgaria tachan de xenófoba la expulsión de gitanos »²⁰⁴⁷, « Francia, contra el turismo de la miseria »²⁰⁴⁸. Un autre article souligne le fait que les expulsions de Roms roumains de France n'ont pas automatiquement entraîné une immigration massive vers l'Espagne²⁰⁴⁹. Eduardo San Martín est un peu plus dur et écrit, dans son article « Xenofobias », que les Roms roumains « *están sujetos a las leyes, por supuesto, pero a las mismas leyes que los demás residentes comunitarios* »²⁰⁵⁰. L'auteur de l'article « Viaje al corazón de la Rumanía gitana » tente d'expliquer les raisons de l'immigration des Roms roumains et le racisme dont ils sont victimes dans leur pays d'origine. Cependant, il n'est pas exempt de quelques clichés («*estas peculiares relaciones entre algunos gitanos y la propiedad privada* »)²⁰⁵¹. C'est également le cas de l'article de Juan Pedro Quiñero « Gitanos de ida y vuelta »:

Francia alerta de la instauración en Europa del "turismo de la miseria", a través de una cadena endemoniada que acelere el éxodo de los europeos más pobres comenzando por los gitanos del Este, que emigran para huir de la miseria, la segregación y la xenofobia en su

²⁰⁴⁰ FRESNO, José Manuel, «La tozudez de Sarkozy», *El País*, 18 de septiembre de 2010

²⁰⁴¹ «Rajoy defiende a Sarkozy frente a la UE en las expulsiones de gitanos», *El Mundo*, 16 de septiembre de 2010

²⁰⁴² MARTÍNEZ de RITUERTO, Ricardo, «Bruselas se pliega a Sarkozy en la polémica sobre la expulsión de los gitanos», *El País*, 29 de septiembre de 2010

²⁰⁴³ «Rajoy defiende a Sarkozy frente a la UE en las expulsiones de gitanos», *op.cit.*

²⁰⁴⁴ «España es el país de la UE que más dinero dedica a programas de integración de gitanos», *El País*, 2 de septiembre de 2010

²⁰⁴⁵ SERBETO, Enrique, «El pulso de Sarkozy: Francia seguirá desmantelando campamentos ilegales », *ABC*, 16 de septiembre de 2010

²⁰⁴⁶ «Sarkozy: Que Luxemburgo acoja a los gitanos si tanto molestan las expulsiones», *ABC*, 16 de septiembre de 2010

²⁰⁴⁷ TECCO, Simón, «Rumanía y Bulgaria tachan de xenófoba la expulsión de gitanos», *ABC*, 19 de agosto de 2010

²⁰⁴⁸ «Francia contra el turismo de la miseria», *ABC*, 31 de agosto de 2010

²⁰⁴⁹ SERRANO, María Isabel, «Goteo de gitanos rumanos en un mes », *ABC*, 19 de septiembre de 2010

²⁰⁵⁰ SAN MARTÍN, Eduardo, « Xenofobias », *ABC*, 21 de septiembre de 2010

²⁰⁵¹ SERBETO, Enrique, «Viaje al corazón de la Rumanía gitana», *ABC*, 18 de octubre de 2010

*propio país, para precipitarse en tierra extraña en la ilegalidad, la miseria, la delincuencia y la expulsión, para volver un día después el mismo vía crucis*²⁰⁵².

Il a encore beaucoup recours aux clichés les plus élémentaires: «*nómadas y gitanos*», «*sus caravanas*», «*se precipitan en la ilegalidad*», «*problemas de higiene, convivencia y mendicidad generalizada*», «*un rosario de diarios conflictos*», «*de esa mendicidad en familia a la delincuencia solo había un paso*». Pour terminer, un article présentant les résultats d'un sondage de DYM pour ABC montre que bon nombre d'Espagnols jugent la mesure prise par le Gouvernement français positive: «*El 50% de la opinión pública nacional daría en general el visto bueno a que en España se aplicaran medidas similares*»²⁰⁵³.

Le quotidien *El Mundo* est, lui, plus critique envers les expulsions²⁰⁵⁴ et publie des articles qui reflètent les multiples réactions qu'elles ont entraînées: «Bernard-Henri Levy pide a los franceses que “se rebelen” contra la política de Sarkozy»²⁰⁵⁵, «Miles de personas salen a la calle contra las expulsiones de gitanos de Sarkozy»²⁰⁵⁶, «La Unión Romaní quiere llevar al Gobierno francés ante los tribunales»²⁰⁵⁷, «En defensa de la etnia gitana»²⁰⁵⁸. Il évoque également la réaction des autorités espagnoles («Zapatero apoya a Sarkozy y recuerda que Francia es “un estado de derecho”»²⁰⁵⁹, «El Govern controla “discretamente” la llegada de gitanos rumanos de Francia»²⁰⁶⁰). Le titre de l'article «Francia deporta a Django Reinhard» n'est pas innocent, et son auteur critique, entre autre, la réaction du Gouvernement de Rodríguez Zapatero:

*Francia dice que nos los echa por gitanos, sino por delinquir, pero luego se le escapa una circular en que se alientan las deportaciones masivas [...] se construyó Europa para que los siglos como el pasado no se repitieran; pero todos los estados de la UE apoyan a Sarkozy – también Zapatero, el campeón de las libertades*²⁰⁶¹.

²⁰⁵² QUIÑONERO, Juan Pedro, Gitanos rumanos de ida y vuelta», ABC, 19 de septiembre de 2010

²⁰⁵³ PEREZ, Domingo, «La mitad de los españoles no ve mal la expulsión de gitanos rumanos», ABC, 25 de octubre de 2010

²⁰⁵⁴ «Francia deportó en 2009 “a 25 gitanos al día” según un organismo de derechos humanos», *El Mundo*, 26 de agosto de 2010 / RÁMIREZ, María, «La Eurocaméra exige a Francia que pare “inmediatamente” la expulsión de gitanos», *El Mundo*, 10 de septiembre de 2010 / «La Comisión estudia los cambios legislativos de Francia tras las expulsiones de gitanos», *El Mundo*, 18 de octubre de 2010 / «Sarkozy a Reding: Si tanto le importan los gitanos, que los acoja en Luxemburgo», *El Mundo*, 15 de septiembre de 2010

²⁰⁵⁵ «Bernard-Henri Levy pide a los franceses que “se rebelen” contra la política de Sarkozy»²⁰⁵⁵, *El Mundo*, 18 de septiembre de 2010

²⁰⁵⁶ «Miles de personas salen a la calle contra las expulsiones de gitanos de Sarkozy», *El Mundo*, 6 de septiembre de 2010

²⁰⁵⁷ «La Unión Romaní quiere llevar al Gobierno francés ante los tribunales», *El Mundo*, 14 de septiembre de 2010

²⁰⁵⁸ «En defensa de la etnia gitana», *El Mundo*, 4 de septiembre de 2010

²⁰⁵⁹ «Zapatero apoya a Sarkozy y recuerda que Francia es “un estado de derecho”», *El Mundo*, 7 de octubre de 2010

²⁰⁶⁰ «El Govern controla “discretamente” la llegada de gitanos rumanos de Francia», *El Mundo*, 18 de septiembre de 2010

²⁰⁶¹ ALSEDO, Quico, «Francia deporta a Django Reinhardt», *El Mundo*, 20 de septiembre de 2010

Citons, pour terminer, l'article « El poblado que Sarkozy no quiere está en España » dont les auteurs dénoncent la précaire situation des Roms en Espagne. Ils ont, pour cela, une nouvelle fois recours à la description de la situation du bidonville « el Gallinero »: « *miseria* », « *avalancha de niños* », « *van sucios y desharrapados* », « *A pesar de la miseria que les rodea [...] No hay chabola que no tenga un cochazo a su puerta* », « *Trabajo para pedir*²⁰⁶². »



2063

²⁰⁶² BARRIO del, Ana / di LOLLI, Alberto, «El poblado que Sarkozy no quiere ver está en España», *El Mundo*, 2 de septiembre de 2010

²⁰⁶³ *El País Domingo*, domingo 5 de septiembre de 2010



2064

Un autre incident, qui s'est produit sur le territoire espagnol a déclenché, lui aussi, de nombreuses réactions dans la presse. García Albiol, maire conservateur de cette municipalité catalane, a distribué en avril 2010 des tracts qui faisaient directement l'amalgame entre Roms, délinquance²⁰⁶⁵, insécurité et manque de civisme²⁰⁶⁶. Son discours, jugé xénophobe, était très virulent et donnait une image extrêmement négative des Roms roumains résidant à Badalona: « *Los gitanos rumanos son "una plaga" que se han instalado en Badalona "exclusivamente para delinquir"* »²⁰⁶⁷. Il promettait également des mesures strictes pour dissuader les Roumains roms de continuer à s'installer à Badalona: « *No destinaré ni un solo euro a aquellos inmigrantes que no se integran y que ni siquiera tienen intención de hacerlo como es el caso de determinados individuos gitanos rumanos* »²⁰⁶⁸. J'ai trouvé de nombreux articles à ce sujet dans *El País*, articles dont les titres reflètent bien la polémique: «El PP juega con la xenofobia»²⁰⁶⁹, «Xavier García Albiol: "Les haré la vida imposible

²⁰⁶⁴ Viñeta publicada en www.unionromani.com, octubre de 2012

²⁰⁶⁵ «Chacón achaca a Ciu que apoye al "xenófobo" Albiol en Badalona », www.publico.es, 11 de junio de 2011

²⁰⁶⁶ «ICV denunciará ante la Fiscalía el folleto racista del PP de Badalona», www.publico.es, 26 de abril de 2010

²⁰⁶⁷ GARCÍA, Jesús, «Ahí donde triunfa el miedo», *El País*, 12 de junio de 2011

²⁰⁶⁸ PIÑOL, Àngels, «García Albiol dice que si es alcalde de Badalona no destinará ni un euro a integrar a los gitanos rumanos», *El País*, 1 de marzo de 2011

²⁰⁶⁹ PIÑOL, Àngels, «El PP juega con la xenofobia», *El País*, 27 de abril de 2010

hasta que se vayan”»²⁰⁷⁰, «El PP reparte panfletos que asocian delincuencia e inmigración»²⁰⁷¹, «García Albiol, el candidato de la discordia»²⁰⁷², «Albiol anuncia una redada a “rumanos que tenían amargados” a los vecinos de Badalona»²⁰⁷³, ou encore «Ahí donde triunfa el miedo»²⁰⁷⁴. L’article «Han venido, pero no a robar» prétend aller à l’encontre des affirmations d’Albiol (et critique au passage son attitude: «*Difama, que algo queda*») et présente un état des lieux de l’immigration roumaine rom en Catalogne plus nuancé. Il en ressort notamment que le pourcentage de délits commis par des mineurs roms a diminué entre 2005 et 2008 (ce pourcentage était en effet de 18,72% en 2005 et n’est plus que de 8,64% en 2008)²⁰⁷⁵.

ABC a relaté également ce qui s’est passé à Badalona. L’article «ICV llevará a la Fiscalía el folleto contra la comunidad rumana de Badalona» (article au titre plus nuancé que celui de *Público* qui parlait de «folleto racista», notons au passage le terme de “comunidad rumana” souvent utilisé dans ce quotidien) relève le «mea culpa» du PP: «*El PPC ha pedido hoy perdón al colectivo rumano [...] Se ha desmarcado [...] Ha evitado pedir la dimisión del presidente del grupo del PPC [Albiol] »*²⁰⁷⁶. ABC présente également le point de vue de FEDROM qui juge ce tract raciste. Un autre article, au titre quelque peu surprenant («La canguro de los hijos del consejal García Albiol es rumana»²⁰⁷⁷) semble vouloir relativiser l’incident. Un membre du PP catalán accuse, dans cet article, la Generalitat et le Gouvernement socialiste de Rodríguez Zapatero: «*Si la mayoría de los catalanes percibe la inmigración como algo negativo, ¿De quién es la culpa? ¿Es que la sociedad se ha vuelto racista o xenofoba, o bien la culpa la tienen el gobierno socialista que hay en Madrid y el tripartito de Cataluña?*». Par ailleurs, l’auteur de l’article «Badalona mira a Francia de reojo», cite Albiol qui affirme que les roumains de Badalona (qui constituent seulement 0,3% du total des immigrés de la ville) représentent à eux-seuls 25% des arrestations dans la municipalité. Certains membres du PP, accompagnés de membres de l’UMP française (L’auteur décrit cette rencontre en ces termes: «*El PP monta un tour por los barrios de Badalona*») font de l’immigration un thème de campagne: «*Dice el PP que la inmigración es uno de los temas que más preocupa a los catalanes [...] La situación que vive Francia con la inmigración rumana también se produce en España*²⁰⁷⁸.»

²⁰⁷⁰ CASTEDO, Antia, «Xavier García Albiol: “Les haré la vida imposible hasta que se vayan”», *El País*, 5 de mayo de 2011

²⁰⁷¹ «El PP reparte panfletos que asocian delincuencia e inmigración»²⁰⁷¹, *El País*, 24 de octubre de 2011

²⁰⁷² «García Albiol, el candidato de la discordia»²⁰⁷², *El País*, 7 de junio de 2011

²⁰⁷³ BELMONTE, Eva, «Albiol anuncia una redada a “rumanos que tenían amargados” a los vecinos de Badalona»²⁰⁷³, *El Mundo*, 5 de octubre de 2011

²⁰⁷⁴ GARCÍA, Jesús, «Ahí donde triunfa el miedo», *El País*, 12 de junio de 2011

²⁰⁷⁵ ROGER, Maiol, «Han venido, pero no a robar», *El País*, 26 de septiembre de 2010

²⁰⁷⁶ «ICV llevará a la Fiscalía el folleto contra la comunidad rumana de Badalona», *ABC*, 26 de abril de 2010

²⁰⁷⁷ CAÑIZARES, María Jesus, «La canguro de los hijos del consejal García Albiol es rumana», *ABC*, 29 de abril de 2010

²⁰⁷⁸ PALAV, M., «Badalona mira a Francia de reojo», *ABC*, 17 de septiembre de 2010

El Mundo a publié également quelques articles à ce sujet. Leurs titres sont, une fois encore, assez typiques de ce quotidien et semblent parfois tourner les personnes concernées en ridicule: «Amnistía Internacional alerta de los “tics xenófobos” del Partido Popular en Badalona»²⁰⁷⁹, «Albiol considera “peor” la situación con los gitanos en Badalona que en Francia»²⁰⁸⁰, «Alicia Sánchez-Camacho: Queremos muchísimo a la comunidad rumana»²⁰⁸¹. Un autre article relate l’attitude du PP qui a récupéré le thème de l’immigration à son profit après ces événements: «*Muchos lo pensamos, sólo algunos lo decimos*»²⁰⁸². Dans l’article «Frente común contra el PP por llevar la inmigración al primer plano político», *El Mundo* relate la réaction des autres partis politiques lors de cette polémique. Tous semblent avoir abandonné le «politiquement correct»:

Los esfuerzos del PP por situar la inmigración –y en específico la de los gitanos rumanos– en el primer plano político han resultado todo un éxito. Eso sí, a costa de ganarse las críticas de casi todo el arco parlamentario catalán y del Gobierno central [...] No hay formación que no haya hecho mención a un debate que, paradójicamente, pactaron hace meses mantener alejados del envite electoral»²⁰⁸³.

Certains partis politiques (Iniciativa per Catalunya/los verdes) et quelques associations (parmi lesquelles SOS Racismo) ont porté plainte contre Albiol²⁰⁸⁴. Le Gouvernement régional a également pris des mesures contre cette campagne qu’elle considère une incitation à la haine raciale. Les tracts durent finalement être retirés.

Pourtant, on remarque que la réaction de son propre parti, le Parti Populaire, fut assez discrète, puisqu’il s’est démarqué du contenu des tracts, mais n’a pas sanctionné Garcia Albiol²⁰⁸⁵. Mais l’aspect le plus surprenant de cette affaire est sans conteste le jugement du tribunal qui n’a, finalement, pas condamné le maire de Badalona pour son discours xénophobe²⁰⁸⁶.

Les Roumains –roms ou non roms– sont également encore souvent associés à la délinquance et à la prostitution, comme nous avons pu le constater lors de notre analyse.

²⁰⁷⁹ «Amnistía Internacional alerta de los “tics xenófobos” del Partido Popular en Badalona», *El Mundo*, 10 de mayo de 2010

²⁰⁸⁰ «Albiol considera “peor” la situación con los gitanos en Badalona que en Francia», *El Mundo*, 19 de septiembre de 2010

²⁰⁸¹ «Alicia Sánchez-Camacho : Queremos muchísimo a la omunidad rumana», *El Mundo*, 27 de abril de 2010

²⁰⁸² «El PP mide la compatibilidad de los Catalanes con su tesis sobre la inmigración», *El Mundo*, 5 de septiembre de 2010

²⁰⁸³ OMS, J., «Frente común contra el PP por llevar la inmigración al primer plano político», *El Mundo*, 21 de septiembre de 2010

²⁰⁸⁴ «ICV denunciará ante la Fiscalía el folleto racista del PP de Badalona», *op.cit.* / «La juez archiva la querrela contra García Albiol por sus folletos xenófobos», www.lavanguardia.com, 9 de marzo de 2011

²⁰⁸⁵ USTRELL, Marc, «El PP no sanciona al edil xenófobo de Badalona», www.publico.es, 26 de abril de 2010

²⁰⁸⁶ «La juez archiva la querrela contra García Albiol por sus folletos xenófobos», *op.cit.*

-Faits divers, délinquance et réseaux de prostitution

J'ai tenté, dans la cinquième partie de ce travail, de présenter de façon réaliste la situation des Roumaines détenues en Espagne, afin d'aller au-delà des stéréotypes les plus courants sur les Roumains. Ils sont, nous l'avons vu, souvent associés à la délinquance, et la présence de nombreuses mafias sur le territoire espagnol entraîne certains amalgames.

A partir de 2000, les articles qui évoquent des délits commis par des Roumains, ou des bandes organisées roumaines sont fréquents: « La policía desarticula una nueva banda de rumanos en la Costa brava »²⁰⁸⁷, « Una red rumana explotaba en Carcaixent a compatriotas »²⁰⁸⁸, « Desarticulada en Valencia una red que extorsionaba a minusválidos rumanos para obligarlos a mendigar »²⁰⁸⁹, « Chicago en la Plana »²⁰⁹⁰, « El "hombre araña" pierde la red »²⁰⁹¹, et « El "capo" recluso, o cómo dirigir una mafia por el móvil »²⁰⁹². En 2002, Rebeca Llorente relate la réaction de rejet anti-roumains des habitants d'un quartier d'Alicante: « Los residentes imputan a los rumanos la mayoría de los delitos y piden su expulsión [...] El alto índice de delincuencia y la inadaptación de la colonia rumana amenaza con dinamizar la convivencia social en este barrio ». L'auteure précise qu'il s'agit de Roms roumains (« rumanos de etnia cingara ») soupçonnés d'être les auteurs des nombreux délits commis dans le quartier.

L'article « El Bucarest de los domingos » n'est pas exclu de stéréotypes, puisqu'il associe déjà – indirectement – Roumains et délinquance:

Pero a las mismas puertas del templo ha surgido un mercadillo –que no tiene nada que ver con la citada iglesia– donde se vende todo tipo de objetos supuestamente robados: desde teléfonos móviles a videocámaras [...] Otro comerciante de la zona, que prefiere no dar su nombre, tiene una opinión mucho más negativa. « Desde que se producen estas reuniones masivas, la delincuencia se ha disparado. Aquí se venden muchos de los móviles robados en la ciudad y, aunque cada vez hay más policía, los mafiosos tienen a chiquillos en las esquinas para avisarles cuando llegan los agentes », apostilla²⁰⁹³.

²⁰⁸⁷ BAGUE, Gerard, « La policía desarticula una nueva banda de rumanos en la Costa brava », *El País*, 23 de mayo de 2000

²⁰⁸⁸ GARRIDO, Lydia, « Una red rumana explotaba en Carcaixent a compatriotas », *El País*, 20 de noviembre de 2003

²⁰⁸⁹ « Desarticulada en Valencia una red que extorsionaba a minusválidos rumanos para obligarlos a mendigar », *El País*, 27 de julio de 2002

²⁰⁹⁰ FABRA, María, « Chicago en la Plana », *El País*, 12 de octubre de 2007

²⁰⁹¹ BARROSO, F. Javier, « El "hombre araña" pierde la red », *El País*, 24 de mayo de 2009

²⁰⁹² GOMEZ, Luis, « El "capo" recluso, o cómo dirigir una mafia por el móvil », *El País*, 9 de abril de 2006

²⁰⁹³ AGUIRRE, Begoña, « El Bucarest de los domingos », *El País*, 12 de septiembre de 2002

Un des témoignages de Roumains présenté dans cet article met néanmoins en garde contre des généralités abusives:

Ahora que son tantos, Gheor-ghe Gainar, presidente de la Asociación Cultural de Ayuda e Integración al Pueblo Rumano, teme que las actividades ilegales de algunos compatriotas, tanto en Félix Boix como en Coslada y otros puntos, dañen la imagen de su comunidad: «Que por unos cuantos se juzgue a todo un pueblo»²⁰⁹⁴.

J'ai trouvé également quelques articles qui dénoncent le trafic et l'exploitation d'enfants mineurs, et la mendicité: Citons par exemple «Limpiacristales»²⁰⁹⁵, «Detenidos en seis meses 187 menores rumanos por mendigar o robar»²⁰⁹⁶, ou «Nadia, la reina de los niños rateros »²⁰⁹⁷. Un article évoquait déjà, en 1996, un réseau d'adoptions illégales d'enfants roumains par des familles espagnoles²⁰⁹⁸. En 2006, Jesús García dénonce, dans son article « Hurtos en familia », l'exploitation d'enfants mineurs par leurs parents: «Tres parejas de origen rumano utilizaban a su prole para subsistir [...] Les enviaban cada día a la capital catalana con una orden precisa: robar». Il souligne le fait que 13 de ces enfants ont commis, en 2 ans, plus de 600 vols²⁰⁹⁹. Carmelo Encina a publié, en 2008, un article un peu similaire qui dénonce très clairement les activités de ces réseaux (il dénonce ici surtout les responsables roms de ces réseaux):

Les cuento esto para hacer hincapié en la cara inmensa que llega a tener esta gente, y con qué desvergüenza utilizan a los menores [...] Esta es la realidad sin ambages, como real es el hecho de que la inmensa mayoría de estos chicos son gitanos [...] En esto no puede haber remilgos ni falsos complejos de racismo o xenofobia. Resulta de todo punto intolerable que una gran parte de los miembros de una etnia condena impunemente a sus hijos a la ignorancia, el oprobio y la delincuencia²¹⁰⁰.

Il poursuit en précisant que les délits évoqués ne sont pas uniquement commis par des Roms: «Es verdad que esos gitanos no son los únicos de aquel país que delinquen en el nuestro. Detectadas hay medio centenar de redes relacionadas con el tráfico de personas, expolio de cables, y falsificaciones de tarjetas²¹⁰¹». Comme dans d'autres articles, c'est souvent à la fin de l'article que l'auteur prétend

²⁰⁹⁴ *Ibid.*

²⁰⁹⁵ ENCINAS, Carmelo, «Limpiacristales», *El País*, 12 de agosto de 2000

²⁰⁹⁶ «Detenidos en seis meses 187 menores rumanos por mendigar o robar», *El País*, 9 de agosto de 2004

²⁰⁹⁷ DUVA, Jesús, «Nadia, la reina de los niños rateros», *El País*, 22 de marzo de 2009

²⁰⁹⁸ «En España hay un centenar de niños rumanos “comprados”», *El País*, 27 de noviembre de 1996

²⁰⁹⁹ GARCÍA, Jesús, «Hurto en familia», *El País*, 28 de marzo de 2006

²¹⁰⁰ ENCINAS, Carmelo, «Rumanos en Madrid», *El País* 12 de abril de 2008

²¹⁰¹ *Ibid.*

éviter l'amalgame Roumains = délinquance: « *Proyectan una imagen desvirtuada e injusta del conjunto de los inmigrantes procedentes de Rumania* ²¹⁰² ». Nous verrons que d'autres articles analysés (notamment dans *ABC*) sont plus virulents, et n'évitent pas toujours cet amalgame.

El Mundo a publié dès 2001 de nombreux articles à ce sujet. Le nombre d'articles qui évoquent des délits commis par des Roumains ont augmenté de façon croissante, surtout à partir de 2007 (augmentation qui correspond à l'évolution croissante du nombre de Roumains en Espagne. Ils occupent alors la 2^{nde} place des nationalités étrangères majoritaires en Espagne, et la première place en 2008). Très souvent, la nationalité des délinquants est précisée dans le titre: «Detenido un clan familiar de rumanos que defraudó 100 millones con tarjetas de crédito»²¹⁰³, «Mafias rumanas utilizan videos para adiestrar a nuevos miembros»²¹⁰⁴, «Desmontan una red que traía personas engañadas de Rumania para que delinquieran»²¹⁰⁵ «Caen en Badalona cinco clanes de ladrones rumanos muy activos»²¹⁰⁶, «Detenidos cuatro rumanos que hacían “viajes exprés” a España para robar»²¹⁰⁷, «De candidato del PSOE a líder de una banda de robos en viviendas. La red estaba formada por cuatro rumanos»²¹⁰⁸, «Detenidos dos rumanos por sustraer dinero de cajeros con un “cepo capturador”»²¹⁰⁹. D'autres articles précisent également la nationalité des personnes impliquées, même si celle-ci n'apparaît pas directement dans le titre. Citons les articles « Cerca de 500 bandas criminales con más de 12000 miembros operan en España »²¹¹⁰ (article qui précise que 43 d'entre elles sont roumaines), «La otra frontera con Bucarest»²¹¹¹ (sur la délinquance roumaine près de la gare routière du Sud à Madrid, lieu d'arrivée de nombreux autocars en provenance de Roumanie), «A la caza del furgón de los pobres »²¹¹², ou encore «Las caras del hurto en Barcelona»²¹¹³.

ABC a publié de très nombreux articles à ce sujet. Ces articles sont souvent assez virulent, et leurs titres ne laissent aucun doute sur les intentions de leurs auteurs: Ils veulent dénoncer une délinquance attribuée, le plus souvent, à des Roumains ou d'autres étrangers d'Europe de l'Est. En voici un

²¹⁰² *Ibid.*

²¹⁰³ «Detenido un clan familiar de rumanos que defraudó 100 millones con tarjetas de crédito», *El Mundo*, 23 de diciembre de 2001

²¹⁰⁴ «Mafias rumanas utilizan videos para adiestrar a nuevos miembros», *El Mundo*, 15 de agosto de 2002

²¹⁰⁵ «Desmontan una red que traía personas engañadas de Rumania para que delinquieran», *El Mundo*, 23 de febrero de 2007

²¹⁰⁶ «Caen en Badalona cinco clanes de ladrones rumanos muy activos», *El Mundo*, 7 de julio de 2009

²¹⁰⁷ «Detenidos cuatro rumanos que hacían “viajes exprés” a España para robar», *El Mundo*, 26 de febrero de 2011

²¹⁰⁸ COLMENTERO, Ricardo F., «De candidato del PSOE a líder de una banda de robos en viviendas. La red estaba formada por cuatro rumanos», *El Mundo*, 18 de noviembre de 2011

²¹⁰⁹ «Detenidos dos rumanos por sustraer dinero de cajeros con un “cepo capturador”», *El Mundo*, 19 de agosto de 2011

²¹¹⁰ « Cerca de 500 bandas criminales con más de 12000 miembros operan en España », *El Mundo*, 23 de mayo de 2002

²¹¹¹ HERRAIZ, Pablo, «La otra frontera con Bucarest», *El Mundo*, 14 de abril de 2009

²¹¹² BERMÚDEZ, Victoria / RIERA ROCA, Juan, «A la caza del furgón de los pobres », *El Mundo*, 13 de septiembre de 2011

²¹¹³ SICCARDI, Xiana, «Las caras del hurto en Barcelona», *El Mundo*, 5 de septiembre de 2011

échantillon: «España y Rumanía intensifican la lucha contra las mafias de inmigración ilegal»²¹¹⁴, «Europa del Este se coloca a la cabeza en exportación de delincuencia, con niveles imparables en falsificaciones»²¹¹⁵, «Desarticulada una red que obligaba a inmigrantes rumanos a ejercer la mendicidad»²¹¹⁶, «La policía desarticula una potente red rumana de crimen organizado y detiene a 83 personas»²¹¹⁷, «Interior desarticula una red de 297 rumanos dedicada a robos por la fuerza en domicilios»²¹¹⁸, «El éxodo de rumanos de Italia provoca un repunte en los delitos del centro de Madrid»²¹¹⁹, «Desarticulada una organización rumana especializada en asaltar viviendas habitadas»²¹²⁰, «El 35% de las bandas rumanas que actúan en el exterior se afincan en España»²¹²¹, «Delincuencia ¿Un tópico balcánico?»²¹²², « En prisión un trio de ladrones rumanos especializados en robos nocturnos »²¹²³.

Valentí Puig a publié, en 2006, un article dans lequel il dénonce la délinquance « roumaine » («*“esos” rumanos que actúan con tanta violencia en España*»), en tentant toutefois de ne pas les associer à la majorité des immigrés roumains («*una inmigración laboriosa y cívica*») ²¹²⁴. Pourtant, dans un autre de ses articles, il est beaucoup plus virulent:

*Ahora tenemos en todos los titulares la presencia pululante de bandas organizadas del crimen [...] el año pasado, un 57,5% de los detenidos como miembros de bandas organizadas eran extranjeros. Del total, un 26,14% son de nacionalidad rumana [...] encauzar los flujos inmigratorios requiere prever sus derivaciones de criminalidad*²¹²⁵.

L'article «Uno de cada diez rumanos que viven en España tiene antecedentes policiales», de Carlos Hidalgo et Pablo Muñoz « analyse » la délinquance roumaine en ces termes: «*Aunque entre ellos hay un considerable número de criminales muy peligrosos, la mayor parte se dedica a la pequeña*

²¹¹⁴ «España y Rumanía intensifican la lucha contra las mafias de inmigración ilegal», *ABC*, 1 de octubre de 2002

²¹¹⁵ «Europa del Este se coloca a la cabeza en exportación de delincuencia, con niveles imparables en falsificaciones», *ABC*, 27 de abril de 2003

²¹¹⁶ «Desarticulada una red que obligaba a inmigrantes rumanos a ejercer la mendicidad», *ABC*, 26 de mayo de 2003

²¹¹⁷ «La policía desarticula una potente red rumana de crimen organizado y detiene a 83 personas», *ABC*, 30 de junio de 2006

²¹¹⁸ «Interior desarticula una red de 297 rumanos dedicada a robos por la fuerza en domicilios», *ABC*, 17 de marzo de 2006

²¹¹⁹ HIDALGO, Carlos, «El éxodo de rumanos de Italia provoca un repunte en los delitos del centro de Madrid», *ABC*, 13 de diciembre de 2007

²¹²⁰ «Desarticulada una organización rumana especializada en asaltar viviendas habitadas», *ABC*, 30 de noviembre de 2009

²¹²¹ MORCILLO, Cruz / MUÑOZ, Pablo, «El 35% de las bandas rumanas que actúan en el exterior se afincan en España», *ABC*, 15 de junio de 2009

²¹²² VILLAREJO, E., «Delincuencia ¿Un tópico balcánico?», *ABC*, 1 de agosto de 2008

²¹²³ RIVAS, Tatiana G., « En prisión un trio de ladrones rumanos especializados en robos nocturnos », *ABC*, 21 de junio de 2010

²¹²⁴ PUIG, Valentí, «Atracos al estilo rumano», *ABC*, 27 de junio de 2006

²¹²⁵ PUIG, Valentí, « Mafias de acá o de allá », *ABC*, 10 de enero de 2006

delincuencia que, sin ser grave, es la que provoca en la población una sensación de inseguridad »²¹²⁶. Après de tels propos et un titre très généraliste, la conclusion, qui se veut plus modérée, semble arriver bien tard: « *En cualquier caso, no se puede criminalizar al colectivo de inmigrantes rumanos, que, en su gran mayoría viaja a España por motivos económicos* ». L'article «Rumanos. El destape de sus mafias» présente, pour sa part, certains groupes mafieux en ces termes:

*Rumanos en España. Rumanos en la hostelería, en el servicio doméstico, en los colegios, en la obra, en el parque, en las oficinas, y, por supuesto, en la delincuencia. Son muy pocos, pero tienen una organización que sí quisieran muchos ejércitos y un poder que no está al alcance de algunos estados*²¹²⁷.

(Notons au passage l'utilisation de « por supuesto », qui semble présupposer l'existence d'une délinquance roumaine).

Certains articles dénoncent plutôt les mineurs roumains délinquants²¹²⁸. Selon Carlos Hidalgo, il s'agit souvent de récidivistes (« *alto nivel de reincidencia* », « *Algunos de ellos acumulan hasta 60 delitos al mes* »). Les termes employés pour décrire ce problème sont assez forts: « *esta lacra cada vez más visible en nuestra sociedad* »²¹²⁹.

Le monde de la prostitution est également souvent évoqué dans les 3 quotidiens analysés.

El País a publié dès la fin des années 90 de nombreux articles qui montrent (comme nous l'avons vu dans la cinquième partie de ce travail) que les réseaux de proxénétisme roumains sont très actifs en Espagne²¹³⁰. En 2011, j'ai trouvé par exemple plus de 30 articles sur ce thème. Les titres de bon nombre d'entre eux dénoncent la dureté de ce milieu: « *Me vendieron por 1700 euros* »²¹³¹, « *Esclava de 15 años por 1000 euros* »²¹³², « *De Rumania a prostituta de carretera* »²¹³³, « *Vendidas por un piso y un*

²¹²⁶ HIDALGO, C. / MUÑOZ, Pablo, «Uno de cada diez rumanos que viven en España tiene antecedentes policiales», *ABC*, 4 de febrero de 2008

²¹²⁷ MORCILLO, Cruz / MUÑOZ, Pablo, «Rumanos. El destape de sus mafias», *ABC*, 28 de agosto de 2007

²¹²⁸ HIDALGO, Carlos, «La policía pone en marcha una operación contra la delincuencia de menores rumanos», *ABC*, 1 de abril de 2008 / HIDALGO, Carlos, «Más de 270 niños gitanos rumanos fueron detenidos en España en los últimos cinco meses», *ABC*, 14 de abril de 2008 / GARCÍA SEVILLA, José Luis, «Un grupo de menores rumanos saquea a los ciudadanos en los cajeros automáticos y sus proximidades », *ABC*, 24 de abril de 2007 / «Detenida por utilizar a su hija de 13 años para ejercer la mendicidad», *ABC*, 25 de enero de 2011

²¹²⁹ HIDALGO, Carlos, «Más de 270 niños gitanos rumanos fueron detenidos en España en los últimos cinco meses», *ABC*, 14 de abril de 2008

²¹³⁰ «La policía desmantela una red que captó a 40 rumanas para prostituir las en la Casa de Campo», *El País*, 30 de abril de 1999 / LLORENTE, Rebeca, «Desmantelada una red de prostitución de mujeres rumanas en Orihuela», *El País*, 24 de enero de 2002 / «Detenidos 28 rumanos acusados de prostituir a compatriotas», *El País*, 9 de junio de 2002 / «Desarticulada una red que traficaba con personas en Rumania y España», *El País*, 1 de noviembre de 2003 / «Penas de hasta 18 años para cuatro rumanos por prostituir a compatriotas», *El País*, 23 de junio 2004 /

²¹³¹ HERNÁNDEZ, José Antonio, «Me vendieron por 1700 euros», *El País*, 27 de noviembre de 2005

²¹³² DUVA, Jesús, «Esclava de 15 años por 1000 euros»,

coche de lujo»²¹³⁴, «En venta: Mariana, 15 años»²¹³⁵. Les articles «Fin de un traficante de mujeres»²¹³⁶ et « El padrino rumano cae en Carabanchel »²¹³⁷ relatent, eux, l'arrestation de proxénètes.

Mónica Ceberio a publié par ailleurs dans *El País* (en collaboration avec Álvaro de Cozár) une série d'article sur les réseaux de proxénétisme en Espagne, articles dans lesquels elle évoque notamment les victimes roumaines (j'ai déjà cité ces articles dans la cinquième partie de ce travail)²¹³⁸.

El Mundo a publié dès 2000 des articles sur les réseaux de proxénétisme roumains très actifs sur tout le territoire espagnol²¹³⁹. Certains articles ont des titres plus «accrocheurs», qui dénoncent la violence de ces réseaux: «Desmantelada una banda por comprar una niña a sus padres a cambio de dinero y un collar»²¹⁴⁰, «Cae una red que traía mujeres rumanas para prostituirlas e intercambiarlas por coches»²¹⁴¹. Certains articles ont relaté également l'arrestation et le jugement en Espagne de «Cabeza de Cerdo», dangereux proxénète roumain qui opérait notamment dans ce pays²¹⁴².

Les nombreux articles trouvés dans *ABC* reflètent, eux aussi, la forte présence et la violence des réseaux de proxénétisme roumains, dont certains opèrent directement en Espagne. Ces articles sont plus «neutres» que ceux qui concernaient la délinquance. Ils informent essentiellement du démantèlement de certains de ces réseaux²¹⁴³. Un article dénonce la vente d'une enfant («Una niña

²¹³³ CARRANCO, R., «De Rumanía a prostituta de carretera», *El País*, 15 de marzo de 2011

²¹³⁴ «Vendidas por un piso y un coche de lujo», *El País*, 19 de noviembre de 2011

²¹³⁵ CEBERIO BELAZA, Mónica, «En venta: Mariana, 15 años», *El País*, 25 de junio de 2011

²¹³⁶ BÁRBULO, Tomás, «Fin de un traficante de mujeres», *El País*, 17 de junio de 2006

²¹³⁷ «El Padrino rumano cae en Carabanchel», *El País*, 10 de septiembre de 2010

²¹³⁸ CEBERIO BELAZA, Mónica / DE CÓZAR, Álvaro, « Explotación sexual en España 1: La fina línea entre trata y prostitución. La esclavitud invisible », *El País*, domingo 17 de mayo de 2009 / « Explotación sexual en España 2: Las redes de la trata. Aisladas en el club de carretera », *El País*, lunes 18 de mayo de 2009 / « Explotación sexual en España 3: El negocio en España. Unos trafican, otros ponen en burdel », *El País*, martes 19 de mayo de 2009

²¹³⁹ «Desarticulan una red de explotación sexual de mujeres rumanas», *El Mundo*, 23 de noviembre de 2001 / «Detenido el responsable de una organización que traficaba con mujeres para prostituirlas», *El Mundo*, 12 de septiembre de 2001 / «La policía desmantela una red rumana dedicada al tráfico y explotación sexual de mujeres », *El Mundo*, 15 de junio de 2001 / «Seis detenidos en Málaga dedicados a la extorsión y a la explotación sexual de mujeres», *El Mundo*, 27 de septiembre de 2003 / «Desmantelan una red de explotación sexual de inmigrantes en Andalucía y Castilla y León», *El Mundo*, 21 de diciembre de 2005 / «Detienen a diez personas por explotación sexual a mujeres rumanas en España», *El Mundo*, 13 de julio de 2006 / «Liberadas cinco mujeres rumanas obligadas a prostituirse en el Raval», *El Mundo*, 17 de junio de 2011

²¹⁴⁰ MEDINA MOLINERO, Javier, «Desmantelada una banda por comprar una niña a sus padres a cambio de dinero y un collar», *El Mundo*, 12 de mayo de 2010

²¹⁴¹ «Cae una red que traía mujeres rumanas para prostituirlas e intercambiarlas por coches», *El Mundo*, 4 de enero de 2011

²¹⁴² «Aplazan hasta febrero el juicio a "cabeza de cerdo" por prostituir a rumanas», *El Mundo*, 9 de diciembre de 2011

²¹⁴³ «Desarticulada en Valencia la mayor red de falsificación y proxenetismo», *ABC*, 27 de febrero de 2003 / «Detenidos los 39 integrantes de una red de trata de blancas dedicada a prostituir menores», *ABC*, 30 de marzo de 2003 / «Cae una violenta red de proxenetes rumanos», *ABC*, 29 de enero de 2003 / «Una denuncia destapa una red de rumanos que obligaba a mujeres a prostituirse en Montera», *ABC*, 30 de diciembre de 2004 / « Desarticulada en Sevilla una red de explotación sexual de inmigrantes rumanas», *ABC*, 1 de diciembre de 2004 / « Desarticulada en Huelva una red de secuestro y explotación de inmigrantes rumanas», *ABC*, 19 de diciembre de 2005 / «Golpe al tráfico de mujeres», *ABC*, 27 de abril de 2008

CAÑIZARES, María Jesus, «Desarticulada una banda que prostituía y maltrataba rumanas», *ABC*, 13 de mayo de 2010 / LÉRIDA, A.F., «Seis rumanos detenidos en Cantillana por explotar y maltratar a trece compatriotas », *ABC*, 14 de julio de 2011

vendida por dos mil euros»²¹⁴⁴, et d'autres reviennent sur la détention du proxénète roumain déjà évoquée plus haut²¹⁴⁵.

Dans son article « Mujeres inmigradas y medios de comunicación. Movimientos sociales en búsqueda de una representación propia », Estela Rodríguez constatait le peu de présence des femmes immigrées dans les médias, si ce n'est dans une approche « victimisante »²¹⁴⁶. J'ai pu constater ici que les Roumaines apparaissent également peu en tant qu'individus particuliers. Elles apparaissent en revanche souvent en tant que victimes (de réseaux de proxénétisme ou de trafic, d'exploitation sur le marché du travail...), dans des faits divers, ou dans des articles qui évoquent la marginalisation de certaines d'entre elles (notamment des Roms).

On peut remarquer également, que, même s'il est habituel, dans la presse, d'évoquer de nombreux faits divers, des crimes et des histoires qui « font vendre », la présence de ce thème par rapport à sa présence réelle dans l'immigration roumaine ne peut qu'accentuer la défiance vis-à-vis de l'ensemble de cette communauté.

-Culture et littérature roumaines

J'ai trouvé assez peu d'articles sur la culture roumaine en Espagne. Les articles trouvés font ponctuellement allusion à la littérature, la culture roumaine, ou évoquent le parcours d'artistes ou de personnalités roumaines célèbres. Cela me semble intéressant à souligner, en sachant que les Roumains sont la nationalité majoritaire en Espagne. J'ai fait un choix parmi les articles trouvés dans les trois quotidiens analysés.

A partir de 1990, *El País* évoque surtout le sport en Roumanie, et les sportifs roumains qui, peu à peu, s'installent dans d'autres pays d'Europe, dont l'Espagne²¹⁴⁷. La Roumanie, ses paysages et sa culture semblent être encore assez méconnus en Espagne (et cela, malgré la présence de réfugiés politiques roumains arrivés en Espagne, nous l'avons vu, dans les années 50). Certains articles évoquent d'ailleurs deux intellectuels roumains installés en Espagne: Jorge Uscatescu (arrivé en 1944)²¹⁴⁸, et

²¹⁴⁴ SERRANO, María Isabel, «Una niña vendida por dos mil euros», *ABC*, 20 de octubre de 2007

²¹⁴⁵ HIDALGO, Carlos, «Detenido "cabeza de cerdo", uno de los capos de la prostitución más buscados», *ABC*, 24 de septiembre de 2011 / HIDALGO, Carlos / ÁLVAREZ, M.J., «Así se fabrica un traficante de mujeres», *ABC*, 26 de febrero de 2012

²¹⁴⁶ RODRÍGUEZ, Estela, «Mujeres inmigradas y medios de comunicación. Movimientos sociales en búsqueda de una representación propia», en: CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005

²¹⁴⁷ CAMAS, José, «Una ONU futbolística», *El País*, 4 de diciembre de 1995

²¹⁴⁸ «Fallece el catedrático y ensayista Uscatescu», *El País*, 12 de junio de 1995

Vintila Horia (arrivé, lui, en 1953)²¹⁴⁹. Un autre article se fait écho de la mort de Cioran²¹⁵⁰. Quelques articles²¹⁵¹ évoquent l’hispaniste d’origine roumaine Ioana Zlotescu, spécialiste de Ramón Gómez de la Serna dont elle a publié les œuvres complètes: «*La edición se ha confiado a la hispanista, más española que rumana, Ioana Zlotescu, especialista en Ramón*»²¹⁵². En 2009, c’est Herta Müller, auteure roumaine de langue allemande qui est à l’honneur, puisqu’elle obtient le prix Nobel de littérature²¹⁵³. Javier Rodríguez souligne, à cette occasion, l’intérêt grandissant que suscite en Espagne la littérature des anciens pays communistes, dont la littérature roumaine²¹⁵⁴. La Roumanie est d’ailleurs l’invitée d’honneur deux ans plus tard lors du salon du livre «*Liber*»²¹⁵⁵.

Les musiciens Taraf de Haidouks ont également, à chacun de leur passage en Espagne, les honneurs de la presse: «*Del carromato al autocar*»²¹⁵⁶, «*La música de los gitanos rumanos llega con Taraf de Haidouks*»²¹⁵⁷, «*El grupo Taraf de Haidouks trae su fiesta cingara desde Rumania*»²¹⁵⁸ (notons au passage les deux titres des articles de Galilea: le premier a encore recours aux clichés sur les Roms nomades. Et pourtant, les membres de cette troupe sont sédentaires –il le dit dans l’article– depuis plus de cinquante ans). Un article publié en 2011 évoque la musicienne roumaine Clara Haskil²¹⁵⁹. L’Espagne a également découvert le cinéma roumain (grâce notamment aux différents festivals organisés par l’Institut Culturel Roumain de Madrid), comme le soulignent les articles «*Viaje al tiempo del miedo, artículo sobre la película Cuatro meses, tres semanas, dos días* dirigida por Cristian Mungiu»²¹⁶⁰, et «*Nuevos amos de los festivales*»²¹⁶¹.

Dans un tout autre registre, un article, assez récent, rend hommage à un brigadiste roumain décédé²¹⁶², et un autre fait découvrir une Roumanie différente, très éloignée de l’image traditionnelle que beaucoup en ont, image encore souvent associée, entre autre, à Dracula²¹⁶³.

²¹⁴⁹ AYALA-DIP, J. Ernesto, «Un intelectual ambulante», *El País*, 5 de abril de 1992

²¹⁵⁰ GONZALEZ, Enric, «Emil Cioran, el filósofo de la desesperanza y el fracaso, muere en París a los 84 años», *El País*, 12 de junio de 1995

²¹⁵¹ MORA, Miguel, «Se reedita el libro de Ramón Gómez de la Serna sobre Velázquez», *El País*, 9 de febrero de 2000 / CARANDELL, Luis, «Ramoniana », *El País*, 17 de octubre de 1993

²¹⁵² CARANDELL, Luis, «Ramoniana », *El País*, 17 de octubre de 1993

²¹⁵³ SÁNCHEZ COSTA, Raúl, «Las raíces arrancadas de una Nobel», *El País*, 11 de octubre de 2009

²¹⁵⁴ RODRÍGUEZ MARCOS, Javier, «Viento del Este en las librerías», *El País*, 22 de diciembre de 2009

²¹⁵⁵ VIDAL-FOLCH, «Influencia y poder de la literatura rumana», *El País*, 1 de octubre de 2011

²¹⁵⁶ GALILEA, Carlos, «Del carromato al autocar», *El País*, 13 de mayo de 1996

²¹⁵⁷ NEIRA, Fernando, «La música de los gitanos rumanos llega con Tarf de Haidouks», *El País*, 2 de mayo de 1998

²¹⁵⁸ GALILEA, Carlos, «El grupo Taraf de Haidouks trae su fiesta cingara desde Rumania», *El País*, 9 de marzo de 2002

²¹⁵⁹ SÚÑEN, Luis, «Clara Haskil: trágica y dulce », *El País*, 12 de diciembre de 2011

²¹⁶⁰ AITARES, Guillermo, «Viaje al tiempo del miedo, artículo sobre la película *Cuatro meses, tres semanas, dos días* dirigida por Cristian Mungiu », *El País Babelia*, sábado 19 de enero de 2008

²¹⁶¹ BELINCHÓN, Gregorio, «Nuevos amos de los festivales», *El País*, 18 de diciembre de 2011

²¹⁶² MÉRIDA, José Antonio, «Adiós al último brigadista rumano», *El País*, 22 de octubre de 2011

²¹⁶³ GARI, Joan, «Rumania, más allá de Dracula», *El País*, 3 de septiembre de 2012

Les articles à ce sujet dans *El Mundo* sont assez peu nombreux. L'un d'entre eux informait en 2004 de l'ouverture du centre culturel « Romania » dans les locaux d'une bibliothèque municipale madrilène:

*El centro, situado en la biblioteca publica Antonio Mingote (distrito de Latina), servirá para dar a conocer la cultura rumana en la villa, así como para acoger exposiciones de artistas rumanos o españoles y ofrecer conferencias sobre diversos temas, como la integración de los inmigrantes en España. En un principio, funcionará como un centro de interés cultural dentro de la biblioteca publica Antonio Mingote, aunque contara con un catalogo de libros propios, de varios miles de ejemplares, con el que se constituirá la biblioteca "Romania"*²¹⁶⁴.

Un article annonçait, en 2004, la participation de musiciens des rues roumains à un festival:

*Son muchos los artistas rumanos que amenizan con su música las calles madrileñas. Rumen Crumov, uno de los mejores acordeonistas de nuestra ciudad, es uno de ellos. En esta ocasión cambiará los alrededores del Palacio de Oriente por el Círculo de Bellas Artes, junto a su grupo de clarinete, guitarra y percusión*²¹⁶⁵.

J'ai trouvé très peu d'articles sur la littérature roumaine, à part quelques articles évoquant Herta Müller, prix Nobel de littérature en 2009²¹⁶⁶. Deux autres articles informent sur des expositions d'artistes roumains: il s'agit de «Arte sencillo y efímero de la revolución rumana»²¹⁶⁷, et de «Miradas del Este. Desde España»²¹⁶⁸. Diana Ciurtin précise, dans cet article, les objectifs de l'exposition: «Otra aspiración de este proyecto es despertar el gusanillo a los españoles por conocer la cultura rumana. Hay que mostrar la cara bonita de la inmigración, que también existe »²¹⁶⁹.

ABC a salué, en 2004, l'ouverture du premier centre culturel roumain²¹⁷⁰. L'article «Horia Barna: "Las culturas rumana y española guardan parecidos impresionantes"» publié en 2007 évoque l'Institut Culturel Roumain et son directeur d'alors, Horia Barna²¹⁷¹. D'autres articles présentent l'artiste peintre d'origine roumaine Anka Moldovan, fille du pape de la paroisse orthodoxe de Madrid (et employée de

²¹⁶⁴ «Nace el primer centro cultural para los rumanos madrileños», *El Mundo*, 22 de septiembre de 2004

²¹⁶⁵ VINCENTE, Sandra, «las noches bárbaras rescatan a los músicos callejeros», *El Mundo* (suplemento *Metrópoli*), 20 de junio de 2004

²¹⁶⁶ GÁNDARA, Alejandro, «Herta Müller, Nobel», *El Mundo*, 5 de noviembre de 2009 / SANCHO CARDIEL, Mateo, «Puedes defenderte de un ataque, no de una calumnia», *El Mundo*, 7 de diciembre de 2009 / «La poesia de Herta Muller, por primera vez en español», *El Mundo*, 2 de marzo de 2010

²¹⁶⁷ MORALES, Sandra, «Arte sencillo y efímero de la revolución rumana», *El Mundo*, 6 de noviembre de 2010

²¹⁶⁸ SANTAMARÍA, Beatriz, «Miradas del Este; Desde España», *El Mundo*, 6 de diciembre de 2011

²¹⁶⁹ *Ibid.*

²¹⁷⁰ «Nace el primer centro cultural para los rumanos madrileños», *ABC*, 22 de septiembre de 2004 / «Abre el primer centro dedicado a la cultura y lengua rumanas», *ABC*, 27 de septiembre de 2004

²¹⁷¹ FUENTE, de la, Manuel, «Horia Barna: "Las culturas rumana y española guardan parecidos impresionantes», *ABC*, 27 de mayo de 2007

la «Consejería de Inmigración»²¹⁷², ou l'exposition d'artistes roumains «Rumania en tierra española»²¹⁷³. J'ai trouvé également quelques articles qui évoquent la littérature²¹⁷⁴ et le cinéma roumains²¹⁷⁵. Enfin, deux articles rendent hommage à Herta Müller, prix Nobel de littérature en 2009²¹⁷⁶.

Chacun des trois quotidiens analysés a une ligne éditoriale bien spécifique qui « oriente » le récit qui est fait d'un événement donné, ou les commentaires sur une loi en vigueur. Le vocabulaire utilisé, les titres –souvent très différents d'un quotidien à l'autre– et le choix fait de privilégier une information ou une autre sont très significatifs.

Les articles du quotidien *El País* me semblent souvent plus « politiquement corrects ». Ils sont en général moins virulents, et les titres des articles analysés assez « mesurés ». Pourtant, j'ai trouvé parfois quelques articles contenant certains clichés récurrents, notamment en ce qui concerne les Roms.

El Mundo a un style bien particulier, et utilise parfois des titres très « accrocheurs », voire délibérément provocateurs. Les articles évoquant l'immigration roumaine en Espagne sont plus « neutres », mais les articles qui relatent certains faits divers sont plus virulents.

ABC informe volontiers des mesures prises par les gouvernements régionaux de certaines C.A. (notamment la C.A. de Madrid et la C.A. de Valence, dirigées depuis des années par le PP), et se montre plus critique en ce qui concerne le Gouvernement national de Rodríguez Zapatero. Mais c'est surtout dans le traitement de l'immigration roumaine que la différence est la plus flagrante. Certains articles (dont certains articles d'opinion) sont très négatifs, et leurs titres très « ciblés ».

J'ai, ponctuellement, mis en avant les différences qui existent entre les trois quotidiens dans leur façon de relater certains faits à travers le choix que j'ai fait de présenter certains articles plutôt que d'autres plus « neutres ». En effet, les différences « idéologiques » et de ligne éditoriale des trois quotidiens ne sont pas perceptibles à chaque article consulté. Elles sont apparues lors de l'analyse plus approfondie des articles, de leurs titres, et du contexte dans lequel ces derniers furent écrits. N'oublions pas que l'immigration roumaine ne fait généralement pas la une des trois quotidiens –exception faite des événements en Italie ou en France–.

²¹⁷² « Anka Moldovan: "Me siento más como una madrileña que como inmigrante" », *ABC*, 15 de octubre de 2008

²¹⁷³ « Los lazos culturales rumanos son cada vez más evidentes en la capital de la Plana », *ABC*, 7 de noviembre de 2011

²¹⁷⁴ FUENTE, de la, Manuel, « El nuevo imperio rumano », *ABC*, 6 de junio de 2011 / FUENTE, de la, Manuel, « Cantarescu: "No han vuelto los vampiros, pero Rumanía es un país oscuro y gris" », *ABC*, 3 de enero de 2013

²¹⁷⁵ « Trailer: "la chica más feliz del mundo vive en Rumanía" », *ABC*, 24 de noviembre de 2011

²¹⁷⁶ « Herta Müller, la voz de las minorías alemanas en el centro de Europa », *ABC*, 8 de octubre de 2009 / MONMANY, Mercedes, « La mirada de Herta Müller », *ABC*, 8 de octubre de 2009

Autre remarque qui vaut, ici, pour les trois quotidiens: les articles analysés appartiennent souvent aux faits divers, ou relatent des faits ponctuels. Peu d'articles, parmi ceux que j'ai trouvés, traitent en profondeur l'immigration roumaine (peu d'articles expliquent l'historique de cette immigration, la situation des immigrés roumains, leurs domaines d'activité, le travail des associations de Roumains.....).

Les Roumains, citoyens européens depuis 2007, sont par ailleurs encore souvent considérés comme des immigrés, et non comme des citoyens européens: «*No se considera a franceses, alemanes inmigrantes, pero sí a rumanos y polacos [...] Son más identificados como “inmigrantes económicos, con menor nivel de renta”*»²¹⁷⁷. La campagne «*Hola soy rumano, juntos hacemos un buen equipo*», organisée en 2008 par le Gouvernement roumain prétendait ainsi, à travers des spots ou des activités culturelles, transmettre en Espagne une autre image des immigrés roumains: les Espagnols sont souvent en contact avec des Roumains sur leur lieu de travail, ou vivent dans le même quartier. Leurs contacts quotidiens peuvent les aider à éviter ensuite certains stéréotypes existants, et à apprendre à se connaître²¹⁷⁸. L'ambassadrice de Roumanie présentait ainsi cette campagne: «*Es importante aumentar el conocimiento entre rumanos y españoles para acabar con prejuicios y estereotipos que no tienen nada que ver con el perfil europeo de los rumanos*»²¹⁷⁹.

Cependant, nous avons vu à travers l'analyse du corpus journalistique que les stéréotypes ont la vie dure, et que les Roumains apparaissent encore dans la presse associés à des thèmes récurrents, comme le souligne Félix Damian (journaliste roumain déjà cité plus haut):

[Su imagen] *continuamente está manchada por noticias que no siempre son del todo verdaderas [...] En estas condiciones no es extraño ver que muchos rumanos prefieren ser invisibles en un momento dado, cuando lo único que sale sobre su comunidad son malas noticias o informaciones sacadas de contexto. Aún así el esfuerzo de integración de los rumanos de España merecería por lo menos una reflexión por parte de los medios de comunicación públicos de información*²¹⁸⁰.

Beaucoup des articles analysés associent encore souvent les Roms à la délinquance ou à des délits divers. Un article publié en 2009 dans *ABC* rapportait d'ailleurs les plaintes d'associations gitanes espagnoles qui reprochaient aux médias d'être trop partiaux et de transmettre une image stéréotypée des gitans: «*Los medios siguen siendo el agente discriminador más activo porque transmiten*

²¹⁷⁷ TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España, op.cit.*, p. 260

²¹⁷⁸ *Ibid.*, p.113

²¹⁷⁹ «Rumania diseña campaña para mejorar la imagen de sus inmigrantes en España», *El País*, 23 de septiembre de 2008

²¹⁸⁰ DAMIAN, Félix, «Los rumanos invisibles», *Romañul di Spania*, Las Noticias de los Rumanos en España, www.elrumano.eu

*imágenes «“anacrónicas” y estereotipadas de la población gitana [...] la imagen que se muestra es la más marginal. Se ofrece una parte por el todo, como si ser gitano fuera eso»*²¹⁸¹ (Il est intéressant de constater que cet article fut publié dans *ABC* qui, par ailleurs, transmet généralement une image très négative des Roms roumains, comme nous avons pu le constater à travers les articles de mon corpus). Le guide *Letras gitanas para periodistas* fut publié en 2011 par l’Institut de Culture Gitane afin d’éviter les amalgames et de donner une image un peu moins partielle des Roms dans la presse, à la radio et à la télévision: «*Urge la tarea divulgativa en la que los medios de comunicación son imprescindibles [...]. El mayor de los males es sin duda el desconocimiento de la mayor parte de la sociedad*». Ce petit guide a donc aussi pour but de faire connaître la culture gitane: «*El manual constituye un acercamiento para conocer las aportaciones culturales del pueblo gitano a lo largo de la historia*»²¹⁸². Certains journalistes tentent d’expliquer leur démarche: Joan Olearque par exemple, journaliste à *El País* («*El periodismo actual es más rápido y se tiende al sensacionalismo*»), Carmen Morán, également journaliste à *El País* («*No solemos mencionar la procedencia étnica cuando no es necesario*»), ou Luis Alemany, journaliste à *El Mundo*:

*Al pueblo gitano lo tratamos todos con una serie de masajes intelectuales que no creo que hagan mucho por normalizar la convivencia con los payos. Más bien me parece que la sociedad lava su mala conciencia con los gitanos con un guante de seda en la fachada de los medios de comunicación*²¹⁸³.

L’organisation Unión Romaní a également publié plus récemment le rapport *¿Periodistas contra el racismo? La prensa y la TV españolas ante el pueblo gitano*²¹⁸⁴ qui va dans la même direction et prétend alerter les médias sur la partialité de certains de leurs articles ou reportages concernant les gitans.

Dans son article «*La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación*» Nicolás Marugán souligne pourtant les progrès constatés dans le traitement informatif de l’immigration en général:

Por su parte, los informes sobre el tratamiento informativo de la inmigración hacen constar que los periodistas vienen realizando un esfuerzo por tratar adecuadamente la inmigración, el tratamiento de los colectivos inmigrantes tiende a estar cada vez más diluido con la población autóctona y a ser cada vez más correcto, así tiende a usarse muy poco calificaciones

²¹⁸¹ «Los gitanos denuncian que la discriminación aumenta con la crisis», *ABC*, 2 de diciembre de 2009, p.66

²¹⁸² *Letras gitanas para periodistas*, op.cit.

²¹⁸³ *Letras gitanas para periodistas*, www.institutoculturagitana.es, 2011

²¹⁸⁴ *¿Periodistas contra el racismo? La prensa y la TV españolas ante el Pueblo Gitano. Informe del 2011*, Instituto Romanó de Servicios Sociales y Culturales, Barcelona, septiembre 2012

*inadecuadas como «ilegales» aunque, de tanto en tanto, salta una noticia impactante y se rompen los acuerdos y protocolos, se olvidan los libros de estilo y los manuales éticos*²¹⁸⁵.

Un article plus récent, publié dans *El País*, abonde dans ce sens. Son auteur, Tomás Delclós, répond aux plaintes de lecteurs qui critiquent le traitement donné à l'immigration et, surtout, l'emploi de certains termes qui prêtent à confusion. Il précise rapidement la position de ce quotidien («*El diario combate la xenofobia y defiende los derechos humanos de las personas inmigrantes*»), et se réclame ensuite du «guide de style» de *El País* publié afin de clarifier le traitement fait à l'immigration:

*El libro de estilo de El País hace años que proscribió el uso de «inmigrante ilegal» y propone «inmigrantes indocumentados» o «en situación ilegal». De hecho se han instalado otras fórmulas como la expresión «sin papeles» que, cuando se emplea sin sujeto, algunos lectores consideran despectiva [...] Con todo, se trata de una manera aceptable de eludir la connotación delictiva que va asociada a términos como «ilegal», primando una circunstancia administrativa*²¹⁸⁶.

Il évoque également l'utilisation parfois abusive du terme «immigré»: «*El propio término de "inmigrante" se aplica popularmente a quien, además de serlo, carece de recursos económicos. Un alto ejecutivo que ha venido a trabajar a España nunca será visto como inmigrante* ». Un sociologue, cité dans cet article, revient également sur l'utilisation de ce terme:

*¿Cuánto tiempo ha de residirse en un país para dejar de ser visto como un inmigrante? [...] Seguir llamando « inmigrantes » a personas territorialmente asentadas resulta abusivo, pues supone definir su condición social a partir de una acción, la de imigrar, que puede haber sucedido hace años*²¹⁸⁷.

Choisir les termes adéquats à la situation décrite est d'une grande importance, même si cela ne satisfait pas forcément tous les lecteurs: «*Lo significativo no es alcanzar la neutralidad del lenguaje, sino procurar utilizar términos que describan con precisión situaciones jurídicas y sociales*²¹⁸⁸.»

²¹⁸⁵ MARUGÁN, Nicolás, «La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación», op.cit., p. 200

²¹⁸⁶ DELCLÓS, Tomás, «La inmigración y el lenguaje», *El País*, 16 de junio de 2013

²¹⁸⁷ *Ibid.*

²¹⁸⁸ *Ibid.*

Lors de nos entretiens, de nombreuses Roumaines ont évoqué aussi certains aspects de leur vie en Espagne, et leurs relations avec la société d'accueil. Elles ont évoqué leur arrivée, les différences existant entre l'Espagne et leur pays d'origine, et ont porté un regard parfois très personnel sur la population espagnole. Souvent conscientes de l'image que la société d'accueil a d'elles, leurs récits n'en sont que plus intéressants.

VI.1.3. Regards roumains sur la société réceptrice

1. Premières impressions

Le climat et le paysage espagnols comptent pour les Roumaines que j'ai interrogées parmi les différences les plus frappantes entre la Roumanie et l'Espagne. Les horaires de travail en Espagne (horaires beaucoup plus tardifs qu'en Roumanie), ainsi que le système de santé public signifièrent un grand changement, et elles insistent sur la nature des relations personnelles en Espagne, visiblement plus directes qu'en Roumanie.

Ces réponses rappellent celles du rapport *Estudio relativo a la inmigración rumana a España* dans lequel les Roumains (hommes et femmes) racontent que les horaires tardifs des repas en Espagne, la variété gastronomique, ou la façon qu'ont les Espagnols d'occuper leur temps libre les surprisent beaucoup à leur arrivée en Espagne. Ils furent également agréablement surpris d'être en général bien traités par les autorités ou dans l'administration publique. Ils apprécient également le fait que le service public « ne soit pas aussi corrompu qu'en Roumanie »²¹⁸⁹.

Les Roumaines que j'ai rencontrées ont évoqué également leurs premières impressions en Espagne. Il s'agit parfois du paysage, d'un aspect de leur voyage, d'un incident, ou de lieux qui les surprisent, comme le racontent:

Al.: « *Pensaba que era una ciudad, pero era un pueblo con pisos [me sorprendió...] el estado de las carreteras, los distintos carriles, los atascos [...] los centros comerciales* », L.: « *El calor* (elle arriva en août), *el rojo de la tierra, todo estaba quemado [...] Fue un choque con el capitalismo* »,

L.1: « *El paisaje era muy bonito, todo cambiado, las calles sin tierra [asfaltadas]* »

ou M. « *Me gusta el olivo, el laurel* ».

²¹⁸⁹ TAMAMES, *op.cit.*, p. 95

Si. fut également impressionnée par le paysage: « *me impresionaron el relieve, la tierra roja, la poca agua* ». Elle a été également surprise par l'ambiance des bars espagnols. Une partie de son témoignage est particulièrement intéressant car il s'est trouvé qu'elle soit elle-même –roumaine–servie, dans un bar espagnol, par une autre Roumaine immigrée: « *Me acordaré siempre del primer café que me tomé aquí. La camarera era rumana [...] la suciedad en el suelo de los bares me llamó mucho la atención* ».

E. évoque également les bars espagnols, mais de manière plus négative, ainsi que la nourriture, pas tellement à son goût: « *La gente me pareció buena [...] La suciedad del suelo en los bares [...] El arroz amarillo con bichos dentro, en Rumania no teníamos acceso a tanto marisco* ».

M. décrit sa première impression –plutôt négative– par une image qu'elle utilise par ailleurs beaucoup pour évoquer du désordre: « *Groznic* ». Elle précise: « *No me gustó nada, me sentía muy atrapada por los edificios* ».

Les premières impressions d'A.M.1 à son arrivée en Espagne furent également assez négatives et révèlent une certaine déception par rapport à l'image qu'elle avait de l'Espagne avant son départ: « *No me gustó. Tenía otra imagen de occidente, me di cuenta de que no era nada del otro mundo [...] Por la noche cuando aparcan [...] En los bares lo tiraban todo, los niños se quedaban hasta muy tarde.* »

I., n'était pas, en revanche, aussi dépaysée que les autres Roumaines interrogées: « *[No me sorprendió] nada. Me siento como si fuera mi país desde el primer momento. España no me desengañó.* »

Le thème de l'alimentation est revenu souvent dans nos conversations. Beaucoup ont raconté les difficultés rencontrées au début, surtout en ce qui concerne le poisson et les fruits de mer, moins courants dans la gastronomie roumaine. E. par exemple: « *No como ni caracoles, ni navajas, ni ranas* », mais également M.: « *No me gusta el marisco* », ou R. (détenue): « *No tengo mucho apetito. Antes, no comí nunca carne de conejo, me gusta con ajo [...] No somos mucho de pescado. Aquí he pedido dieta sin pescado, no podía más con esta dieta de pescado.*»

Certaines d'entre elles s'y sont habituées, comme M.: « *Me gusta el pescado* », ou Al.: « *Me gusta el marisco, pero sólo a la plancha.*»

D'autres émettent plus de réserves quant à la nourriture espagnole. C'est le cas de Al: « *No me gustan las sopas aquí [...] La verdura y la carne no tienen sabor, en Rumania hay más productos frescos*», ou de A.M.1: « *No me acostumbro a la comida. En Rumania hay mucha verdura de huertos, se come más cerdo, más pan, y ensalada como.* »

Si., a, elle, découvert de nombreux produits en Espagne, et semble apprécier cette nouveauté: « *No conocía antes los frutos del mar. Me gusta la gastronomía. Me encanta la tortilla, el pistacho, el mango, la papaya, el coco, la carne poco hecha.* » C'est également le cas pour L.: « *Me gusta la*

comida » et D.: « *Me gusta la comida. Como en España no se come en ningún sitio. No añoro la comida rumana.* »

Les témoignages suivants évoquent leur perception des Espagnols. Ils me semblent tout à fait intéressants en particulier après avoir analysé l'image assez négative des Roumains dans la presse. Ce sont, cette fois-ci les immigrées qui ont la parole.

2. Regard sur l'Espagne et les Espagnols

Les Roumaines que j'ai interrogées ont souvent évoqué les Espagnols lors de nos entretiens. Elles parlent des personnes rencontrées à leur arrivée, de leurs voisins, ou, plus généralement, de leur impression sur les Espagnols après quelques années en Espagne. J'ai pu constater qu'elles distinguaient souvent entre l'impression que leur faisaient les Espagnols en général, et celle qu'elles avaient (ou avaient eu lorsqu'elles travaillaient pour eux) de certains de leurs employeurs:

Elles sont parfois modérément enthousiastes, voire plutôt déçues. C'est le cas de A.M.1: « *Teníamos una imagen muy idealizada de occidente. No es nada del otro mundo*», de L.: « *La diferencia entre el nivel cultural y el nivel económico. En Rumania hay más mezcla social, Aquí hay gente con mucho dinero, pero nivel cultural bajo.* »,

ou de S.V.: « *Aquí, la vida corre muy rápida* ».

E. évoque plutôt les aspects désagréables d'une grande ville comme Madrid: « *No me gusta la sociedad, las cacas de perros, las calles estrechas, los edificios en Madrid, me agobian.* »

Si. souligne, elle, les difficultés économiques de beaucoup de jeunes couples qui n'ont pas un travail stable: « *Es difícil formar una familia por la inestabilidad.* » Elle apprécie en revanche beaucoup l'aspect multiculturel de la société espagnole (nouveau pour elle par rapport à la société roumaine): « *M. es una sociedad multicultural, conoces otras culturas, la árabe, la senegalesa [...] Aquí se disfruta, la gente se relaciona.* »

E. évoque la facilité de la société d'accueil pour intégrer les gens qui viennent d'ailleurs: « *El apoyo para integrarme me atrajo la atención* », et Ma. quelques attraits de la vie espagnole: « *Los aspectos positivos de la vida en España son muchos, son las razones de mi llegada aquí. He elegido España porque me gusta el país, la gente con su forma de ser, el idioma, las condiciones de trabajo, la calidad de vida en general.* » R.P. compare la société espagnole, à ses yeux plus ouverte, et la société roumaine: « *La sociedad rumana es más cerrada* ». La. rejoint, à travers son témoignage, les propos de

sa compatriote et souligne la tolérance de la société espagnole: « *Los rumanos tienen la mentalidad más formada, lo que es diferente, es raro.* »

Certaines apprécient beaucoup le caractère des Espagnols, leur gentillesse, et les trouve généralement assez solidaires. C'est le cas de G.: « *La gente española es más tranquila, disfruta más de la vida* », de N.: « *La gente española es gente muy buena, muy maja, caliente [...] La acogida fue buena [...] Pero no conocen mucho Rumania* », ou de E.:

La gente me pareció buena [...] Una vecina del pueblo me trataba como si fuéramos familiares [...] No te miraba como algo raro como en Bucarest [...] A los jóvenes no les importa su apariencia exterior, la gente es menos formal que en Rumania, te da más confianza [...] Las mujeres de mediana edad se cuidan, emplean más tiempo para ellas.

Les témoignages de I.: « *Es gente amable, me mimaron mucho [...] Mis amigos son los rumanos en Rumania y los españoles aquí* », et de Ma.: « *La acogida de la mayoría de los españoles es buena en general, es mejor que la de otras nacionalidades, hay excepciones, pero pocas en general* » sont également positifs.

Certaines sont plus nuancées, comme Si.: « *¿La gente? Hay un poco de todo, nunca he notado rechazo total, nunca me he sentido apartada* », D.: « *En Rumania, las relaciones son más directas, los ves sin quedar* », ou A.: « *En general [los españoles] se quedan más en la expectativa, no darían un primer paso* ».

Le témoignage de L.1, Roumaine rom, est ici particulièrement intéressant: « *Hay gente buena y gente mala, te cogen con los brazos abiertos, por ejemplo en la Cruz Roja. Todo es mejor, hay gente que te da de comer, en iglesias te ayudan. En Rumania, si tienes dinero vives muy bien, sino, no te ayuda nadie* ». Ce qu'elle raconte de l'éducation des enfants et des jeunes en Espagne reflète l'importance de l'autorité parentale chez les Roms: « *Lo que no me gusta es que los jóvenes son muy libertines (sic), y aquí se habla muy mal. Nosotros los gitanos no somos así, no puedes hablar mal delante de tu padre. Es falta de respeto, no me gusta. Somos pobres pero respeto a mis padres, en mi casa no se habla así [...] Dejan a los niños muy libres.*»

Al. a, depuis, des amis espagnols: « *He dado con gente muy buena, yo tengo amistad con españoles y con españolas.*» C'est également le cas de L.: « *Tengo un gran amigo español.* »

Certains témoignages sont, en revanche, plutôt négatifs et soulignent les conséquences dans leur vie quotidienne de l'image défavorable que la société d'accueil a des Roumains et des Roumaines. Parmi

les 35 personnes de l'échantillon, 11 ont répondu qu'elles ne furent « jamais » rejetées car elles étaient roumaines, mais ces situations de rejet existèrent, puisque 10 en ont « un peu » souffert et 11 se sont « parfois » senties également rejetées. Quelques unes pensent qu'elles sont victimes des stéréotypes que la société réceptrice a d'eux, comme D.: « [No me gusta] *La aversión a los extranjeros. Me dicen: Mira, tus rumanos lo que hacen* », A.M.1.: « *Como tienen mala fama, a veces esconden su origen [...] La gente mayor es más callada* » ou R.P.: « *Hay de todo [...] Los rumanos tienen la fama de no juntarse* ». R.P. souligne également le fait que le racisme est plutôt le fait de personnes isolées: « *Aquí, los comentarios racistas son por gente de clase baja. No han superado la situación social.* »

D'autres font état, au contraire, d'un certain racisme latent dont elles ont parfois été victimes. C'est le cas de N.: « *Hay crisis y la gente española tiene reacciones xenófobas* » ou de A.M.1: « *No me gustan los ataques xenófobos.* »

Les deux femmes roms de mon échantillon sont sensibles à cette discrimination, comme le souligne L.1: « *No puedes hacer diferencias, somos todos iguales, tenemos todos cinco dedos en la mano, el corazón decide* ». C1 vit dans des conditions très précaires, et travaille avec son père ferrailleur. Elle aussi rejette les stéréotypes dont les Roms sont victimes: « *Yo no roba (sic), yo trabajo todo el tiempo.* »

R. a, elle aussi, souffert de l'image stéréotypée que certains Espagnols ont des étrangers, et plus particulièrement des Roumains: « *Aquí, si eres extranjera, piensan que sólo estás para limpiar. Te preguntan siempre lo mismo sobre Rumania [...] Había a veces gente que se reía de mi pronunciación.* » (R.).

C'est également le cas d'Al.: « *El problema es que muchos tienen la imagen de la prostitución, hay muchas mujeres en puticlubs (sic), generalizan. Te ponen el cartel directamente sin conocerte de nada [...] Si te quejas te dicen ¿por qué has venido aquí? Ahí te morías de hambre.* »

L. est, à ce sujet, assez critique envers les Espagnols: « *Tienen prejuicios: piensan que el nivel de las escuelas baja por los extranjeros [...] la gente es cotilla, falsa, envidiosa. En los pueblos sí, son amables [...] No me gusta el desprecio de algunos españoles.* »

Lorsqu'elles évoquent leurs employeurs, elles sont en général très critiques. Citons à ce propos E.: « *Son analfabetos (sic), sólo te ven como criada* », Al.: « *En las casas la gente es muy sucia, lo dejan todo tirado, ¡Qué asco! De las 15 casas donde trabajaba, 10. Muchas mujeres sucias, guarras (sic). En Rumania, la casa es muy importante, quieren lo mejor* », ou L.: « *Las mujeres del este son muy formadas, muchas son músicas. Trabajan aquí en casas, las desprecian. Sus jefas son españolas,*

analfabetas (sic) [...] Las españolas ponen verde (sic), siempre, no me gusta la imagen que tienen de las extranjeras, piensan que les van a robar a sus maridos. »

Pour terminer, un petit clin d'œil. Il s'agit d'un extrait du témoignage de L., qui, lors de notre entretien, ne « machait pas ses mots » et a porté un regard souvent critique sur les Espagnols. Dans l'extrait suivant, elle résume sa perception des hommes espagnols: « *¿Los españoles? No son tan guapos, son pequeños y calvos (sic).* »

Je présente enfin leurs réflexions sur leur expérience migratoire, réflexions qui reflètent bien la pluralité des parcours migratoires. Elles en évoquèrent pour moi les aspects positifs et négatifs, et m'ont à chaque fois surpris par leur grande sincérité.

3. Bilan de l'expérience migratoire et idée de retour

Lorsqu'elles évoquent leur expérience migratoire, seules 6 d'entre elles avouent avoir été « déçues », voire « très déçues » par l'Espagne. La plupart ne le furent pas (17) ou seulement « un peu » (9).

Elles ont répondu également aux questions 26 à 28 (à réponses multiples) de la troisième partie du questionnaire et ont tenté de dresser un bilan de leur expérience migratoire. Elles jugent, avec un peu de recul, que l'immigration en Espagne fut une expérience « très positive » (10), « positive » (8), « plutôt positive » (7), mais ajoutent souvent que ce fut également une expérience « difficile » (6).

Presque un tiers d'entre elles (11 sur 34 réponses à cette question, soit 32,35%) pensent qu'elles recommenceraient, et 4 (soit 11,76% ont répondu « certainement »). D'autres sont plus incertaines (7, soit 20,58% « ne le savent pas » ; 5, soit 14,70% répondent « peut-être » et 2 « peut-être pas »).

La dernière question (« comment vous sentez-vous actuellement en Espagne) permettait des réponses multiples et plus nuancées. 16 d'entre elles se déclarent « à l'aise » en Espagne, « bien intégrées » (16), « heureuses » (5), peu d'entre elles ont « le mal du pays » (3) et une seule se déclare « malheureuse ». Bilan globalement positif qui rappelle celui que reflète l'enquête de FEDROM déjà citée: en effet, 84,5% des Roumains qui y participèrent en 2009 disaient ne pas avoir regretté leur décision d'immigrer en Espagne, et la jugeaient « *una decisión acertada*²¹⁹⁰. »

J'ai également « classé » leurs réflexions selon la période à laquelle elles correspondent ou tout simplement parce que, parfois, même si le bilan est globalement positif, elles apportent quelques nuances à leurs propos.

²¹⁹⁰ *España-Rumania: integración de sabores, op.cit.*

Beaucoup parlent de débuts difficiles, et des difficultés inhérentes au statut d'immigrée: perte de pouvoir économique, précarité de leur statut, manque de reconnaissance, solitude, absence de liens familiaux...

C'est le cas de L.: « *Mi integración fue difícil, tuve una depresión* », de Si.: « *Son muchos años hasta que llegas a integrarte* », de D.: « *Fue un destierro* », de S.V.: « *Es duro. No estuve, al principio, ni un solo día sin llorar. Este periodo me ha amargado mucho [...] Se convirtió en eternidad el hecho de ser inmigrada* », d'A.: « *Eché muchas cosas de menos. Venía de una familia de clase media, era gente normal, intelectual. Aquí me sentía mal. Tardé un año en hacerme un hueco.* »

N. fait un bilan assez négatif de son expérience migratoire et de tout ce que celle-ci a supposé de sacrifices, de travail et de renoncements:

Mi generación somos una generación de sacrificios, somos mayores, no hemos disfrutado, me arrepiento muchas veces. Algunos conocidos se han quedado en Rumania, viven bien, van de vacaciones. Nosotros, no tenemos tiempo, estamos en un estrés continuo [...] Pero también hemos echado raíces aquí.

C.1. et L.1 vivent dans des conditions très précaires en Espagne, ce qui explique que leurs témoignages soient si négatifs:

Mi marido esta en la cárcel, l'a acusato (sic). Cuando no paga 2000 euros [de fianza] son 2 años, mi avocata dijo que es obligatoria para pagar. El tiempo en España es triste, triste, triste, yo estoy desesperada. Sola fueri con cuatro niños, no tenes trabajo, no tenes casa (sic)
(C.1)

Yo estoy muy mal, mi hijo mayor me pide dinero, no tengo nada. Mi padre está muy muy mal, no tengo dinero para el billete [...] Mi hijo me habla mal, dice "Soy español, me gusta hablar así, en español", quiere hablar como sus amigos. Espero que me encuentro (sic) muy pronto un trabajo, hay que vivir, mi marido está enfermo y no puede trabajar. (L.1)

Certaines Roumaines de l'échantillon ont évoqué également ce qui leur manque le plus. A1. Par exemple: « *Echo mucho de menos lo verde, los bosques. En la zona de M., son muchas piedras* », ou M.: « *Echo de menos las fiestas rumanas, la Pascua, las fiestas familiares, Navidad* ». Il s'agit parfois de proches, comme le racontent N.: « *Añoro a mis padres* », D.: « *No tengo a gente muy cercana* », ou S.V.: « *Sufro por no tener amigos Siempre estás solo. Los amigos se quedan en Rumania, se rompe algo* ».

Quelques témoignages évoquent les difficultés de beaucoup d'immigrés qui ne se sentent plus complètement chez eux dans leur pays d'origine, mais pas encore complètement intégrés dans le pays d'accueil: « *Aquí, no eres tú mismo, eres otro* » (S.V.). Si. l'exprime, elle, en ces termes: « *Estás entre dos mundos, ya no encuentras tu sitio* », D. ainsi: « *No puedo decir que estoy contenta al cien por cien, no estoy completamente satisfecha* ». E. évoque la même idée de façon très réaliste: « *Somos como niños con 2 madres* », et A.M. parle d'intégration: « *Empiezo a integrarme. Tengo un pie aquí, un pie ahí. Soy un producto nuevo, ni rumana ni española* ».

Voici, pour terminer, quelques témoignages plutôt positifs, comme celui d'Al.: « *Me ha ido muy bien* », de M.: « *La vida aquí está bien* », d'A.M.: « *Estoy bien* ».

Si. est assez jeune, plus « philosophe » et met en avant les aspects positifs de son expérience migratoire: « *Al fin y al cabo, te quedas sólo con lo bueno [...] No vine a hacer fortuna, es mejor ver, conocer la gente, la cultura, vale la pena.* »

Leur bilan est évidemment très personnel. Ainsi, D. souligne ce que lui a apporté l'expérience migratoire: « *No me arrepiento de haber venido [...] me he enriquecido más fuera.* » C'est également le cas de Ma.: « *Me encuentro más tranquila, más satisfecha profesionalmente, más cómoda, más feliz.* »

Certaines ont évoqué l'idée de retour définitif en Roumanie. La plupart ne pensent pas rentrer dans l'immédiat en Roumanie et nous expliquent pourquoi. C'est le cas d'A., jeune Roumaine dont le compagnon est espagnol, et qui apprécie la liberté que lui donne le fait de vivre dans un autre pays loin de toute pression familiale: « *No, no creo que voy a volver. No podría acostumbrarme otra vez. Discutiría con todo el mundo porque la presión familiar es fuerte [...] Quiero vivir más o menos bien, volvería sólo si fuesen las mismas condiciones que aquí* », ou de M.: « *Quiero quedarme en España. Sólo volví dos veces a Rumania.* »

A.M. est jeune, bien intégrée en Espagne où elle vit avec son conjoint roumain. Un retour définitif en Roumanie n'est pas non plus à l'ordre du jour, puisqu'elle s'est, peu à peu, installée en Espagne. L'achat d'un appartement est assez révélateur de son intégration dans la société d'accueil: elle et son conjoint ont un travail, ils vivent ensemble et plus en co-location et, comme beaucoup d'Espagnols, ils ont franchi le pas et sont devenus propriétaires: « *No, no quiero volver. Hemos comprado una casa aquí.* »

Pendant nos entretiens, certaines ont également évoqué leurs compatriotes immigrés. C'est le cas de L.: « *A los inmigrantes nos importa la economía* » et d'Al., qui soulignent l'aspect économique de

l'immigration roumaine: « *Hay muchos rumanos en P., muchos son de la misma región [...] Tengo amistad con Rumanos. Muchos han salido del país, trabajan los dos, salen poco, ahorran* ». Al. évoque également certains Roumains qui ont, selon elle, une attitude un peu de parvenues: « *Después de 2 años noté mucha envidia. Se han olvidado de donde han venido. Se compran coches, quieren demostrar que ganan mucho dinero* » (Cet aspect de l'émigration n'est pas nouveau. Dans les années 70 il fut notamment repris de façon humoristique au cinéma. Citons par exemple *Vénte a Alemania, Pepe*²¹⁹¹ ou *Préstame 15 días*²¹⁹²).

N. a évoqué, elle, un aspect plus triste de l'immigration: les enfants d'immigrés restés en Roumanie, en général chez leurs grands-parents: « *Hay niños de inmigrantes que se quedan solos en Rumania, sus padres viven aquí. Tienen muchos problemas, sus padres sólo les mandan dinero, no se ocupan de ellos* ». Cet aspect de l'immigration ne touche pas seulement les Roumains. La plupart des immigrés profitent ensuite du regroupement familial pour faire venir leur famille en Espagne, mais certains vivent séparés d'elle de nombreuses années (Nous avons vu que c'est souvent le cas pour les immigrées latino-américaines²¹⁹³).

Si. a observé le phénomène de l'immigration roumaine depuis son pays d'origine: « *Muchos rumanos salieron al extranjero, y muchos fueron a España. Yo ví a mucha gente que salió antes* », avant d'immigrer elle-même vers l'Espagne: « *He visto el fenómeno desde las dos perspectivas.* »

L. souligne, elle, le rôle des femmes au sein de l'immigration roumaine: « *Las chicas rumanas se mueven más que los hombres. Encuentran antes trabajo. Los hombres no, son más vagos [...] Las mujeres rumanas espabilan, se tienen que buscar más la vida.* »

L'expérience migratoire change en effet souvent le statut de la femme immigrée au sein de sa famille et les rapports entre conjoints. La chercheuse Swanie Potot a analysé l'immigration roumaine et souligne, dans son article « La place des femmes dans les réseaux migrants roumains », cet aspect particulier de l'immigration:

Les migrantes ont la possibilité de gagner une certaine autonomie au cours de leur migration. En effet, si leur premier départ est souvent lié au soutien d'un homme, il arrive que, par la

²¹⁹¹ LAZAGA, Pedro, *Vénte a Alemania, Pepe*, 1971

²¹⁹² MERINO, Fernando, *Préstame 15 días*, Divisa Home Video, 1974

²¹⁹³ GREGORIO GIL, Carmen, *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*, op. cit. / CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, op.cit. / RODRÍGUEZ, Nora, *Educación desde el locutorio*, Colección Actual, Plataforma Editorial, 2008

*suite, elles prennent de la distance par rapport à celui-ci et s'affirment en leur nom propre au sein du réseau dans lequel elles ont été introduites. Cette distance peut-être physique ou symbolique [...] Il peut s'agir de changer d'emploi, de compléter ses revenus par une nouvelle activité ou bien de partager un logement [...] Elles s'affranchissent aussi du soutien masculin nécessaire au départ pour agir de plus en plus de manière personnelle et indépendante et améliorer leur situation en augmentant leurs gains [...] L'appartenance à la catégorie femme peut même être un atout dans la mesure où elle permet de s'inscrire dans des sous-réseaux spécifiquement féminins, porteurs de ressources*²¹⁹⁴.

Les femmes que j'ai interviewées confirment ces remarques: elles travaillent comme leur conjoint et leur salaire est important pour l'économie familiale. Parfois, l'organisation familiale (la répartition des tâches ménagères par exemple) est un peu différente, car les deux conjoints travaillent, comme le soulignait N., l'une des personnes interrogées: «*Aquí trabajamos los tres y nos repartimos las tareas.*»

Les femmes immigrées –entre autres roumaines– employées dans le service domestique, ou qui s'occupent d'enfants ou de personnes âgées travaillent à temps complet, avec des horaires parfois assez irréguliers et ont, elles aussi, besoin d'aide. C'est pourquoi certaines Roumaines font appel à des parents (souvent leur mère ou leur belle-mère), qui non seulement s'occupe des enfants, mais également de la maison pendant leur absence²¹⁹⁵. En effet, comme l'ont constaté les chercheuses Rosa Aparicio et Liliana Suárez, les Roumaines appartiennent à des tranches d'âges de plus en plus variées:

*Así, la diversificación social incluye no sólo la composición de género sino los tramos de edad, con cada vez más niños y jóvenes de origen rumano que nacen o se forman en España, e incluso más personas de la tercera edad, especialmente mujeres, que llegan a pasar temporadas con sus hijas o hijos*²¹⁹⁶.

De nombreuses Roumaines viennent s'installer en Espagne, afin de s'occuper de leurs petits-enfants ou d'enfants non scolarisés:

Se trata de familiares de alguien que ya se encuentra en España, que viajan aquí para hacerse cargo del cuidado de algún miembro de la familia, generalmente los niños [...] En primer

²¹⁹⁴ POTOT, Swanie, «La place des femmes dans les réseaux migrants roumains», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.21, n°1/2005, p. 243-257, [En ligne] mis en ligne le 8 septembre 2008. URL: <http://remi.revues.org/index2335.html>.

²¹⁹⁵ SUÁREZ NAVAZ, Liliana / CRESPO BORDONABA, Paloma, *op.cit.*, p. 254

²¹⁹⁶ APARICIO, Rosa / SUÁREZ NAVAZ, Liliana, «Migración rumana en España. Retos del estudio de la Migración europea», *Revista Migraciones, op.cit.*, p. 15

*lugar, quizá la más común, es la recurrencia a las abuelas, principalmente las madres de la esposa [...] Este tipo de proyectos, que se plantean como temporales, acaban, en algunos casos, convirtiéndose en permanente*²¹⁹⁷.

M. appartient au groupe des Roumaines de plus de 50 ans qui se sont installées en Espagne avec leurs enfants. Elle s'est occupée de sa petite-fille lorsque sa fille et son gendre sont partis en Espagne, et elle est venue un an plus tard lorsqu'ils s'étaient installés et avaient trouvé un travail. Elle vit maintenant avec eux en compagnie de son mari qui passe quelques mois par an en Roumanie.

Ce phénomène fut souvent observé, avec cependant quelques différences, dans le cas des femmes latino-américaines qui immigrèrent seules en Espagne. Elles travaillent dans le service domestique, s'occupent d'enfants ou de personnes âgées, et c'est un parent (souvent une femme) qui prend en charge, dans leur pays d'origine, leurs propres enfants.

Quelques unes des femmes de l'échantillon ont évoqué les rapports –parfois complexes– qu'elles entretiennent avec leurs compatriotes résidant en Espagne. I., en Espagne depuis plus longtemps se démarque de ses compatriotes: «*No me siento identificada con los rumanos*». M. a des amis roumains: «*Tengo contacto con rumanos, tengo amigas*», N. est plus négative envers certains de ses compatriotes: «*En C. hay muchos del sur*», A. : «*Son malísimos, bastante racistas (sic), no respetan otras religiones [...] Tengo problemas con la gente del sur, es otra mentalidad*».

Avant de terminer, citons certaines des Roumaines de l'échantillon à propos des Roms roumains en Espagne. Leurs témoignages ne sont pas exclus de stéréotypes. Citons par exemple L.: «*Hay muchos artículos en la prensa sobre los gitanos, muchos delitos. No sé si lo son todos, la mayoría roban en toda Europa (sic). Pero hay clases, algunos artistas, algunos integrados*», ou N.: «*¿Los gitanos? Muchos roban (sic)*».

Le témoignage de C. est beaucoup plus modéré: «*¿La inmigración actual? De todo hay. También migra la delincuencia, la mendicidad, pero en general la migración de la última década ha sido por motivos laborales y con idea de retorno.*»

L'analyse de mon échantillon en Espagne nous a fait découvrir d'autres Roumaines immigrées en Espagne: En effet, même si elles ont connu, à un moment ou à un autre de leur expérience migratoire

²¹⁹⁷ SUÁREZ NAVAZ, Liliana / CRESPO BORDONABA, Paloma, «Familias en movimiento. El caso de las mujeres rumanas en España», Revista *Migraciones* número 21, *op.cit.*, p. 254

les difficultés inhérentes à l'immigration en Espagne (thèmes évoqués dans la troisième et la quatrième parties de ce travail), elles travaillent dans des domaines plus variés que ceux souvent évoqués dans les médias, et la plupart d'entre elles semblent bien intégrées dans la société espagnole.

Les portraits de femmes présentés ici permettent ainsi de relativiser l'image transmise par la presse, image encore très stéréotypée, même si certains « clichés » tentent à disparaître depuis que l'immigration roumaine a augmenté et s'est progressivement intégrée dans la société espagnole.

Le regard que les Roumaines de mon échantillon portent sur l'Espagne et les Espagnols entraîne un jeu de miroir tout à fait éclairant: L'immigrée juge –souvent consciente de l'image que l'on a d'elle– les personnes qui la reçoivent, et certains aspects du pays d'accueil. Elle renverse ainsi un peu la situation que l'analyse du corpus présentait (l'expression espagnole « dar la vuelta a la tortilla » est, en cela, très illustrative) et présente des portraits de femmes plus complets.

Beaucoup d'entre elles font un bilan très personnel et souvent émouvant de leur expérience migratoire qui nous aide à mieux comprendre cet aspect de l'immigration féminine roumaine en Espagne encore assez méconnu.

Je vais analyser maintenant mon échantillon en France, et présenterai quelques uns des témoignages recueillis lors des entretiens.

J'ai réuni également un corpus journalistique plus modeste que celui élaboré à partir d'articles trouvés dans la presse espagnole (ce travail portant essentiellement sur l'immigration en Espagne), et présenterai les articles trouvés dans trois quotidiens français concernant l'immigration roumaine en France, afin de savoir comment cette immigration est perçue.

Pour terminer, j'analyserai les réflexions des Roumaines au sujet de leur expérience migratoire, de la France et des Français.

VI.2. Regards croisés en France

VI.2.1. Analyse de l'échantillon

1. Portraits de Roumaines

L'analyse de mon échantillon en France révèle une grande pluralité de profils. J'ai trouvé notamment, parmi les Roumaines résidant en France, des artistes, des chercheuses, des historiennes. Souvent très diplômées, elles ont choisi la France pour de multiples raisons et sont souvent venues à titre individuel. J'ai rencontré quelques unes de ces femmes qui ont évoqué pour moi leur trajectoire personnelle. Beaucoup ont repris des études, furent boursières, et ont pu ensuite enfin obtenir un contrat de travail à durée indéterminée.

Elles sont 25 sur 31 (soit 80,64%) à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (de 2nd et de 3^{ème} cycle). La plupart des femmes qui ont répondu, en France, à mon questionnaire, viennent du monde associatif ou culturel, et possèdent, comme nous pouvons le constater, une très bonne formation. 18 femmes de mon échantillon ont rempli le questionnaire et répondu qu'elles sont venues pour « faire des études », « compléter leur formation », « faire une thèse », ou « dans le cadre d'un échange ». C'est le cas de I.1.:

Je suis venue seule, je voulais apprendre à me débrouiller [...] J'avais obtenu une bourse de 1000 euros par mois. C'est un programme pour former des Roumains qui retournent ensuite en Roumanie pour occuper un poste dans l'administration roumaine,

de S.:

Mes parents ont immigré en Espagne en 1998. En juillet 2001, moi et mon frère nous sommes allés les rejoindre là-bas en province de Tarragone (sic). Au début c'était pour passer les vacances d'été. Nous n'avons pas pensé à y rester car c'était difficile de suivre de cours au lycée en espagnol et en catalan [...] J'avais 16 ans [...] En septembre 2007 j'étais à Strasbourg pour le master en traduction professionnelle. Une nouvelle vie [...] Au début je me sentais un peu seule, mais un mois après j'avais à nouveau beaucoup d'amis.

C'est également celui de C.2.: « *Je suis donc arrivée en France pour la 1^{ère} fois avec une bourse d'un mois. C'était une bourse d'une fondation danoise... Puis je suis revenue avec une bourse post-doctorale de six mois.* »

La plupart a repris des études ou fait une formation en France (28 sur 31, soit 90,32%). 21 voulaient ainsi « compléter leur formation ». 15 personnes ont également répondu qu'elles l'ont fait pour leur

« satisfaction personnelle ». 5 personnes seulement pensaient ainsi « trouver un travail mieux rémunéré ».

Elles ont, pour la plupart, fait cette formation complémentaire « à l'Université » (18) ou « à l'Université à distance » (3). 3 ont suivi des cours « de formation continue », 2 des « cours organisés par l'ANPE », et 3 des « cours de formation pour adultes ».

Parmi les Roumaines de mon échantillon en France, peu ont évoqué leur niveau de français lors de nos entretiens. Celles qui ont évoqué ce thème ont simplement souligné le fait qu'elles parlaient déjà français avant de s'installer dans ce pays.

La plupart n'a pas suivi de cours de français (22 sur 31, soit 77,41%). Elles jugent leur niveau de français « très bon » (13), « bon » (13). Seules 4 d'entre elles le jugent « excellent ». J'ai pu constater, une fois encore, qu'elles jugent leur niveau de français avec sévérité, puisqu'elles ont souvent un niveau de français que l'on pourrait vraiment considérer excellent. Beaucoup pensent pourtant continuer leur apprentissage de cette langue (16). On peut constater, en lisant ce qui suit, qu'elles parlent toutes très bien français.

Certaines m'ont expliqué comment elles ont appris cette langue. C'est le cas de I.1.: « *Mon niveau de français est très moyen [...] J'avais appris le français à l'Institut français de Bucarest, quand j'étais étudiante [...] Les films en V.O. aident beaucoup* », ou de C.1.: « *Je parlais français, mais un peu (cours particuliers quand j'étais enfant)* ».

Ioana Thiery parlait, elle, couramment français avant de venir:

Je possédais déjà un diplôme de maîtrise en français et j'étais doctorante en littérature française [...] J'avais déjà passé une année en France en tant qu'étudiante [...] Je maîtrisais la langue et n'avais donc pas à faire appel à un interprète»²¹⁹⁸.

S., qui avait immigré tout d'abord en Espagne avec ses parents, est polyglotte puisqu'elle parle roumain, espagnol, catalan, anglais et français. Elle m'a raconté comment elle apprit toutes ces langues:

Au début c'était difficile de suivre les cours en catalan...Au moins les trois premiers mois. Je comprenais mieux l'espagnol et je commençais à le parler [...] Pourtant [j'ai parlé] le catalan seulement à la fin de l'année. Je me souviens que des nombreuses nuits je passais avec 3-4 dictionnaires devant (sic), du roumain vers l'anglais et de l'anglais vers l'espagnol ou le

²¹⁹⁸ THIERY, Ioana, *op.cit.*, p. 3, 4

catalan [...] J'ai beaucoup travaillé et à la fin la récompense est arrivée: j'étais la première dans mon cours et la 2^{ème} de tout le lycée (deux ans après) En Espagne j'ai eu une prof de français excellente.

Dans un article publié en novembre 2007, Felicia Mihali souligne l'excellent niveau de langue de la poétesse et traductrice Linda Maria Baros, arrivée en France en 1997, et auteure de nombreux recueils de poésie en roumain et en français: « *Elle est poète, essayiste et traductrice de langue française et de langue roumaine* »²¹⁹⁹. Dans cette interview, Linda Maria évoque ses premiers articles en français, lorsqu'elle était encore lycéenne: « *Au lycée, j'ai récidivé: la revue BREF, en français [...] Comme tout cela avait l'air de si bien fonctionner, j'ai décidé de continuer à écrire, mais cette fois, en français* »²²⁰⁰.

7 des femmes de l'échantillon travaillent dans le domaine de la culture, 5 dans l'enseignement supérieur, 1 dans l'enseignement secondaire, 3 dans l'administration publique. Une des Roumaines est médecin, une autre photographe, une personne travaille dans une association, et une dans le commerce. Le parcours de Magda Carneci est particulièrement intéressant:

J'ai commencé mon parcours professionnel double, d'écrivaine et d'historienne d'art, dans les années 80, quand, en dépit du cloisonnement politique oppressif de la Roumanie sous Ceaușescu, une nouvelle génération culturelle prenait toutefois son essor, la génération « quatre-vingts » devenue entre temps très connue, dont j'ai fait partie en tant que poète et théoricienne. Mon destin semblait devoir se dérouler uniquement en Roumanie. Puis, en raison du fait d'avoir participé activement à la Révolution de décembre 1989 – J'ai été membre du Front de Salut National – j'ai été invitée à Paris en 1990 afin de prendre part à une "Rencontre des jeunes révolutionnaires de l'Europe de l'Est" patronnée par le président François Mitterrand. C'était le coup de foudre et je suis tombée amoureuse de Paris [...] Ensuite j'ai gagné une bourse du Gouvernement français en vue de préparer un doctorat, ce qui m'a permis de venir étudier à Paris pendant deux ans [...] Néanmoins, pendant toute la décennie 90, j'ai vécu à Bucarest [...] Ce n'est qu'à partir de 2001 que je suis revenue en

²¹⁹⁹ MIHALI, Felicia, « Le prix Apollinaire 2007 est décerné à Linda Maria Baros, une poétesse francophone d'origine roumaine », *Terra Nova*, Canada, novembre 2007, p. 1

²²⁰⁰ *Ibid.*, p. 2

*France, étant invitée à donner des cours à l'Institut National de langues et Civilisations Orientales, à Paris. Et voici que mon destin a pris tout d'un coup une tournure française*²²⁰¹.

Je vais présenter maintenant les résultats du questionnaire que j'ai soumis aux Roumaines de mon échantillon concernant leur intégration en France. Lors de nos entretiens, certaines d'entre elles ont également évoqué ce thème. Je présenterai donc également certains de leurs témoignages à ce sujet.

2. L'intégration en France: rapports avec les institutions du pays d'accueil et engagement politique et civique

15 des femmes de l'échantillon (soit 48,38%) pensent que la condition de la femme est différente en France et en Roumanie, 11 (35,48%) considèrent qu'il n'y a pas de différences, 5 (16,12%) ne répondent pas. Cette différence réside, selon elles, essentiellement dans la « gestion du temps libre » et « l'épanouissement personnel » (12). 5 personnes évoquent également la conception des « relations de couple » (5), ainsi que la « place de la femme en politique » (6).

La question 19 leur demandait de préciser ce qu'elles pensaient de quelques aspects de la condition de la femme en France (droit à l'avortement, place des femmes en politique, différences de salaire entre homme et femmes etc.). 30 personnes sur 31 ont donné leur avis sur le droit à l'avortement et 23, soit 76,66% le jugent « positif ». 28 personnes sur 31 ont évalué la place des femmes en politique et 82,14% la jugent « positive ». 14 personnes sur 28, soit 50%, jugent les différences de salaire entre hommes et femmes « négatives » et 28,57% « scandaleuses ». 27 personnes ont rebondi sur le thème de la précarité de l'emploi. 51,85% la jugent « négative » et 22,22% « scandaleuse ».

Le congé maternité, tel qu'il existe actuellement en France est jugé positivement (14 personnes sur 28, soit 50%), même si 21,42% jugent cet aspect de la condition féminine en France « négatif » (Il est, rappelons-le, plus long en Roumanie).

Les différents services qui existent en France semblent être appréciés des Roumaines interrogées. En effet, la plupart jugent par exemple le système de santé « bon » (32,25% des 31 Roumaines de l'échantillon), voire « très bon » (29,03%), ou « efficace » (16,12%). Peu s'en plaignent puisque seulement 6,45% le trouvent « peu adapté ».

²²⁰¹VAILEANU, Ingrid, *Interview francophone*, 2006, <http://web.mac.com/ingrid.vaileanupaun/iWeb/Interviews/Magda%20Carneci.html>

11 personnes (soit 37,93% des 29 personnes qui ont répondu ici) trouvent le système éducatif « assez bon », 6 « bon » (soit 20,68%), 3 « efficace » (soit 10,34%). 10,34% le trouvent en revanche « peu adapté » à leurs besoins et 3,44% « moins bon qu'en Roumanie. 30 personnes sur 31 jugent l'administration publique globalement « assez bonne » (43,33%), « bonne » (23,33%), contre 16,65% qui pensent qu'elle est « peu adaptée » à leurs besoins.

Seules 24 personnes sur 31 ont évalué le système judiciaire en France. 29,16% pensent qu'il est « assez bon », 33,33% « bon », 16,66% « très bon » et 12,5% « efficace ». 4,16% seulement le jugent « moins bon qu'en Roumanie ».

29 personnes ont également donné leur avis sur le système politique en France. Le jugement qu'elles portent sur lui est globalement positif, puisque 14 (soit 48,27%) le trouvent « assez bon », 5 « bon » (soit 17,24%), 5 « satisfaisant » (soit 17,24%), 3 « efficace » (soit 10,34%). Une personne le trouve « corrompu » (ajout personnel sur le questionnaire puisque cette option de réponse n'existait pas dans le questionnaire).

La question 22 portait sur l'Education Nationale. Au vu des réponses obtenues (réponses multiples), l'Education Nationale offre, pour 15 d'entre elles, « un bon enseignement ». La « formation des enseignants est bonne » (5), et elle « accueille bien les élèves étrangers » (11). Certaines répondent toutefois que ce système « ne répond pas » à leurs attentes (6), qu'il « manque de moyens » (3), et qu'il « pourrait être meilleur » (13), même si 10 d'entre elles le jugent toutefois « meilleur qu'en Roumanie ».

21 personnes sur 31 ont évalué l'enseignement scientifique et la formation des enseignants en France. L'enseignement scientifique leur semble en général meilleur en France qu'en Roumanie (14 personnes, soit 66,66%), mais 19,04% le trouvent « pire ». 47,61% pensent que la formation des enseignants dans les deux pays est « semblable », et 33,33% la trouvent meilleure en France.

22 personnes ont évalué la pédagogie utilisée en France et se sont également prononcées sur l'enseignement des langues. La majorité (77,27%) trouve la pédagogie utilisée « meilleure que celle utilisée en Roumanie ». En revanche, elles jugent, comme leurs compatriotes interrogées en Espagne, que l'enseignement des langues est « pire » qu'en Roumanie (59,09%) contre 22,72% qui le trouvent « semblable ».

20 personnes sur 31 considèrent l'aide proposée aux élèves en difficulté globalement « positive » (65%).

Peu (17/31) se sont prononcées sur la formation professionnelle dans les deux pays, mais la plupart d'entre elles la trouvent « meilleure » qu'en Roumanie (70,58%), et 23,52% « semblable ».

Elles s'engagent essentiellement dans des associations de Roumains ou franco-roumaines (12), dans des associations religieuses ou des paroisses (6). 8 déclarent ne participer à aucune association ou organisation. Le nombre important de Roumaines engagées dans des associations de Roumains s'explique facilement puisque la plupart des personnes contactées le furent précisément par le biais de ces associations en France. Leur participation dans des associations de Roumains est souvent « sporadique » (6), mais 3 répondent que leur participation est « très active » et 2 « régulière ».

Les Roumaines de mon échantillon ont également évalué leur vie quotidienne en France. Certaines en ont précisé quelques aspects lors de nos entretiens.

3. L'intégration au quotidien

Les mères de famille jugent « l'éducation de leurs enfants » (14), leur « bonne formation » (10) et « leurs amis » (7) des aspects « très importants » de leur vie. 10 d'entre elles accordent également beaucoup de valeur à « leur intégration dans la société française » et 10 à leur « maîtrise du français » (Ces deux dernières réponses étant plutôt destinées à des mères arrivées plus récemment en France avec leurs enfants).

Elles entretiennent de bonnes relations avec la communauté scolaire (11) et partagent le suivi scolaire de leurs enfants avec leur conjoint (6 sur 11).

La santé de leurs enfants est également l'un des aspects les plus importants de leur vie de mère (de fait, les 14 personnes qui ont rebondi sur cet aspect de leur vie ont coché la réponse « très important »).

En revanche, les réponses qui concernent les liens qu'entretiennent les enfants avec la Roumanie sont plus nuancées: 5 pensent que c'est un aspect « très important », 4 « important », 2 « assez important », et 1 personne pense que cet aspect n'est « pas très important ». Au total, seules 12 personnes ont évoqué cet aspect-là et l'ont inclus dans leurs réponses (à choix multiple). Il est utile de rappeler le fait que 17 femmes de l'échantillon ont des conjoints français et que leurs enfants sont français. La Roumanie est le pays d'origine des mères seulement.

Lorsqu'on leur demande d'évaluer la participation des hommes et des femmes aux tâches ménagères, les réponses sont assez équilibrées. 8 personnes jugent que les femmes s'en occupent « très souvent », mais 8 autres pensent que les hommes s'en occupent également « très souvent ». 10 jugent que les femmes le font « souvent », contre 15 qui pensent que ce sont les hommes. Seules 2 femmes interrogées pensent que les femmes le font « toujours », et personne ne semble penser que les hommes ne le font « jamais ». Elles profitent de façon très différente les unes des autres de leur temps libre: Beaucoup le consacrent à des « activités culturelles et de loisir » (24), aux « tâches ménagères » (19), à

« leur famille » et à « leurs amis » (20), à la « pratique d'un sport » (16), aux « voyages » (12). Dans une moindre mesure, certaines sont membres d'une association (8), 5 consacrent leur temps libre à la pratique de leur religion. Quelques unes déclarent regarder « la télévision en français », mais, curieusement aucune, « la télévision en roumain ».

Les questions 14 à 17 évoquent plus en détail le rôle de la religion dans leur vie. 22 personnes sur 31 se déclarent « croyantes », 3 « non croyantes » et 6 n'ont pas répondu à cette question. A la question « de quelle confession êtes-vous ? », 24 (dont deux personnes de plus que pour la question précédente « Etes-vous croyante ? ») ont répondu qu'elles sont orthodoxes, et une catholique. Cela s'explique par le fait que beaucoup se déclarent de confession orthodoxe ou catholique car elles prennent en considération le fait d'avoir été baptisées ou non, et d'avoir été élevées dans l'une de ces religions, indépendamment de leur foi actuelle. De fait, seulement 10 se déclarent pratiquantes. 11 pensent que la religion « permet de maintenir les traditions vivantes », 10 pensent qu'elle « a le même rôle qu'en Roumanie », 4 qu'elle « apporte un soutien moral », et 4 soulignent l'aspect « d'appartenance à un groupe ». En ce qui concerne l'importance de la religion dans leur vie, 5 pensent qu'elle n'est « pas très importante », 2 « assez importante », 3 « très importante » et 1 personne « importante ». C. souligne en effet l'importance de son éducation religieuse orthodoxe: « *Je dirais que ce qui me manque le plus c'est la religion, la croyance des gens, les églises orthodoxes. Mon âme restera toujours roumaine orthodoxe* ».

Interrogées par ailleurs sur des thèmes d'actualité, certains problèmes de société, ou sur certains aspects de leur vie privée, on constate que les problèmes personnels comme « la perte d'un proche » (20), ou les « maladies » (13) les inquiètent « beaucoup ».

Leurs réponses en ce qui concerne la « discrimination » sont plus nuancées (7 personnes répondent qu'elle les inquiète « beaucoup », 7 autres « assez », 8 « un peu » et 6 « pas du tout »). 11 personnes répondent que le racisme les inquiète « assez », contre 8 « pas du tout ».

La « crise économique » inquiète, elle, beaucoup plus, puisque 12 d'entre elles ont déclaré que cela les inquiétait « beaucoup », et 6 « assez ». Le « chômage » inquiète « assez » 10 d'entre elles. 10 personnes répondent également que l' « insécurité » les inquiète « assez », 7 répondent même que cet aspect-là les inquiète « beaucoup ».

Les résultats sont similaires en ce qui concerne les « guerres » (10 Roumaines répondent que cela les inquiète « beaucoup » et 9 « assez ») et le terrorisme (la menace terroriste inquiète « beaucoup » 10 d'entre elles, et 6 « assez »). En revanche, les accidents du travail ne les inquiètent « pas du tout » (12), même si certaines répondent que ce problème les inquiète « un peu ».

Je viens d'analyser les réponses au questionnaire, ainsi que les témoignages des Roumaines rencontrées. On constate surtout qu'elles constituent une pluralité de profils différents. La majorité d'entre elles a une bonne, voire une excellente formation, et semble relativement bien intégrée dans la société française.

J'ai voulu en savoir davantage, et ai réuni divers articles parus dans la presse française au sujet de l'immigration roumaine, afin de compléter ces portraits. Or, j'ai pu constater que l'image des Roumains transmise dans la presse analysée diverge beaucoup du nouvel « éclairage » sur cette immigration que constituait mon échantillon.

VI.2.2. Image des Roumains dans la société française. Analyse du corpus journalistique

Nous l'avons vu, l'immigration roumaine en France est plus minoritaire et il est difficile de savoir avec précision combien de Roumains vivent en France. Pourtant, cette immigration a parfois un aspect assez « médiatique », ce que souligne la sociologue Dana Diminescu dans son ouvrage *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, publié en 2003:

«Visibles mais peu nombreux»: c'est ainsi qu'on parle couramment des migrants roumains, de chancelleries en salles de rédaction de journaux. Cela sans doute pour marquer la spécificité de cette migration, mais aussi pour tempérer l'inquiétante impression due à la couverture médiatique dont elle est l'objet [...] Le mouvement des clandestins et la prépondérance de Roms dans le contingent des réfugiés roumains, les filières mafieuses et les passeurs qui exploitent les mineurs, les handicapés et les prostituées sont devenues des sujets qui ont fait la une des journaux et ont construit la perception publique de la migration roumaine. Cette vision fait écran et rejette dans l'ombre le flux de ceux, «nombreux et anonymes», qui sont de plus en plus actifs sur le marché européen du travail²²⁰².

L'organisation Romeurope dénonce également l'image stéréotypée que la société française a des Roumaines:

Presque systématiquement, et c'est un des griefs majeurs des Roumains, en disant qu'on est roumain, on entendra l'interlocuteur rebondir sur Dracula, les enfants des rues, les orphelinats ou Ceaușescu. Les plus sympathiques mentionneront quelque nom de gymnaste ou de footballeur réputés pour leurs prouesses et qui sont censés être familiers au Roumain –ce

²²⁰² DIMINESCU, Dana, *op.cit.*, p. 1

qui n'est pas toujours le cas –. Une Roumaine entendra des exclamations de satisfaction sur les "belles femmes de l'Est" et se verra renvoyer une représentation imprégnée d'une sexualité "sauvage", résultats de lieux communs issus d'un mélange incertain entre une "âme slave" floue et d'images de paysages sauvages et romantiques²²⁰³.

J'ai consulté la presse française, et présenterai ici à titre d'exemples des articles issus des quotidiens *Le Monde*, *le Figaro* et *le Parisien*. Une première remarque s'impose: le corpus retenu est beaucoup plus réduit que celui utilisé pour décrire la situation en Espagne et pourtant, un thème est, effectivement, récurrent: les Roms. Deuxième remarque: l'amalgame Roumains=Roms est souvent utilisé. D'autres thèmes tels que la délinquance ou la prostitution reviennent fréquemment dans les articles concernant les Roumains en France.

La presse française transmet une image des Roms encore très négative, les articles que j'ai trouvés à ce sujet le corroborent. Certains évoquent les événements de l'été 2010. Le Gouvernement français avait organisé de nombreux « retours volontaires » de familles roms roumaines qui furent expulsées des terrains sur lesquels elles vivaient, sans obtenir de solutions alternatives de relogement. Mais cette fois-ci, ces retours en Roumanie furent très polémiques, puisqu'ils ressemblaient étrangement à des expulsions du territoire. Après des incidents ponctuels avec quelques « Gens du Voyage » dans le Loir et Cher en juillet (et l'amalgame fait entre les « Gens du voyage » français, et les immigrés roms roumains), les expulsions de terrains occupés illégalement par des familles roms ont énormément augmenté. Ces familles ont dû rentrer en Roumanie. Le Gouvernement a jugé que la plupart des Roms concernés par ces « retours » ne pouvaient pas démontrer des ressources suffisantes pour vivre en France, qu'ils vivaient illégalement sur des terrains privés et a accusé beaucoup d'entre eux d'être des délinquants. De nombreuses associations, la Fédération Protestante de France²²⁰⁴, l'Eglise catholique²²⁰⁵ et de nombreuses personnalités de la vie civile se sont insurgées contre ce qu'elles pensent être des mesures qui stigmatisent les Roms et font l'amalgame entre Gens du voyage, Roms et délinquance et permettent d'expulser des citoyens européens de France. La presse française (et internationale) s'est fait écho de ces événements. Ethel Brooks parle même, dans *The Guardian*, de « persécution d'état »²²⁰⁶. Elena Tsetsekou, juriste auprès de la Division « Roms et gens du Voyage » du Conseil de l'Europe pense que « leur situation dans tout le continent reflète ce que l'Europe a de plus négatif, en termes de discrimination exacerbée, de rejet, de racisme, d'impuissance à accepter et

²²⁰³ *Rapport Romeurope 2005, op.cit.*, p. 17

²²⁰⁴ «Gens du voyage: n'ajoutons pas une injustice de plus », Communiqué de la Fédération Protestante de France, 22 juillet 2010, www.romeurope.org

²²⁰⁵ « L'église catholique interpelle la France sur sa politique envers les Roms », www.rfi.fr, 23 août 2010

²²⁰⁶ GUICHARD, Catherine, « Volées de bois vert contre la France », *Courrier International.com*, 20 août 2010

à *gérer la diversité* » et regrette que les populations roms soient perçues par les gouvernements nationaux comme « *un problème dont il faut se débarrasser* »²²⁰⁷. De nombreuses manifestations organisées à l'appel des associations de Roms et de gens du Voyage, de la Ligue des Droits de l'Homme, du MRAP, de Médecins du Monde et d'autres organisations ont eu lieu le 4 septembre 2010 en France et à l'étranger contre ce qu'elles considèrent des « *politiques xénophobes de la France* »²²⁰⁸. Par ailleurs, un rapport de « la Cimade » précise que les Roms roumains renvoyés de France durant l'été 2010 le furent « *via une procédure qualifiée de "retour volontaire" sans passage dans les centres de rétention* » et dénonce ces renvois: « *Les chiffres démontrent qu'à l'exception des Roumains, la France éloigne très peu de communautaires* »²²⁰⁹.

J'ai trouvé dans *le Figaro* quelques articles sur les événements de l'été 2010²²¹⁰. L'article « *Viviane Reding, la dame en rouge qui défie la France* » se moque assez ouvertement de la commissaire européenne: « *Son combat contre l'Etat français a beau ressembler à celui de David contre Goliath, la commissaire est un poids lourd de l'establishment européen* ». L'auteur se demande « *quelle mouche l'a piquée* » et taxe sa réaction de « *dérapage* »²²¹¹. Pour sa part, l'article « *Roms: 8030 reconduits depuis janvier* » défend la légalité de la procédure et rappelle que la majorité des Roms objets de polémique (6739) sont rentrés « *de manière volontaire* »²²¹².

Plus récemment, un article souligne que le nouveau ministre de l'intérieur Manuel Valls continue les « *éloignements d'étrangers* » tant critiqués en 2010, et que 12800 Roumains et Bulgares furent « *éloignés* » en 2012²²¹³.

Les expulsions de campements roms ont encore eu lieu en France, même depuis l'élection de François Hollande en mai 2012²²¹⁴. Elles montrent que le problème des campements illicites sur certains terrains par des familles roms n'a toujours pas été résolu, et que la cohabitation entre familles roms, voisinage local et municipalités est parfois encore difficile. La *Circulaire interministérielle relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations des campements illicites* publiée en août 2012 prétend coordonner le travail des différents acteurs locaux et régionaux, afin d'éviter d'arriver à des

²²⁰⁷ «Entretien: Les Roms sont nos concitoyens », Arte Journal, 3 septembre 2010, www.arte.tv/fr

²²⁰⁸ *Ibid.*

²²⁰⁹ Centres et locaux de rétention administrative, *op.cit.*, p. 18

²²¹⁰ «L'Europe et ses Roms: entre fermeté et intégration», www.lefigaro.fr, 25 août 2010 / «Roms: Bucarest contre l'aide au retour», www.lefigaro.fr, 10 septembre 2010 / «Roms: 8030 reconduits depuis janvier», www.lefigaro.fr, 25 août 2010 / MEVEL, Jean-Jacques, « Viviane Reding, la dame en rouge qui défie la France », www.lefigaro.fr, 16 septembre 2010

²²¹¹ MEVEL, Jean-Jacques, « Viviane Reding, la dame en rouge qui défie la France », www.lefigaro.fr, 16 septembre 2010

²²¹² «Roms: 8030 reconduits depuis janvier», www.lefigaro.fr, 25 août 2010

²²¹³ CORNEVIN, Christophe, «Roms: Manuel Valls affirme sa fermeté », www.lefigaro.fr, 14 mars 2013

²²¹⁴ «Expulsions des Roms: l'Union Européenne ne respecte pas ses engagements en matière de droits de l'Homme!», Associations Européenne pour la Défense des droits de l'Homme, Aedh/Fidh, Bruxelles, le 11 septembre 2012

situations limites d'expulsions²²¹⁵, et de pouvoir, enfin, trouver une solution au grave problème de logement des familles roms.

Le Figaro évoque souvent ce thème²²¹⁶. L'auteur de l'article «Roms: le retour des bidonvilles de la honte» dénonce les campements illégaux (il parle par exemple de « *cloaque* »). Ici aussi, le témoignage du maire UMP d'une commune fait l'amalgame Roms/Roumains: « *Roumains, Roms, appelez-les comme vous voulez* »²²¹⁷. Pour sa part, celui de « Roms: Manuel Valls affirme sa fermeté » reprend les propos du ministre de l'intérieur qui a maintenu la politique d'expulsions des campements, et les justifie (Il dénonce notamment l'existence de « *camps illicites* », et une situation « *intolérable* »)²²¹⁸. L'auteur de cet article semble cautionner la politique de Valls.

Les titres des articles publiés à ce sujet dans *le Parisien* reflètent les multiples expulsions de campements (citons par exemple «Le dernier camp de Roms du département doit être abandonné»²²¹⁹, «Les Roms doivent lever le camp»²²²⁰, «Les Roms du Boulevard Ney évacués»²²²¹), ainsi que les problèmes d'hébergement des Roms: Dans l'article « Les Roms rescapés de l'incendie meurtrier de Lyon à la rue »²²²² par exemple, certaines associations exigent des « *mesures adaptées* » permettant de reloger les Roms qui ne participent pas aux programmes d'insertion proposés. L'article «Les Roms invitent François Hollande à boire le café », au titre quelque peu surprenant, relate l'expulsion d'un campement dans lequel vivaient 300 Roms. Quelques uns d'entre eux ont écrit à François Hollande, afin de protester contre cette expulsion, et l'ostracisme dont ils sont victimes:

*On vous demande de venir vivre avec nous trois jours. Si vous voulez manger un plat roumain, boire un café avec nous, parler avec nous, venez et vous verrez que nous ne sommes pas ce qu'on dit de nous [...] Pourquoi nous chassez-vous? Pourquoi les Roms sont-ils traités comme des animaux*²²²³ ?

²²¹⁵ Circulaire interministérielle NOR INTK 12 3305 3C du 26/8/2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Ministère de l'Égalité des territoires et du logement, Ministère de l'intérieur, Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

²²¹⁶ LECLERC, Jean-Marc, «Roms: le retour des bidonvilles de la honte », *Le Figaro*, 30 janvier 2013 / LECLERC, Jean-Marc, «Roms: les risques du double discours gouvernemental », *Le Figaro*, 12 septembre 2012 / CORNEVIN, Christophe, «Roms: Manuel Valls affirme sa fermeté », www.lefigaro.fr, 14 mars 2013

²²¹⁷ LECLERC, Jean-Marc, «Roms: le retour des bidonvilles de la honte », *Le Figaro*, 30 janvier 2013

²²¹⁸ CORNEVIN, Christophe, «Roms: Manuel Valls affirme sa fermeté », www.lefigaro.fr, 14 mars 2013

²²¹⁹ «Le dernier camp de Roms du département doit être abandonné», *Le Parisien*, 6 juin 2013

²²²⁰ «Les Roms doivent lever le camp», *Le Parisien*, 5 juin 2013

²²²¹ «Les Roms du Boulevard Ney évacués», *Le Parisien*, 30 mai 2013

²²²² «Les Roms rescapés de l'incendie meurtrier de Lyon à la rue», *Le Parisien*, 29 mai 2013

²²²³ CORDILLOT, Gilles, «Les Roms invitent François Hollande à boire le café », *Le Parisien*, 25 mai 2013



2224

Le Monde est plus critique en ce qui concerne les expulsions de campements et les politiques mises en place par les autorités françaises. Plusieurs articles décrivent les problèmes de logement des Roms en France (J'en ai cité quelques uns dans la partie de ce travail qui leur était consacrée). Citons par exemple l'article « Une poignée de Roms vit toujours dans un grand bidonville à Lyon » publié en 2004²²²⁵. L'article « Elargissement: Les expulsions de Roumains se poursuivent » dénonce, pour sa part, les multiples expulsions dont les Roms sont victimes²²²⁶.

Plus récemment, l'article « Les expulsions de Roms au milieu de l'été ne provoquent que peu de réactions » publié pendant l'été 2012 montre que les expulsions de Roms continuent (même si le gouvernement a changé), et qu'elles suscitent curieusement peu de réactions des différents partis de gauche:

Le ministère de l'intérieur fait exécuter, dans une relative indifférence, des décisions de justice qui attendaient dans les préfectures. Seuls le Front de gauche et les Verts ont protesté. Alors que plusieurs évacuations de campements roms ont eu lieu, mercredi 8 et jeudi 9 août, notamment à Lille, Lyon et Paris, les partis de gauche et une partie du milieu associatif ont timidement réagi aux initiatives du ministère de l'intérieur, soutenu par le gouvernement, au

²²²⁴ *Marianne*, n°705, 23-29 octobre 2010

²²²⁵ LANDRIN, Sophie, « Une poignée de Tsiganes vivent toujours dans un grand bidonville à Lyon », *op.cit.*

²²²⁶ RODIER, Anne / VAN EECKHOUT, Laetitia, « Elargissement: Les expulsions de Roumains se poursuivent », *Le Monde*, 9 décembre 2006

*beau milieu du mois d'août. A l'été 2010, les réactions d'indignation avaient été nombreuses après le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy sur les Roms. Aujourd'hui, la plupart des figures de gauche restent remarquablement silencieuses*²²²⁷.

Citons également « Roms : à Lyon, l'attitude "schizophrène" des autorités »²²²⁸ qui montre que le problème du logement des Roms n'est pas encore résolu:

*A Lyon, le maire socialiste, Gérard Collomb, assume, depuis son élection en 2001, une ligne particulièrement dure vis-à-vis de la communauté rom. Pour lui, la solution est l'expulsion systématique [...] A la préfecture aussi on invoque le gouvernement, et son ministre de l'intérieur. "Nous appliquons les décisions de Manuel Valls. [...] On est dans le respect de la loi", insiste-t-on. La loi invoquée par le maire, c'est la circulaire signée par six ministres du nouveau gouvernement le 26 août 2012, qui précise que "les opérations de démantèlement des campements illicites [...] sont pleinement légitimes, dès lors qu'elles interviennent en application d'une décision de justice ou pour mettre fin à une situation de danger ou de risque sanitaire immédiat". Toutefois, préfecture et municipalité insistent un peu moins sur un autre volet de la circulaire : la nécessité de procéder à un diagnostic personnalisé de la situation de chaque expulsé, afin de lui fournir un "hébergement adapté". L'application de la circulaire est en réalité laissée à la libre appréciation de chaque préfet. A Lyon, on a choisi : les expulsions sont bien rarement suivies d'un hébergement, ce que dénoncent les associations*²²²⁹.

L'article constate que certains projets existent mais restent minoritaires:

*Malgré une position de fermeté, la préfecture du Rhône a mis en place un programme d'intégration permettant aux Roms d'obtenir notamment un titre de séjour, l'accès aux minima sociaux, un logement et une formation linguistique. Mais ce programme, nommé "Andatu", ne concerne pour le moment que 243 personnes et les critères d'attribution sont critiqués par certaines associations*²²³⁰.

La délinquance mafieuse n'est pas forcément ethnique, mais fait pourtant partie des images stéréotypées qui circulent encore sur les Roms et que l'on peut trouver dans bon nombre d'articles de presse.

²²²⁷ VINCENT, Elise, « Les expulsions de Roms au milieu de l'été ne provoquent que peu de réactions », www.lemonde.fr, 11 août 2012

²²²⁸ ROUCAUTE, Delphine, « Roms : à Lyon, l'attitude "schizophrène" des autorités », www.lemonde.fr, 23 mai 2013

²²²⁹ *Ibid.*

²²³⁰ *Ibid.*

Certains articles du *Figaro* associent en effet régulièrement Roms et délinquance²²³¹. Dans la plupart des articles consultés, les Roms sont vus comme un problème. L'auteur de l'article «L'emploi de Roms commence à décoller» dénonce la situation en « reprenant » (c'est commode) les propos du ministre de l'intérieur: *Les occupants des campements ne souhaitent pas s'intégrer dans notre pays pour des raisons culturelles ou parce qu'ils sont entre les mains de réseaux versés dans la mendicité ou la prostitution » de Roms commence à décoller*²²³². Dans ce même article, un préfet interviewé fait l'amalgame Roumains = Roms, et présente des chiffres complètement erronés sur leur nombre en Espagne: « Par comparaison, 2,5 millions de Roms sont en migration en Europe, dont 900 000 en Espagne²²³³ ». Ce chiffre correspond en réalité au nombre total de Roumains en Espagne début 2013. Dans « A Paris, pour l'étranger, le malaise commence au sortir de l'avion », un député UMP parisien parle de « délinquance suractive d'une frange de la population rom, principalement d'origine roumaine »²²³⁴.

J'ai trouvé un autre article sur des vols de câble effectués par des Roumains, décrits ici comme des « personnes domiciliées dans différents campements »²²³⁵, ce qui renvoie clairement à des Roms.

Un article publié en 2013 dans *Le Parisien* parle de Roms « en situation irrégulière » impliqués dans un « trafic de ferraille » et envoyés dans un centre de rétention administrative²²³⁶.

Dans *le Monde*, j'ai trouvé des articles qui dénoncent plutôt certains réseaux criminels roumains qui exploitent parfois des Roms: « La vie de galère de Petrica, unijambiste au service de Balaceanu » publié en 2002²²³⁷, « Les tziganes handicapés, de la Roumanie à l'Europe des riches » publié en 2007²²³⁸ ou l'article « Roumanie. Les enfants du trafic »²²³⁹ relatent l'expérience des victimes de ces réseaux.

Les articles au sujet de délits commis par des Roumains, ou de réseaux mafieux roumains sont assez fréquents dans *Le Figaro*. « Pamela, voleuse, à vendre 65 000 euros » évoque de jeunes Roumaines « expertes en cambriolages », mais dénonce surtout le trafic des êtres humains dont certaines sont victimes: « la traite des êtres humains repousse, s'il en était besoin, les limites de l'indiscible »²²⁴⁰. Un

²²³¹ L'emploi de Roms commence à décoller», www.lefigaro.fr, 18 mars 2013 / LECLERC, Jean-Marc, «Roms: les risques du double discours gouvernemental », *Le Figaro*, 12 septembre 2012 / LECLERC, Jean-Marc, « A Paris, pour l'étranger, le malaise commence au sortir de l'avion», *Le figaro*, 24 mai 2013

²²³² «L'emploi de Roms commence à décoller», www.lefigaro.fr, 18 mars 2013

²²³³ «L'emploi de Roms commence à décoller», www.lefigaro.fr, 18 mars 2013

²²³⁴ LECLERC, Jean-Marc, « A Paris, pour l'étranger, le malaise commence au sortir de l'avion», *Le Figaro*, 24 mai 2013

²²³⁵ «10 interpellations pour vols de câble », www.lefigaro.fr, 11 décembre 2012

²²³⁶ «Interpellé en flagrant délit », *Le Parisien*, 29 mai 2013

²²³⁷ BRAN, Mirel, « La vie de galère de Petrica, unijambiste au service de Balaceanu », *Le Monde*, 13 juillet 2002

²²³⁸ BRAN, Mirel / MARCET, Alexis, « Les tziganes handicapés, de la Roumanie à l'Europe des riches », *Le Monde*, 13 juillet 2007

²²³⁹ SIMON, Catherine, « Roumanie. Les enfants du trafic », *Le Monde*, 5 mai 2005

²²⁴⁰ CORNEVIN, Christophe, « Pamela, voleuse, à vendre 65 000 euros », www.lefigaro.fr, 29 de septembre de 2012

autre article informe d'une baisse de la délinquance roumaine à Paris en 2012 (ce qui suppose que la délinquance roumaine est considérée comme un problème puisqu'elle est traitée à part). En 2011, 4765 Roumains furent impliqués dans des délits (dont 2960 mineurs), mais seulement 4459 pendant les sept premiers mois de 2012, soit une baisse de 6,42% (et seulement 2503 mineurs, soit une baisse de 15,44%)²²⁴¹.

Mais c'est dans *le Parisien* que j'ai trouvé le plus d'articles appartenant à la rubrique des faits divers et qui impliquent des Roumains: Ils relatent simplement le fait divers en question (arrestation, cambriolage ou autre incident), sont très brefs et peu approfondis, mais leur titre est en général assez « accrocheur »: citons par exemple «Vols de métaux à Strasbourg: neuf Roumains interpellés en trois jours »²²⁴², «Les cambrioleurs roumains envoyés à Fleury Mérogis »²²⁴³, « Un trio de Roumains arrêté »²²⁴⁴, ou «Règlement de compte à la hache»²²⁴⁵.

Le Parisien relate également des faits divers liés à la prostitution, notamment le démantèlement récent d'un réseau roumain²²⁴⁶. L'un des articles parle d'un «réseau de prostitution roumain qui s'était emparé de toute une portion de la nationale », et dont les victimes vivaient « dans des conditions spartiates »²²⁴⁷.

L'article «La police toulousaine démantèle un réseau de proxénétisme rom » évoque le démantèlement d'un autre réseau, mais fait ici l'amalgame Roumains=Roms. Il s'agit vraisemblablement d'un réseau de proxénétisme roumain dont le responsable est un Rom (« un Rom de 35 ans »)²²⁴⁸. L'auteur de l'article ne fait pas référence à la nationalité des proxénètes, mais seulement à leur appartenance ethnique, sans que cela entraîne à priori des problèmes de compréhension chez le lecteur.

Certains articles de presse transmettent en revanche une image un peu différente des Roumains. Dans *Le Monde*, certains articles publiés au sujet des Roms tentent d'en donner une autre image. Citons par exemple « Le maire de Vénissieux prend la défense des Roms » publié en 2007²²⁴⁹, et qui relate la prise de position du maire communiste de Vénissieux:

André Gerin, le député-maire PCF de Vénissieux, veut sortir les Roms de leurs bidonvilles. A la veille de l'évacuation sur sa commune d'un campement de quelque 350 Roms, il a appelé, lundi

²²⁴¹ «Paris: délinquance roumaine en baisse », www.lefigaro.fr, 26 août 2012

²²⁴² «Vols de métaux à Strasbourg: neuf Roumains interpellés en trois jours », *Le Parisien*, 23 mai 2013

²²⁴³ «Les cambrioleurs roumains envoyés à Fleury Mérogis », *Le Parisien*, 20 mai 2013

²²⁴⁴ « Un trio de Roumains arrêté », *Le Parisien*, 12 avril 2013

²²⁴⁵ «Règlement de compte à la hache», *Le Parisien*, 28 mai 2013

²²⁴⁶ «Le réseau de prostitution de la N1 démantelé», *Le Parisien*, 3 avril 2013 / «Val d'Oise: 14 interpellations dans une affaire de proxénétisme », *Le Parisien*, 2 avril 2013 / NAIZOT, Frédéric, «Trois proxénètes arrêtés à l'aube », *Le Parisien*, 3 avril 2013

²²⁴⁷ NAIZOT, Frédéric, *op.cit.*

²²⁴⁸ «La police toulousaine démantèle un réseau de proxénétisme rom », *Le Parisien*, 28 mars 2013

²²⁴⁹ « Le maire de Vénissieux prend la défense des Roms », *Le Monde*, 27 août 2007

27 août, lors d'une conférence de presse, à la mise en place d'un plan d'aide national pour cette population principalement venue de Roumanie.

Outre "l'immobilisme politique" sur la question, M. Gerin a dénoncé « les conditions de vie indignes de ces populations, qui sont pires que celles des chiens »:

Aujourd'hui, c'est la responsabilité de l'Etat et du gouvernement de s'emparer de cette question aux dimensions européennes, humaines, sociales et économiques», a encore déclaré le député-maire, reprenant les termes d'une lettre qu'il a dit avoir envoyée, lundi matin, au premier ministre François Fillon. Pour éradiquer les bidonvilles, André Gerin propose la mise en place d'un « plan national zéro mépris et dignité pour les Roms », en concertation avec les régions. « Il faut travailler à des projets individuels pour une installation durable ou saisonnière en France sans écarter l'hypothèse du retour des cas qui seraient réellement volontaires », a encore écrit le maire au premier ministre. « Les Roms sont 600 dans l'agglomération [lyonnaise], peut-être plus de 10 000 en France. Nous devons créer des conditions décentes et conformes aux droits élémentaires de l'homme », a-t-il lancé.

« Les Roms ont défilé pour la première fois contre la répression » relate une manifestation:

Les gens du voyage ont manifesté, samedi à Paris, pour ne plus être chassés « de bidonville en bidonville ». En 2003, les expulsions de Roumains sans papiers – des Roms pour l'essentiel – ont augmenté de 66 %. Pour les associations, le plan Sarkozy est un échec. C'est une manifestation sans doute modeste, confidentielle même au vu du nombre de participants. Mais elle est quasiment sans précédent. Samedi 17 juillet, 200 à 300 Roms roumains ont défilé à Paris, entre la place de Clichy et la place Saint-Augustin, pour réclamer « une vie meilleure »
2250.

L'article « Des femmes roms disent leurs maux » déjà cité évoque les problèmes de santé spécifiques des femmes roms à travers les témoignages, entre autres, des médecins qui les soignent²²⁵¹. D'autres articles tentent d'informer sur la discrimination dont les Roms sont encore victimes en Europe: « Les Roms sont aussi européens! » par exemple²²⁵², ou « Plainte après une émission de France 5 » qui se fait écho, en avril 2005, d'un incident qui eut lieu après la diffusion en février 2005 de l'émission « C dans l'air » consacrée aux Roms et intitulée « Délinquance, la Route des Roms »²²⁵³. Cette émission,

²²⁵⁰ BISSUEL, Bertrand, « Les Roms ont défilé pour la première fois contre la répression », *Le Monde*, 20 juillet 2007

²²⁵¹ CHEVALLEREAU, Emmanuelle, « Des femmes roms disent leurs maux », *op.cit.*

²²⁵² MANEA, Norman, « Les Roms sont aussi européens! », *Le Monde*, 27 novembre 2007

²²⁵³ « Plainte après une émission de France 5 », *Le Monde*, 5 avril 2005

qui proposait plusieurs reportages et un débat, fut très polémique, comme le dénonce l'organisation Romeurope: « *ils ont enchaîné amalgames, préjugés racistes et fausses informations pour faire croire aux téléspectateurs que les Roms sont des criminels et donc, un danger pour la société, ou, dans le meilleur des cas, ne sont pas intégrables dans une société moderne* »²²⁵⁴. De nombreuses associations, parmi lesquelles le MRAP, la LICRA, la Ligue des Droits de l'Homme portèrent plainte contre l'émission. Elles eurent gain de cause en mai 2009, comme le montre l'article suivant, trouvé dans un quotidien régional: « *L'ancien PDG de France Télévision, Marc Tessier, a été condamné hier en correctionnelle à Paris pour provocation à la haine envers les Roms. En revanche, l'animateur Yves Calvi, ainsi que le criminologue Xavier Raufer, invité sur le plateau de l'émission, ont été relaxés* »²²⁵⁵.

Le dossier « Les Roms ou l'âme de l'Europe » publié en 2008 dans *Le Courrier International*²²⁵⁶, ainsi que l'article « Les Roumains ne sont pas tous des mendiants »²²⁵⁷ sont plus complets et transmettent une image plus objective des Roms.

J'ai trouvé, dans *Le Figaro*, un article récent sur l'incontournable Ionesco²²⁵⁸, et un autre au sujet du cinéaste roumain Cristian Mungiu (« *grand cinéaste* ») au titre très prévisible: « *Cristian Mungiu, génie des carpates* »²²⁵⁹. *Le Figaro* traite d'autres thèmes, notamment la venue de médecins roumains en France, mais sans que cela soit forcément plus positif:

*Il existe désormais un immense mercato des médecins et des étudiants en médecine qui se joue entre la France, la Roumanie, certains pays du Maghreb, le Canada et d'autres pays d'Europe enfin. En clair nous recrutons des médecins moins bien formés dans des pays plus pauvres comme la Roumanie, mais nous laissons partir ceux qui ont bénéficié d'un cursus d'excellence en France vers d'autres destinations apparemment plus attractives*²²⁶⁰.

Un article publié dans *Le Parisien* évoque plus spécialement la venue éventuelle de pharmaciens étrangers, dont des roumains dans un article intitulé « Les pharmaciens aussi lorgnent sur les médecins étrangers »²²⁶¹.

Dans son article « Orly ouvre ses portes à la culture tsigane » publié également dans ce quotidien, Anthony Lieures offre une autre vision de vie des Roms, car, comme il le souligne « *l'actualité tsigane*

²²⁵⁴ *Rapport Romeurope 2005, op.cit.*, p.26

²²⁵⁵ « C dans l'air condamnée », *Le Dauphiné Libéré*, vendredi 8 mai 2009

²²⁵⁶ « Les Roms ou l'âme de l'Europe », *op.cit.*

²²⁵⁷ « Les Roumains ne sont pas tous des mendiants », *Courrier International* 24 septembre 2008

²²⁵⁸ SIMON, Nathalie, « Ionesco aurait fêté son 103^{ème} anniversaire », www.lefigaro.fr, 26 novembre 2012

²²⁵⁹ FROIS, Emmanuèle, « Cristian Mungiu, génie des carpates », www.lefigaro.fr, 20 novembre 2011

²²⁶⁰ PEREZ, Marine, « Le grand mercato des médecins », *Le Figaro*, 6 juin 2013

²²⁶¹ « Les pharmaciens aussi lorgnent sur les médecins étrangers », *Le Parisien*, 5 juin 2013

ne rime pas toujours avec les évacuations de camps roms ». Il salue l'initiative de la ville d'Orly, jumelée avec une ville roumaine dont sont originaires la majorité des Roumains roms installés dans cette municipalité. Un programme d'insertion, ainsi que des campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires ont été mis en place, afin de faire connaître leur culture et de lutter contre la discrimination dont ils sont victimes (il utilise notamment les termes de « *populations souvent stigmatisées par l'Union Européenne* »)²²⁶².

Ces quelques exemples nous montrent que l'immigration roumaine en France est perçue de façon particulièrement subjective dans la presse française. Les Roms roumains constituent la partie « visible », et parfois polémique de cette immigration. Les articles à leur sujet occupent une place importante dans la presse française, et pourtant, les Roumains sont très peu nombreux en France. Les articles qui évoquent les Roumains sont le plus souvent des articles au sujet des Roms. D'autres articles appartiennent à la catégorie des faits divers et contribuent à réduire l'image que la société d'accueil a de l'immigration roumaine à ses aspects les plus sordides.

Donnons de nouveau maintenant la parole aux Roumaines de mon échantillon. Elles m'ont parlé de la France et des Français d'une façon bien différente. Elles ont évoqué également leur expérience migratoire et l'idée de retour dans leur pays d'origine, sujet nous l'avons vu peu traité dans la presse française, et qui complète mon tableau sur l'immigration féminine roumaine en France.

VI.2.3. Regards roumains sur la France

1. La société réceptrice

Si on analyse les réponses au questionnaire, on remarque que « chercher et trouver un emploi » (12), « obtenir un contrat de travail » (7), ainsi que la « perte du statut économique » antérieur leur posèrent beaucoup de problèmes au début. Certaines évoquent plutôt « l'attitude des Français » (5), le « racisme » (4), ou les difficultés rencontrées « pour se faire des amis » (3). 4 d'entre elles eurent également des problèmes à trouver un logement.

12 disent ne « jamais » avoir souffert de réactions de rejet, 8 ont « parfois » été rejetées, et 8 « un peu ». Rares (3) sont celles qui furent « souvent » rejetées.

²²⁶² LIEURES, Anthony, « Orly ouvre ses portes à la culture tzigane », *Le Parisien*, 23 mai 2013

I.1 revient sur l'image que la société d'accueil a des Roumains et qui peut expliquer, à son avis, cette attitude de rejet: « *Dans certains cercles, on a une image négative des Roms et on associe Roms à Roumains [...] Mais les gens sont de plus en plus informés et rencontrent des étudiants roumains, des Roumains qui vivent en France* ».

En revanche, le « climat » (18), « l'apprentissage du français » (18) et la « communication » dans cette langue ne leur posèrent pas de problèmes (n'oublions pas que bon nombre d'entre elles avaient déjà appris une ou deux langues étrangères en Roumanie, dont l'une était souvent le français). 11 personnes déclarent ne pas avoir eu de problèmes pour « se faire des amis » en France.

Elles ont tout d'abord répondu aux questions du questionnaire concernant leurs premières impressions en France: 9 disent « ne pas avoir été déçues » par rapport à leurs attentes, mais 5 déclarent avoir été « déçues », 8 « un peu déçues » et 1 « très déçue ». 6 sont plus nuancées et déclarent ne pas avoir été « vraiment déçues ».

Parmi les différences les plus frappantes entre la Roumanie et la France, la plupart citent « le système de santé » (18), les « horaires » (13), la « gastronomie » (10), mais également les « relations personnelles » (13).

Les entretiens permettent d'en savoir un peu plus. Ioana Thery a évoqué ce qui l'a surprise lors de son arrivée en France:

La surprise du Roumain arrivant en France pour y vivre [...] est d'autant plus importante qu'il croyait savoir à quoi s'attendre [...] J'avais donc, de mon côté une –en apparence– bonne connaissance de cette culture, qui aurait dû me mettre à l'abri de chocs culturels trop importants. Hélas, quelle désillusion! [...] Mais combien est grande la différence entre la vision « extérieure » de l'étudiant, du résident temporaire, de celui qui étudie une culture et qui sait qu'il repartira, et la perception de celui qui doit rester [...] J'avais un excellent « informateur », mon mari, qui a joué, même si parfois avec agacement, ce rôle. Il a été ma principale source de renseignements immédiats, d'explications des choses observées par moi et incompréhensibles sans une bonne connaissance des coutumes locales²²⁶³.

Ses premières impressions ne furent pas très positives:

L'image que la France donne d'elle-même à l'étranger, notamment en Roumanie, est très loin de sa réalité hétérogène [...] Ce qui est regrettable, c'est que, en général, au lieu de découvrir

²²⁶³ THIERY, Ioana, *op.cit.*, p.3, 4

le charme de la «vraie» vie française, le sentiment est d'avoir été dupé et de «tomber de haut»²²⁶⁴.

Elle précise un peu plus loin les aspects qui, au début, la surprisent. Elle parle notamment des horaires:
Que la France s'arrête entre midi et deux [...] ne peut qu'étonner –et amuser ou agacer– l'étranger. Qu'on ne puisse, en dehors de Paris, manger ce qu'on veut quand on veut est fort déplaisant. Qu'un repas soit un sujet de discussion sur plusieurs heures (voire jours) parce qu'avant il faut préparer dans tous les détails ce qu'on va manger, pendant, analyser avec moult attention ce que l'on mange et, après, imaginer ce que l'on aurait pu ajouter ou enlever aux plats pour que leur saveur soit davantage exquise, éveille les mêmes réactions²²⁶⁵.

Elle évoque également certaines habitudes « bien françaises »:

Ce n'est pas rien, pour un étranger, de s'habituer à la bise française [...] Voir des personnes à qui on est présenté pour la première fois s'approcher de nous pour nous embrasser –geste chargé d'une importante valeur affective– est fort étrange. Surtout si la personne en question est loin de nous plaire [...] Le passage très rapide du vouvoiement au tutoiement (au cas où il y eut un moment de vouvoiement) est gênant pour un Roumain [...] car le tutoiement est un signe d'amitié pour un Roumain [...] je l'accepte maintenant, mais il m'arrive encore de me sentir agressée par quelque personne qui prend des allures beaucoup trop familières beaucoup trop vite, à mon goût²²⁶⁶.

Enfin, elle montre combien il lui fut difficile de s'adapter à une autre alimentation:

S'habituer à une cuisine étrangère demande du temps pour au moins deux raisons: il y a une adaptation physique et une adaptation culturelle [...] Combien d'étrangers, même après des années de vie en France, ne supportent toujours pas l'odeur, le goût et l'aspect de la plupart des fromages français [...] Combien d'étrangers –et moi la première– n'ont eu un haut le cœur devant un superbe plateau de fruits de mer présenté avec pompe et enchantement par les hôtes [...] Le côté savoureux –dans les deux sens du terme– et comique d'une longue discussion sur la manière de manger des huîtres échappe souvent à l'étranger qui n'en ressent que de la répulsion [...] Combien de Roumains continuent à mettre de l'eau dans leur vin (et cela au sens propre de l'expression) ou à mettre le vin rouge au réfrigérateur avant de le servir parce que c'est comme cela qu'ils ont été habitués à le boire. Et, malgré les cris épouvantés des

²²⁶⁴ *Ibid.*, p. 20

²²⁶⁵ *Ibid.*, p. 8

²²⁶⁶ *Ibid.*, p. 9,10

*Français, boire un verre de vin d'une manière différente est pour eux tout simplement désagréable*²²⁶⁷.

Les fruits de mer et le poisson –mets beaucoup moins consommés en Roumanie– étaient aussi souvent cités dans les témoignages de Roumaines en Espagne.

C. évoque, elle, les difficultés de la vie à l'étranger:

Comme aspect négatif, c'est surtout la solitude. Je n'ai pas de famille ici et je suis obligée de compter que sur moi. J'ai dû apprendre à être mon propre soutien [...] Il y a aussi les différences culturelles qui m'empêchent de goûter aux blagues, ou à une pièce de théâtre, un spectacle.

Nous avons vu que bon nombre d'entre elles travaillent dans l'enseignement supérieur, ou sont étudiantes. Elles sont pourtant parfois déçues de la vie universitaire en France. C'est le cas de S.: « *Ce que j'ai trouvé compliqué au début en France, c'était de m'habituer aux UE, les modules des matières [...] J'ai trouvé difficile (sic) faire des recherches* », mais également de I.1:

J'étais attirée par la France, l'image de la France en Roumanie [...] J'ai été déçue en ce qui concerne les écoles et l'université en France. Ce n'est pas comme j'imaginai, elles ont une réputation de prestige, par exemple la Sorbonne, l'université publique. Mais j'ai été déçue par le domaine de la recherche, ils ont un budget réduit, pas d'argent [...] Mon école n'a pas de vraie école doctorale, pas d'espaces de rencontre. Au début, j'avais des difficultés d'intégration, je ne me sentais pas assez encadrée. Mon directeur de recherches était disponible une fois tous les deux mois [...] Maintenant l'école doctorale semble s'être structurée, il y a des échanges deux fois par mois, quelqu'un s'occupe des doctorants [...] J'ai senti qu'en France les profs sont moins abordables qu'en Espagne.

Quelques unes ont évoqué les aspects de la France qui leur plaisent le plus. C. apprécie la mentalité française, et l'aisance financière que lui procure son statut de médecin:

Les aspects positifs sont plus nombreux: la mentalité en premier. Ici on peut vivre comme on veut, sans que les autres s'intéressent à vos affaires (chose impossible en Roumanie). Ensuite, il n'y a pas autant de corruption, et il existe quand même une vraie échelle de valeurs. En bref, si tu travailles, si t'es intelligent et sérieux, tu peux réussir (en Roumanie, ce n'est pas dit...). L'aspect financier n'est pas négligeable non plus.

²²⁶⁷ THIERY, Ioana, *op.cit.*, p. 6, 7

Magda Carneci évoque le monde du travail:

*Il y a en France une excellente culture du travail et de la compétence, ainsi qu'une tradition de la lutte et de la concurrence qui va montrer ses fruits dans l'avenir [...] Il ne faut pas prétendre ou croire que l'Etat français ou la société française leur doivent quelque chose, du fait d'avoir fait des études en France, car la mentalité d'assisté ou la déprime ne sont pas de mise ici*²²⁶⁸.

Pour L.M., d'autres aspects de la France sont appréciables:

L'effervescence culturelle extraordinaire, l'épanouissement de la francophonie et l'intérêt qu'on porte à chaque individu, au-delà de son ethnologie ou appartenance religieuse, me semblent être les trois points essentiels qui confèrent à la France le statut de pays d'accueil par excellence.

I.1 évoque, elle, la conscience politique des lycéens et des étudiants français, très différents, en cela, des étudiants roumains:

Les lycéens français et roumains se ressemblent de plus en plus, mais les étudiants français s'intéressent à des thèmes sociaux. Les étudiants, les lycéens roumains sont très branchés, ne veulent pas de relations avec le passé, ils sont très pragmatiques, voient seulement leur propre intérêt, il n'y a pas de société civile, pas de sentiment de citoyenneté, ils sont plus individualistes. Pendant le communisme, il y avait beaucoup de répression, pas de droit de manifestation, de réunion, ça laisse des traces.

Les Roumaines de l'échantillon portent, par ailleurs, un regard intéressant sur les Français, souvent lié à leur propre expérience dans ce pays. S. a une image positive des Français qu'elle a rencontrés: « *La famille où je me suis logée m'a accueillie avec les bras ouverts. Ils m'ont donné des conseils et aidée quand j'en ai eu besoin [...] Je me suis sentie un peu comme en famille, comme chez moi* ». C'est également le cas de Cornelia Petrescu. Elle n'a pas oublié l'accueil de certains Français lors d'une première étape en France difficile: « *Nous avons eu la chance de rencontrer des Français généreux qui nous ont reçus les bras et les cœurs ouverts* »²²⁶⁹.

²²⁶⁸ VAILEANU, Ingrid, *op.cit.*, p. 2, 3

²²⁶⁹ PETRESCU, Cornelia, *op.cit.*, p. 192

Ioana Thiery fait une description de sa relation avec les Français plus nuancée:

Ma vision de la société française est fortement influencée par l'univers dans lequel je vis depuis que je suis en France: il s'agit d'un milieu très à gauche (voire d'extrême gauche), militant, et profondément modelé par les idées de mai '68 [...] Venant moi-même d'un pays ex-communiste (où, pour cause de trop jeune âge, je n'ai pas été emprisonnée ou torturée mais où j'ai subi de multiples manières les effets pesants de ce régime), mon intégration dans ce milieu s'est fait au prix, de ma part, d'un important effort de compréhension et tolérance pour passer outre à un sentiment d'injustice devant leur refus «idéologique» d'écouter et de se remettre en question. De leur côté également, cela n'a pas été facile de se retrouver face à un ressortissant de ces pays «décevants». Ce manque de communication avec les gens que je côtoie a ralenti mon acceptation des différences culturelles [...] Je pose d'emblée que les affirmations que je ferai frôlent nécessairement les stéréotypes, vu qu'elles sont l'expression d'une première impression générale et généralisante d'une Roumaine en France²²⁷⁰.

Elle juge les Français moins chaleureux et moins accueillants que les Roumains:

Les Français semblent froids dans leurs relations avec les autres. En tout cas, c'est ainsi qu'ils sont perçus par un Roumain. En Roumanie, et c'est ce qui fait le délice des étrangers qui visitent le pays, l'accueil est des plus chaleureux [...] En France, pour passer le seuil de la maison, pour pénétrer dans l'espace privé des gens, toute une série d'étapes presque initiatiques doivent être passées: il faut gagner la confiance du Français avant qu'il ne vous ouvre ses portes [...] De plus, le rituel de la prise de rendez-vous (avec agenda à l'appui) décourage fréquemment les meilleures intentions. Cette attitude engendre un sentiment d'être seul et rejeté, avec des effets déstabilisants, surtout pour ceux qui immigrent seuls en France [...] Il est rare que l'on pense que tous les Français sont comme cela, mais des constantes peuvent être observées qui mènent facilement aux généralisations abusives en situation d'incompréhension et d'angoisse²²⁷¹.

2. Bilan de l'expérience migratoire et idée de retour

Lorsqu'elles évoquent leur expérience migratoire, le bilan est mitigé: jugée globalement « positive » (6), voire « très positive » (9), beaucoup ajoutent pourtant qu'elle fut « difficile » (9). Une personne la

²²⁷⁰ THIERY, Ioana, *op.cit.*, p. 4

²²⁷¹ *Ibid.*, p. 11, 12

juge « difficile, mais enrichissante ». 21 d'entre elles (soit 67,74%) déclarent qu'elles « recommenceraient », ou qu'elles recommenceraient « certainement ». 3 ne « savent pas », 4 pensent qu'elles recommenceraient « peut-être » et une personne seulement dit qu'elle ne recommencerait pas. Certaines ont tenté, au moment de notre entretien, d'analyser ce que cette expérience représente dans leur vie personnelle. Quelques unes l'ont également fait dans des articles, des écrits divers qu'elles ont bien voulu mettre à ma disposition.

S. compare sa vie en Espagne (où elle a vécu avec ses parents), avant d'évoquer sa vie actuelle en France:

Je pense que je me suis bien intégrée et assez vite, tenant en compte les différences culturelles et linguistiques surtout, qui à départ (sic) représentent une barrière [...] Pour finir avec cette étape de ma vie, je dirais simplement que, sauf les difficultés au début, j'ai eu une expérience très positive et enrichissante [...] Pendant mes études et tous ces stages, j'ai eu la chance de connaître des gens très intéressants, enrichir mes connaissances et grandir dans tous les points de vue. Je me sens un peu citoyenne de l'Europe. A vrai dire je n'ai pas encore un endroit «à moi». En Roumanie, j'aime bien aller chez mes grands-parents, j'ai encore de la famille là-bas. Puis, en Espagne, c'est mon frère [...] et ma mère, et bien sûr de nombreux amis et connaissances.

M.M. fut adoptée par une famille française. Elle est plutôt positive quant à son expérience: « C'est vrai que mon ambition pour plus tard c'est de travailler dans les orphelinats de Roumanie pour permettre o enfants de connaître la chansse que moi j'ai eu, pour moi c'est primordiale que je fasse mon métier » (J'ai respecté ici l'orthographe française encore défailante de M.M.). Quelques unes évoquent leur intégration progressive dans la société française. C'est le cas de C.2: « Avec toutes les difficultés, je me sens plus chez moi à Paris qu'à Bucarest, plus en accord avec les gens qui vivent ici. ». C'est aussi le cas d'Ioana Thiery:

Un moment crucial de l'intégration est, à mon avis, celui où, quand on prononce le syntagme «chez moi» dans son sens intime et profond, on pense au pays d'adoption. C'est aussi un moment dramatique, car l'acquisistion d'un deuxième «chez moi» est perturbatrice²²⁷².

Et c'est également le cas de Magda:

En tant qu'intellectuelle roumaine vivant en France, je me vois comme «passeur de spiritualité» depuis la Roumanie vers la France et comme «passeur de rationalité» depuis la

²²⁷² THIERRY, Ioana, *op.cit.*, p. 19

France vers la Roumanie. En tant que diplomate en charge du domaine culturel, je pourrais me définir comme « médiateur » entre deux espaces nationaux très différents l'un de l'autre et pourtant complémentaires, qui pourraient s'enrichir réciproquement en vue d'une possible synthèse européenne. En tant que poète, je me perçois plutôt comme une sorte d'« illimiteur » (ou révélateur) de conscience [...] La différence entre la vision du monde et la mentalité personnelle et collective françaises et roumaines a constitué pour moi une épreuve assez troublante, parfois déchirante, qui, tout en me marquant indélébilement au tréfonds de moi-même, m'a également transformée dans un être plus flexible, plus complet, je dirais même plus mature, et surtout ouvert à une évolution personnelle accélérée que l'être monoculturel que j'étais avant la fusion avec la France²²⁷³.

C.1. juge son expérience migratoire difficile et dit préférer, si elle recommençait, un pays anglo-saxon: « [Ce sont] des gens "normaux", qui communiquent plus franchement et où avoir un poste tient beaucoup moins du népotisme. »

Anca Visdei évoque la Suisse, où elle avait demandé l'asile politique, avant de s'installer ensuite en France: « Cette année il y aura trente ans que je vis à Paris. Quand je dicte un numéro de téléphone, les nonante, huitante, septante me viennent spontanément, comme l'exclamation bonard ! Une serpillère s'appellera toujours pour moi panosse »²²⁷⁴.

A. propose sa définition de l'exil: « Peut-être que l'exil n'est qu'une forme particulière de l'immigration. »

Quelques unes ont également apporté quelques réflexions sur l'immigration roumaine en France, assez différente, nous l'avons vu, de l'immigration roumaine en Espagne. C'est le cas d'I.1:

L'immigration [roumaine] en France est plutôt intellectuelle, c'est plus une immigration d'intellectuels et de cadres qu'une immigration économique [...] Je n'ai pas fait beaucoup de rencontres dans la paroisse car les personnes qui y vont sont différentes de mon cercle d'amis, ce sont des travailleurs de condition sociale différente, des personnes avec lesquelles je n'ai rien en commun.

²²⁷³ VAILEANU, Ingrid, *op.cit.*, p. 2

²²⁷⁴ VISDEI, Anca, « Ma Suisse- Mes Suisses. Arrêts sur images et péroration », *op.cit.*, p. 2

C. nous donne aussi son avis sur la question:

L'immigration roumaine a commencé comme une immigration intellectuelle, bien avant le communisme. D'ailleurs, la majorité des Roumains qui se trouvent en France sont des médecins ou des ingénieurs. C'est vrai que le dernier temps (sic) on a entendu des cas de médecins qui ont encaissé la prime d'installation en zone défavorisée et sont partis avec (c'est honteux pour les médecins roumains qui travaillent dur en France), mais la majorité sont venus ici pour apprendre.

L.M. pense, elle, que: « *L'immigration roumaine récente s'inscrit dans la logique fonctionnelle de la Communauté Européenne.* » Ioana Thiery souligne pour sa part la capacité d'adaptation des Roumains:

Ce qui, de manière générale, est spécifique aux Roumains (comme à beaucoup de gens de pays non-occidentaux), même quand ils sont avisés en termes de connaissances culturelles, c'est qu'ils auront tendance à s'effacer et à s'adapter, eux, aux pays où ils arrivent, alors que les Français –et plus généralement les occidentaux– feront l'inverse. Cela sans nécessairement une intentionalité. Le Roumain va, donc, faire tout effort envisageable pour accepter et trouver les Français intéressants; ce qui ne l'empêchera point, au fond de lui-même, de les trouver bizarres²²⁷⁵.

Peu en contact avec ses compatriotes résidant en France, A. privilégie l'intégration dans la société française: « *Je ne connais (à part Cioran, Eliade et Ionesco que j'ai connus pour des raisons professionnelles et avec lesquels je suis restée en contact) que peu de Roumains, je ne fais aucune différence entre les Roumains et les autres, ce n'est pas un critère pour moi.* »

L'échantillon en France prétendait préciser l'image que l'on a généralement de l'immigration roumaine dans ce pays. C'est un échantillon analysé ici essentiellement afin d'en comparer les principales caractéristiques avec les aspects les plus intéressants de mon échantillon en Espagne. Cette analyse révèle des profils de Roumaines un peu différents: les Roumaines interrogées sont en effet, pour la plupart des intellectuelles, ou des personnes ayant une formation universitaire de second cycle. Peu d'entre elles font partie de l'immigration économique roumaine. Les Roumaines interrogées présentent par ailleurs un degré d'intégration dans la société française élevé, comme le révèlent leur

²²⁷⁵ THIERY, Ioana, *op.cit.*, p. 5

acceptation des institutions françaises, et les différents aspects de leur vie quotidienne qui furent évoqués.

Leur vie diffère beaucoup de celles des Roumaines évoquées dans la presse et qui sont majoritairement, nous l'avons vu, des Roumaines roms (Nous avons pu constater que c'était également souvent le cas en Espagne, même si la présence très importante de Roumains dans ce pays permet de mitiger un peu cette image). Les Roumaines roms sont, en France, la partie « visible » d'une immigration roumaine souvent peu acceptée, voire franchement rejetée, et pourtant très minoritaire par rapport aux autres nationalités étrangères de ce pays. L'image généralement transmise est relativement partielle, souvent négative, et ne correspond pas aux résultats de mon échantillon (Les Roumaines de mon échantillon sont d'ailleurs généralement conscientes de l'image que la société d'accueil a de l'immigration roumaine en général, et des Roumains roms en particulier, s'en démarquent, et parfois tentent de l'expliquer, comme nous l'avons vu dans l'un des témoignages).

Leur regard sur les Français qui clôt cette partie permet de relativiser l'image transmise par les médias et de compléter ces portraits de Roumaines qui me semblent très intéressants par ce qu'ils révèlent de l'immigration roumaine en France.

Elles ont aussi longuement raconté ce que leur expérience migratoire a signifié pour elles, ce qui permettait de comparer leurs témoignages à ceux de leurs compatriotes en Espagne. On peut constater, dans les deux cas, que la majorité d'entre elles pensent demeurer dans le pays d'accueil.

Conclusion

L'analyse de mon échantillon présente avant tout des trajectoires migratoires personnelles. Je prétendais ici mettre des noms sur des faits, aller au-delà des mesures prises et des chiffres officiels, et présenter les témoignages de personnes immigrées en Espagne.

Le questionnaire permettait de dresser un profil général de l'objet de mes recherches, mais révélait également une pluralité de profils. Je voulais définir quelques pratiques et comportements des Roumaines résidant en Espagne ou en France et saisir le sens donné à ces pratiques. Cependant, comme nous l'avons évoqué plus haut, le questionnaire a ses limites et les entretiens en profondeur, plus personnels, plus subjectifs, ont permis d'approfondir certains aspects évoqués dans le questionnaire, mais également d'aborder d'autres thèmes qui tiennent à cœur à ces femmes.

L'analyse du corpus journalistique choisi permettait d'approcher la réalité de l'immigration en Espagne à travers la presse écrite de ce pays. J'ai choisi trois des plus grands quotidiens espagnols, afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'immigration en Espagne, mais surtout de l'immigration roumaine. A ce propos, il est intéressant de constater que les articles sur l'immigration roumaine ou les Roumains sont en constante augmentation, augmentation parallèle à la présence croissante de Roumains en Espagne.

La presse joue un rôle important dans la transmission d'une image déterminée sur un sujet ou, comme ici, une communauté étrangère. Les thèmes récurrents concernant l'immigration roumaine ne sont pas, nous l'avons vu, exempts de stéréotypes. Peu d'articles montrent une autre vision de l'immigration, plus positive, plus quotidienne, qui va au-delà des faits divers.

J'ai analysé, à travers l'utilisation du corpus journalistique, comment la société espagnole perçoit l'immigration, et plus particulièrement l'immigration roumaine. L'importance donnée par exemple aux événements en Italie et en France dans les quotidiens analysés ne semble pas anodine. Bon nombre d'articles dénonçaient les faits, mais d'autres étaient un peu plus ambigus et laissaient planer le doute: s'agit-il ici de mettre en garde la société espagnole sur les conséquences (voire les dangers) d'une immigration trop peu contrôlée, et de montrer comment certains pays voisins y remédient? Quoi qu'il

en soit, chacun des trois quotidiens montraient du doigt un problème susceptible d'exister en Espagne. Quelques articles relativisaient la situation dans ce pays, mais d'autres restaient dans la dynamique du fait divers et évoquaient seulement le problème des Roms immigrés en Italie, en France, ou en Espagne. Certains articles évoquant les incidents de Badalona et de Vic semblaient également attirer l'attention des lecteurs sur le degré de tolérance des Espagnols face à l'immigration.

Qu'en est-il vraiment ? On peut en effet se demander si la société espagnole est devenue plus intolérante depuis les années 90 et l'arrivée de flux migratoires croissants dans ce pays et si la xénophobie et le racisme ont augmenté depuis que l'Espagne s'est transformée en pays d'immigration. En novembre 1992, la dominicaine Lucrecia Pérez fut assassinée par un garde civil et trois skins néonazis mineurs. Les réactions de rejet de ce premier crime xénophobe²²⁷⁶ (l'auteur d'un article à ce sujet le qualifie d'« *atentado racista* »²²⁷⁷) furent nombreuses, comme le soulignait alors Charo Nogueira dans son article « «Miles de personas piden en Madrid que el racismo que “invade Europa” no eche raíces en España»²²⁷⁸, ou la journaliste Cruz Morcillo dans un article publié quelques années plus tard: «*El caso de Lucrecia provocó una reacción social sin precedentes por tratarse de un crimen racista y por la frialdad con que se cometió. Los jóvenes pertenecían a bandas de “cabezas rapadas” y el móvil fue su odio a los negros* »²²⁷⁹.

On constate pourtant depuis une augmentation des agressions racistes en Espagne, agressions dénoncées parfois dans la presse²²⁸⁰. L'étude *Informe Raxen* publiée par l'organisation « Movimiento contra la Intolerancia » (« Mouvement contre l'intolérance ») révèle, elle aussi, une augmentation des agressions néonazis et « ultra » (terme employé pour évoquer les supporters violents et extrémistes de certaines équipes de foot espagnoles). Ses auteurs parlent de 4000 agressions par an (agressions racistes, homophobes, agressions contre des SDF, ou d'autres « tribus » urbaines): « *Son una muestra de la crueldad de los grupos de odio* »²²⁸¹. Ils dénoncent l'existence de 1000 sites web racistes, et de la présence de plus de 10 000 néonazis en Espagne.

²²⁷⁶ «El fiscal alega que Lucrecia Pérez murió porque era “extranjera, negra y pobre” », *El País*, 23 de junio de 1994

²²⁷⁷ LARRAYA, José Miguel, «El guardia civil acusado del asesinato de Lucrecia Pérez dice que disparó para que no le agrediesen», *El País*, 7 de junio de 1994

²²⁷⁸ NOGUEIRA, Charo, «Miles de personas piden en Madrid que el racismo que “invade Europa” no eche raíces en España », *El País*, 22 de noviembre de 1992

²²⁷⁹ MORCILLO, Cruz, «Tres de los cuatro asesinos de la dominicana ucrecia entre los beneficiarios de la Ley del Menor», *ABC*, 12 de enero de 2001

²²⁸⁰ «Los brotes de racismo, aunque todavía minoritarios en España, están aumentando», *ABC*, 5 de abril de 1995, p.21 / MEDIALDEA, Sara, «Violencia que no cesa», *ABC*, 12 de noviembre de 2007 / «Valencia, Madrid y Cataluña concentran la mitad de las agresiones xenófobas», *El Mundo*, 14 de julio de 2009

²²⁸¹ *Informe Raxen. Especial 2011. Populismo xenófobo y Racismo criminal en Europa*, Movimiento contra la Intolerancia, Ministerio de trabajo e Inmigración, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, p. 87

Par ailleurs, le rapport annuel *Evolución del racismo y la xenofobia en España* publié en 2009 analyse le degré de xénophobie existant dans la société espagnole et révèle que 17,8% des personnes interrogées considèrent les Marocains comme « les étrangers qui leur inspirent le plus de phobie ». Les Roumains arrivent en seconde place (pour 16,7% des Espagnols interrogés)²²⁸². Le rapport 2008 citait déjà les résultats d'une autre enquête, dans laquelle on demandait aux Espagnols quels « étrangers leur inspiraient le plus de confiance ». Les latino-américains arrivaient en tête (56%), suivis des Africains hors Maghreb (17%). En revanche, les étrangers « originaires du monde arabe » et les personnes « originaires d'Europe de l'Est » sont ceux qui leur en inspiraient le moins (pour 44% et 38% d'entre eux respectivement)²²⁸³.

Actualisé et publié de nouveau en 2012²²⁸⁴, ce rapport, évoque le ralentissement des flux migratoires vers l'Espagne (ce que les auteurs de cette étude nomment «*el fin de la llamada decada prodigiosa de la inmigración*»²²⁸⁵), et s'intéresse surtout à la perception que la société espagnole a de l'immigration. Le pourcentage d'Espagnols qui trouvaient, en 2010 le nombre d'étrangers en Espagne excessif (46%), et élevé (33%) n'a pas beaucoup varié pas par rapport aux années 2008 et 2009. Le pourcentage de personnes qui le trouvaient « acceptable » est, lui, passé de 19% en 2008 à 17% en 2009 et 2010²²⁸⁶. La perception générale de l'immigration n'a pas beaucoup évolué malgré la situation de crise économique prolongée dans laquelle se trouve l'Espagne (les auteurs de cette étude parle de «*estabilidad en la valoración genérica de la inmigración, pese a la prolongación de la crisis económica*»²²⁸⁷). Pourtant, on remarque que l'image de l'immigration s'est détériorée²²⁸⁸. 55% des personnes interrogées pensent en 2010 que les étrangers abusent des services de santé publique²²⁸⁹, 31% que « les étrangers prennent le travail des Espagnols »²²⁹⁰, et 31% jugent qu'il faut privilégier les Espagnols sur le marché du travail²²⁹¹.

²²⁸² CEA d'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTINEZ, Miguel S., *Evolución del racismo et de la xenofobia en España. Informe 2009*, Ministerio de Trabajo e inmigración, Secretaría de Estado de inmigración e emigración, Observatorio Español del Racismo y la Xenofobia, 2009, p. 328

²²⁸³ CEA d'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTINEZ, Miguel S., *Evolución del racismo et de la xenofobia en España. Informe 2008*, Ministerio de Trabajo e inmigración, Secretaría de Estado de inmigración e emigración, Observatorio Español del Racismo y la Xenofobia, 2008, p. 260

²²⁸⁴ CEA D'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTÍNEZ, Miguel S., *Evolución del racismo y la xenofobia en España Informe 2011-2012*, Editorial Oberaxe, 31 de julio de 2012

²²⁸⁵ *Ibid.*, p. 13

²²⁸⁶ *Ibid.*, p. 37

²²⁸⁷ *Ibid.*, p. 255

²²⁸⁸ CEA D'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTÍNEZ, Miguel S., *Evolución del racismo y la xenofobia en España Informe 2011-2012*, *op.cit.*, p. 9

²²⁸⁹ *Ibid.*, p. 280

²²⁹⁰ *Ibid.*, p. 302

²²⁹¹ *Ibid.*, p. 139

Le discours politique concernant l'immigration s'est durci également²²⁹², mais les partis racistes ou xénophobes, même s'ils sont en hausse, ne semblent pourtant pas avoir autant d'adeptes que dans d'autres pays d'Europe (citons par exemple le F.N. en France, la Liga Norte en Italie, ou les partis xénophobes de Suède, de Finlande ou des Pays-Bas): « *La profundización de la crisis económica vivida en 2010 no parece haber contribuido (de manera notable) a aumentar el horizonte de aceptación de los partidos de ideología racista o xenófoba en España.* »²²⁹³

Il est intéressant de constater que les Roumains, nationalité majoritaire en Espagne, occupaient, en 2009, la seconde place des étrangers qui inspirent aux Espagnols « le plus de phobie » après les Marocains, seconde nationalité majoritaire dans ce pays. Dans l'étude citée un peu plus haut, on remarque que les réponses à la question « à quelle nationalité étrangère pensez-vous spontanément lorsque vous pensez à l'immigration ? » ont évolué depuis les années 90. En 1993, 41% des personnes interrogées citaient les Marocains, et seulement 6% les latino-américains. En 2000, ces chiffres n'avaient pas beaucoup évolué (58% citaient les Marocains, 5% les Latino-américains, et 2% les étrangers originaires « de l'Est de l'Europe ». En 2007, seuls 31% citaient les Marocains, contre 25% qui citaient les Latino-américains, et 16% les personnes originaires de l'Est de l'Europe. En 2010, 22% des personnes interrogées sur la nationalité étrangère qu'elles associent spontanément à l'immigration ont répondu « les Roumains »²²⁹⁴. Interrogées également sur la nationalité étrangère qu'elles préfèrent, elles ont majoritairement répondu qu'elles n'en préféraient aucune, 12% préfèrent les latino-américains, 5% les Africains, et seulement 2% les Roumains.

Cette perception encore assez négative des Roumains rejoint les conclusions présentées lors de l'analyse du corpus journalistique.

Les témoignages de Roumaines présentés dans ce travail sont donc importants, car ils ajoutent un élément vécu, « authentique » à des chiffres et des pourcentages, et montrent un autre visage de l'immigration féminine roumaine à travers ses principaux protagonistes. Leurs récits sont souvent émouvants, transmettent des émotions, des blessures, mais aussi beaucoup de satisfaction et de courage.

A travers le récit de leurs premières impressions, on comprend mieux, combien leur projet migratoire est complexe et, tout en étant très personnel, ressemble à celui de nombreux autres immigrés en

²²⁹² Voir à ce sujet l'intéressant article de: FRANCO-GUILLÉN, Núria, et de SÁNCHEZ-MONTIJÁNO, Elena, «Entre la exclusión y la inclusión. Los discursos políticos en las elecciones municipales de 2011 en Cataluña», en: AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, op.cit.

²²⁹³ *Ibid.*, p. 378

²²⁹⁴ *Ibid.*, p. 57

Espagne. Le pays d'accueil n'est pas toujours synonyme d' « eden », les Roumaines interrogées en ont parfois une vision assez critique: « *No me gustó nada, no era nada del otro mundo* », elles évoquent les embouteillages (« *los atascos* »), la saleté dans les bars (« *la suciedad en los bares* »), ou parlent de « *Groznic* » pour évoquer le pays qu'elles découvrent. Certaines expliquent leur réaction: « *Je n'étais pas intéressée d'y (sic) venir* », parlent du « *sentiment de tomber de haut* ». Elles sont souvent déçues car se faisaient en général une image idéalisée du monde occidental quand elles vivaient en Roumanie. Elles nous transmettent également, à travers leurs récits, des impressions positives, des sentiments personnels ou des sensations qui nous les rendent très proches: « *me acordaré siempre del primer café que me tomé*²²⁹⁵ *aquí* », « *Me impresionaron la tierra roja...* », « *El calor* », « *El rojo de la tierra* », « *Me siento como si fuera mi país desde el primer momento* », « *Au début je me sentais un peu seule...* », « *Nous étions vides à l'intérieur et nus à l'extérieur* », « *Ce n'est pas rien [...] de s'habituer à la bise française...* ».

Elles ont parlé avec beaucoup de franchise de leur expérience migratoire, vécue différemment selon les personnes, comme le montrent les termes que j'ai relevés dans divers témoignages. Elle fut souvent, ou est encore maintenant, une expérience difficile: « *Me sentía mal* », « *Estás solo* », « *Estoy desesperada* », « *Estoy muy mal* »... Les expressions employées pour la décrire le soulignent: « *destierro* », « *duro* », « *sacrificio* »...

Beaucoup la jugent pourtant plutôt positive, voire très positive: « *Me ha ido muy bien* », « *Estoy bien* », « *Te quedas sólo con lo bueno* », « *Vale la pena* », « *Me encuentro más tranquila, más satisfecha* », « *je me suis bien intégrée et assez vite [...] J'ai eu une expérience très positive et enrichissante* », « *[Je suis] un être plus flexible, plus complet* »...

A travers leurs témoignages, on remarque également que beaucoup rejettent l'idée d'un retour définitif en Roumanie, même si elles se sentent encore « immigrées ». Elles expriment cette dualité d'une façon très personnelle et souvent émouvante: « *Mon âme restera toujours roumaine et orthodoxe* », « *L'acquisition d'un deuxième "chez moi" est perturbatrice* », « *[Estoy] entre dos mundos* », « *[No estoy] completamente satisfecha* », « *Tengo un pie aquí y un pie ahí* », « *[Soy] como un niño con dos madres* », « *Hemos echado raíces aquí* », « *Je me sens plus chez moi à Paris qu'à Bucarest* ». Quelques Roumaines un peu plus âgées, qui ont eu, on le devine à travers leurs témoignages, une expérience migratoire un peu plus difficile, envisagent, elles, plus sérieusement un retour dans leur pays d'origine: « *Por qué no?* », « *El piso está en venta, si lo vendemos a lo mejor nos volvemos* », « *Todas mis previsiones de futuro están ahí* », « *Oui et non* ».

²²⁹⁵ C'est moi qui souligne

Enfin, soulignons la valeur des témoignages des Roumaines de mon échantillon en ce qui concerne l'image que la société réceptrice a d'elles. Les Roumaines, souvent assimilées aux Roumaines roms, ne sont pourtant pas toutes Roms, puisque ces dernières sont minoritaires au sein des flux migratoires roumains. Soulignons également que les Roms ne correspondent pas non plus à l'image de délinquants qui circule à leur sujet, même si elles connaissent des difficultés bien spécifiques lors de leur intégration en Espagne.

Les Roumaines de l'échantillon n'ont pas toutes le même profil ou la même expérience migratoire et, surtout, ne correspondent pas à l'image « victimisante » à laquelle nous ont parfois habitués les médias (Elles sont d'ailleurs généralement conscientes des stéréotypes les plus courants à leur sujet). Elles évoquent surtout leur vie quotidienne, leur expérience, leurs doutes, lors de « récits de vie » qui nous révèlent une toute autre réalité.

La majorité d'entre elles travaille (et pas seulement, comme à leur arrivée, dans le service domestique), ce qui reflète bien les résultats du rapport *Estudio sobre inmigración y estado de Bienestar en España* qui ne recense, fin décembre 2009, que 2,7% de chômeurs (hommes et femmes) de nationalité roumaine²²⁹⁶.

Elles portent par ailleurs un regard très personnel sur la société qui les accueille, et se montrent parfois très critiques. Cependant, le portrait qu'elles font de l'Espagne et des Espagnols est globalement positif, comme le montrent les passages suivants, choisis dans les différents témoignages: « *sociedad más avanzada* », « *sociedad multicultural* », « *Hay un poco de todo* », « *me gustó el apoyo para integrarme* », « *la gente me pareció buena* », « *he dado con gente muy buena* », « *Es gente muy buena, muy maja, caliente* », « *amable* ».

La majorité se sent généralement bien intégrée dans la société espagnole et nous avons pu constater que leur degré d'intégration dans la société espagnole est élevé.

²²⁹⁶ MORENO FUENTES, Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, *Estudio sobre inmigración y estado de Bienestar en España, op.cit.*, p. 61

CONCLUSION

J'ai voulu, à travers ce travail de recherches, analyser le phénomène de l'immigration en Espagne à travers le prisme particulier de l'immigration féminine roumaine. J'ai choisi cette approche parce que les Roumains sont depuis quelques années la nationalité étrangère majoritaire en Espagne et parce que l'analyse d'une immigration féminine me semblait particulièrement intéressante pour ce qu'elle peut nous apprendre de la société espagnole entre 1990 et 2012. J'ai choisi d'effectuer également, dans chaque partie de ce travail, une comparaison ponctuelle avec la France (traditionnellement considérée comme terre d'accueil et pays récepteur d'immigrants depuis des décennies) afin de mesurer le chemin parcouru par la société espagnole. J'ai donc comparé divers aspects de la vie quotidienne des migrantes en Espagne (entrée dans le pays, cadre normatif, intégration) à celle de leurs compatriotes en France, afin d'analyser, là encore, la spécificité de l'Espagne.

Nous avons ainsi pu constater que l'Espagne, ancien pays d'émigrés, s'est transformée, en un temps record, en pays d'immigration. En analysant les raisons de ces récents et nombreux flux migratoires vers l'Espagne, il est apparu, tout d'abord, que les immigrés étaient attirés par des raisons inhérentes au pays récepteur (caractéristiques spécifiques du marché du travail espagnol, insertion des Espagnoles sur le marché du travail créant ainsi un besoin de main d'œuvre de substitution pour les tâches ménagères, le soin aux enfants ou aux personnes âgées, années de « boom » économique), mais également que la situation du pays d'origine des migrants est un facteur clef dans la décision d'émigrer.

L'exemple des Roumaines est en cela très parlant car il illustre bien ce phénomène. J'ai analysé les caractéristiques principales de cette immigration qui possède de nombreux points communs avec l'immigration originaire d'autres pays (jeunesse des migrants, poids de l'immigration familiale, insertion fréquente dans l'économie souterraine), et souligné l'augmentation constante des flux migratoires roumains vers l'Espagne ainsi que la place importante des femmes dans cette immigration. Les témoignages des Roumaines que j'ai rencontrées sont à cet égard tout à fait éclairants: dans leur grande majorité et quel qu'ait été leur niveau de formation, elles n'ont trouvé, dans un premier temps, que du travail « au noir ». Cependant la plupart d'entre elles a progressivement amélioré sa situation professionnelle.

L'analyse de la réponse institutionnelle donnée par l'Espagne au phénomène de l'immigration est apparue comme un autre élément d'explication. L'Espagne a fait longtemps figure de pays laxiste en matière de contrôles des flux migratoires, même si l'on constate des changements depuis quelques

années, un renforcement des contrôles et l'adoption de lois plus restrictives en la matière. Les institutions de ce pays ont également dû mettre en place un cadre normatif qui tienne compte de la nouvelle réalité de l'immigration. Nous avons vu que, là encore, la politique espagnole en matière d'immigration présente quelques aspects spécifiques: On reproche notamment souvent à ce pays d'avoir pris des mesures tardives, « sur le tas », et on constate encore aujourd'hui que certaines lois espagnoles sont jugées « laxistes » par d'autres pays européens. La domiciliation sur les registres des mairies a permis par exemple pendant des années aux immigrés en situation administrative encore irrégulière une installation progressive (puisqu'elle donnait accès aux soins et à l'éducation). La lutte contre l'économie souterraine –porte d'entrée de nombreux immigrés sur le marché du travail– est encore peu effective, et son poids dans l'économie espagnole encore très important. Quant aux processus de régularisations massives, ils furent souvent critiqués par les autorités d'autres pays européens.

L'exemple des Roumains est révélateur de ces différentes mesures. Jusqu'en 2007 et l'entrée de la Roumanie dans la Communauté Européenne, les Roumains étaient soumis aux lois concernant les ressortissants de pays tiers. A partir de 2007, leur entrée en Espagne fut plus facile, mais ils furent encore soumis à un moratoire de 2 ans –beaucoup plus court que celui en vigueur en France–, et à l'exigence d'une autorisation de travail. L'Espagne supprima ce moratoire en 2009, ce qui fit des Roumains des citoyens européens à part entière. Là encore, l'Espagne se démarqua de ces voisins européens, et la mesure ne fut pas toujours bien comprise. La décision, en juillet 2011, de réinstaurer un moratoire pour les Roumains et les Bulgares (et l'exigence d'une autorisation de travail) fut très polémique au sein de la nationalité étrangère majoritaire dans ce pays.

Dans tous ces domaines, la comparaison avec la situation en France, où l'immigration roumaine est peu nombreuse, a permis, me semble-t-il, de souligner l'originalité et la capacité d'intégration de la société espagnole.

J'ai voulu analyser la présence roumaine en Espagne dans toute sa diversité car cette diversité est une autre manifestation de l'évolution de la société espagnole. Or, près de cinquante ans avant l'actuelle immigration roumaine vers l'Espagne, de nombreuses Roumaines, très différentes, vivaient déjà dans ce pays. J'ai donc effectué, dans un premier temps, un retour en arrière vers l'immédiat après-guerre, pour étudier un phénomène assez méconnu, celui de la diaspora roumaine: je me suis attachée à montrer comment ces Roumaines, issues des classes aisées et dirigeantes avant l'arrivée au pouvoir de Ceaușescu avaient pu s'intégrer dans l'Espagne franquiste qui n'accordait pas beaucoup d'espace public aux femmes. Dans ce cas, la comparaison avec la France permettait de mettre en évidence la disparité des situations. Les Roumaines qui choisirent la France furent des exilées célèbres, figures de

proue, à l'époque, de la lutte contre le régime en place, et beaucoup plus présentes dans l'espace public que leurs compatriotes en Espagne, ce qui en dit beaucoup sur la société espagnole de l'époque.

Une autre présence roumaine différente de l'immigration économique, celle-ci tout à fait actuelle, est celle des étudiantes dans les universités espagnoles à travers les nombreux programmes européens. Ce travail analyse les conditions d'accueil de ces « immigrées » un peu particulières, et présente des données inédites sur la présence d'étudiantes roumaines dans l'enseignement supérieur espagnol: Encore peu nombreuses, elles choisissent pourtant de plus en plus ce pays pour y faire une partie de leurs études. Il faut souligner cependant que les chiffres présentés ne font pas la distinction entre des étudiantes roumaines installées provisoirement en Espagne, et les Roumaines qui vivent et font leurs études dans ce pays (où elles sont arrivées enfants avec leurs parents).

J'ai consacré une partie de ce travail à la situation des Roms roumaines, afin d'aller, je l'espère, au-delà des stéréotypes les plus communs, et de présenter un « état des lieux » de leur situation en Espagne (et en France) assez complet. Une comparaison entre les deux pays s'imposait, puisque la perception que l'on a, en France, des Roms roumains, est souvent extrêmement négative. L'émigration de la minorité rom roumaine vers l'Espagne a lieu dans le cadre général de l'émigration roumaine, mais comporte des difficultés spécifiques. Je pense avoir montré que les institutions espagnoles ont mis en place très tôt de nombreux projets d'intégration des Roms (même si des problèmes subsistent), projets qui passent notamment par un suivi des familles et, surtout, la scolarisation des enfants.

En France comme en Espagne, le rejet des Roms est lié à l'idée que ceux-ci sont majoritairement des délinquants. La présence très importante de détenus étrangers est, depuis quelques années, caractéristique de la situation carcérale en Espagne. J'ai donc analysé, avec chiffres à l'appui (les chiffres présentés ici aussi sont récents et tout à fait inédits), la situation des femmes étrangères détenues (taux d'étrangères incarcérées, nationalités les plus représentées), mais me suis surtout intéressée aux Roumaines. Leur présence a beaucoup augmenté (augmentation parallèle à l'arrivée massive de Roumains en Espagne ces dernières années), même si elles constituent un pourcentage minime par rapport au total de Roumains résidant dans ce pays. Il serait intéressant de prolonger ces recherches, afin d'effectuer un suivi des Roumaines incarcérées et d'analyser les étapes de leur réinsertion en Espagne (ou dans leur pays d'origine).

La comparaison avec la France montre que les détenues roumaines y sont également assez minoritaires.

Un autre phénomène concernant des Roumaines en situation de marginalité est que l'Espagne est devenue depuis quelques années un terrain d'action privilégié de réseaux de proxénètes originaires d'Europe de l'Est, notamment de Roumanie. J'ai donc abordé également dans cette partie la situation

des Roumaines qui se prostituent et vivent en marge de la société réceptrice, dans des conditions souvent très difficiles. Bien évidemment, l'analyse de ce milieu est plus une approximation qu'une réelle étude sociologique, puisqu'il est difficile de savoir avec précision combien de Roumaines sont victimes, en Espagne ou en France, de réseaux de proxénétisme. Pourtant, les données offertes par la Garde Civile (souvent inédites) permettent d'approcher cette réalité, et d'analyser les réponses institutionnelles face à ce phénomène. Là encore j'ai essayé de montrer les particularités (négatives et positives) de la situation en Espagne.

J'ai complété l'analyse du phénomène migratoire à travers l'immigration féminine roumaine par les résultats de mon enquête de terrain et l'analyse d'un corpus journalistique. Les résultats des questionnaires permettent de voir qu'il existe des projets migratoires originaux, individuels, plus personnels, comme celui de femmes jeunes qui tentent la grande aventure de l'immigration, pour des raisons économiques ou professionnelles, mais également par curiosité, pour connaître un autre pays, ou simplement cette Europe de l'Ouest qui leur fut longtemps interdite.

Or, l'analyse du corpus journalistique choisi révèle également que la presse transmet souvent (nous avons pu le voir à travers mon analyse) une image très partielle et souvent négative de l'immigration. Les articles sur l'immigration roumaine ne font pas exception à la règle: Même s'ils ne font que très rarement la une des journaux, les Roumains sont encore associés à certains thèmes récurrents comme la délinquance ou la prostitution. Pour leur part, les Roms sont synonymes de marginalité ou de délinquance. Les femmes, partie importante de l'immigration roumaine, apparaissent pourtant peu en tant qu'individus. La presse souligne essentiellement leur condition de « victimes » de réseaux de proxénètes ou une vie marginale.

Terminer ce travail par un jeu de « regards croisés » permettrait de relativiser cette image trop partielle des Roumaines immigrées en Espagne. Les entretiens qui ont eu lieu avec quelques unes d'entre elles ont permis d'approfondir certains aspects de leur vie quotidienne, ou d'apporter des informations supplémentaires puisque chacune m'a raconté, à sa manière, ce que l'expérience migratoire a supposé pour elle. Leurs témoignages prétendent « mettre un visage » sur une réalité et des chiffres généraux, et révèlent également un taux élevé d'intégration dans la société d'accueil, société jugée accueillante et généreuse.

J'ai dressé, à travers l'immigration des Roumaines, un tableau récent de l'Espagne. J'ai évoqué les causes, la spécificité et l'ampleur de l'immigration dans ce pays, et les mesures prises par les institutions espagnoles et la société civile face à ce phénomène. Qu'en est-il aujourd'hui, en 2013, 5 ans après le début de la crise économique?

« *La fête est finie* »²²⁹⁷. Un journaliste britannique résumait ainsi la situation de l'Espagne depuis 2008 et le début de la crise économique. Lorenzo Gabrielli parle, lui, de la « *rupture d'un long cycle économique* »²²⁹⁸. Le taux de chômage a augmenté de façon vertigineuse et le chômage a frappé de plein fouet les immigrés qui occupaient le plus souvent des emplois précaires ou temporaires dans les secteurs les plus touchés (la construction surtout, mais également l'industrie et les services). Les emplois occupés par des immigrés constituent, selon Miguel Pajares 85,7% des emplois supprimés dans ce secteur²²⁹⁹. Au 3^{ème} trimestre 2011, 190 000 immigrés ont perdu leur emploi, et on évaluait le taux de chômage des immigrés à 31%²³⁰⁰ (pourcentage qui était déjà de 28% un an plus tôt), contre 18% pour les Espagnols²³⁰¹. En octobre 2012, le taux de chômage des immigrés étaient déjà de 34,84% contre 23,32% pour les Espagnols²³⁰². Au premier trimestre de 2013, on comptait 6 202 700 chômeurs en Espagne (27,16%). Le taux de chômage des étrangers était de 39,21% contre 25,11% pour les Espagnols²³⁰³.

Cette situation est souvent dramatique, puisque la plupart de ces immigrés avaient des emplois peu rémunérés, souvent non déclarés et n'ont pas toujours cotisé à la Sécurité Sociale. Ils n'ont donc, dans ce cas, droit à aucune prestation. Par ailleurs, ils ont souvent peu d'économies, car ils gagnaient peu et envoyaient une grande partie de leur salaire dans leur pays d'origine. D'autres immigrés affiliés, eux, à la Sécurité Sociale, sont arrivés récemment en Espagne. Ils cotisent donc depuis peu, et les prestations auxquelles ils ont droit en cas de perte de leur emploi sont moindres.

On constate également un vieillissement croissant des immigrés actifs entre 2007 et 2012. Si les immigrés entre 16 et 34 ans représentaient avant la crise la tranche d'âge majoritaire, leur pourcentage est passé de 51% à 37,4%. En revanche le taux d'immigrés actifs entre 35 et 44 ans est passé de 31% à 35,8%. Mais c'est surtout la tranche d'âge des 44-55 ans qui a connu l'augmentation la plus forte: de 14% à 20,6%²³⁰⁴. De nombreux étrangers jeunes sont partis dès le début de la crise, ou sont au chômage²³⁰⁵.

²²⁹⁷ DESAZARS de MONTGAILHARD, Sylvia, *op.cit.*, p. 38

²²⁹⁸ GABRIELLI, Lorenzo, *op.cit.*, p. 412

²²⁹⁹ PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de Trabajo. Informe 2009, op.cit.*, p. 97

²³⁰⁰ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *op.cit.*, p. 13

²³⁰¹ MORENO FUENTES. F. Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», *op.cit.*, p. 165

²³⁰² « Encuesta de Población Activa. Tercer trimestre de 2012 », *Notas de Prensa*, 26 de octubre de 2012, www.ine.es

²³⁰³ « Encuesta de Población Activa. Primer trimestre de 2013 », *Notas de Prensa*, 25 de abril de 2013, www.ine.es

²³⁰⁴ OLIVER ALONSO, Josep, «La inmigración y la doble recesión del mercado de trabajo en España 2011-12», *op. cit.*, p.

41

²³⁰⁵ *Ibid.*, p. 47

La construction offrait de nombreux emplois peu qualifiés aux immigrés. Les employés de ce secteur aujourd'hui au chômage ont plus de mal à trouver un emploi que les personnes possédant une formation, ce qui n'étaient pas aussi automatique avant la crise²³⁰⁶.

Les femmes étrangères sont majoritairement plus actives que les Espagnoles. 56,4% d'entre elles travaillaient au 4^{ème} trimestre 2005, contre 51,1% au 4^{ème} trimestre 2009²³⁰⁷. Elles ont, au début du moins, mieux résisté à la crise. Tandis que le volume d'activité dans le secteur de la construction passait de 22% à 7,5% entre 2007 et 2012, beaucoup de femmes immigrées ont conservé leur emploi dans le secteur des services²³⁰⁸. La baisse du taux d'activité des femmes immigrées est moindre que celui des hommes (moins 4,3% contre moins 24%)²³⁰⁹. Miguel Pajares soulignait cet aspect dans un article récent:

La crisis económica ha golpeado más en el empleo de los hombres inmigrados (por la importancia de la pérdida de empleo en la construcción) pero también ha precarizado mucho el de las mujeres [...] Sin embargo, la mayor capacidad de las mujeres para conservar el empleo ha llevado a que, en muchas familias inmigradas, el trabajo de la mujer se haya convertido en el sostenimiento de la familia²³¹⁰.

La situation des immigrées roumaines reflète cette situation. J'ai souvent rencontré, ces derniers mois, des Roumaines dont le mari était au chômage, puisqu'il travaillait auparavant dans le secteur de la construction. Les hommes roumains ont souffert de la situation de crise du secteur. En effet, les chômeurs de nationalité roumaine étaient 60 826 en 2007 et sont déjà 137 766 au 4^{ème} trimestre de 2007, au début seulement de la crise économique²³¹¹. Le taux de travail temporaire est élevé: 50,6% de Roumains ont obtenu un contrat à durée déterminée en 2009²³¹².

Les Roumaines semblent avoir moins souffert des conséquences de la crise économique que leurs compatriotes hommes. 41,6% d'entre elles étaient affiliées à la Sécurité Sociale espagnole au 31

²³⁰⁶ *Ibid*

²³⁰⁷ *Ibid.*, p.60

²³⁰⁸ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, CIDOB, mayo de 2013, p. 16

²³⁰⁹ OLIVER ALONSO, Josep, «La inmigración y la doble recesión del mercado de trabajo en España 2011-12», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, CIDOB, mayo de 2013, p. 44

²³¹⁰ PAJARES, Miguel, «España, país de inmigración », en Propuesta de Informe del Foro CON-FLUEN-CIA, *Informe inmigración y violencia de género*, Madrid, 27 de abril de 2011, p.55, 56

²³¹¹ *Ibid.*, p.38

²³¹² *Ibid.*, p.73

décembre 2005, 35,6% au 31 décembre 2007, et elles sont toujours 42,2% au 31 décembre 2009. Elles sont réparties dans de nombreux secteurs : services, mais aussi hôtellerie, commerce, et industrie²³¹³.

La crise se fait sentir également à un autre niveau: Les immigrés envoient régulièrement de l'argent ou des produits en nature dans leur pays d'origine. La Région de Madrid est la première région de la Communauté Européenne pour l'envoi de ces « *remesas* », et la septième du monde²³¹⁴. Les principaux récepteurs de ces envois sont les pays d'Amérique dont les immigrés de la région sont originaires: Colombie, Equateur, Bolivie. En 2007, 75,37% des étrangers de la région envoyaient des « *remesas* » dans leur pays.

En 2008, les « *remesas* » envoyées s'élevèrent à 8553 millions d'euros, au second trimestre de 2012 à 6819 millions, soit une baisse de 20,2% des envois²³¹⁵. La fréquence des envois a également diminué: elle était de 9,1 envois annuels en 2007, de 8,5 envois en 2008, et de 7,9 envois en 2009²³¹⁶. Les raisons invoquées sont essentiellement « le chômage » (pour 34,8% d'entre eux) ou la précarité de leur emploi²³¹⁷. Les immigrés effectuent plus d'envois en espèces (vêtements, jouets, nourriture, appareils électrodomestiques)²³¹⁸. D'autres préfèrent effectuer leurs envois de façon officieuse: par des amis (28,6% d'entre eux) ou des entreprises de transport, afin, notamment, d'économiser les commissions à payer dans les banques ou les caisses d'épargne. Certains (18,9%) profitent de leur propre voyage dans leur pays d'origine et emmènent avec eux différents produits, des vêtements ou de l'argent²³¹⁹.

Les Roumains immigrés en Espagne ont envoyé, en 2005, 7,7% du total des « *remesas* » en provenance d'Espagne (69,5% furent envoyées en Amérique²³²⁰). Selon les chiffres avancés par Iñigo Moré, la crise économique a eu également des conséquences sur le comportement des Roumains quant à l'envoi de « *remesas* » vers la Roumanie: En 2007, ce pays a reçu 465 millions d'euros, et seulement 363 millions en 2011, soit une baisse de 22%²³²¹. Les raisons invoquées sont semblables à celles d'immigrés d'autres pays.

²³¹³ *Ibid.*, p.87

²³¹⁴ MORÉ, Iñigo, *Cuantificación de las remesas de emigrantes enviadas desde la Comunidad de Madrid en 2009*, www.madrid.org, febrero de 2010, p.16

²³¹⁵ MORÉ, Iñigo, «La doble crisis de las remesas», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, p. 118

²³¹⁶ *Ibid.*, p.9

²³¹⁷ *Ibid.*, p.11

²³¹⁸ *Ibid.*, p.13

²³¹⁹ *Ibid.*, p.16

²³²⁰ MORÉ, Iñigo (dir.), *Inmigración y remesas informales en España*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo e inmigración, 2009, p.64

²³²¹ MORÉ, Iñigo, «La doble crisis de las remesas», *op.cit.*, p. 122

Les perspectives d'emploi que proposait l'Espagne furent l'une des raisons de l'arrivée massive de flux migratoires en Espagne. Selon Lorenzo Gabrielli, la situation actuelle, et notamment la crise économique a des conséquences directes sur les flux migratoires:

L'essor incessant de l'Espagne, qui a été un élément d'attraction fondamental pour les immigrants s'interrompt brusquement, déterminant ainsi un changement conséquent dans les dynamiques migratoires vers le pays. Il est donc probable que l'on se trouve aussi face à une rupture de phase des migrations de main d'œuvre vers l'Espagne, comme semblent le confirmer les chiffres les plus récents [...] Plus que les efforts du gouvernement espagnol pour limiter les flux, c'est donc l'irruption sur la scène de la crise financière en 2007, amplifiée par l'essoufflement de la construction spécifique de l'Espagne qui ralentit, et ensuite réduit considérablement l'immigration²³²²

Est-ce, comme il l'avance, la « rupture d'un cycle migratoire²³²³ »?

On constate en effet depuis 2008 un ralentissement certain des flux migratoires vers l'Espagne²³²⁴. Par ailleurs, on estime que 1 174 551 immigrants ont quitté l'Espagne entre 2008 et fin 2011²³²⁵, même si ces chiffres sont à prendre avec prudence puisque les immigrants ne signalent pas toujours leur départ et peuvent donc être encore officiellement inscrits sur les registres des mairies²³²⁶. Beaucoup étaient Marocains, Boliviens, ou Équatoriens. Le cas des Équatoriens est intéressant: 3^{ème} nationalité étrangère en Espagne en 2009, ils n'occupent plus que la 4^{ème} place en 2012 et ne constituent plus que 5,4% du total des étrangers dans ce pays. Les programmes d'aide au retour mis en place par le Gouvernement central ou certains gouvernements régionaux, ainsi que les conséquences sur l'emploi immigré de la crise économique expliquent cette baisse²³²⁷. Il faut ajouter également que de nombreux Équatoriens qui sont restés en Espagne ont acquis la nationalité espagnole (97 256 en 2010, et 133 260 en 2011) et ne sont plus recensés comme étrangers²³²⁸.

²³²² GABRIELLI, Lorenzo, *op. cit.*, p. 413

²³²³ *Ibid.*, p. 413

²³²⁴ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p. 14, p. 22

AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, p. 16, 17

²³²⁵ DOMINGO, Andreu / SABATER, Albert, «Crisis económica y emigración: la perspectiva demográfica», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, p. 60-87

²³²⁶ *Ibid.*, p. 17

²³²⁷ «Casi el 62% de los inmigrantes ecuatorianos están en paro y unas 8000 familias han sido desahuciadas», www.europapress.es, 15 de marzo de 2012

²³²⁸ «Sube el número de ecuatorianos con nacionalidad española», www.eldiario.com, 13 de enero de 2012

Entre 2008 et 2011, des Roumains immigrés en Espagne ont également pris le chemin du retour vers leur pays d'origine (Andreu Domingo et Albert Sabater avancent le nombre de 20363²³²⁹), mais ce chiffre reste modeste en regard du nombre de Roumains résidant en Espagne –895 970 selon les chiffres du « Padrón » au 1^{er} janvier 2012²³³⁰ – . Les flux migratoires roumains vers l'Espagne se sont également réduits, surtout depuis la reprise du moratoire en 2011 (Un article publié en 2011 dans *El Mundo*, affirme que les flux migratoires roumains vers l'Espagne auraient même diminué de 60%²³³¹).

Par ailleurs, un phénomène nouveau a fait la une des journaux ces derniers mois: les Espagnols émigrent aussi, afin de trouver ailleurs l'emploi qu'ils ne peuvent trouver en Espagne. Certains sont partis au tout début de la crise. Il s'agissait de personnes souvent peu formées et qui travaillaient principalement dans la construction avant de se retrouver sans emploi. Dans son article « Atrapados en el norte » publié dans *El País* en 2012, Carmen Pérez Lanzac décrit l'expérience migratoire de certains d'entre eux en Norvège, les difficultés auxquelles ils sont confrontés (problèmes linguistiques, manque de formation, difficultés à trouver un emploi...): « *Ahí se les llama los "refugiados del euro"* »²³³².

Le profil des Espagnols qui émigrent a, entre temps, un peu changé: il s'agit maintenant principalement de jeunes diplômés bien formés qui tentent leur chance loin d'un pays dont le taux de chômage des jeunes est proche des 50%. Un article publié récemment relatait l'émigration de médecins au chômage (1300 sont partis en 2011, 2400 en 2012. En avril 2013, ils étaient 2649) qui partent au Royaume-Uni, en France, en Allemagne ou au Portugal: « *Son una generación precaria y emigrante. El éxodo médico se afianza año tras año. Reino unido, Alemania, Francia, Suecia se benefician de jóvenes profesionales con excelente formación que ha pagado España* »²³³³. Dans cet article, certains expliquaient les raisons de leur départ: « *Expectativas de trabajo funestas, remuneración devaluada, de tu trabajo, nula posibilidad de desarrollo profesional, falta de respeto a la profesión por parte de la clase dirigente* », et soulignaient l'aspect « forcé » de cette émigration: « *No nos vamos, nos echan* »²³³⁴.

²³²⁹ DOMINGO, Andreu / SABATER, Albert, «Crisis económica y emigración: la perspectiva demográfica», *op.cit.*, p. 82
²³³⁰ « Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012 », *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012, INE, www.ine.es

²³³¹ SANMARTÍN, Olga, «Los rumanos dejan de venir a España», *El Mundo*, 14 de febrero de 2009 / «La cifra de rumanos llegados a España se reduce en un 60%, según el Gobierno», *El Mundo*, 12 de diciembre de 2011

²³³² PÉREZ-LANZAC, Carmen, «Atrapados en el norte», *El País*, 12 de febrero de 2012

²³³³ SEVILLANO, Elena G. / SAHUQUILLO, María R., «Entre la precariedad y la emigración», *El País*, 2 de junio de 2013

²³³⁴ *Ibid.*

D'autres articles²³³⁵ évoquent l'émigration actuelle vers l'Allemagne (en augmentation de 53% en 2012²³³⁶), pays au taux de chômage nettement inférieur (il est estimé, dans un des articles à 5,6%²³³⁷). Cette émigration espagnole récente est un phénomène encore modeste (22 517 Espagnols sont partis en 2007, 25 863 en 2008. Ils étaient 37 890 en 2011²³³⁸), et n'a pas l'ampleur de l'émigration espagnole des années 60 avec laquelle elle est souvent comparée (les émigrés espagnols étaient en effet presque 60 000 en 1959, plus de 140 000 en 1962, environ 190 000 en 1964, et 180 000 en 1965²³³⁹. Beaucoup émigrèrent déjà vers l'Allemagne: en 1973, 267 248 Espagnols vivaient dans ce pays). Cette nouvelle émigration s'en distingue également par le profil des nouveaux émigrés, comme le soulignent à nouveau Andreu Domingo et Albert Sabater:

La nueva emigración española no puede equipararse a la emigración secular anterior al nuevo milenio, salvo por tener la penuria económica como motor. Ni los perfiles sociodemográficos de sus protagonistas, ni los territorios a los que afectan, ni el sistema demográfico en el que se insieren es el mismo. En la emigración de antaño los hombres eran los pioneros y la baja cualificación mayoritaria. En la actual, la igualdad entre hombres y mujeres en los flujos, junto con el peso de los estudios superiores concordante con la mejora del nivel de instrucción en las jóvenes generaciones españolas constituyen las características más remarcables. En términos de dinámica y estructura demográficas, la joven España emigratoria de siglos pasados poco se parece a la envejecida España caracterizada por un sistema complejo de reproducción, con presencia simultánea de inmigración y emigración²³⁴⁰.

Comme le soulignent Andreu Domingo et Albert Sabater, l'Espagne est toujours, indéniablement, un pays d'immigration: on recense 5 520 133 millions d'étrangers en Espagne au 1^{er} janvier 2013, soit 11,7% du total de la population²³⁴¹. Malgré la crise, la plupart des immigrés vivant en Espagne sont restés dans le pays d'accueil et ont transformé la société espagnole:

[Es una] Sociedad donde la diversidad por razón de origen es evidente en todos los ámbitos, es un cambio de ciclo migratorio caracterizado por la existencia de un considerable nivel de

²³³⁵ GÓMEZ, Juan, «Alemania retira la ayuda por desempleo a los europeos recién llegados», *El País*, 9 de marzo de 2012 / GÓMEZ, Juan, «La emigración española a Alemania se dispara al nivel de hace 40 años», *El País*, 8 de mayo de 2013 / «La crisis convierte a España en un país de emigrantes», *ABC*, 17 de enero de 2012, p. 54 / JOFRÉ, José Pablo, «Aumenta la inmigración cualificada en Alemania», *ABC*, 27 de noviembre de 2012

²³³⁶ JOFRÉ, José Pablo, *op.cit.*

²³³⁷ GÓMEZ, Juan, «La emigración española a Alemania se dispara al nivel de hace 40 años», *op.cit.*

²³³⁸ DOMINGO, Andreu / SABATER, Albert, «Crisis económica y emigración: la perspectiva demográfica», *op.cit.*, p. 66

²³³⁹ *Ibid.*, p.239, voir tableau «Emigración exterior, 1959-1970»

²³⁴⁰ DOMINGO, Andreu / SABATER, Albert, «Crisis económica y emigración: la perspectiva demográfica», *op.cit.*, p. 66

²³⁴¹ «Avance de la estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de Prensa*, 22 de abril de 2013, INE, www.ine.es

*asentamiento de muchas personas que ya no pueden considerarse inmigrantes sino nuevos vecinos*²³⁴².

Leur intégration et leur désir de rester, malgré la crise, sont à l'ordre du jour, comme le soulignent les auteurs de l'ouvrage *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*:

*Les populations nouvelles, en refusant de retourner massivement dans leur pays d'origine et en essayant de s'insérer dans le nouveau tissu social, ne peuvent que partager les difficultés actuelles des Espagnols. Ce faisant, se créent de nouveaux liens, maintenant basés sur des situations et des sentiments. La connaissance mutuelle, née à des moments difficiles, semble donc contribuer aussi à apaiser les tensions. Ainsi, une nouvelle société est en train d'émerger dans une société européenne et mondialisée*²³⁴³.

Eliseo Aja, Joaquín Arango et Josep Oliver soulignent, eux aussi, l'importance, en ces temps difficiles, d'une intégration réussie:

*De ella dependerá, en no pequeña medida, la salud de la sociedad. La experiencia internacional enseña que la integración no puede dejarse a la espontaneidad de la sociedad y de la economía [...] Ello hace más imperativa que nunca la continuidad, incluso el refuerzo, de las valiosas políticas de integración que han sido desde hace años promovidas y desarrolladas por el gobierno central, los de algunas comunidades autónomas y los de numerosos municipios*²³⁴⁴.

La société espagnole se distingue d'autres sociétés européennes comme la française, la néerlandaise, ou l'allemande par la relative tolérance de ses habitants face à l'immigration. Cet aspect est particulièrement significatif, puisque ce pays a été durement frappé, nous venons de le voir, par la crise économique qui y sévit déjà depuis 5 ans. Il n'existe pas, dans ce pays, de partis extrémistes comme le Front national en France, et les incidents racistes, voire xénophobes sont encore assez rares²³⁴⁵, même

²³⁴² AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, op.cit., p. 32

²³⁴³ BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, op.cit., p. 171,172

²³⁴⁴ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, op.cit., p. 22

²³⁴⁵ SÁNCHEZ-MONTIJANO, Elena / GARCÉS MASCAREÑAS, Blanca / FRANCO-GUILLÉN; Núria, «Entre la inclusión y la exclusión. Los discursos políticos en las elecciones municipales de 2011 en Cataluña», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012, p.266

si une frange de la population réclame une politique de contrôle de l'immigration plus restrictive²³⁴⁶. Les auteurs du rapport *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio* soulignent également cet état de fait:

El clima social que rodea la inmigración permanece sereno. No hay indicios de grandes tensiones sociales en este terreno, ni se han registrado incidentes graves desde el principio de la crisis. La politización de la cuestión migratoria no ha aumentado significativamente [...] La inmigración no ha ascendido en la escala de preocupaciones ciudadanas sino al contrario; y aunque ello se explique por el fuerte ascenso de otros motivos de preocupación, no deja de ser relevante que las menciones a la inmigración se reduzcan [...] Si el contraste entre la magnitud del « boom » inmigratorio y la tranquila recepción que lo acompañó fue llamativo, aún lo es más el que se observa entre la gravedad de la crisis económica y la persistencia de la paz social en este terreno, especialmente si se ve en perspectiva comparada²³⁴⁷.

Un projet de loi (*Anteproyecto de reforma de la ley de Extranjería / Art. 53C*) qui prévoit des sanctions pour les personnes accueillant chez elles des étrangers en situation irrégulière (jusqu'à 2 ans de prison) a d'ailleurs suscité récemment une certaine polémique²³⁴⁸. Un mouvement citoyen (Plataforma « Salvemos la hospitalidad ») s'est créé, afin de changer ce texte: « *Piden incorporar al texto la necesidad de « animo de lucro » para que haya sanción* »²³⁴⁹.

Les résultats de l'étude *Investigación longitudinal sobre la segunda generación en España*²³⁵⁰ effectuée en 2007-2008 et en 2011 par les chercheurs Rosa Aparicio et Alejandro Portes avec un échantillon de 6905 jeunes (50% de filles et 50% de garçons de 14 ans en moyenne) dans 180 établissements scolaires et semi-privés espagnols montrent que la majorité se sentent bien intégrés en Espagne: « *Los hijos – nacidos en España o traídos al país a temprana edad tienden a echar raíces y a quedarse. Son los “nuevos españoles”* »²³⁵¹. La plupart (68%) pensent rester en Espagne et y faire des études (Le pourcentage est encore plus élevé s'il s'agit des filles). Si en 2008, 29 disaient se sentir

²³⁴⁶ MARUGÁN, Nicolás, «La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación», *op.cit.*

²³⁴⁷ AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, CIDOB, mayo de 2013, p.19

²³⁴⁸ CASTRO, Cristina, «No nos van a acobardar», *El País*, 10 de enero de 2009 / CASTELLANO, Nicolás, «Criminalizar la acogida y la hospitalidad», 2 de enero de 2013, www.cadenaser.com / MONTAÑES, E., «Multas de entre 501 y 10 000 euros por alojar a inmigrantes ilegales», *ABC*, 26 de febrero de 2009

²³⁴⁹ CASTRO, Cristina, *op.cit.*

²³⁵⁰ APARICIO, Rosa / PORTES, Alejandro, *Investigación longitudinal sobre la segunda generación en España. Avance de resultados*, Fundación Ortega y Gasset- Gregorio Marañón, mayo de 2013 / Univ. De Princeton, Instituto de Estudios Migratorios de la Universidad de Comillas

²³⁵¹ *Ibid.*

espagnols, ce pourcentage a augmenté puisqu'en 2011 ils étaient 50% (voire 80% des personnes nées en Espagne). Cette enquête révèle également qu'ils ne se sentent généralement pas discriminés, et ont de nombreux amis espagnols (« *Avance significativo del proceso de integración*²³⁵² »).

Le bilan de l'intégration de ces enfants d'immigrés est, me semble-t-il, positif et, une fois encore, révélateur de la capacité de la société espagnole pour intégrer les personnes venues d'ailleurs: « [Estos resultados] *No apoyan conclusiones negativas o alarmantes sobre la integración de la 2ª generación* »²³⁵³.

4,7 % des personnes ayant participé à cette enquête sont de nationalité roumaine. Les enfants d'immigrés roumains suivent en général une scolarité normale (25,9% sont au collège, 16,1% font une formation professionnelle, 48,2% poursuivent leur études au Lycée, et 8,1% font des études universitaires –chiffre semblable à celui des Espagnols–²³⁵⁴.) Ces données rappellent l'importance que les Roumains de mon échantillon accordaient à la scolarité de leurs enfants.

J'observais, il y a quelques temps Andrea, Bea et Roberto, âgés respectivement de 17, 13 et 7 ans. Andrea, arrivée petite en Espagne, parle roumain à la maison, et retourne au moins une fois par an en Roumanie. Bea est arrivée à 2 ans, et Roberto est né en Espagne. Bea et Roberto parlent roumain à la maison, mais se parlent de plus en plus souvent en espagnol. Des cours de roumain sont d'ailleurs organisés dans les centres hispano-roumains de Coslada ou d'Alcalá, afin d'éviter que les enfants roumains perdent la langue de leurs parents²³⁵⁵.

L'analyse de cette seconde génération de Roumains en Espagne mériterait, à elle seule, une étude approfondie, afin de connaître le nombre d'enfants arrivés avec leurs parents, celui des Roumains nés en Espagne ces dernières années. Il serait également très intéressant de savoir combien d'enfants sont nés depuis dans un foyer roumain, combien ont au moins un parent de nationalité roumaine, ou d'origine roumaine, et combien sont nés au sein d'une famille hispano-roumaine.

L'analyse de ces données permettrait de connaître de plus près le processus d'intégration dans la société espagnole de cette seconde génération de Roumains. A ce propos, laissons le dernier mot à Anka Moldovan, arrivée il y a de nombreuses années en Espagne. Elle fut médiatrice culturelle et travaille actuellement à la « *Consejería de Inmigración* » de la région de Madrid: « *Yo prefiero el término "nueva madrileña" al de inmigrante. He tenido la suerte de beber de dos culturas* »²³⁵⁶.

²³⁵² *Ibid.*

²³⁵³ *Ibid.*

²³⁵⁴ *Ibid.*

²³⁵⁵ SAHUQUILLO, M.R., « Es vital que los rumanos no pierdan sus raíces », entrevista con Cristian Adomnitei, ministro de Educación de Rumania, *El País*, lunes 4 de febrero de 2008 / Voir également à ce sujet les programmes d'activités des centres hispano-roumains de Coslada et Alcalá de Henarés.

²³⁵⁶ «Anka Moldovan: "Me veo más como nueva madrileña que como inmigrante" », *ABC*, 15 de octubre de 2008

DESPRE TARA DIN CARE VENIM

Hai să vorbim
Despre țara din care venim
Eu vin din vară,
E o patrie fragilă
Pe care orice frunză,
Căzând, o poate stinge,
Dar cerul e atât de greu de stele
C-atârnă uneori pân' la pământ
Și dacă te apropii-auzi cum iarba
Gâdilă stelele râzând,
Și florile-s atât de multe
Că te dor
Orbitele uscate ca de soare,
Și sori rotunzi atârnă
Din fiecare pom;
De unde vin eu
Nu lipsește decât moartea,
E-atâta fericire
C-aproape că ți-e somn

Ana Blandiana

ACERCA DEL PAÍS DE DONDE VENIMOS

Les voy a hablar cerca del país
De donde venimos
Yo vengo del país del verano,
Una patria frágil
A la que una hoja, al caer,
Podría extinguir,
Donde el cielo está tan cargado de estrellas
Que se inclina, a veces, hasta el suelo
Y si te acercas oyes como la hierba
Hace cosquillas a las estrellas que ríen,
Y hay tantas flores
Que te duelen los ojos,
Deslumbrados con el sol,
Y soles hay tantos que cuelgan
De cada árbol;
En donde vengo
No falta sino la muerte,
Y es tanta la felicidad
Que es para dormirse

Ana Blandiana

BIBLIOGRAPHIE

I. HISTOIRE

A. De l'Espagne

En espagnol

-livres

BIESCAS, José Antonio, *Historia de España*, dirigida por Manuel Tuñón de Lara, vol. X. «España bajo la dictadura franquista»

CARR, Raymond, *España 1808-1975*, Editorial Ariel, S.A., Barcelona, 5ª edición febrero de 1990

ENCISA, Emilio, *¡Muchacha!*, Ediciones Studium de Cultura, Madrid, 1941

FALCÓN, Lidia, *Mujer y sociedad, Análisis de un fenómeno reaccionario*, Vindicación feminista publicaciones, Madrid, 1973

LAFUENTE, Isaías, *Esclavos por la patria. La explotación de los presos bajo el franquismo*, Colección Historia Viva, Ediciones Temas de Hoy, S.A., 2002

MARTÍN GAITE, Carmen, *Usos amorosos de la postguerra española*, Editorial Anagrama, 1994

RICHMOND, Kathleen, *Las mujeres en el fascismo español. La Sección Femenina de la Falange, 1934-1959*, Alianza Editorial, S.A., Madrid, 2004

RUIZ FRANCO, Rosario, *¿Eternas menores? las mujeres en el franquismo*, Colección Historia, Editorial Biblioteca Nueva, S.L., Madrid, 2007

TAMAMES, Ramón, *la República. La era de Franco*, Historia de España Alfaguara VII, Alianza Universal, 1973

-Dossiers, études, rapports d'activités

CASTIELLA MAIZ, Fernando María, *Carta a Luis Carrero Blanco, Ministro Subsecretario de la Presidencia*, 21 de noviembre de 1959, Ministerio de Asuntos Exteriores, Dirección General de Política Exterior, en: *Refugiados políticos rumanos en España*, Leg. R5438, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Actividades de los exiliados rumanos en España, Leg.R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Actividades de los rumanos en el exilio. Manifestación del Señor Horia Sima, Oficina de información diplomática, Nota para el Señor ministro, 8 de abril de 1957, Leg.R5662, Expediente 23, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Ayuda económica a refugiados rumanos, 20 de noviembre de 1959, en: *Refugiados políticos rumanos en España*, Leg. R5438, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Estudiantes rumanos en España, Leg. R3691 / expediente 7, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Nota informativa, 10 de mayo de 1968, en: Rumania, años1968-1970, Dirección de Europa Oriental, Leg.R10764 / expediente 4, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Nota pro Memoria, sobre la situación de los rumanos en España, 5 de septiembre de 1967, en: Rumania, años1968-1970

Refugiados políticos rumanos, Leg. R4457 / expediente 25, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Refugiados políticos rumanos en España, Leg. R5438, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Revistas y boletines rumanos en España, Leg. R5009 / expediente 10, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

Rumania, años 1968-1970, Dirección de Europa Oriental, Leg.R10764 / expediente 4, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

-Discours politiques

PRIMO de RIVERA, Pilar, *Discurso en el III Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S.*, Zamora, 1939

-*Discurso en el IV Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S.*, Madrid, 1941

-*Discurso en el VI Consejo Nacional de la Sección Femenina de F.E.T. y de las J.O.N.S.*, Granada, 1942

-Textes officiels, lois, circulaires

Ley de Memoria Histórica/ Ley 52 /2007 de 26 de diciembre por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas a favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la Guerra Civil y la dictadura, BOE núm. 310

-Articles

ANDERSON, Bonnie, S. / ZINSSER, Judith P., « Franquismo : represión y letargo de la conciencia feminista, 1939-1977 », *Historia de las mujeres*, Crítica S.L., 1991, p.1184-1192

ARÓSTEGUI SÁNCHEZ, J. / GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C. / PALAFOX GAMIR, J. / RISQUES CORBELLA, M., «Franquismo y democracia», *Hispania. Historia de España*, Ediciones Vicens Vives/Bachillerato, primera edición 2009

GARCÍA SEBASTIÁN, M. / GATELL ARIMONT, C., «España durante el Franquismo», *Demos, ciencias sociales, historia, cuarto curso*, Ediciones Vicens Vives, S.A. Educación Secundaria

CONSTENLA, Tereixa, «Con un pequeño gemido, basta. En el sexo, el trabajo y la familia, la Sección Femenina de la Falange trató de cercenar la libertad de la mujer. Una exposición revive el adoctrinamiento», *El País*, 10 de mayo de 2009

PRIMO de RIVERA, Pilar, « Educación de las mujeres », *Arriba*, 26 de noviembre de 1938

RINCÓN, del, María Fernanda, «Mujeres azules de la Sección Femenina: formación, libros y bibliotecas para el adoctrinamiento político en España (1939-1945)», *MEI*, II, vol.1, p. 59

SOROA, de, José María, «Conveniencias para el abastecimiento», *ABC*, 1 de febrero de 1940, p.12

YUSTA, Mercedes, « La Segunda República: significado para las mujeres » en MORANT, Isabel (Dir.), *Historia de las mujeres en España y América latina*, Madrid, Cátedra, 2006

«Circular a las casadas», circular núm. 99, Delegación nacional Sección Femenina, Burgos, 24 de junio de 1938

«Conmemoración de la fiesta nacional rumana», *ABC*, 11 de mayo de 1968, Rumania, años 1968-1970, Dirección de Europa Oriental, Leg. R10764 / expediente 4, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

«Eco de sociedad. Rifa a beneficio de los refugiados rumanos», *ABC*, 8 de febrero de 1956, en: *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg. R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

«Esta tarde se efectuará el sepelio del príncipe Cantacuzeno», *ABC*, 27 de mayo de 1958, en: *Actividades de los exiliados rumanos en España*, Leg. R4439 / expediente 1, Archivo del Ministerio de Asuntos exteriores, Madrid

«Futuras madres», *Y* (revista de la Sección Femenina), febrero de 1938

« Intervención de Pilar Primo de Rivera », *La Vanguardia Española*, 16 de julio de 1961

«La emigración de los años sesenta», www.sauce.pntic.mec.es/jotero/Emigra3/emigra3p.htm

« La perfecta ama de casa », *Y*, nº65, marzo de 1943

«La voluntad y el sexo», *Y*, abril de 1938

«Las emisiones de radio para el exterior de los países comunistas », *Textos y Documentos. Temas políticos y sociales. Servicio informativo/documental* nº4, 4 de enero de 1972

«Valor femenino », *Medina*, 1º de mayo de 1941

El País

«Guerra Civil», *La Enciclopedia*, Salvat / *El País*, 2003, p.7257-7259

ABC

«Meridiano Mundial», *ABC*, 28 de febrero de 1968, p.33

«Muñecas rumanas en el salón de la infancia de París», *ABC*, 9 de diciembre de 1949

«Nueva junta directiva de la comunidad rumana», *ABC*, 1 de febrero de 1956, p.28
 «Próximas negociaciones con países del Este», *ABC*, 9 de septiembre de 1972, p.51
 « Queda reasumido en el nuevo Concordato el convenio de 1941 sobre nombramientos de arzobispos y obispos », *ABC*, 28 de agosto de 1953, p.15
 «Reparto de carne congelada», *ABC*, 8 de mayo de 1948
 «Rifa a beneficio de refugiados rumanos», *ABC*, 9 de febrero de 1956, p.34
 «Rumania», *ABC*, 20 de septiembre de 1949
 «Rumania contra la jefatura única del comunismo mundial», *ABC*, 28 de enero de 1968, p.52
 « Rumania se convierte en una República popular », *ABC*, 31 de diciembre de 1947, p.4
 «Sarna, antisárnico Martí», *ABC*, 1 de febrero de 1940
 « Se cree que la conferencia de París tendrá que afrontar sin dilación los problemas más espinosos», *ABC*, 30 de abril de 1946
 « Sesión plenaria de las Cortes españolas », *ABC*, 21 de diciembre de 1960
 «Viaje al mar negro», *ABC*, 24 de mayo de 1968, p.40

En français

-Livres

BARRACHINA, Marie-Aline, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, 1988

BARTOLI, Josep, *La retirada, exode et exil des républicains d'Espagne*, Actes Sud, 2009

BELMONTE, Florence, (direction et introduction de l'ouvrage) *Femmes et démocratie : les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, ellipses, Paris, 2007

BENNASSAR, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VIème-XXème siècle*, Robert Laffont, 1985, p.835-979

CAMPUZANO, Francisco, MARTIN, Luis P., BELMONTE, Florence, *Transitions politiques et évolutions culturelles des sociétés ibériques et ibéro-américaines contemporaines*, Collection « ETILAL », ACTES 3, Université de Montpellier, 2002.

DEL RUE, Elisabeth (coord.), *Femmes et Démocratie. Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Indigo et Côté-femmes éditions, Paris, 2008

DREYFUS-Armand, Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France. De la guerre civile à la mort de Franco*, Albin Michel, 1999

DULPHY, Anne, *Histoire de l'Espagne*, Hatier, 1992, p.347-369

-Articles

BARRACHINA, Marie-Aline, « La Section Féminine: Un appareil d'encadrement et de contrôle », in *Femmes et démocratie: Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, SEDES-CNED, 2007

BERGES, Karine, « Education et féminité sous le Franquisme: la représentation archétypale de la femme dans les écrits de la Section Féminine de la Phalange », in *Femmes et démocratie en Espagne*, ouvrage coordonné par Elisabeth Delrue, Université de Picardie-Indigo, Paris, 2008

COMPAGNON, Olivier, «Guerre Civile espagnole», Encyclopedia Universalis [en ligne], consulté le 27 mars 2013, [URL:http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/guerre-civile-espagnole-1936-1939/](http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/guerre-civile-espagnole-1936-1939/)

YUSTA, Mercedes, « De l'antifascisme à l'émancipation: la mobilisation politique des femmes de gauche de 1933 à 1975 », in *Femmes et Démocratie*, ouvrage collectif coordonné par Marie-Aline Barrachina, Danièle Bussy Genevois et Mercedes Yusta, Editions du Temps, Nantes, 2007

B. De la Roumanie

En français

-Livres

BAUDOUIN, Bernard, *La religion orthodoxe, gardienne de la tradition*, Editions de Vecchi, 2000

DURANDIN, Catherine (dir.), *Perspectives roumaines, du postcommunisme à l'intégration européenne*, Aujourd'hui l'Europe, L'Harmattan, 2004

GOGA, Mircea, *La Roumanie. Culture et civilisation*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

IONESCU, Alexandra / TOMESCU-HATTO, Odette (dir.), *Politique et Société dans la Roumanie contemporaine*, Collection Logiques Politiques, l'Harmattan, 2004

-Témoignages, biographie, œuvres de fiction

BROCHE, François, *Anna de Noailles, Un mystère en pleine lumière*, Biographies sans masque, Editions Robert Laffont, Paris, 1989

CORNEA, Doina, *La face cachée des choses. 1990-1999. Dialogues avec Rodica Palade*, Editions du Félin, 2000

de DIESBACH, *La princesse Bibesco, la dernière orchidée*, Terres des Femmes, Librairie Académique Perrin, 1986

de NOAILLES, Anne, *Le livre de ma vie*, Editions Bartillat, 2008

FORD, Charles, *Elvire Popesco, reine du boulevard*, Editions France-Empire, 1989

NOVAC, Ana, *Les beaux jours de ma jeunesse*, Collection Folio, Editions Balland, 1996, Gallimard

PETRESCU, Cornelia, *SEMPER STARE. Roman témoignage*, collection *Lettres Danubiennes*, L'Harmattan, 2006

STOLOJAN, Sanda, *Au balcon de l'exil roumain à Paris. Avec Cioran, Eugène Ionesco, Mircea Eliade, Vintila Horia...*, Collection "Aujourd'hui l'Europe", L'Harmattan, 1999

-La Roumanie revisitée (journal 1990-1996), L'Harmattan, 2001

THIERY, Ioana, *Premiers contacts avec la France*, Mémoire de Master-1 FLE, Université de Bourgogne, 2007

VISDEI, Anca, *La Médée de Saint-Médard, L'avant-scène théâtre n°1033*, 1^{er} juillet 1998

-Puck en Roumanie, L'avant-scène théâtre n°1086, 15 mars 2001

-L'exil d'Alexandra, un endroit où aller, Actes Sud, mai 2008

-Articles

BERANGER, Jean, « Garde de fer », *Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php

BERZA, Mihai (coord.), « Roumanie », *Encyclopédie Universalis*, www.universalis-edu.com/nomade/index.php

PAVELESCU, Serban, «Entre suspicion et confiance: les relations franco-roumaines dans les deux premières décennies de la Guerre froide», *Revue Historique des Armées*, n°244, 2006, p.98-107

PEREZ GIL, Lila, « Monica Lovinescu y la radio como arma de la democracia », *El País*, 26 de abril de 2008

SENECEL, Didier, « Les coulisses amoureuses », *L'express*, 1^{er} octobre 1999

THIBAUDET, Jean-Pierre, « Le jour où Copeau a exclu les acteurs juifs du Français », *Libération*, 2 janvier 1995

« Morand, l'abject Nourissier raconte », *Le Point*, n°1485, 22 janvier 2007

-Sites internet consultés

www.clara-haskil.ch

www.darcee.com

En roumain

MANOLESCU, Florian, *Enciclopedia exilului românesc literar 1945-1989*, Ed. Compania, 2003

II. APPROCHE THEORIQUE ET DOCUMENTAIRE

A. Des phénomènes migratoires

En espagnol

-Livres

APARICIO, Rosa / TORNOS, A., *Las redes sociales de los inmigrantes extranjeros en España. Un estudio sobre el terreno*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 2005

AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín, *Veinte años de inmigración en España, perspectivas jurídicas y sociológicas*, Fundación CIDOB/ Bellaterra, Barcelona, 2006

AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, CIDOB, mayo de 2013

ARANGO, Joaquín / CRIADO, María Jesús / GÓMEZ CRESPO, Paloma, *La población de origen extranjero en Coslada, informe de investigación*, Madrid, Centro de Estudios sobre Ciudadanía y Migraciones, Instituto Ortega y Gasset, 2001

CANTÓN DELGADO, Manuela, *Gitanos pentecostales, una mirada anthropologica a la Iglesia de Filadelfia en Andalucía*, Sevilla, Signatura Demos, 2004

CARRILLO, Ernesto / DELGADO, Leticia, *El entorno, los instrumentos y la evolución de la política de inmigración en España 1985-1996*, Instituto Ortega y Gasset, Documentos de trabajo, Madrid, 1998

CEA D'ANCONA, María Ángeles / VALLES MARTÍNEZ, Miguel S., *Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2008*, Observatorio español del Racismo y la Xenofobia, Ministerio de Trabajo e inmigración, Secretaría de estado de inmigración e emigración, Dirección General de integración de los inmigrantes, NIPO: 201-08-123-3, 2008

-*Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2009*, Observatorio español del Racismo y la Xenofobia, Ministerio de Trabajo e inmigración, 2009

-*Evolución del racismo y la xenofobia en España. Informe 2011-2012*, Editorial Oberaxe, 31 de julio de 2012

COLECTIVO IOÉ, *Los inmigrantes en España*, Madrid, Cáritas Diocesana, 1987

COROCHANO, David H., *Guía bibliográfica sobre inmigración en España (1990-2009). Datos y reflexiones sobre la institucionalización de una comunidad académica*, Documentos de Trabajo, Instituto de Políticas y Bienes públicos, CSIC, 2010

ESCRIVÁ, A. / RIBAS, N., *Migración y desarrollo. Estudios sobre remesas y otras prácticas transnacionales*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Estudios sociológicos de Andalucía, Córdoba, 2004

FERRERO TURRIÓN, Ruth, *Nuevos Socios, nuevas fronteras. Los procesos migratorios desde Europa Central y Oriental*, Documentos CIDOB, serie Migraciones número 5, CIDOB ediciones, mayo de 2005

IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio, *La inmigración en España 1980-90*, Centro de Publicaciones, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, 1992

LA PARRA CASADO, Daniel / MATEO PEREZ, Miguel A., *La migración ecuatoriana a España desde la visión de los familiares de los migrantes*, Studi Emigrazione, XLI n°154

MARCU, Silvia, *Un puente latino sobre Europa: Las relaciones Rumania-España en el nuevo contexto europeo*, Institutul Cultural Român, Bucarest, 2005

-*Del Este al Oeste. Geopolítica fronteriza e inmigración de la Europa Oriental a España*, Ediciones Universidad de Salamanca, 2010

-*De Rusia a España: Movimientos migratorios transfronterizos en la Eurasia del siglo XXI*, Colección Temática, Ediciones UNED, 2012

MARTÍNEZ VEIGA, Ubaldo, *La integración social de los inmigrantes en España*, Madrid, Trotta, 1996

PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, Icaria editorial, Barcelona, 2007

SOLÉ PUIG, Carlota, *Los inmigrantes en la sociedad y en la cultura catalanas*, Barcelona, Edicions Temes de Historia y política contemporánea, Barcelona, 1982

SOLÉ PUIG, Carlota / HERRERA, E., *Trabajadores extranjeros en Cataluña*, Madrid, CIS, Colección Monografías n°116, 1991

Migraciones, número 21, junio de 2007, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones, Universidad Pontificia ICAI-ICADE Comillas

-Thèses

MACIA LEÓN, Almudena, *Flujo migratorio de la minoría étnica gitana desde Rumania hacia España. Factores condicionantes de las migraciones internacionales*, Tesis Doctoral, Universidad Pública de Navarra, junio de 2008

MARCU, Silvia, *Rumania, territorio olvidado. Proceso de transición e integración: 1989-2005*, Universidad de Valladolid, 2005 (Tesis doctoral)

PAJARES ALONSO, Miguel, *Procesos migratorios e integración socio-laborales de los inmigrantes rumanos en Cataluña*, Universitat de Barcelona, Departament d'Anthropologia Cultural i Història d'Amèrica i d'Àfrica, (Tesis Doctoral), 2006

-Dossiers, études, rapports d'activité

APARICIO, Rosa / PORTES, Alejandro, *Investigación longitudinal sobre la segunda generación en España. Avance de resultados*, Fundación José Ortega y Gasset – Gregorio Marañón, mayo de 2013

COLECTIVO IOÉ, *Migración Ecuatoriana en España. Recopilación documental de investigaciones sobre migración ecuatoriana hacia España*, Observatorio Permanente de la Inmigración, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Ministerio de trabajo y Asuntos Sociales, Madrid, 2007

DÍEZ NICOLÁS, Juan, *Las dos caras de la inmigración*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Madrid, 2005

GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / SANZ BERZAL, Bernardino (coord.), *Inmigración y sistema productivo en la Comunidad de Madrid*, Departamento de Geografía Humana de la Universidad Complutense de Madrid, Comunidad de Madrid, Consejería de economía e innovación tecnológica, Dirección General de Economía y Planificación, 2004

GÓMEZ GIL, Carlos *La población inmigrante en la ciudad de Alicante en 2008*, Documento Informativo, Observatorio de la inmigración en Alicante, Universitat d'Alacant, Vicerectorat d'extensió universitària, 2008

GÓNZALEZ ENRÍQUEZ, Carmen, *La integración y la migración de la población gitana en Europa*, Real Instituto Elcano, 2010, ARI170, www.realinstitutoelcano.com

GRIETENS, Koen Peters, *Entre tenebres. Gitanos inmigrantes, els roms de l'Est d'Europe a Barcelona i el seu accés a l'educació*, Barcelona, Fundació Bofill

LORA-TAMAYO D'OCÓN, Gloria, *Inmigración Extranjera en la Comunidad de Madrid. Evolución y situación actual*, Delegación Diocesana de Migraciones-A.S.T.I., Madrid, 2007

MARUGÁN, Nicolás, *La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación*,
www.ayto-fuenlabrada.es/recursos/doc/bienestar_social/10109_2132132012125921.pdf

MORÉ, Iñigo (dir.), *Inmigración y remesas informales en España*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo e Inmigración, 2009

-*Cuantificación de las remesas de emigrantes enviadas desde la Comunidad de Madrid en 2009*, www.madrid.org, febrero de 2010

MORENO FUENTES, Francisco Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, *Estudio sobre inmigración y estado de bienestar en España*, Fundación Obra Social La Caixa, Colección *Estudios Sociales* núm.31, 2011

PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de trabajo. Informe 2008*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo e Inmigración, Gobierno de España, 2008

-*Inmigración y Mercado de Trabajo. Informe 2009*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Subdirección General de Información Administrativa y Publicaciones, Gobierno de España, abril de 2009

-*Inmigración y Mercado de Trabajo. Informe 2010*, Documentos del Observatorio Permanente de la Inmigración, Subdirección General de Información Administrativa y Publicaciones, Gobierno de España, abril de 2010

PEETERS GRIETERS, Koen, *Finestra oberta entre tenebres. Gitanos immigrants: els Roms de l'est d'Europa a Barcelona i el seu accés a l'educació*, Fundació Jaume Bofill, juliol 2005

REHER SULLIVAN, David (dir.), *La inmigración en la Comunitat Valenciana. Principales resultados de la Encuesta nacional de Inmigrantes 2007*, Generalitat Valenciana

TAMAMES, Ramón (coord.), *Estudio relativo a la inmigración rumana a España*, Agencia para Estrategias Gubernamentales en Madrid, Gobierno de Rumania, campaña «Hola soy rumano», 2008

TORRES ESPINO, Antonio / TORRES GONZÁLEZ, Ana, *Datos ilustrativos sobre la población extranjera residente en Córdoba referidos al 1 de enero de 2005*, www.ayuncordoba.es, ATE/TAG, 2005

VANDELLÓS, I. / SOLÀ, Josep A., *La inmigración en Cataluña*, Centro de Investigaciones Sociológicas y Agencia Estatal, *Boletín del Estado*, 2011

Anuario 2006. Los inmigrantes en la Comunidad Valenciana, Centro de Estudios para la integración social y formación de inmigrantes, Fundación de la Comunidad Valenciana, 2006

Anuario estadístico de extranjería. Año 2000, Delegación para la extranjería y la inmigración, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería

Anuario estadístico de inmigración 2004, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración

Anuario estadístico de inmigración 2005, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración

Anuario estadístico de inmigración 2008, Gobierno de España / Ministerio de Trabajo e inmigración / Secretaría de Estado de inmigración e emigración / Observatorio permanente de la inmigración

Anuario estadístico de inmigración 2009, Observatorio Permanente de la Inmigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Inmigración y emigración

Anuario estadístico de España, mayo de 2012, INE, www.ine.es

Anuario estadístico del Ministerio del Interior 2007, Ministerio del Interior/ Secretaría General Técnica, julio de 2008

Anuario estadístico del Ministerio del Interior 2011, Gobierno de España, Ministerio del Interior/ Secretaría General Técnica, 2011

Benidorm en cifras 2008, Ayuntamiento de Benidorm, 2008

Benidorm en cifras 2012, Ayuntamiento de Benidorm, 2012

Boletín Estadístico de Extranjería e Inmigración, Número 17, Agosto 2008, Gobierno de España / Ministerio de Trabajo e inmigración / Observatorio permanente de la inmigración

Boletín Estadístico de Extranjería e Inmigración, Número 21, Agosto 2009, Gobierno de España / Ministerio de Trabajo e inmigración / Observatorio permanente de la inmigración

Breu de dades. Mapes d'immigració abril 2009, Gabinet d'Estudis Socials i Opinió Publica S.L., 2009

¿Cómo situarnos ante la llegada de los Romá/Gitanos de Europa Oriental?, documento de análisis elaborado por la Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía, Delegación de Córdoba en coordinación con el Área de Inmigración de la APDH, febrero de 2005

Datos de la inmigración en Cataluña. Perfiles demográficos, generalitat de Catalunya, Departament de benestar Social i Família, Direcció per a la Immigració, Xifres provisionals a 1 de juliol de 2011

Datos generales sobre población extranjera en la Comunidad Valenciana, Generalitat Valenciana, segundo trimestre de 2010

Encuesta nacional de Inmigrantes 2007. Avance de resultados, Notas de prensa, Instituto Nacional de Estadística, 22 de mayo de 2008, [www.ine.es /prensa/prensa.htm](http://www.ine.es/prensa/prensa.htm)

España-Rumania: integración de sabores, estudio elaborado por Campofrío y la Federación de Asociaciones de Inmigrantes Rumanos en España (FEDROM), diciembre de 2009

Establecimiento de programas específicos de incorporación a la sociedad madrileña, Plan Madrid, Construyendo el futuro, Comunidad de Madrid, www.madrid.org

Estadísticas de Condenados / Estadísticas de Menores, resultados profesionales, año 2008, Nota de Prensa, INE, 30 de octubre de 2009

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, diciembre 1990

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, diciembre 1991

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, Gabinete Técnico, diciembre 1992

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria / Dirección del Gabinete, diciembre 1993

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Servicios / Servicio de Estadística, diciembre 1994

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Planificación, diciembre 1995

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, Gabinete Técnico, diciembre 1996

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, Gabinete Técnico, diciembre 1997

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Servicio de Planificación y Seguimiento / Gabinete Técnico, diciembre 1998

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria, diciembre 1999

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Servicio de Planificación y Seguimiento / Gabinete Técnico, diciembre 2000

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Servicio de Planificación y Seguimiento / Gabinete Técnico, diciembre 2001

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2002

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2003

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2004

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria / Servicio de Planificación y Seguimiento / Unidad de Apoyo, diciembre 2005

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2006

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2007

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2008

Estadística General de población penitenciaria. Administración central, Ministerio de Justicia / Dirección General de Instituciones Penitenciarias / Subdirección General de Gestión Penitenciaria/ Gabinete Técnico, diciembre 2009

Estudio sobre la representación de la población reclusa de la Unión Europea en nuestros centros penitenciarios, www.acaip.es (Agrupación de los cuerpos de la Administración de Instituciones Penitenciarias, 2012

Evolución de la población reclusa en España desde el año 2010 hasta febrero de 2013, 18 de febrero de 2013, www.acaip.es

Extranjeros con certificados de registro o tarjeta de residencia en vigor y extranjeros con autorización de estancia por estudio en vigor a 31 de diciembre de 2009, Ministerio de trabajo e Inmigración 4/2009, febrero de 2010

Gitanos procedents de l'Europa de l'Est a Catalunya, dades CID Catalunya, Departament de Benestar i Família, Generalitat de Catalunya, 1ª edició, març de 2006

Guía para la actuación con la comunidad gitana en los servicios sanitarios, www.gitanos.org/publicaciones/guiasalud/cultura_02

Informe Anual 2006, Fundación Secretariado Gitano, 2006

Informe anual 2007 sobre el racismo en el Estado español, SOS Racismo, Icaria editorial, s.a., 2007

Informe Anual 2009 sobre el racismo en el Estado español, SOS Racismo

Informe Anual 2010, Fundación Secretariado Gitano, 2010, www.gitanos.org

Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Comunidad de Madrid, enero de 2010

Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y Datos, Consejería de Empleo, Mujer e Inmigración, Comunidad de Madrid, enero de 2011

Informe-Diagnostico sobre la Cañada real Galiana, ACCEM y Fundación Secretariado Gitano, octubre de 2010

Informe general 2010, Secretaría General de Instituciones Penitenciarias, Gobierno de España, Ministerio de Interior, 2009

Informe general 2011, Secretaría General de Instituciones Penitenciarias, Gobierno de España, Ministerio de Interior, 2011

Informe Raxen. Especial 2011. Populismo xénofo y Racismo criminal en Europa, Movimiento contra la Intolerancia, Ministerio de trabajo e Inmigración, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración

La Comunidad Gitana Rromà inmigrante de Europa del Este asentada en Bizkaia, Asociación gitana Kale Dor Kayito, Bilbao, 2004

La inmigración ahora y aquí. Cataluña 2008. Datos estadísticos, Generalitat de Catalunya, instituto de Estadísticas de Catalunya, enero de 2009

La immigració en xifres, *Butlletí Secretaria per a immigració*, número 6, juliol de 2010, Observatori de la immigració a Catalunya, www.migra.cat.cat

La Justicia dato a dato. Año 2008, Sección de estadística judicial, Consejo General del Poder Judicial, 2 de julio de 2009

La situación de las personas refugiadas en España. 2011, Comisión Europea de Ayuda al Refugiado, www.cear.es, 2011

Les persones de nacionalitat romanesa a Catalunya. La immigració en xifres, *Butlletí Secretaria per a immigració*, número 3, nov. De 2009, Observatori de la immigració a Catalunya, www.migra.cat.cat

Memoria 2006, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM)

Memoria 2007, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM)

Memoria 2008, Asociación Comisión Católica Española de migraciones (ACCEM)

Memoria de actividades 2009-2010, vol.1, nº1, Fedrom, septiembre de 2011

Memoria de actividad, Organización Nacional de Trasplantes, 2011

Memoria 2011, www.medicosdelmundo/memorias2012

Programa de fomento de la integración del colectivo gitano inmigrante procedente de países del este de Europa en San Martín de la Vega (informe), 2007

Radiografía de las migraciones en la Comunidad Valenciana, Fundación CeiM, diciembre de 2008

Recomendación contra el racismo y la discriminación social en/y a través de la educación escolar, ECRI, Consejo de Europa, Estrasburgo, 12 de marzo de 2007

Situación de la población inmigrante en la Comunitat Valenciana, mayo de 2010, Observatorio de la Inmigración de la Comunidad Valenciana, www.observatorioinmigración.gva.es

Transatlantic Trends. Informe de resultados 2010, The Lynde and Harry Bradley /The German Marshall Fund of the United States Fundation / Strengthening Transatlantic Cooperation / Fundación BBVA, 2010

Xº Informe de exclusión social 2005, Médicos del Mundo, mayo de 2006

-Textes officiels, lois, circulaires

Ciudadanos búlgaros y rumanos. Entrada, estancia y residencia en España tras el ingreso de Bulgaria y Rumanía en la Unión Europea el 1 de enero de 2007, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Inmigración

Disposición adicional trigésima novena de la Ley 27/2011 de 1 de agosto sobre actualización, adecuación y modernización del Sistema de la Seguridad Social, BOE-A-2011-13242, núm. 184

Estrategia nacional para la Inclusión Social de la población gitana en España 2012-2020, Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e Igualdad, 2011,
http://www.msc.es/politicaSocial/inclusionSocial/poblacionGitana/docs/EstrategiaNacional_es.pdf

Instrucción DGI/SGRJ/08/2006, sobre Régimen de entrada, permanencia y trabajo en España de los trabajadores por cuenta ajena nacionales de los estados que se incorporan a la Unión Europea el 1 de enero de 2007 y de sus familiares, Secretaría de Estado de Inmigración e Emigración / Dirección General de Inmigración / Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 26 de diciembre de 2006

Ley Orgánica 7/1985 de 1 de julio sobre derechos y libertades de los extranjeros en España

Ley Orgánica 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social

Ley Orgánica 8/2000 de 22/12 de reforma de la Ley Orgánica 4/2000 de 11/1 sobre los derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social

Ley orgánica 2/2009 de 1 de diciembre, de Reforma de la Ley 4/2000 de 11 de enero sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social

Ley 35/2007, de 15 de noviembre, por la que se establece la deducción por nacimiento o adopción en el Impuesto sobre la Renta de las Personas Físicas y la prestación económica de pago único de la Seguridad Social por nacimiento o adopción, BOE número 275 de 16 noviembre de 2007, página 46987-46991

Orden PRE/2072/2011, de 22 de julio, por la que se publica el Acuerdo de Consejo de Ministros por el que se establece la reactivación del periodo transitorio en relación con la libre circulación de los trabajadores de Rumanía, www.boe.es/boe/dias/2011/07/23/pdfs/BOE-A-2011-12728.pdf

Orden ESS/1/2012/de 5 de enero, por la que se regula la gestión colectiva de contrataciones en origen

Plan de Acción para el desarrollo de la población gitana 2010-2012, Ministerio de Sanidad, Política Social e Igualdad, www.msc.es/politicaSocial/InclusionSocial/docs/planDefinitivoAccion.pdf

Plan de Ciutadania i Immigració 2009-2012, Generalitat de Catalunya, Departament d'Acció Social i Ciutadania, Secretaria per a la Immigració, juny de 2010

Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010, Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración, Dirección General de Integración de los Inmigrantes, Ministerio de trabajo e Inmigración, febrero de 2007

Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2010-2014, Secretaría de Estado de inmigración y emigración, Dirección General de Integración de los inmigrantes, 2011

Plan de Integración 2006-2008, Comunidad de Madrid, www.madrid.org

Plan de Integración de los inmigrantes 2009-2012, Consejería de Inmigración y cooperación de la Comunidad de Madrid, www.madrid.org

Nuevo Reglamento de la Ley de Extranjería, Real Decreto 557/ 2011, de 20 de abril

Recomendación Garantizar la igualdad de trato y los derechos fundamentales de la población gitana/Rroma de Europa del Este en España, Consejo para la promoción de la igualdad de trato y no discriminación de las personas por el origen racial o étnico, www.igualdadynodiscriminacion.org

Real Decreto de 1 de agosto, por el que se regula la relación laboral de carácter especial del servicio del hogar familiar, BOE núm. 193 de 13 de agosto de 1985, BOE-A-1985-17108

Real Decreto Ley 16/2012 de 20 de abril de medidas urgentes para garantizar la sostenibilidad del Sistema Nacional de Salud y mejorar la calidad y seguridad de sus prestaciones, martes 24 de abril de 2012, BOE, núm.98, sec.I, pág. 31278

Real Decreto de 3 de agosto, por el que se regula la condición de asegurado y de beneficiario a efectos de la asistencia sanitaria en España, con cargo a fondos públicos, a través del Sistema Nacional de Salud, BOE-A-2012-10477, Núm186, sábado 4 de agosto de 2012, Sec.I, pág.55775

Resolución de 26 de diciembre de 2008 de la Secretaría de Estado de inmigración y Emigración por la que se dispone la publicación del acuerdo de consejos de Ministros de 9 de 2008 por el que se regula el contingente de trabajadores extranjeros de régimen no comunitario en España para el año 2009, BOE, miércoles 7 de enero de 2009, Sec.III/pág.1661, número 293

Tabla normativa: legislación sobre nacionalidad y estado civil, Gobierno de España, Ministerio de Justicia, 2012

1º Plan Municipal de Inmigración 2006-2010, Ayuntamiento de Córdoba, Área Social (Servicios Sociales, Salud y Consumo, Juventud y Cecosam), 2006

-Articles

ABENIA, Enrique, « Un partido rumano se presentará por primera vez a las municipales de mayo », www.heraldo.es, 8 de enero de 2011

AGUILERA IZQUIERDO, Raquel, «El acceso de los inmigrantes irregulares al mercado de trabajo: Los procesos de regularización extraordinaria y el arraigo social y laboral», *Revista del Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales* nº63

AIERBE, Peio, «La irrupción de los sin papeles», *Mugak* nº14,2001

ALCALÁ CABALLERO, María Teresa / FAURA FERNÁNDEZ, María Elena / GARCÍA JIMÉNEZ, Lara / GUALLAR CAÑETE, Susana, «Los sucesos de El Egido», Universitat de Barcelona, Facultat de Dret, Graduació en Criminologia i Política Criminal

BAGANHA, María / REYNERI, Emilio, «La inmigración en los países del sur de Europa y su inserción en la economía informal », SOLÉ, Luisa Carlota, *El impacto de la inmigración en la economía y en la sociedad receptora*, Rubí, Anthropos, 2001

BARCALA, Diego, «Los inmigrantes van a los MIR que los españoles rechazan», 26 de febrero de 2011, www.publico.es

BRUGUERA, Enric, «Aurel Bunda. La fe ortodoxa integra a los inmigrantes rumanos », *20.minutos.es* /. *Barcelona*, 5 de febrero de 2007

BULEI, Ion, « El país de los rumanos. Una síntesis de diversidades », *Quaderns de la Mediterrània*, nº10, 2008

CACHÓN RODRÍGUEZ, Lorenzo, «Marco institucional de la discriminación y tipo de inmigrantes en el mercado de trabajo en España », *Revista Española de Investigaciones Sociológicas* nº69, 1995

CAMPUZANO, Carles, «El debate sobre la inmigración en España ¿Una oportunidad doblemente perdida?», *Revista CIDOB d'AFERS* núm.53, 2001

COHEN, Arón, «España en la encrucijada migratoria (trans)-mediterránea. Una revisión sociogeográfica », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* [En ligne], 4 | 2009, mis en ligne le 21 juin 2011, consulté le 28 février 2012. URL : <http://ccec.revues.org/2718> ; DOI : 10.4000/ccec.2718

COLECTIVO IOÉ, «La inmigración extranjera en España: sus características diferenciales en el contexto europeo», CONTRERAS, Jesús (dir): *Los retos de la inmigración*, Madrid, Talasa Ediciones, p.83-119, 1994

-«Discurso de los españoles sobre los extranjeros. Paradojas de la alteridad », Madrid, CIS, *Colección Opiniones y Actitudes* nº8, 1995

-« La opinión pública española ante los inmigrantes », *Papeles de Economía* nº104, 2005

CORPAS AGUIRRE, María de los Ángeles, «Imágenes, percepciones e identidad. Una perspectiva de análisis de la inmigración en España», *Scripta Nova, Revista electrónica de geografía y Ciencias Sociales*, Universidad de Barcelona [ISSN 1138-9788], nº94 (42), 1 de agosto de 2001

DAMIAN, Félix, «Los rumanos invisibles», *Romañul di Spania*, Las Noticias de los Rumanos en España, www.elrumano.eu

DOMENECH, I. / VILLEGAS, R., «La apuesta de Córdoba por la integración», www.público.es, 29 de agosto de 2010

DONOSO REQUENA, Ángeles, «35 millones de votantes en las elecciones municipales de 2011», www.suite101.net, 12 de abril de 2011

ESCOLAR, Ignacio, «Cinco falacias sobre sanidad e inmigrantes», www.elperiodico.com, 31 de agosto de 2012

FERNÁNDEZ, D., «El 60% de los presos encarcelados en España en la última década son extranjeros», www.20minutos.es, 15 de abril de 2009

GARCÍA, Azucena, «Nora Rodríguez, pedagoga y autora del libro *Educar desde el locutorio: A los hijos, nunca hay que idealizarles el país de acogida* », www.consumer.es, 17 de mayo de 2008

GARCÍA BALLESTEROS, Aurora / JIMÉNEZ BASCO, Beatriz / REDONDO GONZÁLEZ, Ángela, «La inmigración latinoamericana en España en el siglo XXI», *Investigaciones Geográficas, Boletín del Instituto de Geografía*, UNAM, ISSN 0188-4611, Núm 70, 2009, p. 55-70

GARCÍA DELGADO, José Luis, «La economía española durante el Franquismo », *Temas para el Debate*, noviembre de 1995

GARCÍA VICTORIA, Ignacio, «Denegación de entrada y salidas obligadas del país. Las garantías del procedimiento en la jurisprudencia (enero 2010-junio 2011)», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

GÓNZALEZ ENRÍQUEZ, Carmen, «La integración y la migración de la población gitana en Europa», 30 de noviembre de 2010, Real Instituto Elcano, www.realinstitutoelcano.com

HEREDIA, Sergio, « Inmigración levanta la moratoria sobre rumanos y búlgaros », *La Vanguardia*, 3 de enero de 2009

-«Sólo 5458 inmigrantes se han acogido este año a planes del gobierno para volver a su país », *La Vanguardia*, 28 de julio de 2009

HERITIER, Monique, «Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol?», BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011

IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio, «España país de acogida», *Cuenta y razón*, nº73-74, 1992, p. 28-34

-«La política de extranjería y el control de los flujos migratorios en España», *Economistas* nº86, 2000

KAPLINSKY, Edgardo J., « Sociedad española de médicos extranjeros », 1 de julio de 2010, www.revistacatalina.com

LEAL, Jesús / ALGUACIL, Aitana, «Vivienda e inmigración: las condiciones y el comportamiento residencial de los inmigrantes en España», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

MACIA LEÓN, Almudena, «Migraciones de los roma/gitanos de Rumania», *Revista bimestral de la Fundación Secretariado Gitano*, número 45-46, junio-octubre de 2008

-«Gitanos europeos ¿Ciudadanos de tercera?», migraciones.urg.es/congreso2011/libroacta/Mesa9/012/_Macia.pdf

MARCU, Silvia, « Dinámica y estructura migratoria laboral de rumanos: 1990-2006. Flujos de emigración hacia España, destino Madrid », en: *Migraciones*, número 21, junio de 2007, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones

-« La odisea de los rumanos en el siglo XXI. Del exilio intelectual a la emigración económica », ISLA FERNANDEZ, Amancio (coord.) *Invadidos, exiliados y desplazados en la historia*, Instituto universitario de Historia Simancas, Universidad de Valladolid, 2009, p.165-203

MARTÍN PLAZA, Ana, «La vida nómada de los temporeros gitanos rumanos, de pueblo en pueblo de España», www.rtve.es, 9 de septiembre de 2010

MARUGÁN, Nicolás, «La lucha contra el racismo, la xenofobia y formas conexas de intolerancia y discriminación», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

MONTILLA MARTOS, José Antonio / RODRÍGUEZ CANDELA, José Luis / LANCHA MUÑOZ, Manuel, «Las normas generales del estado sobre inmigración en 2011», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

MORENO FUENTES. F.Javier / BRUQUETAS CALLEJO, María, «Las políticas sociales y la integración de la población de origen inmigrante en España», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

MOYA, David / VIÑAS, Alba, «El sufragio de los extranjeros en las elecciones municipales de 2011 en España», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

MUÑOZ de BUSTILLO, Rafael / ANTÓN. José-Ignacio, «De la España que emigra a la España que acoge: contexto, dimensión y características de la inmigración latinoamericana en España», Munich Personal RePEc Archive, Universidad de Salamanca, mayo de 2009 / <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/15055>

OLIVER ALONSO, Josep, «La inmigración y la doble recesión del mercado de trabajo en España 2011-12», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *Inmigración y crisis: entre la continuidad y el cambio. Anuario de la inmigración 2012*, CIDOB, mayo de 2013, p. 28-60

PAJARES, Miguel, « Comunidades inmigradas del Este », *Revista CIDOB*, nº84, 2009

-« España, país de inmigración», en *Propuesta de Informe del Foro CON-FLUENCIA, Informe inmigración y violencia de género*, Madrid, 27 de abril de 2011, p.55, 56

PORTES, A. / BÖRÖCK, J., «Migración contemporánea. Perspectivas teóricas sobre sus determinantes y sus modalidades de incorporación», MALGESINI, G., *Cruzando fronteras. Migraciones en el sistema mundial*, Madrid, Icaria, Fundación Hogar del Empleado

RODRÍGUEZ CANDELA, José Luis / LANCHA MUÑOZ, Manuel, «Las normas generales del Estado sobre inmigración en 2011», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

SAÍZ LÓPEZ, Amelia, «La migración china en España. Características generales», *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, núm. 68, diciembre /enero de 2005, p. 151-163

SÁNCHEZ-MONTIJANO, Elena / GARCÉS MASCAREÑAS, Blanca / FRANCO-GUILLÉN; Núria, «Entre la inclusión y la exclusión. Los discursos políticos en las elecciones municipales de 2011 en Cataluña», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

SOLÉ PUIG, Carlota / RIBAS, Natalia / BERGALL, W. / PARELLA, S., « El empleo irregular entre los inmigrantes en las ciudades españolas », *Journal of ethnic and migrations studies*, vol.24, issue 2, 1998

STRITZKY von, Johannes, «Política de inmigración alemana. De la negativa a la renuncia», ARI 93/2009, 28 de agosto de 2009, www.realinstitutoelcano.org

SÚAREZ, Liliana, « Inmigración rumana en España: Adventistas, ortodoxos y gitanos», Grupo de investigaciones sobre migraciones y transnacionalismos, (BS 02002-033) departamento de Anthropología social, Madrid, Universidad Autónoma, 2004

VIRUELA MARTÍNEZ, Rafael, «Inmigrantes rumanos en España: aspectos territoriales y procesos de sustitución laboral», *Scripta Nova, Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, vol.10, nº222, 2006

«Adiós al cheque bebé», www.europapress.es, enero de 2011

« Agramunt tendrá una candidatura de inmigrantes rumanos en las municipales », www.eldebat.cat, *Diari digital de Catalunya*, 26 de abril de 2011

« Agramunt. Resultados elecciones municipales 2011, www.foro-ciudad.com/leida/agramunt

« Arganda presenta su nuevo gobierno», [www/eltelescopiodigital.com](http://www.eltelescopiodigital.com), 22 de junio de 2011, <http://elecciones.mir.es/resultados2011/99/MU/DU>

« Avance del Padrón a 1 de enero de 2005», *Notas de prensa INE*, 27 de abril de 2005

« Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2008. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 20 de junio de 2008, www.ine.es

« Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2009. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 3 de junio de 2009, www.ine.es

« Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2010. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 29 de abril de 2010, www.ine.es

« Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011, www.ine.es

« Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012 », *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012, INE, www.ine.es

« Avance de la estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013 », *Notas de Prensa*, 22 de abril de 2013, INE, www.ine.es

«Balance anual de la Inmigración en España 1998», www.cidob.org

«Casi el 62% de los inmigrantes ecuatorianos están en paro y unas 8000 familias han sido desahuciadas», www.europapress.es, 15 de marzo de 2012

«Casi un millón de extranjeros obtuvieron autorización de residencia en España en 2007 », Europa Press, revista digital *migrar.org*, 7 de febrero de 2008

«Comienza en Huelva la campaña de recolección de la fresa», www.diariocordoba.com, 1 de febrero de 2003

«Desempleo en España, estadísticas según periodo / Evolución de la tasa de desempleo en España», INE, www.wikipedia.org

«Distribución de la población reclusa extranjera por sexo. Mayo de 2012», www.institucionespenitenciarias.es

«El Anuario de la inmigración asegura que es “la hora de la integración”», www.redinmigrante.es, 19 de abril de 2012

« El Ayuntamiento aprueba un proyecto de intervención socio-comunitaria y otro de inserción laboral para inmigrantes », www.que.es/madrid, 16 de mayo de 2009

« El Partido Ibérico de los Rumanos recurre la invalidación de su candidatura en Valdepeñas », www.almagronoticias.worldpress.com, 5 de mayo de 2011

« El presidente de Rumania pide a España que levante la moratoria a los trabajadores rumanos », Europa Press, revista digital *migrar.org*, 8 de diciembre de 2007

«Encuesta de Población activa. Serie histórica. Datos revisados», www.ine.es

«Encuesta de Población Activa, primer trimestre de 2003», *Notas de Prensa*, INE, 29 de abril de 2003

«Encuesta de Población Activa, cuarto trimestre de 2004», *Notas de Prensa*, INE, 28 de enero de 2005

«Encuesta de Población Activa, Cuarto trimestre de 2006», *Notas de Prensa*, INE, 26 de enero de 2007

«Encuesta de población activa. Tercer trimestre de 2007», *Notas de prensa*, 26 de octubre de 2007, www.ine.es

«Encuesta de población activa. Tercer trimestre de 2008», *Notas de prensa*, 24 de octubre de 2008, www.ine.es

«Encuesta de población activa. Tercer trimestre de 2009», *Notas de prensa*, 23 de octubre de 2009, www.ine.es

«Encuesta de población activa. Tercer trimestre de 2010», *Notas de prensa*, 29 de octubre de 2010, www.ine.es

«Encuesta de población activa. Tercer trimestre de 2011», *Notas de prensa*, 28 de octubre de 2011, www.ine.es

« Encuesta de Población Activa. Primer trimestre de 2012», *Notas de Prensa*, 27 de abril de 2012, www.ine.es

«Encuesta de población activa. Tercer trimestre de 2012», *Notas de prensa*, 26 de octubre de 2011, www.ine.es

«Encuesta de Población Activa, cuarto trimestre de 2012», *Notas de Prensa*, INE, 24 de enero de 2013

«Encuesta de población activa. Enero de 2013», *Notas de prensa*, enero de 2013, www.ine.es

«Encuesta de Población Activa, primer trimestre de 2013», *Notas de Prensa*, INE, 25 de abril de 2013

« En España viven unos 50 000 gitanos de origen rumano», www.rtve.es, 7 de septiembre de 2010

«España y Rumanía negocian ayudas al retorno voluntario de los rumanos desempleados», www.parainmigrantes.info, 6 de mayo de 2009

«Españoles residentes en Francia a 1 de enero de 2009», www.ine.es

«Estudiantes de la UA de origen rumano marcan nuevas estrategias para hacer de su país un lugar más atractivo», *Actualidad Universitaria*, www.web.ua.es (Universidad de Alicante), 29 de noviembre de 2012

«Extranjeros con voz y voto », *Newsletter Fedrom*, fedrom@fedrom.org, 10 de mayo de 2011

«Extranjeros en España », *cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

«Extranjeros en la UE y en España», *cifras INE*, 2011, www.ine.es

«Extranjeros residentes en España a 31 de diciembre de 2012. Principales resultados», Gobierno de España, Ministerio de Empleo y Seguridad Social, Observatorio Permanente de la Inmigración, abril de 2013

« Fedrom defiende en Bruselas los derechos de los trabajadores y trabajadoras de Rumanía en el Espacio Común », www.fedrom.org, 24 de octubre de 2011

«Integrados en el sistema educativo 47 menores del poblado chabolista el Gallinero», jueves 23 de septiembre de 2010, www.madrid.org

«La Comisión acepta que España restrinja temporalmente la libre circulación de los trabajadores rumanos, www.fedrom.org, 12 de agosto de 2011

«La Eurocámara exige a Francia que suspenda inmediatamente las expulsiones de gitanos », RTVE.es/EFE, www.rtve.es. , 9 de septiembre de 2010

«La firma de acuerdos sobre secciones bilingües refuerza la colaboración educativa entre Rumania y España », www.educacion.gob.es/ext, 26 de marzo de 2007

«La prensa europea no quiere mafias », www.Apramp.org, 27 de marzo de 2011

«La Universidad de Alcalá será la primera en España en impartir una asignatura sobre lengua y cultura gitana», *Notas de prensa*, www.portal.uah.es., 9 de junio de 2011

«Los extranjeros residentes en España 1998-2002», INE

« Los 27 consejales toman posesión de su cargo este sábado», www.globalhenares.com, 10 de junio de 2011

« Luis Rubiales presenta su lista electoral a las elecciones municipales motrileñas», www.costadigital.es, 26 de marzo de 2011

«Miles de personas se manifiestan contra las expulsiones de gitanos en Francia », RTVE.es/EFE, www.rtve.es, 4 de septiembre de 2010

«Nuevos derribos despiertan el Gallinero», www.madridiario.es, 9 de octubre de 2012

«Población por nacionalidad, sexo y año», www.ine.es, 2009

«Presentado el nuevo gobierno local de San Fernando», www.globalhenares.com, 15 de junio de 2011

«Retorno voluntario para rumanos», www.parainmigrantes.info, 9 de mayo de 2012

«“Rumanos Andaluces” finaliza su campaña sobre el Censo Electoral Comunitario», www.parainmigrantes.info, 13 de enero de 2011

«Sube el número de ecuatorianos con nacionalidad española», www.eldiario.com, 13 de enero de 2012

« Total de estudiantes extranjeros por tipo de universidad, tipo de centro y grupos de edad», *Avance de la Estadística de estudiantes universitarios*. Curso 2009-2010, www.educación.es

«UGT ve irresponsable pedir mano de obra en origen para campañas agrícolas», www.adn.es. 26 de febrero de 2009

«Un plan B para el Gallinero tras nuevas órdenes de derribo», www.madridiario.es, 29 de septiembre de 2012

«Uno más, nada más », blog de Pedro Zerolo, www.pedrozerolo.net, 1 de abril de 2011

«Voluntarios de el Gallinero piden trasladar a los habitantes del poblado al PAU de Vallecas», www.europapress.es, 21 de septiembre de 2012

-Sites internet consultés

www.agenciatributaria.es

www.algete.org, (dernière consultation, juillet 2011)

www.apdha.org, (dernière consultation: 20 janvier 2010)

www.aranjuez.es, (dernière consultation, juillet 2011)

www.ayuncordoba.es, (dernière consultation: 20 janvier 2010)

www.ayuntamientodecartaya.es, (dernière consultation, juillet 2011)

www.ayuntamientoparla.es, (dernière consultation, juillet 2011)

www.ayto.paracuellos.org, (dernière consultation, juillet 2011)

www.aytovaldemorillo.es, (dernière consultation, juillet 2011)

www.caritas.es

www.ciudadaniaexterior.empleo.gob.es/es/pdf/normativa/normas-generales/Instruccion-4-11-2008-nacionalidad.pdf

www.ciudadaniaexterior.mtin.es/es/estadisticas/htm/estadisticas

www.educacion.gob.es/ext

<http://elecciones.mir.es/resultados2011/99MU/DM>

www.extranjeriamadrid.com/solicita-nacionalidad-española-por-residencia/

www.fagic.org (Federació d'associacions gitanes de Catalunya), (dernière consultation 27 janvier 2010)

www.foro-ciudad.com/lleida7agramunt/

www.galiciaaberta.com

www.gencat.cat, Generalitat de Catalunya

www.gitanos.org, Fundación Secretariado Gitano

www.gva.es, Portal estadístico de la Generalitat Valenciana, Institut Valencià d'estadística

www.holasoyrumano.es

www.ine.es

www.institutoculturagitana.es

www.madrid.org

www.mir.es

www.mtas.es, Ministerio de Trabajo e Inmigración (antes Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales)

www.noiinspania.com

www.parainmigrantes.info

www.portaldelinmigrante.gva.es

www.pp.es

www.psoe.es

www.psoe.es/ambito/rumanobulgaro/docs/index.do?a

www.romaninlume.com

www.ruminahui.org (Asociación hispano-ecuatoriana Rumiñahui)

www.sauce.pntic.mec.es

www.seg-social.es

www.unionromani.org

www.wikipedia.org

www.xunta.es

-Reportages, documentaires, films, séries télévisées

BOLLAÍN, Icíar, *Flores de otro mundo*, 1999

COLOMO, Fernando, *El próximo Oriente*, 2006

GARCÍA BERLANGA, Luis, *Bienvenido Mister Marschall*, 1953, UNINCI

GUTIÉRREZ ARAGÓN, Manuel, *Cosas que dejé en la Habana*, 1997

IGLESIAS, Carlos, *Un franco, 14 pesetas*, DRIVE CINE, S.L., 2006

-Un euro, 3,5 lei, 2008

LAZAGA, Pedro, *Vénte a Alemania, Pepe*, 1971

MERINO, Fernando, *Préstame 15 días*, Divisa Home Video, 1974

MIRÓ, María, *Cayucos*, 2007

PÉREZ, Ana, *El tren de la memoria*, 2005

SERESKY, Marina, *La boda*, Meridional Producciones cinematográficas, 2012

SOLER, Pedro /ALONSO, Carlos / VAQUERIZO, Irene / RODRIGO, Mariano, *Los gitanos de Europa, Informe Semanal*, TVE, emitido el 25 de septiembre de 2010

TABERNA, Helena, *Extranjeras*, 2003, www.lamiaproducciones.com

URIBE, Imanol, *Bwana*, 1996

Cuéntame cómo pasó, série télévisée, www.rtve.es/television/cuentame

-Vignettes

« La suerte del gitano en Francia », *El País* Domingo, 5 de septiembre de 2010

-Tableaux

Alumnas con nacionalidad rumana matriculadas entre los cursos 1990-1991 y 2010-2011, Área de Análisis, Departamento de Estudios e Imagen Corporativa, Universidad Complutense de Madrid, 4 de noviembre de 2010

Alumnas matriculadas en la Universidad de Alicante, cursos 1994-95 a 2009-10, Unidad Técnica de Calidad, Universidad de Alicante, febrero de 2010

Estudiantes de nacionalidad rumana matriculadas en la UAB, Oficina de Gestió de la Informació i de la Documentació, Gabinet del Rectorat, Universitat Autònoma de Barcelona, 4 de febrero de 2010

Número de estudiantes rumanos matriculados a estudios de 1er y 2º ciclo desde 1990, Universidad de Barcelona, acad@ub.edu, 18 de noviembre de 2010

Número total de alumnos matriculados por centro, nacionalidad y sexo. Curso académico 2009-2010, Universidad politécnica de Madrid, 16 de abril de 2010

Rumanas matriculadas 2004-05 a 2009-10, Secretaría General de la Universidad de Santiago de Compostela, 16 de febrero de 2010

En français

-Livres

AMAR, Marianne / MILZA, Pierre, *L'immigration en France au XXème siècle*, Armand Colin Editeur, Paris, 1990

BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011

DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003

LAGRAVE, R.M. / DIMINESCU, D., *Faire une saison. Pour une anthropologie des migrations roumaines en France. Le cas du pays d'Oaş*, MIRE, DPM, Rapport de recherches, Paris, 1998

LIEGEOIS, Jean-Pierre, *Roms en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe, janvier 2007

MOROKVASIC, Mirjana / RUDOLPH, Hedwig, *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Editions l'Harmattan, 1996

POTOT, Swanie, *Vivre à l'est, travailler à l'ouest: les routes roumaines de l'Europe*, Editions l'Harmattan, Paris, 2007

ROTHERA, Xavier, *France, pays des droits des Roms ?*, Editions Carobella ex-Natura, Lyon, 2003

-Dossiers, études, rapports d'activité

BAUDOIN, Pascal (coord.), *Rapport d'activités 2009. Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides*, Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, 8 avril 2010

DUBURCQ, Anne / COULOMB, Sandrine, *Enquête de prévalence sur les troubles psychiques en milieu carcéral (phase 1 de l'étude épidémiologique) / Rapport final*, Ministère de la Santé, Direction Générale de la Santé/ Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire, CEMKA-EVAL, décembre 2004

HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002

MAISONGRANDE, Vincent, *Les circulations migratoires roumaines en Europe: réseaux sociaux et inscription dans l'espace*, MIGRINTER, Université de Poitiers, 2008 (Master2 en Migrations internationales)

NGALIKNIMA, Matiada, *Législations et politiques nationales en matière de prostitution en France*, www.fondationnelles.org, (dernière consultation juin 2010)

OTHILY, Georges / BUFFET, François-Noël, *Immigration clandestine: une réalité inacceptable, une réponse ferme, juste et humaine*, Rapport de Commission d'enquête n°300, 6 avril 2006, www.senat.fr

REGNARD, Corinne, *Immigration et présence étrangère en France en 2008, Rapport de Sopemi pour la France*, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Département des statistiques, des études et de la documentation, Division des Enquêtes et des Etudes Statistiques, novembre 2009

-*Infos migrations*, numéro 10, octobre 2009, Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation

TIMBART, Odile, *Les condamnations en 2008 (provisoire)*, Secrétariat Général, Service Support et Moyens du Ministère, Justice 2009

Ac-Sé-infos, bulletin d'informations et de liaison du réseau Ac-Sé, n°11, janvier 2007

Annuaire Statistique de la Justice. Edition 2008, Secrétariat Général, Service support et moyens du Ministère, Sous-direction de la statistique et des études, *La Documentation Française*, Paris, janvier 2009

Atlas des populations immigrées de la région Nord-Pas-de-Calais en 2004-2005, INSEE

Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques, octobre 2008

Centre de rétention administrative Paris-Vincennes, 2007, www.cimade.org

Centres et locaux de rétention administrative, Rapport 2009, La Cimade

Elections de mars 2008: communes de moins de 3500 habitants. Mémento à l'usage des candidats, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales, décembre 2007

Hors d'ici! Anti-tsiganisme en France, Centre Européen pour les droits des Roms, Série des rapports pays, n°15, novembre 2005

L'Administration Pénitentiaire en chiffres au 1 janvier 2010, Ministère de la Justice et des Libertés, Direction de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

La population immigrée en PACA en 2004, Rapport d'étude n°9, décembre 2006, INSEE, www.insee.fr

La scolarisation des enfants des gens du voyage, Ministère de l'Education Nationale, Direction de l'Enseignement Scolaire, Imprimerie Nationale, 2000

Les condamnations en 2008 (provisoire), Secrétariat Général Support et Moyens du Ministère de la Justice, novembre 2009

Les 10 chiffres clés de l'Administration Pénitentiaire au 1^{er} janvier 2010, Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

Les étudiants étrangers en France, Note d'information 04/23, septembre 2006, Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance, Ministère de l'Education Nationale

Les étudiants étrangers, édition 2010, Repères et références statistiques, www.education.gouv

Les immigrés de Franche-Comté, Dossier Immigration, INSEE

Les immigrés en France, édition 2005, Fiches Thématiques, INSEE

Les Roms, dossier de presse Médecins du Monde / Ligue des Droits de l'homme, 12 mai 2003, www.medecinsdumonde.org

Les Roms que l'Europe laisse à la porte. Témoignages des équipes auprès des Roms, Médecins du Monde, octobre 2007, www.medecinsdumonde.org

Observatoire de l'accès aux soins de la mission France. Synthèse 2010, www.medecinsdumonde.org, octobre 2010

Perspectives des migrations internationales, SOPEMI- Edition 2008, OCDE, 2008

Populations non nationales dans les états membres de l'Union Européenne. Statistiques en bref. Population et conditions sociales, août 2006, Eurostat, 2006

Rapport d'activités année 2008, Association Parada France

Rapport de M. Álvaro Gil-Robles Commissaire aux droits de l'homme sur sa visite en Roumanie du 5 au 9 octobre 2002, CommDH (2002)13, 27.11.2002, www.coe.int

Rapport Moral 2008, Association Parada France

Rapport 2004, Collectif National Droits de l'Homme / Romeurope

Rapport 2005 sur la situation des Roms migrants en France, Collectif National Droits de l'Homme/ Romeurope, www.romeurope.org

Rapport 2006, collectif national Droits de l'Homme/ Romeurope, juin 2007, www.romeurope.org

Rapport 2007, Amnesty International

Rapport statistique 2005 de l'Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration, Haut Conseil à l'intégration, janvier 2007

Rapport sur la Roumanie, Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 13 mars 1999

Second Rapport sur la Roumanie adopté le 22 juin 2001, Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 23 avril 2002

Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée, Direction Général de l'Administration Pénitentiaire, www.justice-gouv.fr

Statistiques sur les flux d'immigrés en France, rapports 1994-2006, INED, www.ined.fr

Troisième Rapport sur la Roumanie adopté le 14 juin 2005, Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 21 février 2006

-Thèses

GABRIELLI, Lorenzo, *La construction de la politique d'immigration espagnole: ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*, <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/59/91/04/Pdf>, juin 2011

-Textes officiels, lois, circulaires

Arrêté du 18 janvier relatif à la délivrance sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux ressortissants des Etats de l'Union Européenne soumis à des dispositions transitoires, Nor: IMID 0800327A, 1^{er} juillet 2008

Article L380-1 et suivants du Code de la Sécurité Sociale qui définissent la CMU de base/ inséré par Loi n°99-641 du 27 juillet 1999, article 3, Journal Officiel du 28 juillet 1999 en vigueur le 1^{er} janvier 2000, www.cmu.fr

Article L251-1 modifié par Loi n°2003-1312 au 30 décembre 2003-art.97, www.vosdroits.service-public.fr

Article L380-1 modifié par Décret n°2009-404 du 15 avril 2009-art.4, Code de la Sécurité Sociale

Circulaire n°84-246 du 16 juillet 1984, BO n°30 du 26 juillet 1984

Circulaire du 24 juin 1997 relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière, NOR: INTD9700104C, Journal Officiel du 26/06/97, pages 9819-9822

Circulaire n°2002-063 du 20 mars 2002, NOR: MENE0 200681C, Ministère de l'Education Nationale

Circulaire du 22 décembre 2006 NOR INT/D/06/00115/C sur les Modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares à partir du 1^{er} janvier 2007, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques, décembre 2006

Circulaire interministérielle NOR INTK 12 3305 3C du 26/8/2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Ministère de l'Egalité des territoires et du logement, Ministère de l'intérieur, Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Circulaire n° NORIMIM1000116C Conditions d'exercice du droit de séjour des ressortissants de l'Union Européenne des autres Etats partie à l'Espace Economique Européen et de la Confédération suisse, ainsi que des membres de leur famille / Ref: Loi n°2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration à l'intégration, Décret n°2007-371 du 21 mars 2007

Circulaire n° DSS/DACI/2007/418 du 23 novembre 2007 relative au bénéfice de la Couverture Maladie Universelle(CMU) et de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CUMc) des ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse résidant ou souhaitant résider en France en tant qu'inactifs, étudiants ou demandeurs d'emploi, Direction de la Sécurité Sociale, Division des Affaires Communautaires et Internationales, Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité/Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports/ Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique

Circulaire relative aux autorisations de travail délivrées aux ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne pendant la période transitoire et des Etats tiers, sur la base de listes de métiers connaissant des difficultés de recrutement, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Co-développement / Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, 20 décembre 2007

Circulaire relative au niveau de connaissance de la langue requis des postulants à la nationalité française, n°NOR IOCN1132114C, 30/11/2011

Code Civil, articles 21-1 à 21-6, Loi n°93-933 du 22 juillet 1993, Version consolidée du 2 juin 2012, www.vosdroits.service-public.fr

Directive 2000/43/CE relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, 30/6/2003, Ref.IP/03/917, www.europa.eu

Loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, NOR: IOC/K/10/03689/L, parue au JORF n°0139 du 17 juin 2011, page 10290

Modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares à partir du 1^{er} janvier 2007, NOR INT/D/06/00115/C, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques, Paris, 22 décembre 2006

Protocole relatif aux conditions et modalités d'admission de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union Européenne, L157/29, Journal Officiel de l'Union Européenne, 21 juin 2005

Résolution du Parlement Européen sur la situation des Roms dans l'Union Européenne, 28 avril 2005

Résolution CM/ResChS (2010) S. Réclamation Collective n°51/2008 par le Centre européen des droits des Roms (CEDR) contre la France adoptée au Conseil des Ministres le 30 juin 2010

-Articles

AUDIBERT, Dominique / FRANCO, Alain, « Roms, les parias de l'Europe », *Le Point*, 7 février 2008, n° 1847, www.lepoint.fr

BAROU, J., «La famille à distance, nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique Sahélienne», *Hommes et Migrations 1234*, juillet-août, 2001

BIENVAULT, Pierre, « La France recrute ses médecins en Roumanie », 9 mars 2010, www.la-croix.com

BLANC-CHALEARD, M.C., « De l'émigration à l'immigration: le cas de l'Italie », Université de Paris I, Centre d'Histoire Sociale du XX^{ème} siècle

COURAUD, Raymond, « Les médecins sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux », www.l'alsace.fr, 25 octobre 2010

DELEPINE, Samuel, «On veut appliquer aux Roms des spécificités », www.la-croix.com, 30 octobre 2012

DELOIRE, Philippe, «Le droit de vote des ressortissants communautaires», www.edile.fr

DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, «L'évolution de la politique migratoire espagnole dans le contexte de la présidence française de l'Union Européenne (1er juillet -31 décembre 2008)», BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011

DESCAMPS, Elise, « A Strasbourg, un festival réussit la rencontre entre Tsiganes et Gadjos », www.la-croix.com, 7 juillet 2010

De TINGLY, Anne, «L'ouverture du rideau de fer: la France peu concernée», in HERAN, François / AOUDAI, Maryse / RICHARD, Jean-Luc, *Immigration, marché du travail, intégration: rapport du séminaire présidé par François Héran*, La Documentation française, novembre 2002

DIMINESCU, Dana / BERTHOMIERE, William, «La saison prochaine à Jérusalem!», article publié dans: DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p.117-133

DIMITRIU, E., « Le français en Roumanie », www.langue-française.org

DUVAL, Guillaume, « L'Est à la dérive », article issu du dossier *l'Europe malade de la crise*, *Alternatives Economiques* n°278, mars 2009

FLORINA NEDELCU, Mihaela, «Les migrations internationales des professionnels roumains hautement qualifiés», *Ad Astra Young Romanian Scientists Journal*, 1(1) 2001, www.ad-astra.ro

GOZÁLVEZ PÉREZ, Vicente, « L'immigration étrangère en Espagne 1985-1994 », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.12-n°1, 1996, p.11-38

HERITIER, Monique, «Les régularisations de clandestins en Espagne (1985-2005): Quel impact sur le marché du travail espagnol? », BERGASA, Victor / HERITIER, Monique (Dir.), *Le monde en Espagne, l'Espagne dans le monde. Immigration et altérité à l'époque contemporaine*, L'Harmattan, 2011, p.55-68

HERZOG, Stéphane / LO VERSO, Fabio, « Paris accélère les expulsions avant la trêve d'hiver », *Le Grand Soir. Journal militant d'information alternative*, 11 novembre 2007, www.legrandsoir.info

LEAUTHIER, Alain, « Roms: ils rêvent de retour... », *Marianne*, n° du 28 août au 3 septembre 2010, p.40-47

LENFANT, Marylène, « Reportage dans un campement. Roms en perdition », *Le Journal de Saint-Denis* n°694, du 28 février au 6 mars 2007

MAISONGRANDE, Vincent, «Evolution des migrations roumaines en Espagne: vers une circulation rurale?», *Migrations Internationales, Espaces et sociétés*, vol.21, n°125, septembre-octobre 2009, p.115-128

MICHALON, Bénédicte, «Circular entre Roumanie et Allemagne: les saxons de transylvanie, de l'émigration ethnique au va et vient», *Etudes Balcaniques: état des savoirs et pistes de recherche*, Paris, 2002

MIHALI, Felicia, « Le prix Apollinaire 2007 est décerné à Linda Maria Baros, une poétesse francophone d'origine roumaine », *Terra Nova*, Canada, novembre 2007

MUNTELE, Ionel, «Migrations internationales dans la Roumanie moderne et contemporaine», DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003, p.33-48

NACU, Alexandra, «Les roms migrants en région parisienne: les dispositifs d'une marginalisation», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 26, n°1

NOIRIEL, Gérard, «Immigration: le fin mot de l'histoire», *Vingtième Siècle Revue d'Histoire* n°7, juillet-septembre 1985, p.141-150, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXème -XXème siècle*, Seuil, Paris, 1988

OKTAPODA-LU, Efstratia / LALAGIANNI, Vassiliki, «La francophonie dans les Balkans. Les voix/voies des femmes, dans: *Francophonie: le dialogue des cultures*, revue Lianes, n°2, www.lianes.org

PASTRE, Hélène, « Les étudiants roumains à Paris dans l'entre-deux-guerres et après 1989. Perspectives comparatives », DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003

POTOT, Swanie, « Migrations et construction identitaire: le cas des Roumains en France », dans BERTHELEU, H. (direc.), *Identifications Ethniques. Rapports de pouvoir, compromis, territoire*, l'Harmattan, Paris 2001, p155-270

-« Mobilité en Europe, Etudes de 2 réseaux migratoires roumains », *Romanian sociology*, n°2, 2000, p.101-121

PUJOL BERCHE, Mercè, « Contribution de l'immigration à la richesse linguistique et culturelle de l'Espagne: réflexions autour de l'intégration sociolinguistique », CHAPUT, M.C. (ed.), *Regards*, 14, 2009

REDONDO TORONJOS, Dolores, «Les contrats en origine dans la production intensive des fraises à Huelva», *Etudes Rurales*, n°182, 2008, p.169-183

REYNIERS, Alain, « Les populations tsiganes et leurs mouvements dans les pays d'Europe centrale et orientale et vers quelques pays de l'OCDE », *Migration internationale et politique du marché du travail*, Document hors-série, n°1, OCDE, Paris, 1995

ROSENHEK, Zeev, «Régimes de migration et perspectives pour la création d'associations de migrants. Le cas des travailleurs roumains en Israël», DIMINESCU, Dana, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 2003

SAHITI, Adeline, OLIVERA, Martin, « Roms en (bidon) villes, Lectures [en ligne], les comptes-rendus, 2011, mis en ligne le 14 novembre 2011, consulté le 9 septembre 2012- URL: <http://lectures.revues.org/6786>

SIMON, Catherine, « Paris veut bien intégrer les Roms, mais en Roumanie », www.l'express.fr, 20 août 2010

THOMAS, Stéphanie / MIGNARD, Christian, «Saint-Denis: les familles roms se réinstallent », *Arte-Journal*, 11 août 2010, www.arte.tv/fr

VAILEANU, Ingrid, *Interview francophone*, 2006, <http://web.mac.com/ingrid.vaileanupaun/iWeb/Interviews/Magda%20Carneci.html>

VISDEI, Anca, « Ma Suisse - Mes Suisses. Arrêts sur images et péroration », www.ancavisdei.com

VOLOVITCH-TAVARES, Marie-Christine, « Les phases de l'immigration portugaise des années vingt aux années soixante-dix », *Actes de l'Histoire de l'Immigration*, Mars 2001

« C dans l'air condamnée », *Le Dauphiné Libéré*, vendredi 8 mai 2009

« Célébrités en Suisse », www.switzerland.is.yours.com

« Chiffres-clés 2010 de la région Ile-de-France », INSEE, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France, www.iau-idf.fr, mars 2010

« Cinq lois sur l'immigration en sept ans », www.lexpress.fr, 28 septembre 2010

« Combien d'immigrés en situation régulière en France », 8 avril 2011, www.lexpress.fr

« Communiqué de presse-023 », 12 janvier 2010, Conseil de l'Europe, www.coe.eu

« Délinquance roumaine: les chiffres en trompe-l'œil d'Hortefeux », www.nouvel.Obs.com, 2 septembre 2010

« Développer une éducation non discriminatoire de qualité pour les enfants roms », conférence de clôture du projet, Bratislava, 28.29/9/2006, ETUCE/CSEE, Rapport du Comité Syndical Européen de l'Education, Bruxelles, 2007

« En France, la politique d'immigration durcie par le nouveau projet de loi », www.rfi.fr, 12 mai 2011

« Entretien: Les Roms sont nos concitoyens », Arte Journal, 3 septembre 2010, www.arte.tv/fr

« Expulsions des Roms: l'Union Européenne ne respecte pas ses engagements en matière de droits de l'Homme! », Associations Européenne pour la Défense des droits de l'Homme, Aedh/Fidh, Bruxelles, le 11 septembre 2012

« France. Le chef de l'Etat est instamment prié de ne pas stigmatiser les Roms et les Gens du voyage », Amnesty International France, 22 juillet 2010, www.amnesty.fr

« Gens du voyage: n'ajoutons pas une injustice de plus », Communiqué de la Fédération Protestante de France, 22 juillet 2010, www.romeurope.org

« Immigrés d'origine roumaine », Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, Ministère de l'Intérieur, 25 novembre 2010 / Source: recensement de la population 2006

« La présence étrangère en Alsace et l'enjeu linguistique », ORIV Alsace, juin 2007

« La traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains », Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, 28 août 2007

«L'essentiel de l'immigration irrégulière», Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, www.immigration.gouv.fr, 2009

«Les chiffres clés de la région Ile-de-France », www.ile-de-france.pref.gouv.fr

«Les ressortissants étrangers constituaient 6,5% de la population de l'UE27 en 2010», Eurostat. Communiqué de presse 105/2011, 14 juillet 2011, <http://ec.europa.eu/eurostat>

«Les Roms de Roumanie, au-delà des clichés», www.la-croix.com, 30 octobre 2012

« La présence étrangère en Alsace et l'enjeu linguistique, ORIV Alsace, juin 2007

« La traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains », Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, 28 août 2007

«L'essentiel de l'immigration irrégulière», Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, www.immigration.gouv.fr, 2009

«Les chiffres clés de la région Ile-de-France », www.ile-de-france.pref.gouv.fr

« Les pelleteuses sont arrivées dans la nuit, les familles dormaient encore, www.liberation.fr, 7 juillet 2010

« Les populations roms vivent une situation d'extrême précarité. Interview avec Christian Auger de l'association *Coup de main* », propos recueillis le 7 mai 2010, *Blog des élus verts de Pantin*, 16 juin 2010

«Les ressortissants étrangers constituaient 6,5% de la population de l'UE27 en 2010», Eurostat. Communiqué de presse 105/2011, 14 juillet 2011, <http://ec.europa.eu/eurostat>

«Les Roms de Roumanie, au-delà des clichés», www.la-croix.com, 30 octobre 2012

« L'église catholique interpelle la France sur sa politique envers les Roms », www.rfi.fr, 23 août 2010

« L'insertion professionnelle des immigrés en 2008 », Revue *Infos Migrations*, numéro 14, février 2010, Département des statistiques, des études et de la documentation

« L'Union Européenne critiquée lors du 1^{er} sommet européen consacré aux Roms », The Associated Press, 16.09.2008, www.latribune.fr

« Roms: n'inversons pas les responsabilités », Communiqué de presse du Collectif Romeurope du 22 juillet 2010, [www. Romeurope.org](http://www.Romeurope.org)

« Saint-Denis: brève installation de Roms face à la Basilique Saint-Denis », *AFP*, 9 juillet 2010

« Territoire et population », www.rhone-gouv.fr/web, dernière consultation, août 2010

« Un fichier va recenser les étrangers bénéficiant de l'aide au retour », www.liberation.fr, 28 octobre 2009

« Un siècle d'immigration portugaise », Magazine *Marianne*, 6 janvier 2007, www.marianne2.fr

Insee

BIDOUX, Pierre-Emile / VIROT, Pauline, « L'accès à l'emploi et au logement s'améliore pour les immigrés à Paris, mais les inégalités et les discriminations persistent », INSEE, 2007, www.insee.fr

BOËLDIEU, Julien / THAVE, Suzanne, « Logement des immigrés en 1996 », *Insee Première*, Cellule Statistiques et études sur l'immigration, août 2000, n°730, www-insee.fr

BORREL, Catherine, *Insee Première*, n°748, novembre 2000, www.insee.fr

-« Près de 5 millions d'immigrés. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 », *Insee Première* n°1098, août 2006, Cellule Statistique et Etudes sur l'immigration, www.insee.fr

BREEM, Yves, « La population active étrangère », Revue *Infos Migrations*, numéro 4, novembre 2008 Département des Statistiques, des Etudes et de la Documentation, www.insee.fr

LEVY, David / ROUX, Valérie, « Recensement de la population de 2006. Provence- Alpes-Côte d'Azur: une région très urbaine, une croissance équilibrée », INSEE, Provence- Alpes-Côte d'Azur, www.insee.fr

MELOUX, Stéphane / ROUX, Valérie, « La population immigrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004. Rapport d'étude, INSEE, décembre 2006, www.insee.fr

PLA, Anne / BEAUMEL, Catherine, « Bilan démographique 2009 », INSEE, Division Enquêtes et Etudes Démographiques, www.insee.fr

PERRIN-HAYNES, Jacqueline, « l'Activité des immigrés en 2007 », Cellule statistiques et études sur l'immigration, INSEE, www.insee.fr

RODRIGUEZ, Nellie, « 515 000 immigrés en Rhône-Alpes », INSEE, www.insee.fr

« Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, résultats au 1^{er} janvier 2005 », INSEE, www.insee.fr

« Estimations de population et statistiques de l'Etat Civil », France Métropolitaine et départements d'Outre-mer/ Pour 2009-2010: résultats provisoires arrêtés fin 2009, INSEE, www.insee.fr

« Evolution générale de la situation démographique », INSEE, www.insee.fr

« Les immigrés selon leur pays de naissance », INED / Champ France Métropolitaine / source: INSEE, recensements de la population

« Les populations immigrées en Languedoc-Roussillon, INSEE, www.insee.fr

« Population par nationalité actuelle détaillée et départements en 2006 », INSEE, www.insee.fr/fr/insee_regions/rhonealpes/nat_2006_detail_ra_dep.xls

« Quatre étrangers sur dix résident en Ile-de-France », *Insee Première* n°203, INSEE, Novembre 2001

« Quatre immigrés sur dix résident en Ile-de-France », INSEE, Enquêtes annuelles de recensements, de 2004 et 2005

« Recensements de population 2007, INSEE, www.insee.fr

« Trente ans d'immigration féminine pour arriver à l'équilibre hommes-femmes », INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2005*, www.insee.fr

« Une immigration européenne moins marquée », la Lettre, n°157, décembre 2011, INSEE

Ined

PRIOUX, France / MAZUY, Magali, « L'évolution démographique récente en France. Dix ans pour le Pacs, plus d'un million de contractants », INED, www.ined.fr

THIERRY, Xavier, « Les entrées d'étrangers en France: évolutions statistiques et bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997 », INED, 2000, vol.5, n°3, p.567-619

-« Evolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni, Population, 59(5), 2004, INED, Paris

TRIBALAT, Michèle, « Une estimation des populations étrangères en France en 1999 », INED/pop., CAIRN, 2004/1 vol.59, p.51-81

-Sites internet consultés

www.cfd-asso.fr

www.cimade.org

www.cultures-tsiganes.org

www.etudestsiganes

www.histoire-immigration.fr

www.ined.fr

www.insee.fr

www.medecinsdumonde.org

www.republique-des-lettres.fr

www.legifrance.gouv.fr

www.ofii.fr

www.vosdroits.service-public.fr

www.universalis-edu.com/nomade/index.php, *Enciclopedia Universalis*

-Reportages, documentaires, films, séries télévisées

CIBIEN, Laurent / GOLDSTEIN, Jacques, *Délinquance: La route des roms*, « C. dans l'air », 11 février 2005

CALIFANO, Benoît / PRADAL, Laure, *Les Roms, la mémoire retrouvée*, La Cimade-Le Gatief-Asnit-Mille et une Productions, VHS Secam, 2003

GATLIF, Tony, *Liberté*

MERGAULT, Isabelle, *Je vous trouve très beau*, 2005

MUNGIU, Cristian, *4mois, 3 semaines, 2 jours*, 2007

VIGNAL, Vanina, *Stella*, Productions CAURIfilms, 2006

-Vignettes

« On vous dépose ? », *Marianne* n°705, 23-29 octobre 2010

-Tableaux

Acquisition de la nationalité française en 2010, INSEE, www.insee.fr

Effectifs des inscrites de nationalité roumaine à Lyon1 depuis 1990, Université Claude Bernard-Lyon1, adm@univ.lyon1.fr, 4 décembre 2009

Etudiantes roumaines inscrites à Paris3 de 1999 à 2009, Université de Paris3, www.univ-paris3.fr, 3 novembre 2010

Evolution de l'effectif des étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Toulouse le Mirail, Observatoire de la Vie Etudiante, obs@univ-tlse.fr, janvier 2010

Evolution du nombre d'étudiantes roumaines 1990-2009, SIGMA Statistiques, Indicateurs, Gestion des Moyens, Analyses, Université Lumière-Lyon2, 18 novembre 2010

Immigration par groupes de nationalités selon le sexe. Admission au séjour régulier: 2006 (Tableau S1), www.ined.fr

Nombre d'étudiantes roumaines en 2009-2010 selon faculté ou institut et type de diplôme, SIGMA Statistiques, Indicateurs, Gestion des Moyens, Analyses, Université Lumière-Lyon2, 18 novembre 2010

Nombre d'étudiantes roumaines de 1996-97 à 2009-10 (au 30 juin), Département Contrôle de gestion, Service d'aide au pilotage, Université de Strasbourg, www@unistra.fr, novembre 2010

Nombre d'étudiantes roumaines inscrites à l'Université de Bourgogne entre 2002 et 2009, Service d'aide au pilotage, Université de Bourgogne, 11 novembre 2010

Nombre de femmes écrouées de nationalité roumaine du 1.1.2000 au 1.10.2009 (stock)/ Champ: France entière/ Source: DAP-Statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé, www.justice-gouv.fr

Population immigrée ou de nationalité étrangère depuis 1982, INSEE, www.insee.fr

Roumaines inscrites à l'Université de Montpellier2 1996-2010, Direction des partenariats, Pôle relations internationales et Mobilité, Université de Montpellier2, 2 novembre 2010

En anglais

-livres

ALONSO BORREGO, César / GARROUPA, Nuno / VÁZQUEZ, Pablo, *Immigration and crime in Spain. 1999-2006, Documentos de Trabajo 2008-34*, Serie Immigration, Cátedra FEDEA, Banco Popular, october 2008

-Dossiers, études, rapports d'activités

HOLLO, Lanna, *Equality for Roma in Europe, a Roadmap for Action*, European Roma Information Office. European Roma Rights Centre. Interdisciplinary Research Cell in Human Rights, Migration Policy Group, and Open Society Institute, january 2006

Ambulance not on the way. The disgrace of health care for Roma in Europe, European Roma Rights Center, September 2006

Annual Report 2007, Romani Criss / Roma Center for Social Intervention and Studies, www.romanicriss.org, (dernière consultation le 25 septembre 2008)

Annual Report 2008, Europol Corporate Communications, European police office, 2009

Demography Report 2010. Older, more numerous and diverse Europeans, Eurostat, European Commission, march 2011

Equal access to Quality Education for Roma, Vol.1, Monitoring Reports 2007 (Bulgaria, Hungary, Romania, Serbia), EU Monitoring and Advocacy Program / Education Support Program/ Roma Participation Program, Open Society Institute, 2007

Health and the Roma Community. Analysis of the situation in Europe, Fundación Secretariado Gitano, Cuadernos Técnicos nº 97, Madrid, 2009

International Comparative Data set on Roma Education, Open Society Institute, 26 June 2008

Overview of the Roma situation in Romania, for European Commission Consideration at the 2006 Country Report, Romani Criss/Roma Center for Social Intervention and Studies), www.romanicriss.org, (consulté le 25 septembre 2008)

The situation of Roma EU citizens moving to and settling in other EU Member States, FRA, European Union Agency for fundamental rights European Communities, November 2009

The situation of Roma in an enlarged European Union, European Commission, Directorate General of Employment and Social affairs. Unit.D3, 2004

-Articles

ALONSO VILLAR, Olga / del RÍO, Coral, « Occupational Segregation in a country of recent mass immigration: evidence from Spain », *The Annals of Regional Science*, vol.50, Issue 1, p.109-134

CONDE-RUIZ, J. Ignacio / GARCÍA, Juan Ramón / NAVARRO, María, « The impact of immigration on the regional growth in Spain », *Serie inmigración Cátedra Fedea-Grupo Popular, Documento de trabajo*, 2008-08, abril 2008

CULIC, Irina, «Eluding exit and entry controls. Romanian and Moldovan immigrants in the European Union», *East European Politics & Societies*, vol. 22, nº1, p.145-170

De la RICA, Sara, « Recent immigration in Spain: facts, economic outcomes and Lessons, nºV, *Anual Migration Meeting*, 2008

DESRUES, Thierry / PÉREZ YRUELA, Manuel / MOLINA MOLINA, Oscar, «Public opinion about immigration in Spain: utilitarian, cultural and pluralist trends », http://www.iesa.csic.es/archivos/documentostrabajo/2009/Working_Paper_Public_opinion_about_migration_in_spain.pdf

ELRICK, Tilm / CIOBANU, Oana, «Migration networks and policy impacts: insights from Romanian-Spanish migrations», *Global Networks*, vol. 9, Issue I, 2009, p.100-116

FRUNZA, Ramona / MAHA, Liviu /MURSA, Claudiu, «Reasons and effects of the Romanian labour force migration in European Union countries», *CES Working Papers I*, (2), 2009

GARRISON, Vivian / WEISS, Carol I., «Dominican Family networks and United States Immigration Policy: a Case Study », *International Migration Review* 13 (2), 1979

GROENENDIJK, K. «Regulating ethnic immigration: the case of the Aussiedler», *New Community*, L 3(4), 1997, p. 461-482

GUARNIZO, Leadna / PORTES, A. / LANDOLT, P., «The study of transnationalism: Pitfalls and promise of an emergent field», *Ethnic and Racia Studies*, 22(2), 1999, p. 217-237

HENDRICKS, Glenn, «The Dominican Diaspora: From the Dominican Republic to New York City, Villagers in Transition», Teachers College Press, Columbia University, New York, 1974

IBRYAMOVA, Nouray, «Migration from Central and Eastern Europe and societal security in the European Union», *Jean Monnet –Robert Schuman Paper Series*, vol.1, n°2, 2002

MARCU, Silvia, «Romanian Migration to the community of Madrid (Spain). Patterns of mobility and return», *International Journal of Population Rechearch*, Vol. 2011, Art. ID 258646, 2011

MUÑOZ de BUSTLLO, Rafael / ANTÓN, Jose Ignacio, «From rags to riches? Immigration and poverty in Spain », [http://mpra-ub.uni-muenchen.de/21095/MPRAPapern° 21095](http://mpra-ub.uni-muenchen.de/21095/MPRAPapern°_21095), posted 6.March 2010 04:04 :19UTC

PALMA MARTOS, María / MARTÍN NAVARRO, José Luis, « Globalisation and Migration flows. Some effects of immigration on the spanish labour market in the last decad », *Analele științifice ale universității « Alexandru Ioan Cuza » din Iași, științe Economice*, Număr Special 2010

POPA, Constantin, «The migration of the Romanian researchers», Université de Poitiers, Septembre 2008, http://scees.univ-poitiers.fr/P2006/w112_constantin_popa

PRELIPCEANU, Raluca, «Highly-skilled Migration and Societal transformation in Romania: implications for EU integration», *Changing Europe Summer School III, central and Eastern Europe in a globalized world*, Bremen, 28 July-2 August 2008, (Forschungsstelle Osteuropa an der Universität Bremen)

SABATER, Albert / DOMINGO, Andreu, « A new immigration regularization policy: the Settlement Program in Spain, *International Migration Review*, vol.46, Issue 1, p. 191-220, spring 2012, doi: 1111/j.1747

SOLE, C. / RIBAS, N. / BERGALL, U. / PARELLA, S., « Irregular employment amongst migrants in spanish cities, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.24, issue 2, 1998

TERRIO, Susan J., «Migration, Displacement and violence: prosecuting Romanian street chidren at the Paris Palace of justice», *International Migration*, Vol.42, issue 5, december 2004, p. 5-33

VÁZQUEZ, María Luisa / TERRAZA-NUÑEZ, Rebeca / RODRÍGUEZ, Dolors / LIZANA, Tona, «Health policies for migrant populations in Spain, *Health policy*, Volume 101, Issue 1, june 2011, p.70-78

ZIMMERMANN, Klaus F. / BAUER, Thomas, K. , «Assessment of possible Migration pressure and its labour market impact following EU enlargement to Central and Eastern Europe», *IZA Research Report* n°3, July 1999

-Sites internet consultés

www.coe.int

www.eacea.ec.europa.eu /tempus

www.erionet.org

www.info.sciverse.com

www.hub.scivese.com

www.romanicriss.org

www.soros.org

En roumain

-Dossiers, études, rapports d'activité

Comunitatea Românească în Spania. Condiții Sociale, Valori, Așteptări. Sondaj de opinie realizat în rândul comunității românești din Spania, Guvernul României, Agenția pentru, Strategii Guvernamentale, aprilie 2008

România în Cifre 2008, breviar statistic, Institutul National de Statistică, București, mai 2008, www.insse.ro

-Sites internet consultés

www.insse.ro

www.romawomen.ro

En allemand

-Dossiers, études, rapports d'activité

FIALAIS, Valérie, *Die Problematik der Aus- und Übersiedler aus der Sicht einer lokalen Zeitung: Hessische /Niedersächsische Allgemeine*, Mémoire de Maîtrise d'allemand, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1991-1992 (inédit)

Bevölkerung und Erwerbstätigkeit. Ausländische Bevölkerung: Ergebnisse des Ausländerzentralregisters, Fachserie 1 Reihe 2, 2011. Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, 2012

-Textes officiels, lois, circulaires

Gesetz zur Steuerung und Begrenzung der Zuwanderung und zur Regelung des Aufenthalts und der Integration von Unionsbürgern und Ausländern, 5. August 2004, BGBl.II.1950, GESTA B003

-Sites internet consultés

www.eds-destatis.de (Statistisches Bundesamt)

B. Etudes de genre

En espagnol

-Livres

CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005

ESCRIVÁ, A., *Empleadas de por vida. Peruanas en el servicio doméstico de Barcelona*, Papers, 2000

GIRÓ MIRANDA, Joaquín / FERNÁNDEZ SÁENZ de PIPAÓN, Alicia, *Mujeres inmigrantes. Invisibilidad y práctica cotidiana*, Instituto de Estudios Riojanos, Logroño, 2004

GREGORIO GIL, Carmen, *Migración femenina. Su impacto en las relaciones de género*, Narcea S.A. De Ediciones, Madrid, 1998, p. 9-39

MOORE, Henrietta L., *Antropología y feminismo*, Ed. Cartedra, Madrid, 1991

OSO CASAS, Laura, *La migración hacia España de las mujeres jefas de hogar*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Instituto de la Mujer, Madrid, 1998

-Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales, Edicions Bellaterra, 2004

PALLARÉS GÓMEZ, Joan, *Mujeres inmigrantes y trabajo sexual en Lleida*, Edicions de la Universitat de Lleida, 2007

RAMÍREZ, A., *Migraciones, género e islam. Mujeres marroquíes en España*, Mundo Árabe e Islámico, Educación y Cultura, Madrid, 1998

RIBAS, Natalia, *Las presencias de la inmigración femenina, un recorrido por Filipinas, Gambia y Marruecos en Cataluña*, Icaria, Barcelona, 1999

RIBAS, Natalia / ALMEDA, Elisabet / BODELÓN, Encarna, *Rastreado lo invisible, mujeres extranjeras en las cárceles*, Cuadernos "Temas de Innovación Social", Anthropos, 2005

SOLÉ PUIG, Carlota, *La mujer inmigrante*, Instituto de la Mujer, Madrid, 1994

RODRÍGUEZ, Nora, *Educación desde el locutorio*, Colección Actual, Plataforma Editorial, 2008

VILA, José-Miguel / VILA, Carmen, *Mujeres del mundo. Inmigración femenina en España hoy*, Imagine ediciones, 2006

-Thèses

GREGORIO GIL, Carmen, *Sistemas de género y migración internacional: la inmigración dominicana a la Comunidad de Madrid*. Tesis Doctoral (microfichas), 1996

-Dossiers, études, rapports d'activité

DAUNIS RODRÍGUEZ, Alberto, *Redes de tráfico y trata de personas. Apuntes criminológicos*, Ciencia Policiaca, 1 de mayo de 2009

ELEJABEITIA TAVERA, Carmen (equipo de estudios), *Mujeres inmigrantes en la educación de personas adultas*, Número 8, CIDE/ Instituto de la Mujer, *Mujeres en la Educación*, Instituto de la Mujer, 2006

GÓMEZ GIL, Carlos, *Mujeres inmigradas en la Comunidad Valenciana. Algunas paradojas sobre su papel*, Observatorio de la inmigración en Alicante, Universitat d'Alacant, Vicerectorat d'extensió universitària, octubre de 2007

IGAREDA, Noelia, *MIP: Mujeres, Integración y Prisión*, SURT, Asociación de Mujeres para la Inserción Laboral, 2005

LÓPEZ POVEDA, Gema / GÓNZALEZ BARBERO, María Ángeles, *La trata de personas con fines de explotación sexual. Experiencias de trabajo de Cáritas*, La Acción social, Cuadernos de formación, Número 54, Cáritas Española Editores

SANZ MULAS, Nieves, *Tráfico y explotación sexual y laboral de personas: la gran vergüenza del siglo XXI*, Estudios Ciencia Policia

Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2006, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la Guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior

Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2007, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la Guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior

Informe Criminológico. Trata de seres humanos (con fines de explotación sexual). Año 2008, Departamento de Análisis Criminal de la Unidad Técnica de Policía Judicial de la Guardia Civil, Guardia Civil, Ministerio del Interior

La mujer inmigrante en la Comunidad Valenciana, Colección *Miradas sobre la Inmigración* nº8, Observatorio Valenciano de las Migraciones, Fundación CeiM, 2005

Memoria 2002, Red Hispano-lusa de casas de acogida contra el tráfico de mujeres con fines de explotación sexual, Proyecto ESPERANZA, Madrid

Mujeres inmigrantes. Factores de exclusión e inserción en una sociedad multiétnica. La situación en en España, Departamento Confederal de la Mujer, Comisión ejecutiva confederal de UGT, febrero de 2001

Tipología de la Prostitución Femenina en la Comunidad de Madrid, Dirección General de la Mujer, Consejería de Servicios Sociales, Comunidad de Madrid, 2001

Médecins du Monde auprès des femmes Roms, mars 2008, www.medecinsdumonde.org

-Textes officiels, lois, circulaires

Aplicación transitoria a las víctimas de la trata de seres humanos del artículo 59.bis de la L.O. 4/2000. Instrucción 1/2010 de la Secretaría de Estado de Seguridad, Gobierno de España, Ministerio de Interior, Secretaría de Estado de Seguridad, enero de 2010

Ley Orgánica de Medidas de Protección Integral contra la Violencia de Género 1/2004 de 28 de diciembre (BOE núm.313 de 29 de diciembre de 2004)

Ley Orgánica 3/2007, de 22 de Marzo, Para la igualdad efectiva de mujeres y hombres, BOE núm.71/12611

Plan de la Unión Europea sobre mejores prácticas, normas y procedimientos para luchar contra la trata de seres humanos y prevenirla 2005/C 311/01, Diario Oficial de la Unión Europea, 9 de diciembre de 2005

Plan Integral de lucha contra la trata de seres humanos con fines de explotación sexual 2009-2012, aprobado el 12 de diciembre de 2008 en el Consejo de Ministros, Gobierno de España

-Articles

CASTILLO ALGARRE, Joaquina / RUIZ GARCÍA, Marta, «Mujeres extranjeras en prisiones españolas. El caso andaluz», *Revista Internacional de Sociología*, vol.68, nº2, mayo-agosto, 473-498, 2010

CATARINO, Christine / OSO CASAS, Laura, « La inmigración femenina en Madrid y Lisboa: hacia una etnización del servicio doméstico y de las empresas de limpieza », *Papers, revista de Sociología*, núm.60, 2000, p. 183-207

COLECTIVO IOÉ, « Mujeres inmigradas y trabajo », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 15-55

GAINZA, P., «La feminización de la migración y las familias transnacionales», *Pueblos, Revista de información y debate*, www.revistapueblos.org/article.php3?iq_article=396

GARCÍA, GREZNER, Joana, «La trata, una realidad oculta y desatendida», www.canarias-semanales.com, 5 de abril de 2010

GÓNZALEZ ÁLVAREZ, José Luis / MUÑOZ RODRIGUEZ, Ana María, « La trata de seres humanos con fines de explotación sexual desde la perspectiva de la Guardia Civil. Descripción del fenómeno », MARCOS, Liliana (ed.), *Explotación sexual y trata de mujeres*, Colección Una mirada a nuestro tiempo, Editorial Complutense, julio de 2006

HIDALGO, Susana, «El gran negocio hipócrita de la prostitución », *Público*, 9 de septiembre de 2009

MARCU, Silvia, «El tráfico y la trata de mujeres rumanas en la Comunidad de Madrid », *Investigaciones Geográficas*, nº48, Instituto Universitario de Geografía, Universidad de Alicante, mayo-agosto de 2008 p.159-177

OSO CASAS, Laura, «Migración, género y hogares transnacionales», Universidad da Coruña, septiembre de 2009

RIBAS, Natalia, «Todo por la familia. La emigración de las mujeres desde el origen », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 105-117

SAGRADO, Beatriz, « Análisis y reflexión sobre la prostitución, el trabajo de Médicos del Mundo », MARCOS, Liliana (ed.), *Explotación sexual y trata de mujeres*, Colección Una mirada a nuestro tiempo, Editorial Complutense, julio de 2006

SOLANA RUIZ, José Luis, « Mujer inmigrante y prostitución: falencias y realidades », CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005, p. 221-259

« Atenas acogió la Conferencia Internacional sobre mujeres gitanas con el lema: Soy una mujer europea », Federació d'associacions gitanes de Catalunya, www.fagic.org, enero de 2010

« Deportada la mujer nigeriana posible víctima de trata de personas », ACCEM, 18 de marzo de 2010, www.accem.es

«En España, el reparto de tareas en el hogar sigue siendo un espejismo», www.que.es, 7 de junio de 2010

« Las tareas del hogar dividen a las parejas », www.expansión.com, 5 de febrero de 2009

«La campaña de la fresa en Huelva, con rostro de mujer marroquí», www.marruecosdigital.net, 26 de agosto de 2008

-Sites internet consultés

www.ahige.org, Asociación de Hombres por la Igualdad de Género

www.nodo50.org/mujeresred, *Mujeres en Red. El periódico feminista*

En français

-Livres

DORLIN, Elsa, *Sexe et genre*, Philosophie PUF, juin 2008

TARRAVELLA, Louis, *Les femmes migrantes: bibliographie analytique internationale, 1965-1983*, Editions L'Harmattan, Paris, 1984

THEBAUD, Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS Editions, Lyon, 2007

-Dossiers, études, rapports d'activités

TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, Mémoire de Master2 « Etudes Hispaniques », Université de Bourgogne, septembre 2007

La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Le cas de la Roumanie, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Projet ACTES (Action et Concertation contre le Trafic et l'Esclavage Sexuel), février 2006

La traite et l'exploitation sexuelle des êtres humains, Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, 28 août 2007

Rapport sur la situation des Femmes roms dans l'Union Européenne, Parlement Européen, 27 avril 2006

Vaincre les obstacles. L'accès des femmes roms à la santé publique, Observatoire Européen des Phénomènes Racistes et Xénophobes de l'Union Européenne / Haut Commissariat aux Minorités de l'OSLE / Division des Migrations et des Roms/Tsiganes du Conseil de l'Europe, 11 septembre 2003

-Textes officiels, lois, circulaires

Résolution du Parlement européen sur la situation des femmes roms dans l'Union européenne, 2005/2164 (INI)

-Articles

CATARINO, Christine / MOROKVASIC, Mirjana, « Femmes, genre, migrations et mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.21-n°1-2005, p.7-27

GUERRY, Linda, «Femme et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche», *Genre et Histoire* [en ligne], n°5, Automne 2009, mis en ligne le 18 janvier 2010, <http://genrehistoire.revues.org/index808.html>

LAIN, Emile, «La traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle: état des lieux et action de la police », intervention dans le cadre des Journées de rencontre et de réflexion sur le proxénétisme et la traite des êtres humains "Lutte contre l'exploitation sexuelle. Police, justice et acteurs sociaux: Quelle coopération?"», 13 mars 2007, ASIEM, Paris

MORANT, Isabel, «L'histoire des femmes en Espagne et en Amérique latine», *Genre et Histoire*, n°7 / automne 2010, [En ligne], mis en ligne le 12 janvier 2011, <http://genrehistoire.revues.org/index1100.html>

MOROKVASIC, Mirjana, «Femmes et genre dans l'étude des migrations: un regard retrospectif», FALQUET, Jules / RABAUD, Aude / FREEDMANN, Jane / SCRINZI, Francesca (dir.), *Femmes, genre, migrations et mondialisation: un état des problématiques*, CEDREF/Publications, Paris 7, 2008, p.33-56

MOSCONI, Nicole, «Les mécanismes de l'inégalité», *Quelle mixité pour l'école ?*, scérén, CNDP, Editions Albin Michel, 2004, p.29, article cité dans TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, Université de Bourgogne, septembre 2007

OSO CASAS, Laura, «Femmes, actrices des mouvements migratoires», REYSOO, Fenneke / VERSCHUUR, Christine (Dir.), *Femmes en mouvement, genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*, DEC/UNESCO/IVED, Genève, 2004, p.165-193

PENICAUT, Nicole, « Une traite mondialisée », www.hebdo.nouvelobs.com, 12 novembre 200

PICQ, Françoise, «De la mixité au genre», *Quelle mixité pour l'école*, scérén, CNDP, Editions Albin Michel, 2004, p.115, article cité dans TREFFOT, Anne-Elisabeth, *L'immigration féminine dans la Région de Madrid*, Université de Bourgogne, septembre 2007

POTOT, Swanie, « La Place des femmes dans les réseaux migrants roumains », article publié dans CATARINO, Christine / MOROKVASIC, Mirjana, « Femmes, genre, migrations et mobilités, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.21- n°1-2005, p. 243-257, mis en ligne le 08 septembre 2008. URL : <http://remi.revues.org/2335>

RYGIEL, Philippe / LILLO, Natascha (dir.), «Images et représentations du genre en migrations. Mondes atlantiques XIXème-XXème siècles», Publibook, 2007

SCOTT, J.W., «Genre: une catégorie utile d'analyse historique», *Les cahiers du GRIF*, 37-38/1988 / P._TEBET/*La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, L'Harmattan, Paris, 1998

«Les femmes dans les lieux privatifs de liberté. Audition de M. Damien Nantes, responsable du Service Défense des étrangers reconduits (centre de rétention), et de Mme Caroline Bollati, responsable de la commission prisons du Comité inter-mouvements auprès des évacués Cimade », Comptes-rendus de la Délégation aux droits des femmes, jeudi 9 avril 2009, www.senat.fr

-Sites internet consultés

www.acse-alc.org, Dispositif Ac.Sé (Accueil et protection des victimes de la traite des êtres humains en France) / Association ALC (Nice)

www.fondationscelles

-Tableaux

Tableau n°54 Evolution du nombre de personnes rencontrées / Total et premiers contacts /1994-2009, Dispositif Ac-Sé / Association ALC, www.acse.alc.org

Tableau n°55 Répartition France / Etrangers / 1994-2009, Dispositif Ac-Sé, Association ALC, www.acse.alc.org

Tableau n°56 Comparatif des personnes rencontrées dans la rue / 2001-2009, Dispositif Ac-Sé, Association ALC, www.acse.alc.org

En anglais

-Dossiers, études, rapports d'activité

SURDU, Laura / LURDU, Mihai, *Broadening the agenda. The status of Romani Women in Romania. A Research Report Prepared for the Roma Participation Program*, Open Society Institute-Budapest, New York, 2006

OCTA 2009. EU organised Crime tratta Assessment, Europol, Corporate Communications, 2009

-articles

CABACCIA, Donna R. / DONATO, Katharine M. / HOLDAWAYS, Jennifer / MANALASAN, Martin / PESSAR, Patricia, R., «Gender and migration revisited», *International Migration Review*, vol.40, n°1, 2006

DOMINGUEZ, Juan Antonio / GORDO MÁRQUEZ, Mercedes / GARCÍA DELGADO, Francisco María, « “Temporary contracts in origin” as policy to control immigration in Spain: the “Huelva model” », *Cahier de URMIS* (Unité de Recherches Migrations et Sociétés), n°12, juin 2009

FAWCETT, James T. / KHOO, Siew-Ean / SMITH, Peter (ed.), «Women in the cities of Asia. Migration and urban adaptation», Westview Press, 1984

HONDAGNEU SOTELO, P. / AVILA, E., «I'm here, but I'm there, the meanings of latinan Transnational Motherhood», *Gender and Society*, vol.11, n°5, p.548-571

INSTRAW, «The migration of Women. Methodological Issues in the measurement and Analysis of International migration, Santo Domingo, In straw, 1994

IZZARD, Wendy, « Migrants and mothers: case-studies from Botswana », *Journal of Southern African Studies* 2, 1985, p. 258-280

MOROKVASIC, Mirjana, «Women in migration: beyond the reductionist outlook»,

PHIZACKLEA, A. (Ed.): *One way ticket, migration and female labour*, London/Boston, Routledge and Kegan Paul, 1983

-«Birds of passage are also women», *International Migration Review*, Vol.18, n°68, 1984

OAKLEY, Ann, *Sex, gender and society*, Maurice Temple Smith, Londres, 1972

PESSAR, Silvia, «The linkage between the Household and Workplace of Dominican Women in the U.S», *International Migration Review*, 18 (4), 1984

-«Women and migration: the social consequens of gender», *Annual Review of Sociology*, vol.17, 1991, p. 303-325

PRELIPCEANU, Raluca, «A genderd approach to temporary labour migration and cultural norms. The case of migration from Romania», *Romanian Journal of Regional Science*, Vol.4, n°1, september 2010

ROMAN, Mónica / SUCIU, Christina « Internacional Mobility of Romanian Students in Europe. From statistical evidence to policy measures », *Romanian Journal of european Studies*, issue 5-6/2007, vol.1, p.167-178, publicado en julio de 2009

RUIZ, Vicki L. / DUBOIS, Ellen Carol (dir.), « Unequal sisters. A multicultural reader in US », *Women's history*, Routledge, New York / London, 1999

SOROS, George, « An unacceptable Reality: the situation of Roma in the European Union », discours lu le 16 septembre 2008 lors du premier sommet européen des Roms, www.soros.org (consulté le 25 septembre 2008)

TRAGER, Lilian, « Family Strategies and the Migration of Women: Migrants to Dagupan City, Philippines », *International Migration Review*, 18(4), 1984

WESTWOOD, Sallie / BHACHU, Parminder (ed.), *Enterprising Women. Ethnicity, Economy, and Gender relations*, Routledge, London, 1988

ZONTINI, E., « Immigrant women in Barcelona, coping with the consequences of transnational lives », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.30, n°6, November 2004, p.1113-1144

« Monitoring the local Implantation of the Government strategy for the Improvement of the Condition of Roma », 27 de septiembre de 2004, OSI and RCRC

« OSI stories. Young Roma Activists Target Education », Open Society Institute, 10.9.2008

« Political Participation of Roma, Traveller and Sinti communities », Fact sheet 32, European Roma Information Office (ERIO), may 2007, www.erionet.org (article consulté sur le site www.erionet le 25 septembre 2008)

« Security a la italiana. Fingerprinting, Extreme Violence and Harassment of Roma in Italy », Report Documents Italy's Abuse of Roma, Raises Specter of Past Persecution, Soros Foundations Network 2007, Annual Report, Open Society Institute, 15.07.2008

C. Méthodologie de l'enquête

BERTAUX, Daniel, *Le récit de vie*, collection *L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2010

de SINGLY, François, *Le questionnaire*. Collection *L'enquête et ses méthodes*, 128 Sociologie, Armand Colin, 2005

MARTIN, Olivier, *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*, 128 Sociologie, Armand Colin, 2005

D. Analyse de la presse

En espagnol

-Livres

NASH, Mary, *Inmigrantes en nuestro espejo, inmigración y discurso periodístico en la prensa española*, Icaria editorial, 2005

-Thèses

CÓRDOBA HERNÁNDEZ, Ana María, *La línea editorial de ABC, El País, El Mundo y La Vanguardia frente al conflicto Palestino-israelí: 1993-2004*, Universidad de Navarra, Facultad de Comunicación, Departamento de Comunicación Pública, Servicio de Prensa de la Universidad de Navarra, Pamplona, mayo de 2009 (Tesis Doctoral)

GARCÍA-ALONSO MONTROYA, Pedro, *El Mundo del siglo XXI (1989-1994): Unidad Editorial, S.A. Lanzamiento y desarrollo de una empresa informativa*, 25 de octubre de 2004, <http://eprints.ucm.es/tesis/19911996/5/3/53008601.pdf> (Tesis doctoral)

HERNÁNDEZ MÁRQUEZ, Belamar, *El papel de la prensa en las etapas de transición a la democracia (el caso español)*, Universidad Complutense de Madrid, Facultad de Ciencias de la Información, Departamento de Periodismo I, Madrid, 2001 (Tesis doctoral)

-Dossiers, études, rapports d'activité

Letras gitanas para periodistas, www.institutoculturagitana.es, 2011

¿Periodistas contra el racismo? La prensa y la TV españolas ante el Pueblo Gitano. Informe del 2011, Intituto Romanó de Servicios Sociales y Culturales, Barcelona, septiembre 2012

-Articles

FRANCO-GUILLÉN, Núria, SÁNCHEZ-MONTIJÁNO, Elena, «Entre la exclusión y la inclusión. Los discursos políticos en las elecciones municipales de 2011 en Cataluña», AJA, Eliseo / ARANGO, Joaquín / OLIVER, Josep (dir.), *La hora de la integración. Anuario de la inmigración 2011*, CIDOB, marzo de 2012

MARTÍNEZ LIROLA, María, «Una aproximación a cómo se construye la imagen de los inmigrantes en la prensa gratuita», Tonos Digital, nº14, diciembre de 2007, ISSN 1577-692, [http://www.tonosdigital.es/ojs\(index.php/tonos/article/view/139](http://www.tonosdigital.es/ojs(index.php/tonos/article/view/139)

PUJOL BERCHE, Mercè, «Construcción de estereotipos: la imagen de la inmigración latinoamericana transmitida por la prensa escrita en España», BERGASA, V. (ed.), *Verdades cansadas, Imágenes y estereotipos acerca del mundo hispánico en Europa*, Madrid, CSIC, Biblioteca de Historia, 68, 2009, p.503-521

-«La representación del individuo en sociedad: inmigración y prensa en España», TORRES, M. / OLMOS, M. (ed.), *Individu et société, représentation, rapports, conflits*, Rouen, 1989

RODRÍGUEZ, E., «Representaciones cotidianas de la alteridad femenina. Mujeres inmigrantes y de otras culturas en la prensa española », *Arenal. Revista de historia de las mujeres*, vol. 9, núm. 1, enero-junio 2002

-«Mujeres inmigradas y medios de comunicación. Movimientos sociales en búsqueda de una representación propia», CHECA y OLMOS, Francisco (ed.), *Mujeres en el camino. El fenómeno de la migración femenina en España*, Icaria editorial, Barcelona, 2005

III. ARTICLES DE PRESSE ANALYSES

Articles en espagnol et en catalan

El País

ABDELRAHIM, Jaled, « ¿Cómo son los gitanos rumanos que viven en Madrid? », *El País*, jueves 9 de septiembre de 2010

ABELLÁN, Lucía / TERUEL, Ana, «Trabajamos como alemanes. Un estudio revela que el país que mejor capea la crisis tiene la jornada más corta de la OCDE. España suspendida en reparto de tareas entre sexo », *El País*, 13 de abril de 2011

AGUDO, Alejandra, «El 50% de inmigrantes de segunda generación se siente español», *El País*, 13 de mayo de 2013

AGUIRRE, Begoña, «Un centenar de rumanos convierten un viejo matadero de Rivas en su refugio», *El País*, 21 de agosto de 1995

-«El modelo galo de campamentos en municipios de 5000 habitantes», *El País*, 19 de enero de 2000

-«El Bucarest de los domingos», *El País*, 12 de septiembre de 2002

-« 21 751 extranjeros logran la nacionalidad española el año pasado », *El País*, 8 de mayo de 2003

AITARES, Guillermo, «Viaje al tiempo del miedo, artículo sobre la película *Cuatro meses, tres semanas, dos días* dirigida por Cristian Mungiu », *El País Babelia*, sábado 19 de enero de 2008

ALBERT, Manuel J., «La ruptura con el chabolismo», *El País*, 21 de marzo de 2011

ÁLVAREZ, Pilar, «Entre nosostras nos entendemos. Gitanas españolas ayudan a buscar trabajo a rumanas de la misma etnia », *El País*, 24 de noviembre de 2007

ÁLVAREZ, Pilar / QUESADA, Juan Diego, «Versace vive entre ratas», *El País*, 16 de abril de 2011

ÁLVAREZ, Pilar / BARROSO, F. Javier, «Primeros derribos en El Gallinero por ocupación ilegal», *El País*, 5 de marzo de 2012

ALAMEDA, Soledad, «Muchos creen que con los actos de agresión de el Egido lo que se hizo fue justicia», *El País*, 5 de agosto de 2001

ALFAGEME, Ana, «Más de la mitad de las empleadas domésticas son extranjeras», *El País*, 13 de marzo de 2006

AYALA-DIP, J. Ernesto, «Un intelectual ambulante», *El País*, 5 de abril de 1992

BAGUE, Gerard, «UGT exige a la patronal de Girona que no haga el juego a las mafias laborales rumanas», *El País*, 24 de febrero de 2000

-«Dos detenidos en Girona por explotar a trabajadores rumanos sin papeles», *El País*, 21 de abril de 2000

-«La policía desarticula una nueva banda de rumanos en la Costa brava», *El País*, 23 de mayo de 2000

BAQUERO, Camilo S., «El PP saca la inmigración de su discurso en Salt», *El País*, 11 de mayo de 2011

-«Gallardón evita censurar las propuestas xenófobas del PP en Cataluña», *El País*, 11 de mayo de 2011

BÁRBULO, Tomás, «Fin de un traficante de mujeres», *El País*, 17 de junio de 2006

-«Vendimia de miserias. Un millar de inmigrantes búlgaros y rumanos llegados al pueblo manchego de Moral de Calatrava para cosechar sufren la indiferencia de los agricultores y la explotación de los caseros », *El País*, domingo 9 de septiembre de 2007

-«Los viticultores retan al Gobierno al emplear a miles de inmigrantes sin contrato. Los empresarios exigen que se levante la moratoria a rumanos y búlgaros para contratar a dedo », *El País*, domingo 16 de septiembre de 2007

BARRIOS, Nuria, «Gitanas. Hablan las mujeres “roms” de Europa», *El País*, 17 de diciembre de 2011

BARROSO, F. Javier, «Miseria, hambre y basura», *El País*, 19 de enero de 1995

-«Hacer la calle en medio de la ciudad. Unas 1400 mujeres ejercen la prostitución pese al acoso de las administraciones », *El País*, lunes 24 de marzo de 2008

-«El “hombre araña” pierde la red», *El País*, 24 de mayo de 2009

-«Un trabajador sin arnés fallece al caer de un andamio», *El País*, 11 de mayo de 2011

-«El nuevo centro de internamiento para extranjeros cuadruplica la capacidad del anterior», *El País*, 29 de junio de 2005

BASTENIER, M.A., «El camino hacia las urnas», *Memoria de la Transition*», *El País*, 1995

BECERRIL, Verónica, «Berlusconi cumple su palabra y expulsa a 118 extranjeros», *El País*, 16 de mayo de 2008

BELINCHÓN, Gregorio, «Nuevos amos de los festivales», *El País*, 18 de diciembre de 2011

BENITO, de, Emilio / NOGUEIRA, Charo, «Sanidad dejará sin tarjeta a 150 000 inmigrantes en un plazo de dos años», *El País*, 23 de abril de 2012

BENITO, de, Emilio /SAHUQUILLO, M.R., «Rechazo en bloque al plan de cobrar por atender a los sin papeles», *El País*, 8 de agosto de 2012

BERDIÉ, Anais, «Casi como estar en casa», *El País*, 7 de junio de 2009

BLANCHAR, Clara, «El Gobierno reprende a Vic por negar el Padrón a “sin papeles”», *El País*, 13 de enero de 2010

BORASTERO, Daniel, «La Rumania que crece en Madrid. Los rumanos de la Comunidad, organizados según su fe, pasan en seis años de 13.000 a 170.000 », *El País*, domingo 16 de septiembre de 2007

-«Miles de inmigrantes planean regresar a sus países por la crisis. El paro en la construcción lleva a rumanos y ecuatorianos a solicitar ayudas », *El País*, domingo 15 de junio de 2008

BRANDON, Louise, «Miles de germanos abandonan Rumanía atraídos por la riqueza de la nueva Alemania», *El País*, 1 de diciembre de 1990

BRUQUETAS, María / MORENO, Francisco Javier, «Inmigración: España sale ganando », *El País*, 23 de mayo de 2011

CALLEJA, Tonio, «La xenofobia penetra en Alcalá», *El País*, 4 de junio de 2011

CAMACHO, Ana, «La lentitud de la burocracia “obliga” a vivir en Madrid a más de 2000 refugiados políticos», *El País*, 28 de agosto de 1990

CAMAS, José, «Una ONU futbolística», *El País*, 4 de diciembre de 1995

CARANDELL, Luis, «Ramoniana », *El País*, 17 de octubre de 1993

CARRANCO, R., «De Rumanía a prostituta de carretera», *El País*, 15 de marzo de 2011

CASALS, Xavier, «Cinco preguntas sobre el populismo que viene», *El País*, 18 de mayo de 2011

CASTEDO, Antia, «Xavier García Albiol: "Les haré la vida imposible hasta que se vayan"», *El País*, 5 de mayo de 2011

CASTRO, Cristina, «No nos van a acobardar », *El País*, 10 de enero de 2009

CEBERIO BELAZA, Mónica / DE CÓZAR, Álvaro, « Explotación sexual en España 1: La fina línea entre trata y prostitución. La esclavitud invisible », *El País*, domingo 17 de mayo de 2009

-« Explotación sexual en España 2: Las redes de la trata. Aisladas en el club de carretera », *El País*, lunes 18 de mayo de 2009

-« Explotación sexual en España 3: El negocio en España. Unos trafican, otros ponen en burdel », *El País*, martes 19 de mayo de 2009

CEBERIO BELAZA, Mónica, «En venta: Mariana, 15 años», *El País*, 25 de junio de 2011

CLOTA, Eva, «Vic se niega a empadronar a los inmigrantes "sin papeles"», *El País*, 8 de enero de 2010

CRUZ, Juan, «El cadáver del transeúnte», *El País*, 4 de noviembre de 1990

CUADRA de la, Bonifacio, «El español nace y se hace», *El País*, 30 de septiembre de 1984

CUÉ, Carlos E., «Rajoy respeta la expulsión de gitanos de Sarkozy», *El País*, 16 de septiembre de 2010

-«Rajoy evita la inmigración en Cataluña, pero avala a su candidato xenófobo», *El País*, 19 de mayo de 2011

DELCLÓS, Tomás, «La inmigración y el lenguaje», *El País*, 16 de junio de 2013

DÍEZ, Anabel / CUÉ, carlos E., «Los hijos y nietos de emigrantes y exiliados podrán obtener la nacionalidad española», *El País*, 18 de octubre de 2007

DURÁN, Luis Fernando, «Una reyerta entre rumanos de Rivas acabó con cinco detenidos», *El País*, 17 de octubre de 1995

DUVA, Jesús, «El Gobierno admite a trámite el 55% de las demandas de asilo presentadas en frontera», *El País*, 27 de diciembre de 1995

-«Esclava de 15 años por 1000 euros», *El País*, 21 de febrero de 2008

-«Nadia, la reina de los niños rateros », *El País*, 22 de marzo de 2009

ELOBA, Joseba, «Los sueños cumplidos de la inmigración», *El País*, 18 de febrero de 2007

ELORZA, Ania / de BENITO, Emilio, «Sanidad exige 710 euros al año a los sin papeles por ser atendidos», *El País*, 7 de agosto de 2012

ENCINAS, Carmelo, «Limpiacristales», *El País*, 12 de agosto de 2000

-«Rumanos en Madrid», *El País* 12 de abril de 2008

ESPIGARES PINILLA, Tísear / GARCIA SALAMANCA, Esther, « ¿Dónde dormirán en el mes de diciembre?», *El País*, 25 de noviembre de 1995

ESTEFANÍA, Joaquín, «La larga marcha», *El País*, 3 de mayo de 1998

FABRA, María, «La baja tasa de paro de Castellón atrae a una extensa colonia», *El País*, 2000

-«Chicago en la Plana», *El País*, 12 de octubre de 2007

FABRA, María / GIL, Joaquín, «Doble rasero al extranjero», *El País*, 11 de mayo de 2011

FRAGUAS, Rafael, «Un hogar literario para los rumanos residentes en Madrid», *El País*, 22 de junio de 2012

FRANCÉS, Juan, «Una de las 75 familias del asentamiento rumano ha cumplido el plan de integración », *El País*, 19 de noviembre de 2000

-«Papa Noel se olvida de los rumanos», *El País*, 2 de enero de 2000

FRESNO, José Manuel, «La tozudez de Sarkozy», *El País*, 18 de septiembre de 2010

GALÁN, Lola, «Nuestros nuevos socios», *El País*, 31 de diciembre de 2006

-«De vuelta a Rumania. La desconfianza sobre la situación de su país dificulta el regreso del colectivo más numeroso de inmigrantes que hay en España, pese a acumular ya 100 000 parados », *El País*, 4 de enero 2009

-« Cuando el mundo es un prostíbulo», *El País*, domingo 30 de mayo de 2010

-« Cada vez más hacia España », *El País/Domingo*, 5 de septiembre de 2010

GALARRAGA, Naiara, «En integración gitana, algo habremos hecho bien», *El País*, 18 de septiembre de 2010

GALILEA, Carlos, «Del carromato al autocar», *El País*, 13 de mayo de 1996

-«El grupo Taraf de Haïdouks trae su fiesta cingara desde Rumania», *El País*, 9 de marzo de 2002

GARCÍA, Jesús, «Hurtos en familia», *El País*, 28 de marzo de 2006

-« Elena se atrevió a denunciar a sus proxenetas », *El País*, lunes 11 de mayo de 2009

-«En el “limbo” con el interno 103», *El País*, 3 de marzo de 2010

-« Ahí donde triunfa el miedo», *El País*, 12 de junio de 2011

GARCÍA, Leonor, «El mayor centro para internamiento de extranjeros de España carece de intérprete», *El País*, 14 de septiembre de 1999

GARCÍA GALLO, Bruno, «El difícil reto de la segunda generación de inmigrantes», *El País*, 26 de mayo de 2011

«El Gallinero, definitivamente fuera del plan para la Cañada Real», *El País*, 6 de marzo de 2012

«¿Habrá vuelta al cole en el Gallinero?», *El País*, 25 de julio de 2012

GAREA, Fernando, «Padrón: no es “buenísimo”, es un medio de control», *El País*, domingo 24 de enero de 2010

GARI, Joan, «Rumania, más allá de Drácula», *El País*, 3 de septiembre de 2012

GARRIDO, Lydia, «Una red rumana explotaba en Carcaixent a compatriotas», *El País*, 20 de noviembre de 2003

GIL, Joaquín, «A la caza del filón del voto foráneo», *El País*, 29 de abril de 2011

GÓMEZ, Juan, «Alemania retira la ayuda por desempleo a los europeos recién llegados», *El País*, 9 de marzo de 2012

-«La emigración española a Alemania se dispara al nivel de hace 40 años», *El País*, 8 de mayo de 2013

GOMEZ, Luis, «Se busca mano de obra extranjera», *El País*, 14 de junio de 2000

-«El poder chino en España», *El País*, 27 de marzo de 2005

-«El “capo” recluso, o cómo dirigir una mafia por el móvil», *El País*, 9 de abril de 2006

GÓMEZ CONEJO, Yuma, «Empleada de hogar e inmigrante, doble discriminación», *El País*, 17 de noviembre de 2009

GONZALEZ, Enric, «Emil Cioran, el filósofo de la desesperanza y el fracaso, muere en París a los 84 años», *El País*, 12 de junio de 1995

GRANDE, Ricardo, «Alcalá se despereza en rumano», *El País*, 25 de julio de 2010

GUTIÉRREZ CALVO, Vera, «España pacta ayudas económicas para que los inmigrantes ecuatorianos vuelvan a su país», *El País*, 7 de agosto de 2007

HERNÁNDEZ, José Antonio, «Me vendieron por 1700 euros», *El País*, 27 de noviembre de 2005

HUETE MACHADO, Lola, « Prisioneras », *El País Semanal*, domingo 19 de abril de 2009

-«Emigrantes otra vez», *El País*, 12 de diciembre de 2011

IRUJO, José María, « Justicia acumula un atraso de 430000 peticiones de nacionalidad», *El País*, 28 de octubre de 2012

IZQUIERDO, Amaya, « Europeos desde enero. Desde el 1 de enero Rumania es uno de los 27 países de la UE, pero sus habitantes aún no se sienten con plenitud de derechos en la Unión por las limitaciones para elegir su residencia », *El País*, domingo 16 de septiembre de 2008

-« Las dos caras de Rumanía », *El País*, 6 de octubre de 2009

JIMÉNEZ, Lidia, « Una pequeña Italia en Sevilla. Más de 6 vecinos de Utrera exigen por escrito la marcha de los rumanos », *El País*, jueves 5 de junio de 2008

JIMENEZ BARCA, «Sarkozy corre hacia la nada», *El País*, 19 de septiembre de 2010

LARRAYA, José Miguel, «El guardia civil acusado del asesinato de Lucrecia Pérez dice que disparó para que no le agrediesen», *El País*, 7 de junio de 1994

LATORRE, Xavier, «La patronal necesita 4000 inmigrantes para paliar la escasez de trabajadores en Castellón», *El País*, 27 de junio de 2000

LEON, Donna, « Culpables por vivir en una chabola en Italia », *El País Semanal*, domingo 22 de junio de 2008

LLANO, de, Pablo, «La “catedral” de Carabanchel», *El País*, 19 de abril de 2010

LLORENTE, Rebeca, «Desmantelada una red de prostitución de mujeres rumanas en Orihuela», *El País*, 24 de enero de 2002

-«Un barrio de Alicante quiere echar a la colonia rumana», *El País*, 28 de octubre de 2002

-« Cinco menores, entre 17 rumanas liberadas de una red de proxenetas », *El País*, 22 de noviembre de 2002

LÓPEZ ESCUDERO, Ana, «los abogados de Madrid dicen que en los centros de extranjeros hay menos garantías que en prisión», *El País*, 15 de febrero de 1999

MANDIÁ, Diana, «Una tregua en el cisma de oriente. Inmigrantes rumanos lograron celebrar misas ortodoxas en la catedral de Santiago», *El País*, 5 de mayo de 2011

MARÍN, Paloma, «De chachas a empleadas con derechos. Las limpiadoras cotizan en el régimen general de la Seguridad Social desde el 1 de enero», *El País Domingo*, 8 de abril de 2012

MARTÍN, María, « Una mujer me captó como prostituta en la cola de Asuntos Sociales. Ex meretrices celebran el 25º aniversario de la asociación que las rescató », *El País*, jueves 25 de febrero de 2010

MARTÍNEZ, Llorenç, « Vendimiadores del primer mundo... y jornaleros sin papeles en tinajas », *El País*, lunes 17 de septiembre de 2008

MARTINÉZ de RITUERTO, Ricardo, «Bruselas se pliega a Sarkozy en la polémica sobre la expulsión de los gitanos», *El País*, 29 de septiembre de 2010

-«La situación de los gitanos no es un asunto de Interior. Entrevista: Lászlo Andor, comisario europeo de Inclusión», *El País*, 5 de abril de 2011

MEDEROS, Alicia, «8000 extranjeros han pedido refugio y asilo político durante 1990», *El País*, 17 de diciembre de 1990

MÉRIDA, José Antonio, «Adiós al último brigadista rumano», *El País*, 22 de octubre de 2011

MORA, Miguel, «Se reedita el libro de Ramón Gómez de la Serna sobre Velazquez», *El País*, 9 de febrero de 2000

-« Berlusconi declara la guerra a los “sin papeles”. Italia se plantea suspender Schengen para expulsar a miles de gitanos europeos », *El País*, domingo 11 de mayo de 2008

-« No llores, Rebeca. La carta de una niña gitana, rumana y perseguida, conmociona a Italia », *El País*, domingo 13 de julio de 2008

-«Condenada a ser condenada. La política de represión contra rumanos y gitanos en Italia se ha extremado », *El País*, domingo 1 de febrero de 2009

-« La cacería ha empezado. El Parlamento Europeo da la voz de alerta: aumentan la xenofobia y el racismo en Italia. Dos violaciones desencadenan otra vez una escalada de ataques contra rumanos y gitanos », *El País*, domingo 1 de febrero de 2009

MORÁN, Carmen, «España salta al mestizaje », *El País*, 17 de febrero de 2007

-«La población extranjera cae por primera vez», *El País*, 5 de abril de 2011

-«Somos emigrantes viajeros», *El País*, 5 de noviembre de 2011

NAÏR, Samir, «Un año después de El Egido», *El País*, 4 de febrero de 2001

NEIRA, Fernando, «La música de los gitanos rumanos llega con Tarf de Haidouks», *El País*, 2 de mayo de 1998

NOGUER, Miguel, «El partido xenófobo de Anglada quintuplica su resultado en Cataluña», *El País*, 24 de mayo de 2011

NOGUEIRA, Charo, «Miles de personas piden en Madrid que el racismo que “invade Europa” no eche raíces en España », *El País*, 22 de noviembre de 1992

-«La población española registra su menor subida en este siglo», *El País*, 1 de enero de 2011

-«Volver cuesta 500 euros», *El País*, 26 de diciembre de 2011

NAVARRO, Santiago, «Sólo el 2% de los maltratadores reeducados reincide», *El País*, 25 de noviembre de 2011

OLEAQUE, Joan M., « Los rumanos aún no regresan», *El País*, 14 de abril de 2008

-« Gitanos: un éxodo de mil años », *El País Semanal*, domingo 22 de junio de 2008

-« Gitanos rumanos huyen del tópico. La mayoría trabaja, no es nómada y apuesta por la inserción », *El País*, lunes 14 de julio de 2008

ORDAZ, Pablo, «La caza del gitano a las afueras de Turín», *El País*, 11 de diciembre de 2011

OTINIANO PULIDO, Carlos, «Sin papeles, sin tarjeta sanitaria», *El País*, 28 de octubre de 2012

PEREGIL, Francisco, «El apartheid sobrevive en el Egipto», *El País*, 4 de febrero de 2001

PÉREZ de PABLO, Susana, « Separados a la fuerza», *El País*, 26 de diciembre de 2010

PÉREZ-LANZAC, Carmen, «Atrapados en el norte», *El País*, 12 de febrero de 2012

PÉREZ-LANZAC, C. / VASQUEZ, M., «El asilo, esperanza para muchos, realidad para muy pocos», *El País*, 2 de agosto de 2000

PÉREZ OLIVA, Milagros, «Prostitución, una esclavitud no tan invisible. Un trabajo de investigación sobre el auge de las mafias que trafican con mujeres abre un intenso debate sobre la legitimidad de publicar anuncios de contactos », *El País*, 24 de mayo de 2009

PIÑOL, Àngels, «El PP juega con la xenofobia», *El País*, 27 de abril de 2010

-«García Albiol dice que si es alcalde de Badalona no destinará ni un euro a integrar a los gitanos rumanos», *El País*, 1 de marzo de 2011

-«La sociedad debe tomar consciencia», *El País*, 15 de mayo de 2011

-«Denuncia ante Naciones Unidas por el “acoso” policial en El Gallinero», *El País*, 4 de junio de 2011

PLA, Joan Ignasi, «Cien mil razones más para trabajar por el futuro », *El País*, 7 de mayo de 2005,

POZO del, L., «Vic acata la ley y empadronará a los sin papeles», *El País*, 22 de enero de 2010

QUIROGA, José, «Memoria de Uscatescu », *El País*, 23 de enero de 1990

RODRÍGUEZ MARCOS, Javier, «Viento del Este en las librerías», *El País*, 22 de diciembre de 2009

ROGER, Maiol, «Han venido, pero no a robar», *El País*, 26 de septiembre de 2010

SAHUQUILLO, María R., «Los rumanos critican que se les vincule con la delincuencia», *El País*, 13 de noviembre de 2007

-«Es vital que los rumanos no pierdan sus raíces », entrevista con Cristian Adomnitei, ministro de Educación de Rumania, *El País*, lunes 4 de febrero de 2008

-«¿Trabajadoras o siervas?», *El País*, 1 de junio de 2011

SAHUQUILLO, María R. / de BEITO, Emilio, «Trato personas, no asegurados», *El País*, 26 de abril de 2012

SÁIZ, Eva, «Europa da vía libre a la restricción a los rumanos», *El País*, 12 de agosto de 2011

-«¿Por qué a nosotros sí, y no a otros comunitarios? », *El País*, 13 de agosto de 2011

SÁNCHEZ, Esther, «Dos trabajadores hospitalizados por inhalar gases tóxicos en Aravaca », *El País*, 3 de diciembre de 2000

SÁNCHEZ COSTA, Raúl, «Las raíces arrancadas de una Nobel», *El País*, 11 de octubre de 2009

SCHNITZLER, Vivianne, «El monstruo despierta en el Este», *El País*, 18 de mayo de 1990

-«Austria envía 1500 soldados a la frontera húngara para impedir el paso de refugiados», *El País*, 9 de septiembre de 1990

-«Austria repatriará a 7500 rumanos tras asegurarse de que Bucarest no tomará represalias», *El País*, 24 de noviembre de 1990

SCHNITZLER, Vivianne / TERTSCH, Hermann, «La invasión que lleva del Este», *El País*, 1 de diciembre de 1990

SECO, Raquel, «Rumania vigilará las restricciones a los trabajadores rumanos en España», *El País*, 28 de julio de 2011

SEVILLANO, Elena G., «Ocupas de plástico en Centro. Una colonia de rumanos monta sus tiendas desde hace meses en dos parques », *El País*, domingo 23 de marzo de 2008

-«El caso de Vic abre el debate sobre el empadronamiento de « sin papeles », *El País*, 15 de enero de 2010

- «Madrid convoca a los sindicatos de la sanidad para explicar el Real Decreto », *El País*, 27 de abril de 2012

SEVILLANO, Elena G. / SAHUQUILLO, María R., «Entre la precariedad y la emigración», *El País*, 2 de junio de 2013

SILES, Luis Eduardo, «la ruta de la fresa», *El País*, 23 de abril de 1995

SÚÑEN, Luis, «Clara Haskil: trágica y dulce », *El País*, 12 de diciembre de 2011

SOROS, George, «La difícil situación de los gitanos», *El País*, sábado 28 de agosto de 2010

TERTSCH, Hermann, «Rumanía, entre el sacrificio y el caos», *El País*, 17 de diciembre de 1990

TERUEL, Ana, «Francia inicia la polémica expulsión de 700 gitanos», *El País*, 18 de agosto de 2010

-«Francia afirma en Bruselas que la libertad de circulación no puede ser “incondicional” », *El País*, 31 de agosto de 2010

-«Los escobazos de Sarkozy», *El País/Domingo*, domingo 5 de septiembre de 2010

TORREGROSA, Ana, «Papeles para obtener los papeles. Muchos inmigrantes se agarran a cualquier prueba para poder acreditar su estancia en el País», *El País*, 6 de febrero de 2000

-«Seis años de cárcel para dos vecinos de el Egido por dar una brutal paliza a dos inmigrantes», *El País*, 19 de abril de 2002

TORRES MORA, José Andrés, «A quien corresponda», *El País*, 29 de enero de 2010

VALLELLANO, Lucía, «La campaña de la fresa empezará sin inmigrantes contratados en origen», *El País*, 16 de julio de 2011

VALLESPÍN, Ivana, «Plataforma per Catalunya, la novia que nadie quiere», *El País*, 11 de junio de 2011

VASQUEZ, M., «Salvado por los papeles del perro», *El País*, 28 de agosto de 2000

VERDÚ, Daniel, «La cañada real, o la vida entre ratas», *El País*, 19 de enero de 2010

VIDAL-FOLCH, «Influencia y poder de la literatura rumana», *El País*, 1 de octubre de 2011

VISA, Lluís, «Temporeros locales para la fruta», *El País*, 25 de julio de 2011

XIMÉNEZ de SANDOVAL, Pablo, «Despedida de los rumanos en Torrejón», *El País*, 17 de marzo de 2004

-«Rumania recibe con honores de héroes de la patria a las víctimas del 11-M», *El País*, 18 de marzo de 2004

ZAFRA, Ángel, «Un alto cargo discrepa del alcalde sobre los rumanos », *El País*, 18 de mayo de 2000

ZANETTA, Rosario / PEDRAZ, Javier G., «700 euros es mucho dinero. No puedo pagarlo», *El País*, 8 de agosto 2012

ZARCO, Julio, «Debemos atender», *El País*, 8 de agosto de 2012

«CCOO denuncia a una empresa ante la fiscalía por explotar a inmigrantes rumanos», *El País*, 14 de septiembre de 2000

Sans indication d'auteur

«Cinco millones de extranjeros disparan la población española hasta los 45 millones», *El País*, 12 de junio de 2007

«Cosas que no deberían existir en Madrid», *El País*, 5 de mayo de 2011

«Denuncia ante Naciones Unidas por el acoso policial en el Gallinero», *El País*, 4 de junio de 2011

«El desempleo frena la llegada de rumanos a Castellón», *El País*, 15 de agosto de 2011

«Desarticulada en Valencia una red que extorsionaba a minusválidos rumanos para obligarlos a mendigar», *El País*, 27 de julio de 2002

«Desarticulada una red que traficaba con personas en Rumania y España», *El País*, 1 de noviembre de 2003

«Detenidos en seis meses 187 menores rumanos por mendigar o robar», *El País*, 9 de agosto de 2004

«Detenidos 28 rumanos acusados de prostituir a compatriotas», *El País*, 9 de junio de 2002

«Difícil transición rumana», *El País*, 26 de febrero de 1990

«El Padrino rumano cae en Carabanchel», *El País*, 10 de septiembre de 2010

«El PP reparte panfletos que asocian delincuencia e inmigración», *El País*, 24 de octubre de 2011

«El Vendrell, Salt y Vic aíslan a Plataforma per Catalunya», *El País*, 12 de junio de 2011

«En España hay un centenar de niños rumanos “comprados”», *El País*, 27 de noviembre de 1996

«España es el país de la UE que más dinero dedica a programas de integración de gitanos», *El País*, 2 de septiembre de 2010

«España, país de acogida. Los sueños de la inmigración», *El País*, 18 de febrero de 2009

«Fallece el catedrático y ensayista Uscatescu», *El País*, 12 de junio de 1995

«El fiscal alega que Lucrecia Pérez murió porque era “extranjera, negra y pobre” », *El País*, 23 de junio de 1994

«Francia anuncia la expulsión de extranjeros en caso de “robos reiterados y mendicidad agresiva”», *El País*, 30 de agosto de 2010

«García Albiol, el candidato de la discordia», *El País*, 7 de junio de 2011

«Gitanos en Francia», *El País*, 4 de septiembre de 2010

«El Gobierno rebaja el contingente de trabajadores extranjeros en un 91%», *El País*, 15 de diciembre de 2008

«La CE permite a España prolongar las restricciones a los trabajadores rumanos», *El País*, 21 de diciembre de 2012

«La condición de sefardí dará derecho automático a la nacionalidad española», *El País*, 22 de noviembre de 2012

«La fiscalía constata un aumento del discurso xenófobo y de webs que incitan al odio racial», *El País*, 28 de junio de 2011

«La política avala el racismo en Italia», *El País*, 17 de febrero de 2011

«La policía desmantela una red que captó a 40 rumanas para prostituirlas en la Casa de Campo», *El País*, 30 de abril de 1999

«La sociedad debe tomar consciencia», *El País*, 15 de mayo de 2011

«Las claves del conflicto entre la Comisión Europea y Francia por la expulsión de los gitanos rumanos», *El País*, 15 de septiembre de 2010

«Las empleadas de hogar se equiparán al resto de trabajadores», *El País*, 2 de enero de 2012

« Llegan a París 10 policías rumanos para abordar la inmigración gitana», *El País*, 20 de septiembre de 2010

«Los Doce condenan la violencia en Bucarest», *El País*, 19 de junio de 1990

«Los inmigrantes de el Egipto inician una huelga por los ataques racistas», *El País*, 9 de marzo de 2000

«Los trabajadores extranjeros ocupan el 76,6% de los empleos domésticos», *El País*, 13 de abril de 2004

«Más de 500 inmigrantes ecuatorianos se acogen a la oferta de repatriación», *El País*, 6 de febrero de 2001

«Me preocupa que haya muchos Mohamed que no se integran», *El País*, 16 de noviembre de 2011

«Miles de inmigrantes planean regresar a sus países por la crisis», *El País*, 15 de junio de 2008

«Muere un trabajador al caerle encima un muro en una obra sin licencia en un chalet», *El País*, 4 de abril de 2011

«Nuevas exigencias de los inmigrantes para poner fin a la huelga indefinida », *El País*, 11 de febrero de 2000

«El “otro” censo en el Gallinero», *El País*, 12 de mayo de 2011

«Penas de hasta 18 años para cuatro rumanos por prostituir acompatriotas», *El País*, 23 de junio 2004

«¿Por qué a nosotros sí, y a no a otros comunitarios? », *El País*, 13 de agosto de 2011

«Rajoy impone un examen de españolidad para conseguir la nacionalidad», *El País*, 1 de noviembre de 2011

«Rumania diseña campaña para mejorar la imagen de sus inmigrantes en España», *El País*, 23 de septiembre de 2008

« Rumanos y búlgaros ya pueden trabajar sin restricciones », *El País*, 2 de enero de 2009

«Trabajadoras obligadas a colgarse un cartel para ir al aseo», *El País*, 5 de octubre de 2011

«Trabajo expedito a un constructor por contratar ilegalmente a 38 rumanos », *El País*, 4 de febrero de 2000

«Un papel para dejar de ser un “sin papel”», *El País*, 22 de marzo de 2000

«Un partido de rumanos se presenta en Villamanrique», *El País*, 25 de abril de 2011

«Vendidas por un piso y un coche de lujo», *El País*, 19 de noviembre de 2011

«70 niños rumanos llegan a la Costa brava para pasar 10 días de vacaciones», *El País*, 18 de abril de 1990

«297 detenidos en una operación contra el crimen organizado», *El País*, 18 de marzo de 2006

ABC

ÁLVAREZ, F., «Zarzalejos asegura que ABC mantendrá su tradicional línea editorial pese a la campaña de denigración», *ABC*, 24 de noviembre de 2006

ÁLVAREZ, M.J., «Arranca un nuevo servicio para tramitar la nacionalidad ante el colapso del Registro Civil», *ABC*, 23 de mayo de 2009

-«El Gallinero, pozo de miseria y desolación», *ABC*, 22 de noviembre de 2009

ANDRÉS de, Francisco, «Schengen arranca pese a las lagunas en visado y colaboración policial», *ABC*, 26 de marzo de 1995

ANGUERE de SOJO, Iván, «Durán defiende la legalidad de la reforma del Padrón del alcalde de Vic», *ABC*, 16 de enero de 2010

AYLLÓN, Luis, «El gobierno reactiva la concesión de la nacionalidad española a los sefardíes», *ABC*, 22 de noviembre de 2012

BARROSO, Miguel Ángel, «Denuncian falsificaciones, intentos de soborno y compraventa de documentos para empadronarse», *ABC*, 21 de abril de 2005

-«La inmigración masiva generará graves problemas si cambia el ciclo económico», *ABC*, 15 de mayo de 2005

BAUCELLS, Inés, «La Abogacía del Estado propina el último capón al Ayuntamiento de Vic», *ABC*, 20 de enero de 2010

BLASCO, Emilio J. / VILLAPEDIERNA, Ramiro / SERBETO, Enrique, «Eurocámara. Sus xenofobas señorías», *ABC*, 14 de junio de 2009

BLASCO, Isaac, «Mafias rumanas extorsionan a ilegales que llegan a Madrid por la Estación Sur», *ABC*, 21 de julio de 2003

BOGDAN, Sandu, «Residentes rumanos», *ABC, Cartas al lector*, 12 de febrero de 1995

BORRERO, Juan José, « Vente para España, tío», *ABC*, 12 de agosto de 2007

CALLEJA, Mariano, «Rumanos de ida y vuelta», *ABC*, 1 de diciembre de 2006

CALVO, Erena, «Más de diez mil extranjeros regularizados ya en las Islas en un proceso polémico», *ABC*, 30 de octubre de 2005

CALVO, Luis, «Los vecinos desconocidos», *ABC*, 23 de agosto de 2004

CAÑIZARES, María Jesus, «La canguro de los hijos del consejal García Albiol es rumana», *ABC*, 29 de abril de 2010

-«Desarticulada una banda que prostituía y maltrataba rumanas», *ABC*, 13 de mayo de 2010

CANO, L., «¿Qué pasa si aún no se ha regularizado al empleado del hogar?», *ABC*, 29 de junio de 2012

CAPARRÓS, A., «La contratación en origen de temporeros para la vendimia se multiplica por treinta en cinco años», *ABC*, 13 de octubre de 2006

CORRAL, Pedreo, «Nacionalidad controvertida», *ABC*, 3 de noviembre de 2008

CORTES CABANILLAS, «Hay esperanzas de que la visita de Maurer a Pablo VI suavice las relaciones entre el Vaticano y Bucarest», *ABC*, 26 de enero de 1968, p.18

CUESTA, Juan Ignacio, «La RDA trata de contener el alud de ciudadanos rumanos», *ABC*, 20 de mayo de 1990

DEMICHELI, Tulio, «No comida para mis niños en Bucarest », *ABC*, 8 de septiembre de 2002

DERQUI, Luz, «Un puzle de confesiones», *ABC*, 14 de abril de 2008

DIAZ, H., «Más de 30 000 empleadas del hogar son “invisibles” en la Seguridad Social », *ABC*, 12 de enero de 2012

FERNÁNDEZ CUESTA, Juan, «El Gobierno duplica las nacionalizaciones con respecto a la última legislatura del PP», *ABC*, 22 de noviembre de 2007

FREIRE, E., «Empresarios del hogar», *ABC*, 18 de diciembre de 2011

FUENTE, de la, Manuel, «Horia Barna:”Las culturas rumana y española guardan parecidos impresionantes», *ABC*, 27 de mayo de 2007

-«El nuevo imperio rumano», *ABC*, 6 de junio de 2011

-«Cantarescu: “No han vuelto los vampiros, pero Rumanía es un país oscuro y gris”», *ABC*, 3 de enero de 2013

GALLEGO, Isabel, «Las empresas de transporte rumanas cederán los datos del pasaje a la policía española», *ABC*, 28 de mayo de 2003

GARCÍA-BAQUERO, P., «Sólo el 10% de las empleadas del hogar pasa a nuevo régimen», *ABC*, 31 de enero de 2012

GARCÍA SEVILLA, José Luis, «Un grupo de menores rumanos saquea a los ciudadanos en los cajeros automáticos y sus proximidades », *ABC*, 24 de abril de 2007

GARRIDO, Cristina, «Los payos aún nos ven o como artistas o como marginados», *ABC*, 8 de abril de 2009

HIDALGO, Carlos, «El éxodo de rumanos de Italia provoca un repunte en los delitos del centro de Madrid», *ABC*, 13 de diciembre de 2007

-«La policía pone en marcha una operación contra la delincuencia de menores rumanos», *ABC*, 1 de abril de 2008

-«Más de 270 niños gitanos rumanos fueron detenidos en España en los últimos cinco meses», *ABC*, 14 de abril de 2008

-«Una banda rumana “pinchaba” oleoductos para robar gasoil», *ABC*, 13 de marzo de 2009

-«Detenido “cabeza de cerdo”, uno de los capos de la prostitución más buscados», *ABC*, 24 de septiembre de 2011

HIDALGO, Carlos / ÁLVAREZ, M.J., «Así se fabrica un traficante de mujeres», *ABC*, 26 de febrero de 2012

HIDALGO, C. / MUÑOZ, Pablo, «Uno de cada diez rumanos que viven en España tiene antecedentes policiales», *ABC*, 4 de febrero de 2008

JIMÉNEZ, J.L., «La Ley de Memoria Histórica genera 140 000 nuevos inmigrantes con derecho a voto », *ABC*, 4 de noviembre de 2008

JOFRÉ, José Pablo, «Aumenta la inmigración cualificada en Alemania», *ABC*, 27 de noviembre de 2012

JULIÁN, R., «No se necesitan personas de fuera cuando hay 200 000 desempleados », *ABC*, 5 de agosto de 2011

LÉRIDA, A.F., «Seis rumanos detenidos en Cantillana por explotar y maltratar a trece compatriotas », *ABC*, 14 de julio de 2011

LOPEZ, Javier, «El delito de ser extranjero», *ABC*, 12 de julio de 2009

LÓPEZ, Rafael, «Avalancha de inmigrantes pidiendo que les falsifiquen las fechas de empadronamiento», *ABC*, 22 de enero de 2005

MARTÍNEZ-FORNÉS, Almudena, «El rey destaca el esfuerzo de Rumanía y España para erradicar el tráfico de personas», *ABC*, 12 de junio de 2003

MEDIALDEA, Sara, «Violencia que no cesa», *ABC*, 12 de noviembre de 2007

MONMANY, Mercedes, «La mirada de Herta Müller», *ABC*, 8 de octubre de 2009

MORCILLO, Cruz, «Tres de los cuatro asesinos de la dominicana ucrecia entre los beneficiarios de la Ley del Menor», *ABC*, 12 de enero de 2001

-«La prostitución, ejercida por 300 000 personas mueve 18 000 millones anuales», *ABC*, 2 de enero de 2008

-«La crisis “expulsa” a inmigrantes de 5 nacionalidades en los últimos meses », *ABC*, 1 de diciembre de 2011

MORCILLO, Cruz / MUÑOZ, Pablo, «Rumanos. El destape de sus mafias», *ABC*, 28 de agosto de 2007

-«El 35% de las bandas rumanas que actúan en el exterior se afincan en España», *ABC*, 15 de junio de 2009

MUÑOZ, Pablo, «La crisis cambia las expulsiones de inmigrantes por multas», *ABC*, 8 de junio de 2012

NOVACEANU, Darie, «Embajada rumana», *ABC, Cartas al director*, 17 de diciembre de 1995

OLIVER, M., «El gobierno firmará convenio con siete países para repatriar a sus inmigrantes ilegales», *ABC*, 22 de enero de 2001

PALAV, M., «Badalona mira a Francia de reojo», *ABC*, 17 de septiembre de 2010

P.A.O / A.C. / M.A.R., « El miedo a la conflictividad social frena las contrataciones de inmigrantes en origen», *ABC*, 4 de febrero de 2009

PARDO, E. / Villajero, E., « Volver, ¿un tango rumano? », *ABC*, 31 de octubre de 2000

PEREZ, Domingo, «El Gobierno lleva su revisionismo histórico más allá de la muerte de Franco », *ABC*, 4 de octubre de 2004

-«La mitad de los españoles no ve mal la expulsión de gitanos rumanos», *ABC*, 25 de octubre de 2010

PÉREZ BARCO, M.J., «La inmigración está mal vista según un informe de la Fundación BBVA», *ABC*, 4 de diciembre de 2009

PEREZ ZARAGOZA, Roberto, «Abandonados en Calatayud por falsas promesas en origen», *ABC*, 24 de agosto de 2007

PRADOS y LOPEZ, Manuel, «Málaga y el mensaje de su canción », *ABC*, 30 de marzo de 1953

PUIG, Valentí, « Mafias de acá o de allá», *ABC*, 10 de enero de 2006
- «Atracos al estilo rumano», *ABC*, 27 de junio de 2006

PUYOL, Rafael, « Y vinieron seres humanos », *ABC*, 13 de octubre de 2005

QUIÑONERO, Juan Pedro, «Diez países de la UE tienen restringida la entrada de rumanos y búlgaros hasta 2013 », *ABC*, 17 de septiembre de 2010
-«Gitanos rumanos de ida y vuelta», *ABC*, 19 de septiembre de 2010
-«El manual del buen francés», *ABC*, 3 de octubre de 2010

REIRO, Cristian, «El gobierno reformará los centros de internamiento para extranjeros », *ABC*, 30 de abril de 2012

REPISO, Isabel, « La inmigración se convierte en el motor de las zonas de España con más crecimiento económico», *ABC*, 13 de julio de 2005, p.74

RIVAS, Tatiana G., « En prisión un trio de ladrones rumanos especializados en robos nocturnos », *ABC*, 21 de junio de 2010

-«El descenso de extranjeros en la región, imparable desde 2010», *ABC*, 27 de septiembre de 2011

RODRÍGUEZ, Ángela, «De verano », *ABC*, 23 de agosto de 2011

SAN SEBASTIÁN, Isabel, «La “revolución de terciopelo” se tiñó con la sangre de los inocentes», *ABC*, 19 de enero de 1990

-«Los partidos húngaros hacen frente común ante los “pogroms” rumanos», *ABC*, 22 de marzo de 1990

SAN MARTÍN, Eduardo, « Xenofobías», *ABC*, 21 de septiembre de 2010

SERBETO, Enrique, «El pulso de Sarkozy: Francia seguirá desmantelando campamentos ilegales », *ABC*, 16 de septiembre de 2010

-«Viaje al corazón de la Rumanía gitana», *ABC*, 18 de octubre de 2010

-«Los gitanos rumanos, otra vez nómadas», *ABC*, 22 de octubre de 2010

-«España iguala a Rumanía y Bulgaria en riesgo de pobreza», *ABC*, 9 de febrero de 2012

SERRANO, María Isabel, « Cerca de ciento cincuenta mil inmigrantes viven en España sin permiso de trabajo », *ABC*, 9 de enero de 1995

-«Una niña vendida por dos mil euros», *ABC*, 20 de octubre de 2007

-«Goteo de gitanos rumanos en un mes », *ABC*, 19 de septiembre de 2010

-«Brunete se hermana con el municipio rumano de Barsau-Satu», *ABC*, 12 de marzo de 2012

SERRANO, I., «Los cristianos ortodoxos erigen su primera catedral », *ABC*, 19 de abril de 2010

TECCO, Simón, «Rumanía y Bulgaria tachan de xenófoba la expulsión de gitanos», *ABC*, 19 de agosto de 2010

TERTSCH, Hermann, «Roma y sus rumanos», *ABC*, 8 de noviembre de 2007

USCATESCU, Jorge, «Un gran poeta para un pueblo», *ABC*, 19 de julio de 1964

VELARDE FUERTES, «Ullastres, el otro padre de la apertura económica española», *ABC*, 18 de noviembre de 2001

VILLAREJO, E., «Miles de gitanos rumanos amenazados de expulsión en Italia inician su éxodo a España», *ABC*, 8 de noviembre de 2007

- «Delincuencia ¿Un tópico balcánico?», *ABC*, 1 de agosto de 2008

VILLAREJO, E. / MANZANA, Eduardo, «La “hermana” rumana de Castellón», *ABC*, 13 de enero de 2008

VILLENA, Laura, «El Gobierno negoció con Italia la crisis de los gitanos rumanos», *ABC*, 9 de noviembre de 2007

Sans indication d’auteur:

«A beneficio de Rumania», *ABC*, 16 de junio de 1990

«Abre el primer centro dedicado a la cultura y lengua rumanas», *ABC*, 27 de septiembre de 2004

«Asociaciones de gitanos denuncian la segregación escolar de los niños en “colegios gueto”», *ABC*, 10 de abril de 2012

«Aguirre viaja a Bucarest para unir lazos con el país de origen de 120000 inmigrantes », *ABC*, 30 de enero de 2006

«Albiol reafirma ante el juez sus críticas a los gitans rumanos», *ABC*, 8 de septiembre de 2011

«Andalucía ha dejado de exportar mano de obra para convertirse en región de inmigrantes», *ABC*, 18 de febrero de 1990

« Anka Moldovan: “Me siento más como una madrileña que como inmigrante” », *ABC*, 15 de octubre de 2008

« Asociaciones de gitanos denuncian la segregación escolar de los niños “gueto”», *ABC*, 10 de abril de 2012

« Aznar afirma que el fundamentalismo islámico y la inmigración ilegal amenazan la seguridad de Europa», *ABC*, 31 de agosto de 1990

«Azurmendi dice que la inmigración es una oportunidad para refundar el Estado», *ABC*, 3 de septiembre de 2002

«Bruselas autoriza a España a que limite la entrada de rumanos hasta finales de 2012», *ABC*, 12 de agosto de 2011

«Cádiz, puerta del “primer mundo” para la inmigración africana. Más de dos mil ilegales han sido detenidos este año», *ABC*, 19 de noviembre de 1995

« Cae en Madrid el Padrino, uno de los fugitivos más buscados en Francia», *ABC*, 10 de septiembre de 2010

«Cae una violenta red de proxenetas rumanos», *ABC*, 29 de enero de 2003

«Cae una trama que legalizaba extranjeros con falsas parejas», *ABC*, 1 de diciembre de 2012

«Caen los ladrones del cobre del AVE », *ABC*, 21 de enero de 2012

«Caldera provoca un efecto llamada, de alarma y de fraude», *ABC*, 12 de abril de 2005

«¿Cómo viven los chinos en España?», *ABC*, 19 de octubre de 2012

«Crecimiento inmigrante», *ABC*, 11 de febrero de 2005

«Cruce de acusaciones entre dos ONG y el Ayuntamiento de Madrid por el empadronamiento de inmigrantes», *ABC*, 9 de octubre de 2004

«Debemos contar con los 90 000 inmigrantes parados a la hora de revisar el contingente», *ABC*, 15 de abril de 2002

« Desarticulada en Huelva una red de secuestro y explotación de inmigrantes rumanas», *ABC*, 19 de diciembre de 2005

« Desarticulada en Sevilla una red de explotación sexual de inmigrantes rumanas», *ABC*, 1 de diciembre de 2004

«Desarticulada en Valencia la mayor red de falsificación y proxenetismo», *ABC*, 27 de febrero de 2003

« Desarticulada en Almería una banda de rumanos proxenetes», *ABC*, 8 de octubre de 2002

«Desarticulada una organización rumana especializada en asaltar viviendas habitadas», *ABC*, 30 de noviembre de 2009

«Desarticulada una red que obligaba a inmigrantes rumanos a ejercer la mendicidad», *ABC*, 26 de mayo de 2003

«Desarticulan en Ávila, Salamanca y Zamora una red de explotación de inmigrantes», *ABC*, 7 de febrero de 2004

«Detenciones masivas en Italia en una operación contra la inmigración clandestina», *ABC*, 15 de mayo de 2008

«Detenida por utilizar a su hija de 13 años para ejercer la mendicidad», *ABC*, 25 de enero de 2011

«Detenidos los 39 integrantes de una red de trata de blancas dedicada a prostituir menores», *ABC*, 30 de marzo de 2003

«Diez mil inmigrantes llegan cada mes a Madrid y nueve de cada diez son irregulares», *ABC*, 5 de noviembre de 2002

«Doce detenidos de una red dedicada a la explotación sexual de mujeres rumanas», *ABC*, 9 de diciembre de 2011

«Doscientos inmigrantes, de los que el 90% son mujeres, llegan mañana a Huelva para la campaña de la fresa», *ABC*, 3 de octubre de 2004

«El alcalde de Badalona insiste en relacionar la inseguridad con los gitanos rumanos», *ABC*, 7 de septiembre de 2011

«El Ayuntamiento de Torrejón de Ardoz da marcha atrás y empadronará a los “sin papeles”», *ABC*, 25 de enero de 2010

«El Caudillo se traslada a Murcia y recorre la vega inundada del Segura, recibiendo el homenaje enardecido de las gentes damnificadas por los desbordamientos», *ABC*, 30 de abril de 1946

«El Congreso hará más flexible la adquisición de la nacionalidad», *ABC*, 5 de febrero de 2002

«El eterno problema de las migraciones», *ABC*, 5 de febrero de 2001

«El Gobierno aplica la mano dura y detiene a 400 inmigrantes ilegales», *ABC*, 15 de mayo de 2008

«El Gobierno dice que a partir de ahora no se podrá residir ilegalmente», *ABC*, 3 de agosto de 2001

«El Gobierno propone restringir los permisos de trabajo de rumanos en España», *ABC*, 22 de julio de 2011

«El Govern abrirá una oficina de contratación en origen de inmigrantes en Bogotá», *ABC*, 7 de agosto de 2006

«El grupo popular pide medidas para regular la inmigración», *ABC*, 16 de julio de 1990

«El miedo a la conflictividad frena las contrataciones de inmigrantes en origen», *ABC*, 4 de febrero de 2009

«El Padrón gana 161 462 personas, aunque bajan los extranjeros comunitarios», *ABC*, 13 de enero de 2012

«El PP invita al PSOE a sumarse a los acuerdos de la UE sobre inmigración», *ABC*, 24 de junio de 2002

«El PP pide responsabilidades por el campamento ilegal junto al Tajo-Segura», *ABC*, 14 de agosto de 2007

«El PP propone acabar con el coladero de la inmigración irregular a través del Padrón», *ABC*, 11 de octubre de 2010

«El PSOE denuncia recortes en la atención a los rumanos gitanos», *ABC*, 17 de diciembre de 2011

« El 44% apoyaría a una partido contrario al exceso de inmigrantes », *ABC*, 23 de septiembre de 2002

«En estudio las líneas básicas de una política de extranjería », *ABC*, 1 de enero de 1995, p.25

«España es el país con más desempleados rumanos y búlgaros de la UE», *ABC*, 11 de noviembre de 2011

«España y Rumanía intensifican la lucha contra las mafias de inmigración ilegal», *ABC*, 1 de octubre de 2002

«Europa del Este se coloca a la cabeza en exportación de delincuencia, con niveles imparables en falsificaciones», *ABC*, 27 de abril de 2003

«Expertos de ABC opinan sobre la polémica con los gitanos», *ABC*, 21 de septiembre de 2010

«Fin del boom inmigrante. Sólo se empadronan 3. 753 extranjeros más en 2012», *ABC*, 13 de enero de 2012

«Francia contra el turismo de la miseria», *ABC*, 31 de agosto de 2010

«Francia justificará hoy en Bruselas las expulsiones de gitanos», *ABC*, 31 de agosto de 2010

«Freshuelva prevé que la cosecha de fresa alcance este año 300 000 toneladas», *ABC*, 30 de enero de 2006

«Freshuelva última la llegada de 1500 trabajadores polacos con contratos en origen», *ABC*, 12 de enero de 2002

«Galería de hombres públicos», *ABC*, 10 de febrero de 1968

«Gallardón, contrario a los requisitos de Torrejón y Vic para el empadronamiento», *ABC*, 21 de enero de 2010

«Golpe al tráfico de mujeres», *ABC*, 27 de abril de 2008

«Herta Müller, la voz de las minorías alemanas en el centro de Europa», *ABC*, 8 de octubre de 2009

«ICV llevará a la Fiscalía el folleto contra la comunidad rumana de Badalona», *ABC*, 26 de abril de 2010

« Inmigración. ¿Un problema ? El drama de la inmigración », *ABC*, 27 de agosto de 2001

«Interior desarticula una red de 297 rumanos dedicada a robos por la fuerza en domicilios», *ABC*, 17 de marzo de 2006

«Interior da instrucciones para evitar abusos con extranjeros», *ABC*, 18 de junio de 1990

«Interior desarticula una red de 297 rumanos dedicada a robos por la fuerza en domicilios», *ABC*, 17 de marzo de 2006

«Ionesco se pasa a la novela», *ABC*, 30 de marzo de 1975, p.113

«La Comunidad rumana estrena local en Cuenca», *ABC*, 24 de octubre de 2010

« La crisis convierte a España en un país de emigrantes », *ABC*, 17 de enero de 2012, p. 54

«La delegación del Gobierno controlará el asentamiento de los gitanos rumanos», *ABC*, 20 de octubre de 1995, p.74

« La llegada de niños inmigrantes empieza a ser una locura », *ABC*, 4 de agosto de 2005

«La mitad de los rumanos de la Comunidad viven en la provincia de Castellón», *ABC*, 14 de agosto de 2007

« La Plaza mayor acoge la Vigilia Pascual Ortodoxa rumana », *ABC*, 20 de abril de 2009, p.45

«La población procedente de Rumania domina ya casi en la mitad de España», *ABC*, 4 de mayo de 2008

«La policía desarticula una potente red rumana de crimen organizado y detiene a 83 personas», *ABC*, 30 de junio de 2006

«Las comunidades del PP apoyarán la ley de Sanidad que frena el turismo sanitario», *ABC*, 20 de agosto de 2012

«Las ONG condenan la expulsión de rumanos gitanos de Italia y no creen que lleguen a Córdoba», *ABC*, 10 de noviembre de 2007

«Las ONG piden al Ayuntamiento medidas a más largo plazo para los rumanos», *ABC*, 12 de octubre de 2006

«Los afectados extranjeros por el 11-M podrán solicitar la nacionalidad hasta septiembre», *ABC*, 22 de marzo de 2004

«Los brotes de racismo, aunque todavía minoritarios en España, están aumentando», *ABC*, 5 de abril de 1995, p.21

«Los cubanos comienzan a presentar solicitudes de nacionalidad española», *ABC*, 29 de diciembre de 2008

«Los gitanos denuncian que la discriminación aumenta con la crisis», *ABC*, 2 de diciembre de 2009

«Los inmigrantes amenazan con otra huelga», *ABC*, 17 de febrero de 2000

«Los inmigrantes piden en Madrid 11000 certificados del Padrón diarios», *ABC*, 12 de febrero de 2005

«Los inmigrantes “sin papeles” pierden el derecho a la tarjeta sanitaria», *ABC*, 1 de septiembre de 2012

«Los juzgados retiran a traductores de 114 lenguas minoritarias», *ABC*, 13 de enero de 2012

«Los lazos culturales rumanos son cada vez más evidentes en la capital de la Plana», *ABC*, 7 de noviembre de 2011

«Los quince estudiarán una política de asilo común para combatir la inmigración ilegal», *ABC*, 3 de mayo de 2001

«Los quince deben poner en común sus acuerdos sobre flujos migratorios», *ABC*, 3 de agosto de 2001

«Los sangrientos enfrentamientos en Transilvania, un paso atrás para la democracia en Rumanía», *ABC*, 22 de marzo de 1990

«Los siete polizones rumanos llegados a Sevilla pedirán asilo en España tras lograr bajar del barco donde pertenecían encerrados», *ABC*, 23 de julio de 1991

«Más bandas, perfeccionadas, sin rigidez, con delitos entrelazados en expansión», *ABC*, 10 de mayo de 2003

«Más contratación de inmigrantes para la fresa», *ABC*, 8 de mayo de 2003

«Más de 320 000 inmigrantes han solicitado legalizar su situación en España por arraigo», *ABC*, 2 de agosto de 2001

«Más de 134 000 inmigrantes han legalizado su situación en la Comunidad», *ABC*, 29 de abril de 2002

«Más de 1500 delincuentes organizados en grupos criminales “trabajan” en Madrid», *ABC*, 18 de agosto de 2002

«Mato asegura que ningún extranjero quedará desatendido», *ABC*, 29 de agosto de 2012

«Miles de inmigrantes extranjeros», *ABC*, 18 de septiembre de 1990, p.57

«Ordóñez abre en Rumanía la ofensiva diplomática española en el Este de Europa», *ABC*, 5 de febrero de 1990

«Prisión menor para los empresarios que contraten mano de obra ilegal», *ABC*, 27 de diciembre de 1990

«Rajoy envía una carta a los emigrantes prometiendo tarjeta sanitaria y nacionalidad española a sus nietos», *ABC*, 11 de mayo de 2009

«Rumania envía policías a Francia para vigilar la expulsión de rumanos», *ABC*, 20 de septiembre de 2010

«Rumania recibe a las hijas del Rey Miguel I», *ABC*, 19 de enero de 1990

«Sanidad prepara un “seguro médico” de pago para los que se queden sin tarjeta sanitaria», *ABC*, 7 de agosto de 2012

«Saqueo y ocupas en la Fábrica de vidrios», *ABC*, 21 de enero de 2012

«Sarkozy acusa al Gobierno español de ser un “aprendiz de brujo” por la regularización masiva », *ABC*, 13 de octubre de 2005

«Sarkozy: Que Luxemburgo acoja a los gitanos si tanto molestan las expulsiones», *ABC*, 16 de septiembre de 2010

«Sólo el 1% de los inmigrantes ha retornado a sus países», *ABC*, 18 de abril de 2012

«Tarjetas sanitarias ilegales», *ABC*, 1 de septiembre de 2012

«Tensión vecinal en Arganda ante el aluvión de inmigrantes y loss incidentes xenófobos», *ABC*, 13 de mayo de 2002

«Todo lo que deben saber los extranjeros que quieran comprar un piso en España», *ABC*, 22 de noviembre de 2012

«Trailer: “la chica más feliz del mundo vive en Rumanía”», *ABC*, 24 de noviembre de 2011

«Tres detenidos acusados de vender falsos contratos de trabajo a inmigrantes», *ABC*, 19 de octubre de 2011

«Una denuncia destapa una red de rumanos que obligaba a mujeres a prostituirse en Montera», *ABC*, 30 de diciembre de 2004

« Uno de cada tres extranjeros que reside en Sevilla es rumano», *ABC*, 23 de marzo de 2008

«Un juicio para un tirano», *ABC*, 2 de enero de 1990

«Un total de 51 detenidos en las Islas por delitos de tráfico sexual», *ABC*, 8 de agosto de 2005

«Una banda captaba inmigrantes ilegales y los explotaba en la construcción», *ABC*, 20 de julio de 2003

«Una red de inmigración ilegal metía a los “sin papeles” en contenedores», *ABC*, 20 de marzo de 2012

«Una red traficaba con discapacitados rumanos para que mendigaran en la UE», *ABC*, 22 de junio de 2002

«25 internos logran huir de un centro de internamiento de extranjeros», *ABC*, 24 de junio de 2012

El Mundo

ACITORES, Aida, « Daniela Popmacevei (PCAL): “Somos los primeros castellano-rumanos del mundo” », www.diariopalencia.es, 2 de mayo de 2011

AGUADO, José Carlos, «Clases de rumano con sabor a fresa», *El Mundo*, 29 de octubre de 2011

- «La fresa, para los españoles », *El Mundo*, 1 de agosto de 2011

-«La fresa: de las polacas al español en paro», www.elmundo.es, 5 de febrero de 2012

ALSEDO, Quico, «Francia deporta a Django Reinhardt», *El Mundo*, 20 de septiembre de 2010

ALSEAS, Quico, «De profesión, estatua», *El Mundo*, 7 de diciembre de 2009

BARRIO del, Ana / di LOLLI, Alberto, «El poblado que Sarkozy no quiere ver está en España», *El Mundo*, 2 de septiembre de 2010

BARRIO del, Ana / MUCIENTES, E., «El Gobierno acusa a Berlusconi de aplicar una política “xenófoba” con los inmigrantes», *El Mundo*, 3 de junio de 2008

BARRIO del, Ana / VICIOSA, Mario / IZEDDIN, Daniel, «El Mapa de los extranjeros», *El Mundo*, 5 de noviembre de 2010

BARRIO del, Ana / LOLLI de, Alberto, « El poblado que Sarkozy no quiere ver está en España », *El Mundo*, 2 de septiembre de 2010

BELMONTE, Eva, «Albiol anuncia una redada a “rumanos que tenían amargados” a los vecinos de Badalona», *El Mundo*, 5 de octubre de 2011

BELVER, Marta, «Éxodo por la crisis», *El Mundo*, 15 de enero de 2010

BERMÚDEZ, Victoria / RIERA ROCA, Juan, «A la caza del furgón de los pobres », *El Mundo*, 13 de septiembre de 2011

BUSTOS, Julia, «Los gitanos reivindican que también son europeos», *El Mundo*, 4 de septiembre

COLMENTERO, Ricardo F., «De candidato del PSOE a líder de una banda de robos en viviendas. La red estaba formada por cuatro rumanos», *El Mundo*, 18 de noviembre de 2011

DOMENACK, Wendy, «Las publicaciones para inmigrantes también sufren los efectos de la crisis», *El Mundo*, 25 de agosto de 2009

ESPINOSA, Pedro, «Una de rumanos», *El Mundo* (suplemento *Metrópoli*), 13 de julio de 2006

GÁNDARA, Alejandro, «Herta Müller, Nobel», *El Mundo*, 5 de noviembre de 2009

HERRAIZ, Pablo, «La otra frontera con Bucarest», *El Mundo*, 14 de abril de 2009

EDDIN, Daniel / VICIOSA, Mario, «Zhong Guo, el periódico chino que nace en Puerta del Sol», www.elmundo.es, 6 de enero de 2011

JIMENEZ, Yasmina, «Trabajar donde Madrid no quiere », www.elmundo.es, 22 de octubre de 2007

LOPEZ, Silvia, « Brutal agresión a un rumano en l'Arenal», *El Mundo*, 11 de agosto de 2010

MALAVIA, M.A., «El voto rumano decide», *El Mundo*, 11 de mayo de 2007

MARÍN CEJUDO, Andrés, «De la fresa a la Alcaldía. Temporeros lucharán por la Alcaldía de Cartaya», www.elmundo.es, 28 de abril de 2011

MARTÍN, María, « La inmigración se queda en casa el 22 M », *El Mundo*, 22 de mayo de 2011

MEDINA MOLINERO, Javier, «Desmantelada una banda por comprar una niña a sus padres a cambio de dinero y un collar», *El Mundo*, 12 de mayo de 2010

MENGUAL, Elena, «¿Cómo regularizo a mi empleada de hogar?», *El Mundo*, 26 de febrero de 2012

MONTECUCCO, Maddalena, «El 58% de los italianos apoya el delito de inmigración aprobado por Berlusconi», *El Mundo*, 22 de mayo de 2008

MORALES, Sandra, «Arte sencillo y efímero de la revolución rumana», *El Mundo*, 6 de noviembre de 2010

NEGRE, Javier G., «Madrid-Bucarest. La ruta de la vergüenza», *El Mundo*, 6 de agosto de 2009

OMS, J., «Frente común contra el PP por llevar la inmigración al primer plano político», *El Mundo*, 21 de septiembre de 2010

ORTIZ GARCÍA, Jesús, «La vida entre chabolas y chatarra», *El Mundo*, 10 de octubre de 2011

PAÑIZO, Antonio, «Menores atracadores en cajero», *El Mundo*, 13 de junio de 2007

PARRADO, Ana, «Los rumanos sin empleo en España necesitarán una autorización para trabajar», *El Mundo*, 21 de julio de 2011

QUÍLEZ, Raquel, «Evolución 1970-2005 de la ley: de la emigración a la inmigración », *El Mundo*, febrero de 2005

RÁMIREZ, María, «La Eurocamára exige a Francia que pare “inmediatamente” la expulsión de gitanos», *El Mundo*, 10 de septiembre de 2010

RIBALAYGUE, Jordi, «Vic tumba por “nazi” la moción de nombrar personas “non gratas” a los “sin papeles” », *El Mundo*, 7 de julio de 2010

SANCHEZ, Rosalia, «15 jóvenes españoles, con la ministra de trabajo alemana», *El Mundo*, 25 de abril de 2012

SANCHO CARDIEL, Mateo, «Puedes defenderte de un ataque, no de una calumnia», *El Mundo*, 7 de diciembre de 2009

SANMARTÍN, Olga, «Las dos caras del campamento ilegal de temporeros rumanos en Albacete », *El Mundo*, 23 de agosto de 2007

-«Los rumanos dejan de venir a España», *El Mundo*, 14 de febrero de 2009

-«El emporio rumano», *El Mundo*, 25 de mayo de 2009

-«Los inmigrantes con papeles dejan de venir a España», *El Mundo*, 1 de junio de 2009

-«Corbacho pide al alcalde de Vic que “deje de enredar” con los inmigrantes », *El Mundo*, 15 de abril de 2010

-«El Gobierno a Vic: Todos han de cumplir la ley y eso no excluye a ningún ayuntamiento », *El Mundo*, 15 de abril de 2010

-«Los tópicos (caídos) sobre los inmigrantes y la crisis», *El Mundo*, 31 de marzo de 2011

-«La cifra de rumanos llegados a España se reduce en un 60%, según el Gobierno», *El Mundo*, 12 de diciembre de 2011

-«Fin del boom inmigrante: sólo se empadronan 3753 extranjeros más en 2011», *El Mundo*, 13 de enero de 2012

-«El CIE de los inmigrantes invisibles», *El Mundo*, 11 de junio de 2012

SANTAMARÍA, Beatriz, «Miradas del Este; Desde España», *El Mundo*, 6 de diciembre de 2011

SANZ, Luis Ángel, «El Gobierno de la Comunidad aprueba las primeras “casas regionales” para extranjeros», *El Mundo*, 24 de noviembre de 2005

SICCARDI, Xiana, «Las caras del hurto en Barcelona», *El Mundo*, 5 de septiembre de 2011

URZAIZ, Brigitte, «Material pedagógico para desmontar tópicos», *El Mundo*, 22 de febrero de 2012

VALERIO, María, «Es una mala política excluir de la sanidad a grupos de riesgo», *El Mundo*, 7 de agosto de 2012

VINCENTE, Sandra, «las noches bárbaras rescatan a los músicos callejeros», *El Mundo* (suplemento *Metrópoli*), 20 de junio de 2004

Sans indication d'auteur

«Albiol considera ”peor” la situación con los gitanos en Badalona que en Francia», *El Mundo*, 19 de septiembre de 2010

«Alicia Sánchez-Camacho : Queremos muchísimo a la comunidad rumana», *El Mundo*, 27 de abril de 2010

«Amnistía Internacional alerta de los "tics xenófobos" del Partido Popular en Badalona», *El Mundo*, 10 de mayo de 2010

«Aplazan hasta febrero el juicio a "cabeza de cerdo" por prostituir a rumanas», *El Mundo*, 9 de diciembre de 2011

«¿A quién votan los inmigrantes? », *El Mundo*, 4 de julio de 2008

«Arte sencillo y efímero de la revolución rumana», *El Mundo*, 6 de noviembre de 2010

«Banki Moon pide evitar "demonizar" a los inmigrantes en Europa», *El Mundo*, 19 de octubre de 2010

«Bernard-Henri Levy pide a los franceses que "se rebelen" contra la política de Sarkozy», *El Mundo*, 18 de septiembre de 2010

«Bruselas permite a España prolongar las restricciones a trabajadores rumanos», *El Mundo*, 21 de diciembre de 2012

«Cada plaza de inmigrante retenido en un centro de internamiento cuesta 17 euro al día», *El Mundo*, 4 de julio de 2012

«Cae una red que traía mujeres rumanas para prostituir las e intercambiarlas por coches», *El Mundo*, 4 de enero de 2011

«Caen en Badalona cinco clanes de ladrones rumanos muy activos», *El Mundo*, 7 de julio de 2009

«Caldera anuncia una moratoria de 2 años para los trabajadores rumanos y búlgaros», *El Mundo*, 16 de diciembre de 2006

- «Campana para mejorar la imagen de los rumanos en España», *El Mundo*, 23 de septiembre de 2008
- «Campofrío apuesta por la inmigración con el lanzamiento de productos étnicos», *El Mundo*, 8 de julio de 2008
- «Camps viaja a Rumanía donde la Comunidad genera 50 millones de euros en exportaciones», *El Mundo*, 13 de diciembre de 2010
- «Canal + Romania, el reencuentro de los inmigrantes rumanos con su patria», *El Mundo*, 2 de octubre de 2007
- «Cataluña seguirá atendiendo a los “sin papeles” gratuitamente», *El Mundo*, 8 de agosto de 2012
- «Cerca de 500 bandas criminales con más de 12000 miembros operan en España», *El Mundo*, 23 de mayo de 2002
- «Concedidos 558 permisos de residencia por ser víctimas del 11 M», *El Mundo*, 11 de junio de 2004
- «Continúan las expulsiones de rumanos en Italia entre el miedo a reacciones xenófobas», *El Mundo*, 3 de noviembre de 2007
- «Corbacho cree que las políticas de inmigración de Italia “quieren criminalizar” al diferente», *El Mundo*, 18 de mayo de 2008
- «Coslada desbordada tras el ingreso de Rumanía y Bulgaria en la UE», *El Mundo*, 8 de enero de 2007
- «De Bucarest a Coslada», *El Mundo*, 20 de julio de 2009
- «De obrero en España a estrella en Rumanía gracias a “hijo de Babel”», *El Mundo*, 11 de febrero de 2008
- «De profesión, estatua », *El Mundo*, 7 de diciembre de 2009
- «Desarticulan una red de explotación sexual de mujeres rumanas», *El Mundo*, 23 de noviembre de 2001

«Desmantelan una red de explotación sexual de inmigrantes en Andalucía y Castilla y León», *El Mundo*, 21 de diciembre de 2005

«Desmontan una red que traía personas engañadas de Rumania para que delinquieran», *El Mundo*, 23 de febrero de 2007

«Detenido el responsable de una organización que traficaba con mujeres para prostituirlas», *El Mundo*, 12 de septiembre de 2001

«Detenido un clan familiar de rumanos que defraudó 100 millones con tarjetas de crédito», *El Mundo*, 23 de diciembre de 2001

«Detenidos cuatro rumanos que hacían “viajes exprés” a España para robar», *El Mundo*, 26 de febrero de 2011

«Detenidos dos rumanos por sustraer dinero de cajeros con un “cepo capturador”», *El Mundo*, 19 de agosto de 2011

«Detienen a diez personas por explotación sexual a mujeres rumanas en España», *El Mundo*, 13 de julio de 2006

«El Ararteko pide protocolos de actuación para los asentamientos gitanos», *El Mundo*, 10 de octubre de 2011

«El ayuntamiento de Motril paga el billete de vuelta a 15 gitanos rumanos de un asentamiento», *El Mundo*, 16 de noviembre de 2010

«El Ayuntamiento de Vic delatará “sin miedo” ante el Gobierno a los inmigrantes irregulares», *El Mundo*, 9 de abril de 2010

«El colectivo gitano acusa al PP de Badalona de estigmatizarlos», *El Mundo*, 26 de abril de 2010

«El Consell promueve la lengua y la cultura rumanas en colegios de la Comunidad », *El Mundo*, 8 de junio de 2009

«El 10% de los vecinos de Morella son oriundos de Rumanía», *El Mundo*, 12 de diciembre de 2010

«El Gobierno reducirá al punto cero las contrataciones en origen en 2009», *El Mundo*, 4 de septiembre de 2008

«El Gobierno rumano no logra convencer a sus compatriotas para que regresen al país», *El Mundo*, 22 de octubre de 2008

«El Gobierno se plantea volver a exigir permiso de trabajo a los rumanos», *El Mundo*, 20 de julio de 2011

«El Govern controla “discretamente” la llegada de gitanos rumanos de Francia», *El Mundo*, 18 de septiembre de 2010

«El Govern llevará el programa electoral de Plataforma por Cataluña a la Fiscalía», *El Mundo*, 8 de diciembre de 2010

«El PP advierte del “riesgo” para la salud propiciado por rumanos de etnia gitana », *El Mundo*, 15 de agosto de 2010

«El PP anuncia un Plan de integración para 3 generaciones de inmigrantes», www.elmundo.es, 3 de mayo de 2011

«El PP cree que la ley de Sarkozy para deportar gitanos es ”legítima”», *El Mundo*, 19 de agosto de 2010

«El PP mide la compatibilidad de los Catalanes con su tesis sobre la inmigración», *El Mundo*, 5 de septiembre de 2010

«El PP quiere vetar el Padrón a inmigrantes “sin papeles” y delatarles ante la Policía», *El Mundo*, 10 de octubre de 2010

«Empresarios de la fresa meditan acoger parados en España antes de buscar en el extranjero», www.elmundo.es, 25 de julio de 2008

«Empresas de Valladolid solicitan permisos para que 200 rumanos y búlgaros trabajen», *El Mundo*, 31 de julio de 2008

«En busca de la tierra prometida. Gitanos rumanos en España», *El Mundo*, 22 de noviembre de 2010

«En defensa de la etnia gitana», *El Mundo*, 4 de septiembre de 2010

«Escasa participación en las urnas de los rumanos residentes en la región», *El Mundo*, 30 de noviembre de 2008

«España aclara a Italia las críticas de de la Vega a su política migratoria», *El Mundo*, 16 de mayo de 2008

«España y Rumanía lloran juntas», *El Mundo*, 17 de marzo de 2011

«Esperanza Aguirre inicia un viaje oficial a Rumania centrado en la inmigración, la cultura y la economía», *El Mundo*, 30 de enero de 2006

«Fracaso del dispositivo francés para el retorno de gitanos rumano», *El Mundo*, 22 de septiembre de 2003

«Francia confirma que cambiará su legislación para evitar un expediente », *El Mundo*, 15 de octubre de 2010

«Francia deportó en 2009 “a 25 gitanos al día” según un organismo de derechos humanos», *El Mundo*, 26 de agosto de 2010

«Francia quiere expulsar a los extranjeros por “robos repetidos y mendicidad agresiva”», *El Mundo*, 30 de agosto de 2010

«Francia va a intensificar la expulsión de inmigrantes ilegales hasta fin de año», *El Mundo*, 14 de febrero de 2010

«Gitanos españoles piden al Gobierno defensa frente a las políticas “racistas”», *El Mundo*, 21 de agosto de 2010

«Inmigración firmará convenios para contratar colombianos, rumanos y dominicanos», *El Mundo*, 24 de abril de 2001

«Inmigrantes: cada vez más», *El Mundo*, 4 de marzo de 2000

«La afiliación de extranjeros a la Seguridad Social cae en noviembre un 4%», *El Mundo*, 21 de diciembre de 2010

«La boda concertada de una princesa gitana menor de edad desata la polémica en Rumania», *El Mundo*, 30 de septiembre de 2003

«La cadena Beep pide disculpas por el cartel que prohibía la entrada a perros y rumanos», *El Mundo*, 13 de mayo de 2005

«La Cañada Real, foco de delincuencia y venta de drogas», *El Mundo*, 18 de octubre de 2007

«La Comisión estudia los cambios legislativos de Francia tras las expulsiones de gitanos», *El Mundo*, 18 de octubre de 2010

«La Comunidad tiene constancia que la policía detiene a personas por el color de la piel», *El Mundo*, 7 de junio de 2010

«La crisis eleva el racismo en España y la exigencia de leyes más duras», *El Mundo*, 2 de marzo de 2010

«La embajada de Rumania estrena oficina consular en Coslada», *El Mundo*, 1 de abril de 2008

«La emigración y la baja natalidad hacen perder a Rumanía un millón de habitantes en 15 años», *El Mundo*, 19 de junio de 2007

«La Gendarmería francesa niega tener ficheros sobre los gitanos rumanos», *El Mundo*, 13 de octubre de 2010

«La Generalitat edita una guía para enseñar valenciano a los 40000 rumanos de la CVA», *El Mundo*, 2 de enero de 2008

«La historia de la madre de 10 años», *El Mundo*, 6 de noviembre de 2010

«La mitad de los inmigrantes lee prensa creada para ellos», *El Mundo*, 13 de febrero de 2007

«La nacionalidad, un pequeño consuelo», *El Mundo*, 10 de abril de 2004

«La pequeña “ONU” del colegio César Barrios de Lepe aprende español», *El Mundo*, 16 de diciembre de 2010

«La poesía de Herta Muller, por primera vez en español», *El Mundo*, 2 de marzo de 2010

«La policía desmantela una red rumana dedicada al tráfico y explotación sexual de mujeres », *El Mundo*, 15 de junio de 2001

«La policía francesa mantiene un archivo secreto sobre gitanos rumanos», *El Mundo*, 7 de octubre de 2010

«La primera iglesia rumana ortodoxa en España será realidad en Alcalá en dos años», *El Mundo*, 30 de enero de 2007

«La solidaria cruzada del pope Daniel», *El Mundo*, 4 de septiembre de 2008

«La Unión Romaní quiere llevar al Gobierno francés ante los tribunales», *El Mundo*, 14 de septiembre de 2010

«La UJI dedica un ciclo a las mejores cintas de la producción rumana audiovisual», *El Mundo*, 3 de febrero de 2012

«La vanguardia artística se exhibe en Madrid», *El Mundo*, 9 de mayo de 2007

«La primera iglesia rumana ortodoxa en España será realidad en Alcalá en dos años», *El Mundo*, 30 de diciembre de 2007

«Las televisiones entonan el “mea culpa” por cómo tratan sus informativos la inmigración», *El Mundo*, 14 de noviembre de 2006

«Liberadas cinco mujeres rumanas obligadas a prostituirse en el Raval», *El Mundo*, 17 de junio de 2011

«Los afectados tendrán seis meses para solicitar la nacionalidad», *El Mundo*, 23 de abril de 2004

«Los colegios catalanes ofrecerán clases extra-escolares de rumano el próximo curso», *El Mundo*, 12 de junio de 2008

«Los extranjeros concentran el 84,2% de las nuevas inscripciones en los padrones municipales», *El Mundo*, 5 de agosto de 2003

«Los extranjeros residentes en España son el 12,3%, casi el doble que en la UE», *El Mundo*, 7 de septiembre de 2010

«Los Gobiernos de España, Italia y Francia organizan el primer vuelo conjunto para repatriar inmigrantes», *El Mundo*, 22 de noviembre de 2005

«Los inmigrantes en España suponen ya el 8% de la población», *El Mundo*, 9 de febrero de 2005

«Los inmigrantes ilegales ahorran 6000 millones a los agricultores almerienses», *El Mundo*, 24 de marzo de 2000

«Los niños del Gallinero y el abismo», *El Mundo*, 18 de noviembre de 2009

«Los rumanos son el primer colectivo de inmigrantes en la Comunidad de Madrid», *El Mundo*, 17 de julio de 2007

«Los sefardíes podrán adquirir la nacionalidad española», *El Mundo*, 22 de noviembre de 2012

« Los «“sin papeles” dejarán de tener tarjeta sanitaria a partir del 1 de septiembre », *El Mundo*, 24 de abril de 2012

«Mafias rumanas utilizan videos para adiestrar a nuevos miembros», *El Mundo*, 15 de agosto de 2002

«Más del 60% de los parados búlgaros y rumanos de la UE está en España», *El Mundo*, 11 de noviembre de 2011

«Más vale paro en España que trabajo en Rumanía», *El Mundo*, 5 de mayo de 2009

«Mas ve “erróneo” apuntar a los gitanos rumanos aunque defiende echar a los delincuentes», *el Mundo*, 17 de septiembre de 2010

« ¿Médicos objetores por la retirada de la asistencia sanitaria a “sin papeles”?», *El Mundo*, 11 de julio de 2012

«Miles de personas salen a la calle contra las expulsiones de gitanos de Sarkozy», *El Mundo*, 6 de septiembre de 2010

«Miles de rumanos aprenden español con las telenovelas latinoamericanas», *El Mundo*, 21 de marzo de 2009

«Muere un bebé rumano », *El Mundo*, 29 de enero de 2005

«Nace el primer centro cultural para los rumanos madrileños», *El Mundo*, 22 de septiembre de 2004

«No hay medidas para integrar a los 10 millones de gitanos europeos», *El Mundo*, 8 de abril de 2008

«Nules acuerda más guardias civiles a pie de calle y vigilancia de “pisos pateras”», *El Mundo*, 16 de enero de 2012

«ONG protestan en la embajada de Italia para denunciar la “persecución” de los gitanos”», *El Mundo*, 3 de junio de 2008

«¿Para qué entramos en la UE si nos hacen sentir como mendigos?», *El Mundo*, 31 de agosto de 2007

«Pisos patera», *El Mundo*, 5 de julio de 2007

«Rajoy defiende a Sarkozy frente a la UE en las expulsiones de gitanos», *El Mundo*, 16 de septiembre de 2010

«Reding renuncia a expedientar a Francia por la expulsión de gitanos», *El Mundo*, 19 de octubre de 2010

«Reding: la integración de los gitanos no puede esperar a llegada la hora», *El Mundo*, 8 de noviembre de 2010

«Repatriados los cadáveres de 10 rumanos muertos en el atentado», *El Mundo*, 17 de marzo de 2004

«Sarkozy a Reding: Si tanto le importan los gitanos, que los acoja en Luxemburgo», *El Mundo*, 15 de septiembre de 2010

«Seis de cada 10 nuevos autónomos extranjeros registrados en España son de origen rumano», *El Mundo*, 20 de noviembre de 2007

«Seis detenidos en Málaga dedicados a la extorsión y a la explotación sexual de mujeres», *El Mundo*, 27 de septiembre de 2003

«Si nos dan 300 euros para el viaje y la comida nos volvemos a Rumanía», *El Mundo*, 5 de septiembre de 2011

«Suiza vuelve a abrir sus puertas a los emigrantes españoles», *El Mundo*, 11 de abril de 2012

«Teodora, una niña nacida en Getafe de padres rumanos, es el primer nuevo madrileño del año», *El Mundo*, 1 de enero de 2007

«Tres personas detenidas por estafar a un centenar de trabajadores rumanos», *El Mundo*, 1 de marzo de 2010

«Trillo abrirá el Ejército a los inmigrantes iberoamericanos con un año de residencia en España», *El Mundo*, 29 de julio de 2001

«Un consulado itinerante dará servicio a más de 3000 rumanos en Benidorm», *El Mundo*, 31 de noviembre de 2009

«Una patada y ocupan la casa», *El Mundo*, 12 de febrero de 2010

«Un grupo skin incendia una iglesia evangélica rumana», *El Mundo*, 5 de mayo de 2002

«Valencia, Madrid y Cataluña concentran la mitad de las agresiones xenófobas», *El Mundo*, 14 de julio de 2009

«Varias ONG piden que se aclaren ya las muertes de dos extranjeros en los CEI», *El Mundo*, 28 de junio de 2012

«Vecinos del Poblenou conviven con suciedad y ratas de un campamento de barracas», *El Mundo*, 25 de agosto de 2011

«Varias ONG piden que se aclaren ya las muertes de los extranjeros en los CIE», *El Mundo*, 28 de julio de 2012

«Vic aprueba el veto a los “sin papeles” con el apoyo de CiU, ERC y PSC », *El Mundo*, 14 de enero de 2010

«Zapatero apoya a Sarkozy y recuerda que Francia es “un estado de derecho” », *El Mundo*, 7 de octubre de 2010

«45 000 inmigrantes sin papeles fueron expulsados en 2001», *El Mundo*, 24 de abril de 2002

Público

AYLLÓN, Daniel, «El retorno voluntario tiene a 2000 extranjeros en lista de espera», www.publico.es, 28 de marzo de 2011

-«CEAR critica que España prime el asilo de cubanos», www.publico.es, 17 de junio de 2011

HIDALGO, S. / AYLLÓN, D., «No podemos regresar a Rumania, es el infierno », www.público.es, 29 de agosto de 2010

SANZ PARATCHA, Diego, «El Egido: el mar de plásticos da la espalda al conflicto. Diez años después de los ataques racistas en el Poniente de Almería persisten las desigualdades», www.publico.es, 15 de febrero de 2010

USTRELL, Marc, «El PP se demarca de los temas racistas», www.publico.es, 26 de abril de 2010

- «El PP no sanciona al edil xenófobo de Badalona», www.publico.es, 26 de abril de 2010

« Albiol exigirá 5 años de residencia para recibir ayudas sociales», www.publico.es, 14 de junio de 2011

«Chacón achaca a Ciu que apoye al “xenófobo” Albiol en Badalona », www.publico.es, 11 de junio de 2011

« El Plan de Retorno se desinfla. El Gobierno, que espera 100 000 solicitudes, registra 767 », *Público*, 17 de diciembre de 2008

«ICV denunciará ante la Fiscalía el folleto racista del PP de Badalona», www.publico.es, 26 de abril de 2010

« La inmigración rumana en España se ha multiplicado por cinco desde 2003 », www.publico.es, 29 de noviembre de 2008

«Pedro J. Ramírez defiende los anuncios de prostitución: Asegura que seguirá publicándolos porque “El Mundo” no es la Policía», www.publico.es, 18 de diciembre de 2008

La vanguardia

IZQUIERDO, Luis, « 700 000 inmigrantes más. Los extranjeros residentes en España son ya 5,2 millones, el 11% de la población », *La Vanguardia*, 21 de junio de 2008

ROBINSON, Andy, « La crisis en Rumanía desalienta el regreso de los inmigrantes », *La Vanguardia*, 9 de mayo de 2009

-« Crece el racismo contra los gitanos desde Belfast hasta Bucarest », *La Vanguardia*, 29 de junio de 2009

VIÑAS, Josep Miquel, « Idiomas: en Rumanía nos dan mil vueltas », *La Vanguardia*, 2 de septiembre de 2009

-« Emigrantes: ¿Volverán o no volverán? », *La Vanguardia*, 1 de febrero de 2009

Sans indication d'auteur:

« Baja un 1% el número de afiliados extranjeros a la Seguridad Social tras cinco meses de subidas », *La Vanguardia*, 22 de septiembre de 2009

« España es el tercer país de la UE con más adultos que no hablan una lengua extranjera », *La Vanguardia*, 24 de septiembre de 2009

« España fue el país de la U.E. que recibió más inmigrantes en 2006 », *La Vanguardia*, 18 de noviembre de 2008

«España vuelve a ser en junio el país de la UE con más paro », *La Vanguardia*, 31 de julio de 2009

«La juez archiva la querrela contra García Albiol por sus folletos xenófobos», www.lavanguardia.com, 9 de marzo de 2011

«La mitad de los catalanes no alquilaría un piso a un inmigrante. El Centro de Estudios de opinión da a conocer la encuesta de percepción sobre inmigración en Catalunya», [www.lavanguardia](http://www.lavanguardia.com), 14 de marzo de 2011

« Los alumnos extranjeros fueron casi 750 000 el curso pasado », *La Vanguardia*, 26 de julio de 2009

« Los marroquíes vuelven a ser el mayor colectivo de extranjeros en España », *La Vanguardia*, 28 de julio de 2009

«Más de medio millón de búlgaros y rumanos que viven en España podrán trabajar como asalariados a partir de mañana », *La Vanguardia*, 1 de enero de 2009

« Rumania y Bulgaria aún son países muy corruptos », *La Vanguardia*, 23 de julio de 2009

En français

Le Monde / Le Monde diplomatique

BISSUEL, Bertrand, « Les Roms ont défilé pour la première fois contre la répression », *Le Monde*, 20 juillet 2007

- « Des ressources trop faibles peuvent justifier une reconduite à la frontière », *Le Monde*, 20 juillet 2004

BRAN, Mirel, « L'autre mémoire roumaine », *Le Monde*, 8 mars 2002

- « L'U.E. renforce son aide à l'intégration des Tziganes », *Le Monde*, 28 mai 2002

- « La vie de galère de Petrica, unijambiste au service de Balaceanu », *Le Monde*, 13 juillet 2002

- « La palme d'or relance le débat sur l'avortement en Roumanie », *Le Monde*, 28 août 2007

- « La Roumanie attire les étudiants mais voit fuir ses diplômés », *Le Monde*, 11 février 2009

BRAN, Mirel / CHEMIN, Anne, « La folie nataliste de Ceașescu », *Le Monde*, 28 août 2007

BRAN, Mirel / MARCET, Alexis, « Les tsiganes handicapés, de la Roumanie à l'Europe des riches », *Le Monde*, 13 juillet 2007

CHEVALLEREAU, Emmanuelle, « Des femmes roms disent leurs maux », *Le Monde*, jeudi 10 avril 2008

De BRESSON, Henri / RODIER, Anne, « La police française sereine face à la criminalité de l'Est », *Le Monde*, 28 septembre 2006

GERY, Yves, « Trafic de femmes en provenance de l'Est », *Le Monde Diplomatique* n°539, février 1999

LANDRIN, Sophie, « Une poignée de Tziganes vivent toujours dans un grand bidonville à Lyon », *Le Monde*, 20 juillet 2004

- « Billet simple pour la Roumanie », *Le Monde*, 12 octobre 2007

LAURENT, Samuel, « Immigration: Malgré un recul symbolique, le "cœur" de la loi demeure », www.lemonde.fr, 17 mars 2011

MANDELBAUM, Jacques, « 4 mois, 3 semaines et 2 jours: allégorie de la terreur communiste roumaine », www.lemonde.fr, 18 mai 2007

MANEA, Norman, « Les Roms sont aussi européens! », *Le Monde*, 27 novembre 2007

MILE, Samir / CHOPINAUD, Pierre, «Roms de France, la République face à elle-même», www.lemonde.fr, 10 octobre 2012

RODIER, Anne / VAN EECKHOUT, Laetitia, « Elargissement: Les expulsions de Roumains se poursuivent », *Le Monde*, 9 décembre 2006

RODIER, Anne, « Vers une réponse européenne pour l'intégration des Roms », *Le Monde*, 16 septembre 2008

ROUCAUTE, Delphine, «Expulsions de Roms : Le "jeu du mistigri" des élus locaux», www.lemonde.fr, 1^{er} septembre 2012

-« Roms : à Lyon, l'attitude "schizophrène" des autorités », www.lemonde.fr, 23 mai 2013

SIMON, Catherine, « Dana Diminescu, sociologue, attachée de recherche à la Maison des Sciences de l'homme: Ceux qui s'alarment d'un déferlement nagent dans le fantasme », *Le Monde*, 5 avril 2005

-«Roumanie. Les enfants du trafic », *Le Monde*, 5 mai 2005

SOTINEL, Thomas, « L'horrible jour de gloire d'Otilia. 4 mois, 3 semaines, 2 jours, Palme d'or à Cannes, superbe film sur l'arbitraire de la Roumanie de Ceausescu », *Le Monde*, 29 août 2007

VINCENT, Elise, « Les expulsions de Roms au milieu de l'été ne provoquent que peu de réactions », www.lemonde.fr, 11 août 2012

Sans indication d'auteur:

« Dénoncer l'anti-tsiganisme sans s'attacher à ses racines ? », *Le Monde*, 10 août 2010

« Double peine pour les prostituées », *Le Monde*, 19 mars 2006

«La liste des métiers ouverts aux Roumains et aux Bulgares est doublée », www.lemonde.fr, 15 octobre 2012

« Le maire de Vénissieux prend la défense des Roms », *Le Monde*, 27 août 2007

« Le réalisme de deux villes voisines. A côté des Roms, des migrants roumains d'un genre nouveau », *Le Monde*, 5 avril 2005

«L'ostracisme envers les Roms augmente », *Le Monde*, 18 août 2012

« Plainte après une émission de France 5 », *Le Monde*, 5 avril 2005

«Projet de loi sur l'immigration définitivement adopté par le Parlement», www.lemonde.fr, 12 mai 2011

« Vers une réponse européenne pour l'intégration des Roms. Chiffres », *Le Monde*, 16 septembre 2008

Le Figaro

CORNEVIN, Christophe, «Pamela, voleuse, à vendre 65 000 euros », www.lefigaro.fr, 29 de septembre de 2012

-«Roms: Manuel Valls affirme sa fermeté », www.lefigaro.fr, 14 mars 2013

FROIS, Emmanuèle, « Cristian Mungiu, génie des carpates », www.lefigaro.fr, 20 novembre 2011

GUICHARD, Guillaume, «Près de 400 000 travailleurs à bas coût en France », www.lefigaro.fr, 23 avril 2013

LECLERC, Jean-Marc, «Roms: les risques du double discours gouvernemental », *Le Figaro*, 12 septembre 2012

-« A Paris, pour l'étranger, le malaise commence au sortir de l'avion», *Le Figaro*, 24 mai 2013

-« Roms: un fichier pour éviter la fraude de l'aide au retour », *Le Figaro*, 17 août 2010

-«Roms: le retour des bidonvilles de la honte », *Le Figaro*, 30 janvier 2013

-«Trop de délinquants étrangers dans les foyers de l'enfance», www.lefigaro.fr, 26 mars 2013

MEVEL, Jean-Jacques, « Viviane Reding, la dame en rouge qui défie la France », www.lefigaro.fr, 16 septembre 2010

SIMON, Nathalie, « Ionesco aurait fêté son 103^{ème} anniversaire », www.lefigaro.fr, 26 novembre 2012

Sans indication d'auteur :

«L'emploi de Roms commence à décoller», www.lefigaro.fr, 18 mars 2013

«L'Europe et ses Roms: entre fermeté et intégration», www.lefigaro.fr, 25 août 2010

«Paris: délinquance roumaine en baisse », www.lefigaro.fr, 26 août 2012

«Roms: Bucarest contre l'aide au retour», www.lefigaro.fr, 10 septembre 2010

«Roms: 8030 reconduits depuis janvier», www.lefigaro.fr, 25 août 2010

«Un réseau de proxénètes démantelé », www.lefigaro.fr, 10 décembre 2012

«10 interpellations pour vols de câble », www.lefigaro.fr, 11 décembre 2012

Le Parisien

CORDILLOT, Gilles, «Les Roms invitent François Hollande à boire le café », *Le Parisien*, 25 mai 2013

GAIRAUD, Marie-Anne, «Manifestations de soutien aux Roms», *Le Parisien*, 26 mai 2013

LIEURES, Anthony, «Orly ouvre ses portes à la culture tzigane », *Le Parisien*, 23 mai 2013

NAIZOT, Frédéric, «Trois proxénètes arrêtés à l'aube », *Le Parisien*, 3 avril 2013

Sans indication d'auteur :

«Interpellé en flagrant délit », *Le Parisien*, 29 mai 2013

«La police toulousaine démantèle un réseau de proxénétisme rom », *Le Parisien*, 28 mars 2013

«Le dernier camp de Roms du département doit être abandonné», *Le Parisien*, 6 juin 2013

«Le réseau de prostitution de la N1 démantelé», *Le Parisien*, 3 avril 2013

«Les cambrioleurs roumains envoyés à Fleury Mérogis », *Le Parisien*, 20 mai 2013

«Les pharmaciens aussi lorgnent sur les médecins étrangers», *Le Parisien*, 5 juin 2013

«Les Roms doivent lever le camp», *Le Parisien*, 5 juin 2013

«Les Roms du Boulevard Ney évacués», *Le Parisien*, 30 mai 2013

«Les Roms rescapés de l'incendie meurtrier de Lyon à la rue», *Le Parisien*, 29 mai 2013

«Règlement de compte à la hache», *Le Parisien*, 28 mai 2013

« Un trio de Roumains arrêté », *Le Parisien*, 12 avril 2013

«Val d'Oise: 14 interpellations dans une affaire de proxénétisme », *Le Parisien*, 2 avril 2013

«Vols de métaux à Strasbourg: neuf Roumains interpellés en trois jours », *Le Parisien*, 23 mai 2013

Courrier International

BRANDT, Andrea, « Vendues comme du bétail. 500 000 femmes victimes des proxénètes », *Courrier International* n°676, 16 octobre 2003

CALOIANU, Diana, « Retour douloureux pour les émigrés », *Courrier International* n°943, 27 novembre 2008

GÓMEZ, J. / PETRESCU, A., « Madrid, deuxième ville roumaine après Bucarest », *Courrier International* n°896, 3 janvier 2008

GUICHARD, Catherine, « Volées de bois vert contre la France », *Courrier International.com*, 20 août 2010

PETROVICI, Georgeta / CRĂCIUN, Oana, « Sans les ONG, pas de réinsertion des expulsés », *Courrier International*, 23 août 2010

Sans indication d'auteur :

«Les Roms ou l'âme de l'Europe », *Courrier International* n°926 du 1^{er} au 20 août 2008

«Les Roumains ne sont pas tous des mendiants », *Courrier International* 24 septembre 2008

« Xénophobie. La France épinglée par la presse internationale », *Courrier International* n°1033, 19 août 2010

Ce travail porte sur le phénomène de l'immigration en Espagne et son impact dans la société espagnole contemporaine. L'étude de l'arrivée de nombreux migrants en Espagne permet en effet de rendre compte de l'évolution de la société espagnole: D'une part en analysant comment et pourquoi un pays traditionnellement exportateur de main d'œuvre a pu attirer des immigrants; d'autre part en observant ce que l'Espagne a fait pour intégrer ces flux migratoires.

L'analyse de ce phénomène se fait à travers un prisme particulier, celui des femmes roumaines. Les Roumains sont depuis quelques années la première nationalité étrangère en Espagne. Je présente ici les différentes étapes de l'immigration roumaine et ses caractéristiques, et enquête auprès de migrantes roumaines. Je veux en effet, à travers leur expérience, mettre en lumière certains aspects importants de la société espagnole contemporaine (dans la mesure où ils sont révélateurs de l'attitude de cette société face à des problèmes nouveaux).

Je m'intéresse également à quelques cas particuliers, afin de présenter l'immigration roumaine dans toute sa diversité: j'analyse l'immigration des Roumaines roms et reviens également sur la situation de femmes roumaines en situation de marginalisation: les Roumaines victimes de réseaux de proxénétisme, et les Roumaines détenues en Espagne.

Par ailleurs, il m'a semblé tout aussi essentiel de déterminer la vision que la société espagnole a des immigrants, et en particulier des Roumains à travers l'analyse d'un corpus journalistique qui reflète la période comprise entre la fin des années 90 et 2013, et complète cette analyse de l'immigration roumaine.

Dans les années 50, des flux migratoires d'un tout autre ordre se sont dirigés vers l'Espagne franquiste: J'évoque l'exil en Espagne, sujet encore très inédit et très rarement objet de recherches.

Ce travail, qui porte essentiellement sur l'immigration en Espagne, présente, en outre une comparaison ponctuelle avec la situation en France. Cette brève analyse permet de comparer et de nuancer ce qui, dans l'expérience migratoire des Roumaines en Espagne et en France est semblable ou fondamentalement différent.

This survey focuses on the immigration phenomenon in Spain and its impact on contemporary Spanish society. Studying how numerous immigrants have been settling in Spain is a way to account for the evolution of Spanish society: on the one hand by analysing how and why a country that traditionally used to export its labour-force could attract immigrants; and on the other hand by examining how Spain has been managing these influxes.

This phenomenon shall be approached thanks to the case of Romanian women. For the last couple of years, Romanians have been the largest group of foreign nationals in Spain. I shall herein set to describe the various stages and characteristics of Romanian immigration in Spain, as well as report on a survey conducted with Romanian women. Through their experience, I thus wish to highlight some important aspects of contemporary Spanish society, insofar as they are relevant to this society's attitude towards new issues, and the solutions it brings out.

So as to display the full diversity of Romanian immigration, I shall focus on some specific cases such as: the immigration of Roma women, but also the situation of women at risk, like victims of prostitution rings, or Romanian women being detained in Spanish prisons. Moreover, it seems to me just as important to find out what image Spanish society has been forming about immigrants, and especially about Romanians, thanks to the analysis of a body of media material dealing with the period going from the end of the 1990s to 2013, and thus completing this study of Romanian immigration.

In the 1950s, a very different type of migration was reaching Franco's Spain, in other words: exile into Spain, a subject which I turn to, still rarely touched upon or being researched into.

This study which centres primarily on immigration into Spain, also briefly draws a comparison with the situation in France, in order to examine what may or may not be similar in Romanian women's experience of migration in Spain or France.

ANNEXES

ANNEXES

Questionnaire en espagnol

Questionnaire en français

Tableaux

-«Nombre de Roumains en Espagne 1999- 2013»

-«Nombre d'étrangers en Espagne 1990-2013 et leur pourcentage / population totale»

-«Nombre de Marocains en Espagne»

-«Nombre d'Equatoriens en Espagne»

-«Nombre de Britanniques en Espagne»

-«Nombre d'Allemands en Espagne»

«Nombre de Colombiens en Espagne»

«Nombre de Chinois en Espagne»

Présentation de l'Association FEDROM (Federación de Asociaciones de inmigrantes Rumanos en España), www.fedrom.org

Newsletter Fedrom, juin 2011

Programme du Centro Hispano-Roumain d'Alcalá de Henarés, août 2013

Affiche de rencontre «Nuestras vivencias en España» au Centre Hispano-roumain de Coslada, 9 mars 2010

Affiche de la conférence-débat «La mujer rumana y la violencia de género», Centre Hispano-Roumain de Coslada, 9 de marzo de 2010

Informations du Centre Culturel Roumain de Paris

CUESTIONARIO

PARTE I: SITUACIÓN PERSONAL Y PROFESIONAL

1) Nombre (opcional)

2) Edad

16-19 años	
20-24 años	
25-29 años	
30-34 años	
35-39 años	
40-44 años	
45-49 años	
más de 50 años	

3) Situación personal

viuda	
soltera	
soltera viviendo en pareja	
casada	
separada	
divorciada	

4) Si vive Usted en pareja ¿desde cuándo?

de 0 a 2 años	
de 2 a 5 años	
de 5 a 10 años	
de 10 a 15 años	
más de 15 años	

5) Nacionalidad de su pareja

rumano/a	
español/a	
otra	

6) ¿Tiene hijos ?

sí	
no	

7) Si tiene hijos ¿Cuántos?

1	
2	
3	
4	
más de 4	

8) ¿Tiene hijos a su cargo de una relación anterior?

sí	
----	--

no	
----	--

9) ¿Qué formación tiene?

certificado de estudios básicos	
escuela y/o instituto hasta los 15 años	
selectividad	
formación profesional	
estudios superiores 1 ^{er} ciclo (3 primeros años de carrera)	
estudios superiores 2 ^o y 3er ciclo (master 2 y doctorado)	
diploma de Escuela de Ingeniería	

10) Ocupación actual

trabajo a tiempo completo	
en paro	
estudiante	
trabajo a tiempo parcial	
jubilada	

ama de casa	

11) Si trabaja, ¿es Usted....

asalariada ?	
autónoma ?	

12) ¿Si es autónoma, tiene usted empleados?

Si tiene empleados, ¿cuántos tiene?

13) Si vive en pareja, ¿Trabaja su pareja /cónyuge?

sí	
no	

14) ¿Es...

asalariado/a ?	
autónomo/a ?	

15) ¿En qué ámbito trabaja usted?

agricultura	
-------------	--

enseñanza (educación primaria)	
enseñanza (educación secundaria, ESO)	
universidad, escuelas superiores	
atención a enfermos y ancianos a domicilio	
trabajo en una fábrica	
cuidado de niños y enfermos	
Comercio	
Hostelería	
limpieza	
cultura (artes, espectáculos)	
administración pública	
salud (enfermeras, ATS...)	
asociación, ONG	
religión	
soy abogada, médica	
soy empresaria, ejecutiva	

16) ¿Es...

satisfecha	
muy satisfecha	
insatisfecha	
muy insatisfecha	

de su trabajo en España ?

17) ¿Si se considera insatisfecha, por qué?

mi trabajo no corresponde a mi formación (formación y diplomas no convalidados, trabajo poco cualificado)	
es un trabajo menos pagado que el que correspondería a mi formación	

sufro discriminación en mi lugar de trabajo	
es un trabajo duro / muy duro	
es un trabajo precario	

18) Describe, si usted es empleada y tiene contrato, el tipo de contrato que tiene

contrato « oral »	
contrato indefinido	
contrato temporal	
contrato temporal en la agricultura	
no tengo contrato	

PARTE II: LA INMIGRACIÓN EN ESPAÑA

1) ¿Por qué decidió venir a España?

para estudiar en la Universidad o en una escuela superior	
para completar mi formación universitaria	
para preparar un doctorado	
gracias a una beca (intercambio de estudiantes, investigadoras, artistas...)	
para buscar un trabajo mejor pagado que en mi país, para mejorar mi vida y la de mi familia	

para reunirme con mi pareja	
para reunirme con mis padres instalados en España	
para reunirme con mis hijos	
para conocer otro país	
por amor	
por problemas políticos	
tuve que exiliarme, fui refugiada política	

2) ¿Desde cuándo está en España?

hace algunos meses que estoy aquí	
hace menos de un año	
entre 1 y 3 años	
entre 3 y 6 años	
entre 6 y 10 años	
hace más de 10 años	
hace más de 20 años	

3) Situación administrativa

residente en España con tarjeta de residencia	
residente en España sin tarjeta de residencia	
estudiante	
apátrida (cuando llegué a España)	
naturalizada española	
prefiero no contestar	

4) ¿Le decepcionó España respecto a sus expectativas, sus deseos?

sí	
----	--

sí, mucho	
un poco	
no	
no mucho	

5) ¿Qué diferencias entre su país de origen y España le llamaron más la atención?

el clima		el sistema político	
la gastronomía		el/ los idiomas	
el paisaje		las relaciones personales	
Los horarios de trabajo, de las tiendas, de las comidas...		las condiciones laborales	
el sistema de salud		la prensa, la televisión, la radio	

6) ¿Qué aspectos de la vida en España le causaron problemas al principio?

arreglar mi situación administrativa (tener los papeles en regla)		el sistema educativo	
buscar un trabajo		conocer a gente, tener amigos	
perdida de estatus económico (trabajo más precario que en Rumania...)		obtener un contrato de trabajo	
actitud de los españoles hacia mí		Comunicación en español /en otros idiomas	
el racismo		encontrar una vivienda	
aprendizaje del idioma / de los idiomas		otros. ¿Cuáles ?	

7) ¿Qué aspectos, en cambio, no le causaron ningún problema?

el clima		buscar un trabajo	
la actitud de los españoles hacia mí		arreglar mi situación administrativa (tener los papeles en regla)	
aprendizaje del idioma / de los idiomas		conocer a gente, tener amigos	
comunicación en español /en catalán/en gallego/en vasco/en valenciano		otros. ¿Cuáles ?	

8) ¿Sufrió rechazo ?

un poco	a veces	a menudo	muchas veces	jamás

9) ¿Tiene Usted tiempo libre?

sí	
sí, más que en Rumania	
sí, pero menos que en Rumania	
no	
un poco	

10) ¿A qué dedica su tiempo libre?

al deporte	
------------	--

a mi familia, mis amigos, mis hijos	
a mi casa (bricolaje, arreglos, jardinería)	
a las tareas del hogar (compras, limpieza, comidas)	
a actividades de ocio / actividades culturales	
estoy haciendo una formación	
al aprendizaje del español (o del catalán/ gallego/ valenciano/ vasco...)	
a la religión	
colaboro en una asociación, una ONG	
miro la televisión en español	
miro la televisión en rumano	
me gusta viajar	

11) ¿Cuántas personas viven en su casa?

de 1 a 4	
de 4 a 6	
más de 6	

12) ¿Su vivienda es parecida, mejor o peor a la que la tenía en Rumania?

mejor	
peor	
parecida	

13) ¿Cuál es su situación ?

vivo de alquiler	
comparto piso	
soy propietaria de mi casa en España	
tengo una casa en propiedad en Rumania	

14) Su alquiler o las letras de su hipoteca

son muy caros	
son demasiado caros	
están bien	
son más caros que en Rumania	

15) ¿Qué porcentaje de sus ingresos representan?

más del 50%	
menos del 50%	

16) ¿Cuántas veces las personas que viven en su casa se dedican a las tareas del hogar?

	nunca	de vez en cuando	a menudo	muchas veces	siempre
mujer/es					
hombre/s					
Niño(s)/niña(s)					

17) ¿Piensa que la condición de la mujer en España es muy diferente de la condición de la mujer en Rumania?

si	no	no lo sé	no contesto

18) Si Usted contestó sí a la última pregunta: ¿qué aspectos de la condición femenina en España son, según Usted distintos?

el lugar que ocupa la mujer en la vida política	
los derechos de la mujer	
las condiciones de trabajo, diferencia salarial entre hombres y mujeres	
la toma de decisión en su familia	
el peso de la tradición, de la religión	
la educación de los niños	
la repartición de las tareas del hogar	
Las relaciones de pareja	
el uso de medios anticonceptivos	
el derecho al aborto	

la realización personal de la mujer	
la gestión de su tiempo libre	

19) Qué opina de los siguientes aspectos de la condición femenina en España si compara con Rumania ?

	es positivo	es negativo	es un escándalo	no opino al respecto	no contesto
derecho al aborto en España					
el lugar que ocupa la mujer en la vida política española					
diferencia salarial entre hombres y mujeres					
precariedad laboral, tasa de paro femenino					
baja por maternidad (duración, baja paternal...)					

20) ¿Piensa que la sociedad rumana es, respecto a las mujeres, más patriarcal, más tradicional que la sociedad española?

si	no	no lo sé	no contesto

21) ¿Qué le parecen los siguientes servicios en España si los compara con los que existen en Rumania?

	bueno	bastante bueno	corresponde a mis expectativas	Satisfactorio	eficaz	muy bueno	poco adaptado a mis necesidades	peor que en Rumania
el sistema público de salud								
el sistema educativo								

la administración pública								
la justicia								
el sistema político								

22) El sistema educativo en España

ofrece una buena enseñanza pública		no acoge bien al alumnado extranjero	
no ofrece una buena enseñanza pública		podría ser de mejor calidad	
no corresponde a mis expectativas		es mejor que en Rumania	
la formación del profesorado es buena		es peor que en Rumania	
acoge bien al alumnado extranjero		no tiene bastantes medios	

23) ¿Qué diferencias ve (o no) entre el sistema educativo español y el rumano?

	peor	mejor	parecido
formación del profesorado			
enseñanza científica			
enseñanza de los idiomas			
pedagogía utilizada			
formación profesional			
ayuda al alumnado en dificultad			

24) Rumania es, desde el 1 de enero de 2007, miembro de la Comunidad Europea ¿Se siente, si tiene la nacionalidad rumana, realmente miembro de la Comunidad Europea?

si	no

25) Si Usted contestó no, ¿Por qué?

tengo todavía dificultades para arreglar mi situación administrativa	
sufro racismo	
por la moratoria en vigor entre el 1 de enero de 2007 y el 1 de enero del 2009	
a Rumania se la considera todavía como un « miembro de segunda clase »	

PARTE III: LA INTEGRACIÓN EN LA SOCIEDAD ESPAÑOLA

1) Estudió o hizo Usted una formación desde que vive en España ?

si	no

2) Si no ¿por qué?

tengo un trabajo demasiado agotador	
no tengo ganas de hacerlo	
por falta de tiempo	
mis horarios de trabajo no me lo permiten	
los cursos son demasiado caros	
el nivel de los cursos es en general demasiado elevado	

3) Si ha hecho algún curso, ¿con qué propósito lo hizo?

para completar mi formación	
para encontrar un trabajo mejor pagado	
para mejorar mis condiciones de trabajo	
para mi satisfacción personal	

4) ¿Dónde hizo una formación o un curso?

en una ONG	
en una asociación	
fue un curso en un Centro de formación Para Adultos (CEPA)	
en la Universidad	
en una Escuela de Formación Profesional	
cursos del INEM	
formación continua en mi lugar de trabajo	
Universidad a distancia	
Otros	

5) ¿Cuál es, según usted, su nivel de español (o catalán, vasco, gallego, valenciano)?

insuficiente	medio	suficiente	bueno	muy bueno	excelente

6) ¿Hizo aquí un curso de español (catalán, vasco, gallego, valenciano)?

si	no	todavía no

7) ¿Qué tal le pareció el curso?

fue muy útil	el curso no correspondía a mis necesidades	me ayudó poco	no es suficiente

8) ¿Piensa Usted seguir aprendiendo español (catalán, gallego, vasco...)?

si	no	seguramente

9) Si vive Usted con sus hijos en España: ¿Qué aspectos de su vida en España le parecen muy importantes?

	bastante importante	importante	muy importante	poco importante
su educación				
que obtengan buenos títulos				
que tengan una buena formación				
su integración en la sociedad española (si vinieron con Usted a España)				
su salud, un buen sistema de salud pública				
que mantengan lazos con su/ mi país de origen				
la religión				
sus amistades				
un buen dominio de la lengua española (si vinieron con usted a España)				

10) Sus relaciones con la comunidad escolar (profesorado, centros escolares...) son:

buenas	muy buenas	insuficientes	demasiado esporádicas	malas

11) Si opina que sus relaciones con la comunidad escolar son insuficientes ¿Qué podría hacer para mejorarlas?

quedar más a menudo con el profesorado	
participar en la asociación de madres y padres de alumnos	
interesarme más por la vida del centro	

12) Sus hijos están escolarizados en un centro escolar en España. ¿Quién, según usted, se ocupa de su escolaridad?

	madre	padre	otros
quedar con el profesorado			
ayudarles con los deberes			
buscar ayuda exterior (apoyo escolar, clases particulares...)			

13) Usted está trabajando y tiene niños/as que no están escolarizados todavía (menores de 3 años). ¿Quién los cuida?

guardería pública	
guardería privada	
tengo a una niñera en mi casa (con contrato de trabajo)	
los cuida una niñera en su casa (con contrato de trabajo)	
un familiar	
un(a) amigo/a	

14) ¿Es Usted creyente?

si	no	no contesto

15) Si es creyente, ¿cuál es su confesión religiosa?

ortodoxa	
adventista	
católica	
musulmana	
otra	
No contesto	

16) ¿Es Usted practicante ?

Si	no

17) ¿Qué papel desempeña la religión en su vida en España?

Sensación de pertenencia a un grupo	
ayuda material puntual (red de ayuda en la parroquia...)	
apoyo moral	
permite mantener las tradiciones vivas	
desempeña el mismo papel que en Rumania	

18) Los problemas siguientes le preocupan un poco, bastante, mucho, nada:

	un poco	bastante	mucho	nada
el paro				
la crisis económica				
la discriminación				
el racismo				

los accidentes laborales				
la pérdida de un allegado				
Las enfermedades				
la inseguridad				
Las guerras				
el terrorismo				

19) ¿Piensa Usted volver un día definitivamente a Rumania?

sí	no lo sé todavía	no

20) Si no, ¿Por qué?

hay pocas perspectivas laborales en Rumania	
El sistema de salud rumano es peor	
La vuelta es un poco arriesgada (hay que empezar de nuevo...)	
Mi situación es mejor aquí	
mis hijos se han acostumbrado a vivir aquí	
mis hijos han vivido siempre aquí	
Mi cónyuge es español (o no rumano)	
mi situación administrativa mejorará al finalizar el plazo de la moratoria / seré realmente ciudadana europea	

21) ¿Piensa Usted que los ciudadanos de la Comunidad Europea deberían poder votar no sólo en las elecciones municipales, sino también en otros comicios (elecciones regionales, nacionales...) del país donde viven?

sí	no	no lo sé	no contesto

22) ¿Vota Usted normalmente (comicios en Rumania o en España)?

Sí	no

23) Si vota ¿Cómo vota Usted?

En el Consulado o en la Embajada rumana	
por correos	
En colegios electorales españoles	

24) Indique por favor si participa en una (o más) de las organizaciones siguientes

	sí	no
asociación de barrio / de vecinos		
ONG		
asociación religiosa, parroquia		
asociación de rumanos		
sindicato		
club deportivo o asociación deportiva		
partido político		
otros		
ninguna organización		

25) Valore su participación en las organizaciones que indicó arriba (tache únicamente en la fila que corresponde a la organización o a las organizaciones que indica en la pregunta 23):

	participación	Colaboración	participación	colaboración	participación muy
--	---------------	--------------	---------------	--------------	-------------------

	puntual	esporádica	bastante activa	regular	activa
asociación de barrio / de vecinos					
ONG					
asociación religiosa, parroquia					
asociación de rumanos					
sindicato					
club deportivo o asociación deportiva					
partido político					
otros					

26) ¿Cómo valora, con el tiempo, su experiencia migratoria?

negativamente	
muy negativamente	
positivamente	
más bien positivamente	
muy positivamente	
fue una experiencia difícil	
No contesto	

27) ¿Lo volvería a hacer?

No	
quizás no	
sí	
seguro que sí	
quizás	

no lo sé	
No contesto	

28) ¿Cómo se siente actualmente en España?

todavía a menudo rechazada	
no me siento integrada en la sociedad española	
no me siento todavía muy integrada en la sociedad española	
añoro mi país	
me siento todavía desorientada	
soy infeliz	
me siento muy integrada aquí	
estoy a gusto	
soy feliz	
no contesto	

QUESTIONNAIRE

PARTIE I : SITUATION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

1) Prénom (facultatif)

2) Age

16 à 19 ans	
20 à 24 ans	
25 à 29 ans	
30 à 34 ans	
35 à 39 ans	
40 à 44 ans	
45 à 49 ans	
50 ans et plus	

3) Etat civil actuel

veuve	
célibataire	
célibataire vivant en couple	

mariée	
séparée	
divorcée	

4) Si vie en couple, depuis quand ?

de 0 à 2 ans	
de 2 à 5 ans	
de 5 à 10 ans	
de 10 à 15 ans	
plus de 15 ans	

5) Nationalité de votre partenaire

Français(e)	
Roumain(e)	
autre	

6) Avez-vous des enfants ?

oui	
non	

7) Si oui, combien ?

1	
2	
3	
4	
plus de 4	

8) Avez-vous des enfants à charge d'une relation antérieure ?

oui

non

9) Quelle est votre formation ?

certificat de fin d'études primaires	
certificat de fin d'études secondaires (brevet des collèges)	
baccalauréat général	
formation professionnelle	
baccalauréat professionnel	
études supérieures 1 ^{er} cycle (D.E.U.G, master 1)	
études supérieures 2 nd et 3 ^{ème} cycle (master 2 et doctorat)	
grandes écoles	
diplôme d'ingénieur	

10) Occupation actuelle

travail à temps complet	
au chômage	
étudiante	
travail à mi-temps	
retraîtée	
femme au foyer	

11) Si vous travaillez, êtes-vous

salariée ?	
établie à votre compte ?	

12) Si vous êtes à votre compte, employez-vous des salarié/es ?

Si oui, combien ?

13) Si vous vivez en couple, votre conjoint/partenaire/ ami(e) travaille-t-il/elle ?

oui	
non	

14) Est-il/elle

Salarié/e ?	
à son compte ?	

15) Dans quel domaine travaillez-vous ?

agriculture	
enseignement primaire	
enseignement secondaire	
enseignement supérieur	
soins à domicile (personnes âgées, malades)	
travail en usine	
gardes d'enfants	
commerce	
hôtellerie	
ménages (chez des particuliers)	
chef d'entreprise, cadre	
administration publique	

santé (infirmière, aide-soignante....)	
professions libérales	
culture (arts, spectacles)	
association, ONG	
religion	

16) Etes-vous

satisfaite	
très satisfaite	
insatisfaite	
très insatisfaite	

de votre emploi en France ?

17) si vous êtes insatisfaite, pourquoi ?

emploi qui ne correspond pas à ma formation (formation et diplômes pas reconnus, emploi peu qualifié)	
emploi bien moins payé qu'un emploi qui correspond à ma formation	

souffre de discrimination sur mon lieu de travail	
emploi précaire	
travail très fatigant	

18) Décrivez, si vous êtes salariée, votre type de contrat si vous en avez un

contrat « oral »	
contrat à durée indéterminée	
contrat à durée déterminée	
contrat temporaire (dans l'agriculture par ex)	
pas de contrat	

PARTIE II: L'IMMIGRATION EN FRANCE

1) Pourquoi avez-vous choisi de venir en France ?

pour faire des études	
pour compléter ma formation universitaire	
pour faire une thèse	
afin de chercher un travail mieux rémunéré que dans	

mon pays, pour améliorer mes conditions de vie et celles de ma famille	
pour rejoindre mon conjoint	
pour rejoindre mes parents installés ici	
pour rejoindre mes enfants installés ici	
par amour	
pour découvrir un autre pays	
dans le cadre d'un échange (étudiante, chercheuse, artiste...)	
divergences politiques	
j'ai dû m'exiler et me réfugier ici	

2) Depuis quand êtes-vous en France ?

quelques mois	
moins d'un an	
entre 1 et 3 ans	
entre 3 et 6 ans	
entre 6 et 10 ans	
plus de 10 ans	
plus de 20 ans	

3) Situation administrative

carte de séjour	
pas de carte de séjour	
ne réponds pas	
étudiante	
apatride (à mon arrivée en France)	

naturalisée française	
-----------------------	--

4) Si vous êtes partie de votre plein gré : Avez-vous été déçue par rapport à vos attentes, vos espoirs ?

Oui	
oui, un peu	
oui, beaucoup	
pas vraiment	
Non	

5) Quelles différences entre votre pays d'origine et la France sont pour vous les plus frappantes ?

le climat		le système politique	
la gastronomie		la/les langues	
le paysage		les relations personnelles	
les horaires (de travail, des magasins, des repas...)		les conditions de travail	
le système de santé		la presse, la télévision, la radio	

6) Quels sont les aspects de la vie en France qui vous ont, au début, posé le plus de problèmes ?

régler ma situation administrative (obtenir des papiers en règle)		système éducatif	
rechercher un emploi		me faire des amis	
perte de statut économique (emploi plus précaire qu'en Roumanie...)		obtenir un contrat de travail	
attitude des français		communication en français	

racisme		trouver un logement	
apprentissage de la langue		autres. Lesquels ?	

7) Quels aspects ne vous ont, au contraire, posé aucun problème ?

le climat		la recherche d'un emploi	
l'attitude des français		régler ma situation administrative	
l'apprentissage de la langue		me faire des amis	
la communication avec les gens		autres. Lesquels ?	

8) Avez-vous souffert ou souffrez-vous des situations de rejet ?

Souvent	un peu	jamais	trop souvent	parfois

9) Avez-vous du temps libre ?

Oui	
oui, plus qu'en Roumanie	

oui, mais moins qu'en Roumanie	
Non	
un peu	

10) A quoi consacrez-vous votre temps libre ?

sport	
famille, amis enfants	
maison (bricolage, jardinage....)	
tâches ménagères (courses, ménage, repas...)	
activités de loisirs/ activités culturelles	
formation complémentaire	
apprentissage de la langue française	
religion	
associations, ONG	
télévision en français	

télévision en roumain	
Voyages	

11) Combien de personnes vivent-elles dans votre foyer ?

De 1 à 4	
De 4 à 6	
6 et plus	

12) Votre logement est-il semblable, meilleur ou pire que celui que vous occupiez en Roumanie ?

Meilleur	
Pire	
semblable	

13) Etes-vous

locataire en France ?	
co-locataire ?	
Propriétaire en France ?	
Propriétaire en Roumanie ?	

14) le loyer ou les traites sont-ils

très chers ?	
trop chers ?	
corrects ?	
plus chers qu'en Roumanie ?	

15) Quelle part de votre revenu représentent-ils ?

plus de 50%	
moins de 50%	

16) Avec quelle fréquence les personnes qui vivent dans votre foyer s'occupent-elles, selon vous, des tâches ménagères ? (courses, ménage, cuisine....)

	très souvent	jamais	souvent	toujours	de temps en temps
Femme/s					
Homme/s					
Enfant/s					

17) pensez-vous que la condition de la femme en France est très différente de la condition de la femme en Roumanie ?

Oui	non	ne sais pas	ne réponds pas

18) Si vous avez répondu oui, précisez, s.v.p., quels aspects de la condition de la femme en France sont différents ?

place de la femme en politique	
droits des femmes	
conditions de travail, différence de salaires entre hommes et femmes	
pouvoir de décision au sein de leur famille	
poids de la tradition, de la religion	
éducation des enfants	
tâches ménagères dans leur foyer	
relations de couple	
usage de la contraception	
droit à l'avortement	
épanouissement personnel	
gestion de leur temps libre	

19) Que pensez-vous de ces différents aspects de la condition de la femme en France si vous comparez avec la Roumanie:

	c'est plutôt positif	c'est plutôt négatif	c'est scandaleux	sans opinion	ne réponds pas
droit à l'avortement					
place de la femme en politique					
différences de salaires entre hommes et femmes					
précarité de l'emploi des femmes,					

chômage féminin plus élevé					
Congé de maternité, congés parentaux					

20) Jugez-vous la société roumaine, en ce qui concerne les femmes, plus patriarcale, plus traditionnelle que la société française ?

oui	non	ne sais pas	ne réponds pas

21) Comment trouvez-vous ces différents services en France si vous comparez avec la Roumanie?

	bon	assez bon	répond à mes attentes	satisfaisant	efficace	très bon	peu adapté à mes besoins	moins bon qu'en Roumanie
Le système de santé public								
L'Education Nationale								
L'administration publique								
La justice								
Le système politique								

22) L'Education Nationale

offre un bon enseignement public		n'accueille pas bien les élèves étrangers	
n'offre pas un bon enseignement public		pourrait être de meilleure qualité	
ne répond pas à mes attentes		est meilleure qu'en Roumanie	
la formation des enseignants est bonne		est pire qu'en Roumanie	
accueille bien les élèves étrangers		n'a pas assez de moyens	

23) Quelles différences voyez-vous (ou non) entre l'Education nationale et le système éducatif roumain ?

	moins bon	meilleur	semblable
formation des enseignants			
enseignement scientifique			
enseignement des langues			
pédagogie utilisée			
formation professionnelle			
aide aux élèves en difficulté			

24) La Roumanie est membre de la Communauté Européenne depuis le 1^{er} janvier 2007. Un moratoire est encore en vigueur. Vous sentez-vous, si vous avez la nationalité roumaine, un membre de la Communauté Européenne à part entière ?

oui	non

25) Si vous avez répondu non, pourquoi ?

encore des difficultés pour régler situation	
--	--

administrative	
racisme	
moratoire en vigueur	
la Roumanie est encore considérée comme un membre de « 2 nd e Classe »	

PARTIE III: L'INTEGRATION DANS LA SOCIETE FRANÇAISE

1) Avez-vous repris des études ou avez-vous fait une formation depuis que vous êtes ici ?

oui	non

2) Si non, pourquoi ?

j'ai un travail trop fatigant	
je n'ai pas envie	
manque de temps	
mes horaires de travail ne me le permettent pas	
les cours sont trop chers	
le niveau des cours proposé est trop élevé	

3) Si oui, dans quel but ?

pour compléter ma formation	
pour trouver un travail mieux rémunéré	
pour améliorer mes conditions de travail	
pour ma satisfaction personnelle	

4) Dans quelle structures avez-vous fait une formation ou suivi un cours ?

ONG	
Association	
cours de formation pour adultes	
Université	
écoles professionnelles	
cours de l'ANPE	
formation continue dans le cadre de mon travail	
université à distance	
Autre	

5) Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Insuffisant	moyen	suffisant	bon	très bon	excellent

6) Avez-vous suivi un cours de français ici ?

oui	non	pas encore

7) Si oui, qu'en avez-vous pensé ?

fut très utile	n'était pas adapté à mes besoins	m'a peu aidée	ne suffit pas

8) Pensez-vous continuer votre apprentissage de la langue française ?

oui	non	certainement

9) Si vous avez des enfants avec vous ici en France: Quels aspects de leur vie en France vous semblent très importants ?

	assez important	important	très important	pas très important
leur éducation				
qu'ils obtiennent de bons diplômes				
qu'ils aient une bonne formation				
leur intégration dans la société française (s'ils sont venus avec vous)				
leur santé, un bon système de santé public				
qu'ils gardent des liens avec leur/ mon pays d'origine				

la religion				
leurs amis				
une bonne maîtrise de la langue française (s'ils sont venus enfants)				

10) Vos relations avec la communauté scolaire (enseignants, établissements scolaires....) sont:

Bonnes	très bonnes	insuffisantes	mauvaises	trop sporadiques

11) Si vous jugez vos relations avec la communauté scolaire insuffisantes, que pourriez-vous faire pour les améliorer ?

prendre rendez-vous plus souvent avec les enseignants	
participer à l'association des parents d'élèves	
s'intéresser de plus près à la vie de l'établissement	

12) Vos enfants sont scolarisés dans un établissement scolaire français. Qui, selon vous, s'occupe du suivi ?

	mère	père	autre
prendre rendez-vous avec les enseignants			
aide aux devoirs			
trouver aide à l'extérieur (soutien scolaire, cours privés...)			

13) Vous travaillez et avez des enfants qui ne sont pas encore scolarisés. Qui s'en occupe ?

crèche publique	
crèche privée	
une personne déclarée s'occupe d'eux chez moi	
ils vont chez une nourrice agréée	
un parent s'en occupe	
un(e) ami(e) s'en occupe	

14) Etes-vous croyante ?

oui	non	ne réponds pas

15) Si oui, quelle est votre confession religieuse ?

Orthodoxe	
Adventiste	
Catholique	
musulmane	
Autre	
ne répond pas	

16) Etes-vous pratiquante ?

oui	non

17) Quel rôle joue la religion dans votre vie en France ?

sensation d'appartenance à un groupe	
aide matérielle ponctuelle (réseau d'entraide de la paroisse....)	
soutien moral	
permet de maintenir les traditions	
même rôle qu'en Roumanie	

18) Est-ce que les problèmes suivants vous inquiètent un peu, assez, beaucoup, pas du tout:

	un peu	assez	beaucoup	pas du tout
Chômage				
crise économique				
discrimination				
Racisme				
accidents du travail				
perte d'un proche				
Maladies				
Insécurité				
Guerres				
Terrorisme				

19) Pensez-vous retourner un jour définitivement en Roumanie ?

oui	je ne sais pas encore	non

20) Si non, pourquoi ?

peu de perspectives professionnelles en Roumanie	
systeme de santé roumain moins bon	
retour risqué (recommencer à zéro.....)	
ma situation est meilleure ici	
mes enfants se sont habitués à vivre ici	
mes enfants ont toujours vécu ici	
j'ai un conjoint français (ou non roumain)	
ma situation administrative s'améliorera avec la fin du moratoire/ serai citoyenne européenne à part entière	

21) Pensez-vous que les citoyens de la Communauté Européenne devraient pouvoir voter aux municipales, mais également à d'autres élections (régionales, présidentielles....) dans le pays dans lequel ils vivent ?

oui	non	je ne sais pas	ne réponds pas

22) Allez-vous généralement voter lors des élections (élections en Roumanie ou élections en France) ?

oui	Non

23) Si oui, comment votez-vous ?

Au Consulat ou à l'Ambassade de Roumanie	
par correspondance	
dans un bureau de vote français	

24) Indiquez, si vous êtes engagée dans l'une ou l'autre des organisations suivantes:

	oui	Non
association de quartier		
ONG		
association religieuse, paroisse		
association de roumains		
Syndicat		
club sportif ou association sportive		
parti politique		
Autre		
aucune organisation		

25) Jugez de votre participation dans les organisations choisies plus haut (cochez uniquement ce qui correspond à l'organisation ou aux organisations choisies dans question 23):

	participation ponctuelle	collabore de façon sporadique	participation assez active	collabore régulièrement	participation très active
association de quartier					
ONG					
association religieuse, paroisse					
association de roumains					
Syndicat					
club sportif ou association sportive					
parti politique					
Autre					

26) Comment jugez-vous, avec le recul, votre expérience migratoire ?

Négative	
très négative	
Positive	
plutôt positive	
très positive	
Difficile	
Ne réponds pas	

27) Recommenceriez-vous ?

Non	
non, peut-être pas	
Oui	
oui, certainement !	
peut-être	
je ne sais pas	
Ne réponds pas	

28) Comment vous sentez-vous actuellement en France ?

encore souvent rejetée	
Je ne me sens pas intégrée dans la société française	
Je ne me sens pas encore très bien intégrée dans la société française	
j'ai le mal du pays	
je suis encore dépaylée	

Je suis malheureuse	
je suis bien intégrée	
Je me sens à l'aise	
je suis heureuse	
Ne réponds pas	

Nombre de Roumains en Espagne

1999- 2012²³⁵⁷

<i>Année</i>	<i>Nombre de roumains inscrits sur les registres de domiciliation («Rumanos empadronados»)</i>	<i>Nombre de Roumains qui possèdent une autorisation de séjour</i>	<i>Place / autres nationalités étrangères</i>
1999	6 410 ²³⁵⁸	3 543 ²³⁵⁹	
2000	31 641 ²³⁶⁰	5 082 ²³⁶¹	
2001	67 279	10 983 ²³⁶²	
2002*	137 347	24 856 ²³⁶³	6°
2003*	207 960	33 705 ²³⁶⁴	5°
2004*	317 366	54 688 ²³⁶⁵	4°
2005*	407 159	83 372 ²³⁶⁶	3°
2006*	527 019	192 134 ²³⁶⁷	3°
2007*	731 806 (728 967)		2°
2008*	798 892		1°
2009*	831 235		1°
2010*	864 278		1°
2011 ²³⁶⁸	895 970		1°
2012 ²³⁶⁹	868 635 (- 28 568)		1°

²³⁵⁷ Les données présentées ici sont issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p.20. Pour les autres, une note indique leur source.

²³⁵⁸ PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este. Procesos migratorios de los rumanos*, op.cit, p.76 («Rumanos empadronados »)

²³⁵⁹ *Ibid.*, p. 73 («Personas con residencia legal en España a 1 de enero»)

²³⁶⁰ *Ibid.*, p.76

²³⁶¹ *Ibid.*,p. 73

²³⁶² *Ibid.*, p.73

²³⁶³ *Ibid.*

²³⁶⁴ *Ibid.*

²³⁶⁵ *Ibid.*

²³⁶⁶ *Ibid.*

²³⁶⁷ *Ibid.*

²³⁶⁸ « Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales », *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011, www-ine.es

²³⁶⁹ « Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012 », *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012, INE, www.ine.es

Nombre d'étrangers en Espagne 1990-2013 et leur pourcentage / population totale²³⁷⁰

Année	Nombre d'étrangers "empadronados"	Etrangers + autorisation de séjour (extranjeros con residencia legal)	% par rapport au total de la population
1990			1%
1991 ²³⁷¹	360 655		0,91%
1992		550 000 ²³⁷²	
1993			
1994			
1995	474 711 ²³⁷³ (499 733) ²³⁷⁴		
1996	542 314 ²³⁷⁵ (538 984) ²³⁷⁶		1,37%
1997	609 813 ²³⁷⁷		
1998	637 085 ²³⁷⁸ (719 647) ²³⁷⁹		1,60%
1999	748 953 ²³⁸⁰ (801 329) ²³⁸¹	719 647 ²³⁸²	1,89%
2000*	923 879 (895 720) ²³⁸³	801 329 ²³⁸⁴	2,28% ²³⁸⁵
2001*	1 370 657	895 329 ²³⁸⁶	3,33% ²³⁸⁷
2002*	1 977 945	1 109 060 ²³⁸⁸	4,73 ²³⁸⁹

²³⁷⁰ Ce tableau a été élaboré à partir des données chiffrées présentées dans le rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 20. Pour les autres, une note indique leur source.

²³⁷¹ IZQUIERDO ESCRIBANO, Antonio, «España país de acogida», *Cuenta y razón*, n°73-74, 1992, p. 28-34

²³⁷² GABRIELLI, Lorenzo, *La construction de la politique d'immigration espagnole: ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*, <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/59/91/04/Pdf>, juin 2011, p.84

²³⁷³ GOZÁLVEZ PÉREZ, Vicente, «L'immigration étrangère en Espagne 1985-1994», *op. cit.*

²³⁷⁴ *Anuario estadístico de Extranjería. Año 2000*, Delegación del Gobierno para la Extranjería, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería / ("residentes extranjeros en España")

²³⁷⁵ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, *op.cit.* p. 40

²³⁷⁶ *Anuario estadístico de Extranjería. Año 2000, op.cit.*

²³⁷⁷ *Ibid.*

²³⁷⁸ «Extranjeros en España », *cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

²³⁷⁹ *Anuario estadístico de Extranjería. Año 2000, op.cit.*

²³⁸⁰ PAJARES, Miguel, *Inmigración y Mercado de trabajo. Informe 2009, op.cit.*

²³⁸¹ *Anuario estadístico de Extranjería. Año 2000*, Delegación del Gobierno para la Extranjería, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería / («Residentes extranjeros en España»)

²³⁸² PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este, op. cit.*, p. 73 / (datos a 1 de enero)

²³⁸³ *Anuario estadístico de Extranjería. Año 2000*, Delegación del Gobierno para la Extranjería, Ministerio del Interior, Comisión interministerial de Extranjería / "residentes extranjeros en España"

²³⁸⁴ *Ibid*

²³⁸⁵ «Extranjeros en España», *Cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

²³⁸⁶ PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este, op. cit.*, p. 73 / (datos a 1 de enero)

²³⁸⁷ «Extranjeros en España», *cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

²³⁸⁸ PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este, op. cit.*, p. 73 / (datos a 1 de enero)

²³⁸⁹ «Extranjeros en España », *Cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

2003*	2 664 168	1 324 001 ²³⁹⁰	6,24% ²³⁹¹
2004	3 034 326	1 647 011 ²³⁹²	7,02% ²³⁹³
2005 ²³⁹⁴	3 730 610*	1 977 291 ²³⁹⁵	8,46% ²³⁹⁶
2006*	4 144 166	2 738 932 ²³⁹⁷	9,27% ²³⁹⁸
2007*	4 519 554		9,99% ²³⁹⁹
2008 ²⁴⁰⁰	5 220 600		11,3
2009*	5 648 677		
2010*	5 747 734		12,22%
2011 ²⁴⁰¹	5 730 667		12,2%
2012 ²⁴⁰²	5 711 040		12,1% (-)
2013 ²⁴⁰³	5,5 millions		11,7%

²³⁹⁰ PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este*, op. cit., p. 73

²³⁹¹ «Extranjeros en España », *Cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

²³⁹² PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este*, op. cit., p. 73

²³⁹³ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, op. cit. p.40

²³⁹⁴ « Avance del Padrón a 1 de enero de 2005 », *Notas de prensa INE*, 27 de abril de 2005

²³⁹⁵ PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este*, op. cit., p. 73

²³⁹⁶ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, op. cit. P. 40

²³⁹⁷ PAJARES, Miguel, *Inmigrantes del Este*, op. cit., p. 73

²³⁹⁸ DESAZARS de MONGAILHARD, Sylvia, op. cit. P. 40

²³⁹⁹ *Ibid.*

²⁴⁰⁰ *Ibid.*

²⁴⁰¹ « Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales », op. cit.

²⁴⁰² « Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012 », op. cit.

²⁴⁰³ « Avance de la estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013 », op. cit.

*Nombre de Marocains en Espagne 1999-2013*²⁴⁰⁴

<i>Année</i>	<i>Nombre</i>	<i>Place / autres nationalités étrangères</i>
1999	133 002	1°
2000	173 158	1°
2001	233 415	1°
2002*	307 458	1°
2003*	390 297	2°
2004*	420 556	2°
2005*	511 294	1°
2006*	563 012	1°
2007*	582 923	1°
2008*	652 695	2°
2009*	718 055	2°
2010*	754 080	2°
2011 ²⁴⁰⁵	769 920	2°
2012 ²⁴⁰⁶	783 137	2°
2013 ²⁴⁰⁷	787 013	2°

²⁴⁰⁴ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴⁰⁵ «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴⁰⁶ «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴⁰⁷ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

Nombre d'Equatoriens en Espagne 2001-2013²⁴⁰⁸

<i>Année</i>	<i>Nombre</i>	<i>Place / autres nationalités étrangères</i>
2001*	139 022	2°
2002*	259 522	2°
2003*	390 297	1°
2004*	475 698	1°
2005*	511 294	1°
2006*	461 310	2°
2007*	427 099	3°
2008*	427 718	3°
2009*	421 426	3°
2010*	399 586	3°
2011 ²⁴⁰⁹	360 710	4°
2012 ²⁴¹⁰	306 380	4°
2013 ²⁴¹¹	262 223	4°

²⁴⁰⁸ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴⁰⁹ «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴¹⁰ «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴¹¹ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

Nombre de Britanniques en Espagne 1999-2013²⁴¹²

Année	Nombre	Place / autres nationalités étrangères
1999*	89 105	2°
2000*	99 017	2°
2001*	107 326	3°
2002*	128 121	4°
2003*	161 507	4°
2004*	174 810	5°
2005*	227 187	5°
2006*	274 722	4°
2007*	314 951	4°
2008*	352 957	4°
2009*	375 703	4°
2010*	387 672	4°
2011 ²⁴¹³	391 194	3°
2012 ²⁴¹⁴	397 535	3°
2013 ²⁴¹⁵	383 093	3°

²⁴¹² Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴¹³ «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴¹⁴ «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴¹⁵ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

*Nombre de Boliviens en Espagne 2005-2013*²⁴¹⁶

Année	Nombre	Place / autres nationalités étrangères
2005*	97 947	9°
2006*	139 802	9°
2007*	200 496	6°
2008*	242 496	6°
2009*	230 703	6°
2010*	213 169	6°
2011 ²⁴¹⁷	199 080	6°
2012 ²⁴¹⁸	186 018	9°
2013 ²⁴¹⁹	172 412	9°

²⁴¹⁶ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴¹⁷ «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴¹⁸ «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴¹⁹ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

*Nombre d'Allemands en Espagne 1999-2013*²⁴²⁰

Année	Nombre	Place / autres nationalités étrangères
1999*	75 618	3°
2000*	88 651	3°
2001*	99 217	4°
2002*	113 808	5°
2003*	130 232	6°
2004*	117 250	7°
2005*	133 588	8°
2006*	150 490	6°
2007*	164 405	8°
2008*	181 174	7°
2009*	191 174	7°
2010*	195 824	7°
2011 ²⁴²¹	195 987	7°
2012 ²⁴²²	196 878	6°
2013 ²⁴²³	181 320	7°

²⁴²⁰ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴²¹ «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴²² «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴²³ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

Nombre de Colombiens en Espagne 2001-2013²⁴²⁴

Année	Nombre	Place / autres nationalités étrangères
2001*	87 209	5°
2002*	191 018	3°
2003*	244 684	3°
2004*	248 894	3°
2005*	271 239	4°
2006*	265 141	5°
2007*	261 542	5°
2008*	284 581	5°
2009*	296 674	5°
2010*	292 641	5°
2011 ²⁴²⁵	273 176	5°
2012 ²⁴²⁶	244 670	5°
2013 ²⁴²⁷	221 361	5°

²⁴²⁴ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴²⁵ «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴²⁶ «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴²⁷ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

Nombre de Chinois en Espagne (1961, 1970, 1980, 1985, 1990, 1995)²⁴²⁸

1961 ²⁴²⁹	167
1970 ²⁴³⁰	424
1980 ²⁴³¹	677
1985 ²⁴³²	1598
1990	4090 ²⁴³³
1995	9158 ²⁴³⁴

Nombre de Chinois en Espagne (2000-2013)²⁴³⁵

Année	Nombre	Place / autres nationalités étrangères
2000*	28 693 ²⁴³⁶	
2001*	36 143 ²⁴³⁷	
2002*	45 815 ²⁴³⁸	
2003	51 228 ²⁴³⁹ (56 086 ²⁴⁴⁰)	
2004*	62 021 ²⁴⁴¹	
2005*	-	
2006*	-	
2007*	-	
2008*	-	
2009*	-	
2010*	158 244	9°
2011 ²⁴⁴²	167 132	10°
2012 ²⁴⁴³	175 813	10°
2013 ²⁴⁴⁴	180 648	8°

²⁴²⁸ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴²⁹ SAÍZ LÓPEZ, Amelia, «La migración china en España. Características generales», *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, núm. 68, diciembre /enero de 2005, p. 151-163

²⁴³⁰ *Ibid.*

²⁴³¹ *Ibid.*

²⁴³² *Ibid.*

²⁴³³ *Ibid.*

²⁴³⁴ *Ibid.*

²⁴³⁵ Tableau élaboré à partir des données issues du rapport *Informe demográfico de la población extranjera en la Comunidad de Madrid. Enero de 2011*, Observatorio de la Inmigración, Centro de Estudios y datos, Consejería de Empleo, Mujer e inmigración, enero de 2011, p. 57. / Pour les autres, une référence en bas de page indique leur source.

²⁴³⁶ *Ibid.*

²⁴³⁷ *Ibid.*

²⁴³⁸ *Ibid.*

²⁴³⁹ «Extranjeros en España», *Cifras INE, Boletín informativo del Instituto Nacional de Estadística*, 3/2004, www.ine.es

²⁴⁴⁰ SAÍZ LÓPEZ, Amelia, *op. cit.*

²⁴⁴¹ *Ibid.* (datos a 30 de junio de 2004)

²⁴⁴² «Avance del Padrón Municipal a 1 de enero de 2011. Datos provisionales», *Notas de Prensa*, INE, 4 de abril de 2011

²⁴⁴³ «Avance de la explotación estadística del Padrón a 1 de enero de 2012», *Notas de Prensa*, 19 de abril de 2012

²⁴⁴⁴ «Avance de la Estadística del Padrón continuo a 1 de enero de 2013», *Notas de prensa*, INE, 22 de abril de 2013

FEDROM²⁴⁴⁵

FEDROM es una organización constituida en el 24 de julio de 2004. Las asociaciones promotoras que participaron en el Congreso Constituyente de la Federación de Asociaciones de Inmigrantes Rumanos en España, fueron: Asociación “ROM-Madrid”, Asociación Rumano-Hispana “ROMANIA”, Asociación de los Países del Este, Asociación de Rumanos de Coslada y San Fernando.

FEDROM es una agrupación sin ánimo de lucro, independiente de cualquier organización política, social o religiosa. Es formada voluntariamente por distintas asociaciones hispano rumanas que trabajan por la integración de los ciudadanos rumanos en España, para promover el respeto, la convivencia y la divulgación de la cultura rumana en la sociedad español. El ámbito territorial en el que se desarrollen las actividades que realice la Federación es todo el Estado Español, sin perjuicio de que un trabajo se pueda desarrollar en el ámbito internacional y en el país de origen.

Desde su creación en 2004, **FEDROM** ha pasado de cuatro asociaciones fundacionales a veintisiete actuales, por lo que nos encontramos en un momento en la que se pretende buscar una mayor continuidad y estabilidad como organización, queremos desarrollar una fase de cohesión y de desarrollo organizativo, en colaboración y coordinación con las asociaciones que la componen. Los días 5 y 6 de julio de 2008 en Madrid se reunieron las Asociaciones que constituyen la Federación de Asociaciones de Rumanos en España – **FEDROM**, para elegir la nueva Junta Directiva, recibir nuevas asociaciones y modificar los estatutos.

Con la aprobación de los nuevos miembros, **FEDROM** está compuesta, después de esta Asamblea, por 27 Asociaciones de toda España. Con las modificaciones de los estatutos, **FEDROM** ha ampliado su área de actividad y se ha constituido el SENADO FEDROM – organismo consultativo que va a tener en sus atribuciones las estrategias de desarrollo, promover y recompensar las personalidades rumanas o españolas cuales por sus acciones han contribuido en la mejora de la imagen de Rumanía y de la comunidad rumana en España.

FEDROM MIEMBRO DE:

El Foro para la Integración Social de los Inmigrantes

FEDROM ENTRE LOS PROMOTORES DE REDCO – RED DE ASOCIACIONES DE INMIGRANTES Y CODESAROLLO

La Fundación Casa de los Pueblos, referente nacional del reconocimiento a la diversidad cultural

²⁴⁴⁵ www.fedrom.org

Conferencia de historia comparada

La Federación de Asociaciones de Rumanos en España (FEDROM), junto la OBRA SOCIAL SARBU ABOGADOS MADRID, organiza una serie de conferencias de historia comparada sobre dos países semejantes en cultura y diferentes en circunstancias históricas: Rumania y España.

Vamos a repasar a lo largo de las ponencias las etapas históricas de los dos países, la evolución de la cultura y la gente que han vivido en estas tierras milenarias, las influencias del mundo árabe, del Imperio Romano, Imperio Otomano, Imperio Austro-Húngaro y de la cultura occidental.

En la presente ocasión, hablaremos de los momentos más importantes de la historia de cada país, abordaremos precisamente unos de los temas más fascinantes de la historia de España y Rumania, consistente en aquellas épocas, que han estado sujetas a transformaciones, desde la Antigüedad, hasta nuestros días: Relatos de la Edad Antigua, la Edad Media, la Moderna, la Contemporánea; la Historia de las Grandes Guerras.

OBJETIVOS

- Conocer el origen de cada país (etimología, mitología y origen), geografía de España y Rumania, la cultura y las costumbres.
- Descubrir el itinerario histórico y la evolución histórica del proceso de construcción e integración europea desde el siglo V. a. C. hasta el siglo XXI.
- Vamos a repasar las etapas históricas de los dos países, la evolución de la cultura y la gente que han vivido en estas tierras milenarias, las influencias del mundo árabe, del Imperio Romano, Imperio Otomano, Imperio Austro-Húngaro y de la cultura occidental.
- Analizar las principales líneas de pensamiento y de acción política de cada época.
- La evolución histórica del proceso de integración europeo desde la Europa desgarrada por la II Guerra Mundial hasta el nacimiento de la Comunidad Europea
- Reconocer el impacto que produjeron los cambios en la Europa del Este: caída de los regímenes comunistas, disolución de la Unión Soviética, caída del Muro de Berlín y reunificación alemana.
- Tratado de Maastricht, el tratado de Ámsterdam y el Tratado de Niza.

La conferencia tendrá lugar el día 10 de junio, en horario de 19.00 horas, en la sede de FEDROM C/ Wad-Ras, 19 Local Bajo B

La entrada es libre.

Las inscripciones se atenderán en el teléfono 913982336/, fax 913115663 y mail , fedrom@fedrom.org cubriéndose las plazas disponibles por orden de inscripción.

PROGRAMACIÓN JUNIO 2011
TODAS NUESTRAS ACTIVIDADES SON GRATUITAS
(Consultar horarios)

Jueves 2 de junio de 17:00 a 19:00 horas	DÍA INTERNACIONAL DEL NIÑO - Talleres infantiles-
Sábado 4 de junio a las 11:00 horas	EXCURSIÓN AL PARQUE EUROPA -Inscripción previa. Salida del CEPI a las 11:00 horas-
Sábados 4,11 y 18 de 9:30 a 14:00 horas	CONOCE TU SEGURIDAD VIAL -Curso de eco-conducción, impartido por Fundación Antena 3- - Lugar de realización: CEPI Hispano-Búlgaro -
A partir del 7 de junio	EXPOSICIÓN FOTOGRÁFICA EDILMA: AÑOS DE MILLAS Y SEMILLAS - Autora: Angélica Carabali -
Miércoles 8 de junio a las 16:00 horas	JORNADA DE CREACIÓN DE EMPRESAS - Impartida por profesionales del Servicio Regional de Empleo- -Imprescindible inscripción previa-
Viernes 10 de junio a las 11:00 horas	VISITA A SIGÜENZA -Salida del CEPI a las 11:00 horas-
Días 14 y 16 de junio de 17:00 a 19:30 horas	SEMINARIO "INMIGRACIÓN Y DERECHOS HUMANOS" - Inscripción previa -
A partir del lunes 20 de junio, en horario del Centro	INSCRIPCIONES TALLERES INFANTILES DE VERANO - Inscripciones talleres mes de julio - Inicio de los talleres: lunes 4 de julio
Días 21 y 22 de junio de 17:00 a 19:30 horas	SEMINARIO "INMIGRACIÓN Y DERECHOS HUMANOS" - Lugar de realización: CEPI Hispano-Rumano de Coslada -
A partir del lunes 27 de junio, en horario del Centro	INSCRIPCIONES CURSOS DE INFORMÁTICA DE VERANO - Inscripciones cursos mes de julio - Varios niveles
Jueves 30 de junio a las 17:00 horas	TALLER DE HABILIDADES SOCIALES PARA LA BÚSQUEDA DE EMPLEO - Pautas para superar la entrevista de trabajo -

Gestionado por:





La mujer rumana y la violencia de género



Charla y debate. Comparativa entre la condición de la mujer rumana en Rumania y España.

FECHA: Martes 9 de marzo de 2010

HORA: 19:00 horas

LUGAR: Centro Hispano-Rumano de Alcalá de Henares
C/ Goya Nº 5
28807 Alcalá de Henares (Madrid)
Tlf: 91.882.69.79

CENTRO HISPANO-RUMANO DE ALCALÁ DE HENARES
C/ GOYA Nº 5 LOCAL (ALCALÁ DE HENARES)
TELÉFONO 91.882.69.79

Institut Culturel roumain

TABLE RONDE/EXPOSITION

Les roms en Europe, 27 mai 2011 à 16h à Maison de l'Europe

Avec nos invités de toute l'Europe nous allons discuter de la situation actuelle des Roms, de leurs droits, des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien, des questions d'intégration, des préjugés à l'égard de leur culture. Nous parlerons également des divergences entre la situation juridique de l'UE et celle des pays membres : les Roms doivent-ils avoir davantage de droits, ou la mise en pratique de ces droits est-elle seule déficiente ? Quelles sont les mesures préventives qui pourraient être adoptées pour éviter leur exclusion de la société ? Quel équilibre faut-il trouver entre les encouragements à l'intégration et les sanctions ? Venez participer nombreux à ce débat, à l'issue duquel vous êtes invités à un petit cocktail. La modération sera assurée par Joachim Umlauf, directeur du Goethe- Institut Paris.

Informations et réservation : accueil@instituthongrois.fr

+33 (0) 1 43 26 06 44 / Entrée libre

Maison de l'Europe de Paris, 35-37 Rue des Francs- Bourgeois, 75004 Paris

.....
Exposition: «Le platz des Roms» - photoreportage de Gabriela Lupu, du 31.05 au 31.08/Vernissage : 31.05. 2011, de 18 à 21 h

A peu près 70 roms roumains étaient installés en 2010 dans la région des Rives du Lez, à Montpellier. Les terres qu'ils occupaient sont à côté du chantier de la future mairie. Les roms roumains l'appellent „platz”. Sur le platz ils ont construit des habitations temporaires pour dormir, manger, rire, se disputer et rêver. Comme la nouvelle mairie et les autres nouveaux bâtiments se développent rapidement, ils ont été forcés de quitter les lieux. Ce groupe de roms vient d'un petit village aux environs de Alba Iulia. Ils voyagent parce qu'ils ont besoin de et veulent vivre mieux. Jeune sociologue et photographe roumaine, Gabriela Lupu vit et travaille à Paris. L'exposition «Le platz des Roms» a été sélectionné dans le prestigieux «Visa pour l'Image», festival international de photojournalisme de Perpignan, dans la section Visa Off.

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, Galerie «Rue de l'Exposition»

1, rue de l'Exposition – 75007 Paris

.....
INSTITUT CULTUREL ROUMAIN

1 rue de l'Exposition, 75007 Paris (M° École Militaire, ligne 8)

Tél. : 01 47 05 15 31 • Fax : 01 47 05 15 50, Courriel: institut@institut-roumain.org

Horaires: Lundi-vendredi: 10.00 - 13.00; 14.00 - 18.00

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE

Devenez nos amis sur : <http://www.facebook.com/institutroumainparis>

Regardez nous sur : <http://www.youtube.com/user/institutroumain>

RDV sur notre blog : <http://institutroumain.wordpress.com/>

Visitez notre site internet: <http://www.institut-roumain.org/>

